

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT.

FAU—FU.

PARIS, IMPRIMERIE DE PAUL DUPONT ET Cie,
Rue de Grenelle-St-Honoré, N. 55.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité. (Volt., *première Lettre sur Œdipe.*)

TOME SOIXANTE-QUATRIÈME.



A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, N° 67.

—

1838.



SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-QUATRIÈME VOLUME.

	MM.
A.	De Barante.
A—d.	Artaud.
B.	Bardin (le général).
B—g—d	De Beauregard.
B—c—t.	Bourgeat.
B—n—t.	Brunet (Wladimir).
B—p.	De Beauchamp.
B—tt—e.	Boutteville (M.—L.).
B—v—e.	De Blosseville.
Ch—u.	Chassériau.
C—l—t.	Collombet.
C—o.	Constancio.
C—q—l.	Coquerel (Charles).
D—b—e.	Th. Delbare.
D—b—s.	Dubois (Louis).
D—r—r.	Durozoir.
Dul.	Dulaurier.
E—k—d.	Eckard.
E—s.	Eyriès.
F—a.	Fortia d'Urban.
F—le.	Fayolle.
F. P—t.	Fabien Pillet.
F—r.	Fournier-Pescay.
F—t.	Foisset aîné.

	MM.
G—g—y.	De Grégory.
G—r—d.	Guérard.
G—ry.	Grégory (J.-C.).
G—t—r.	Gauthier.
G—y.	Gley.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—m—x.	J. Lamoureux.
L—p—e.	Hippolyte de la Porte.
M—a.	Meldola.
M—d j.	Michaud jeune.
M—s—n.	De Maussion.
P—c—t.	Picot.
P—ot.	Parisot.
P—rt.	Philbert.
R—d—n.	Renauldin.
R—f—g.	De Reiffenberg.
R—m—d.	Raymond.
R—r.	Roger.
T—d.	Tabaraud.
V—s—i.	Visconti (Sigismond).
V—ve.	Villenave.
W—s.	Weiss.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.
SUPPLÉMENT.

F

FAUCHE-BOREL (Louis), l'un des hommes qui montrèrent le plus de zèle et de dévouement à la cause du royalisme pendant la révolution, était cependant né dans une république (à Neufchâtel, en Suisse, le 12 avril 1762), d'une famille protestante, que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée de sortir de France : ainsi aucun motif ne devait l'attacher à cette cause. Mais, d'un caractère ardent et naturellement enthousiaste, il accueillit avec beaucoup d'empressement, dans l'atelier d'imprimerie qu'il possédait à Neufchâtel, tous les émigrés que les premiers désordres de la révolution contraignirent de se réfugier en Suisse. Leurs conversations et leurs confidences ajoutèrent à son exaltation. Il imprima pour eux beaucoup de brochures (*Voy.* Fenouillot, dans ce vol.), et il fut exilé de sa patrie pendant six mois, en 1793, parce qu'il avait imprimé le Testament de Louis XVI dans un almanach. En 1795, il abandonna définitivement toutes ses affaires pour se vouer sans réserve à la cause de Louis XVIII; et il fut chargé de la part du prince de Condé, par le comte de Montgaillard, de faire au général Pichegru des propositions, afin de l'engager à quitter les drapeaux républicains, et à passer avec son armée au service des Bourbons. En cas de succès, un million d'argent comptant, la direction de l'imprimerie royale et le cordon de Saint-Michel devaient être la récompense de Fauche. Dans le cas de non-succès, il eut la promesse qu'il lui serait compté une somme de mille louis, pourvu toutefois qu'il abordât Pichegru, et qu'il pût lui communiquer les intentions du prince. Il prit le nom de *Louis*, pour suivre cette négociation périlleuse, et s'associa un M. Courant, qui fit avec lui plusieurs voyages à Huningue, à Bâle, à Strasbourg et à Mulheim, où se trouvait le prince de Condé. Le 14 août de cette même année, il se présenta devant Pichegru, à son quartier-général d'Altkirch, sous prétexte de lui dédier un ouvrage inédit de J.-J. Rousseau; et, après quelques mots insignifiants sur cet objet, il lui dit, avec un grand courage, le véritable motif de sa visite. Pichegru n'hésita pas, et promit de seconder la cause royale, si cependant il était assuré

de la coopération des Autrichiens. Fauche-Borel se rendit auprès du prince de Condé, pour lui faire part de l'heureux commencement de sa mission; il reçut aussitôt de nouvelles instructions, et l'ordre d'aller suivre cette importante affaire. Arrivé à Strasbourg, centre de l'armée française, il y prit son domicile; et, afin d'écarter tout soupçon, il s'annonça comme désirant acheter une maison pour y établir une imprimerie. Il se lia avec plusieurs officiers de l'armée française, et prépara tous les esprits à l'exécution de ses plans, correspondant toujours avec le prince de Condé. Mais le Directoire exécutif, qui venait de s'installer, reçut quelques avis, et Pichegru fut rappelé; Fauche lui-même fut arrêté, le 21 novembre 1795, à Strasbourg, comme agent des princes. Heureusement on ne trouva rien dans ses papiers qui pût le compromettre, et il fut remis en liberté. Au mois de juin 1796, Louis XVIII le chargea d'une nouvelle mission auprès de Pichegru, alors retiré en Franche-Comté. Ce général adressa au prince une lettre dans laquelle, en lui réitérant la promesse de servir sa cause, il faisait sentir la nécessité d'abandonner des projets partiels et sans résultat, pour attendre que de grands évènements militaires amenassent une occasion décisive. Fauche remit cette réponse au roi; et, vers le même temps, il fut envoyé par ce prince auprès de l'archiduc Charles, commandant l'armée autrichienne, pour lui faire connaître l'utilité du séjour du roi à l'armée de Condé, ce à quoi il ne réussit point. Pichegru ayant été nommé président du conseil des cinq-cents, Fauche-Borel se rendit à Paris, d'après les intentions des princes. La révolution du 18 fructidor (4 sept. 1797) vint renverser tous ces plans de contre-révolution. Fauche se trouva nominativement enveloppé dans la proscription de cette époque; et sa correspondance avec Pichegru, saisie dans les équipages du général autrichien Klinglin, servit de base à l'exposé de la conspiration que publia le Directoire. N'osant pas rester chez lui, il se réfugia dans la maison d'un certain David Monnier, avec lequel il avait eu des relations commerciales. Là, dès le lendemain même du 18 fructidor, cet infatigable agent des Bourbons s'occupa de nouer les fils d'un nouveau complot, dans l'intérêt de ces princes. Il sut amener David Monnier à le mettre en rapport avec Barras, qui ne s'était opposé au mouvement royaliste que parce qu'on ne s'était pas confié à lui (*Voy.* BARRAS, LVII, 197). Dès le mois d'octobre, le directeur lui fit donner, sous le nom de *Borelly*, un passe-port pour sortir de Paris. Fauche, après avoir couru les plus grands dangers avant d'arriver à la frontière, passa en Angleterre, et y attendit des communications que Barras s'était engagé à faire pour Louis XVIII. Ces communications furent portées à Hambourg, par David Monnier, qui devait de là les faire parvenir en Angleterre à Fauche-Borel, lequel n'attendait que leur arrivée pour se rendre auprès du roi à Mittau, et les lui remettre. Monnier, ayant rencontré à Hambourg un autre agent des princes, crut devoir se confier à lui (1). Cet incident amena des conflits et des malentendus, qui retardèrent l'envoi des lettres de Barras. Fauche-Borel eut toutefois, en An-

(1) C'était l'indiscret et léger marquis de La Maisonfort, (*Voy.* ce nom, au Supp.).

gleterre, la satisfaction de *serrer dans ses bras son admirable Pichegru* (ce sont les expressions de ses Mémoires). Il informa ce général des dispositions de Barras, en faveur de la maison de Bourbon, et n'eut pas de peine à le faire entrer dans cette nouvelle intrigue. Ayant enfin reçu les lettres qu'il désirait, Fauche se hâta de se rendre à Hambourg, voulant se concerter avec David Monnier; mais celui-ci en était parti, après l'avoir long-temps attendu. Cet incident ne diminua pas la confiance du roi en son courageux serviteur. On peut en juger par la réponse que ce prince fit à La Maisonfort, qui voulait obtenir des pouvoirs pour suivre, en Allemagne, avec Monnier, la négociation que Fauche avait liée à Paris. « Si je n'écris pas à M. « Fauche-Borel, dans cette occa- « sion, disait le monarque, c'est « parce que j'ignore s'il est à Ham- « bourg; mais les sentiments que je « vous exprime à son égard ne sont « pas nouveaux pour lui. Vous ne « trouverez pas non plus étrange que « ma sensibilité à son zèle soit en- « core plus vive qu'au vôtre. Il n'est « Français que de cœur, vous l'êtes « de naissance; mais que Dieu nous « aide, il ne tiendra qu'à Louis (Fau- « che-Borel) de le devenir aussi. » Enfin, Monnier revint à Hambourg; Fauche-Borel et La Maisonfort le virent, et s'entendirent avec lui sur les dispositions de Barras, et sur ce qu'il exigeait du roi, pour prix de ses services. Ils allèrent aussitôt à Mittau porter ces dernières communications. On peut voir à l'article BARRAS de quelle nature elles étaient. A la suite de cette entrevue, le roi chargea Fauche et La Maisonfort de se rendre auprès de l'empereur de Russie, Paul Ier, afin d'instruire de ce qui se passait ce prince, qui venait d'offrir à Louis XVIII un asile dans ses états. Les deux agents du roi de France prirent la route de Berlin, où ils devaient recevoir des passeports. Mais l'envoi de deux agents en Russie ayant paru inutile, La Maisonfort partit seul pour Saint-Pétersbourg; et Fauche, après avoir vu une seconde fois Louis XVIII à Mittau, reçut l'ordre d'aller s'établir à Wesel et de correspondre avec Monnier, qui était retourné à Paris, afin d'instruire Barras des heureux préliminaires de cette négociation. Impatient de ne recevoir, depuis deux mois, aucune nouvelle du Directeur, Fauche profita du départ d'un courrier, que le cabinet prussien envoyait à Paris avec des dépêches, pour faire parvenir une lettre à Barras. Cette lettre, conçue de manière que le Directoire pouvait en prendre connaissance, fut remise dans une séance à Barras lui-même, qui ne put se dispenser de la montrer à ses collègues. M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, proposa de communiquer avec Fauche, par le moyen de M. Eyriès (2) qu'il envoyait alors en mission à Clèves. Celui-ci vint à Wesel trouver Fauche-Borel, qui, jugeant que cette voie indirecte de communication avec Barras n'était rien moins que sûre et prompte, écrivit une seconde lettre, pour le prier de vouloir bien lui envoyer quelqu'un qui pût retourner immédiatement à Paris. Barras fit partir alors pour Wesel son confident intime, le chevalier Guérin de Saint-Tropez, avec qui Fauche-Borel put s'expliquer dans une entière confiance, et auquel il remit des lettres-

(2) M. Eyriès, l'un des savants les plus distingués de cette époque, est un des collaborateurs de la *Biographie universelle*.

patentes du roi pour Barras. Le succès de leur plan paraissait assuré, lorsque la révolution du 18 brumaire vint le renverser, en éloignant Barras du gouvernement. Découragé par ce revers, Fauche prit la résolution de se livrer exclusivement aux travaux de sa profession : il partit pour Londres, où un de ses amis l'appelait, afin d'y établir une imprimerie et une librairie française. Alors se négociait le traité d'Amiens ; et quelques personnes dévouées aux Bourbons crurent qu'il importait, plus que jamais, de réconcilier Moreau, qui était à Paris, avec Pichegru qui se trouvait à Londres. Fauche fut encore choisi pour aller porter à Moreau des paroles de réconciliation, de la part de son ancien chef. Il trouva ce général sensible à la démarche de Pichegru, et très-disposé à entrer dans ses vues. Mais Fauche, qui avait été tant de fois signalé à la police de Bonaparte, ne tarda pas à être arrêté par ses ordres, et fut conduit au Temple. Il parvint néanmoins encore, du fond de cette prison, à ouvrir des communications avec Moreau, par le moyen de son neveu Vitel (frère de celui qui a péri si malheureusement) et de Fresnières, secrétaire de ce général ; mais la détention prolongée de Fauche détermina Moreau à se servir d'un autre intermédiaire ; et cet agent fut l'abbé David, qui bientôt après fut arrêté. Il y avait déjà dix-huit mois que Fauche était détenu au Temple, lorsque Bonaparte, voulant tirer de lui des aveux contre Moreau, le fit interroger par divers agents, notamment Desmarest et Réal. Ces interrogatoires furent inutiles : Fauche ne fit aucun aveu, et il ne cessa de protester contre sa détention, en se déclarant sujet du roi de Prusse. Cependant plusieurs personnes, détenues pour la même cause, avaient commis des indiscrétions. On conçut des inquiétudes pour Pichegru, qui devait arriver à Paris ; dans cette conjoncture Fauche tenta de s'évader : il y réussit ; mais, trahi par la personne même qui lui avait donné asile, il fut ramené au Temple, dix-huit heures après son évasion, et jeté dans un cachot. Le conseiller-d'état Réal vint l'interroger de nouveau. Toutes les questions roulèrent sur ses relations avec Pichegru et Moreau ; il persista dans une négative absolue, et resta encore dix-huit mois prisonnier. Enfin les instances de Lucchesini, ambassadeur de Prusse, et une lettre de son souverain lui-même, déterminèrent Bonaparte à le mettre en liberté. Des gendarmes le conduisirent jusque sur le territoire prussien. Arrivé à Wesel, Fauche fut informé, par le baron de Hardenberg, que le gouvernement français exigeait qu'il ne retournât pas à Neufchâtel. Il partit alors pour Berlin ; obtint une audience du roi et de la reine, et recueillit de la bouche de Frédéric Guillaume ces paroles remarquables : « Je vous ai suivi depuis huit « ans, et je n'ai rien ignoré de vos « constants efforts pour le service du « roi de France. Vous avez été bien « malheureux d'avoir affaire à ce « comte de Montgaillard, dont j'ai « lu les Mémoires (3). » Fauche s'établit à Berlin, et ne cessa de

(3) On ne peut pas douter que les révélations qu'en sa qualité de sujet prussien, Fauche-Borel crut souvent devoir faire au cabinet de Berlin, n'aient beaucoup nui à la cause des royalistes de France. Il est sûr, par exemple, qu'en 1799 ce fut le ministre Haugwitz qui fit connaître à Sieyès les rapports de Barras avec les agents de Louis XVIII, et que Sieyès se hâta d'en faire part à Bonaparte, lequel se servit de ce moyen pour renverser Barras et faire échouer tous les projets de ce directeur en faveur des Bourbons.

rendre de nouveaux services à la cause des Bourbons. Il fut chargé, en décembre 1804, par le comte d'Avaray, d'imprimer, à dix mille exemplaires, une déclaration adressée aux Français par Louis XVIII. A cette époque, les desseins de Bonaparte sur la Prusse n'étaient plus un mystère. Fauche suggéra au cabinet de Berlin l'idée d'appeler des États-Unis le général Moreau, pour opposer ses talents et sa renommée à Bonaparte. Le roi lui demanda, à ce sujet, des notes conformes à celles qu'il avait remises à M. de Novosilzoff, ambassadeur de Russie à Berlin, et qu'on lit dans ses *Mémoires*. Cependant il avait réussi à faire répandre en France un grand nombre d'exemplaires de la déclaration de Louis XVIII. Bonaparte, informé de ces démarches, envoya, à la fin de 1805, trois commissaires à Berlin, pour faire de nouvelles réclamations contre lui. Fauche-Borel courait le risque d'être enlevé, même dans cette capitale; mais, instruit à temps par la reine, il partit pour Londres, passant par Boitzembourg, où il eut une conférence avec M. de Fersen, ministre suédois, si dévoué à la cause des Bourbons, et par Lunebourg, où il obtint plusieurs audiences du roi de Suède. Arrivé à Londres dans le mois de janvier 1806, il reçut l'ordre de suivre, sous la surveillance et l'inspection du duc d'Avaray, cette correspondance si étonnante et si funeste que le prétendant entretint long-temps avec Perlet (*Voy.* ce nom, au Suppl.); et rêvant toujours de nouvelles intrigues, songeant sans cesse à trouver pour la cause royale de nouveaux appuis, il adressa à Louis XVIII un projet tendant à gagner le maréchal Berthier. Il suivait encore dans le même temps une correspondance particulière avec d'Entraignes et Puisaye. En 1813, quelques partisans du roi, trompés par les agents de Bonaparte, et surtout par Perlet, avaient été amenés à regarder comme possible le débarquement du duc de Berri sur les côtes de France. Fauche-Borel fut envoyé à Jersey, pour voir si cette entreprise était praticable. Les renseignements qu'il obtint le convainquirent du contraire; et il fit tous ses efforts pour empêcher ce voyage, qui infailliblement eût été fatal au prince, puisqu'il fût tombé dans un piège tendu par la police de Bonaparte, et que dirigeait spécialement le préfet de police de Paris. Peu de mois après, quand Louis XVIII, quittant le séjour d'Hartwell, se rendit à Londres pour rentrer en France, ce prince remarqua Fauche-Borel parmi la foule, dans l'hôtel de Crillon où il était descendu, et lui tendit les mains avec bonté, en lui disant : « Je suis bien aise de vous « revoir, mon cher Louis; nous « nous reverrons. » Lorsque le roi arriva à Calais, son épée s'étant engagée dans sa décoration de l'ordre de la Jarretière, Fauche, n'écoutant que son zèle, se précipita aux pieds du monarque pour le délivrer de cette entrave; mais le comte de Blacas, toujours occupé d'éloigner du prince ceux dont il pouvait redouter le crédit, parut scandalisé de cette liberté. « Soyez tranquille, lui dit le « roi, c'est Fauche qui me rend un « nouveau service. » De si douces paroles et de si heureux souvenirs semblaient promettre au dévoué Neufchâtelois une très-large part dans la restauration de la monarchie, et il se hâta d'accourir dans la capitale à la suite de Louis XVIII. Mais, installé aux Tuileries, ce prince n'y

fut plus aussi accessible qu'à Mittau et Hartwell. Fauche y rencontra encore le comte de Blacas toujours prêt à l'éloigner; et ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que son ancien ami, le compagnon de ses intrigues, La Maisonfort, se réunit au comte pour le calomnier et le tenir écarté. Ce fut en vain qu'il essaya de parler du million, du cordon de Saint-Michel, et de la direction de l'imprimerie royale, autrefois promis par le prince de Condé, au nom du roi. Il ne put pas même une seule fois s'approcher d'un trône, dont le rétablissement lui avait causé tant de fatigues, l'avait exposé à de si grands périls! Se rappelant alors qu'il était Prussien, il se chargea de divers messages pour le ministre Hardenberg, et l'accompagna à Londres, pendant le séjour que les souverains alliés firent dans cette ville. A leur départ, il se rendit à Neufchâtel, sa patrie, où il arriva le jour même que le roi de Prusse y faisait son entrée; et, quand ce monarque en partit, il le suivit jusqu'à Zurich. En revenant en France, il fut chargé par le gouvernement de Berne et par celui de Lausanne de deux dépêches pour Louis XVIII, dans lesquelles on faisait connaître les trames qui s'ourdissaient dans le pays de Vaud, et la correspondance que Joseph Bonaparte entretenait avec l'île d'Elbe et l'intérieur de la France. Il revint à Paris, au mois d'octobre 1814, dans l'intention de s'y fixer, et surtout d'y suivre l'exécution des promesses qui lui avaient été faites, pour obtenir enfin le juste salaire de tant de travaux et de dangers! Il avait bien reçu, dans le cours de ses voyages et de ses missions, quelques sommes et quelques dédommagements à ses peines; mais ses goûts, on doit en convenir, étaient fort dispendieux. Cette vie si aventureuse, si active, avait encore ajouté à la fougue de ses passions, et ses besoins étaient toujours beaucoup plus grands que le trésor de Louis XVIII n'était riche à cette époque. De toutes les sommes qu'il avait reçues de ce prince et aussi des Anglais, il ne lui restait donc absolument rien; et, loin de là, il avait beaucoup de dettes, et ses créanciers, qui croyaient qu'enfin le jour de la fortune était arrivé pour eux et pour lui, le pressaient vivement. Il résultait de tout cela qu'un événement, que Fauche avait pendant vingt ans attendu, auquel il avait sacrifié sa vie tout entière, le plaçait dans la position la plus cruelle! Cependant il ne pouvait renoncer à ses anciens goûts, à ses habitudes. Ce fut dans ce temps-là qu'il s'efforça de faire parvenir au roi des avis utiles, et de la nature des communications qu'il avait transmises de la Suisse. Au mois de novembre 1814, il vit plusieurs fois Barras, qui lui donna des renseignements importants sur les desseins et les espérances des agents de Bonaparte. Fauche eut, à ce sujet, des entretiens fréquents avec le duc d'Havré, qui, seul de la cour de Louis XVIII, le traitait avec bonté. Quelques jours avant le 20 mars, il se présenta aux Tuileries, pour démentir les fausses nouvelles par lesquelles on inspirait à la cour une dangereuse sécurité. Le 16, le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse, lui confia ses dépêches et celles des autres ministres étrangers pour le congrès de Vienne. Il était en outre chargé d'instructions verbales. Arrivé à sa destination, il vit successivement MM. de Hardenberg, Wellington et de Talleyrand. Ce dernier l'accueillit avec d'autant plus d'em-

pressement, que, depuis onze jours, il n'avait reçu aucune lettre officielle de Paris. Après ces différentes entrevues, et deux conférences avec l'archiduc Charles, Fauche fut chargé par le roi de Prusse, qui se trouvait alors à Vienne, d'une lettre pour le roi de France. Il partit le 13 avril, et arriva le 22 à Gand, où il se présenta le même jour à M. de Blacas, qui se chargea de remettre ses dépêches au roi; il se rendit ensuite auprès de M. de Jaucourt pour lui remettre aussi les dépêches de M. de Talleyrand; mais, en rentrant à son logis, il reçut la visite du directeur de la police de Gand, qui lui intima l'ordre de quitter cette ville dans les vingt-quatre heures. Ce fut en vain que Fauche fit, pendant trois jours, les démarches les plus actives auprès de plusieurs personnages importants, et qu'il s'efforça de parvenir jusqu'au roi. Deux gendarmes lui furent donnés pour escorte; et, le 26 avril, il fut transféré à Bruxelles et jeté dans un cachot, où il resta pendant huit jours. Il ne dut sa liberté qu'aux vives réclamations du baron de Brockhausen, ministre de Prusse à Bruxelles, qui lui donna un passe-port et des dépêches pour le prince de Hardenberg. Arrivé le 7 mai à Vienne, Fauche n'eut pas de peine à se laver, aux yeux du roi de Prusse et de son ministre, de l'accusation ridicule d'avoir servi Bonaparte au détriment de la Prusse, accusation qui avait été le prétexte de son arrestation. Il établit également sa justification dans un Mémoire adressé au roi de France. Enfin, après le retour de ce prince à Paris, le comte de Goltz fit des diligences auprès du gouvernement français pour prendre, dans les registres de la police, tous les renseignements possibles sur la conduite de Fauche-Borel; et il résulta de ses recherches la justification la plus complète. Mais, dans cet intervalle, son zèle avait trouvé de nouvelles occasions de se signaler. Étant revenu à Neufchâtel, il y reçut la nouvelle de la bataille de Waterloo, et se mit aussitôt en devoir de concourir au rétablissement de la monarchie. Ce fut par ses démarches que le commandant du fort de Joux arbora le drapeau blanc, sans attendre les ordres du maréchal Jourdan. Quelques jours auparavant, il avait, par son crédit, procuré des fonds pour le service du roi à M. Gaëtan de La Rochefoucauld, qui commandait un corps de volontaires royaux, à la tête duquel ce général pénétra en Franche-Comté, par la frontière de Suisse. Enfin, le 7 juillet, il avait écrit au maréchal Jourdan, qui commandait à Besançon, pour lui demander un sauf-conduit qui lui permît d'arriver jusqu'à lui, afin de le seconder dans ses efforts pour arborer le drapeau blanc. Revenu à Paris, au mois d'octobre 1816, Fauche y reprit le cours de ses démarches et de ses sollicitations, se flattant d'obtenir enfin des récompenses qui lui étaient dues à tant de titres. M. de Blacas n'était plus auprès du roi, mais d'autres l'avaient remplacé dans la faveur du monarque; et ceux-là, serviteurs plus nouveaux et sans titres connus à la faveur des Bourbons, étaient encore moins disposés à récompenser d'anciens services. Le pauvre Fauche fut donc encore repoussé : on chercha même à le calomnier, à nier des services que l'on payait si mal. Ce fut alors qu'il se crut obligé de tout dévoiler, et qu'il fit paraître un volume in-8°, sans nom d'imprimeur ni de libraire, mais portant au frontispice ces mots :

Paris, imprimé aux frais de l'auteur, 1815, sous ce titre : *Précis historique des différentes missions dans lesquelles M. L. Fauche-Borel a été employé pour la cause de la monarchie, suivi de pièces justificatives*, avec cette épigraphe : *Pœnam pro munere*. Cet ouvrage fût lu avec beaucoup d'empressement; mais comme Fauche y parlait assez mal de plusieurs hommes en faveur, la plus grande partie de l'édition fut saisie par la police royale, et ce volume est devenu très-rare : quelques exemplaires ont des feuillets cartonnés. On y remarqua surtout une accusation très-grave contre Perlet, avec qui Fauche avait eu si long-temps des relations dans les intérêts du roi. Eclairé depuis peu par des pièces irrécusables, il s'était assuré que cet homme avait abusé de sa crédulité et de celle du roi Louis XVIII lui-même, de la manière la plus horrible; qu'il avait attiré perfidement à Paris son neveu Vitel, pour le livrer à la police, enfin qu'il avait causé la mort de ce malheureux jeune homme. Perlet (*Voy.* ce nom, au Suppl.) répondit à ce Mémoire, en accusant lui-même son adversaire d'avoir trahi la cause qu'il défendait. Il ne resta plus alors à Fauche d'autre moyen pour se justifier que de traduire en justice le sieur Perlet. L'amnistie accordée à tous les crimes révolutionnaires ne lui permettait pas de l'attaquer comme meurtrier de son neveu; et il ne put former d'autre plainte que celle de calomnie. Des Mémoires très-curieux furent publiés dans cette affaire; et, après des débats fort longs, auxquels le public parut mettre de l'intérêt, il fut établi, par un jugement du tribunal de police correctionnelle, en date du 24 mai 1816, que Perlet était un escroc et un infâme calomniateur, que Fauche n'avait point manqué à l'honneur. Son triomphe fut complet, et personne ne put douter de sa loyauté et de son invariable fidélité à la cause des Bourbons; mais il ne lui donna aucun moyen de payer ses dettes. Ce ne fut que plus tard que Monsieur, frère du roi, lui fit un traitement sur sa cassette. Pour le moment il se vit obligé de retourner en Angleterre, où il vécut d'une pension que lui avait autrefois accordée le ministère britannique et qu'il lui a toujours continuée. Le roi de Prusse, à qui il avait bien aussi rendu quelques services, ne lui donnant pas d'argent, lui envoya des lettres de noblesse, et dès-lors on le vit ajouter un *de* à sa signature, et prendre le titre de *conseiller d'ambassade prussien*. Il fit encore plusieurs voyages en Prusse, en Suisse, puis il revint à Paris frapper de nouveau à toutes les portes. De plus en plus désespéré de ne rien obtenir, et pressé par ses inexorables créanciers, il usa d'un dernier moyen, ce fut de publier des *Mémoires*; mais loin qu'il en tirât du bénéfice, il fallut au contraire payer l'imprimeur et le rédacteur (*Voy.* BEAUCHAMP, LVII, 361), et Fauche vendit à peine quelques exemplaires de son livre. Il contient cependant des détails utiles pour l'histoire; mais le style en est d'une prolixité excessive, et Fauche le poussa jusqu'à quatre vol. in-8° qu'il orna de portraits et de fac-simile. Tous ces mécomptes achevèrent de tourner la tête du malheureux Neufchâtelois. Ne pouvant plus rester à Paris, il se rendit dans sa patrie en juillet 1829; et dès les premiers jours de septembre les journaux annoncèrent que, dans un moment de désespoir, il s'était jeté par la fenêtre, et qu'il avait expiré sur-

le-champ. On trouva dans ses poches l'écrit suivant : « Je recommande « mon âme à Dieu, et lui demande « le pardon de mes péchés. Je dé- « clare être innocent de ce dont mes « ennemis voudraient m'accuser sur « ma fidélité envers mon roi, que je « porte dans mon cœur. Je suis là « victime d'une intrigue dirigée par « des ennemis puissants qui m'ont « tendu un piège; mais mon auguste « maître saura me rendre la justice « que je réclamerai de ses bontés « pour moi. Je recommande ma « chère fille et son intéressante fa- « mille à S. M. le roi de Prusse, « mon généreux souverain; à S. M. « britannique et à S. M. Charles X. « Je supplie LL. MM. de s'inté- « resser à soulager cette intéressante « mère, et de la mettre à même de « soigner l'éducation de ses six en- « fants. J'ose supplier S. M. Char- « les X de déverser sur ma fille la « rente de 5000 fr. qu'elle m'ac- « cordait. Je supplie le ministère « britannique d'accorder sa bien- « veillance à ma famille en me con- « servant son intérêt. Je pardonne « en bon chrétien à tous mes enne- « mis; je recommande aussi à mes « créanciers de l'indulgence; je pen- « se qu'ils pourront être tous cou- « verts de ce qui leur est dû, mais « si ce n'était pas le cas, je les prie- « rai de ne pas m'accabler. » Un des journaux de l'opposition libérale (le *Figaro*) rendit compte de cet évènement d'une manière assez pi- quante. «Le pauvre homme! dit-il, il « s'était tant donné de tourments et « de peines pour le bien et profit de « la légitimité !... Qui n'avait ouï « parler de son dévouement et de ses « Mémoires, de sa bouillante fidé- « lité et de ses trente-six ans d'in- « trigues? Eh bien! tout cela a fini « par la misère, par l'abandon et le « suicide. Servez donc avec l'ardeur « de l'amour la cause des grands et « des puissants, si vous n'êtes grand « vous-même! Mourir de faim et « sauter par la fenêtre, voilà la fin « de Fauche; de lui, qui disait naï- « vement avoir fait pour la chute de « Napoléon autant et plus que les « huit cent mille baïonnettes étran- « gères dont nous avons vu la Fran- « ce un moment hérissée.... Voyez- « le, au premier retentissement de « la révolution française, quitter son « atelier d'imprimerie, et, don Qui- « chotte de la politique, s'enrôler « dans la chevalerie errante des cons- « pirations. De Neufchâtel il court « à Paris, de Paris à Berlin, à « Vienne, à Mittau, à Londres; « partout où il faut un agent dévoué, « il est là. Il va, infatigable, our- « dissant çà et là force complots, « ayant en maintes cours de royales « audiences, recevant de secrètes et « importantes missions, conspirant « avec des généraux de la république « et des chefs de la coalition; en- « fant perdu de la diplomatie, se « jetant tantôt dans les camps, tantôt « dans les villes, et plus d'une fois dans « les prisons. Enfin, après avoir bien « agi, bien couru, il vit luire, arriver « et s'accomplir cette restauration « pour laquelle il avait tant travaillé. « Alors, pour le coup, le pauvre « Fauche rêva le bonheur; alors « il crut qu'on allait le récompenser « avec de l'or, le récompenser avec « des honneurs; qu'on allait payer « tous ses services d'une main géné- « reuse et libérale, et pourtant on « ne pensa pas à lui; bien d'autres « étaient là à convoiter et à prendre. « Alors il demanda hautement son « salaire; mais comme il n'était ni « grand seigneur, ni valet de cour,

« on le laissa se morfondre à toutes « les portes : il frappa par-ci et « par-là, et on ne lui répondit nulle « part; puis, comme il entrait en « colère, et qu'il se plaignait amè- « rement de l'ingratitude des grands, « on lui rit au visage. Il se mit à pu- « blier des Mémoires, pensant ainsi « réveiller et forcer l'attention de « ceux qui l'avaient employé, et « ceux-ci ne lurent pas les Mémoi- « res. Alors, désespéré, Fauche jeta « un douloureux regard sur les longs « jours consumés au service d'une « cause qui ne le touchait en rien, « et il regretta ses travaux, ses « agitations et ses dangers. Puis, « après une longue méditation sur « l'ingratitude des grands, il ouvrit « sa fenêtre, et sauta du quatrième « étage dans la rue. Et ceux qu'il « avait servis pendant trente ans ne « s'en émurent pas plus que s'il se « fût agi de votre mort ou de la « mienne... » Outre les publications de Fauche que nous avons indiquées, il a fait paraître, dans son procès contre Perlet, deux Mémoires rédigés par Lombard de Langres. Il a publié à Londres, en 1807, deux *Notices* sur les généraux Pichegru et Moreau. M—nj.

FAUCHER (César et Constantin), frères jumeaux, célèbres par leur union et leur fin tragique, naquirent à La Réole en 1760. Etienne Faucher, leur père, d'une famille originaire du Limousin, avait quitté le service militaire pour les fonctions diplomatiques qu'il avait remplies avec honneur, et s'était retiré en dernier lieu dans ses foyers, avec la croix de Saint-Louis et le titre de commissaire des guerres. Ses deux fils reçurent une éducation sévère qui leur donna un tempérament vigoureux et prépara l'entier développement de leurs facultés. En 1780, ils entrèrent officiers dans un régiment de dragons et se firent en même temps recevoir avocats. La révolution les compta parmi ses partisans; on les vit attentifs aux débats des assemblées, se prononcer pour la monarchie constitutionnelle et obtenir l'estime de Necker, de Bailly et de Mirabeau. César fut mis à la tête de l'administration du district de La Réole et des gardes nationales de l'arrondissement. Constantin, commissaire du roi, puis maire de La Réole, signala son administration par des actes de bienfaisance et de désintéressement pendant la disette et les inondations qui désolèrent le pays. Après l'événement funeste du 21 janvier, César osa parler de Louis XVI avec éloge, et paraître en deuil lorsqu'il eut à proclamer l'attentat de la Convention. Les deux frères embrassèrent alors le parti de la Gironde, et bientôt vinrent chercher un asile dans les camps. Ils formèrent un corps franc d'infanterie sous le nom d'*Enfants de La Réole*, et se transportèrent dans la Vendée comme volontaires. Ils passèrent successivement par les différents grades, jusqu'à celui de général de brigade, qui leur fut conféré simultanément sur le champ de bataille. Leur dévouement à la république ne pouvait être mis en doute; cependant, criblés de blessures pour le service de leur pays, ils furent trouvés suspects et transférés à Rochefort, où le tribunal révolutionnaire les condamna à perdre la tête. L'échafaud était dressé pour eux, lorsque le représentant Léquinio fit surseoir à l'exécution; le jugement fut revisé, et la liberté fut rendue aux deux frères, qui allèrent dans leur famille pour hâter leur convalescence. L'état

de leur santé ne leur permettant pas de rentrer en activité, ils se firent réformer. S'étant retirés à La Réole ils eurent occasion de rendre d'éminents et nombreux services dont s'accrut encore la grande influence dont ils jouissaient dans la contrée. César, envoyé par ses concitoyens près les comités du gouvernement, après le 9 thermidor, se créa de nouveaux titres à leur reconnaissance et usa particulièrement de son crédit en faveur des familles d'émigrés. Après le 18 brumaire, il fit partie du conseil-général de la Gironde, et son frère Constantin fut nommé sous-préfet de La Réole. En 1803, ils rentrèrent dans la vie privée. Le désir de maintenir leur étroite union les fit renoncer au mariage et confondre leur fortune assez considérable. César la compromit par des spéculations malheureuses auxquelles il s'était livré à Paris. De ce moment les deux jumeaux vécurent dans la retraite, environnés de nombreux amis. En 1814, voyant le territoire envahi, ils offrirent de défendre la rive droite de la Garonne, et furent refusés. Sans quitter leur maison, ils ne laissèrent pas de donner de l'ombrage aux Anglais, qui les signalèrent comme des citoyens dangereux, prenant part sans aucun titre aux opérations des armées, et les menacèrent d'un conseil de guerre. Leur opposition à la restauration leur suscita beaucoup d'ennemis. César fut insulté à Bordeaux, mis aux arrêts et reçut ordre de sortir de la ville dans les vingt-quatre heures. Les Faucher se trouvaient à Paris au 20 mars; ils furent décorés de la Légion-d'Honneur et attachés à l'armée des Pyrénées-Orientales. César fut envoyé à la chambre des représentants, et Constantin, élu maire, eut le commandement de La Réole et de Bazas, quand le département fut déclaré en état de siège. Le 21 juillet, l'ordre de cesser leurs fonctions leur fut transmis. Néanmoins Constantin fit encore acte d'autorité le lendemain. Ce jour même le drapeau blanc fut insulté. Les gardes royaux accoururent menaçants à La Réole. Les jumeaux se retranchèrent dans leur maison comme dans une forteresse, d'où ils écrivirent au général Clauzel. Cette lettre remise au préfet les perdit. La visite de leur demeure fut faite par le commandant de gendarmerie, et ils furent traduits devant le procureur du roi, puis transférés au fort du Ha, non sans courir de grands dangers. Le 22 septembre ils parurent devant le conseil de guerre. La rapidité de la procédure ne leur permit pas de trouver de défenseurs; ils plaidèrent eux-mêmes leur cause, et l'on fut étonné de la facilité avec laquelle chacun reprenait le fil des idées de celui qui avait cessé de parler. Condamnés comme coupables d'avoir usurpé l'autorité, excité à la guerre civile et comprimé l'élan de la fidélité, ils en appelèrent à un conseil de révision qui le 27 confirma la première sentence. Les deux frères s'embrassèrent en sortant de prison, marchèrent sereins au supplice, saluant en souriant leurs connaissances et refusant les secours de la religion. Ils ne voulurent ni se mettre à genoux, ni souffrir qu'on leur bandât les yeux. César commanda le feu. Leur ressemblance était singulière; leurs parents avaient peine à les reconnaître, et dans leurs garnisons ils portaient une fleur différente à la boutonnière, pour prévenir les méprises. Ils s'étaient trouvés à un dîner avec le docteur Gall, qui leur palpa le crâne qu'ils firent dé-

garoir de cheveux; il leur prédit qu'ils mourraient le même jour (1).
F—T.

FAUCIGNY *de Lucinge* (le comte L.-C.-A. de), naquit dans la Bresse vers 1750, de l'une des familles dont la noblesse remontait au temps où cette province avait appartenu aux ducs de Savoie, qui avait elle-même fourni des souverains à la Savoie, et contracté des alliances avec la maison de France. Entré au service dès son enfance, il était parvenu au grade de lieutenant-colonel au régiment d'infanterie avant la révolution. Nommé, par la noblesse de Bresse dont il était président, député aux États-généraux de 1789, le comte de Faucigny se montra dès le commencement fort opposé à la révolution. Dans la séance du 19 juin 1790, il réclama vivement, ainsi que l'abbé Maury, contre la lecture d'une dénonciation que le député Macaye faisait à la tribune contre les catholiques de Nîmes. Huit jours plus tard, lorsque dans une autre séance du soir il fut question de la suppression de tous les titres nobiliaires, le comte de Faucigny demanda qu'en conséquence du règlement qui portait qu'aucun décret constitutionnel ne pût être rendu après dîner, cette grande question fût ajournée à une séance du matin, où la délibération serait plus calme, et il ajouta : « Vous voulez détruire « la distinction des nobles pour leur « substituer celle des banquiers, « des usuriers qui auront deux cent « mille livres de rente! » Il déclara ensuite que les titres qu'il avait reçus de ses ancêtres lui venaient de l'empire germanique, et qu'aucun pouvoir n'avait le droit de l'en priver; puis il protesta dans tous les appels nominaux où l'on refusa de les lui donner. Ce fut surtout dans la séance du 21 août 1790 qu'il déploya toute la violence de son caractère, à l'occasion d'un décret de censure que l'on voulait prononcer contre son ami M. de Frondeville (*Voy.* ce nom, au Supp.). S'étant avancé au milieu de la salle il s'écria d'un ton furieux, en désignant les membres du côté gauche : « Ceci « n'est plus qu'une guerre de la ma- « jorité contre la minorité; et pour « la finir il n'y a qu'un moyen, « c'est de tomber le sabre à la « main sur ces gaillards-là... » Cette violence causa aussitôt dans l'assemblée une grande rumeur; Barnave proposa de mettre sur-le-champ en arrestation le comte de Faucigny; et celui-ci, reconnaissant son imprudence, fit des excuses que l'on prit en considération. Son ami Frondeville demanda grâce pour lui, offrant de supporter lui-même toute la peine d'un tort dont il était cause; enfin, l'assemblée, après une longue délibération, décréta que, *ayant égard aux excuses et aux témoignages de repentir de M. de Faucigny, elle lui remettait la peine grave qu'il avait encourue.* A cette nouvelle, les révolutionnaires de Bourg le pendirent en effigie sur la place publique, et dans un voyage qu'il fit en Bresse, quelque temps après, il essuya de leur part des menaces très-vives. A l'assemblée, le comte de Faucigny continua de voter avec la minorité jusqu'à la fin de la

(1) Les frères Faucher avaient été liés avec M. Maret, duc de Bassano, et avec Bourrienne, qui en parle avec éloge dans plusieurs endroits de ses *Mémoires*, notamment à la page 278 du tome V. Cependant, si l'on en croit un mot de Bonaparte, adressé au même Bourrienne, César Faucher aurait été employé dans la police secrète de l'empereur, et Napoléon aurait reçu de lui des rapports contre Bourrienne lui-même.
M—DJ.

session. Il signa ensuite toutes les protestations qui furent faites contre les innovations révolutionnaires ; et se rendit dans ses terres de Savoie, puis en Allemagne, où il fit les premières campagnes dans les armées des princes. Il vécut ensuite dans la retraite, et mourut obscurément vers 1800, dans un village de la Franconie. — La comtesse de FAUCIGNY, fille du président de Sosseney, après avoir été présentée à la cour *comme parente*, fut particulièrement attachée à madame Victoire, tante du roi, dont elle ne se sépara que par ordre, au moment de l'émigration. Après avoir passé tout le temps de la révolution dans le pays de Wurtemberg, elle mourut à Paris en mai 1830.

M—D j.

FAUJAS *de Saint-Fond* (BARTHÉLEMI), géologue français, naquit à Montélimart le 17 mai 1741, et fut placé, à l'âge de douze ans, au collège des jésuites de Lyon. Doué d'une impressionabilité vive, il déploya dans cette première période de sa vie beaucoup de goût et de dispositions pour la poésie. Le directeur de la maison en fut effrayé ; et un jour qu'il lui décernait le prix promis à la meilleure pièce de vers qu'inspirerait la catastrophe d'une vieille femme, tuée singulièrement à la porte du collège, il termina ses félicitations par un grave : « Si vous « voulez être heureux, ne faites pas « de vers. » C'était aussi l'avis de ses parents, tous gens connus dans la robe ; et il ne paraît pas qu'ils eurent à combattre une propension bien irrésistible. Faujas se rendit à Grenoble pour faire son droit et devenir avocat au parlement. Il ne lui resta de ce qu'on avait pris pour sa vocation poétique qu'un grand penchant pour la conversation des hommes lettrés, des savants, et le besoin de visiter souvent les sublimes beautés des Alpes. Mais, fait remarquable et qui décèle un esprit bien différent de ce qu'on s'était imaginé, ce n'est pas le pittoresque qui parlait le plus à son âme dans ces admirables spectacles, c'est la contexture extérieure, c'est la composition intérieure, la proportion et la succession intime des masses sur lesquelles erraient ses yeux et sous lesquelles il sentait vaguement qu'était caché un monde de mystères. La géologie alors n'était pas même un mot du dictionnaire des géologues [illegible] au plus les Buffon, les Guett[illegible], avaient osé lancer la périphrase *théorie de la terre*. Faujas, on peut le croire, ne se doutait pas encore de l'immensité de la science sans nom à laquelle il préludait par ses observations. D'ailleurs, ses études n'étaient encore pour lui que des épisodes. En 1765, après avoir porté plusieurs années le titre d'avocat, il devint président de la sénéchaussée. Mais, bien qu'au niveau de sa place et la remplissant avec honneur, il ne la conservait qu'à contre-cœur et pour ne pas se mettre en opposition formelle avec sa famille. On a dit que l'application de la peine capitale était surtout pénible à son cœur. Il faut ajouter probablement qu'à mesure que ses progrès dans l'étude de la nature la lui montraient plus grande, plus simple et plus une, les mille subtilités de la chicane, les subterfuges de la procédure, les complications et les contradictions de la loi lui semblaient de plus en plus misérables. Toute occupation d'ailleurs devient odieuse lorsqu'elle est imposée ; puis presque toujours on hait le travail auquel on doit des résultats pécuniaires ; et l'on préfère, car on les regarde comme

des délassements, ceux qui ne rapportent rien. Enfin le temps vint où Faujas ne fût plus lié par la piété filiale au joog qui lui pesait. Riche d'observations et versé dans la connaissance de la minéralogie, de la chimie, de la physique, il était entré, depuis 1776, en correspondance avec Buffon, dont l'imagination brillante allant au-devant des faits avait osé créer les époques de la nature, et dont les hardies hypothèses avaient besoin de nombreuses observations pour perdre un peu de leur fantasticité. Celles que multipliait Faujas, bien qu'on en ignorât l'immense portée et les c. ...laires, étaient de nature à rendre moins invraisemblables les conjectures du grand homme. Il ne faut donc pas s'étonner de l'affection dont tout-à-coup il se prit pour son correspondant de Grenoble, et de l'accueil qu'il lui fit lorsque, vers 1777, il le vit à Paris. Sur-le-champ il se mit en mesure de l'y fixer; et, fort de sa haute position à la cour comme à la ville, il obtint de Louis XVI pour M. de Faujas le titre d'adjoint-naturaliste au Muséum et des appointements de six mille francs. De nouvelles ordonnances, en 1785 et 88, confirmèrent l'une et l'autre disposition. Plus tard, il joignit à cet emploi celui de commissaire du roi pour les mines, avec quatre mille francs d'émoluments. Ainsi placé au centre d'une des métropoles scientifiques de l'univers, et dans un établissement modèle, Faujas ne cessa d'approfondir la géologie avec un zèle toujours croissant. Des voyages entrepris dans un but d'explorations et de recherches absorbaient la plus grande partie de son temps et aussi, il faut le dire pour ceux qui le trouveraient trop richement rétribué, la plus grande partie de ses traitements. Outre le Dauphiné sa patrie, beaucoup de lieux de l'Ile-de-France, la Bourgogne, le Bourbonnais, le Vivarais, la Provence, le Languedoc, les Alpes furent parcourus par l'infatigable voyageur. Ses explorations ne se bornèrent pas à la France: au nord, il courut voir l'Angleterre, l'Ecosse, les Hébrides, et fit connaître à l'Europe la basaltique Staffa; au sud et à l'est, il étudia sur place d'abord toute l'Italie supérieure, le Piémont, le Milanais, le Mantouan, Venise, puis la montagneuse et originale Carinthie, la Bohême si richement accidentée et si féconde en mines. La Hollande, les Pays-Bas et l'Allemagne furent pareillement les lieux de ses excursions. Partout, sentant que l'histoire du globe ne pouvait se faire que pièces en main et après avoir reconnu, au milieu de l'état actuel des choses, l'état ancien et toutes les phases au travers desquelles on a passé du primitif à l'actuel, il s'efforça de retrouver les débris du monde ancien et il en retrouva un grand nombre que le premier il fit connaître; de deviner par la nature des rochers, par la configuration des masses qui forment la croûte extérieure de la terre, les révolutions qui ont sillonné sa surface, et ses conjectures ont été la vérité ou ont mis sur la voie de la vérité. Chemin faisant aussi, il rencontra l'utilité pratique immédiate. C'est à lui qu'on doit la découverte de la mine de fer de la Voulte (Ardèche), une des plus riches que l'on connaisse. La révolution causa quelques pertes à Faujas de Saint-Fond. Soit qu'il eût négligé les formalités nécessaires pour faire régulariser sous la république les brevets de ses pensions signés par Louis XVI, soit qu'il fût connu comme royaliste (et



il ne pouvait sans ingratitude manquer de l'être), il se vit retrancher un de ses traitements, et il eut même quelque peine à conserver l'autre. Cependant en 1797, le conseil des Cinq-cents, sur la proposition de Dubois des Vosges, vota pour lui une somme de vingt-cinq mille francs, comme indemnité des avances qu'il avait faites depuis la révolution pour des découvertes utiles. Lors de la réorganisation de l'instruction et des cours publics, il fut nommé professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle. Sans dominer sa matière, il la saisissait et la faisait comprendre. Au total, ses leçons étaient instructives, et l'on se plaisait à voir la science professée par un des hommes qui incontestablement avaient le plus contribué à la faire éclore. Faujas était en quelque sorte une émanation de Buffon. Cet homme illustre, en lui léguant son cervelet, ne lui avait légué sans doute ni sa haute imagination, ni son grand style, mais il lui avait légué ses idées et une espèce d'auréole de sa gloire. Faujas d'ailleurs ne répugnait point à reconnaître les découvertes et les progrès des autres; et, grâce à cet heureux caractère, il tenait son auditoire au courant des recherches les plus modernes. Bien que septuagénaire, il professait encore en 1818; mais ce furent ses derniers efforts. Le 18 juillet 1819, il mourut à sa terre de Saint-Fond en Dauphiné. C'est là qu'il fut inhumé au lieu désigné par lui-même pour son dernier asile. Si l'on ne peut classer Faujas parmi ces grands hommes qui ont renouvelé la face des sciences et créé un mouvement, il serait injuste de lui refuser un honorable souvenir. Son nom est inséparable de l'histoire de la géologie et de la paléontologie. Sans doute la force des choses voulait que ces sciences naquissent, quand les autres prenaient de jour en jour les plus riches développements; mais encore ne naissaient-elles pas d'elles-mêmes, et il fallait des observateurs pour que les observations se multipliassent et fussent susceptibles de se réunir en un corps: Faujas en fut un. Sans doute aussi l'on avait déjà signalé des faits qui, lorsque la géologie et la paléontologie ont eu leur nom, leur existence à part, ont dû être reconnus pour leur appartenir; mais ces faits étaient trop peu nombreux et trop épars pour que l'antériorité de la découverte constitue une antériorité de science, car on les rencontrait, on ne les cherchait pas; le hasard les donnait et non un plan, un but, une idée. Sans doute enfin le mouvement scientifique qui présidait à cet enfantement ne vint pas de Faujas, il partait de Buffon, il partait même de plus haut; mais de même que dans l'histoire des nations il y a place pour la mémoire de ceux qui ont rempli les seconds et les troisièmes rôles, de même aussi, dans l'histoire des faits intellectuels, si la gloire est pour les inventeurs et les premiers moteurs, il y a de l'honneur pour leurs auxiliaires, pour les agents de leurs travaux, pour les vérificateurs de leurs hypothèses. La science doit donc beaucoup à Faujas. Excellent observateur, alerte, sagace, il est un de ceux qui ont fouillé le plus opiniâtrément ces grandes archives de la nature, ce vaste Musée méconnu, que jusque-là les pieds de l'homme avaient foulé sans soupçonner les richesses qu'il recelait, les évènements grandioses dont elles sont la clé. Il serait trop long de placer ici l'énumération des terres, des

rochers, des conglomérats, des animaux ou végétaux, des phénomènes de toutes sortes qu'il a signalés le premier, ou qu'il a mieux fait connaître : la liste que nous donnerons de ses mémoires en présentera un aperçu. Toutefois on ne peut omettre de dire que c'est lui qui, dans sa description des volcans de l'Auvergne et du Vivarais, fixa le premier l'attention des savants sur ces monuments à notre porte, et sur le grand fait de l'extinction des volcans et sur la fréquence des bouleversements opérés à la surface de notre planète. Qu'on ne croie pas d'ailleurs que, doué de bons yeux, pour tout mérite, il se bornât à prendre note des faits sans les presser pour en extraire les conséquences. Vrai méridional, il avait au contraire le besoin de décortiquer les phénomènes et d'enfoncer la tarière jusqu'au centre du pepin. Ce n'est pas la conversation de Buffon qui pouvait le déshabituer de cette tendance. Ainsi, tantôt il essaie une classification des produits volcaniques, tantôt il se demande comment se sont produites telles roches, comment les quartiers de montagnes ont telles formes, etc. Ce n'est pas que ses solutions soient admissibles aujourd'hui: toute solution au contraire était encore prématurée à l'époque de Faujas, et le vrai plan de la science devait être d'amasser le plus possible de matériaux. Mais qui ne sait que la réussite doit toujours être précédée de tentatives vaines, et que conjecturer de temps à autre et dans de sages limites n'est pas inutile pour mieux argumenter un jour? la divination a toujours précédé la démonstration. Faujas n'était ni plutonien ni vulcaniste exclusivement. Ses recherches, contemporaines de l'enfance de la géologie, avaient mené à constater, ce qu'autrefois on ne niait ni ne soutenait, parce qu'on ne s'en occupait point, que le globe avait été à diverses reprises modifié par les feux souterrains et par l'action des eaux : les effets diluviens, les effets volcaniques, il les avait recherchés, reconnus partout; les soupçons de jadis étaient devenus les démonstrations, les axiomes du jour. C'est là qu'il en était lorsque la vieillesse arriva. Il ne pouvait plus prendre une part de rude jouteur aux luttes qui se livrèrent ensuite, il ne pouvait qu'en être témoin et apprendre les faits nouveaux. Ses ouvrages sont : I. *Mémoire sur les bois de cerf fossiles trouvés en* 1775, *dans les environs de Montélimart, à quatorze pieds de profondeur*, Paris, 1776; ibid., 1779, 1 vol. in-4°, figures coloriées. II. *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay, avec un discours sur les volcans brûlants, des mémoires analytiques sur le schorls, la zéolithe, les basaltes*, etc., ibid., 1778, 1 vol. in-fol., 20 planches. III. *Mémoire sur la manière de reconnaître les différentes espèces de pouzzolane et de les employer dans les constructions sous l'eau et hors de l'eau*, ibid., 1780, in-8°, fig. Cet ouvrage, qui traite à fond la question que s'est proposée Faujas et qui est un véritable service rendu à l'art de construire, ne doit pas être confondu avec une édition antérieure de même format et de 1778, laquelle n'est que l'extrait de ce qui se trouvait de relatif à la pouzzolane dans l'in-folio sur les volcans du Vivarais et du Velay. IV. *Histoire naturelle de la province de Dauphiné*, Paris, 1781, in 8°, fig.; ibid.,

1782, 4 vol. in-12. V. *Description des expériences aérostatiques, de MM. Montgolfier et de celles auxquelles cette découverte a donné lieu*, ibid., 1783, 2 vol. in-8°; trad. en allemand par Gebler (*Voy.* ce nom, XVII, 24), Leipzig, 1784, 2 vol. in-8°. VI. *Minéralogie des volcans*, ou *Description de toutes les substances produites ou rejetées par les feux souterrains*, ibid., 1784, in-8°, fig. VII. *Essai sur l'histoire naturelle des roches de trapp, avec des analyses et des recherches sur leurs caractères distinctifs*, ibid., 1788, in-12; 1813, in-8°. VIII. *Essai sur le goudron du charbon de terre, et de la manière de l'employer pour caréner les vaisseaux*, ibid., 1790, in-8°. IX. *Voyage en Angleterre, en Ecosse et aux îles Hébrides, où l'on trouve la description détaillée de la grotte de Fingal à l'île de Staffa*, ibid., 1797, 2 vol. in-8°, fig. (quelques exemplaires in-4°); trad. en allemand, avec des notes de J. Macdonald, par Wiedemann, Gœttingue, 1799; et en anglais, ibid., 2 vol. in-8°. X. *Histoire naturelle de la montagne de Saint-Pierre de Maestricht*, ibid., 1798, grand in-8°, 54 pl. (100 exemplaires, grand in-fol.). XI. *Essai de géologie*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du globe*, ibid., 1808 et 1809 3 vol. in-8°. Le tome Ier est consacré aux coquilles, madrépores, poissons, tortues, crocodiles, quadrupèdes fossiles, empreintes de plantes, bois silicés, agatisés, jaspés, pyriteux, ferrugineux, aux diverses houilles, etc. Dans le second, l'auteur s'occupe des roches porphyritiques, granitiques, quartzeuses, micacées, magnésiennes, calcaires, argilo-calcaires; il examine la constitution de leurs molécules, leur pesanteur, leurs propriétés, leur nombre, leur mélange, leur gangue; il en essaie un classement systématique. Avec le troisième commence l'histoire naturelle des volcans, évidemment la partie de l'ouvrage que Faujas a traitée avec le plus de soin: il y compare, pied à pied, ce qui se passe autour des foyers de combustion actuellement en activité, avant, pendant et après les éruptions, et les produits auxquels ces terribles phénomènes donnent lieu, avec les produits analogues et les traces des évènements qui ont rapport à leur formation. C'est à ce troisième volume de Faujas qu'il faut renvoyer ceux pour qui l'antique existence de volcans éteints n'est pas encore prouvée. XI. Une édition des *OEuvres de Bernard de Palissy*, revue sur les exemplaires de la bibliothèque du roi, 1777, in-4° avec des notes, la plupart biographiques, non pas de Faujas, mais de Gobet. Ces notes contiennent quelques erreurs. XII. Beaucoup de mémoires insérés dans les *Annales et dans les Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, savoir : 1° *Mémoire sur le tuffa volcanique des environs d'Andernach* (tome Ier, 1802, p. 15, 1 planche); 2° *Description des carrières souterraines et volcaniques de Rieder Mennich, à trois lieues d'Andernach, d'où l'on tire des laves poreuses propres à faire d'excellentes meules de moulin* (I, 181, 3 pl.); 3° *Mémoire sur le caoutchouc, ou bitume élastique du Derbyshire* (I, 261); 4° *Mémoire sur un poisson fossile trouvé dans une carrière de Nanterre près Paris* (I, 353, 1 pl.); 5° *Description des mines de tuffa des environs*

de Bruhl, *connu sous la dénomination impropre de terre brute de Cologne* (I, 445, 5 pl.); 6° *Mémoire sur une défense fossile d'éléphant trouvée à cinq pieds de profondeur dans un tuffa volcanique de la commune de Darbre* (Ardèche) (II, 23, 1 gravure coloriée); 7° *Mémoire sur une grosse dent de requin et sur un écusson fossile de tortue, trouvés dans les environs de Paris* (II, 103, 1 pl. col.); 8° *Mémoire sur deux espèces de bœufs dont on trouve les crânes fossiles en France, en Allemagne, dans le nord de l'Amérique*, etc. (II, 188, 2 pl.); 9° *Notice sur des plantes fossiles de diverses espèces qu'on trouve dans des couches fossiles d'un schiste marneux, recouvert par des laves, dans les environs de Rochesauve* (Ardèche) (II, 339, 2 pl.); 10° *Mémoires sur quelques fossiles rares de Vestena-Nova.... que M. Gazzola a donnés au Muséum d'histoire naturelle* (III, 18, 1 pl.); 11° *Essai de classification des produits volcaniques, ou Prodrome de leur arrangement méthodique* (infiniment surpassé depuis par M. Cordier) (III, 85); 12° *Notice sur un essai de culture de la patate de Philadelphie dans les environs de Paris* (V, 58); 13° *De la prélinite* (ou zéolithe cuivreuse du duché de Deux-Ponts), *de la roche qui lui sert de gangue et du lieu où l'on peut la trouver* (V, 71); 14° *Voyages géologiques depuis Mayence jusqu'à Oberstein par Creuznach, Martin-Stein, Kirn* (V, 293, 3 pl.); 15° *Nouvelle classification des produits volcaniques* (V, 325); 16° *Voyage minéralogique à Oberstein, minéralogie du lieu et des environs, description du travail des agates*, etc. (VI, 53, 2 pl.); 17° *Voyage géologique au volcan éteint de Beaulieu* (Bouches-du-Rhône), etc. (VIII, 206); 18° *Notice sur les gisements de poissons fossiles et sur les empreintes de plantes des environs d'Aix* (Bouches-du-Rhône) (VIII, 220); 19° *Voyage géologique sur le Monte-Ramazzo..., description des sept-montagnes, description de la véritable variolite, du calcaire de l'aragonite, des pyrites martiales, magnétiques, cuivreuses et arsénicales dans la roche stéatitique, fabrique de sulfate de magnésie* (VIII, 313); 20° *Lettre à Lacépède sur le poisson fossile du golfe de la Spezzia*, etc. (VIII, 365); 21° *Des coquilles fossiles des environs de Mayence* (VIII, 372, 1 planche) (*Voy.* n° 30); 22° *Notice sur la madréporite à odeur de truffe noire de Montéviale* (IX, 388); 23° *Description géologique des brèches coquillières et osseuses du rocher de Nice, de la montagne de Montalban*, etc. (X, 18) (on y lit des observations sur le clou de cuivre trouvé par Sulzer dans un bloc de calcaire dur de Nice); 24° *Notice sur la sarcolithe de Montecchio Maggiore et de Castello* (XI, 42); 25° *Notice sur une espèce de charbon fossile nouvellement découvert dans le territoire de Naples* (XI, 144); 26° *Voyage géologique de Nice à Menton, Vintimille, port Maurice, Noli, Savone, Voltri et Gênes par la route de la Corniche* (XI, 189); 27° *Mémoire sur un nouveau genre de coquille bivalve* (XI); 28° *Notice sur une mine de charbon fossile du dé-*

partement du Gard dans laquelle on trouve du succin et des coquilles marines (XIV, 314); 29° *Notice sur le piquant, ou l'aiguille pétrifiée d'un poisson du genre des raies, et sur l'os max. d'un quadrupède... des environs de Montpellier*, etc. (XIV, 376); 30° *Addition au Mémoire sur les coquilles fossiles des environs de Mayence*(XV, 142); 31° *Mémoire sur le phormium tenax*(XIX, 401); 32° *Mémoire sur les rochers de trapp* (XIX, 471); 33° *Histoire naturelle des diverses substances minérales siliceuses passées à l'état de pichstein*; 34° *Des émaux, des verres et des pierres ponces*; 35° *Des volcans brûlants et des volcans éteints*; 36° *Notice sur les plantes fossiles trouvées dans un schiste marneux de Chomérac* (Ardèche). Il faut ajouter à cette liste divers manuscrits qui offrent tous de l'intérêt: 1° *Discussions et leçons de géologie*, (celles qu'il prononçait, ou du moins le texte des plus importantes, le canevas des autres, le plan général du cours); 2° *Recherches sur la fontaine de Vaucluse, sur celle d'Arqua, sur Laure et Pétrarque* (avec cartes et fig.); 3° *Essai sur le passage du Rhône et sur celui des Alpes par Annibal*; 4° *Essai sur les objets antiques situés en Vivarais et en Dauphiné*; 5° *Mémoire sur les vers à soie*. On a promis de publier ce dernier, en l'annonçant comme fondamental sur la matière. Un *Essai sur la vie et les ouvrages* de Faujas de Saint-Fond a été publié par M. Freycinet, frère du navigateur, Paris, 1820, in-4°. P—OT.

FAUQUEMONT (THIERRY III, sire de) tirait son nom d'une petite ville voisine de Maestricht, que l'empereur Charles IV érigea en comté avec ses dépendances. Thierry, dont il est souvent question dans Froissart, succéda à son père en 1332, et la même année on le voit, en qualité de maréchal, à la tête de l'armée des princes confédérés contre le duc de Brabant. Il se déclara de nouveau l'ennemi de ce duc l'an 1333, en faveur du comte de Flandre. En 1337 il s'allia à Edouard III, roi d'Angleterre, contre le roi de France, et s'engagea à fournir cent hommes équipés en guerre; service qui lui fut payé par une rente de douze cents florins d'or. En attendant qu'Edouard arrivât dans les Pays-Bas, Thierry, dont l'épée était toujours au plus offrant, vint, au mois d'avril 1338, secourir le duc de Brabant, contre l'évêque de Liége. Il servit ensuite sous Edouard, auquel il paraît être resté attaché jusqu'à sa mort arrivée le 19 juillet 1346, sur le champ de bataille. Thierry passait, comme son père, pour le plus intrépide des Flamands. Il répondait parfaitement à l'idée qu'on se fait de ces chefs de bandes d'*écorcheurs*; fidèles, mais mercenaires; intrépides, mais féroces. Dans le poëme du *Vœu du héron*, Thierry, sollicité par Philippe d'Artois, prononce un vœu où respire une férocité qui fait frémir, et qui cependant lui attire les applaudissements des dames. Les diplômes qui le concernent sont détaillés dans la *Première section* des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne*. R—F—G.

FAUR (N.), secrétaire du duc de Fronsac, naquit vers 1755, et serait oublié comme ses pièces de théâtre, s'il n'avait publié, en 3 vol. in-8°, 1790, la *Vie privée du maréchal de Richelieu*, ouvrage qui

fit beaucoup de bruit, à cause des circonstances dans lesquelles il parut, et du bot évident que l'auteur s'était proposé de dénigrer les grands seigneurs pour arriver aux bouleversements révolutionnaires. Les deux premiers volumes ont été assez mal rédigés par Faur; mais le troisième, qui est de sa composition, renferme l'aventure romanesque du maréchal avec Mme Marcellio, tapissière du faubourg Saint-Germain, que le *Lovelace français* eut beaucoup de peine à séduire. Bien que tout ce récit soit de pure invention, il a fourni à Monvel et à M. Alexandre Duval le sujet d'un drame en 5 actes, joué au Théâtre-Français, en 1796, sous ce titre : *le Lovelace français*, ou *la Jeunesse du duc de Richelieu*. Faur est mort vers 1815, dans la misère et l'oubli. Voici la liste de ses pièces de théâtre : I. *Le Déguisement forcé*, comédie-féerie en deux actes, jouée sans succès au Théâtre-Italien, en 1780. II. *Isabelle et Fernand*, ou *l'Alcade de Zalaméa*, comédie en trois actes et en vers, musique de Champein, en 1783; pièce qui réussit au même théâtre. III. *Amélie et Monrose*, drame en quatre actes et en prose, tiré d'un drame allemand, 1783. IV. *L'Amour à l'épreuve*, comédie en un acte et en vers, pièce qui fut bien accueillie en 1784. V. *Colombine et Cassandre le pleureur*, opéra-comique en deux actes, farce insipide qui ne fut pas achevée, 1785. VI. *La Prévention vaincue*, drame en trois actes et en prose, 1786. VII. *La Veuve anglaise*, comédie en un acte et en prose, 1786. On y trouve un rôle de quaker bien tracé. VIII. Au théâtre Louvois : *L'Intrigant sans le vouloir*, opéra-comique en deux actes, 1794. X. Au théâtre de la Cité : *Alphonsine et Séraphine*, drame en trois actes et en prose, 1795. XI. Au théâtre Feydeau : *Plus de peur que de mal*, opéra-comique en un acte. XII. *Phanor et Angela*, opéra-comique en trois actes. XIII. Au Théâtre-Français : *Le Confident par hasard*, comédie en un acte et en vers, 1802. XIV. Au théâtre du Vaudeville (avec Désaugiers) : *Arlequin dans l'île de la peur*, 1812. XV. A l'Odéon : *La Comédie de société*, en trois actes et en prose, 1814. La chute de cette pièce le dégoûta du théâtre; et ce fut son dernier ouvrage. F—LE.

FAURE (PIERRE-JOSEPH-DENIS-GUILLAUME), conventionnel, né au Havre le 17 août 1726, fut dans sa jeunesse officier de marine, et servit sous le duc d'Anville dans son expédition sur les côtes d'Acadie. Il quitta cette carrière avant l'âge de trente ans pour embrasser la profession d'avocat, et se fit recevoir en cette qualité au parlement de Normandie. Ses connaissances dans la marine lui ayant mérité la confiance de plusieurs ministres, entre autres de M. de Choiseul et de M. de Castries, il était sur le point d'obtenir des lettres de noblesse lorsque la révolution commença. Il fut nommé juge au Havre en 1791, puis élu député de la Seine-Inférieure à la Convention nationale en 1792. Le 28 novembre il soutint que la Convention ne devait pas juger Louis XVI, et que, d'après la constitution, elle n'en avait pas le droit. Il invita l'assemblée à déclarer à ce monarque, qu'en lui retirant la couronne elle lui rendait le droit de citoyen; et il conclut à ce qu'en tout état de cause, on consultât le peuple tout entier. Quelques jours après, il s'exprima avec plus de cou-

rage encore : « J'ai paru à cette « tribune, dit-il, pour soutenir que « le ci-devant roi n'était pas ju- « geable, d'après la constitution : « vous avez proscrit ma prétention. « J'ai avancé que ce n'était pas à « vous à le juger : vous avez pensé « différemment ; et ce qui m'afflige, « c'est que vous avez porté le désir « de juger jusqu'au scandale. Ce « n'est point la chaleur effrénée de « quelques-uns de vos membres, « l'indécence de leurs déclama- « tions, le ton décisif qu'ils pren- « nent dans ce procès, qui prouvent « à mes yeux la vérité de leur ci- « visme. Un citoyen modéré me pa- « raîtra toujours beaucoup plus sûr « que ces agitateurs qui prêchent « perpétuellement le meurtre et le « carnage. Vous remplissez ici scan- « daleusement tous les rôles de « l'ordre judiciaire, de jurés comme « de témoins, d'accusateurs comme « de juges. Je demande le rapport « des décrets relatifs au procès de « Louis, et qu'on forme un tribunal « plus légalement digne que vous « de finir un procès qui étonne « toute l'Europe....... » Faure vota ensuite pour l'appel au peuple, pour la détention et pour le sursis. Il signa la protestation du 6 juin 1793, contre la Montagne, et fut compris au nombre des soixante-treize députés proscrits. Il rentra à la Convention, après la chute de Robespierre, et reprit l'exercice de sa profession, après la session conventionnelle. Faure résida ensuite longtemps au Havre, où il ne cessa d'exercer les fonctions de juge qu'à cause de son grand âge. Il fut anobli par le roi en 1814, et mourut le 7 oct. 1818. On a de lui ou *Parallèle de la France et de l'Angleterre* relativement à leur marine, Paris, 1779. Il a donné dans l'*Encyclopédie* l'article *marine*, attribué par erreur à un libraire de Dieppe qui portait le même nom. Barbier lui attribue dans son *Dictionnaire des anonymes* : I. *Réflexions d'un citoyen sur la marine*, 1759, in-12. Le duc de Choiseul, après avoir lu ces *Réflexions*, fit venir l'auteur dans son cabinet, et lui fit présent de cinquante louis. II. *Consultation sur une question importante, relative à l'article premier du rapport du comité ecclésiastique*, 1790, in-8° de 26 pag. Ersch, dans sa *France littéraire*, II, 23, mentionne une *Opinion*, et une *Nouvelle opinion* de Faure dans le procès de Louis XVI. M—D j.

FAURE (Louis-Joseph), ancien tribun et conseiller d'état, fils du précédent, né au Havre le 5 mars 1760, était avocat à Paris depuis 1780, lorsqu'il fut nommé, en vertu de la loi du 14 mars 1791, commissaire du roi près les tribunaux établis dans cette ville. Le 19 juin de la même année, il fut appelé à la place de substitut de l'accusateur public près le tribunal criminel, et choisi, en 1793, pour remplir les mêmes fonctions près le tribunal criminel extraordinaire. Il se conduisit, dans l'une et dans l'autre place, avec beaucoup de modération ; fut ensuite employé par le directoire en la même qualité, et entra, en 1799, au conseil des cinq-cents, comme député de la Seine-Inférieure. Devenu membre du tribunat après la révolution du 18 brumaire, il s'occupa exclusivement de matières judiciaires, et fit plusieurs rapports sur cette partie. Le 20 février 1800, il fut nommé secrétaire. Le 4 mai 1804, il vota pour que Bonaparte fût déclaré empereur, combattit avec une extrême

vivacité le discours de Carnot, qui avait manifesté la crainte de voir ressusciter les prétentions de la maison de Bourbon, et termina son discours par une dure apostrophe contre l'ancien membre du comité de salut public : « Que notre collègue, dit-il, cesse « d'être agité par la crainte sur les « résultats de l'hérédité. Nous avons « essuyé plusieurs régimes dans le « cours de la révolution; il n'est « aucun d'eux qui n'ait produit les « effets les plus funestes. Qui peut « avoir oublié cette époque affreuse « où un comité décemviral couvrit « la France de prisons et d'écha- « fauds? Qui peut avoir oublié un « temps où l'on disposait de la « vie des hommes sur de simples « blancs-seings? Qui peut avoir ou- « blié cette autre époque où le di- « rectoire ne put empêcher les réac- « tions qui eurent lieu dans le midi, « et qui y firent verser des torrents « de sang? Qui peut avoir oublié ces « agitations de l'an VII, qui manquè- « rent de nous précipiter une seconde « fois dans le gouffre de 1793, et « qui eusseut de même ensanglanté « la France, sans l'heureuse jour- « née du 18 brumaire? J'ai passé ra- « pidement sur tous ces temps aux- « quels on ne peut songer sans hor- « reur; et si, comme j'aime à le « croire, notre collègue ne regrette « aucun d'eux, pourquoi vient-il ré- « clamer contre des institutions qui, « seules, peuvent empêcher le re- « tour de tant de malheurs?» Faure ajouta à ces piquantes allusions une sortie d'un autre genre contre l'ancienne monarchie, dans le retour de laquelle il voyait la perspective des plus grandes calamités, le renouvellement des discordes civiles, la destruction d'une partie du peuple pour donner des fers à l'autre, la résurrection de l'hydre féodale, le rétablissement des trois cent soixante coutumes et usages locaux, qui divisaient les provinces et même des villes et des bourgs en autant d'états partiels, et ne servaient qu'à favoriser une autre hydre, non moins odieuse, celle de la chicane. Enfin il représenta les acquéreurs de biens nationaux près d'être dépouillés, et la France n'offrant plus qu'un théâtre sanglant de proscriptions et de confiscations.... Depuis cette époque il fut chargé de présider la section de législation du tribunat, et nommé officier de la Légion-d'Honneur. Il fut ensuite président du tribunat, et fit partie de la députation de ce corps qui alla complimenter le nouvel empereur à Munich en 1805, après la bataille d'Austerlitz. En avril 1806, il fit un rapport au corps législatif sur les premiers livres du Code de procédure, et il en analysa avec beaucoup de lucidité toutes les dispositions. Aussitôt après la dissolution du tribunat en 1807, Faure devint conseiller d'état, section de législation; et, le 12 septembre suivant, il présenta au corps législatif une loi sur la cour de cassation. Les 6 et 7 février 1810, il fit encore un rapport sur le nouveau Code pénal. Acquérant de plus en plus des droits aux faveurs du pouvoir impérial, et connaissant parfaitement la langue allemande, Faure fut nommé, en décembre 1810, l'un des commissaires près les nouveaux départements des villes anséatiques, que Napoléon venait de réunir à son empire; et sa conduite fut telle dans ce nouvel emploi, qu'à son retour il fut décoré de la croix de la Réunion. Se trouvant à Paris au moment de la déchéance de Bonaparte en 1814, il y adhéra sans difficulté, et trouva assez doux le



gouvernement des Bourbons, sur lequel il avait autrefois exprimé des craintes si vives, pour entrer dans leur conseil d'état. Moins facile que Louis XVIII, Napoléon revenu en 1815 le priva de tous ses emplois; ce qui, loin de lui être funeste, fut un titre pour les recouvrer après le second retour du roi. Homme sage et prudent, Faure s'y est maintenu au milieu de toutes les vicissitudes politiques jusqu'à sa mort, arrivée en juin 1837. Z.

FAURE (Guillaume-Stanislas), frère du précédent, né au Havre le 1er mars 1765, était, avant la révolution, négociant et imprimeur; il fut depuis commissaire du gouvernement près l'administration du Havre, puis sous-préfet et membre du corps législatif pour le département de la Seine-Inférieure; enfin secrétaire de ce corps, le 24 décembre 1813. Il vota, le 3 avril 1814, la déchéance de Bonaparte, et fut, le 3 mai, membre de la députation qui alla complimenter le roi à Saint-Ouen. Le 4 juillet, il fit une motion d'ordre sur la liberté de la presse; et, après avoir cité divers auteurs qui avaient traité ce sujet, il développa ses idées sur les bases de la loi à rendre pour régler cet important objet. Le 19 novembre, il parla sur les douanes, et fit valoir les motifs qui avaient décidé la commission à proposer la prohibition des sucres raffinés. Après la session, il retourna dans sa patrie, et rentra dans la carrière du commerce. Il mourut au Havre le 30 mars 1826. On a de lui: *Le Nouveau Flambeau de la mer*, ou Description nautique des côtes d'Irlande, d'Ecosse et de France, 1822—24, 2 vol. in-8° et atlas. Sur le frontispice de cet ouvrage G.-S. Faure prend le titre d'ancien éditeur du *Petit Flambeau de la mer*. M—dj.

FAURE (Le P.). *Voy.* Mamachi, XXVI, 423, note 1.

FAURIN (Jean), né à Castres, en 1530, a composé un Mémoire curieux sur les événements arrivés dans sa patrie et dans le Haut-Languedoc, lequel commence à l'an 1559 et finit en 1606. Ce journal est écrit avec simplicité et bonne foi; il a été imprimé dans les *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* (*Voy.* Aubais, III, 1). Faurin avait épousé, en premières noces, Madeleine Bousquet, dont il eut dix enfants; puis se remaria à Judith Benasech. Il mourut vers l'époque où se termine son journal. Z.

FAURIS. *Voy.* Saint-Vincens, XL, 106.

FAUSTE, évêque de Riez, naquit dans la Grande-Bretagne, sur la fin du IVe siècle, de parents chrétiens, qui lui inspirèrent de bonne heure les sentiments de piété dont ils étaient eux-mêmes pénétrés. Après avoir fréquenté quelque temps le barreau, il passa dans les Gaules et se retira dans le monastère de Lerins que les vertus de saint Honorat, son fondateur, et de plusieurs autres saints rendaient alors très-célèbre (1). Il en fut élu abbé en 433, à la place de saint Maxime, nommé évêque de Riez, et la discipline sévère de ce monastère ne dégénéra pas sous son administration. En 462 il succéda encore à saint Maxime sur le siège de cette ville. Au milieu des travaux de l'épiscopat, il ne relâcha rien de la rigueur de son ancienne discipline; veilla avec soin sur les peuples qui lui étaient confiés, s'appliqua surtout à les instruire par ses prédications

(1) Voy. sur l'île de Lerins l'article Barral, LVII, 181.

et ses écrits, et combattit fortement les Ariens. Exilé par le roi Euric, qui professait cette hérésie, il ne revint de son exil qu'en 484, après la mort de ce prince. Fauste mourut vers l'an 490. Quelques églises, en particulier celle de Riez, célébraient sa fête le 16 janvier. Tout ce qui nous reste de ses ouvrages consiste dans des traités de controverse, quelques lettres et des homélies, qu'on trouve dans le huitième tome de la Bibliothèque des Pères. On y remarque partout des germes du semi-pélagianisme, dont il avait été imbu dans la Grande-Bretagne, où cette hérésie faisait de grands ravages. Il y fut fortifié par Julien qui avait habité pendant quelque temps le monastère de Lerins. C'est principalement dans son traité du libre arbitre et de la grâce qu'il combattit la doctrine de saint Augustin sur ces deux points et sur la prédestination. Sa réputation, l'austérité de sa vie et son long épiscopat contribuèrent beaucoup à donner de l'importance à son erreur, qui amena de grands troubles dans les Gaules, où les plus illustres et les plus savants personnages furent en contestation à ce sujet pendant le cours du V[e] siècle. Tout ce qu'on peut dire pour excuser Fauste d'avoir mis tant d'ardeur à propager une doctrine erronée, c'est qu'elle n'avait pas encore été condamnée, comme elle le fut dans le second concile d'Orange, en 529, où celle de saint Augustin obtint un triomphe complet. C'est à cause de cette erreur que la fête de cet évêque, qui avait été célébrée dans quelques églises, fut absolument interdite. Simon Bartel, auteur d'un livre qui a pour titre: *Historica et chronologica præsulum sanctæ Regiensis Ecclesiæ nomenclatura*, Aix, 1636, in-8°, a mis à la fin de son ouvrage une *Apologie* de Fauste. Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, tome II, pag. 585 et suivantes; Longueval, *Histoire de l'église gallicane*, tome II, *passim*. Dans ses *Lettres*, IX, 9, et dans ses poésies, *Carm. XVI*, Sidoine Apollinaire prodigue à Fauste des éloges que l'amitié rend fort exagérés.

C—L—T et T—D.

FAVARD (Guillaume-Jean), baron de *Langlade*, jurisconsulte, naquit à Saint-Florent, près d'Issoire, le 20 avril 1762. Destiné au barreau, il se nourrit d'études solides et fut reçu avocat en 1785. Il n'exerça cette profession que jusqu'en 1792. Nommé commissaire national près le tribunal d'Issoire, il se distingua par sa modération, à une époque où le zèle des fonctionnaires publics était monté au plus haut degré de l'exagération révolutionnaire. Ses concitoyens apprécièrent une conduite aussi honorable, et, lors des élections de l'an IV, le choisirent pour leur député au conseil des cinq-cents. Il reçut d'eux un nouveau mandat, en l'an VII (1799). Pendant tout le cours de cette période législative jusqu'au 18 brumaire, il s'occupa surtout des matières qui se rapportaient au droit civil. C'est ainsi qu'il prit part à toutes les discussions qui eurent pour objet le partage des successions et la successibilité des enfants naturels, les transactions pendant la dépréciation du papier-monnaie, les actions en rescision, pour lésion d'outre moitié, l'organisation du notariat, etc. Il fit en vain tous ses efforts afin d'obtenir la suspension des demandes en divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur et de caractère. Il fut plus

heureux quand il réclama des adoucissements aux mesures de rigueur qui avaient été prises contre les ecclésiastiques déportés ou réclus. Lors de la mise en activité de la constitution de l'an VIII, il fut appelé au tribunat qu'il eut l'honneur de présider, et où ses connaissances en législation éclaircirent plus d'une fois la discussion préparatoire du Code civil. Quoique dans la suite il se soit toujours montré favorable au pouvoir, sa première coopération à ce grand ouvrage fut un acte d'opposition. Il parla contre le chapitre concernant la publication, les effets et l'application des lois. Son opinion raisonnée entraîna le vote du tribunat qui prononça le rejet de la loi présentée. Il fut ensuite chargé avec Andrieux et Thiessé de soutenir ce vote devant le corps législatif qui, cette fois seulement, adopta le parti de la résistance, en déclarant à une faible majorité de trois voix qu'il ne pouvait donner son adhésion au projet du gouvernement. Si l'on ne comprit pas Favard parmi les tribuns qui furent éliminés les premiers de ce corps créé pour l'indépendance, c'est qu'on craignait encore plus cette minorité hostile à la tête de laquelle marchaient Benjamin Constant, Daunou, Chénier, Gingoené, etc. En 1804, Favard se prononça pour l'établissement de la monarchie impériale. Lorsque la campagne de 1805 eut été terminée par la bataille d'Austerlitz, il fit partie de la députation du tribunat qui alla féliciter le nouvel empereur. A son retour il proposa de frapper une médaille destinée à perpétuer le souvenir de la gloire du conquérant. Ces excursions dans le domaine de la haute politique ne détournaient pas Favard des travaux plus utiles du jurisconsulte. Il ne prit que ce titre modeste, en faisant paraître, la même année, sa *Conférence du Code civil avec la discussion particulière du conseil d'état et du tribunat, avant la rédaction définitive de chaque projet de loi*, par un jurisconsulte qui a concouru à la confection du Code, Paris, 1805, 8 vol. in-12. « Nous avons « toujours marché, dit-il, ayant à « la main les discussions particu- « lières qui ont précédé l'adoption « du Code Napoléon; par ce moyen « nous nous sommes sévèrement « attachés au texte de la loi et à la « pensée du législateur. » Aussi doit-on regarder cette conférence comme un livre classique, et dont l'autorité pourrait être invoquée, ainsi que le furent autrefois les décisions des jurisconsultes romains qui ont pris ensuite le rang et la force des lois, à côté des constitutions des empereurs. Favard publia aussi une édition du *Code civil avec l'exposé des motifs, les rapports faits au tribunat, les opinions émises dans le cours de la discussion*, etc., Paris, 1804 et années suiv., 10 vol. in-12. C'est le complément naturel de l'ouvrage précédent. Après la suppression du tribunat, il passa au corps législatif où il fut appelé à présider la section de l'intérieur. Nommé, en 1809, conseiller à la cour de cassation, et maître des requêtes en 1813, il conserva ces places, sous la première restauration et même après la seconde, quoiqu'il eût été envoyé par l'assemblée électorale de son département à la chambre des représentants. Il fit ensuite partie de la chambre de 1815, où il vota avec la minorité. Réélu après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il appuya tous les projets du ministère et fut nommé conseiller d'état en

service ordinaire le 19 avril 1817. Douze ans plus tard il obtint une autre récompense de tant de services, par sa promotion à une place de président à la cour de cassation. Dans toutes les élections qui ont eu lieu depuis 1816 jusqu'en 1831, le suffrage de ses concitoyens l'a compris parmi les membres de la députation du Puy-de-Dôme (1). Il succomba, le 14 novembre 1831, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Chevalier de la Légion-d'Honneur depuis son origine, il avait été successivement revêtu du titre d'officier, de commandant du même ordre et créé baron en 1811. Peu d'hommes de nos jours ont fourni une carrière aussi laborieuse que Favard, et l'on a peine à concevoir que le magistrat et le législateur ait pu trouver encore assez de loisirs pour composer tant d'ouvrages utiles. Outre les deux publications déjà citées, on a de lui : I. *Répertoire de la législation du notariat*, Paris, 1807, in-4°; 2ᵉ édition, 1829, 2 vol. in-4°. II. *Manuel pour l'ouverture et le partage des successions, avec l'analyse des principes sur les donations entre-vifs, les testaments et les contrats de mariage*, Paris, 1811, in-8°. M. Dupin aîné, qui a rendu compte de ce manuel dans le *Moniteur* du 19 décembre 1811, relève surtout le mérite des tableaux généalogiques que l'auteur y a joints et qui font connaître, d'un seul coup d'œil, les degrés de parenté et la part successible des divers héritiers. III. *Traité des privilèges et hypothèques*, Paris, 1812, in-8°. IV. *Institution sur l'organisation des huissiers*, par un magistrat, ibid., 1813, in-8°. V. *Supplément au Code civil*, ou *Collection raisonnée des lois et décrets rendus depuis* 1789, *et qui se rattachent au Code civil, avec des notes explicatives*, ibid., 1821, 2 vol. in-12. VI. *Répertoire de la nouvelle législation civile, commerciale et administrative*, ibid., 1823-24, 5 vol. in-4°. Ce livre, d'une utilité généralement reconnue, présente dans un ordre parfait le dernier état de la législation et de la jurisprudence; on y trouve, dans un petit nombre de volumes, le résumé des connaissances pratiques les plus usuelles, mérite qu'on chercherait en vain dans certaines compilations indigestes que l'habileté des éditeurs a su mettre en crédit, mais qu'une appréciation plus équitable réduit aujourd'hui à leur valeur réelle. On regrette que Favard n'ait pas compris la législation criminelle dans son répertoire; elle n'y est traitée que par occasion et dans ses rapports avec les intérêts civils. Nous ne pouvons mieux achever de faire connaître Favard qu'en rappelant ici le jugement qu'a porté de lui un de nos plus savants jurisconsultes (2) : « M. Favard n'est pas seulement initié au « secret de la législation, il est du « petit nombre de ces hommes pré« cieux qui unissent la connaissance « des affaires à celle des lois. Dans « tous ses ouvrages, en même temps « qu'on découvre les vues de l'hom« me d'état, on reconnaît aussi l'ap« titude du magistrat constamment « appliqué aux affaires privées. »

L—M—X.

FAVORINUS, d'Arles, acquit un rang distingué parmi les écrivains grecs de la fin du premier siècle

(1) C'est à lui que ce département doit plusieurs établissements utiles, entre autres celui des bains du Mont-d'Or. F—LE.

(2) M. Dupin aîné (*loc. cit.*).

de notre ère et du commencement du second. Rome et la Grèce applaudirent souvent ses improvisations brillantes, et l'on dit qu'ami de Plutarque, il pouvait rivaliser avec le philosophe de Chéronée pour le nombre et la variété de ses compositions. Cependant par une fatalité singulière aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous, et nous sommes réduits à nous en rapporter aux éloges de ses contemporains. C'est peut-être une raison de plus de recueillir avec soin leurs témoignages et de défendre autant que possible de l'oubli un nom qui a jeté quelque éclat sur la Gaule. Arles, patrie de Favorinus, n'était pas une des colonies de Phocée; mais elle était voisine de Marseille, et probablement Favorinus avait puisé la connaissance du grec dans les écoles de cette Athènes de l'Occident, où les Romains allaient alors s'instruire comme dans la ville de Minerve, et qui avait rendu les Gaulois *Philhellènes*, selon l'expression de Strabon. On voit dans les Nuits attiques d'Aulugelle que Favorinus était également consulté sur les difficultés du latin et du grec. Possédant à fond ces deux langues, il justifiait l'épithète de *Trilinguis* que Varron donne à Marseille. Combien il serait intéressant pour nous d'avoir des détails sur les écoles d'où sortirent de pareils maîtres! Il est à regretter que Philostrate, qui a laissé, dans les Vies des sophistes, une notice sur Favorinus, ne nous ait rien dit à ce sujet; mais il s'arrête sur une particularité de sa conformation physique qui ne fut pas, il est vrai, sans influence, même sur sa carrière littéraire. Favorinus était, disait-on, androgyne, ou du moins le son féminin de sa voix et l'absence de barbe le firent passer pour eunuque. Un philosophe sans barbe était alors, comme au siècle dernier, un médecin sans perruque. Favorinus fut en butte, de la part de ses rivaux, aux plus amères plaisanteries. Peut-être est-ce là ce qui, le tenant en dehors des écoles, l'empêcha de devenir un des successeurs de Platon, et causa la perte de ses œuvres. On dit qu'en dépit des apparences, Favorinus dans sa jeunesse avait eu des passions vives, et qu'il eut même à soutenir un procès scandaleux contre le mari d'une dame romaine, personnage consulaire. Dans la suite, il disait: « Il y a dans ma vie trois « choses étranges: étant gaulois, de « parler grec; eunuque, d'être ac- « cusé d'adultère; et de vivre, étant « mal avec l'empereur. » Ce dernier mot avait trait à ses différends avec Adrien, qui avait la manie de s'entourer de philosophes et de grammairiens, d'argumenter contre eux, mais ne pardonnait pas à qui l'emportait sur lui. Favorinus, qui passait pour un des plus distingués parmi les littérateurs et les philosophes du temps, au nombre desquels se trouvait pourtant Epictète, était admis dans cette dangereuse familiarité. Un jour que l'empereur avait critiqué certaine expression de Favorinus, susceptible d'être défendue par des exemples classiques, ou parut surpris qu'il eût si facilement cédé. Comment, dit-il en riant, ne dois-je pas regarder comme le plus savant des hommes celui qui commande à trente légions? Quelques propos de ce genre, qui furent répétés, lui aliénèrent tout-à-fait l'esprit d'un prince, non moins jaloux de sa réputation d'homme de lettres et d'artiste que de celle de législateur et de bon général. A quelque temps de là



Favorinus, nommé pontife dans sa patrie, sollicita les immunités et dispenses qu'on accordait aux philosophes. Mais, informé que l'empereur se disposait à lui contester publiquement ce dernier titre, et voulant éviter un échec, il dit que l'ombre de son maître, Dion Chrysostôme, lui était apparue et lui avait remontré qu'un homme n'est pas né pour lui seul, et se doit à sa patrie; que d'après cet avis il acceptait les charges qui lui étaient imposées. Il s'épargna ainsi la manifestation publique du mauvais vouloir d'Adrien. Informés néanmoins de cette défaveur, les Athéniens, et surtout ceux qui occupaient des emplois, dit Philostrate, s'empressèrent d'abattre la statue de bronze qui naguère avait été élevée au rhéteur gaulois. En apprenant cette injure, il dit tranquillement: « Il eût été à souhaiter que les Athéniens s'en fussent pris de même à quelque statue de Socrate, au lieu de lui faire boire la ciguë. » Favorinus ne montra pas autant de philosophie dans une autre circonstance où son amour-propre était intéressé. Il s'agissait de la palme de l'éloquence, longtemps disputée entre Polémon et lui. Tous les deux avaient reçu des leçons de Dion Chrysostôme, et recueilli les suffrages des principales villes d'Ionie; Éphèse était pour Favorinus, et Smyrne pour son rival. A Rome, ce grand débat partageait les consuls et leurs familles. Lorsque Favorinus parlait en public, ceux mêmes qui ne comprenaient pas le grec venaient l'entendre, comme ils auraient écouté l'harmonie d'un concert; tant il y avait d'art dans son débit, et de charme dans le timbre singulier de sa voix! Après avoir déployé toute leur éloquence, les deux rivaux en vinrent à s'attaquer dans des écrits dont malheureusement l'acrimonie fit tort à eux-mêmes et à leur profession. Le souvenir de ce débat était encore récent, quand Lucien écrivit son dialogue intitulé *l'Eunuque*, où il raconte avec tant de mordant une dispute entre philosophes, et où, sous le nom de Bagoas, *le soi-disant Eunuque*, il paraît avoir voulu désigner Favorinus; ailleurs il le nomme en toutes lettres et n'épargne pas davantage les épigrammes. Le reste de la vie du sophiste d'Arles ne fut signalé que par les nombreux ouvrages qu'il publia et dont nous allons indiquer les principaux. Il mourut vers les dernières années du règne d'Adrien, léguant sa maison de Rome et sa bibliothèque au célèbre Hérode-Atticus qui l'appelait ordinairement son père et son maître (*Voy.* HÉRODE-ATTICUS, au Suppl.). Les auteurs anciens citent de Favorinus des *Mémoires*, en plusieurs livres, où Diogène de Laërte a souvent puisé pour les vies des philosophes; — un traité de la *Philosophie d'Homère*; — *sur Platon*; — *sur Socrate et sa science de l'amour*; — *Alcibiade*; — *sur la ville de Cyrène*; — *un livre de sentences* (gnomologica); — *à Epictète*; — *sur la manière de vivre des philosophes*; — *sur l'académie*. Il avait donné pour titre à ce dernier ouvrage le nom de *Plutarque*. De son côté, ce philosophe avait adressé à Favorinus un livre qui ne nous est pas parvenu, et peut-être est-ce lui qui figure parmi les interlocuteurs de ses *Propos de Table*. Au dire d'Aulugelle, grand admirateur de Favorinus, un de ses meilleurs ouvrages, c'étaient ses *Discours Pyrrhoniens*, en dix livres. L'incertitude des sciences était devenue la thèse favorite de ce siècle. Rien n'é-

tait plus propre à faire briller l'érudition variée, le talent flexible de notre sophiste, qui savait au besoin défendre le pour et le contre et ne reculait pas devant un paradoxe. On avait fort applaudi, par exemple, ses *Eloges de Thersite et de la fièvre-quarte*. *Les apparences* (et pour les sceptiques tout n'était qu'apparences) loi avaieot aussi fouroi le sujet et le titre de trois livres, auxquels Galieu dans sa jeunesse répondit avec vivacité daus un discours *sur la meilleure méthode d'enseignement*. On ne doit pas être surpris de voir un sectateur de l'académie, comme l'était Favorious, soutcuir le pyrrhouisme. Les deux sectes étaieot alors à peu près confondoes, et la seule différeuce entre elles, dit plaisamment Aulogelle, était que les académiciens *affirmaient* qo'il fallait *douter*, tandis qoe les vrais sceptiques *doutaient* de la nécessité *du doute*. A défaut des *Discours pyrrhoniens* de Favorinus, on peut prendre une idée de cette doctrine dans les *Hypotyposes* de Sextus Empiricus, auteor postérieur de quelques aunées, et qoe l'on peut d'autant plus soupçooner d'avoir suivi Favorioos qu'il garde le silence sor son ouvrage. Un des chapitres de Sextus est consacré à faire voir la vanité de la science des astrologues, et nous avons sur ce même sujet un discours de Favorinus, ou du moins sa traduction latine par Aulugelle. Ce morceau plein de seus et d'une logique pressante montre un esprit supérieur aux préjugés de son siècle; et, bien qu'une pareille question n'en soit plus une poor nous, les raisonnements de Favorinus se font encore lire avec plaisir, comme la fable de l'astrologue de Lafontaine. Un antre discours, rapporté de même par Aulugelle, et dont le sujet a conservé pour nous plus d'intérêt, traite du danger de confier ses enfants à des nourrices mercenaires. Ce morceao, supérieur à celui qu'on lit dans le traité de l'éducation des enfants, attribué à Plutarque, peut être comparé aux pages éloquentes inspirées à l'auteur d'Emile. Aulugelle ajoote: « Voilà ce « que j'ai entendu dire en grec par « Favorinus; et pour l'utilité com-« mune j'ai rapporté ses pensées au-« tant que ma mémoire me l'a per-« mis; mais poor les agréments du « style, son aboodance, sa richesse, « toute l'éloqueuce latine pourrait à « peine les rendre; et, quant à moi, « j'en suis incapable. » Nous ne citerons plus de Favorinus que ses *matériaux d'histoire universelle*, où cet auteur, *memoriarum veterum exsequentissimus*, dit Aulugelle, avait déposé le fruit de ses lectures. Le temps était passé des véritables histoires, de celles où un Hérodote, un Thucydide, un Polybe, consignaieot leurs propres observations. La littérature grecque était devenue si riche qu'il fallait, comme aujourd'hui, résumer, compiler. Diodore avait oovert cette voie dans sa *Bibliothèque historique*. Il eut de nombreux imitateors, qui, se copiant et s'abrégeant l'un l'autre, s'effacèrent successivement. Diogène de Laërte a souvent puisé dans l'histoire universelle de Favorinus, mais avec conscieoce, en le citant. Élien, qui, suivant l'exemple de Favorinus, avait adopté la langue grecque, a pu lui faire des emprunts pour ses *Histoires diverses*. Enfin, une partie de cet ouvrage avait passé dans le troisième livre des extraits (*Eclogæ*) de Sopater, dont nous n'avons plus que l'analyse par Photius. C'est aussi

dans une autre compilation, celle de Jean Stobée, que nous trouvons les seuls fragments originaux de Favorinus, que nous puissions citer; ils contiennent quelques pensées morales assez heureusement exprimées. Du reste la perte de ses ouvrages ne doit inspirer ni prévention ni surprise. Si quelque chose doit étonner, c'est que nous possédions encore autant d'ouvrages de l'antiquité, malgré l'indifférence ou l'aversion des chrétiens de l'âge suivant pour les livres profanes, malgré tant d'incendies de bibliothèques et de chances de toute espèce, auxquelles les manuscrits étaient exposés. Selon Strabon, il s'en est fallu peu que les œuvres d'Aristote, qui depuis exercèrent un si grand empire sur l'esprit humain, ne restassent ensevelies en partie chez les héritiers de Théophraste. Nous sommes loin de prétendre établir un parallèle entre les écrits d'Aristote et ceux de Favorinus. Cependant, à en juger par les éloges de son siècle et par les fragments qui nous en restent, ses œuvres historiques et philosophiques auraient été pour nous un monument de gloire nationale. B—N—T.

FAVORITI (AUGUSTIN), l'un des poètes de la Pléiade latine, qui brillait en Italie dans le XVIIe siècle (1), naquit à Lucques en 1624. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il vint à Rome où ses talents lui méritèrent bientôt d'illustres amis. Le cardinal Fabio Chisi, depuis pape sous le nom d'Alexandre VII, se déclara, l'un des premiers, son protecteur, et ne cessa de lui donner des marques de son affection. Honoré de la charge de secrétaire du sacré collège, il fut presque constamment employé dans les affaires importantes, et mourut le 13 novembre 1682. Comme le chancelier Bacon, Favoriti ne pouvait supporter l'odeur de la rose. Il ne faisait par jour qu'un seul repas, et si frugal qu'on était surpris qu'il pût vivre avec un pareil régime. Faisant allusion à *Léone* Allacci et Christ. *Lupo*, ses amis, deux zélés défenseurs de la foi catholique, il disait, en plaisantant, qu'il vivait dans un siècle bien merveilleux, puisqu'on y voyait un lion et un loup défendre le troupeau que leurs semblables sont habitués à dévorer (Voy. la *Bibliot.* de Fontanini, I, 463). Il était membre de l'académie des *humoristes*. Nourri de la lecture des anciens, il se montra souvent l'égal de ses modèles. Ses poésies ne sont pas moins remarquables par le naturel et la force des pensées que par l'élégance et la clarté du style; elles ont été recueillies avec celles des autres poètes de la Pléiade, sous ce titre: *Septem illustrium virorum poemata*. L'édit. d'Amsterdam, 1672, in-8° (2), sortie des presses d'Elzevir, est d'une beauté admirable. A la suite de ses vers, on trouve deux *Oraisons funèbres*, prononcées par Favoriti devant le conclave, l'une d'Alexandre VII, son bienfaiteur, et l'autre de Clément IX. Une grande partie de ses œuvres poétiques a été réimprimée dans les *Carmina illustr. poetar. italor.*, IV, 208-51. Il est encore auteur d'une *Vie* de Virginio Césarini, qu'on trouve à la tête de ses poésies (*Voy.* CÉSARINI, VII, 576). W—s.

FAVRAT (LOUIS), médecin, né vers 1735, à Wurtzbourg, fré-

(1) On peut consulter sur cette Pléiade l'art. de *Ferd.* FURSTEMBERG, XVI, 196.

(2) Par une faute typographique, on a fait cette édit., ainsi que les précédentes, in-fol. à l'art. FURSTEMBERG.

quenta dans sa jeunesse les principales universités d'Allemagne, et reçut en 1757 le grade de docteur à la faculté de Bâle. Il s'établit ensuite à Payerne (*Paterniacum*), petite ville de Suisse, où il partagea son temps entre l'exercice de son art et la culture des sciences. C'est de cette ville qu'est daté l'avis au lecteur dont il a fait précéder l'ouvrage suivant : *Aurea Catena Homeri; id est concatenata natura, historia physico-chimica*, Francfort et Leipzig, 1763, 1 vol. in-8°. Dans cet avis, Favrat nous apprend qu'il a traduit de l'allemand cet ouvrage dont l'auteur anonyme vivait au commencement du XVIIe siècle; il a joint à sa traduction des notes et la thèse qu'il avait soutenue quelques années auparavant à Bâle pour le doctorat. Lenglet-Dufresnoy, dans sa *Bibliothèque hermétique*, cite une édition de l'*Aurea Catena Homeri*, Francfort, 1623, in-8°; mais sans indiquer si l'ouvrage est en latin ou en allemand (1). Il en parlait sans doute sans l'avoir vu, puisqu'il s'est persuadé, sur le titre, que le but de l'auteur était de montrer qu'Homère avait connu le secret de la pierre philosophale : ce titre fait allusion à la chaîne d'or qui, suivant Homère, unit la terre au ciel; mais d'ailleurs, il n'est question dans tout l'ouvrage ni de ce grand poète, ni même de la pierre philosophale. C'est un traité d'alchimie ou de chimie, composé dans un temps où les principes de cette science n'étaient connus que d'un petit nombre d'adeptes, et dans lequel, parmi des idées moins justes qu'ingénieuses, on en trouve quelques-unes dont l'expérience a confirmé la vérité. L'édition donnée par Favrat est la seule que recherchent les curieux. Gœthe raconte (*Mémoires*, liv. VIII) qu'occupé dans sa jeunesse de chercher un remède à ses souffrances, il lut tous les livres d'alchimie qui lui tombèrent sous la main; et que, dans le nombre, l'*Aurea Catena Homeri* lui plut singulièrement (tom. I[er], 256, trad. de M. Aubert de Vitry). — FAVRAT (*François-André* de), général au service de Prusse, mort en 1804, était de la même famille que le précédent. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la révolution de Pologne depuis* 1793 *jusqu'en* 1796, Berlin, 1799, in-8°. R—D—N et W—S.

(1) L'ouvrage était certainement écrit en langue allemande; le titre seul était en latin : c'est ce qu'on observe à l'égard de plusieurs autres ouvrages en diverses langues.

FAYE (JACQUES de la), en latin *Fayus*, savant théologien, et l'un des adversaires du fameux Toland (*Voy.* ce nom, XLVI, 202), vivait au commencement du XVIIIe siècle. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il remplissait les fonctions de prédicateur de l'église anglaise d'Utrecht, lorsqu'il publia l'ouvrage suivant : *Defensio religionis nec non Mosis et gentis judaicæ contra duas dissertationes Joh. Tolandi*, etc., Utrecht, 1709, in-8° de 250 pages. L'auteur y prouve, avec assez de facilité, qu'en feignant de ne combattre que la superstition, Toland, dans son *Adeisidæmon* et ses *Origines judaicæ*, a réellement eu pour but de saper toutes les bases du christianisme. Après avoir démontré jusqu'à l'évidence, par un exposé succinct de son système, que Toland est un spinosiste déguisé, La Faye cherche à le réfuter; mais suivant les rédacteurs des *Acta erudit.*, 1720, 476, ses arguments ne sont pas toujours aussi solides qu'on pourrait le

croire. — Un autre La Faye (*Jean*, suivant Barbier), a donné des éditions augmentées, des *Délices de l'Italie*, par Rogissard, Leyde, 1709, 6 vol. in-12; et des *Éloges des hommes savants*, par Teissier, ibid., 1715, 4 vol. in-12; mais il n'est point l'auteur des *Nouvelles remarques* ajoutées à ce dernier ouvrage, comme Barbier l'assure, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, 2ᵉ édit., nº 5051, d'après Chandon et quelques autres biographes (*Voy.* Teissier, XLV, 100). C'est sans doute au même La Faye qu'il faut attribuer le *Mémoire bibliographique sur la collection des Républiques, imprimée par les Elzevir* in-12, inséré dans les *Mémoires de littérature* de Sallengre, II, 2ᵉ part., 149-62. W—s.

FAYOLLE (Paul-Antoine), né à Paris en 1778, était le cousin de M. *F.-Joseph-Marie* Fayolle, auteur de l'*Acanthologie*, avec lequel on l'a souvent confondu. Ayant embrassé avec beaucoup d'ardeur la cause de Napoléon, après sa chute, il le suivit à Waterloo; et, lorsque le gouvernement royal fut rétabli pour la seconde fois, il se trouva compromis dans plusieurs entreprises politiques, entre autres l'émeute du mois de juin 1820. Traduit pour ce fait devant les tribunaux, il fut condamné à quelques mois de prison. Ce qu'il y eut de remarquable dans cette affaire, c'est que Fayolle, interrogé par le président sur les motifs de sa présence à la bataille de Waterloo, répondit qu'il s'y trouvait comme *amateur*. Atteint bientôt après d'une complète aliénation mentale, il mourut à Charenton en 1828. Il avait publié les deux brochures suivantes que M. Quérard attribue par erreur à son homonyme, et son cousin : I. *Lettre d'un Français au roi*, par M. P.-A. F., 1815, in-8°. II. *Journée du mont Saint-Jean*, par Paul, Paris, 1818, in-8°. M—d j.

FAYPOULT (Guillaume-Charles), né en 1752, d'une famille noble de Champagne, s'appelait avant la révolution le chevalier de *Maisoncelles*, et paraissait tenir beaucoup à la noblesse de son origine, qui cependant n'était ni illustre ni bien établie. Destiné à la carrière du génie militaire, il fit ses études à l'école de Mézières, où il fut le condisciple de Carnot, de Meunier, et d'autres hommes qui sont devenus célèbres. Nommé lieutenant dans son arme, il fut employé aux travaux de Cherbourg, et parvint bientôt au grade de capitaine. Ayant demandé, en 1780, un emploi dans la guerre d'Amérique, et n'ayant pu l'obtenir, il donna sa démission. Ainsi il était mécontent, lorsque la révolution commença, et il devait s'en montrer partisan. Il vint donc se mêler dans la capitale à tous les ambitieux qui se préparaient à l'exploiter. Admis à la société des jacobins, il entra en 1792 au ministère de l'intérieur, où il fut secrétaire-général sous Roland. Bien que lié au parti de la Gironde, sa circonspection naturelle l'empêcha de se compromettre dans les événements du 31 mai 1793 : mais il fut banni de Paris peu de temps après, par le décret qui en expulsa tous les nobles, et n'y revint que lorsque Robespierre fut renversé. Après avoir été ministre des finances pendant quelques mois, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire à Gênes, en 1795. C'était une mission de haute confiance, car depuis long-temps le gouvernement français nourrissait

des projets sur cette antique république qui possédait de grandes richesses avec peu de moyens de les défendre, et dont l'occupation était d'ailleurs nécessaire pour s'assurer l'entrée de l'Italie. Ces projets devaient donc recevoir leur développement, lorsque Bonaparte fut près d'envahir la Péninsule. Alors des détachements de l'armée française furent envoyés jusqu'aux portes de la ville; et des batteries furent établies sur toute la côte, où les navires français venaient sans cesse opérer des descentes pour l'approvisionnement de leurs troupes. L'Anglais Nelson se trouvant un jour dans le port de Gênes, avec une petite flotte, en sortit indigné, et s'empara d'un bâtiment français en présence de toute la ville. Faypoult jeta les hauts cris; il demanda que toute communication fût à l'instant même rompue avec les Anglais, et que les vaisseaux de cette nation, qui se trouvaient dans le port, fussent remis à la France comme compensation du navire capturé. Après quelque hésitation le petit et le grand conseil épouvantés se soumirent à tout; et la république de Gênes, dès lors complètement dominée par la France; remit encore une somme de quatre millions. A ce prix on lui accorda quelques jours de répit. Ce ne fut qu'au mois de mai de l'année suivante qu'éclatèrent les mouvements qui devaient lui coûter de nouveaux sacrifices et renverser définitivement son antique constitution. Bonaparte, après avoir signé avec l'Autriche les préliminaires de Léoben, où il avait promis de livrer Venise, pieds et poings liés, venait de s'emparer de cette république par des moyens à peu près pareils à ceux qui allaient être employés contre Gênes. Ce fut donc d'après ses instructions et celles du Directoire que le ministre Faypoult organisa secrètement des associations patriotiques, formées d'aventuriers de toutes les nations, que dirigeait l'apothicaire Morandi; et lorsque tout fut disposé pour l'explosion il écrivit au chef de l'armée française: « Voilà *le fil* avec lequel il est fa« cile de mener les conseils et la « réformation de Gênes, avec l'accé« lération ou le retardement de vi« tesse qui conviendra.. » Il paraît que le signal ou l'ordre que demandait Faypoult ne se fit pas long-temps attendre; car, dès le 21 mai, sept ou huit cents révolutionnaires dirigés par Morandi arborèrent la cocarde tricolore; après avoir déclaré *le Peuple de Gênes en insurrection contre l'Oligarchie*, ils s'emparèrent de l'arsenal, des principaux postes, et ils se mettaient en devoir de déposer les magistrats, d'en créer de nouveaux, lorsque le véritable peuple, les charbonniers, les portefaix, et beaucoup d'habitants de la campagne, accourus pour défendre la patrie, tombèrent sur ces prétendus patriotes, aux cris de *Viva Maria*, en assommèrent une partie, en conduisirent d'autres en prison et reprirent tous les postes dont ils s'étaient emparés. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ce triomphe du peuple génois, c'est qu'il trouva dans la maison du chef des révolutionnaires, Morandi, des papiers extrêmement précieux, qui furent portés au sénat, et par lesquels on eut la preuve que tout ce mouvement avait été préparé, dirigé par le gouvernement français et son ambassadeur. Lorsque celui-ci voulut réclamer la délivrance des prisonniers, on lui répondit que l'on savait tout, qu'on ne délivrerait que

ceux dont les noms ne se trouvaient pas sur les listes de Morandi; et Faypoult lui-même, quand il revint du palais, fut insulté et menacé. Alors aussi effrayé qu'il avait été arrogant, le ministre français demanda une garde qui lui fut accordée. Voyant *son fil* lui échapper, il écrivit au général Bonaparte que « l'*entreprise des patriotes* s'était faite sans prévoyance et sans « concert, qu'ils avaient compromis « les Français en mettant des cocardes tricolores, et qu'ils avaient « recours à des moyens indignes en « délivrant les galériens et en voulant ouvrir les prisons; que cette « conduite avait révolté toute la ville; « qu'enfin la *grande majorité* voulait conserver le pouvoir dans l'ordre de la noblesse; que rien n'était « mûr à Gènes pour une révolution, et « que tout le peuple y voulait encore « ce qu'il appelait *son prince*,.. » c'est-à-dire l'ancien gouvernement. Mais Bonaparte n'était pas homme à s'arrêter dans un tel chemin. Il dirigea aussitôt contre Gênes un corps de douze mille hommes, et fit partir son aide-de-camp Lavallette, avec une lettre menaçante, que cet officier lut en plein sénat, et en présence de l'ambassadeur Faypoult un peu rassuré par cet appui : « Si, vingt-quatre « heures après la réception de cette « lettre, écrivait le général en chef, « vous n'avez pas mis à la disposition du ministre de France tous « les Français qui sont dans vos « prisons, si vous n'avez pas fait « arrêter les hommes qui excitent « le peuple, si vous ne désarmez « pas cette populace,... le ministre « de la république française sortira « de Gênes, et l'aristocratie aura « existé... » Epouvantés par de telles paroles, les sénateurs se soumirent à tout; ils arrêtèrent même trois des leurs, dont le seul tort était d'avoir cru à la possibilité de défendre la patrie; ils mirent en liberté tous les prisonniers faits dans l'émeute, et envoyèrent trois commissaires à Milan auprès du général en chef, pour recevoir de lui une constitution plus conforme au nouveau système de la démocratie. On pense que leurs instructions furent accompagnées de quelque chose de plus concluant encore (1). Ce qui doit le faire croire, c'est que les députés revinrent très-satisfaits, avec une constitution beaucoup moins populaire qu'ils ne l'avaient pensé, et que Bonaparte insista lui-même pour que ni les nobles ni les prêtres ne fussent exclus du gouvernement. Le ministre Faypoult, qui les avait accompagnés, eut également lieu d'être satisfait du général en chef, et tous les deux reçurent encore de la république *régénérée* des témoignages publics de sa reconnaissance. Une médaille fut frappée en leur honneur avec cet exergue : *à Napoléon Bonaparte et à Guillaume Faypoult, la Ligurie reconnaissante*. Depuis cette époque Faypoult, dans toutes les occasions, reçut de Bonaparte de nombreux témoignages d'estime, et de son côté il se montra constamment fort attaché à sa fortune. Cependant il refusa, l'année suivante, de l'accompagner dans son aventureuse expédition d'Egypte. Se croyant plus propre à servir la république par son talent diplomatique, dont il venait de faire une si heureuse application, l'habile régénérateur se rendit à Milan, puis à

(1) On sait que Bonaparte proposa vers cette époque à Barras de lui envoyer deux millions pour l'aider à faire la révolution du 18 fructidor, et l'on a tout lieu de croire que cette somme, qui d'ailleurs ne fut pas envoyée, venait de la contribution qu'il avait imposée aux Génois.

Rome, et enfin à Naples avec des missions analogues ; mais il paraît qu'en créant la république Parthénopéenne, il s'occupa de ses finances avec trop d'âpreté, car il eut à cette occasion de vifs démêlés avec Championnet et Bonamy (*Voy.* Bonamy, LVIII, 534), qui le firent chasser de Naples par leurs soldats. Ces généraux qui succombèrent ensuite eux-mêmes devant ses accusations, ayant été réhabilités, Faypoult fut poursuivi à son tour et forcé de se tenir caché jusqu'au triomphe de Bonaparte, le 18 brumaire. Alors le nouveau consul le nomma préfet de l'Escaut. Il administra ce département pendant huit ans avec assez de sagesse, et il ne le quitta qu'en 1809, par suite d'une irruption que la mer fit dans cette contrée, après avoir rompu les digues qui devaient la garantir. On rendit Faypoult responsable de ce malheureux événement, et il perdit son emploi. Ce fut alors que le nouveau roi d'Espagne, Joseph Bonaparte, l'appela à Madrid pour en faire son ministre des finances. Faypoult conserva ces fonctions jusqu'en 1813, et il ne quitta l'Espagne qu'avec son maître, pour se rendre à Paris, où l'empereur Napoléon, revenu de sa malheureuse campagne de Saxe, lui confia la mission importante d'aller observer et sonder les différentes puissances de l'Italie, et plus particulièrement Murat, afin de les maintenir dans l'alliance de la France. Mais Faypoult avait à peine entamé quelques négociations que de nouveaux revers, et enfin la chute du trône impérial le forcèrent d'y renoncer. Revenu à Paris il n'y obtint aucun emploi sous la restauration ; mais Bonaparte, aussitôt après son retour de l'île d'Elbe, en avril 1815, le nomma préfet du département de Saône-et-Loire. Il se trouvait ainsi à Mâcon, lors de l'invasion des Autrichiens ; et ce fut lui qui, autorisé par le maréchal Suchet, leur ouvrit les portes de cette ville. Il remit ensuite ses pouvoirs à M. de Rigny son successeur, nommé par le roi Louis XVIII ; et se retira à Gand où les souvenirs de son administration lui assurèrent un bon accueil. Il revint à Paris en 1816, et mourut dans cette capitale au mois d'octobre 1817. Faypoult avait publié en l'an III (1795), un *Essai sur les finances*, vol. in-8°. Il n'a laissé qu'une fille adoptive, mariée au baron de Ségonville, ancien colonel de hussards. M—d j.

FEA (l'abbé Charles), né le 2 février 1753, dans le petit village de Pigna de la vallée d'Oneglia en Piémont, de parents honnêtes, mais sans fortune, voulut très-jeune encore aller rejoindre à Rome un oncle qui était ecclésiastique, et dont il fut bien accueilli. Il s'appliqua ensuite à l'étude de la philosophie, du droit civil et canonique dans l'université de la Sapienza, où il reçut le bonnet de docteur. Dirigé par son oncle, il suivit pendant quelque temps le barreau ; mais, détestant la chicane, il l'abandonna pour se consacrer à l'étude de l'archéologie avec un zèle tout particulier. Ce fut en méditant sur des ruines de l'ancienne Rome, qu'il composa une dissertation très-érudite qui est jointe au troisième volume de la traduction italienne de l'*Histoire de l'art* par Winckelmann (1).

(1) Cette traduction, imprimée d'abord à Milan en 1779, 2 vol. in 4°, n'est pas, comme on l'a dit, de Fea, mais de quelques religieux cisterciens de Saint-Ambroise. Fea revit cette traduction avec le plus grand soin et la reproduisit à Rome en 1783, en y joignant un troisième volume qui renferme, outre la traduction de quelques opuscules de Winckelmann, la curieuse et savante dissertation *Sulle rovine di Roma*; cette dissertation ayant été critiquée assez vive-

Le prince Chigi le nomma son bibliothécaire, et il vécut long-temps de cette petite place et du produit de ses publications. Au retour du pape Pie VII, il fut nommé directeur des travaux publics que les Français avaient entrepris sur tous les points. Il se montra zélé et intègre dans ses opérations; il publia un *Progetto d'una nuova edizione di Vitruvio*; il prononça, à l'académie des Arcades, un discours qui avait pour titre: *Delle belle arti in Roma*. Ses éditions d'*Horace* et de l'ouvrage de Bianconi, *Dei circhi romani*, montrent encore sa vaste érudition sur les antiquités. La franchise de Fea et le peu d'égard avec lequel il exposait ses idées lui firent beaucoup d'ennemis; il disputa avec Guatani, sur la prétendue statue de Pompée de la maison Spada. Il eut une vive discussion avec Pier. Bianchi de Lugano et le professeur Laur. Ré, sur l'arène et le podium de l'amphithéâtre de Flavien. Il entretint une correspondance très-piquante avec Masden de Barcelone (*Voy.* ce nom, XXVII, 357). Ces lettres, qui ont été publiées, prouvent combien la passion et l'entêtement nuisent aux sciences, notamment à l'histoire où alors on cherche en vain la vérité. Cet homme religieux, intègre et pauvre, mourut, le 18 mars 1834, dans le palais de Chigi, auprès de la bibliothèque. Nous avons personnellement connu et aimé l'abbé Fea, notre collègue à l'académie romaine d'archéologie, et nous possédons les ouvrages suivants publiés par cet estimable auteur: I. *L'Integrità del Panteone di Marco Agrippa*, Rome, 1801, in-8°. II. *Conclusioni per l'integrità del Panteone di Marco Agrippa*, ibid., 1807, in-8°. III. *Dei diriti del principato negl'antichi edifizi pubblichi*, ibid., 1806, in-8°. IV. *Horatii Flacci opera omnia, ad codices manuscr. Vaticanos, Chisianos, Angelicos, Barberinos, emend., notis illust.*, ibid., 1811, 2 vol. in-8°. V. *Della statua di Pompeo magno del palazzo Spada*, ibid., 1812, in-8°. VI. *Degli scavi dell' anfiteatro romano*, 1813, in-8°. VII. *Ammonizione due critiche antiquarie*, 1813, in-8°. VIII *Nullità delle aministrazioni capitolari abusive*, Rome, 1813. IX. *Descrizione di Roma e dei contorni con vedute*, ibid., 1822, 3 vol. in-12; 2e édit., Milan, 1824. X. *Notizie intorno Raffaello Sanzio d'Urbino ed altri autori*, Rome, 1822 (2). G—G—Y.

FEDERICI (Étienne), savant jurisconsulte, né dans le XVe siècle, à Brescia, descendait d'une ancienne et illustre famille, à laquelle l'empereur Conrad avait, dès 1024, inféudé la Valcamonica, mais qui était déchue de sa première splendeur. Venu jeune à Paris pour y compléter ses études il y mérita l'estime de ses maîtres; et, de retour dans sa ville natale, obtint diverses charges de magistrature. On a de lui: *Opus de interpretatione juris*, Brescia, 1496, in-fol.; réimprimé plusieurs fois, ce qui

ment par Onofrio Booi dans ses *Memorie per le belle arti*, Fea lui répondit par une *Lettre* non moins vive, Rome, 1786, in-4°, qu'on trouve ordinairement réunie au troisième volume de Winckelmann. W—s.

(2) On a encore de Fea: 1° *Miscellanea filologico-critica ed antiquaria*, Rome, 1790, in-8°. Ce volume, qui devait être suivi de plusieurs autres, contient une *Lettre* au cardinal Borgia sur quelques auteurs latins, et notamment sur Pline l'ancien; des *Notices* sur les fouilles faites à Rome à diverses époques, et des *morceaux inédits* d'Allacci, de Luc Holstenius, de J.-M. Suarès, du P. Kircher tirés des manuscrits de la bibliothèque Chigi. 2° *Relazione d' un viaggio ad Ostia ed alla villa di Plinio*, 1802, in-8°. 3° *Iscrizioni di monumenti pubblichi trovate nell' attuali escavazioni*, Rome, 1813, in-8°. W—s.

prouve qu'il était consulté des juristes. Il a laissé manuscrite une *Histoire chronologique* de sa famille.—Federici (*Louis*), littérateur, de la même famille, né vers 1540, à Brescia, se fit agréger au collége des avocats de cette ville, et soutint, dans l'exercice de divers emplois, la réputation de savoir et d'intégrité dont avaient joui ses ancêtres. Dans ses loisirs il cultivait la poésie, et composait avec une égale facilité des vers en latin et en italien. L'un des fondateurs de l'académie des *Occulti*, sous le nom de *il Sepolto*, il a publié, dans le double *Recueil* poétique de cette compagnie, quelques pièces de vers remarquables par l'élégance et la simplicité. Il eut, en 1606, l'honneur de réciter devant le doyen Léonard Donato une *Harangue* (*orazione*), qui fut imprimée à Venise, in-4°. Il mourut vers 1607, laissant manuscrits quelques *satires*, des *notes* sur le droit, et un ouvrage inachevé: *Della vera filosofia e delle leggi*. Le cardinal Quérini lui a consacré un éloge dans le *Specimen litteratur. Brixianæ*, II, 249. — Federici (*Marc-Antoine*), Brescian, a publié un ouvrage intitulé : *Æstates patavinæ*, Padoue, 1595, in-4°. — Federici (*Jérôme*), criminaliste, a laissé des résolutions de quelques cas, imprimées à la suite des *Responsa criminalia* de Prosper Farinacci, Venise, 1616, in-fol. — Federici (D. *Placide*), né en 1739 à Gênes, embrassa la vie religieuse dans la célèbre congrégation du Mont-Cassin, consacra ses loisirs à l'étude des antiquités ecclésiastiques, et mourut en 1785, à quarante-six ans, vicaire-général de l'abbaye de Volterra, laissant la réputation d'un savant consommé. D. Placide n'avait cependant publié que le premier volume de l'histoire du monastère de Pomposa, sous ce titre: *Rerum pomposianarum historia, monumentis illustrata*, Rome, 1781, in-4°. Ce volume, dont le pape accepta la dédicace, fait vivement regretter que l'auteur n'ait pu terminer un ouvrage qui, en lui assignant une place parmi les érudits les plus laborieux, devait le conduire aux premières dignités de l'église, devenues sous le grand pontife Pie VI la récompense de tous les talents éminents. W—s.

FEDERICI (Le P. Dominique-Marie), écrivain savant et laborieux, mais très-paradoxal, naquit, en 1739, à Vérone, d'une famille patricienne, qui a produit plusieurs hommes de mérite. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'ordre des Dominicains, il fut chargé d'enseigner la théologie et d'expliquer les saintes écritures à ses jeunes confrères. Il occupa, pendant plusieurs années, les chaires d'Udine, de Padoue et de Trévise, avec beaucoup de distinction. Dans ses loisirs, il visitait les bibliothèques et il y recueillit des matériaux immenses sur l'histoire des lettres et des arts en Italie, au moyen-âge. Il obtint de ses supérieurs la permission de rester à Trévise, qu'il regardait comme sa seconde patrie, et s'y consacra tout entier à la rédaction de ses ouvrages. Il mourut dans cette ville, au mois de décembre 1808, à l'âge de soixante-neuf ans. Outre quelques opuscules qui n'offrent aucun intérêt, on a de lui : I : *Storia di cavalieri Gaudenti*, Venise, 1787, 2 vol. in-4°. C'est l'histoire d'une espèce d'ordre qui s'établit en Italie au XIII[e] siècle. Les membres de cette association avaient pris le titre de

chevaliers de la glorieuse vierge Marie; mais le peuple les nomma chevaliers ou *frères Joyeux*, parce qu'ils oublièrent bientôt le but de leur association, et qu'ils passaient leur vie dans les plaisirs (Voy. *l'Histoire des ordres religieux*, par le P. Helyot, IV, 456). L'ouvrage de Federici pèche par le défaut de critique. L'envie de dire des choses neuves et singulières lui a fait admettre des détails évidemment fabuleux. II *Memorie trevigiane sulle opere di disegno*, ibid., 1803, 2 vol. in-4°. Sous ce titre, l'auteur donne l'histoire de l'origine et des progrès des arts dans le Trévisan depuis le XIe siècle. Son ouvrage est rempli de recherches curieuses; mais on y trouve aussi bien des idées qui ne pourraient soutenir un examen sérieux. III. *Memorie trevigiane sulla tipografia del secolo XV*, ibid., 1805, in-4°. Aveuglé par son amour pour les Trévisans, Federici cherche à prouver, dans cet ouvrage, que la petite ville de Feltre est le véritable berceau de l'imprimerie. Il s'appuie sur le témoignage d'un ancien manuscrit, et sur celui d'Antonio del Corno, qui, dans ses *Memorie istoriche della citta di Feltre* (Venise, 1710, in-4°), avance que Pamphile Gastaldi, citoyen de Feltre, connaissait, dès 1456, l'art d'imprimer avec des caractères mobiles; et que Fust (*Voy.* ce nom, XVI, 203) reporta en Allemagne ce secret qu'il tenait de Gastaldi. Cette opinion, quoique présentée avec beaucoup d'esprit, n'a pas besoin d'être réfutée. L'ouvrage de Federici est divisé en trois parties : dans la première, l'auteur expose et soutient le paradoxe dont on vient de parler; la seconde contient le catalogue chronologique des livres imprimés à Trévise, depuis 1471 jusqu'à 1500, au nombre de quatre-vingt-quinze; et la troisième, l'histoire littéraire de cette ville pendant le même temps. A la suite l'auteur a réuni, sous le titre de *Documenti anedotti*, les pièces préliminaires des douze principaux ouvrages imprimés à Trévise dans le XVe siècle; et enfin l'épître dédicatoire de la première édition du *Dictionnaire* de Calepin, quoique imprimé à Reggio en 1502 (*Voy.* CALEPINO, VI, 519), parce que Pontico Verunio de Trévise en est l'un des imprimeurs et le correcteur. IV. *Esame critico apologetico della letteratura trevigiana del secolo XVIII, sino a nostri giorni, esposta dall' autore della Letteratura veneziana* (le P. Moschini), ibid., 1807, in-8°. Loin d'avouer qu'il avait exagéré dans ses autres ouvrages le mérite littéraire des Trévisans, il emploie celui-ci à le relever encore; le P. Moschini, contre lequel il avait lancé des traits assez piquants, lui répondit avec beaucoup de vivacité dans le IVe vol. de la *Letteratura veneziana*, p. 70 et suivantes. On trouve une Notice détaillée sur le P. Federici dans le *Giornale dell' italiana letteratura*, Padoue, 1808, tome XXIII. L'abbé Louis Federici, son neveu, lui en a consacré une autre dans les *Elogi istorici de' piu illustri ecclesiastici Veronesi*, Vérone, 1819, tome III. W—s.

FEDERICI (JEAN-BAPTISTE-CAMILLE-FRÉDÉRIC VIASSOLO), connu sous le nom de *Camille Federici*, né à Garessio, petite ville du Piémont, en 1751, fit ses études à Turin, où il cultiva les littératures latine et italienne, et donna des preuves, dès sa plus tendre enfance, de cet esprit ingénieux qui le porta par

la suite à écrire pour le théâtre. Quelques productions, fruit de sa jeunesse, ayant été jouées par des amateurs, lui valurent beaucoup d'éloges. Mal partagé sous le rapport de la fortune, avide de gloire, encouragé par les marques d'approbation qu'il recevait et par ses amis, il abandonna, lui aussi, cette même patrie que furent obligés de quitter Baretti, Denina, Lagrange, Bodoni, Alfiéri, et voyagea en Italie. En 1787, il se trouvait à Venise aux appointements du directeur de la troupe qui jouait à la salle Saint-Ange. C'est alors que ses comédies représentées dans cette ville furent tellement recherchées, applaudies sur tous les théâtres d'Italie, que le nom de Federici parut devoir effacer celui de tous les auteurs dramatiques qui l'avaient précédé; mais son étoile ne brilla pas toujours d'une aussi vive lumière. De Venise Federici passa à Padoue où il se fixa, y étant devenu époux et père. Attaqué d'une maladie grave et pénible, qui mit ses jours en danger pendant quatre ans, il trouva un soulagement et un appui dans la personne de François Barisan, riche négociant de cette ville, jeune homme aimable, bien élevé et instruit. Ayant pris goût à jouer la comédie, il avait fait construire une salle dans sa charmante *Villa* de *Castelfranco*, et y avait réuni une société choisie d'amateurs, parmi lesquels il se fit une réputation d'excellent acteur. Plusieurs de ses comédies furent composées pour cette société, et jouées par elle avec tant de succès qu'elles auraient pu exciter la jalousie des artistes les plus habiles. Federici recouvrait à peine une santé long-temps délabrée, lorsqu'il essuya un de ces malheurs auxquels les auteurs qui n'ont aucun privilège d'impression ni de représentation sont fort exposés en Italie. Ses œuvres se trouvaient dans les mains de beaucoup de comédiens, mais il n'avait pas encore eu l'idée de les faire connaître par la voie de la presse. Une âme vénale profita de cette circonstance pour en tirer parti, en les publiant sans le consulter. On ne saurait exprimer la douleur que Federici éprouva en voyant paraître, tout-à-coup, la majeure partie de ses pièces, imprimées sans qu'on eût même daigné lui en faire part. Mais le mal était sans remède : il ne lui restait qu'à souffrir et à se taire. Federici passa ensuite auprès de son ami Antoine Goldoni (1), et continua à donner de nouvelles productions toujours ardemment désirées et toujours applaudies. Après l'édition de Turin, plusieurs de ses ouvrages furent insérés dans des recueils dramatiques, soit à Venise, soit dans d'autres villes; ce qui l'engagea à prendre enfin le parti de les publier lui-même, tels qu'ils étaient sortis de sa plume. L'édition en fut entreprise à Padoue, en 1802, sous les yeux de l'auteur; mais le quatrième volume ne faisait que de paraître lorsqu'une seconde maladie termina ses jours le 23 décembre, même année. La collection fut continuée, tant bien que mal, jusqu'au dixième volume, puis abandonnée. Le nombre des comédies de Federici s'élève à cinquante-six. Plusieurs ont été traduites en français et en espagnol. Celle qui est intitulée *la Bugia vive poco* a mérité l'honneur d'être transportée sur la scène française : MM. Roger et Creuzé de Lesser en

(1) Alors directeur de la troupe qui porte le nom de Goldoni, et parent du célèbre auteur qui s'appelait Charles.

ont tiré la comédie de *la Revanche*. Ce fut au milieu de l'admiration que les œuvres de Schiller, d'Iffland et de Kotzbue excitaient en Allemagne que Federici entra dans la carrière théâtrale, avec l'espoir d'arriver aux premiers rangs des auteurs dramatiques. Si son projet ne réussit pas entièrement, on doit l'attribuer, en grande partie, à l'injustice du sort, qui le traita avec assez de rigueur pour l'obliger à faire un commerce de son talent, en se vendant au caprice et à la cupidité des directeurs de théâtre, afin de procurer une existence à sa famille. C'est principalement à cette cause fâcheuse qu'il faut imputer les taches qui déparent plusieurs de ses écrits, taches sur lesquelles une critique impartiale ne saurait se taire. Obligé de se conformer à la volonté des autres et de traiter des sujets romanesques, il tomba quelquefois dans l'invraisemblance des caractères qu'il allait chercher, dans son imagination, au delà des Alpes et des mers, au lieu de les peindre tels qu'il aurait pu les voir auprès de lui. Voulant toujours instruire, même lorsque ses drames n'avaient pas une fin morale, il eut la mauvaise inspiration d'y suppléer par des maximes et par des préceptes. Gêné souvent par la nécessité de travailler vite et d'amener des coups de théâtre qui pussent éblouir le public, il fit trop fréquemment usage du même moyen, en introduisant sur la scène quelque prince, quelque souverain, ou autre grand personnage qui, se faisant connaître tout-à-coup, termine la pièce à sa manière, et convertit le théâtre en tribunal. Son style, plus châtié peut-être que celui de Goldoni, n'est pas à l'abri de tout reproche. Mais si tels furent les défauts qu'on pourrait lui reconnaître, peu d'auteurs l'ont surpassé dans l'art de concevoir ses plans, de les distribuer avec une économie sage et bien entendue; dans la conduite, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans la magie de la pièce, dans la variété des caractères. Son dialogue est tantôt vif ou soutenu, tantôt tendre ou joyeux; des saillies charmantes s'échappent souvent de la bouche de ses personnages, et la justesse des idées est presque toujours unie à celle des mots. Enfin, si le but réel du théâtre est d'amuser, d'instruire et de corriger en même temps, on ne saurait nier que Federici ne l'ait souvent atteint. Naturellement doux et modeste, il n'eut jamais une haute idée de lui-même; il vécut retiré, cultivant en secret ces vertus qu'il enseignait noblement sur la scène. Parmi les drames de Federici, celui qui est intitulé *le Remède pire que le mal, ou le secours inattendu*, nous paraît une de ses productions les plus remarquables. Cette pièce est remplie de beautés; les situations fortes n'y manquent pas; les scènes pathétiques y sont en assez grand nombre : la dixième du cinquième acte, entre le caissier Vittorio et son fils, est très-touchante; mais la trop grande accumulation des évènements, accumulation qui va toujours en augmentant, s'y fait remarquer d'une manière sensible, nuit à la vraisemblance, et par conséquent à la satisfaction que l'ouvrage aurait pu produire; enfin le dénouement nous paraît aussi beaucoup trop précipité (2). V—s—l.

FEDERMANN (Nicolas), voyageur allemand, était né à Ulm

(2) Cette pièce a été traduite en français par l'auteur de cet article, et fait partie de la vingt unième livraison de la Collection des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers (éditeur Ladvocat).

en Souabe. Il embrassa l'état militaire, et y acquit une expérience qui fit agréer ses services par les Welser, riches négociants d'Augsbourg, auxquels Charles-Quint concéda la province de Venezuela, dans l'Amérique méridionale, en paiement des sommes qu'il leur avait empruntées. Devant en faire la conquête à leurs frais, ils s'engageaient à équiper quatre vaisseaux, à emmener des troupes espagnoles, et à construire deux villes et trois forts dans les deux années qui suivraient leur arrivée; ils devaient, en outre, envoyer dans ce pays cinquante mineurs allemands. Federmann, nommé capitaine d'une compagnie de soldats espagnols et accompagné de mineurs, s'embarqua, le 20 octobre 1529, à San-Lucar de Barameda en Andalousie : le vaisseau fut poussé sur Lancerote une des Canaries, où des Arabes, venus des côtes d'Afrique voisines, attaquèrent les Européens et leur firent des prisonniers; au nombre desquels se trouvait Federmann. Sorti de captivité, il continua sa route, et atterit à Saint-Domingue, où déjà la population indigène était presque totalement exterminée, et enfin arriva près de Coro. Le gouverneur A. Dalfinger étant parti de cet établissement à la fin de juin 1530, Federman le remplaça. « Me voyant, dit-« il, dans la ville de Coro, avec beau-« coup de troupes, sans occupation, « je me déterminai à entreprendre un « voyage dans l'intérieur, ou vers la « mer du sud, espérant y faire « quelque chose d'avantageux. Mes « préparatifs terminés le 12 sep-« tembre, je me mis en route avec « cent dix Espagnols à pied et seize « à cheval, accompagné de cent In-« diens qui portaient nos vivres, et « tout ce qui était nécessaire pour « notre subsistance ou notre défen-« se. » Il est très-difficile de constater le point auquel Federmann et ses compagnons parvinrent, ni de reconnaître les peuplades chez lesquelles il passa, la plupart n'existant plus aujourd'hui. En suivant sa marche aussi exactement qu'il est possible, on conjecture qu'ils s'avancèrent dans le S. O., à peu près à cent cinquante lieues, jusqu'aux premiers contre-forts des Andes. Parfois les Indiens se défendirent avec tout le succès que permettaient les moyens dont ils disposaient. Les Européens éprouvèrent des pertes assez fortes, et Federmann fut blessé. Ces échecs furent vengés cruellement sur les malheureux Indiens. Federmann, chargé d'un mince butin en or, revint vers la côte et la suivit jusqu'à Coro, où il rentra le 17 mars 1531, et remit l'autorité entre les mains d'A. Dalfinger. La fièvre l'y retint jusqu'au 9 décembre; alors il partit pour Saint Domingue, et, le 16 janvier 1532, débarqua heureusement à Séville. Il salua l'empereur qui se trouvait à Medina del Campo. Enfin, le 31 août, il revit Augsbourg. Il y écrivit la relation de son voyage, la laissa aux mains de Jean Kiefhaber, son beau-frère, bourgeois d'Ulm, puis il alla de nouveau tenter la fortune en Amérique : on ignore l'époque de sa mort. Sa relation parut en allemand, sous ce titre : *Belle et agréable narration du premier voyage de Nicolas Federmann le jeune, d'Ulm, aux Indes de la mer Océane, de tout ce qui lui est arrivé dans ce pays jusqu'à son retour en Espagne; écrite brièvement et divertissante à lire*, Haguenau, 1557, in-8°. Ce livre est curieux par les détails qu'il offre sur les Indiens, sur leurs mœurs et

sur la manière dont on s'y prenait pour les soumettre : l'auteur s'exprime avec une naïveté qui gagne la confiance. Jean de Laet, dans son *Histoire des Indes*, parle de l'expédition de Federmann. L'ouvrage de ce dernier, devenu extrêmement rare, est omis dans les Bibliographies allemandes. M. Henri Ternaux, qui en possède un exemplaire, l'a traduit en français, et l'a inséré dans le recueil qu'il publie sous ce titre : *Voyages, relations et Mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique, publiés pour la première fois en français*, Paris, 1837. Quant au second voyage de Federmann, M. Ternaux ignore s'il a été imprimé ou même écrit. E—s.

FEDRIGOTTI (Jérome), littérateur, né en 1742, à Sacco di Roveretto, fit ses études, partie dans cette ville et partie en Allemagne où il suivit les cours des plus célèbres académies. Son père le destinait à la carrière du barreau; mais la nature l'avait fait poète, et rien ne put le détourner de sa vocation. Doué d'un esprit vif et formé par la lecture de Pétrarque, du Tasse et de l'Arioste, il s'essaya d'abord avec succès dans la pastorale et dans le genre lyrique. Il s'éleva depuis à la tragédie, et composa les deux premiers chants d'un poème dont le héros est *Antoine* le triumvir. Mais, attaqué d'une maladie lente, dans laquelle, à l'exemple de Pétrarque, il refusa le secours des médecins, il y succomba en 1776, à trente-quatre ans. Ses *poésies*, qui n'ont point encore été réunies, sont éparses dans les *Raccolte*, et conservées dans les archives de l'académie des *Agiati* dont il était membre. A beaucoup d'érudition Fedrigotti joignait le goût des arts; il cultivait la musique et le dessin, et passait pour un habile connaisseur. Clém. Vannetti a composé en latin l'éloge de ce jeune poète; cette pièce est imprimée dans le tome XXXII de la *Raccolta d'opuscoli* de D. Mandelli. W—s.

FEHRE (Chrétien-Auguste), né le 25 mars 1744, à Burgstadt, dans le comté de Schœnburg, reçut sous les yeux de son père, fort habile théologien, et dans sa ville natale, une éducation dans laquelle les tendances théologiques avaient par trop le dessus; mais quand les événements de la guerre de sept ans menacèrent le pays en 1759, il se rendit aux écoles d'Altenbourg, où les écrivains profanes, Virgile, Horace, devinrent ses lectures assidues, et lui donnèrent pour la poésie un goût qui ne céda qu'à celui des sciences judiciaires. De retour dans sa ville natale (1761), il communiqua la nouvelle de cette vocation mondaine à son père, qui consentit à le laisser étudier le droit à Leipsig. Il en sortit gradué, alla plaider et conduire des affaires à Pyrna d'abord, ensuite à Chemnitz, enfin à Dresde. Il plut aux autorités et principalement au ministre de conférence Fréd.-Louis de Wurmb, et, grâce à lui, devint successivement procureur de la chambre (1781), et procureur de l'administration des finances (1784). Il eut aussi, de 1784 à 1800, diverses affaires à conduire avec l'étranger, et, de 1797 à 1817, il fut chargé de l'administration judiciaire des domaines de Gorlitz. Plus que septuagénaire à cette époque, il se retira complètement des affaires, et survécut encore six ans à sa retraite : sa mort eut lieu le 2[illegible] août 1823. Fehre était un homme d'esprit. On a de lui plusieurs poésies

de circonstance, imprimées sous le titre de *Cadeaux à mes amis et amies*, 1765 (anonyme), et reçues du public avec assez de faveur; d'autres poésies que l'on trouve dans les *Entretiens de Hambourg* et dans les *Fides* de Leipzig, 1768 et 1769; et enfin le *Médecin du roi* dans l'*Anthologie des Allemands* de Schmid (tome Ier, Leipzig, 1770). En revanche c'est à tort qu'on a donné, comme de lui, les *Allégories et Chansons des contrées limitrophes de la Bohême*, Leipzig, 1776. Ces poésies remarquables ont pour arrangeur ou pour auteur un de ses amis, Ch.-Théophile Kütsner, lequel mourut à Pyrna, en 1739, surintendant de cette ville. P—or.

FEILER (Jean), médecin allemand, né en 1771, exerça l'art de guérir à Landshut; devint professeur d'accouchements à l'université de cette ville, et directeur de l'établissement qui est consacré aux femmes en couches. Il y enseigna aussi la pathologie et l'hygiène. Le roi de Bavière le nomma conseiller aulique. Il mourut à Landshut le 21 mars 1822. Ses écrits sont : I. *De spinæ dorsi incurvationibus earumque curatione*, Noromberg, 1807, in-8°. II *Sur la fracture de l'olécrane avec une nouvelle méthode de la guérir*, Sulsbach, 1811, in-8° (allem.). III. *Introduction à la connaissance et au traitement des maladies des enfants*, Sulsbach, 1814, in-8° (allem.). IV. *Sur les monstruosités humaines en général, et les hermaphrodites en particulier*, Landshut, 1814, in-8° fig. (allem.). V. *Manuel de diététique*, Landshut, 1821, in-8° (allem.). L'auteur divise cet ouvrage en deux parties : dans la première, *Diététique générale*, il parle de l'air, des aliments et des boissons, du mouvement et du repos, des passions, du sommeil et de la veille, des évacuations et des rétentions; dans la deuxième partie, *Diététique spéciale*, il parle de l'éducation des enfants, et donne des règles de régime pour les âges, les professions et les sexes. G—t—r.

FEINAIGLE (Grégoire de), mnémoniste, n'était pas, comme il le disait lui-même, l'inventeur de la Méthode mnémotechnique qu'il a tenté de répandre en France, et qui lui a valu, grâce aux journaux, une célébrité passagère. Né vers 1765, en Allemagne et peut-être en Bavière, Feinaigle était, selon toute apparence, un des disciples du baron d'Arétin (*Voy.* ce nom, LVI, 415), qui prétendait aussi, mais sans plus de fondement, à l'honneur d'une découverte renouvelée des Grecs et des Romains. Chargé vraisemblablement par son patron de propager sa découverte, Feinaigle vint en France vers le milieu de l'année 1806, et s'arrêta quelque temps dans les provinces de l'est. Il était accompagné d'un homme plus jeune, qui lui servait d'interprète (car il parlait alors très-difficilement le français) et qui s'occupait en outre des détails dans lesquels le maître ne pouvait entrer sans compromettre sa dignité. Après une séance préparatoire dans la salle de l'auberge où il était descendu, Feinaigle annonçait l'ouverture d'un cours de huit à quinze leçons dans lequel il devait exposer les principes du nouvel art avec une telle clarté, que tous ceux qui l'auraient suivi seraient eux-mêmes en état de l'enseigner; mais ce n'était pas là son but. On n'était admis à ce cours qu'après avoir payé d'avance la rétribution fixée par le professeur,

et qui variait suivant l'étendue de la ville et la richesse présumée des habitants. Il faisait ensuite prendre aux nouveaux adeptes l'engagement de ne pas révéler, avant le terme de deux ans, sans sa permission, les admirables secrets qu'il devait leur communiquer; seulement il leur était loisible d'en parler entre eux. Cette merveilleuse méthode d'étendre la mémoire, dont Feinaigle se donnait pour l'inventeur, est celle que Cicéron indique (*Rhetor.*, *lib.* III, c. 5), et qui consiste dans l'emploi de figures bizarres et de chiffres auxquels on fixe le nom et la date que l'on veut se rappeler au besoin. Le cours terminé, Feinaigle se hâtait de quitter la ville qu'il venait d'exploiter, laissant en général ses disciples assez peu satisfaits. Dans les premiers jours de décembre, il fit à Paris, dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, en présence d'une assemblée nombreuse et brillante, la répétition des expériences de sa méthode. La plupart des spectateurs en furent émerveillés; mais les bons esprits n'y virent qu'un objet de divertissement curieux, et pensèrent qu'avant de prononcer sur le plus ou le moins d'importance de la découverte que s'attribuait Feinaigle, il fallait s'assurer si l'on pouvait en faire l'application à des objets d'une utilité réelle, tel que l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul. Feinaigle affirma que sa méthode pouvait recevoir les applications les plus étendues; mais on ne tarda pas à reconnaître que, bonne seulement pour aider à fixer dans la mémoire quelques nomenclatures scientifiques, elle était inutile pour tout le reste, puisqu'elle ne pouvait suppléer à la logique, sans laquelle on n'apprend et ne retient que les mots. Moins heureux que l'un de ses prédécesseurs, Schenckel (*Voy.* ce nom, XLI, 108), Feinaigle, n'ayant point obtenu le brevet d'invention qu'il sollicitait, vit bientôt sa méthode abandonnée et tournée en ridicule par ceux même que ses promesses avaient attirés à ses leçons. Il fut mis sur la scène sous le nom de *Fin-Merle*, par Dieulafoy (*Voy.* ce nom, LXII, 481), dans un vaudeville intitulé : *Les Filles de mémoire*, ou *le Mnémoniste*. Devenu un moment l'objet de tous les quolibets et de toutes les plaisanteries, il les supporta sans se plaindre; mais il n'en fut pas de même lorsqu'il vit quelques-uns de ses élèves ouvrir des cours de mnémonique, et tenter d'exploiter pour leur propre compte la crédulité publique; alors il se fâcha tout de bon, et fit retentir les journaux de ses plaintes contre ceux qui lui dérobaient ses secrets. Après avoir occupé tout Paris, il y était complètement oublié, lorsque les feuilles publiques annoncèrent qu'il était mort à Londres, en 1820. W—s.

FEITH (Rhynvis), l'un des poètes les plus célèbres qu'ait produits la Hollande, naquit à Zwolle, province d'Over-Yssel, le 7 février 1753, d'une famille patricienne qui compte parmi ses ancêtres des littérateurs distingués, entre autres Everhard Feith (*Voy.* ce nom, XIV, 254), auteur d'un ouvrage très-estimé sur les *Antiquités d'Homère*. Rhynvis Feith montra de bonne heure d'heureuses dispositions pour la poésie. Après avoir reçu, en 1770, le grade de docteur en droit à l'université de Leyde, il retourna dans sa ville natale, et s'y appliqua principalement à l'étude des belles-lettres et de la poésie. Nom-

mé bourgmestre de Zwolle, et quelque temps après receveur du collège de l'amirauté dans cette ville, il n'en continua pas moins de se livrer à ses savantes occupations, et enrichit la littérature hollandaise d'une foule d'ouvrages dont plusieurs sont regardés comme des chefs-d'œuvre. En 1779, il remporta le premier prix au concours ouvert par la société poétique de Leyde, pour une pièce intitulée : *le Bonheur de la paix*. La même société lui accorda en 1781, une médaille d'or pour un ouvrage en prose qui traitait des qualités essentielles du poème épique. En 1785, il obtint une gloire dont les annales de la littérature offrent peu d'exemples. La société poétique de Leyde, qui était, à cette époque, la plus distinguée des Pays-Bas, avait mis au concours l'*éloge de l'amiral Ruyter*, en vers. Feith y envoya deux pièces, un poème en vers alexandrins et une ode. Le poème remporta le premier prix et l'ode le second, distinction éclatante que méritaient sous tous les rapports ces deux belles productions. Satisfait de l'honneur d'avoir obtenu ces deux prix, Feith refusa les médailles d'or et d'argent qui lui étaient décernées. La société, cependant, pour perpétuer ce double triomphe, lui offrit les empreintes de ces médailles en cire, renfermées dans une boîte d'argent sur laquelle était gravé le portrait du héros dont il avait célébré la mémoire, avec cette inscription aussi simple qu'énergique : *Immortel comme lui*. Feith refusa également la médaille d'or qu'il avait, peu de temps après, obtenue pour son poème intitulé *la Providence*, en priant la société d'accorder l'or au poète dont les vers seraient jugés les meilleurs après les siens. Il remporta encore plusieurs prix dans d'autres sociétés littéraires : celle de Rotterdam couronna, en 1780, son poème sur l'*Humanité*. Celui qui a pour titre : *Charles V à son fils Philippe II, en lui remettant le gouvernement des Pays-Bas*, fut couronné à La Haye en 1782. La société de Teyler, à Harlem, lui décerna la médaille d'argent en 1797, pour son *Mémoire sur l'influence du gouvernement civil sur les affaires de la religion*. Il en obtint une pareille de la société théologique de La Haye, pour son *Traité sur la force de la preuve de la vérité et de la divinité de la doctrine de l'Évangile, déduite des miracles opérés par J.-C. et ses apôtres*. Enfin, il remporta le premier prix, en 1810, pour un autre mémoire dans lequel il résout négativement la question proposée par la société théologique de Teyler, à Harlem, à peu près conçue en ces termes : *la Vertu et les mœurs peuvent-elles, chez des peuples parmi lesquels la civilisation a fait de grands progrès, trouver un appui suffisant et une garantie durable dans les meilleures constitutions humaines de législation, d'économie politique et d'éducation, sans avoir besoin de l'influence des idées religieuses? et qu'est-ce que l'expérience nous apprend à cet égard?* Feith a prouvé, par ces différents ouvrages, qu'il écrivait en prose avec la même facilité et la même élégance qu'on admire dans ses vers, et que son érudition égalait ses talents littéraires et poétiques. Parmi les écrits qu'il a publiés séparément, et qui sont en très-grand nombre, on distingue : I. Cinq vol. d'*Odes et poésies diverses*, publiés en 1809 et

années suivantes. II. *Le Tombeau*, poème didactique en quatre chants, 1792. III. *La Vieillesse*, id., en six chants, 1803. IV. *Thyrsa* ou *le Triomphe de la religion*, tragédie, 1784. V. *Lady Jeanne Gray*, id., 1791, VI. *Inès de Castro*, id., 1794. VII. *Mutius Cordus*, ou *la Délivrance de Rome*, id. Les poésies de Feith jouissent en général en Hollande d'une haute réputation; toutefois on ne fait pas autant de cas de ses *Lettres en vers à Sophie*, publiées en 1809, et qui ont principalement pour objet de prouver que la philosophie de Kant est incompatible avec la doctrine de l'Évangile. Ces lettres ont été dans le temps sévèrement critiquées par le professeur Kinker, grand partisan du philosophe de Kœnigsberg. Feith a coopéré avec Bilderdyk à refondre le beau poème hollandais de Van Haren, intitulé les *Gueux*. Les *Lettres sur différents sujets de littérature*, en 6 vol. in-8°, dont le premier parut en 1794, sont écrites avec élégance et précision. On a reproché à Feith d'avoir, par quelques-uns de ses écrits, et notamment par son roman de *Ferdinand et Constantin*, 1785, 2 vol. in-8°, fait naître chez sa nation, le goût d'un genre de littérature qu'on a nommé *genre sentimental*, mais dont on a bientôt senti le ridicule. M. L.-V. Raoul et M. A. Clavareau ont traduit en vers français plusieurs de ses poésies, soit en entier, soit par fragments. Feith est mort vers la fin de 1824. Il était membre de l'Institut des Pays-Bas et de plusieurs sociétés savantes de son pays. — Son fils (*Pierre Rutger*), juge d'instruction au tribunal d'Almelo, a hérité d'une partie des talents de son père. On a de lui plusieurs pièces de vers insérées dans les œuvres de la société poétique de La Haye et dans les *Letter œfeningen*. Il a remporté en 1816, un *accessit* au concours ouvert par la société des beaux-arts et de littérature de Gand, pour une cantate sur la bataille de Waterloo. Z.

FELINO (Guillaume-Léon du Tillot, marquis de), ministre de Parme, né, le 31 mai 1711, à Bayonne, était fils de Nicolas du Tillot, chef de la garde-robe du roi d'Espagne. Placé, par le crédit de quelques amis de son père, dans les bureaux à Versailles pour s'y former à la connaissance des affaires, ses talents et son activité lui méritèrent la confiance des ministres qui le recommandèrent au roi comme un sujet de grande espérance. Lorsqu'en 1749, l'infant don Philippe (*Voy.* ce nom, XXXIV, 180) fut mis en possession du duché de Parme, Louis XV, son beau-père, plaça près de lui du Tillot, pour le diriger dans les discussions qu'il allait avoir avec la cour de Rome, au sujet de l'investiture de ce duché. La prudence et l'habileté qu'il montra dans la conduite de cette affaire épineuse lui valurent l'estime de don Philippe, qui le fit intendant de ses finances, charge à laquelle il joignit celle de secrétaire des commandements de l'infante. En 1759, il fut nommé ministre de l'*Azienda* (trésor royal) ou premier ministre; et, sans accroître les impôts, sans recourir à la voie ruineuse des emprunts, uniquement par l'ordre qu'il sut établir dans les dépenses, il parvint bientôt à solder toutes les dettes de l'état en assurant pour l'avenir tous les services publics. Dans le même temps, il encourageait l'agriculture et le commerce auquel il procura de nouveaux débouchés, et

dotait le Parmesan de plusieurs manufactures dont les produits, en subvenant aux besoins de la population, augmentaient son aisance. Unissant à l'économie la plus sévère le goût d'une utile magnificence, il embellit Parme, en faisant reconstruire ou décorer les maisons royales et les édifices publics; il favorisa les arts et les lettres, et fixa, dans cette capitale, des savants qu'il y avait attirés des diverses parties de l'Italie et même de la France. Les détails dans lesquels il était obligé d'entrer ne lui faisaient point perdre de vue l'ensemble de l'administration, son activité suffisait à tout. Aidé des conseils des théologiens les plus éclairés, parmi lesquels il suffira de citer Contini et Turchi, il entreprit de réformer les abus qui s'étaient glissés dans la plupart des maisons religieuses. Une ordonnance, qu'il fit rendre en 1764, limita la quotité des fondations pieuses, d'après la fortune du testateur et celle de ses héritiers naturels; et, l'année suivante, une seconde ordonnance soumit les fonds acquis par les ecclésiastiques aux mêmes impositions que payaient les précédents propriétaires. En 1765, don Philippe créa du Tillot marquis et lui fit présent de la terre de Felino, dont les revenus étaient à cette époque de sept à huit mille livres de Parme (environ deux mille fr. de France). Après la mort de cet excellent prince, il continua d'administrer pendant la minorité de l'infant (*Voy.* PARME (*Ferdinand*, duc de), XXXI, 1) dont l'éducation avait été confiée, d'après ses conseils, à Condillac et à d'autres habiles instituteurs. Au mois de janvier 1768, il fit publier la pragmatique-sanction qui défendait aux sujets du duc de Parme de porter, sans sa permission, la connaissance de leurs affaires contentieuses à des tribunaux étrangers. Cet acte de vigueur engagea Felino dans une nouvelle lutte avec la cour de Rome; mais, avec l'appui de la France, il en sortit victorieux. Quelque jours après, les jésuites furent expulsés des états de Parme; et le ministre s'occupa sur-le-champ de les remplacer en établissant une université qui devait rivaliser avec les plus célèbres de l'Europe. Créé sur-intendant ou directeur-général des études, le savant Paciaudi fut chargé du choix des professeurs: la nouvelle école se trouva pourvue, comme par enchantement, d'un laboratoire de chimie, de riches cabinets de physique, d'histoire naturelle et d'anatomie, et d'une bibliothèque, l'une des plus belles de l'Italie, où les maîtres et les élèves pouvaient puiser une solide instruction. Des offres brillantes, faites dans le même temps à Bodoni, décidèrent cet habile typographe à venir prendre la direction de l'imprimerie royale que Felino avait résolu d'établir à Parme sur le plan de celle du Louvre. Il préparait secrètement le mariage de son maître avec la princesse Marie-Béatrix d'Este, héritière du duché de Modène, dont la réunion à celui de Parme devait assurer l'ascendant des Bourbons en Italie. Mais ce plan échoua par la politique du cabinet de Vienne, qui fit épouser à l'infant une archiduchesse d'Autriche. Ce mariage fut célébré par des fêtes que Felino dirigea lui-même, et qui surpassèrent en éclat, en magnificence, toutes celles qu'on avait vues depuis long-temps en Italie. Sans cesse occupé des moyens d'ajouter à la considération de son maître, il fit, en 1770, instituer par l'infant des

prix annuels, qui devaient être décernés aux auteurs de la meilleure tragédie et de la meilleure comédie écrites en vers italiens. Assuré de l'approbation et au besoin de l'appui de Louis XV, qui venait de lui donner une preuve de son estime en le décorant du grand-cordon de St-Louis, il poursuivait l'exécution des projets qu'il avait conçus, dans l'intérêt de sa patrie adoptive, lorsqu'il fut remercié par l'infant. Tout fait croire que dans cette circonstance le prince ne fit que céder à une intrigue, si commune dans les cours. En quittant le palais pour n'y plus rentrer, Felino fut assailli par la populace qu'on avait excitée contre lui, et peu s'en fallut que le ministre auquel Parme était en grande partie redevable de sa prospérité, ne devînt victime de la fureur populaire. Retiré, dans les premiers moments à Colorno, il écrivit de cette résidence, le 21 juillet 1771, au P. Paciaudi, qui, comme la plupart de ses amis, partageait sa disgrâce, pour l'inviter à supporter courageusement ce coup imprévu de la fortune. Quelques jours après, il partit pour Madrid, où il reçut du roi Charles III un accueil distingué. L'état de sa santé ne lui permettant pas de reprendre les affaires, il quitta bientôt l'Espagne pour venir à Paris, et il y mourut, au mois de décembre 1774, à l'âge de soixante-trois ans, dans les bras de son ami d'Argental. Felino n'avait point été marié : sans enfants, sans parents à pourvoir, généreux autant que désintéressé, sa conduite n'avait jamais été dirigée par des vues d'intérêt personnel. A sa mort s'apaisèrent toutes les haines auxquelles il avait été momentanément en butte; et son nom béni dans le duché de Parme y est devenu ce que sont en France les noms de Colbert et de Sully. Botta, notre collaborateur, a loué dignement Felino dans le premier livre de son *Histoire de l'Italie depuis* 1789. « Il avait, dit-il, de la dignité, de « l'éloquence, de la politesse et toutes « les qualités qui rendent un homme « parfait. » Avant lui plusieurs Italiens, entre autres Cerati et M. Jos. de Lama (*Vie de Bodoni*, I, 160), avaient rendu la plus complète justice aux talents et aux vertus de Felino. Duclos qui, comme l'on sait, n'était point prodigue de louanges, l'avait appelé : le grand ministre d'un petit état. Mme du Boccage et Lalande, qui visitèrent Parme pendant son administration, en parlent également avec de grands éloges. W—s.

FELINSKI (Aloïse), poète polonais, né en 1763, à Ossow en Wolhynie, étudia d'abord au collège de Dombrowica, puis à Wlodzimierz. Lors de la diète constitutionnelle de 1789, il publia quelques brochures politiques, et remit au chancelier Hyacinthe Malachowski un ouvrage de sa composition, intitulé *Senatus-consulta sous le règne de Jean Sobieski*, pour être déposé aux archives de la couronne. Thadée Czacki, qui l'avait appelé à Varsovie, le chargea, en 1791, de l'éducation de son neveu Jean Tarnowski; et plus tard Kosciuszko, généralissime des armées polonaises, l'employa comme secrétaire. Après avoir voyagé en Allemagne pendant les années 1808 et 1809, il revint dans sa patrie et fut nommé professeur de poésie et d'éloquence à Krzemieniec, et enfin directeur du lycée de cette ville, où il mourut le 12 février 1822. Outre les écrits politiques déjà cités, une méthode pour la réforme orthogra-

phique de la langue polonaise et quelques pièces de vers adressées à des personnages remarquables, entre autres à Kosciuszko, on a de Felinski : I. *Barbe Radziwil*, tragédie tirée de l'histoire de Pologne (*Voy.* Barbe, III, 335). Elle a été insérée dans la collection des *Chefs-d'Œuvre des théâtres étrangers*, traduits en français. II. Des traductions de *l'Homme des champs*, poëme de Delille, de *Rhadamiste et Zénobie*, tragédie de Crébillon, de *Virginie*, tragédie italienne d'Alfieri. Les *Œuvres* de Felinski parurent d'abord à Varsovie, 1816-1821, 2 vol. in-8° ; seconde édition, 1825, publiée par les soins du comte Olizar, son ancien élève. Z.

FÉLIX (Louis), baron de *Beaujour*, naquit le 28 décembre 1765, à Callas, près de Draguignan, où son père faisait un petit commerce d'huiles. Placé à la fin de ses études au séminaire de Fréjus, il y donna une telle idée de ses talents et de sa capacité, que M. de Beausset, alors évêque de ce diocèse, l'envoya au séminaire Saint-Sulpice à Paris, afin qu'il y trouvât les moyens de les développer. Il était prêtre habitué de l'église paroissiale de ce nom, et chapelain particulier du comte et de la comtesse de Bentheim, lorsque la révolution de 1789 éclata. Il en embrassa les principes, en conservant toutefois des formes modérées, et entra dans la carrière administrative. Ayant été pourvu d'un emploi dans les bureaux de la Convention nationale, il y resta tout le temps que dura le pouvoir de cette assemblée. Il n'était connu dans les bureaux du comité de salut public que sous le nom de *Félix*, qui était son véritable nom de famille. Ce n'est que plus tard et seulement lorsqu'il fut placé dans les consulats, probablement à la recommandation de son compatriote Sieyes, qu'il y ajouta le surnom de *Beaujour*. Il débuta, en 1798, par le poste consulaire de Salonique. De retour, il publia un livre qui a pour titre : *Tableau du commerce de la Grèce*. Après le 18 brumaire il fut nommé membre du tribunat, et en devint secrétaire ; il ne figura point dans l'opposition qui provoqua, en 1806, la suppression de ce corps politique. Il obtint alors la place de consul-général aux États-Unis d'Amérique. Indépendamment des attributions de cet emploi, il fut chargé de diriger les opérations de banque ayant pour objet de tirer du trésor de Mexico et de faire passer en Europe des sommes importantes, qui avaient été déléguées à la France par la cour de Madrid, en paiement de subsides ou de contributions extraordinaires. Après son retour de New-York il fit imprimer sous ce titre : *Aperçu sur les États-Unis*, Paris, 1814, 1 vol. in-8°, avec une carte, le meilleur ouvrage peut-être qui ait été publié en France, sur cette contrée. En 1815, le prince de Talleyrand fit créer pour lui une mission extraordinaire avec le titre d'inspecteur-général du consulat français dans le levant. En 1823, Félix de Beaujour donna sa *Théorie des gouvernements*, et enfin ses *Voyages militaires dans l'Orient*, complétés par *l'Histoire de l'expédition d'Annibal*, où il traite de la stratégie des anciens. En 1832, il fut élu membre de la chambre des députés par le collége électoral de Marseille. Il y vota avec la majorité ministérielle et passa à la chambre des pairs en 1833. Il mourut à Paris, le 1er juillet 1836, laissant une fortune

considérable, évaluée à quatre millions. Félix de Beaujour était membre de l'académie des sciences morales. Par son testament, il a légué cent mille francs pour l'établissement d'une école et d'un hospice à Fréjus; quarante mille francs à l'académie de Paris, vingt mille francs à celle de Marseille, et à la même ville pareille somme dont les intérêts cumulés pendant cinq ans doivent former un prix de cinq mille francs qui sera donné à l'auteur du meilleur mémoire sur le commerce de Marseille. G—R—D.

FELS (Jean-Michel), théologien suisse, né le 15 août 1761, à Saint-Gall, avait reçu sa première éducation dans cette ville, et terminait ses études à Gœttingue, quand la mort d'un grand-oncle maternel, dont la générosité l'avait défrayé de tout, le mit dans la nécessité de quitter l'université et d'accepter un emploi de précepteur dans une famille noble de Dortmund (1783). Deux ans après, les circonstances le ramenèrent dans sa patrie où se livrant à l'enseignement et à la prédication, il fut d'abord vicaire à Cappel dans le haut Toggenburg, puis professeur de latin au gymnase de cette ville en 1786. Son zèle dans l'une et l'autre carrière lui procurèrent avec les années un avancement légitime. Il finit par cumuler avec la chaire de théologie (1794), ou théologie et philologie (1805), la deuxième cure de St-Gall, et le décanat du chapitre (1822). En même temps il prenait part à l'administration du pays. Jadis membre du directoire helvétique de Lucerne (1799), puis du grand-conseil du canton de St-Gall, il y fut nommé derechef en 1824, et depuis il fut toujours membre du conseil des écoles et inspecteur des établissements d'instruction. C'est surtout dans cette dernière sphère qu'il rendit des services en émettant des idées de perfectionnement, dont il prépara la réalisation tant par ses discours et ses rapports que par ses écrits. Fels mourut le 24 sept. 1833. On lui doit: I. *Manuel de la langue latine* (Lehr-Und Lerebuc der lat. Sprache), Saint-Gall, 1789. II. *Sur les améliorations à introduire dans les écoles publiques de filles*, ibid., 1791. III. *Biographie de J.-D. de Wegelin, professeur d'histoire à Berlin*, ibid., 1792. IV. Une traduction ou plutôt une imitation du *Tableau de la vie humaine* par Cébès, ibid., 1799. V. *Petit manuel d'arithmétique*, ibid., 1812. VI. *Discours pour la fête séculaire de la réforme*, ibid., 1819. VII. *Monument des réformateurs suisses*, ibid., 1819. P—OT.

FELTZ (Guillaume-Antoine-François, baron de), naquit à Luxembourg le 5 février 1744; sa famille avait été anoblie par lettres-patentes du 21 mai 1740, dans la personne de son père (Jean-Ignace), échevin de Luxembourg, conseiller, receveur des aides et subsides du duché. Le jeune Feltz entra de bonne heure dans la carrière administrative, et fut chargé, en 1766, de la direction du cadastre de sa province, puis nommé en 1770, commissaire-général pour l'exécution de ce grand travail. Il devint ensuite conseiller de la chambre des comptes. A l'époque des troubles des Pays-Bas, il fut successivement trésorier, membre du comité de la caisse de religion, et assesseur au conseil du gouvernement. Dévoué à la maison d'Autriche, il se vit obligé de s'expatrier et d'aller demeurer en Hollande. Son nom ne pouvait manquer de figurer dans les pitoyables pamphlets qui alors inondèrent

le public ; mais ce n'est pas sur ces diatribes qu'il faut le juger. L'ordre ayant été rétabli, il s'acquitta, en 1790, d'une mission diplomatique, revint à Bruxelles, et y reçut les titres de secrétaire et de conseiller-d'état du gouvernement général. L'académie de Bruxelles le choisit alors pour un de ses membres ordinaires. Bientôt les Français ayant envahi la Belgique, Feltz se retira avec sa famille à Vienne, où sa fidélité lui valut un accueil bienveillant. Admis dans l'ordre équestre de la Basse-Autriche, employé aux affaires étrangères, au conseil aulique des finances et du crédit public, il fut envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire en Hollande, où il résida jusqu'à la réunion de ce pays à la France. Appelé néanmoins par intervalle à Vienne, il y fit des rapports et rédigea des projets importants en matière de finances. En 1814, il rentra dans sa patrie, où il fut nommé conseiller-d'état, commandant de l'ordre du Lion-Belgique, membre de la première chambre des Etats-Généraux, et l'un des curateurs de l'université de Louvain. L'académie de Bruxelles ayant été rétablie en 1816, il fut désigné pour son président. Le 18 nov., M. Repelaer Van Driel, ministre de l'instruction publique, installa l'académie, et Feltz prononça à cette occasion un *Discours* inséré dans le tome II des *Nouveaux Mémoires*, journal des séances, pp. 4-6. Le 7 mai, 1817, il adressa à ses collègues une courte allocution également insérée dans le recueil académique (ibid., pp. 16-17). Son grand âge ne lui permit pas de prendre à leurs travaux une part plus active, et il s'éteignit doucement en 1820. Voir l'*Annuaire de l'académie de Bruxelles*, 1835. R—F—G.

FENOLLAR (Bernard), chanoine de Valence en Espagne, contribua beaucoup, dans le quinzième siècle, à ranimer parmi ses compatriotes le goût de la littérature. Le chapitre de Valence ayant, en 1474, invité les amateurs de la poésie à célébrer dans leurs vers le mystère de la Conception, Fenollar fut nommé secrétaire du concours, et il en publia le recueil sous ce titre : *Certamen poetiche en lohor de la Concecio*, Valence, 1474, in-4°. C'est le premier livre imprimé en Espagne, qui ait une date certaine. La Serna-Santander en a donné la description dans son *Dictionnaire bibliographique choisi*, II, 412. Il contient trente-trois pièces, dont quatre sont écrites en castillan, une en italien, et toutes les autres en langue limousine. On connaît encore de Fenollar les deux ouvrages suivants : I. *Istoria de la passio de nostro segor Jesu-Christ*, etc., Valence, 1493, in-4°. II. *Lo processo de los olives e disputa dels jovens y dels viegos*, ibid., 1497, in-4°, très-rare et recherché des curieux. L'auteur vivait encore dans les premières années du XVI[e] siècle, mais on ignore la date de sa mort. W—s.

FENOUILLOT (Jean (1)), frère puîné de l'auteur de l'*Honnête criminel* (*Voy.* Falbaire, XIV, 115), naquit à Salins, en 1748. Ayant achevé ses études, il s'établit à Besançon, acheta la charge d'avocat du roi au bureau des finances, et peu de temps après, par le crédit de son frère, obtint celle d'inspecteur de la librairie pour la Franche-Comté. L'un des premiers,

(1) Et non pas *Jean-François*, comme on l'a dit par erreur dans la *Biographie des hommes vivants*, III, 48.

il se prononça fortement contre la révolution, signala les clubs comme autant de foyers de troubles, et invita la municipalité par une pétition, revêtue d'un grand nombre de signatures, à faire fermer celui qui venait de s'ouvrir à Besançon. Cet acte de courage n'eut d'autre résultat que d'exposer l'auteur aux tracasseries de la police. Les électeurs du département ayant été convoqués pour élire l'évêque métropolitain de l'est, Fenouillot écrivit une *Lettre à ses commettants*, dans laquelle il leur déclara que, ne se reconnaissant pas le droit de concourir à cette élection, il n'assisterait pas à l'assemblée. Cette lettre, qui renfermait une critique très-vive de la constitution civile du clergé, fut dénoncée au directoire du département. Dans une requête au roi, Fenouillot protesta contre l'irrégularité de la procédure commencée contre lui. Les nouveaux administrateurs convinrent eux-mêmes que, puisque la liberté de la presse était un droit acquis à tous les Français, Fenouillot n'avait fait qu'en user, en se livrant à la critique d'une loi qui lui paraissait vicieuse; et ils se bornèrent à l'inviter d'être plus circonspect. Mais loin de profiter de ce sage conseil, il sembla prendre à tâche de défier ses ennemis par de continuelles provocations. Une brochure, intitulée *Les pourquoi du peuple à ses représentants à leur retour de l'assemblée* (2), dont le but était de montrer qu'en parlant d'économies, on avait réellement augmenté les dépenses, et que les impôts étaient plus que doublés depuis 1789, devint le signal d'un nouvel orage contre Fenouillot. Il crut prudent d'y céder, et se rendit à Paris, où il espérait pouvoir rester caché. Mais, pendant son absence, on l'inscrivit sur la liste des émigrés, et bientôt il ne lui resta d'autre parti que celui de se soumettre au bannissement qu'on lui avait imposé. Il se fixa dans le comté de Neufchâtel, pour être plus à portée de recevoir des secours de sa famille. Cette ressource lui manquant, il se vit forcé de chercher dans ses talents des moyens de subsister. Fauche-Borel (*Voy*. ce nom, ci-dessus, p. 1), avec lequel il avait fait connaissance en arrivant à Neufchâtel, se chargea d'imprimer et de répandre les brochures qu'il rédigeait dans l'intérêt du parti royaliste. Son zèle pour la cause des Bourbons le fit connaître du prince de Condé, dont il reçut plusieurs témoignages de confiance; il prit une part assez active à tous les plans de contre-révolution, mais il n'y joua qu'un rôle secondaire. Au mois de juin 1795, il fut chargé de visiter la Franche-Comté, pour s'assurer de la disposition des esprits. Après s'être acquitté de cette mission périlleuse, il s'établit à Bâle, où il fut l'intermédiaire de Fauche-Borel (3) avec le ministre anglais Wickam. Il profita de l'amnistie accordée aux émigrés en 1802, pour rentrer en France, et vint demeurer à Lyon, où il reprit l'exercice de sa profession d'avocat. S'étant chargé de la cause d'un mari qui réclamait contre le divorce que sa femme avait fait prononcer pendant son émigration, Fenouillot, qui se trouvait dans le même cas que son client, mit tant de chaleur et d'onction dans son plaidoyer qu'il arracha des larmes à tout l'auditoire. L'é-

(2) Paris, Crapart, 1791, in-8°, de 20 pag.

(3) Voy. les *Memoires* de Fauche-Borel, I, 277. Il n'accompagna pas Fauche à Manheim, comme l'ont dit quelques biographes mal informés. Sa detention au Temple en 1804 est également controuvée.

ponse, présente aux débats, vint le remercier de l'avoir éclairée sur ses devoirs, et il eut le plaisir de la remettre dans les bras de son mari (Voy. *Versailles*, *Paris et les provinces*, II, 353). Ce triomphe plaça Fenouillot en quelque sorte à la tête du barreau de Lyon, où l'on conserve encore de ses talents un honorable souvenir (Voy. les *Archives du Rhône*, IV, 79). Ayant eu le bonheur de n'être compromis dans aucune des conspirations qui se succédèrent dans les premières années de l'empire, il fut, en 1811, nommé conseiller à la cour de Besançon. Il est mort dans cette ville, le 27 mai 1826, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Fauche-Borel parle souvent de Fenouillot, avec éloge, dans les deux premiers volumes de ses *Mémoires*. Parmi ses nombreux écrits polémiques, on se contentera de citer : I. *Le Dîner du grenadier à Brest*, Paris, 1792, in-8°. II. *La Table d'hôte à Provins*, ou *la Croisée des diligences*, ibid., 1792, in-8°. Ce sont des dialogues assez gais, écrits dans un style poissard, contre la constitution civile du clergé. III. *Précis historique de la vie de Louis XVI et de son martyre ;* suivi du *Précis historique de l'horrible assassinat de son auguste épouse*, Neufchâtel, 1793, in-8° ; réimprimé, sans aucun changement, Besançon, 1821, même format. IV. *La Rencontre imprévue*, ou *le Souper de l'auberge de la Cicogne à Bâle*; dialogue politico-tragi-comique, Neufchâtel, 1793, in-8°. V. *Le meilleur des almanachs*, pour 1794, in-4°. VI. *Les fruits de l'arbre de la liberté française*, en Suisse, 1798, in-8°. VII. *Adresse de remercîment des requins de la Méditerranée au Directoire exécutif*, Constance, 1798, Paris, 1799, in-8°. VIII. *La France à ses enfants*, Bâle (Besançon), 1814 ; in-8°. IX. *Le Cri de la vérité sur les causes de la révolution de* 1815, Besançon, in-8°. — FENOUILLOT DE LAVANS, frère du précédent, avec lequel on l'a confondu quelquefois, est auteur d'une brochure intitulée : *Moyens propres pour rétablir les finances de l'état*, Besançon, 1815, in-8°.

W—s.

* **FER** *de la Nouerre* (DE), économiste, oublié dans la plupart des biographies, et sur lequel on n'a donné que des renseignements incomplets dans celle-ci (tom. XIV, pag. 309), était né vers 1740, et selon toute apparence à Paris. Entré jeune dans l'artillerie, il prit sa retraite vers 1770 avec le grade de capitaine, et fut employé dans l'élection de la Charité-sur-Loire, comme inspecteur des ponts et chaussées. Dans l'exercice de cet emploi, il eut l'occasion de se convaincre que le mode d'adjudication des travaux au *rabais* était le plus vicieux que l'on pût suivre ; les entrepreneurs devant être moins occupés de la bonne confection des travaux que de s'assurer les bénéfices sur lesquels ils avaient compté ; et que le meilleur moyen d'avoir des routes bien entretenues serait d'en charger une *régie*. A l'arrivée de Turgot au contrôle-général des finances, il s'empressa de lui signaler les abus qu'il avait remarqués ; et, dans un Mémoire resté manuscrit, lui proposa ses vues sur les améliorations dont cette branche du service public lui paraissait susceptible. Encouragé par les éloges du ministre, il s'occupa dès-lors presque exclusivement des moyens de perfectionner son système de communication entre les

différentes provinces, en combinant l'établissement des routes jugées nécessaires avec celui des canaux, dont plusieurs n'existaient encore qu'en projet. Il visita dans ce but l'Angleterre pour pouvoir comparer le mode d'administration adopté dans cet état sur les routes et les canaux, avec les réglements de la police en France. De retour à Paris en 1780, il y publia, la même année, un *Mémoire sur la théorie des écluses*. Étant à Lyon au mois de novembre 1782, il y annonça la chute du pont de la Mulatière, et l'événement ne tarda pas à justifier sa prévision. Il lut, le 29 janvier 1783, à l'académie des sciences, un Mémoire dans lequel il prétendit démontrer le peu de solidité du pont de Neuilly (1). Perronet (*Voy.* ce nom, XXXIII, 425), qui n'assistait point à cette séance, dut être blessé que de Fer ne lui eût pas communiqué ses observations avant de les soumettre au jugement de l'académie; mais il n'en mit pas moins à profit les critiques de son antagoniste. Le 16 mars suivant, il lut à l'académie un second *Mémoire sur le projet d'amener à Paris les eaux de l'Yvette*, dans lequel il réduisait à moins d'un million la dépense évaluée à huit millions par Perronet et Chezy, offrant de déposer, chez le trésorier de la ville, la somme de 325,000 fr., formant le tiers de la dépense qui ne lui serait remboursée qu'après l'achèvement des travaux. La même année, il eut l'honneur de présenter à Monsieur (depuis Louis XVIII) les plans et les devis d'un projet pour conduire à Versailles les deux petites rivières d'Eure et Loir, dont les eaux, après avoir arrosé le parc et les jardins, pourraient alimenter un canal qui communiquerait avec Rouen, et ferait ainsi de Versailles l'entrepôt d'un commerce considérable. Précédemment, de Fer avait appelé l'attention du gouvernement sur les moyens de garantir la partie basse de la Bresse des inondations annuelles de la Saône. En 1785, il soumit au contrôleur-général le modèle d'une nouvelle écluse qu'il jugeait propre à maintenir en tout temps les eaux de la Seine à la hauteur convenable pour la navigation. L'année suivante, il fut présenté pour une place vacante à l'académie des sciences, mais son élection échoua. Par arrêt du conseil, en date du 3 novembre 1787, de Fer obtint la concession du canal de l'Yvette, qu'il avait pris l'engagement de terminer pour le mois de juillet 1788; mais des obstacles de toute nature s'opposèrent à l'exécution de ce projet; et, dans le courant de 1790, il offrit à la commune de Paris de lui remettre son privilège. Le nom de ce zélé citoyen ne reparaissant plus dès-lors dans les journaux, on peut conjecturer qu'il mourut vers cette époque. De Fer était membre de l'académie de Turin et de celle de Dijon. Outre quelques opuscules déjà cités, on a de lui : I. *La science des canaux navigables*, ou *Théorie générale de leur construction*, Paris, 1786, 2 vol. in-8° avec cartes. Cet ouvrage devait se composer de huit volumes dans lesquels l'auteur se proposait de traiter de la navigation intérieure

(1) On sait que M. de Prony, alors âgé de vingt-huit ans, s'empressa de réfuter une pareille assertion. L'auteur de cette note (étant en 1792 à l'école des ponts-et-chaussées) apprit de Perronet l'anecdote suivante. Lors du décintrement du pont de Neuilly, qui eut lieu devant le roi et toute la cour en 1772, Louis XV demanda au célèbre ingénieur si ce pont était aussi solide qu'élégant. — « Sire, répondit Perronet, il durera autant que la pierre dont il est construit. » Mot d'autant plus heureux qu'on avait fait choix d'une pierre très-dure, et qui est de nature à durcir encore avec le temps. F—LE.

de la France, et de tout ce qui concerne les canaux avec plus de détails encore que Lalande ne l'a fait dans son Traité spécial. En commençant, l'auteur avertit que des circonstances particulières le forçant d'ajourner la publication des trois premières parties, qu'il a l'autorisation d'imprimer sous le privilège de l'académie des sciences, il se borne à donner la quatrième. Elle est intitulée : *De la possibilité de faciliter l'établissement général de la navigation intérieure du royaume, de supprimer les corvées, et d'introduire dans les travaux publics l'économie qu'on désire*. De Fer s'attache d'abord à montrer l'importance des canaux ou chemins par eau, beaucoup trop négligés, malgré les avantages qu'ils présentent sur les chemins de terre, dont l'entretien devient plus difficile de jour en jour, à raison de la rareté des matériaux et de l'augmentation du prix de la main-d'œuvre. Il propose ensuite d'encourager le commerce à préférer la voie des canaux, et pour cela de supprimer les droits de navigation, ou de les réduire au taux qui sera jugé nécessaire pour couvrir les dépenses d'entretien, du paiement des éclusiers, etc. Quant à ce qui concerne les routes, il conseille l'établissement de barrières avec un léger péage, dont le produit serait exclusivement employé à tenir les chaussées en bon état ; il demande aussi, pour en prévenir la dégradation, que des réglements déterminent le maximum du chargement des voitures, la largeur des jantes des roues, etc., toutes mesures adoptées depuis par l'administration, mais dont personne ne s'est encore avisé de lui faire honneur. II. *Réflexions sur le projet de l'Yvette*, Paris, 1786, in-8°. III. *Mémoire sur le canal de l'Yvette*, ibid., 1790, in-4° de 22 p. IV. *Mémoire sur la navigation de la Seine, sur les garres et sur les travaux de charité*, ibid., 1790, in-4°, de 23 p. W—s.

FÉRANDIÈRE. *Voy.* LAFÉRANDIÈRE, XXIII, 114.

* **FERAUDI** (RAIMOND (1)), baron de Thoard, « d'une des plus nobles et des plus anciennes familles de Provence, fut aussi fameux par les ouvrages de l'esprit que par les actions de cœur et de bravoure, » disent Barcillon de Movans (2) et Maynier (3), qui le font tige de la maison de Glandeves ; erreur que redresse le savant Peiresc en reportant cette origine à Guillaume Feraldi de Thoard, qui, en 1174, eut de grands démêlés avec l'abbaye de Saint-Victor au sujet de ses vassaux, qu'il forçait à monter la garde devant son château de Thozame. Feraudi naquit vers le milieu du XIIIe siècle. Il descendait de ce Guillaume Feraldi de Thoard qui, après la prise d'Antioche, fut un des douze chevaliers choisis pour assister avec le comte de Toulouse, alors souverain de la Provence, à la découverte du fer de lance qui perça le côté de J.-C., circonstance qui servit à relever le courage des Croisés. Guillaume était lui-même de la race de ces chefs guerriers, *Comes*, qui, envoyés par les rois d'Allemagne pour chasser les Sarrasins de la Provence dont ils s'étaient emparés, se partagèrent les terres dont on ne retrouvait plus les anciens possesseurs. L'un de ces chefs s'établit avec les

(1) Nous donnons ici d'après des renseignements exacts quelques additions et rectifications à l'article FERAUD, XIV, 309.

(2) *Crit. du Nob. de Provence*, p. 310.

(3) *Hist. de la principale noblesse de Prov.*, p. 157.

siens, sur un pic des Alpes, près des bords de la Durance, d'où il pouvait observer de loin l'ennemi, et qui conserve encore aujourd'hui le nom de *Mont-des-Féraud*. Raimond Ferandi suivit Charles Ier d'Anjou en 1265, à la conquête du royaume de Naples, et, plus tard, ce prince le mit au nombre des cent chevaliers appelés à combattre avec lui dans son fameux duel contre D. Pèdre, roi d'Aragon, et un pareil nombre de chevaliers. Charles II, pour la délivrance duquel il avait donné François, son second fils, en otage, en 1288, l'attacha à la personne de Robert, duc de Calabre; et lorsqu'en 1309, ce prince monta sur le trône, Raimond, qui l'avait suivi dans toutes ses guerres, consacra plusieurs poëmes à sa louange. Nostradamus répète, d'après *le moine des Iles d'Or*(4), que la conduite de Ferandi ne fut pas toujours exempte de reproches; qu'il se passionna pour la dame de Curban, l'une des présidentes de la cour d'amour du château de Romanin; qu'il l'enleva et la mena avec lui dans les diverses cours qu'il visita, jusqu'à ce que, touché de repentir, il engageât cette dame à se faire religieuse, tandis que lui-même se retirait dans l'île de Lerins, où la reine Marie lui avait donné un prieuré. La vie un peu licencieuse des troubadours de la fin du XIVe siècle a pu contribuer à faire adopter cette petite historiette, évidemment apocryphe. Comment en effet, Charles II, dont la douceur et la régularité des mœurs sont consacrées par l'histoire, l'aurait-il attaché à la personne du prince héritier de sa couronne, de ce Robert qu'il affectionnait plus que ses autres enfants, et qui mérita le titre de *sage* et de *bon* qu'il conserva pendant un règne de trente-quatre ans? D'un autre côté, est-il permis de croire que la dame de Curban (dont le nom était Alasie de Méolon), égale en naissance et en fortune à Ferandi, eût consenti à aller ainsi colporter sa honte à la suite de son séducteur? Une pareille assertion s'accorde peu avec le sentiment de piété qui la porta, jeune encore, à consacrer une partie de sa fortune à fonder le couvent de Sainte-Claire de Sistéron, et avec la considération avec laquelle elle est mentionnée dans la lettre de convocation, adressée en 1283, à Girande de Sabran, abbesse de Sainte-Claire à Avignon, pour transporter son couvent dans la ville de Sistéron. Ce qui paraît le plus probable est que, si elle suivit Ferandi, ce fut à titre d'épouse légitime. Quant à sa traduction, en vers provençaux, de la *Vie de saint Honorat*, outre la copie qui était conservée dans le riche cabinet de Cambis-Velleron, à Avignon, on en conserve une autre au Vatican, et une troisième avec un fragment de sonnet à la bibliothèque du roi. C'est tout ce qui reste des œuvres de ce poëte, dont la mort doit être reportée vers l'an 1324.—FERAUDI (*Bertrand*), troisième fils de Raimond, hérita du goût et du talent de son père pour la poésie. Il fut un des chevaliers de la cour d'amour de Romanin, présidée alors par Phaoète de Ganteluce et la belle Laure de Sade, en l'honneur desquelles, à l'exemple de ses contemporains, il composa un grand nombre de vers (Voy. Nostradamus, *Histoire de Provence*, p. 304). Ce poëte, dont on n'a retrouvé aucun ouvrage, mourut en 1345. Z.

(4) Surnommé *le Fléau des troubadours*, à cause de ses satires amères contre ces poëtes et les mœurs du temps.

FERDINAND (Dom), fils de Jean Ier, dixième roi de Portugal, et de dona Philippe, fille du duc de Lancastre, naquit à Santarem, le 29 septembre 1402. Ce fut lui qui, à l'âge de quatorze ans, proposa aux infants, ses frères, la conquête de Ceuta, comme pouvant être utile à l'état et à la religion, attendu que cette ville servait de retraite aux corsaires maures. Cette expédition eut lieu; mais son jeune âge ne lui permit pas d'y prendre part. Il n'en fut pas de même de celle qui, en 1437, fut dirigée contre Tanger. Il y déploya, comme ses compagnons d'armes, une brillante, mais inutile valeur. Les Portugais n'ayant obtenu des Maures la permission de sortir des postes qu'ils occupaient autour de la ville, qu'à condition de livrer pour otages quelques-uns des plus illustres chefs de l'armée, l'infant dom Ferdinand fut de ce nombre. Parmi les prisonniers maures qui se trouvaient au pouvoir des Portugais, était le fils du gouverneur de Tanger. Le roi de Portugal, Édouard, fit proposer aux infidèles l'échange de l'infant son frère, contre le personnage dont on vient de parler; ils rejetèrent fièrement cette proposition. Cependant ils déclarèrent qu'ils rendraient le prince, si l'on consentait à leur restituer la ville de Ceuta. La plupart des personnes consultées par Edouard ayant combattu la restitution proposée, il fallut que le malheureux Ferdinand demeurât dans l'esclavage. D'Arzilla, où il se trouvait, il fut transféré à Fes. Pendant la route, il se vit exposé aux plus indignes traitements: quand il traversait des villages, on lui crachait au visage, on l'assaillait à coups de pierres. Arrivé à Fes, il eut de nouveaux outrages à essuyer: on le chargea de fers, et on le jeta dans un cachot obscur, où il vécut près de cinq années, consumé de douleur et d'ennuis. La peste étant venue ravager la ville de Fez, il fut transféré à Alcaçar: c'est là qu'enfin il s'éteignit, au milieu des plus vives souffrances, le 5 juillet 1443. Il était âgé de quarante-un ans; il y en avait six qu'il souffrait les horreurs de l'esclavage. C'était un prince sage, religieux, brave, enfin digne d'un meilleur sort. Il avait supporté ses infortunes avec une résignation et une douceur qui excitèrent souvent l'admiration des Maures eux-mêmes. Le roi de Fez, en apprenant sa mort, s'écria qu'il eût mérité de connaître la loi du prophète. Ferdinand fut honoré parmi les Portugais comme un saint, à cause de ses vertus. On dit qu'aujourd'hui encore les Maures montrent son tombeau à Fez, comme un éternel monument de la défaite des Portugais. Tandis que Ferdinand vivait dans une si dure captivité, le roi Édouard, son frère, avait voulu plusieurs fois aller le délivrer; mais l'état de son royaume s'était toujours opposé à ce généreux dessein. Sous le règne d'Alphonse V, en 1473, le corps du saint infant fut échangé contre l'un des fils de Moley-Xèque, roi maure. Il fut apporté d'abord à Lisbonne, puis inhumé au monastère de la Bataille. F—A.

FERDINAND IV, roi de Naples et de Sicile (ou, comme on dit aujourd'hui, du royaume-uni des Deux-Siciles, mais sous le nom de *Ferdinand Ier* et seulement à partir de 1817), était le troisième fils du roi d'Espagne Charles III, qui vingt-cinq ans durant avait régné à Naples sous le nom de Charles VII. Comme les traités d'Utrecht, de Madrid (1721), de Vienne

(1738), s'opposaient à ce qu'un même prince de la maison de Bourbon réunît la couronne d'Espagne et des Indes à celle de Naples et de Sicile, Charles VII, quand la mort de son frère Ferdinand VI sans postérité mâle lui déféra la succession en Espagne, abdiqua le trône de Naples; et comme l'imbécilité reconnue de Don Philippe, son fils aîné, le forçait à voir dans Charles, son puîné, l'héritier présomptif de la plus belle de ses deux couronnes, c'est naturellement à Ferdinand qu'appartenait l'autre. Ferdinand n'avait encore que huit ans lorsque cet événement eut lieu le 5 octobre 1759. Les huit premières années de son règne lui furent donc complètement étrangères, et même plus étrangères qu'elles ne le sont pour le vulgaire des rois: car l'éducation du jeune monarque fut totalement manquée. Son père en quittant l'Italie l'avait confié au prince de San-Nicandro: c'était un grand seigneur, mais c'était, ou peu s'en faut, le plus inepte des mortels qui aient eu leurs entrées à la cour. Ne comprenant rien aux nécessités de la royauté, ou bien s'exagérant le danger des travaux de l'intelligence, il appliqua presque exclusivement son élève aux exercices du corps: la chasse et la pêche absorbèrent les jeunes années de Ferdinand; il se livrait avec fureur au jeu de paume dans lequel il excellait; il aimait les travaux champêtres, le jardinage, la taille des arbres, et ces occupations devinrent pour lui des besoins, non des délassements. Il eût été facile peut-être d'en faire un bon militaire; il se plaisait assez à voir la troupe manœuvrer, montait fort bien à cheval et portait volontiers l'uniforme. S'il eût assisté à autre chose qu'à des parades, et que quelques campagnes l'eussent familiarisé avec la vie des camps et avec les grandes idées de la stratégie, il n'aurait sans doute pas fait si triste figure quelquefois sur son trône, et c'eût été en bien des occasions un moyen de masquer sa médiocrité. Il aimait beaucoup la marine, et commandait assez bien les manœuvres dans une charmante frégate qu'il s'était fait construire. Quant aux lettres, aux beaux-arts, aux sciences, il n'en savait même pas les premiers éléments. De là beaucoup de répugnance pour les affaires et le besoin de laisser flotter les rênes en d'autre mains, tout en paraissant les serrer vigoureusement de la sienne; aussi l'histoire de son règne est-elle celle des favoris et des femmes influentes plutôt que sa propre histoire, et le tableau des événements amenés par des volontés étrangères ou par la force des choses, plutôt que celui d'un rôle vraiment royal sur la scène du monde. Chronologiquement, Tanucci était le premier de ces vice-gérants de la royauté; et la majorité du jeune roi (12 janvier 1767) ne le priva pas instantanément de la puissance; seulement, au lieu d'être le chef du conseil de régence, il fut chef du conseil d'état. Le 12 mai de l'année suivante, Ferdinand épousa l'archiduchesse Marie-Caroline d'Autriche, dont le caractère beaucoup plus ferme que le sien prit dès ce moment un ascendant marqué sur lui. Toutefois long-temps encore la jeune reine songea plus aux divertissements de son âge qu'aux soins sévères de l'ambition; et ce n'est que vers 1770 qu'elle s'immisça dans les affaires de l'état. En cela elle se conformait aux instructions de Marie-Thérèse, sa mère; et cette intervention dans la politique est plus qu'un fait ordinaire;

c'est l'influence autrichienne s'évertuant de son mieux à combattre l'influence espagnole, c'est, en d'autres termes, la continuation de la vieille lutte entre les maisons d'Autriche et de Bourbon. Ferdinand fut plus témoin qu'acteur dans cette guerre de cabinet, et il ne fit que permettre les évènements. On sait que c'est Caroline qui l'emporta. Chaque jour elle avançait d'un pas, tandis que Tanucci et l'Espagne reculaient d'autant. Cette prétention à la domination ne se couvrait pas même d'un masque: la reine, lorsqu'elle eut mis au monde un fils, en 1774, eut entrée et voix délibérative au conseil. N'eût-elle donc pu jouir de la réalité du pouvoir sans le faire éclater si bizarrement? et ne sentait-elle pas qu'elle couvrait son mari d'un ridicule indélébile en trônant ainsi plus haut que lui, en étalant ainsi aux yeux de tous le spectacle du sceptre tombé en quenouille? ce ridicule ne rejaillissait-il pas du roi sur la royauté? et pense-t-on que la vue de toutes ces misères de cour n'ait pas été pour beaucoup dans le discrédit des idées monarchiques? Mais toutes les reines voulaient imiter Catherine II. Au moins Pierre III était mort; l'autorité ne lui avait échappé qu'avec la vie. Mais Ferdinand n'inspirait pas de ces appréhensions qui font commettre un crime, et n'était pas de ces entêtés qui gardent obstinément le pouvoir. Tanucci, perdant du terrain de jour en jour, finit par donner sa démission; et la reine le remplaça par le marquis de la Sambuca, sous lequel Acton ne tarda point à s'introduire aux affaires. Il eut d'abord le portefeuille de la marine. Ce n'est que lorsque la toute-puissance de la reine, qui d'un mot faisait et défaisait, et sa prédilection marquée pour Acton eurent relégué La Sambuca au second rang, que ce personnage, aussi jaloux que médiocre, fit quelque attention à la nullité de Ferdinand que sa femme laissait dans l'ombre. Il était assez aisé de voir que, soit habitude filiale et souvenir vague de ce qu'il devait à son nom de Bourbon, soit dépit amer de compter pour si peu dans son propre palais, il ne subissait qu'avec répugnance le joug de sa femme; mais il le subissait, parce qu'elle était là, parce qu'il ne savait pas dire, *je le veux, je le défends*, parce qu'il était apathique, et ignorant des hommes et des choses, parce qu'il n'exerçait aucune action sur ce qui l'environnait. Arrivait-il qu'il voulût se mêler de quelque affaire, on le laissait se noyer dans les détails, s'occuper de contentieux, réviser des procès, méditer sur les imperfections de la procédure. Pour donner un peu d'énergie factice à cette âme sans ressort, le marquis imagina, ce qu'on imagine souvent dans les cours, de donner au roi une maîtresse de sa main. Il jeta les yeux sur une Mme Gondar, alors la beauté à la mode. Cette Anglaise, mariée à un maître de langue française, justifiait l'engouement des Napolitains par une figure délicieuse, de grandes manières et beaucoup d'esprit. L'intrigue pour elle était un besoin. Le plan du marquis de la Sambuca la ravit, et elle se mit sur-le-champ à l'exécuter. Mais on s'y prit avec trop peu de mystère. La belle Anglaise, placée dans une loge vis-à-vis de celle du monarque, attira ses regards, et tout le monde s'en aperçut; le lendemain le couple Gondar reçut l'ordre de quitter Naples (1)

(1) Mme Gondar, séparée ensuite de son mari, est morte à Paris, dans la misère, en 1797.

sous vingt-quatre heures. De plus la reine, qui probablement rendait justice à l'expédient de La Sambuca en le redoutant, environna son mari d'un réseau d'espions intimes, lui permettant du reste autant qu'il pouvait le souhaiter les liaisons sans conséquence, et se montrant aussi philosophe à Naples qu'avait pu l'être Mme de Pompadour à Versailles, sur les distractions du monarque. C'est même ainsi que prit naissance le village de San-Leucio, espèce de *parc-aux-cerfs* masqué du grand nom d'établissement-modèle, et où nous ne nions pas qu'il ne se soit fait des choses sérieuses et utiles (2). Ainsi réduit à l'entourage le plus insignifiant et n'étant plus que le signataire des grâces, des nominations, des décrets de sa femme, Ferdinand acheva de baisser dans l'opinion publique. Il y eut vraiment pendant quinze ans éclipse de roi. La Sambuca fit quelques efforts encore pour le maintenir. Il recourut au roi d'Espagne, il lui adressa une lettre remplie de détails sur ce qui se passait à la cour, et principalement sur le caractère et la conduite de sa bru. La lettre fut interceptée et le malencontreux correspondant relégué à Palerme. Le roi tenta timidement quelques représentations, non pour obtenir le rappel de La Sambuca, mais pour modérer l'ardeur avec laquelle Acton, tout Anglo-Autrichien de cœur, se déclarait contre la France et l'Espagne, pour relever l'inconvenance de querelles entre le père et le fils : on lui répondit par des phrases en l'air, et les regards de la reine semblaient lui dire : « Vous ne comprenez pas. » De loin en loin l'ambassadeur d'Espagne, marquis de Matallana, et les lettres de son père lui donnaient quelques velléités de courage, puis il faiblissait et cédait. On peut voir à l'article Caroline (LX, 196) comment le voyage en Espagne, commencé en mai 1786, par le roi et la reine, se termina au port de Livourne. Matallana par ses exhortations avait décidé le monarque à voir son père ; dès que Matallana ne fut plus là, la décision fut mise au néant. Enfin, outré de l'insolence du favori et de la pusillanimité de son fils, un jour vint où Charles III crut lui communiquer un peu de force, en lui *commandant* de renvoyer Acton : c'était un ordre bien sacré aux yeux d'un fils qui, s'il ne savait ce que c'est que la royauté, croyait du moins la puissance paternelle l'image de celle de Dieu. Acton brava l'orage, et son crédit ne fit que s'accroître. La mort de Charles III, en 1788, acheva de l'affranchir de toute inquiétude. Les événements pendant ce laps de temps ne présentent qu'un intérêt secondaire. Les démêlés avec la cour de Rome continuaient toujours sans produire de résultats définitifs, soit relativement à la redevance féodale et à la haquenée, soit quant au droit de nommer le nonce de Naples, au droit de dépouille, au droit de patronage, aux recours à Rome ; et, en 1790 seulement, une transaction eut lieu ; encore ne fut-elle amenée que par le retentissement de la révolution française, grosse de tant d'événements. Acton avait ruiné la marine napolitaine en voulant l'établir sur un grand pied, et en construisant de gros vaisseaux, de lourdes frégates, au lieu de

(2) Des détails curieux relatifs à la fondation et à l'administration de cet établissement, construit sur l'emplacement de l'ancien palais du Belvéder de Caserta, ont été consignés dans un ouvrage que Ferdinand IV fit imprimer à Naples en 1789, et qui a été traduit en français par l'abbé Clemaron, sous ce titre : *Origine de la population de St-Leucio, et ses progrès, avec les lois pour sa bonne police.*

multiplier les petits bâtiments pour attaquer ou repousser partout les corsaires, toujours redoutables pour un royaume presque tout entier en littoral. L'organisation de l'armée de terre ne fut pas plus heureuse : il la porta, il est vrai, à trente mille soldats, mais sans ordre et sans discipline. Il organisa bien moins des troupes que des rassemblements d'hommes sans subordination et sans frein. Même légèreté, même impéritie présidèrent aux efforts que plus tard on fit pour mettre les places fortes en état de défense, et introduire des réformes dans toute l'armée : on finit même par aggraver les abus dont on essayait la suppression, et par donner à la faveur ou bien à l'argent les places dues au mérite. L'artillerie fut ce qui réussit le mieux ; et la cavalerie du roi était fort belle. Un autre projet aussi très-digne de louanges avait été de sillonner le royaume de toutes les routes nécessaires pour faciliter le commerce intérieur : un impôt de trois cent mille ducats par an fut établi à cette occasion : on commença, on suspendit, on abandonna les travaux, on ne conserva que la taxe. En 1773, eut lieu à Palerme une émeute dans laquelle les jours du vice-roi Fogliano furent compromis : cependant il parvint à se sauver, et quelque temps après le général Caraffa rétablit le calme, mais en permettant au parlement palermitain de faire connaître ses griefs contre le gouvernement, et en promettant au nom du roi une amnistie illimitée. En 1778, un décret royal fonda l'académie des sciences et belles-lettres de Naples, et l'abolition du tribunal de l'inquisition signala l'année 1782. Mais bientôt une catastrophe funeste vint jeter l'effroi dans tous les esprits ; ce fut le tremblement de terre de 1783, qui, bouleversant les Calabres, la Basilicate, la Terre de Bari, et d'autres provinces encore, causa des pertes incalculables. Le gouvernement, dans cette fatale circonstance, fit preuve de munificence et de sagesse en faveur des malheureux habitants sans pain, sans asile, et presque sans vêtements : il releva les villes, donna de l'argent, encouragea, par des exemptions des charges publiques, ceux qu'avait frappés le fléau. Toutefois le désastre avait été trop épouvantable pour que ces mesures en fissent disparaître promptement les vestiges ; et encore aujourd'hui les provinces méridionales et occidentales *al di quà del Faro* présentent à l'œil les tristes cicatrices de cette plaie. Mais un fléau non moins funeste allait accabler la France, et Naples, comme tant d'autres états, devait en éprouver les effets. Ce royaume sembla d'abord y prendre peu de part ; et l'on ne put remarquer dans le premier moment qu'une forte antipathie prononcée de la cour des Deux-Siciles pour les doctrines subversives de la royauté. Sur ce point Ferdinand et Caroline furent parfaitement d'accord. Tous deux arrivèrent à Vienne le 14 septembre 1790, et furent, dit-on, pour beaucoup dans la détermination impériale qui, peu de temps après, donna naissance à la déclaration de Pavie et au traité de Pilnitz. A Naples même l'agent français était fort mal traité, mal vu, et le gouvernement peut-être allait se joindre à la coalition, lorsque l'apparition de La Touche-Tréville, à la tête de son escadre (12 décembre 1792), fit pâlir la cour qui crut que cinquante mille mécontents allaient se joindre à l'amiral français, et amena la signature d'un traité de neutralité. C'est

dans notre article Caroline (tome LX) qu'il faut aller chercher les suites de cette impuissance et de cette irrésolution mêlées à tant de mauvaise volonté, les outrages prodigués depuis la prise de Toulon par les Anglais aux Français, qui tous étaient censés propagandistes des idées démocratiques, la rupture du traité de neutralité le 8 octobre 1794, le retour à la paix moyennant le paiement de huit millions de ducats dans le cours de l'année 1797, et le rôle très-actif du marquis de Gallo dans la conclusion du traité de Campo-Formio; puis, quand Bonaparte cinglait vers l'Egypte, encore une troisième et plus funeste levée de boucliers. Le roi, dans toutes ces mesures contre les Français, mettait une certaine réserve, et n'avait qu'un but, défendre sa tête et sa vie contre le nouveau révolutionnaire, tandis que la reine, plus fougueuse et plus tenace, personnellement froissée d'ailleurs par Bonaparte, était agressive dans sa haine, et brûlait d'anéantir l'hydre. L'Autriche d'ailleurs était derrière elle; et libre des liens de Campo-Formio, par la catastrophe de Rastadt, l'Autriche voulait s'étendre en Italie et comptait étreindre la frêle Cisalpine entre deux invasions, en s'avançant par le nord, tandis que du sud déboucheraient les Napolitains; l'Autriche fit cadeau de Mack à la cour de Naples. Dans le conseil qui délibéra sur la question de paix ou de guerre, Ferdinand, toujours anti-autrichien, et peu résolu dans ses haines, fut du nombre de ceux à qui la guerre semblait absurde. Mais la reine pensait et voulait le contraire : on devine bien qu'elle l'emporta. Probablement on obtint l'adhésion du roi en lui persuadant que l'on faisait la guerre moins à la France qu'au pape, et que, par cette facile promenade dans l'Italie du milieu, le royaume de Naples pourrait gagner quelques parcelles de l'état ecclésiastique. Une fois la guerre déclarée, Ferdinand eut hâte de se proclamer le chef de cette ligue italique dont faisaient partie l'Autriche, la Sardaigne, la Toscane, et de réaliser la chimère dont on le berçait. Soixante mille Napolitains, dont trente mille de milice, étaient sous les armes. Il se mit à la tête de la division de Roger de Damas, forte de dix mille hommes, et entra triomphalement dans Rome (24 novembre) qu'au reste il affecta de n'occuper que pour la remettre à son légitime possesseur, le pape, et pour la purger des souillures révolutionnaires. On a voulu faire partager à Ferdinand la responsabilité des fautes si justement reprochées au général Mack, en disant que le roi de Naples, au fond vrai chef de l'armée, s'était amusé puérilement dans Rome à défaire et à refaire, tandis qu'il fallait marcher en avant. Sans doute la petite vanité du roi de Naples s'accommodait parfaitement de ces bagatelles; mais c'est Mack qui avait tracé le plan de campagne, c'est Mack qui eu réalité décidait les mouvements généraux : Ferdinand était de ceux qu'embarrasse l'autorité et qui, dès qu'ils la voient tout de bon entre leurs mains, l'abdiquent et vont demander les ordres d'un autre. Bientôt les échecs multipliés de l'armée napolitaine forcèrent le prince d'interrompre cette restauration du gouvernement pontifical, à laquelle il travaillait si ardemment, et à se replier sur son royaume. Il y reparut le cœur gros de courroux, la menace à la bouche, enveloppant dans les mêmes plaintes et Mack qu'il soupçonnait fort injuste-

ment de trahison, et les commissaires qui laissaient les soldats sans pain, et l'empereur qui n'avait encore fait marcher aucune troupe à son aide. Ces plaintes couvraient-elles des reproches indirects à la reine et à ses favoris de l'avoir si imprudemment jeté dans une folle échauffourée sous des prétextes imaginaires, et de s'être si lourdement trompés, eux qui voulaient manier exclusivement le pouvoir et qui semblaient lui dénier dédaigneusement le génie des affaires? Mauvaise armée, mauvais général, mauvais ministre de la guerre, tel était au fond le sens de l'acerbe langage du monarque. Et qui avait organisé l'armée, vanté le général, choisi le ministre? Tout n'était pas désespéré cependant; les Français étaient si faibles, et même, il faut le dire, si mal commandés par Championnet! Bientôt (19 décembre) parut une proclamation de laquelle on conclut que la reine voulait d'abord tenir bon, parce que Ferdinand y engageait ses sujets à s'armer, à se défendre, à marcher contre l'ennemi, à l'empêcher d'entrer dans le royaume, ou d'en sortir. Mais, dans toute cette proclamation, pas un mot du général qui dirigera leurs efforts, pas un mot du roi lui-même, pour dire qu'il sera au milieu d'eux, qu'il partagera leurs dangers. Le fait certain à nos yeux, c'est qu'il n'y avait, de la part même de la reine, nulle noble détermination, et que si l'on parlait de résister, c'était sans oser prendre l'engagement de présider en personne à la résistance, et que l'on était bien aise de voir la noblesse rejeter cet avis et vouloir traiter. Alors feignant de céder à moitié, on mettait en avant le projet de se retirer en Calabre et d'y organiser une formidable défensive. Puis, sur les remontrances de ces mêmes grands, qui tremblaient de soutenir pied à pied une lutte avec les Français, on renonçait pour le moment à tout déploiement d'énergie, et l'on se consolait en montrant emphatiquement l'avenir gros d'une revanche. A Ferdinand n'appartinrent pas les torts de cette faiblesse : pour peu que sa femme et que le cabinet eussent eu la présence d'esprit, le courage que sont obligés d'avoir ceux qui tiennent dans leurs mains les destinées d'un empire, il eût bravement rempli le rôle secondaire auquel depuis long-temps on l'avait réduit; il eût été un général tolérable, assez actif, assez valeureux de sa personne : quant à s'emparer du grand rôle, à dire, « Sans vous et malgré vous, moi, je résiste et je vaincrai, » c'est ce qu'il ne pouvait dire qu'en se créant un caractère neuf. Enfin il fut résolu que, dans l'impuissance d'arrêter les Français, du moins le roi ne capitulerait point avec eux, et qu'il s'embarquerait pour la Sicile, en se réservant pour des jours plus heureux. L'embarquement eut lieu dans la nuit du 24 déc., et deux jours après l'on sortit de la rade de Naples. La seule marque spéciale de sa volonté que Ferdinand donnât, au milieu de ces jeux de la fortune, fut d'emmener à sa suite le ministre de la guerre Ariola, enchaîné, et d'avoir fait emballer une partie du Musée de Portici. Nelson, avant de lever l'ancre, fit mettre le feu à toute la flotte napolitaine. L'anarchie de Naples jusqu'à l'arrivée de Championnet; l'instauration d'un gouvernement républicain sous la protection des baïonnettes françaises; les innombrables insurrections partielles qui semblaient sortir du sol et qui enfin se fondirent dans celle de Ruffo, la prompte chute de cette pau-

vre république parthénopéenne née si peu viable; les atrocités réactionnaires qui suivirent, ne sont point ici de notre ressort. Si la reine doit avoir sa part et d'éloge et de blâme dans ces évènements, le roi y était pour bien peu de chose; il signait des proclamations, des actes, savait les nouvelles un des premiers après les ministres et partageait son temps entre la chasse, la justice, ses maîtresses et les antiquités d'Herculanum. En général on sait qu'il était loin d'approuver les sanglantes représailles des royalistes vainqueurs. Enfin, en janvier 1800, la famille royale reparut à Naples, et dès l'abord le roi put juger des tristes auspices qui le ramenaient sur son trône; un cadavre flottant dans les eaux s'arrêta sous son navire, sous ses yeux mêmes. Peu à peu pourtant le calme commençait à renaître, et la rage réactionnaire à s'épuiser. C'est dans cette espèce de prostration, qui suit toujours les paroxysmes de la fièvre, que furent renoués avec l'Espagne ces liens dont l'interruption avait été fatale. L'Espagne, en signant avec Bonaparte, alors premier consul, le traité de 1800, stipula l'intégrité du royaume de Naples, et une double alliance fut contractée entre les deux maisons. L'Autriche au contraire, malgré son traité d'alliance et de garantie, conclut sa paix particulière à Lunéville avec la France; et Naples resta la seule puissance continentale sinon en guerre ouverte, du moins sur un pied de guerre, avec la puissante république que gouvernait Bonaparte. Heureusement l'amitié de l'Espagne était alors un rempart pour les imprudents époux : Bonaparte ne leur prit que les présides (en Toscane), la principauté de Piombino, Porto-Longone dans l'île d'Elbe; des troupes restèrent dans le royaume jusqu'à l'évacuation de l'Egypte par les Anglais. Désormais il tenait à la reine de vivre dans une paix profonde avec la France : le roi se fût à merveille accommodé de ce parti, et Naples n'eût pas été plus dominé par le protectorat français qu'au fond il ne l'était par l'influence anglo-autrichienne depuis vingt-cinq ans. Mais, comme toujours, cet instinct du bon sens qui inspirait Ferdinand fléchissait sous le despotisme de Caroline; l'Angleterre était toujours favorisée en secret. en dépit d'un traité spécial de neutralité en 1805, douze mille Anglo-Russes débarquèrent à Naples dans le mois de décembre, et la reine laissa de nouveau tomber le masque transparent dont elle avait couvert sa haine. C'était détrôner, à moitié du moins, son mari : vainqueur aux plaines d'Austerlitz, Bonaparte déclara que la maison de Naples *avait cessé de régner*, et l'Autriche abandonna derechef son faible allié aux vengeances de l'homme en qui se résumait alors la France. Ce qui suivit, on le sait. Un sénatus-consulte nomma Joseph Bonaparte roi de Naples et de Sicile, et quelques mois suffirent pour accomplir la première partie du décret : les Anglais et les Russes laissèrent le pays sans défense : la reine, après avoir fait partir Ferdinand pour la Sicile, tenta en vain avec son fils, à qui le roi avait donné l'*Alter ego* pour Naples, d'éloigner par les négociations ou par les armes l'orage qui s'approchait : la capitale se rendit sans coup férir; Gaëte, après une résistance héroïque, fut prise (*Voy.* HESSE-PHILIPPSTHAL, au Supp.). Masséna galopa jusqu'au fond de la botte, et malgré des insurrections sans fin, il ne s'arrêta

que devant ce filet d'eau moins large que la Seine à Candebec, et qu'on nomme le phare de Messine : le royaume des Deux-Siciles était désormais le royaume de Sicile. Dépossédé, probablement pour longtemps, de la plus grande partie de ses états, Ferdinand avait achevé de prendre en dégoût les affaires : tandis que la reine combinait de vains plans de restauration et entretenait dans les Calabres des mouvements qui n'aboutissaient qu'à perpétuer en pure perte l'effusion du sang, la ruine des familles et l'impossibilité de tout commerce, Ferdinand chassait. Un an, deux ans se passèrent ainsi à peu près dans le calme. Cependant un nouveau conflit de puissance s'était élevé, et chaque jour la rivalité se dessinait davantage. Protecteurs nécessaires et uniques, les Anglais, qui toujours dans un cas de pis-aller tenaient dans le port de Palerme un navire, *l'Archimède*, prêt à transporter la famille royale dans un asile encore plus reculé que la Sicile, portaient la tête haute, même à la cour, et se mêlaient des affaires intérieures du gouvernement; tandis que la reine prétendait toujours dominer sans contrôle. Les occasions de discorde étaient ainsi fréquentes : c'étaient les prodigalités de la cour, la partialité avec laquelle les emplois étaient donnés à des Napolitains, le dédain avec lequel on traitait la vieille constitution sicilienne, l'imposition arbitraire de taxes, la création d'emprunts sous formes diverses et la vanité même de ces tentatives qui échouaient contre l'incrédulité des écus; la juridiction, surtout en cas de contestation entre les Siciliens et les Anglais, la nécessité pour ceux-ci d'avoir un port de sûreté, etc. L'influence britannique en Sicile ne tenait pas seulement à la protection qu'exerçaient les Anglais, et ne se bornait pas à la cour. Répandus sur presque toutes les côtes, disposant de fortes sommes qui passaient de leurs mains dans la bourse des Siciliens, connus pour donner un subside annuel de 9,600,000 fr. au gouvernement, ils étaient, en dépit des préjugés nationaux, accueillis, écoutés avec beaucoup de faveur; les villes maritimes et marchandes surtout s'étaient pénétrées de leurs principes, et il s'y était formé une bourgeoisie à idées très-peu féodales. Les nobles n'en étaient que plus jaloux de leurs titres et de leurs privilèges. La royauté, que trop souvent contrariait la puissance beaucoup trop grande de l'aristocratie, ne demandait pas mieux parfois que de l'abattre. Ainsi partout des velléités et des impossibilités, partout des haines sourdes et des éléments de discorde. Au milieu de tout cela arriva sir William Bentinck, avec le double caractère de ministre et de chef des forces britanniques. Le roi, malgré son insignifiance, était précieux au moins comme drapeau pour la coalition que Bentinck méditait contre Caroline; il n'eut pas de peine à l'y faire entrer : il acheta aussi Acton, toujours très-influent quoique sans ministère : il acheta de même plusieurs seigneurs de haute distinction. Les fausses démarches de la reine, ses fureurs, ses tentatives pour nouer des intelligences avec Napoléon, et les preuves autographes qu'en acquit l'envoyé anglais, facilitèrent le dénouement auquel poussait le cabinet de Saint-James. La reine fut reléguée dans une villa, loin de Palerme, puis forcée de s'embarquer. Bien que tout cela se fît au nom de Ferdinand, auquel on feignait de vouloir rendre

l'autorité, bien qu'Acton eût dit à cette reine à laquelle il devait tout, « Il est bien temps qu'enfin V. M. « permette au roi d'être maître,» les volontés de Ferdinand étaient encore alors ce que l'on consultait le moins. Malgré les hauteurs intolérables de sa femme, il était habitué à sa présence, il répugnait à son départ : on n'en tint compte, et l'éternelle raison d'état lui ferma la bouche (1812). Mais quelle que fût son insouciance pour les affaires et sa facilité à s'effacer, le joug de Bentinck lui fut bientôt dur à supporter. Un instant Bentinck fut toutpuissant, mais presque aussitôt des partis se reformèrent, l'un tenant pour les Anglais et pour les réformes qu'ils voulaient introduire dans la constitution sicilienne; l'autre soutenant l'inutilité des modifications britanniques et faisant haut sonner les mots d'indépendance nationale. Les deux fils aînés du roi (François, depuis duc de Calabre, et Léopold, prince de Salerne) étaient à la tête de ces deux partis, et le roi luimême tenait plutôt pour le second que pour le premier; il le croyait du moins, et en fait ses familiers étaient du nombre des zélés anti-britannistes. C'étaient sans cesse des intrigues, des complots pour se débarrasser de ces étrangers. Bentinck déjouait ces trames, et devenait sévère. En une seule fois cinq cents Siciliens furent obligés d'émigrer en Calabre et de demander asile à Murat, qui les reçut favorablement comme antagonistes des Anglais. Ferdinand alors passait dans cette Sicile, sans force morale, pour l'ami, le représentant de la nationalité sicilienne; et à ce titre, son inhabileté patente trouvait grâce aux yeux de ses compatriotes. Ce sentiment s'exalta encore quand Bentinck, voulant se mouvoir à l'aise, crut devoir suspendre de fait le monarque de ses fonctions en l'obligeant à déléguer la lieutenance-générale, ou, comme on dit dans le royaume des Deux-Siciles, l'*Alter ego* illimité au prince François (le 16 janvier 1812). L'article François Ier de Naples nous fournira l'occasion de revenir sur cet épisode important de l'histoire des Deux-Siciles. Pour l'instant, qu'il nous suffise de dire que Bentinck, devenu capitaine-général de toutes les troupes siciliennes, fut au fond le vrai roi de la Sicile, et qu'il organisa un ordre de choses tout nouveau, utile sans doute et qui déjà portait en lui des améliorations, mais qui était un calque trop fidèle de la constitution britannique. L'omnipotence anglaise alors devint trop claire pour être niée. « Autant subir Bonaparte! » disaient tout bas les plus avisés. Tout haut on faisait sonner les mots de patrie, d'indépendance, on ne nommait qu'avec amertume l'étranger. Le roi chassait toujours, comme à son ordinaire; mais au retour de la chasse, et même pendant la chasse, ses fidèles envenimaient ses mécontentements, lui montraient les antiques franchises de la Sicile perdues et les bois de la couronne perdant de leurs vastes dimensions, enfin ils lui communiquaient de fugitives velléités de reprendre les rênes de l'état. Ils firent si bien qu'il apparut au milieu de janvier 1813 à Palerme, et déclara que rendu récemment à la santé, il revenait faire par lui-même le bonheur de son peuple bien-aimé. Et sur-le-champ le parti stationnaire de relever la tête et de dire que la constitution allait rentrer dans le néant. Pendant ce temps, Bentinck renforçait la garnison anglaise à Palerme, et quand elle eut

été portée à douze mille hommes, aux communications il répondit que lui aussi il allait fêter l'heureuse guérison du roi et lui rendre ses hommages par une revue et des coups de canon. La constitution ne fut point abolie, le roi retomba malade tout de bon, à ce qu'il paraît, et alla respirer de nouveau l'air de la campagne; le duc de Calabre se remit à la tête du gouvernement, et les ennemis de la constitution passèrent devant des commissions militaires. Mais bientôt l'approche de la chute de Napoléon changea la face des évènements : Bentinck partit pour une expédition maritime : ce fut le signal d'une révolution anti-britannique. Le roi reprit presque sans obstacles le timon des affaires, et bientôt la plénitude de son autorité. Un nouveau parlement, ouvert le 18 juin 1814, sembla n'avoir été convoqué que pour s'entendre notifier le grossissement de la dette publique et la nécessité d'aviser aux moyens d'y faire face; car cinq jours après il fut dissous, et le gouvernement, sans l'abolir en principe pour l'avenir, opéra sans contre-poids. Malheureusement son influence au dehors était fort peu de chose. Bien qu'en toute occasion le roi se fût montré l'inexorable adversaire de la révolution française, et que depuis sa deuxième retraite en Sicile il eût protesté en son nom, et comme parent de la famille royale d'Espagne, contre les spoliations de Bayonne, et n'eût donné les mains à l'union de sa fille, la princesse Amélie, avec le duc d'Orléans (25 nov. 1809), qu'à condition qu'il participerait en Espagne à la résistance contre Napoléon, les souverains qui se partagèrent les dépouilles du grand empire ne semblèrent point s'inquiéter du roi de Palerme. L'Angleterre ne lui pardonnait pas son opposition; l'Autriche savait qu'il n'avait jamais été de cœur disposé pour elle, et que, si plus d'une fois il avait été son allié, c'est que la reine Caroline le traînait à sa remorque; d'ailleurs l'Autriche était engagée avec Murat, et au fond mieux valaient pour elle deux faibles royaumes qu'un état assez fort (comme les Deux-Siciles). La Prusse et la Russie avaient bien d'autres affaires : et quant aux autres cours bourboniennes, leur ton n'était pas haut à cette époque; trop heureuses qu'on leur laissât d'antiques possessions et que les appendices ajoutés à la France par Napoléon se trouvassent de taille à ce qu'on y dépeçât des parts pour tout le monde! Le congrès de Vienne n'eut donc, au moins en apparence et pour l'instant, aucun égard aux doléances de Ruffo et de Serra Capriola faites au nom de Ferdinand IV. Ce roi n'en fut pas moins obligé de chanter les louanges de l'auguste congrès devant le nouveau parlement qu'il ouvrit le 22 oct. 1814. Toutefois vers le commencement de 1815 les tentatives des deux plénipotentiaires étaient moins dédaigneusement repoussées, et Murat avait de bonnes raisons de trembler pour sa couronne. Le retour de Bonaparte acheva de décider les évènements. Murat alors déclara qu'il voulait réunir l'Italie en une seule domination, et à la tête de ses Napolitains (2 mai) envahit l'état romain et la Lombardie. La défaite de Tolentino mit fin à ces rêves; et la reine de Naples, malgré la ferme contenance qu'elle fit encore quelques jours, alla chercher un asile à bord du Terrible (*the Tremendous*). Le même jour entraient à Naples le comte de Neipperg et le deuxième fils du

roi, le prince Léopold. Avant même que la fortune eût ainsi prononcé, les souverains à Vienne, dès la levée de boucliers de Murat, avaient arrêté en principe que Ferdinand IV remonterait sur son trône de Naples. Dès le 1er mai, il fit connaître cette décision par une proclamation à la population palermitaine qui eût autant aimé qu'il ne s'éloignât point; mais leurs vœux étaient ce dont le roi s'embarrassait le moins. Malgré les cris des lazzaroni, il avait quitté Naples pour Palerme; en dépit du dévouement des Siciliens, il quittait Palerme pour Naples. Un navire anglais le mit à terre, le 4 juin, aux environs de Portici; et le 14 il fit son entrée à Naples. Le nouveau gouvernement n'avait pas eu encore le temps de se créer un système; et, après avoir proclamé d'abord, et surtout d'après le vœu des Autrichiens, des vues sages et modérées, il se laissait aller aux mesures réactionnaires, lorsque Murat reparut (8 octob. 1815) dans un coin des Calabres, comme pour caricaturer le retour de Napoléon. Mais il n'eut pas même l'éphémère succès de son beau-frère, et ce dernier acte de sa vie de prince, au lieu d'être nommé les cent jours, doit s'appeler les cinq jours. C'est qu'en cette affaire, au lieu de duper le gouvernement napolitain, il était dupe. La police des Deux-Siciles, le sachant occupé à combiner un débarquement, lui envoya des traîtres; et, quand Pizzo eut été choisi pour être le Cannes de Joachim, on dirigea sur cette ville de sûrs agents. On sait combien les Calabres avaient toujours été peu affectionnées pour leur maître illégitime. Cependant le prestige du nom de Joachim, du titre de roi, fit quelque impression sur la population semi-grecque de ce pays; et la cour, en apprenant l'accueil qu'avait reçu Murat, conçut des inquiétudes qui peut-être allaient se résoudre par un troisième départ, quand on annonça que tout était fini (*Voy.* MURAT, XXX, 431). Cet événement, en donnant l'occasion de sévir contre ceux que l'on regardait comme des muratistes ou du moins comme des ennemis soit de la maison de Bourbon, soit du régime absolu, jeta le roi dans une route semée d'écueils. Le prince Léopold, à la tête du ministère de la guerre licencia l'ancienne armée, sans tenir compte des capacités et des services, et en organisa une autre dont le premier échantillon fut une compagnie de gardes-du-corps, qui devaient fournir, pour être admis, la preuve de Malte. C'est à ces futilités que s'attachaient les fortes têtes de la restauration napolitaine. Du reste on conservait la conscription; mais cette loi était bien impopulaire, et pour en adoucir l'amertume il eût fallu donner au royaume un bien-être matériel immense. La réunion de la Sicile à Naples en une seule puissance sous le titre de Deux-Siciles (1817) était aussi une de ces mesures dans l'esprit du siècle; mais les Siciliens n'y virent que la destruction de leur nationalité et l'abolition de leurs franchises : sur le dernier point, ils avaient raison, et il est clair que Ferdinand ne s'accommodait pas plus de leur vieille et vénérée constitution que de celle que les Anglais avaient imposée à la Sicile. Les brigandages dans les Apennins étaient aussi flagrants, aussi nombreux que jamais; et tout ce que grâce aux nouvelles lumières on avait gagné, c'était de sentir la profondeur de la plaie, mais non le moyen de la guérir. Les finances aussi

pesaient d'un poids bien lourd sur toutes les classes, mais principalement sur la classe moyenne. Enfin, les deux horribles tremblements de terre qui bouleversèrent la Sicile en février 1818 et février 1819, et qui causèrent des pertes de plus de douze cent mille onces, semblèrent prouver le courroux de la Providence. L'union assez intime avec la France et avec l'Espagne (mariages du duc de Berri, en 1816, et du roi Ferdinand VII en 1820), le concordat avec le pape, le réglement pour les majorats, la répression de la piraterie barbaresque par les Américains, puis par l'Angleterre, les améliorations réelles apportées dans les finances et le militaire, ne semblaient que des compensations insuffisantes, surtout à ceux qui, frappés de la régularité, de la célérité du système monarchique de Napoléon, auraient voulu le voir importé chez eux. N'en attendant pas la réalisation par le fait des rois, et moins encore des huit ou neuf rois, ducs, grands-ducs ou princes de l'Italie morcelée, ces hommes crurent que les peuples devaient se charger de cette grande révolution. De là la forme nouvelle que revêtit dans les premières années après la chute de Napoléon le carbonarisme, qui naguère avait servi d'arme à la légitimité contre l'usurpation, et que la reine Caroline d'Autriche avait développé de son mieux, de 1807 à 1812, dans les provinces napolitaines. Naples et le Piémont, l'extrême ouest et l'extrême est de la Péninsule en étaient les foyers principaux. La révolution espagnole de l'île de Léon eut des contre-coups dans tous ces pays. Mais Naples partit avant Turin. Le cabinet de Naples n'était pas sans pressentiment de l'orage; cependant il n'était en mesure sur aucun point, vu qu'il ne disposait d'aucune force physique affectionnée, et que toutes les classes de la population étaient mécontentes. Tous ses préparatifs de défense se bornèrent à faire revenir de son gouvernement de Sicile le prince royal François, dont les opinions et la personne étaient agréables aux fauteurs des idées libérales, et à tenter quelques cajoleries sur les régiments en garnison à Naples. Pour Ferdinand, il ignora complètement l'intensité et l'imminence des dangers jusqu'à l'explosion, c'est-à-dire jusqu'à l'insurrection de Nola, le 2 juillet 1820. Puis quand les ministres, après avoir voulu en vain conjurer la tempête, en arrêtant les meneurs, donnèrent leur démission dans la nuit du 5 au 6, il promit aux Napolitains un gouvernement constitutionnel, dont sous huit jours les bases seraient publiées. Mais ces assurances ne suffirent pas à l'impatience des insurgés; et une députation impérieuse vint lui demander d'accepter sous vingt-quatre heures la constitution espagnole de 1812. Ferdinand alors finit par dire que ne pouvant, vu la faiblesse de sa santé, pourvoir dans de si graves circonstances au gouvernement du royaume, il nommait le duc de Calabre son vicaire-général avec la clause illimitée de l'*Alter ego*; et bientôt une proclamation du vicaire-général promit la constitution des Cortès. Évidemment le silence, l'inaction de Ferdinand dans cette crise étaient une protestation contre les événements. Les révolutionnaires ne s'y trompèrent pas : ils voulurent que le roi aussi jurât la constitution. Après plusieurs négociations, il jura, et par une troisième proclamation il promit de confirmer la constitution espagnole, sauf

les modifications que la législature jugerait à propos d'introduire. Pendant les cinq mois qui suivirent, son nom servit de drapeau et de point de ralliement aux légitimistes. Bien que nominalement étranger à tout ce qui se passait sur la scène politique, il y prenait peut-être plus de part qu'il ne l'avait fait en aucune autre occasion de son long règne. C'est lui qui fit le 7 oct. l'ouverture du parlement, et son discours recommandait aux législateurs de ne pas laisser le pouvoir trop faible. Plus tard, et quand les bruits d'intervention autrichienne prirent de la consistance, il offrit au gouvernement la médiation de la France, qui moyennant six changements à la constitution des Cortès pourrait amener une solution pacifique. Nul doute que toutes ces démarches ne fussent faites d'accord avec le prince et les membres modérés du nouveau gouvernement. Le 5 décembre arrivèrent des lettres autographes des souverains réunis au congrès de Troppau, qui invitaient le roi des Deux-Siciles à se rendre à Laybach pour y conférer avec eux. Trois messages successifs (7, 8, 10, déc.) à la chambre annoncèrent son intention de partir et en demandèrent l'autorisation; et trois réponses du pouvoir législatif révélèrent bien hautement ses défiances. Enfin pourtant la dernière accordait l'autorisation sollicitée; mais il avait fallu qu'il nommât un ministère plus libéral encore; on donnait au duc de Calabre le titre de régent, au lieu de celui de vicaire-général, et encore appuyait-on sur l'espérance que les vœux de la nation ne seraient pas trompés. A tout cela le monarque répondait en termes vagues, et ne précisait que lorsqu'il y était forcé : il prêta serment pourtant de se refuser à toute proposition contre la constitution. Le même jour, 13, il quittait la rade de Naples sur le vaisseau le *Vengeur*, que commandait le capitaine Maitland. Le calme l'ayant retenu deux jours à Baies, une députation de Naples vint l'y trouver : il lui répondit plus vaguement encore qu'à Naples. Enfin le 26 il fut débarqué à Livourne, d'où il se rendit à Florence; puis, traversant toute l'Italie, il arriva le 8 janvier à Laybach. Que là il ait cherché à faire comprendre aux souverains que, modifiée par la chambre des Deux-Siciles, la constitution espagnole conviendrait à son royaume, c'est ce que nous ne croyons pas. Il est fort clair au contraire que, plus routinier dans sa théorie du pouvoir absolu que ces princes éclairés et laborieux, il exprima plus d'antipathie pour les concessions libérales qu'ils n'en avaient eux-mêmes. Bientôt, dans une séance solennelle, il fut déclaré que les quatre puissances ne reconnaissaient en aucune façon le gouvernement actuel de Naples, et qu'une armée autrichienne allait entrer dans le royaume et l'occuper pour y remettre les choses sur le pied où elles étaient le 5 juillet 1820, à moins que tout ne rentrât dans l'ordre sur-le-champ. Le duc de Gallo avait suivi le roi : sans l'admettre à ses délibérations, car c'eût été reconnaître le régime napolitain, le congrès lui notifia sa décision. Le 22 janvier le roi fit part à son fils de l'intention irrévocable des souverains par une lettre destinée à la publicité, et qui finissait par une exhortation à la soumission. Nous dirons à l'article François Ier ce qui suivit cette communication, et comment le baron de Frimont ramena en quelque sorte sans coup férir Fer-

dinand dans sa capitale (26 mars, 15 mai). Depuis ce temps jusqu'à sa mort, Naples fut presque une province autrichienne : des poursuites sévères contre les carbonari et les adelphistes de Naples, les barabistes de Palerme, et d'autres sectes révolutionnaires, forment les principaux traits de son histoire : une amnistie, en 1822, pour tous les membres de sociétés secrètes, sauf exceptions, n'en interrompit le cours que pour quelques moments et en apparence. La même année le roi se rendit au congrès de Vérone, et y reçut les ordres polis et péremptoires de la Sainte-Alliance pour la continuation de l'occupation des Deux-Siciles par les Autrichiens et la sévérité contre les ennemis des trônes. Il vécut encore deux ans entiers après cet évènement. Le 3 janvier 1825, il donna ordre de préparer la chasse pour le lendemain, mais de ne pas l'éveiller : on n'ouvrit en effet sa chambre que tard ; on le trouva mort d'apoplexie. Après le décès de la reine Caroline, il avait épousé, en 1815, Mme d'Artano, duchesse de Floridia. — Son fils François Ier lui succéda. P—OT.

FERDINAND III (exactement Ferdinand-Jean-Joseph), grand-duc de Toscane, était le fils puîné de ce grand-duc Léopold que la mort de Joseph II appela en 1790 au trône impérial d'Allemagne, où il ne siégea que deux ans, et le frère de l'empereur d'Autriche François Ier. Ainsi que lui il fut témoin, et l'on peut ajouter victime, de tous ces bouleversements par lesquels la révolution française a changé la face de l'Europe. Né le 8 mai 1769, il avait vingt-un ans lorsque le départ de son père pour Vienne lui fit échoir le sceptre de la Toscane. Toutefois il ne prit le titre de grand-duc que quatre mois après cet évènement (le 2 juillet 1790). Son éducation sous la direction du marquis de Manfredini avait été parfaite, du moins sous tous les rapports qui peuvent former un prince vertueux, éclairé, pacifique : peut-être eût-il été à propos qu'on eût moins négligé chez lui la partie militaire, on était à la veille d'une époque où le sabre allait résoudre toutes les questions ; mais ce tort fut celui de beaucoup d'autres maisons royales. Les deux ou trois premières années du règne de Ferdinand se passèrent dans une espèce de tranquillité. Marchant sur les traces de son père et le continuant en bien, le jeune grand-duc employa tous ses moyens à faire fleurir le commerce, l'agriculture, l'industrie, à encourager les arts, les sciences, à maintenir le bon ordre tout en adoucissant la rigueur des lois ; sans prendre parti contre Ricci, il amortit les dissensions auxquelles les bizarres et turbulentes réformes de cet évêque avaient donné lieu. Toujours animé de cet esprit de modération, il eût bien voulu pendant la guerre qui se préparait contre la révolution française garder une neutralité complète ; et quelque temps en effet il la garda en 1792. C'était sagesse, c'était nécessité : sans place forte, sans boulevart d'aucune espèce, n'ayant d'armée alors que quelques centaines d'hommes, l'heureuse Toscane ne pouvait que perdre à prendre les armes. En vain on disait la France aux abois et plus tremblante qu'à redouter : tout pays voisin d'un champ de bataille doit craindre ; et d'ailleurs, quoi de plus facile pour une escadre française que de glisser de Toulon le long des côtes de Ligurie jusque vers Livourne? Ferdinand fit donc acte de bon sens en résistant long-temps

aux efforts du cabinet autrichien et surtout des Anglais pour l'entraîner dans la coalition. Cette résistance était sincère; et, bien que souvent les journaux et les clubs français retentissent à tort ou à raison de plaintes contre les injures, les passe-droits et les spoliations que les Français avaient à subir en Toscane, aucune puissance neutre dans la péninsule italique n'inspirait autant de confiance que le grand-duc de Toscane à la Convention nationale. Lors des démêlés qu'occasionna l'assassinat de Basville, Ferdinand crut pouvoir offrir au St-Père sa médiation (1793), mais Pie VI la déclina. Le 16 janvier, il reçut comme envoyé de la Convention nationale La Flotte, naguère chargé d'affaires de Louis XVI à Florence, et fut ainsi, de tous les souverains européens, le premier à reconnaître la république française « à laquelle, dit-il, nous sommes enchantés de pouvoir donner des preuves de notre scrupuleuse exactitude à observer la plus stricte neutralité.» Cinq jours après, la tête de Louis XVI roulait sur l'échafaud. L'ambassadeur britannique, lord Hervey, ne manqua pas de relever cette circonstance dans des notes diplomatiques, qui, contre toute convenance, devinrent publiques par la voie des journaux, et où l'on reprochait amèrement au grand-duc de fournir des secours aux besoins d'un ennemi commun. La réponse à faire était bien simple : ces secours résultaient du système même de neutralité. Les Français, moyennant de l'argent, trouvaient en Toscane du blé, d'autres marchandises : les coalisés pouvaient aux mêmes conditions se fournir des mêmes denrées. Un autre agent diplomatique, le chargé d'affaires de Russie, trouva mauvais que Ferdinand défendît la publication, dans les gazettes toscanes, du manifeste de Catherine II contre « les monstres qui pour le malheur du monde avaient le pouvoir en France,» et permît la vente publique dans sa capitale de la constitution française. Du reste, suivant l'usage commun aux gens de cour et aux habiles de la démocratie, on n'attaquait pas directement le grand-duc, et l'on imputait le tout au faux système de son ministre Manfredini. Le fait est que le grand-duc était au moins aussi français que Manfredini, et que, tout en désapprouvant de cœur comme de bouche la marche sanglante de la révolution, il jugeait très-peu possible et très-périlleux pour la petite Toscane d'aller barrer le passage à la lave et éteindre le volcan. Un échange de notes eut lieu entre l'ambassadeur anglais et lui. Hervey demandait presque impérativement des secours pour la coalition : le grand-duc, par une pièce que remettait le sénateur Seristori, renouvelait son vœu de stricte neutralité. Toutefois la force des choses l'entraînait insensiblement : sa neutralité n'était point stricte, et l'Angleterre trouvait de jour en jour plus d'aide en Toscane; maîtresse absolue dans le port de Livourne, elle en monopolisait de fait tous les avantages pour son commerce et sa correspondance; et quand enfin Toulon fut pris par cette puissance (août 1793), le cabinet de Florence résolut d'entrer dans l'alliance anti-française. Toujours prudent ou méticuleux pourtant, il voulut aux yeux de tous avoir l'air de ne céder qu'à la force. Au mois de septembre, lord Hervey vint signifier que la Grande-Bretagne exigeait péremptoirement l'éloignement du ministre La Flotte, l'expulsion de tous les

Français, le châtiment des Italiens révolutionnaires, la cessation de tout commerce entre la Toscane et la France, ajoutant qu'en cas de refus ou de tergiversation du grand-duc, les forces navales de l'Angleterre se chargeraient de la réalisation de ces mesures. Puis, comme le grand-duc atermoyait, les forces navales se réunirent effectivement, et le 8 octobre, quand lord Hood avec son escadre se fut mis en état d'agir, Hervey somma le prince de se décider sous douze heures à la rupture avec la France, sous peine de voir bombarder Livourne et opérer une descente en Toscane. Ferdinand, après avoir réuni son conseil, répondit en demandant une déclaration écrite, qu'Hervey ne balança point à lui donner. Le lendemain 9 octobre, le ministre La Flotte était invité à quitter les états toscans, avec ses adhérents, et l'Angleterre fit des côtes de la Toscane une de ses stations navales. Le ton impérieux et les exigences sans cesse croissantes de ses agents pesèrent bientôt au grand-duc, en même temps que l'opiniâtre résistance de la Convention pendant la fin de 1793 et dans le cours de l'année suivante mettait derechef en problème pour lui la chute de la république. Aussi, malgré son ministre des affaires étrangères Serrati, lequel ne jurait que par les Anglais, n'en passa-t-il pas par toutes les volontés de ses hauts alliés : les Français établis en Toscane, et qui ne donnaient pas prise contre eux par d'indiscrètes manifestations, furent ménagés; les contrefacteurs d'assignats reçurent l'ordre d'aller fabriquer ailleurs leur fausse monnaie. Le 4 nov. 1794, il fit porter à ses frais, dans les ports de la Provence, une quantité considérable de grains, pour en remplacer une provision appartenant à la France et sur laquelle les Anglais avaient fait main-basse. Cette restitution était l'indice d'un vif désir de rétablir les anciennes relations. Et bientôt en effet (le 30 déc.), le comte Carletti alla, chargé de ses pouvoirs, traiter avec le comité de salut public. Le choix de cet envoyé devait d'autant plus être agréable à la Convention que Carletti détestait les Anglais et qu'il avait eu avec Hervey une scène qui s'était terminée par un duel (*Voy.* CARLETTI, LX, 169). Aussi les journaux parisiens le qualifièrent-ils d'excellent patriote. Le résultat des négociations fut un traité qui révoquait tout acte d'adhésion à la coalition contre la république et le rétablissement de la neutralité sur le pied du 6 oct. 1793. C'était le premier qui eût été signé avec la république française. Mais déjà la Prusse et l'Espagne négociaient, et la double paix de Bâle avançait vers sa conclusion. Le 21 mars 1795, le comte fut admis aux honneurs de la séance dans la Convention nationale, et complimenta l'assemblée. Le président dans sa réponse loua beaucoup la politique du grand-duc, sa prudence agréable à la Convention, sa modération, grand exemple qu'il donnait au monde; enfin l'accolade fraternelle termina la cérémonie. Un nuage pourtant s'éleva bientôt. La fille de Louis XVI allait quitter le Temple, et Carletti sollicita du ministre de l'intérieur l'autorisation de présenter ses devoirs à l'illustre captive. Cet hommage aux bienséances froissa les susceptibilités du Directoire, et l'envoyé toscan reçut ordre de quitter la France. Du reste, il était déclaré, dans l'arrêté du Directoire, que cette marque du

courroux national ne tombait que sur le comte, et nullement sur son maître, avec lequel la république souhaitait n'avoir que de bonnes relations. Il fallut que Ferdinand se contentât de ces protestations, et désavouât son mandataire, à la place duquel il envoya Néri Corsini (janvier 1796). Quelques mois après, Bonaparte était le maître de toute la haute Italie. Bien que la conduite de Ferdinand n'eût point été hostile aux Français depuis le traité de 1795, bien même qu'il eût fait plus que satisfaire aux devoirs de sa neutralité, en donnant aux émigrés de France l'ordre de quitter ses états, sa condescendance ne devait pas le préserver complétement des inconvénients de la guerre. Bonaparte, trop habile ou trop ambitieux pour s'arrêter en chemin, ne s'accommodait point de neutralité : il voulait qu'on fût pour lui, qu'on dépendît de lui. Les Anglais étaient de même, et Livourne à peu près dans leurs mains servait merveilleusement à leurs projets. Aux yeux du général français, il était urgent de mettre fin à leur omnipotence dans ce port : la Grande-Bretagne y perdait un point d'appui immense tant commercial que militaire, et notamment sa base contre les mouvements insurrectionnels de la Corse ; le pape et Naples sentaient l'orage près d'eux ; enfin un prince de plus gravitait bon gré mal gré dans le système français. En présence de semblables raisons, un traité n'était qu'un vain chiffon. Aussi eût-on dit que l'Angleterre et Bonaparte s'évertuaient, à qui mieux mieux, pour enfreindre les conventions et serrer le pauvre duc entre deux nécessités également redoutables. Non pas qu'aux yeux de Bonaparte il fût bien de le harceler par des vexations en pure perte : ce qu'il voulait, lui, c'était la vexation utile, c'était Livourne, de l'argent et une influence décisive en Toscane. Aussi dans ses lettres au Directoire, écrivait-il : « La politique « de la république envers le grand duc « est détestable. » Depuis longtemps le bruit courait que l'armée française filant sur Rome allait entrer à Florence. Déjà de Bologne Bonaparte s'était porté sur Pistoie comme pour traverser la Toscane orientale. Manfredini et le prince Thomas Corsini se rendent en hâte près de lui, et essaient de le faire changer de résolution : « La Toscane, disent- « ils, a refusé passage aux troupes « papales et napolitaines, comment « l'accorderait-elle aux troupes « françaises? » Bonaparte, qui n'a peut-être jamais eu l'intention de s'emparer de Florence, feint alors, comme par égard pour le ministre, de modifier les ordres qu'il a reçus, mais à condition qu'il occupera Pise, soit qu'il doive ne pas aller plus loin, soit que les circonstances le forcent à se porter le long de la côte jusqu'à Rome. Une carte d'Italie était dépliée devant les deux interlocuteurs. « C'est cela ! disait Bonaparte, « tout chemin mène à Rome ; j'irai « par Pise, je ferai un coude comme « ceci. » Mais en prononçant « com- « me ceci, » il posait son coude sur Livourne, indiquant et ne disant pas quel était ce coude qu'il se disposait à faire. Le marquis, tout consommé qu'il était en finesses diplomatiques, ne comprit pas celle-là : il ne vit dans ce geste de Bonaparte qu'une preuve de manque de savoir-vivre, et le dit tout bonnement à son souverain, en lui certifiant que la Toscane en serait quitte pour l'occupation de Pise et tout au plus du territoire

environnant. Les Anglais ne se méprirent pas aussi facilement. Profitant de quelques jours qu'ils avaient encore devant eux, ils dégarnirent les ateliers et les magasins de Livourne, et dirigèrent, vers Saint-Florent en Corse, cent bâtiments chargés et prêts à mettre à la voile, bâtiments sur lesquels Bonaparte avait jeté son dévolu et dont la capture était pour beaucoup dans sa détermination. Lors donc que Murat, après avoir passé l'Arno (le 26 juin), se porta sur Livourne d'une part, de l'autre sur Sienne, il ne trouva que fort peu de marchandises anglaises. Bonaparte y fut bientôt lui-même : il fit arrêter Spanocchi, gouverneur de la ville, qu'il envoya au grand-duc, en écrivant qu'il était bien convaincu que S. A. R. donnerait des ordres pour le punir, et il ordonna la recherche des marchandises ennemies, c'est-à-dire anglaises, autrichiennes et russes. Ces investigations n'allèrent pas sans violences et surtout sans fraude. Mais on peut tenir pour certain que tout ne resta pas aux mains des agents. Bonaparte savait trop bien que l'argent est une force pour négliger le moyen d'appuyer ses prétentions à venir. Il se rendit ensuite, suivi de Berthier, de sa femme, de son oncle Fesch et d'une partie de son état-major, à Florence même, où le prince venait d'ôter le porte-feuille de la guerre à Serrati pour en investir le chevalier Fossombroni. Le grand-duc l'accueillit avec les plus grands honneurs, lui donna un dîner splendide; et, le conduisant dans la célèbre galerie de Florence, il lui servit de cicerone dans cette visite aux chefs-d'œuvre de l'art italien, visite d'huissier-priseur, car dès-lors il était arrêté en principe que, dans les indemnités à payer à la France, entreraient des tableaux et des monuments de sculpture de ce musée : la Vénus de Médicis y fut comprise. Ces dures nécessités n'étaient point adoucies par la jactance avec laquelle au dessert Bonaparte, lecture faite d'une dépêche, s'était écrié en se frottant les mains : « Eh ! c'est la reddi-« tion de la citadelle de Milan ; « c'était avec Mantoue la seule place « que votre frère eût encore en « Lombardie ! » Malgré cela, Bonaparte entendait que les agents du Directoire se comportassent le moins tyranniquement possible en Toscane ; et dans ses dépêches à Paris il réclamait fréquemment à ce sujet. Son but était, suivant une de ses expressions favorites, d'*endormir* le prince jusqu'à ce que l'instant fût venu de prendre une résolution sur son compte. C'est avec les mêmes vues que dans un rapport au Directoire, après avoir dit que vivement sollicité de quitter la Toscane le grand-duc était resté dans ses états, il ajoutait : « Cette conduite lui a mé-« rité une part dans mon estime. » Sans doute ; mais cette estime n'empêchait pas qu'il ne fût très-content d'avoir ainsi un otage dans le frère de l'empereur, et qu'il ne fût très-déterminé à user de cet avantage selon l'occurrence. C'est lui aussi sans doute qui souffla au Directoire l'ordre qu'il reçut dans une dépêche confidentielle d'enlever le grand-duc, si l'empereur venait à mourir, ainsi que le bruit en courait, et que son frère ou son héritier présomptif se mît en route pour Vienne ; la dépêche directoriale contenait aussi l'ordre d'occuper militairement la Toscane. Bonaparte manda au ministre de France à Florence, Miot, de le tenir au courant du moment où Ferdinand prendrait le chemin de

Vienne. Mais l'empereur ne mourut pas, et Ferdinand ne bougea de l'Italie. Pendant ce temps les Anglais se logeaient dans Porto-Ferrajo, la capitale de l'île d'Elbe, et dans Acquaviva, dernière ville de la Toscane, du côté de Gênes. Le grand-duc protesta contre cette violation d'un état neutre. Ces protestations démontrent-elles que les Anglais et le prince ne fussent pas d'accord? Le fait est que Bonaparte ne crut point à leur sincérité, et que, lorsqu'il eut écrasé les deux nouvelles armées données par l'Autriche à Wurmser, les expressions de courroux contre la Toscane retentirent derechef et semblèrent annoncer que le frère de l'empereur serait dépouillé, et que la Toscane grossirait la naissante République Cisalpine. Le secret tenu par l'une et l'autre puissance contractante sur les préliminaires de Léoben ne calmait point les inquiétudes. Manfredini courut à Plaisance avec la mission avouée de demander que les troupes qui allaient de Bologne à Livourne ne passassent point par Florence, mais au fond pour décider de l'existence de la Toscane. Bonaparte lui permit encore de vivre, moyennant une contribution de deux millions et la fermeture de ses ports aux Anglais. Heureuse formule, à l'aide de laquelle la France était toujours sûre de pouvoir dire : « Vous avez enfreint « les clauses! » car toujours les Anglais mettaient le pied quelque part, que Ferdinand le voulût ou non. La paix de Campo-Formio vint rendre enfin un peu de sécurité à cette pauvre cour toscane si cruellement tiraillée en tous sens depuis trois ans; et, tant qu'il fut possible de croire à cette paix menteuse, le grand-duc ménagea la république triomphante. Des Français avaient été insultés à Livourne et à Pise, il fit punir les auteurs de ces outrages. Des propagandistes, génois surtout, essayaient d'organiser une révolution dans ses états; avant de punir il envoya demander à Bonaparte s'il entendait les protéger, et il n'opéra d'arrestations, de poursuites, d'exils que sur la permission qui lui fut donnée. Le gouvernement provisoire ligurien demanda satisfaction; il l'accorda en ce sens qu'il permit aux Génois inoffensifs de porter en Toscane la cocarde nationale ligurienne. La république cisalpine se constitua, il la reconnut. L'abbé Dijon, agent de Louis XVIII, était toujours en Toscane, il lui donna ses passe-ports. Pie VI fuyait de ses états métamorphosés en république romaine; il fit préparer pour le recevoir le superbe couvent du Saint-Esprit à Sienne, mais il n'osa lui donner asile dans la chartreuse de Florence qu'après avoir écrit au Directoire. Cependant les négociations de Rastadt n'avançaient pas, et Ferdinand fut des premiers à savoir que la guerre allait éclater derechef. Il envoya Manfredini à Vienne afin de se concerter. Il fut convenu que, tout en feignant la neutralité, le grand-duc se mettrait en mesure de coopérer activement contre les Français. De son côté, le Directoire ne prenait pas le change. Grâce à ses intrigues et à celles de la Cisalpine, sa première succursale de l'autre côté des monts, les démocrates toscans machinaient en secret. On trouva sur la place du palais du grand-duc un petit arbre de la liberté avec ces quatre mots : « Il croîtra dans peu.» Bientôt on fit grand bruit d'un complot à la tête duquel était un nommé Aletis et qui n'était pas tout-à-fait imaginaire. Puis, tant pour veiller au maintien de l'ordre public que pour faire respecter sa neutralité,

le grand-duc se mit à lever des troupes et à organiser des milices. Sa première proclamation, assez mesurée encore, parut le 22 novembre 1798. Par une autre pièce, deux ou trois jours après, il fit appel aux propriétaires fonciers, aux laboureurs, invita les premiers à dédommager les seconds de l'abandon de leurs travaux, et promit de fournir des armes; puis vint une adresse aux chapitres, aux couvents, pour les engager à consigner ce qu'ils possédaient d'effets en or, en argent; puis il appelait les communes de l'état à concourir à un emprunt de huit cent mille écus. Les 28 et 29, les Anglais débarquèrent à Livourne six mille hommes de troupes napolitaines, destinées à faire insurger la Toscane et à couper les communications de l'armée de Rome avec celle de l'Italie septentrionale; leur général Naselli se mit à faire à son tour de la persécution et de la rapacité, tandis que, feignant de céder à la force majeure, le grand-duc envoyait un courrier extraordinaire à Paris, et implorait le secours des Français pour le débarrasser des violateurs de la neutralité. Les secours vinrent plus inopinément qu'il ne pensait. Championnet entra dans Rome, dans Naples; les Napolitains quittèrent Livourne : l'échauffourée avait été presque aussitôt finie que tentée. Alors on comprit que le Directoire, s'il avait affecté de croire aux assurances du grand-duc, avait vu clair dans cette mystification, et la guerre lui fut déclarée en même temps qu'à l'empereur. Destitué de tout appui extérieur, le grand-duc ne pouvait en cet instant résister à la France; et Schérer n'eut en quelque sorte qu'à faire prendre possesion de Florence par le général Gaultier, et de Livourne par Miollis. Un commissaire du Directoire, Reinhard, donna l'ordre aux magistrats de continuer leurs fonctions au nom de la république française. Ferdinand, moyennant argent, obtint la permission de passer sans obstacle avec les siens au milieu des légions françaises : on lui permit même d'emporter, outre ce qu'on lui laissait de ses trésors, certains meubles du palais Pitti, quelques tableaux et plusieurs statues d'un grand prix; et il partit pour Vienne, le 27 mars, après avoir, dans une dernière proclamation, exhorté ses sujets à la tranquillité. Cette invitation fut peu goûtée des masses qui, chaque fois qu'elles en trouvèrent l'occasion dans cette année (et les revers des Français dans la haute Italie ne leur en fournirent que trop), se déclarèrent contre l'occupation et rétablirent leurs magistrats aux cris de *Vive Ferdinand.* Mais ces insurrections, dont Arezzo et Cortone étaient les foyers principaux, n'avaient d'avenir que par le triomphe définitif de la coalition; et rien n'était encore décidé. Cependant, à la fin de juin 1799, la Toscane se trouvait, par la retraite de Macdonald, entièrement libre de la domination française. Du fond de l'Autriche et sous l'inspiration du cabinet autrichien, Ferdinand nomma une régence à la tête de laquelle était le marquis de Sommariva. Chargé en même temps du commandement de toutes les troupes autrichiennes dans le grand-duché, Sommariva organisait les troupes toscanes et déployait dans cette mission un zèle infatigable. Au commencement de 1800, il comptait vingt-cinq mille hommes, et il tenait en réserve de formidables bandes de montagnards. Mais déjà Bonaparte, revenu d'Egypte, s'é-

tait emparé de l'autorité en France. La campagne de Marengo et l'inconcevable capitulation de Mélas rendirent vains tous les préparatifs du grand-duc. Cependant au moment où le général Pino quittait la ligne du Rubicon pour se réunir à l'armée de la Cisalpine dans Bologne, les paysans d'Arezzo et des districts environnants se formèrent en bandes irrégulières et se montrèrent dans le Ferrarais et le Modenais. Pino revint les surprendre à Faenza, les mit en fuite, et, partageant sa troupe en trois corps, les anéantit à Lugo, à Ravenne, et sur la route d'Arezzo. Sommariva ne pouvait ostensiblement approuver cette insurrection; mais lorsqu'un message de Brune vint lui reprocher de l'avoir excitée, et en conséquence lui signifia de désarmer ses vingt-cinq mille hommes, il résista, et, envahissant la Cisalpine, s'empara de San-Léo, de Castiglione, et leva des contributions dans les pays sous protection française. Mais bientôt Dupont, sur l'ordre de Brune, reprit possession de la Toscane, et ne trouva de résistance sérieuse que devant Arezzo qu'il emporta d'assaut (19 oct. 1800). Un dernier effort eut encore lieu de la part de Sommariva : aidé de quelques escadrons autrichiens, et des émigrés d'Arezzo, il revint ranimer l'insurrection éteinte au moment où Roger de Damas prenait position à Sienne avec ses Napolitains, et où le corps français d'occupation se bornait à quatre ou cinq mille hommes. Mais Miollis, leur chef, refoula rapidement ce dernier, et Sommariva se replia sur Ancône. La Toscane fut alors décidément perdue. La France ne pouvait souffrir un frère de l'empereur au sein de cette Italie, où elle entendait régner. Le grand-duc d'ailleurs ne pouvait demander à être traité ni comme ami ni comme neutre. Aussi la paix de Lunéville ne lui fit-elle qu'une position aussi précaire qu'inférieure; la Toscane, érigée en royaume d'Etrurie, fut donnée à l'infant de Parme; pour indemnité il n'eut, lui, que l'ancien archevêché de Salzbourg, la prévôté de Berchtolsgaden, portion de l'évêché de Passau et l'évêché d'Eichstædt, avec les titres de duc et d'électeur. Les évènements de 1805 lui ravirent encore cette souveraineté, mais en la remplaçant par la principauté de Würtzbourg sur laquelle était transféré le titre électoral. C'était un coup de maître de la part de Bonaparte que d'isoler ainsi de son frère et de placer au milieu de tous ces petits états de l'ouest de l'Allemagne un prince autrichien. Bientôt le titre d'électeur devint un non-sens par la dislocation de l'empire d'Allemagne. En butte à la haine de la Bavière dont avait été détachée la principauté de Würtzbourg, sans appui par la dissolution du corps germanique, ne sachant sur quels secours compter de la part du chef de sa propre maison, certain, en cas de lutte des puissances allemandes avec la France, de voir son pays devenir le théâtre des opérations militaires, Ferdinand se prêta de bonne grâce à sa position : il signa, le 16 septembre 1806, un traité par lequel il accédait à la confédération du Rhin, promettant de fournir deux mille hommes à l'armée de la ligue, et reçut en échange le titre de grand-duc et la permission de s'emparer des biens que l'ordre des Hiéronymites possédait dans la principauté de Würtzbourg, plus quelques enclaves des souverainetés attenantes à la frontière. Ainsi, de même que jadis il avait été le premier à signer

ou traité avec la France révolutionnaire, il fut le premier à se joindre aux quinze états signataires primitifs de la confédération du Rhin; et sa qualité de frère du prince qui venait d'abdiquer la dignité d'empereur d'Allemagne ne donna que plus d'éclat à la puissance morale du protecteur de la confédération, qui se substituait à l'empire. Au reste, il est clair que le grand-duc de Würtzbourg n'agissait qu'avec l'aveu de son frère, et feignait pour Napoléon des sentiments qu'il n'avait pas. D'autre part celui-ci lui marquait en apparence beaucoup d'égards, de confiance, et tâchait de l'attacher à son char par d'ambitieuses espérances, mais sans intention de les réaliser jamais. Il atteignit ainsi l'époque difficile de 1809, et s'en tira, grâce à la neutralité à laquelle il eut encore recours, et grâce aussi à la rapidité du dénoûment. L'année suivante il vint à Paris et assista, seul de sa maison, au mariage de sa nièce Marie-Louise avec Napoléon. Il fut question ensuite de lui donner un lambeau de la Pologne, ou même toute la Pologne à gouverner. Napoléon, dans une proclamation aux Polonais, en juin 1812, disait : « Je viens pour vous « donner un roi et pour étendre vos « frontières. Votre territoire sera « plus considérable qu'il ne l'était « sous Stanislas. Le grand-duc de « Würtzbourg sera votre roi. » C'eût été le quatrième état que ce mobile souverain aurait été appelé à gouverner. Mais quelles que fussent au fond les intentions de Napoléon, les événements en décidèrent autrement: la paix de Paris, du 30 mai 1814, rendit à Ferdinand la Toscane, qui depuis cinq ans formait les trois départements français de l'Ombrone, de l'Arno et de la Méditerranée. Il fut peu regretté de ses sujets germaniques, qu'il avait froissés surtout en favorisant les doctrines ultramontaines fort peu goûtées en Franconie, et en faisant dans les bureaux, dans les colléges, des épurations en même temps blessantes et dispendieuses, car elles nécessitaient des retraites. En revanche il fut reçu en Toscane avec un enthousiasme qui prouvait sans doute à quel point on était las de la domination française, mais qui provenait aussi des bons souvenirs qu'il avait laissés. Il le justifia bientôt en marchant sur les traces des plus sages souverains qui aient régi la Toscane. Un instant encore il fut obligé de s'exiler de sa capitale, lorsque la levée de boucliers de Murat répandit l'épouvante jusque dans l'Italie septentrionale; mais cette espèce de retraite ne dura que quinze jours; le 20 avril 1815, il revint accompagné de quelques corps toscans et de troupes autrichiennes à Florence; et cette fois il jouit enfin d'un repos si chèrement acheté par plus de vingt ans d'agitation. La justice, les finances, les beaux-arts, les améliorations industrielles et commerciales, ces objets favoris de son zèle, l'occupèrent alors sans partage. Rempli de lumières et de tolérance dès que le catholicisme était religion dominante, il retint de l'administration française tout ce qu'il regardait comme avantageux et simple, c'est-à-dire presque tout. Il s'opposa de tout son pouvoir aux réactions, et réalisa, autant qu'il était possible de le faire après de si vastes bouleversements, la conciliation des partis. Il n'opposa que peu d'entraves à la liberté d'écrire. Ses états furent un asile pour les carbonari inoffensifs. Aussi, dans ces derniers temps, la Toscane a-t-elle été le pays de l'Italie

où l'on trouvait le plus de civilisation, d'agrément et de sécurité, pour peu qu'on voulût se tenir dans des limites raisonnables. La paix profonde dont jouit l'Europe occidentale, si ce n'est au moment des révolutions de Portugal et d'Espagne, de Piémont et de Naples, y contribua beaucoup. Aucune n'éclata chez lui, preuve de l'habileté de son administration et de l'amour qu'il inspirait à ses sujets. Sa mort eut lieu le 18 juin 1824.— Son fils Léopold François-Ferdinand-Charles (né le 30 oct. 1797) lui succéda. P—ot.

FERDINAND VII, roi d'Espagne, né à Saint-Ildephonse, le 13 octobre 1784, fils de Charles IV et de Marie-Louise de Parme, fut proclamé à l'âge de six ans prince des Asturies ou héritier de la couronne. Son éducation fut confiée à deux hommes très-éclairés, le duc de San-Carlos et le chanoine don Juan Escoiquitz. D'un caractère doux et facile, il n'eût pas pu sans doute, au milieu d'une cour corrompue, sans l'appui de ces hommes dévoués, résister long-temps aux embûches dont il était environné. Le favori Godoy, déjà parvenu à se faire donner la main d'une princesse royale, mais dont l'ambition n'avait point de bornes, lui portait surtout une haine qui devait être aussi funeste à l'Espagne qu'à lui-même; et, ce que l'on a de la peine à comprendre, c'est qu'il avait fait pénétrer le même sentiment dans le cœur du roi et de la reine. Il leur inspira aussi la plus injuste défiance contre ceux qu'ils avaient chargés de l'éducation du jeune prince, et ce fut par ses conseils que le comte d'Alvarez, Escoiquitz (*Voy.* ce nom, LXIII, 428) et San-Carlos furent successivement disgraciés, et éloignés de la cour. Lorsque, au milieu de toutes ces contrariétés, Ferdinand fut arrivé à sa dix-huitième année, il fallut cependant le marier (21 août 1802). Si le favori eut part au choix qui fut fait, il est évident qu'il se trompa; car la princesse qu'on lui donna (Marie-Antoinette-Thérèse), fille du roi de Naples, était pleine de grâce et d'esprit, et elle ne pouvait manquer d'avoir à sa cour une grande influence. Dès qu'elle y parut en effet, son jeune époux fut transporté de l'amour le plus vif; tout le monde se précipita sur ses pas, et les appartements de la reine comme ceux de Godoy restèrent abandonnés. On conçoit toutes les jalousies, toutes les haines que dut exciter un pareil triomphe. Mais il dura peu, et bientôt les deux jeunes époux, forcés de vivre isolés, n'eurent plus qu'à se défendre des pièges qu'on leur tendait sans cesse. Enfin, après quatre ans d'union, la jeune princesse des Asturies mourut victime d'un crime odieux et que personne aujourd'hui ne peut mettre en doute. A l'âge de vingt-deux ans et avec toutes les apparences de la santé et de la force, elle expira dans d'horribles souffrances, quelques jours après avoir pris une tasse de chocolat (1). On s'empara de tous ses papiers, et il ne fut pas même permis à son époux de l'assister dans ses derniers moments. Elle ne laissait point de postérité, et le prince de la Paix lui eut à peine vu fermer les yeux qu'il voulut profiter de cet évènement pour faire épouser à Ferdinand la fille

(1) L'apothicaire de la cour, qui fut généralement soupçonné d'avoir fourni les moyens de consommer ce crime, fut trouvé étranglé chez lui, quelques jours après la mort de la princesse, et la police prit grand soin de faire disparaître une lettre qu'il avait écrite quelques minutes avant de mourir.

cadette du prince de Bourbon, qui était la sœur de sa femme et la cousine du roi. C'était un excellent moyen de conserver son crédit et son influence, même après le règne de Charles IV. Ferdinand aperçut lo piège, et dirigé par les conseils d'Escoiquitz il montra quelque énergie dans sa résistance. Son refus, présenté au roi et surtout à la reine sous les couleurs les plus fausses, ajouta beaucoup à l'éloignement que dès long-temps Godoy leur avait inspiré pour le prince des Asturies. Dès lors Ferdinand vécut retiré, environné d'embûches et n'ayant pas même auprès de lui le vieux chanoine, son ancien maître, le seul en qui il crût pouvoir se fier. Ce fut dans une position si embarrassante qu'il tourna ses regards vers la France : ayant fait venir Escoiquitz, ils imaginèrent ensemble d'écrire à Napoléon pour lui demander son appui et la main d'une de ses parentes. Le nouvel empereur qui, dès ce temps-là, avait conçu la penséo do se rendre maître absolu de la Péninsule, et qui, pour arriver à ce but, voulait, comme toujours, employer à la fois la violence et la ruse, saisit avec empressement le moyen qui lui était offert, de diviser et de brouiller encore davantage la famille royale, afin de parvenir plus sûrement à sa ruine. Ne voulant pas s'expliquer positivement avec l'héritier du trône, il chargea son ambassadeur, Beauharnais, de prolonger les illusions du jeune prince par des promesses vagues et mensongères, et en même temps d'exciter, d'entretenir contre lui, la haine du favori et celle de la reine et du roi. Ferdinand eut alors de fréquentes conférences avec l'ambassadeur Beauharnais, et il écrivit beaucoup de lettres où il ménagea peu le favori. Il fit même de la monarchie espagnole un tableau très-rembruni, qu'il se proposait d'envoyer à Napoléon, et qui, s'étant trouvé plus tard parmi ses papiers, devint contre lui un texte d'accusations graves. Godoy, qui épiait toutes ses démarches, qui l'avait environné d'espions, fut bientôt informé de cette intrigue ; et il résolut de la mettre à profit pour perdre définitivement le jeune prince. Une démarche fort simple et dans laquelle Ferdinand n'avait d'autre tort que de s'être caché de ses parents, de n'avoir pas demandé leur avis et leur consentement, fut par le perfide favori transformée en un crime capital. Trompé par ses mensonges, le crédule Charles IV fut persuadé qu'il ne s'était agi de rien moins que de lui arracher la couronne et même d'attenter à ses jours comme à ceux de la reine. S'étant mis à la tête de ses gardes, il arrêta lui-même son fils et plusieurs de ses confidents, entre autres Escoiquitz et le duc de l'Infantado ; puis il écrivit à Napoléon : « Mon « fils aîné, l'héritier présomptif de « ma couronne, avait formé le com- « plot horrible de me détrôner ; il « s'était porté jusqu'à l'excès d'at- « tenter à la vie de sa mère. Un « attentat si affreux doit être puni « avec la rigueur la plus exemplaire. « La loi qui l'appelait à la suc- « cession doit être révoquée. Je « ne veux pas perdre un instant « pour instruire Votre Majesté de « la plus noire scélératesse, et je « la prie de m'aider de ses lumières « et de ses conseils .. » On conçoit avec quelle joie le rusé Napoléon reçut de pareilles confidences. Il aurait pu, d'un seul mot, justifier le jeune prince et rassurer son père ; mais ce mot, il se garda bien de le

prononcer; et toute son intervention dans le fameux procès de l'Escurial se borna à exiger qu'il n'y fût pas même fait mention de ses rapports avec Ferdinand ni de son projet de mariage; et il ne tint pas à lui que ce prince, traduit par son père devant une commission de onze membres, que celui-ci avait nommés ne succombât sous le poids d'une aussi grave accusation. Mais les juges étaient des gens de bien : Ferdinand et ses co-accusés furent acquittés à l'unanimité. Ce procès, dont toutes les circonstances furent connues du public, environna le jeune prince de beaucoup de popularité, et il ajouta au mépris des peuples pour leur souverain comme à la haine dont Godoy était déjà poursuivi. C'était dans le même temps que cet homme, aussi maladroit que vain et ambitieux, tombait si ridiculement dans les pièges que lui avait tendus Napoléon. Traitant au nom de l'Espagne, à l'insu de son roi, par l'entremise de sa créature, le méprisable Izquierdo, il avait fait conclure à Fontainebleau, le 17 oct. 1807, ce funeste traité qui, sous prétexte de conquérir le Portugal pour la reine d'Etrurie, et de donner à Godoy la principauté des Algarves, ouvrit aux Français toute la Péninsole et compléta la ruine de la monarchie espagnole. Le stupide favori ne s'aperçut de sa méprise qu'au moment où les troupes françaises approchèrent de la capitale, et lorsque son perfide agent vint lui dire qu'il fallait céder à la France toutes les provinces situées entre l'Ebre et les Pyrénées. Le roi et la reine parurent aussi à la fin comprendre en ce moment qu'il s'agissait de leur ruine, et ils ne songèrent plus qu'à s'y soustraire par la fuite, déclarant qu'ils cédaient tout ce que demandait l'empereur, qu'ils s'en rapportaient à sa générosité... Le prince de la Paix, non moins épouvanté, conçut alors aussi le projet de se retirer dans l'Andalousie, même au Mexique, avec la famille royale, et il ne pensa plus qu'à préparer le départ. Le roi et la reine le sollicitant, le pressant de hâter les préparatifs, ils déclarent à leur fils, le prince des Asturies, qu'ils lui laisseront tous les pouvoirs, qu'en leur absence il gouvernera le royaume. Et pendant ce temps les équipages, les voitures s'apprêtent; des troupes sont mises en mouvement pour protéger le voyage. Mais ces mouvements sont remarqués du public; on en comprend le but; et alors se réveille soudainement, parmi les habitants de la capitale et ceux d'Aranjuez, où se trouvait la famille royale, tout l'amour que ce peuple nourrissait pour ses rois. La foule s'accumulant dans les cours et les jardins du palais, la famille royale se décide à partir pendant la nuit sans gardes et sans bruit; mais une voiture du prince de la Paix ayant paru tout attelée, la fureur du peuple se dirige contre le favori. On enfonce les portes de son hôtel; et il n'a que le temps de se cacher dans un grenier, d'où ayant essayé de sortir il est bientôt aperçu et poursuivi par des cris de mort. Il allait périr lorsque le prince des Asturies l'arrache à ce danger en le faisant mettre en prison. La présence de l'héritier du trône sembla calmer un peu l'effervescence publique, et la foule parut satisfaite quand il l'assura lui-même que certainement il ne partirait pas; que rien ne pourrait le décider à quitter l'Espagne. Alors des cris multipliés de *vive le prince des Asturies* se firent entendre; quelques voix même proclamèrent

Ferdinand VII; et le vieux Charles IV les entendit. Il était au milieu de sa cour qui le conjurait de déposer le pouvoir, et la reine l'en pressait également. On sait que depuis long-temps il avait annoncé le projet d'abdiquer; il signa donc son abdication; Ferdinand la reçut, et le calme se rétablit. Lorsque ce prince partit pour Madrid, afin d'y prendre les rênes du gouvernement, son père l'embrassa de la manière la plus tendre; et il écrivit dans l'instant même à l'empereur des Français, pour lui faire part de cet important événement et lui recommander le nouveau roi. Mais Napoléon, qui avait résolu de faire descendre du trône le vieux monarque, était loin de vouloir y placer son fils. C'était sa propre dynastie qu'il prétendait y établir; et Ferdinand, devenu roi par la volonté de son père, par les acclamations du peuple, Ferdinand environné de la faveur publique, et de tous les avantages qui accompagnent un nouveau règne, était pour lui, pour son ambition, un obstacle bien plus embarrassant que le débile Charles IV. Le jeune Ferdinand fut donc aussitôt son ennemi le plus dangereux; et, par ses ordres, Murat, qui venait d'entrer dans Madrid, à la tête d'une armée, fit tous ses efforts pour rompre l'union qui sembloit s'être rétablie dans la famille royale. Circonvenu d'abord par Godoy, qui lui demanda sa liberté, ce général accueillit toutes les calomnies de cet ennemi personnel du jeune roi. La reine appuya ces mensonges, et sa fille, la reine d'Etrurie, les appuya également. Ces deux princesses n'hésitèrent point à dire au vieux roi que son abdication était le résultat d'un complot, qu'elle lui avait été arrachée par la violence, et Charles IV crut de telles paroles; il écrivit sous la dictée de Murat une tardive protestation qu'il antidata de deux jours pour la rendre plus vraisemblable, et qu'il envoya à Bonaparte par l'entremise de son lieutenant, lequel, ainsi que l'ambassadeur Beauharnais, refusait à Ferdinand le titre de roi, sous prétexte qu'ils attendaient des instructions de leur maître, et disait que ce maître était près d'arriver lui-même à Madrid, qu'il verrait avec plaisir que le jeune prince allât au devant de lui le plus loin qu'il serait possible.... L'aide-de-camp Savary, arrivé sur ces entrefaites, insista encore davantage sur ce point, et il assura de la manière la plus positive que l'empereur était en route, qu'il approchait de la capitale et qu'il fallait se hâter. Il ajouta qu'il ne doutait pas que, touché de cette politesse, il ne reconnût aussitôt Ferdinand VII, et ne lui donnât la main d'une de ses nièces (2). On ne doit pas être étonné que ces mensonges aient trompé le jeune roi, puisque des hommes aussi expérimentés que les ducs de l'Infantado, San Carlos et Escoiquitz y crurent sincèrement, et qu'ils usèrent de

(2) C'était d'une fille de Lucien Bonaparte qu'il avait d'abord été question; et Napoléon y pensa un instant: il avait même fait revenir pour cela son frère d'Italie; mais il changea bientôt d'avis, ou plutôt Ferdinand n'accepta pas le trône d'Etrurie en échange de celui d'Espagne, ce qui eût été la première condition de cette alliance, et Lucien retourna à Rome fort mécontent. Cette demoiselle, née du premier mariage de celui-ci, était la petite-fille, de l'aubergiste de Saint-Maximin (Boyer), dont Lucien avait épousé la fille en 1793. Il fut encore question de plusieurs autres Françaises, notamment d'une demoiselle Tascher qui épousa plus tard le duc d'Aremberg, et aussi de la duchesse de Montebello que Ferdinand demanda positivement, mais que Napoléon refusa comme il fit de toutes les autres. Il est évident que son intention ne fut jamais de donner une femme à Ferdinand, et qu'il se serait bien gardé d'assurer par là une postérité à la dynastie des Bourbons. Les demandes, les supplications multipliées de Ferdinand à cet égard ne furent donc de la part de ce prince que de vaines et inutiles preuves de soumission.

tout leur ascendant sur leur maître, pour le décider à partir. Il quitta Madrid le 10 avril, après avoir chargé des soins du gouvernement une junte que devait présider son oncle Antonio (*Voy.* ce nom, LVI, 373). C'était en vain qu'il avait demandé à son père une recommandation auprès de Napoléon. La lettre que le vieux roi voulut d'abord écrire, dans des termes vagues, fut définitivement supprimée par les conseils de Murat. Accompagné d'un petit nombre de serviteurs dévoués, Ferdinand se dirigea sur Burgos, puis sur Vitoria, croyant à chaque pas, suivant les promesses de Murat et de Savary, rencontrer l'empereur. Sa surprise fut extrême lorsqu'il ne le vit pas dans cette dernière ville; et ce fut de là qu'il lui écrivit avec tant de candeur et d'humilité, qu'élevé récemment au trône par l'abdication de son père, il n'attribuait qu'à l'oubli et à un défaut d'instructions positives, de n'avoir reçu à cette occasion de sa part aucune félicitation; qu'il n'avait cessé de lui témoigner sa fidélité, de fournir à ses troupes tout ce dont elles avaient besoin, de marquer son désir de resserrer encore les liens qui unissaient les deux nations; enfin, qu'après avoir envoyé à sa rencontre, dès qu'il avait eu connaissance de son départ, il s'était décidé à venir lui-même... Mais déjà le trop crédule Ferdinand était prisonnier : une division de troupes françaises entourait Vitoria, sous les ordres de Verdier; et Savary, qui s'était chargé de porter à Napoléon la lettre du confiant monarque, avait recommandé à ce général d'observer soigneusement tous les passages, et surtout d'empêcher que le jeune roi ne pût retourner sur ses pas. Ce prince pouvait cependant encore échapper par la fuite; il en reçut le conseil de tous ceux qui l'environnaient; plusieurs hommes dévoués vinrent même lui en offrir les moyens; l'un voulait qu'il se déguisât en matelot, l'autre qu'il se mît bravement à la tête de quelques serviteurs fidèles, et le général Crillon-Mahou (*Voy.* ce nom, LXI, 549) offrait pour cela plusieurs bataillons dont il répondait; enfin le chef des douanes voulut donner pour escorte deux mille de ses employés. Rien ne put décider Ferdinand à prendre un tel parti; et il continua sa route lors même qu'il eut reçu de Napoléon une tardive et équivoque réponse dans laquelle celui-ci, ne lui donnant que le titre d'*altesse royale*, exprimait le désir de *causer avec elle* sur l'affaire d'Aranjuez, et sur ses *droits* au trône qui n'étaient autres, disait-il, que ceux qui lui avaient été *transmis par sa mère*. Ferdinand et Escoiquitz ne parurent pas avoir compris toute l'étendue de cette insulte. Une seule phrase très-ambiguë de Napoléon les avait rassurés; et cette phrase mérite d'être connue, parce qu'elle montre bien toute la duplicité de l'un et la crédulité des autres. « Le mariage d'une princesse française avec « votre *altesse royale*, dans mon « opinion, s'accorde avec les intérêts de mon peuple; et je le « regarde comme une circonstance « qui m'unirait par de nouveaux « nœuds à une maison dont j'ai eu à « me louer de toute manière, par la « conduite qu'elle a tenue depuis « mon avènement au trône. » Ne doutant point de la sincérité de ces paroles, n'écoutant plus les avis de ses meilleurs amis, repoussant même les démonstrations énergiques du dévouement de son peuple, qui coupa les traits de sa voiture au moment où il allait sortir de Vitoria, Fer-

dinand reprit le chemin de Bayonne, et il arriva le 19 avril à Irun. Là il devait rencontrer encore d'autres obstacles et recevoir de nouvelles preuves du zèle des habitants. Le capitaine d'un vaisseau espagnol stationné dans la baie de Saint-Sébastien proposa secrètement de le recevoir à son bord; et cette offre était faite d'autant plus à propos que les grands d'Espagne, envoyés dès long-temps à Napoléon pour le complimenter, et auxquels celui-ci avait fait connaître ses plans d'usurpation, étaient venus en toute hâte les révéler à leur jeune souverain, avant qu'il fût arrivé sur le territoire français. Une information aussi positive ne put le faire changer de résolution. Sans doute qu'alors il ne pouvait plus s'abuser sur sa destinée; mais il ne voyait aucun moyen de s'y soustraire; et d'ailleurs il ne pouvait croire *à une aussi infâme perfidie de la part d'un héros qui*, disait-il, *se déshonorerait aux yeux de l'univers*. Le 28 avril 1808, il entra dans cette ville de Bayonne dont le nom est devenu à jamais célèbre par des faits si extraordinaires, des attentats si incroyables qu'il faut remonter aux siècles de barbarie, aux temps fabuleux, pour trouver quelque chose qui puisse leur être comparé. Si ce fut pour le prince espagnol la plus funeste époque de sa vie, il faut dire aussi que ce ne fut pas la moins honorable. Il y montra autant d'énergie et de présence d'esprit qu'auparavant il avait montré de faiblesse et de crédulité. Ses conseillers, si long-temps aveugles, semblèrent aussi comprendre enfin tout le péril où ils l'avaient plongé, et, s'ils ne réussirent pas à l'en tirer, il faut du moins convenir qu'ils firent pour cela des efforts qui méritent d'être loués. Dès que Napoléon fut informé de l'arrivée de Ferdinand, il accourut à cheval vers la maison où le prince était descendu; et celui-ci vint pour le recevoir jusqu'à la porte de la rue. Ils s'embrassèrent affectueusement en apparence, et après quelques démonstrations de politesse réciproque ils se séparèrent, Ferdinand reconduisant jusqu'à la porte le redoutable visiteur. A six heures une voiture de celui-ci vint chercher le prince espagnol, pour dîner avec sa majesté impériale. Le dîner fut encore assez calme et même affectueux; rien n'y annonça la catastrophe qui était près d'éclater. Napoléon reconduisit Ferdinand jusqu'à sa voiture. Ce prince était à peine dans son appartement, il parlait encore avec ses familiers de l'empereur et de sa politesse, lorsque l'aide-de-camp Savary parut, demandant à lui parler seul; et de prime abord lui signifia de la part de son maître que *la maison de Bourbon avait cessé de régner en Espagne, qu'elle y était remplacée par celle de l'empereur, et qu'il devait signer une renonciation tant pour lui que pour les princes de sa famille*... On conçoit de quel effet dut être sur l'esprit du jeune roi une déclaration aussi terrible, aussi inattendue. Cependant il ne manqua point de présence d'esprit. Seul, loin de ses conseils, il répondit froidement et avec une extrême convenance que, *quelle que fût sa résolution personnelle, il ne pouvait disposer des droits de sa famille*. Et lorsque Savary dit que la couronne d'Etrurie, dont sa sœur venait d'être dépouillée (*Voy.* Marie-Louise, au Suppl.), lui serait donnée en échange de sa renonciation au trône d'Espagne, il

déclara avec la même fermeté qu'il n'accepterait pas les *dépouilles d'un autre*. Il chargea ensuite un de ses conseillers de demander péremptoirement s'il pouvait retourner dans ses états, ou s'il avait cessé d'être libre. En cas de négative il voulut que l'on déclarât à Napoléon que tout ce qui serait fait ultérieurement devait être considéré comme nul. Plus tard (le 28), il fit positivement notifier à l'empereur, par le ministre Cevallos, que son intention était de retourner dans sa capitale. Napoléon ne tint aucun compte de toutes ces protestations; et tout le résultat de celle-ci fut qu'on augmenta encore le nombre des troupes qui étaient chargées de garder Ferdinand! Ce prince ayant tenté de correspondre avec sa capitale, ses courriers furent arrêtés par ordre de l'empereur. Ainsi il était décidément prisonnier, et l'on ne prenait même plus la peine de le dissimuler. Dès que Charles IV et sa femme furent arrivés le 1er mai, après une longue conférence avec Napoléon, ils firent venir Ferdinand devant eux, et là, en présence de l'empereur des Français, le vieux monarque espagnol se livra à de longues récriminations contre son fils, et finit par lui signifier que si, le lendemain avant six heures du matin, il ne lui avait pas rendu la couronne par un acte signé de sa main, sans condition ni réserve, lui, son frère (l'infant don Carlos) et leur suite seraient emprisonnés et traités comme émigrés, c'est-à-dire passés par les armes... Et Napoléon ajouta à ces menaces qu'il serait forcé de *soutenir un roi malheureux contre son fils rebelle*. Le jeune prince voulut répondre, mais son père, élevant la voix, lui imposa silence; puis, revenant sur les calomnies de Godoy, il l'accusa encore d'avoir voulu le détrôner, l'assassiner, et il se leva de son siège pour le frapper. La reine alla plus loin encore, et Napoléon lui-même en fut consterné. Il s'éloigna de cette scène monstrueuse; et, revenu chez lui, il s'écria à plusieurs reprises : *Quelle femme! quelle mère! elle m'a fait horreur; elle m'a demandé de le faire monter sur l'échafaud; elle m'a intéressé pour lui!....* Cet intérêt toutefois ne fut pas extrêmement vif ni de longue durée; et lorsque le jeune prince voulut encore mettre des conditions à la rétrocession de la couronne, lorsqu'il demanda que cette rétrocession ne fût définitive qu'en présence des cortès réunies dans la capitale, après que toute la famille royale y serait retournée (3), Napoléon se réunit à ses vieux parents pour le poursuivre, le menacer, et enfin l'obliger à se soumettre. Cependant il n'avait pas encore cédé tous ses droits à l'empereur; et il ignorait que Charles IV eût cédé les siens. Quand on exigea de lui cette dernière concession, sa résistance devint si vive, il y mit une si admirable fermeté que l'inexorable despote n'eut plus à lui dire autre chose que ces cruelles paroles : « Prince, il faut opter entre la cession ou la mort. » La mort de Ferdinand comme celle de don Carlos, son frère et son ami, qui ne l'avait pas quitté, qui s'était volontairement associé à son sort, n'eût pas empêché l'attentat que Napoléon avait résolu; seulement elle l'eût rendu plus odieux, et peut-être plus facile. Ainsi l'on ne doit point s'étonner que les

(3) Ce qui irrita le plus Charles IV et la reine, c'est que Ferdinand désigna ouvertement Godoy, en demandant qu'ils cessassent de s'entourer *de gens qui s'étaient attiré la haine de la nation*.

deux jeunes princes se soient soumis à tout ce que l'on exigeait d'eux par de pareils moyens. Leur protestation et la nullité de pareils engagements se trouvaient d'ailleurs suffisamment établies par leur position, et il était assez évident que la force qui les dictait pouvait seule en garantir la durée. Dès qu'il eut ainsi consommé la ruine des Bourbons d'Espagne, Bonaparte dispersa cette famille prisonnière. Le vieux roi et sa femme, avec la reine d'Etrurie et l'inséparable Godoy, partirent au milieu d'une nombreuse troupe de gendarmes, d'abord pour le château impérial de Fontainebleau, ensuite pour celui de Compiègne; Ferdinand et son frère avec leur oncle don Antonio furent conduits, par des escortes de gendarmes encore plus nombreuses, dans le Berri, au château de Valençay, propriété de M. de Talleyrand, qui en reçut de Napoléon un assez bon loyer. Ils restèrent cinq ans dans cette triste demeure, sans qu'il leur fût permis d'en sortir une seule fois. Plus la guerre devint funeste pour les armes françaises dans la Péninsule, plus Napoléon crut devoir user de rigueur envers ses prisonniers. Cependant Ferdinand montra dès le commencement une grande résignation, et, paraissant plus que jamais soumis aux volontés de l'empereur, il ne manqua pas de le féliciter par écrit sur chacun de ses triomphes, même ceux qu'il obtenait contre les Espagnols insurgés au nom de Ferdinand VII! et, dans toutes ces occasions, il fit illuminer avec soin le château qu'il habitait. Il demanda encore plusieurs fois, de cette prison, la main d'une princesse impériale. Et lorsque Napoléon épousa lui-même une princesse autrichienne en 1810, le roi d'Espagne ne se contenta pas de le féliciter par écrit sur cette alliance, il demanda en vain, il sollicita de la manière la plus humble la faveur de quitter un instant sa prison, pour être présent à ce grand événement... On doit penser que la crainte eut plus de part que l'estime à de si humbles démarches : Napoléon, qui n'en doutait pas, et qui ne daigna répondre à toutes ces lettres qu'une seule fois dans les termes les plus vagues, lui fit, à différentes reprises, tendre des piéges par sa police. Un certain baron de Kolly, dont l'existence n'a jamais été bien établie, ayant été arrêté comme un émissaire du ministère anglais envoyé pour la délivrance de Ferdinand VII, la police lui substitua un de ses agents qui, muni des papiers et moyens de reconnaissance du véritable émissaire, se présenta à Valençay, pour enlever le prince, et, sous prétexte de l'emmener secrètement en Angleterre, le transporter au donjon de Vincennes. Mais Ferdinand, que des hommes généreux avaient prévenu de cette ruse, repoussa les offres du faux agent de l'Angleterre; et à cette occasion il protesta encore de son estime pour Napoléon, il lui demanda, pour la dixième fois peut-être, la main d'une princesse impériale... Le malheureux prince arriva ainsi jusqu'à la fin de l'année 1813. Pendant ce temps, des flots de sang avaient coulé; toute la Péninsule, soulevée au nom du jeune roi, avait triomphé des armes françaises, et Joseph Bonaparte, que Napoléon avait mis à sa place, obligé pour la troisième fois de quitter Madrid, semblait avoir pour toujours renoncé à la couronne d'Espagne. Après les désastres de Moscou et de Leipzig, Napoléon, ne pouvant plus remplacer tant de pertes, se vit con-

traint de faire revenir de la Péninsule, pour la défense du territoire français, la plus grande partie des troupes qui s'y trouvaient. Craignant de laisser cette contrée soumise à l'influence des Anglais, ou de l'anarchie populaire qu'il redoutait peut-être encore davantage ; ne pouvant pas non plus rendre la couronne à Charles IV qui, vivant dans la retraite à Rome, était de plus en plus incapable de la porter, ce fut alors qu'il songea à Ferdinand, et qu'il envoya à Valençay le conseilller d'état Laforêt avec de pleins-pouvoirs. Le jeune prince hésita d'abord, déclarant qu'il ignorait l'état actuel de son royaume, et demandant à y envoyer des commissaires; enfin il voulut se mettre en correspondance avec ses sujets avant de prononcer sur leur sort. Mais les circonstances étaient urgentes ; l'empereur était pressé, et Ferdinand ne devait pas moins l'être. Il donna des pouvoirs au duc de San-Carlos, et un traité fut signé le 11 déc. 1813, par lequel Napoléon le reconnut roi d'Espagne et des Indes. Il prit l'engagement de faire évacuer la Péninsule par les troupes anglaises ; de payer à son père Charles IV et à sa mère une pension de neuf millions; et, ce qui n'était guère possible, ce qu'il n'a certainement pas fait, de conserver à tous les Espagnols qui avaient servi Joseph Bonaparte leurs places et prérogatives. Ainsi Ferdinand fut rétabli sur le trône par celui-là même qui l'en avait fait descendre. Cependant il ne recouvra pas aussitôt sa liberté ; ce n'est que le 3 mars 1814 qu'il lui fut permis de quitter sa prison, et de se rendre en Catalogne sous le nom de comte de Torreno, avec un passe-port du ministre de la guerre. Ayant rencontré à Perpignan le maréchal Suchet, qui y commandait les troupes françaises, et qui avait ordre de lui rendre tous les honneurs, il le traita fort bien, et fit dîner à sa table ce général, qui s'était fait remarquer en Espagne par sa modération et le bon ordre qu'il avait su y maintenir. Les peuples accoururent en foule sur son passage, et jusqu'à Madrid il ne marcha qu'au milieu des acclamations et des cris de joie. Dès qu'il fut arrivé dans cette capitale, il s'occupa d'y rétablir l'autorité royale sur ses anciennes bases, et refusa, avec autant de franchise que de fermeté, la constitution que les cortès avaient faite en son absence (1). On ne peut nier qu'en cela il n'ait montré autant de sagesse que de prévoyance. Plus heureux que Louis XVIII, qui, à la même époque, remontait aussi sur le trône de ses pères, il n'avait pas à terminer une révolution à laquelle tout son peuple eût plus ou moins participé ; et, ce qui valait encore mieux, il ne devait rien qu'à son peuple, il n'était soumis à aucune influence étrangère. Un petit nombre de ses sujets seulement, atteint de la contagion révolutionnaire, avait dicté aux cortès en 1812, une charte tout-à-fait démocratique, et dont le moindre vice était de mettre tous les pouvoirs dans les mains d'une assemblée unique et sans cesse délibérante. Dans l'état où se trouvait l'Espagne, en présence de tant d'agitations, de tant de complots et de désordres qui venaient de recommencer en Europe et surtout en France, Ferdinand n'en avait pas pour six mois, s'il eût accepté de pareilles conditions. On sait combien, même en conservant toute l'autorité monarchique, il eut de

(1) On a publié, dans divers écrits, que Ferdinand VII, en rentrant sur le territoire espagnol, avait promis de maintenir la constitution des cortès. Cette assertion est fausse.

peine à se défendre contre le parti des cortès, contre celui des juntes et contre celui des Français. Ce fut pour se soustraire aux intrigues, aux complots de toutes ces factions qu'il éloigna successivement de l'Espagne tous les chefs du parti de Bonaparte que l'on appelait *Josephinos*. Il s'entoura en même temps d'hommes dévoués et fidèles, releva les habitations détruites et répara tous les fleurs de pertes occasionnées par la guerre; enfin il paya par des emplois, par des honneurs ou par des indemnités pécuniaires tous les services rendus à sa cause; il accorda aussi des dédommagements aux parents de ceux qui avaient péri à Madrid dans le massacre du 2 mai 1808, victimes de leur zèle pour la patrie. Ayant épousé en secondes noces (avril 1816) une princesse de Portugal, il accorda à cette occasion un pardon général pour tous les crimes, sous la seule réserve de la *vindicte publique*. Enfin, après avoir beaucoup restreint le pouvoir de l'inquisition religieuse, il supprima entièrement une espèce d'inquisition politique, établie par Joseph Bonaparte, sous le nom de *ministère de la sûreté publique*. L'édit des finances qu'il rendit vers la fin de l'année 1817, par les conseils d'un homme de bien, le ministre Garay, est aussi un monument de la sagesse de ce prince et de ses bonnes intentions. Si l'exécution n'en fut pas aussi complète qu'il l'avait espéré, ce n'est pas lui qu'il faut en accuser. Après avoir fait dans le préambule de cet édit un tableau beaucoup trop vrai des maux que l'Espagne avait essuyés, d'abord par la guerre contre la révolution française, ensuite par une paix *souillée de sa funeste influence* (ce sont les expressions du préambule); après avoir montré à quel point ces évènements avaient détruit les ressources du royaume, et tout ce que Philippe V, Ferdinand VI et Charles III avaient fait pour son bonheur, le roi Ferdinand VII, lui-même, représenta l'état de l'Espagne *envahie par un perfide ennemi* en 1808. « Il paraissait, dit-il, humainement « impossible, de résister à la force « de ces armées qui s'étendirent dans « les provinces. L'univers se sou- « viendra toujours avec admiration « de la loyauté du peuple espagnol, « et du courage héroïque avec le- « quel il se résigna à toutes les hor- « reurs d'une guerre sanglante, « pour conserver son indépendance « et la succession de ses légitimes « souverains. Tous les calculs de la « politique échouèrent contre la fi- « délité des habitants de la capitale « et des provinces; il s'éleva des « soldats partout où il y eut des « hommes en état de porter les « armes. Tout intérêt personnel fut « sacrifié; les propriétés particu- « lières devinrent la propriété pu- « blique . . . . Après une suite « infinie de revers, de combats, de « sièges, de batailles, l'Espagne « triompha, et ce fut à ses sacrifices, « qui faisaient l'étonnement de l'Eu- « rope, que cette partie du monde « dut sa liberté . . . . O mes peu- « ples! vous avez offert le modèle « de la plus rare fidélité, de la va- « leur la plus inouïe, d'une résis- « tance sans exemple! et vous, gé- « néraux, officiers et soldats; vous « tous qui avez pris les armes pour « la défense de mon trône, de mes « droits et de la cause de la nation, « vous avez mérité les bénédictions « de la patrie, l'admiration des « étrangers, et mon éternelle recon- « naissance... » Le monarque, par-

sant ensuite à l'entrée des Espagnols victorieux sur le territoire ennemi, et à son retour dans son royaume, peignait de la manière la plus énergique l'émotion que lui avaient fait éprouver la joie de ses sujets en le revoyant et les expressions de leur amour, et la profonde douleur qu'il avait ressentie à l'aspect des ravages causés par la guerre; puis il ajoutait: « Il fallut pourvoir à la subsistance « d'un nombre infini de troupes qui « s'étaient levées spontanément de « toutes parts, et à celle de nombreux prisonniers revenus de « France, et il n'existait pour cela « que les anciennes contributions « que nous avions jugé convenable « de rétablir à la place de l'unique « contribution directe, trop onéreuse par sa nature et par sa répartition, et dont les peuples demandaient à être soulagés. Les « rentrées de ces contributions ne « pouvaient se faire qu'avec lenteur, « à cause de la pénurie générale. « Dans cet état de choses, l'ennemi « du genre humain s'échappa de son « île, et vint troubler encore la « paix du monde. Il ne fut plus possible, dès cet instant, d'espérer « les réductions nécessaires dans « l'armée... Et il fallait en même « temps pourvoir à des expéditions « pour l'Amérique, aussi dispendieuses que douloureuses pour « mon cœur, puisqu'elles étaient dirigées contre des Espagnols, fils « de la même patrie... Et il fallait « encore satisfaire aux demandes des « villes, des bourgs, des particuliers « ruinés par la guerre, ou à celles « de récompenses méritées. Comme « la fidélité et le courage avaient « été sans bornes, il fallait que ces « récompenses fussent sans limites; « et cependant, au milieu de tant de « frais et de dépenses indispensables, « aucune nouvelle taxe ne fut imposée. Mes sujets apprécieront un « jour ma résistance à l'établissement de toute imposition nouvelle... » Le ministre des finances présenta en même temps au conseil l'état de la dette publique, et celui des revenus et des économies à faire. Nous nous bornerons aux principaux articles: 1° les revenus, fondés sur le débit privilégié du sel et du tabac et sur le droit du timbre, furent conservés; 2° les douanes intérieures furent supprimées; 3° toutes les impositions des provinces furent réduites à une seule et unique contribution acquittée par toutes les classes, laïques et ecclésiastiques, selon la mesure de leurs propriétés; 4° tous les employés qui jouissaient d'appointements au-delà de douze mille réaux, éprouvèrent une retenue; 5° le clergé fit à l'état un don annuel de trente millions de réaux; 6° le produit des vacances des archevêchés et évêchés fut appliqué au paiement des charges du trésor pour les Monts-de-Piété, pensions de veuvage, de bienfaisance, etc.; 7° on n'accorda aucun avancement civil ni militaire, jusqu'à ce que tous les surnuméraires fussent placés; on n'accorda pareillement aucune pension dans aucun ministère; nul emploi nouveau ne fut créé, non plus qu'aucune commission ou junte qui pût être onéreuse au trésor royal. Nul privilège de commerce, enfin nulle exemption ne fut accordée sous aucun prétexte... Qu'on ajoute à toutes ces utiles dispositions les règles d'économie les plus sévères que le monarque s'imposa lui-même, qu'il imposa à sa cour et à tout ce qui l'environnait, et l'on conviendra au moins que ces commencements du règne de Ferdinand VII furent dignes de quel-

ques éloges. La reconnaissance et l'amour de ses peuples le seconda merveilleusement : les contributions furent perçues avec une extrême facilité; et les produits des colonies, surtout ceux du Pérou qui doublèrent à cette époque, augmentèrent encore la somme du bonheur public. Ferdinand était sans nul doute alors le prince le plus solidement établi, le plus heureux de l'Europe; son peuple ne l'était pas moins; et dans un autre siècle ce règne se fût ainsi écoulé paisible, sans calamité. et il eût été inscrit avec vérité dans les pages de l'histoire au nombre des meilleurs rois. Mais si près des désordres et de l'agitation qui tourmentaient l'Europe, depuis que la chute de Bonaparte avait livré le monde à de nouveaux essais, à de dangereuses théories, il était difficile que l'Espagne ne fût pas atteinte de la contagion universelle. Comme ailleurs, on y vit se former des associations secrètes, des comités dirigeant vers un même but, vers le renversement de tous les pouvoirs, les passions de la multitude; et il résulta de toutes ces intrigues des soulèvements dont la répression fut aussi funeste aux révoltés que fâcheuse pour le prince (*Voy.* Lacy et Porlier, au Suppl.). Une circonstance qui augmenta encore les embarras du gouvernement espagnol, ce fut la tendance à la rébellion qui se manifesta dans ses riches colonies, depuis long-temps objets d'envie des nations rivales. L'Angleterre surtout avait saisi toutes les occasions non pas de s'en emparer, mais d'en priver l'Espagne en les rendant indépendantes, et, selon son invariable politique, d'y ouvrir des débouchés pour son commerce. Il avait été assez étonnant de voir la puissance britannique envoyer à grands frais des armées dans la Péninsule pour y soutenir l'indépendance de la monarchie espagnole, et dans le même temps travailler à sa ruine, en envoyant dans ses colonies des émissaires et des agents secrets pour y fomenter des troubles et des soulèvements, afin de les séparer de la métropole et d'enlever à celle-ci l'une des bases les plus solides de sa prospérité. Il ne fut pas moins remarquable de voir la même puissance, lorsque l'indépendance et le triomphe de la Péninsule furent assurés, envoyer ouvertement des consuls et des agents diplomatiques aux états que ses intrigues et ses sourdes menées étaient parvenues à créer. Ce système devait compléter la ruine de l'Espagne; Ferdinand VII comprit dès le commencement toute l'étendue de cette perte; il fit les plus grands efforts pour l'empêcher. Trois expéditions partirent successivement de ses ports; et, si les armes de l'Espagne ne purent réprimer tant de soulèvements, qui éclatèrent à la fois dans ses colonies (*Voy.* Bolivar, LVIII, 495), elles en retardèrent au moins le triomphe complet; peut-être même l'eussent-elles tout-à-fait empêché (*Voy.* Morillo, au Supp.) si Ferdinand n'eût pas rencontré en Europe d'autres contrariétés et d'autres obstacles. Vers la fin de 1819, au moment où ce prince venait de publier une seconde amnistie, à l'occasion de son troisième mariage avec une princesse de Saxe, une dernière et formidable expédition allait partir pour le Nouveau-Monde, et tout en faisait présager les plus heureux résultats; mais l'esprit de révolution et de désordre avait aussi gagné les soldats. La révolte éclata tout à coup parmi les troupes dont une incroyable fatalité suspendait depuis plusieurs mois

le départ, dans l'île de Léon, sous les murs de Cadix. Quelques officiers subalternes et jusqu'alors ignorés, Quiroga, Riégo (*V.* Riego, au Supp.), se mirent à leur tête et les dirigèrent vers la capitale. En même temps un chef de partisans qui avait d'abord honorablement combattu pour l'indépendance de sa patrie, qui avait ensuite conspiré contre son légitime souverain, et que les ministres de Louis XVIII, avaient néanmoins accueilli, pensionné, le célèbre Mina enfin (*Voy.* ce nom, au Supp.), accourut dans la Catalogne, et s'y mit à la tête des troupes insurgées. Des hommes de révolution et de troubles accoururent aussi de tous les pays; la révolte s'étendit sur tous les points, et Ferdinand, assailli, menacé, se vit contraint d'accepter cette même constitution des cortès qu'il avait refusée avec tant d'énergie et de franchise. C'était évidemment encore une concession faite à la violence, et dont toutes les circonstances étaient une protestation. Ainsi, forcé d'obéir à des lois reconnues mauvaises, et qu'il avait repoussées au premier aspect, ce malheureux prince se trouva dans une position extrêmement pénible et qui ne peut être comparée qu'à celle de Louis XVI en 1792, avant son emprisonnement et son fatal procès. Comme ce monarque, prisonnier dans son palais, il s'y vit tous les jours contraint de faire des promesses et des serments qu'il ne pouvait tenir; comme lui n'ayant auprès de sa personne qu'un petit nombre de serviteurs fidèles, qu'il n'osait avouer ni soutenir, il eut plus d'une fois, et notamment le 8 juillet 1820, la douleur de les voir massacrer sous ses yeux sans pouvoir les défendre. Sans appui et privé de tout secours, le malheureux Ferdinand eut trop souvent recours à de méprisables mensonges, à une dissimulation qui n'était que trop dans son caractère, et qui ne peut qu'avilir et dégrader les rois, même aux yeux de leurs partisans. De pareils moyens ne pouvaient d'ailleurs que retarder sa ruine de quelques jours; et de concession en concession il serait sans doute arrivé au même dénouement que l'infortuné monarque son cousin, s'il ne lui était pas survenu du dehors une prompte assistance. Toutes les puissances de l'Europe, à l'exception de l'Angleterre, parurent comprendre qu'il leur importait de réprimer une rébellion menaçant également tous les trônes; et, réunis à Laybach, les rois de la Sainte-Alliance décidèrent que la France, qui y avait le plus d'intérêt, serait seule chargée de cette répression dans la péninsule. Louis XVIII mit son neveu le duc d'Angoulême à la tête de cent mille hommes; et cette puissante armée, faisant tout plier devant elle, arriva bientôt sous les murs de Madrid. Le parti révolutionnaire, qui dominait encore dans cette capitale, prit alors la résolution de l'abandonner, et contraignit Ferdinand à le suivre, d'abord à Séville, où sa déchéance fut définitivement prononcée par les cortès, ensuite à Cadix où il resta sans déguisement prisonnier jusqu'à ce que le duc d'Angoulême se fût rendu maître de ce dernier asile de la révolution. La mission de ce prince était de rétablir en Espagne sur ses antiques bases toute l'autorité monarchique; et la volonté seule de Ferdinand VII pouvait y apporter des modifications. Mais cest en vain qu'après la victoire on essaya de lui faire faire quelques concessions aux principes révolutionnaires. Les chefs de la rébellion furent punis, et il n'y eut de grâce que

pour les subalternes ou les hommes égarés. Ferdinand rentra dans toute la plénitude de son pouvoir; et les germes de révolution parurent étouffés pour long-temps; ils l'eussent été probablement pour toujours si l'Espagne n'eût encore été destinée à souffrir des influences de ses voisins. C'est par ces influences sans doute, et par les désordres et les soulèvements qui en furent la suite, que se consomma bientôt la perte des riches colonies espagnoles, et que, privé d'une aussi belle portion de ses revenus, Ferdinand se vit obligé de mettre à l'arriéré une grande partie de ses dépenses, même la solde des troupes, et aussi de recourir à des emprunts dont il ne put pas même toujours payer les intérêts. Ayant perdu sa troisième femme, en 1829, ce prince épousa en quatrièmes noces, le 11 déc. de la même année, Marie-Christine de Naples, qui mit au jour, le 10 oct. 1830, la princesse Marie-Isabelle-Louise, aujourd'hui reine par suite de l'abolition de ce qu'on appelle fort à tort la loi salique et de ce qui est dans toute l'Europe la loi de *succession agnatique mixte* (5). Tous ces malheurs domestiques ajoutèrent aux chagrins causés à Ferdinand par les calamités de l'Espagne : sa santé s'altéra considérablement, et ses facultés morales s'affaiblirent aussi visiblement. On profita alors, comme il arrive trop souvent, de cette fâcheuse position pour le faire consentir, sous prétexte d'une décision des cortès de 1789, qui n'a jamais été prouvée, à cette abolition de la loi de succession qu'il n'avait pas le droit de prononcer, et qui devait, dans les circonstances difficiles où se trouvait l'Espagne, laisser la couronne sur la tête d'un enfant, sous la régence de sa mère, au préjudice du frère de Ferdinand, l'infant Don Carlos qui lui avait donné tant de preuves de zèle, et qu'il aimait si tendrement! En vain l'on fit des tentatives pour que ce prince lui-même consentît à un pareil renversement des bases de la monarchie espagnole, il s'y refusa avec autant d'énergie que de prévoyance; et, lorsque Ferdinand VII eut fermé les yeux, le 29 sept. 1833, lorsque le pouvoir fut tombé dans les mains de la reine douairière devenue régente, la malheureuse Espagne se vit déchirée par la plus cruelle des guerres civiles et livrée à tous les désordres qu'excitèrent dans son sein l'ambition et la cupidité des étrangers. On a publié en 1824 sous le titre de *Mémoires historiques sur Ferdinand VII, roi des Espagnes, et sur les évènements de son règne*, par Don ***, avocat près des tribunaux espagnols, 1 vol. in-8°, d'abord en espagnol, puis en anglais et en français, par M. G. H***. Cet ouvrage écrit par un réfugié qui avait à se plaindre de Ferdinand, est cependant exact et vrai, toutes les fois qu'il n'y est pas question de la constitution de 1812, pour laquelle l'auteur paraît avoir professé une grande admiration. M—d j.

FERGOLA (Nicolas) professeur de mathématiques transcendantes à l'université de Naples, et membre de l'académie royale des sciences de la même ville, naquit en 1753, et mourut en 1824. Il s'occupa spécialement de la géométrie des anciens. Voici la liste de ses

(5) La succession cognatique n'admet au trône que les hommes; la succession agnatique admet la fille aînée ou ses représentants après que tous les mâles du même degré sont morts sans postérité; la succession agnatique mixte n'admet les filles qu'après extinction des mâles, même de degré supérieur, c'est-à-dire des oncles, etc. et de leurs représentants (les cousins, etc.). C'est cette loi qui régissait l'Espagne.

principaux ouvrages, dont plusieurs ont été analysés dans les journaux du temps. I. *Solutiones novorum quorundam problematum geometricorum*, 1779. II. *Risoluzione di alcuni difficili problemi ottici*, 1780. III. *Vera misura delle volte à spire*, 1783. IV. *Metodo da risolvere i problemi di sito*, 1785, V. *Le sezioni coniche*, 1791. VI. *Prelezioni à principi matematici del Newton*, 1792 et 1793, 2 vol. VII. *L'Arte euristica*, 1811. VIII. *Corso d'analizi sublime*. Ce dernier est resté manuscrit; un extrait en a été publié par M. Flanti. IX. *Diottrica analitica* (manuscrit). X. *Principi d'astronomia* (manuscrit). Les problèmes des contacts, le théorème des côtés et les sections angulaires, le problème inverse des forces centrales, des problèmes sur les courbes, la théorie des lieux géométriques du deuxième ordre, ont été insérés dans le tome Ier des *Mémoires de l'académie royale de Naples*. Z.

FERINO (Pierre-Marie-Barthélemi), général français, né à Caravaggio, dans le Milanais, en 1747, fils d'un sous-officier du régiment autrichien de Bender, servit fort jeune dans cette troupe, et fit la guerre de sept ans contre les Prussiens, puis contre les Turcs. Il déserta pour passer en France au commencement de 1789, vint à Paris pour s'y jeter dans le mouvement révolutionnaire, et fut nommé, en 1792, commandant d'un corps des *chasseurs du Rhin*, qu'il avait créé. Sa bravoure le fit bientôt remarquer dans l'armée républicaine; il devint général de brigade en 1794, et général de division l'année suivante. Savary, qui était son aide-de-camp, rapporte dans ses Mémoires qu'il fut alors destitué parce qu'il faisait observer la discipline avec trop de sévérité par les troupes qui étaient sous ses ordres. Bientôt rétabli dans ses fonctions, il servit avec beaucoup de distinction sous Moreau, dans la belle campagne de 1796, où il eut affaire souvent à l'armée de Condé, notamment dans la nuit du 13 août, au combat d'Ober-Kamlach, où les deux partis firent de grandes pertes et montrèrent également beaucoup de valeur. Ayant passé le Lech à Kussing, il poursuivit très-vivement les Autrichiens, et se distingua ensuite dans la retraite de la Bavière qui fit tant d'honneur à Moreau. Chargé de défendre la tête du pont d'Huningue, il déploya encore un grand courage dans plusieurs sorties. Bonaparte lui donna, aussitôt après le 18 brumaire, le commandement d'une division dans l'intérieur; et, en 1805, il le fit sénateur avec le titre de comte; il lui donna plus tard la sénatorerie de Florence, puis le gouvernement de la ville et du port d'Anvers. Se trouvant à Paris lors de la chute de Napoléon, Ferino fut un des sénateurs qui votèrent sa déchéance. Maintenu par le roi dans tous ses honneurs et ses grades, il en reçut la croix de Saint-Louis et des lettres de naturalisation. Mais il ne jouit pas longtemps de ces avantages, car il mourut dans la capitale le 28 juin 1816. M—dj.

FERLET (l'abbé Edme), né vers le milieu du XVIIIe siècle, professa d'abord les belles-lettres à l'université de Nancy, fut nommé secrétaire en second de l'archevêché de Paris, sous MM. Christophe de Beaumont et de Juigné, puis chanoine de Saint-Louis-du-Louvre, places qu'il conserva jusqu'à la révolution. Il mourut à Paris le 24 no-

vembre 1821. On a de lui : I. *Sur le bien et le mal que le commerce des femmes a fait à la littérature*, ouvrage couronné par l'académie de Nancy, 1772, in-8° (imprimé à la suite d'un discours du chevalier de Solignac, prononcé au nom de l'académie). II. *De l'abus de la philosophie par rapport à la littérature*, Nancy, 1773, in-8°. III. *Éloge de M. le chevalier de Solignac, secrétaire du cabinet du feu roi de Pologne*, Londres et Paris, 1774, in-8°. IV. *Oraison funèbre de M. de Beaumont, archevêque de Paris*, 1784, in-8°. V. *Observations littéraires, critiques, politiques, militaires, géographiques, etc., sur les Histoires de Tacite, avec le texte latin corrigé*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°, ou un vol. in-4°, avec planches. VI. *Réponse à un écrit anonyme intitulé : Avis aux lecteurs sans partialité* (cet *Avis* était une critique des *Observations* sur Tacite), Paris, 1801, in-8°. On attribue à l'abbé Ferlet : *Réflexions sur une lettre adressée* (par l'abbé Massillon) *à M. l'évêque de Senez* (M. de Beauvais), *au sujet de son oraison funèbre de Louis XV*, Louvain (Paris), 1776, in-8°. Z.

FERLUS (François), directeur de l'école de Sorèze, né en 1748, à Castelnaudary, entra dans la congrégation de Saint-Maur; et, lorsque, après la suppression des jésuites, une partie de l'éducation eut été confiée aux bénédictins, il professa les belles-lettres et la philosophie dans divers colléges. Ayant adopté les principes de la révolution, il prêta le serment exigé des ecclésiastiques, et, peu de temps après, rouvrit à l'abbaye de Sorèze une école dont la réputation, dans le midi de la France, s'est toujours soutenue par le grand nombre d'élèves distingués qu'elle a fournis. Ferlus présenta, le 10 juin 1791, à l'assemblée constituante, un *Projet d'éducation nationale*, qui mérita l'approbation des législateurs, et qu'il fit imprimer. Sorèze, seul établissement d'instruction que la terreur respecta dans le midi, fut un asile ouvert à tous les hommes de lettres; et plusieurs durent la vie à l'humanité de Ferlus, qui ne craignit jamais de se compromettre quand il s'agissait de rendre service. Peu s'en fallut qu'en 1796, l'établissement qu'il avait eu tant de peine à soutenir, ne fût sacrifié à l'école centrale du Tarn; mais il eut le bonheur de trouver au conseil des cinq-cents des défenseurs qui parvinrent à le garantir de sa ruine. A la création de l'Institut, il en fut nommé correspondant pour la classe des sciences morales. Cet habile instituteur mourut à Sorèze le 11 juin 1812. Indépendamment du *Plan d'éducation*, dont on a parlé, Ferlus est auteur de plusieurs *Discours* et de quelques pièces de théâtre, dont on ne connaît qu'une seule qui soit imprimée : *Casseno et Zamé*, ou *l'Affranchissement des nègres*, drame en trois actes et en prose, Revel, un vol. in 8°. Il fut remplacé dans la direction de son école par son frère, M. Dominique-Raymond Ferlus, dont on a plusieurs pièces de vers très-remarquables, insérées dans l'*Almanach des Muses* et dans les journaux. Il a, depuis quelques années, remis son établissement à son gendre, et vit retiré dans sa famille à Castelnaudary (juin 1837). W—s.

FERNAND-NUNÈS (le comte DE), grand d'Espagne, né à Madrid en 1778, fut élevé sous les

yeux de son père, et sut profiter de ses leçons. Cet homme recommandable, qui avait rempli les principaux emplois de la diplomatie, notamment celui d'ambassadeur auprès de la cour de France, avait laissé un très-bon ouvrage qui fut imprimé à Madrid en 1796, et qui est consacré à l'éducation de ses enfants. Le jeune comte de Fernand-Nunès parut de bonne heure à la cour, où il se distingua par ses lumières, et surtout par une noble franchise qui rappelait celle de son père. Ennemi de la flatterie et sans ambition, il ne fléchit jamais devant le ministre tout-puissant, et le prince de la Paix ne s'en vengea pas, parce qu'il n'osait lutter contre un seigneur d'une telle distinction et dont la réputation était si bien établie. Lors de l'emprisonnement du prince des Asturies(*Voy.* FERDINAND VII, dans ce vol.), il s'éleva hautement contre cette violence. Ferdinand ayant recouvré sa liberté, le comte se rangea définitivement à sa cause, et fut un de ceux qui cherchèrent avec le plus d'instance à dissuader le prince de son malheureux voyage à Bayonne, où il ne tarda pas néanmoins à le rejoindre. Bonaparte, après avoir dépouillé les Bourbons d'Espagne de leurs états, et après en avoir donné l'investiture à son frère Joseph, tâcha d'attirer dans son parti les principaux seigneurs de la cour de Madrid, en les nommant aux charges les plus éminentes. Il créa Fernand-Nunès grand-veneur du roi Joseph (4 juillet 1808). Contraint d'accepter, le comte suivit Joseph à Madrid; mais, à peine arrivé, il fit armer secrètement ses vassaux, et assigna à la caisse des secours nationaux 40,000 réaux par mois (10,000 francs), pour la défense de la cause commune. Il soudoyait en outre plusieurs troupes d'insurgés dans la Castille. Bonaparte, instruit de ces circonstances, rendit, le 3 novemb. 1808, un décret par lequel il déclara le comte de Fernand-Nunès ennemi de la France, de l'Espagne, et traître aux deux couronnes... Ce seigneur eut le temps de se réfugier dans ses terres, où il put être encore plus utile à la cause de Ferdinand. Il servit ensuite dans les armées espagnoles, et sembla d'abord appuyer le système des cortès. Mais, quand il vit que la constitution que ceux ci rédigèrent tendait à l'anéantissement de l'autorité du souverain, il se déclara pour le parti de l'opposition. Lorsque Ferdinand retourna dans ses états en 1814, le comte de Fernand-Nunès alla à sa rencontre; et il ne songea qu'à affermir le pouvoir de ce prince contre les efforts des cortès. Nommé ambassadeur d'Espagne près la cour de Londres en 1815, il le fut près de la cour de France en 1817, fut présenté au roi Louis XVIII, le 11 mai, et lui dit: « Sire, nommé par « le roi, mon maître, ambassadeur « près de Votre Majesté, et pénétré de ses intentions constantes de conserver la plus étroite « amitié entre deux états qui, suivant les décrets de la Providence, « se trouvent gouvernés par l'auguste maison des Bourbons, et des « descendants de saint Louis et de « Henri IV, il ne me restera rien à « faire qu'à maintenir les relations « qui existent déjà d'une manière si « heureuse, en les resserrant encore, « s'il était possible, pour le bonheur « des deux nations. Mes sentiments « personnels de respect envers V. « M. et son auguste famille, seront « un garant de mes efforts; et si « le hasard heureux pour moi, d'é-

« tre le fils du dernier ambassadeur « d'Espagne près de Louis XVI, « me faisait espérer de mériter la « bienveillance de V. M., mes vœux « seraient comblés; déjà même je « me regarde comme plus heureux « que mon père, puisque j'ai l'hon- « neur de me présenter à V. M. à « une époque où, sous son règne « pacifique et juste, tous les mal- « heurs doivent s'oublier. » Lors de la révolution de 1820 (*Voy.* FERDINAND VII, dans ce volume), le gouvernement des cortès remplaça le duc de Fernand-Nunès à Paris. Cependant il continua de résider dans cette capitale, et il y mourut, le 26 oct. 1821, des suites d'une chute de cheval, au moment où le rétablissement de l'autorité monarchique en Espagne allait sans doute lui rendre ses fonctions et sa faveur. M—dj.

FERNO (MICHEL), savant littérateur du XVe siècle, était de Milan, et devrait, suivant Argelati (*Bibl. scriptor. mediolanens.*), tenir une place distinguée parmi les érudits précoces, pour avoir publié plusieurs ouvrages avant l'âge de vingt-six ans; mais Argelati n'indique pas les productions de Ferno qui devaient lui mériter cet honneur, et même il ne donne que très-inexactement l'époque de sa naissance, puisqu'il se contente de dire que le nom de Michel se trouve à la date de 1486 dans le registre matricule des notaires de Milan. Peu de temps après, il se rendit à Rome où il exerça, plusieurs années, la profession d'avocat d'une manière brillante. Le travail auquel il se livrait pour répondre à la confiance du public ne ralentit point son ardeur pour les lettres. On conjecture qu'il était membre de la fameuse académie de Pomponius-Lætus (*Voy.* ce nom, XXXV, 330) (1); mais du moins il est certain qu'il regardait Pomponius comme son maître, et qu'il lui donna, dans diverses circonstances, des preuves de sa profonde admiration. Quoiqu'il fût à peu près sans fortune, Ferno recherchait avec empressement les manuscrits des bons auteurs, non pour les conserver dans son cabinet, mais pour en faire jouir le public. C'est ainsi qu'ayant trouvé dans les mains de son secrétaire (*Amanuensis*), une copie de l'opuscule de Felino Sandeo : *Epitome de regno Apuliæ et Siciliæ*, il fut si charmé de cet ouvrage, auquel la conquête du royaume de Naples par Charles VIII ajoutait un nouvel intérêt, qu'il s'empressa de le publier avec une lettre à Pomponius-Lætus, dans laquelle on voit que l'entrée des Français en Italie l'avait troublé dans ses études. Par la date de cette lettre, *Idis aprilis* 1495, on connaît celle de l'impression de ce rarissime opuscule, que, de tous les bibliographes, le P. Audiffredi seul a décrit avec exactitude dans le *Catalog. libror. Romæ impressor.*, 332. Si l'on en croit Argelati, Ferno s'était rendu très-agréable (*acceptissimus*) au pape Alexandre VI; mais on ne voit pas que ce pontife ait rien fait pour sa fortune. Tous ses amis furent comme lui des savants et des érudits. Dans le nombre, on cite Jacques Antiquario qui chérissait Michel comme un frère, Lancino Curzio, etc. Il quitta Rome, vraisemblablement, après la mort de Pomponius-Lætus. En 1500, il était attaché comme simple clerc à l'église de Monza; depuis il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Scala dans le royaume de Naples. Il mourut subitement et

(1) Dans cet article notre auteur est mal nommé *Ferccius*.

peut-être d'une manière violente (2) en 1513, âgé d'au moins cinquante ans. On connaît de lui : I. *De legationibus italicis*, Rome, 1493, in-4°. Ce rare opuscule n'a point été connu du P. Laire, puisqu'il n'en fait point mention dans son *Specimen typograp. roman.* II. La première édition des *OEuvres de Campani* (*Voy.* ce nom, VI, 627), précédée de la vie de l'auteur, et enrichie de lettres ou de préfaces placées à la tête des différentes parties de ce recueil. Elles ont été réimprimées dans le *Catalog. biblioth. Smith.*, 245-80. On y apprend que ce fut à l'invitation d'Antiquario que Ferno recueillit, à grands frais, les manuscrits de Campani pour les faire imprimer. III. *La Vie ou l'éloge de Pomponius-Lætus*. Mansi l'a publié dans son édition de la *Biblioth. mediæ et infimæ latinitatis* de Fabricius, IV, 6. C'est une *Lettre* à Antiquario, écrite peu de jours après l'événement : on y voit quelle profonde impression produisit à Rome la mort de cet illustre professeur. V. Quelques *vers latins*, disséminés dans les ouvrages de ses amis. Argelati cite plusieurs productions de Ferno, restées manuscrites, et dont quelques-unes, si elles eussent été publiées, auraient répandu un nouveau jour sur l'histoire littéraire de son temps.

W—s.

FERNOW (Charles-Louis), archéologue et critique allemand, naquit le 19 novembre 1763, au château seigneurial de Blumenhagen en Poméranie, où son père était domestique. L'intelligence peu commune qu'il montra dès ses premières années lui attira la bienveillance du juge du lieu, qui se chargea de son éducation. A l'âge de douze ans, il devint clerc de notaire, et, quelque temps après, il fut mis en apprentissage chez un pharmacien. Alors il lui arriva un malheur qui troubla pour long-temps la tranquillité de son esprit. Un jeune chasseur de ses amis vint le voir dans la pharmacie, et déposa dans un coin son fusil chargé à balle. Pendant la conversation Fernow, s'amusant à manier cette arme, eut l'imprudence de toucher à la détente : aussitôt le coup part et blesse le chasseur si grièvement qu'il expire quelques heures après. Le pharmacien, qui s'intéressait vivement à son jeune apprenti, intercéda pour lui auprès des autorités, et réussit à prévenir les informations judiciaires, qui auraient encore augmenté la profonde tristesse qui l'accablait. Après avoir fini son apprentissage, Fernow quitta sa patrie pour éviter les racoleurs, et se rendit à Lübeck, où il trouva un emploi qui lui laissa le temps de cultiver son goût pour le dessin et la poésie. Il y fit connaissance avec le célèbre peintre allemand Carstens (mort à Rome en 1798), et apprit de cet homme de génie à envisager les beaux-arts sous un point de vue plus philosophique et plus élevé que ne le faisaient généralement les artistes de cette époque. Dès-lors Fernow renonça à son emploi, et se fit peintre de portraits et professeur de dessin. Dans ses heures de loisir, il s'exerçait à faire des vers. Mais ses tableaux et ses poésies, quoiqu'elles ne soient pas sans mérite, prouvent évidemment qu'il n'avait reçu de véritable vocation ni pour l'un ni pour l'autre de ces arts. A Ludvigslust il contracta une liaison intime avec une jeune dame qu'il suivit depuis à Weimar ; mais, voyant ses espérances déçues,

(2) *Acerba morte sublatus est*, dit Argelati.

il la quitta et partit pour Iéna. Là il fut introduit chez le professeur Reinhold, qui le présenta au poète danois Baggesen. Ce dernier, étant sur le point de faire un voyage en Suisse et en Italie, lui proposa de l'accompagner. Fernow, qui ne demandait pas mieux que de visiter la patrie des beaux-arts, accepta, et les deux voyageurs se mirent aussitôt en route (1794). Mais à peine étaient-ils entrés en Italie que des affaires de famille obligèrent Baggesen à retourner en Danemark. Fernow, qui n'avait pas assez d'argent pour continuer le voyage, eut alors le bonheur de trouver deux protecteurs, le baron de Herbert et le comte de Burgstall, qui lui fournirent les moyens d'aller à Rome et d'y séjourner pendant quelque temps. Plein d'admiration pour les monuments de cette ville, et guidé par son ami Carstens, qui y était établi, il commença d'étudier l'histoire et la théorie des beaux-arts, la langue et la littérature italiennes. Fernow y fit de si rapides progrès qu'il se vit bientôt en état d'ouvrir des cours d'archéologie, qui furent suivis par les principaux artistes de Rome. De retour en Allemagne, il obtint, en 1803, une chaire de littérature italienne à l'université d'Iéna; mais, comme les appointements qui y étaient attachés ne lui suffisaient pas pour vivre, il accepta, en 1804, la place de conservateur de la bibliothèque de la duchesse Amélie de Weimar, place qui lui convenait à merveille; car, sans compter qu'elle était bien rétribuée, elle lui offrait le loisir et les moyens de tirer parti des recherches littéraires et archéologiques qu'il avait faites à Rome. Malheureusement il ne put profiter longtemps de ces avantages; une mort prématurée, suite d'un anévrisme qu'il avait gagné en repassant les Alpes, l'enleva à ses nombreux amis le 4 décemb. 1808. Outre une biographie de Carstens, on a de lui deux ouvrages importants, qui préserveront son nom de l'oubli : I. *Etudes romaines*, Zurich, 1806—1808, 3 vol. II. *Grammaire raisonnée de la langue italienne*, seconde édition, Tubingen, 1815, 2 vol. in-8°. Il a encore publié les premiers volumes d'une édition des œuvres de Winckelmann, et une *Collection des poètes classiques italiens, avec notes historiques et critiques*, Iéna, 1807—1809, 12 vol. Mme Jeanne Schoppenhauer, célèbre auteur allemand, a donné, dans le temps, une Notice biographique très-détaillée sur Fernow. M—A.

FÉROUX (Christophe-Léon), né en 1730 à Frévent, près l'abbaye de Saint-Pol en Artois, montra de bonne heure un esprit porté à la méditation. Voué à l'état ecclésiastique, il entra dans l'ordre des bernardins, et dès l'âge de vingt-sept ans il y était prieur. Il fut placé à la tête de plusieurs maisons considérables par l'étendue de leurs possessions, s'attacha à augmenter encore leur revenu, et surtout à en faire un heureux emploi. On peut citer, entre autres, Pontigny, où il fit de nombreuses plantations. Sa position lui donna occasion de concevoir, en économie particulière et générale, des vues utiles, qu'il consigna d'abord dans un livre intitulé : *Vues d'un solitaire patriote*, Paris, Clousier, 1784, 2 vol. in-12. Le but de l'auteur était de diminuer graduellement l'inégalité des fortunes en augmentant le nombre des petites propriétés, et en divisant les grandes. Il y défend l'utilité politique des ordres religieux,

question fort agitée alors ; et il combat ses adversaires avec des faits et des raisonnements. Pour nous borner à ce qui regarde le soulagement de l'indigence : « Croit-on, dit-il, « qu'un laïque qui possèderait les « biens de l'archevêché de Paris, « voulût imiter le vertueux prélat « (M. de Juigné) qui les possède ?... « Les célestins de cette ville distri- « buaient tous les ans douze mille « livres aux pauvres de leur quar- « tier. Pense-t-on qu'un laïque qui « achèterait les biens de cette mai- « son fût aussi généreux que ces « religieux ? Quel est le laïque pro- « priétaire de la maison de Saint- « Lazare qui voulût nourrir trois « cents pauvres par semaine ? etc. » Une analyse substantielle de cet ouvrage a été insérée dans le *Journal Encyclopédique* d'octobre 1784. Une nouvelle édition des *Vues* parut en 1788, augmentée d'une troisième partie sous le titre de *Nouvelle institution nationale*, in-12 de 300 pages, avec cette épigraphe tirée de la Balance naturelle d'Antoine Lasalle : « Une collection d'hommes « vicieux ne fera jamais une nation « d'hommes vertueux : faites des « hommes sains, éclairés, puis vous « les combinerez. » Dans cette dernière division de l'ouvrage, dom Féroux montre le parti qu'on pourrait tirer des monastères pour l'éducation publique. Les *Vues d'un solitaire patriote* avaient paru sous le voile de l'anonyme. Il n'en fut pas de même des *Vues politiques sur la division des grandes propriétés*, par le citoyen Féroux, 1793, 24 pages in-12. Là, Féroux dit dans l'avant-propos que « l'ouvrage qu'il avait « publié dix ans auparavant lui avait « valu les persécutions du despotis- « me. » Il ajoute : « La révolution « a fait adopter quelques-unes de « nos vues. Il ne manque peut-être, « pour déterminer l'application de « celles qui concernent la *division* « *des grandes propriétés*, que de « les reproduire sous un jour nou- « veau, comme nous nous empres- « sons de le faire aujourd'hui... » Féroux, qui avait semé dans ses écrits des idées judicieuses sur l'éducation et sur l'organisation sociale, avait aussi en économie rurale des connaissances fondées sur une longue expérience : les améliorations qu'il a introduites ou suggérées dans son prieuré de Fontaine-Jean ou à l'abbaye de Chalis ; et depuis dans les départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, soit en créant des prairies artificielles là où étaient des eaux stagnantes sur une surface de plusieurs lieues d'étendue, soit en dirigeant avec succès des plantations sur un sol ingrat, à l'aide des colons qu'il y attirait, soit enfin en indiquant des méthodes sûres pour la culture et la taille des arbres productifs, ont été des bienfaits dont se ressentent encore les cantons où il a vécu. Ses connaissances et les services qu'il avait rendus en ce genre sauvèrent peut-être sa tête à l'époque de la terreur : l'ex-moine fut heureux de trouver un abri sous le titre de professeur de culture, et il fut admis dans la société académique des sciences, nouvellement formée. Son ami, M. Gence, un des plus anciens collaborateurs de la *Biographie universelle*, le peint dans un de ses écrits (*Biographie littéraire*, 1835, 44 pag. in-8°), comme un homme à la fois d'action et de conseil, n'ayant de moine que l'habit, et philanthrope éclairé, prudent et judicieux. Dom Féroux est mort à Paris en 1803. L.

FERRAND (Jacques), général français, né le 14 nov. 1746 à Ormoy, bailliage de Vesoul, était fils d'un pauvre vigneron. A l'âge de vingt ans il entra dans le régiment Royal (infanterie), et parvint de grade en grade à celui d'officier de recrutement. Devenu colonel en 1791, lors de l'émigration des anciens officiers, il signala sa valeur en 1792, au siège de Lille, fut bientôt après nommé général de brigade, puis de division, et envoyé à l'armée des Ardennes, dont il eut un instant le commandement en chef. Homme d'action, mais reconnaissant le premier qu'il manquait des talents nécessaires pour diriger un corps d'armée, il se hâta de donner sa démission, et revint à l'armée du Nord. Il concourut, en 1794, à la reprise des Pays-Bas et s'empara de Mons sans coup férir. Nommé commandant à Bruxelles, il y maintint l'ordre et se concilia l'estime des habitants par son esprit de justice et son désintéressement. Sur sa demande, il passa, dans le mois de juillet 1795, à l'armée du Rhin, et fut envoyé par Pichegru, son compatriote et son ami, pour commander à Besançon. Connu, même avant son arrivée dans cette ville, par la modération de ses principes, il y fut accueilli par tous ceux qui craignaient que le pouvoir retombât dans les mains des jacobins. De ce nombre était Bouvenot (*Voy.* ce nom, LIX, 159), qui, d'abord partisan de la révolution, mais éclairé par les événements, ne voyait, comme beaucoup d'autres, de salut que dans le rétablissement du trône des Bourbons, avec des garanties contre le retour des abus de l'ancien régime. Bouvenot fit part à Ferrand du projet formé par quelques émigrés de livrer Besançon au prince de Condé. Etonné d'une telle confidence, Ferrand en informa l'administration départementale; mais tandis que les autorités concertaient les mesures propres à faire échouer ce projet, s'il avait quelque réalité, la liste des prétendus conjurés, dans laquelle figuraient en première ligne et Ferrand et tous les membres de l'administration départementale, ayant été perdue par un agent royaliste (*Voy.* Tinseau, XLVI, 100), fut adressée au Directoire. Un arrêté du 19 janvier 1796 destitua Ferrand, qui fut mis en prison avec tous les membres du département; l'instruction qui suivit immédiatement démontra leur innocence; mais le malheureux général, qui n'avait d'autre ressource que son traitement, ne fut point réintégré dans ses fonctions. Alors il écrivit au Directoire une lettre fulminante, qui tomba dans les mains de Carnot, lequel, connaissant la probité de Ferrand, s'empressa de lui rendre son grade, et peu de temps après lui fit donner le commandement d'une légion de vétérans, disséminée dans les trois départements de la ci-devant Franche-Comté. En 1797, Ferrand fut élu par le département de la Haute-Saône au conseil des cinq-cents, où il vota constamment avec Pichegru dont il était l'admirateur enthousiaste. Cependant il ne fut point inscrit, sans doute parce qu'on ne le crut pas dangereux, sur la liste des députés condamnés à la déportation au 18 fructidor; mais son élection fut annulée. Il revint alors dans son département, à Amance où il avait acheté, du produit de la vente de ses chevaux, une petite maison avec quelques arpents de terre qui formaient la dotation d'une école supprimée en 1793. Il y mou-

rut le 30 sept. 1804. N'ayant pas d'enfant, il laissa la jouissance du peu qu'il possédait à sa veuve, qui ne lui survécut que de quelques mois, et donna ce fonds à la commune d'Amance pour établir une école de jeunes filles. W—s.

FERRAND (Antoine-François-Claude, comte), l'un des ministres de Louis XVIII, né à Paris le 4 juillet 1751, d'une famille de robe, entra dans sa dix-huitième année au parlement de Paris, comme conseiller à la chambre des enquêtes, avec une dispense d'âge. Zélé parlementaire, il se fit remarquer par son opposition à la cour dans les débats qui éclatèrent, en 1771, contre le ministère Maupeou. Comme ses collègues, il en fut quitte pour quelques mois d'exil, et revint triomphant à l'avènement de Louis XVI. Cependant la leçon parut lui avoir profité; car, lorsqu'en 1787 il fut chargé des remontrances du parlement contre l'édit du timbre, il mit dans cette rédaction tant de modération et de prudence que ses collègues en furent mécontents. Il se réhabilita ensuite dans leur esprit, lorsqu'il fit encore en 1788, au nom d'une commission, le rapport en faveur de la tenue des Etats-généraux. Ne voulant néanmoins ni heurter ses collègues ni déplaire au pouvoir, il atteignit assez heureusement ce double but; mais dès qu'il vit les premiers désordres de la révolution, il s'y montra fort opposé, et il émigra dans le mois de septembre 1789, pour se rendre auprès du prince de Condé, qui l'admit aussitôt dans son conseil. Il fit ensuite partie du conseil supérieur de régence, qui fut nommé après la mort de Louis XVI, et qui cessa ses fonctions en 1795, après celle du jeune roi Louis XVII. Ferrand se hâta de rentrer en France, dès que Bonaparte le permit à la plupart des émigrés; mais il se tint constamment éloigné des affaires (1), donnant tout son temps à des travaux littéraires, surtout à la composition de son *Esprit de l'histoire*, d'abord entrepris pour l'éducation de son fils, qu'il eut le malheur de perdre lorsqu'il était à peine âgé de seize ans. Cet ouvrage, publié en 1802, eut un succès qu'augmenta encore l'espèce de persécution que lui suscita la police, en exigeant des changements à un discours adressé par Viomandus au légitime roi Childéric qu'il rétablit sur le trône. Ce discours était bien selon les vœux et la pensée des crédules royalistes, qui pensaient alors que Napoléon allait rendre le trône aux Bourbons, et la police ne s'y trompa point. Cependant l'université impériale, que dirigeait Fontanes, favorisa ensuite la circulation de ce livre, et même elle le fit donner en prix dans les collèges. Il eut ainsi cinq éditions du vivant de l'auteur, qui reçut de l'empereur de Russie, auquel il en avait envoyé un exemplaire, une lettre très-flatteuse et une bague d'un grand prix. Une autre entreprise littéraire fit encore éprouver quelques désagréments à Ferrand. S'étant chargé de publier et continuer l'Histoire de Pologne par Rulhières, il était sur le point de la faire paraître en 1808, lorsqu'un des censeurs impériaux, Esménard, lui fit enlever son manuscrit, et chargea M. Daunou de refaire son travail, sous prétexte qu'il avait changé et dénaturé celui de Rulhières. Ferrand a déclaré

(1) Le duc de Rovigo a publié dans ses Mémoires, tome v, page 33, que Ferrand sollicita vainement alors la place de secrétaire des commandements de l'impératrice Joséphine, qui lui fut refusée.

qu'il s'était cependant contenté d'en retrancher le mot *barbare*, que l'historien de la Pologne avait fréqnemment employé en parlant des Russes, et de coordonoer les dates et les époqoes, souvent interverties. Depuis cette petite persécution, dont la cupidité do censeur était la principale canse, Ferrand vécut paisible dans la capitale jusqu'à la chote de Napoléon. Le 31 mars 1814, s'étant réuni à on grand nombre de royalistes chez M. Lepelletier de Morfontaioe, il y parla avec beaucoup de force en faveur des Bourbons, et fut, avec M. de Châteaubriand, l'on des députés qoe cette assemblée envoya à l'empereur Alexandre ponr lui demander leur rétablissement. Reçus par M. de Nesselrode, ces députés en obtinrent une réponse favorable. Aussitôt après le retour de Louis XVIII, le comte Ferrand fut nommé ministre d'état et directeur-général des postes. Lorsqoe ce prince, cédant aux avis de l'empereur Alexandre, se décida à donner aux Français une nouvelle constitution, il eut encore recours à son ancien conseiller pour la rédaction de cette charte. Assistant dès-lors à toutes les délibérations du monarque, Ferrand eut une grande part à toot ce qui se fit dans le gouvernement; et il dirigea surtout ses efforts vers la réparation des injustices et des violences causées par la révolution. Il ne dépendit pas de lui que les biens des émigrés ne leur fussent entièrement rendus. Appelé à faire partie de la commission qui fut chargée d'examiner les demandes en restitution de ceux de ces biens qui n'étaient pas vendus, il présenta le 13 septembre un projet de loi sur ce sujet, et prononça à cette occasioo une loogoe apologie des émigrés, formant le vœu, exprimé depuis par le maréchal Macdonald, d'une indemnité pour ceux des biens qui étant vendus ne pouvaient plus être restitués. Il termina par quelques phrases récriminatoires contre la révolution et ses spoliations, ce qoi lui attira des répliques violentes de la part des révolutionnaires, et surtout du député Bedoch. Ferrand présenta encore, le 26 octobre suivant, on projet de loi en faveur des colons de Saint-Domingue, qui avaient obtenu de l'ancien gouvernement oo sursis pour le paiement de leurs dettes; et ce sursis fut prorogé jusqu'à la fin de la session de 1815. Le comte Ferrand fut chargé du porte-feuille de la marine pendant la maladie de M. Malouet, ce qui ne l'empêcha pas de remplir ses fonctions de directeur-général des postes. Il les remplissait encore à l'époque du 20 mars 1815, et il ne contribua pas peu par son aveuglement et son impéritie à la catastrophe qui renversa alors la monarchie des Bourbons. Lorsque son prédécesseur Lavallette vint s'emparer de l'hôtel des postes *au nom de l'empereur*, dès le 20 mars, à sept heures du matin, Ferrand se contenta de lui demander un passe-port et des chevaux de poste pour suivre le roi à Gand. La dernière partie de cette demande lui ayant été refusée, il se réfugia dans la Vendée, pnis à Orléans, où il reçut de la part de Bonaparte un ordre d'exil qu'il parvint à éluder en allégnant ses infirmités. Il recouvra ses emplois après le second retoor du roi, à l'exception de celui de directeur des postes qui convenait si peu à ses goûts et à ses habitudes, et il en fut dédommagé par le titre de pair de France et par d'aotres bienfaits. Admis à l'académie française en vertu d'one ordonnance du

roi, il obtint de faire imprimer gratuitement à l'imprimerie royale sa *Théorie des révolutions*, en 4 vol. in-8°, ouvrage médiocre, dont il vendit fort cher à un libraire toute l'édition qui ne lui avait ainsi rien coûté. Dans les dernières années de sa vie, le comte Ferrand était entièrement aveugle et privé de l'usage de ses jambes par une paralysie; cependant il se rendait fort assidument à la chambre des pairs, et il y parlait sur la plupart des grandes questions. Il mourut à Paris le 17 janvier 1825. Le ministre de la guerre Clermont-Tonnerre prononça son éloge à la chambre des pairs, dans la séance du 7 juin suivant. Selon Barbier, le comte Ferrand est auteur de la tragédie de *Philoctète*, en 3 actes, qui fut représentée en 1786. Il avait fait paraître, la même année, *Accord des principes et des lois sur les évocations, commissions et cassations illégales*, et en 1789, avant de quitter la France, l'*Essai d'un citoyen*, où il combattait avec beaucoup de chaleur les doctrines de la révolution. Il publia en Allemagne divers écrits dans le même sens : 1° *Nullité et despotisme de l'assemblée prétendue nationale*, Paris, 1789; 2° *Etat actuel de la France*, 1790; 3° *Adresse d'un citoyen très-actif présentée aux Etats-généraux du manège, vulgairement appelés assemblée nationale*, février, 1790, in-8°; 4° douze *Lettres d'un commerçant à un cultivateur*, Paris, 1790; 5° *Le dernier coup de la ligue*, oct. 1790; 6° *Les Français à l'assemblée nationale*, ou *Réponse au pamphlet de l'assemblée nationale aux Français*, 1790, in-8°; 7° *Les conspirateurs démasqués par l'auteur de Nullité et despotisme*, Turin, 1790, in-8°, 8° *Le rétablissement de la monarchie*, juillet 1793; 9° *Considérations sur la révolution sociale* (août 1794). Les ouvrages qu'il a fait imprimer en France depuis son retour sont : I. *L'Esprit de l'histoire*, ou *Lettres politiques et morales d'un père à son fils sur la manière d'étudier l'histoire*, Paris, 1802, 4 vol. in-8°. La sixième édition, publiée en 1826 par M. Héricart de Thury, gendre de Ferrand, est précédée d'une notice biographique. II. *Eloge historique de madame Elisabeth de France, suivi de plusieurs lettres de cette princesse*, Paris, 1814, in-8°. III. *Théorie des révolutions, rapprochée des événements qui en ont été l'origine, le développement et la suite*, Paris, de l'imprimerie royale, 1817, 4 vol. in-8°. IV. *Histoire des trois démembrements de la Pologne*, pour faire suite à l'Histoire de Rulhières, Paris, 1820, 3 vol. in-8°. V. Beaucoup *d'opinions* et de *discours prononcés à la chambre des pairs*. On a encore un volume d'*OEuvres dramatiques* de M. A. F., Paris, de l'imprimerie royale, 1817, in-8°, attribué à Ferrand, qui le fit probablement encore imprimer sans frais, au temps de sa faveur. Ce volume contient quatre tragédies intitulées: le *Siège de Rhodes*, *Zoare*, *Philoctète* et *Alfred*. Ferrand avait épousé la fille du président Rolland, mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1794, et dont il eut trois filles. M—D j.

FERRARA (Alphius), médecin, naquit à Trestacagne (Sicile), en 1777. Après avoir terminé son cours d'études, il alla à Catane où résidait son frère aîné, savant naturaliste, et s'appliqua sous sa direction à l'étude

de la médecine. Les Anglais ayant opéré un débarquement de troupes dans la Sicile, le jeune Ferrara fut d'abord nommé élève dans l'hôpital militaire qu'ils établirent à Messine, et peu de temps après il obtint au concours la place de médecin et de chirurgien en chef. Chargé de soigner les soldats anglais qui étaient revenus accablés d'infirmités de leur expédition d'Egypte, il en accompagna le plus grand nombre en Angleterre, et le gouvernement récompensa ses soins en lui donnant une place de médecin dans un hôpital de Londres. Après plusieurs campagnes en Espagne, comme chirurgien-major, Ferrara retourna en Sicile, et passa bientôt à l'île de Sainte-Maure, en qualité de chirurgien en chef des troupes anglaises stationnées dans ces parages. Il profita de quelques mois de loisir pour visiter deux fois la Grèce, et parvint à former un riche médailler, possédé maintenant par son frère aîné. Ayant obtenu sa retraite, il vint s'établir à Paris, où il mourut le 27 octobre 1829. Continuellement occupé de l'étude des sciences médicales, Ferrara s'était surtout acquis un grand renom comme opérateur oculiste. Il a publié : I. *Memoria sopra le acque della Sicilia*, Londres, 1811. M. Alibert, dans son grand ouvrage sur les eaux minérales, après avoir rapporté plusieurs extraits de ce mémoire, dit : *L'ouvrage de M. Ferrara annonce dans l'auteur des connaissances approfondies des sciences exactes, un esprit critique et observateur, et un grand amour pour le progrès des sciences*. II. *Sur le corail de la Sicile* (en anglais), Londres, 1813. III. *Coup-d'œil sur les maladies les plus importantes qui règnent dans une des îles les plus célèbres de la Grèce, ou Topographie médicale de l'île de Leucade, ou Sainte-Maure*, Paris, 1827. Les auteurs de la Revue encyclopédique rendirent compte de cet ouvrage dans des termes flatteurs. Parmi les manuscrits que Ferrara a laissés on trouve des observations et des aperçus qui devaient servir de base à un grand travail sur les maladies endémiques des îles Ioniennes; des mémoires sur l'histoire naturelle de la Sicile, et un journal de ses deux voyages en Grèce. Z.

FERRARI (Jérôme), savant philologue dont quelques biographes ont fait le frère et d'autres le fils d'Octavien (*Voy.* l'art. suiv.), n'était pas de la même famille. Né en 1501, non pas à Milan, mais à Correggio, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut, en 1527, pourvu d'un bénéfice sur la résignation de son oncle, recteur de la paroisse Saint-Blaise de Corrège. Il vint peu de temps après à Rome, où ses talents lui méritèrent bientôt la protection des membres les plus distingués du sacré collège, entre autres du cardinal Cesarini, qui voulut l'avoir logé dans son palais. On attendait avec impatience le fruit de ses travaux, lorsqu'il mourut en 1542. Ses obsèques eurent lieu dans l'église Saint-Laurent *in Damaso*, où ses amis lui élevèrent un monument avec une inscription rapportée par Colleoni dans les *Scrittori di Correggio*, 32, et par Tiraboschi, *Bibliot. modenese*, II, 274. La même année, il avait publié ses remarques (*emendationes*), sur les Philippiques de Cicéron, précédées d'une épître à Paul Manuce l'imprimeur. Cet ouvrage estimable a été reproduit, en 1562, par des contrefacteurs lyonnais. W—s.



FERRARI (Octavien), célèbre philosophe du XVI[e] siècle, né le 23 septembre 1518 (1), à Milan, était de la même famille qu'Octave Ferrari (*Voy.* ce nom, XIV, 410), avec lequel la ressemblance du prénom l'a fait confondre quelquefois. On conjecture que son père se nommait Jérôme (2). Dans sa jeunesse il fréquenta les universités d'Italie dont les professeurs avaient alors le plus de réputation, et se rendit très-habile dans les lettres et la philosophie. Il cultiva dans le même temps la médecine avec beaucoup de succès; mais il ne voulut point se livrer à la pratique de cet art, qui demande de la part de celui qui l'exerce un dévouement dont Ferrari ne se sentait pas capable. De retour à Milan, il y passa quelques années, occupé de perfectionner ses connaissances. Son nom figure en 1548, dans la liste des professeurs de l'université de Pavie (3); il y remplissait la chaire de logique; mais il s'en démit en 1554, pour l'enseignement de la philosophie à Milan, dans l'école fondée l'année précédente par Paol Canobio, et qui de son nom prit celui de *Canobienne*. Octavien y professa dix-huit ans avec un succès toujours croissant, et qui, selon toute apparence, ne contribua pas peu à la prospérité du nouvel établissement. Lié d'une étroite amitié avec Paol Manuce et le Poggiano, il entretenait avec ces deux élégants écrivains une correspondance dont on retrouve des traces dans leurs recueils épistolaires. Il consacra les dernières années de sa vie à la rédaction d'ouvrages qui devaient encore accroître sa réputation; mais il n'avait pu terminer ses recherches sur l'origine des Romains lorsqu'il mourut en 1586. Son éloge funèbre fut prononcé par deux de ses amis, Barthélemi Capra (4), savant jurisconsulte, qu'il avait institué son exécuteur testamentaire, et François Ciceri, grammairien, qui n'est pas aussi connu qu'il mériterait de l'être (5). La mémoire d'Octavien fut honorée d'une médaille, qui est gravée dans le *Museum Mazzuchellianum*, I, pl. 89. Outre quelques *Lettres* latines et italiennes, imprimées avec celles de Manuce et de Poggiano, on a de Ferrari : I. *De disciplina encyclio*, Venise, Paol Manuce, 1560, in-4°. C'est une une espèce d'encylopédie servant d'introduction à l'étude de la philosophie d'Aristote. II. *De sermonibus exotericis*, Venise, id., 1575, in-4°. Cet ouvrage, très-utile aux personnes qui voudraient connaître à fond les principes du philosophe de Stagyre, a été reproduit avec le précédent par les soins de Melch. Goldast, sous ce titre : *Clavis philosophiæ aristotelicæ*, Francfort, 1606, in-8°. III. *De origine Romanorum*, Pavie, 1588, in-8°. Cette édition,

(1) Et non 1508, comme on lit dans les *Scriptor. mediol*; mais c'est évidemment une faute typographique; car l'Argelati n'a fait que traduire l'article Ferrari, que l'on trouve dans le tome V des *Mémoires* du P. Niceron, en y ajoutant quelques détails qui, malheureusement, sont inexacts.

(2) On ne conçoit pas comment Sax, biographe si judicieux, a pu, dans son *Onomasticon* (III, 450), donner pour père à Ferrari Jérôme Fantoni, dominicain, surnommé *de Ferraria* ou *de Ferrariis*, parce qu'il avait exercé l'office d'inquisiteur à Ferrare. Voy. les *Scriptor. ord. prædicat.*, II, 84.

(3) Et non de Padoue, comme le disent Nicéron, l'Argelati, etc. Ferrari n'est pas même nommé dans l'*Histor. gymnasii Patavini* de Papadoli.

(4) Si, comme le dit Nicéron, Ferrari légua sa bibliothèque à Capra, l'on doit en conclure qu'il avait eu le malheur de perdre le fils dont il parle dans une lettre à Manuce comme d'un enfant qui donnait les plus belles espérances.

(5) Les ouvrages de Ciceri, restés long-temps dans la poussière des bibliothèques, ont été publiés par l'abbé Casati, Milan, 1782. Ce sont des *Discours* et des *Lettres* pleines de détails curieux sur l'histoire litteraire du XVI[e] siècle.

donnée par Barth. Capra, n'a pas été connue des bibliographes qui citent comme la première celle de Milan, 1607 ou 1617. L'ouvrage a été réimprimé par Grævius en tête du t. Ier de son *Thesaur. antiquitat. romanar.* Personne, dit Tiraboschi, n'a combatto plus fortement qoe Ferrari les fables dont Annius de Viterbe avait obscurci les origines du peuple romain; et, bien que son ouvrage ne soit pas exempt d'erreurs, il y montre beaucoup d'érudition, employant avec un bon sens exquis, pour reconstruire l'histoire des temps qui précédèrent la fondation de Rome, les passages des meilleurs écrivains grecs et latins qu'il cite fidèlement. Ferrari avait laissé manuscrite la traduction latine de quelques morceaux d'*Athénée*; celle du traité de la cavalerie de *Xénophon* et des *notes* sur plusieurs anciens auteurs. La *Storia della letteratura ital.* de Tiraboschi contient, VII, 891, une excellente notice critique sur Ferrari. — Ferrari (*Barthélemi*), habile mécanicien, né à Bologne dans le XVIIe siècle, fit ses études à l'université de cette ville, où il prit ses degrés en philosophie et en médecine. Son goût le portait vers les sciences, et il s'appliqua surtout avec succès à la mécanique. Il construisit pour Gonzague, duc de Sabioneta, une horloge très-compliquée, et en publia lui-même la description sous ce titre : *Dello sferologio e sue operazioni*, Bologne, 1683, in-8°. Cette horloge, dit Cinelli, indiquait non seulement les heures, mais encore les mouvements de la lune, des planètes et de toutes les étoiles, qui étaient gravées sur un globe, soutenu par un Atlas en bronze d'un pied de hauteur. W—s.

FERRARI (Louis-Marie-Barthélemi), né à Milan le 5 juin 1747, fit ses études dans les écoles *Arcimbolde*, où il eut pour professeur le célèbre Branda, très-connu pour ses polémiques littéraires, et l'abbé Barelli, auteur d'un poème sur la religion. En 1764, Ferrari fut admis dans la congrégation des barnabites, reçut le prénom de Barthélemi, et l'année suivante prononça ses vœux. Il suivit pendant deux ans les cours de philosophie de Regis et Racagni, et les célèbres théologiens Ugo et Alproni furent ses instituteurs à Bologne. Après avoir terminé ses études, il fut nommé professeur de mathématiques et de physique, et il exerça cet emploi pendant trente ans jusqu'en 1810, époque de la suppression des barnabites et des autres congrégations enseignantes que Joseph II avait laissées subsister en Lombardie. Ferrari vécut alors dans la retraite; mais, en 1816, le comte Scopoli, directeur-général de l'instruction publique, l'appela à la chaire d'instruction religieuse créée dans le lycée de Saint-Alexandre, à Milan, dirigé maintenant par les barnabites. Il mourut dans les fonctions du professorat, le 19 mai 1820, après avoir légué le fruit de ses économies à l'hôpital majeur de cette ville. Ferrari s'était spécialement appliqué à l'étude de l'hydraulique; et il a publié en 1793, 1797 et 1811, trois volumes de dissertations dans lesquelles il traite : 1° de *la Percussion des fluides*; 2° de *la Vitesse des eaux jaillissantes*; 3° de *la Construction de la veine d'eau et de la formation des tourbillons*; 4° de *la Dilatation de la veine produite par les tubes*; 5° des *Tuyaux de conduite*; 6° de *l'Eau qui a un cours libre*;

7° des *Divers instruments propres à mesurer l'eau courante*; 8° du *Système des fleuves*; 9° du *Gonflement des eaux*; 10° du *Mouvement actuel des eaux*; 11° de *l'Instrument cylindrique à pendule*. Ferrari publia encore, en 1804, un autre ouvrage très-important en forme de supplément à une seconde édition du *Traité sur l'usage de la table parabolique pour les sources d'irrigation*, de son professeur le père Regis. Notre physicien entreprend d'y résoudre, par le moyen de l'analyse, le problème général d'assigner l'expulsion de la quantité d'eau dérivante d'une source indéterminée. La formule intégrale trouvée par Ferrari est appliquée et prouvée par plusieurs exemples. Il parle ensuite de la vélocité moyenne, dont il trouve aussi la formule; enfin il traite de la pente du lit d'un fleuve et du regonflement, ainsi que de la table parabolique dont il fait l'application à tout le royaume lombardo-vénitien pour la distribution des eaux. Il a laissé manuscrit un mémoire qu'il avait envoyé à la société roy le-impériale italienne sur cette question proposée au concours : *Quelle serait la meilleure règle à suivre dans la distribution des eaux en Italie?* Ce mémoire obtint une mention honorable; mais le prix fut accordé au professeur Brunacci de Pavie. Ferrari a laissé aussi plusieurs ouvrages religieux en italien parmi lesquels nous citerons : I. *Mémoire sur la mission du prophète Moïse*, auquel est jointe *une Dissertation sur le Pentateuque samaritain*. II. *De la vérité de la religion chrétienne*, dédié à l'empereur d'Autriche, avec un appendice sur les mystères. III. *Introduction à l'étude de la religion révélée*, ouvrage dans lequel il a inséré les leçons qu'il donnait comme professeur au lycée de Milan. G—G—Y.

FERRARI (PIERRE), architecte de la chambre apostolique, né à Spolète en 1753, et mort à Naples le 7 décembre 1825, s'était distingué de bonne heure par une profonde connaissance de son art. Dans les premières années de notre siècle, ses talents furent appréciés par l'administration française, qui ne tarda pas à les employer pour le bien de l'Italie. Il fut chargé de beaucoup de travaux, comme ingénieur en chef, dans le département du Trasimène, où il s'occupa surtout, de concert avec le chevalier Fontana, du projet d'un grand canal, par lequel on espérait joindre la mer Adriatique à la Méditerranée. Mais ce ne fut qu'en 1825, après avoir bien mûri son plan, que, certain de triompher de toutes les objections, il fit part au public de ses méditations sur cet important travail. Les amis de tout ce qui contribue aux progrès de la civilisation forment des vœux pour que l'Italie ne perde point le fruit de cette belle conception, développée dans l'ouvrage intitulé : *De l'ouverture d'un canal navigable qui, de la mer Adriatique, en traversant l'Italie, déboucherait par deux endroits dans la mer Méditerranée*. L'Italie doit encore à Ferrari des projets fort bien conçus pour dessécher les lacs de Trasimène et de Fucino. Son porte-feuille renfermait de nombreux dessins de maisons de campagne, qui n'ont pas encore vu le jour. Z.

FERRERO (GUIDO), né en 1537, à Bielle près de Verceil en Piémont, fit ses études à Bologne, y reçut le bonnet de docteur en droit

civil et canonique, et très-jeune encore fut admis à l'académie des *Affidati* de Pavie. Il succéda, sur le siège épiscopal de Verceil, au cardinal Pierre-François Borromée, son oncle, qui s'en était démis en sa faveur, et qui lui avait déjà résigné l'abbaye de Saint-Etienne de Verceil, dont Jean Gersen était abbé en 1220. Le duc de Savoie lui donna aussi celles de Sainte-Marie de Pignerol, de Saint-Juste, etc. Bientôt il obtint la nonciature de Venise, et fut appelé, en 1565, à un concile provincial tenu par saint Charles Borromée, archevêque de Milan. Dans le même temps il fut créé cardinal par le pape Pie IV. Nommé, sous Grégoire XIII, à la légation de la Romagne, il administra cette province de manière à mériter la reconnaissance des habitants, ainsi que l'atteste une inscription placée dans la ville de Faenza. Ferrero mourut à Rome en 1585, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie-Majeure. On a de lui: I. *Sommario di decreti conciliari e diocesani spettanti al culto divino*, 1572. II. *Synodus in qua multa pro cleri et populi reformatione decreta sunt*, 1567 et 1572. III. *Decretum Gratiani emendatum*, avec une savante préface, Rome, 1582, ouvrage publié par ordre du pape Grégoire XIII. — FERRERO-BESSO, poète, chevalier de l'Annonciade, fut adopté, en 1517, par Louis Fiesque, prince de Masserano et comte de Lavagne, et fut la tige des Ferreri-Masserano d'Espagne (Voy. l'*Histoire littéraire du Vercellais*). G—G—Y.

FERRI (BALTHASAR), né à Pérouse, dans le commencement du XVIIIe siècle, fut un chanteur aussi célèbre que Farinelli et Caffarelli; il était comme eux élève de Porpora, au conservatoire de Naples. J.-J. Rousseau en fait le plus grand éloge à l'article *Voix*, dans son *Dictionnaire de musique*. C'était, dit-il, la voix la plus étendue, la plus flexible, la plus douce, la plus harmonieuse qui peut-être ait jamais existé: elle avait la faculté de monter et de descendre deux octaves par tous les degrés chromatiques avec un *trille* continuel, parfaitement articulé, et, sans reprendre haleine, en conservant une justesse si parfaite, que n'étant point accompagné par l'orchestre, à quelque note que les instruments voulussent l'arrêter, ils se trouvaient d'accord avec lui. Il mourut fort jeune. Jamais chanteur ne fut fêté avec autant d'enthousiasme: on faisait pleuvoir sur sa voiture un nuage de roses, lorsqu'il avait seulement chanté une cantate. A Florence, un grand nombre de personnes de distinction allèrent le recevoir à trois milles de la ville pour lui servir de cortège. A Londres, au sortir du spectacle, un masque lui offrit une émeraude de grand prix. On a gravé son portrait et frappé une médaille en son honneur. Toutes les Muses de l'Italie ont célébré ses talents et ses succès. F—LE.

FERRI (JÉROME), littérateur, né le 5 février 1713, à Lougiano dans la Romagne, n'avait que vingt ans lorsqu'il fut placé par ses compatriotes à la tête de l'école municipale. Il la dirigea quelque temps avec zèle, employant ses loisirs à l'étude du droit civil et canonique. Dès lors il professa les belles-lettres à Massa, puis dans les séminaires de Faenza et de Rimini, s'attachant à former le goût de ses élèves, en ne mettant sous leurs yeux que les grands modèles de l'antiquité. Les magistrats de Faenza le rappelèrent pour lui

confier la direction du collège de cette ville. Lorsque le pape Clément XIV eut formé le projet de rendre à l'université de Ferrare son ancienne splendeur, il la pourvut d'habiles professeurs et donna la chaire d'éloquence à Ferri dont les talents lui étaient connus. Ferri la remplit pendant quatorze ans avec une rare distinction, et mourut le 27 juin 1786. On doit à sa plume élégante un assez grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, dont la plus grande partie sont inédits; mais ceux qu'il a publiés suffisent pour lui assurer un rang honorable parmi les meilleurs latinistes du XVIIIe siècle. La critique lui a cependant reproché des écarts d'imagination et le manque de clarté. Il comptait au nombre de ses amis le savant P. Mittarelli, Fabroni, qui lui a dédié la *Vie* de Facciolati, etc. Outre plusieurs *Discours* en latin et en italien, prononcés dans des occasions solennelles, on cite de Ferri : I. *Epistolæ pro linguæ latinæ usu adversus Alembertium*, Faenza, 1771, in-8°. Dans un opuscule intitulé : *De la latinité des modernes* (Mélanges de littérature, tome V), d'Alembert avait essayé de prouver qu'il est inutile d'étudier le latin, puisqu'on ne peut jamais espérer de le savoir que très-mal. C'est ce paradoxe que Ferri réfute victorieusement et avec tout le zèle d'un homme qui combat *pro aris et focis*. Il a fait précéder ces lettres à d'Alembert d'une *Dissertation*, pleine d'intérêt, sur les efforts du cardinal Castelli pour rendre à la langue latine l'importance qu'elle avait déjà perdue, quoiqu'elle fût encore la langue des tribunaux et des écoles (*Voy.* CASTELLESI, VII, 321). II. *De Tabulario Azuriniano ad Sexviros Faventinos commentariolum*, opuscule inédit imprimé dans l'ouvrage de Mittarelli (*Voy.* ce nom, XXIX, 182) : *De Litteratura Faventina*. III. *De Alexandri Sardii vita commentarius*, Rome, 1775 (*Voy.* SARDI, XL, 419). IV. *De Vita et scriptis Balth. Castilionis*, Mantoue, 1780. C'est la vie de Castiglione, l'auteur de *Libro del cortegiano*. V. *Ragionamento di materia agraria*, dans le *Magasin* de Florence, 1782. VI. *Elogio del conte Camillo Zampieri* (*Voy.* ce nom, LII, 101). Adam Barichevich a publié la *Vie* de Ferri dans la *Biblioth. ecclesiastica*, Pavie, 1790.

W—s.

FERRI *de Saint-Constant* (le comte JEAN-L.), littérateur, né en 1755, à Fano (états romains), étudia dans une congrégation religieuse, et vint de bonne heure en France, où il publia ses premiers ouvrages. Il y épousa Mme de Saint-Constant, dont il ajouta le nom au sien, et obtint la place de secrétaire de l'ambassadeur français en Hollande. Il revint à Paris en 1789, et, séduit par les principes libéraux qu'on proclamait à cette époque, il résolut de s'y fixer; mais les progrès de la révolution le forcèrent bientôt à chercher un asile en Angleterre. Il ne rentra en France qu'après le 18 brumaire. En 1807, il fut nommé proviseur du lycée d'Angers, et en 1811 il reçut la mission de se rendre à Rome, alors sous la domination française, pour y organiser l'instruction publique. Il s'occupait, en 1813, de former un lycée, et cherchait, parmi les nombreux couvents de cette ville, un local propre à cet établissement; mais les événements de 1814 mirent fin à ses fonctions. Il se retira à Fano, sa patrie, em-

ployant ses loisirs aux études et aux compositions littéraires. Il y mourut le 16 juillet 1830. On a de lui : I. *Le Génie de Buffon*, Paris, 1778, in-12. II. *Les Portraits, caractères et mœurs du XVIII[e] siècle*, ibid., 1780, in-12. III. *De l'Éloquence et des orateurs anciens et modernes*, Paris, 1789, in-8°, ouvrage estimé et qui a été réimprimé en 1805. IV. *Londres et les Anglais*, Paris, 1804, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, fruit des nombreuses observations que l'auteur avait recueillies pendant son séjour en Angleterre, est intéressant et digne de figurer à côté de celui de Baert (*Voy.* ce nom, LVII, 49). Il offre une foule de détails curieux sur les mœurs, les usages et les institutions politiques et religieuses de ce pays, qu'il met en parallèle avec la France ; mais un mérite bien rare, si l'on se reporte au temps et au lieu où il a été publié, c'est qu'il est écrit avec une grande impartialité. V. *Les rudiments de la traduction*, ou *l'Art de traduire le latin en français*, Paris, 1808, 1 vol. in-12 ; ibid., 1811, 2 vol. in-12, 2[e] édit., avec une *Notice des traductions des auteurs latins*. Déjà Paitoni, Pellicer, Degen, s'étaient livrés à des travaux de ce genre, sur les traductions en italien, en espagnol, en allemand. La notice de Ferri, qui s'est borné à faire connaître les meilleures traductions françaises, n'a pas la même étendue que les ouvrages des bibliographes que nous venons de citer, mais elle est exacte, et répare, quoique imparfaitement, une grande omission dans l'histoire littéraire de la France. VI. *Lo Spettatore italiano*, Milan, 1824, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, que l'auteur dédia à sa femme, est une revue des publications nouvelles. Il contient des articles aussi piquants que variés, et qui se font d'ailleurs remarquer par une critique sage et des observations très-judicieuses.

G—G—Y.

FERRIER (PAUL de), cousin de Pellisson-Fontanier, né à Castres en 1639, entra dans l'état ecclésiastique et obtint le prieuré de Saint-Vivant-sous-Vergy. Il était en correspondance avec plusieurs hommes de lettres, cultivait lui-même la littérature, et était surtout très-lié avec son cousin. A la première nouvelle de sa maladie, il courut auprès de lui, et reçut son dernier soupir. Le roi lui fit remettre tous les papiers de la succession, et dès-lors l'abbé de Ferrier s'occupa de publier les œuvres complètes de Pellisson. N'ayant pu continuer cette entreprise, il en confia la direction à La Rivière, gendre du fameux Bussy-Rabutin. Mais ce dernier ne fut pas encore l'éditeur de cet ouvrage, imprimé par les soins des abbés Souchay et du Terrail. Lié d'une étroite amitié avec le président Bouhier, l'abbé de Ferrier non seulement lui fit cadeau de quelques ouvrages de Pellisson, mais encore il composa lui-même un ouvrage intitulé : *Éclaircissement aux articles proposés par le président Bouhier, et où l'on a joint plusieurs faits particuliers, qu'on a crus pouvoir servir à celui qui veut écrire la vie de M. Pellisson.* L'abbé de Ferrier mourut dans son prieuré le 30 septembre 1725.

Z.

FERRIER (1) *du Châtelet* (PIERRE-JOSEPH DE), général français, né le 25 mai 1739 au

(1) On trouve une notice sur la famille de Ferrier dans le tome V des *Archives généalogiq. et historiq. de la noblesse de France*, par M. Lainé.

Châtelet, près de Béfort, était fils d'un conseiller au conseil souverain d'Alsace. Entré dans les mousquetaires en 1754, il obtint une lieutenance dans le régiment de Bouillon, à la création de ce corps, en 1757, et fit avec distinction les campagnes de la guerre d'Hanovre, depuis 1759 jusqu'à la paix de 1763. Il passa capitaine dans la légion de Soubise en 1766; se signala dans l'expédition de Corse, en 1769, par une action d'éclat à Ponte-Nuovo; et fut attaché l'année suivante, avec le grade de lieutenant-colonel, à l'état-major du général de génie Bourcet. Ayant témoigné le désir d'aller étudier en Allemagne la tactique et les grandes manœuvres, il fut, en 1774, désigné l'un des gentilshommes de la suite du baron de Breteuil, nommé récemment à l'ambassade de Vienne. Pendant son séjour dans cette capitale, il reçut du duc d'Orléans de pleins pouvoirs pour terminer l'affaire de la succession du duc de Baden-Baden, mort en 1771; et si les lenteurs du conseil aulique le firent échouer dans cette négociation, il n'en acquit pas moins par son zèle et sa capacité des titres à la bienveillance de la maison d'Orléans. A son retour en France, en 1779, il obtint, avec le rang de colonel, le commandement en second du régiment des grenadiers royaux de Guienne. En 1786, il joignit à cette place, de l'agrément du roi, celle de secrétaire des commandements du nouveau duc d'Orléans; et, deux ans après, il fut promu au grade de maréchal-de-camp. Ferrier, partisan des réformes, adopta les principes de la révolution; il concourut à l'élection des députés de la noblesse de la ville de Paris, aux états-généraux, et, plus tard, fut l'un des officiers supérieurs appelés au comité militaire de l'assemblée nationale, pour donner leur avis sur la nouvelle organisation de l'armée. Le duc d'Orléans, qui venait de supprimer sa maison, par mesure d'économie, fit redemander à Ferrier, le 29 décembre 1790, la clé de l'appartement qu'il occupait au Palais-Royal; et celui-ci, n'ayant plus dès-lors aucun motif de rester à Paris, sollicita d'être employé dans son grade, sous les ordres de Luckner. Il rejoignit ce général à Grenoble, au mois d'avril 1792; et, quelques mois après, il eut le malheur d'être choisi pour commander les troupes destinées à comprimer les troubles qui venaient d'éclater à Avignon et dans le Comtat Vénaissin. De Montélimart, où il avait établi son quartier-général, pour être plus à portée de correspondre avec Luckner, il se rendit à Orange, afin de pouvoir communiquer plus facilement avec les commissaires médiateurs, sous les ordres desquels il devait agir, et qui, se flattant de pacifier le pays sans être obligés de recourir à la force des armes, le laissèrent dans la plus complète inaction. Deux des commissaires, Lescène Desmaisons (*Voy.* ce nom, XXIV, 276), et Verninac (*Voy.* XLVIII, 255), étant retournés à Paris pour rendre compte de leur mission, Ferrier se trouva sous les ordres de l'abbé Mulot, qui le requit de s'avancer jusqu'à Sorgue, dans l'espoir sans doute que l'approche des troupes suffirait pour empêcher les scènes de carnage dont Avignon était menacé. Mais il n'en fut pas ainsi : le peu de troupes que Ferrier avait à sa disposition, loin d'intimider les assassins, ne fit que les encourager dans leurs projets sanguinaires. Avec moins de mille hommes en état de marcher, il ne crut pas

pouvoir maîtriser une populace furieuse, et refusa de compromettre ses soldats. L'abbé Molot lui fit plus tard un reproche de n'avoir pas fait entrer ses deux bataillons dans Avignon; mais Verninac a, dans sa brochure *des Troubles d'Avignon*, page 85, justifié la conduite de Ferrier, qui fut dans le temps approuvée par Luckner et par le ministre de la guerre Narbonne (2). Ferrier, envoyé à l'armée du Rhin, au mois de janvier 1792, fut chargé, dès le mois de mars, de s'emparer du pays de Porentrui; il obtint ensuite le commandement d'Huningue, et fut nommé, le 26 sept., général de division. Dans la campagne de 1793, il remporta différents avantages sur les Autrichiens, et se signala notamment à la perte des lignes de Weissembourg (17 juillet), où sa division opéra sa retraite sans désordre. Accusé par Custine de ne s'être pas, dans une affaire précédente (17 mai), conformé strictement à ses ordres, Ferrier demanda que sa conduite fût examinée par une cour martiale. Le ministre ne jugea pas à propos de donner suite à cette demande; mais sa justification lui parut si complète qu'il le proposa pour la place de général en chef de l'armée de la Moselle. Ferrier eut la modestie de refuser ce poste important, et, six semaines après (15 sept. 1793), il demanda sa retraite, à raison de ses infirmités précoces. Elle lui fut accordée avec le maximum de la pension; et dès lors il vint habiter Luxeuil, où il s'était marié quelques années auparavant. Complètement étranger aux affaires publiques, il y vécut au milieu de sa famille, occupé de l'éducation de ses enfants et de l'exploitation de ses propriétés rurales. Il y mourut le 29 décembre 1828, l'un des doyens d'âge des officiers généraux de France. W—s.

(2) Les lettres de Luckner et de Narbonne sont conservées dans la famille du général Ferrier.

FERRIÈRE (La). *Voy.* La-ferrière, au Supp.

FERRIÈRES-SAUVEBOEUF (le comte de), né en Champagne, vers 1750, d'une famille noble, mais qui n'a rien de commun avec celle du marquis de Ferrières (*Voy.* ce nom, XIV, 443), entra d'abord dans la carrière militaire, qu'il quitta bientôt, n'ayant pu obtenir un avancement aussi rapide qu'il l'eût désiré. Il partit pour l'Orient, et se mit à voyager de 1782 jusqu'en 1789. Revenu en France à l'époque de la révolution, il en embrassa la cause avec beaucoup de chaleur, et fit partie, dès le commencement, de la société des Jacobins. Ayant continué de se mêler de toutes les intrigues politiques, il fut dénoncé en 1794, dans le plus fort de la terreur, comme ayant, en sa qualité de membre du *Comité des défenseurs officieux*, fait rendre la liberté à plusieurs détenus, entre autres à la comédienne Fleury, du Théâtre-Français: c'était alors un tort irrémissible. Ferrières s'en excusa par des plaisanteries, disant, dans le langage grossier de cette époque, que, s'il y avait parmi les *élargis* quelques *culottés*, c'est qu'ils avaient, ainsi que la *citoyenne* Fleury, rendu des services à des *sans-culottes*. Son crédit se soutint pendant tout le règne de la terreur, et il servit souvent d'espion ou de délateur contre les malheureux que le tribunal révolutionnaire envoyait à la mort. Lorsque le comité de sûreté générale le fit enfermer à la prison du Luxembourg, on ne put pas douter

qu'il ne fût encore destiné à y jouer le rôle odieux de *mouton* (espion). Après la chute de Robespierre, Lecointe, de Versailles, le désigna ainsi dans une de ses dénonciations contre les comités du gouvernement de la terreur : « Je les accuse d'avoir souf- « fert que les mêmes témoins, en- « tretenus, nourris dans les prisons, « et connus vulgairement sous le « nom de *moutons*, déposassent à « charge contre les prévenus ; et « l'on distinguait parmi ces témoins « Ferrières-Sauvebœuf, ex noble, et « Leymeri, secrétaire d'Amar. » Cette dénonciation n'eut alors aucune suite fâcheuse pour Ferrières, et il continua d'habiter la capitale, se mêlant à toutes les intrigues, à tous les complots du parti que l'on appelait *la queue de Robespierre*. Le Directoire le chargea, en 1799, d'une mission secrète dans la république cisalpine, où Schérer le fit arrêter et enfermer dans la citadelle de Milan. Ayant réussi à s'évader, il revint à Paris, publia un libelle contre Schérer, et fut encore arrêté et détenu pendant plusieurs mois à la prison du Temple ; ce qui donna lieu à une nouvelle publication qu'il fit sous ce titre : *Précis des lettres écrites par le cit. F.-S., pendant sa détention au Temple, au citoyen Merlin, alors président du Directoire*, 1799, in-8° Après la révolution du 18 brumaire, Ferrières-Sauvebœuf disparut entièrement de la scène politique ; il alla habiter la Champagne, où il s'était fait donner par des menaces, à l'époque de la terreur, la main d'une fille du marquis de Montmort qu'il rendit très-malheureuse. En 1814, au moment de l'invasion des alliés, il avait formé un corps de partisans ; et il fut tué publiquement à Montmort au milieu de la rue. Personne ne voulut désigner celui qui l'avait tué, bien que tout le monde le connût, tant Ferrières-Sauvebœuf était détesté de toute la contrée. Il avait publié en 1790 : *Mémoires historiques et politiques de ses voyages, faits depuis* 1782 *jusqu'en* 1789, *en Turquie, en Perse et en Arabie*, etc., 2 vol. in-8° (Maestricht et Paris) ; réimprimés, en 1807, à Paris, sous le titre de *Voyages faits en Turquie, en Perse et en Arabie*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage nous apprend que l'auteur avait été envoyé pour une mission diplomatique à Ispahan et à Constantinople. Comme Ferrières ne donne pas l'itinéraire de son voyage, on ne peut savoir au juste quels sont les lieux qu'il a vus, et les distinguer de ceux dont il ne parle que sur le rapport d'autrui. Ce livre ne contient aucun fait nouveau, il n'est remarquable que par de fréquentes invectives contre Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France près la Porte-Ottomane, et par une critique virulente du voyage de Volney. M—dj.

FERRO (Jean-François), historien estimable, sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements incomplets, naquit vers le milieu du XVII[e] siècle, à Comacchio, dans le Ferrarais. Il reçut le laurier doctoral à la faculté de droit, et partagea sa vie entre le travail du cabinet et la culture des lettres. On a de lui : *Istoria dell' antica città di Comacchio, libri IV*, Ferrare, 1701, in-4°, ouvrage rare et recherché des curieux. On doit trouver à la fin du volume trois pièces justificatives (*Documenti*). avec un avertissement dans lequel l'auteur annonce que son imprimeur de Fer-

rare ayant, par entêtement, retranché la Remontrance (*Commonitio*) aux habitants de Comacchio, qui remplissait la page 520, il l'a fait rétablir par un imprimeur de Rome. C'est là, sans doute, le *Supplément* de Rome, 1705, dont parlent Lenglet-Dufresnoy, Haym, Giau Donati et enfin M. Brunet. Du moins Coleti, qui possédait une collection si précieuse des histoires spéciales des villes d'Italie, n'en connaissait pas d'autres (*Voy.* Coleti, IX, 236). Lenglet-Dufresnoy et quelques bibliographes assurent que le véritable auteur de l'histoire de Comacchio est Barthélemi Ferro, lequel aurait publié cet ouvrage sous le nom d'un de ses parents. Mais, en attendant les preuves de cette assertion, on ne voit point d'inconvénient à laisser cette histoire à celui dont elle porte le nom.—*Barthélemi* Ferro, né, comme le précédent, à Comacchio, embrassa la vie religieuse dans la congrégation des théatins. Il a publié *la Storia delle missioni de' cherici regolari teatini*, Rome, 1704, 2 vol. in-fol. W—s.

FERRO (Pascal-Joseph de), médecin allemand, né à Bonn en 1753, vint s'établir dans la capitale de l'Autriche peu de temps après avoir pris le grade de docteur, et y obtint une brillante réputation. En 1793, il fut nommé conseiller d'état et, sept ans plus tard, premier médecin pensionné de la ville de Vienne. Lors de la découverte de la chimie pneumatique, Fourcroy et Chaptal ayant fait des expériences qui constatèrent les effets nuisibles de l'oxigène dans la phthisie pulmonaire, Ferro soutint l'opinion opposée. Il fut réfuté par Schérer, et il s'engagea à ce sujet une polémique assez vive, dans laquelle Sprengel prétend que Ferro se défendit d'une manière peu délicate. Ce médecin s'occupa spécialement de tout ce qui regarde l'hygiène publique et la police médicale, et il fut chargé de faire au conseil d'état les rapports à ce sujet. En 1805, il fut anobli par l'empereur d'Autriche, et décoré du titre de chevalier. Il fut aussi nommé vice-directeur de l'instruction médicale dans l'empire. Ferro mourut le 21 août 1809. Les écrits qu'il a laissés sont : I. *De l'usage du bain froid* (en allem.), Vienne, 1781, in-8°; ibid., 1787, in-8°. II. *De la contagion des maladies épidémiques, spécialement de la peste* (en allemand), Leipzig, 1782, in-8°. III. *Nouvelles recherches sur la contagion de la peste* (allem.) Vienne, 1787, in-8°. IV *Ephemerides medicæ*, Vienne, 1791, in-8°; traduit en allemand par Rosenbladt, Gotha, 1795, in 8°; Sprengel (*Hist. de la médecine*, tome 6) fait grand cas de cet ouvrage, et dit qu'il est écrit d'après l'esprit de Sydenham et de Stoll. V. *Indication des moyens qui peuvent diminuer l'insalubrité des habitations sujettes aux inondations* (allem.), Vienne, 1792, in-8°. VI. *Essais sur de nouveaux remèdes*, première partie (allem.), Vienne, 1793, in-8°. VII. *Sur les propriétés de l'air vital* (allem.), Vienne, 1793, in-8°. VIII. *Sur l'utilité de la vaccine* (allem.), Vienne, 1802, in 8°. On trouve encore quelques Mémoires de ce médecin dans des collections académiques et des recueils périodiques. G—t—r.

FERRON (Dom Anselme), bénédictin de Saint-Vannes, était né le 30 septembre 1751, à Ainvelle, bailliage de Vesoul. Ayant, à l'âge

de dix-huit ans, embrassé la vie monastique, il fut d'abord chargé d'enseigner la rhétorique à Faverney, puis à Luxeuil, et justifia pleinement la confiance de ses supérieurs. Aussi laborieux qu'instruit, il remporta trois fois le prix d'érudition à l'académie de Besançon, en 1776, par une dissertation sur ce sujet : *Quelle est l'origine de l'autorité concurrente des évêques et des comtes dans les cités des Gaules?* et en quel temps les prélats du royaume de Bourgogne ont-ils obtenu le titre et les droits de princes de l'empire? en 1779, par un savant Mémoire sur la *Chronologie des évêques de Besançon*, depuis l'établissement du christianisme dans la province séquanoise jusqu'au VIII[e] siècle, et en 1784, par l'*Éloge historique du parlement de Franche-Comté*. Les talents de D. Ferron l'avaient élevé depuis long-temps aux premières dignités de sa congrégation. Il assista, comme définiteur, en 1789, au chapitre général, qui devait être le dernier; il y remplit les fonctions de secrétaire. Après la suppression des ordres religieux, il vint chercher un asile à Buffigneycourt-les-Conflans, par la raison que sa mère y était enterrée; il sut se concilier l'estime de tous les habitants, par sa douceur et son obligeance, et mourut, maire de cette commune, le 14 mars 1816. Les Mémoires de D. Ferron sont conservés dans les archives de l'ancienne académie de Besançon; et vraisemblablement ils feront partie de la *Collection de documents historiques inédits sur la province de Franche-Comté*, dont le premier volume est actuellement sous presse. W—s.

FERRONNAYS (Jules-Basile Ferron de La), né au château de Saint-Mards-lès-Ancenis, le 2 janv. 1735, d'une des plus illustres familles de la Bretagne, était oncle du comte de La Ferronnays, ministre sous Louis XVIII. Après avoir fait d'excellentes études et obtenu divers bénéfices, il fut, comme le cinquième de sept frères, destiné à l'état ecclésiastique. Un des alliés de sa famille, l'évêque de Couserans (Marnays de Vercel), le mit au nombre de ses vicaires-généraux, et, quelques années après, le cardinal de Bernis l'appela auprès de lui pour le conclave de 1769, qui éleva Clément XIV au trône pontifical. Les bons services que rendit alors l'abbé de La Ferronnays ne tardèrent pas à recevoir leur récompense : le 24 décembre de la même année, le roi le nomma évêque de Saint-Brieuc, d'où il passa, en 1774, à l'évêché de Bayonne. M. de Condorcet, cousin de l'académicien, étant mort en 1783, La Ferronnays fut encore enlevé à son troupeau et appelé à gouverner l'évêché de Lisieux, dont il ne prit possession que le 31 mars 1784, et où il resta jusqu'en 1790. Il s'était signalé dans ses deux premiers diocèses par le zèle le plus ardent pour secourir l'humanité. Dans l'un, pendant une inondation, il s'était lui-même jeté à l'eau jusqu'à la ceinture pour porter des secours à des malheureux près de périr. Louis XV, ayant appris ce trait honorable, dit, en faisant allusion à trois des frères de l'évêque qui étaient officiers généraux : « Je reconnais là les La Ferronnays; « celui-ci se jette à l'eau, comme « ses frères courent au feu. » Dans l'autre diocèse, il était venu au secours de pauvres cultivateurs qu'une épizootie cruelle avait privés de leurs bestiaux. Au lieu d'agréer la réception brillante et coûteuse que

la ville de Lisieux lui préparait, La Ferronnays écrivit au maire pour le prier de consacrer à un monument utile et durable les fonds que l'on destinait à des honneurs frivoles : la ville gagna à cet acte de modestie une belle fontaine, et l'évêque la satisfaction d'avoir fait encore une bonne action. En 1787, le roi le nomma président de l'assemblée provinciale de la Moyenne-Normandie qui tint ses séances à Lisieux. La bienfaisance était une des plus remarquables qualités du prélat : il trouva une grande occasion de la manifester en 1789, pendant le rigoureux hiver qui alors affligea la France. La Ferronnays ne fit pas seulement lui-même beaucoup de bien aux pauvres, il en fit encore faire beaucoup par les dignitaires de son église. Homme d'esprit, aimable, pieux et bon, il exerçait autour de lui une grande influence, à laquelle on cédait par un entraînement naturel et facile. Il ne fut pas nommé député aux états-généraux : c'était un acte d'ingratitude de la part de son clergé, qui pourtant n'avait eu qu'à se louer de ses bontés, et qui lui préféra de simples curés. S'étant signalé par son zèle contre la constitution civile du clergé, à laquelle il refusa de prêter serment, La Ferronnays quitta la France en juin 1791, époque où l'évêché de Lisieux avait été supprimé. Ce fut d'abord à Genève qu'il se retira jusqu'à la fin de 1792. Alors l'armée française étant entrée en Savoie, il ne se crut pas en sûreté dans son voisinage, et passa à Soleure, d'où il se rendit à Erlang en Franconie. En 1794, il était à Bruxelles depuis peu de temps lorsqu'il lui fallut encore fuir devant les armées françaises. L'année suivante, il fut aussi forcé de quitter Dusseldorf par le même motif; ce qui était d'autant plus fâcheux qu'il se trouvait à peu près dépourvu de ressources, et qu'il eût été exposé bientôt aux plus rigoureuses privations, si quelques prêtres de son diocèse, réfugiés en Angleterre, n'eussent ouvert entre eux une souscription dont ils lui firent parvenir le montant. Après avoir quitté Munster pour Brunswick, l'évêque de Lisieux fit réimprimer dans cette dernière ville, et sous la direction de l'abbé Duvoisin (depuis évêque de Nantes), *la Religion vengée*, poème du cardinal de Bernis; et il consacra le bénéfice de cette réimpression au soulagement de ses compagnons d'infortune. Le duc de Brunswick ayant alors éloigné de ses états les émigrés qui s'y étaient réfugiés, La Ferronnays partit pour Constance, où il se réunit à quinze évêques français, parmi lesquels se trouvait l'archevêque de Paris (Juigné). Les troupes de la république ayant pénétré en Suisse, il fut contraint de fuir de nouveau. Plus accablé par les chagrins que par l'âge, il alla mourir à Munich le 15 mai 1799. D—B—S.

FERROUX (Étienne-Joseph), conventionnel, né, en 1751, à Besançon, fils d'un marchand, obtint fort jeune un emploi dans les finances, et sut se concilier l'estime de ses supérieurs par son zèle et sa capacité. Il adopta les principes de la révolution en homme qui désirait la réforme des abus; mais il était loin de prévoir par quels sacrifices il faudrait l'acheter. Député en 1792, à la Convention, par le département du Jura, il se rendit à son poste, sans soupçonner les projets des hommes qui venaient d'abattre le trône. Surpris de voir la session s'ouvrir par un décret qui pronon-

çait l'abolition de la royauté et l'établissement de la république, il aurait sur-le-champ donné sa démission, s'il n'eût pas craint de s'exposer ainsi que sa famille à des dangers qui n'étaient que trop réels. La peur, qui l'avait empêché de déserter les bancs de la Convention, eut une triste influence sur sa conduite, dans le procès de Louis XVI. Il vota la mort de ce prince, dont il avait reconnu précédemment la culpabilité; mais rassuré par l'exemple de Vernier et de ses autres collègues de députation, il vota pour l'appel au peuple et pour le sursis. Ayant signé les protestations contre la journée du 31 mai, il fut l'un des soixante-treize députés décrétés d'arrestation et conduit au Luxembourg, où il resta détenu jusqu'à l'époque de son rappel à la Convention (8 décembre 1794). Il obtint alors un congé pour aller dans le Jura rétablir sa santé qu'avait altérée sa longue détention; et, pendant le séjour qu'il fit à Salins, il s'occupa, de concert avec Bailly en mission dans ce département, des moyens de réparer les maux occasionnés par la terreur. Le 30 mai 1795 il fut envoyé commissaire à Lyon et dans les départements voisins, concourut de tout son pouvoir à faire cesser la réaction, et mérita, par des mesures également sages et fermes, la reconnaissance des Lyonnais. Le 29 juillet, il écrivit à la Convention pour demander que Péthion, Buzot et Barbaroux, victimes de la tyrannie décemvirale, eussent part aux honneurs que l'on se proposait de rendre aux députés morts sur l'échafaud. Élu membre du conseil des anciens par les départements de la Haute-Saône et du Jura, il y vota constamment avec le parti modéré. Le 16 mai 1796, il fit abroger le décret rendu par la Convention contre les administrateurs de Longwy, pour avoir, en 1792, signé la reddition de cette ville aux Prussiens. Le 18 août il fut élu secrétaire. Le 11 mai 1797, il fit sur l'administration des salines un rapport dont l'impression fut ordonnée. Ses liaisons avec les députés royalistes motivèrent, au 18 fructidor, son inscription sur la liste des condamnés à la déportation. Il n'en fut rayé que sur les instances de Poulain Grandpré; mais, à l'expiration de son mandat, le Directoire empêcha sa réélection en le signalant aux électeurs, comme ami de Pichegru. Compris par le jury de son département dans l'emprunt forcé pour une somme supérieure à sa fortune, qu'il n'avait point accrue, il réclama contre cette taxe arbitraire par une lettre au conseil des cinq-cents, qui prononça l'ordre du jour. Après le 18 brumaire, nommé directeur des contributions à Lons-le-Saulnier, puis à Besançon, il remplissait encore cette place en 1814. Admis à la retraite l'année suivante, il fut, en 1816, atteint par la loi d'amnistie, à raison de son vote dans le procès du roi. Malgré ses réclamations il fut obligé de sortir de France, et passa le temps de son exil à Nyon, sollicitant à chaque changement de ministère la permission de venir terminer ses jours au milieu de ses compatriotes. Il ne put revenir qu'au mois de sept. 1830 à Salins, où il mourut le 12 mai 1834. Il avait publié, en 1829 : *Testament politique de M. Ferroux ex-conventionnel*, br. in 8°. W—s.

FERRY. *V.* FERRI, ci-dessus.

FÉRUSSAC (JEAN-BAPTISTE-LOUIS D'AUDEBARD, baron DE), naturaliste distingué, naquit le 30 juin 1745 à Clérac, d'une famille an-

cienne, dont le berceau est la terre de Férussac, près d'Agen. Admis en 1754 à l'école militaire, il en sortit en 1762 avec le brevet de sous-lieutenant dans le régiment de Béarn. Réformé l'année suivante, il se présenta pour l'artillerie, arme qui convenait mieux à ses goûts et à ses études. Il fut reçu, en 1764, aspirant dans le régiment de Besançon. Lieutenant en 1765, capitaine en 1778, il s'était promptement acquis dans son corps la réputation d'un officier très-instruit. Attaché successivement à différents établissements de l'artillerie, il avait profité de cette position favorable pour se perfectionner dans la chimie et la physique, et pour acquérir des connaissances dans la géologie, science qui, comme l'on sait, à peine créée alors, ne comptait encore en France qu'un bien petit nombre d'adeptes. Il lut, en 1778, à l'académie des sciences, un *Mémoire*, qu'il ne crut pas devoir livrer au public, *sur les deux groupes de montagnes de Sassenage et de la Chartreuse, dans le Dauphiné*. En 1780, il inséra dans le *Journal de physique*, mois de juin, des *observations sur les couches solides et terreuses de la terre*. Le numéro de juin 1789, du même journal, contient un Mémoire anonyme, mais que l'on attribue à Férussac, sur cette question : *La mer a-t-elle éprouvé un changement progressif de place et de niveau dans l'étendue des côtes comprises entre Sangatte et la Frise?* L'auteur s'y prononça pour la négative; et ses observations furent confirmées pas celles des autres géologues, et notamment de Régnier, qui sont consignées dans le même journal, année 1790. Sans abandonner ses études géologiques, Férussac s'occupait dès lors plus spécialement de la recherche des coquillages, et rassemblait les matériaux du grand ouvrage auquel il doit une place distinguée parmi les naturalistes français. Mais ses travaux scientifiques ne l'empêchaient pas de remplir avec exactitude ses devoirs comme officier. Il reçut la croix de Saint-Louis, et fut, en 1790, présenté pour la place de major; mais des raisons de famille ou de convenance le déterminèrent à profiter d'une disposition du nouveau code militaire, pour demander sa retraite. Son dessein ne pouvait qu'être de partager ses loisirs entre la culture des sciences et l'éducation de ses enfants en bas âge. La gravité des évènements changea sa résolution; après avoir conduit ses enfants et sa femme chez sa belle-mère, qui habitait la Franche-Comté, l'une des provinces les moins agitées par la révolution, il traversa la Suisse, et rejoignit, en 1791, l'armée du prince de Condé. Il fit toutes les campagnes de ce corps, à l'avant-garde, dont il commandait l'artillerie, sous les ordres du duc d'Enghien, et dans diverses circonstances donna des preuves de valeur, qui lui méritèrent, en 1794, le brevet de chef de brigade, et quelques années après celui de lieutenant-colonel. A sa rentrée en France, en 1801, il n'y retrouva que les débris de sa fortune, que sa femme était parvenue à lui conserver. Il n'en reprit qu'avec plus d'ardeur l'exécution du grand ouvrage que les circonstances l'avaient obligé d'ajourner; et dès l'année suivante, il fit imprimer, dans les *Mémoires* de la société médicale d'émulation, l'*Essai d'une méthode conchyliologique, appliquée aux mollusques fluviatiles et terrestres*. Cet opuscule, accueilli des savants,

fut réimprimé séparément en 1807, in-8°, amélioré et complété par son fils, dont l'article suit. Férussac, au retour du roi, reçut le titre de colonel avec une pension, fruit de ses services; mais il ne devait pas en jouir long-temps. Il mourut en 1815 au château de la Garde, près de Lauzerte, sans avoir eu le bonheur de mettre la dernière main au grand travail sur les mollusques, qui l'avait occupé près de trente ans. Cet ouvrage, continué et mis en ordre par son fils, a paru sous le titre suivant : *Histoire naturelle, générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles, tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes, que des dépouilles fossiles de celles qui n'existent plus*, classées d'après les caractères essentiels que présentent les animaux et leurs coquilles. Paris, 1819 et années suivantes, grand in-4°, fig. en noir, et in-fol. fig. en couleur. Ce livre, qui comble une lacune plus considérable qu'on ne l'avait supposé, dans la zoologie, est également très-remarquable sous le rapport de la beauté de l'exécution. Férussac a laissé divers ouvrages manuscrits plus ou moins avancés, et en a publié d'autres sur lesquels on n'a pu se procurer des renseignements (1). W—s.

FÉRUSSAC (ANDRÉ-ÉTIENNE-JUST-PASCHAL-JOSEPH-FRANÇOIS D'AUDEBART, baron DE), fils du précédent, naquit, le 30 décembre 1786, au Chartron, près de Lauzerte. A l'âge de cinq ans, il fut conduit chez son aïeule maternelle, qui habitait alors Arbois, d'où son père rejoignit l'armée des princes sur le Rhin. Ses dispositions naturelles et probablement aussi le souvenir des occupations de son père, le portèrent de bonne heure à former des collections de pierres, de coquillages et d'insectes. Des excursions dans les montagnes du Jura, si riches en fossiles, et le soin de classer les objets qu'il avait recueillis dans ses courses, remplissaient tous les instants qu'il ne donnait pas à l'étude des langues et des mathématiques. De retour à quinze ans dans le pays natal, il eut bientôt exploré les environs de Lauzerte et d'Agen. Il touchait à l'époque de choisir une carrière ; il résolut d'entrer dans le corps des vélites qui s'organisait alors, et vint à Paris où il reçut un accueil bienveillant des amis de son père, et trouva de tous côtés des conseils et des encouragements. Il n'avait que dix-huit ans, lorsqu'il fut admis à lire devant l'académie des sciences un *Mémoire sur de petits crustacés*, qu'il avait observés à Chartron ; et ce *Mémoire* fut jugé digne d'être inséré dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*. Il préparait une nouvelle édition de l'Essai conchyliologique de son père, lorsqu'il fut obligé de partir pour l'armée. Après plusieurs campagnes, envoyé sous-lieutenant dans le cent troisième régiment stationné en Silésie, il étudia cette province sous tous les rapports dans le plus grand détail. Il quitta la Silésie pour se rendre en Espagne; arriva sous les murs de Saragosse, au moment du siége mémorable de cette ville, dont il écrivit l'*Histoire* dans une suite de lettres à un ami, et prouva, dans plus d'une circonstance,

(1) Dans une *Notice* d'ailleurs très-bien faite sur le baron de Ferussac, insérée dans la *Biographie univers. et portat. des contemporains*, on lit qu'en 1781 il rédigea pour l'*Encyclopédie méthodique* un *Essai sur la défense des îles et des provinces maritimes*, qui fut inséré dans le *Dictionnaire de Tactique*; mais il n'en exista aucun qui porte ce titre dans l'Encyclopédie; et l'on s'est assuré que l'Essai de Ferussac ne se trouve pas dans le *Dictionnaire de l'art militaire* où il aurait dû naturellement être placé.

qu'aux talents de l'écrivain il joignait le courage du soldat. Atteint, dans une affaire, d'un coup de feu qui lui traversa la poitrine, il fut obligé de quitter son régiment pour se faire soigner. A peine convalescent, le général Daricaud, qui commandait à Séville, le choisit pour son aide-de-camp; et les diverses missions dont il fut chargé par son général lui fournirent les moyens d'observer l'Andalousie, ainsi que les points les plus curieux de l'Espagne. Forcé de rentrer en France pour y faire soigner sa blessure mal guérie, il donna sa démission au moment où il venait d'être nommé capitaine. Il se croyait fixé désormais à Paris, et reprit avec une nouvelle activité ses travaux scientifiques. Nommé sous-préfet d'Oléron, en 1812, il montra dans cette nouvelle mission les talents d'un administrateur, et se concilia l'estime de tous les habitants. A l'approche des armées alliées en 1814, ayant dû quitter son arrondissement, il se rendit d'abord à Agen, puis à Bordeaux, où il se trouvait au moment de la déchéance de l'empereur. Renvoyé par le duc d'Angoulême à Oléron, il ne put cependant garder sa sous-préfecture; mais il en fut dédommagé par le grade de chef de bataillon, et fit en cette qualité partie de l'état-major de la garde nationale de Paris. Il accepta pendant les cent-jours la sous-préfecture de Compiègne; mais au second retour du roi il se hâta de la rendre à son prédécesseur. Ayant repris alors ses fonctions militaires, il fut, en 1816, nommé sous-chef, et, dix-huit mois après, chef d'état-major de la deuxième division. A la réorganisation du corps de l'état-major, il fut rappelé à Paris, et chargé des dispositions préliminaires pour mettre en activité l'école d'application où il entra comme professeur de géographie et de statistique. Il donna sa démission de cette chaire en 1819, fut alors attaché au dépôt de la guerre, puis nommé chef de bureau de statistique étrangère. En 1823, il fonda le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie* (1), journal dont il fut à la fois le directeur et l'un des collaborateurs, mais que, malgré tous les efforts et sa prodigieuse activité, il ne put jamais élever à un état prospère sous le rapport financier. Après la révolution de 1830, il fut élu membre de la chambre des députés par le département de Tarn-et-Garonne; mais il cessa d'en faire partie en 1832, et mourut le 21 janvier 1836, à peine âgé de quarante ans. Outre un grand nombre de *Mémoires* et d'*Articles*, dont il serait trop long de donner les titres, dans les *Annales du Muséee*, dans le *Journal de physique*, dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, dans le *Bulletin des sciences*, etc., il a publié plusieurs ouvrages parmi lesquels on distingue: I. *Considérations générales sur les mollusques terrestres et fluviatiles et sur les fossiles des terrains d'eau douce*, Paris, 1812, in-4°. II. *Extraits du journal de mes campagnes en Espagne, contenant un coup d'œil sur l'Andalousie; une dissertation sur Cadix et son île, la Relation historique du siège de Saragosse*, Paris,

(1) La première année de ce journal parut sous le titre de *Bulletin des annonces et des nouvelles scientifiques*, 4 vol. in-8°. Depuis 1824, il prit celui de *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, divisé en huit sections : sciences mathématiques, naturelles, médicales, agricoles, technologiques, géographiques, historiques et militaires. Chaque section, dont il paraissait un numéro par mois, formait à la fin de l'année un volume plus ou moins épais. La collection de ce journal finit avec l'année 1831.

1813, in-8°. Les différents morceaux dont se compose ce volume avaient été déjà publiés séparément, et le *Mémoire sur Cadix* a été réimprimé, avec des additions, lors de la campagne du duc d'Angoulême. III. *De la géographie et de la statistique, considérées dans leurs rapports avec les sciences qui les avoisinent de plus près; suivi du plan sommaire d'un traité de géographie et de statistique à l'usage des officiers d'état-major*, Paris, 1821, in 8°. Le plus beau titre de Férussac, c'est sa coopération à l'*Histoire des mollusques*, qui avait coûté trente ans de recherches et d'observations à son père, mais qu'il a eu la gloire de compléter et de terminer, et qui restera l'un des plus beaux monuments élevés à l'histoire naturelle, dans le XIXe siècle. W—s.

FESCA (Frédéric-Ernest), compositeur distingué, naquit à Magdebourg, le 17 février 1789. Dès l'âge de quatre ans, il répétait sur le piano les morceaux qu'il entendait exécuter par sa mère. A neuf ans, il reçut des leçons de violon de Lohse, musicien habile et très-bon professeur. Il quitta alors les compositions de Pleyel pour étudier les quatuors d'Haydn et de Mozart. Il avait onze ans quand il joua, pour la première fois, un concerto de violon. Le succès qu'il obtint lui fit entreprendre une étude plus approfondie de l'art musical. Ayant perdu Pitterlin en 1804, il se rendit à Leipzig, pour y poursuivre ses travaux sous la direction d'Auguste-Eberhard Müller, directeur de musique très-estimé. Il se livra surtout à l'analyse des compositions religieuses, sans négliger la composition instrumentale. Il écrivit des concertos de violon, genre qu'il abandonna bientôt pour un autre, plus favorable à son talent. En 1807, une visite qu'il rendit à sa mère lui fit choisir Cassel comme un théâtre plus digne de lui. La chapelle et l'Opéra de Cassel, capitale du nouveau royaume de Westphalie, étaient dirigés par le célèbre Reichardt. Il y obtint une place de violon-solo. Son séjour à Cassel dura jusqu'en 1813. Il y écrivit ses sept premiers quatuors et ses deux premières symphonies. Après la dissolution du royaume de Westphalie, en 1814, il se rendit à Vienne, où il publia trois livraisons de ses quatuors. En 1815, il fut nommé intendant du théâtre de la cour et maître des concerts à Carlsruhe. Dans l'espace de onze ans, il y composa neuf autres quatuors et quatre quintetti pour le violon, ainsi que quatre quatuors et un quintetto avec flûte. On lui dut aussi plusieurs ouvertures et deux opéras : *Cantémire et Omar*, et *Ceïla*. De fréquents accès d'hémorragie le conduisirent au tombeau le 24 mai 1826. A l'ouverture de son corps, on trouva une telle consomption dans les poumons, qu'on eut peine à comprendre comment il avait pu vivre si long-temps. On a publié, à Paris, la collection complète de ses *quatuors* et de ses *quintetti*. F—le.

FESTA-MATTEI (Mme), née à Milan en 1784, débuta au théâtre de l'Opéra Buffa en 1809. Alors Mme Barilli brillait à ce théâtre: elle avait plus de grâce et de douceur dans son chant; Mme Festa avait plus de force, de sensibilité, d'étendue dans la voix, et de plus elle était bonne comédienne. Les amateurs l'ont applaudie dans tous ses rôles, surtout dans *la Molinara* de Paisiello; dans la *Zerbina* de *don Gio-*

vanni; dans *la Nina* de Paisiello, ainsi que dans *la Zingarella d'I Zingari in fiera*, de ce grand compositeur. Des intrigues de coulisse la forcèrent de quitter le théâtre italien, pour retourner dans sa patrie, où elle obtint de nouveaux succès. Elle s'était enfin décidée à se fixer à St Pétersbourg, et y mourut au mois de janvier 1836. F—LE.

FESTARI (Jérôme), médecin italien, naquit à Valdagno, dans le Vicentin, le 12 oct. 1738. Son grand-père et son père avaient exercé la même profession, et s'y étaient distingués. Il y joignit une étude profonde des sciences naturelles, et recueillit, jeune encore, le fruit de ses travaux par la confiance du public, et par les relations que formèrent avec lui les hommes les plus instruits de son époque. Nommé en 1776, par le gouvernement de Venise, médecin en chef et directeur de l'établissement des eaux minérales de Recoaro, il en rendit le séjour agréable et utile aux malades. C'est à ses soins continuels qu'est due la haute réputation dont jouissent encore à présent ces bains parmi tous ceux de l'Italie. Lié avec le sénateur A. Querini, un des principaux magistrats de la république de Venise, Festari fut invité par lui à l'accompagner dans un voyage que, par ordre de son gouvernement, il entreprenait. Querini était chargé de faire des observations sur l'état des esprits, sur les dispositions des cours, sur la prospérité des finances, sur le nombre des soldats des pays qu'il parcourait; Festari fit ce même voyage en philosophe, étudiant tout ce qui avait rapport à la minéralogie, observant l'état de la culture, l'économie politique, et les mœurs. Il en rédigea un journal, qui ne fut publié qu'en 1835, par les soins d'Emmanuel Cicogna. Quoique les descriptions que Festari donne soient un peu poétiques, elles sont cependant vraies, et l'auteur s'y montre toujours exact en même temps qu'éloquent. Ayant vu en Suisse les hommes les plus marquants de cette époque, Voltaire, Saussure, Lavater, etc., il a jugé leurs opinions et leurs ouvrages avec impartialité. Festari mourut à Valdagno le 3 juillet 1801. Ses ouvrages, outre le journal que nous avons indiqué, sont : I. *Saggio d'osservazioni sopra alcune montagne, ed alpi altissime del Vicentino confinanti collo stato austriaco.* Ce Mémoire a été imprimé dans le journal scientifique de François Grisellini, Venise, 1773, tom. IX; réimprimé dans la *Collection des Mémoires chimico-minéralogiques de Jean Arduino*, à qui l'auteur l'avait dédié, Venise, 1775, in-12. II. *Description d'une butte basaltique qui s'élève vis-à-vis de celle d'Altissimo, du côté opposé de la vallée de l'Agno.* Cet ouvrage a été inséré dans celui de l'abbé Fortis, ayant pour titre : *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle de l'Italie*, Paris, 1802, in-8°, tom. Ier. III. *Lettre du mois de décembre* 1795, *de M. Festari à l'abbé Fortis*, insérée dans le même volume. Jérôme et Joseph Festari, neveux du médecin Jérôme, possèdent dix manuscrits de leur oncle, lesquels traitent presque tous de matières scientifiques. Z.

FETH-ALY-SCHAH, roi de Perse, né vers 1762, mourut sur la fin de 1834, après un règne de trente-six ans. Il était originaire de la tribu turque des Kadjars qui, sous le règne du schah Abbas Ier, vint se réfugier dans le nord-est de la Perse, et qui depuis un peu plus

de soixante ans en occupe le trône. Son bisaïeul, Feth-Aly-Khan, l'un des chefs de cette tribu, fut nommé, sous le roi Thasmap Ier, gouverneur du Mazandéran. Lorsque Nâdir-Schah, plus connu en Europe sous le nom de Thamasp-Kouly-Khan, s'empara de la dominat on de l'Iran, Feth-Aly-Khan voulut résister à l'usurpateur; mais il fut défait et tué. Après la mort de Nâdir, le fils de Feth-Aly Khan, nommé Muhammed-Hassan-Khan, figura parmi les nombreux concurrents qui se disputaient à main armée la couronne de la Perse. Kerim-Khan, plus habile ou plus heureux que tous, triompha de leur rivalité, et Mohammed-Hassan-Khan, une première fois abandonné par ses troupes, perdit dans une seconde occasion la bataille et la vie. Des deux fils de Mohamed-Hassan-Khan, l'un, l'eunuque Aga-Muhammed-Khan, parvint à écarter tous les prétendants à la succession de Nâdir-Schah, et à s'assurer le pouvoir suprême qu'il obtint par sa valeur, et par une habileté politique qui ne recula jamais devant un de ces moyens perfides ou violents que ses compétiteurs du reste employèrent comme lui, et dont les annales de ce pays offrent de si tristes et de si fréquents exemples. Le second des fils de Mohammed Hassan-Khan, nommé Housseïn-Kouly-Khan, tué dans une bataille livrée aux Turkomans en 1779, fut père du roi dont nous allons esquisser la vie.—Aga-Mohammed-Khan ayant distingué les talents que montrait dès son enfance Baba-Khan (c'est le nom que portait Feth-Aly-Schah avant de parvenir à la couronne), le prit en affection, et le déclara son héritier présomptif. Celui-ci suivit son oncle dans diverses expéditions, et s'associa quelquefois aux actes de sa politique ombrageuse et cruelle. Mohammed ayant attiré auprès de lui, par des promesses fallacieuses d'amitié, et par une feinte réconciliation, son frère Djafar-Kouly-Khan, l'engagea à visiter le palais qu'il venait de faire construire à Téhéran; et au moment où le prince, accompagné de Baba-Khan, complice de Mohammed, entrait dans les portiques, des assassins apostés se jetèrent sur lui et le tuèrent. Dans une expédition tentée en 1797, pour chasser les Russes de Derbent et de Bakuo, Aga-Mohammed-Khan fut assassiné dans sa tente par trois de ses domestiques. Aussitôt il s'éleva une foule de prétendants à sa succession, prêts à disputer la couronne à Baba-Khan, son héritier désigné et légitime. Sadik-Khan, chef de Chakakis et l'instigateur du meurtre commis sur Aga-Mohammed, marche contre l'armée à la tête d'un corps de troupes qu'il en avait détaché, et remporte d'abord deux avantages signalés; d'un autre côté, Housseïn-Kouly-Khan, gouverneur du Mogan et frère de Baba-Khan, se présente devant Téhéran, capitale actuelle de la Perse; mais l'entrée lui en est refusée par le gouverneur, à la sollicitation de la mère de Baba-Khan, et il est forcé de se retirer. Ce dernier cependant, ayant appris la fin tragique de son oncle, franchit avec la rapidité de l'éclair la distance qui le sépare de Téhéran, où il est accueilli par les grands du royaume, et reconnu pour souverain de la Perse. Sans perdre de temps, il envoie une armée contre Sadik-Khan-Chakaki, qui s'était emparé de tous le pays situé entre Schisché et Kaswin, et qui fut complètement défait près de cette ville. Le chef des rebelles étant venu se remettre quel-

que temps après entre les mains du roi, avec les trésors d'Aga-Mohammed qu'il avait enlevés en quittant l'armée, Feth-Aly-Schah, trompant l'attente générale, le reçut avec bonté, le combla de bienfaits, et, pendant deux ans, il ne se passa pas de jour où il ne lui donnât des marques de sa munificence. Mais Sadik ayant encouru sa disgrâce, le roi le fit murer dans une chambre où il mourut de faim. Dans le même temps, le frère du schah, Housseïn-Kouly-Khan, qui, malgré sa première révolte, avait été fait gouverneur de Schyraz, lève l'étendard de l'insurrection et vient, dans les plaines de Kalourow, présenter la bataille aux troupes royales commandées par sa Hautesse elle-même. Les armées ennemies étaient près d'en venir aux mains, lorsque la mère des deux princes parvint à les rapprocher, et Feth-Aly-Schah, pardonnant à son frère, lui rendit ses bonnes grâces, et, quelque temps après, lui donna le gouvernement de Kachan. Emporté par son caractère turbulent, Housseïn Kouly-Khan se révolte bientôt une troisième fois, et, marchant sur Ispahan, entre dans cette ville, y lève des contributions et un corps d'armée de trente mille hommes. Mais ayant été fait prisonnier dans Koum et conduit en présence du roi, celui-ci lui reprocha amèrement sa perfide ingratitude et ses trahisons multipliées, après quoi il le fit aveugler. Prémuni ainsi contre la rébellion de son frère par l'affreux traitement qu'il s'était vu forcé de lui faire subir, il lui rendit son amitié et ne cessa de le combler de soins et d'attentions jusqu'à sa mort arrivée quelque temps après. Aly Kouly-Khan, frère d'Aga-Mohammed, avait aussi prétendu à la couronne; tombé au pouvoir de Feth-Aly-Schah, il fut puni par la perte de la vue. Un quatrième concurrent, Mohammed-Khan, fils de Zeki-Khan, se fit déclarer roi à la même époque à Ispahan; secondé par un parti nombreux, il se battit dans deux occasions différentes avec bravoure; mais enfin ayant été vaincu, il éprouva le sort d'Aly-Kouly-Khan. En 1798, Feth-Aly-Schah se voyait en possession de l'Azerbaidjan, du Ghilan, de l'Irak, du Farsistan, du Laristan, du Kurdistan, du Kerman et d'une grande partie du Khorassan. Nâdir-Myrza, fils de Scharok Schah, se soutenait encore dans Mesched, capitale de cette dernière province. Un des généraux de Feth-Aly-Schah eut ordre d'aller le réduire : Nâdir fut défait, et, ayant été pris, le roi le fit périr avec tous ses enfants mâles. L'année suivante (1799) fut marquée par la révolte de Djafar-Kouly-Khan, gouverneur de Khoï; le roi envoya contre lui son fils Abbas-Myrza, alors âgé de douze ans : le combat fut livré dans Selmas, et le chef rebelle ayant été vaincu se réfugia chez les Russes. Les divisions intestines de la Perse eurent alors un terme, et Feth-Aly-Schah en resta le seul maître sans contestation; mais ici un nouvel ordre d'évènements commence à se dérouler : aux agitations du dedans succèdent de formidables agressions extérieures : plus d'une fois les Ouzbeks, se répandant dans le Khorassan comme un torrent dévastateur, pillent la ville de Mesched, tandis que d'un autre côté recommencent la guerre avec la Russie et la querelle qui depuis tant d'années divisait les deux empires, et que les troubles survenus à la mort d'Aga-Mohammed avaient interrompue. Le règne de Feth-Aly-Schah signala une nouvelle phase dans l'exis-

tence politique de la Perse. Tant que cet empire ne s'était trouvé en rapport qu'avec d'autres nations orientales, ses révolutions lointaines n'avaient attiré l'attention de l'Europe qu'à de rares intervalles, et seulement comme des événements dramatiques d'un haut intérêt, abstraction faite de toute considération politique. Mais, sur la fin du siècle dernier, la position de la Perse avait changé; elle se trouvait en contact avec deux puissances européennes du premier ordre : la Russie, qui, dans sa marche progressive, avait franchi le Caucase et ajouté la Géorgie à ses immenses domaines; et l'Angleterre, qui venait de se créer dans la péninsule indoustanique une vaste domination. Les intérêts divergents de ces deux nations, mêlés à ceux de la Perse, élevèrent sa position géographique tout intermédiaire à une haute importance. Nous allons voir ces intérêts, souvent en jeu, se croiser et se combattre sous le règne de Feth-Aly-Schah. A l'époque de la guerre qui eut lieu entre Tippou-Saheb et la compagnie des Indes anglaises, sous le gouvernement du marquis de Wellesley (depuis duc de Wellington), l'Angleterre, sentant le besoin de se donner l'appui de la Perse, voulut renouveler les anciennes relations politiques qui existaient entre elle et ce royaume. Une ambassade que Tippou-Saheb envoyait à Feth-Aly-Schah fut bientôt suivie d'une ambassade anglaise. Cette mission fut confiée par le gouvernement de l'Inde à Mehdy-Aly-Khan, qui était d'extraction persane. Sur ces entrefaites, Tippou-Saheb ayant été tué lors de la prise de Seringapatnam, par les Anglais (4 mai 1799), sa mort laissa ceux-ci maîtres des conseils de la cour de Téhéran. En 1801, le colonel Malcolm, envoyé par le gouverneur-général de l'Inde, en Perse, conclut un traité par lequel il fut stipulé que cette puissance attaquerait le Khorassan et l'état des Afghans, et que l'Angleterre l'aiderait en contribuant aux dépenses de la guerre. Le monarque persan ayant en effet porté les armes dans le Khorassan, conquit cette province. Ces nouvelles relations furent cimentées par l'envoi d'un ambassadeur de la part de Feth-Aly-Schah auprès du gouverneur-général de l'Inde. Hadjy-Khelil-Khan, qu'il avait chargé de cette mission, ayant par malheur été tué à Bombay, dans une rixe qui s'était élevée entre ses domestiques et les Indiens, et qu'il s'efforçait d'apaiser, le roi nomma de nouveau, pour le représenter, Mohammed-Naby-Khan, qui arriva sans obstacles à Calcutta. — A la mort du prédécesseur de Feth-Aly-Schah, l'état de rébellion dans lequel se trouvait la province d'Azerbaidjan avait inspiré à Gourgaï-Khan, roi de Géorgie et fils d'Héraclius, la pensée de reconquérir les domaines usurpés sur son père par les Persans. En conséquence il avait envoyé Daoud-Myrza, son fils, à Saint-Pétersbourg, pour solliciter l'appui de cette cour : il promettait de récompenser les Russes, et s'engageait à en garder une partie à son service. Le succès répondit à ses vœux : les Russes et les Géorgiens, commandés par Daoud-Myrza, réussirent à chasser les Persans de Tiflis, et rétablirent Gourgaï-Khan sur le trône; ensuite, ayant laissé quelques troupes auprès de ce prince pour maintenir la tranquillité dans la Basse-Géorgie les Russes s'en retournèrent. Peu de temps après, une querelle ayant éclaté au sujet de la succession paternelle entre ce prince

et son frère Alexandre Myrza, celui-ci se réfugia auprès de Feth-Aly-Schah; et Gourgaï Khan, craignant les Persans, envoya en 1803, pour la deuxième fois, son fils Daoud-Myrza en Russie, afin d'en obtenir de nouveaux secours. Les Russes se présentèrent derechef avec des forces plus considérables, et chassèrent les Persans de Tiflis. Ils se portèrent ensuite sur l'Azerbaidjan; et, après avoir vaincu successivement tous les petits princes qui voulurent s'opposer à leur marche, ils s'emparèrent de cette province jusqu'à Tawriz, et se concilièrent facilement l'esprit des habitants, qui sont pour la plupart Arméniens et chrétiens; mais ces premiers succès eurent peu de durée. Les Russes, qui n'avaient eu d'abord à combattre que de petits princes, se virent forcés de céder aux armes de Feth-Aly-Schah. Dès que celui-ci sut qu'ils approchaient, il envoya son fils Abbas-Myrza, avec une armée de quarante-cinq mille hommes, pour s'opposer à leurs progrès; et lui-même, à la tête de soixante à quatre-vingt mille hommes, le suivit à quelques journées de distance. Abbas-Myrza surprit les Russes à Gandja, où ils s'étaient réunis, les battit et les poursuivit jusqu'à Erywan. Là, il leur livra une autre bataille, et les força de se replier sur Tiflis, qu'ils furent également obligés de quitter; enfin toute la Géorgie fut conquise par les troupes de Feth-Aly-Schah. Vers cette époque, l'Angleterre, cherchant partout à susciter des ennemis à Napoléon, négociait avec la Russie un traité d'alliance qui fut définitivement conclu à Saint-Pétersbourg en 1806. Le rapprochement de ces deux puissances changeait la position du schah vis-à-vis de la Grande-Bretagne, sur l'intervention de laquelle il comptait pour le protéger contre la Russie. Ce fut au milieu de ces conjonctures que l'on reçut à Paris une lettre du roi de Perse, par laquelle il demandait à Napoléon son amitié et réclamait son assistance. On ignorait toutefois si cette lettre, qui avait été apportée à Constantinople par un Arménien, se disant négociant, était authentique; on ne savait même pas si le prince qui s'y qualifiait de roi de Perse l'était en effet; ses forces, ses ressources, vu l'éloignement et les troubles qui, depuis la mort de Nâdir-Schah, avaient bouleversé la Perse, n'étaient pas mieux connues. Dans cette incertitude, il fut jugé convenable de faire partir pour cette région lointaine un agent qui pût prendre toutes les informations nécessaires; et Napoléon, entrevoyant dans une alliance avec Feth-Aly-Schah les moyens de nuire à la puissance britannique dans l'Inde, saisit avec empressement l'occasion qui s'offrait à lui. Il importait infiniment, pour assurer le succès de ce voyage, que le motif n'en fût point divulgué. Le schah le désirait, et l'on savait que la Sublime-Porte ne voulait point que des voyageurs européens traversassent ses provinces. De plus on devait penser que les agents de l'Angleterre et de la Russie employés dans l'empire Ottoman ne négligeraient rien pour faire échouer une semblable mission, s'ils en connaissaient l'objet. M. Jaubert, à qui Napoléon la confia, partit de Paris, en secret, le 7 mars 1805, et, après un voyage difficile et périlleux, arriva le 5 juillet à Téhéran. L'année suivante, le général Gardanne fut envoyé en Perse, avec le titre d'ambassadeur de France, et avec l'ordre d'offrir d'abord au schah des secours contre la Rus-

sie. Pendant son séjour à la cour de Téhéran, ce général entreprit de discipliner les troupes persanes à la tactique européenne, et chargea de ce soin des officiers français attachés à l'ambassade, et qui, pour la plupart, étaient des hommes d'un haut mérite. Ces essais d'organisation militaire eurent un entier succès. Les Persans, avides de tout ce qui est nouveau, s'y prêtèrent avec empressement, et déjà l'attitude militaire qu'ils prenaient, grâce à ces nouvelles instructions, inquiétait sérieusement l'Angleterre, et aurait fini par amener des résultats importants si l'impéritie diplomatique du général, jointe à l'ignorance la plus complète des usages du pays, n'eût pas détruit tout l'effet de ces premiers travaux. Les Persans, traités journellement de *bêtes*, finirent, dit sir Harford Jones Brydges, par comprendre la véritable signification de ce mot, et par employer les moyens les plus singuliers (*very comical*) pour prouver aux Français qu'ils n'étaient pas si *bêtes* que ceux-ci se l'étaient imaginé. — Lorsque la paix de Tilsitt eut rapproché, en 1807, la France et la Russie, Gardanne promit au schah la médiation de Napoléon auprès de l'empereur Alexandre, afin de l'engager à rendre à la Perse les provinces que la Russie avait conquises sur elle. L'Angleterre, alarmée de l'influence qu'avaient prise les Français à la cour de Téhéran, resolut de la contre-balancer par tous les moyens possibles. La compagnie des Indes y envoya dans ce but le général Malcolm, accompagné d'une suite nombreuse et brillante. Dès son arrivée, semant l'or à pleines mains, cet officier donnait 20 tomans (1) pour une simple commission et cinquante pour un bain. Par de riches présents, il gagna les ministres et les grands de la cour. Le roi lui-même, cédant à la fascination d'un prestige aussi puissant, ne tarda pas à prêter l'oreille aux nouvelles propositions qui lui furent faites. Pour dominer encore avec plus d'efficacité les conseils de la cour de Perse, Malcolm proposa au gouvernement-général de l'Inde de s'emparer de l'île de Kismis, dans le golfe Persique, d'y établir le siége d'une influence locale destinée à combattre celle des Français, à les faire exclure de ces régions, et d'y fonder un centre général de négociations politiques et d'opérations militaires. Ce plan fut adopté avec empressement, et le colonel Malcolm arriva à Bombay, en janvier 1809, avec deux mille hommes de troupes, pour le mettre à exécution. Mais, pendant son absence de Téhéran, le cabinet de Londres venait d'opposer au général Gardanne un envoyé extraordinaire qu'il avait fait partir pour la Perse. Sir Harford Jones, chargé de cette mission, ayant su, bientôt après son arrivée à Bombay, que les Français avaient perdu une partie de leur influence sur les conseils du schah, par suite de l'impossibilité où ils se trouvaient d'accomplir leur promesse de faire évacuer la Géorgie par les Russes; ayant appris en outre les embarras suscités à Napoléon par l'insurrection espagnole, se hâta d'arriver au terme de son voyage. Comme le général Malcolm, il jeta, en arrivant, l'or à profusion : les cadeaux qu'il fit se montèrent à plusieurs milliers de livres sterling. Éblouie par tant de générosité, la cour timide et vénale de Téhéran salua l'arrivée de l'envoyé anglais avec joie, et vit sans peine le départ

(1) Suivant l'estimation de M. Jaubert, le toman vaut actuellement 52 piastres ou 16 fr.

des Français. On peut juger des dispositions dont ceux-ci étaient animés envers la Perse, lorsqu'ils la quittèrent, par cette inscription que M. Morier trouva sur la muraille d'une maison où ils avaient logé : *Venimus, vidimus et maledizimus Persidi, regique, aulæque, magnatibusque, populoque.* Gardanne n'obtint en définitive d'autre résultat de sa mission que de ramener avec lui un ambassadeur persan, Asker-Khan, que l'on a vu à Paris en 1808. Il laissait après lui, à Téhéran, M. Jouannin et un autre Français que les Anglais déclarèrent *les plus dangereux, comme aussi les plus habiles et les plus actifs de tous les Français attachés à la légation de Perse* (2). A cette époque, les changements survenus dans les affaires générales de l'Europe forcèrent Napoléon à renoncer définitivement à ses projets sur l'Asie. Feth-Aly-Schah voyant qu'il n'avait plus rien à espérer de sa part, mais au contraire qu'il avait tout à craindre des Anglais, ses voisins, se rapprocha de ceux ci, et céda à leur influence, *redevenue toute-puissante à compter de l'hégyre du général Gardanne*, pour me servir des expressions d'un écrivain anglais. Il jugea avec raison que le gouvernement de l'Inde, par la proximité de sa position avec la Perse, était en mesure, soit de le défendre, soit de l'attaquer à volonté; et la Grande-Bretagne, de son côté, regardant la Perse comme une barrière entre l'Europe et ses possessions asiatiques, comme un boulevart propre à contenir les nombreuses hordes guerrières qui habitent les frontières nord-ouest de l'Indoustan, ne cessait de faire tous ses efforts pour acquérir de l'ascendant sur la politique du schah. Elle sentait la nécessité pour elle que la Perse fût forte et florissante, et que son intégralité fût maintenue contre les *envahissements progressifs de la Russie.* Le cabinet de Londres ayant alors décidé que le plénipotentiaire qui était en Perse agirait seulement au nom du roi, on remplaça sir Harford Jones par sir Gore Ouseley. Grâce aux soins de celui-ci, les essais d'organisation militaire commencés par les Français furent repris avec une nouvelle activité, et avec non moins de succès. Dans le traité d'alliance que conclut le nouvel envoyé avec le schah, l'Angleterre s'engagea à lui payer, en cas de guerre avec la Russie ou d'invasion de la part de toute autre puissance, un subside de deux cent mille livres sterling, qui serait employé à solder et à entretenir un corps de troupes régulières de douze mille hommes d'infanterie; elle promettait, en outre, vingt-cinq pièces d'artillerie. Mais le point capital de cette négociation, celui que l'Angleterre voulait à tout prix atteindre, c'était d'arrêter les différends qui, depuis 1803, n'avaient cessé d'être agités les armes à la main entre la Perse et la Russie, et qui, poursuivis avec des chances inégales et partagées de succès, avaient fini cependant par tourner à l'avantage réel de cette dernière. En octobre 1812, les troupes persanes placées sous le commandement d'Abbas-Myrza, et sous la direction de deux officiers anglais, le major Christie et le capitaine Lindsay, campaient sur les bords de l'Araxe : le prince ayant voulu faire une irruption sur le territoire ennemi, malgré les conseils des deux officiers anglais, son camp fut surpris par les Russes pendant la nuit, et il eut deux mille hommes tués, cinq

(2) *Annual register*, 1815.

cents blessés; il en perdit quinze cents faits prisonniers; onze pièces de canon lui furent enlevées, et lui-même faillit tomber entre les mains des ennemis. Le 31 décembre de la même année, un détachement de quinze cents Russes prit d'assaut la forteresse de Sincoran, sur les bords de la mer Caspienne; et la garnison, forte de quatre mille cinq cents hommes des meilleures troupes de l'armée persane, périt tout entière avec son commandant et ses officiers. Le traité qui survint entre les deux couronnes à la suite de ces hostilités, dont la durée s'était prolongée dix ans, depuis 1803 jusqu'en 1813, fut publié à Saint-Pétersbourg en 1814. Il portait que la Perse cédait à la Russie une partie des provinces situées sur les bords de la mer Caspienne, tout le Daghestan; qu'elle renonçait en sa faveur à tous ses droits sur la Géorgie, l'Imérétie, la Gurie et la Mingrélie, provinces qu'elle lui cédait en toute souveraineté; que les vaisseaux de guerre russes auraient seuls le droit de naviguer sur la mer Caspienne; enfin divers avantages étaient stipulés en faveur du commerce russe en Perse. — Six années s'étaient écoulées depuis ces derniers évènements, lorsque la guerre éclata entre la Perse et la Porte-Ottomane, et voici quelle en fut l'occasion. Le pascha de la province turque d'Erze-Roum était dans l'usage depuis long-temps de commettre des exactions de toutes sortes contre les Persans, pèlerins, marchands ou voyageurs qui traversaient son gouvernement. Les plaintes réitérées que le prince royal Abbas-Myrza fit entendre à la cour de Constantinople avaient, il est vrai, été suivies de belles paroles et de l'assurance formelle qu'une enquête aurait lieu et que justice serait faite; toutefois les paschas d'Erze-Roum avaient été changés à différentes reprises, et les mêmes abus s'étaient constamment reproduits. Dans une occasion, le schah de Perse ayant envoyé en pélerinage à la Mecque deux de ses femmes accompagnées de plusieurs dames persanes de qualité, elles furent soumises à Erze-Roum aux investigations les plus indécentes et reçurent encore d'autres outrages. Abbas-Myrza chargea Aga-Moustafa d'aller à Constantinople se plaindre de cette violation du droit des gens; mais le pascha d'Erze-Roum arrêta l'envoyé du prince à son passage dans cette ville, et il le retint pendant quatre mois, après quoi il le fit partir pour Tawriz, avec des excuses et les plus solennelles protestations de mettre fin à tous les actes coupables qu'on lui reprochait. Ces promesses n'ayant eu aucun effet, Abbas-Myrza, fatigué d'ailleurs de l'inutilité de ses démarches auprès de la Sublime-Porte, résolut de tirer vengeance par lui-même de tant d'insultes répétées: au printemps de l'année 1821, une armée persane entra dans la province turque de Wan, située sur le bord oriental de l'Euphrate et habitée en majeure partie par des chrétiens. Les Persans attaquèrent et prirent la ville et la forteresse de Bayezid, situées sur la route centrale de Tawriz à Constantinople. La guerre, suspendue pendant trois à quatre mois, par suite des négociations que le kaymakan d'Abbas-Myrza avait essayé d'entamer avec le pascha d'Erze-Roum, recommença au printemps suivant. Le serdar d'Eriwan, d'après les ordres d'Abbas-Myrza, s'empara de la ville de Korsa, station militaire sur la frontière

d'Arménie, entre Eriwan et Erze-Roum. Le prince royal lui-même, ayant quitté Tawriz avec son armée le 1er juillet, attaqua les Turcs, le 3 août suivant, et en moins d'une heure les défit complètement, enleva leurs tentes et leurs bagages, leur prit dix pièces de quatre et les poursuivit jusqu'à deux journées de marche d'Erze-Roum, dont il se serait probablement rendu maître si le choléra ne fût venu tout-à-coup exercer ses ravages parmi ses troupes. Malgré le fléau, Erze-Roum fut pris en novembre par les Persans, tandis que le schah de son côté, ayant investi Bagdad, s'emparait de cette ville. Les bulletins de cette guerre, publiés de loin en loin par les journaux allemands, ne nous ont fourni que des documents incomplets, et qu'il est très-difficile de concilier. Les Turcs paraissent avoir pour leur part remporté plusieurs avantages signalés. Mais les résultats de la campagne furent principalement en faveur des Persans. Enfin, le 25 juillet 1823, les hostilités furent terminées par un traité fondé sur les mêmes bases que celui de 1744. Il portait que les pays sur lesquels s'étendaient les frontières de la Turquie, et dont les Persans s'étaient emparés avant ou durant la dernière guerre, seraient rendus à la Porte avec toutes les forteresses, toutes les places qu'ils contenaient, et telles qu'elles étaient dans leur état présent; que les pélerins persans allant à la Mecque ou à Médine traverseraient le territoire ottoman, exempts de tout impôt et de toute taxe qui ne seraient point sanctionnés par un antique usage. A cette guerre avec la Porte-Ottomane en succéda une nouvelle avec la Russie, la plus désastreuse sans contredit de toutes celles que Feth-Aly-Schah ait soutenues, et celle qu'il importe d'étudier avec le plus d'attention, parce que ses résultats forment la base des rapports qui existent aujourd'hui entre ces deux puissances, et qu'ils ont donné lieu à l'une des plus graves questions de la politique européenne vis-à-vis de l'Orient. Le traité de paix conclu à Goulistan, en 1813, sous la médiation de l'Angleterre, reconnaissait comme base de la pacification le *statu quo* actuel, c'est-à-dire que les deux parties belligérantes resteraient en possession du territoire qu'elles occupaient au moment où les hostilités avaient cessé. En conséquence, les Russes avaient gardé le territoire de plusieurs khanats entre le Caucase et la mer Caspienne sur toute la ligne du Kour et même au-delà dans la Géorgie. Il fut convenu par l'article 2 que des commissaires seraient nommés pour fixer les frontières des deux empires sur quelques points qui restaient incertains. La cour de Saint-Pétersbourg, entraînée dans d'autres affaires, avait négligé pendant plusieurs années de s'occuper de cette délimitation, et les deux puissances n'avaient pas encore pu s'entendre, lorsque la mort de l'empereur Alexandre, arrivée en 1825, la conspiration et les mouvements séditieux de Saint-Pétersbourg et de Kiew, parurent à la cour de Téhéran une occasion favorable de reprendre les provinces que le malheur de ses armes l'avait forcée d'abandonner. Elle armait déjà, et préparait une agression imprévue, au moment où l'empereur Nicolas, écartant tout soupçon, envoyait auprès du schah le prince Menzikoff pour lui faire part de son avènement au trône et terminer l'affaire des limites, si long-temps suspendue. Mais tandis que l'envoyé

russe, après avoir reçu d'Abbas-Myrza, en passant à Tawriz, les assurances les plus amicales, se dirigeait sur Soultanieh, camp d'été où résidait le schah, les troupes persanes se portaient sur la frontière septentrionale de l'empire; et les mollahs, se répandant parmi les populations, les appelaient à la guerre et à l'extermination des Russes, ennemis de l'islamisme. Dès que le plénipotentiaire russe fut arrivé à Soultanieh, des négociations s'ouvrirent, et les propositions de l'envoyé anglais faisaient espérer un rapprochement, lorsque l'on apprit que le khan de Talyschyne venait d'égorger la petite garnison russe d'Arkiwan et demandait des renforts à la Perse pour s'emparer de Lankoran. Dès ce moment, le premier ministre persan Aly-Yar-Khan et le prince Abbas-Myrza, fauteurs de cette guerre, dont ils avaient arraché l'ordre au schah, ne se donnèrent plus la peine de dissimuler: on fit dire au prince Menzikoff que tout était prêt pour son départ; les personnes attachées à sa légation et les courriers furent arrêtés, ses papiers enlevés, et lui-même, retenu à Eriwan sous différents prétextes, eut à souffrir mille vexations de la part du serdar, jusqu'à ce qu'on lui eût permis au bout d'un mois de rejoindre le quartier russe à Tiflis. Déjà les districts méridionaux de la Géorgie étaient envahis, Elisabethpol même était évacuée par les Russes: les Gazes, les Abazes, les Mingréliens et les populations à demi sauvages de l'Imérétie se soulevaient ou menaçaient de se soulever, et vers la fin d'août les districts de Karabagh, de Talyschyne et de Schyrwan étaient au pouvoir des Persans, avant que le général Yermoloff eût pu réunir assez de troupes pour arrêter le torrent qui menaçait toute l'étendue de son gouvernement. Dans le premier engagement, le lieutenant-général Madatoff battit l'avant-garde des Persans, qui, forte de dix mille hommes, avait pris position sur la rive droite de la rivière Schamkor: après quoi il se porta sur la ville d'Elisabethpol, qu'il occupa le 4-16 septembre presque sans coup férir. Ces avantages furent suivis d'un autre plus important: le général Paskewitch ayant, d'après les ordres du général en chef Yermoloff, réuni pendant la nuit du 21 ses troupes à celles du comte Madatoff, s'avança contre Abbas-Myrza, qui de son côté avait opéré sa jonction avec son beau-frère Aly-Yar-Kan, gendre du schah. Les deux armées se rencontrèrent à deux lieues d'Elisabethpol; elles étaient d'une force numérique bien inégale: les Russes n'avaient guère que six mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie. Les Persans comptaient douze mille chevaux, vingt-sept mille fantassins et vingt-quatre pièces d'artillerie. Ceux-ci attaquèrent les premiers; mais le combat fut de courte durée; leur feu timide et mal dirigé ne put tenir longtemps contre celui des Russes: l'infanterie ébranlée fut mise en désordre par les Kosaques, la cavalerie se dispersa, et ce ne fut plus bientôt qu'une déroute générale. L'armée russe, poursuivant ses succès, traversa l'Araxe, chassa entièrement l'armée persane, et termina ainsi la campagne dont le but se trouva momentanément atteint. L'ennemi était éloigné des frontières et l'on s'était emparé d'approvisionnements considérables, rassemblés sur le territoire persan. Le schah, retiré pendant la campagne à Douvarkand au-delà de Tawriz, fut très-affecté de l'issue fâcheuse qu'elle avait eue pour lui; il était cependant résolu

de continuer la guerre s'il ne pouvait obtenir la paix à des conditions favorables. L'Angleterre, voyant avec peine l'agrandissement de la Russie aux dépens de la Perse, usa de toute son influence pour amener les deux parties belligérantes à un accommodement; mais ses tentatives de conciliation ne réussirent point, et une nouvelle campagne s'ouvrit l'année suivante sous le commandement de Paskewitch, qui remplaça le général Yermoloff, accusé d'avoir fait traîner la guerre en longueur et de n'avoir point obtenu de résultats décisifs. Le 16-25 avril, l'avant-garde russe, forte de cinq mille hommes, et ayant à sa tête le général Benkendorf, s'empara d'Etschmiadzine, position importante que les Persans n'essayèrent pas de défendre. Le général Paskewitch, arrivé au bout de quelques jours, marche d'abord rapidement sur Nakhitchewan, qu'il occupe le 8 juillet, et fait en même temps investir la forteresse d'Abbas-Abad; puis, laissant une partie de ses troupes devant ces deux places, il va à la rencontre d'Abbas-Myrza, qui s'avançait à la tête de quarante mille hommes de ses meilleures troupes, renforcés par toute la cavalerie d'Hassan-Khan, serdar d'Eriwan; le général russe passe l'Araxe, attaque les Persans, quoiqu'ils fussent dans une position avantageuse, et les défait complètement. Ceux-ci, poursuivis jusqu'au ruisseau de Djwan-Boulak, perdirent de quatre à cinq mille hommes et deux drapeaux. Abbas-Myrza luimême faillit être pris par les dragons russes : son fusil et l'officier qui le portait tombèrent entre leurs mains. Le bulletin russe ne compte que quarante hommes tués, vingtneuf blessés et trois disparus. Après la bataille de Djwan-Boulak, la forteresse d'Abbas-Abad fut emportée par les Russes, qui y firent leur entrée le 19-31 juillet. Pendant que le général Krasowsky se portait sur Etschmiadzine qui venait d'être investi par les Persans, Paskewitch recevait dans son camp de Carababa les soumissions des habitants du pays, et, par ses soins, les Arméniens répondant aux vues civilisatrices du cabinet de Saint-Pétersbourg, se constituaient en landwehr, et accueillaient avec empressement l'administration d'une nation chrétienne et amie. Le 27 septembre, le général en chef, ayant repassé sur la rive droite de l'Araxe, vint mettre le siège devant Serdar-Abad, et cette forteresse, attaquée avec vigueur, se rendit au bout de quatre jours. De là il marcha sur Eriwan. La population de cette capitale, épouvantée par la prise de Serdar-Abad, était dans la consternation; mais la garnison, forte de trois mille hommes, résistait assez bien. Enfin le 13 oct. elle se rendit à discrétion. Il s'y trouvait sept khans, treize bataillons d'élite qui furent faits prisonniers, trente-cinq pièces de canon, et une grande quantité de munitions de guerre et de grains, avec une partie considérable du trésor du serdar. Le reste de la campagne ne fut plus qu'une suite de succès et de victoires faciles. Arrivés dans l'Aserbaidjan, les Russes sous les ordres du général Eristoff s'emparèrent sans coup férir de Tawriz, la seconde ville de l'empire et la résidence habituelle d'Abbas-Myrza. Le général Paskewitch y fit son entrée solennelle le 31 octobre. Accablé de revers qui s'étaient succédé avec une si désespérante rapidité et sans aucun avantage pour lui, le roi de Perse avait envoyé, dès le 29 octobre, Feth Aly Khan, gouverneur militaire de Tawriz, auprès du général Paskewitch, pour

lui faire des ouvertures de paix. Des conférences s'ouvrirent entre le kâymakân d'Abbas-Myrza et le conseiller d'état russe Obreskhoff dans un petit village à deux lieues de Tawriz, et se terminèrent le lendemain par les préliminaires d'un traité tout en faveur des Russes, et qui fut revêtu au bout de quelques jours de la sanction d'Abbas-Myrza, venu lui-même au camp des vainqueurs. Les Russes entrèrent alors en possession de toute la province d'Azerbaidjan. Ce traité imposait à la Perse une contribution de vingt millions de roubles, la cession d'Eriwan et de toute la rive gauche de l'Araxe. L'Angleterre n'avait pas cessé d'avoir les yeux fixés sur tous les mouvements de cette lutte; elle s'inquiétait des succès de la Russie, qui, en affaiblissant ainsi les ressources de la Perse, menaçaient l'indépendance politique de cet empire. La paix semblait désormais assurée entre les deux puissances belligérantes, et le cabinet de Saint-Pétersbourg était tout occupé d'une rupture qui semblait imminente entre lui et la Sublime-Porte, lorsqu'au commencement de 1827, le schah fit annoncer au général Paskewitch qu'il ne ratifierait point le traité et qu'il ne paierait aucune indemnité si l'armée russe n'effectuait auparavant sa retraite derrière l'Araxe, et si elle n'évacuait entièrement l'Azerbaidjan. Cette déclaration fut suivie immédiatement de la reprise des hostilités, et, malgré les rigueurs de la saison, les opérations militaires recommencèrent avec une nouvelle vigueur. D'un côté vers la droite, le général-major Pancratieff s'empara, le 15-27 janvier, sans aucune résistance, d'Ourmiah, ville considérable et forte, sur le lac du même nom, dans l'Azerbaidjan; de l'autre côté, le lieutenant-général Schntelen se porta sur Ardebyl, la plus forte place de cette même province, qui capitula sur-le-champ (26 janvier-5 février). Le schah, cédant enfin, se hâta de donner des ordres pour l'exécution des préliminaires et pour la conclusion définitive du traité, qui fut signé au village de Tourkmantschaï (10-22 février 1828), par le général Paskewitch et le prince Abbas-Myrza. Outre l'indemnité de vingt millions de roubles accordés par la Perse, la Russie gagna dans cette guerre deux provinces considérables, le khanat d'Eriwan et celui de Nakhitchewan, et une frontière qui commande militairement les provinces persanes de manière à les laisser ouvertes aux attaques d'une première invasion, et qui fait perdre à la Perse tous les avantages que la nature du pays semblait lui assurer pour sa défense. — Les hostilités venaient à peine de cesser, lorsqu'un évènement malheureux arrivé à Téhéran fit craindre un instant de les voir se rallumer. La Russie avait envoyé auprès du schah un ambassadeur, M. Grybydoff, pour presser l'exécution de quelques articles du traité de Tourkmantschaï, relatifs aux Arméniens et aux Géorgiens sujets de la Perse, et que la Russie voulait faire rentrer dans leur patrie. Il paraît que la conduite de Grybydoff fut peu mesurée, et qu'il mit à accomplir les ordres de l'empereur un zèle outré et une hauteur qui blessèrent mortellement les préjugés religieux des Persans et leur orgueil humilié déjà par les défaites qu'ils venaient d'essuyer. Dans le cours de son voyage à Téhéran, il avait rassemblé tous les Arméniens qu'il avait pu trouver, sans s'embarrasser si les conditions du traité leur étaient

applicables. A Kazwin il n'échappa qu'avec peine à la populace, soulevée contre lui. A son arrivée à Téhéran, il voulut exiger la délivrance de deux femmes arméniennes récemment esclaves en Turquie, et qui avaient été amenées de Wan, lors de la dernière guerre avec la Porte. Quoiqu'elles refusassent sa protection et qu'elles préférassent rester à Téhéran, il s'obstina à les considérer comme sujets arméniens et à les faire partir pour leur pays. Conduites par ordre du roi, et sous la garde de l'un de ses eunuques, au palais de l'ambassadeur, pour que celui-ci pût s'assurer par lui-même de leurs véritables volontés, Grybydoff les retint de force toute une nuit : mais le matin, étant parvenues à s'évader, elles parcoururent les rues de la capitale en criant vengeance. La populace indignée se souleva et se porta menaçante devant la maison de l'ambassadeur, qui était gardée par deux cents hommes de troupes persanes et par vingt ou trente Kosaques ; ceux-ci ayant fait feu et tué six hommes, aussitôt les cadavres furent transférés dans six différentes mosquées où ils restèrent exposés, tandis que les mollahs, excitant le peuple par leurs prédications fanatiques, lui criaient qu'il fallait exterminer les meurtriers jusqu'au dernier. Ce fut alors que, sous l'influence de ces passions violentes, une masse d'environ trente mille hommes, ardente, exaspérée, se précipita sur le palais de Grybydoff, et, malgré les efforts d'un des fils du roi, accouru par les ordres de son père avec deux mille hommes, massacra l'ambassadeur et toute sa suite, à l'exception de l'un des secrétaires de la légation et de deux Kosaques que le prince parvint à sauver au péril de ses jours. Feth-Aly-Schah, tremblant à l'idée des conséquences que pouvait amener ce fatal événement, expédia en toute hâte au général Paskewitch un agent confidentiel qui devait être le premier à lui raconter les faits dans leur plus exacte vérité, et qui était chargé de lui témoigner tous les regrets du roi. En même temps un prince du sang royal, petit-fils du schah, fut envoyé à Saint-Pétersbourg, afin d'apaiser l'empereur et pour lui offrir toutes les réparations qu'il pourrait désirer. Nicolas, reconnaissant les torts de son agent et les efforts faits pour empêcher l'attentat dont il avait été victime, crut ne devoir donner aucune suite à cette affaire et se contenter, de la part du gouvernement persan, d'un désaveu formel de toute participation au crime qui avait été commis. Aucun autre événement remarquable n'a signalé le reste de la longue carrière de Feth-Aly-Schah, qu'il termina cinq ans plus tard à Ispahan, sur la fin de l'année 1834. Il avait désigné pour son successeur son troisième fils Abbas-Myrza, qui dut cette faveur au hasard d'être né d'une mère appartenant à la tribu royale des Kadjars, tandis que ses deux aînés avaient reçu le jour d'une Circassienne. Prévoyant les divisions auxquelles donnerait lieu entre ses nombreux enfants le partage de sa succession, Feth-Aly-Schah avait engagé son puissant voisin le tzar, à soutenir ses volontés. A sa demande, la Russie avait reconnu, par le traité de Goulistan, le prince Abbas-Myrza comme héritier légitime du trône de Perse, et cette déclaration avait été confirmée par le traité de Tourkmautschaï ; mais Abbas-Myrza mourut quelques mois avant son père, laissant un fils nommé Mohammed, que le vieux roi déclara son héritier. Cependant, à peine Feth-Aly-Schah eut-il cessé de

vivre que ses autres fils, ne tenant aucun compte du choix qu'il avait fait, crurent devoir en appeler aux armes. Zilla, l'un d'eux, assez heureux pour se trouver à Téhéran lors de la mort de son père, se fit proclamer schah, et ayant entre ses mains les trésors de l'état, il ne lui fut pas difficile d'établir son pouvoir dans la capitale. Un autre fils du roi fit reconnaître son autorité dans la province de Schyraz : un troisième en fit autant à Kermanschah. Enfin un vieux ministre de Feth-Aly-Schah, nommé Amin-ol-Dewlet, rassembla des troupes et fit la guerre pour son propre compte. L'héritier légitime Muhammed, au moment de la mort de son grand-père, était à Tawriz avec un corps de troupes considérable, et disposé à le soutenir, s'il avait eu de quoi le payer. L'ambassadeur d'Angleterre et celui de Russie, qui étaient dans son camp, reconnurent ses droits; mais le défaut d'argent le retint dans l'inaction au moment où il aurait fallu se porter rapidement sur Téhéran, avant que Zilla eût rassemblé des troupes ou se fût ligué avec le reste de ses frères. Dans cette perplexité, l'envoyé britannique se détermina à prêter au prince une somme d'environ vingt mille livres sterling, et l'armée marcha sur la capitale, sans rencontrer d'opposition. A son approche l'usurpateur fit sa soumission, implora son pardon, et Mohammed, étant entré à Téhéran, fut proclamé et reconnu schah. Une autre partie de l'armée du prince, commandée par un officier anglais, sir Henry Bethunes, triompha avec la même facilié des autres compétiteurs de Mohammed. Après avoir pris Ispahan, où l'un d'eux s'était retiré, il s'avança sur Schyraz, qui lui ouvrit ses portes. Les princes de Schyraz et de Kermumbah se rendirent prisonniers, et Mohammed resta ensuite seul maître de la couronne.—Les annales de la Perse moderne offrent bien peu d'exemples d'un règne aussi long que celui de Feth Aly-Schah. Ce monarque en fut redevable à plusieurs causes parmi lesquelles on doit mentionner la rivalité de la Russie et de l'Angleterre, les circonstances heureuses qui accompagnèrent ou plutôt qui précédèrent son avènement au trône, enfin la politique ferme et habile qui présida à tous les actes de son administration. Son oncle Aga-Mohammed, non moins connu par ses talents que par sa cruauté, après avoir écrasé tous les compétiteurs qui pouvaient disputer la couronne à Feth-Aly-Schah, disait qu'il avait bâti un palais dont les murs étaient cimentés avec tant de sang que Baba-Khan (c'est le nom qu'il donnait habituellement à son neveu) pourrait y dormir en toute sûreté. Feth-Aly-Schah avait soin de retenir auprès de lui les gouverneurs et tous les grands personnages qui lui étaient suspects : il les obligeait chaque jour à se présenter à sa cour, et les rendait responsables de la moindre atteinte qui aurait pu être portée à l'ordre public dans les provinces où ils avaient commandé ou dans lesquelles ils avaient de l'influence. Ce prince était d'une stature élevée, d'une physionomie qui rappelait le caractère des hommes du Turkestan, dont il était issu. Ses yeux vifs et enfoncés étaient ombragés par des sourcils très-épais. Une barbe longue et touffue descendait sur sa poitrine, et, comme tous les Persans, il la faisait peindre et entretenir avec soin. Les voyageurs qui l'ont approché le représentent comme un homme affable, généreux, mais sévère

à l'excès et implacable dans sa colère, aimant les sciences et la littérature, qu'il se plaisait lui-même à cultiver. La bibliothèque royale possède un manuscrit rapporté de Perse par M. Jouannin, et qui renferme des odes et des chansons composées par le royal poète. Pour en donner une idée, nous citerons celle qui se trouve dans le voyage en Perse de M. Warning : — « Si tu voulais, ô ma bien-« aimée, étaler toute ta beauté aux « yeux de Wamic, ah! certes il « sacrifierait la vie d'Asra sur l'au-« tel de tes perfections. — Si « Youssouf pouvait contempler tes « charmes, oui, ses pensées cesse-« raient d'appartenir à Zouleykha. « — Viens à moi, et ne mets « plus d'obstacles à mes désirs ; ne « renvoie plus tes promesses à de-« main. — Lorsque la bien-aimée « du Khaean vient à lui, parée de « mille grâces, un seul de ses regards « suffit pour embraser son cœur. » Ami du plaisir et de la chasse, n'acceptant guère de la royauté que les soins qui pouvaient se concilier avec une vie sédentaire, Feth-Aly-Schah parut rarement à la tête de ses armées, dont il laissait le commandement à ses fils : aussi les Persans s'accordent ils à lui refuser les qualités guerrières. Les cinq cents femmes que renfermait son harem lui donnèrent un nombre si considérable d'enfants, qu'un écrivain anglais l'appelle plaisamment *le plus prolifique des souverains qui aient existé.* En 1826, il avait déjà quatre-vingt-un fils et cinquante-trois filles : ses enfants et petits-enfants mâles allaient jusqu'au nombre de trois cent quatre-vingts, et l'on cite une semaine pendant laquelle il vit trente nouveaux rejetons augmenter sa race.

Dul.

FEUERBACH (Paul-Jean-Anselme de), criminaliste allemand, né à Iéna le 14 novembre 1775, suivit ses parents à Francfort-sur-le-Mein, dès l'âge de trois ans, et, après avoir achevé ses premières études dans cette ville, se rendit en 1792 à l'université d'Iéna. Sa vocation à cette époque était loin d'être décidée. Il s'était saturé de la lecture des classiques anciens et principalement des poëtes. Doué de l'esprit le plus vif, il commença par vouloir tout étreindre ; mais, bientôt restreint par la dure nécessité de subvenir à ses dépenses universitaires et de partager son temps entre les leçons qu'il pouvait donner et celles qu'il aspirait à suivre, il jeta son activité sur une science unique : ce fut la philosophie. La puissante voix de Reinhold l'avait décidé. Du reste, brûlant bien plus de savoir que d'avoir, il se contentait du plus mince nécessaire pour donner plus d'heures à ses études. Il acquit, par là, non seulement des connaissances positives étendues, mais une rare puissance de concentration d'esprit. Remarqué de ses maîtres comme de ses condisciples, âgé de vingt ans à peine, il fit, sous les auspices de Tennemann et d'autres savants, son apparition dans la carrière philosophique par des essais qui furent salués d'applaudissements unanimes. Mais déjà de la philosophie pure, qu'il avait comme explorée dans tous les sens, il en était venu à celle des applications scientifiques de la philosophie qui revient le plus fréquemment dans la vie usuelle, à la science de la législation. Et pour se mettre en état de mieux préciser ses idées sur l'origine, sur la valeur, sur la légitimité du droit naturel, il suivait les leçons des Schaubert, des Hufeland. Ces illustres professeurs opérèrent sur lui

la même impression que Reinhold, et bientôt il fut enthousiaste du droit, ainsi qu'il l'avait été de la philosophie. Ce dont on ne peut douter, c'est que cette étude préliminaire à laquelle il s'était livré l'avait admirablement préparé pour la science législative, et que la philosophie, telle qu'il l'avait apprise, fut pour lui le reste de sa vie le flambeau, le scalpel et la pierre de touche des vérités jurisprudentielles. Ses progrès dans cette nouvelle sphère furent en même temps gigantesques et rapides. Il était encore censé étudiant que déjà des essais de la plus haute portée le classaient parmi les juristes du premier ordre, et annonçaient une de ces intelligences qui changent la face de ce qu'elles touchent et qui ouvrent des voies nouvelles à leur siècle. Cependant, indépendamment des études qu'il suivait pour son compte, il fallait trouver du temps pour se créer des ressources. Marié trop jeune, en 1795, il avait et femme et enfants à soutenir. Son courage indomptable fit face à tout : la vente de ses ouvrages lui commençait un maigre budget que quelques leçons enflaient et dont le déficit se compensait par des privations. Cet état de choses au reste ne dura pas. Docteur ès-philosophie en 1795, ès-droit en 1799, il obtint sans peine la permission de faire des cours publics dans sa demeure, et dès cet instant ses lectures attirèrent un grand nombre d'auditeurs payants. Très-peu de temps lui suffit alors pour prendre place parmi les maîtres de la science et parmi les chefs d'école. Autour de lui se groupèrent, entre autres hommes distingués, Grollmann et d'Almendingen. Avec eux il entreprit la *Bibliothèque du droit pénal*, recueil qui fait époque dans l'histoire de la jurisprudence, et où l'habile triumvirat cherchait tantôt à prouver par des études sur une foule de points spéciaux la légitimité de leurs propositions fondamentales sur le droit, et le faible des solutions données par telle ou telle loi positive d'après des principes différents ; tantôt à déduire des axiomes posés par eux comme base et point de départ de la science, les corollaires particuliers qui doivent être des articles de loi. En 1821, il fut nommé professeur extraordinaire de droit à l'université d'Iéna et assesseur du tribunal du maire, puis professeur ordinaire de droit féodal. Il ne fut pas plus tôt pourvu qu'il lui vint de tous côtés des offres. En un mois, quatre universités lui firent ainsi des propositions. Il donna la préférence à celle de Kiel, où il s'installa et où il fit un séjour de deux ans. Ses cours dans cette ville eurent successivement pour objet le droit naturel, le droit criminel, les institutes, les pandectes, l'herméneutique. A la composition des leçons qu'il lisait en public, il joignait celle de divers écrits relatifs à la science, et des études alors nouvelles pour lui sur la jurisprudence comparée, et en particulier sur les législations orientales et sur les sources de ces législations. De plus, il coopérait très-activement aux travaux du collège des sentences, présidé par Trendtenburg, et, ce qui le contrariait le plus, il avait à remplir les fonctions pour lui très-fastidieuses de syndic de l'université. Ce désagrément pourtant ne l'eût pas chassé de Kiel, s'il avait trouvé dans cette ville un auditoire comme il en rêvait ou comme il était habitué à en voir un à Iéna, nombreux, pressé, partant électrique, et où le maître pût discerner beaucoup de jeunes talents. La salle de Kiel lui

semblait un désert. Appelé en 1804 à Landshut en Bavière, comme conseiller aulique et professeur, il quitta donc Kiel sans grand regret. Bien que protestant, et le premier protestant qui pût se vanter d'avoir professé dans une université bavaroise, il n'y fut en butte à nul acte d'intolérance, et même les hommes les plus judicieux reconnaissaient en lui des tendances catholiques très-marquées: le gouvernement le voyait de bon œil, et comme il était notoire que chaque mois, pour ainsi dire, il recevait des propositions de plus en plus séduisantes, on augmenta ses appointements à diverses reprises. En revanche ses talents, ses succès, sa jeunesse lui faisaient des jaloux; plusieurs de ses collègues surtout l'honoraient de leur haine et entraînèrent des élèves dans leur cabale; on travestit ses idées, on voulut ridiculiser ses expressions: la vivacité des unes, la hardiesse des autres donnaient beau jeu à la mauvaise foi. Cette guerre à coup d'épingles donna de l'humeur à Feuerbach, qui peu en veine de perdre du temps à se défendre contre ceux qui ne le comprenaient pas ou affectaient de ne pas le comprendre, pria l'électeur de le dispenser de ses fonctions professorales (1805). Maximilien-Joseph, qui dès l'année précédente l'avait chargé de formuler un projet de code pénal pour la Bavière, se rendit à sa demande, et lui conféra (16 déc. 1805) le titre de membre extraordinaire du département ministériel secret de justice et police, avec le rang de référendaire secret, et l'appela dans sa capitale. L'année suivante, il troqua ce titre contre celui de membre ordinaire; puis, en 1808, il devint conseiller secret en activité : avancement plus que justifié non seulement par la multitude de ses travaux, mais par l'influence immédiatement heureuse qu'avait produite sa présence. Dès 1806 parut une ordonnance, son ouvrage, laquelle abolissait la torture et prescrivait aux magistrats la conduite à tenir à l'égard des prévenus qui nient. C'était un pas immense pour la Bavière. Ensuite vinrent divers réglements, plus en harmonie avec l'esprit du siècle, sur la braconnerie, sur la corruption des agents du pouvoir, etc. Enfin, en 1808, la première partie du plan du code pénal fut terminée; une commission spéciale eut ordre d'en dire son avis, et, à quelques modifications près, exprima l'approbation la plus entière : elle avait pour objet les crimes et les peines. La seconde partie relative à l'instruction ou procédure fut prête au même instant. Toutes deux alors, sur la proposition de Feuerbach lui-même, furent soumises à un double examen, d'abord à celui des sections de la justice et de l'intérieur, ensuite à celui du conseil secret, toutes les sections réunies et le roi présidant. Sorti vainqueur de cette double ou triple épreuve, le projet reçut enfin la sanction royale et prit le nom de code pénal bavarois, le 16 mai 1813. Parallèlement à la confection du code pénal, Feuerbach faisait marcher la rédaction de la loi civile. Mais là plus d'incertitudes se présentèrent. D'abord, le roi de Bavière avait voulu qu'on prît pour base le code Napoléon, quitte à modifier, à intercaler, à détruire, chaque fois que la disposition française serait contraire soit à l'équité, soit à ce qu'exigeait l'état des esprits en Bavière. Cette tâche, à l'exception de quelques chapitres particuliers, fut

finie en 1808, et l'œuvre fut, comme la première partie du code pénal, remise à la commission législative, qui l'approuva ; et très-peu de temps après (1809), la nouvelle rédaction fut imprimée sous le titre de *Code civil universel pour le royaume de Bavière*. On croirait d'après cela que le roi se hâta de le revêtir de sa sanction et de lui donner force de loi. Il n'en fut point ainsi : quelques points graves restaient à fixer, entre autres les hypothèques, et cette partie du travail devait se faire au sein même du conseil secret, après quoi l'on sanctionnerait le tout ensemble. Mais ce qu'un seul suffit à parfaire, dix en se réunissant l'ébauchent à peine. On discuta, on s'ajourna, on renvoya de jour en jour, et finalement la fatigue prit les uns, le découragement les autres, puis on s'aperçut que les dispositions du nouveau code déplaisaient fréquemment aux Bavarois. Alors fut mis de côté le projet imité du code français, et l'on prit pour modèle le *Codex Maximilianeus*, de longue main en usage dans la vieille Bavière. Ce changement de résolution eut lieu en 1812. A Feuerbach encore fut confiée la tâche d'accommoder les lois surannées de Maximilien avec les besoins et les exigences modernes : seulement on lui donna deux collaborateurs illustres aussi, le baron d'Arétin et le conseiller d'état Gœnner. Malgré les efforts de ce triumvirat renommé, la rédaction demandée ne fut ni examinée par une commission *ad hoc*, ni mise en vigueur par le roi. Au milieu de ces occupations laborieuses survinrent les événements de 1813 et 1814. Ils fournirent à Feuerbach l'occasion de se montrer comme écrivain politique, et les brochures qu'il publia dans ces années mémorables peuvent jusqu'à un certain point être prises, sinon pour l'expression de la pensée du cabinet bavarois, du moins pour l'expression de ce qu'il voulait que l'opinion allemande et les grandes puissances crussent sa pensée. Aussi sa faveur se soutint-elle constamment, et on le vit rapidement devenir second président de la cour d'appel de Bamberg, commissaire-général du cercle de Salzach, premier président de la cour d'appel d'Anspach. En 1821, il obtint un congé pour venir en France observer les formes des institutions juridiques qu'on peut perfectionner encore sans doute, mais qui ont fait à juste titre l'admiration de l'étranger, et qui ont servi de modèles à ceux mêmes qui sur quelques points ont fait mieux. Le roi subvint généreusement aux frais du voyage. Feuerbach survécut encore neuf ans à son retour, et mourut le 9 déc. 1833, à Francfort-sur-le-Mein. Il n'avait que cinquante-huit ans, et son esprit jouissait de toute la vigueur de la jeunesse. Peu d'hommes méritent plus que lui un rang élevé dans l'histoire du droit. Il eut la science à un rare degré ; il eut l'art de l'exposer, soit comme écrivain, soit comme professeur ; il eut la gloire de la faire progresser en découvrant des points de vue nouveaux, en établissant des principes féconds et lucides, en détrônant de mauvaises doctrines ; il eut le bonheur de transporter les théories dans le concret, et de devenir comme législateur un des bienfaiteurs de l'Allemagne ; enfin il eut le mérite d'appliquer la législation et de se montrer aussi vénérable président qu'admirable juriste. Ajoutons à ses titres d'honneur que par son génie, son beau caractère et sa position dans le

moode, il exerça au loio sur les graods comme sur les petits, sur les absents comme sur les présents, uoe influence qui, elle aussi, fut un avantage pour la science, et grâce à laquelle il fit admettre des vérités qui, faute de cette circonstaoce, auraient eo chaoce de se morfondre longtemps à la porte des princes. Bien avant que Feuerbach fût deveou célèbre, Voltaire et Beccaria avaient reodu familier l'axiome qoi dit : « Proportioooez la peiue à la faute. » Hommel et Sooenfels avaient précisé par leors savants travaox ce dont les deux philosophes n'avaient que tracé la formule générale, saus la suivre pied à pied dans tous les cas spéciaux. Globig, Wieland, Emelin, en recommaudaot ao législateur uo empirisme circonspect, mais large et qoi sache toot coter à sa juste valeur; d'autres, en donnant pour base à l'art de faire des lois la spéculation oo l'intuitioo des vérités éternelles, avaient fixé l'attention sur l'origine du droit et familiarisé avec les grandes ootions qoi seules peuvent fécooder la science, et lui donner la conscience de sa légitimité. Sur ces eotrefaites vint Kant, lequel, au travers d'idées plus jostes que les siennes, jeta cet étrange paradoxe : « La source du droit, c'est le talioo; » et Zachariæ d'adopter l'aphoriame et de le placer parmi ses idées foodameotales du droit crimioel philosophique. Feuerbach a fait justice de ce paradoxe et a prévenu par là un retour à la barbarie. Il établit ensuite que le droit péoal n'a qne deux phénomènes à prendre eo considération, l'infraction à la loi et le préjudice causé à la tranquillité publique. Puis constamment il s'occupa de la codification positive, en faisant découler de sun priocipe chaque qualificatioo de crime oo délit et chaqoe peioe répressive de la faute. Son école se divisa bientôt eo deox nuances : 1° les préventistes, qui distiogoent dans la loi la menace de la peine et l'accomplissement de la menace, et qui, à cette réalisation de la menace doooaut uo but autre que la punition, recoonaisseot à la puissance judiciaire le droit de substituer à la peine des peioes moindres; 2° les rigoristes, qui tienoent religieusemeot à la lettre du code et qni peosent qu'impassible et sans vue de l'aveuir, la justice n'est et ne doit être que la langue et le bras de la loi. Feuerbach était à la tête des rigoristes : aussi fut-il un froid champioo, pour ne pas dire l'antagooiste du jugement par jurés; car quel est le but réel de cette forme de procédore, si ce n'est d'arbitrer en quelque sorte la peioe en donnant au fait le degré de criminalité qui commande cette peine? Malgré cette inexorable rigueur, le code péual de Feuerbach est digne de toutes nos looanges. Ce fut uo ioappréciable bienfait pour la Bavière, jusque-là régie par les draconiennes dispositions du *Codex juris criminalis Bavarici*, honte de Kreitmayer, et digne rival de la Caroline, qu'il surpassa quelquefois eo iojustice et en atrocité. Il fut le modèle des codes de Wurtemberg et de Saxe-Weimar. Le grand-duché d'Oldenboorg l'adopta sans modificatioo; le conseiller daoois Œrstadt le recommaoda comme le modèle des codes; le roi de Suède le fit tradoire par Ozenius pour l'adapter à soo royaome. Les oovrages capitaux de Feuerbach sont, outre son *Code pénal et son Code civil d'après le Code Napoléon* : 1. *Les seules preuves qu'il soit possible d'alléguer contre l'existence et la*

valeur du droit naturel, Leipzig, 1795 (en réponse aux attaques de Rehberg contre la réalité du droit naturel). II. *Critique* (c'est-à-dire *exploration et évaluation*) *du droit naturel comme introduction à la science du droit naturel*, Altona, 1796 (même esprit et même but, mais plus d'ensemble et de grandiose que dans l'essai précédent). III. *L'Anti-Hobbes*, ou *Limites du droit du plus fort*, Erfurt, 1798. IV. *Recherches philosophiques et jurisprudentielles sur le crime de haute trahison*, ibid., 1798 (prélude de ses grands travaux sur le droit pénal). V. *Révision des axiômes fondamentaux et des idées fondamentales du droit pénal*, Giessen, 1799 et 1800, 2 vol. (ouvrage moitié polémique, moitié de doctrine, où il démontre combien les lois pénales en général étaient en arrière de la société, combien désormais elles sont peu viables et combien l'importation de l'humanité dans la législation est devenue en même temps nécessaire et sans danger: les objections ne manquèrent pas, et la célébrité de Feuerbach date de ce moment). VI. *De la peine en tant que garantie contre les futures infractions à la loi de la part du coupable*, Chemnitz, 1800. VII. *Manuel du droit pénal universel en usage dans l'Allemagne pour les crimes privés*, Giessen, 1801; 9e éd., 1826 (ce manuel fut véritablement le vade-mecum de tous les élèves en droit de l'Allemagne). VIII. *Essai de droit civil*, Giessen, 1803. IX. *Examen critique du plan de Code pénal rédigé par Kleinschrod pour l'électorat palatin*, ibid., 1804, 3 vol. X. *Remarques de droit criminel*, ibid., 1808 et 1811, 2 vol. XI. *Thémis*, ou *Documents de législation*, Landshut, 1812. XII. *Considérations sur le jugement par jurés*, ibid., 1812. XIII. *Considérations sur la publicité de l'instruction criminelle et la nécessité des débats oraux*, Giessen, 1821 et 1825, 2 vol. Parmi ses brochures nous citerons: 1° *Où allons-nous; 2° La monarchie universelle tombeau de l'humanité*. P—OT..

FEUILLET (MADELEINE), ascétique, a été placée, par ses contemporains, au nombre des dames illustres du siècle de Louis XIV (Voy. *la nouvelle Pandore* de Vertron). Nièce de Nicolas Feuillet (*Voy.* ce nom, XIV, 440), pieux et zélé chanoine de Saint-Cloud, son éducation fut plus soignée que ne l'était généralement alors celle des femmes: on lui enseigna même le latin. Elle fit, sous la direction de son oncle, de grands progrès dans la vie spirituelle; mais c'est par erreur que Mme Briquet (*Dict. des Françaises*, 146) suppose qu'elle était religieuse. La pratique des bonnes œuvres n'exclut point le goût de l'étude; elle y consacrait ses loisirs, et publia successivement plusieurs ouvrages de piété, qui furent très-bien accueillis des lecteurs auxquels ils étaient destinés (Voy. le *Journal des savants*, ann. 1690). Indépendamment de la traduction des deux Traités du père Drexel ou Drexelius (*Voy.* ce nom, LXII, 585): *La voie qui conduit au ciel*, Paris, 1684, et *l'Ange-gardien*, 1691, in-12, on cite de Mlle Feuillet: I. *Sentiments chrétiens sur les principaux mystères de N.-S.*, Paris, 1688, in-12. II. *Concordance des prophéties avec l'Évangile*, sur la Passion, la Résurrection et l'Ascension de Jésus-Christ, ibid., 1690, in-12. III.

Les quatre fins de l'homme, ibid., 1694, in-12. IV. *L'Ame chrétienne soumise à l'esprit de Dieu*, ibid., 1701, in-12. A la date de l'impression de ce dernier ouvrage, Mlle Feuillet n'avait guère que cinquante ans ; mais on n'a pu découvrir l'époque de sa mort. W—s.

FEUTRIER (Jean-François-Hyacinthe), évêque de Beauvais, était né à Paris le 2 avril 1785, et fut un des premiers élèves du séminaire de Saint-Solpice rétabli après la révolution. Dès qu'il eut été ordonné prêtre, le cardinal Fesch, alors grand-aumônier, se l'attacha et le nomma secrétaire-général de la grande-aumônerie. M. Feutrier demeurait chez le cardinal, et exerçait cependant les fonctions du ministère ecclésiastique. Il accompagna ce prélat au concile de 1811, et prit secrètement part à plusieurs opérations de cette assemblée, ce qui le fit mal noter dans l'esprit de l'empereur. Sous la restauration, l'abbé Feutrier fut continué dans les fonctions de secrétaire-général de la grande-aumônerie, et il en devint vicaire-général, lorsque M. de Quélen, qui occupait cette place, prit possession de l'archevêché de Paris. Il se livrait en même temps à la prédication. On a de lui une oraison funèbre du duc de Berri et une de la duchesse d'Orléans douairière (1). Son activité et son aptitude pour les affaires ne purent le préserver d'une disgrâce. Il fut écarté de la grande-aumônerie en 1822, mais il fut nommé presque aussitôt grand-vicaire de Paris, et en juin 1823 il devint curé de la Madeleine. Son zèle trouva aisément à s'exercer dans cette vaste paroisse. Il gagna la confiance des plus riches paroissiens, créa des ressources pour les pauvres, bâtit une chapelle auprès de son église, et montra dans son administration autant d'intelligence que d'activité. Nommé à l'évêché de Beauvais en janvier 1825, il fut préconisé à Rome le 21 mars suivant, et sacré dans l'église Sainte-Geneviève le 24 avril. Les commencements de son épiscopat à Beauvais furent marqués par une activité extrême. Il résidait dans son diocèse, donnait des missions, et prêchait souvent; il publia une circulaire pour favoriser l'instruction primaire, et fit paraître un nouveau catéchisme (2) et un nouveau bréviaire. Il présida, à la fin de 1827, le grand-collège du département de l'Oise. En mars 1828, M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ayant donné sa démission du ministère des affaires ecclésiastiques, indiqua au roi l'évêque de Beauvais comme un des prélats qui convenaient le mieux pour cette place. Les circonstances devenaient cependant de plus en plus difficiles. Des dispositions peu favorables au clergé se manifestaient dans la chambre et dans les feuilles qui avaient le plus d'influence. L'évêque de Beauvais espéra calmer la violence des partis par quelques concessions. Le 30 mai 1828, il prononça à la chambre des députés un discours où il parut prendre mollement la défense des jésuites alors attaqués de toutes parts. Deux ordonnances royales du 16 juin eurent un grand éclat : l'une fermait les petits séminaires dirigés par les jésuites, l'autre mettait plusieurs entraves aux autres petits séminaires.

(1) On a encore de lui un *Eloge historique et religieux de Jeanne-d'Arc*, pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans, le 8 mai 1429, prononcé dans la cathédrale de cette ville le 8 mai 1820, et imprimé ibid., 1823, in-8°. P—ss.

(2) Il y a une critique de ce catéchisme sous le titre d'*Observations sur le nouveau catéchisme de Beauvais*, par l'abbé Clausel de Coussergues, 1828, in-8°.

La première était contre-signée du garde-des-sceaux, quoiqu'elle parût être plutôt dans les attributions du ministre des affaires ecclésiastiques; la deuxième était contre-signée par celui-ci et précédée d'un rapport qu'il avait fait au roi. Ces deux ordonnances, louées par toutes les feuilles libérales, excitèrent un vif mécontentement dans le clergé. Plusieurs évêques se réunirent à Paris, et arrêtèrent de présenter au roi un mémoire pour faire entendre leurs réclamations. Ce mémoire, daté du 1er août 1828, et signé du cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, au nom de tous les évêques, fut en effet remis à Charles X, mais n'empêcha point le ministère de poursuivre l'exécution des ordonnances. L'évêque de Beauvais se trouva donc en opposition avec les autres évêques. Blâmé par eux, il laissa sortir des bureaux de son ministère des circulaires et des écrits qui ne réconcilièrent pas le clergé avec les ordonnances. Des lettres du cardinal de Clermont-Tonnerre qui furent rendues publiques le blessèrent extrêmement. Enfin, son crédit à la chambre parut affaibli; on doit cependant reconnaître qu'il fit plusieurs choses utiles au clergé. Il augmenta le nombre des cures et accorda huit mille bourses pour les petits séminaires. Au mois d'août 1829, le ministère Portalis et Martignac dont il faisait partie fut renversé. Le prélat fut très-sensible à cette disgrâce à laquelle il ne s'attendait pas. Il retourna dans son diocèse et y tomba presque aussitôt dans un état de mélancolie qui augmenta progressivement. L'air de la campagne, les soins des médecins, les distractions qu'il essaya de prendre, rien ne put dissiper cette maladie; étant venu à Paris pour consulter, il fut trouvé mort dans son lit le 27 juin 1830, peu de jours après son arrivée. Un esprit aimable et un cœur excellent lui avaient donné de nombreux amis. Sa piété vraie, son zèle, son activité promettaient de rendre son administration utile au diocèse, quand il se trouva porté au ministère dans des circonstances critiques, où la pureté de ses intentions ne suffisait pas pour lui faire éviter tous les écueils au milieu d'une mer si orageuse. P—C—T.

FIACCHI (LOUIS), poète et critique distingué, naquit en 1754 à Mugello dans la Toscane. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique et professa, plusieurs années, la philosophie dans un collège. En quittant l'enseignement il obtint un canonicat, et mit à profit les loisirs de sa nouvelle position pour cultiver la littérature. Ses utiles travaux sur la langue toscane lui ouvrirent les portes de l'académie de la *Crusca*, dont il fut un des membres les plus laborieux. Il mourut à Florence le 26 mai 1825. Outre un grand nombre d'articles dans les journaux littéraires, il a publié dans la *Collezione d'opuscoli scientifici*, etc., des observations sur les *Cene* de Grazzini, tome VI. La *Lecon* de Giacomini sur le sonnet de Pétrarque : *La gola, il sonno e le oziose piume*, XIX, et des *pièces inédites* de Rucellai, précédées de recherches sur la vie de l'auteur, XXI. Il a, d'après un manuscrit, donné dans la *Collezione d'opuscoli inediti*, Florence, 1807, la dissertation de Benoît Varchi sur le *verbe*, ses modifications et ses inflexions. On lui doit des éditions très-estimées de l'ancienne version du traité de Cicéron, *Dell' amicizia*, 1809, in-8°, de la *Dafne* de Rinuccini, 1810,

in-4°. (ici le chanoine Fiacchi s'est caché sous le nom académique de *Luigi Clasio*, qu'il a pris également à la tête de ses poésies, dont on parlera tout-à-l'heure); d'un *Scelta di rime antiche*, 1812, in-8°, et des comédies de Cecchi : *le maschere e il samaritano*, 1818, in 8°. Enfin on a de Fiacchi : I. *Dichiarazione di molti proverbi, detti e parole*, 1820, in-8°. Cet ouvrage avait paru l'année précédente dans le volume des *Actes* de l'académie de la Crusca La nouvelle édition est augmentée des passages des *comédies inédites* de Cecchi, contenant des mots et des proverbes omis dans les vocabulaires. II. *Osservazioni sul Decamerone di Boccacio, con due lezioni dette nell' accademia*, etc., 1821, in 8°. Ces remarques, les unes purement grammaticales, les autres historiques, se rapportent à l'édition du *Decamerone* publié en 1812 par Michel Colombo. III. *Favole*, 1807, in-8° : il existe quelques exemplaires in-4°; 1820, in-8°. Ces deux éditions, citées par M. Gamba dans la *Serie dei testi*, renferment cent fables et quarante sonnets sur des sujets rustiques. Ces sonnets, au jugement de l'habile critique, sont autant de chefs d'œuvre; et les fables, pour le naturel et la pureté du style, sont dignes de l'âge d'or de la littérature italienne. IV. *Poesie pastorali e rusticali*, Milan, 1808, gr. in-8°. Ce recueil n'est pas moins estimé que le précédent. Tous deux assignent à Fiacchi un rang très-distingué parmi les poètes modernes de l'Italie. W—s.

FIARD (Jean-Baptiste), auteur d'ouvrages très-singuliers, était né le 28 novembre 1736, à Dijon, d'une famille respectable. En terminant ses études, qu'il avait faites sous la direction des jésuites, il embrassa la règle de ses maîtres et fut envoyé régent au collége d'Alençon. A la suppression de la société, n'étant pas engagé dans les ordres, il aurait pu rentrer dans le monde; mais il se sentait appelé vers l'état ecclésiastique; et lorsqu'il eut passé quelque temps à Paris, au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, il revint à Dijon exercer les humbles fonctions de vicaire. Imbu de l'idée que les hommes peuvent se mettre en communication avec les esprits infernaux, et recevoir d'eux le pouvoir d'opérer des choses extraordinaires, il finit par attribuer aux magiciens ou démonolâtres tout ce qui lui paraissait sortir de l'ordre naturel. L'abbé Fiard signala, dès 1775, cette secte abominable, dans une suite de *lettres*, imprimées d'abord dans les journaux, et qu'il reproduisit sous le titre de *Lettres magiques*, ou *Lettres sur le diable*, Paris, 1791, in-8°. La révolution qui venait de s'accomplir était, suivant lui, l'œuvre du démon, on doit penser qu'il s'en montra dès le principe l'adversaire déclaré. Le décret qui prononçait la déportation des prêtres insoumis renfermait en faveur des sexagénaires une exemption dont on fit jouir l'abbé Fiard, quoiqu'il n'eût pas encore atteint sa soixantième année; mais ayant été surpris célébrant la messe, il fut arrêté sur-le-champ et conduit dans les prisons de Rochefort, d'où, sans la croisière anglaise qui bloquait le port, il aurait été transporté dans l'île de Cayenne. Après une captivité de deux ans, rendu à sa famille, il se hâta de publier une *Instruction sur les sorciers* (1796, in-8° de 30 p.), dont il crut devoir adresser un exemplaire à La Harpe; mais il ne fut rien

moins que satisfait de sa réponse. L'abbé Fiard continua depuis de faire une guerre active aux magiciens (c'est ainsi qu'il nommait les charlatans de toutes les espèces), et mourut à Dijon le 30 septembre 1818, à quatre-vingt-deux ans. On a de lui : I. *Lettres philosophiques sur la magie*, Dijon, 1803, in-8° de 130 p. et VIII de préliminaires. Ces lettres au nombre de cinq, insérées, comme on l'a dit, dans les journaux, et reproduites en 1791, puis en 1797, avec une sixième lettre adressée à La Harpe, sont cependant assez peu connues. On y trouve des recherches et de l'érudition; mais ce qu'elles offrent de plus extraordinaire, ce sont des passages de Bayle et de l'Encyclopédie que l'auteur cite à l'appui de son système (1). II. *La France trompée par les magiciens et démonolâtres du XVIII*e *siècle*, FAIT *démontré par des* FAITS, Dijon, 1803, in-8° de 200 et VIII p. L'abbé Wurtz (*Voy.* ce nom, LI, 285), a reproduit dans les *Superstitions et pratiques des philosophes*, etc., les faits cités par Fiard et ses raisonnements. III. *Le Secret de l'état et le dernier cri du vrai patriote*, ibid., 1815, in-8° de 30 p. C'est une reproduction de l'*Instruction sur les sorciers*, tirée à cent exemplaires. Amanton a publié, dans le *Journal* de la Côte-d'Or, une *Notice sur l'abbé Fiard*, dont il existe un tirage à part, in-8° de 5 pages.. W—s.

FIESCHI (JOSEPH-MARIE), l'un de ces misérables qui se sont acquis une triste célébrité par l'assassinat, et le principal acteur du drame affreux qui ensanglanta Paris, le 28 juillet 1835, et fit tomber de si nombreuses victimes sous les coups destinés au roi Louis-Philippe. Né ou du moins baptisé (1) en 1790, à Murato, en Corse, cet homme, ainsi que ses de anciers en ce genre de crime, à l'exception d'Ankarstrœm, appartenait aux dernières classes de la société. Tant qu'il demeura en Corse, il fut berger comme l'avait été son père. A dix-huit ans, il s'engagea dans le régiment corse qui partit pour Naples, et là il fut définitivement incorporé dans la légion corse. Après avoir fait la campagne de Russie, cette légion fut cédée au roi de Naples Joachim Murat, et avec elle Fieschi passa, en 1813, au service de ce prince. A la paix de 1814, époque où le corps d'armée auquel il appartenait fut licencié à Ancône, Fieschi avait le grade de sergent et la croix de l'ordre royal des Deux-Siciles. Mais sa qualité d'étranger, non naturalisé dans le royaume de Naples, lui fermant les cadres de l'armée sicilienne, il retourna dans sa patrie et fut incorporé dans la *légion corse*, que l'on composait alors, en cette île, de tous les militaires licenciés. Ce fut en ce même temps que Murat réfugié en Corse reçut l'hospitalité du général Franceschetti, et que ce malheureux roi, ayant recruté dans l'île une poignée de sol-

(1) « Il serait *insensé* de ne pas croire que « quelquefois les démons entretiennent avec « les hommes des commerces qu'on nomme « magie » (*Encyclopédie*). — « Il est certain que « les philosophes les plus incrédules et les plus « subtils ne peuvent n'être pas embarrassés « des phénomènes qui regardent la sorcellerie » (BAYLE).

(1) Il fut baptisé le 3 déc. 1790 sous le nom de *Joseph-Marie*; mais son acte baptistaire ne porte point la date de sa naissance et ne donne pas les noms de ses parents. Ces derniers y sont seulement appelés Louis et Lucie, l'usage étant alors en Corse de ne désigner les personnes, dans de tels actes, que par leurs prénoms. Il paraît même qu'à cette époque un grand nombre d'habitants n'avaient pas encore de nom patronymique, usage fort commun d'ailleurs au moyen-âge dans les villages éloignés des centres de civilisation.

dats, se précipita dans l'expédition aventureuse et désespérée dont la sanglante catastrophe est si connue. Fieschi, qui avait accompagné Joachim, à la suite de son ancien colonel, le général Franceschetti (*Voy.* ce nom, ci-après), fut fait prisonnier avec les débris de la troupe du roi détrôné. Pris les armes à la main, tous furent condamnés à mort par les conseils de guerre. Mais c'était déjà trop du triste exemple de la mort du chef passant par les armes au lieu même où il avait porté la couronne; le roi Ferdinand IV répugna à l'exécution de l'arrêt qui frappait les soldats, il déchira la sentence en ce qui touchait les Français engagés dans l'expédition, et les mit à la disposition du roi Louis XVIII. Fieschi suivit alors le sort du général Franceschetti et de ses autres compagnons d'infortune. Il fut jeté au fort Lamalgue à Toulon, mis en jugement à Draguignan et acquitté. Alors, il retourna de nouveau en Corse dans sa famille. Soldat, il s'était signalé par une vive intelligence, un certain esprit d'intrigue, une grande vigueur d'exécution; mais aucun acte coupable n'avait pu faire pressentir ce qu'il deviendrait un jour. Rentré dans la vie civile, il ne tarda pas à se déshonorer par plusieurs vols de bestiaux et par un faux en écriture privée qui lui valurent, en août 1816, une condamnation à dix ans de réclusion et à l'exposition. Il subit sa peine dans la prison d'Embrun, et c'est là que, malgré la surveillance des gardiens, commencèrent ses premières relations avec une certaine Laurence Petit veuve Lassave, femme Abot, banqueroutière frauduleuse, alors détenue comme lui, et dont l'immoralité ne le cédait guère à la sienne. Après l'expiration de sa peine, en 1826, il erra de ville en ville, de manufacture en manufacture, vivant misérablement de la vie d'un ouvrier intelligent, mais peu laborieux, ajoutant à ses ressources des escroqueries et des fraudes, quand enfin la révolution de 1830 vint ouvrir à son audace des espérances inattendues. Arrivé à Paris après cette révolution, il eut l'effronterie de tourner à son profit les peines infamantes dont il avait été flétri, et se donna comme une victime de la politique réactionnaire de la restauration. Pour les uns, c'était un conspirateur condamné à mort, gracié enfin après une longue détention; pour les autres, c'était un patriote compromis en 1816, dans la conspiration de Paul Didier, et qui, après avoir soutenu virilement les plus dures épreuves pour être amené à trahir ses complices, avait eu le courage d'endurer les traitements les plus cruels pour prix de son généreux silence. Grâce à ces frauduleuses manœuvres adroitement ménagées; grâce à de faux certificats dont il colportait d'informes copies de sa main, il réussit à faire croire à ses mensonges, à capter l'intérêt et finalement à se faire allouer une pension de cinq cent cinquante francs par la commission des condamnés politiques. Il obtenait en même temps le grade de sous-officier dans la compagnie de vétérans, employée à la garde de la maison de détention de Poissy. Le crédit du général Franceschetti l'avait aidé à obtenir cette situation; les démarches d'un de ses compatriotes, huissier du cabinet du roi, lui valurent, avec l'appui d'un de ses anciens frères d'armes, une place analogue dans la capitale; et, chose remarquable! ce fut sur la demande du général Pelet intéressé en sa faveur, du général Pelet qui

devait un jour devenir sa victime, qu'il obtint d'être incorporé dans la compagnie des sous-officiers sédentaires en garnison à Paris. Cependant, Laurence Petit s'était réunie à son ancien compagnon de détention. Suivant les propres expressions de l'interrogatoire de cette femme, *elle s'abaissa jusqu'à lui pour l'élever jusqu'à elle*, et leur habitation devint commune. La fin de 1830 les trouva concierges dans le voisinage du Jardin du roi, où le moins pénible de tous les services militaires appelait quelques heures Fieschi. C'est alors qu'un ingénieur civil, inspecteur de l'assainissement et des travaux de canalisation de la Bièvre, vint s'établir dans la maison dont Fieschi était concierge. Fieschi sut obtenir de cet ingénieur un emploi de garde des travaux, et, peu après, le poste de gardien de l'un des moulins situés sur cette rivière. Ce moulin était celui de Croullebarbe, dans le voisinage de la manufacture royale de tapisseries des Gobelins; et c'est ce voisinage même qui attira sur Fieschi la bienveillance d'un député, directeur de la manufacture, M. Lavocat. Ancien condamné politique, ce dernier partagea sur le prétendu condamné politique l'erreur commune, l'intérêt commun; il l'aida de ses conseils et de sa bourse, et dès lors Fieschi *lui voua*, comme il le dit lui-même dans son langage de *bravo*, *une protection de Corse;* et, en effet, il le prévint plusieurs fois de mauvais desseins tramés contre sa personne. A cette époque, Fieschi affectait pour le gouvernement un dévouement sans bornes. Afin d'obtenir davantage encore, il intrigua pour entrer dans la police, et y reçut la mission de surveiller quelques sociétés populaires qui voulaient, disait-il, *renverser à droite et à gauche*. Exalté dans son amour-propre par la confiance qu'on lui témoignait, il paraît qu'il rendit alors de notables services. En ces temps déplorables où l'émeute déchirant le sein du pays, avait fait des rues de la capitale une sanglante arène, Fieschi était partout l'arme au bras, et partout donnait des preuves de son intelligence et de son zèle vantard, mais actif. Toutefois, il ne négligeait point d'exploiter en même temps ses services militaires et ses prétendus services politiques, et il assiégeait de ses pétitions le ministère de la guerre et la commission des secours à distribuer aux condamnés politiques. A la fois encore il exerçait dans son habitation du moulin de Croullebarbe la profession de tisseraud, pendant les heures qu'il dérobait à ses fonctions d'agent de police et de gardien, et partout il se présentait comme un père de famille intéressant, ayant à sa charge une femme et une fille de quatorze ans infirme. Cette femme, c'était Laurence Petit; cette fille était la fille de cette dernière, Nina Lassave, dont il devait abuser peu après, ajoutant une turpitude nouvelle à ses premières infamies. *On ne sait pas ce que c'est que cet homme-là : c'est un monstre*, s'écriait la première de ces deux femmes perdues; et la maison de Croullebarbe était le théâtre des scènes les plus violentes. Les coups, les cris, les gémissements, les détonations de pistolets, tirés apparemment pour effrayer Laurence, retentissaient au dehors et faisaient de la demeure de Fieschi un objet de terreur pour le voisinage. Laurence rompit enfin avec lui, l'accusant d'avoir fait violence à sa fille Nina. Elle partit, et la fille succéda à la mère. De quel sentiment de dégoût,

de tristesse et d'effroi ne se sent-on point saisi quand on vient à jeter ses regards vers ces classes où s'agitent, au sein des passions mauvaises et du mépris de tout ce qui fait l'homme social et l'homme moral, des êtres si déplorablement dégradés! Dès là, date fatalement, pour ainsi dire, le période décroissant de la fortune de Fieschi : dès là il se fatigue d'une vie régulière; dès là, il commence à subir les tristes et ordinaires conséquences de l'union désordonnée qu'il avait contractée. Chargé en qualité de contre-maître des travaux du dégravellement de l'aqueduc d'Arcueil, il s'acquitta, il est vrai, de cette besogne avec son activité et son intelligence habituelles; mais on s'aperçut qu'il détournait les fonds destinés au paiement des ouvriers. Il perdit sa place, et dans le même temps ses derniers faux ayant été découverts, il perdit la protection de M. Lavocat; les pensions et les traitements qu'il touchait du gouvernement furent supprimés; il n'échappa à un nouveau procès criminel qu'en se cachant et en changeant de nom. C'est alors qu'on le rencontrait errant à l'aventure, murmurant des projets de vengeance contre le gouvernement qui, disait-il, ne reconnaissait pas ses services. Cependant, peu de mois avant juillet 1835, il avait trouvé enfin à s'occuper en travaillant d'abord à un plan de Paris avec itinéraire des *omnibus*, puis dans une manufacture de papiers peints. Les avances qui lui avaient été faites par l'auteur du plan jointes à ses salaires d'ouvrier le soutinrent jusqu'à la catastrophe. Nina Lassave, chassée par la misère et la maladie de l'habitation commune, s'était vue forcée d'entrer à l'hospice de la Salpêtrière, mais l'intimité de leurs relations n'avait point cessé. Ainsi végétait Fieschi à l'époque où s'approchaient les fêtes destinées à célébrer le cinquième anniversaire de la révolution de 1830. Alors le procès d'avril devant la chambre des pairs avait fait naître des dissentiments au sein de la chambre elle-même; les grands corps de l'état avaient été commis dans la lutte, et l'on ne pouvait se dissimuler qu'elle n'eût jeté dans le pays certaines craintes vagues de nouvelles collisions sanglantes, et dans certaines parties des semences de haine et de vengeance. De sourdes rumeurs s'étaient répandues, qui faisaient appréhender quelque catastrophe pendant la célébration des fêtes. La découverte qui transpirait alors d'un projet avorté d'assassinat sur la route de Neuilly, contre la personne du roi, était venue corroborer ces appréhensions; mais, cet événement à part, nul symptôme extérieur ne trahissait la réalité d'un danger imminent, et d'ailleurs ces craintes que le retour des anniversaires de juillet avait périodiquement ramenées, l'événement jusqu'ici les avait démenties. Cette fois cependant les bruits semblaient prendre plus de consistance, mais l'autorité se croyait suffisamment sur ses gardes. Déjà la première journée s'était passée sans trouble; la seconde s'ouvrait sous les plus heureux auspices. Une grande revue du roi se préparait. La garde nationale et la troupe de ligne étaient échelonnées sur toute l'étendue des boulevarts. Une foule immense se pressait aux fenêtres des maisons, sur les boulevarts et dans les rues adjacentes. Midi venait de sonner, quand le roi, accompagné d'un nombreux état-major et ayant à ses côtés trois de ses fils, se dirigeait vers la Bastille et passait devant le front de la huitième légion de

la garde nationale, à la hauteur du quatrième arbre qui précède, sur ce point, la grille d'entrée du jardin Turc. Il était à plus d'une longueur de cheval en avant de son escorte. Suivait immédiatement le maréchal duc de Trévise en tête de l'état-major. Soudain une forte détonation partie du côté opposé du boulevart retentit; on croit entendre l'éclat d'un grand nombre de pétards, une fusillade, trois explosions successives, une sorte de feu de peloton mal exécuté. A l'instant, autour du roi un grand vide se fait sur la chaussée du boulevart. Le pavé est inondé de sang, jonché de morts et de blessés, de chevaux gisant auprès de leurs maîtres. Onze personnes sont tombées sans vie, au nombre desquelles le maréchal de Trévise, M. Rieussec, lieutenant-colonel de la huitième légion, et une jeune fille de seize ans. Sept ne survivent que peu d'heures ou peu de jours. Vingt-deux autres sont plus ou moins grièvement blessées. Une balle a atteint le roi au front, mais d'une manière légère, et les traces n'en demeurent que quelques jours. Son cheval, celui du duc de Nemours et celui du prince de Joinville sont blessés. De toutes parts on s'écrie : *le roi est mort!* Trompé par le chapeau du maréchal de Trévise qui est allé tomber sur l'une des victimes portant comme le roi un pantalon blanc, un officier croit le roi renversé, fait battre la générale, et la foule au loin frémit d'épouvante et se disperse. Cependant, les princes se jettent dans les bras de leur père, et l'on se rassure à la vue du monarque. La machine infernale a manqué son but, et le roi et les princes qu'elle devait envelopper dans un massacre commun sont miraculeusement préservés! Au milieu de cette scène de désolation et d'effroi, le roi surmonte avec un admirable courage les émotions qui l'assiègent, et, après une courte pause : « *Allons, messieurs, marchons,* » s'écrie-t-il, et il reprend sa marche, et la revue continue au milieu des plus vives, des plus unanimes démonstrations d'horreur contre l'assassinat. Cependant, tous les yeux se sont portés aussitôt après l'explosion vers le point d'où sont partis les coups meurtriers. C'est le troisième étage d'un corps de logis d'assez mauvaise apparence, faisant aile sur le côté méridional du boulevart du Temple, à la maison n° 50, attenant au théâtre des Folies-Dramatiques. On a vu la jalousie de la fenêtre, un instant se soulever, et des tourbillons de fumée s'en échappent. La maison est bientôt investie : gardes nationaux, officiers de la suite du roi, sergents de ville se précipitent à l'envi. La porte de l'appartement du troisième étage est fermée et barricadée en dedans : on l'enfonce; on entre; on cherche avec ardeur. Sur le devant, sont deux pièces, à la fenêtre de l'une desquelles est dressée la fatale machine fumante encore; les carreaux sont brisés, la jalousie est en lambeaux; mais l'auteur de l'attentat a disparu. Du sang fluide et frais souille la muraille, et une trace de caillots de sang conduit à la fenêtre d'une cuisine donnant sur la cour de la maison qui communique par derrière à la rue des Fossés-du-Temple. Une double corde fortement attachée aux serrures d'une porte et à une échelle couchée en travers de la fenêtre pendait au dehors. L'appui de la fenêtre, la muraille voisine, le mur extérieur portaient les empreintes de mains fraîchement ensanglantées. Mais voilà un pot de fleurs qui tombe du

deuxième étage et se brise dans la cour. Tous les yeux à la fois se portent sur ce point, et un des agents de police aux aguets s'écrie : voilà l'assassin! Un homme, en effet, descendu par la corde jusqu'au niveau d'un petit toit qui longe le deuxième étage de la maison voisine, s'est élancé pour atteindre cette toiture; mais la vivacité du mouvement imprimé à la double corde en la quittant fait tomber le pot de fleurs qui le trahit. « Descends ou je te tue, » lui crie un garde national. Sans se déconcerter, l'homme s'élance vivement du toit, se cramponne à une fenêtre ouverte et se précipite dans une cuisine. Cet homme était Fieschi horriblement blessé par la machine qui a éclaté. Le sang ruisselle de toutes parts de son corps : il a le cou, le front entrouverts, la lèvre coupée et pendante, la main gauche mutilée; de la droite il écarte le voile de sang qui lui couvre les yeux, et de l'autre il pousse rudement une femme qu'il rencontre et qui jette à sa vue un cri d'effroi en appelant au secours : « Laissez-moi passer », lui dit-il d'un ton menaçant, et rapidement il descend l'escalier, sillonnant son passage de sang. Mais à l'issue de la maison il est arrêté et conduit au poste du château d'eau. Tandis qu'on l'entraîne et qu'à grand'peine on parvient à l'arracher à la fureur du peuple, son logement est fouillé. Ce repaire se compose d'une cuisine et de trois pièces, dont l'une ouvre obliquement sur le boulevart et l'autre directement en face du jardin turc. Un nuage de fumée dense, exhalant une forte odeur de poudre, empêche d'abord d'avoir une vue distincte des objets. Dans la cheminée brûle le tison qui a servi à mettre le feu à l'instrument du crime. Le plus grand désordre, le plus entier dénûment de meubles : seulement un bougeoir en cuivre garni d'une chandelle fraîchement éteinte, un chapeau, des cordes et quelques instruments de menuiserie et de mathématiques semés çà et là à travers de la paille, des copeaux et des papiers; dans une alcove, un mauvais matelas plié en deux; enfin un portrait du duc de Bordeaux, avec cet exergue :

Si fata aspera rumpas,
Tu.... eris!

Cette lithographie, a dit depuis l'auteur du crime, n'avait d'autre objet, s'il se fût échappé, que de donner le change à la justice, de la dérouter et de *faire croire que le parti carliste avait fait le coup.* Les vitres de la chambre sont brisées; le châssis de la jalousie est démonté; cette jalousie pend arrachée par la mitraille; le plafond, les murs sont sillonnés de balles, d'éclats de canons de fusil et de traces de sang. Devant la fenêtre est dressée la machine infernale (2); armée de vingt-quatre canons de fusil braqués en plan incliné vers le boulevart, de manière à prendre le cortège en éventail, de travers et de biais, sous feu croisé. Douze ou seize canons fu-

(1) Cette machine était un bâtis en bois de chêne de grossière structure et de trois pieds et demi de hauteur, dressé sur quatre montants ou chevrons à vis, muni de sept traverses de grosseurs différentes, et dont la première ou antérieure plus étroite et la dernière plus élevée étaient crénelées pour recevoir vingt-quatre canons de fusil fixés sur le bâtis à l'aide de deux bandes de fer. La culasse de ces canons portait donc sur la dernière traverse, qui, sans être positivement mobile, pouvait cependant, au moyen de vis dont elle était retenue, s'élever ou s'abaisser à volonté, et donner par conséquent aux canons une inclinaison plus ou moins grande. Il paraît que Fieschi avait imaginé une semblable machine pour la défense d'une place de guerre. Mais ce qu'il y a de remarquable et de vraiment providentiel, c'est que les canons sous le coup desquels se trouvait le roi sont précisément ceux qui ne sont point partis ou qui ont crevé.

mants, sont encore dans leurs embrasures. Six crevés au tonnerre ou déculassés gisent sur le carreau. Deux n'ont pas fait feu, et l'on peut se convaincre qu'ils contiennent, comme les autres le contenaient sans doute, une charge forcée. Le feu a été mis au moyen d'une traînée de poudre courant de lumière en lumière. Les traces terribles de l'explosion, le sang dont l'assassin a marqué sa présence sur le carreau et sur les parois des chambres, tout atteste en sa personne une lutte effroyable entre la défaillance physique et l'énergie suprême du désespoir. Et, en effet, frappé par les débris de la machine en éclats, d'abord il est tombé sur le coup sans connaissance; mais vite il reprend ses esprits et se relève; mais les yeux obscurcis par le sang qui coule à flots de ses blessures, tâtonnant les murailles de ses mains ensanglantées, il se précipite vers l'issue qu'il s'est ménagée à l'avance. A peine fut il saisi qu'on le reconnut pour le locataire de l'appartement loué, depuis le mois de mars précédent, sous le nom de *Girard*, mécanicien. Il s'est donné comme un homme du midi, et il en a l'accent; comme habile géomètre, et les instruments qui se trouvent chez lui sont pour la plupart des instruments de géométrie. Il sort d'ordinaire le matin pour ne rentrer que le soir, et quand il sort, toujours il emporte la clé de son appartement. Nul, dans la maison ne connaît ses habitudes intérieures; on sait seulement qu'il a fait apporter quelques jours auparavant une lourde malle qui, le matin du 28, a été remportée; on sait qu'il reçoit un homme âgé qu'il prétend être *son oncle*, qui a retenu avec lui l'appartement et en a remis d'avance le demi-terme; puis trois femmes qu'il dit être ses maîtresses, et enfin un jeune homme dont le nom est *Victor*. Nul doute que ce Girard ne soit le coupable qui a mis le feu à la machine infernale; mais était-il seul au moment de l'explosion? C'est ce qu'il était de la plus haute importance de rechercher. La procédure a suffisamment éclairci ce point. Il était seul, mais avait il des complices? Nouvelle obscurité que l'instruction ne devait pas tarder à dissiper encore. Au poste de garde nationale, on le fouille, on trouve sur lui un martinet ou fléau à manche de bois, instrument redoutable armé de trois lanières de cuir tressé, garnies chacune à l'extrémité d'une forte balle de plomb; un couteau à plusieurs lames; un peu de poudre de chasse et quelque monnaie. Il trouve moyen de glisser sous un meuble un poignard qu'il porte et qui a échappé aux recherches. On lui demande à quel usage il réservait cette poudre, il répond : *pour la gloire*. Il n'a qu'une pensée, celle de tromper la justice et de jouer avec son crime. Ce crime, il l'assume tout entier sur sa tête, il ne veut le partager avec personne. Son nom, il le cache; ses complices, il n'en a pas. Tel fut d'abord son système de défense. Mais l'instant d'après, il s'écrie : *Je suis un malheureux! je suis un misérable! je ne puis rien espérer. Je puis rendre service.... nous verrons : j'ai du regret de ce que j'ai fait.* Dans plusieurs autres explications, il dit avoir été fanatisé : il parle des évènements de la rue Transnonain et de ceux de Lyon. « Mais enfin qui vous a « poussé à ce crime? » lui demande-t on. « *C'est une idée folâtre*, répond-il dans son langage. J'ai fait cela comme un homme égaré qui

donne un coup de hache à un autre homme qui est devant lui. » Cependant l'affaire était déférée à la cour des pairs et l'information marchait. Chaque jour elle faisait un pas vers la vérité. La découverte de la malle entraîna d'abord celle du vrai nom du coupable et la découverte du principal complice. Bientôt enfin se déroulèrent successivement toutes les relations, tous les antécédents de Fieschi. Ces maîtresses, ce sont Nina Lassave et deux de ses amies, toutes trois d'ailleurs étrangères au crime. Le jeune homme appelé Victor, c'est Victor Boireau, nouveau complice qui a été dans l'intimité de Fieschi pour le crime, ouvrier lampiste, sans autre ressource que son travail manuel, qui, plusieurs fois, a été camarade de lit de l'assassin, et qui, la veille du crime, en détaillait clairement à l'un des ouvriers de son atelier, les moyens et les circonstances. Ce prétendu oncle n'est autre que Pierre Morey, un bourrelier du faubourg Saint-Marceau, vieux septembriseur de soixante-un ans, membre de la société des droits de l'homme, et qui paraît avoir eu les secrets du parti républicain. Il visitait souvent Fieschi dans la dernière quinzaine de juillet. C'est chez lui que Fieschi s'est réfugié pour échapper aux poursuites criminelles, lors de la découverte de ses nouveaux faux. C'est avec lui qu'il a combiné, tracé le plan de la machine. C'est avec lui, et un autre complice, qu'il est allé en faire l'essai; c'est lui qui a apporté à Fieschi la poudre, les lingots et les balles; qui a chargé les fusils; qui a procuré à Fieschi, pour obtenir de l'ouvrage et plus tard pour favoriser sa fuite, un livret et un passeport appartenant au nommé Bescher, autre membre de la société des droits de l'homme, ouvrier relieur. C'est lui qui a pris l'engagement de pourvoir à l'existence de la fille Nina, si Fieschi ne survivait point à l'exécution de son crime. C'est lui enfin qui l'a mis en relation avec un autre complice, le nommé Pépin, épicier et marchand de couleurs du faubourg Saint-Antoine, dont les opinions républicaines sont connues et avouées, membre aussi de la société des droits de l'homme; poursuivi criminellement, en 1832, comme accusé d'avoir tiré de sa fenêtre, à l'époque des émeutes, sur la garde nationale dont il était capitaine, mais acquitté. *C'est moi qui avais tracé le plan de la machine,* dit Morey à la fille Nina Lassave après le crime; *il n'y a qu'un instant que je l'ai déchiré; sans cela je vous l'aurais montré.* Morey est un bon tireur, et la charge forcée de quelques-uns des canons donna à penser dans les débats qu'il les avait ainsi chargés à dessein, pour qu'ils éclatassent et fissent disparaître le plus terrible témoin de sa complicité, en tuant Fieschi. *Je croyais que Fieschi était mort,* ajoutait-il à Nina: *ce bavard avait dit qu'il se brûlerait la cervelle s'il manquait son coup.* Le 1er mai, jour de la fête du roi, était le jour d'abord fixé pour l'exécution; la remise de la revue qui devait avoir lieu ce jour-là avait entraîné la remise du crime. La complicité de Pépin avait échappé d'abord à l'instruction; mais comme on voyait Morey et Boireau à peu près dénués de ressources, ainsi que le principal accusé, on cherchait encore au moins un complice. Des frais faits pour Fieschi par Pépin, qui l'avait habillé de neuf, mirent sur les traces de la vérité à son égard. Il lui avait donné asile pendant huit ou dix nuits; avec lui il avait acheté

et payé le bois destiné à la construction de la machine; il avait payé le loyer du boulevart; donné le prix des canons achetés par Fieschi, et fourni ce dernier de marchandises à crédit et parfois d'argent; il s'était prêté comme les deux autres complices au changement de nom de l'assassin, tantôt Alexis, tantôt Bescher ou Girard. — Un jour Morey et plus encore Pépin manifestent la crainte que la traînée de poudre ne mette pas assez sûrement le feu simultanément aux vingt-quatre canons. Pour lever ce doute, un rendez-vous est pris dans les vignes de Montreuil, et là une traînée de poudre de la longueur voulue est répandue à terre. Pépin, armé d'une allumette, cherche à mettre le feu. Sa maladresse irrite Fieschi qui se saisit de l'allumette, et soudain la poudre brûle. Pépin promet de passer à cheval, le 27 au soir, sur le boulevart, pour servir de point de mire à la machine infernale : Pépin charge Boireau de le remplacer, et il lui prête un cheval. Il s'est engagé à payer toutes les avances pour la construction de la machine; et, en effet, sur ses livres, des inscriptions dont il ne peut rendre compte et qui coïncident avec celles d'un carnet de Fieschi, enlevé après le crime de la malle de ce dernier et retrouvé chez Morey, le trahissent en même temps que Morey lui-même. Tous ces faits révélés soit dans l'instruction soit aux débats ne sortirent pas d'un jet de la bouche de Fieschi. D'abord, il garda le plus obstiné silence. Il était réservé à son ancien protecteur, M. Lavocat, de changer la face de l'affaire et de vaincre l'obstination du coupable. Bientôt on allait être sur les traces du vrai nom de ce dernier; mais l'identité de ce Girard avec Fieschi restait encore à établir quand un inspecteur des prisons, croyant le reconnaître pour un ancien habitant du quartier des Gobelins, on supposa que M. Lavocat avait pu le connaître, et Fieschi lui fut confronté dans la prison. En vain l'assassin chercha-t-il, un instant, à donner le change et à lutter contre l'ascendant qu'exerçait sur sa volonté son ancien bienfaiteur, son ancien maître (*il me faut un maître!* disait-il dans les débats, je l'avais trouvé en M. Lavocat); cette apparition lui causa une agitation violente, il éclata en sanglots et fondit en larmes. Alors, on lui demanda son véritable nom: *il le sait bien lui!* dit-il, et il ajouta que s'il faisait des aveux, ce serait à M. Lavocat, et à lui seul. Et, en effet, ni le président de la chambre des pairs, M. Pasquier; ni le garde-des-sceaux, M. Barthe; ni le ministre de l'intérieur, M. Thiers, ne réussirent à arracher de lui aucun détail; l'intervention seule de M. Lavocat put triompher du silence de l'assassin. « Désormais, » dit le rapport de M. Portalis, « on n'avait pas le choix des moyens; la marche de l'instruction était déterminée par la nécessité. » L'état des blessures de Fieschi faisait une loi de le ménager. Les médecins ordonnaient d'entretenir sans cesse de la glace sur sa tête, et la plus légère contrariété pouvait rendre inutiles tous les soins et tous les remèdes. Son caractère extraordinaire ne commandait pas de moindres précautions: il fallait l'aborder par le seul côté qui semblait accessible, et, si l'on pouvait espérer d'obtenir de lui la vérité, il fallait la saisir au passage pendant qu'elle s'échapperait de ses lèvres, dans les épanchements de sa confiance reconnaissante pour M. Lavocat. Il eut en effet

avec ce dernier plusieurs entretiens. M. Lavocat recueillait avec soin ses paroles; il s'assurait, en les loi répétant, qu'il les avait bieo comprises, et il portait ensuite ces renseignements ao président de la chambre des pairs pour qu'il y poisât au besoin le texte des questions qu'il devait adresser à Fieschi. Les premiers aveux de l'assassin ne furent, il est vrai, que des tergiversatiuns, des demi-vérités mêlées de mensonges; mais enfin il en vint à une confession générale, et l'instruction eut des éléments complets. Pépin, qui d'abord avait réussi à s'échapper, fut saisi de nouveao, et les débats pnblics s'ouvrirent le 30 janvier 1836. Sur le banc des accusés figuraient Fieschi, Morey, Pépin, Boireau et Bescher. Les débats excitèrent au plus haut degré la curiosité et l'attention publiques qui s'accrurent encore de l'attitude qu'osa prendre Fieschi. C'était un homme court et trapu, d'une extrême vigueur physique, d'un regard énergique, d'une physionomie de bête fauve, rendue plus repoussante encore par les mutilations de son visage. Il se posa comme sur un piédestal avec une aisance insolente. Il parlait des services qu'il avait rendus, qu'il allait rendre au roi et à la France par ses révélations, et il cherchait à atténuer l'horreur qu'inspirait son crime par une franchise entière à l'égard de ses co-accusés. Boireau fut le seul qu'il ménageât; pour les autres, on eût dit qu'il présidait la coor et dirigeait les débats. Descendant dans leur conscience, fouillant à plaisir dans les anecdotes de ses relations avec eux, il se jouait de leurs contradictions, triomphait avec le rire de la hyène de leur embarras; les conduisait lentement et comme par la main à l'échafaud; étalait devant la première chambre du pays son impudent bavardage; jetait çà et là de basses plaisanteries, des bons-mots populaires: railleur, vantard, parlant avec jactance de lui, toujours de lui et de Napoléon; puis, se retournant du côté de la tribune où était assise une fille borgne et malsaine, sa concubine Nina Lassave (chose incroyable, mais vraie!), il lui envoyait avant et après les séances, à chaque suspension, et parfois même pendant la séance, des coups-d'œil, des sourires et des baisers!!! (3). Morey, alors gravement malade, soutint les débats avec une énergie extraordinaire. Il persista avec calme et fermeté daos un système complet de dénégation, au milieu d'une masse de preuves inexpugnable. Boireau, effronté, audacieux, impudent, se montra le type du gamin de Paris. Pour Pépin, soo attitude embarrassée comme son langage, ses tergiversations incessantes, cette réponse aux plus accablantes charges dont l'écrasait le premier accusé: *C'est une erreur de M. Fieschi*, tout trahissait en lui le coupable, et de lui-même il se précipitait sous le couteao, à quoi Fieschi l'aidait de son mieux, tout en protestant qu'il ne voulait point faire de victimes. Puis, il racontait comment, la veille du crime, sa préoccupation, ou, comme il parle lui-même, *son embarras*, augmentait: *Je ne me sentais pas de force*, disait-il, *à coucher seul chez moi, en vue de la circonstance qui devait se présenter le lendemain.* Et le lendemain, « son embarras »

(3) Pour ajouter à tous ces scandales, cette fille, peu de jours après l'exécution de Fieschi, eut l'impudence de se faire voir pour de l'argent dans le comptoir d'un café de la place de la Bourse. La police mit fin à cette honteuse spéculation, que Nina s'en alla tranquillement renouveler en Angleterre.

s'était accru, et il fait frémir l'auditoire par le récit des angoisses, malheureusement stériles, dont le tortura sa conscience, au moment d'exécuter l'attentat résolu : « Répugnance indestructible de la nature morale « de l'homme pour le mal, secrète « horreur que sa volonté pervertie « ne domine jamais entièrement. » Puis, il dit encore comment une circonstance inattendue faillit à triompher de sa résolution. M. Lavocat, lieutenant-colonel de la douzième légion de la garde nationale, M. Lavocat, son bienfaiteur, qu'il n'a pas vu depuis onze mois, mais auquel il a voué autrefois *sa protection de Corse*, vient à stationner avec sa légion sur le boulevart sous les coups de la machine. Ce fatal aspect lui cause une émotion inexprimable et dans son trouble, il dérange le point de mire des canons : *Si M. Lavocat était resté là, je n'aurais rien fait*, ajoute-t-il ; *je voulais descendre, le faire monter chez moi, lui tout montrer, me jeter à ses pieds, lui dire que j'étais un malheureux et qu'il me fît expatrier*; *mais sa légion changea de place*; *mon mauvais destin l'a emporté*; *j'étais comme un désespéré. Mon crime, plus fort que ma raison, me poussait l'épée dans les reins. Fieschi, est ce que tu manquerais de courage? non, ma parole était donnée. Alors je pris le tison, je mis le feu par le milieu, et le forfait était consommé!* Ce fait est-il exact dans tous ses détails, ou bien Fieschi l'a-t-il inventé pour se rendre intéressant et pour faire croire que le dérangement de la machine, fruit accidentel d'un mouvement de reconnaissance, est précisément ce qui valut le salut du roi? Toujours est-il que, dès le moment où il fit des aveux et fournit des armes si puissantes à l'accusation et à la justice, il crut avoir de sa franchise acheté sa vie. Tout prouve qu'il en conserva l'espérance jusqu'au moment où fut dressé l'échafaud qui fit tomber sa tête le 19 février 1836, après celles de Pépin et de Morey. Le roi voulait impérieusement faire grâce de la vie; ce fut le conseil des ministres qui, pour l'exemple, crut devoir insister sur l'exécution rigoureuse de l'arrêt. Boireau avait été condamné à vingt ans de détention, peine commuée plus tard en dix années de bannissement. Bescher, sur qui ne pesaient que de faibles charges, avait été acquitté de toute complicité avec Fieschi. Une foule immense, dont un déploiement considérable de forces maintenait la curiosité, assistait à l'exécution, et cette dernière scène d'un drame sanglant s'acheva au milieu du silence. Fieschi mourut en homme déterminé comme il avait vécu, et du moins, pour l'honneur de l'humanité, sa mémoire ne fut-elle pas l'objet d'une scandaleuse ovation populaire. Pendant l'exécution de Pépin qui, pour se donner une contenance, avait à la bouche une pipe vide, qui protesta encore sur l'échafaud de son innocence et fit voir à cette heure solennelle plus de fermeté qu'au procès; pendant l'exécution de Morey, qui subit sa peine comme il avait traversé les débats, en silence; —Fieschi, adossé à l'échafaud, au bas de l'échelle fatale, recevait la commotion de chaque chute du terrible couteau. En présence du supplice, il avait perdu sa jactance pour ne conserver que son courage et sa fermeté ordinaire. Il pria l'ecclésiastique qui l'assistait de monter avec lui tous les degrés: « Je veux, lui disait-il, « que vous ne me quittiez que le plus

« près possible de l'éternité. Vous « serez mon second dans mon duel « avec la mort. » Il monta d'un pas assuré. Arrivé sur l'échafaud, il s'écria d'une voix éclatante : « J'ai « dit la vérité; j'ai dit toute la vé- « rité : je demande pardon à Dieu et « aux hommes, surtout à Dieu. Puis- « se mon châtiment servir d'exem- « ple! » Et quand sa dernière parole expirait, de lui-même il plaçait sa tête sous le couteau, et il n'était plus, emportant, malgré son repentir et le courage de ses derniers moments, le dégoût et l'exécration de tous les honnêtes gens, l'horreur et le mépris de tous les partis. Mais, le dira-t-on? le fanatisme républicain rendit aux restes de Pépin et de Morey des soins et des honneurs funèbres, comme à des restes sacrés: une femme, jeune encore, ne répugna point à les ensevelir, à ensuivre les corps, à les accompagner jusqu'à ce qu'ils fussent rendus à la terre! Qu'était-ce, en résumé, que Fieschi? On l'a vu : nouveau Ravaillac, Jacques Clément ou Louvel, il ne se rapproche d'eux que par le crime : il en diffère essentiellement par les motifs qui l'y ont entraîné. Ce ne fut, en effet, ni un fanatique religieux comme les premiers, ni, comme le troisième, un fanatique politique, conduit à un délire monomane par la faiblesse de l'esprit et la fausseté du raisonnement. Ce fut un monstre plus affreux encore, sans nulle conviction et même sans nulle passion politique; sans foi, ni loi quelconque, sans injure à venger, comme sans but général à atteindre; un *bravo* italien possédé d'un génie aventureux, d'un mépris profond de la vie pour lui comme pour les autres; ardent et dissimulé, capable de tout feindre, comme de tout entreprendre; faisant bon marché de tous les partis, et les servant tous, pour tous les exploiter; dévoré d'abord de vanité et d'orgueil et appelant de tous ses vœux, et au besoin de tous ses efforts, un grand bouleversement social où le génie supérieur dont il se croyait doué se trouvât à l'aise sur un théâtre digne de lui; une nature audacieuse et intrépide, dont toute l'énergie tournée au crime aspirait à quelque grand forfait pour se faire un nom. Dans ce cerveau malade et corrompu s'était égaré, il faut le dire, un rayon d'intelligence; dans ce cœur souillé de l'immoralité la plus abjecte avaient parfois apparu quelques lueurs de qualités honorables. Corse implacable dans ses haines; mais en retour dévoué corps et âme, à la vie et à la mort, dans ses affections, il avait éprouvé vivement le sentiment de la reconnaissance pour M. Lavocat, pour l'ingénieur qui l'avait employé, pour le préfet de police qui lui avait montré de la confiance, pour d'autres personnes encore dont il avait reçu quelques services. Dans les longues douleurs du choléra, il avait veillé avec le plus ardent courage au chevet de ses bienfaiteurs, et ses soins avaient sauvé la vie à l'un d'eux; mais l'orgueil devenu chez lui passion dévorante, frénésie de tous les instants, étouffa tous les bons germes. L'orgueil, la vanité, voilà son caractère propre. Aussi le voit-on travaillé d'une soif indomptable de célébrité à tout prix. *On entendra parler de moi*, répète-t-il à chaque instant. Et, au procès, il prépare longuement dans sa prison des phrases à effet, il les essaie sur ceux qui l'approchent; et les discours qu'il adresse à la cour des pairs durant les débats, celui même qu'il prononce

in extremis avant l'arrêt définitif, ce discours incohérent et bizarre, mais semé comme les autres de traits assez vifs, ce discours qui semble une improvisation arrachée aux angoisses suprêmes du condamné, ils étaient tous préparés, écrits quinze jours à l'avance par cet assassin charlatan. Il resterait encore à examiner, dans une affaire qui a éveillé à un si haut degré la sollicitude de la France et de l'Europe, si ce *bravo* sanguinaire, dupe de sa férocité même, n'aurait pas été l'aveugle instrument d'une faction ou d'un parti aux abois, qui, battu dans les émeutes, cherchait à disposer d'un trône et d'un peuple par l'assassinat. Il est difficile en effet de comprendre qu'un tel forfait n'ait pu être comploté qu'entre trois ou quatre hommes obscurs. Quelques lueurs du procès sembleraient indiquer au contraire des ramifications étendues. On remarquera même, en portant ses regards hors de France, qu'on s'attendait pour les journées de juillet à une sanglante catastrophe dans la capitale. A Francfort, à Bade, en Belgique, à Gênes, à Rome, à Florence, le prônement prophétique d'une conflagration civile se répandait à l'avance. Mais des incertitudes restent encore sur cette œuvre de ténèbres, et c'est au temps seul qu'il faut demander de plus certaines lumières. On a publié : *Procès de Fieschi*, Paris, 1836, 3 vol. in 8°. Z.

FIGON (Louis), prêtre, né le 9 février 1745, aux Pennes, près de Marseille, acheva ses études à Paris au séminaire des missions, et se fit agréger ensuite à la congrégation de Saint-Lazare. Il fut chargé, par ses supérieurs, de professer la théologie au séminaire d'Arles, puis à Marseille, où il se trouvait en 1791. Le refus de prêter serment l'obligea de se réfugier en Italie ; et, pendant tout le temps que dura son exil, l'abbé Figon habita presque constamment Nice, où il passait pour un bon prédicateur. Il se hâta de rentrer en France dès qu'il le put sans danger, et contribua beaucoup à rétablir à Marseille l'exercice public du culte catholique. Il y desservit l'église des Missions jusqu'à l'époque du concordat de 1802, qu'il fut nommé curé d'Aubagne. Au rétablissement de la congrégation de Saint-Lazare, en 1816, il obtint la permission de rester dans sa paroisse, et il y mourut le 9 juillet 1824, laissant la réputation d'un ecclésiastique pieux et instruit. On ne connaît de lui qu'un opuscule : l'*Encyclique de Benoît XIV*, VIX PERVENIT, *expliquée par les tribunaux de Rome*, Marseille, 1822, brochure in-8° dans laquelle il démontre que cette bulle n'est point contraire au prêt à intérêt, comme le soutiennent des théologiens trop sévères. W—s.

FIGULUS (Charles), ichthyologue que Cuvier n'a pas daigné nommer dans sa belle *Histoire des poissons*, vivait au milieu du XVI[e] siècle. Il était peut-être parent de Herman Figulus, d'Hirschfeld, professeur au gymnase de Marbourg, auquel on doit une édition d'*Horace*, Francfort, Egenolphe, 1545, in-8°. A la même date, Charles habitait Coblentz ; mais Gesner qui nous apprend cette particularité dans sa *Bibliothèque*, ne dit pas s'il y remplissait aussi des fonctions dans l'enseignement. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il cultiva les principales branches de l'histoire naturelle, avec tout le zèle dont il était capable ; et cela seul doit nous faire pardonner d'avoir tiré son nom de

l'oubli. Il est auteur des trois opuscules suivants, tous fort rares, et qui méritent d'être recherchés : I. *Botano-Methodus, seu dialogus de herbis*, Cologne, 1540, in-4° de 8 f. II. *Ichtyologia, sive dialogus de piscibus*, ibid., 1540, in-4° de 8 f. Il y décrit environ vingt espèces de poissons, cités par Ausone dans son poème de la *Moselle*. III. *De Mustellis*, ibid., 1540, in-4° de 8 f. C'est une description de la Lamproie. W—s.

FILHOL (Antoine-Michel), habile graveur et marchand d'estampes, né en 1759 et mort à Paris le 5 mai 1812, est principalement connu comme l'éditeur du *Cours élémentaire de peinture*, ou *Galerie complète du musée Napoléon*, 1804, et années suivantes, 10 vol. grand in 8° ou in-4°. Cet ouvrage, terminé par les soins de sa veuve en 1814, se compose de cent vingt livraisons; le texte des dix premières a été rédigé par Caraffe, et les suivantes par Jos. Lavallée. Madame Filhol a donné, en 1827, une suite à cet ouvrage sous ce titre : *le Musée Royal de France*, ou *Collection gravée de chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture dont il s'est enrichi depuis la restauration*, 1 vol. grand in-8°, dont les notices explicatives sont de M. Jal.—*Concours décennal*, ou *Collection gravée des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et médailles*, mentionnés dans les rapports de l'Institut, 1812, et années suivantes, in-4°, 10 livraisons de 3 planches chacune.—Sa fille, Mlle Sophie Filhol, une des meilleures élèves de Mme Mirbel, a exposé au salon plusieurs portraits d'une parfaite ressemblance. W—s.

FILIASSI (le comte Jacques), historien et physicien, était né vers 1750 à Venise, d'une famille originaire de Padoue, mais établie depuis plusieurs siècles dans la capitale des états vénitiens. Amené dans son enfance à Mantoue, il y fut élevé sous les yeux de son aïeule maternelle, et fut dirigé dans ses études par deux habiles professeurs, Plac. Bordoni et l'abbé Canossa. Joignant à des dispositions naturelles un désir très-vif d'apprendre, et une patience que rien ne pouvait rebuter, il fit de rapides progrès dans presque toutes les branches des connaissances humaines. Physique, histoire, astronomie, botanique, antiquités, agriculture, tout était de son ressort : il voulut tout savoir, tout approfondir. Il était jeune encore, lorsqu'en 1772 il publia son *Saggio su i Veneti primi*, 2 vol. in-8°, ouvrage plein de recherches qui auraient fait honneur à un savant consommé, et dont Tiraboschi rendit un compte avantageux dans le *Giornale di Modena*. Des éloges donnés par un critique aussi judicieux ne purent pas l'encourager à poursuivre son projet d'éclaircir les origines de Venise; mais, sans perdre de vue ce grand travail, il continua de cultiver les sciences et de se tenir au courant des nouvelles découvertes. Admis en 1787 à l'académie de Mantoue, il y lut successivement plusieurs mémoires d'un intérêt local, mais qui ne méritent pas moins de fixer l'attention des agronomes et des antiquaires : en 1791, *sur le développement de la culture du mûrier papyriforme*, dans le Mantouan; en 1792, *sur les voies romaines* qui traversent ce duché; en 1795, *sur la culture des collines*; en 1797, *sur le meilleur mode d'exploitation* agricole du

Haut-Mantouan. Dans le même temps, il adressait à Louis Arduini, professeur d'économie rurale à Padoue, un *Mémoire* sur les diverses plantes exotiques, cultivées dans les états vénitiens. Mais tous ces travaux n'étaient pour lui qu'un délassement ; il ne cessait d'explorer les archives publiques et particulières de l'Italie, et quand il eut réuni tous les documents dont il avait besoin, il refondit son premier travail sur Venise, et publia sous ce titre : *Memorie storiche de' Veneti primi e secundi*, Venise, 1796, 9 vol. in-8°, un ouvrage entièrement neuf et qui lui fit prendre rang parmi les historiens modernes de l'Italie (1). On ne doit point oublier, dans les publications de Filiassi, qui datent de la même époque, son *Mémoire* sur les vents qui règnent habituellement dans les lagunes vénitiennes. Ce curieux mémoire, lu par l'auteur, à l'académie de Mantoue, publié dans une *Raccolta*, et séparément en 1794 et 1797, offre, avec des vues nouvelles sur le cours des vents, un grand nombre d'observations tirées des ouvrages des physiciens et des journaux des voyageurs. En 1800, Filiassi mit au jour une *Dissertation sur les variations annuelles de l'atmosphère à Venise*, et dans les pays circonvoisins. Dans cette dissertation, que l'on peut, suivant le P. Moschini, regarder comme un traité complet de météorologie, et auquel il ne manque qu'une carte météorologique, ainsi que dans celle que Filiassi publia, la même année, *sur le Déluge* (2), l'auteur se sert des découvertes alors récentes de la chimie, pour donner des explications plus satisfaisantes que ne l'avaient pu ses devanciers, et des divers phénomènes atmosphériques, et du terrible cataclysme, dont les traces se reproduisent partout aux yeux de l'observateur. Aussi religieux qu'instruit, Filiassi, dans sa Dissertation sur le Déluge, réfute en passant l'article du *Dictionn. philosophique*, où Voltaire a cru par des plaisanteries en démontrer l'impossibilité, et se plaît à rabaisser notre orgueil en présentant une série de difficultés que la raison humaine ne pourra jamais résoudre. En 1803, il publia son second ouvrage historique : *Ricerche storico-critiche sull' opportunità delle lagune veneziane*. L'auteur, qui s'est piqué d'y relever l'importance du commerce de Venise dans les temps anciens, l'avait intitulé : *Della grandezza del commercio veneziano* ; mais le gouverneur autrichien, de Venise, exigea le changement de ce titre. Filiassi promettait, dès 1806, un cours d'astronomie pour les dames, en forme de lettres. Il a paru bien des années après, sous le titre : *Lettere famigliari astronomiche*, Venise, 1818, in-8°. L'article que l'on vient de lire est extrait en grande partie de la *Storia delle letterat. veneziana*, de P. Moschini, l'un des amis de Filiassi. W—s.

FILIPPINI (Antoine Pierre), archidiacre de Mariana en Corse, naquit à Vescovato de Casinca, arrondissement de Bastia, en 1529, d'une famille noble, originaire de Sardaigne. Après avoir été témoin et victime

(1) Cette première édition est défigurée par de nombreuses fautes d'impression ; aussi le P. Moschini desiroit-il voir réimprimer cet important ouvrage d'une manière plus correcte. Son vœu n'a été accompli qu'en 1811, par la réimpression de Padoue, en 7 vol. in-8°.

(2) La *Dissert. sur le Déluge*, imprimée séparément en 1800, a été reproduite depuis avec des additions, dans le *Giornale* d'Aglietti.

des deux guerres allumées dans sa patrie en 1555 et 1564, il conçut la louable pensée de transmettre à la postérité le souvenir des sanglants évènements qui s'étaient passés sous ses yeux. A cet effet, et pour rendre son livre encore plus utile à ses compatriotes, il tira de l'oubli trois chroniques inédites, laissées par Jean de La Grossa, Pierre-Antoine Monteggiani et Marc-Antoine Ciaccaldi, les mit en ordre, et, après une consciencieuse révision, les inséra dans son ouvrage publié sous le titre d'*Istoria di Corsica*. Cette Histoire est divisée en treize livres, et contient la narration de tous les évènements arrivés en Corse, depuis les temps fabuleux jusqu'à l'année 1594. Les neuf premiers livres, qui vont jusqu'à l'année 1559, contiennent les chroniques des auteurs susnommés; et les quatre derniers sont l'œuvre de Filippini. Quelques écrivains, confondant le travail de cet auteur avec celui des chroniqueurs qui l'ont précédé, l'ont accusé d'avoir répété une foule de contes absurdes, et de notices défigurées ou créées par son imagination. Mais cette erreur provient de ce que ces écrivains n'ont pas pris la peine de lire son Histoire dans laquelle il a eu la précaution d'avertir qu'il cite les faits tels qu'ils sont rapportés par les chroniqueurs, sans se rendre garant de leur véracité. Au temps de Filippini, il n'existait encore aucune histoire de la Corse, et l'on trouvait à peine, sur ce sujet, quelques passages aussi inexacts qu'incomplets dans les histoires contemporaines écrites par des étrangers. Or, Filippini qui avait à cœur de réparer, dans l'intérêt de sa patrie, autant que possible, les outrages du temps et de la barbarie, se garda bien de passer sous silence des traditions qui, quoique singulièrement défigurées par des imaginations populaires, avaient jeté de profondes racines dans le souvenir de cette nation. D'ailleurs ce reproche ne doit, en définitive, être adressé qu'à Jean de La Grossa, mais jamais à Ciaccaldi ni à Monteggiani, écrivains sans critique, mais remarquables toutefois par l'exactitude des faits consignés dans leurs ouvrages. Filippini ne reste donc responsable que des livres par lui écrits sur les évènements de son temps, et à cet égard nous ne craignons pas d'affirmer que son ouvrage se recommande suffisamment par l'impartialité, la candeur et l'intérêt qu'il a su y répandre. Et, si son style était plus vigoureux, sa narration moins monotone, son allure un peu moins lente et moins étudiée, il serait assurément très-digne d'être placé parmi les historiens italiens du second ordre. Filippini a aussi publié quelques poésies italiennes qui se trouvent à la fin de son Histoire, et qui méritent de rester dans l'oubli auquel elles ont été dès longtemps condamnées. La première édition de l'*Istoria di Corsica* de Filippini, parut à Tournon, 1594, en 1 vol. in-4°. Une 2ᵉ édition, considérablement augmentée par l'auteur de cet article, a paru en 1832 à Pise, en Toscane, 5 vol. in-8° et in-4°. C'est à la munificence de S. E. le comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, qu'est due la publication de ce livre, qui a été distribué gratis aux communes, aux familles notables du département de la Corse, et aux principales bibliothèques de l'Europe. La vie de Filippini ne présente aucun de ces évènements qui méritent d'être transmis à la postérité. Modeste dans ses habitudes, il consacra de longues an-

nées à l'étude et à l'accomplissement des devoirs de son état. Etranger aux partis qui déchiraient sa patrie, il eut à essuyer tour à tour leurs persécutions, et il gémit dans les prisons de Gênes, comme il avait été en butte aux outrages de ses compatriotes en guerre contre les Génois. Ces tribulations ne furent pas les seules qu'il essuya pendant sa vie, car il se plaint amèrement dans sa préface de la haine de ses concitoyens qui avaient employé tous les moyens de lui nuire personnellement, et qui ne cessaient de décrier son livre. Sort bien déplorable sans doute et qu'ont partagé plusieurs autres écrivains recommandables de son pays, auxquels la postérité n'a pas manqué de rendre, comme à Filippini, la justice que des contemporains ingrats leur avaient indignement refusée. On ignore le lien et l'époque de sa mort. Il avait soixante-cinq ans lorsqu'il publia son ouvrage. G—RY.

FINETTI (le P. Boniface), savant orientaliste, né vers 1720, embrassa la règle de saint Dominique, et consacra tous ses loisirs à l'étude des langues. En 1756 il mit au jour : *Trattato della lingua ebraica e dei sui affini*, Venise, in-8°. C'était l'essai d'un grand ouvrage dans lequel l'auteur se proposait de montrer les caractères distinctifs de chaque langue, en indiquant leur origine et leur filiation. Sa préface donne une idée avantageuse des connaissances qu'il avait acquises sur cette matière; et l'on doit regretter, avec M. Lombardi, qu'il n'ait pu, faute d'encouragements, accomplir cet utile projet. Voy. *Storia della letter. ital., nel. secolo* 18, III, 153. W—s.

FINK (Henri), l'*aîné*, maître de chapelle d'Alexandre, roi de Pologne, vers l'an 1480, se distingua parmi ses contemporains, comme compositeur et professeur de chant. Il semble pourtant que le roi ne sut pas apprécier son mérite. Un jour qu'il lui demandait une augmentation de traitement, ce prince répondit : *Un pinson que je fais enfermer dans une cage me chante toute l'année, et me fait autant de plaisir que vous, quoiqu'il ne me coûte qu'un ducat.* — Fink (*Hermann*), *le jeune*, musicien érudit, vivait à Wurtemberg vers 1557. Il publia dans cette ville : *Musique pratique, contenant les exemples des différents signes, proportions et canons, le jugement des tons, et des observations pour chanter avec goût* (*Practica musica*, etc.), 1556, in-4°). Cet ouvrage contient beaucoup de détails historiques sur les compositeurs de son temps, mais il est devenu si rare, que de nos jours il paraît impossible d'en trouver un exemplaire. Par bonheur, Walther a transcrit dans son *Lexicon*, un fragment très-important du premier chapitre qui traite des inventeurs de la musique à cette époque. Ce morceau, très-précieux, est trop long pour être rapporté; mais comme l'auteur de cet article l'a traduit en entier dans le *Dictionnaire des musiciens* (t. Ier p. 226), il y renvoie le lecteur. F—LE.

FINK (Frédéric-Auguste de), général allemand, naquit à Strelitz, le 25 nov. 1718, d'une famille de négociants, et se voua dès son enfance à l'étude des sciences militaires. Il entra, en 1735, au service de l'Autriche, et passa ensuite à celui de Russie qu'il quitta vers 1755, afin d'accepter un régiment qui lui avait été offert dans l'armée prussienne. La bravoure dont il fit preuve en main-

tes occasions et son zèle infatigable pour les intérêts de Frédéric II, lui valurent bientôt le grade de lieutenant-général. Au commencement de 1759, lorsque Daun eut levé son camp de Wilsdruff, Frédéric, conjecturant que ce général allait prendre ses quartiers d'hiver en Bohême, donna ordre à Fink de se porter à Maxen avec dix-huit bataillons et trente-cinq escadrons (dix-huit mille hommes), pour lui couper les défilés de ce pays. Fink atteignit sa destination le 13 novembre ; mais le général autrichien, dès qu'il eut appris le mouvement d'un corps aussi considérable, posta celui du général Sincère sur les hauteurs de Rainchen, fit camper l'armée des cercles dans les environs du village de Giesbuhel, marcha lui-même avec trente mille hommes contre Fink, et le cerna complètement le 19 du même mois. Cependant le lendemain matin l'arrière-garde de celui-ci, commandée par le général Wunsch (*Voy.* ce nom, LI, 261), parvint à se faire jour et alla prendre position dans une forêt située à quelques lieues de Maxen. Alors Daun n'hésita pas à en venir aux mains avec Fink ; il l'attaqua le même jour, et après un combat très-vif, où les Prussiens eurent environ trois mille hommes tués et blessés, Fink se vit obligé de signer une capitulation, qui contenait cette clause étrange, que le général Wunsch et ses troupes reviendraient et se constitueraient prisonniers, clause que ce général eut la simplicité d'exécuter à la lettre, de sorte que plus de quatorze mille Prussiens posèrent les armes et se rendirent à l'ennemi. Frédéric, indigné de cette honteuse capitulation, fit traduire les deux généraux devant une cour martiale ; mais il ordonna bientôt de cesser les poursuites contre Wunsch, parce que celui-ci avait traversé les armes à la main les lignes autrichiennes, et ne s'était rendu qu'en vertu de l'obéissance passive qu'il croyait devoir à son chef. Fink, au contraire, fut jugé suivant la rigueur des lois militaires. La cour le cassa de toutes ses dignités, et le condamna à deux ans de prison dans la forteresse de Spandau. Les mémoires du temps disent qu'avant d'exécuter l'ordre de marcher vers Maxen, Fink avait représenté au roi le danger qu'il y avait de se jeter ainsi au milieu de l'armée ennemie, mais que Frédéric ne voulut pas l'écouter. Quoi qu'il en soit de cette assertion qui pourrait bien n'être pas vraie, la capitulation de Fink soulève une question de la plus haute importance : c'est celle de savoir si les lois et les principes militaires autorisent un général à se rendre ainsi en rase campagne et à constituer tout un corps prisonnier de guerre. Napoléon, dans ses *Mémoires* publiés par M. le comte de Montholon (tom. V, pag. 275), la résout négativement. Selon lui, un général (à la seule exception des commandants de places-fortes) commettrait une trahison en ordonnant à ses soldats de se livrer à l'ennemi, et ceux-ci en exécutant un tel ordre deviendraient ses complices. Ce grand capitaine aurait voulu que les lois militaires infligeassent des peines corporelles et infâmantes aux généraux, officiers et soldats qui poseraient leurs armes en vertu d'une telle capitulation : « Alors, dit-il, cet expédient ne « se présenterait jamais à l'esprit « des militaires pour sortir d'un pas « fâcheux; il ne leur resterait de « ressource que dans la valeur ou « l'obstination; et que de choses ne « leur a-t-on pas vu faire!... » Sans

vouloir contester le droit qu'avait Napoléon d'être juge en pareille matière, et sans nier les prodiges qui ont immortalisé beaucoup de braves dans de semblables circonstances, nous pensons qu'en cette occasion l'illustre empereur n'a guère songé aux lois de l'humanité, qui défendent de prodiguer le sang, surtout dans une lutte où, selon toutes les probabilités, la perte serait égale des deux côtés; car là où il y a d'une part supériorité de nombre et de position, et de l'autre, impossibilité de se sauver, tout combat devient inutile, puisque le résultat est connu et assuré d'avance. Il est vrai que, par un combat, on cause toujours quelque perte à l'ennemi, ce qui est incontestablement un avantage; mais nous doutons fort que cet avantage puisse compenser le sacrifice de tout un corps d'armée qu'on a toujours l'espoir de recouvrer, ne fût-ce que par un échange de prisonniers. Peut-être Napoléon, en jetant à pleines mains le blâme sur la capitulation de Fink, était-il trop préoccupé de celle que le général Dupont conclut à Baylen, le 23 juillet 1808, et qui eut de si funestes conséquences pour l'armée française en Espagne. — Quant à la conduite du général Wunsch, elle nous semble injustifiable, parce que le pouvoir qu'un chef militaire a sur ses subordonnés cesse de droit et de fait dès que ce chef est prisonnier, et parce que, dans ce cas, les subordonnés, en exécutant les ordres de leur supérieur, n'obéissent pas à celui-ci, mais à l'ennemi dans la dépendance duquel il se trouve placé. Il paraît que la condamnation de Fink porta peu d'atteinte à sa réputation dans les pays étrangers; car, après avoir subi son emprisonnement, il entra comme général d'infanterie au service du Danemark. Il mourut à Copenhague le 24 fév. 1766. On a de lui : *Pensées sur des objets militaires*, Berlin, 1788, in-8°. M—A.

FINLAYSON (Georges), chirurgien et voyageur écossais, était né, vers 1790, à Thurso, ville de la côte septentrionale du Caithness, dans le nord du royaume. Ses parents, très-peu aisés, après lui avoir donné la première éducation, l'envoyèrent suivre les cours de médecine à l'université d'Edimbourg. Il avait un frère aîné nommé Donald, qui suivait la même carrière, et augmentait ses faibles ressources en donnant des leçons : il instruisait également son jeune frère. Son assiduité et ses progrès lui valurent d'être placé comme secrétaire auprès du chef du service médical des armées en Ecosse, et de continuer ses études plus aisément. Quand elles furent terminées, son protecteur l'envoya remplir l'emploi d'aide-chirurgien d'un régiment. S'étant acquitté de ces fonctions avec non moins de zèle que Donald, comme lui il fut attaché à un régiment. Après la bataille de Waterloo, Donald disparut dans la marche; tout ce que son frère put apprendre, c'est qu'on l'avait vu aller vers une caverne près de Saint-Quentin, et qu'il n'avait pas reparu : on supposa qu'il était tombé sous les coups de soldats ennemis. Le protecteur de Georges, pour l'arracher à une contrée qui lui rappelait sans cesse sa douleur, le fit envoyer à l'île de Ceylan. Finlayson consacrait tous les moments que ne lui prenaient pas ses fonctions d'aide-chirurgien d'état-major, à des recherches sur l'histoire naturelle. Après quatre années de séjour à Ceylan, il fut nommé aide-chirurgien du huitième régiment de dragons en gar-

nison à Mérat, ville du Bengale, près des monts Himalaya. Son régiment revint en Europe, mais Finlayson resta en Asie, ayant été désigné pour accompagner, comme chirurgien et naturaliste, l'ambassade envoyée par le gouverneur-général de l'Inde britannique à Siam et à la Cochinchine. Le 21 novembre 1821, cette légation, à la tête de laquelle était M. Crawfurd, s'étant embarquée à Calcutta, passa par le détroit de Malacca, et, le 22 mars 1822, entra dans Bankok, capitale du royaume de Siam : le 14 juillet, elle quitta ce pays ; le 16 septembre, elle mouilla dans la rivière de Hué, capitale de la Cochinchine. Crawfurd ne put obtenir audience du monarque, parce qu'il ne venait que de la part d'un délégué du roi de la Grande-Bretagne ; le roi de Siam n'avait pas été si difficile. Du reste, la légation fut accueillie très-poliment, pourvue abondamment et gratuitement de vivres ; le 20 octobre, elle reprit la route du Bengale. La santé de Finlayson ne put résister aux fatigues que son zèle pour l'histoire naturelle lui fit affronter dans cette campagne qui avait duré treize mois. Il reportait à Calcutta de magnifiques collections ; mais il sentait bien qu'il était dans un état très-précaire, et il écrivait le 15 juin 1823 à son protecteur, le docteur Somerville : « J'ai « des raisons de craindre une phthisie « confirmée. » Il eut au moins la consolation d'apprendre que lord Amherst, gouverneur-général, était content de lui. Il s'embarqua, le mois suivant, avec l'idée que le voyage par mer déciderait de son sort ; il ne se trompait pas : il mourut dans la traversée. On a de Finlayson, en anglais : *L'Ambassade à Siam et à Hué, capitale de la Cochinchine, dans les années* 1821—22, *avec un Mémoire sur l'auteur*, Londres, 1827, in 8°, orné d'une vue de Bankok. Cet ouvrage fut mis au jour par sir W. Stamford Raffles, qui en obtint la permission de la compagnie des Indes et du docteur Somerville. L'éditeur pensait avec raison que, se décidant à le publier, il devait le laisser dans son état d'imperfection, et ne pas le grossir de notes et de remarques explicatives. Il y a joint seulement des extraits de lettres de l'auteur au docteur Somerville ; elles fournissent, avec la notice de Raffles, des renseignements curieux sur la vie du jeune voyageur. On trouve dans ce livre beaucoup de détails intéressants sur l'Archipel Mergui, Poulo-Pinang, Malacca, Sincapour, les îles, les côtes, la partie méridionale du royaume de Siam, Poulo-Condor, la rivière et la ville de Saïgon, la baie de Tourane, Hué, ses environs. Les observations de Finlayson concernent non seulement l'histoire naturelle, mais aussi les mœurs et les usages des pays qu'il a visités, et sont extrêmement intéressantes ; il était doué d'un sens droit, spirituel et très-instruit. Il ne se mêle pas des affaires de la légation, et se borne à raconter d'une manière attachante ce qu'il a vu. On peut se fier à son impartialité, car dans une de ses lettres au docteur Somerville il dit : « M. Crawfurd a l'intention d'écrire un livre..... Son opinion des choses « diffère grandement de la mienne, « parce que, dans le fait, j'étais un « simple spectateur. » Cependant la relation de M. Crawfurd, qui a paru dans l'année 1828, en un gros volume in-4°, est presque toujours d'accord avec celle de Finlayson.

E—s.

FINOT (Etienne), conventionnel, était un modeste huissier du village d'Averolles en Bourgogne avant la révolution. Il en adopta les principes avec beaucoup de chaleur, et fut nommé, à la fin de 1792, député du département de l'Yonne à la Convention nationale, où il siégea constamment sur la montagne à côté de Robespierre, et ne prit qu'une seule fois la parole. Ce fut dans le procès de Louis XVI, où il vota la mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Exclu du corps législatif par le sort en 1795, il fut président de l'administration de son département, puis commissaire du Directoire. Ayant perdu cet emploi après le 18 brumaire, il vivait dans l'obscurité depuis cette époque, lorsque la loi de 1816 obligea les régicides à sortir de France. Finot se réfugia alors en Suisse, mais il ne tarda pas à revenir dans sa patrie par la tolérance du gouvernement royal qui, après avoir d'abord exécuté cette loi avec une excessive rigueur, la rendit ensuite à peu près nulle par les nombreuses exceptions qu'il y admit. Finot mourut paisiblement dans son village d'Averolles en mai 1829. — Finot (*Antoine-Bernard*), né en Bourgogne, en 1750, probablement de la même famille que le précédent, occupa d'abord une place supérieure de finances à Orléans. Il avait épousé la tante de la duchesse de Bassano, et, grâce à cette alliance, fut nommé payeur-général à Blois, puis conseiller référendaire à la cour des comptes, en 1807. Il mourut en 1818. Il avait été élu, en 1812, député de Loir-et-Cher au corps législatif, et continua de siéger à la chambre sous la restauration. Après le second retour du roi, il y fut renvoyé par le département du Mont-Blanc, dont son fils était préfet; mais il cessa d'en faire partie à la fin de 1815, lorsque la Savoie fut restituée à ses anciens maîtres.

M—d j.

FINOTTO (Christophe), religieux somasque, né vers 1570, à Venise, embrassa jeune la vie monastique, et cultiva dans le cloître son goût pour la littérature. Ayant, en 1606, prononcé l'éloge funèbre du doge Marino Grimani, le sénat témoigna sa satisfaction à l'orateur en lui conférant le titre de professeur de belles-lettres. Deux fois encore, il fut officiellement chargé des oraisons funèbres, en 1618, du doge Nicol. Donato; puis, en 1630, de Jean Cornaro. Dans l'intervalle, il avait reçu le laurier doctoral à la double faculté de droit. Les études sérieuses ne le détournèrent point du culte des muses latines. Ses vers ont été recueillis sous ce titre : *Parnassi violæ; odarum, disticorum et anagrammatum, libri tres*, Venise, 1617, in-8°. Ce volume très-rare est cité dans le *Catal.* de la bibliothèque du roi, X, 2,261; le *Manuel du libraire* indique une édition de 1619, qui ne doit pas être plus commune. Un choix des discours (*Orationes*) de cet écrivain a été publié, Venise, 1647, in-8°. Dans le nombre on distingue celui qui est intitulé : *De laudibus Aristotelis*.

W—s.

FIORE (le P. Jean), historien, naquit, en 1622, à Cropani dans la Calabre. Ayant embrassé la règle de saint François dans l'ordre des capucins, il se fit une assez grande réputation par son talent pour la chaire, remplit successivement les premiers emplois de sa province; et mourut dans sa ville natale, en 1683,

laissant en manuscrit des *Sermons*, des *Traités ascétiques*, un *Martyrologe* de son ordre, et divers opuscules dont on trouve les titres dans la *Bibliothèque calabroise*, p. 171. De tous les ouvrages du P. Fiore, un seul a été imprimé par les soins de quelques-uns de ses confrères, sous ce titre : *Della Calabria illustrata, opera varia istorica*, Naples, 1691, in-fol. Un second volume, si rare en France, qu'on ne l'a jamais vu dans aucune vente, parut dans la même ville, en 1743, avec des additions du P. Dominique de Bardolato (1); un troisième est conservé dans la bibliothèque du couvent des capucins del Capo Zambrone (*Hipponium*) en Calabre. Ce grand ouvrage est moins un choix qu'un amas confus de matériaux, parmi lesquels les historiens de cette province trouveront des documents importants et qu'ils chercheraient vainement ailleurs. W—s.

FIORILLO (Ignace), célèbre compositeur, élève de Doraote et de Mancini, naquit à Naples vers 1720. Après avoir composé divers opéras en Italie, il fut appelé en Allemagne, où ses talents prirent un plus grand essor. Maître de chapelle à Brunswick, la musique qu'il composa pour les ballets de Nicolini eut le plus grand succès. Il se rendit ensuite à Cassel, pour en diriger la chapelle, et passa le reste de ses jours dans les environs de Wetzlar. Fiorillo est auteur de nombreux ouvrages qui ont cimenté l'alliance de la mélodie italienne avec l'harmonie allemande; ce qui était alors une grande innovation. Il mourut en 1787.—

(1) Ce second volume n'a point été connu de Lenglet-Dufresnoy, ni, ce qui paraîtra plus extraordinaire, de M. Brunet, qui n'en fait aucune mention dans la 3e éd. de son *Manuel du libraire*.

Fiorillo (*Frédéric*), fils du précédent, célèbre violoniste, naquit à Brunswick en 1753. Il se livra d'abord à l'étude de la mandoline; mais il quitta bientôt cet instrument ingrat, pour le violon, et devint un virtuose très-distingué. Après avoir séjourné trois ans en Pologne, il se rendit à Paris en 1783, et obtint beaucoup de succès au concert spirituel, autant par ses compositions que par l'élégance de son jeu. En 1788, il quitta la France pour se fixer à Londres, où il est mort le 5 mai 1819. On a gravé de ce compositeur des sonates, des duos, des trios, des quatuors et des symphonies. Ses quinze études de violon, formant trente-six *caprices*, sont les plus estimés de ses ouvrages. Son jeu avait tout le charme qui convient à la musique de chambre. F—le.

FIRMAS-PÉRIÈS (le comte de), naquit à Alais en Languedoc, le 4 août 1770, d'une maison noble, qui, depuis le XIIe siècle, porte le nom et possède la terre de Périès, dont le château, très-fort d'assiette, défend une des principales clefs des Cévennes, et a été brûlé deux fois en soixante-dix ans, dans les guerres de religion de 1629 à 1702; guerres qui ont fourni aux ancêtres du comte de Firmas les occasions de signaler leur constante fidélité envers le roi et leur attachement à la religion catholique. Le 23 septembre 1785, Firmas fut nommé sous-lieutenant de remplacement au régiment de Piémont infanterie, dans lequel son père et son aïeul maternel, La Condamine, avaient été capitaines, et à la tête duquel était mort, en 1734, son bisaïeul. Lorsqu'en 1789, la noblesse du royaume fut assemblée par sénéchaussée, pour nommer des députés aux états-généraux, Firmas,

quoique âgé seulement de dix-huit ans, se rendit à Nîmes et fut admis dans la chambre de la noblesse sans voix délibérative. Se trouvant dans son pays natal à l'époque du fameux camp de Jalès, il prit part à cette insurrection royaliste. Il fut arrêté le 17 mars 1791 et enfermé au fort d'Alais, où il resta jusqu'au 22 avril suivant. Ayant recouvré sa liberté, il se hâta de se rendre à Worms où se trouvait le prince de Condé. Mais les princes ayant alors des projets sur l'Alsace l'engagèrent à rejoindre son régiment, qui de Besançon marchait vers Neuf-Brisach. Il se chargea de cette mission périlleuse, et alla plusieurs fois de Neuf-Brisach à Worms et à Coblentz auprès du prince de Condé. Le baron de Roque, lieutenant de roi à Neuf-Brisach, ayant été arrêté par ordre du directoire du département du Haut-Rhin, Firmas le défendit devant les commissaires de l'assemblée nationale, et ne le quitta qu'après avoir obtenu sa liberté. Le prince de Condé lui promit alors une place dans l'état-major-général de l'armée qu'il formait. Le 17 déc. 1791, le chevalier de Busélot, qui avait été chargé d'assassiner le prince de Condé, fut arrêté par les soins de Firmas, auquel le prince confia la police de l'armée en le nommant lieutenant du roi de son quartier-général. Il fut aussi nommé colonel attaché au régiment d'Hohenlohe-Schillingsfurst. Le 12 août 1792, le nommé Lévesque, chirurgien-dentiste de Strasbourg, que la propagande avait envoyé à Berlin pour y empoisonner le roi de Prusse, fut arrêté à Bühl, par les ordres de Firmas et conduit à Stuttgard, où il fut livré aux Prussiens. Le comte de Firmas fit la campagne de 1793, tantôt comme lieutenant de roi du quartier-général de l'armée de Condé, tantôt comme colonel attaché au régiment d'Hohenlohe. C'est à la tête de ce brave régiment qu'il fut grièvement blessé, le 8 décembre, à Berschtheim. En 1794, les régiments d'Hohenlohe ayant quitté l'armée de Condé pour passer au service de Hollande, le comte de Firmas resta avec le prince de Condé. Louis XVIII, alors régent du royaume, l'admit, le 10 août 1794, dans l'ordre de Saint-Louis, et le prince de Condé le reçut chevalier à Bruchsal le 25 janvier 1795. La Hollande étant conquise et les régiments d'Hohenlohe étant revenus en Allemagne, le comte de Firmas conclut avec les commissaires anglais la capitulation en vertu de laquelle ils rentrèrent à l'armée de Condé. Il fut, à cette époque, nommé colonel en second du régiment d'Hohenlohe-Bartenstein, et fit avec ce beau régiment la campagne de 1796. Il se couvrit de gloire, le 1er juillet de cette année, en décidant le gain de l'affaire de Bibrach dans la vallée de la Kintzig. Il fut blessé deux fois au combat de Schaffenried, le 30 septembre. L'armée de Condé ayant passé, l'année suivante, au service de Russie, Firmas fut chargé du commandement de la première colonne composée de toutes les troupes de l'avant-garde. Il obtint, en 1798, un congé de l'empereur de Russie, et vint en Souabe où il épousa, le 4 février 1799, la comtesse Joséphine de Waldbourg-Wolfegg et Waldsée, dame de l'ordre impérial de la croix Etoilée, veuve du comte Charles-Emmanuel de Leütrum-Ertingen, lieutenant-général au service de Sardaigne, et colonel propriétaire du régiment de Royal-Allemand. Il fit, en mars 1799, avec cette dame, le voyage de Russie, en revint dans

le mois de mai suivant avec l'armée de Condé, fut blessé en défendant la ville de Constance, et ne quitta l'armée qu'après son licenciement en février 1801. Il retourna alors en Souabe, et fut chargé des intérêts de son beau-frère, le prince-régent de Waldbourg, auprès de la diète germanique. Il fut nommé, le 15 déc. 1806, chambellan du roi de Wurtemberg; le 5 déc. de l'année suivante, grand-maître des cuisines, et, le 6 nov. 1810, conseiller intime-privé-actuel d'épée (1). Il reçut sa démission du service de Wurtemberg le 6 mars 1813, et se rendit, au mois de décembre suivant, au quartier-général des empereurs à Fribourg; puis, au mois de décembre 1814, au congrès de Vienne, pour y soutenir les droits de son beau-frère. Il était à Vienne lors de l'invasion de Bonaparte en 1815; il en partit aussitôt pour aller à Gand joindre Louis XVIII, qui le nomma maréchal-de-camp, et lieutenant-général le 31 mars 1819. Il fut admis à la retraite le 1er avril suivant. Le 5 février 1809, il avait été nommé chevalier de l'ordre royal équestre militaire de Saint-Michel en Bavière, grand'croix le 23 septembre suivant; enfin chevalier honoraire des ordres royaux et militaires de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne, le 24 janvier 1818. Le comte de Firmas est mort en Allemagne en 1828. Il a publié : I. *Observations aux députés de la noblesse aux prochains états-généraux, sur les objets militaires*, Nîmes, 1789, in-8°. II. *Protestation énergique contre les décrets de l'Assemblée nationale*, Colmar, le 17 juillet 1791, insérée dans la *Gazette de Paris* du 17 août suivant. III. *Le Jeu de stratégie*, ou *les Échecs militaires*, Memmingen, 1808, in-8°, fig. Il en a paru une seconde édition in-12, à Paris, 1816. IV. *Pasitélégraphie*, Stuttgard, 1811, in-8°, fig. C'est la *Pasigraphie* de Maimieux, refondue (de concert avec l'inventeur), et adaptée à un système de signaux. V. *Bigamie de Napoléon Bonaparte*, Paris, 1815, in-8°. L'auteur y a recueilli des anecdotes piquantes sur les faits qui précédèrent ou accompagnèrent le divorce de Bonaparte. VI. *Réflexions politiques sur le projet d'une constitution pour le royaume de Wurtemberg*, Paris, 1815, in-8°. VII. *Examen impartial du projet de constitution pour le royaume de Wurtemberg*, Paris, 1817, in-8°. VIII. Plusieurs *articles* dans la *Biographie universelle*, etc. IX. On lui attribue : *Notice historique sur L.-A.-H. de Bourbon-Condé, duc d'Enghien*, brochure in-8°, Paris, 1814; deux éditions. M—dj.

(1) Le comte de Firmas fut pendant sept ans admis dans la société du roi Frédéric de Wurtemberg, le monarque le plus instruit et le plus spirituel de son siècle.

FISCHER (Jean-Léonard), médecin allemand, naquit à Culmbach, le 19 mai 1760, termina ses études à l'université de Leipzig, où, en 1786, il fut nommé prosecteur d'anatomie, et où, trois ans plus tard, il obtint à la fois une chaire de professeur extraordinaire et le titre de docteur. En 1793, il passa de Leipzig à Kiel comme professeur titulaire de chirurgie et d'académie; et dès-lors, se fixant dans les possessions danoises, il se vit successivement nommer médecin en chef avec rang de conseiller de justice en 1802, directeur de la maison de santé de l'académie la même année, conseiller d'état en 1810, et chevalier de l'or-

dre de Danebrog en 1811. Il mourut le 8 mars 1833. On lui doit : I. Des Suppléments à l'Elminthologie de Werner, sous ce titre : *Werneri vermium intestinalium brevis expositio*, première continuation, Leipzig, 1786, quatre planches; deuxième continuation, ibid., 1788, cinq pl. II. *Des marques de ladrerie dans la chair de porc* (dans le *Magasin allemand des connaissances utiles*, prem. année, 1788, troisième quart. avec une planche). III. *Tæniæ hydatigenæ in plexu choroideo nuper inventæ historia*, Leipzig, 1789, une planche (thèse). IV. *Instruction pour la pratique de la dissection d'après l'Anatomical instructor de Thom. Pole*, Leipzig, 1791, treize planches. A ce premier morceau qui roule surtout sur des généralités, il faut en joindre un autre qui porte pour second titre : *Préparation des organes des sens et des organes intestinaux*, 1793, six planches. Il avait même promis la *Préparation du cerveau et des nerfs*. V. *Nevrologiæ generalis tractatus, descriptio anatomica nervorum lumbalium, sacralium et extremitatum inferiorum*, Leipzig, 1791, quatre planches. VI. *Præfatio ad G.-F. Seidel, index Musei anatomici Kiliensis*, Kiel, 1818. VII. Divers *articles* dans des journaux. Heinsius le regarde à tort comme l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Fragment d'un nouveau système sur la nature humaine*.

P—OT.

FISCHER (Jean-Charles), mathématicien et astronome allemand, natif d'Altstædt dans le grand-duché de Saxe-Weimar, où il vit le jour le 5 décembre 1760, fut nommé successivement professeur extraordinaire de mathématiques à l'université d'Iéna (1793); professeur de mathématiques au gymnase supérieur de Dortmund (1807); professeur ordinaire de mathématiques, puis d'astronomie à l'université de Greifswalde. Les écoles allemandes lui doivent un grand nombre d'ouvrages élémentaires, dont la réunion forme un corps complet d'enseignement des sciences exactes. Ce sont, pour ne point parler d'une dissertation ou thèse latine sur les logarithmes : I. *Eléments d'arithmétique*, Iéna, 1789. II. *Introduction à toutes les sciences du calcul*, ibid., 1791. III. *Eléments des mathématiques pures*, ibid., 1792. IV. *Eléments des sciences mécaniques*, ibid., 1793. V. *Eléments des sciences optiques et astronomiques*, ibid., 1794. VI. *Eléments de géométrie transcendante*, ibid., 1796. VII. *Eléments de physique*, ibid., 1797. VIII. *Dictionnaire de physique*, ibid., 1798; 1825, 8 vol. IX. *Histoire de la physique depuis la renaissance des arts*, etc., ibid., 1801; 1806, 7 vol. X. *Traité des engrais*, ibid., 1803. XI. *Principes de l'art agronomique*, ibid., 1806. XII. *Cours complet de mathématiques*, Leipzig, 1807 2 vol. XIII. *Eléments d'histoire naturelle*, Schwelm, 1811. XIV. *Premiers principes de mathématiques pures*, Dortmund, 1809. XV. *Premiers principes du calcul différentiel, du calcul intégral et du calcul des variations*, Elberfeld, 1810. XVI. *Mathématiques pures élémentaires*, Leipzig, 1820. Fischer mourut à Greifswalde, le 22 mai 1833. P—OT.

FISCHER (Gotthelf-Auguste), savant saxon, naquit, le 28 avril 1763, au village d'Okrylla, non loin de Meissen. Son père, pau-

vre garde-forestier, ne put lui faire donner que les premiers éléments de l'éducation dans une école de Meissen. Toutefois le jeune homme devint assez fort en arithmétique, et continua solitairement ce genre d'études. Le temps venu de choisir une profession, l'état militaire lui sourit plus que la perspective d'un métier. Il eût voulu prendre du service dans un régiment de hussards prussiens; comme on ne profita pas de sa bonne volonté, il s'enrôla dans l'armée saxonne comme artilleur : c'était en 1779, pendant la guerre de la succession de Bavière. Tout en s'occupant des devoirs matériels de son état, Fischer lisait, dévorait tout ce qui lui tombait de mathématiques sous la main. Au bout de quelques semaines, il fut nommé sous-officier, puis admis comme élève gratuit à l'école spéciale d'artillerie. Quatre ans après, il était artificier : c'était un bien faible avancement pour un sujet dont on ne pouvait méconnaître les talents et la persévérance. Il ne se découragea cependant pas, et, secondé par la bienveillante protection du géomètre Lehmann qui devint son ami, il parcourut le cercle entier de la science, et devint très-fort surtout en mathématiques appliquées à l'art militaire. Le temps était venu sans doute où sa capacité lui eût ouvert une carrière brillante; la révolution française avait jeté l'Europe dans cette longue série de guerres qui, pendant vingt-trois ans, a consommé tant d'hommes. Ennuyé de n'être toujours qu'artificier, Fischer lâcha pied en cet instant où l'ambition voyait l'horizon s'agrandir. Il abandonna la carrière des armes en 1794, et s'accommoda d'une chaire de mathématiques dans l'école des pages de l'électeur de Saxe à Dresde. De cet établissement il passa, en 1815, à l'école des cadets du royaume de Saxe, et, en 1818, à l'académie des arts et métiers; mais il résilia la première de ces deux places pour professer (1828) à l'école polytechnique récemment créée en Saxe. Sa mort eut lieu le 8 fév. 1832. Aussi laborieux qu'instruit, Fischer avait partagé la dernière portion de sa vie entre la démonstration orale et l'enseignement écrit. Les élèves, et surtout ceux qui se destinent au génie militaire ou à l'artillerie, ne peuvent guère rencontrer d'ouvrages plus clairs et plus courts que ceux qu'il a publiés sur les mathématiques pures ou appliquées. Nous nous bornerons à citer ici les plus importants : I. *Recueil des principaux problèmes de calcul qui s'offrent dans l'aménagement forestier*, Pyrna, 1805; troisième édition, Dresde, 1813. II. *L'Art de faire les calculs de tête à propos de toute espèce d'objets, militaires, physiques*, etc., Dresde, 1808. III. *Introduction à la partie pratique de l'art de projeter les principaux linéaments du réseau cartographique*, ibid., 1809. IV. *Manuel des premiers éléments de l'arithmétique et de l'algèbre*, ibid., 1815; deuxième édition, 1823 (pour l'algèbre) et 1826 (pour l'arithmétique). V. *Manuel des premiers éléments de géométrie*, Dresde, 1818. VI. *Manuel de trigonométrie tant rectiligne que sphérique*, Leipzig, 1819. VII. *Éléments de statique et de dynamique*, Dresde, 1822. VIII. *Éléments d'hydrostatique et d'hydraulique*, ibid., 1824. IX. *Géométrie de construction*, ibid., 1825. X. *Géométrie des courbes*, ibid., 1828. P—OT.

FISCHER (Chrétien-Auguste), savant allemand, né à Leipzig, le 29 août 1771, étudia, de 1788 à 1792, dans l'université de sa ville natale et y mérita d'être distingué par l'illustre Beck. Sa mère, fille d'un marchand de Marseille, lui avait inspiré un goût très-vif pour la France méridionale. L'idée lui prit en conséquence de terminer son éducation par un voyage en Suisse et dans une partie de la France, alors peut-être plus curieuse que jamais à étudier. De retour dans sa patrie, il y devint, en 1795, gouverneur d'un jeune noble des environs de Leipzig, mais il n'y resta que peu de temps et partit pour Riga, où la même place lui était offerte. Lorsqu'il fut arrivé dans cette ville, il se trouva qu'un incident rompit l'affaire; et, faute d'argent sans doute, il entra dans une maison de commerce, puis se mit à donner des leçons de tenue de livres. Ayant ainsi atteint la fin de l'année 1796, il se mit en route avec des commissions pour l'ouest de l'Europe, et avec le dessein de s'établir dans quelque ville de la Péninsule, visita Hambourg, la Hollande, Bordeaux, Lisbonne, Cadix, Malaga. Mais partout il trouva les chances si peu favorables, par suite des guerres qui bouleversaient l'Europe et de l'alliance qui, en réduisant l'Espagne à être l'auxiliaire de la révolution française (1796), l'avait rendue l'ennemie de l'Angleterre, qu'il crut ne rien avoir de mieux à faire que de revenir en Allemagne, par Gênes tout nouvellement devenue capitale de la république ligurienne (1798). Établi à Dresde, il y vécut d'abord sans emploi, se fit recevoir en 1803 maître ès-philosophie, et, l'année suivante, fut nommé membre du conseil de légation du duc de Saxe-Meiningen. Après avoir fait un nouveau voyage en France (de 1803 à 1806), il fixa son séjour à Heidelberg. Il ne quitta cette ville que pour se rendre à Würtzbourg, où, grâce à la protection du comte de Thorheim, il était pourvu d'une chaire. Cette place lui devint désagréable quand, par suite de la paix de Presbourg, Würtzbourg passa sous la domination de l'ex-grand duc de Toscane, et il eût bien voulu l'échanger contre une position analogue en Bavière. Mais ce troc ne put se faire. Le mécontentement le jeta dans le système des opposants à Bonaparte, qui certes ne pensait guère à lui en changeant les délimitations des états germaniques; et c'est sous l'influence de cette mauvaise humeur qu'il mit au jour, à la fin de 1807, afin de faire connaître l'homme par ses paroles, le *Recueil de discours, proclamations, lettres d'apparat*, etc., *émanés du gouvernement français*. Cette compilation fit du bruit en Allemagne; et l'année suivante Fischer fut chargé de la rédaction de la *Gazette politique de Würtzbourg*. Mais telle était la sévérité de la censure ou, si l'on veut, telle était la tendance de Fischer à rembrunir les tableaux ou à aiguiser ses traits, qu'à tout instant il voyait ses colonnes biffées à l'encre rouge, ou bien qu'il était obligé de mettre un masque à sa pensée : il ne put tenir plus d'un an à ce métier. Peu de temps après, eut lieu ce que le grand-duc de Würtzbourg et son pieux conseil appelaient l'épuration de l'instruction publique. Fischer, privé de sa place, eut du moins promesse d'en toucher intégralement les honoraires (1809). Il n'apprécia pas ce procédé, et se crut autorisé par sa destitution à parler contre

l'ultramontanisme du grand-duc. Il reçut alors, sans l'avoir demandée, la permission, c'est-à-dire l'invitation, d'aller fixer son séjour ailleurs qu'à Würtzbourg (1810). En revanche, lorsqu'il sollicita la faveur de profiter de la bibliothèque du grand-duc, on lui répondit par un refus. Il ne faut pas demander si, quand le congrès de Vienne eut rendu Würtzbourg à la Bavière, il vit avec plaisir ce changement. Il s'empressa de composer à cette occasion un prologue mélodramatique qui fut débité lors de l'arrivée de la cour bavaroise à Würtzbourg. Cette manifestation de ses sentiments lui valut la permission ou la commission d'ouvrir un collège pour y former des élèves à l'art oratoire et pour y faire des lectures historiques. Ces cours dans lesquels, à l'exposé des faits de l'histoire proprement dite, il joignait des considérations statistiques et politiques, ne manquèrent pas de succès. Mais un professeur de l'université s'avisa de le jalouser, et, appuyé d'un homme puissant, il déposa une dénonciation contre son enseignement. Il résulta de là un débat dans lequel Fischer eut le dessous, et qui le força de discontinuer ses leçons. Ainsi privé de la faculté de parler, il n'en eut que plus de temps pour écrire, et il publia sous le pseudonyme de Félix de Froblichsheim, une apologie de sa conduite et une satire de celle de ses ennemis, intitulée: *Excursion de Francfort-sur-le-Mein à Munich*. Un ministre bavarois, Lerchenfeld, était violemment attaqué dans ce factum; il s'en vengea en traduisant l'auteur devant une commission qui le condamna à sept ans d'emprisonnement dans un fort. Cependant la durée de sa détention fut abrégée, mais il dut quitter la Bavière. Il vint alors résider à Mayence; mais il ne survécut que peu d'années à son élargissement, et mourut le 14 avril 1829. Fischer était, depuis 1804, membre correspondant de la société philanthropique de Saint-Pétersbourg, et, depuis 1805, membre correspondant de la société royale de Gœttingue. En 1808, il avait épousé une notabilité littéraire, Caroline-Auguste Venturini de Brunswick. Ce mariage fut très-malheureux et se termina par un procès et une séparation: il paraît que les motifs de plainte étaient frivoles, et l'opinion publique en cette occasion fut contre lui.—On a de Fischer beaucoup d'ouvrages, en partie sous les pseudonymes de Chr. Althing, Erichson, F. de Frolichsheim, Fréd. Hebenstreit, Isaac Martin, A.-T. Pruxum, Bernard Roll, Eckard, A-la-garde-de-Dieu Schwanom (Gottvertrau Schwanum). Les principaux sont: I. *Léopold II*, rhapsodie philosophique (Leipzig), 1792. II. *Les Constitutions*, ou *France et Angleterre*, Leipzig, 1792. III. *L'Esprit de Hume*, ibid., 1795. IV. *Les Rois qui ont été fous*, Kœnigsberg, 1797, 2ᵉ édition (ou rafraîchissement), sous le titre de *Biographie des rois malheureux*, Kœnigsberg, 1800. V. *Voyage d'Amsterdam par Madrid et Cadix à Gênes en* 1797 *et* 98, Berlin, 1799; 2ᵉ édition 1801. Cette relation a eu les honneurs de la contrefaçon, sous le titre de *Tableaux d'Espagne*, Vienne, 1800 (mais le circonspect éditeur a fait beaucoup de suppressions) et de la traduction en anglais (celle-ci a été fort goûtée). VI. *Doute politique de Hume*, Leipzig, 1799. VII. *Ecrits érotiques*, ibid., 5 vol. 1800; 2ᵉ éd., 1807;

3ᵉ, 1817. VIII. *Collection générale complète de toutes les pièces officielles et secrètes qui peuvent servir à l'histoire diplomatique de la France depuis 1792 jusqu'à 1810*, Tubingue, 1810 et 1811, 2 vol. C'est le recueil dont il a été question plus haut, mais complété par des pièces antérieures à Napoléon et postérieures à 1807. IX. *Tableaux du Brésil*, Pesth, 1819. X. Divers contes et romans, entre autres : 1° *Conrad*, roman comique, Leipzig, 1798 ; 2° l'*Histoire des sept sacs*, Leipzig, 1799 ; 3° *le Coq aux neuf poules*, Leipzig, 1800 ; 4° *les Huit nuits d'essai*, Eichtstadt (Hildburghausen), 1802. Plusieurs d'entre eux se retrouvent dans les *Ecrits érotiques*. XI. Des traductions de l'anglais, comme : 1° *Ethelinde*, ou *la Solitaire du lac de Genève*, Leipzig, 1792, 5 vol. 2° *Sophie*, ou *le Solitaire du lac de Genève*, Leipzig, 1794 et 95, 2 vol. (2ᵉ édit., avec un 3ᵉ volume, 1800) ; 3° *Histoire de la guerre des Indes-Orientales en* 1764 (de Cooper William). Il a aussi traduit du français le *Nouveau voyage en Espagne du chevalier de Bourgoing*, Iéna, 1800, 3 vol., et le *Nouveau tableau de l'Espagne* en 1808, d'A. de Laborde. XII. *Manuscrit de l'Allemagne méridionale*, Londres, 1820. On peut ajouter l'*Excursion* qui fut la cause de sa captivité (Leipzig, 1821), des articles dans les journaux et recueils périodiques, etc. P—OT.

FITZ-GÉRALD (William-Thomas), littérateur anglais, né vers 1759, reçut sa première instruction classique dans l'école ou académie de Greenwich, puis fut envoyé à Paris où il entra au collège de Navarre. A sa sortie de ce collège, son père le présenta à Louis XVI, et cette circonstance parut attacher le cœur du jeune homme à la famille royale. William-Thomas, lorsqu'il fut revenu en Angleterre, obtint, par le crédit de son oncle Martin, alors commissaire de marine à Portsmouth (et qui fut créé baronnet en 1791), un emploi dans la partie des vivres de ce département, et il y fut promu par degrés à des postes plus élevés jusqu'à ce qu'il eût mérité sa retraite avec pension. Le goût et la culture des lettres charmait l'aridité de son travail habituel, et il exerça sa muse sur des sujets très-divers, soit que des écrivains dramatiques ses amis l'invitassent à composer des prologues pour leurs pièces, soit que les triomphes de l'Angleterre ou de grandes catastrophes politiques excitassent sa verve ; sa plume semblait toujours prête pour la circonstance. La plupart des poèmes qu'il composa ainsi furent recueillis par lui en 1801, 1 vol. in-8°. On y trouve, entre autres : *Tribut d'une humble muse à une reine captive, veuve d'un roi assassiné ; Vers sur le meurtre de la reine de France ; le Triomphe de Nelson*, ou *la Bataille du Nil* (d'Aboukir), 1798. Il a publié depuis : *la Tombe de Nelson*, poème, 1806, in-4° ; *les Pleurs de l'Hibernie séchés par l'Union*, 1802, in-4°. W.-Th. Fitz-Gérald devint un des présidents du *Fonds littéraire* (*Voy.* David Williams, L, 588). Il est mort à Paddington, le 9 juillet 1829, âgé de soixante-dix ans. L.

FITZ-GÉRALD (lord Edouard), naquit le 15 octobre 1763. Son père reçut trois ans plus tard le titre de duc de Leinster ; sa mère, Emélie-Marie, était la fille du duc de Richmond. Il n'était que

cadet de famille. Vers 1773, il vint en France avec sa mère qui avait épousé en secondes noces un gentleman écossais du nom d'Ogilvie, et il y resta jusqu'en 1779, se préparant sous la surveillance de son beau-père à la carrière militaire. C'est là qu'il prit avec l'habitude de la langue française quelque chose de nos goûts et de notre caractère national. Bien que cette éducation, en quelque sorte anti-britannique, ne fût point une recommandation près de l'administration de Londres, il vit bientôt ses demandes de service acceptées; et, en juin 1781, il mit pied à terre avec le dix-neuvième régiment à Charlestown. Sa brillante valeur ne tarda point à le signaler aux yeux de lord Rawdon, son général, qui se l'attacha en qualité d'aide-de-camp. Plus tard, après la capitulation d'Yorktown qui mit un terme à la guerre contre les Anglo-Américains, Fitz-Gérald fut admis dans l'état-major du général O'Hara, qu'il suivit à Sainte-Lucie. De retour en Europe au bout de quelques mois (en 1784), il vécut fort tranquillement deux ans au sein de sa famille, en Irlande, et représenta au parlement national de Dublin le bourg-pourri d'Athy, par lequel son frère, le deuxième duc de Leinster, l'avait fait élire. Cette existence parlementaire, assez monotone, il faut le dire, et dont il n'avait pas compris le côté sérieux, l'ennuyait au plus haut degré, témoin ce passage d'une de ses lettres à sa mère: « Sans vous, « j'irais me battre avec les Turcs « ou les Russes. » Il est clair qu'à cette époque peu lui importait encore où se trouvait le droit, admis que le droit entre les Turcs et les Russes fût quelque part, et que tout moyen de tuer le temps lui semblait préférable à la nécessité périodique de subir l'éloquence de tribune. En 1786, son oncle le duc de Richmond, alors grand-maître de l'artillerie, l'emmena dans son excursion aux deux îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey. Les connaissances positives et la capacité dont Fitz-Gérald fit preuve en cette occasion, lui concilièrent les bonnes grâces du haut dignitaire, qui dès-lors s'intéressa très-vivement à son avancement. Mais, au moment où la bonne volonté de son noble parent lui ouvrait cette perspective, la vue des maux auxquels l'Irlande était en proie et de la brutalité avec laquelle l'Angleterre affectait de la traiter, opérait dans l'esprit de Fitz-Gérald une révolution. Il comprenait la nécessité d'une résistance, sans voir encore à quel point elle devait être vive et menaçante. C'est ainsi que, dès cette même année 1786, non seulement il prit place sur les bancs de l'opposition, mais encore il se montra le rival des Grattan, des O'Neil, des Curran, dont la parole retentissait par toute l'Irlande. Mais que produisait la parole à elle toute seule? Sans méconnaître tout-à-fait à sa puissance, il commençait pourtant dès-lors à y moins compter. Ce sentiment se fait jour au travers des expressions qui semblent dire le contraire et par lesquelles il s'efforce de raffermir sa foi chancelante: « J'ai été bien désap-« pointé du côté de la politique, « mais je n'ai pas perdu courage. « Avec de la persévérance et de la « fermeté, nous finirons par triom-« pher. Quand on veut atteindre un « but, il faut s'attendre à des re-« vers et ne pas se laisser vaincre, « ne pas même paraître y faire at-« tention. Je dis à tout le monde que « tout va bien, mais au fait nous

« avons affaire à de mauvaises gens. » La session finie, il passa sur le continent où sa mère et ses sœurs l'avaient précédé, et d'abord il voulut aller les rejoindre à Nice, en passant par la Suisse. Mais, après un séjour de quelques mois à Paris où nous le trouvons en rapport intime avec le duc de Coigny, avec le marquis de Bouillé, il prit la route d'Espagne, et traversa d'un bout à l'autre la péninsule; car de Gibraltar il écrivit à la duchesse sa mère des lettres charmantes, dont quelques-unes nous ont été conservées, et à Cadix il leva lui-même le plan de cette ville et des forts qui la protègent. Fitz-Gérald était alors dans sa vingt-cinquième année. Il songeait à se marier, et son oncle favorisa ses prétentions sur une jeune personne fort riche et d'illustre famille, dont au reste son biographe nous laisse ignorer le nom. Ce projet ne réussit pas, lord Edouard avait trop peu de fortune aux yeux des parents. Dans son désespoir, il porta pour la seconde fois ses pas en Amérique et se remit plus fortement que jamais aux études stratégiques. C'est ainsi qu'on le voit, en juin 1788, à Halifax avec le cinquante-quatrième régiment, relevant en militaire et en tacticien les frontières des Etats-Unis du côté des possessions britanniques. Il se rendit ensuite, et peu d'Anglais avant lui avaient suivi cette route, à la *Nouvelle-Orléans* par les lacs et les grands fleuves qui coulent à l'ouest des états de l'Union. De là il voulait visiter les possessions espagnoles (les Florides, etc.), et principalement la Havane, mais le gouvernement colonial lui refusa opiniâtrément les passe-ports et permissions nécessaires. Il se résigna donc à revenir en Europe. Son absence avait duré deux ans. On ne s'étonnera pas de l'influence qu'exerça, sur un esprit mécontent des institutions européennes, ce long séjour au sein d'un pays encore vierge, ici à peine habité et ne présentant que les plus simples phénomènes de la civilisation naissante, là commençant la plus merveilleuse carrière de prospérité, sous un régime, l'antipode de la monarchie et de la centralisation. « Ah! ma mère, « dit-il dans une de ses lettres, si « ce n'était pour vous, je ne retour« nerais jamais en Angleterre! » Malheureusement pour lui cette façon de penser était connue, et, arrivé dans la capitale de l'Angleterre, il ne la déguisa point: aussi, malgré son mérite qu'on ne contestait pas, il tomba dans la disgrâce du gouvernement. Sur le vu du levé du plan de Cadix qu'il avait communiqué au duc de Richmond, il avait été question de le mettre à la tête d'une expédition projetée contre cette ville lors des démêlés à propos de la baie de Noutka, démêlés que termina la convention de l'Escurial (oct. 1790); il fut bientôt écarté par le cabinet. L'année suivante (1791), il fut derechef porté par son frère à la chambre des communes d'Irlande. Pendant les vacances parlementaires, il contracta des liaisons avec Shéridan et Fox, dont l'opposition alors était des plus violentes, et qui ne partageaient pas les opinions belliqueuses et hostiles des tories relativement à la France. Après le 10 août et au milieu du bouleversement universel amené par la déchéance, l'invasion, les septembrisades, il se rendit à Paris, dans l'intention de nouer des relations directes avec les meneurs de la démocratie française, mais probablement sans plan arrêté et sans qu'il fût

question encore de soulever l'Irlande seule. Les négociations pour l'instant ne produisirent rien que de vague. De Paris il se rabattit sur Tournay où l'attendait la célèbre Paméla, sa fiancée, qu'il avait connue en Angleterre et suivie sur le continent. Le mariage eut lieu à la fin de 1792; le duc de Chartres y signa comme témoin. Le cabinet de Saint-James vit cette union du plus mauvais œil : il crut y reconnaître plus que des liaisons avec le parti démagogique, il soupçonna dans Fitz-Gérald des vues ambitieuses, l'espoir d'un trône peut-être, et ce trône ne pouvait être que celui de l'Irlande sous la protection de la France régie par la maison d'Orléans. Aussitôt Fitz-Gérald fut rayé des contrôles de l'armée. C'était le jeter définitivement du côté des ennemis de la Grande-Bretagne. Lui, qui jusqu'alors n'avait compris, ou du moins n'avait voulu que la résistance légale à l'oppression, se trouva presque invinciblement porté vers les rangs de l'insurrection. L'Irlande alors était organisée. Épuisé par sa lutte dans les deux Indes, le cabinet de Londres, en 1782, avait permis sur la requête des habitants de Belfast que l'Irlande, menacée d'une invasion française, levât une armée de volontaires, et en moins d'un an quatre-vingt mille hommes s'étaient montrés sous les armes : l'année d'après, une convention s'était réunie, ayant pour but avoué la réforme parlementaire, et avait siégé pendant et malgré les travaux du parlement. Et l'armée et la convention avaient laissé des souvenirs, même des traces : sur les débris de l'une et de l'autre s'était élevée, en 1792, la société des Irlandais-Unis, laquelle allait plus loin que les membres les plus avancés du mouvement dans les chambres, et quoi, plus large dans ses bases que la convention, demandait la participation des catholiques aux franchises électorales et par là ralliait bien plus de monde. Après trois ans donnés à une lune de miel qui fut longue; à une vie domestique et champêtre qui ne laissait venir à lui qu'affaibli le retentissement des cris de fureur de l'Europe, des cris de douleur de l'Irlande; à une pénible indécision (car, qui ose en appeler aux armes et jouer sa tête au formidable jeu de l'insurrection, sans avoir long-temps pesé le pour, le contre?) Fitz-Gérald entra dans l'association, au commencement de 1796. Le remplacement de Fitz-William, comme vice-roi d'Irlande, par lord Camden, et la franche mise à l'ordre du jour des voies de rigueur furent incontestablement les causes dernières de sa détermination. Nul doute, au reste, que cet événement ne coïncide avec la nouvelle impulsion que reçurent alors les sociétés secrètes, avec la réorganisation complète de toute l'Irlande, avec la régularisation de la correspondance, enfin avec la fixation d'un but et des moyens propres à l'atteindre. Parmi ces moyens figuraient en première ligne les secours de la France. Le chef de l'association, celui que tous, amis et ennemis, nommaient le père de l'Union, Wolfetone, alla d'abord s'entendre à Paris sur ce sujet avec les chefs du Directoire, de la première expédition de Hoche en Irlande, 15 déc. 1796, celle que la dispersion de la flotte par la tempête fit échouer, et qu'un peu d'audace chez les chefs secondaires de cette flotte eût fait réussir. Cet échec ne découragea pas l'association, et comme en principe la coopération française était toujours promise,

Fitz-Gérald et Arthur O'Connor s'abouchèrent en Suisse avec l'ambassadeur Barthélemy, pour préciser plus positivement les moyens de délivrer l'Irlande. Le choix de Fitz-Gérald, en cette occasion, était d'autant plus convenable que l'on en était venu enfin à son idée dominante, celle de ne demander à la France que des armes, des munitions, de l'artillerie, des officiers. A ce mode de coopération on gagnait deux choses, moins de risques pour l'escadre d'être interceptée dans la traversée, et moins de risques pour l'Irlande de se donner des maîtres dans ses auxiliaires. Tout fut disposé comme l'entendait Fitz-Gérald. Il y eut ensuite entre les agents de l'Union et Hoche une entrevue à Francfort. Fitz-Gérald n'y prit pas part, et revint à Hambourg, soit pour ne pas donner l'éveil aux défiances déjà trop grandes du cabinet de Londres, soit de peur d'effaroucher Hoche en lui faisant soupçonner que la réussite du mouvement en Irlande en amènerait un autre en France en faveur de la maison d'Orléans. Sa présence à Francfort pourtant eût eu des suites moins funestes que les indiscrétions dont il se rendit coupable en route, comme si tout était déjà fini, et qui mirent sur la piste des conjurés une étrangère ex-maîtresse d'un vieux collègue de Pitt. Des avis que le cabinet britannique recevait de Hambourg, et aussi des fausses mesures prises par le directoire, des vents contraires qui rendirent presque impossible le départ de la flotte batave chargée des secours de la France, de la victoire navale de l'amiral Duncan à la hauteur de Camperdown, il résulta que les forces de l'Union perdirent au moins moitié. Tout le nord de l'Irlande fut découragé et désarmé. En revanche, les autres portions de l'Union, qui toujours avaient compté bien plus sur un énergique mouvement national que sur l'assistance étrangère, se serrèrent les unes contre les autres et s'animèrent d'une ardeur nouvelle. Prendre le château et la caserne royale de Dublin, arrêter tous les membres importants du gouvernement en Irlande, soulever les masses, tel était le plan. Il devait d'abord éclater au mois d'août ; mais les préparatifs étaient encore trop peu avancés. On les continua dans le plus grand silence. Pitt et ses amis avaient perdu la trace du complot renaissant, et, bien que plusieurs milliers de personnes sussent positivement le fond des choses, le ministère en était encore à de vaines conjectures sur les combinaisons des chefs de l'Union au commencement de février 1798. Un rapport présenté à lord Edouard portait, à cette époque, le nombre des hommes armés et organisés à trois mille ; en même temps, M. de Talleyrand, ministre du Directoire, promettait à l'agent de l'Union à Paris que l'armement français mettrait à la voile en avril. Ce terme approchait lorsque enfin le gouvernement anglais obtint des révélations. Un traître, du nom de Thomas Reynolds, comblé des bienfaits de Fitz-Gérald, communiqua par un intermédiaire tout ce qu'il savait des projets des conjurés, et termina en avertissant le gouvernement qu'un grand conseil allait avoir lieu le 12 mars chez le négociant Olivier Bond. Là furent pris presque tous les chefs de l'Union. Emmet le jeune, Sampson, Mac-Reven, Fitz-Gérald étaient absents : les trois premiers furent arrêtés en vertu de mandats spéciaux : Fitz-Gérald échappa,

ainsi que quelques autres; et malgré les aveux de ceux qu'avait saisis le gouvernement, malgré les énormes difficultés qui s'opposaient aux entrevues, aux excursions des principaux conspirateurs, la conspiration marcha encore. Neuf semaines de suite (du 9 mars au 19 mai), Fitz-Gérald changeant d'asile et de vêtement, jouant les espions, renoua les mailles rompues du complot, eut des conférences avec ses complices, avec Paméla, avec Reynolds lui-même. Quatre jours encore et la conjuration éclatait, lorsque le 19 au soir, trois officiers vinrent le saisir chez M. Murphy dans Thomas-Street. Il en blessa deux, Swan et Ayan: le troisième entra suivi d'un piquet; et bientôt toute résistance devint inutile. Transféré d'abord au château de Dublin, il fut ensuite conduit à la prison de Newgate. Il n'en serait sorti sans doute que pour être condamné. Résolu à ne point se déshonorer par des révélations, et à ne point donner sa mort en spectacle sur l'échafaud, il se tua dans sa prison le 4 juin à deux heures du matin. Sa tante Louise Canolly et son frère Henri Fitz-Gérald l'avaient vu quelques heures auparavant. Au mois d'octobre suivant, le roi signa un bill d'*attainder* qui poursuivait et voulait flétrir sa cendre jusque dans l'asile du tombeau. Cet acte fut annulé en 1809. Thomas Moore a écrit la *Vie et la mort de lord Édouard Fitz-Gérald*, Londres, 1829, 2 vol. in-8°, ouvrage également précieux et par les renseignements qu'il renferme et par les nombreuses lettres du héros. P—ot.

FITZ-GÉRALD (lady Edouard), femme du précédent, célèbre long-temps sous le nom de *Paméla* et l'élève favorite de madame de Genlis, dut naître vers 1777, en France, suivant les uns, en Angleterre ou à Terre-Neuve, selon l'opinion que d'autres ont voulu accréditer. Ce qui semble certain du moins, c'est qu'elle fut de bonne heure transportée en Angleterre, puisqu'elle parlait anglais, et rien qu'anglais en 1782, et que tel fut le prétexte de son introduction au couvent de Belle-Chasse auprès des jeunes princesses d'Orléans. Chargée vers cette époque par le duc de Chartres de l'éducation de ses enfants, sous le titre insolite de gouverneur, madame de Genlis avait résolu, dit-elle, de faire apprendre par l'usage les langues vivantes à ses élèves: de là des domestiques et des femmes de chambre anglais et italiens; de là aussi, pour l'intimité, la compagnie d'une jeune anglaise, camarade de jeux et de travaux. Un M. Forth, en correspondance alors avec le duc de Chartres, fut prié de lui faire passer en France une jolie enfant de cinq ans ou environ. Bientôt l'envoi fut fait en ces termes: « J'ai l'honneur d'envoyer à V. « A. S. la plus jolie jument et la « plus jolie petite fille de l'Angle« terre. » Plus tard, il fut dit que le père était le fils d'un grand seigneur du nom de Seymour, lequel avait épousé en dépit de ses parents une jeune femme de la classe la plus pauvre, et avait été s'établir avec elle à Fogo. Il y était mort, et Marie Syms, c'était le nom de la veuve, revint en Angleterre avec sa fille et sa misère. Plus tard encore eut lieu par-devant le lord chef de la justice du Banc du roi (lord Mansfield), un acte tendant à frapper de nullité toute réclamation de la mère, à l'effet de ravoir sa fille. Cet acte était un de ces marchés d'apprentissage, d'a-

près lesquels, moyennant la somme de... (ici ce fut vingt-quatre guinées), le père ou la mère abandonne l'enfant avec tout droit sur lui, à la personne qui s'en charge. Malgré ces détails, en apparence fort circonstanciés, la curiosité publique voulut trouver de l'incertitude et de l'imprécision dans la narration de madame de Genlis; et la cour et la ville s'obstinèrent à croire que toutes ces minutieuses formalités, pour obvier aux réclamations de la mère, étaient surabondantes. On s'occupait aussi beaucoup du père, et nombre de conjectures se disputèrent l'opinion des salons. La plus admise faisait naître la petite commensale des princesses, de ce côté-ci de la Manche, et d'un sang plus illustre que celui des Seymour, bien que l'on ne nommât pas d'autre mère que Mme de Genlis. Nous ne répèterons pas des assertions que n'appuie aucune preuve mathématique, et qui du reste ne firent pas varier un moment l'institutrice dans ses projets. Paméla (tel est le nom mélodieux et romanesque qu'elle imagina de lui donner, au lieu de celui de Nancy qu'elle avait porté en Angleterre) Paméla eut les mêmes maîtres, les mêmes soins que les enfants du duc de Chartres, devenu dans l'intervalle duc d'Orléans, et son étonnante ressemblance avec plusieurs d'entre eux l'eût fait prendre pour leur sœur, bien que son accent étranger protestât contre cette première impression. Elle était du reste fort jolie, remplie de grâce, et, sinon judicieuse et sensée, du moins assez spirituelle et instruite. Tant de charmes, joints à ce que sa situation avait à la fois de romanesque et de précaire, ne pouvaient manquer de fixer de nouveau et plus que jamais l'attention. Au temps même où les agitations politiques de la France commençaient à faire perdre aux gens du grand monde quelque chose de leur légèreté, les hommes d'état, les orateurs de la constituante étaient aux pieds de Paméla. Les notabilités du mouvement se réunissaient le dimanche dans le sanctuaire de Belle-Chasse, dont madame de Genlis, alors zélée panégyriste de la révolution, faisait les honneurs. On y préparait, ou l'on y résumait les graves questions du jour. Agée d'environ quatorze ans (1791), Paméla était un attrait de plus pour cette foule de célébrités naissantes, qui affluaient autour de la riche maison d'Orléans, tels que les David, les Péthion, les Barrère, les Camille Desmoulins. Ce dernier avait pour elle un culte qu'il appelait de l'admiration, et il disait: « Vous qui trouves les vertus ci-« viques si faciles, avez-vous donc été « exposés à Paméla? » Pour Barrère, il eut le plaisir de s'entendre appeler souvent l'heureux tuteur de Paméla. Voici comment. Un jour le duc d'Orléans voulut lui constituer une rente de quinze cents livres. Le notaire déclara qu'il ne pouvait recevoir la rente qu'autant que l'orpheline aurait un tuteur. « Eh bien! dit le « prince, elle en choisira un elle-« même. » La jeune fille nomma le citoyen Barrère, dont sans doute son inexpérience ne pouvait deviner la sanguinaire atrocité sous ce masque d'exquise politesse dont il s'enveloppait. Les travaux de la constituante finis, Paméla et mademoiselle d'Orléans (aujourd'hui madame Adélaïde) furent du voyage probablement politique que fit en Angleterre madame de Genlis, avec les deux députés Péthion et Voidel. Paméla, de retour au pays de son enfance, y eut un grand

succès. Shéridan la demanda en mariage. Mais dès lors de plus hautes destinées semblaient lui être promises : le jeune lord Edouard Fitz-Gérald était devenu son fervent adorateur, et il la suivit sur le continent, lorsque la marche des évènements et l'imminence de la guerre, en forçant les Français de quitter la Grande-Bretagne, rendirent périlleux pour des princes et leur maison le retour en France. Mais il vint d'abord à Paris où nous ne saurions dire s'il avait à remplir une mission près du gouvernement au nom de l'Union irlandaise, ou plutôt s'il sollicitait l'agrément du duc d'Orléans, à l'effet d'épouser sa protégée Paméla. Le fait est que de Paris il se dirigea sur-le-champ vers Tournay et qu'il y reçut la main de la belle orpheline. On a dit qu'en contractant cette union lord Fitz-Gérald, dont le patriotisme, tout sincère qu'il était, couvrait des vues ambitieuses, croyait bien faire rejaillir sur son nom un reflet quasi-royal et s'acheminer ainsi au pouvoir. Cependant il sembla longtemps encore rester indifférent aux affaires. Influente par son esprit et par sa beauté, douée d'une grande chaleur de cœur, toute pénétrée des idées de liberté, d'aide à la faiblesse, et compatissant aux misères trop incontestables de l'Irlande, du reste incapable de réflexions véritables, Paméla seconda toutes les intrigues politiques de son mari. On sait comment se termina la formidable insurrection d'Irlande. Pitt, qui depuis long-temps avait en l'œil ouvert sur les allées et venues de Fitz-Gérald à Hambourg, à Francfort, etc., et sur ses entrevues à Londres avec des agents français, Pitt avait de plus saisi des preuves de sa participation active à toutes les menées; et les révélations de complices arrêtés le 12 mars 1798 l'instruisirent encore davantage. Pendant les neuf semaines douloureuses employées par Fitz-Gérald à cacher sa personne et à renouer la trame rompue, sa femme ne le vit que deux ou trois fois, et la dernière de ces entrevues produisit sur elle tant d'impression qu'elle accoucha d'un second enfant avant terme. Après la mort funeste de lord Fitz-Gérald (*Voy.* l'art. précédent), la triste veuve, compromise elle-même, fut poursuivie, ruinée. Le prince Esterhazy la sauva en la cachant à fond de cale de son paquebot, et la reconduisit ainsi dans cette funeste ville de Hambourg, dont elle devait trouver le nom odieux; et, chose étrange, elle s'y établit peu de temps après, non loin de madame de Genlis. D'abord Paméla voulut la voir, et bientôt n'aspira qu'à s'en éloigner. Ces deux grandeurs déchues ne pouvaient se tolérer, ajoutons ne pouvaient se comprendre. L'exilée de Silk voulait toujours trôner dans sa morgue pédagoguesque, et l'ex-pairesse d'Irlande, avant vingt-deux ans, avait reçu les puissantes leçons du malheur. Madame de Genlis était plus sèche et plus froide que jamais; Paméla du moins avait un peu de poésie à la tête et de sensibilité au cœur. Pourquoi faut-il qu'elle ne possédât pas aussi cette fermeté qui jette l'ancre dans les eaux les plus houleuses, et que, peu heureuse, partant peu fixe dans ses résolutions, elle se laissât dériver au vent! Au bout de quelques années de veuvage, lasse de la liberté, elle se maria en secondes noces au consul américain Pitcairn, alors à Hambourg : mais elle fut bientôt plus lasse des liens qu'elle ne l'avait été de son indépendance, et il fallut que le divorce sé-

parût les deux époux. Elle reprit le nom de Fitz-Gérald, et c'est en cette qualité qu'en 1812 elle se rendit à Paris, où elle habita d'abord l'Abbaye-aux-Bois, ensuite chez son ancien ami Auber, père du compositeur. Mais tout était glacial pour elle dans cette ville impériale, si loin alors et de quatre-vingt-neuf et de quatre-vingt-douze. Ce contraste douloureux des souvenirs de fêtes qui l'avaient bercée, et d'un isolement semblable à la tombe lui fit mal, et joint aux fausses idées qu'une éducation et des habitudes un peu romanesques avaient développées en elle, lui fit faire les choses les plus singulières; elle s'enfuit à l'autre bout de la France, à Montauban, où elle logea dans la maison du duc de la Force, commandant du département. On l'y vit, à l'âge de plus de cinquante ans, garder les moutons, habillée en bergère de Fontenelle. Au milieu de passe-temps de ce genre tomba la révolution de juillet. La nouvelle des grands changements qui suivirent cet évènement lui fit soudain quitter sa retraite : elle accourut à Paris, et se logea dans l'hôtel du Danube, rue de la Sourdière. Qu'espérait-elle? et eût-elle réussi? on l'ignore. Elle espérait sans doute, lorsqu'un mal subit vint mettre prématurément un terme à ses jours. Elle expira en novembre 1831, sinon dans l'abandon, du moins dans la gêne. Elle jouissait de dix mille francs au moins de pension, mais pour elle qu'était-ce que dix mille francs! Le fait est qu'il ne se trouva pas chez elle de quoi la faire enterrer, et qu'il fallut avoir recours à la munificence d'un grand personnage, pour subvenir aux frais de la cérémonie. Parmi le peu d'amis qui suivirent son convoi, on remarqua le prince de Talleyrand. P—OT.

FITZ-JAMES (Charles, duc de), pair et maréchal de France, était fils du maréchal de Berwick et petit-fils de Jacques II, roi d'Angleterre. Né le 4 nov. 1712, et connu d'abord sous le nom de comte de Fitz-James, il n'avait que dix-sept ans, lorsque, sur la démission du comte Henri de Fitz-James, son frère aîné, et après que François de Fitz-James, son autre frère, eut embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu, le 28 déc. 1729, du gouvernement et de la lieutenance-générale du Limousin. En 1730, le comte Charles entra aux mousquetaires; obtint une compagnie au régiment de cavalerie de Montrevel, le 31 mars 1732, et, l'année suivante, un régiment de cavalerie irlandaise, auquel on donna le nom de Fitz-James. Cette même année, la paix, dont jouissait l'Europe depuis près de vingt ans, fut troublée par la mort d'Auguste, roi de Pologne. La guerre s'alluma de toutes parts. Une armée française, sous la conduite du maréchal de Berwick, pénétra en Allemagne: Charles de Fitz-James y fit ses premières armes, à la tête de son régiment; d'abord au siège de Kehl, puis à celui de Philisbourg. Il était auprès de son père, lorsque celui-ci fut tué d'un coup de canon, et il fut couvert de son sang et de sa cervelle. Le duc Charles continua de servir à l'armée du Rhin, en 1735, sous les ordres du maréchal de Coigny, jusqu'aux préliminaires de la paix de Vienne. Il fut créé duc et pair de France en 1736. — La mort de l'empereur Charles VI devint, en 1740, le signal d'une guerre nouvelle, celle de la succession d'Autriche. La France appuyait les prétentions de l'électeur de Bavière au

trône impérial. En 1741, une armée de quarante mille hommes passe le Rhin au Fort-Louis, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle; une autre armée, forte aussi de quarante mille hommes, passe la Meuse dans le même temps. C'est dans cette dernière que servait, comme brigadier, le nouveau duc de Fitz-James, sous les ordres du maréchal de Maillebois. Il est peu d'actions, dans cette guerre, auxquelles il n'ait pris quelque part. Il se trouvait à l'armée du maréchal de Belle-Isle, lors du siège et de la retraite de Prague. Rentré en France, au mois de juillet 1743, il finit la campagne en Basse-Alsace, sous le maréchal de Noailles. L'année suivante, il fut promu au grade de maréchal-de-camp, et employé, en cette qualité, à l'armée du roi. Il commandait les travaux du siège de Tournay, en 1745, le jour où le roi gagna la bataille de Fontenoi, à laquelle il eut la douleur de ne pouvoir participer. Il servit ensuite aux sièges d'Oudenarde et de Dendermonde. En 1746, il fut employé à l'armée de Flandre, sous les ordres du maréchal de Saxe. Il couvrit, avec l'armée, les sièges de Mons, de Saint-Guilhain et de Charleroi, servit à celui de Namur, et prit part à la victoire de Raucoux. La bataille de Lawfeld, moins disputée et plus sanglante que celle de Fontenoi, ouvrit la campagne de 1747 dans les Pays-Bas. Le duc de Fitz-James, après y avoir donné de nouvelles preuves de courage, marcha, avec l'armée, au siège de Berg-op-Zoom, que Lowendahl devait investir; il eut encore l'honneur de contribuer à la prise de cette place. Il était aussi devant Maestricht, lorsque furent signés entre la France, l'Angleterre et la Hollande, les préliminaires d'Aix-la-Chapelle. Cette paix vint enfin mettre un terme aux calamités dont l'Europe gémissait depuis huit ans. La guerre avait été surtout ruineuse pour la France, victorieuse, il est vrai, en Provence, sur le Rhin et dans les Pays-Bas, mais sans cesse menacée dans ses colonies, et voyant s'anéantir son commerce et sa marine. — Les hostilités avaient à peine cessé, lorsque, le 10 mai 1748, le duc de Fitz-James fut promu au grade de lieutenant-général. En attendant qu'il pût, par sa valeur, honorer cette nouvelle dignité sur d'autres champs de bataille, il alla se faire recevoir pair de France au parlement, et chevalier des ordres du roi. La guerre de sept ans le rappela en Allemagne: il eut alors le commandement de plusieurs corps détachés, et contribua à la victoire de Hastembeck et à la prise de plusieurs places de l'électorat de Hanovre. Il se trouva, l'année suivante, à la bataille de Crewelt, et fut chargé, quelques mois après, de conduire au prince de Soubise, qu'il joignit heureusement le 9 oct., dix bataillons et douze escadrons détachés de l'armée que commandait le maréchal de Contades. Le lendemain 10, il combattit avec la plus grande distinction à Lutzelberg. A la malheureuse bataille de Minden, livrée le 1er août 1759 par le maréchal de Contades, et perdue par la désobéissance du maréchal de Broglie, le duc de Fitz-James chargea les Hanovriens à la tête de toute la cavalerie française, dont il avait le commandement. Il revint en France au mois de nov. suivant. La guerre n'était point terminée, lorsqu'en 1761, il fut nommé commandant de la province de Languedoc et des côtes de la Méditerranée. Ce fut en 1763 qu'éclatèrent, entre le parlement de

Toulouse et lui, ces dissentiments qui donnèrent lieu de part et d'autre à des violences et à des abus de pouvoir. Chargé de faire enregistrer des édits bursaux à la publication desquels le parlement se refusait, le duc de Fitz-James se rendit à Toulouse dans les premiers jours de septembre de la même année. Peu instruit sans doute des formes parlementaires, plus habitué à celles des camps, il déploya tout d'abord un appareil de force armée qui irrita la magistrature au lieu de l'intimider. Le 13 dudit mois, il vint prendre au parlement son rang de duc et pair, et requérir l'enregistrement des édits du roi. Usant des lettres de cachet dont il était porteur, il y procéda lui-même, assisté du premier président Fr. de Bastard et du procureur-général Riquet de Bonrepos, tandis que le parlement quittait la salle de l'assemblée et se retirait dans une autre chambre du Palais. Le duc s'y présenta après la transcription finie, et commanda aux magistrats de se séparer, sous prétexte qu'à minuit la cour entrait en vacation. Un silence profond fut leur seule réponse : « Messieurs, leur « dit alors le duc de Fits-James, j'ai « des ordres très-précis du roi; si « vous ne les exécutez pas, je les « ferai exécuter avec la plus grande « douleur, mais avec la plus grande « fermeté. » Le silence continuant à régner autour de lui, il descendit dans la grand'chambre, et fit appeler successivement les trois premiers présidents à mortier; il signifia en particulier à chacun d'eux une lettre de cachet, qui leur enjoignait de la part du roi de se retirer à l'instant chez eux et de sortir du Palais, sans remonter dans la chambre où le parlement était assemblé. Ils obéirent : d'ailleurs, pour assurer l'exécution de ses ordres, le duc avait fait placer à toutes les portes des sentinelles, dont la consigne était d'empêcher que nul officier du parlement ne pût y rentrer après en être sorti. Espérant continuer ainsi jusqu'au dernier membre de la cour, il fit appeler le quatrième président; mais celui-ci, n'ayant pas vu revenir ses collègues et concevant quelques soupçons, se fit suivre du parlement en corps, et se présenta ainsi escorté dans la salle de l'assemblée des chambres. Il était une heure du matin; la pâle clarté de deux bougies près de s'éteindre éclaira seule, aux yeux du duc de Fits-James, cette longue file de magistrats vêtus de noir, marchant un à un et prenant place dans un morne silence. Cet aspect lui causa une vive émotion, et, dans son trouble, il laissa au parlement la faculté de se proroger, ne prévoyant sans doute pas les suites qu'allait amener cette condescendance. Ce fut seulement à neuf heures du matin, le 14 septembre, que se termina cette séance mémorable, pendant laquelle le Palais, entouré de troupes, ressemblait à une place de guerre investie de toutes parts. Malgré cet appareil menaçant, la cour arrêta d'énergiques remontrances, et les fit imprimer et afficher dans tous les carrefours de la ville. Dès ce moment, le duc, justement blessé, ne mit plus de bornes à sa sévérité : par son commandement les magistrats furent arrêtés et contraints de garder les arrêts dans leurs propres maisons : des factionnaires furent placés dans la chambre de ceux des conseillers qui se refusèrent à donner une promesse écrite de ne point sortir de chez eux jusqu'à nouvel ordre. Ils étaient ainsi gardés à

vue, et défense était faite de les laisser communiquer avec qui que ce fût, hors leurs plus proches parents, qu'ils ne pouvaient voir que l'un après l'autre, et en présence des sentinelles. Ces arrêts rigoureux se prolongèrent pendant plus de six semaines : ce ne fut que dans les premiers jours de décembre qu'un ordre du roi vint rendre les magistrats à la liberté, et au parlement la faculté de s'assembler. Il en profita pour venger l'honneur de son corps, et, malgré l'entremise officieuse du premier président, François de Bastard (1), dont la sagesse et la fermeté dans ces circonstances étaient demeurées impuissantes à calmer les esprit, le duc de Fitz-James fut décrété de prise de corps, et le parlement fit afficher son arrêt en plein jour jusque sur la porte de l'hôtel du commandant de la province (*Voy.* François de BASTARD, LVII, 278). Le parlement de Paris et les pairs du royaume réclamèrent; ils prétendirent avoir seuls le droit de juger les pairs. Les autres parlements appuyèrent de leur côté les prétentions du parlement de Toulouse. Le mot de *classes* fut alors prononcé, et il fallut un arrêt du

(1) L'auteur de la note qu'on va lire a sous les yeux la correspondance originale de M. de Bastard, premier président du parlement de Toulouse, avec Bertin, alors contrôleur-général des finances; tout y est aussi sage que mesuré. Interpellé directement par le ministre du roi et au nom de son maître, sur le véritable état des choses, il déclare qu'il obéira et dira sa pensée tout entière, soit sur les remontrances faites par le parlement le 1er août, soit sur le fond même des édits présentés. Il engage à modifier les édits sur certains points, à agir avec prudence, à ne point blesser le parlement de Toulouse, par un appareil de force toujours fâcheux, mais plutôt à réprimer dans leur source ces tentatives révolutionnaires : « car, dit-il, je « serais garant du succès, si nous agissions par « nos propres vues, et si nous étions déterminés « par nos lumières; il nous en vient d'étran- « gères qui gâtent tout, qui renversent les tê- « tes et qui nous divisent. La lumière la plus « vive, pour se servir du mot actuel, est celle « des autres parlements, particulièrement de « celui de Paris; c'est une véritable épidémie « que cette imitation; elle a lieu sans convic- « tion, sans regard de sa propre dignité, sans « attention aux besoins de la province et à « l'opportunité des mesures. » Le président demande de ne rien précipiter; il fait observer que les circonstances sont délicates et difficiles, et témoigne l'espoir que l'on arrivera à conclure qu'ici c'est tout gagner que gagner du temps. Il fait remarquer avec raison que si le roi a quelque motif d'être mécontent des remontrances quant au fond, S. M. devra être satisfaite du style de l'objet et de la modération qui préside à sa rédaction, et que cette modération mérite attention de la part du roi. « Je vous prie, dit-il au ministre, si vous y « êtes encore à temps, de parler, dans la ré- « ponse du roi, de l'impression que font sur « l'esprit de sa majesté des représentations sages « et mesurées, et combien une tournure vive, « déclamatoire et peu respectueuse est déplacée, « a droit de lui déplaire et lui déplait en effet... « Je vous demande encore de mettre, dans la « réponse dont vous m'honorerez, quelque « chose d'obligeant pour M. de Pibrac, qui a « rédigé les objets.... Je vous parle avec fran- « chise, et je me flatte que vous vous apercé- « vrez que je ne suis conduit que par le zèle le « plus pur pour le service du roi et pour le « bien public, qui sont inséparables. » Mais lorsque plus tard les droits du trône furent méconnus, lorsque le parlement de Toulouse, dépassant encore les excès des parlements, dont la conduite lui avait jusqu'alors servi de modèle, se mit en opposition ouverte aux ordres de la cour, François de Bastard, dont les conseils de modération n'avaient malheureusement pas été suivis, ne craignit pas de tenir un tout autre langage, et de proposer des mesures sévères contre des magistrats, dont le devoir, disait-il, était *de servir le roi comme magistrats, mais magistrats sujets*. Dans sa lettre du 21 octobre, il ne craint pas de solliciter des lettres de cachet, adressées à lui tout le premier et aux membres de la chambre des vacations (le parlement était alors en vacances), portant injonction à chacun de reprendre immédiatement ses fonctions, et d'administrer la justice pendant les vacations, conformément à la déclaration du 12 avril 1682, et ce sous peine de désobéissance. « Il faudra, « dit-il, que la même clause de désobéissance « soit contenue dans la lettre de cachet géné- « rale, de laquelle je crois qu'il est convenable « d'excepter, par toutes sortes de raisons, le « doyen du parlement; sa fidélité inébranlable « mérite cette distinction (*Voy.* Dominique de « BASTARD, LVII, 276).... Il est de la dernière « importance que l'on profite des moments pour « rétablir l'ordre dans les parlements, et, selon « ma façon de penser, c'est le point le plus « essentiel pour empêcher les secousses violen- « tes. Je vous avoue naturellement que, si les « choses restent dans l'état où elles sont, il « n'est pas possible d'être à la tête des com- « pagnies. Il n'y a point de constance et de santé « qui puisse y résister. Je terminerai cette lettre « en vous disant qu'il est de la plus grande « importance que la conduite du duc de Fitz- « James soit approuvée hautement. » Dans une

conseil pour mettre un terme à ces contestations qui duraient encore en 1767. — Dans ses démêlés avec le parlement de Toulouse, le duc de Fitz-James n'avait fait qu'obéir aux ordres de la cour. Cependant il perdit son commandement à la suite de cette affaire, que nous avons cru devoir rapporter avec quelques détails, puisqu'elle devint pour lui la cause d'une longue disgrâce, et qu'elle doit être considérée comme l'une des circonstances les plus importantes de sa vie. Ce ne fut que plusieurs années après, en 1766, qu'il fut pourvu du commandement du Béarn, de la Navarre et de la Guienne. Il fut appelé, en 1771, à celui de la province de Bretagne, dont il présida les états à Morlaix; et cette assemblée, qui avait la réputation d'être un peu récalcitrante, lui accorda toutes ses demandes. Il fut créé maréchal de France le 24 mars 1775. Depuis lors son nom ne se rattache à aucun évènement important. Il mourut en mars 1787, au moment où commençaient à s'amonceler les nuages de la révolution. Il laissait deux fils: le premier, Jean-Charles, était né le 26 novembre 1743, et fut connu d'abord sous le nom de comte de Fitz-James. Après avoir été lieutenant-colonel du régiment de Berwick, il en devint colonel propriétaire. Il fut ensuite brigadier des armées du roi et maréchal-de-camp, le 1er mars 1780. — Le second, Édouard-Henri, naquit à Paris le 13 septembre 1750, et fut reçu chevalier de Malte le 21 mars 1752. Colonel du régiment de Berwick, au mois de juin 1758, et créé brigadier des armées du roi, en janvier 1784, il obtint le grade de maréchal-de-camp, le 9 mars 1788. L'époque où il vivait ne lui a pas permis de profiter des avantages qu'il trouvait dans sa fortune et sa naissance pour ajouter à l'éclat de son nom. Il émigra en 1791, et mourut en 1805. Le duc de Fitz-James actuel est le fils de ce dernier, et il compte ainsi le roi Jacques II pour trisaïeul. B—TT—E.

post-scriptum de sa main, le premier président ajoute : « On a laissé monter les choses au dernier période; il faut que les parlements « rétrogradent beaucoup ; une loi de discipline intérieure peut seule apporter ce remède; « je vais m'en occuper, et vous l'aurez bientôt « sous les yeux. Je donnerai l'exemple de tout « mon cœur; je ne demande pas mieux que « d'être à la tête de la besogne, d'y sacrifier « ma santé et mon temps ; sacrifices inutiles, si l'autorité du roi ne me seconde. Je « n'en dis pas trop, lorsque j'avance que la « fermeté est d'une nécessité absolue, si l'on ne « veut pas voir l'autorité entièrement perdue. « Ce n'est plus à l'abri des lois et des formes « que les parlements procèdent; il faut les arrêter par les mêmes voies qu'ils emploient « pour ne pas obéir. » On aura une idée exacte de l'exaltation à laquelle se livraient alors les parlements, si l'on prend la peine de lire les libelles par lesquels on cherchait à diffamer la conduite des magistrats fidèles à leur serment, en la nommant *perfidie*, *bassesse*, *servilité*, *trahison*. Un pareil désordre, de tels renversements d'idées et de principes, n'étaient-ils donc pas les véritables précurseurs, les causes évidentes de la révolution, dont tous les parlements ont eux-mêmes été si cruellement les victimes? M—D j.

FITZWILLIAM (le comte WILLIAM WENTWORTH), homme d'état anglais, né le 30 mai 1748, perdit son père à l'âge de neuf ans, et reçut sa première éducation à Eton, où ses condisciples Charles Fox et lord Carlisle commencèrent avec lui une liaison qui, à quelques interruptions près, dura autant que leur vie. Il vint ensuite compléter ses études au collège du Roi à Cambridge, voyagea sur le continent, et, son *tour* fini, prit place à la chambre des pairs en 1769. L'année suivante, il épousa lady Charlotte Ponsonby, fille du comte William de Besborough. Ses parentés et ses liaisons le plaçaient naturellement parmi les whigs : aussi fut-il des opposants à l'administration de lord North et aux mécon-

treuses mesures qui firent perdre à la Grande-Bretagne ses riches colonies anglo-américaines. Cependant, à la chute de ce désastreux cabinet, au commencement de 1782, il n'eut point de place dans la nouvelle combinaison, bien que le marquis de Rockingham, chef du ministère qui allait signer la paix de Paris, fût son oncle maternel. Soit mécontentement de ne point avoir sa part du pouvoir, soit désapprobation consciencieuse du système, Fitzwilliam cessa bientôt d'être pour le ministère. Il est vrai que la mort de Rockingham, en juin 1782, avait amené dans la composition du conseil des modifications graves, et qu'il ne fut pas le seul qui se sépara des ministres. Fox, Portland, en firent autant, et à leur suite beaucoup d'autres, qui formèrent ce que plus tard on nomma le parti Portland. On sait combien les intrigues de ce parti restèrent long-temps sans succès. Fitzwilliam qui, suivant le plan conçu par Fox, pour la réorganisation des affaires de l'Inde, devait être à la tête de la commission qu'on nommerait, et qui, lors de la discussion sur la question de la régence, était désigné, par les amis du prince de Galles, comme le futur lord-lieutenant d'Irlande, vit dans l'un et l'autre cas ses espérances frustrées, lorsque le retour de Georges III à la santé ajourna indéfiniment ses ambitions impatientes. La révolution française venait alors de commencer. Les développements inouïs que prirent bientôt les principes des novateurs, la facilité que les esprits hasardeux trouvèrent à faire passer leurs théories dans l'application, les résistances et les excès qu'amenèrent ces bouleversements si brusques, jetèrent la désunion parmi les whigs. Fitzwilliam ne fut point de l'avis de Fox, qui comprenait que les fautes commises dans l'exécution d'un grand acte (comme une rénovation sociale) ne prouvent rien contre l'utilité, contre la moralité de l'acte en lui-même. Ainsi que Burke et ses amis, il vit le présent et non l'avenir, les scènes horribles de la bataille et non les résultats de la victoire; ou plutôt whig grand seigneur, il eut peur pour les priviléges et l'omnipotence de l'aristocratie, et crut qu'elle périssant, tout périssait; enfin il devint hostile à la France, en même temps que les Portland, les Spencer et leurs suivants. Le 11 juillet 1794, ce tiers parti se faufila au ministère, et, cette fois, Fitzwilliam eut part au prix de la victoire : il fut nommé président du conseil privé, et, quelque temps après, gouverneur-général d'Irlande. Cette malheureuse contrée était alors en proie à la fermentation la plus vive; il ne s'agissait plus seulement de *meetings* (réunions) de trente mille âmes, de pétitions impérieuses, de pamphlets incendiaires : une formidable association s'était formée dans le silence, et ses chefs avaient pour but de faire de l'Irlande une république indépendante sous le patronage de la France. En présence de ces dispositions terribles, quel parti prendre? Fitzwilliam crut que le meilleur était de faire aimer aux Irlandais la domination britannique, en adoucissant pour eux l'injuste sévérité des lois, en leur reconnaissant les mêmes droits civils qu'aux Anglais, en usant pour les désarmer de douceur et non de violence. Tel est le sens dans lequel il agit; et la destitution de l'antagoniste le plus prononcé des mesures conciliatrices, lord Beresford, alors premier commissaire du revenu, fut un gage des sentiments qu'il apportait en Irlande.

Si le gouvernement avait eu les mêmes vues, et qu'il y eût eu de l'unanimité dans les mesures bienveillantes, il est possible que la tendance des Irlandais à briser le joug se fût détruite d'elle-même, et que les masses eussent fait défaut à leurs coryphées. Mais la mansuétude de Fitzwilliam, rendue stérile par le manque du concours des cabinets, et le refus des grandes mesures qui en eussent été les corollaires, n'aurait eu d'autre effet que de faciliter la diffusion des sociétés secrètes, qui, comme un immense réseau, s'étendaient déjà sur toute l'Irlande, même dans le nord où les mécontents sont moins nombreux. Le cabinet ne tarda pas à s'apercevoir que sa marche manquait d'ensemble et, traitant de mollesse et de pusillanimité les ménagements de Fitzwilliam, il lui prescrivit plus de sévérité. Les divergences éclatèrent surtout lors de la motion que Grattan introduisit, d'accord avec le gouverneur, pour la présentation d'un bill à l'effet d'abolir les incapacités politiques et civiles des catholiques, motion qui fut votée avec acclamation, et qui répandit dans toutes les classes de la nation irlandaise un enthousiasme frénétique. Le ministère désapprouva formellement la mesure. Fitzwilliam répondit en insistant sur l'imminence du danger, dont la connaissance l'avait décidé à donner son assentiment à la motion, et sur l'impossibilité de rétracter son approbation sans accroître encore le péril. « Qu'on « ne compte pas sur moi, dit-il, pour « allumer un incendie qu'on n'étouf- « fera que par les armes et dans le « sang. » A cet ultimatum le cabinet répondit en le remplaçant par lord Camden. Fitzwilliam avait à peine été trois mois en place : au reste ce fut peut-être le plus beau moment de sa vie que celui de cette soudaine révocation. En Irlande, la chambre des communes témoigna ses regrets par une adresse : un membre même, Duguerry, avait proposé de lancer contre le ministre Pitt un bill d'impeachment! Mais cette motion impraticable et inconstitutionnelle fut écartée par de plus avisés. Le 25 mars, jour de son départ, plusieurs émeutes sur des places diverses nécessitèrent l'intervention de l'armée. Dublin fut en deuil, toutes les boutiques se fermèrent, toutes les affaires demeurèrent suspendues, la population en masse suivit jusqu'au bord de la mer sa voiture dételée et traînée par des citoyens. Le chagrin de sa perte était d'autant plus vif que lord Beresford allait revenir à la suite de lord Camden. A Londres aussi toutes les trompettes firent retentir avec éclat la nouvelle de sa révocation; les deux chambres s'en occupèrent. Dans celle des pairs, le duc de Norfolk, après avoir tracé un tableau douloureux des plaies de l'Irlande, et vanté les intentions pacificatrices de Fitzwilliam, demanda une enquête sur l'affaire et fut appuyé par le comte de Guildford, le duc de Leeds et le comte Moira. Le ministère, par l'organe des comtes de Mansfield, de Coventry, de Carnarvon et de lord Sidney, déclina la motion sous prétexte du droit reconnu à la couronne de choisir et de changer à volonté ses agents. Le ministre comte de Westmoreland et Fitzwilliam prirent personnellement part à ce débat. On remarqua dans cette mêlée parlementaire que, suivant les ministres, la conduite du gouverneur-général avait été directement contraire à la lettre de ses instructions. Fitzwilliam ne répondit pas catégoriquement à ces imputations

qui pourtant en valaient la peine; finalement la motion relative à l'enquête fut rejetée par les nobles lords. Même proposition, même décision avaient en lieu à la chambre des communes. Battu ainsi dans l'une et l'autre chambre, Fitswilliam se retourna du côté du public, et dans deux *Lettres* adressées à lord Carlisle, il fit l'historique et l'apologie de sa conduite. Enfin, un duel sembla devoir clore toute cette affaire: provoqué par lord Beresford, que quelques traits amers et de diaphanes allusions avaient signalé peu avantageusement à l'opinion, Fitzwilliam lui promit la satisfaction qu'il requérait, et se rendit, le 26 juin 1795, aux environs de Tyburn, pour y vider leur différend par le pistolet; ils venaient précisément de se placer en face l'un de l'autre à douze pas de distance, lorsque l'apparition d'un magistrat de paix coupa court à la querelle pour ce jour-là, et aussi pour les jours suivants. Malgré la profonde différence de son opinion et de celle du cabinet sur la question d'Irlande, Fitzwilliam ne fit pas d'opposition violente et désespérée, il ne manifesta d'énergie contre la politique du pouvoir que lorsqu'il annonçait quelque velléité de traiter avec la France, par exemple en 1796, au moment de la mission de Malmesbury, et en 1802, lors des négociations que termina la paix éphémère d'Amiens. Son expression favorite était qu'il fallait faire à la France une guerre d'extermination; et ce mot il le prononça, en séance publique, en 1796. En 1798, à propos du traité de Campo-Formio, il dit que l'empereur François II était un jacobin. Aussi sa paix particulière avec le ministère fut-elle plus aisée à conclure et plus durable que la paix avec la France, et accepta-t-il de grand cœur, lorsque la violence du duc de Norfolk, au dîner d'élection de Westminster en 1798, le fit priver de ces deux titres, la lieutenance de la subdivision (*riding*) occidentale du comté d'York et le commandement du premier régiment de milice de cette contrée. Ce furent à peu près ses seules fonctions, si l'on en excepte la durée du court ministère de Fox en 1806 et 1807, pendant lequel il eut de nouveau la présidence du conseil privé. L'avènement de lord Grenville le mit encore à la retraite, et cette fois il s'y résigna sérieusement et se retira de plus en plus des affaires, ne faisant plus assidument acte de présence à la chambre haute, puis finalement en 1819 résiliant la lieutenance de la subdivision ouest du comté d'York. Fitzwilliam était immensément riche. Aux biens déjà considérables de son père, à ceux de sa femme, il avait joint, en 1782, la succession Rockingham, et cumulait ainsi en quelque sorte trois grandes fortunes, grandes même pour l'Angleterre. Une portion de ses propriétés était située en Irlande, et la munificence avec laquelle il faisait sur place l'emploi des revenus ne contribuait pas peu à le rendre cher aux Irlandais. Il ne se contentait pas, comme tant d'autres, de faire du luxe et de mener un train de prince à la grande satisfaction des fournisseurs et du commerce en général, il donnait, et donnait beaucoup, tantôt aux particuliers, tantôt aux communes. La ville de Rathdrum lui doit sa halle aux flanelles qu'il construisit à ses dépens: la société de bienfaisance de Liverpool reçut de lui, en 1807, un don de 50,000 fr. Après la rébellion de 1798 en Irlande, il

refusa la forte somme qui lui revenait comme indemnité des ravages commis sur ses biens par l'émeute. Après cela, sans doute, on lui pardonnera d'avoir aimé la représentation et le faste; d'avoir par exemple donné (2 sept. 1789) au prince de Galles, dans sa belle résidence de Wentworth, une fête dans laquelle il ne traita pas moins de quarante mille personnes, et surtout d'avoir été peut-être le plus magnifique chasseur de l'Angleterre, où tant de rivaux se disputent cette palme. Un monde énorme et monde d'élite se pressait à ses prodigalités splendides, où toutes les combinaisons qui peuvent charmer le dandy et l'antiquaire, l'artiste et le chasseur, étaient réunies à plaisir, et dont quelques-unes méritaient d'être qualifiées chasses historiques et critiques. Le roi Frédéric II de Wurtemberg en eût *séché* de jalousie. Mais l'impossibilité de suivre la chasse à cheval attrista les dernières années du riche comte. Il mourut, plus qu'octogénaire, à Milton-House, le 8 février 1833.

P—OT.

FLACHÉRON (Louis-Cécile), architecte, né à Lyon, le 9 mai 1771, fut, pendant plus de trente ans, employé par la mairie de cette ville, et dirigea un grand nombre de travaux qui font honneur à son goût et à son talent. Les plus remarquables sont ceux qui s'exécutèrent, sous ses yeux, au Palais des Arts, à l'hospice de l'Antiquaille, au Jardin des Plantes et à l'Hôtel-de-Ville. Flachéron aida beaucoup à sauver de la destruction des monuments antiques en pierre et en marbre, qui furent déposés au Musée. En 1817, il visita le volcan de Chanavary, dans le département de l'Ardèche, espérant trouver, parmi les basaltes de ces cimes volcaniques, un pavé que l'on pût substituer aux cailloux aigus qui rendent les rues de Lyon si fatigantes pour les piétons. Un essai fut tenté dans la rue Lafont; l'une des plus belles de la cité, et parut satifaisant; mais on en est resté là. En 1820, Flachéron fit un voyage au mont Gardier, près du village de Vannavay (Isère), et y découvrit un magnifique granit vert, dont il proposa l'emploi pour des obélisques-fontaines, qui auraient décoré les principales places de Lyon. L'Académie de cette ville avait mis au concours, en 1814, l'*Éloge de Philibert de Lorme*, un des plus célèbres architectes de France. Flachéron obtint le prix; et son Mémoire fut publié la même année, à Lyon, in-8° de trente-deux pages. Ce travail, quoique estimable et consciencieux, n'est pas aussi complet qu'il pourrait l'être. M. Passeron, qui a traité le même sujet, dans la *Revue du Lyonnais*, tome XI, pag. 321-343, laisse peu à désirer, pour l'appréciation historique, aussi bien que pour l'appréciation artistique. L'*Éloge de Philibert* valut à son auteur l'entrée à l'Académie de Lyon, où il fut reçu en 1818. On a encore de Flachéron un *Mémoire sur la pierre de Choin de Fay*, Lyon, in-8° de 8 p. Il a laissé en porte-feuille : 1° un Mémoire sur les mosaïques inventées et employées à Genève, qui fut lu dans la séance publique de l'Académie, le 25 mars 1819; 2° un Rapport sur une mosaïque, découverte le 15 juin 1820, dans l'emplacement où avait été construit le couvent des religieuses de la Déserte; 3° une Traduction de la *Basilica lugdunensis* (l'Hôtel-de-Ville de Lyon), par le P. de Bussières, jésuite. Fla-

chéron mourut d'une attaque d'apoplexie le 12 mars 1835. Ses deux fils ont embrassé la même profession que lui. C'est sous la direction de l'aîné qu'a été achevée l'enceinte du monument expiatoire, construit aux Brotteaux, d'après les dessins de Cochet.

C—L—T.

FLAHAUT. *Voy.* SOUZA, au Suppl.

FLAJANI (JOSEPH), chirurgien italien, né, en 1741, dans la terre d'Arnano, près d'Ascoli, fit ses premières études dans cette ville, et les termina à Rome, dans le gymnase *della Sapienza*, où il obtint le titre de docteur en philosophie et en médecine. D'abord élève dans l'hôpital du Saint-Esprit, il en fut nommé chirurgien-adjoint, après les épreuves voulues. En 1771, il fut chargé d'organiser, pour l'instruction des étudiants, un cabinet anatomique dont il devint directeur, et dans lequel on remarquait de très-belles injections, plusieurs pièces d'anatomie pathologique et une très-belle collection de calculs urinaires. En 1772, Flajani fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital du Saint-Esprit, professeur de médecine opératoire et lithotomiste, attendu qu'il s'était spécialement adonné à l'opération de la taille. Trois ans plus tard, le pape Pie VI le choisit pour son chirurgien ordinaire. Il fut aussi nommé membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Il mourut le 1er août 1808, laissant deux fils qui ont suivi la même carrière. L'aîné, après avoir éprouvé des malheurs, mourut médecin de l'hôpital de Spolette; l'autre a hérité de la plupart des emplois de son père, notamment de la place de directeur du musée anatomique de l'hôpital du Saint-Esprit, qu'il a contribué à enrichir. Flajani a publié : I. *Nuovo metodo di medicare alcune malattie spettanti alla chirurgia*, Rome, 1786, in-4°. II. *Osservazioni pratiche sopra l'amputazione degli articoli, e invecchiate lussazioni del braccio, l'idrocephale, ed il panericcio*, Rome, 1791, in-8°; traduit en allemand par Kühn, Noremberg, 1799, 2 vol. in-8°. III. *Collezione di osservazioni e riflessioni di chirurgia*, Rome, 1798; 1803, 4 vol. in-8°. Flajani a encore traduit de l'anglais en italien l'ouvrage de Pott sur les fractures et les luxations. La mort l'a empêché d'achever et de publier deux ouvrages importants, l'un sur la lithotomie, l'autre sur les maladies vénériennes, dont il plaçait le berceau en Europe et non en Amérique. G—T—R.

FLAMANT (PIERRE-RENÉ), professeur d'accouchement à la faculté de Strasbourg, était né le 29 avril 1762, à Nantes, d'une famille connue honorablement. Après avoir fait ses études avec succès au collége de cette ville, il fréquenta les cours d'anatomie et de chimie dans les hôpitaux, et fut, à dix-huit ans, chirurgien aide-major du régiment du Roi, infanterie, alors en garnison à Caen. Il eut le bonheur de trouver dans son chef M. Desoteux, chirurgien instruit, un guide bienveillant dont les conseils lui furent très-utiles pour l'achèvement de ses études encore incomplètes. Bientôt après, il obtint l'autorisation de se rendre à Paris, et il y fréquenta pendant deux ans les cours de clinique de Desault, avec une assiduité qui lui valut les éloges de ce grand chirurgien. De retour à son régiment, alors à Nancy, il fut presque aussitôt nommé démonstrateur d'anatomie à l'école que le roi venait d'y établir

pour l'instruction des élèves militaires. Son colonel, le duc du Châtelet (*Voy.* ce nom, LX, 551), appelé au commandement des gardes-françaises, emmena Flamant, dont il appréciait les talents précoces, et qu'il se proposait de faire entrer dans une des écoles de Paris; mais la révolution de 1789 empêcha l'effet de ces bonnes intentions. Nommé chirurgien-major, il rejoignit en 1791, à Besançon, le cent cinquième régiment qui s'était formé, depuis l'émeute de Nancy, des débris du régiment du Roi. Il fit en cette qualité les premières campagnes dans les armées du Rhin et de la Moselle. A la réorganisation de l'enseignement médical en 1795, il fut désigné professeur d'accouchement à l'école de Strasbourg; et lors de la création de l'université, en 1808, Flamant fut maintenu dans cette chaire qu'il remplissait d'une manière brillante. La mort de Baudelocque ayant laissé vacante la même chaire à la faculté de Paris, il se présenta pour la disputer; mais après un concours qui dura plus d'un mois, et dans lequel il donna des preuves d'une haute capacité, les juges prononcèrent en faveur de Desormeaux (*V.* ce nom, LXII, 402). Il lut en 1816, à l'Institut, un *Mémoire sur le forceps*, instrument qu'il a perfectionné et dont il a restreint l'usage à des cas heureusement assez rares. Ce mémoire, imprimé séparément à Strasbourg, a été inséré dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, ouvrage auquel Flamant a fourni la plupart des articles relatifs aux accouchements. Les tomes XXV à XLIII du *Journal complémentaire* des sciences médicales renferment un assez grand nombre de morceaux de cet habile professeur. Flamant mourut à Strasbourg le 7 juillet 1833. Outre une thèse : *de Albo fluore*, qu'il soutint à Nancy pour le baccalauréat, et que l'on dit très-remarquable, il n'a guère publié que les articles déjà mentionnés; mais il a laissé plusieurs mémoires manuscrits. M. Varlet, un de ses élèves, a publié l'*Eloge historique de Flamant*, Saint-Dié, 1833, in-8° de 46 p. W—s.

FLAMEN (ALBERT), peintre et graveur, naquit à Bruges, au commencement du XVIIe siècle (1). Il s'établit jeune à Paris, et s'étant fait connaître des amateurs par quelques estampes d'un faire agréable et facile, il abandonna les pinceaux, d'après leur conseil, pour se livrer uniquement à la gravure. Cet artiste excellait surtout dans le genre du paysage. Outre des *Vues des environs de Paris* qu'il a gravées sur ses propres dessins, on cite d'Albert Flamen : I. *Diverses espèces de poissons de mer et d'eau douce*, in-4° obl. Ce recueil se compose de soixante-sept pièces. Huber dit qu'on ne connaît rien de mieux en ce genre. Voy. *Manuel des curieux*, V, 365. II. *Devises et emblèmes d'amour moralisez*, Paris, 1653, petit in-8°. Ce volume contient cent une planches gravées à l'eau-forte, avec des explications par Boisserin. Il a reparu sous la date de 1671. Quelques bibliographes annoncent cette réimpression comme un recueil différent de celui de 1653. Les auteurs des *Notices sur les graveurs*, qui n'ont connu que l'édition de 1671, s'étonnent qu'on ait attendu

(1) Les auteurs des *Notices sur les graveurs* (Baverel et Malpé) placent la naissance de Flamen en 1564 et sa mort en 1646. Ainsi, d'après ces dates, Flamen aurait vécu 82 ans; et cet artiste aurait passé cette longue vie sans produire les deux recueils que les amateurs recherchent de lui, et qui ne peuvent pas être l'ouvrage de sa vieillesse.

vingt-cinq ans après la mort de Flameo pour mettre au jour un ouvrage de ce maître. Mais nous pensons qu'ils se trompent sur l'époque de la murt de Flamen, comme sur celle de sa naissance. W—s.

FLAMENG, FLEMING ou FLAMAND (GUILLAUME), poète dramatique et hagiographe, était originaire de Flandre, et vivait dans le XVe siècle. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Langres, et, sans rien relâcher de ses devoirs, consacra ses loisirs à la culture des lettres. Dans la suite, il résigna son canonicat pour aller remplir les functions de curé à Montbery, petit village du Bassigny. Sur la fin de sa vie, il prit l'habit de saint Bernard à l'abbaye de Clairvaux, et y mourut vers 1510. Des ouvrages dramatiques de Guillaume, le plus remarquable est *le Martyre de saint Didier* (*Voy.* ce nom, XI, 324). Cette pièce fut représentée à Langres, en 1482, par une confrérie de pénitents. On n'y compte pas moins de cent cinquante acteurs, parmi lesquels est un fol, personnage alors obligé. C'était lui qui récitait le prologue. Aucun des historiens de notre théâtre n'a connu cette pièce restée manuscrite, et dont les copies sont extrêmement rares. L'auteur de la *Biographie du département de la Haute-Marne* (l'abbé Mathieu) dit qu'elle forme un volume in-4° très-épais; mais il a négligé de donner la description de ce manuscrit, et de faire connaître l'endroit où il est conservé. Le même biographe cite encore de Guillaume: *le Martyre des saints Jumeaux*, tragédie dont le sujet est tiré de la légende du diocèse de Langres; et il avait aussi composé quelques *pièces satiriques*, dont on ignore aujourd'hui jusqu'aux titres. Enfin, outre une *Chronique* des évêques de Langres depuis 550 (1), on a de lui: I. *La Vie de monseigneur saint Bernard*, premier abbé de Clairvaux, contenant sept livres distingués par chapitres, avec l'épitaphe en rimes de dame Alis ou Ales, mère dudit saint Bernard, inhumée premièrement à Dijon, en l'église de St-Bénigne, puis translatée à Clairvaux, Troyes, Pantoul, sans date in-4°; et Paris, Fr. Regnault (vers 1520), même format (2). Elle a été traduite en portugais, dans le XVIe siècle, par Gonzalve de Sylva, religieux de la congrégation de Cîteaux. II. *Dévote exhortation pour avoir crainte du grand jugement de Dieu*, sans date, in-4°, goth. Cette pièce, écrite en rimes, faisait partie du recueil cité dans le *Catal.* de la Vallière, n° 2,904. W—s.

FLAUGERGUES (HONORÉ), l'un des astronomes les plus distingués de notre époque, était né, le 16 mai 1755, à Viviers, en Vivarais, fils d'un ancien conseiller à la cour des aides de Montpellier, qui avait éprouvé, dans les écoles publiques, tant de mauvais traitements qu'il était bien décidé à ne jamais y placer aucun de ses enfants. Le jeune Honoré fut donc élevé sous le toit paternel; et, comme son père était un homme instruit et studieux, il y puisa d'excellents principes dans toutes les sciences. A l'âge de huit ans, il avait déjà un goût prononcé pour

(1) Dans la *Biographie du département de la Haute-Marne*, on lit 155n; mais c'est très-évidemment une faute d'impression.

(2) Les nouveaux éditeurs de la *Bibliothèque historique de France* donnent cette vie de saint Bernard comme une traduction du latin de Guill. Fleming. C'est une erreur; Fleming l'a composée en français. Duverdier se trompe sur le format de l'édition de Fr. Regnault, qu'il dit être in-8°. Elle est, comme la première, in-4°.

l'astronomie, et ce fut la Cosmographie de Mallet qui le lui inspira. Il s'occupait aussi d'histoire naturelle et de morale ; mais cette espèce d'incertitude sur la carrière qu'il devait suivre fut fixée par les prix des académies. Celle des sciences de Paris fit, en 1779 et 1781, une mention honorable de son Mémoire *sur la Théorie des machines simples*. Il remporta des prix en 1784, à Lyon, *sur la différente réfrangibilité des rayons, et sur la figure de la terre* ; à Montpellier, *sur l'arc-en-ciel*; à Toulouse, *sur les trombes*. Alors il se procura des instruments, et devint un de nos astronomes les plus utiles. Il se mit en correspondance avec Lalande, qui s'empressa de faire ressortir ses divers travaux. Ce fut lui qui le fit nommer, en 1796, associé-correspondant de l'Institut, et, en 1797, directeur de l'Observatoire de Marseille ; mais Flaugergues n'accepta pas cette dernière place. Jamais il n'était sorti de son pays natal, où il était devenu juge-de-paix dans les dernières années de sa vie, et où il mourut en 1835. Depuis 1798, il avait enrichi de beaucoup d'observations, de calculs et de tables, l'ouvrage intitulé : *Connaissance des temps*. Le 25 mars 1811, il fut le premier qui aperçut la comète qui fit tant de bruit lors de sa réapparition au mois de septembre suivant. L'académie de Nîmes, dont il était associé, ayant mis au concours la question suivante : *Soumettre à une discussion soigneuse toutes les diverses hypothèses imaginées jusqu'ici pour expliquer l'apparence connue sous le nom de queue, chevelure ou barbe des comètes*, Flaugergues mérita le prix, qui lui fut décerné le 13 juin 1815. Pendant sa longue carrière il avait recueilli une masse d'observations météorologiques dont il a tiré des résultats remarquables. Le premier volume de l'ancien recueil de l'Institut (section des sciences mathématiques et physiques) renferme les deux seules pièces imprimées que l'on connaisse de ce modeste savant, savoir : 1° un *Mémoire sur le lien du nœud de l'anneau de Saturne en* 1790 ; 2° des *Observations astronomiques faites à Viviers* (Ardèche), 1798. M—dj.

FLAUGERGUES (Pierre-François), de la même famille que le précédent, naquit, en 1767, à Rodez, fit d'assez bonnes études dans cette ville, et entra fort jeune dans la carrière du barreau. Il était avocat à Toulouse avant la révolution. Il en adopta les principes sans exagération, et fut bien près d'en devenir une des premières victimes. Élu, en 1792, président de l'administration du département de l'Aveyron, il s'opposa, avec beaucoup de courage, à une adresse de félicitation sur la condamnation de Louis XVI, que ses collègues voulaient envoyer à la Convention nationale, aussitôt après le 21 janvier. Il venait de quitter le deuil de son père, et il le reprit au moment de la discussion qu'il ouvrit ainsi : « Je porte le « deuil de celui dont on veut vous « faire approuver la condamnation. « Je ne saurais présider, et je de- « mande à parler contre la pro- « position ; que le vice-président « prenne le fauteuil... » Encouragés par un tel début, plusieurs membres demandèrent l'ordre du jour ; mais ils ne l'obtinrent pas, et l'adresse fut décrétée. Flaugergues se prononça encore avec beaucoup d'énergie contre le triomphe de la Montagne à la journée du 31 mai 1793 ; et, bientôt après, le représentant

Châteauneuf-Randon, qui se trouvait en mission dans cette contrée, ordonna son arrestation. Il devait être traduit au tribunal révolutionnaire à Paris, et sa mort était certaine; mais les habitants et les autorités s'y opposèrent avec tant d'énergie que le féroce représentant fut obligé de le rendre à la liberté. Cependant il n'était pas encore hors de danger. Un détachement de l'armée révolutionnaire, qui traversa l'Aveyron, avait ordre de le fusiller partout où il le trouverait. La publicité donnée à cet ordre sauva Flaugergues, en le forçant de se cacher dans les bois et les rochers de l'Aveyron. Son nom fut alors inscrit sur la liste des émigrés, et tous ses biens furent sequestrés. La chute de Robespierre mit seule un terme à cette proscription; et il reprit sa profession d'avocat qu'il abandonna encore en 1795, quand il fut nommé haut-juré national, et, pour la seconde fois, administrateur de son département, fonctions qu'il n'exerça néanmoins qu'en 1796, lorsque le Directoire lui eut accordé sa radiation de la liste des émigrés. Flangergues, qui avait combattu si énergiquement les premiers excès de la révolution, eut alors à lutter contre les réacteurs qui voulaient se venger de ces excès; il le fit avec la même énergie et la même impartialité, ce qui lui valut d'être maintenu dans ses fonctions lorsqu'après le 18 fructidor le Directoire destitua ses collègues, accusés d'avoir protégé les royalistes. S'étant rendu dans la Belgique quelque temps après, pour des spéculations sur l'alun qu'il voulait employer dans ses propriétés, Flaugergues fut arrêté à Namur comme émigré, et son nom se trouvant inscrit sur la fatale liste, il allait être fusillé lorsqu'un heureux hasard le sauva en faisant connaître sa radiation. Il revint dans son pays, s'y livra à quelques spéculations agricoles, et fut nommé, en 1800, sous-préfet à Villefranche, emploi qu'il exerça jusqu'en 1810. Il reprit alors son ancienne carrière du barreau. Présenté, en 1811, comme candidat au corps législatif par le collège de l'arrondissement qu'il avait administré, il fut élu par le sénat le 6 janvier 1813. Bonaparte ayant convoqué le corps législatif en décembre de la même année, après le désastre de Leipzig, Flaugergues fut nommé, ainsi que Lainé, Raynouard et Maine de Biran, membre de la commission extraordinaire chargée de prendre connaissance des négociations avec les puissances. Il appuya avec beaucoup de vigueur les mesures tendant à forcer l'empereur de recourir à la paix comme au seul moyen de sauver la France, et dit courageusement au duc de Massa, qui lui reprochait l'*inconstitutionnalité* d'une de ses observations : « Je ne connais ici rien de plus in« constitutionnel que vous-même ; « vous qui, au mépris de nos lois, « venez présider les représentants « du peuple, quand vous n'avez pas « même le droit de siéger à leurs « côtés. » Flaugergues fut choisi, le 30 décemb., avec les quatre autres membres de la commission extraordinaire, pour rédiger l'adresse à l'empereur. On sait de quelle manière celui-ci accueillit la députation : il traita publiquement les députés de factieux. Le même jour, Flaugergues proposa à quelques-uns de ses collègues, réunis à Paris, de provoquer la déchéance de Napoléon, et de proclamer les Bourbons, à charge par eux d'accepter le gouvernement représentatif. Dans la séance du 3

avril suivant, il fut un des premiers à voter la déchéance. Le 7, il signa la lettre qui fut adressée par le corps législatif au gouvernement provisoire, et qui contenait l'adhésion à l'acte constitutionnel et au rappel des Bourbons. La chambre ayant été convoquée par le roi au mois de juin suivant, il fut élu candidat à la présidence. Le 5 août, il s'opposa à ce que la discussion sur la presse fût fermée, disant que, jusqu'alors, il n'avait aperçu que des théories particulières dans les discours des orateurs qui avaient parlé pour ou contre le projet, et déclarant que sa conscience n'était pas assez éclairée. Le 2 septembre, il combattit avec chaleur diverses dispositions du projet de loi sur le budget, démontra le vice de la cumulation des exercices, et se plaignit de la non-fixation des pensions : il s'éleva surtout contre la création des bons royaux, prédit les maux résultant de l'agiotage, et vota le rejet de la loi. Le 22 septembre, il se prononça en faveur des habitants des départements ci-devant réunis à la France, et s'étonna qu'on voulût leur contester le droit de cité qu'ils avaient payé si cher. Le 8 octobre, il proposa un sous-amendement à un article ajouté par la chambre des pairs à la loi sur la presse. « Lorsqu'il s'agit, dit-il, d'ouvrages « attentatoires à la Charte constitu- « tionnelle, on sentira aisément qu'il « est utile d'imposer le devoir au « directeur de la librairie d'en ar- « rêter la publication : la simple fa- « culté serait alors un droit entière- « ment dangereux. Un mot peut être « de la plus grande importance, « pour mettre toute la pensée du « législateur d'accord avec la loi : je « propose donc de substituer au mot « *pourra* celui de *devra.* » Le 3 novembre, il défendit l'article 16 additionnel au projet de loi sur la restitution à faire aux émigrés de leurs biens non vendus; article que Lainé venait d'attaquer. Il chercha à démontrer la nécessité de sa conservation pour la garantie et la tranquillité des acquéreurs. « Nous ne pouvons, « dit-il, pour l'intérêt d'une classe « peu nombreuse et sur laquelle se « fixent naturellement les actes de « la munificence royale, oublier le « premier et le plus sacré de nos « devoirs, celui de veiller au main- « tien de l'ordre, au respect dû « aux lois, à l'union nécessaire « entre tous les citoyens. » Le 29, il se prononça en faveur de l'impôt sur le tabac. « Si odieux que « soit en loi-même le monopole, « dit-il, si dangereux qu'il puisse « être entre les mains d'un gouver- « nement qui voudrait l'étendre à « toutes les branches de commerce, « il est encore préférable, ce moyen « d'exception sagement combiné, au « régime des fabricants dont le mo- « nopole est aussi dur qu'inévitable. « Ce sont eux qui ont conseillé au « gouvernement ce qu'il a pu mon- « trer de sévérité envers les plan- « teurs : leur régime est tel, qu'il « soumet à leur influence tyrannique « la culture et la consommation ; ils « font naître la fraude et la protè- « gent eux-mêmes. » Le 17 et le 26 décembre, Flaugergues parla, comme rapporteur, sur le projet de loi relatif à la réduction des membres de la cour de cassation, et proposa divers amendements au nom de la commission. Après avoir reproduit tous les arguments mis en avant dans la discussion, il établit en principe que le pouvoir de juger n'émanait point du pouvoir exécutif. « On m'a reproché, « dit-il en terminant, des rappro-

« chements que j'ai faits à la fin de « mon rapport; si ces rapprochements sont vrais, ce n'est pas ma « faute; il s'agit de savoir s'ils sont « exacts : j'ai dit que la cour de « cassation serait le rétablissement « du conseil des partie· Ai-je prétendu pour cela accuser les ministres? Je profite de cette occasion « pour faire ici ma profession de foi « politique. Je suis essentiellement « convaincu que le bonheur du peuple est lié aux prérogatives royales; et, si l'on voulait les restreindre, on me verrait m'y opposer « avec chaleur; mais je pense également que les étendre serait un « véritable inconvénient, et je me « prononcerai en tout temps contre « la moindre extension. » Quand la chambre fut convoquée au moment du débarquement de Bonaparte en mars 1815, Flaugergues appuya la proposition tendant à supplier le roi de faire parvenir aux armées la loi par laquelle des remercîments étaient votés, au nom de la patrie, aux garnisons de la Fère, de Lille, de Cambrai et d'Antibes, ainsi qu'aux maréchaux Mortier et Macdonald, etc. Le lendemain, il soutint que la récompense proposée par M. Blanquart-Bailleul, en faveur des étudiants, était insuffisante, et demanda le renvoi dans les bureaux, afin de délibérer sur la récompense nationale due à leur dévouement. Le 16, il combattit la proposition de Lainé, tendant à confier la rédaction de l'adresse au roi à la commission qui avait été chargée d'examiner le projet de loi concernant les récompenses nationales (*Voy.* Faget de Baure, LXIII, 505). Il demanda en outre que l'hommage de la chambre fût remis au lendemain, et que cette commission fût nommée au scrutin secret. S'étant retiré dans son département après le triomphe de Bonaparte, Flaugergues fut élu membre de la chambre des représentants. Lors de la nomination des candidats à la présidence, il obtint, au premier tour de scrutin, le plus grand nombre de voix après Lanjuinais, et fut élu vice-président. Il parla souvent dans cette assemblée sur des questions réglementaires, et développa, le 9 juin, des principes favorables au droit de pétition. Le 20, il insista pour que la commission proposée par M. Dupin, à l'effet de coordonner les constitutions de l'empire avec l'acte additionnel, fût nommée dans les formes ordinaires, et non pas composée d'un membre de chaque députation. Le lendemain, il demanda l'adoption spontanée d'une partie des propositions de Lafayette, tendant à déclarer la chambre en permanence, à manifester aux armées et à la garde nationale qu'elles avaient bien mérité de la patrie, etc.; mais, après l'adoption de cette adresse, Flaugergues s'opposa à ce qu'elle fût affichée et envoyée dans les départements. Ses paroles ayant excité quelque agitation dans l'assemblée, il s'interrompit par ce beau mouvement oratoire. « Lorsque Annibal eut vaincu « à Cannes, le tumulte était dans « Rome, mais la tranquillité dans « le sénat. Montrons, en restant impassibles, que nous ne sommes « pas au-dessous des circonstances. » Le même jour, il fut élu membre de la commission chargée de se concerter avec la commission de la chambre des pairs et avec le conseil des ministres, pour proposer des moyens de salut public. A la séance du 22, il improuva les attaques dirigées par quelques membres contre le ministre de la guerre Davoust (*Voy.* ce nom,

LXII, 168), et avança que, si l'assemblée entière avait le droit de censurer un ministre, ce droit ne pouvait être exercé individuellement par un de ses membres. Peu d'instants après, lorsqu'il fut question de nommer la commission de gouvernement, Flaugergues s'opposa à ce que les choix fussent limités dans les chambres : « Vous avez besoin de noms natio- « naux, de noms européens. Un « homme du plus grand mérite, « mais d'un nom peu connu, pour- « rait ne pas avoir cette confiance « qu'il faut mériter de la France et « de l'Europe... » Voyant que la discussion se prolongeait inutilement, et qu'on proposait l'envoi d'une adresse au peuple et à l'armée, il s'écria : « Ceci est encore contraire à la di- « vision des pouvoirs : faites des « adresses aujourd'hui, demain vous « exécuterez; et il n'y aura pas de « gouvernement. Empressez-vous de « former le vôtre. Les journaux « sont partis ce matin ; et la France « nous voit encore muets sur nos « grands intérêts. Il faut que le « courrier qui apportera demain vo- « tre délibération de ce jour ap- « prenne à la France qu'elle a un « gouvernement. » Il proposa ensuite de déclarer que la guerre était nationale, et que tous les Français étaient appelés à la défense commune. Dans la même séance, il obtint un assez grand nombre de voix pour être membre de la commission de gouvernement. Le même jour, il fit partie de la députation chargée d'aller porter à Bonaparte le résultat de la délibération prise par la chambre sur la *Déclaration de Napoléon au peuple français*. Le 24, il insista pour une délibération moins précipitée sur le projet relatif à des mesures de sûreté générale. « Dans « le premier projet, dit-il, il n'est « question que de sacrifices pécu- « niaires : ici il s'agit de la liberté « publique, de celle des citoyens, « et vous devez attacher à l'adoption « de cette dernière loi d'autant plus « d'examen et de maturité, qu'il y a « plus de différence entre des sacri- « fices pécuniaires et celui de la li- « berté. » Le lendemain, il appuya ce dernier projet, mais avec un amendement dans l'intérêt de la justice et de la liberté. Il demanda, le 26, l'impression et l'ajournement du projet relatif aux réquisitions, fondé sur ce que la commission en avait entièrement changé la nature par un article additionnel, qui stipulait le paiement des réquisitions faites depuis le 1[er] janvier de l'année courante. « Il est « impossible, ajouta-t-il, de voter « un paiement, quand on n'a pas « prévu les moyens de l'effectuer. » Un membre l'interrompit pour dire : « *Combien y a-t-il de lieues d'i-* « *ci à Saint-Quentin?* » Et, en effet, les armées coalisées couvraient déjà la Picardie. Le 27 juin, le président de la chambre annonça que Flaugergues, étant parti pour remplir une mission extraordinaire du gouvernement, devait être remplacé, comme rapporteur de la commission de constitution. La mission dont il était chargé, ainsi qu'Andréossy, Boissy-d'Anglas, la Besnardière et Valence, consistait à négocier un armistice avec les généraux alliés. Ce fut lui qui, dans l'entrevue des commissaires avec lord Wellington, s'opposa le plus fortement à l'avis présenté par Andréossy et la Besnardière, pour le rappel immédiat de Louis XVIII, afin de détourner une partie des malheurs de l'invasion. Le même jour, il fit demander une entrevue à M. de Semallé, qui venait de ren-

trer en France à la suite de *Monsieur*, et qui se trouvait à Louves où logèrent, pendant leur mission, les commissaires du gouvernement provisoire. M. de Semallé, après avoir pris les ordres du prince, alla trouver Flaugergues qui lui proposa d'engager *Monsieur* à solliciter luimême l'armistice qu'ils étaient venus demander au nom de la chambre, ajoutant que cette démarche disposerait l'assemblée d'une manière favorable pour le retour du roi. M. de Semallé, après lui avoir fait sentir toute l'inconvenance d'une pareille demande, lui proposa de faire, dans la chambre, une motion tendant à envoyer des députés au roi, afin de donner à S. M. plus de facilité pour détourner les fléaux de la guerre. Flaugergues prétendit que cette démarche l'exposerait, sans aucune chance de succès, à l'animadversion de ses collègues, et la conversation se termina là. Le lendemain, il demanda un autre rendez-vous à M. de Semallé. Mêmes propositions furent faites de part et d'autre : seulement Flaugergues insista, plus fortement que la veille, sur les dangers qu'attirerait sur sa personne la démarche en question. M. de Semallé lui offrit alors vainement de partager les dangers auxquels il s'exposerait, en l'accompagnant à Paris et même à la chambre des représentants. Flaugergues persista dans sa proposition ; et les choses durent encore en rester là. Le 26 juillet, le roi le nomma président du collége électoral de l'Aveyron, qui l'élut député; mais il ne vint pas siéger dans la chambre *introuvable*, parce qu'il ne payait pas les mille francs de contributions exigés par la loi. Les partisans de l'opposition libérale l'accusèrent alors d'avoir pris des engagements avec la cour, et il ne fut point réélu. Dans les premiers jours de 1820, au moment où l'on se préparait à changer le système électoral, Flaugergues, qui n'avait jamais partagé l'opinion des auteurs de la loi de 1817, publia deux brochures pour établir qu'il fallait nommer des députés, choisis en nombre égal et séparément, par les grands, par les moyens et par les petits propriétaires. Ces brochures étaient intitulées : 1° *De la représentation nationale, et principes sur la matière des élections*, Paris, 1820, in-8° ; 2° *Application à la crise du moment des principes exposés dans la brochure intitulée : De la représentation nationale*, etc., Paris 1820, in-8°. Le parti libéral attaqua vivement ce système, qui fut adopté en partie, un peu plus tard, dans la loi des petits et des grands colléges. Flaugergues fut nommé maîtres des requêtes à la fin de la même année, et porta au conseil d'état toute l'indépendance et l'énergie de son caractère, ce qui l'en fit éloigner en 1823. Depuis il vécut dans la retraite au milieu d'une nombreuse famille, et mourut à Brie, le 31 octobre 1836. D—B—R.

FLAXMAN (JEAN), un des plus célèbres sculpteurs que l'Angleterre ait produits, naquit le 6 juillet 1755, à York. Sa famille originaire de Norfolk avait beaucoup perdu pendant la guerre civile sous Charles Ier. Son père, après avoir été praticien dans les ateliers de Roubillac et de Scheemaker, monta dans New-Street Covent-Garden, et plus tard dans le Strand, un magasin de figures de plâtre. C'était alors un commerce tout nouveau. Il y gagna quelque fortune. C'est dans ce musée à bon marché que Flaxman sentit s'éveiller en lui le génie du statuaire. Sous ses yeux,

par ses mains, passaient sans cesse les copies de chefs-d'œuvre classiques, et il pouvait les examiner plus minutieusement que d'ordinaire ne le peuvent les enfants. Il s'amusait à les imiter, à les reproduire avec la glaise. Agé de quinze ans, il régularisa ses premières études en allant travailler assidûment à l'académie royale. Du reste il ne fut l'élève d'aucun maître spécialement, et il marcha vers l'art sans prendre l'art tout fait sur la foi d'une école. Cette indépendance de toute méthode trop exclusive se fait remarquer jusque dans des détails secondaires. Chaque soir il esquissait et dessinait en compagnie de quelques jeunes artistes, parmi lesquels se distinguent Sharp, George Cumberland, Stothard et Black, tous hommes qui n'eurent de commun que le talent, mais qui marchèrent dans des voies bien différentes et quelquefois contraires. Mais ces différences mêmes ont une base commune, c'est la liberté de l'idée, c'est en conséquence la vérité; et, comme tous cinq étaient Anglais, c'est une tendance à fondre, avec la vérité de tous les temps et de tous les lieux, la réalité britannique. Aux yeux de ceux qui veulent à tout prix démêler dans un artiste, quel qu'il soit, l'influence d'un autre artiste, le maître vrai de ces jeunes gens qui travaillaient ainsi sans maître sera le sculpteur Banks, cet admirable auteur du bas-relief de *Thétis et Achille* et de *Caractacus devant Claude*. Plus tard, en effet, Flaxman en présence d'un nombreux auditoire proclamait Banks le prince des sculpteurs du XVIIIe siècle. Cette excentricité devait lui valoir un rang élevé parmi les artistes de tous les temps et une place dans les fastes de l'histoire de l'art. Mais, en attendant, elle lui causa d'amers déboires. Sans nier son talent on ne l'appréciait que froidement à l'académie royale : nul maître ne s'intéressait à lui comme à son œuvre. Ayant concouru pour la médaille d'or, il la vit adjuger à Engleheart : il en pleura d'indignation, et il ne concourut plus. Toutefois il ne se découragea pas, et il se livra plus ardemment que jamais aux études profondes en même temps qu'aux travaux lucratifs. C'est de cette époque que datent beaucoup de jolis portraits qu'il fit en glaise, en cire, en terre cuite. Aucune année, sauf celle de son mariage en 1782, ne se passait sans qu'il exposât quelque chose de remarquable à Somerset-House. Sa réputation dès-lors alla toujours croissant. Mais c'est surtout pendant son voyage en Italie qu'il la fixa. Il partit en 1787, pour cette terre des beaux-arts, et il y resta sept ans, dont la plus grande partie à Rome, *Via Felice*. Son atelier y fut bientôt le rendez-vous des étrangers de distinction et des Italiens eux-mêmes. C'est là qu'environné des modèles en tout genre, s'identifiant de plus en plus avec les belles formes de l'antiquité païenne, avec les tendres et sublimes sentiments de la renaissance et des âges intermédiaires si puissamment élaborés par le christianisme, comprenant plus profondément les unes à l'aide des autres, ceux-ci à l'aide de celles-là, et de cette manière saisissant dans son entier l'humanité, ce microrama du monde, cette facette de Dieu, il fit un pas immense en avant, cherchant avec plus de netteté, plus d'escient que par le passé, à combiner, avec la beauté impressionnée et trop physique de la forme antique, le beau, l'héroïque, le sublime, le compliqué, le délicat de l'idée mo-

derne. A ne considérer que la face extérieure des choses, Flaxman est tout antique, trop antique peut-être, car presque toutes les productions de ce premier temps sont empruntées aux données de l'antiquité; mais pour qui ne s'en laisse pas imposer par l'apparence, pour qui sait décortiquer les faits, il est évident qu'il est hors de l'antique, qu'il va plus loin, plus haut et plus avant, qu'il vêtit de costumes d'il y a trois mille ans les faits au milieu desquels se meut la société contemporaine. En ce cas, va-t-on dire, il est un infidèle reproducteur de l'antique! Il n'est ni antique, ni moderne! Oui, sans doute, au point de vue étroit qui lui demanderait une œuvre antique comme les anciens eux-mêmes l'eussent faite en leur temps, il est infidèle. Mais est-ce donc de cela qu'il s'agit? pour l'artiste, qu'est-ce qu'un sujet? est-ce un homme, une femme, un groupe, des lignes et des formes de telle ou telle façon assemblés? Nullement; le sujet n'est qu'un prétexte, une occasion : le but, c'est une idée, et la tâche de l'artiste qu'elle obsède et maîtrise, c'est de la réaliser. Or, les réalisations peuvent varier et l'idée au fond rester la même : il y a plus, l'identité de l'idée persévère même lorsqu'elle accepte des accessoires, lorsqu'elle se trouve à des degrés divers de développement. Pour les Grecs, les types, certes, se développaient en général avec bien moins de richesse et de profondeur qu'ils ne se sont développés pour les modernes; on en connaît les raisons, et cependant ce développement qu'ils ont donné à tous les types principaux est bien remarquable. Dès lors quoi de plus simple pour l'artiste que de reprendre ces types déjà si beaux, de se pénétrer de tout ce qu'il y a eu fait sous l'expression des réalisations de l'art grec, et, plein des idées que suggère cette étude ravissante et féconde, de réaliser à son tour en ajoutant tout ce que nous ont appris les phénomènes de la civilisation depuis seize siècles. Reste à décider si l'idée antique, la forme antique ne sont pas indissolublement liées, si modifier l'une ne nécessite pas une modification dans l'autre. Eh! sans doute : toujours il doit y avoir harmonie entre l'idée et la forme; et justement c'est là la tâche de l'artiste. Où, jusqu'où doit porter la modification? Bien résoudre ce problème, c'est affaire de goût, de tact, c'est le résultat d'études graves par lesquelles on a pénétré au cœur de l'idée, au cœur de la forme. On ne peut nier que Flaxman, pendant son séjour à Rome, n'ait fait de nobles efforts en ce sens et n'ait vu ses efforts couronnés par de véritables succès, témoin sa *Fureur d'Athamas*, témoin aussi ce délicieux groupe de *Cupidon et Psyché,* miraculeuse fusion de la beauté correcte et pure de l'antique et de l'expression intime qui caractérise la vie moderne. Mais ce qui popularisa son nom encore bien plus que tous ces groupes en marbre si peu maniables, et pour lesquels il existe si peu de publicité une fois les mois de l'exposition écoulés et le chef-d'œuvre emménagé dans la galerie d'un grand seigneur, comme dans un aristocratique tombeau, ce fut la suite de dessins qu'il publia pour les trois grands poètes typiques, Homère, Eschyle et Dante, et auxquels beaucoup plus tard il devait en joindre d'autres pour Hésiode. Il commença par Homère, probablement sans se douter d'abord que cette espèce d'excursion hors du champ de

la sculpture le conduirait si loin. Ces belles compositions n'étaient en quelque sorte pour lui qu'autant de coups de plume rapidement et hasardeusement jetés sur un coin de grossier papier. La preuve du peu d'importance que d'abord il avait mise à ce travail, c'est qu'en le commençant, il n'avait demandé au gentleman qui souhaitait ces illustrations de l'Iliade et de l'Odyssée, qu'une guinée la pièce, et qu'il ne haussa point ses prétentions, bien que l'admiration avec laquelle sur-le-champ elles furent accueillies par tous ceux à qui l'heureux amateur se fit un plaisir de les communiquer, eût pu donner à d'autres que Flaxman des velléités moins modestes. C'est sous l'influence de cette admiration que bientôt Hope sollicita de lui ses nombreuses illustrations du Dante, et que la comtesse Spencer lui fit exécuter ses beaux dessins d'Eschyle. Ces trois suites entières furent gravées à Rome même par Thomas Piroli; et, en 1793, on vit paraître l'Homère et l'Eschyle. Les planches du Dante ne furent publiées qu'en 1806, et un an après la réimpression d'Homère. Répandues sur-le-champ en Italie et en Allemagne, les scènes d'Homère et d'Eschyle y jetèrent l'éclat le plus vif sur le nom de Flaxman, et contribuèrent à ouvrir pour les arts du dessin une ère nouvelle, en donnant lieu d'émettre une foule d'idées nouvelles, tant sur la théorie que sur l'histoire de l'art, et en avivant le mouvement des esprits. Les académies de Florence et de Carrare le nommèrent un de leurs membres. De retour en Angleterre en 1795, il ne tarda pas à devenir membre associé (1797), puis membre titulaire, de l'académie royale. En 1800, il fut nommé professeur de sculpture à cet établissement. C'était alors, et long-temps encore ce fut la seule chaire de sculpture qui existât dans le monde. Ses leçons, sans être brillantes, étaient très-instructives et contenaient souvent des idées originales. Flaxman s'y livrait à sa manière de sentir, et presque toujours, en semblant ne tracer que l'historique de l'art, il émettait des théories à lui. D'ailleurs l'histoire chez lui se présentait sous forme d'histoire comparée, et l'impression qui en résultait pour ses auditeurs, c'était la nécessité d'un éclectisme, la tendance à chercher comment devaient s'unifier harmonieusement les diverses manières précédentes pour reproduire dans sa totalité la complication humanitaire. Toutefois il faut dire que Flaxman s'exprimait beaucoup moins bien par la parole que par le burin. Il ne maniait pas commodément le langage, il ne maîtrisait pas ses idées, il ne complétait pas ses exposés, ses raisonnements : de son enseignement on ne retirait que des éléments, mais non un ensemble, des membres épars, mais non un corps de doctrines: il ne donnait que quelques points de la courbe, mais il n'en donnait pas toute la loi. Cependant l'œil, l'accent de l'homme plein d'une idée ont tant de puissance, même quand il s'exprime imparfaitement, que l'auditoire saisit souvent ce qui n'est pas dit, et rétablit instinctivement par la pensée les sous-entendus. C'est ainsi que les cours de sculpture de Flaxman exercèrent et devaient exercer sur la marche de l'art, en Angleterre, une influence qui complétait celle de ses ouvrages. Imprimés, ces cours pourraient sembler au-dessous de la réputation de leur auteur ; et nous ne sommes pas surpris qu'ils dorment enfermés dans les cartons du célèbre

statuaire; nous regretterions amèrement au contraire qu'il eût laissé dormir son fécond génie d'artiste. Mais telle n'était pas la propension de Flaxman. Toujours dévoré du besoin impérieux de produire, il travaillait sans cesse : même dans la dernière période de sa vie et jusqu'en 1815, chaque année voyait sortir de ses ateliers plusieurs statues, grands bas-reliefs ou monuments; et depuis ce temps, chaque exposition à Somerset-House, hormis celle de 1821, vit un ou plusieurs de ses ouvrages. En 1827 encore, on y admira la statue en marbre de Kemble, exécutée, pour le tombeau de cet acteur, à l'abbaye de Westminster. Le statuaire avait cessé de vivre à cette époque. Depuis la mort de sa femme en 1820, sa santé s'était graduellement affaiblie, et le 9 décembre 1826, il expirait, demandant que ses funérailles eussent lieu sans ostentation, et qu'on déposât son corps dans le cimetière, non dans la cathédrale de Saint-Paul. Ce vœu fut religieusement exécuté. Flaxman était un homme de caractère et de mœurs antiques; son âme grande sympathisait sans efforts et sans étude avec tout ce qu'il y a d'élevé; sa probité délicate, sévère, peut-être même exagérée, l'empêcha de parvenir à l'opulence qu'atteignent sans peine en Angleterre les sculpteurs du premier ordre. Plus d'une fois il lui arriva, lorsqu'un marché lui semblait trop avantageux pour lui, d'établir une compensation par des travaux surérogatoires ou par des embellissements inattendus. Bien qu'éminemment artiste dans presque tous les détails de la vie, il se soumettait pourtant avec une docilité naïve à des observances dont la régularité semble antipathique à la poésie. C'est ainsi que, lorsqu'il était à l'apogée de sa réputation, il se laissa nommer receveur de la taxe du guet dans sa paroisse, et qu'on le vit, l'écritoire à la boutonnière, aller chercher de porte en porte la modique redevance. C'est ainsi qu'il professait un respect profond et même l'obéissance pour l'église anglicane, tout en partageant à peu de chose près les doctrines mystiques du svédenborgianisme. Aussi un poète dit-il en s'adressant à son ombre :

Oh! sois la bien venue au séjour du bonheur!
Car nulle ombre plus blanche aux cieux ne fit bonneur!

L'homérique grandeur, la virgilienne candeur de l'âme de Flaxman respirent dans nombre de ses ouvrages; mais elles n'y respirent que parce qu'elles existent indépendamment des ouvrages, et ses ouvrages n'existeraient pas sans elles. C'est le lien de dire combien son œuvre est morale dans quelque sens qu'on entende ce mot. Ce qu'il aspire à rendre surtout, ce sont les sentiments élevés, affectueux, les tendres douleurs, les nobles sympathies, les élans vers une existence meilleure et vers l'immuable. S'il est vrai de dire qu'il pèche un peu par la monotonie, et qu'en dépit de tous ses efforts, il reste trop voisin de l'antique, et en conséquence n'évite pas complètement cette sécheresse qui provient de l'absence d'un spiritualisme hardi et fécond, en revanche il faut reconnaître que cette hardiesse, cette fécondité, ne lui manquaient pas entièrement, qu'il en avait le besoin et qu'il la cherchait, qu'il a jeté ses contemporains dans cette voie. Dans ses leçons il recommandait surtout, parmi les hautes qualités du statuaire, l'expression; et sous ce mot il comprenait, non seulement l'expression de ces sentiments en quelque sorte superficiels pour lesquels les langues naissantes et peu

métaphysiques encore ne sauraient trouver des noms, mais l'expression de ces nuances intimes et indécises qui font que pas une heure de la vie ne ressemble de tout point à l'autre, et qui échappent à la terminologie comme à l'analyse. Il y a deux manières de juger par comparaison le mérite d'un artiste : l'une c'est de comparer ce qu'il a fait à ce que l'on peut faire ; l'autre c'est de comparer ce qu'il a fait à ce qui se faisait auparavant ou même à ce qui se fait indépendamment de lui. Sous ce deuxième point de vue, Flaxman est certes digne d'un haut rang. Car, tandis qu'en Italie, en France et ailleurs, on revenait tout simplement de la peinture et de la sculpture maniérées aux beaux modèles de l'antiquité, il cherchait, nous nous sommes déjà étendus sur ce fait, à joindre aux grandes qualités de l'art antique, c'est-à-dire à la franchise, à la correction, à la beauté de la forme, à l'expression extérieure, quelque chose que l'art antique n'a pas ou n'a qu'à un faible degré, l'intime, le tendre et le nuancé, nés au souffle de la civilisation chrétienne.—Dans l'impossibilité de nommer, encore plus de caractériser toutes les productions de Flaxman, nous laisserons de côté tout ce qui ne se recommande que par des qualités secondaires, notamment les nombreux portraits qu'il n'a point enchâssés dans de grandes compositions. Rarement la sculpture iconique peut produire des chefs-d'œuvre, hormis le cas de grande composition dans laquelle le portrait n'est plus qu'un détail, et hormis celui où il s'agit de reproduire un de ces hommes dont la vie a été tout un poème; et tel n'a pas toujours été le cas pour Flaxman. Parmi ses ouvrages en quelque sorte purement antiques, nous remarquerons son *Hercule se tirant les cheveux après avoir déchiré sur ses épaules la tunique de Nessus* (1778, en terre-cuite), et son magnifique groupe de la *Fureur d'Athamas*. Ce beau morceau en marbre se compose de quatre figures de dimension héroïque, et se voit aujourd'hui à Ickworth, résidence du marquis de Bristol (Suffolk). Il ne fut payé que six cents guinées au statuaire, c'est-à-dire que Flaxman ne rentra pas même dans tous ses déboursés. Nous citerons ensuite le groupe d'*Apollon et Marpesse* qu'il présenta lors de son admission à l'Académie royale (1800); celui de *Cupidon et Psyché* dont il a été question plus haut, et qui fut exécuté pendant son séjour en Italie; celui de *Vénus et Cupidon*, exposé en 1787, à Somerset-House, mais terminé bien auparavant et antérieur par conséquent à son voyage par delà les Alpes; *Agrippine après la mort de Germanicus*, *Pompée après la défaite de Pharsale* (l'un et l'autre exposés en 1777), et la *Mort de César* (1781), bas-relief exécuté d'après les données de Cicéron dans la deuxième Philippique. Ce sont encore des bas-reliefs que sa *Vestale*, *Acis et Galatée*. La Vestale est fort belle; il y a de la grâce et de la mélancolie dans Galatée, de la grâce et une jolie inscience de l'avenir dans Acis. *Mercure descendant des cieux avec Pandore* (1805) est une digne réalisation du mythe peut-être le plus riche de l'antiquité. Pandore surtout est ravissante d'expression. Indiquons encore deux admirables profils en cire, l'un d'après la tête d'Antinoüs du Capitole, l'autre d'après une tête d'Ariadne. Mais ce qui sans contredit l'emporte sur tout, c'est son bou-

clier d'Achille d'après le dix-huitième livre de l'Iliade. On dirait que, dans ce morceau magnifique qui fut pour lui l'ouvrage de plusieurs années, Flaxman voulut fondre et condenser tout ce que des études constantes et profondes lui avaient appris. C'est une chose inimaginable que la profusion avec laquelle se trouvent prodigués sur cet énorme bas-relief discoïdal tous les trésors de l'art, du génie, de l'érudition! Un artiste seul peut comprendre tout ce qu'il y a de difficultés vaincues, de tours de force dans cette mise à exécution de la pensée homérique. Plus de cent figures humaines s'y agitent au milieu de détails variés et de scènes de la nature tour-à-tour délicieuses ou effrayantes. Et, malgré cette multiplicité de détails, l'ensemble se laisse saisir parfaitement, simple, harmonieux et un. L'Apollon sur son char de flamme, qui occupe le centre du bouclier est d'une vigueur, d'un entrain qui n'a d'égale que sa beauté: les chevaux piaffent et dévorent l'espace: on croit les entendre hennir et voir des traînées de lumière jaillir à chaque secousse de leur ondulense crinière. Autour du limbe, le lion se ruant sur un troupeau de bœufs, la lutte désespérée du taureau contre le dominateur des forêts, les vains efforts du bouvier, pour déterminer les chiens à livrer bataille au terrible agresseur, toutes ces figures qui semblent ou vivre ou mourir, forment un contraste délicieux avec la beauté, la suave élégance, la joie folâtre et vive de la pompe nuptiale qu'offre l'autre moitié du limbe. Flaxman exécuta quatre de ces boucliers en argent (pour le roi, le duc d'York, le comte de Lansdale, le duc de Northumberland): chacun avait neuf pieds anglais de circonférence, et le relief s'élevait de six pouces anglais au-dessus du plan. Ils furent vendus chacun deux mille guinées: l'esquisse seule et le modèle avaient été payés six cent vingt livres sterling à Flaxman par les joailliers Rundel et Bridge, dont la hardiesse avait conçu cette spéculation vraiment grandiose. Passons à celles des productions de Flaxman, qui sont empreintes des idées du christianisme et de l'ère moderne. En tête de celles-ci se placent les nombreux monuments funéraires qui sont sortis de ses mains. On en compte plus de trente, dont quatre à l'abbaye de Westminster; car encore aujourd'hui les cathédrales et les églises sont souvent de riches et grands musées. Chronologiquement parlant, le premier de ces monuments est celui de W. Collins dans la cathédrale de Chichester. Il représente le poète lisant, suivant une anecdote racontée par Johnson, le meilleur des livres (le Nouveau-Testament). Le monument de miss Cromwell qui se trouve aussi dans la cathédrale de Chichester, et dont, ainsi que du précédent, on peut voir la figure dans l'*Histoire de Chichester* de Dallas, consiste en une figure d'une merveilleuse beauté qui prend son vol vers les cieux au milieu de trois anges, avec l'inscription: « Venez, bénis! » On l'a souvent donné pour le plus beau; mais en réalité beaucoup d'autres le disputent à ce dernier, et même l'emportent au dire des connaisseurs. Tels sont entre autres ceux de la comtesse Spencer (à Braneton), de lord Nelson (à Saint-Paul), de la famille Bazingue (à Micheldever), du comte Mansfield (à Westminster), lu comte Howe (à Saint-Paul). Ce dernier représente la Grande-Bretagne avec un trident sur

un piedestal rostré ; à sa gauche, le comte teoant un télescope, et ayant à ses pieds un lion qui veille ; à droite, l'Histoire traçaot en lettres d'or les exploits de l'amiral, et la Victoire laissant tomber une branche de palmier sur les geooox de la Grande-Bretagne. Le monument de Bariog est remarquable par l'harmonie des trois bas-reliefs latéraux intitulés, le premier, *que ta volonté soit faite*, le secood, *que ton règne arrive*, le troisième, *délivre-nous du mal* (toute l'oraison dominicale a aiosi été traduite en bas-reliefs, par Flaxman). Il se trouve gravé daos les *Beaux-arts de l'école anglaise* par Buttiu aiosi qoe le monument do comte de Mansfield. Le tombeau de la comtesse Spencer figure dans la première partie du *Comté de Northampton* de Baker. Celui de George Streven (gravé dans les *Environs*, par Lysons, supplément, 294) est fort petit, mais d'une beaoté achevée. Il représeote le défunt assis et fixaot avec ardeur ses yeux sor un buste de Shakspeare. Dans beaucoop de ses mouuments funéraires se retrouvent les images tantôt de vertus théologales, tantôt d'aoges qui consolent, ou qui ouvrent l'entrée des cieux. Il y a mieux quede la mélaocolie, il y a de l'extase, de l'élévation, de la quiétude dans ces belles figures : il est aisé de voir que le svédenborgianisme a passé par là, et que pour l'artiste la tombe est ooe porte du ciel : tandis que le corps se précipite au fond de la bière, l'âme par sa légèreté spécifique nage à la surface, et bientôt s'envole vers Dieu. On retrouve les mêmes tendaoces chrétiennes, mais moins sublimes et plus terrestres, daos le *Bénis soient ceux qui pleurent, car ils seront consolés* (bas-relief en marbre), daos la statue de *la Charité*, daos l'*Affliction domestique* (bas-relief en marbre), daos la *Résignation*, dans la *Foi* (haut-relief en marbre), daos le *Bon Samaritain*. Des qualités d'un aotre genre recommandeot les morceaux daoslesquels dominent soit *l'héroïque*, soit *l'intellectuel*, comme par exemple *sir William Jones écrivant la loi brachmanique sous la dictée de deux pandits*. Dans quelques-uns se réuuissent ces deux espèces de caractères : tel est le *Saint Michel archange, vainqueur de Satan* (exécuté pour le comte d'Egremoot) ; telle est la *Résurrection de la fille de Jaïre*. Nous ne reviendroos pas sur le mérite des illustrations d'Homère, Hésiode, Eschyle et Dante ; mais disons qu'outre ces dessins, il en a laissé un grand nombre. C'est lui qui fit ceux de presque toutes les sculptures dont est oroé l'extérieur du Palais-Neuf (King's New-Palace), et beaocoup d'eotre elles forent exécutées ou commencées du moins par lui-même. Il fournit aussi les dessios pour la plupart des bas-reliefs de la façade du théâtre de Covent-Gardeo, et fit la statue de la Comédie qui eo est un ornement. Enfin il a même essayé de la peinture à l'huile, et avant son départ pour l'Italie il avait ainsi fait une *Délivrance d'Alceste par Hercule*. Absorbé par une pratique si active, on ne s'étonnera pas que Flaxman ait peu écrit. Cependaot oo a encore de lui quelques opuscules. Ce sont : I. Uoe *Lettre à la commission pour l'érection de la colonne navale*, oo *Monument sous le patronage de S.A.R. le duc de Glocester*, Londres, 1799. L'auteur y propose d'élever sur la colline de Greenwich one statue colossale de la Grande-Bretagne, haote de deux cents

pieds. Ce projet rappelle l'idée de Dinocrate de tailler le mont Athos en figure d'Alexandre! II. Une *Caractéristique du peintre Romney*, insérée dans la vie de Romney par Hayley. III. Divers articles dans l'*Encyclopédie de Rées*, entre autres : *Bas-relief*, *Beauté*, *Bronze*, *Buste*, *Cérès*, *Composition*.—*Les Leçons* (*Lectures*) de Flaxman *sur la sculpture*, précédées d'une *notice* sur l'auteur, et ornées de son portrait et de planches gravées, ont été publiées en 1829, Londres, 1 vol. in-8°. P—OT.

FLECHÈRE (Jean-Guillaume de la), pasteur protestant, naquit en 1729 à Nyon, dans le pays de Vaud, d'une famille distinguée. Après avoir fait des études brillantes à Genève, il fut envoyé par son père à Lutzbourg, pour s'y familiariser avec l'allemand. De retour à Nyon, il apprit les mathématiques et l'hébreu. Indécis sur l'état qu'il devait embrasser, il rejoignit un de ses oncles, officier au service de Hollande, qui le fit entrer sous-lieutenant dans son régiment. La paix l'ayant laissé sans emploi, il alla visiter l'Angleterre. Muni de lettres de recommandation, qui lui procurèrent un bienveillant accueil, il trouva toutes les facilités nécessaires pour étudier la langue et la littérature anglaises. Ne voulant pas rester plus long-temps à la charge de sa famille, il accepta la place de gouverneur des enfants de M. Hill, membre du parlement britannique; c'est alors qu'après de mûres réflexions il résolut de se consacrer au ministère évangélique. Ayant reçu les ordres, en 1756, suivant le rit anglican, il fut, en 1759, pourvu, sur la présentation de M. Hill, de la cure de Madeley, dans le Shropshire. Déjà connu par quelques discours prononcés à Londres, il ne tarda pas à voir s'étendre sa réputation comme prédicateur; mais il refusa tous les bénéfices qui lui furent offerts, et ne voulut jamais quitter l'humble cure de Madeley. Le besoin de rétablir sa santé l'obligea de faire, en 1769, un voyage sur le continent; il visita le midi de la France, toute l'Italie, jusqu'à Naples, et reprit son chemin par la Suisse, pour revoir sa famille. Revenu en Angleterre, il consentit à se charger de l'inspection du séminaire, fondé récemment à Trever.n par lady Haretingdton; et, malgré son aversion pour la dispute, il se trouva bientôt engagé, avec les professeurs de cet établissement, dans des controverses interminables. Sa constante application au travail finit par affaiblir sa santé, naturellement délicate, et, d'après l'avis de ses médecins, il retourna, en 1776, à Nyon, afin d'essayer si l'air natal lui serait favorable. Il se rétablit assez bien pour pouvoir y prêcher; mais il eut le désagrément de se voir cité, au sujet d'un sermon sur la violation du sabbat, devant le grand-bailli, qui croyait avoir vu dans ce discours la censure indirecte des magistrats. Il revint en Angleterre en 1781; et, quoique alors âgé de plus de cinquante ans, il se maria pour avoir, disait-il lui même, une compagne qui pût l'aider dans le service de sa paroisse. Atteint d'une maladie de consomption, il vit approcher sa fin avec le calme d'un chrétien, et mourut le 14 avril 1785. Comme prédicateur, il ne reste de lui que quelques sermons, parmi lesquels on cite un *Discours sur la régénération*, imprimé à Londres, en 1759, in-8°, et reproduit à Genève, en 1823, avec deux autres discours. Malgré ses occupations, La

Flechère trouvait le loisir de cultiver les lettres; on cite de lui: I. *La Louange*, poème moral et sacré, Nyon, 1781, in-8°. II. *Essai sur la paix de* 1783, Londres, in-8°. Cet opuscule a été traduit en anglais par Joshuas Gilpin, son ami, et l'un de ses biographes. III. *La grâce et la nature*, poème, ibid., 1785, in-8°. IV. *Le portrait de saint Paul*, ou le vrai modèle pour les chrétiens et les pasteurs. Cet ouvrage, traduit en anglais par Gilpin, sur le manuscrit original, a été imprimé à Londres, 1791, 2 vol. in-8°, précédé de la vie de l'auteur. D'autres biographies de La Fléchère ont été publiées en anglais, par Wesley, Benson, Coxe et Ward. Les *Archives du Christianisme*, t. VI, contiennent une notice sur ce pasteur. Une *Vie de La Fléchère* (extraite des biographies anglaises de Weslay et Benson) a été publiée à Lausanne, 1825, in-8°. W—s.

FLECK (Jean-Frédéric-Ferdinand), le plus célèbre artiste dramatique que l'Allemagne ait eu, naquit le 12 janvier 1757, à Breslau, où son père était sénateur. Cédant aux désirs de ses parents qui le destinaient au ministère évangélique, Fleck commença, en 1776, à Halle, l'étude de la théologie, bien qu'il n'eût aucun espoir de réussir dans une carrière si peu conforme à ses goûts et à son imagination vive et ardente. Pendant son séjour à Halle, il eut le malheur de perdre son père, et, par suite de cet évènement, il se trouva sans ressources. Alors il forma le projet de se faire comédien, profession qui lui souriait d'autant plus, qu'il avait déjà obtenu des succès sur des théâtres de société, notamment en jouant des rôles de jeunes filles, qui convenaient admirablement à sa jeunesse et aux traits délicats de son visage. De Halle il se rendit à Dresde, et se fit recevoir dans la société des comédiens de la cour. Son début eut lieu à Leipzig, qu'il quitta bientôt pour un engagement à Hambourg. C'est dans cette dernière ville, où il figura à côté du célèbre Schroeder, qu'il fonda sa grande réputation. Agé de 26 ans, il fit sa première apparition sur le théâtre de Berlin, dans le rôle du comte Horace Capacelli, et dans une comédie d'Arieu, intitulée *l'Amour et la Raison*. Fleck fut si bien accueilli du public que le directeur voulut le conserver à tout prix. Il resta dans cette troupe jusqu'à ce que le roi de Prusse érigeât le théâtre de Berlin en théâtre national (1786), et l'y appelât en qualité de comédien du roi. Quatre ans après, il en devint régisseur, et plus tard, quand la santé du directeur Engel, commença de s'affaiblir, il fut chargé d'une grande partie de ses fonctions. En attendant, sa renommée s'était tellement accrue, qu'on le regardait comme le premier comédien de l'époque. Le célèbre littérateur allemand, Louis Tieck, donne le portrait suivant de Fleck: « Il avait une taille moyenne et « svelte, des yeux bruns animés « d'une douce vivacité, des sourcils « bien arqués, un front large et un « nez aquilin; dans sa jeunesse, sa « tête ressemblait à celle d'Apol- « lon. » Il obtint ses premiers succès dans les rôles d'Essex, Tancrède et Ethelwolf, mais surtout dans celui de dom Pedro, personnage peu intéressant, comme toute la tragédie à laquelle il appartient (*Inès de Castro*), mais dont chaque mot, dit par Fleck, devint une beauté. Sa voix sonore, claire, harmonieuse et d'une étendue extraordinaire, se prêtait merveil-

leusement à tous les tons, depuis ceux de la plus humble prière jusqu'à ceux de la plus violente fureur. Le premier, il parvint à faire goûter à ses compatriotes les tragédies de Shakspeare, car aucun acteur avant lui n'avait su rendre toutes ces transitions bizarres, ces exclamations, ces pauses subites, ces tirades entremêlées de traits sublimes et d'idées bouffonnes, qui abondent dans les gigantesques conceptions de ce grand poète, telles que Léar, Othello, Macbeth, Shylock, etc. Il ne fut pas moins heureux dans les tragédies de Gœthe et de Schiller, dont plusieurs rôles avaient été écrits exprès pour lui. Mais, quel que soit le degré de perfection qu'il ait atteint dans les divers personnages qu'il a représentés, son triomphe fut le rôle de Charles Moor, dans les *Brigands* de Schiller. Cet être monstrueux, moitié ange, moitié diable, sorti d'une imagination jeune et brûlante (1), trouva dans Fleck un interprète si fidèle, que Schiller lui-même en fut stupéfait. Ici l'artiste eut l'occasion de tirer parti de toutes les inflexions de sa voix, de toutes ses fureurs, de tout son désespoir; et le spectateur, tantôt saisi d'horreur, tantôt ému aux larmes, ne savait qui admirer le plus de l'auteur ou du comédien. Fleck remplissait aussi, avec une grande originalité, des rôles d'un caractère tout-à-fait opposé, tels que les pères nobles et les financiers. On prétend qu'Iffland et Kotzebue (le Diderot et le Picard de l'Allemagne) durent en grande partie le succès de leurs premiers ouvrages à cet acteur, qui eut le talent de faire réussir même les pièces où il ne jouait que des rôles secondaires. Il termina sa carrière théâtrale à Berlin, par le rôle de Wallenstein dans la tragédie de ce nom, de Schiller, et y mourut peu de temps après, le 20 décembre 1801, à l'âge de 45 ans. Iffland, dans une notice nécrologique sur Fleck, s'exprime ainsi : « Son énergie le dispensait d'avoir recours « aux petits moyens pour faire valoir son talent; il avait une pro- « fonde connaissance de la nature « humaine, et n'a jamais eu d'autre « guide. Ce ton franc et sincère, « qui lui gagnait tous les cœurs, « n'était point un effet de l'art, mais « avait sa source dans son âme pure « et généreuse. Dévoué à ses amis « avec une entière abnégation de « lui-même, il a pu faire des in- « grats, mais non des malheureux. » Fleck a formé d'excellents élèves, parmi lesquels nous citerons sa femme (actuellement Mme Schroeck), qui passe encore pour la première duègne de l'Allemagne. Il est à remarquer que ses deux filles ont aussi obtenu des succès dans la carrière théâtrale. L'aînée, madame Unser, a tenu long-temps l'emploi des jeunes premières au théâtre de Hambourg, et la cadette a compté parmi les meilleures actrices du Théâtre-Royal de Berlin, qu'elle quitta par suite de son mariage avec M. Gubitz, professeur à l'université de cette ville. Aucun acteur d'Allemagne n'a été si généralement estimé que Fleck. La gravure et la sculpture ont multiplié ses traits; plusieurs médailles ont été frappées en son honneur, et un magnifique monument décore le lieu où reposent ses cendres. M—A.

FLEISCHER (GUILLAUME), naquit en Allemagne vers 1767, et fut long-temps employé dans la maison de librairie Levrault à Paris. Il se livrait en même temps

(1) On sait que Schiller a fait la tragédie des *Brigands* à l'age de dix-sept ans.

avec une ardeur infatigable, à des recherches bibliographiques, et publia : I. *Annuaire de la librairie*, ou Répertoire systématique de la littérature de France de l'an IX, première année; Paris, Levrault, an X — 1802, deux parties en un fort vol. in-8°, avec une Dissertation *sur les services rendus par les Allemands à la bibliographie*. Cet Annuaire n'a pas été continué. II. *Dictionnaire de bibliographie française*, Paris, 1812, in-8°, tomes I et II, qui se terminent à la syllabe Bea. Certainement c'eût été un ouvrage fort utile, et l'on peut juger par les deux premiers volumes, les seuls qui aient paru, que Fleischer n'avait épargné ni peines ni soins pour atteindre le but qu'il s'était proposé. Mais soit que ce Dictionnaire, annoncé en 24 vol., non compris la table des auteurs et le supplément, semblât trop vaste et par conséquent trop coûteux, soit qu'il n'intéressât pas un assez grand nombre de lecteurs, la première livraison n'eut pas le succès qu'en attendait l'auteur. Renonçant alors à en publier la suite, il n'abandonna pas néanmoins son travail et parvint à l'achever. Cette continuation, qui fut acquise par le libraire Jombert, forme 20 vol. in-fol. Elle est restée inédite. Fleischer mourut à Paris, le 1er juin 1820. P—rt.

FLERS (Charles de), général français, né en 1756, d'une famille noble, entra fort jeune au service dans un régiment de cavalerie. Ayant montré quelque penchant pour la révolution, il devint maréchal-de-camp en 1791, et fut placé l'année suivante sous les ordres de Dumouriez, au camp de Maulde, où il reçut une blessure grave. Dès qu'il fut rétabli, il commanda une division dans l'invasion de la Belgique; puis dans celle de la Hollande au commencement de 1793; il commanda même l'armée par intérim, lorsque le général en chef s'en éloigna pour aller combattre les Autrichiens à Nerwinde (*Voy.* Dumouriez, LXIII, 168). Resté dans Breda après l'évacuation de la Hollande, de Flers fut obligé de capituler. Il sortit de la place avec tous les honneurs de la guerre. Il commanda ensuite à Tournay, et à cette époque il proposa une nouvelle méthode pour remonter la cavalerie française : on devait, selon lui, obliger chaque village de la Belgique à fournir un cheval, dont le prix, écrivait-il à la Convention, *ne sera pas payé en argent, mais compté de nation à nation*. Nommé ensuite général en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, quoique les forces des Espagnols fussent beaucoup plus nombreuses que les siennes, il les tint long-temps en échec près du camp de Masdeu qu'il occupait. Il les battit ensuite près de Collioure, et dégagea cette place; mais dans le même temps les Espagnols s'emparèrent de Bellegarde, dont la garnison capitula après trente-quatre jours de bombardement. L'armée d'Espagne, forte de plus de trente mille hommes, menaçait Perpignan; de Flers n'en avait que dix mille. Il prit alors le parti d'armer les paysans. Don Riccardos Carillo, commandant en chef de l'armée espagnole, se plaignit au général de Flers de cette innovation, et, dans une lettre du 3 juillet 1793, il lui écrivit que, si cet abus ne cessait pas, il ferait *pendre immédiatement et sans faute* tous les paysans armés qui tomberaient dans ses mains. Mais de Flers répondit : *Tous les Français sont soldats; le seul uniforme de la liberté et de l'égalité est la cocarde trico-*

lore; que, du reste, si le général espagnol persistait dans ses menaces, il serait forcé d'user de représailles. Après avoir perdu la bataille de Masden et s'être vu forcé dans trois camps retranchés qu'il avait établis sur la frontière, de Flers fit de vains efforts pour secourir Bellegarde. Cependant il reprit enfin le dessus; battit les Espagnols le 17 juillet 1793, et les éloigna de Perpignan, les refoulant dans leur camp. Mais, le 4 août, ils parvinrent à s'emparer de Villefranche, et de Flers, accusé de trahison, destitué par les représentants du peuple, fut arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort, le 28 juillet de l'année suivante, sous le ridicule prétexte d'avoir *entretenu des intelligences avec les ennemis de l'état, et pris part aux conspirations de la prison du Luxembourg*. M—DJ.

FLETCHER (ARCHIBALD), avocat écossais, né en 1745 dans une ferme du comté de Perth, fut placé, après de très-bonnes études, chez un procureur d'Édimbourg, dont il devint bientôt le clerc le plus habile, et qui, en mourant, le recommanda aux soins du lord avocat d'Écosse, sir John Montgomery. La protection de ce dignitaire lui valut son entrée dans le cabinet de Wilson de Howden, alors écrivain du sceau. C'est lui qui en 1778, lors de la rébellion du régiment highlander de Cra, qui refusait obstinément de se laisser embarquer pour l'Amérique du Nord, fut chargé d'aller négocier avec ces fiers enfants des montagnes. Sans réussir immédiatement, il obtint du moins qu'ils posassent les armes, et le gouvernement put, en leur promettant de n'envoyer leur corps qu'en Irlande, les disséminer dans plusieurs régiments, et les faire ainsi partir, non plus en bloc, il est vrai, pour leur destination primitive. Cet incident lança Fletcher dans la politique, et il se classa bientôt parmi les whigs les plus ardents. A ses yeux, les colonies anglo-américaines, en s'insurgeant, n'avaient qu'usé d'un droit incontestable; et la Grande-Bretagne aussi avait besoin d'une réforme. Mais il ne la demandait pas à la violence, et voulait que les gouvernants et les gouvernés y travaillassent de concert. C'est avec ces vues qu'il entra dans la société édimbourgeoise de la réforme des bourgs. Il y déploya la plus grande activité, en devint secrétaire, et recueillit une formidable masse de documents à l'appui des plaintes contre les bourgs, et, en février 1787, fut un de ceux que la société envoya dans la capitale de l'Angleterre pour provoquer l'attention du parlement sur les abus du système électoral en vigueur. Fletcher se mit en rapport avec Fox, qui, ne pouvant, vu la multiplicité de ses engagements, se charger de soutenir la thèse offerte à son éloquence, les envoya près de son ami Shéridan. Cet habile orateur étudia volontiers leur volumineux dossier, recueilli par les soins de Fletcher, et se fit le champion de la réforme écossaise à la chambre des communes. Il eut assez de succès pour obtenir la formation d'un comité chargé de faire une enquête sur les abus signalés à la chambre. Les opérations du comité n'amenèrent pas de grands résultats, il est vrai; mais déjà c'en était un que d'être entendu de l'opinion, et surtout de l'opinion au parlement; et il fallait des préliminaires de ce genre pour arriver un jour enfin à la réforme. Survint alors la révolution

française ; Fletcher en approuva les principes, en réprouva les excès, mais se prononça très-vivement contre la déclaration de guerre faite par le cabinet de Saint-James à la France. Cette manifestation de sa pensée fit beaucoup de tort à sa fortune : les tribunaux en Écosse se composaient exclusivement de torys exaltés ou de ministériels serviles, et tout le monde, à tort ou à raison, était convaincu que, mettre une bonne cause entre les mains d'un whig déclaré, c'était vouloir la perdre : on sent que peu de plaideurs étaient de trempe à braver de telles chances. Cette défaveur ne le fit point varier un instant, et il suivit toujours la même ligne, désapprouvant le système de suffrage universel et de parlement annuel voulu par la société dite *convention britannique*, prêtant l'appui de son talent oratoire aux membres de cette société, lorsque le gouvernement les poursuivait, louant et popularisant de toutes ses forces le système de l'union de l'Irlande à la Grande-Bretagne, et se déclarant hautement, lui trente-huitième, contre la brutalité servile avec laquelle le corps des avocats privait Henri Erskine du titre de doyen. Forcé alors d'ajourner les plans de réforme parlementaire, et dégoûté peut-être de cette question par les solutions bien plus hardies qui s'étaient proposées à l'attention, Fletcher avait réfugié son activité dans le comité d'Édimbourg, pour l'abolition de la traite, et dans la société pour l'amélioration des highlands. En même temps, le torysme avait perdu de son intensité et de sa puissance en Écosse, et la clientelle revenait, la fortune avec elle. Les affaires de son cabinet ne l'empêchaient pas de continuer à suivre sa voie politique, et, en 1818 encore, il fut présent au meeting d'Édimbourg, tenu à l'effet de pétitionner contre les six bills Castlereagh. Plus que septuagénaire pourtant à cette époque, il ne tarda pas à renoncer aux affaires, et il se retira dans une maison de campagne (Auchindenny-House), à huit milles d'Édimbourg. C'est là qu'il mourut, le 20 décembre 1828. On n'a de lui qu'un *Dialogue entre un whig et un radical*, York, 1822 : on devine qu'il y soutient le principe de la réforme parlementaire en s'opposant à celui du suffrage universel et à la rénovation totale annuelle du parlement. — FLETCHER (*Jacques*), littérateur anglais, était sous-instituteur dans une école particulière. Il coopéra à plusieurs ouvrages périodiques, et livra à l'impression quelques poèmes : *le Siége de Damas*, *le Joyau* (the gem), etc. Le succès que parut avoir une Histoire de Pologne qu'il publia ensuite le détermina à quitter son humble place dans l'enseignement ; mais il eut sujet de s'en repentir : sa position devint très-précaire, et, pour en sortir, il se tua d'un coup de pistolet, à Lisson-Grove, le 3 février 1832, n'ayant encore que vingt-un ans. Son *Histoire de Pologne* a été traduite en français, Paris, 1832, 2 vol. in-8°, et, avec les additions du traducteur, conduit les événements jusqu'à la dernière prise de Varsovie. P—OT.

FLEURANT (CLAUDE), chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a publié, en 1752, un bon traité de *splanchnologie*, en deux vol. in-12. Aujourd'hui que les sciences anatomiques ont été portées à une haute perfection, ce traité ne peut plus soutenir la concurrence avec les ouvrages modernes compo-

sés sur le même sujet. On croit que Claude Fleurant descendait d'un apothicaire, que Molière avait connu dans un des voyages qu'il fit à Lyon, et dont il plaça le nom dans sa comédie du *Malade imaginaire*, le trouvant propre à la plaisanterie.

F—R.

FLEUREAU (Dom Basile), historien, était né vers 1620 à Étampes, d'une famille honorable. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'ordre des barnabites de la congrégation de Saint-Paul, il ne s'y distingua pas moins par son ardeur pour le travail que par la régularité de ses mœurs, et son attachement aux devoirs de son état. Il tira, des archives et des différents dépôts publics, les documents qui lui étaient nécessaires pour composer l'histoire de sa ville natale, et il venait de mettre la dernière main à cet ouvrage important lorsqu'il mourut vers 1680. Un de ses confrères, Dom Remi de Montmerlier, revit le travail de Dom Basile, et le publia sous ce titre : *Les antiquités de la ville et du duché d'Estampes*, avec l'histoire de l'abbaye de Morigny, et plusieurs remarques considérables, qui regardent l'histoire générale de France, Paris, 1683, in-4°. Ce volume est divisé en trois parties. Les deux premières contiennent l'histoire civile et ecclésiastique d'Étampes; et la troisième, l'histoire de l'abbaye de Morigny, tirée d'une chronique latine publiée par Duchêne, dans le tome IV des *Scriptores Francorum*. Cet ouvrage, devenu rare, mérite d'être consulté par les personnes qui font une étude spéciale de l'histoire de France. Il contient beaucoup de détails curieux et intéressants qu'on chercherait vainement ailleurs.

W—s.

FLEURIAU. *Voy.* Morville, XXX, 228.

FLEURY (Joseph-Abraham Bénard, dit), acteur du Théâtre-Français, né à Chartres en 1750, était fils d'un comédien nommé Bénard. Une sage-femme, à laquelle il avait été confié, le déposa aux enfants-trouvés, et l'administration de cet établissement le plaça peu de temps après chez un artisan, cardeur de matelas, qui annonçait l'intention charitable de l'adopter. Retrouvé dans la suite et réclamé par ses parents, alors directeurs du théâtre de Nancy, il passa chez eux une partie de sa première jeunesse, n'y recevant que le degré d'instruction strictement nécessaire à un comédien de province. L'intelligence précoce qu'il montra dans quelques rôles assortis à son âge lui attira la protection du roi Stanislas Leczinski et l'amitié du chevalier de Boufflers, aux jeux duquel il fut associé. Ce double avantage contribua sensiblement à stimuler son zèle et à former son goût. Quand il eut quinze ans, néanmoins, il crut s'apercevoir que ses jeunes amis, appartenant à l'ordre élevé de la société, ne lui permettaient plus les familiarités d'enfant, auxquelles ils l'avaient habitué; et il résolut d'aller chercher fortune dans des villes lointaines. Il s'attacha successivement aux théâtres de Genève, de Troyes, de Lyon et de Versailles, où son talent fut encouragé; et, le 7 mai 1774, il débuta à la Comédie française, mais avec un succès médiocre, dans la tragédie de Mérope (rôle d'Egyste). La sévérité de ses juges lui fit sentir la nécessité de se livrer à des études sérieuses. En effet, s'étant de nouveau engagé au théâtre de Lyon, où l'on comptait alors des talents remarquables, il y fit de rapides pro-

grès, ce qui lui valut son rappel à Paris en 1778. A la suite de son second début dans cette capitale, il fut reçu comédien du roi en qualité de sociétaire. C'était l'époque où la ville et la cour s'occupaient presque exclusivement du triomphe que les admirateurs de Voltaire préparaient à ce vieillard célèbre. On ne pouvait guère, en une telle circonstance, faire attention à un jeune acteur, dont le talent, quoique estimable, ne jetait pas encore un grand éclat. Fleury subit donc, pendant quelques années, le sort commun des comédiens que les réglements condamnaient à doubler, dans les mauvais rôles, les premiers sujets du théâtre. Ce fut seulement à la retraite précipitée de Monvel (*Voy.* ce nom, XXX, 50) qu'il trouva quelques occasions de se distinguer. Les rudes épreuves auxquelles l'avaient soumis ses chefs d'emploi lui étaient devenues extrêmement utiles. A force de soins il avait corrigé la rudesse de son organe et les vices de sa prononciation. La fréquentation des gens de lettres, celle de la bonne compagnie de Paris et même de Versailles, et surtout l'exemple que lui donnaient chaque jour les plus beaux talents de la scène française, lui apprirent enfin les plus mystérieux secrets de son art. Ce fut le *Marquis* de *l'École des Bourgeois* qui lui valut les premières faveurs d'un public, dont il n'avait point encore réuni tous les suffrages. On fut aussi charmé que surpris de l'aisance avec laquelle il rendit les airs de fatuité, la politesse moqueuse et impertinente que les bourgeois de l'époque et surtout les bourgeoises avaient la bonté d'admirer dans quelques seigneurs de la cour. On prétendit même, ce qui est peu probable, que le maréchal de Richelieu, rappelant ses souvenirs de jeunesse, avait pris la peine d'enseigner à Fleury les brillantes manières des roués de la Régence. On trouva à cet acteur moins de noblesse, un jeu moins large et moins franc qu'à ses prédécesseurs Bellecour et Molé; mais il se fit bientôt remarquer par la flexibilité du talent, par l'intelligence des détails, par la piquante finesse des intentions. Ces mêmes qualités le servirent et avec une rapide progression de succès, dans les comédies de *Turcaret*, des *Femmes savantes*, du *Chevalier à la mode*, de l'*Homme à bonnes fortunes*, du *Cercle*, de la *Feinte par amour* et de la *Coquette corrigée*; en un mot, dans toutes les pièces où il avait à représenter des seigneurs de la cour ou des chevaliers d'industrie. Quant aux rôles de jeunes premiers tragiques, comme on n'y avait jamais été content de lui, il les abandonna volontiers, et il n'y fut pas regretté. Les auteurs comiques de l'époque s'empressèrent d'ailleurs d'employer son talent. M. Pieyre (de Nîmes) lui confia le personnage du jeune *Saint-Fons* dans l'*École des pères*, et Fleury justifia ce choix au delà de ses propres espérances. Mais ce qui ajouta plus encore à la réputation de cet acteur, ce fut l'habileté toute particulière avec laquelle il représenta le roi de Prusse, Frédéric II, dans la comédie des *Deux Pages* (27 mars 1789): « Il s'y est, dit « Laharpe, si bien modelé sur le « portrait en cire que nous en avons « à Paris; il a si bien saisi le costume « et la physionomie de Frédéric « que l'imitation ne saurait être plus « parfaite. » Le prince Henri de Prusse, frère du monarque, avait-il réellement, comme on l'a dit, donné à Fleury quelques avis pour lui

apprendre à reproduire exactement le costume, la démarche et les gestes habituels du vieux roi? On sait seulement d'une manière certaine que le prince, enchanté de l'illusion que cet acteur lui avait fait éprouver, lui donna une riche tabatière, ornée du portrait de Frédéric. A mesure que Molé, vieillissant, abandonnait les rôles de sa jeunesse, Fleury en augmentait son répertoire; et, bien qu'il dût redouter toute comparaison avec un si habile comédien, il ne laissa pas de satisfaire les plus sévères connaisseurs. Son talent, dans lequel il entrait peut-être plus d'esprit que de force comique; sa chaleur d'âme, qui brillait plus dans les détails que dans les scènes à grands développements; sa diction, qui était inégale et plus ingénieuse que correcte, ne lui permettaient pas d'atteindre à la supériorité de Molé, dans le *Misanthrope*, le *Métromane*, l'*Alceste* du *Philinte*; il était facile de sentir que ces rôles à grandes proportions le fatiguaient extraordinairement. On le trouva un peu faible dans la *Partie de chasse de Henri IV*, où il n'essaya le rôle principal qu'à l'époque de la restauration, et dans *le Mariage de Figaro*; mais Fleury s'était, à son tour, mis hors de pair dans tout le théâtre de Marivaux qu'avec le concours de Mlle Contat et de Dazincourt, il mit en honneur plus que jamais. Il eut encore un succès décisif dans la *Gageure imprévue*, *le Conciliateur*, *la Matinée d'une jolie femme*, et, plus tard, dans *Madame de Sévigné*, *la Jeunesse de Henri V*, *le Tyran domestique*, *l'Assemblée de Famille*, et plusieurs autres comédies du théâtre moderne. A l'époque de la révolution, dans ces temps de scandales publics, où les auteurs croyaient faire acte de patriotisme en traduisant sur la scène des cardinaux, des moines, des religieuses, Fleury fut choisi par Monvel pour le rôle de Dorval des *Victimes cloîtrées*. Malgré sa répugnance pour ces indécentes innovations, et, quoiqu'il fût dans un fâcheux état de santé, cet acteur céda aux instances de l'auteur, son ancien camarade, et la pièce produisit la plus vive sensation. Ce qu'il y a de remarquable dans cette circonstance, c'est que la fièvre dont Fleury souffrait depuis quelques jours, son sensible amaigrissement, l'altération de sa voix, qui s'éteignait ou se brisait douloureusement dans les scènes violentes, loin de nuire à l'effet théâtral, en accrurent prodigieusement l'illusion. Jamais acteur n'avait exprimé d'une manière plus déchirante l'état d'épuisement moral et physique d'une victime à l'agonie; mais ce sacrifice de Fleury aux exigences de la révolution ne le préserva pas du sort qui menaçait tous les honnêtes gens. On sait ce que devint le Théâtre-Français après les représentations de l'*Ami des lois* et de *Paméla*, deux pièces signalées par la faction comme infectées d'aristocratie et de modérantisme. Presque tous les sociétaires du Théâtre-Français (alors Théâtre de la Nation) furent arrêtés et traînés en prison dans la nuit du 3 au 4 septembre 1793; et l'on pense bien que Fleury, dont le talent avait puissamment contribué au succès des deux pièces incriminées, ne fut pas excepté de la mesure. Sa détention ne se termina que quinze ou vingt jours avant la révolution du 9 thermidor. Il rentra d'abord, avec ses camarades, au théâtre du faubourg Saint-Germain; puis il suivit une fraction de la société à la salle de Feydeau; enfin, il fut un

des premiers compris dans la réorganisation complète du Théâtre-Français en 1799. Là, comme on l'a vu plus haut, il créa, en peu de temps, un grand nombre de rôles (malgré les violents accès de goutte auxquels il était sujet). Quoique Fleury se fût toujours montré fort éloigné des opinions révolutionnaires, il éprouva, en 1817, après le second retour du roi, quelques désagréments; et dans une représentation du Tartufe, où il jouait avec mademoiselle Mars, le parterre sembla vouloir l'envelopper dans la disgrâce qu'il fit éprouver à cette actrice. Ce fut alors que Fleury, s'adressant au public, lui dit au milieu du tumulte : « Messieurs, quand « on a eu le courage de jouer l'*Ami* « *des lois*, sous le règne des ter- « roristes, lorsque l'on a subi un an « de prison, l'on ne peut être sus- « pect. Le cri de vive le roi, que « vous me demandez (en portant la « main sur son cœur) n'est jamais « sorti de là. » — « Ce n'est pas à « vous, lui dit-on, c'est à mademoi- « selle Mars à satisfaire au public.» Après une des plus longues carrières théâtrales, dont on eût eu l'exemple, ce doyen de la Comédie française prit le parti de la retraite (1818). Retiré dans une maison de campagne qu'il possédait auprès d'Orléans, il y mourut en 1824, dans la soixante-onzième année de son âge. Fleury était d'une taille médiocre, d'une complexion maigre, et d'une figure plus spirituelle que régulière. Ses yeux vifs et brillants prêtaient beaucoup d'expression à sa physionomie, où l'on démêlait le plus souvent les indices d'une humeur railleuse. Il semblait né pour le persifflage; mais il ne s'y livrait jamais qu'avec une exquise politesse. Quoique dépourvu d'instruction, au point d'ignorer les premières règles de l'orthographe, il était, dans le monde comme au théâtre, l'homme de *bon ton* par excellence. Si, dans un mouvement de colère, provoqué par un article de journal, il écrivait de Bordeaux à Grimod de la Reynière : *Vous en n'avez menti ;* et si, comme le lui reprochait ce critique sévère (1), il lui arrivait de dire : *risque* pour *rixe*, *faigniant* pour *fainéant*, etc., son ignorance n'était pas telle qu'il ne sût presque toujours la dissimuler, et, souvent même, la couvrir du vernis le plus séduisant. Il évitait prudemment de se compromettre dans les conversations sérieuses; mais s'agissait-il de donner un tour ingénieux aux choses les plus frivoles, d'aiguiser avec goût le trait d'une épigramme, de conter plaisamment l'anecdote du jour, nul n'y réussissait mieux que lui; et, comme il donnait tout aux superficies, M. de Lauraguais disait n'avoir jamais connu, même à la cour, *un plus aimable diseur de riens*. Du reste, homme d'honneur dans toute l'acception du mot, Fleury était aimé et estimé de ses camarades. On ne l'accusa jamais d'employer, pour se faire applaudir, l'ignoble ressource des cabales. Les *Mémoires de Fleury*, publiés en 1835 et 1836, par M. Lafitte, homme de lettres, peuvent avoir été rédigés en partie, d'après quelques notes informes de l'acteur dont ils portent le nom; mais, suivant toutes les apparences, le texte a été considérablement amplifié. L'éditeur, homme d'esprit d'ailleurs, semble s'être moins proposé d'écrire la vie de Fleury, que de faire raconter, dans le plus grand détail, par ce comé-

(1) Voir le *Censeur dramatique* du 10 vendémiaire an VI; la lettre de Fleury y est rapportée textuellement.

dien, les anecdotes galantes et dramatiques qui avaient échappé aux investigations de Bachaumont et de Grimm, ou dont ceux-ci avaient parlé trop brièvement. F. P—T.

FLEXIER DE REVAL *Voy.* FELLER (*François-Xavier* de), XIV, 278-80.

FLISCUS (ETIENNE), grammairien, né, vers le commencement du XV[e] siècle, à Soncino, petite ville du Crémonèse, se fit recevoir docteur en droit civil et canonique, d'où l'on peut conjecturer qu'il suivit d'abord le barreau; mais il y renonça pour se livrer à l'enseignement des lettres. En 1453, il était recteur du gymnase de Raguse. L'époque de sa mort est inconnue. On a de cet écrivain : I *Variationes, sive sententiarum synonyma.* Cet ouvrage, qui prouve dans l'auteur une étude approfondie des finesses de la langue latine, eut un succès extraordinaire, et il s'en fit un grand nombre d'éditions. La première, suivant Panzer (*Annal. typog.*), est de 1477, in-fol., sans indication de ville. Celle de Rome 1479, in-4°, *per Joann. Bulle de Bremis*, est si rare qu'elle a échappé aux recherches des PP. Laire et Audiffredi. Parmi les éditions postérieures, on distingue celle de Turin, 1480, in-fol., dans laquelle les phrases latines sont traduites en français. Albert de Eyb s'est servi de l'ouvrage de Fliscus pour enrichir la *Margarita poetica.* Il en convient lui-même dans sa préface, où il parle avec éloge de Fliscus qu'il nomme un très-illustre orateur (*orator clarissimus*). Cette préface contient quelques autres particularités que Fabricius a jugées assez intéressantes pour l'insérer dans la *Biblioth. mediæ et infimæ latinitatis*, I, 42. II. Un *Commentaire* sur les *Décrétales* d'Innocent IV, Venise, 1481, in-fol. (Voy. l'*Index* du P. Laire, II, 479). III. *De componendis epistolis*, ibid., 1493; 1505, in-4°, et 1567, in-8°. IV *Regulæ Summaticæ :* on ne cite cet ouvrage et le suivant que d'après la *Cremona Letterata*, I, 278. Cette grammaire, suivant Arisi, fut traduite en latin (Fliscus l'avait donc composée en italien) et publiée par J.-B. Guarguanti, religieux carme, Brescia, 1634 (1). V. *Luctus Soncinensis.* Dans cette pièce, l'auteur célèbre la mémoire de ses compatriotes qui s'étaient illustrés dans les lettres et dans les armes. W—s.

FLOERKE (JEAN-ERNEST), écrivain mecklenbourgeois, naquit le 7 juillet 1767, à Altenkalden, près de Gnoya, passa son enfance et sa première jeunesse à Bützow, acheva ses études à l'université de Rostock, et après y avoir suivi trois ans les cours de théologie, de philosophie et d'histoire, accepta une éducation particulière dans la maison du pasteur Kruse à Weltzin. Il remplit ensuite de vrais surnuméraires dans l'état ecclésiastique, tenta, un an, la carrière de professeur particulier à Wittenberg, exerça douze ans les humbles offices de chantre et de deuxième maître d'école à Waren. Enfin, en 1805, il devint prédicateur à Kirch-Mulsow et à Passee, et le 24 août 1812, il fut nommé en remplacement de Romlag, prévôt du cercle de Buckow. Sa vie du reste n'offre rien de remarquable : ses années s'écoulaient paisibles entre les soins de son ministère et la composition de nombreux articles lit-

(1) Peut-être faut-il lire 1534. Du moins il est certain que Guarguanti vivait dans le XVI[e] siècle. Voy. la *Biblioth. carmel.* du P. Cosme de Villiers.

téraires dont il enrichissait les recueils périodiques de l'Allemagne. Il y fait preuve d'une grande variété de connaissances. Ses prédilections pourtant étaient pour l'histoire naturelle. En général il se cachait sous les pseudonymes d'*Édouard Sterne* et de *Jean l'Ermite*. Quelquefois il se nommait, par exemple, dans la *Feuille du soir de Schwérin*. Ses ouvrages principaux sont : I. *L'Aurore*, Nouv.-Brandebourg, 1795. II. *Les heures de vacances*, Nouv.-Brandebourg, 1797 (la première partie seule fut publiée). III. *La fête du siècle à Waren*, Nouv.-Brand., 1801. IV. *Feuille de conversation de l'Allemagne septentrionale* (en commun avec C.-H. Gelisenhayner), douze livraisons en 2 vol., Gustrow, 1816. Parmi ses articles, nous indiquerons : I. En fait d'histoire naturelle, 1° *Les Infusoires, ou le Monde primordial* (dans les *Fruits de la lecture*, de Pappe, tome 4, n° 25); 2° *Où séjournent les cigognes pendant l'hiver ?* (*Feuille du soir de Schwérin*, n° 182;) 3° *Raisons tirées de l'histoire naturelle et qui militent contre l'hybernement des hirondelles* (même feuille, n° 177). Ce morceau renferme plusieurs recherches propres à l'auteur. La société des amis de l'histoire naturelle, de Rostock, lui conféra spontanément à cette occasion le titre de membre honoraire correspondant. II. En fait d'histoire et d'antiquités, 1° *Mitzewoy, prince de Rhétra* (recueil mensuel du Mecklenbourg, 1800, 5ᵉ livraison); ce morceau n'est point achevé); 2° *Y a-t-il jamais eu des géants?* (même recueil, 1815, n° 183;) 3° *Oui, la léthargie était connue des anciens* (Fruits de lecture, n° 28); 4° *D'où vient qu'en construisant la muraille principale de la porte de la croix à Parchim, on a trouvé des pierres tumulaires couvertes d'inscriptions hébraïques* (Feuille du soir de Schwérin, n° 136); 5° *Les plus anciens documents authentiques relatifs au Mecklenbourg* (Feuille du soir de Schwérin, n° 455). III. En fait de mélanges, 1° *Sur la formation de la surface externe du globe terrestre* (Indicateur universel de l'Allemagne, 1813, n° 300, 1814, n° 178); 2° *Idées sur les corps célestes et leurs habitants* (Fruits de la lecture, 1821, tome 4, n° 31); 3° *De l'immortalité de l'âme* (Fruits de la lecture, 1820, tome 2, nᵒˢ 24, 27, 28, tome 4, nᵒˢ 8 et 9); cette dissertation se compose de fragments en forme de lettres; 4° *la Guerre et la Peste* (Fruits de la lecture, 1821, t. 5, n° 11); 5° *le Sort décide* (Fruits de la lecture, 1821, t. 3, n° 28).

P—OT.

FLORIO (FRANÇOIS), savant historien, était le frère aîné du comte Daniel Florio (1) (*Voy.* ce nom, XV, 98). Il naquit à Udine le 5 janvier 1705. Ses premières études terminées, il se rendit à Padoue ; et après y avoir, sous la direction de Dominique Lazzarini, acquis des connaissances très-étendues dans la littérature grecque, ainsi que dans le droit civil et canonique, il y reçut des mains d'Hyacinthe Serres, son maître et son ami, le laurier doctoral dans la faculté de théologie. Pourvu dès l'âge

(1) En 1819 et par conséquent postérieurement à l'insertion, dans la *Biographie univ.*, de l'art. *Daniel Florio*, le professeur Quirico Viviani a publié les deux premiers chants du poème de cet auteur, intitulé *Titus, ou la Jérusalem détruite*, qui, s'il était terminé, pourrait, au jugement de Gamba, soutenir, sans trop de désavantage, le parallèle avec le chef-d'œuvre du Tasse.

de vingt-cinq ans d'un canonicat du chapitre d'Aquilée, transféré depuis long-temps à Udine, il mit à profit ses loisirs pour se livrer à l'étude de l'histoire et des antiquités ecclésiastiques. Il fut député trois fois à Rome pour régler les différends qui s'étaient élevés entre les Vénitiens et la maison d'Autriche au sujet du patriarcat d'Aquilée, différends qui furent terminés en 1751, par la suppression du patriarcat et son remplacement par deux archevêchés établis l'un à Udine et l'autre à Gorice dans le Frioul autrichien. Le pape Benoît XIV voulut le récompenser du talent qu'il avait montré dans cette affaire, en le nommant à l'évêché d'Adria; mais Florio refusa cet honneur, préférant la place de prévôt du chapitre d'Udine, qui lui permettait de continuer ses travaux d'histoire et de philosophie. L'un des premiers membres de l'académie ecclésiastique, fondée par l'évêque Denis Delfino, il y lut plusieurs savantes dissertations dont quelques-unes sont imprimées, notamment celle *sur le tombeau de Gaston della Torre patriarche d'Aquilée* (placé dans l'église Sainte-Croix de Florence), qui fut publiée par Gori dans le second volume des *Mémoires* de la société Colombaire. Trop modeste pour songer à se faire honneur de ses recherches et de ses découvertes, il s'empressait de les communiquer aux personnes qu'il savait occupées des mêmes objets. Aussi, quoiqu'il ait mené une vie très-laborieuse, on ne connaît de lui que quelques opuscules parmi lesquels on distingue des éclaircissements sur Bachionius, moine cité par Gennade dans les *Scriptor. ecclesiast.*, ch. 24; et la *Défense* de la liberté prise par Rufin (*Voy.* ce nom, XXXIX, 283) en traduisant l'*Histoire* d'Eusèbe. Le prévôt d'Udine mourut le 13 mars 1791, dans un âge avancé. Deux ans auparavant il avait eu le malheur de perdre son frère, dont il publia l'*Eloge funèbre*, Udine, 1790, in-4°. W—s.

FLOYD (Jean), né dans le comté de Cambridge, fit ses études sur le continent, et entra chez les jésuites en 1593. Ses supérieurs l'ayant renvoyé en Angleterre pour y remplir les fonctions de missionnaire, il fut arrêté, banni du royaume, et alla professer la théologie à Saint-Omer, où il mourut vers le milieu du XVIIe siècle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverse, les uns contre les protestants anglais, les autres relatifs à la querelle des réguliers et des prêtres séculiers sur les droits de la hiérarchie. Ces derniers furent publiés sous les noms de *Daniel de Jésu*, d'*Herman Lœmelius*, et autres. Son premier ouvrage de ce genre est intitulé : *Apologia sedis apostolicæ quoad modum procedendi circa regimen catholicorum in Anglia*, Rouen, 1631, in-8°. Il fut censuré par l'archevêque de Paris, la faculté de théologie, et l'assemblée du clergé, comme contenant plusieurs propositions contraires à la hiérarchie ecclésiastique. Floyd le défendit par d'autres écrits dont les principaux sont : 1° *Eponge contre les évêques de France et contre la censure de la Sorbonne*; 2° *Plaintes apologétiques de l'église anglicane*; 3° *Réponse aux instructions pour les catholiques d'Angleterre.* Dans cette dispute les jésuites de France, interpellés par l'assemblée du clergé, désavouèrent leurs confrères d'Angleterre, par une déclaration signée de leurs supérieurs. La congrégation de l'*index*, ayant imposé silence aux

deux partis, Floyd prit la défense de son décret du 19 mars 1633. On peut voir tous les détails de cette querelle dans l'*Histoire ecclésiastique du XVIIe siècle* de Dupin. Les écrits du même auteur, publiés sous le nom d'*Annosus fidelis*, contre Antoine de Dominis, sont les suivants : *Synopsis apostasiæ Marci de Dominis*, Anvers, 1617. — *Detectio hypocrisis M.-Ant. de Dominis*, ibid., 1619, in 8°. — *Censura decem librorum de Republica ecclesiastica M.-Anton. de Dominis*, Cologne, 1621, in-8°. La plupart de ses autres ouvrages de controverse, contre divers protestants anglais, sont composés dans sa langue maternelle, savoir : *Conquêtes de l'église sur l'esprit humain*, Saint-Omer, 1631, in-4°. La *Somme totale*, ibid., 1631, in-4°. Ces deux derniers sont contre Chillingworth. *Syntagma de imaginibus non manufactis*, etc., avec plusieurs autres petits traités. *Réponse à Guillaume Crashaw*, Saint-Omer, 1612, in-4°, *Traité du purgatoire* en réponse à Edouard Hobby, ibid., 1613, in-4°. *Deus et rex*, contre les novateurs, ibid., 1620. *Réponse à François White*, concernant les articles présentés par Jacques Ier à Jean Fisher, ibid., 1626. *Le Sacrifice de la messe*, traduit du latin d'Antoine Molina, ibid., 1613. Quelques ouvrages de dévotion, tels que : *Un mot de consolation; Méditation de saint Augustin*, traduites du latin, ibid., 1621. T—D.

FLURL (Mathias de), savant bavarois, mourut le 27 juillet 1823, aux eaux de Kissingen. On lui doit plusieurs ouvrages importants, parmi lesquels la *Description des montagnes de la Bavière* (Munich, 1792, gr. in-8°, planch.) a longtemps été classique et se lit encore avec fruit. Les autres sont : I. *De l'influence que les sciences exercent sur la civilisation d'un peuple*, Munich, 1798. II. *Linéaments premiers de l'histoire naturelle*, ibid., 1805-1820, tomes 1 à 4. III. *De la formation des montagnes de la Bavière*, ibid., 1806, grand in-8°. Z.

FLURY (Louis-Noel), directeur au département des affaires étrangères et conseiller d'état, naquit le 20 nov. 1771, à Versailles. Des études, marquées par de brillants succès universitaires, l'avaient préparé à toutes les carrières. Il occupa d'abord divers emplois dans l'administration. En 1803, sur la recommandation de Choiseul-Gouffier (1), le poste de consul en Moldavie, devenu très-important dans les circonstances, fut confié à Flury. Les informations qu'il transmit sur la concentration et les mouvements des troupes dans les provinces méridionales de la Russie ne contribuèrent pas peu à éclairer le gouvernement sur la part, d'abord très-secrète, que cette puissance prenait à la nouvelle coalition ourdie contre la France par le cabinet de Saint-James après la rupture de la paix d'Amiens. La correspondance du consul frappa M. de Talleyrand : il la mit sous les yeux de Napoléon, et vit dans l'auteur une de ces rares aptitudes dont il savait s'environner. Appelé dans les bureaux des affaires étrangères, Flury répondit à l'idée qu'on s'était faite de sa capacité : en 1804, il devint sous-directeur; puis, en 1814, directeur des consulats et du commerce. C'est de cette position

(1) Le frère aîné de Flury avait été attaché, comme secrétaire, à l'ambassade du comte de Choiseul-Gouffier à Constantinople.

élevée, et entouré des renseignements qui lui parvenaient de tous les points du globe, qu'il se proposa de suivre d'un œil attentif le mouvement général de l'industrie et du commerce, afin de vérifier, par la constante observation des faits, les diverses théories de l'économie politique dont il avait fait une étude approfondie. Les circonstances, non moins que la position de l'observateur, étaient des plus favorables. Envahie et réduite à ses anciennes limites après tant de sang, tant de trésors prodigués sur les champs de bataille, la France, désabusée de la vaine gloire des conquêtes, reporta toute son activité vers les travaux trop long-temps négligés de l'agriculture et de l'industrie. Mais, pour que ces travaux, après avoir fécondé toutes les branches de la production, cicatrisassent les plaies encore saignantes de l'invasion, il fallait que le commerce, paralysé par le blocus continental, reprît son essor vers les parages où il s'était laissé oublier. Comme directeur des consulats et membre du conseil d'état, où ses lumières l'avaient fait appeler dès l'année 1816, Flury concourut aux mesures qui secondèrent si efficacement le rapide développement de la richesse nationale sous la restauration. Quoique dans un âge peu avancé, il venait de renoncer aux affaires publiques afin de se livrer en liberté à ses études de prédilection, lorsque se manifesta dans toute son intensité la crise industrielle de 1826, née de la prédominance de la production sur la consommation intérieure et l'exportation. Cette crise, il n'en faut point douter, dut contribuer à lui faire découvrir le vrai principe de la richesse déjà entrevu, mais vaguement indiqué par lord Lauderdale, et adopté beaucoup plus tard par Ricardo. Toutefois ce n'est qu'en 1833 que parut son ouvrage intitulé : *de la Richesse, sa définition et sa génération*, ou *Notion primordiale de l'économie politique* (in-8° de 275 pag., publié par Lenormant à Paris). L'auteur examine et trouve inexactes toutes les définitions données à la richesse. Il attribue à cette inexactitude le vague des théories de l'Economie politique. Il définit la richesse *produits médiatement ou immédiatement consommables*; puis, la soumettant à une lumineuse analyse, il la distingue comme *générale*, ou considérée d'une manière absolue; *individuelle*, ou relativement à l'individu; *nationale*, ou relativement à la nation; et *publique*, ou relativement à l'état. Il résulte de cette analyse que la richesse générale a pour principe générateur *le concours de la production et de la consommation*; la richesse individuelle, la *seule production*; la richesse nationale, la *production et la consommation*, ou, mais seulement par exception, la *seule production*; enfin que la richesse publique a toujours le même principe générateur que la richesse nationale. S'attachant à exposer la formation et le développement de la richesse nationale, l'auteur en fait le but principal de son livre. Après avoir confirmé sa démonstration par l'exemple des nations qui ont fondé leur richesse sur le concours de la production et de la consommation ou la seule production, il formule en ces termes la notion primordiale de l'économie politique, savoir : « Que « le principe générateur de la richesse nationale est identique « avec celui de la richesse générale, « et réside dans le concours de la

« production et de la consommation ; « que c'est là une règle générale, « attendu qu'elle ne souffre d'exception qu'à l'égard d'un très-« petit nombre de sociétés politiques, « n'ayant, pour ainsi dire, ni population ni territoire, et qui sont « moins des peuples que des communautés de marchands. » Doué d'une belle et forte organisation, Flury semblait devoir jouir longtemps d'une retraite obtenue après d'utiles services, et consacrée à sa famille et à l'étude. Mais la perte d'un fils, officier distingué de la marine, lui avait porté un coup funeste. Il ne put jamais s'en remettre. Il mourut à Versailles, le 7 avril 1836. A de hautes lumières il joignait toutes les qualités qui inspirent l'affection et commandent l'estime. Ch—u.

FODÉRÉ (Joseph-Benoît) (1), médecin distingué, né à Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie, le 15 février 1764, reçut sa première éducation au collége de cette ville, sous le patronage du chevalier de Saint-Réal, intendant de Maurienne, qui lui procura ensuite une des places gratuites au collége des provinces dans l'université de Turin, où il étudia la médecine. Après s'être fait recevoir docteur à la faculté, il vint suivre des cours à Paris, pour se perfectionner dans l'art de guérir. De retour dans sa patrie, les connaissances qu'il avait acquises dans la médecine judiciaire le firent nommer à la place de médecin-juré du duché d'Aoste, et plus tard il obtint celle du fort de Bard. Lorsque la Savoie fut réunie à la France, en 1792, Fodéré prit du service dans l'armée française en qualité de médecin ordinaire. A l'époque où les écoles centrales furent instituées, il quitta l'armée, pour venir occuper la chaire de physique et de chimie du département des Alpes-Maritimes, et devint aussi membre du jury d'instruction publique de ce même département. La ville de Marseille lui ayant offert la place de médecin de son Hôtel-Dieu et de l'hospice des insensés, il accepta, et peu après fut élu secrétaire de la société médicale de cette ville. Le roi d'Espagne Charles IV, pendant son séjour à Marseille, le nomma son médecin-consultant ; et, en 1811, le prince Ferdinand, alors à Valençay, l'appela auprès de sa personne. En 1814, la chaire de médecine légale à la faculté de Strasbourg étant devenue vacante et devant être disputée dans un concours public, Fodéré se mit sur les rangs, et le 12 février obtint la place, à l'unanimité des suffrages. Il devint ensuite président du jury de médecine de Strasbourg, vice-président du conseil de salubrité publique, médecin du collége royal, président de la société de médecine, agriculture, belles-lettres et arts de la même ville. Les vingt-une années écoulées depuis son établissement à Strasbourg jusqu'à sa mort n'ont pas été les moins laborieuses d'une vie toute consacrée au bien public et aux intérêts de l'humanité. Ses travaux, très-variés, comme on le verra plus bas, lui avaient acquis une réputation européenne, et la plupart des sociétés savantes, françaises et étrangères, s'étaient fait un bonneur de se l'associer. Il avait reçu des lettres de plusieurs souverains, et notamment du pape Pie VII. Fodéré est mort à Strasbourg le 4 février 1835, après avoir reçu les secours de la religion. Cette coïncidence, dans le mois de février, des principales cir-

(1) C'est à tort que d'autres biographies lui donnent les prénoms de *François-Emmanuel* et le font naître le 8 janvier.

constances relatives à sa personne, s'paru remarquable : c'est en effet dans ce mois qu'il est né, qu'il s'est marié, qu'il a été nommé à la chaire de Strasbourg; c'est encore dans ce mois qu'il a perdu son épouse et enfin qu'il est mort lui-même, comme il l'avait annoncé. Après le temps que lui prenaient ses leçons et les visites de ses malades, il employait le reste des journées et ses longues veilles à l'étude et à la rédaction de ses écrits. On aura une idée de son amour pour le travail, lorsqu'on saura qu'il ne se couchait jamais qu'à deux heures après minuit et qu'il se levait avec le jour. Une si constante application avait tellement fatigué sa vue, qu'il ne pouvait plus lire ni écrire; aussi, depuis près de douze ans, sa fille aînée lui servait de secrétaire, et il se faisait faire ses lectures par les trois autres. Pendant les six derniers mois de sa vie, il ne cessa pas de travailler, malgré un affaiblissement général qui allait en augmentant, sans rien ôter à la vigueur de ses facultés intellectuelles. Le jour même de sa mort, il dicta encore deux pages à sa fille aînée. On aura peine à croire que le docteur Fodéré n'ait jamais reçu aucune décoration; il n'eu a point demandé, il est vrai, mais son mérite universellement reconnu, sa réputation, ses services et ses travaux demandaient assez haut pour lui quelque honorable distinction. Il y a plus encore : on n'apprendra pas sans surprise et sans un sentiment pénible que l'on n'a pas même accordé le plus léger secours à ses six orphelins, aux enfants d'un homme si justement célèbre, et qui a dévoué sa vie aux intérêts de sa patrie adoptive. Les coadjutrices de ses longs et utiles travaux se sont trouvées, après sa mort, obligées, sans y être accoutumées, de pourvoir à leur existence par le travail de leurs mains. Outre beaucoup de mémoires et d'articles détachés sur différents sujets insérés dans divers recueils scientifiques, Fodéré a publié un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont fort estimés : I. *Opuscules de médecine philosophique et de chimie*, Turin, 1789, in-8°. Ce recueil comprend le mémoire de Fodéré sur *le goître et le crétinisme*, mémoire que l'on s'accorde à considérer comme la meilleure des productions qui aient paru sur ce sujet. Augmenté de nouvelles recherches, il a été publié derechef par ordre du gouvernement sarde, Turin, 1791, in-8°; réimprimé à Paris, 1800, in-8°; traduit en allemand par G.-W. Lindemann, Berlin, 1796, in-8°. II. *Mémoire sur une affection de la bouche et des gencives, endémique à l'armée des Alpes*, Embrun, an III (1795), in-8°. III. *Analyse des eaux thermales et minérales du Plan-de-Saly, sous Montlion*, Embrun, an III (1795), in-8°. IV. *Essai sur la phthisie pulmonaire relativement au choix à donner au régime tonique ou relâchant*, Marseille, an IV (1796), in-8°. V. *Les Lois éclairées par les sciences physiques*, ou *Traité de médecine légale et d'hygiène publique*, Paris, an VII (1798), 3 vol. in-8°; 2ᵉ édition, Bourg, 1812, 3 vol. in-8°; 3ᵉ édition, Paris, 1815, sous ce titre : *Traité de médecine légale et d'hygiène publique*, 6 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur. Les ouvrages spéciaux qui ont précédé celui-ci laissaient beaucoup à desirer et présentaient de nombreuses lacunes, que Fodéré a presque toutes remplies; mais pour avoir voulu rendre son livre tout-à-fait complet, l'au-

teur l'a chargé de développements trop étendus, en sorte qu'il gagnerait à être abrégé. VI. *Mémoire de médecine pratique sur le climat et les maladies des montagnards, sur la cause fréquente des diarrhées chroniques des jeunes soldats, sur l'épidémie de Nice*, Paris, 1800, in-8°. VII. *Essai de physiologie positive, appliquée spécialement à la médecine pratique*, Avignon, 1806, 3 vol. in-8°. VIII. *De apoplexia disquisitio theorico-practica*, Avignon, 1808, in-8°. IX. *Recherches expérimentales sur les succédanées du quinquina et sur les propriétés de l'arséniate de soude*, Marseille, 1810, in-8°. X. *De infanticidio*, Strasbourg, 1814, in-4°; bonne dissertation qui, avec les autres épreuves, contribua à donner à Fodéré la prééminence dans le concours pour la chaire de médecine légale. XI. *Manuel du garde-malade*, Strasbourg, 1815, in-12; 2e édition, Paris, 1827, in-18; ouvrage imprimé par ordre du préfet du Bas-Rhin, et qui, par son utilité, mériterait d'être plus répandu. XII. *Traité du délire, appliqué à la médecine, à la morale et à la législation*, Paris, 1817, 2 vol. in-8°. XIII. *Voyage aux Alpes maritimes*, ou *Histoire naturelle, agraire, civile et médicale du comté de Nice et pays limitrophes, enrichi de notes, de comparaisons avec d'autres contrées*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage se fait lire avec intérêt, et il pourrait servir de modèle aux médecins dans leurs voyages. XIV. *Leçons sur les épidémies et l'hygiène publique, faites à la faculté de médecine de Strasbourg*, Strasbourg, 1822-1824, 4 vol. in-8°. XV. *Essai historique et moral sur la pauvreté des nations, la population, la mendicité, les hôpitaux et les enfants-trouvés*, Paris, 1825, in-8°. XVI. *Mémoire sur la petite vérole vraie et fausse, et sur la vaccine*, Strasbourg, 1826, in-8°. XVII. *Essai théorique et pratique de pneumatologie humaine*, ou *Recherches sur la nature, les causes et le traitement des flatuosités et de diverses vésanies*, Strasbourg, 1829, in-8°. XVIII. *Recherches historiques et critiques sur le choléra-morbus*, 1831. Fodéré a inséré dans le recueil des *Mémoires de l'académie des sciences de Turin*, dont il était associé-correspondant, deux mémoires sur divers points de chimie. Le VIIe volume des *Mémoires de la société Royale Académique de Savoie*, publié en 1835, contient un mémoire de Fodéré, jusque-là inédit, intitulé : *Recherches toxicologiques, médicales et pharmaceutiques sur la grande ciguë; son analyse, et expériences avec le produit immédiat de cette plante, appliquées à ce qu'on rapporte de la mort de Socrate*. Fodéré, après avoir exposé les résultats de ses analyses et de ses expériences sur quelques animaux, conclut que c'est bien le suc de la grande ciguë qui a donné la mort à l'illustre maître de Platon. Enfin il a écrit de nombreux articles dans le grand *Dictionnaire des sciences médicales*, et dans le *Journal complémentaire* de ce dictionnaire.

R—M—D et R—D—N.

FOISSET (Jean-Louis-Severin), l'un des rédacteurs de cette Biographie, dont, à raison de ses talents et de sa jeunesse, la perte a été vivement sentie par le public et par ses collaborateurs, était né le 11

février 1796, à Bligny-sous-Beaune, d'une famille honorable. Doué de talents précoces, il faisait des vers à dix ans; à treize, il avait composé les premiers chants d'un poëme, dont le *Lutrin* de Boileau lui avait fourni le modèle. Ses études classiques, commencées à Beaune et continuées à Cluny, étaient terminées en 1810. Trop jeune pour se décider sur le choix d'un état, il passa quelques années dans sa famille, lisant ou plutôt dévorant tout ce qui lui tombait sous la main. En 1815, il alla faire son cours de droit à Dijon; et, sans renoncer à la culture des lettres, son unique délassement, il suivit pendant deux ans, avec une exemplaire assiduité, les leçons de ses professeurs. De Dijon, il vint, en 1817, à Paris, pour y continuer son cours de droit. C'était l'époque, où les leçons de M. Villemain, jetaient le plus grand éclat. L'un de ses auditeurs les plus attentifs, Foisset, osa n'être pas en tout de l'avis du célèbre professeur; il lui fit part de ses réflexions dans une suite de lettres que M. Villemain lut devant ses élèves, en donnant à celui qui les avait écrites les éloges que méritaient et la pureté de son style et la convenance de sa critique. Il avait esquissé le plan d'une *Marie Stuart*, et versifié le premier acte, quand le succès de la tragédie de M. Lebrun lui fit abandonner le sujet. Vers le même temps, il inséra dans le *Censeur* quelques articles d'une politique sérieuse, assez remarquables pour que personne ne soupçonnât qu'ils étaient l'ouvrage d'un publiciste de vingt ans. Ses études de droit ne souffraient point de toutes ses excursions dans le domaine des lettres ou de la politique; et, s'il négligea de se faire recevoir avocat, c'est qu'il ne se proposait pas encore de fréquenter le barreau. En 1820, il prit, avec l'éditeur de la *Biographie universelle*, l'engagement de lui fournir les articles des jurisconsultes et ceux des Bourguignons célèbres; mais l'étendue et la variété de ses connaissances lui permirent de faire plus qu'il n'avait promis. Il devint un des collaborateurs chargés de la révision générale de l'ouvrage; mais telle était son ardeur pour le travail et son extrême facilité, qu'il lui restait encore des loisirs. Pour les utiliser, il concourut en même temps à trois académies. Son *Éloge* du maréchal d'*Ornano* (*Voy*. ce nom, XXXII, 159), fut couronné par la société philomatique de Bordeaux; celui du poète *Ausone*, qu'il avait envoyé à l'académie de la même ville, ne trouva point de concurrents; enfin, celui du président *Jeannin*, par une inconcevable distraction de l'auteur, n'étant arrivé qu'incomplet à l'académie de Mâcon, cette compagnie, en accordant une mention à l'ouvrage, chargea son secrétaire d'exprimer le regret qu'elle avait eu de ne pouvoir lui décerner la médaille. L'Éloge de *Jeannin* a récemment été publié dans la *Revue des deux Bourgognes* (juin et juillet 1836); les deux autres sont encore inédits. L'excès de travail auquel il venait de se livrer avait altéré la forte constitution de Foisset. Atteint d'une inflammation chronique d'entrailles, il sentit enfin la nécessité de venir prendre quelque repos dans sa famille; mais le mal avait fait des progrès contre lesquels l'art essaya vainement de lutter. Ne se dissimulant point la gravité de son état, il demanda lui même et reçut les consolations de la religion, et s'éteignit dans les bras de son frère, le 22 octobre 1822, à vingt-six ans. C'est

à dater du 25ᵉ vol. que Foisset a pris part à la rédaction de la *Biographie*. Son premier article est celui de l'avocat *Loyseau de Mauléon* (XXV, 324); le nombre de ceux qu'il a fournis à cette collection, et qui sont tous également remarquables par l'élégante précision du style et par la nouveauté des aperçus, s'élève à plus de cent trente. Les plus importants sont ceux de *Mirabeau*, de *Ménage*, de *Pétrarque*, de *Peiresc*, de *Pelisson*, de *Ch. Perrault*, etc. Quelques-uns des articles qu'il a rédigés portent la signature de son frère cadet (1); d'autres qui portent sa signature, sont de M. Foisset jeune, auteur de l'Éloge de Condé, couronné par l'académie de Dijon, et secrétaire-adjoint de cette compagnie. Et le public ne s'est pas aperçu de cette espèce de communauté, tant les deux frères avaient de ressemblance dans le style et dans les pensées. Une *Notice sur Foisset aîné*, publiée dans le *Journal de la Côte-d'Or*, du 9 nov. 1822, a été reproduite en partie dans l'*Annuaire nécrologique*, de M. Mahul. W—s.

*FOLQUET (1), en latin *Fulco*, en italien *Folchetto*, dit de Marseille, troubadour du XIIᵉ siècle, naquit dans une petite maison, près de Gênes, vers l'an 1155, suivant les calculs des continuateurs de l'Histoire littéraire de France, tome XVII. Son père Alphonse, riche négociant, soigna l'éducation d'un fils qui, par sa vivacité d'esprit, donnait de grandes espérances; et probablement il fut initié dans la poésie provençale, alors à la mode, comme l'est aujourd'hui la composition d'ouvrages romantiques et romanesques (2), par le célèbre Daniel Arnaud, génois, un de ces chevaliers errants, qui cultivaient la poésie héroïque et vivaient à la cour des rois et des comtes pour les amuser. Contre l'opinion des historiens français, nous allons démontrer que Folquet fut génois, comme cela résulte d'un manuscrit de ses chansons, trouvé récemment à Gênes, manuscrit très-précieux, qui jadis appartenait à un monastère de la rivière du Levant, supprimé en 1805, lorsque Napoléon anéantit cette république. Nostradamus, dans son Histoire de Provence, en parlant de Folquet, avait bien raison de dire qu'on le surnommait de Marseille, parce qu'il y habitait; et de la citation que fait cet historien d'un passage du Dante, au chant IX du *Paradis*, on peut conclure que Nostradamus, quoiqu'il ignorât la véritable patrie de ce troubadour (3), ne le croyait pas provençal. En effet, le grand poète fait parler Folquet lui-même, de la manière suivante, dans le chant précité de sa divine Comédie:

Di quelle valle fu io litterano
Trà l'Ebro e Macra che per cammin corto
La Genovese parte dal Toscano.

(1) Ce sont ceux de Navegero, Nieuwentyt, Numa, Oger-le-Danois, Oldrade, Olive, jurisc., Olivier de Marseille, Oresme, Ory, jurisc., Owen, Pace, jurisc., Panætius, Panciroli, Papon, Pisistrate, en tout quinze articles.

(2) Nous rectifions ici en plusieurs choses l'article déjà consacré à ce personnage, t. XV, p. 350 de cette Biographie. Au reste, il ne faut pas le confondre avec Folquet de Lunel qui fut aussi un troubadour, ni avec Folquet de Roman dont parle Raynouard dans son *Choix des poésies des troubadours*.

(2) Il faut distinguer la grammaire romane qui était déjà en vigueur avant l'an 1000, de celle des troubadours; comme il faut distinguer l'école romantique sans règle de l'école romanesque qui fabrique de l'histoire à plaisir.

(3) Le mot troubadour, d'après Pétrarque et Nostradamus, dériverait du son des trompettes dont ils faisaient usage; nous pensons qu'il dérive du verbe *troubar*, qui correspond à *inventer, trouver*. Bettinelli croit que la langue romane, qui donna naissance à la langue française, date de Charlemagne, et cela paraît probable; mais pour les vers rimés que le docte Ginguené attribue aux Provençaux, nous trouverons que depuis saint Ambroise et saint Damase ils étaient en usage, dans la langue latine, pour les hymnes et les épitaphes.

De ces vers d'un auteur presque contemporain, il résulte déjà que Folquet était né dans la vallée de la Macra, petite rivière qui sépare l'état génois de la Toscane. Nostradamus aurait bien dû rapporter aussi le passage de Pétrarque, dans son *Triomphe de l'Amour*, où il dit :

Folchetto che a Marsiglia il nome ha dato
Ed a Genova tolto ed all' estremo
Cangio per miglior patria abito e volto.

L'autorité des deux grands poètes italiens est confirmée et les doutes de Nostradamus sont éclaircis par la chanson de Folquet, intitulée : *la Douleur*, chanson qui fut traduite du provençal en italien par le poète Romani. A la mort d'Alphonse son père, Folquet, riche et entreprenant, passa en Orient, au temps de l'empereur Emmanuel Comnène, vers l'an 1179, pour servir en Syrie dans l'armée chrétienne; et, par la stance XIV de la chanson précitée, on voit qu'il alla au mont Carmel. Après ce pèlerinage, fort en vogue depuis la première croisade prêchée en 1095 par Pierre l'Hermite, notre chevalier génois vint en Provence, où le goût de la poésie rimée et de l'improvisation était très-suivi. Nous doutons que Folquet ait été, comme les historiens de France l'ont pensé, à la cour d'Alphonse, premier comte de Provence, car Vidal ne le cite pas parmi les troubadours qui ont demeuré dans la ville d'Aix. D'un autre côté, il est sûr que Folquet fut dans les bonnes grâces de Richard Ier, roi d'Angleterre, de Raymond V, comte de Toulouse, et plus long-temps encore dans celles du prince Barral de Boulx, seigneur de Marseille, à qui il adressa des vers qu'on peut lire à la page 51, tome IV, de la collection de Raynouard. Folquet, qui était un des troubadours les plus spirituels et les plus galants, récita bientôt ses vers, en s'accompagnant de son luth, à la belle princesse Adélasie Barral, de la famille Porcellet de Rocca-Martina; et, par les sept chansons qu'on lit à la page 149, tome III, de la collection précitée, par les vers que rapporte M. Eméric-David, notre collaborateur, dans l'*Histoire littéraire de France*, tome XVII, on peut se convaincre de la flamme dévorante qui tourmentait le cœur du poète, lequel fut constamment dévoué à la belle Adélasie ou Adélaïde Barral. Folquet ne fut donc pas chassé de la cour de Barral par Adélasie, mais bien par le jaloux mari qui, peu de temps après, répudia sa femme, comme l'atteste l'historien Papon, pour épouser, en 1192, Marie, fille de Guillaume VIII, comte de Montpellier, et d'Eudoxie de Comnène. Ce point de l'histoire concernant et la patrie de Folquet et sa constance à ne pas abandonner Adélasie dans ses malheurs, est évidemment éclairci par la chanson intitulée *la Douleur*, où le poète exprime à sa belle le regret qu'il aurait de l'abandonner au moment où Barral, furieux de l'outrage reçu, serait de plus en plus irrité par ses pleurs mêmes. Son but est d'engager Adélasie, répudiée par son mari, à fuir avec lui en Arabie, dans la terre-sainte, pour y implorer du ciel le pardon que le monde n'accorderait pas à ses amours, ou bien en Italie, dans une vallée des Apennins, où se trouvait sa maison paternelle. Pour décider Adélasie à le suivre, il lui fait observer que, du fond de sa prison, elle apprendra par le geôlier le jour où la nouvelle épouse Marie arrivera, la célébration des fêtes, et qu'enfin elle sera abandonnée par son père, sa mère, ses

sœurs, et par toute sa famille. Nostradamus, qui a écrit le premier la vie de Folquet, et Raynouard, qui rapporte une ancienne chronique provençale, sans date, ignoraient de telles circonstances; et, quoique les aventures de ce troubadour puissent servir à la composition d'un mélodrame qui ne blesserait nullement les mœurs ni les convenances sociales, nous ne pourrions pas admettre pour épisode les anecdotes suivantes, que les historiens français et, après eux, Quadrio, Crescimbeni et Sainte-Palaye, ont adoptées comme certaines, savoir : que Folquet, de la cour de Barral, soit passé à celle de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier; qu'ensuite, comme chevalier de la table ronde, il ait donné son cœur à Eudoxie Comnène; qu'il ait chanté sa beauté, et qu'après sa mort, par désespoir, il se soit enfermé dans un monastère de la Provence. Comment concevoir qu'Eudoxie, contre toutes les convenances, ait voulu admettre à sa cour celui qui avait mis la discorde dans le ménage de Barral, et rendu malheureuse la première femme de celui-ci, laquelle mourut de douleur vers l'an 1193? Frappé de cette mort, Folquet, après avoir visité la cour du roi Richard Cœur-de-Lion, celle de Raymond V, comte de Toulouse, d'Alphonse II, roi d'Aragon, le même qui régnait déjà en Provence, et d'Alphonse IX, roi de Castille, ayant d'ailleurs perdu plusieurs protecteurs, se retira, en 1196, un an avant la mort de Barral, dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, et fut nommé abbé de Torouet, près du Luc, diocèse de Fréjus. Nous ne trouvons pas que Folquet ait été marié ni qu'il ait obligé sa femme à se faire religieuse, selon l'usage du temps, ni même qu'il ait été évêque de Marseille, comme Nostradamus l'a avancé, ce qui aurait été de mauvais exemple; mais il est certain qu'en 1205 il fut tiré de sa solitude monacale pour être placé sur le siège épiscopal de Toulouse; que là, par un zèle indiscret, il se déclara le persécuteur de la nouvelle secte des Albigeois; qu'il alla à Rome demander au pape de nouveaux missionnaires, en remplacement de ceux que saint Dominique avait amenés à Toulouse, et qui étaient morts. Nous déplorons l'ingratitude de Folquet envers Raymond VI et Pierre II, déclarés rebelles à l'église; nous détestons son zèle pour l'organisation d'une croisade en Languedoc, où les frères de la foi avaient, pour signe de ralliement, une croix blanche sur l'habit, et où ils établirent un tribunal d'inquisition, le premier qui ait existé au monde, pour immoler des victimes sous les yeux du prince, impuissant à réprimer cet abus. Nous pouvons assurer que le célèbre Guala Bicbieri verceilais, le même qui fut légat d'Innocent III, à Paris, pour réconcilier Philippe-Auguste avec sa femme Ingelburge, en 1212, ne prit aucune part à ces abominations, comme l'affirme le père Benoît dans son *Histoire des Albigeois*, tome 2; nous pouvons dire aussi que Folquet, après avoir fondé un couvent de dominicains, résista avec courage, depuis 1211 jusqu'à 1215, aux sectateurs. Le comte de Foix accusa le zélé prélat, au concile de Latran, d'avoir livré la ville de Toulouse au pillage, et d'avoir fait périr, de concert avec le légat et Simon de Montfort, plus de dix mille habitants; mais il se justifia et, en 1217, il augmenta sa juridiction temporelle par la cession de vingt villages que le même Montfort fit à l'évêché. La paix de 1229

ayant été signée, Folquet resta dans ses fonctions épiscopales : il mourut à Toulouse, le jour de Noël 1231, et il fut, selon ses désirs, inhumé dans le monastère de Grand-Selve. Bembo, Varchi, Redi et Bastero citent Folquet comme un des premiers poètes du temps; et les historiens de France auraient certainement eu la même opinion que nous, s'ils avaient connu le manuscrit qu'on vient de découvrir. L'auteur de cet article a lu, le 2 juillet 1836, à l'académie des sciences morales et politiques de l'Institut, une notice plus étendue sur le troubadour Folquet. G—G—Y.

FONTAINE (JEHAN DE LA), poète qui n'a de commun que le nom avec le Phèdre français, était né en 1381 (1), à Valenciennes. Dans sa jeunesse il cultiva la littérature, les mathématiques et les sciences qu'on nommait occultes, parce que toutes leurs opérations étaient encore des secrets. Il perfectionna ses connaissances par des voyages. Ce fut à Montpellier qu'il mit la dernière main à son poème sur l'Alchimie, comme il nous l'apprend par les vers suivants :

L'an mil quatre cent et treize
Que j'avoye d'ans deux fois seize,
Complet fut au mois de janvier
En la ville de Montpellier.

De retour à Valenciennes, il entra dans les charges municipales. Il remplissait, en 1431, les fonctions de maire; mais on ignore la date de sa mort. Son poème qu'il intitula, par une allusion dans le goût du temps, *la Fontaine des amoureux de science*, fut imprimé pour la première fois, Paris, Jeh. Januot (vers 1495), in-4°, goth. de 24 feuillets, avec fig. en bois. Antoine Dumoulin revit ce poème sur d'anciens manuscrits et le reproduisit à Lyon en 1545, avec les figures, suivant La Croix du Maine. Cette édition n'est citée par aucun autre bibliographe; mais on en connaît trois autres de la même ville, 1547, 1571 et 1590, in-16. Elles sont toutes également recherchées des amateurs. A défaut de l'édition originale, qui est fort rare, les curieux donnent la préférence à celle de Paris, Guillaume Guillard, 1561, petit in-8°, à laquelle on a réuni : *les Remontrances de nature à l'alchymiste errant*, par J. de Meung, et *le Sommaire philosophique* de Nicolas Flamel. Lenglet-Dufresnoy a jugé convenable d'insérer le *poème* de La Fontaine, ainsi que les diverses autres pièces dont on vient de parler, dans son édition du *Roman de la rose*, Paris, 1735 (tome III, 259); et on les retrouve dans les nouvelles éditions. W—s.

FONTANA (JOSEPH), médecin, frère aîné de Félix et de Grégoire (*Voy.* FONTANA, XV 196, 199), deux des hommes qui firent le plus d'honneur à l'Italie dans le dix-huitième siècle, naquit en 1729 à Pomarolo, petit bourg du Tyrol. Ses premières études terminées, il alla suivre les cours de la faculté de Bologne; et, après y avoir reçu le laurier doctoral, il s'établit à Roveredo, où pendant trente-sept ans il pratiqua la médecine avec autant de succès que de réputation. Ses connaissances ne se bornaient point à la médecine, il en avait de très étendues en géographie, en histoire, en politique et en littérature. Plus éloquent en parlant qu'en écrivant, personne ne racontait avec plus de grâce l'anecdote du jour, et personne ne savait répandre plus d'intérêt et de clarté sur les questions les plus ardues. Il

(1) Et non pas 1478 comme le dit Paquot dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, III, 273.

mourut le 29 mars 1788, à cinquante-neuf ans. Indépendamment d'un *Recueil de consultations*, très-estimées de ses confrères, on lui doit un assez grand nombre d'articles insérés dans le *Giornale medicale* de Venise; ce sont des observations sur des maladies rares et singulières; l'histoire d'une épidémie de Roveredo; un Mémoire en faveur d'un cavalier accusé d'un délit imaginaire; des lettres apologétiques, etc. W—s.

FONTANA (Louis-François), cardinal, né à Casalmaggiore, dans le Milanais, le 27 août 1750, commença ses études dans la maison paternelle, et, se sentant de la vocation pour l'état religieux, entra dans la congrégation des Barnabites, au collége de Monza, et prononça ses vœux en 1766. Ses supérieurs l'envoyèrent à Milan pour y suivre des cours de philosophie, et ensuite à Bologne pour y étudier la théologie. Il eut pour maîtres les plus célèbres professeurs de son ordre, notamment le P. Hermenegi de Pini, savant naturaliste, qui, en 1772, l'emmena avec lui dans un voyage qu'il fit aux mines de Hongrie, que l'impératrice Marie-Thérèse l'avait chargé de visiter. En passant à Vienne, Fontana reçut du poète Métastase l'accueil le plus distingué. De retour en Italie, il fut nommé professeur de théologie au séminaire de Bologne; en 1773, après la suppression des Jésuites, l'instruction publique ayant été confiée aux Barnabites, il fut adjoint à son frère, dom Mariano Fontana (*Voy.* ce nom, XV, 201), pour la direction du collége de Saint-Louis de cette ville. Appelé ensuite à Milan, il y occupa une chaire au collége des Nobles. C'est là qu'il publia, en 1790, les vies intéressantes de plusieurs savants italiens, insérées dans les tomes IX, X, XI, des *Vitæ Italorum doctrina præstantium*, de Fabroni. En 1796, après l'invasion de l'Italie par les Français, la Lombardie étant devenue république cisalpine, Fontana, par le crédit de Paradisi, l'un des directeurs de ce nouvel état, obtint la régence de la province lombarde de son ordre, et se conduisit avec tant de prudence qu'il préserva de la destruction non-seulement le collége de Saint-Alexandre, mais la congrégation entière des Barnabites. Dès le commencement du pontificat de Pie VII, il fut appelé à Rome par le cardinal Gerdil, juste appréciateur de son mérite, et fut nommé consulteur des rites et du saint-office, puis secrétaire-général de la congrégation pour la correction des livres de l'église orientale; enfin il fut élu préfet-général de l'ordre des Barnabites. Le cardinal Gerdil étant mort en 1802, le P. Fontana prononça, dans l'église de Saint Charles *de' Catinari* à Rome, l'oraison funèbre de cette éminence, et composa en latin son épitaphe, regardée comme un modèle en ce genre (*Voy.* Gerdil, XVII, 192 et 196). Plus tard, le 6 janvier 1804, il lut à l'académie des Arcades un *Eloge littéraire* du savant cardinal, où il donne l'analyse de ses écrits. Cet opuscule a été imprimé à Rome, in-4° de 52 pages. L'oraison funèbre a été traduite de l'italien en français par M. l'abbé Hesmivy d'Auribeau, avec des notes très-étendues revues par Fontana lui-même (Rome, 1802, in-8° de 70 pag.). Lorsque Pie VII vint en France pour sacrer Napoléon, Fontana l'accompagna, en qualité de théologien; mais il fut contraint de s'arrêter à Lyon, où il assista dans ses

derniers moments le cardinal Borgia (*Voy.* ce nom, V, 183), qui accompagnait aussi le souverain pontife, et qui mourut dans cette ville. Arrivé à Paris, quelque temps après le pape, Fontana y vécut dans une profonde retraite, ne paraissant jamais dans aucune cérémonie publique. De retour à Rome, il entreprit en 1806, avec le P. Scati, une édition des œuvres complètes du cardinal Gerdil, dédiée au saint Père, en 20 vol. in-4°, avec la vie de l'auteur. Cette édition, interrompue par les évènements politiques, fut continuée plus tard par le P. Grandi, Barnabite. En 1809, époque où Napoléon était en hostilité ouverte avec le saint-siège, Fontana (1) fut amené à Paris, puis exilé à Arcis-sur-Aube, et rappelé bientôt dans la capitale pour faire partie d'une commission ecclésiastique; mais une longue maladie l'empêcha d'assister aux délibérations. L'année suivante, Pie VII le chargea, ainsi que M. de Grégorio, depuis cardinal, de signifier au cardinal Maury le bref du 5 novembre 1810, qui lui enjoignait de quitter l'administration du diocèse de Paris, dont Napoléon l'avait nommé archevêque. Cette circonstance décida l'emprisonnement de Fontana, auquel on reprochait encore d'avoir désapprouvé le second mariage de l'empereur dans des écrits trouvés à Savone parmi les papiers du saint-père. Il fut conduit avec M. de Grégorio et d'autres prélats et ecclésiastiques, au donjon de Vincennes, d'où il ne sortit qu'en 1814. Pie VII, rentré dans ses états, s'empressa de rappeler à Rome Fontana, qui s'était retiré à Monza, et le nomma secrétaire de la congrégation des affaires ecclésiastiques. Il suivit encore le souverain pontife à Gênes en 1815, lorsque Murat s'avança vers Rome. Le pape y rentra bientôt, et récompensa le général des Barnabites en le créant cardinal le 8 mars 1816. Il fut nommé successivement préfet de l'*Index*, de la Propagande, de la congrégation des études, de l'université grégorienne. Il fit encore partie de plusieurs congrégations, pour rédiger un nouveau code, pour restreindre les pouvoirs de l'inquisition, pour régler le système d'instruction publique. Fontana était en correspondance avec Pindemonte, Morelli, Tiraboschi, et autres littérateurs distingués; il était membre de l'académie de Florence, de celle des Arcades et de plusieurs autres, et fut le fondateur de celle de la religion catholique à Rome, sous la protection du pape. C'était un homme très-versé dans l'étude des langues. On a de lui quelques *inscriptions* et *poésies grecques*. Aussi modeste que savant, il avait refusé, en 1807, l'archevêché de Turin que le roi de Sardaigne lui offrit. Il mourut à Rome le 19 mars 1822. Le P. Zurla, religieux camaldule, prononça son oraison funèbre, qui a été imprimée. Le P. Grandi se proposait de donner une édition des œuvres spirituelles de Fontana, mais la mort l'a empêché d'exécuter ce projet. G—G—Y.

(1) C'est lui qui rédigea la fameuse bulle d'excommunication fulminée par Pie VII, lorsqu'il fut enlevé de Rome. A—D.

FONTANELLA (FRANÇOIS), savant orientaliste, naquit à Venise, le 28 juin 1768. Son père, simple ouvrier, sacrifia ses économies pour lui donner une éducation capable de le faire entrer dans l'état ecclésiastique auquel il se destinait. Toutefois, en suivant les études théologiques, il manifesta un grand désir de con-

naître les langues orientales, et il eut le bonheur d'y avoir pour maître, l'abbé J.-B. Gallicciolli, l'un des hommes les plus savants que l'Italie ait produits. Son premier ouvrage fut une dissertation sur la manière dont on devait écrire le mot *Johannes*. Il donna dans cet essai des preuves de la profondeur de sa critique et de son jugement. Nommé professeur de grammaire à Venise, il se fit en même temps remarquer parmi les orateurs sacrés. Lors de la réunion de Venise au royaume d'Italie, il fut nommé professeur d'éloquence latine au lycée d'Urbin. Admirateur enthousiaste de Bonaparte, il le choisissait toujours pour sujet de ses thèmes, dédaignant les grandeurs classiques de César et d'Alexandre. Ce culte exclusif fut plus tard la source de grands malheurs pour Fontanella; car, en 1814, pour se soustraire aux menaces de quelques hommes exaltés dans un autre sens, Fontanella fut obligé de fuir pendant la nuit; à peine s'était-il sauvé que sa maison fut envahie et pillée. Désormais pauvre et sans place, il se fit correcteur d'imprimerie à Venise, et dut à M. Barthélemi Gamba d'être employé, plusieurs années, dans la typographie d'Alvizopoli. Philosophe, il supportait sa mauvaise fortune avec beaucoup de courage : il écrivait à un de ses amis que, *quoique le metier de correcteur d'épreuves fût regardé comme très fatigant et très ennuyeux, il y trouvait du plaisir et même du charme*. Après plusieurs années de détresse, Fontanella en fut tiré par le gouvernement autrichien, qui le chargea, avec Jean Petrellini, de dresser le catalogue de la *Bibliothèque Zeniana*. Lorsqu'il eut terminé ce travail, le patriarche Milesi le nomma professeur des langues grecque et hébraïque, dans le séminaire de Venise; mais, cette place ayant été supprimée, il fut forcé de redevenir correcteur d'épreuves, et de donner des leçons dans des maisons particulières. Il mourut le 22 mars 1827. Ses ouvrages sont : I. *L'ortografia del nome Johannes*, Venise, 1790, in-8°. II. *Prosodia che serve d'appendice alle regole generali della sintassi latina*, ibid., 1812, in-8°. III. *Osservazioni sopra la seconda edizione dell' Iliade d'Omero, pubblicata da Vincenzo Monti*, ibid., 1814, in-8°. Cet ouvrage est entièrement consacré à des observations sur l'orthographe. IV. *Lo stampare non è per tutti*, 1814, in-8°. Cette comédie burlesque attira de violentes critiques à son auteur, à qui l'on reprochait d'attaquer plusieurs célébrités contemporaines. V. *Addenda ad græcam grammaticen, Mediolani imper. typis editam* 1819, Venise, 1819. VI. *La paleortoepia della lettera greca η*, ibid., 1819, in 8°. L'auteur a soutenu dans cette brochure que la lettre η devait se prononcer comme *e*; cependant il renonça plus tard à cette opinion, et, dans un discours qui précède son Dictionnaire grec, il a déclaré qu'il s'en tenait à la prononciation usuelle de η grec en *i*. VII. *Limen grammaticum, sive prima græcæ linguæ rudimenta*, Venise, 1819, in-8°. VIII. *Secunda pars, sive sintaxis græcæ grammatices*, ibid., 1821, in 8°. IX. *Vocabolario greco-italiano ed italiano-greco*, ibid., 1821, in-8°. X. *Memoria sopra la grammatica greca elementare ad uso delle classi III e IV del corso ginnasiale*, ibid., 1822, in-12. XI. *Vocabolario ebraïco-italiano*

ed italiano-ebraïco, ibid., 1824, in-8°. XII. *Vita di Francesco Fontanella, prete veneziano, scritta da lui medesimo*, ibid., 1825, in-8°. XIII. *Quesito intorno all' opera Ortografia enciclopedia universale della lingua italiana*, ibid., 1826, in-8°. XIV. *Corso di mitologia*, ibid., 1826, 2 vol. in-8°. XV. *Lettera a'la nazione ebrea per eccitarla allo studio*, ibid., 1826. XVI. *Nuovissima grammatica italiana per apprender la lingua ebraïca*. On imprimait cet ouvrage lorsque Fontanella mourut, et l'on en suspendit la publication. Z.

FONTANES (le marquis Louis de), de l'académie française, né à Niort (Deux-Sèvres), le 6 mars 1757, mort à Paris le 17 mars 1821, était issu d'une famille noble et protestante, originaire du Languedoc, exilée par la révocation de l'édit de Nantes, mais convertie à la foi catholique et rentrée en France depuis longues années. Son père, n'ayant pour toute fortune qu'un modeste emploi d'inspecteur du commerce, confia l'éducation de son enfance à un honnête curé des environs de Niort, chez lequel il fut mis en pension et qu'il accompagnait à l'église. De là peut-être ce goût prononcé pour les cérémonies religieuses qu'il a gardé toute sa vie, et qui peut-être aussi n'a pas été sans influence sur la nature de son talent, comme sur le choix des sujets qu'il a traités. Il passa ensuite au collège de Niort, tenu par la congrégation de l'Oratoire, et y acheva toutes ses études. Sa passion pour la poésie se déclara de bonne heure. Un frere aîné, qu'il a longtemps pleuré, encourageait par son exemple (car il était poète aussi), les premiers essais de sa jeune verve. Après la mort de son frère et de son père, Fontanes vint se fixer à Paris. Quoique déjà sur son déclin, la littérature y régnait presque en souveraine sur une société polie. Heureux jours, du moins pour les poètes, où les lettres n'étaient pas, comme aujourd'hui, une spéculation et un moyen de fortune, mais un moyen de bonheur; où on les cultivait encore pour l'amour d'elles-mêmes; où un bon livre, fût-il d'un jeune homme ignoré, avait en peu de temps pour lecteurs et la cour et la ville, et se trouvait dans tous les salons; où la poésie était du goût de tous les âges, et faisait l'aliment de toutes les conversations ! Fontanes débuta dans le monde littéraire, en 1778, par *la Forêt de Navarre*. C'est un petit poème *descriptif*, genre alors fort à la mode, mais où l'auteur, évitant tous les écarts de l'école contemporaine, réussit à peindre la nature, comme les anciens, avec vérité, et à être brillant sans fausses couleurs, sans recherche et sans enluminure. Ce début lui concilia l'amitié de Ducis, à qui, l'année suivante, il adressa une belle et noble *Épître*. Il y a de l'âme et de l'inspiration dans cet hommage rendu au talent original, profond et vrai, et aux vertus privées de Ducis. On y sent déjà que le jeune poète est appelé à réussir particulièrement dans l'expression des sentiments religieux, comme nous le verrons plus bas. En 1783, parut sa *traduction* en vers de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, ouvrage de morale un peu sec, dont Fontanes s'attacha trop peut-être à imiter la concision. Malgré ce défaut, fort atténué du reste dans l'édition publiée en 1821 (1),

(1) On y lit l'avis suivant : « Je ne songeais point à réimprimer cette traduction. Elle serait

tous les hommes éclairés, appréciant les grandes beautés qui le rachetaient, félicitèrent l'auteur de l'élévation et de la pureté de son style. Mais, chose singulière! la traduction de Fontanes était précédée d'un *Discours préliminaire*; il aspirait sans doute à figurer par ses vers dans les premiers rangs des poètes du temps, et il arriva que sa prose le plaça tout d'abord au premier rang des prosateurs où il n'aspirait pas. C'est en effet un morceau achevé. On s'étonna de trouver, dans un jeune homme de vingt-six ans, une si rare sûreté de goût, une si haute raison, une critique si fine et si profonde, un fonds de littérature si étendu, tant d'élégance et de clarté unies à une telle variété d'idées et de jugements indépendants. Les portraits de *Lucrèce*, d'*Horace*, de *Boileau*, de *Voltaire*, et surtout de *Pascal*, considérés comme écrivains moralistes, furent dès lors et seront toujours cités comme des modèles de style, comparables à ce que nous ont laissé dans ce genre les plus beaux génies du grand siècle. Le poème du *Verger* (2) fut publié en 1788. Le plan en parut vague et faiblement tracé; mais on y remarqua de beaux vers sur les *Alpes*, le *Jura* et la *Vallée du Léman*, et un morceau des plus gracieux sur *les fleurs*. Le talent poétique de Fontanes sembla s'être agrandi dans l'*Essai sur l'astronomie*, publié en 1789.

restée long-temps dans mon portefeuille avec quelques ouvrages originaux. Mais on publie, après la mort de M. Delille, la version qu'il n'a point imprimée de son vivant; je dois donc aussi publier la mienne. Il y a plus de vingt ans qu'elle est dans sa forme actuelle. Si je paraissais plus tard, on pourrait croire que j'ai corrigé mon travail sur celui de M. Delille.»

(2) Fontanes l'a refait depuis tout entier et en trois chants, au lieu d'un, sous le titre d'*Essai sur la maison rustique*. Il est encore inédit.

Ce fut alors que La Harpe, qui ne louait guère ses contemporains, prononça sur Fontanes ces paroles prophétiques : *Voilà décidément un poète qui tuera l'école de Dorat.* Même succès attendait l'*Épître sur l'édit en faveur des non-catholiques*, couronnée le 25 août de la même année par l'académie française. Cet édit sorti du cœur de Louis XVI, et qui rendait aux protestants les droits que leur avait fait perdre la révocation de l'édit de Nantes, cet édit qui trouva parmi eux tant et de si illustres ingrats, inspira dignement Fontanes. Né d'une famille autrefois protestante, écrivant son épître au milieu des déclamations philosophiques et politiques de 1789, il y rend hommage à Louis XVI, sans cesser d'admirer Louis-le-Grand; il est philosophe et religieux, tolérant et catholique; il proclame hautement, en présence de l'incrédulité déjà triomphante, le dogme de l'Eucharistie qu'il qualifie ainsi :

Ce dictame immortel qui fleurit dans les cieux.

Nous ne pouvons, à propos de cette épître, nous empêcher de croire que, si l'académie française s'honora elle-même en la couronnant, ce fut aussi cet acte honorable qui contribua le plus à exciter la haine révolutionnaire de Chamfort contre l'illustre compagnie dont il était membre et dont il provoqua peu après la destruction. — Ne voulant point interrompre l'analyse, ou, pour mieux dire, le simple énoncé des divers ouvrages poétiques de Fontanes, et n'étant point d'ailleurs obligé de suivre l'ordre chronologique dans lequel ils ont été publiés, nous franchissons plusieurs années pour parler tout de suite de quelques poésies qui lui ont acquis et assuré le plus de renommée, *la Chartreuse de Paris*, *les*

Livres saints, *le Jour des morts dans une campagne*, les *Stances à M. de Châteaubriand*, et *le Retour d'un exilé, ode sur la violation des tombeaux de Saint-Denis*. Il faut lire *la Chartreuse*, non dans les versions fautives, publiées dans divers recueils, depuis 1783 jusqu'en 1800, mais telle que Fontanes l'a refaite pour M. de Châteaubriand qui l'a imprimée en entier dans *le Génie du Christianisme*. Nous ferions injure à nos lecteurs en analysant ce poëme aujourd'hui si connu. Nous nous contenterons donc de répéter ce qu'en dit M. de Châteaubriand avant de le citer : « Ces beaux vers prouveront « aux poètes que leurs muses ga- « gneraient plus à rêver dans les « cloîtres qu'à se faire l'écho de « l'impiété. » On trouve, dans *les Livres saints*, les beautés poétiques les plus dignes d'un pareil sujet ; et Fontanes y prouve par son exemple la vérité de ce vers du poète :

L'enthousiasme habite aux rives du Jourdain.

Il règne dans *le Jour des morts*, une mélancolie religieuse, pénétrante, pleine de charme, inconnue des anciens, jointe à la simplicité, à l'accord parfait de la pensée et de l'expression qui caractérisent ces éternels modèles du goût : c'est du Fénelon en beaux vers. Les *Stances* adressées au chantre des Martyrs (en 1810), alors persécuté par les plus injustes critiques, ne le cèdent en rien, ce nous semble, à ce que la muse de l'amitié inspira de plus touchant et de plus gracieux à Ovide parlant de Tibulle, à Horace écrivant à Virgile. Mais si quelque chose put être encore plus flatteur que ces vers pour M. de Châteaubriand, ce fut l'envoi ingénieux dont Fontanes les accompagna. Quel était donc cet envoi ? *une critique de Télémaque en sept volumes publiée depuis un siècle !* — Quoique l'*Ode sur la violation des tombeaux de Saint-Denis*, ode remarquable par la verve et l'indignation poétique, n'ait été connue du public que par la lecture qui en fut faite dans la séance académique du 24 avril 1817, nous pouvons affirmer qu'elle était connue de Bonaparte avant qu'il eût eu le bon esprit de restaurer les tombes royales. On peut donc présumer qu'elle a contribué à cette restauration. Fontanes voulait plus : il avait conseillé des *autels expiatoires*. Mais, comme l'a dit M. le prince de Talleyrand, et comme on a fait depuis, *on recula devant la crainte de donner de l'humeur aux assassins*.—Reprenons la vie de Fontanes où nous l'avons laissée, à la fin de 1789. La révolution à peine commencée de fait, mais de longue-main préparée dans l'opinion, fit en peu de temps des progrès immenses, grâce à l'audace des novateurs aidée de la faiblesse du pouvoir. Tout ce qui n'était pas détruit était menacé de l'être. Quelques esprits sages et pleins de loyauté, mais un peu *tard-voyants* (si j'ose hasarder ce mot), résolurent d'opposer leur sagesse à la folie, et leurs écrits raisonnables au torrent des pamphlets furieux qui inondaient la France. Dans ce dessein, ils s'associèrent ceux des écrivains monarchiques qu'ils jugèrent les plus modérés dans leur opinion politique. Suard et Fontanes furent du nombre; le nouveau journal rédigé par eux s'appela *le Modérateur*. Mais cet essai ne fut pas plus heureux qu'il ne l'a été à une époque plus voisine de nous, et le torrent emporta bientôt *le Modérateur et les modérés*. Fontanes néanmoins, se raidissant

contre le péril, continua dans d'autres écrits à combattre l'anarchie, jusqu'au jour où tombèrent avec le trône et ceux qui l'avaient défendu et plusieurs de ceux-là même qui l'avaient fait tomber. Retiré d'abord à Lyon, où il avait épousé, depuis un an, une femme aimable, spirituelle et d'un caractère noble et ferme, Fontanes vit bientôt ses jours en danger au milieu de ses nouveaux compatriotes incendiés et décimés. Mais voilà que le 20 déc. 1793 (29 frimaire an II), sortant tout à coup de leur stupeur, les Lyonnais envoient à la barre de la Convention quatre hommes du peuple (3), quatre hommes grossièrement vêtus qui, semblables au *paysan du Danube* retraçant au sénat de Rome les cruautés de ses préteurs et lui disant avec l'autorité du désespoir : *retirez-les*, viennent, dans un discours énergique et adroit, demander au sénat régicide la cessation des massacres et le rappel de Collot-d'Herbois. Déjà les tyrans de la France, d'abord étonnés d'un pareil langage, se sentent en dépit d'eux émus de pitié pour leurs victimes. Le décret de rappel est rendu... Mais Collot d'Herbois, instruit à temps du départ des députés lyonnais, arrive lui-même à Paris et fait rapporter le décret (séance du 21 décembre). Le chef de la députation est arrêté; l'écrivain qui lui avait prêté son éloquence est deviné et proscrit; c'était Fontanes (4). Obligé de fuir, il erra long-temps sans asile, et sa femme accoucha de son premier enfant au milieu des vignes (5). Recueilli enfin chez un ami, il y reçoit un jour un billet portant ces mots écrits au crayon : « Allez trouver dans son camp le « représentant du peuple Maignet; « il vous donnera un sauf-conduit. » Maignet! l'incendiaire d'Orange et de Bédouin! quelle ressource! n'était-ce pas plutôt un piège?... Il s'achemine pourtant vers le camp du proconsul; on l'arrête au premier poste et on le conduit à Maignet. A peine lui a-t-il dit son nom que celui-ci s'élance sur lui, comme un tigre prêt à dévorer sa proie, lui secoue le corps avec violence et lui glisse furtivement un papier sous ses vêtements, en lui criant : « Tu t'es fait « bien attendre; je n'ai plus besoin « de toi; va-t'en. Gendarme! qu'on « le mène au lieu convenu. » Ces paroles n'étaient pas rassurantes. Fontanes suit en silence le gendarme qui, à une lieue de là, le quitte et lui dit : « Voilà ton chemin; bon « jour. » Resté seul, Fontanes retire le papier mystérieux... c'était un passe-port signé *Maignet*, excellente sauve-garde au moyen de laquelle Fontanes se crut, au moins pour quelque temps, en sûreté. Il fit venir Mme de Fontanes à Paris et tous deux se retirèrent à Sevran, près de Livry, chez Mme Dufrénoy leur amie, femme d'un talent poétique élégant et naturel, où ils vécurent paisiblement jusqu'au 9 thermidor. Bientôt après, la Convention créa l'*Institut*, qu'elle composa d'abord d'écrivains,

(3) Sain-Rousset, Changeux, Chassal et Prost. Ce fut Changeux qui porta la parole. De ces quatre hommes de cœur il n'existe plus aujourd'hui que MM. Sain Rousset et Prost.

(4) Nous ne notons en peu de mots cet incident. Voyez, pour les détails, le *Moniteur* et les journaux d'alors, mais principalement le *Journal de l'Anarchie*, publié en 1821, par M. le chevalier de Laugeac, au récit duquel nous avons emprunté quelques expressions; voyez aussi l'éloquent discours de réception de M. Villemain à l'académie française.

(5) C'était une fille qui a peu vécu. La seconde fille née de cette union, ne voulant point quitter l'honorable nom de son père, a sollicité et obtenu de la cour de Bavière le titre de chanoinesse de Munich, et elle porte en conséquence le nom de comtesse Christine de Fontanes.

de savants et d'artistes pris, comme de raison, dans son propre sein, tels que Lakanal, Fourcroy, David, etc., auxquels furent successivement adjoints les plus grands noms scientifiques et littéraires de l'époque. Fontanes alors ne fut point oublié. On le nomma de plus professeur de belles-lettres à l'école centrale des *Quatre-Nations*. Une heureuse réaction politique et littéraire s'opérait dans les esprits, mais elle marchait lentement: il fallait y aider par le moyen de la presse périodique. Quoique déjà plus d'une fois punis de leur courage, quelques publicistes, hommes d'esprit et de cœur, tels que M. Michaud (6), se remirent à l'œuvre. La Harpe, converti à la religion et à la cause royale par une longue détention, reprit la plume et devint éloquent. Il s'associa Fontanes et l'abbé Bourlet de Vauxcelles pour la rédaction du *Mémorial*. Les noms des trois principaux rédacteurs figuraient en tête de ce journal, et chacun d'eux signait ses articles de la lettre initiale de son nom. Un article signé F. parut à la date du 15 août 1797. C'était une lettre au général Bonaparte, commandant alors en Italie et dont les proclamations semblaient menacer les Parisiens peu républicains d'un nouveau canon de *vendémiaire*. Voici quelques fragments de cette pièce singulière: « Brave général, tout a changé et tout doit « changer encore, a dit un écrivain « politique de ce siècle, à la tête « d'un ouvrage fameux. Vous hâtez « de plus en plus l'accomplissement « de cette prophétie de Raynal. J'ai « déjà annoncé que je ne vous craignais pas, quoique vous commandiez quatre-vingt mille hommes et « qu'on veuille *nous faire peur* en « votre nom. Vous aimez la gloire, « et cette passion ne s'accommode pas « de petites intrigues et du rôle d'un « *conspirateur subalterne auquel* « *on voudrait vous réduire*. Il « me paraît que *vous aimez mieux* « *monter au Capitole*, et cette place « est plus digne de vous. Je crois « bien que votre conduite n'est pas « conforme aux règles d'une morale très-sévère; mais l'héroïsme « a ses licences, et Voltaire ne manquerait pas de vous dire que vous « faites *votre métier d'illustre brigand* comme Alexandre et comme « Charlemagne : cela peut suffire à « un guerrier de vingt-neuf ans..... « En vérité, brave général, vous devez bien rire quelquefois, du haut « de votre gloire, des cabinets de « l'Europe et des dupes que vous « faites..... Vous préparez de mémorables événements à l'histoire, « il faut l'avouer. Si les rentes « étaient payées et si on avait de « l'argent, rien ne serait plus intéressant au fond que d'assister aux « grands spectacles que vous allez « donner au monde: l'imagination « s'en accommode fort, si l'équité « en murmure un peu..... Vous aimes les lettres et les arts; c'est « un nouveau compliment à vous « faire. Les guerriers instruits sont « humains; je souhaite que le même « goût se communique à tous vos « lieutenants....

« J'aime fort les héros, s'ils aiment les poëtes....»

« Adieu; suivez vos grands projets, « *mais surtout ne revenez à Paris que pour y recevoir des* « *fêtes et des applaudissements*.»

Nous ne savons pas si le général Bo-

(6) M Michaud l'aîné (auteur du *Printemps d'un Proscrit*, des *Adieux à Bonaparte*, de l'*Histoire des croisades*, etc., etc.) n'a jamais cessé de rédiger la *Quotidienne*, durant toute la révolution, que quand il y a été forcé par un arrêt d'exil ou de mort.

naparte eut connaissance du *Mémorial* et de cette lettre curieuse. Il s'en serait sans doute amusé. Mais le Directoire la lut et ne s'en amusa pas. Quinze jours après, arriva le 18 fructidor, véritable Saint-Barthélemi des journalistes, où furent compris les trois rédacteurs du *Mémorial*. Condamné à la déportation, Fontanes fut de plus rayé de l'Institut ainsi que l'abbé Sicard et M. de Pastoret, depuis chancelier de France. Craignant de compromettre les amis qui lui donnèrent asile dans les premiers moments du danger, il se réfugia en Angleterre. C'est là qu'il retrouva M. de Châteaubriand qu'il avait connu à Paris vers la fin de 1790. Il faut lire, dans M. de Châteaubriand lui-même (7), comment les deux exilés renouèrent cette amitié constante, inaltérable, qui a fait l'honneur et le charme de leur vie, quelles touchantes consolations leurs entretiens apportaient incessamment à leurs douleurs communes, et avec quelle noble franchise l'homme de génie, que Fontanes eut le premier la gloire de deviner, proclame les obligations qu'il eut à l'homme de goût. Enfin *brumaire* vint; le général Bonaparte *monta au Capitole*, suivant la prédiction de Fontanes; la France espéra, et Fontanes rentra en France. Quoique le décret de déportation pesât toujours sur sa tête, il vivait à Paris, paisible mais fort retiré, dans un petit logement de la rue Saint-Honoré, près de Saint-Roch, lorsque, apprenant la mort de Washington, Bonaparte résolut de faire prononcer son éloge funèbre. Voici sur cet incident quelques détails curieux, qui nous furent transmis au moment même par le témoin le plus digne de foi : « Washington, dit « le premier consul, est le seul « homme qui soit sur ma ligne.... « j'ai été un instant sur celle de « Cromwell.... je veux qu'il soit « loué dignement et publiquement... « qui choisir? » M. Maret (depuis duc de Bassano), homme lettré, toujours prêt à inspirer comme à concevoir des idées généreuses, répond sans hésiter : *Fontanes*. Un troisième personnage ayant fait observer que Fontanes est sur la liste des déportés : « *n'est-ce que cela*, réplique « vivement Bonaparte; je le raye « de cette liste; c'est lui qui prononcera l'oraison funèbre, et je veux « que ce soit le 28 de ce mois (8), « dans le temple de Mars (la « chapelle des Invalides). » Six jours seulement furent donnés à l'orateur pour remplir cette difficile et noble tâche; difficile en effet, quand on songe à la position respective du panégyriste et de celui qui commandait le panégyrique, aux opinions politiques de l'un, et aux desseins ambitieux de l'autre. Nul ne doutait en France que l'illustre guerrier, despote naissant, sous le titre modeste et hypocrite de consul, n'attendît de Fontanes autre chose que l'éloge de Washington. Aujourd'hui même encore, on ne relit point sans étonnement ce chef-d'œuvre de goût, d'adresse et d'éloquence tempérée où, parcourant les vertus de Washington, l'orateur met au-dessus de toutes les autres *sa modération* et *son bon sens*. On est surtout frappé de ce passage qui rappelait si vivement, dans un tel lieu et à une telle époque, au souvenir de tous les cœurs français, le nom et la royale bonté de l'infortunée Marie-Antoinette....... « O jeune Asgill! toi dont le mal-

(7) Voy. l'*Essai* sur la littérature anglaise, t. 2, p. 286.

(8) 28 pluviose an VIII (18 février 1800).

« heur sut intéresser l'Angleterre, « la France et l'Amérique! avec « quels soins compatissants Washington ne retarda-t-il pas un jugement que le droit de la guerre « permettait de précipiter! *Il attendit qu'une voix alors toute-puissante* franchît l'étendue des « mers et demandât une grâce qu'il « ne pouvait lui refuser; il se laissa « toucher sans peine par cette voix « conforme aux inspirations de son « cœur; et le jour qui sauva une « victime innocente doit être inscrit « parmi les plus beaux de l'Amérique indépendante et victorieuse. » Les portes de l'Institut s'ouvrirent pour Fontanes une seconde fois. Il travailla alors à la rédaction, et l'on peut dire à la résurrection du *Mercure de France*. Ses articles sur l'*Influence des passions*, par Mme de Staël, sur le *Génie du Christianisme*, et sur les œuvres de Thomas, sont d'une critique éloquente et polie, inconnue jusqu'à lui. — Ici commence pour Fontanes une nouvelle carrière. Le premier consul, en homme habile, s'était montré fort satisfait de l'éloge de Washington. Il recevait fréquemment Fontanes tête-à-tête, à dix heures du soir, et l'auteur de cette notice a vu entre les mains de celui-ci une carte d'entrée particulière, à l'aide de laquelle il était introduit par une petite porte extérieure du *Pavillon Marsan*. Là se tenaient des conversations dont le but était évidemment d'entretenir dans l'esprit de Fontanes les illusions des royalistes, afin de rallier lui, et eux par lui, au pouvoir nouveau. Fontanes crut de bonne foi, et pendant long-temps, que l'homme pour qui la gloire militaire avait tant d'attraits, pourrait bien n'être pas insensible à une gloire plus vraie et plus solide; que son propre intérêt pourrait lui suggérer, sinon de généreux sacrifices, au moins des idées d'ordre et de décence publique, dont la patrie avait tant besoin, et qu'il serait même possible de les faire naître et se développer par des conseils mêlés de louanges habiles. *Le plus grave* des historiens, selon l'expression de Bossuet, ne blâme point Agricola d'avoir cherché, par amour du bien public, à captiver l'esprit de l'empereur, et cet empereur était Domitien. Il l'en remercie au contraire; il le félicite de ne point s'être précipité vers une mort certaine et sans fruit, par une opiniâtreté inflexible et une vaine jactance de liberté. Qui aurait le droit d'être plus sévère que Tacite? Ne soyons donc pas surpris que, quand même l'imagination de Fontanes n'aurait pas dû naturellement être frappée du spectacle d'un homme si extraordinaire et d'évènements si merveilleux, il se soit laissé facilement séduire par la pensée de devenir le conseiller de cet homme, et de le pousser à l'anéantissement de la révolution, seule espérance qui ne fût pas alors sans fondement. C'est dans la même idée qu'il accepta, ainsi qu'un de ses amis (le comte Beugnot) une place importante au ministère de l'intérieur, où ces deux hommes remarquables se flattaient d'avoir sur l'esprit du frère du premier consul, une influence heureuse pour l'administration de la France (9). Mais ni

(9) Ce fut grâce à cette influence que Fontanes fit lever le scellé qui arrêtait la publication du poème de *la Pitié*, de Delille. — Un peu plus tard, le poète aveugle ne pouvant terminer les notes qu'il avait promises pour sa *traduction de l'Énéide*, Fontanes se chargea de faire, à son insu, les notes du 5e et du 6e livre. Quand l'éditeur, M. Michaud jeune, lui en donna lecture, sans pouvoir en nommer l'auteur, il s'écria : « Il n'y a que Fontanes ou « Châteaubriand qui puisse les avoir faites ainsi. »

l'un ni l'autre n'étaient destinés à y rester long-temps. Nommé membre du corps législatif pour le département des Deux-Sèvres, en février 1802, puis porté sur la liste des cinq candidats à la présidence annuelle, Fontanes fut choisi pour président au mois de janvier 1804 (nivose an XII). On a vu, par ce qui précède, combien il est absurde de supposer que, pour arriver à cette dignité, Fontanes ait eu besoin de l'appui qu'il aurait trouvé en effet dans quelques personnes de la famille Bonaparte. Quelle autre protection lui fallait-il, que son talent, que l'estime dont il jouissait dans l'assemblée, et que le besoin qu'avait le premier consul de donner au moins une apparence de dignité et de liberté à cette législature muette, par le choix du seul personnage qui avait le droit d'y parler? Ce n'est pas que Fontanes eût le don de l'improvisation. Il avait beaucoup de mouvement dans l'esprit; il exprimait ses idées avec vivacité et en termes excellents dans la conversation; et pourtant une timidité invincible le rendait incapable de prononcer à la tribune publique une ou deux phrases qu'il n'aurait pas écrites. Mais aussi, pourvu qu'il lui fût accordé quelques instants de préparation, sa pensée s'exhalait en accents pleins de noblesse et de courage. Ici les faits sont si nombreux qu'on n'éprouve que l'embarras du choix. Le 17 février 1804 deux commissaires du gouvernement viennent proposer un décret portant que tout individu qui recevrait George et Pichegru serait puni de six années de fers, si le recèlement avait eu lieu *avant la promulgation du décret*, et de la peine de mort, s'il avait lieu postérieurement. Fontanes, sans s'expliquer (et il ne le pouvait pas) sur le fond de cette odieuse proposition, n'en flétrit pas moins la création des commissions extraordinaires et des tribunaux spéciaux : « *Les lois*, dit-il, *ont seules le droit de condamner ou d'absoudre, et le corps qui les sanctionne doit attendre leur jugement.* Le 24 mars de la même année, le corps législatif ayant reçu le complément du *Code civil*, décrète qu'il sera élevé dans le lieu de ses séances une statue en marbre à l'auteur de ce bienfait. Fontanes, orateur de la députation chargée d'annoncer cette décision au premier consul, affectant de ne parler que de la confection du *Code* et d'éviter toute allusion, même indirecte, à l'attentat commis trois jours auparavant sur la personne du duc d'Enghien, Fontanes s'exprime ainsi : « *La* « *sage uniformité de vos lois* « va réunir de plus en plus tous « les habitants de cet empire im- « mense, etc., etc. » Bonaparte, dans le *Moniteur* du lendemain, substitue à vos LOIS, ces mots perfides : vos MESURES. Fontanes, indigné, court aux bureaux du *Moniteur*, et y exige impérieusement un *erratum*, qui est imprimé le 27 mars (n° 186), et qui rétablit le texte du discours. Veut-on savoir maintenant jusqu'à quel point cette imposture était audacieuse? On va l'apprendre par la révélation d'un fait qui suffirait seul pour peindre et Bonaparte et Fontanes. *Le 21 mars*, avant le jour, le premier consul expédie à Fontanes l'ordre de se rendre auprès de lui, *à six heures du matin*.—«Eh bien! (lui dit-il avec un calme apparent) vous savez que le duc d'Enghien est arrêté? — Je ne puis encore y croire, même en l'apprenant par vous. — Pourquoi cela? — C'est le plus grand malheur qui ait pu vous

arriver. — Que feriez-vous donc à ma place? — Je me hâterais de le renvoyer libre. — Libre! quand je sais qu'il a pénétré plusieurs fois sur le territoire français et qu'il y conspirait contre moi! — Cela fût-il vrai, c'est une raison de plus pour un homme tel que vous de le mettre en liberté. — Les lois veulent qu'il soit jugé, et je l'ai traduit à un conseil de guerre. — Non! vous ne teroirez pas ainsi votre gloire. — Il faut qu'il porte la peine de son crime. — O ciel! c'est impossible! c'est vous livrer aux jacobins........ c'est vous perdre!.... Vous ne le tuerez pas! non, vous ne le tuerez pas! — Il n'est plus temps! il est mort. » — Jamais Fontanes n'a cessé d'exprimer franchement à Bonaparte son opinion sur ce lâche assassinat. « *Pensez-* « *vous toujours à votre duc d'En-* « *ghien?* lui dit un jour l'empereur. « — *Mais il me semble*, répondit- « il, *que l'empereur y pense au-* « *tant que moi.* » — « Faible po- « litique que vous êtes (lui disait-il « une autre fois, à propos du même « crime), lisez cette note diplomati- « que, et voyez si le cabinet qui me « l'envoie juge ma conduite aussi « sévèrement que vous. » Fontanes lit la note et répond : « Cela ne « prouve rien, sinon qu'on croit « dans ce cabinet que vous serez « avant peu le conquérant du pays. » — Quelques esprits prévenus ou peu éclairés, révoquant en doute les sentiments légitimistes de Fontanes, ont poussé l'ignorance ou la mauvaise foi jusqu'à lui reprocher ces paroles si célèbres de son discours du 14 janvier 1805 : « *Il* (Bonaparte) *n'a* « *détrôné que l'anarchie qui ré-* « *gnait seule* DANS L'ABSENCE DE « TOUS LES POUVOIRS LÉGITIMES. » Acceptant l'usurpation comme un fait, Fontanes pouvait-il consacrer plus positivement le principe de la légitimité? Le même sentiment, et l'on peut dire les mêmes regrets et les mêmes espérances, se retrouvent dans un autre paragraphe de ce discours : « Quand le corps politique « tombe en ruines, tout ce qui fut « obscur attaque tout ce qui fut il- « lustre. La bassesse et l'envie par- « courent les places publiques en « outrageant les images révérées « qui les décorent. On persécute la « gloire des grands hommes jusque « dans le marbre et l'airain qui en « reproduisent les traits. Leurs sta- « tues tombent; on ne respecte pas « même leurs tombeaux. Le *citoyen* « *fidèle* ose à peine dérober en se- « cret quelques-uns de ces restes « sacrés. Il y cherche en pleurant « l'ancienne gloire de la patrie, « et leur demande pardon de tant « d'ingratitude. Cependant *il ne dé-* « *sespère jamais du salut de l'é-* « *tat*, et, même au milieu de tous « les excès, *il attend le réveil de* « *tous les sentiments généreux.* » — Le 5 mars 1806, les ministres, demandant de nouveaux impôts, étaient venus vanter au corps législatif les victoires de l'empereur, et Fontanes leur avait répondu : « Quelle « que soit au dehors la renommée « de nos armes, *le corps législatif* « *craindrait presque de s'en féli-* « *citer*, si la prospérité intérieure « n'en était la suite : *notre pre-* « *mier vœu est pour le peuple*, « *et nous devons lui souhaiter le* « *bonheur avant la gloire.* » Le 11 mai de la même année, lorsqu'ayant chassé du trône une royale maison pour y essayer un roi de sa famille, le vainqueur envoie au corp législatif les drapeaux conquis; lorsqu'on fait retentir autour de ces tro-

phées les plus violentes injures contre les Bourbons de Naples et principalement contre la reine, voici comment répond Fontanes, en présence de tout le corps diplomatique et de toute la famille impériale : « *Malheur à moi si je foulais aux pieds la grandeur abattue, et si, sur le berceau d'une dynastie nouvelle, je venais insulter aux derniers moments des dynasties mourantes! Je respecte la majesté royale jusque dans ses humiliations; et, même quand elle n'est plus, je trouve je ne sais quoi de vénérable dans ses debris.* » Le même discours invite le nouveau gouvernement de Naples à LÉGITIMER ses droits en rendant les Napolitains heureux. Puis Fontanes finit par cette péroraison remarquable : « J'aime à le dire en finissant, à l'aspect de ces drapeaux, devant ces braves qui ne me désavoueront pas, et surtout au pied de cette statue qu'on invoque toutes les fois qu'il faut parler de la gloire ; j'aime à dire que l'amour et le bonheur des peuples sont les premiers titres à la puissance ; que *seuls ils peuvent expier les malheurs et les crimes de la guerre*, et que sans eux la postérité ne confirmerait pas les éloges que les contemporains donnent aux vainqueurs. » Les hautes leçons données par Fontanes à Napoléon étaient toujours sans doute assaisonnées de louanges. Il admirait et louait sincèrement en lui le restaurateur de l'ordre et de la religion, et cette volonté puissante qui, disait-il, *avait plus fondé qu'on n'avait détruit*. Mais son encens n'avait rien de commun avec l'encens grossier et nauséabond de la plupart des orateurs auxquels il avait à répondre. C'était un hommage délicat, plein de convenance et de mesure ; c'était enfin l'hommage d'un homme de goût, supposant spirituellement que le personnage auquel il l'adresse est homme de goût comme lui (10). Le moment vint pourtant où le despotisme affermi ne crut plus avoir besoin des éloges de Fontanes et s'irrita de ses leçons. Un discours de clôture (31 décembre 1808), où le président repoussait avec une courageuse dignité un bulletin impérial daté de *Benavente* (Espagne), bulletin insolent pour le corps législatif et injurieux pour toute la nation, décida son éloignement. Mais comment et par qui le remplacer? Ce ne fut pas pour l'empereur un médiocre sujet d'embarras et de souci. Les dernières paroles de Fontanes avaient excité à tel point l'enthousiasme de l'assemblée, qu'il était plus que probable qu'à la prochaine session il serait réélu candidat à la présidence, d'autant que cette élection se faisait au scrutin secret, moyen commode de se montrer courageux. En effet, Napoléon essaya vainement de faire porter à la candidature le comte de Montesquiou ; Fontanes l'emporta à la presque unanimité, et il fallut bien le nommer président pour l'année 1809. Mais en 1810 il échappa à la nécessité de le conserver en le faisant sénateur. Alors disparut du corps législatif jusqu'au dernier fantôme de liberté. Une seule voix avait pu s'y faire entendre, et quand elle

(10) Membre alors du corps législatif, l'auteur de cette notice peut affirmer avec certitude que jamais aucune des adresses ou des réponses du président ne fut communiquée d'avance au pouvoir. C'était l'expression libre et spontanée des sentiments de l'orateur. Aussi ces discours le rendirent souvent l'objet des attaques secrètes ou patentes des courtisans le plus en faveur, et les amis de Fontanes, voulant, en 1810, en faire imprimer la collection, la police impériale s'y opposa formellement.

se tot, quel silence jusqu'au moment où, ranimé par le danger de la patrie et par le rapport de Lainé (11), ce corps silencieux commença d'ébranler le colosse qui pesait sur le monde! — Transporté du corps législatif dans le sénat, Fontanes, n'étant point obligé d'y parler et peut-être s'en félicitant, s'y montra prudent et réservé. Avouons même, avec l'impartialité que nous avons gardée jusqu'ici, que son courage politique sembla presque se démentir dans la circonstance où le public en espérait le plus. Chargé par le sénat de la même mission, qu'avait si bien remplie Lainé, au corps législatif, Fontanes y demeura faible et embarrassé. Il s'interdit toutes vérités sévères et se contenta d'insister sur la nécessité de la paix. Mais qui aurait le courage de blâmer un reste de faiblesse, et nous dirions presque un reste d'admiration pour l'homme auquel il devait tant, et dont la chute lui paraissait prochaine? — Venons enfin à Fontanes *grand-maître de l'université*. Cette institution avait été créée dès 1806. C'était assurément le plus vaste instrument de pouvoir qui pût être inventé par l'homme le plus profond et le mieux exercé dans la science du pouvoir. Toutefois *le grand-maître* ne fut nommé qu'en septembre 1808, et n'entra en fonctions qu'en 1809, soit que Napoléon reculât devant une œuvre qui déléguait à un seul homme l'empire de la jeunesse, soit qu'il voulût seulement se donner le temps d'y réfléchir. « *Le Temps*, dit-il un jour à Fontanes, *le Temps, monsieur, je le vénère; je lui ôte mon chapeau!* » Le conseil de l'université devait se composer de dix conseillers *titulaires*, et de vingt conseillers *ordinaires*. Fontanes, comprenant de quelle importance étaient ces choix, se hâta de présenter et fit accepter à Napoléon, non sans des débats très-vifs, trois hommes dont le choix, lui dit-il, *devait le plus rassurer les pères de famille*: l'abbé Emery, directeur du séminaire de Saint-Sulpice, M. de Bausset, ancien évêque d'Alais, et M. de Bonald. Pour marquer encore plus la tendance religieuse de ses vues, Fontanes appela successivement auprès de lui, comme inspecteurs-généraux et conseillers ordinaires, de vénérables membres de l'*Oratoire*, de la *Doctrine chrétienne*, ou de l'ordre des *bénédictins*, dom Despeaux, les pères Ballan, Daburon, Roman, le spirituel et vertueux Joubert, etc., etc. L'abbé Adry, l'abbé Gallard, oncle de M. l'évêque actuel de Meaux, furent adjoints à la *commission des livres classiques*. Enfin, M. l'abbé Frayssinous, aujourd'hui évêque d'Hermopolis, dont les éloquentes *conférences* avaient long-temps alarmé la philosophie moderne, fut nommé par Fontanes inspecteur de l'académie de Paris. Si ces choix honorables devaient faire espérer une éducation religieuse, l'instruction, proprement dite, avait d'illustres garanties dans les Cuvier, les Jussieu, les Legendre, les Gueroult, les Laromiguière, etc., etc., appelés au conseil ou dans *les facultés*; les noms de Delille et de Larcher figuraient en tête de la faculté des lettres de Paris. Malgré tant et de si sages préliminaires, l'administration de Fontanes eut à combattre, dès son origine, et la philosophie qui le trouvait trop religieux, et le clergé qui ne le trouvait pas assez. Telle est la destinée des hommes d'état, comme des généraux d'armée: on les

(11) A la fin de 1813.

blâme également de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne font pas. Mais le plus grand adversaire, contre lequel il eut à lutter pendant cinq années, ce fut Napoléon. Pour forcer tous les parents à envoyer leurs enfants aux lycées, l'empereur avait décidé que tous les pensionnats particuliers seraient fermés; Fontanes fit révoquer cette décision. La *rétribution universitaire* était établie par une loi : Fontanes en diminua la rigueur par d'innombrables exemptions facilement accordées. S'il est évident que le despote ne lui cédait malheureusement pas toujours, il est également certain que nul, mieux que Fontanes, ne posséda le secret d'apprivoiser cet esprit inflexible, et de l'amener souvent à moins mal faire, et quelquefois à bien faire. En voici un exemple. Le grand-maître n'avait pu replacer, dans la nouvelle université, ni tous les membres des anciennes universités de France, ni ceux des autres corporations enseignantes, l'âge et les infirmités les ayant rendus pour la plupart incapables de servir. Il fut donné à chacun d'eux une pension proportionnelle suffisante pour exister. Parmi les religieux pensionnés, se trouvait le père Viel, de la congrégation de l'Oratoire, auteur de la traduction de *Télémaque* en vers latins, et ancien professeur de Fontanes. Cet acte de justice fut dénoncé à Napoléon comme un acte de faveur, et celui-ci, dans une audience publique, le reprocha au grand-maître comme *un abus de pouvoir*. Fontanes lui répondit qu'il n'avait agi dans cette circonstance qu'en vertu d'un *article* du *décret constitutif* de l'université; à quoi Napoléon répliqua que *cela n'était pas vrai*. Le lendemain, Fontanes devant retourner aux Tuileries, M. le chevalier de Langeac court chez un imprimeur, y fait imprimer *l'article*, séparément et en gros caractères, et le remet au grand-maître avant son départ pour le château. Attaqué de nouveau devant toute la cour et même plus violemment que la veille, Fontanes soutient son droit, ou plutôt celui de tous les anciens professeurs, fondé sur le décret impérial; puis, l'empereur s'obstinant dans ses dénégations, le grand-maître tire de sa poche l'*article imprimé* et le lui présente. L'empereur, furieux, le lui arrache des mains et lui tourne le dos. Alors tous les courtisans de s'éloigner de Fontanes comme d'un pestiféré. Lui, resté froidement jusqu'à la fin du lever, se retirait le dernier et avait déjà gagné l'extrémité de la galerie, lorsqu'un huissier de la chambre, courant après lui, l'invite à rentrer dans le cabinet de l'empereur. L'orage était dissipé; le despote le reçoit en souriant : « Vous « êtes une mauvaise tête, lui dit-il; « *vous avez raison au fond; mais* « *vous avez le tort de vouloir* « *avoir raison contre moi en public.* » Ils causèrent ensuite, pendant plus d'une heure, de littérature et de poésie.—Ces conversations plaisaient beaucoup à l'empereur. Parmi celles qui sont venues à notre connaissance, qu'il nous soit permis d'en citer une, où Fontanes n'eut presque point de part, mais qui fera connaître, à la fois, et le bon sens naturel de Napoléon, et cet orgueil presque insensé qu'il portait dans les questions le plus étrangères à son génie et à ses habitudes. « Vous aimez Voltaire; « vous avez tort; c'est un brouillon, « un boutefeu, un esprit moqueur « et faux.... Il a sapé par le ridicule les fondements de toute autorité divine et humaine; il a per-

« verti son siècle et fait la révolu- « tion qui *nous a déshonorés et* « *ruinés*.... Vous riez, monsieur; « mais rirez-vous encore quand je « vous dirai que, sur vingt de mes « jeunes officiers, il y en a dix-neuf « qui ont un volume de ce démon « dans leur porte-manteau?........ « Vous vous retranchez sur ses tra- « gédies....... Il n'en a fait qu'une « bonne, c'est *OEdipe*..... Défen- « drez-vous son *Oreste* et son « *Brutus?* Est-ce ainsi qu'on doit « peindre les changements de dynas- « tie et de gouvernement? C'était « pourtant deux beaux sujets..... Je « veux les refaire.... cet été, j'aurai « du loisir (12); je ferai la prose, et « vous les vers. » — Presque toutes les affaires de l'empire se délibéraient en *conseil d'état*. Les *conseils privés* étaient fort rares, et réservés pour les grandes occasions; telles, par exemple, que *le mode du couronnement* de Napoléon, puis son *divorce* avec *Joséphine*. Fontanes fut appelé à l'un et à l'autre de ces conseils. On sait que, dans le premier, il opina pour *un sacre*, au grand scandale des philosophes du conseil, et que, dans le second, il opina pour le *divorce*, auquel d'ailleurs l'autorité ecclésiastique avait donné d'avance son assentiment. Dans cette délibération qui n'était probablement qu'une vaine formule, le sacrifice de Joséphine à la nécessité d'un héritier du trône fut unanimement résolu. « Nous savons, dit Fontanes, « tout ce que ce sacrifice doit vous « coûter; mais c'est par cela même « qu'il est plus digne de vous, et « *ce sera un jour une des bel-* « *les pages de votre histoire.* « — *Ce sera donc vous, mon-* « *sieur, qui l'écrirez?* » lui répondit à l'instant l'empereur. Quel homme, et surtout quel écrivain n'aurait été flatté d'une louange si délicate, ajoutée à tant de bienfaits déjà reçus? Aussi Fontanes ne dissimula jamais ni sa reconnaissance, ni son attachement personnel pour Bonaparte. De là le regret qui se mêla dans son âme à la satisfaction politique que lui donna *la restauration*. Quoiqu'il fût bien convaincu que le repos de la France et du monde était désormais impossible avec Napoléon, ce ne fut pas sans émotion qu'il vit s'approcher sa déchéance (13); et quand il partit pour aller à Compiègne porter au roi de France l'adresse et les vœux de l'université, il dit ingénument à un de ses amis : « J'aurais voulu qu'on me laissât du moins porter un deuil de quelques semaines. » Dès le 9 avril 1814, Fontanes avait reçu du gouvernement provisoire l'ordre de continuer ses fonctions de grand-maître. Au mois de mai, il fut nommé par le roi membre de la commission préparatoire de la Charte. Le 4 juin, il fut créé pair. La dignité de grand-maître ayant été supprimée en février 1815, et remplacée par une simple *présidence du conseil*, sans force et sans puissance, Fontanes, en se retirant, n'éprouva qu'un regret, c'est de n'avoir pu réaliser sous la royauté tout le bien qu'il avait essayé sous l'empire. Le roi le nomma grand-cordon de la Légion-d'Honneur. Mais tout-à-coup quelle calamité frappa la France! Bonaparte reparut. On se rappelle avec quel empressement il rechercha, dès le jour de son arrivée, tous ceux dont les intérêts plus ou moins froissés par la

(12) Cet été, où le conquérant se promettait du loisir, était celui de 1809!

(13) Il est faux qu'il ait rédigé le décret sénatorial de déchéance, ainsi que l'avance une biographie moderne; il n'y a pas un mot de lui.

restauration lui faisaient supposer quelque retour secret vers son autorité; il n'oublia pas Fontanes qui, pour toute réponse, quitta Paris.— A la rentrée du roi, Fontanes fut nommé ministre d'état. Deux discours seulement furent prononcés par lui dans la chambre des pairs, où la modération de son caractère le fit opiner avec le *centre droit*, et le porta à ne point voter la mort du maréchal Ney. Mais son éloquence eut ailleurs plusieurs occasions de briller. Vice-président de la séance d'installation des quatre académies, le 24 avril 1816, Fontanes rappelle dans son discours les services que l'académie française a rendus dès son origine à la littérature, comme tribunal de la langue et du goût. Puis, établissant la nécessité de cette littérature et de ce tribunal, pour ramener la société actuelle *au sentiment de toutes les bienséances*, Fontanes conclut ainsi: « Je ne crains « point de le dire, et je m'appuie en « ce moment sur l'autorité de ces « grands hommes qui portèrent une « haute philosophie dans la culture « des sciences: *un peuple qui ne* « *serait que savant pourrait de-* « *meurer barbare; un peuple de* « *lettrés est nécessairement so-* « *ciable et poli.* » Ne remplirons-nous pas un devoir en retraçant encore ici l'émotion profonde produite par Fontanes à l'académie le jour de la réception du comte de Sèze (24 août 1816): « Enfin l'arrêt fatal « est porté contre *Louis;* ses « vertueux défenseurs se voilent le « visage et se réfugient dans le dé- « sert; tout a pâli d'effroi, jusqu'à « ses juges; une consternation uni- « verselle s'est répandue de la ca- « pitale jusqu'aux provinces les « plus reculées; et, ce jour-là, dans « la France entière, il n'y eut de « calme et de serein que le front « de l'auguste victime. »—Ayant à juger Fontanes comme orateur, nous avons cité des fragments de ses discours prononcés dans des positions et dans des circonstances diverses. Nous avons beaucoup cité, pour mieux éclairer à la fois le lecteur et nous-même. Nous aurions voulu citer davantage, car presque toutes ses nobles paroles furent en même temps de nobles actions.—Fontanes était né tout ensemble orateur et poète; et pourtant, il faut le reconnaître, il fut moins poète qu'orateur. Mais si sa poésie n'a pas toujours le mouvement, la variété et l'allure naturelle de sa prose, si le travail s'y fait quelquefois trop sentir, si l'on y trouve moins d'idées et, nous dirions presque moins d'originalité, on respire, dans l'une comme dans l'autre, un sentiment du beau, du bon, du vrai, qui vous attire et vous attache, un parfum d'harmonie et d'élégance classique, peu commune au temps où il écrivait, méconnue et dédaignée de nos jours. Le caractère principal du talent de Fontanes, prosateur ou poète, c'est la pureté, c'est la dignité; non la dignité pédantesque, mais la dignité compagne assidue de la simplicité et de la grâce. « Le génie enfante, dit M. de « Châteaubriand dans l'ouvrage que « nous avons déjà cité (14); le « goût conserve; le goût est le bon « sens du génie; sans le goût, le « génie n'est qu'une sublime folie. « Ce toucher sûr par qui la lyre ne « rend que le son qu'elle doit ren- « dre est encore plus rare que la « faculté qui crée. » Que pourrions nous ajouter à ces paroles? ne sont-

(14) *Essai sur la littérature anglaise*, t. 1er, p. 291.

elles pas à la fois l'éloge et la définition exacte du talent de Fontanes? — La réputation de Fontanes, comme prosateur et surtout comme critique, n'a jamais été contestée; mais on lui a reproché d'avoir trop peu fait pour sa gloire poétique. Quoique la postérité *pèse* et *ne compte pas les ouvrages*, il est certain que la *traduction de Pope*, le *Jour des morts* et les autres poésies dont nous avons parlé (15), n'ont pas dû, malgré tout leur mérite et tout leur succès, suffire à l'ambition du poète. Aussi, dès 1790, Fontanes avait entrepris la composition d'un grand poème épique (*la Délivrance de la Grèce*), dont plusieurs fragments, entre autres les portraits de *Thémistocle* et d'*Aristide*, furent lus à diverses séances de l'Institut, et dont nous-même avons vu plusieurs chants entièrement terminés. Qu'est devenue cette épopée? Qu'est devenu *le Vieux Château*, charmant petit poème que l'auteur, bien qu'il n'aimât guère à lire ses vers, a pourtant lu à quelques amis? Que sont devenues enfin trente ou quarante belles odes, notamment celles qu'il a composées sur l'*assassinat du duc d'Enghien* et sur l'*enlèvement et la captivité de Pie VII*? Fontanes, en mourant, a-t-il ordonné de les brûler; et, dans ce cas, ne devait-on pas lui désobéir, comme Auguste à Virgile? mais non, il n'a point donné de tels ordres. On nous assure au contraire, au moment même où nous terminons cette notice, que tous les ouvrages de Fontanes, *inédits* ou *refaits*, sont déposés dans les mains les plus fidèles et les plus dignes d'en faire jouir le public, dans les mains de sa fille, M[me] la comtesse Christine, et que, si les évènements politiques et de longs voyages l'ont jusqu'ici empêchée de remplir ce devoir, elle va dès ce jour y consacrer tous ses soins. Rien ne viendrait plus à point qu'une pareille publication, à cette époque de décadence décorée du nom de progrès (16). Quelle autorité d'exemple n'aurait-elle pas surtout si, en tête d'une édition des œuvres de Fontanes, son plus illustre ami plaçait quelques lignes seulement de recommandation à nos contemporains et à la postérité!

« Du grand peintre de l'Odyssée
« Tous les trésors *lui* sont ouverts,
« Et, dans *sa* prose cadencée,
« Les soupirs de *Cymodocée*
« Ont la douceur des plus beaux vers. »
FONTANES

En attendant que les lettres aient cette nouvelle obligation à M. de Châteaubriand, remercions-le d'avoir retenu et cité dans son dernier ouvrage deux strophes d'une *ode* inédite de Fontanes sur l'*anniversaire*

(15) Nous n'avons rien dit d'une fort jolie *Épître à Boisjolin sur l'emploi du temps*, de quelques odes traduites d'*Horace*, de plusieurs fragments de *Lucrèce* et de *Virgile*, etc., etc. Tout cela est disséminé dans des recueils et journaux littéraires, qu'il est presque impossible de se procurer aujourd'hui. Vers l'année 1800, Fontanes rassembla lui-même ses diverses poésies et les fit imprimer en 3 vol. in-12. Mais, par un motif que nous n'avons jamais connu, il retira tout aussitôt cette édition de l'imprimerie, la racheta, et elle ne fut point publiée. Nous croyons même qu'elle a été détruite.

(16) « Les efforts infructueux que l'on a tentés « dernièrement pour découvrir de nouvelles « formes, pour trouver un nouveau nombre, « une nouvelle césure, pour raviver la couleur, « rajeunir le tour, le mot, l'idée; pour envieillir la phrase, pour revenir au naïf et au « populaire, ne semblent-ils pas prouver que « le cercle est parcouru? Au lieu d'avancer on a « rétrogradé; on ne s'est pas aperçu qu'on retournait au balbutiement de la langue, aux contes « des nourrices, à l'enfance de l'art. Soutenir « qu'il n'y a pas d'art, qu'il n'y a point d'idéal; « qu'il ne faut pas choisir, qu'il faut tout « peindre; que le laid est aussi beau que le « beau; c'est tout simplement un jeu d'esprit « dans ceux-ci, une dépravation du goût dans « ceux-là, un sophisme de la paresse dans les « uns, de l'impuissance dans les autres. » (Châteaubriand, *Essai sur la littérature anglaise*, t. 2, p. 253.)

de sa naissance. « Elles ont (dit-il)
« tout le charme du *Jour des morts*,
« avec un sentiment plus pénétrant
« et plus individuel. »

« La vieillesse déjà vient avec ses souffrances.
« Que m'offre l'avenir ? De courtes espérances.
« Que m'offre le passé ? Des fautes, des regrets.
« Tel est le sort de l'homme ; il s'instruit avec l'âge ;
« Mais que sert d'être sage,
« Quand le terme est si près ?

« Le passé, le présent, l'avenir, tout m'afflige ;
« La vie à son déclin est pour moi sans prestige ;
« Dans le miroir du temps elle perd ses appas.
« Plaisirs, allez chercher l'amour et la jeunesse ;
« Laissez-moi ma tristesse,
« Et ne l'insultez pas ! »

On voit, par cette seule citation, combien les derniers jours de Fontanes, quoique doux, paisibles et honorés, étaient loin de la gaîté, de la confiance de ses premières années, dont quelques esprits sévères lui ont reproché la dissipation. D'où lui venait cette mélancolie nouvelle, non mélancolie poétique, mais intime, mais personnelle à l'homme ? il faut bien l'avouer, elle venait uniquement du chagrin de vieillir. Il poussait cette faiblesse jusqu'au point de ne jamais dire son âge ; et pourtant, il avait encore à soixante-quatre ans la force et la vivacité d'un homme de quarante. Mais il craignait de ne pas plaire au monde nouveau qui l'entourait, comme il avait plu aux amis de sa jeunesse ; et cette idée le poursuivait au sein même des conversations littéraires ou politiques qu'il avait animées si long-temps de son esprit vif, orné et judicieux. Il ne retrouvait toute sa sérénité que dans un petit nombre de sociétés intimes, telles que celle de son vieil ami Joubert, où il rencontrait presque toujours M. de Châteaubriand, M. de Bonald, et M. Clausel de Coussergues qu'il appelait son *théologien.* Dans sa jeunesse Fontanes avait connu d'Alembert, dont la philosophie était fort différente. Il alla le voir un jour, et, le trouvant malade et sans espérance, il adressa ces mots au philosophe : « *Actuellement* « *que pensez-vous d'une autre* « *vie ?* » D'Alembert, laissant tomber sa tête sur sa poitrine et mettant en même temps la main sur le bras de Fontanes, lui répondit : « *Jeune* « *homme, je n'en sais trop rien.* » Deux jours après, revenant chez d'Alembert, Fontanes rencontra *Naigeon* qui lui dit : « *Il est mort, et* « *il en était temps, car il aurait* « *fait le plongeon.* » Ces étranges paroles frappèrent vivement Fontanes et ranimèrent en lui les sentiments religieux que sa première éducation avait déposés dans son âme. Emporté par le tourbillon du monde, il avait *une foi peu agissante*, et pourtant *une foi sincère.* Souvent il répétait le vers d'Ovide, si bien traduit par Jean Racine :

« Je ne fais pas le bien que j'aime,
« Et je fais le mal que je hais. »

Il affectionnait particulièrement ceux de ses amis qui avaient le plus de religion. Il avait dit à Pie VII, dans l'audience publique de Fontainebleau : « Toutes les pensées irréligieuses « sont des pensées impolitiques ; « tout attentat contre le christia- « nisme est un attentat contre la « société (17). » — Lorsque l'abbé Dovoisin (depuis évêque de Nantes) publia, vers 1802, sa *Démonstration évangélique*, « Je conçois, « nous disait Fontanes, qu'on puisse « rester incrédule après avoir lu les *Pensées de Pascal*, *mais non* « *après avoir lu l'abbé Duvoisin.* » — La *Bible*, qui lui a inspiré de si beaux vers, était son livre favori,

(17) Voy. l'excellente *Histoire de Pie VII*, par M. le chevalier Artaud, 2e édition, t. 1er, pages 496 et 507.

surtout dans ses moments d'affliction et d'abattement : « *On ne peut* « *trouver*, disait-il, *quelques con-* « *solations que là.* » — Dès la première atteinte de la maladie qui l'emporta, Mme de Fontanes donna l'ordre d'aller chercher le médecin : « *Commencez*, dit le malade, *par* « *aller chercher M. le curé*; » ce qui fut fait. Fontanes était humain, compatissant, généreux, souvent jusqu'à la munificence. Il n'avait pas été toujours heureux, et ne l'avait point oublié. Il publiait lui-même les secours qu'il avait trouvés dans les appuis de sa première jeunesse. Il les nommait avec plaisir, et ne se croyait point quitte envers eux, en leur procurant à son tour de l'aisance dans leurs revers de fortune (18). — Bienveillant pour tout le monde, il l'était surtout pour les jeunes gens dont les débuts littéraires annonçaient un talent véritable. Il les encourageait, il se faisait leur prôneur, leur patron et, pour ainsi dire, leur père; et, quand il les recommandait aux suffrages de l'académie française (ce qu'il a fait en mourant pour M. Villemain, qui en effet l'y a remplacé), l'académie était bien certaine d'élire un candidat digne d'elle et de lui. R—R.

FONTECHA (JEAN-ALPHONSE DE) (1), médecin espagnol, était né vers 1560, à Daimiel, suivant Nicol. Antonio. Ayant été pourvu d'une chaire de médecine à l'université d'Alcala, il la remplit d'une manière brillante. Il fut récompensé de ses travaux par le titre de chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, et mourut vers 1620. On connaît de lui : I. *Medicorum incipientium medicina : seu medicinæ christianæ speculum*, Alcala, 1598, in-4°. L'auteur traite dans cet ouvrage de l'obligation où sont les médecins de ne permettre l'usage des aliments gras à leurs malades et de ne les dispenser du jeûne que dans les cas de nécessité. II. *Diez previlegios para mugeres preñadas.* — *Diccionario medico de piedras, plantas, fructos, yervas, flores, enfermedades*, etc., ibid., 1606, in-4°, volume rare et recherché. Debure en a donné la description dans la *Bibliographie instruct.*, n° 1858. Le traité des droits et des privilèges des femmes enceintes contient des détails de mœurs très-intéressants et qu'on aurait peine à trouver ailleurs. Le *Dictionnaire médical* forme une partie séparée de cent cinquante-huit feuillets, qui manque quelquefois. III. *De anginis disputatio*, ibid., 1611, in-4°. Cette thèse mérite encore d'être consultée. W—S.

FONTENAY (le marquis de), chef d'escadre. *Voy.* BASTARD (*Denis de*), LVII, 275.

FONVIELLE (BERNARD-FRANÇOIS-ANNE), fut de nos jours le type de ces Gascons politiques, qui non seulement viennent partout, comme le disait Henri IV, mais se mêlent de tout, ont tout fait, et sont propres à tout faire. Bien que l'on ait beaucoup écrit et beaucoup parlé de ce laborieux écrivain, bien qu'il ait lui-même composé ses mémoires en quatre énormes volumes, nous n'osons

(18) Nous ne citerons ici que M. le chevalier de Langeac, qu'il appela au conseil de l'université en 1809, et à la tête de son secrétariat. M. de Langeac, connu depuis long-temps par plusieurs ouvrages distingués, jouissait, avant la révolution de 1789, d'une fortune et d'un crédit considérables, dont il fit un noble usage, pour plusieurs littérateurs de cette époque, et notamment pour Fontanes.

(1) Haller le nomme mal *J.-Ant. de Fontechia* dans la *Biblioth. botan.*, I, 404, II, 678. M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, indique les *diez privilegios* au mot *Alonso*, qu'il a cru sans doute le nom de l'auteur, puisque, au mot *Fontecha*, il renvoie à celui-ci.

pas présenter avec une entière confiance tous les faits de sa biographie, tant il y a de variations sur ces faits, tant ils ont donné lieu à des démentis et à des controverses. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est qu'il naquit à Toulouse en 1759, probablement d'une très-honorable famille de la bourgeoisie, mais à laquelle il a attribué une origine nobiliaire, joignant à son nom la particule *de*, avec le titre de chevalier, et prétendant même que le sang des anciens rois d'Aragon coulait dans ses veines. Il a dit que Mme de Fonvielle était nièce de Mourre et du comte de Barras, directeur de la république, dont la noblesse était aussi ancienne que les rochers de la Provence. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que l'illustre race de B.-F.-A. Fonvielle ne fût un peu déchue; car, bien que l'aîné de sa famille, il était tout simplement, avant 1789, un employé de la régie des aides à Perpignan. La révolution vint, il est vrai, lui ouvrir une large carrière, et quoiqu'il ait prétendu en avoir, dès le commencement, repoussé tous les principes, il ne tint qu'à lui d'être secrétaire-général de l'assemblée provinciale de Roussillon. L'un des fondateurs du premier club qui s'établit à Montpellier, il est certain, puisqu'il l'a dit lui-même, qu'il y manifesta si hautement des principes contre-révolutionnaires, qu'on lui donna le surnom de *l'abbé Maury*. En 1791, il fut secrétaire de l'assemblée électorale du département de l'Hérault pour la nomination des députés à l'Assemblée législative; et, si l'on en croit ses mémoires, il y combattit avec tant d'énergie le parti de la révolution, qu'il n'essuya pas moins de sept coups de fusil, de la part de ses collègues du club. Échappé par un miracle évident à cet horrible complot, Fonvielle se réfugia à Marseille, où il établit une maison de commerce et où il acquit bientôt un tel ascendant que lui seul, simple secrétaire d'une section, il fit fermer le club de cette ville et donna par son énergie l'impulsion au soulèvement qui éclata en 1793, dans les départements méridionaux contre la Convention nationale. S'étant mis à prêcher contre la tyrannie conventionnelle, il détermina, par cet apostolat, dans sept départements qu'il parcourut, une insurrection complète, qui eût sauvé la France de l'épouvantable règne de Robespierre, s'il eût trouvé quelques hommes aussi courageux que lui; mais tout le monde alors tremblait. Fonvielle seul, bravant un décret de l'assemblée nationale qui le mettait nominativement hors la loi (1), parvint jusqu'à Lyon, où on le nomma tout-à-coup général. On allait même lui donner le commandement d'un corps d'armée avec lequel, tombant sur les derrières de Carteaux qui marchait contre Marseille, il eût infailliblement exterminé ce général conventionnel, si, par un autre exemple de cette fatalité qui l'a partout poursuivi, des intrigues ne l'eussent pas privé d'un commandement que l'on s'était un peu hâté de lui donner, il est vrai, puisqu'il n'avait jamais porté un mousquet ni une épée. Forcé alors de se restreindre aux fonctions civiles, Fonvielle fut un des orateurs les plus distingués de l'assemblée départementale qui prépara l'insurrection lyonnaise, et il en expulsa lui-même de sa main, et en luttant corps-à-corps, des députés de la Franche-

(1) Nous sommes obligés de déclarer que, malgré les plus soigneuses recherches, nous n'avons trouvé aucune trace de ce décret ni dans le *Moniteur*, ni dans le *Bulletin des lois*.

Comté qui avaient osé y conseiller de se soumettre à la Convention. Après cet exploit, il sortit de Lyon peu de jours avant le blocus; et se rendit en Suisse, puis à Toulon qu'occupaient les Anglais. Il sortit de cette place avec eux, parcourut l'Espagne, l'Italie, et alla visiter à Vérone le roi Louis XVIII, auquel il dédia sa tragédie de *Louis XVI*. Ce prince, qui fut probablement convaincu et fort touché de tout ce qu'il raconta sur son zèle et son courage, lui accorda une faveur extrêmement rare, et que même nous croyons sans exemple, celle d'un diplôme qui attestait son dévouement et le recommandait à toutes les puissances de l'Europe. Nous sommes étonnés que, muni d'une telle pièce, le chevalier de Fonvielle ait alors osé rentrer en France où elle pouvait lui devenir très-funeste. Il retourna d'abord à Lyon, où il composa une tragédie sur le bourreau de cette ville, Collot d'Herbois. Cette pièce allait être jouée, et elle eût sans doute obtenu un grand succès, lorsque la révolution du 13 vendémiaire obligea l'auteur à prendre la fuite. Il se rendit à Marseille, où il essaya de rétablir sa maison de commerce, et de rattraper huit cent mille francs qu'il y avait perdus; mais bientôt, reconnu et poursuivi comme émigré, il ne dut encore une fois son salut qu'à son énergie et à la vigueur de son bras. S'étant réfugié à Paris, il y arriva précisément au moment où la révolution du 18 fructidor faisait triompher le parti révolutionnaire. Sans se déconcerter, et bien qu'il fût à peine connu dans cette ville, Fonvielle s'y donna beaucoup de mouvement et courut encore de grands dangers pour la cause des royalistes. Ce fut alors que, sur le boulevart, seul il fit *pirouetter comme des toupies* deux soldats qui avaient insulté des jeunes gens coiffés en cadenettes (signe de royalisme). Dénoncé dans le même temps par le journaliste Poultier comme agent de Louis XVIII, il se plaignit hautement de cette calomnie auprès du ministre de la police lui-même, et menaça le *folliculaire de le rouer de coups de bâton*; ce qui lui réussit merveilleusement, puisque dès-lors personne n'osa plus lui dire un mot, quoiqu'il fût bien réellement, comme il l'assure lui-même, en correspondance avec un ministre du roi. Il fit ensuite sans obstacle un voyage en Espagne dans un but purement financier; puis à Marseille où il vendit tout ce qu'il y avait laissé, et revint enfin à Paris, où l'on a dit qu'il tint un hôtel garni et un restaurant; mais il paraît que ce fait appartient à son frère, et c'est une des circonstances qui ont donné lieu au conte des *Trois Fonvielle* dont nous parlerons tout-à-l'heure. Ce qu'il y a de sûr, puisqu'il l'a dit lui-même, c'est qu'il refusa de Bonaparte, alors consul, une des meilleures préfectures de France, par le seul motif qu'elles étaient accordées à des hommes de la révolution. Il voulait d'ailleurs se livrer exclusivement à la rédaction de plusieurs ouvrages d'une haute importance, commencés depuis long-temps, et, tout en les achevant, il publia quelques écrits de circonstance qui lui firent des amis et des appuis auprès du gouvernement. Les *Résultats possibles de la journée du* 18 *brumaire*, et la *Réfutation* de l'ouvrage de Gentz sur les finances de l'Angleterre (*Voy.* GENTZ, au Supp.), lui valurent surtout d'utiles protections et bientôt des avantages qu'il n'était plus dans son

système de refuser, et dont, après tant de pertes et de sacrifices, il commençait d'ailleurs à avoir grand besoin. Il paraît même que poussé par ses amis et ses parents il se décida enfin à solliciter quelques faveurs du maître de la France; et ce qui est fait pour étonner, ce qui l'étonna beaucoup lui-même, c'est que ses sollicitations ne furent pas écoutées dès le premier instant. Il avait écrit à Bonaparte : « Lorsque j'ai fait au « gouvernement *l'honneur de lui « offrir mes services...»* Quand on vint lui dire que le premier consul refusait de l'employer, il s'écria fièrement : « Tant pis pour lui, je « m'en moque, et je me passerai « de lui...» Mais lorsqu'il fut empereur celui dont le plus grand mérite est, sans nul doute, d'avoir su connaître les hommes et mettre chacun à sa place, Napoléon reconnut ses torts, et il s'empressa de donner à Fonvielle un très-bel emploi au ministère de la guerre. Alors s'ouvrit pour celui-ci une ère très-réelle de prospérité, qu'il n'a peut-être pas assez appréciée. Il obtint encore par le crédit du comte de Cessac, à la banque de France, une espèce de *sinécure* fort bien rétribuée, à laquelle il ajouta quelques affaires, avec l'exploitation d'une carrière de plâtre; enfin il était parvenu à se faire trente-cinq mille francs de rente. C'est alors qu'il se maria et que bientôt entouré d'une charmante famille, possédant à Pantin une fort jolie maison de campagne, il était le plus heureux des mortels. Mais ce bonheur était lié au sort du gouvernement qui le lui avait donné, et ce gouvernement tomba au mois d'avril 1814. Le jour où Napoléon perdit sa couronne, Fonvielle perdit toutes ses places, et à la même époque sa maison de Pantin fut horriblement pillée par les Prussiens. De tous les objets qui lui furent enlevés dans ce désastre, celui qu'il regretta le plus, c'est un exemplaire *unique et seul complet* de ses œuvres dont s'emparèrent les soldats vandales. Ce fut en vain que, pendant toute une semaine, il couvrit les murs de la capitale d'une immense affiche, offrant le catalogue de cette précieuse collection, et promettant à celui qui la rapporterait une ample récompense. Au milieu de tant de chagrins une lueur d'espérance vint cependant le consoler. La famille des Bourbons allait remonter sur le trône; et il avait tant agi, tant souffert pour elle! Il n'aura rien perdu, il sera assez dédommagé de tous ses malheurs, si ces princes lui paient tous les périls qu'il a courus pour eux, s'ils lui rendent seulement une partie de tant de sacrifices!... Cette inspiration soudaine lui fut à peine venue qu'il se mit en campagne auprès de tous les hommes en crédit; qu'il composa et publia des brochures, des articles de journaux, et qu'il alla disant et répétant partout que personne n'avait donné plus que lui des preuves de royalisme; que personne n'avait plus de droits à la reconnaissance du roi; enfin il demanda à la fois un ministère, une préfecture ou une direction... Certes, nous ne pouvons nier qu'il ne fût aussi capable d'occuper toutes ces places que la plupart de ceux qui en obtenaient alors, et nous avons réellement peine à comprendre comment, pendant quinze ans de fatigues et de sollicitations, le pauvre Fonvielle ne put rien obtenir, pas même une de ces décorations que l'on donnait à tout le monde, et qu'enfin il fut réduit à se parer du ruban de l'Éperon

d'or, que sans doute le pape, plus juste ou moins inexorable, eut la générosité de lui envoyer. Et pendant tant de cruelles années, sa femme et ses cinq enfants restèrent aux prises avec les plus urgents besoins, comme on le voit dans sa *Note confidentielle* au duc de Doudeauville, où il résume ainsi tous ses longs sacrifices : « Sans « parler de la perte de mon état en « 1790, de mes pertes à Montpel- « lier, à Marseille, à Toulon, à « Livourne ; sans parler de tout ce « que j'ai fait dans toutes ces villes, « ainsi que dans la Drôme, dans « l'Ardèche, dans Lyon, dans le « Jura, etc., pour opérer le triom- « phe de la cause à laquelle je n'ai « cessé de consacrer toutes mes fa- « cultés pendant trente-cinq ans, « pour laquelle avec une ardeur que « Louis XVIII jugea trop peu com- « mune (V. mes *Mémoires*, III, 94), « j'ai sacrifié mes biens, mon repos, « celui de tous les miens, et exposé « mille fois ma vie, bravant tous les « périls et affrontant tous les obsta- « cles... » A tout cela Fonvielle ajouta qu'il avait écrit jusqu'à trente-cinq volumes pour *préparer*, *célébrer*, ou *consolider le retour des Bourbons*. On ne conçoit pas en vérité que, dans un temps d'effusion et de crédulité comme celui où Fonvielle s'exprimait ainsi, aucun de ses raisonnements n'ait pu toucher ou convaincre les ministres du roi, et que le duc de Doudeauville se soit borné à lui faire, le 3 mai 1825, cette sèche et accablante réponse : « D'après « des renseignements très-positifs, « il a été reconnu que vos récla- « mations ne peuvent être accueil- « lies.. » Ce qu'il y eut de plus douloureux encore pour le malheureux chevalier, c'est que dans le même temps le journal *l'Oriflamme* publia un article assez bizarre, intitulé : *les Trois Fonvielle*, où se trouvaient rapportés quelques passages de ses écrits et notamment de son *Essai sur l'état de la France*, imprimé en 1796, et de ses *Essais historiques, critiques et apologétiques*, imprimés en 1804, où il lui était échappé quelques traits assez vifs contre la monarchie des Bourbons, ainsi que des apologies de la révolution très-positives et fort opposées aux doctrines qu'il professait alors. Ce fut en vain que, sans se déconcerter, il répondit à une attaque aussi intempestive que ses écrits lui avaient fait beaucoup d'honneur à l'époque de leur publication parmi les royalistes ; mais « qu'aujourd'hui « quelques esprits *tortus* (*comme il « y en a tant dans ce parti si bête « et par cela même si ingrat*) ne « devaient pas éplucher des expres- « sions, des tournures de phrase, « commandées par l'état de choses « de ce temps-là pour l'efficacité « même des prédications monarchi- « que ; que d'ailleurs *quelques ex- « pressions éparses dans des écrits « reconnus utiles* ne devaient pas « le dépouiller lui et sa famille de « tous ses *mérites politiques*.. » Rien ne put le réhabiliter auprès des ministres de Charles X, ni dans l'opinion de ce parti *si bête et si ingrat*. Tant que dura la monarchie de la branche aînée des Bourbons, Fonvielle n'obtint (ostensiblement du moins) ni secours, ni emplois. Nous ne pensons pas qu'il ait été plus heureux après la révolution de 1830 ; et nous sommes forcés de dire qu'à la honte des rois qu'il avait servis pendant trente-cinq ans, il mourut en juin 1837, dans un état voisin de l'indigence. Jusque dans ses derniers moments se plaignant du

pouvoir, il avait publié peu de temps avant sa mort, sous le titre de l'*École des ministres servant de clôture aux Mémoires historiques de l'auteur*, un ouvrage *dédié à M. Thiers*, et dans lequel ce ministre était violemment attaqué. On y voit deux portraits de Fonvielle, l'un à 38, l'autre à 76 ans. Ainsi la postérité n'aura rien à désirer, elle saura tout ce qu'elle doit savoir sur un homme aussi célèbre. La liste des écrits de Fonvielle soit en prose, soit en vers est nombreuse; ils ont été l'objet de tant de doutes et de controverses que nous ne pouvons garantir qu'elle soit aussi complète et aussi exacte que nous aurions voulu la donner. Outre ceux que nous avons déjà indiqués, nous citerons : I. *Collot dans Lyon*, tragédie en vers, en 5 actes, sans nom de ville, ni d'imprimeur, an III (1795), in-8°. II. *Fonvielle à J.-M. Chénier, membre de l'Institut, législateur, philosophe et poète avec privilège*, Paris, 1796, in-8°. L'auteur eut alors quelques démêlés avec le poète conventionnel, qui le désigna ainsi dans une de ses satires :

Fonvielle en son patois osera nous louer....

III. *Les Mœurs d'hier*, satire avec cette épigraphe : *Facit indignatio versus*, Paris, 1799, in-8°. IV. *Essais de poésies*, ibid., 1800, in-8°. V. *Considérations sur la situation commerciale de la France au dénouement de sa révolution, sur les conséquences de la commotion qu'elle a éprouvée pendant vingt-cinq ans*, etc., ibid., 1814, in-8°. VI. *La Théorie des factieux dévoilée et jugée par ses résultats*, ou *Essai sur l'état actuel de la France*, ibid., 1815, in-8°. VII. *Coup-d'œil sur le budget, sur nos besoins, sur le projet d'emprunt-sur la théorie moderne du grand-livre, sur nos ressources, sur nos vacillations politiques, et projet d'emprunt pour acquitter la contribution de guerre*, 1817, in-8°. VIII. *Ode à la patrie*, 1817, in-8°. IX. *Condé mourant, hommage à la mémoire des princes de Condé* (stances), 1818, in-8°. X. *Examen critique et impartial du tableau de M. Girodet* (Pygmalion et Galathée), Paris, 1819, in-8°. XI. *Louis XVI, ou l'École des peuples*, tragédie en 5 actes, dédiée en 1794, à Louis XVIII, sous le titre d'*Islou* (anagramme), Paris, 1820, in-8°. XII. *Sur la congrégation de Saint-André, extrait du Mercure royal*, ibid., 1820, in-8°. XIII. *Voyage en Espagne, en* 1798, par M. le chevalier F........, Paris, 1822, in-8°. XIV. *La guerre d'Espagne*, poème en stances régulières, ibid., 1824, in-8°. XV. *Loi sur la réduction des rentes, croquis d'un projet de rapport fait à la chambre des pairs*, 1824, in-8°. XVI. *Les Trois Fonvielle ramenés à leur honorable et invariable unité*, ou *Justification éclatante du chevalier de Fonvielle affermi pour jamais dans ses incontestables droits aux bontés du roi, à l'intérêt des ministres*, etc., Paris, 1825, in-8°. XVII. *Note entièrement confidentielle dictée par la confiance la plus absolue dans le bon esprit, la sagesse, la bienfaisance et l'équité de M. de Doudeauville, et destinée à justifier M. le chevalier de Fonvielle des injustes et outrageants dédains dont sa fidélité* IMMACULÉE *continuerait de se voir abreuvée*, ibid., 1825,

in-8°. XVIII. *Très-humble pétition à MM. les très-honorables membres de la chambre des députés*, ibid., 1828, in-8°. XIX. *Lucifer, ou la Contre-révolution*, *extrait des mémoires et du portefeuille de l'académie des ignorants*, ibid., 1828, in-8°. Il faut ajouter à cette liste: 1° un grand nombre de tragédies et comédies que Fonvielle a imprimées d'abord séparément, puis réunies dans la collection de ses *OEuvres dramatiques*; 2° un *Recueil de fables*, dédié au roi, 1818, in-8°, avec un supplément imprimé en 1828; 3° le recueil périodique, intitulé : *Académie des ignorants*, 1823 à 1828, et enfin les *Mémoires historiques*, 4 vol. in-8°, 1824. — Madame de Fonvielle a publié : *Dernier cri d'une famille royaliste, ruinée par la restauration*, Paris, 1825, in-8°. M—D j.

* **FOPPENS** (Jean-François). Ce savant laborieux a déjà un article dans la *Biographie universelle*, tome XV, p. 232; mais comme il n'est pas complet, nous y ajouterons ce qui suit. La liste de ses ouvrages doit être augmentée de : I. *Chronologia sacra episcoporum Belgii... nuper ab ill. D. de Castillion, Brug. episc. ad annum* 1719 *edita, nunc ad tempus præsens continuata*, Bruxelles, 1761, in-8°. II. *Luctus ecclesiæ Mechliniensis a die* 5 *jan.* 1759, *quo obiit.. Thom. Philippus, S. R. E. cardinalis de Alsatia*, Bruxelles, in-fol. 13 pp. III. *Jubilæum quinti sæculi canonicorum Zellariensium carmine heroico*, Bruxelles, in-4°. Il a laissé en manuscrit : I. *Mechlinia Christo nascens et crescens*. Le manuscrit autographe, en 3 vol. in-4°, est à la bibliothèque de Bourgogne; il avait appartenu à MM. Van Meldert et Nuewens. II. *Doctores S. theologiæ ac professores qui supremum hunc titulum adepti sunt Lovanii*, se trouve dans la bibliothèque de M. Van Hulthem, qui vient d'être achetée par l'état, sur la proposition de M. le ministre de Theux. III. *Promotiones in artibus ab erectione universitatis Lovaniensis usque ad ann.* 1766; dans la bibliothèque de l'état à Bruxelles, fonds Van Hulthem. IV. *Institutio archiepiscopatus et archiepiscopi Mechliniensis*; Catalogue de Swerte, Bruxelles, 1787, p. 6, n° 66. V. *Bibliothèque historique des Pays-Bas, contenant le catalogue de presque tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui traitent de l'histoire, principalement des XVII provinces, avec des notes*. Ce manuscrit in-fol. a passé de la bibliothèque du comte de Cobentzel dans celle de Bourgogne. Le fonds Van Hulthem et M. le vicomte Dejongh, à Bruxelles, en ont des copies : c'est, du reste, un travail qui est aujourd'hui de peu d'importance. VI. *Bibliotheca belgica*. Foppens avait un exemplaire de cet ouvrage, intercalé de papier blanc, sur lequel il a fait des corrections jusqu'à sa mort (il finit ses jours en 1761, à 72 ans). Il avait fait aussi, sur des feuilles détachées, un Supplément qu'il laissa à M. Jacques Goyers, alors lecteur en théologie au séminaire de Malines, depuis curé de Haren et d'Humelgem, enfin, chanoine d'Anderlecht. Ces deux ouvrages sont à la bibliothèque nationale, à Bruxelles, fonds Van Hulthem. VII. *Histoire du conseil de Flandre, depuis son érection, en* 1386, *jusqu'à l'année* 1758, in-fol. de 274 p., à la bibliothèque de Bourgogne. VIII. *Notice des archevêques*

et évêques des Pays-Bas, *après leur érection*, *l'an* 1559, *avec leurs armoiries et inscriptions sépulchrales*. Le manuscrit original, avec quelques notes de Verdussen, est à la bibliothèque de l'état, fonds Van Hultbem. IX. *Chronicke Van Mechelen*, Catalogue Van Meldert, Malines, 1780, p. 129, n° 1525. X. *Analecta historica de vita et gestis Antonii Perrenot de Granvella*, ibid., p. 132, n° 1557. XI. *Mémoires pour servir à l'histoire du conseil privé*, in-4°, ibid. p. 132, n° 1559. XII. *Analecta de Thoma Van Thielt, pseudo-abbate S.-Bernardi*, ibid., p. 132, n° 1561. XIII. *Necrologium Belgicum.... ab anno* 1640 *ad ann.* 1759, in-4°, fonds Van Hultbem. XIV. *Decan. ecclesiæ collegiatæ sanctæ Monegnidis Chimacensis*, in-fol., Catalogue Ier, Santander, Bruxelles, 1767, p. 23, n° 247. XV. *Instructio decanorum christianitatis, diœcesis Brugensis*, in-4°, ibid., p. 56, n° 650. XVI. *Ecclesia collegiata, S.-Petri in Anderlecht*, ibid., p. 56, n° 650. XVII. *Canonicorum Leodiensium series*, *ab anno* 1582 *ad ann.* 1747, ib., p. 140, n° 1738. XVIII. *Collectanea sacra Brugensia et Ostendana*, in-fol., bibliothèque de Bourgogne. XIX. *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, servant de second volume à celle de Gazet, in-fol., ouvrage utile qui commence en 768 et finit en 1759. Il y a une lacune entre les années 1536 et 1559. XX. *Histoire du grand conseil de sa majesté*, in-fol. de 331 feuillets (1503-1759), avec armoiries et portraits, à la bibliothèque de Bourgogne. XXI. *Histoire du conseil de Brabant*, in-fol. de 418 feuillets, au même dépôt. XXII. *Histoire du conseil de Flandre*, in-fol., non terminée, embrasse les années 1389 - 1788, même dépôt. XXIII. *Fasti seu natales SS. Belgii ac Burgundiæ*, 3 vol. in-4°, ornés de portraits rapportés, bibliothèque de Bourgogne. XXIV. Plusieurs *Recueils pour l'histoire ecclésiastique et civile des Pays-Bas* (Voy. l'introduction à l'ouvrage de Vander Vynckt, sur les troubles des Pays-Bas, p. XVI). R—F—G.

FORBES (JACQUES), voyageur anglais, né à Londres en 1749, sortit à l'âge de seize ans du collège, obtint un emploi dans les bureaux de la compagnie des Indes à Bombay et se rendit à sa destination. Son goût pour les excursions le décida bientôt à solliciter un congé et il en profita pour parcourir les différentes contrées de l'Inde; il accompagnait ses observations de dessins recommandables par leur exactitude et leur délicatesse. Il entretenait une correspondance très-active avec ses amis et ses proches en Europe, où il vint trois fois. Après dix-sept ans de séjour dans l'Orient, durant lesquels il avait occupé plusieurs emplois honorables et quelques-uns lucratifs, il retourna définitivement dans sa patrie, où il acheta une jolie propriété et se maria en 1788. Cependant sa passion pour les voyages le dominait, et il ne tarda pas à visiter l'Italie, la Suisse et l'Allemagne, dessinant partout les objets qui fixaient son attention. Les événements de la révolution l'avaient empêché de venir en France; mais, dès que l'intervalle de paix qui suivit le traité d'Amiens le lui permit, il s'embarqua pour la Hollande et traversa la Belgique : comme il s'arrêtait partout, il n'avançait que lentement, de sorte que les hostilités

venaient d'éclater lorsqu'il entra dans Paris en 1803. Le lendemain même de son arrivée, il fut compris avec sa famille dans la mesure qui envoyait tous ses compatriotes comme prisonniers à Verdun. Heureusement il était membre de la société royale de Londres; l'Institut de France s'intéressa en sa faveur, ainsi qu'il fit toujours pour les personnes attachées à cette compagnie savante; Forbes et les siens furent rendus à la liberté. Quand la tranquillité se rétablit en Europe, il se hâta de porter ses pas vers Paris et dans plusieurs provinces du royaume. Cette course terminée, il revit ses foyers, qu'il quitta encore en 1819, dans l'intention d'aller à Stuttgard voir sa fille unique qui avait épousé M. le comte de Montalembert, ministre plénipotentiaire de France près du roi de Wurtemberg. Une maladie violente l'ayant atteint à Aix-la-Chapelle, il y mourut le 1er août. On a de Forbes en anglais: I. *Lettres écrites de France, en 1803 et 1804, contenant une peinture détaillée de Verdun et un exposé de la situation des prisonniers anglais dans cette ville*, Londres, 1806, 2 vol. in-8°. II. *Réflexions sur le caractère des Hindous, et sur l'importance de les convertir au christianisme*, ibid., 1810, in-8°. III. *Mémoires sur l'Orient, extraits d'une suite de lettres écrites à des amis, durant dix-sept ans de séjour dans l'Inde, contenant des observations sur quelques pays de l'Amérique et de l'Afrique, ainsi que la relation de quatre voyages aux Indes*, ibid., 1813, 4 vol. in-4°. Ce bel ouvrage, dont les figures sont coloriées, offre des détails nombreux et intéressants sur les mœurs des peuples et sur la géographie. Forbes est un observateur calme et réfléchi; il juge sainement, et partage, sur l'utilité de prêcher l'Évangile aux Hindous, les sentiments de Cl. Buchanan (*Voy.* ce nom, LIX, p. 411), sentiments qui sont ceux de plusieurs hommes recommandables de cette nation. Forbes a laissé beaucoup de porte-feuilles remplis de plusieurs milliers de dessins produits de son crayon. E—s.

FORBIN (Gaspard-François-Anne de), mathématico-théologien, dont Barbier (*Exam. des Dictionn.*, 342) a signalé l'omission dans la *Biographie universelle*, était de la même famille que le célèbre comte de Forbin (*Voy.* ce nom, XV, 239). Né le 8 juillet 1718, à Aix, il fut reçu presque au berceau, chevalier de Malte, et fit ou dut faire dans sa jeunesse quelques courses sur les galères de l'ordre. Son penchant pour les études abstraites l'engagea de bonne heure à renoncer au service pour se livrer entièrement à l'examen des théories scientifiques; mais ce fut avec plus de zèle que de succès. Après avoir eu le malheur de se ranger parmi les adversaires de Newton, qu'il était incapable de comprendre, il eut celui de se mettre en opposition avec l'académie des sciences, sur les principes de la géométrie. Les idées singulières de Forbin purent bien faire sourire les géomètres de l'académie; mais elles ne lui attirèrent pas, comme le dit Barbier, la haine des mathématiciens, puisque aucun ne daigna prendre la peine de le réfuter. Il mourut vers 1780, aussi complètement oublié que ses écrits, tous anonymes. En voici les titres : I. *Accord, ou Traité dans lequel on établit que les voies de rigueur, en matière de religion*,

blessent les droits de l'humanité, Paris, 1753, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, attribué par M. Quérard au chevalier de Forbin (*France littér.*, III, 160), n'a pas été connu de Barbier. II. *Accord de la foi avec la raison dans la manière de présenter le système physique du monde et d'expliquer les différents mystères de la religion*, ib., 1757, 2 vol. in-12. Les exemplaires sous la date de 1768 ne diffèrent que par le renouvellement du frontispice. Dans la première partie, l'auteur combat le principe de l'attraction, qu'il regarde comme une hypothèse fausse qui n'explique rien, et lui substitue la répulsion, au moyen de laquelle il se flatte de donner une idée nette de la création. Dans la seconde partie, après avoir prouvé l'existence de Dieu par les règles de la géométrie, il explique de la même manière les mystères de la Trinité, de l'Incarnation, etc. En terminant l'analyse de ce singulier ouvrage, Fréron (*Ann. littér.*, 1757, IV, 121) déclare qu'il ne se flatte pas de l'avoir compris; mais que l'auteur lui paraît un homme de génie, qui a beaucoup lu et plus encore médité. III. *Exposition géométrique des principales erreurs de Newton, par la génération du cercle et de l'ellipse*, Paris, 1761, in-12. L'auteur, dit Lalande (*Bibl. astronomique*, 477), ne comprenait pas la loi du mouvement rectiligne. IV. *Éléments des forces centrales*, ibid., 1774, in-8°. Forbin a laissé en manuscrit : *Exposition des droits de la puissance temporelle en matière de religion*. Le manuscrit autographe se trouvait dans le cabinet de Detune, libraire à la Haye. Voy. son *Catalogue*, 1785, in-8°. W—s.

FORCELLINI (Marc), poète et littérateur italien, né en 1711 à Campo, dans la Marche Trévisane, fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; mais, n'ayant pas cette vocation, il abandonna les études théologiques pour celle du droit. Reçu docteur à l'université de Padoue, il alla à Venise pour y exercer sa profession. S'y étant lié avec Noël Lastesio, le plus élégant poète latin de l'époque, Forcellini sentit s'éveiller en lui la passion de la poésie et le besoin de se livrer aux études littéraires. Les ouvrages de Sperone Speroni étaient presque inconnus en Italie : on en avait fait des éditions incomplètes et fourmillant de fautes. Forcellini et son ami conçurent le projet d'en donner une édition complète, et, après quelques années de travail assidu, ils parvinrent à les publier en 5 vol. in-4°., Venise, 1740. Dans le dernier volume, Forcellini inséra une notice très-intéressante sur cet auteur, et Marc Foscarini en a fait de grands éloges dans son Histoire des auteurs vénitiens (*Voy.* Foscarini, XV, 312). Les deux amis songèrent, quelques années plus tard, à mettre leur talent poétique en commun, et publièrent, en 1745, un poème en trois chants, intitulé : *Les fêtes d'amour de la Marche Trévisane*. Ils réussirent à adopter un style si uni, à présenter des idées et des images si bien combinées, que, si eux-mêmes ne l'eussent avoué, on ne se serait pas douté que ce poème fût le fruit du travail de deux hommes. Admis dans l'intimité d'Apostolo Zeno, Forcellini en profita pour ramasser de riches matériaux qu'il donna plus tard au public en faisant imprimer *la Biblioteca italiana del Fontanini, corredata dalle note d'Apostolo*

Zeno (Venise, 1752, in-4°). Il publia aussi les *Lettres familières* de ce même Zeno (Venise, 1752); et il avait commencé une histoire de ce poète. Versé dans la langue et dans la littérature italiennes, Forcellini fit paraître *le Opere di monsignor della Casa,* Venise, 1752, 3 vol. in-4°. C'est sans contredit la meilleure édition des ouvrages de Della Casa; les additions et les notes que Forcellini y a faites sont fort estimées; mais ce qui augmente le mérite de cette édition, c'est un Dictionnaire qu'il y a joint, et dans lequel il explique tous les mots dont s'est servi l'auteur, et qui depuis ont été oubliés ou négligés par les Italiens. Il paraît qu'à cette époque Forcellini abandonna la poésie et les études philologiques afin de se consacrer à des travaux plus utiles pour lui. Reprenant la profession d'avocat, il s'y fit bientôt une haute réputation. Les *Podesta* vénitiens le choisirent pour leur assesseur criminel dans les tournées qu'ils faisaient dans les états de terre ferme. Le sénat le nomma *consultore* lorsqu'il s'agit de fixer les droits de propriété que la république de Venise et l'impératrice Marie-Thérèse réclamaient respectivement, sur les rives du Tartaro, dans le Mantouan. Accablé par l'âge et par les infirmités, Forcellini se retira à Saint-Salvador, fief de la noble famille Collalte, qui le nomma juge de ses terres. Il mourut dans cette retraite en 1794. M. Gamba a publié les *Lettres familières* de Forcellini, Venise, 1835, in-4°, et il a rendu compte de quelques petits écrits du même, insérés dans différentes collections. — FORCELLINI (*Egidio*), son frère, est l'auteur du *Grand Lexicon* latin (*Voy.* XV, 248). Z.

FORESTIER (HENRI), général vendéen, était né à la Pommeraye en 1775, fils d'un pauvre cordonnier, et ne reçut un peu d'éducation que parce que sa physionomie et la vivacité de son esprit avaient frappé une dame de ce village qui le fit élever à ses frais, sous la condition qu'il se destinerait à la carrière ecclésiastique. La guerre civile ayant éclaté dans cette contrée en 1793, lorsqu'il avait à peine dix-sept ans, il prit les armes pour la cause de la monarchie comme tous les hommes de son âge, et combattit avec tant de distinction et de valeur que dès-lors on le nomma *le preux chevalier*. Au combat de Beaupréau, ce fut lui qui, après avoir décidé le premier rassemblement dans le village de Bauce par ses exhortations et son exemple, marcha sur Saint-Florent, prit les canons de l'ennemi et les tourna contre les grenadiers républicains qui, saisis d'épouvante, se retirèrent aussitôt. Ce fut encore lui qui gagna la bataille de Génétaux, d'où il se porta sur Jallais; après quoi il surprit et battit un détachement sorti de Chalonnes, et s'empara des fusils avec deux pièces de canon. Lorsque tous les corps royalistes réunis formèrent une masse qui prit la dénomination de grande armée, dirigée par un conseil de neuf membres, Forestier, malgré sa jeunesse, fut un de ces membres. Il eut le commandement d'une division, et fit, à la tête de cette troupe, des prodiges de valeur, contre le général républicain Duhoux. Ce fut encore lui qui exécuta le fameux passage du pont Vérin et de la digue du moulin de Givry, où il se jeta dans l'eau, suivi de trois cents cavaliers qui traînaient à la queue de leurs chevaux trois cents fantassins.

Forestier ne se distingua pas moins aux batailles de Doué, de Montreuil et de Saumur; et c'est alors qu'il fut nommé général de la cavalerie. A Châtillon, étant tombé dans une embuscade, il eut son cheval tué sous lui; mais il conserva une telle présence d'esprit que la troupe républicaine qui l'avait ainsi surpris fut elle-même faite entièrement prisonnière. A Vihiers, il répara par un brillant succès contre l'armée de Santerre le désastre de Luçon. Son cheval fut encore tué dans cette occasion, percé de balles et frappé d'un boulet. Ayant mis pied à terre, il marcha l'épée à la main contre une espèce de redoute établie dans le cimetière, s'empara de ce poste important, et fit prisonnier tout le corps de grenadiers qui le défendait. Il eut beaucoup de part à la victoire de Saumur, où les royalistes s'emparèrent de quarante pièces de canon, et firent sept mille prisonniers. Après le passage de la Loire, il commanda encore toute la cavalerie vendéenne dans cette désastreuse expédition; et, lorsque la défaite du Mans eut rendu toute résistance impossible, il alla se réunir presque seul à un corps de Chouans dans la forêt de Gâvres, et passa ensuite sous les ordres du comte de Puisaye. Ce général ayant voulu surprendre la garnison de Rennes, au commencement de 1794, donna à Forestier le commandement de son aile gauche. Celui-ci combattit encore avec beaucoup de valeur dans cette occasion; mais l'entreprise était difficile et mal combinée. Ayant passé dans le Morbihan, il fut un des lieutenants de George Cadoudal; puis il se rendit en Angleterre. En 1799, il reparut dans le Haut-Anjou à la tête d'un parti d'insurgés. Mais, après avoir eu quelque succès à Mareau contre les républicains, il fut mis hors de combat à Cerisais : il ne reparut qu'à la pacification où il fut amnistié, et vint à Paris pendant l'année 1801. Il se rendit ensuite à Bordeaux, et, quoiqu'il fût déjà signalé par la police, il s'y procura un passe-port pour Bayonne, d'où il alla en Espagne, puis à Londres. Après la rupture du traité d'Amiens, Forestier fut chargé, conjointement avec son ami Ceris, de soulever la Guienne pour la cause des Bourbons. En conséquence il débarqua en Portugal en 1803, se rendit à Bordeaux par Bayonne, muni d'instructions et d'argent par le gouvernement anglais. Le maréchal Lannes, alors ambassadeur à Lisbonne, ayant donné avis de cette entreprise à la police, Forestier fut recherché, mais inutilement: il avait en Guienne des amis fidèles, entre autres dans la famille La Rochejaquelein, et surtout une dame de Saluce chez laquelle il trouva toujours un asile sûr et commode. Ses opérations devaient coïncider avec celles de George à Paris, et s'étendre jusque dans la Vendée et à Nantes, où il y avait aussi une agence tenue par Dupérat. La découverte de la conspiration de George n'anéantit pas toutes les espérances de Forestier : il partit pour l'Espagne, mais il laissa Ceris à Bordeaux avec ses instructions; ce dernier ne le rejoignit que six mois plus tard, et tous deux s'embarquèrent ensemble pour l'Angleterre dans le port du Ferrol. Ses longues fatigues et plusieurs blessures graves avaient fort altéré sa santé. Il mourut à Londres le 14 septembre 1806. C'était un homme bien élevé, aussi brave que spirituel, et doué des formes les plus séduisantes. Les Vendéens l'appelaient leur *Achille*. B—P.

FORKEL (Jean-Nicolas), savant saxon, né le 22 février 1749, à Meeder, aux environs de Cobourg, était fils d'un pauvre cordonnier, qui cumulait avec les maigres profits de son état un mince salaire comme péager de son village. Doué cependant d'un goût prononcé pour la musique, le jeune Forkel n'avait pas eu de peine à recevoir, fût-ce de son maître d'école, quelques notions d'un art auquel personne n'est étranger en Allemagne. Ayant déniché dans le grenier paternel un vieux clavecin, il en répara lui-même les ruines, y adapta tant bien que mal une pédale, puis se mit, dans tous ses instants perdus, à faire courir ses doigts sur l'épinette. Ne manquant pas une occasion d'entendre les orgues à l'église, et profitant de tout ce qui s'offrait à lui de relatif à la musique, il parvint enfin à une certaine force, et il lui suffit même de tomber sur le *Parfait maître de chapelle* de Mattheson pour se familiariser avec les principes de la composition. Ces dispositions le firent admettre, vers l'âge de treize ans, dans le chœur de Lunébourg où elles ne purent que se développer; et, en 1760, il vint habiter Schwérin avec le titre modeste de préfet du chœur. Sa belle voix, sa jeunesse, son habileté sur plusieurs instruments le firent connaître à la cour, et le grand-duc lui-même se plut à lui donner de nombreux témoignages d'estime. C'est pour mériter sa faveur qu'en 1769, Forkel, ayant résolu de réparer les lacunes de son éducation, se rendit à Gœttingue, sous prétexte d'étudier le droit. Comme au préalable il avait bien d'autres choses à apprendre, il resta dix ans dans cette académie. Il faut ajouter que ni les grammaires latine et grecque, ni les littératures anciennes, ni les Institutes et les Novelles ne l'occupèrent tout ce temps. La musique était toujours son objet de prédilection, et c'est à elle qu'il demandait les moyens d'exister à Gœttingue. Finalement le décennal élève en droit reçut, non point un bonnet de docteur, mais le titre de directeur de musique de l'université de Gœttingue. Cette place, plus honorifique que lucrative, avait pourtant l'avantage de le mettre en vue: homme d'art et homme de science, n'ayant d'ailleurs aucune espèce d'ambition, il vivait heureux de son sort, entre les leçons qu'il donnait et qui jamais ne pouvaient lui manquer, les concerts académiques d'hiver qu'il dirigeait en vertu de son titre, et les études profondes auxquelles il ne cessait de se livrer. Il se forma une magnifique bibliothèque musicale, et l'on peut dire sans exagération que personne n'a jamais connu aussi à fond l'histoire de la musique. Outre les richesses de sa collection particulière, il avait exploré celles de la bibliothèque de Gœttingue, et même celles de beaucoup d'autres bibliothèques. En 1801, il avait visité dans un but scientifique Leipzig, Halle, Dessau, Berlin, Dresde, Prague, partout fouillant, partout trouvant des richesses inattendues. Les couvents de la Bohême surtout avaient été pour lui des mines opulentes. D'autre part, sa réputation, fondée sur des faits à la connaissance de tous, le mettait en rapport avec les maîtres les plus habiles de l'Allemagne, et la correspondance qu'il entretenait sans interruption avec eux le tenait au courant d'une infinité de détails contemporains ou passés. Aussi vit-il l'université de Gœttingue lui conférer spontanément le doctorat (1787), et les académies

musicales de Stockholm (1804) et de Livourne (1811) inscrire son nom sur la liste de leurs membres. Toutefois lorsqu'il sollicita de la ville de Hambourg la place de Bach (Emm.), qui venait de mourir, il eut le chagrin de voir ses demandes éludées. Sa mort eut lieu le 17 mars 1818. On a de Forkel, entre autres ouvrages : I. *Histoire générale de la musique*, Gœttingue, 1788 et 1801, 2 vol. in-4°. Ce livre ne pouvait être composé qu'en Allemagne et par un Allemand ; c'est sans contredit le plus profond, le plus savant qu'ait inspiré la matière : toutes les opinions, celles mêmes qu'il blessait, se réunirent dans les mêmes éloges, sinon dans le même enthousiasme (1). II. *Bibliographie générale de la musique* (Allgemeine litteratur der musik), Gœttingue, 1792. Cette compilation, conçue sur le plan le plus vaste, exécutée avec un bonheur qui tient du prodige, embrasse tous les livres composés sur l'art musical, depuis les Grecs jusqu'à nos jours, et ne contient pas moins de trois mille articles, tandis que jusqu'à Forkel on n'en avait guère connu que la moitié. III. *Bibliothèque musico-critique*, Gœttingue, 3 vol., 1778, etc. C'est une suite d'articles sur les compositions et les nouvelles musicales, dédiée à son premier protecteur le grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin. L'apparition du premier volume fit grand bruit et plaça immédiatement Forkel au premier rang parmi les aristarques de l'art musical. Cependant on lui reprocha de la partialité et de l'exagération. Ces imputations venaient surtout des prétendus patriotes, au grand scandale desquels le critique avait osé porter sur la statue de Glock une main peu révérencieuse. Depuis, l'opinion allemande s'est bien modifiée et les paradoxes de Forkel sur l'Iphigénie sont devenus des vérités proverbiables. IV. *Almanach musical pour l'Allemagne*. Quatre années de suite il publia cet almanach (1782-85), dont le but était non seulement de faire connaître aux Allemands les compositions musicales contemporaines, mais encore de répandre quelques notions historiques et critiques sur la musique. V. *Sur la théorie de la musique*, Gœttingue, 1777, in-4°. VI. *Développement de quelques idées sur la musique*, ibid., 1780, in-4°. VII. *De la meilleure organisation des concerts publics*, ibid., 1779, in-4°. VIII. Une traduction de l'*Histoire du théâtre italien*, d'Arteaga, avec des notes, Leipzig, 1789, 2 vol. in-8°. IX. Une foule d'observations, de discussions, d'analyses dans le *Journal littéraire de Gœttingue*. Il a de plus laissé en manuscrit : 1° des *Lectures académiques sur la théorie de la musique*; 2° une traduction, avec remarques, du traité de Della Valle, *sur la musique du XVIIe siècle*; 3° *Librorum ad musicam pertinentium qualiscumque collectio a J.-N. F. facta* (contenant des notices bibliographiques, artistiques ou autres sur Agricola, les trois Bach, Benda, Haendel, Reichhardt); 4°

(1) Peu de temps après la publication du second volume, Forkel fit un voyage dans le but de compléter ses recherches pour la continuation de son histoire. De retour à Gœttingue, en 1801, il écrivit un ouvrage sur la vie et les œuvres de Sebastien Bach, qui parut en 1802, in-4° de 64 pages. Depuis, il s'occupa exclusivement de son Histoire de la musique. Mais la masse de ses matériaux, devenue énorme, l'embarrassait, et l'ouvrage ne marcha que lentement. Cependant le troisième volume était à peu près terminé lorsque la mort enleva l'auteur. Mais on ignore ce qu'est devenu ce manuscrit ainsi que beaucoup d'autres qu'il avait laissés. F—LE.

Commentaire sur le Traité de la théorie de la musique, publié (par lui-même) en 1777; 5° une traduction de l'*Essai sur les révolutions de la musique française*, par Marmontel; 6° divers fragments pour un recueil gigantesque qui eût été intitulé: *Monument de l'art musical, depuis l'invention du contre-point jusqu'à la présente époque*, recueil qui devait former cinquante volumes in-folio, et dont il aurait eu la direction (il en publia le prospectus et rassembla les matériaux de près d'un volume; mais l'approche de la guerre de 1809, ou l'appréhension de ne pas trouver assez de souscripteurs fit que les éditeurs reculèrent); 7° enfin beaucoup de morceaux de tout genre, dont quelques-uns pourraient servir de linéaments pour une histoire de la musique allemande, histoire promise par Forkel au public, et qui eût été le pendant de son *Histoire universelle de la musique*. Outre ces productions de littérature musicale, il avait écrit beaucoup de musique proprement dite, des concertos et des sonates pour le piano, des symphonies, des oratorios, des cantates, des chansons. Comme exécutant, c'est sur le piano qu'il excellait. Très-peu d'artistes ont mieux que lui rendu les ouvrages de Bach, et il a été le premier à en faire comprendre par son jeu toutes les richesses cachées, toutes les nuances. Bach (Emmanuel), était pour lui le dieu de la musique, et si vraiment Forkel a jamais mérité le reproche de partialité, c'est quand il loue Bach, encore plus que quand il critique Gluck. P—ot.

FORLENZE (Joseph-Nicolas-Blaise), chirurgien oculiste célèbre, naquit à Picerno, dans le royaume de Naples, au mois de mai 1751. A l'âge de seize ans, il se rendit à Naples chez un oncle qui se chargea de son éducation. Il entreprit ensuite ses premiers voyages, passa en Sicile, à Malte et dans les îles de la Grèce. Son oncle l'envoya plus tard à Paris pour suivre les cours de Louis et de Desault. Ce dernier anatomiste le regarda comme son élève favori, et Forlenze devint son ami intime en s'associant à ses travaux. S'étant aperçu qu'une des branches importantes des sciences médicales, celle qui a pour objet les maladies des yeux, était livrée aux charlatans, il s'en occupa d'une manière spéciale. En 1799, le gouvernement le nomma chirurgien oculiste des *Invalides*: c'était à cette époque que les soldats de l'armée d'Égypte revenaient en France, atteints de graves maladies d'yeux causées par les sables brûlants de l'Afrique. Il essaya aussi alors des expériences sur des aveugles de naissance qui n'eurent pas tout le succès qu'il en espérait. Ce qui l'a rendu célèbre, c'est l'opération de la cataracte qu'il fit à Portalis, ministre des cultes, et au poète Lebrun, qui l'a immortalisé dans cette strophe de sa belle ode, *Les conquêtes de l'homme sur la nature*:

O lyre, ne sois pas ingrate!
Qu'un doux nom dans nos vers éclate
Brillant comme l'astre des cieux!
Je revois sa clarté première;
Chante l'art qui rend la lumière!
Forlenze a *dévoilé* mes yeux.

Cette dernière expression, prise ici dans le sens naturel, est aussi neuve que poétique. Forlenze, à qui la médecine oculaire doit tant de progrès, n'a publié qu'un seul ouvrage: *Considérations sur l'opération de la pupille artificielle*, suivies de plusieurs observations relatives à quelques maladies graves de l'œil,

1805, in-4°.—Forlenze a joui d'une parfaite santé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Le 22 juillet 1833, il mourut frappé d'apoplexie, au café de Foy à Paris, où il passait toutes ses soirées. F—LE.

FORLI (JACQUES DELLA TORRE, plus connu sous le nom de JACQUES de), célèbre médecin et philosophe, était né vers le milieu du quatorzième siècle, dans la ville dont il prit le nom, suivant l'usage de son temps. Après avoir professé la médecine à Bologne, il accepta la chaire qu'on lui offrait à l'académie de Padoue, et la remplit d'abord, de 1400 jusqu'à 1404, que la guerre l'obligea de s'éloigner. Rappelé dans cette ville en 1407, il y mourut le 12 février 1413, ou plus vraisemblablement 1414 (1); il fut inhumé dans l'église des Augustins, où l'on voyait son tombeau décoré de son buste en marbre. Gasparini, professeur d'éloquence à Padoue, prononça son oraison funèbre, dans laquelle il déplora la perte que la médecine venait de faire, avec tant de chaleur et d'exagération qu'il n'aurait pu, suivant Tiraboschi, (2) s'exprimer autrement s'il se fût agi de la mort d'Hippocrate. Michel Savonarole, l'un des élèves de Jacques de Forli, l'appele un *homme divin* et le place au dessus de tous les médecins de son siècle. « On ne lit plus, dit « Eloy (*Dict. de médecine*) les « ouvrages de Jacques de Forli, au« tant pour l'obscurité du style que « pour les systèmes dont ils sont « remplis. Mais, ajoute-t-il, ceux « qui écrivent ne sont pas fâchés de « connaître les vieux ouvrages, à « l'aide desquels ils trouvent quel« quefois le moyen d'en faire de « tout nouveaux. » Les écrits de Forli, si dédaignés maintenant, ont eu long-temps la plus grande vogue. Il s'en est fait, dans le quinzième et le seizième siècle, une foule d'éditions dont on trouve la liste dans les *Annales typographiques* de Panzer, dans le *Dict.* d'Eloy, etc. On se contentera d'indiquer celles qui peuvent, ne fût-ce qu'à raison de leurs dates, mériter encore l'attention des curieux. I. *In aphorismos Hippocratis expositiones*, sans nom de ville, 1473, in-fol., première édition, en lettres rondes, d'une belle exécution. II. *Super libros tegni Galeni*, Padoue, 1475. in-fol., première édition. III. *Super generatione embryonis Avicennæ, cum quæstionibus*, Pavie, 1479, in-fol.; Bologne, 1485, in-fol. Ce sont les seules éditions connues du *quinzième* siècle. IV. *In primum librum canonis Avicennæ*, Venise, 1479, in-fol., première édition. W—s.

FORMALEONI (VINCENT), historien, né vers 1740 à Venise, embrassa d'abord le commerce de la librairie, et plus tard acquit un atelier typographique, d'où sont sortis un assez grand nombre d'ouvrages, plus remarquables par la correction que par la manière dont ils sont exécutés. Il profita du loisir que lui laissait son commerce pour perfectionner ses connaissances en histoire et en géographie, et s'acquit ainsi la réputation d'un savant. En 1777, il publia *Descrizione topografica e storica del dogado di Venezia*, in-8°, avec une carte. C'est le premier volume d'une collection intitulée : *Topografica descrizione delle provincie venete in terra ferma* (voy. Coleti, *Catalogo delle storie*

(1) La Serna se trompe donc en annonçant que Jacq. de Forli vivait en 1430 (*Dict. bibliog.* II, 629).

(2) *Storia della letterat. ital.*, V, 264.

delle città d'Italia). Formaleoni, dans la partie historique de cet ouvrage, réfute l'opinion que Venise doit son origine à de pauvres pêcheurs, et cherche à prouver que sa marine a, dès le principe, été sur un pied très-respectable. Ayant découvert dans les manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc le *Portulan*, c'est-à-dire le recueil des cartes hydrographiques d'André Bianco (*Voy.* ce nom, IV, 451), il obtint du conservateur, l'abbé Morelli, la permission d'en faire graver quelques cartes, qu'il publia dans le tome VI d'une continuation italienne de *l'Abrégé de l'histoire des voyages*, avec une dissertation intitulée : *Illustrazione di due carte antiche della biblioteca di San-Marco che dimostrano l'isole Antillie, prima della scoperta di Cristoforo Colombo*. Cette publication, qui, plus tard, a long-temps exercé la sagacité de Buache et des géographes français les plus célèbres, ne produisit alors aucune sensation en Italie; et Formaleoni se vit obligé de renoncer à l'édition qu'il avait projetée du *Portulan* de Bianco, pour laquelle il avait déjà fait des frais assez considérables. Mais le ministre de France Vergennes, informé de sa situation, vint à son secours et lui fit parvenir une somme qui lui permit de continuer son commerce. Dans le même temps, Toaldo (*Voy.* ce nom, XLVI, 181) lui donnait, dans son *Saggio di studi veneti*, des éloges qui le consolèrent un peu de l'indifférence de ses compatriotes. Encouragé par les suffrages d'un homme aussi distingué, Formaleoni mit au jour, en 1783, la *Storia curiosa delle aventure di Caterino Zeno* (*Voy.* ce nom, LII, 238). Il annonçait que cet ouvrage était imprimé sur un manuscrit authentique de la bibliothèque de Saint-Marc; mais il fut bientôt démontré que c'était lui-même qui l'avait composé d'après les écrits des anciens navigateurs vénitiens, et qu'il y avait ajouté de son propre fonds des particularités évidemment apocryphes. La même année il publia : *Saggio sulla nautica antica de' Veneziani*, in-8°. Dans ce petit ouvrage, consacré tout entier à la gloire de sa patrie, il relève, non sans quelque exagération, les services rendus par les Vénitiens, non-seulement à la marine, mais encore à toutes les sciences. C'est ainsi qu'il essaie de prouver que cette nation a connu l'usage de la boussole bien long-temps avant l'époque à laquelle on en fait communément remonter la découverte, et qu'il affirme que c'est des Vénitiens que Regiomontanus tenait la connaissance de la trigonométrie (*Voy.* Muller, XXX, 381). Cet ouvrage de Formaleoni fut inséré presque en entier dans l'*Encyclopédie méthodique*, *Dict. de marine*, sans indiquer l'auteur auquel on faisait de si larges emprunts. Ce fut, pour signaler ce plagiat qu'il fit paraître : *Apologia del Saggio della nautica*, etc., Trieste, 1784, in-4° de 16 pag. Formaleoni travaillait depuis plusieurs années à l'histoire du commerce, de la navigation et des colonies des anciens dans la mer Noire. Il en publia les deux premiers volumes sous ce titre : *Storia filosofica e politica della navigazione*, etc., Venise, imprimerie de l'auteur, 1788, in-8°. Le premier volume contient l'histoire de la mer Noire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avènement de Soliman II à l'empire (1520); et le second l'hydrographie ancienne du Pont-Euxin. Les deux volumes iné-

dits devaient renfermer les preuves et le dictionnaire géographique ancien et moderne de tous les lieux situés sur les bords de la mer Noire. La partie imprimée de l'ouvrage a été traduite en français (Venise, 1789, 2 vol. in-8°, avec cartes) par le chevalier d'Hénin de Cuvillers, alors chargé d'affaires de France à Venise. Il avait déjà traduit l'*Essai sur la marine ancienne des Vénitiens*, 1788, in-8°. On connaît encore de Formaleoni : *Venezia illustrata colle vedute più cospicue*, etc., 1791, in-4° obl., avec 25 pl. grav. par Zocchi pour un autre ouvrage et dont les cuivres étaient usés. Daru cite plusieurs fois Formaleoni dans son *Histoire de Venise*; mais en avertissant de se tenir en garde contre le patriotisme de cet écrivain, qui le porte toujours à exagérer le mérite et les services des Vénitiens. W—s.

FORMEY (Jean-Louis), médecin prussien, naquit à Berlin en 1766. Son père, membre de l'académie des sciences de Prusse (*Voy.* Formey, XV, 270) lui fit donner les premiers éléments de l'éducation dans sa maison, et le mit ensuite au gymnase français dirigé par Ermann, d'où, après s'être spécialement livré à l'étude de l'histoire naturelle et de l'anatomie, il se rendit à l'université de Halle. Reçu docteur en médecine (1788), il résolut de consacrer les années suivantes à voir les pays étrangers, et commença par la France. C'était au moment de l'explosion de la révolution. Après un séjour de quelques mois à Paris, où il s'était lié avec le jeune Ancillon, depuis ministre, il eut beaucoup de peine à sortir de cette capitale. Arrêté aux barrières, ramené par la gendarmerie à l'Hôtel-de-Ville, sauvé à grand'peine par le maire Bailly de la fureur du peuple, qui sans doute voyait en lui un émigrant, il ne put s'évader que sous un déguisement, en se faisant passer pour un homme de la suite du maître des écuries prussiennes, Volny, lequel venait alors de Maroc, ramenant des chevaux pour les haras. Il atteignit ainsi les frontières de Suisse, visita Zurich et Genève, où il se mit en rapport avec plusieurs savants; vint à Vienne suivre les leçons des Quarin, des Stridele, des Prochaska, ainsi que les cours de clinique, et se vit bientôt obligé de quitter précipitamment le pays, à l'annonce des hostilités auxquelles allaient se livrer l'Autriche et la Prusse, mais qui furent heureusement apaisées par la convention de Reichenbach. Le baron de Jacobi, ambassadeur de Prusse à la cour de Vienne, eut la gracieuseté de l'envoyer en courrier à Berlin. Il dut à cette commission le double avantage de traverser, sans crainte, les possessions autrichiennes et d'être en quelque sorte tout recommandé pour une place dans le service médical de l'armée. Le médecin de l'état-major-général lui confia l'organisation des ambulances les plus importantes, ce qui le mit en contact avec Bilgner et Theden. Successivement employé à Glogau, à Schweidnitz, à Glatz, il finit, après l'accord qui termina les hostilités, par se rendre à Custrin, comme inspecteur de l'ambulance appartenant au corps d'armée qui restait sur le pied de guerre. Il avait profité de son séjour à Glatz pour y prendre connaissance de la nature et de la vertu thérapeutique des eaux minérales de la Silésie. Nommé, dès cette année 1791, premier médecin d'état-major, Formey fit en cette qualité la campagne de 1794 en Pologne, et y partagea la

direction des ambulances avec le chirurgien général Mursinna. Une maladie grave le força de revenir à Berlin et d'y rester long-temps. Son talent ne s'en fit pas moins jour, et telle fut bientôt sa réputation que le roi Frédéric-Guillaume II l'appela en 1796 à Potsdam, et se l'attacha comme médecin ordinaire. Ce titre ne dura qu'autant que la vie du roi, c'est-à-dire un an au plus. A sa mort, Formey offrit sa démission qui fut acceptée; mais bientôt il fut nommé membre du conseil supérieur de médecine et de santé ainsi que du comité de pharmacie de la cour. En 1798, il accepta la chaire de chirurgie militaire au collège médico-chirurgical de Berlin, puis celle de médecine générale, et devint successivement médecin de la colonie française à Berlin (1803), et médecin de l'état-major-général (1804). Il est vrai que les modifications graves apportées, par l'influence de Gircke, dans l'ensemble du service médical des armées, le forcèrent au bout d'un an à donner sa démission. Son traitement fut remplacé par une pension. Il profita de ce loisir pour visiter la France, si grande alors et si riche en illustres médecins. Le roi de Hollande, Louis Bonaparte, l'avait mandé pour une consultation relative à la reine Hortense. Après s'être rendu à cette invitation, il prit la route du Midi et se préparait à voir Turin, lorsqu'aux eaux d'Aix en Savoie, il reçut inopinément la nouvelle de la prochaine rupture entre Napoléon et son souverain. Se hâtant de s'éloigner de la France, il revint par la Suisse à Berlin. L'invasion française avait marché avec rapidité, et peu de temps après son retour, Napoléon était devant la capitale du grand Frédéric. Formey fut un des trois députés que cette ville sans défense envoya au vainqueur à Potsdam. On sait avec quelle dure sévérité leur parla Napoléon, sévérité qui n'annonçait que trop le rude traitement que la Prusse allait subir. Il ne dépendait pas d'eux d'adoucir des sentiments dont l'intensité tenait peut-être moins à de récentes injures qu'à la connaissance que l'empereur avait des honteuses transactions de la Prusse avec la commune de Paris et la Convention dans les campagnes de 1792 à 1795. Les modifications nombreuses qui eurent lieu dans presque toutes les branches de l'administration, pendant les années suivantes, privèrent quelque temps Formey de ses emplois en détruisant le conseil supérieur de médecine et de santé et le collège médico-chirurgical (1809). Mais dès qu'une organisation nouvelle eut mis à la place de ces établissements la division médicale du ministère de l'intérieur (1810), et l'académie de chirurgie et de médecine (1811), il recouvra ses places. Ses ouvrages et sa clientèle d'ailleurs le mettaient dans une belle position pécuniaire. Il faisait partie de nombreuses sociétés savantes, tant à St-Pétersbourg, à Paris, qu'à Berlin, à Iéna, à Heidelberg, à Bonn. Il portait les décorations de la Légion-d'Honneur, de l'Aigle-Rouge et de Sainte-Anne, revendiqué et naturalisé ainsi par trois patries, la France, la Prusse, la Russie. Sa mort eut lieu le 28 juin 1823 : depuis long-temps il la prévoyait, et une noble philosophie put seule adoucir les longues souffrances de sa lente agonie. On lui doit, entre autres ouvrages, et pour ne pas parler des articles qu'il donna dans plusieurs recueils périodiques : I. *De vasorum absorbentium indole* (Dissertation pour

le doctorat), Halle, 1788. II. *Topographie médicale de Berlin.* III. *Éphémérides médicales.* IV. Une révision de l'*Instruction pour élever les enfants à la mamelle* par Zückert. V. *Sur les moyens d'assainir l'air dans les appartements* (Mémoire couronné par la société économique de St-Pétersbourg). VI. *Sur l'hydrocéphale des enfants*, Berlin, 1810. VII. *Sur les moyens de former un médecin*, ibid., 1810. VIII. *Mélanges de médecine*, ibid., 1821, 1 vol. IX. *Sur l'iodine et sur son emploi dans le croup.* X *Essai sur le pouls*, Berlin, 1810. P—ot.

FORMONT (Jean-Baptiste-Nicolas de), naquit à Rouen, vers la fin du dix-septième siècle. Devenu, fort jeune, maître d'une fortune considérable, et doué d'une heureuse facilité à composer des vers légers, il passa ses plus belles années dans la société de madame de Fontaine-Martel, où il connut Voltaire, sans se lier encore particulièrement avec ce grand homme. Leur intimité date d'un séjour que l'auteur d'*OEdipe* fit, en 1730, chez la présidente de Bernières, à la Rivière-Bourdet, près Rouen. L'année suivante, forcé de se dérober aux poursuites de ses ennemis, Voltaire vint se réfugier à Rouen, où Formont, Cideville et Thiriot connaissaient seuls sa retraite. Déjà Formont avait contracté avec madame du Duffant une liaison que sa mort seule put rompre. Un esprit aimable et conciliant, une fortune indépendante, l'amitié de Voltaire, tout contribuait à lui assurer des succès dans les cercles les mieux choisis. Fontenelle, Cideville et du Resnel, ses compatriotes; Montesquieu, Saint-Aulaire, Nivernois, La Faye, Linant, d'Alembert, le président Hénault; les abbés de Franquini et de Rothelin furent au nombre de ses amis. Mesdames de Staal, du Châtelet, de Beauvau et du Boccage le recevaient dans leur intimité; la duchesse du Maine l'admettait à ses petits soupers. Pour un poète épicurien, riche et paresseux, pouvait-il être un sort plus digne d'envie? Cependant il abandonna quelque temps le commerce des Muses pour se livrer, comme son illustre ami, à des spéculations financières; et Voltaire écrivit à Cideville que Chapelle s'était fait sous-fermier. Jusqu'à sa mort, Formont cultiva les liaisons qui avaient fait le bonheur de sa jeunesse; toujours il s'occupa des lettres pour elles-mêmes, sans prétendre au seul instant à la célébrité, quoiqu'il lui fût facile de trouver des prôneurs, et de publier ses moindres écrits sous le patronage d'un grand homme. Il dédaigna de vivre au temple de mémoire, a dit Voltaire, qui savait apprécier son jugement solide et son goût toujours sûr. *Ériphile*, *Mérope et Zaïre* avaient été soumises à sa censure, avant de paraître sur la scène. Les nombreux voyages de Voltaire, et surtout son établissement à Ferney, diminuèrent ses relations avec Formont; mais leur correspondance, quoique devenue chaque année plus rare et moins expansive, ne cessa qu'à sa mort, en nov. 1758. Malgré sa paresse, Formont avait beaucoup écrit, mais sans rien publier. On n'a, sous son nom, que quelques vers compris dans toutes les éditions de Voltaire, et des stances sur la mort de La Faye, reproduites dans divers recueils. L'Almanach des Muses, de 1788, a publié, sous le nom de Voltaire, plusieurs poésies fugitives qui appar-

tiennent à Formont. Ses manuscrits ont été conservés par sa famille; on y remarque surtout une traduction en vers du quatrième chant de l'*Énéide*, plusieurs épîtres et une correspondance fort intéressante avec les hommes les plus distingués de son temps. Jamais, jusqu'à ce jour, le plus indifférent des sages, comme l'appelait Voltaire, n'avait obtenu les honneurs d'une notice biographique. B—v—e.

FORNARIS (Fabrice de), poète et acteur, était né vers 1560 à Naples. S'étant engagé pour jouer les rôles comiques, il créa celui du capitaine *Cocodrille*, sorte de trufaldin ou de matamore, dont le nom lui resta. Il est probable que Fabrice faisait partie de la troupe italienne qui vint à Paris vers la fin du règne de Henri III, et que les ligueurs en expulsèrent en 1588. Il continua long-temps d'être attaché, comme acteur ou comme auteur, au théâtre de Naples. On sait qu'il vivait encore en 1636; mais on ignore la date de sa mort. On a de lui : I. *L'Angelica commedia*, Paris, 1585; Venise, 1607, in-12; traduite en français par L. C., Paris, 1599, in-12, traduction très-rare et recherchée. Il en existe une version espagnole. Cette pièce est en prose; les suivantes sont toutes en vers. II. *Davide perseguitato*, Naples, 1609, in-8°. III. *La Vendetta di Giove contra i Giganti, intermedi*, ibid., 1625, in-8°. IV. *La Giudea destrutta da Vespasiano e Tito, tragedia*, ibid., 1627, in-8°. V. *Giuditta trionfante, sacra representazione*, ibid., 1635, in-12. VI. *Teodora pentita, represent. sacra*, ibid., 1636, in-8°. W—s.

FORNIER *de Senevels*, général français, naquit à Senevels, près d'Escoussens (Tarn), le 28 décembre 1761, fils d'un chevalier de Saint-Louis, et fit ses études à Castres, puis au collége de Sorèze. Il sortit de ce dernier établissement en 1779, et entra comme cadet gentilhomme dans le régiment des dragons de Condé, qui devint, à l'époque de la révolution, le deuxième de cette arme. Il ne quitta jamais ce corps, dont il fut colonel en 1794. Nommé général de brigade, bientôt après, il dut cet avancement à sa seule valeur et à la bonne discipline des troupes placées sous ses ordres. Il combattit en cette qualité aux armées du Nord et du Rhin, et concourut puissamment à la victoire de Hohenlinden. L'infanterie autrichienne avait cerné l'artillerie française et ses bagages, lorsque Fornier la dispersa, par une manœuvre habile. Il fit encore les campagnes d'Allemagne et de Suisse, où il rendit les plus éminents services. En 1806, les armées françaises étant en Pologne, une lutte terrible se trouvait engagée; la brigade du général Lasalle était enveloppée, lorsque Fornier accourt et, à la tête du corps qu'il commande, se jette au milieu des ennemis, les met en fuite, et est frappé au même instant par un obus. Il expira, deux heures après. M—d j.

FORREST (Thomas), navigateur anglais, entra de bonne heure au service de la compagnie des Indes, et parvint, par son habileté, au grade de capitaine de vaisseau. Cette société avait formé, en 1770, un établissement à Balambagan, petite île au nord de Bornéo, afin d'y cultiver le muscadier et les autres arbres à épices qui croissent aux Moluques et dans leur voisinage. Des récompenses étaient promises au commandant et aux membres du conseil, si

leurs efforts réussissaient dans cette affaire importante. Le commandant, qui connaissait le talent et l'expérience de Forrest, l'avait amené avec lui lorsqu'il fonda le comptoir de Balambagan. En 1771, on y vit arriver des ambassadeurs de l'héritier présomptif du sultan de Mindanao, île de l'archipel des Philippines. Parmi les gens de leur suite, se trouvait Ismaël Toan-Hadji, qui connaissait très-bien les parages voisins des Moluques. Forrest, s'étant assuré que ce musulman possédait des notions très-exactes sur les contrées qu'il voulait visiter, proposa de le prendre avec lui et de faire un voyage à la Nouvelle-Guinée, d'où ce Malais avait rapporté des muscades. Il équipa donc le *Tartare*, galère de dix tonneaux, qui pouvait aller à la rame en cas de besoin; il la disposa de manière qu'il y embarqua vingt-deux hommes, qui, à l'exception de lui-même et de trois autres, étaient tous Malais, choix très-judicieux pour cette navigation. Le 9 novembre 1774, il mit à la voile, et fit route au S.-E. Il fut bien accueilli par les princes des îles des archipels de Soulou et des Moluques, où il aborda, notamment à Batchiau, dont le sultan connaissait Toan-Hadji. Forrest manqua de se perdre sur les écueils qui entourent Tomoghy, petite île à l'ouest de Vaigiou. Après avoir réparé ses dommages, il acheta deux pros ou corocoros, petits navires du pays, qui l'accompagnèrent. Le 13 janvier 1775, il aperçut les terres hautes de la Nouvelle-Guinée; le 27 il laissa tomber l'ancre dans le havre de Dory, sur la côte septentrionale de cette grande terre. Un de ses corocoros avait coulé bas deux jours auparavant; l'équipage fut sauvé. Forrest trouva dans les environs plus de cent plants de jeunes muscadiers, qu'il arrangea soigneusement dans des paniers, avec de la terre, et prit aussi beaucoup de muscades mûres. Le 18 février, il sortit de Dory et cingla vers l'ouest, puis au sud jusqu'à Mysol, île située par deux degrés de latitude australe. Ensuite il revint au nord. Quand il passa près de Gbibby ou Jhiby, un Malais de son équipage, natif de cette île, lui dit que des navires français avaient mouillé sur ces côtes et avaient tiré de celles du voisinage des plants de muscadiers et de girofliers, qu'ils avaient emportés aux îles de France et de Bourbon. Il voulait parler de l'expédition dont Sonnerat avait fait partie (*Voy.* SONNERAT, XLIII, 87). Le 5 mai, Forrest entra dans la rivière de Pelanghy ou de Mindanao. Il fut présenté au sultan, qui l'accueillit amicalement, et il apprit que les insulaires des Soulous s'étaient emparés du comptoir de Balambagan. Ses plants de muscadiers ayant été mouillés par l'eau de mer, périrent; d'autres, mieux conservés, s'enracinèrent très-bien dans le jardin d'un radjah de Mindanao. Toan-Hadji se sépara de Forrest, qui visita plusieurs cantons de l'île, d'où il ne partit que le 8 janvier 1776, parce qu'il avait attendu la monsson favorable. Durant son séjour, il obtint du sultan la cession de l'île Bunwot à la compagnie des Indes. Le 10 février, il était dans la rivière de Bornéo, où les agents du comptoir de Balambagan s'étaient réfugiés. Il en sortit le 27, arriva sur la rade d'Achem le 13 mai, et gagna ensuite un petit port de la côte occidentale de Sumatra, où il fut obligé de laisser sa galère, qui n'était plus en état de tenir la mer, et se rendit par terre à Bencoulen. Plus tard, il s'embarqua pour Calcutta, où il se

reposa des fatigues de ce long voyage, qui avait gravement altéré sa santé; puis revint en Angleterre. La compagnie des Indes, très-satisfaite de cette campagne, chargea Forrest, en 1789, d'explorer les parages de la mer des Indes, le long de la côte occidentale de la presqu'île de l'est. Il partit de Calcutta et détermina la position véritable de l'archipel Mergui, lequel s'étend du nord au sud, sur une longueur de cent soixante lieues. Forrest continua de servir jusqu'à sa mort, arrivée au commencement du dix-neuvième siècle. « C'é« tait, dit Marsden, un homme en« treprenant et un excellent dessi« nateur; mais, suivant Alexandre « Dalrymple, le grand hydrographe « (*Voy.* ce nom, X, 451), il ne « distinguait pas toujours assez soi« gneusement ce qu'il voyait de ce « qu'il croyait voir. D'ailleurs, c'était « un véritable original; et on racon« tait de lui, dans les Indes, beau« coup d'aventures amusantes qui lui « étaient arrivées parmi les indigè« nes, entre autres celles-ci : s'étant « un peu trop écarté du rivage, dans « une île où il aborda, et s'aperce« vant que les habitants se disposaient « à l'inquiéter ou à l'attaquer, il « tira tranquillement sa flûte, l'a« justa et commença à jouer un air « de Corelly, ce qui surprit et di« vertit tellement les sauvages, qu'ils « suspendirent l'exécution de leur « dessein. Quant à lui, continuant à « leur faire face, il recula peu à peu « jusqu'à l'endroit où il avait laissé « l'équipage de son canot. » On a de Forrest, en anglais : I. *Voyage de Balambagan à la Nouvelle-Guinée et aux Moluques, fait dans les années* 1774, 1775, 1776, *auquel est ajouté un vocabulaire de la langue de Mangindano*, Londres, 1779, in-4°, cartes et figures; Dublin, 1779, in-8°; traduit en français, Paris, 1780, in-4°, cartes et fig.; en allemand, mais extrait, Hambourg, 1782, in-8°. Cette relation, qu'on lit avec intérêt, offre beaucoup de renseignements curieux sur les îles que Forrest a visitées; aujourd'hui, encore, ils sont importants, car les Européens fréquentent rarement ces parages lointains, où leur santé souffre singulièrement de la chaleur excessive. Forrest donne des détails piquants sur les mœurs des peuples, notamment ceux de Mindanao. On ne peut s'empêcher d'admirer sa hardiesse de s'être hasardé sur un bâtiment aussi petit que celui qu'il montait. Quand il eut été amené à Bencoulen, on vit que la quille était entièrement percée par les vers. La traduction française de son livre manque parfois d'exactitude. II. *Voyage de Calcutta, à l'archipel Mergui, situé dans la partie orientale du golfe de Bengale, suivi d'une notice des îles de Djonkseylon, de Poulo-Pinang et du port de Kedah, et d'une relation de Célèbes*, Londres, 1792, in-4°, fig. et cartes. Avant Forrest, on ne connaissait que très-imparfaitement l'archipel Mergui, qui ne comprend que de petites îles, et n'a qu'une très-faible population; il appartient aujourd'hui à la Grande-Bretagne. Le nom de *Détroit de Forrest* a été donné, avec raison, au bras de mer qui sépare l'archipel Mergui du continent voisin. III. *Traité des moussons*, Londres, 1784, in-4°; traduit en français, Paris, imprim. royale, 1786, in-4°. On appelle moussons les vents périodiques qui, dans les mers de l'Inde, soufflent six mois d'une direction, et six mois



d'une direction opposée. Forrest, à qui vingt années de navigation dans ces mers avaient donné la facilité de recueillir beaucoup de notions sur cette matière, explique très-bien les causes des moussons, et indique, suivant celle qui règne, les meilleures routes à tenir. E—s.

FORTAIR (Savalète de), ancien aide-de-camp de Dumouriez, né vers 1746, de la famille de Savalète qui a fourni successivement, sous Louis XV et sous Louis XVI, trois gardes du trésor-royal : Georges Savalète, Savalète de Magnanville et Savalète de Lange. Magnanville était, dès 1754, garde du trésor, alternant avec Pâris de Montmartel; en 1770, il alternait avec Micault d'Harvelay; en 1788, avec Laborde de Méreville et avec son propre fils Savalète de Lange. En 1789, la garde du trésor fut confiée à Dufresne. Sous la Convention, à la fin de 1792, Savalète de Magnanville réclamait encore, au nom de son fils et au sien, dans un assez grand nombre de mémoires autographes, adressés au département de Paris, et écrits dans le style du temps, une somme de *six millions quatre cent mille francs*, qu'à la recommandation du principal ministre (l'archevêque de Sens), il avait avancée à *Charles-Philippe* Capet (depuis Charles X), et qui provenait de fonds prêtés, *en grande partie*, disait-il, *par la classe intéressante des sans-culottes*. En 1815, une petite fille de Savalète de Lange demandait humblement une *petite direction* des postes qui pût l'*aider à supporter sa malheureuse existence* (1). On sait peu de chose de la jeunesse de Fortair. Il entra dans la carrière militaire. Dumouriez se l'attacha et en fit un agent, un confident, un ami dévoué. Plus tard, l'aide-de-camp du général fugitif fut nommé *architecte du département de la Charente*, *professeur d'architecture à l'Athénée de Paris*, et *membre de plusieurs sociétés savantes*: tels sont les titres qu'il prenait, en 1813, en tête d'une brochure in-8° : *Discours sur la vie et les œuvres de Jean-Marie Morel, architecte, auteur de la Théorie des jardins*. A la suite de ce discours se trouvent des notes curieuses sur les principaux ouvrages qui traitent de l'art de former les jardins modernes chino-anglais, sur les plus célèbres de ces jardins, et il en cite quarante qui ont été composés, exécutés ou décorés, en France, avant et depuis la révolution, par Jean-Marie Morel. Fortair était son élève, son ami, et il le nomme avec orgueil son *maître*. Par un jeu singulier dans les destinées humaines, l'auteur de la *Théorie des jardins* et d'autres ouvrages estimés, le créateur des jardins d'Ermenonville, de Guiscard, de la Malmaison, etc., Jean-Marie Morel dignement loué par Hirschfeld, le prince de Ligne et Delille, a été, ainsi que Fortair, oublié dans les biographies : un article lui sera consacré dans ce Supplément. Dumouriez ayant reçu en Angleterre, plus d'un an après sa publication, l'ouvrage de son aide-de-camp, lui écrivit (18 février 1815) : « J'ai lu « d'abord, et avec avidité, votre « discours sur le célèbre Morel; je « l'ai trouvé écrit avec élégance et « sensibilité; les idées en sont fines

(1) Lettre écrite du *couvent de l'Abbaye-aux-Bois* au marquis d'Herbouville (papiers de la famille Savalète appartenant à l'auteur de cette note, ainsi que tous les originaux cités dans l'article Fortair). Il y a eu encore un Savalète de Frilense et un Savalète de Bucheley, dont le portrait a été gravé par Cochin.

« et naturelles comme les chefs-d'œu« vre de l'artiste célèbre dont vous « parlez, ou plutôt que vous peignez. « Votre esprit et votre cœur se dé« veloppent dans ce discours avec la « même simplicité lumineuse que « la nature sous la main de ce grand « artiste. » Fortair s'était marié; il avait des enfants, et, en 1814, ses moyens d'existence à Paris se trouvaient difficiles et embarrassés. Dumouriez écrivit pour le recommander au duc de Tarente, son ami, au duc d'Orléans (Louis-Philippe), et il mandait à Fortair: « Je m'intéresse « très-vivement à votre sort, mais « je suis obligé d'attendre encore « quelque temps avant d'écrire au « duc d'Orléans, parce que je n'ai « pas encore reçu de réponse à deux « lettres intéressantes que je lui ai « écrites. Au reste, il observe le « même silence avec le duc de Kent « fils du roi, notre ami commun, « son intime ami et son protecteur. « Ce silence, qui n'est pas naturel, « doit cesser sous peu. Alors, je « vous promets de lui écrire forte« ment; faites mes tendres amitiés à » Macdonald, etc. » A cette époque l'ancien aide-de-camp de Dumouriez était son principal agent à Paris, et paraissait avoir toute sa confiance. Fortair était chargé de s'entendre avec le maréchal duc de Tarente et de négocier sa rentrée en France avec une position de rang et de fortune qui pût lui convenir. Le 28 fév. 1815, Dumouriez écrivait à Fortair: « J'ai été sensiblement affecté de la « constance de votre amitié, de l'é« nergie qui vous a inspiré votre « lettre à mon ami Macdonald, du « plan que vous lui tracez, etc. » (*Voy.* DUMOURIEZ, LXIII, 174-75, note 12). En même temps, la correspondance entre Fortair et Dumouriez avait un caractère politique, et embrassait, dans leur généralité, les affaires et les événements; et, comme tout était jugé, de part et d'autre, avec une grande liberté, les lettres n'étaient pas confiées à la poste, mais à des voyageurs; pendant l'occupation des alliés, les missives de Fortair partaient souvent dans les paquets du duc de Wellington. Dumouriez écrivait à son agent (8 oct. 1815): « Comme vous me dépeignez « *sans restriction* l'état vrai de « notre cour et son dangereux « esprit de discorde et de contradi« tion, vous pourriez être compro« mis, si vos lettres et surtout de « gros paquets étaient ouverts en « France, et je serais désolé que « votre amitié pour moi vous atti« rât le moindre désagrément. » On pourra juger de l'esprit de cette correspondance par les passages suivants: « Grand et aimable géné« ral, écrivait Fortair (30 octobre « 1815),.. les chambres s'ébranlent « et marchent même un peu; la loi « qu'elles viennent de faire sur les « conspirateurs effraie bien des « gens. Les Bonapartistes, jacobins « masqués, qui s'agitent sous l'éten« dard de ce géant de fous, sont « malheureux de cette loi; mais le « châtiment de Murat les a bien « autrement frappés... Murat était « le plus grand cocher de l'Europe: « il conduisait seul, et fort bien, « huit chevaux en grandes guides à « travers les rues embarrassées de « Naples, et descendait noblement « au café voisin pour prendre des « sorbets avec les lazaroni qui ont « tous assisté et applaudi à son sup« plice! grande et cruelle leçon qui « apprend aux jacobins couronnés, « mitrés, cordonnés, enrichis de » cent façons, qu'il n'y a plus de

« salut ni d'asile pour eux. Comment « n'a-t-on pas traité ainsi Buonaparte, fauteur de tous ces crimes « qu'on punit en détail ? On détruit « la monnaie : pourquoi n'avoir pas « brisé le coin ? etc. » ; et Dumouriez répondait (9 novembre) : « Voilà Murat traité comme l'aurait « dû être Napoléon. C'est un bien « pour nous... Mais voilà le roi d'Espagne qui établit chez lui le despotisme ; c'est un mauvais exemple... Je trouve, comme vous, « que nos chambres montrent de la « vigueur. Mais je crains deux choses : 1° que ce zèle ne tienne de « *la furia francese*, et ne se refroidisse trop promptement, en « supposant même qu'il ne se tourne « pas en sens contraire, d'après la « connaissance qu'on va lui donner « des articles de la paix, et l'impossibilité physique de payer les « contributions ; 2° que la cour « (non pas le roi) n'en abuse pour « se livrer à ses vengeances et à ses « prétentions. C'est sur ce moment « de communication du traité que je « vous prie de diriger toutes vos observations, sur l'effet qu'elle produira sur l'opinion publique. Je « trouve que tout ce qui se passe en « France est trop précipité, trop « étranglé ; que les étrangers se retirent trop tôt et trop tard ; que les « troupes qu'ils laissent sont trop et « trop peu nombreuses... Je suis fâché de la scission de la famille royale, et plus encore de voir qu'elle « est connue du public, etc. » Toutes les formes épistolaires de la plus familière amitié étaient employées par le général : *Mon cher, mon excellent Fortair ; je vous embrasse et vous aime pour la vie ; je suis votre sincère ami et m'intéresse très-vivement à votre sort ; adieu, mon bon ami, mon excellent et sincère ami*, etc. Mais ces tendres démonstrations ne pourraient-elles, en grande partie du moins, se trouver expliquées par cette invitation : « Ecrivez-moi souvent, votre correspondance m'intéresse sous tous « les rapports. » Le fait est qu'alors Fortair végétait tristement à Paris : « Je tâcherai, lui mandait Dumouriez (28 octobre 1815), de vous « trouver du débit pour votre *Abréviateur* et votre *Correspondance* « *Helvético-Batave*. » Or, qu'étaient-ce que ces deux ouvrages de l'ancien aide-de-camp? sans doute des Gazettes à la main, car on ne les trouve point annoncés dans le *Journal de la librairie;* sans doute une spéculation sur la curiosité des étrangers dans le genre de la Gazette de Marin, des Correspondances de Favart, de La Harpe et de Grimm. On voit, par une lettre du duc d'Aumont (14 novembre 1815), adressée à Fortair, qu'une lettre de ce dernier avait été remise au roi, et que *S. M. avait accepté la dédicace de son ouvrage*. Mais quel était encore cet ouvrage? le *Journal de la librairie*, de cette année et des années suivantes, ne contient l'annonce d'aucune publication de Fortair. Enfin, trop malheureux dans sa patrie, dès le commencement de 1816, Fortair écrit à Dumouriez et lui fait part de son projet de quitter la France avec sa famille, et d'aller se fixer à Londres pour y trouver des ressources qui lui manquent à Paris. La réponse de Dumouriez est remarquable et peut être diversement interprétée ; en voici un extrait : « C'est un acte de désespoir que de « s'expatrier, surtout si on traîne « avec soi en pays étranger une famille... Il n'y a que deux cas qui

« puissent justifier l'émigration et « rendre intéressantes les personnes « ou les familles qui ont recours à « ce parti violent, qui répugne à « notre nature sociale et entraîne « contre les émigrés un préjugé dé- « favorable dans les pays où ils « vont chercher une nouvelle patrie. « Ces deux cas sont : 1° la fuite des « persécutions religieuses, comme à « l'époque de la révocation de l'édit « de Nantes; 2° la fuite des crimes « d'une révolution sanglante et des « *vingt-cinq années de la tyran-* « *nie immorale* qui ont affligé la « France. Ces deux causes n'existent « plus. » Dumouriez cherche ensuite à détourner son *excellent*, son *cher* Fortair de venir en Angleterre : « On « bâtit des chimères de fortune sur « ses richesses et son industrie. Mais « bientôt on est détrompé. Les re- « ligionnaires y ont été bien reçus « et y ont trouvé la richesse et l'ai- « sance, parce qu'ils apportaient « de grands capitaux et une indus- « trie qui surpassait alors l'industrie « anglaise. L'émigration de 1789 « n'a peuplé l'Angleterre que de « mendiants dont l'entretien passa- « ger a pesé sur une nation qui « calcule tout : cette ressource est « épuisée. Il ne faut donc pas pen- « ser à s'établir en Angleterre.... « Vous m'objecterez que, malgré les « conseils que je vous donne, j'y « existe, je m'y plais et j'ai même « *refusé de rentrer à mon grade* « *avec un traitement décent* : mais « je suis sorti de France depuis « vingt-trois ans. Je suis seul, j'ai « soixante-dix-sept ans; je serais « à charge à mon pays, où je n'ai « ni un pouce de terre, ni un écu : « ici je suis honoré depuis qua- « torze ans, parce que j'y ai été « appelé comme un homme utile et « que *réellement je le suis* : ainsi « mon sort est fixé, etc. » Quelle impression pénible dut produire sur Fortair cette lettre! les raisonnements de Dumouriez ne s'appliquaient qu'aux émigrations en masse, et non au déplacement d'un individu, d'un architecte, qui, comme l'a fait depuis Brunel, se proposait de porter à Londres une industrie qu'il ne pouvait utiliser à Paris. Quoi qu'il en soit, Dumouriez pressa plus vivement le duc de Tarente d'employer dans son administration Fortair, qui fut placé, à la fin de 1816, au secrétariat général de la Légion-d'Honneur en qualité de *chef de bureau adjoint*; et Dumouriez lui écrivit (16 novembre): « Mon cher Fortair, « vous m'avez fait un grand plaisir « en m'apprenant le service que mon « excellent ami Macdonald vous a « rendu avec autant de grâce que « de zèle, et je m'empresse de l'en « remercier, car mon amitié pour « vous me rend personnel le bien « qui vous arrive. » Et il terminait sa lettre par cette espèce de congé donné à un ami dont sans doute il n'avait plus besoin : « J'ai beaucoup dimi- « nué ma correspondance de Fran- « ce, dont la cherté des ports de « lettres m'écrasait. Ainsi je vous « prie de ne m'écrire que pour des « choses essentielles et par occasion « de voyageurs. Je connais votre « cœur, vous connaissez le mien; « et n'étant plus inquiet de votre « sort, il me suffit de savoir que « vous me conservez votre attache- « ment... » et la correspondance de Dumouriez avec son *excellent* ami se trouva ici terminée. — En 1819, Fortair voulut exécuter un projet qu'il disait avoir conçu depuis long-temps; celui d'être l'historiographe de l'ordre de la Légion-d'Honneur, sur le

quel on n'avait guère alors que les *Annales nécrologiques*, publiées par Joseph La Vallée, en 1810. Fortair demanda au grand chancelier la permission de lui dédier son livre, et en même temps il le pria d'écrire au garde-des-sceaux pour obtenir l'autorisation de faire imprimer son travail à l'imprimerie royale. Mais, le 3 septembre, le maréchal répondit qu'il voulait rester *étranger* à cette publication : « J'avais même « pensé, ajoutait-il, que, d'après « les considérations que, dans votre « intérêt et celui de vos collabora- « teurs, je vous ai fait valoir, vous « auriez renoncé à le mettre au « jour. » Il motiva son refus d'écrire au garde-des-sceaux sur ce qu'une lettre « serait en quelque « sorte une approbation tacite com- « me chef de l'administration. » On voit, par une autre lettre du 28 septembre, que le maréchal est *charmé* de rendre à Fortair *un nouveau service*, en donnant l'ordre de lui avancer trois cents francs, et il ajoute avec une noble modestie : « Quant à la dédicace de votre *An-* « *nuaire*, je vous témoigne mes « regrets de ne pouvoir y consentir. « Je me suis toujours refusé, par « raison comme par convenance, à « voir figurer mon nom en tête d'ou- « vrages et moins encore pour le « vôtre, ce qui lui donnerait une « sorte de caractère officiel qu'il ne « doit point avoir. » La publication du livre fut abandonnée. On ne sait plus rien de la vie de Fortair, qui cessa de figurer dans l'Almanach royal de 1825, comme chef de bureau adjoint au secrétariat-général de la Légion-d'Honneur. V—ve.

FORTIA *de Piles* (le comte Alphonse-Toussaint-Joseph-André-Marie-Marseille de), cousin de M. le marquis de Fortia-d'Urban, notre collaborateur, naquit à Marseille, le 18 août 1758, fut fait chevalier de Malte en naissant, et pourvu, à l'âge de neuf ans, de la charge de gouverneur-viguier de cette ville, en survivance de son père et de son grand-père. Il entra au service, le 1er octobre 1773, dans les chevau-légers de la garde du roi, et, en juin 1776, dans le régiment d'infanterie du roi, où il était lieutenant lors de la dissolution de ce corps en 1790, après l'insurrection de Nancy. Il quitta la France à cette époque, et fit un long voyage dans le nord de l'Europe. Il revit son pays à la fin de 1792, se tint long-temps caché pour se soustraire aux persécutions révolutionnaires, et revint après la chute de Robespierre habiter la capitale où il publia divers écrits, entre autres, avec Boisgelin, une relation de leurs voyages qui eut beaucoup de succès. Il hérita, en 1801, du titre de duc, accordé à son grand-père et à ses descendants, par une bulle du pape Pie VI, du 14 juin 1775. Il obtint en 1814, de Louis XVIII, la croix de Saint-Louis, et composa encore vers cette époque différentes brochures politiques, toutes fortement empreintes de ses opinions royalistes. Indigné du cynisme mensonger avec lequel les auteurs de la *Biographie des contemporains* excusaient ou niaient tous les torts et tous les crimes de la révolution, il publia, de 1822 à 1825, son *Préservatif* contre l'ouvrage de MM. Arnault, Jay, Jouy et Norwins. Sans doute il ne redressa pas toutes les erreurs de ces messieurs ; mais il rendit au moins un assez grand service aux amis de la vérité et de l'histoire, en en rectifiant une partie. Cependant, ne se

voyant ni encouragé ni soutenu dans cette louable carrière, il éprouva beaucoup de dégoûts, et se retira, dans les dernières années de sa vie, à Sisteron, où il est mort le 18 fév. 1826. Fortia de Piles avait épousé, en 1786, la fille de M. de Cabre, président à mortier au parlement d'Aix, de laquelle il eut deux fils morts en bas âge et deux filles, dont l'aînée a épousé en premières noces M. de Laidet, frère aîné du général Laidet, et en secondes noces M. de Malijay. Sa sœur cadette a épousé M. de Folz, lieutenant de roi à Sisteron. On a de Fortia de Piles : I. *Correspondance philosophique de Caillot-Duval*, Nancy (Paris), 1785, in-8°. Cette correspondance d'un personnage imaginaire était une plaisanterie très-piquante, qui mystifia presque toutes les personnes à qui elle était adressée et qui y répondaient sérieusement, à la grande satisfaction des deux auteurs, MM. de Fortia de Piles et de Boisgelin. Dans les réponses qu'ils recevaient, ils ont laissé jusqu'aux fautes d'orthographe pour leur imprimer le sceau de l'authenticité. Rien n'est plus original ni plus amusant que cette correspondance, dont les éditeurs sans doute auraient plus tard supprimé quelques lettres qui contiennent des détails trop licencieux. Il est étonnant que ce livre devenu rare n'ait pas été réimprimé. II. *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne, fait en* 1790-92, Paris, 1796, 5 vol. in-8° ; ouvrage estimé pour son exactitude (le compagnon de voyage de l'auteur était le chevalier de Boisgelin-de-Kerdu) (*Voy.* ce nom, LVIII, 461). On y trouve de curieux détails sur l'état des bibliothèques du nord. III. *Six Lettres à L.-S. Mercier sur les six tomes de son* Nouveau Paris, 1801, in-12. IV. *Examen de trois ouvrages sur la Russie* (Voyage de Chantreau ; Révolution de 1762, par Rulhières ; et Mémoires secrets sur la Russie, par Masson), 1802, in-12. V. *Quelques mots à M. Masson, auteur des Mémoires secrets sur la Russie*, 1803, in-8°. VI. *Quelques erreurs de la géographie universelle de M. Guthrie et du cours de cosmographie de M. Mentelle*, Marseille, juin 1804, in-8°. VII. *Coup d'œil rapide sur l'état présent des puissances européennes, précédé d'observations critiques sur deux ouvrages politiques publiés en l'an V* (par Pommereul et Ginguené), Paris, 1805, in-8°. Cet ouvrage ne put être mis en circulation qu'en 1814. VIII. *Omniana*, ou *Extrait des archives de la société universelle des Gobe-mouches, par C.-A. Moucheron* (en société avec Guys de Saint-Charles), ibid., 1808, in-12. IX. *Quelques réflexions d'un homme du monde sur les spectacles, la musique, le jeu et le duel*, ibid., 1812, in-8°. X. *A bas les masques*, ou *Réplique amicale à quelques journalistes, déguisés en lettres de l'alphabet*, 1813, in-8°. Cette brochure est une suite du précédent écrit. XI (avec M. G.D.S. C.). *Souvenirs de deux anciens militaires*, ou *Recueil d'anecdotes inédites ou peu connues*, ibid., 1813, in-12. XII. *Nouveau recueil d'anecdotes inédites ou peu connues*, ibid., 1814, in-12 ; suite du précédent. XIII. *L'ermite du faubourg Saint-Honoré à l'ermite de la Chaussée d'Antin*, ibid., 1814, in-8°. On y annonce que cet ouvrage aura une suite,

XIV. *Quatre conversations entre deux Gobe-mouches*, ibid., 1816, in-12. Elles avaient paru séparément, en 1814 et 1815. Une cinquième a été imprimée, mais non publiée. XV. *Un mot sur la charte et le gouvernement représentatif*, 1820, in-8°. XVI. *Un mot sur les armées étrangères et sur les troupes suisses*, 1820, in-8°. XVII. *Un mot sur les mœurs publiques*, 1820, in-8°. XVIII. *Un mot sur quatre mots*, 1820, in-8°. XIX. *Un mot sur la noblesse et sur les pairs* (ce mot est le dernier), in-8°. XX. *Préservatif contre la Biographie nouvelle des contemporains*, Paris, 1822 à 1825, 6 parties in-8°, en 2 vol. L'ouvrage ne va que jusqu'à la lettre *N* inclusivement. Une septième partie est restée manuscrite dans les mains de la famille. Fortia de Piles a été l'éditeur de *Malte ancienne et moderne, par L. de Boisgelin*, édition française, 1809, 3 vol. in-8°; il avait fait graver, avant la révolution, plusieurs ouvrages de musique instrumentale, et fait représenter sur le théâtre de Nancy, de 1784 à 1786, quatre opéras de sa composition. M—dj.

FORTIN (le P. François), surnommé *le solitaire inventif*, naquit à Tours vers la fin du seizième siècle. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'ordre de Grandmont, il ne tarda pas à montrer de l'inclination pour l'étude de l'histoire naturelle et principalement de l'ornithologie. Loin de contrarier ce goût innocent, ses supérieurs le favorisèrent, en laissant le P. Fortin dans une de leurs maisons à la campagne. En travaillant à former une collection d'oiseaux, il se rendit très-habile dans l'art de les prendre aux filets. Il avait composé, pour son instruction particulière, un recueil des secrets que lui avaient appris et sa propre expérience et la lecture des anciens théreuticographes. Mais, cédant aux instances de ses amis, il le publia sous ce titre : *Les Ruses innocentes, dans lesquelles on voit comment on prend les oiseaux passagers et les non passagers, et plusieurs sortes de bêtes à quatre pieds, avec les plus beaux secrets de la pêche*, etc., Paris, 1660, in-4°, fig. Cet ouvrage, dont l'auteur offrit la dédicace à l'archevêque de Tours, eut un très-grand succès, et il est encore recherché des curieux; il a été réimprimé, Paris, 1680, 1688 et 1700, in-4°; Amsterdam, 1695, in-8°, et sous le titre de *Délices de la campagne*, ou *les Ruses innocentes*, etc., Amsterdam, 1700, 2 vol. in-12, etc. Il est divisé en cinq livres. Le premier enseigne à faire les filets; les deux suivants traitent de l'art de prendre les oiseaux; le quatrième, de la chasse du lièvre, du lapin, du renard, etc.; et enfin le cinquième, de la pêche. Suivant Rich. Lallemand, quelques-unes des pratiques indiquées par l'auteur doivent être défendues dans tous les états policés; car elles tendraient à dépeupler le pays de gibier, et à détruire tout le poisson des étangs et des rivières (Voy. la *Biblioth. théreuticographique*, CXLI). Le P. Fortin nous apprend, dans la préface, qu'il avait composé un *Traité d'ornithologie*, où il signalait les erreurs de ses devanciers, et qui contenait la description de certains *petits oiseaux*, oubliés par ses prédécesseurs. On doit regretter qu'il n'ait pas eu le loisir de publier cet ouvrage. Il mourut le 21 juillet 1661. L'abbé de Marolles cite le bon P. Fortin dans son *Dénombre-*

ment des auteurs qui lui ont donné leurs ouvrages. W—s.

FOSCARI (François), sénateur, descendait de l'illustre et malheureux doge que ses ennemis forcèrent à déposer une autorité qu'il n'avait fait servir qu'à la gloire de l'état (*Voy.* Foscari, XV, 309). Né à Venise, le 30 décembre 1704, il annonça, dès son enfance, un goût très-vif pour les lettres et les arts, et se distingua par la rapidité de ses progrès. Mais, voulant se rendre capable de remplir avec honneur les différents emplois qui pourraient lui être confiés dans la suite, il sut résister à l'attrait qui l'entraînait vers la littérature, pour se livrer à l'étude des diverses parties de l'administration, et s'y rendit très-habile. Député par le sénat à Rome, en 1748, afin de régler les difficultés qui subsistaient entre la cour d'Autriche et les Vénitiens, au sujet de l'ancien patriarcat d'Aquilée (*Voy.* Florio, dans ce vol.), il contribua beaucoup à les terminer. Il profita de son séjour à Rome pour étudier les antiquités et perfectionner ses connaissances dans les arts par l'examen des chefs-d'œuvre et la fréquentation des artistes. En 1756, il fut envoyé à Constantinople avec le titre de baile ou résident, qu'il échangea contre celui d'ambassadeur extraordinaire, pour complimenter Mustapha III, sur son avènement au trône impérial. Nommé depuis à l'ambassade de Vienne, en 1765, et à celle de St-Pétersbourg, en 1781, il se concilia dans ces deux cours l'estime générale par sa prudence et sa capacité. Les affaires n'avaient point affaibli son goût naturel pour les lettres; il encourageait les savants, soit en leur communiquant ses propres recherches, soit en concourant à la publication de leurs travaux. C'est ainsi qu'on lui fut redevable de l'impression du *Thesaurus antiquitat. sacrar.*, vaste collection qui parut de 1744 à 1769, en 34 vol. in-fol. (*Voy.* B. Ugolini au Supp.); des *OEuvres* de Théophylacte, archevêque de Bulgarie, 1754, et de la *Biblioth. græco-lat.*, des Pères et des anciens auteurs ecclésiastiques (*Voy.* André Galland, au Supp.). Foscari mourut à Venise, le 17 décembre 1790, à quatre-vingt-six ans, laissant la réputation d'un généreux protecteur des lettres et d'un homme d'état consommé. Le marquis Ant. Sola a publié son *Éloge historique*, Venise, 1791. W—s.

FOSCHINI (Antoine), architecte, fils de Gaëtan Foschini de Ferrare, que sa passion pour les voyages avait conduit à Corfou, y naquit le 14 juin 1741, fut baptisé dans l'église parroissiale de Saint-Léon de Venise, et ramené par ses parents à Ferrare. Son éducation fut aussi soignée qu'elle pouvait l'être dans l'état de décadence où se trouvaient alors les études dans cette ville où jadis, sous la protection des princes de la maison d'Este, elles avaient été si florissantes. Malgré tous les obstacles il fit de rapides progrès dans les mathématiques, dans le dessin et dans les différentes parties de l'architectonique. Jeune encore, il reçut une preuve de l'estime de ses compatriotes par sa nomination à la place de président de l'archi-gymnase; et, lorsque le pape Clément XIV essaya de rendre à l'université de Ferrare son antique splendeur, il fut désigné pour y remplir la chaire d'architecture civile et militaire. Ses talents comme professeur ne tardèrent pas à le faire connaître. Les académies de Bolo-

gne et de Parme l'associèrent à leurs travaux. Dans le même temps il lui fut fait des offres avantageuses par le cardinal Riminaldi pour l'attirer à Rome, et par le maréchal Pallavicini, au nom de la cour de Vienne; mais, satisfait de sa modeste fortune, il ne voulut point abandonner sa ville natale, résolu de lui consacrer ses talents; et plus tard il refusa de même une chaire à l'université de Pavie qui, sur sa réputation, lui avait été conférée par le gouvernement français. Ses devoirs de professeur ne l'empêchèrent pas d'exécuter comme architecte plusieurs travaux importants. C'est à lui que Ferrare est redevable de l'achèvement de son théâtre, l'un des plus vastes, des plus commodes, et le plus favorable à la musique qui aient jamais existé. Le magnifique hôpital de Commachio est encore son ouvrage, ainsi que l'élégante salle de spectacle de Lendinara. Ce sont là les trois seuls monuments qu'il lui ait été donné d'exécuter; mais il a laissé plusieurs plans très-remarquables, entre autres un pour l'achèvement de la tour qui doit accompagner la cathédrale de Ferrare; et qui surpasserait alors en hauteur les plus fameuses du monde. La difficulté de se procurer les fonds nécessaires a seule fait ajourner ce projet gigantesque. A des talents éminents Foschini joignit des vertus plus rares encore. Par une délicatesse excessive il ne voulut jamais faire réparer la petite maison qu'il habitait, dans la crainte que l'on ne soupçonnât qu'il pouvait y employer les matériaux ou les deniers publics. Personne n'a poussé plus loin le désintéressement; quoiqu'il n'eût à peine que le nécessaire, il saisissait avec joie toutes les occasions d'obliger; et plus d'une fois il s'imposa des privations pour aider un ami. Chargé de construire une vaste basilique à Bandeno près de Ferrare, il n'avait pu la terminer lorsqu'il mourut le 14 décembre 1813, à soixante-douze ans, vivement regretté. Les magistrats de Ferrare firent célébrer pour lui, le 3 janvier suivant, un service solennel dans l'église des Chartreux, voisine du lieu où reposent ses cendres. Cicognara y prononça son éloge funèbre. Foschini a laissé plusieurs ouvrages que son excessive modestie l'empêcha de faire imprimer, bien qu'au jugement des connaisseurs, ils n'eussent pu qu'ajouter à sa réputation. Ce sont : *Idée générale de l'architecture.—Traité de la symétrie*, de la régularité et de la grâce dans l'architecture. — *Des moyens de cacher les incorrections.—Traité de l'architecture militaire.—Eléments d'algèbre.* — *Observations* sur la comète de 1811. Mme Canonici-Facbini lui a consacré, dans la *Biografia italiana*, une *Notice* dont on a profité pour la rédaction de cet article. W—s.

FOSCO (PALLADIO), savant humaniste, était né vers le milieu du quinzième siècle à Padoue, d'une famille qui a produit plusieurs hommes distingués, entre autres deux célèbres professeurs en médecine. Son véritable nom était NEGRI; mais, suivant un usage assez commun de son temps, il le changea contre celui de Fuscus ou Fosco, qui en est la traduction latine. Il professa les belles-lettres à Trau, dans la Dalmatie, avec une grande réputation, et ensuite à Capo-d'Istria. Sabellicus le demanda pour son successeur dans la chaire qu'il remplissait à Udine; mais toutes ses démarches furent inu-

tiles. Fosco, d'après le conseil de ses amis, songeait à quitter l'enseignement, afin de pouvoir se livrer tout entier à la rédaction de ses ouvrages. Mais il mourut d'apoplexie à Capo. en 1520, et fut inhumé le 18 octobre dans l'église Saint-François, où son épouse lui fit élever dans la suite un modeste monument. Il eut beaucoup d'amis; dans le nombre, on cite Coriol. Cépion (*Voy.* ce nom, LX, 347) et Sabellicus, qui, dans son dialogue *De linguæ latinæ reparatione*, le nomme le restaurateur des lettres dans la Dalmatie. On a de Palladio Fosco : I. Des *Commentaires sur Catulle*, Venise, 1496, in-fol. Cette édition est la première, suivant Apostolo Zeno, dont on connaît l'exactitude. Cependant elle ne serait que la seconde, si, comme on l'assure dans le *Catulle* de la *Collection* de Lemaire, pag. 442, il en existe une de 1494 (1). Ces commentaires ont été réimprimés dans la même ville en 1500 et en 1520, in-fol. II. *De situ oræ illyricæ libri duo*, Rome, 1540, in-4°. Cette édition est très-rare; elle a été publiée par l'un des élèves de Palladio, Barth. Fonzio ou Fonte, dont on a quelques opuscules. L'ouvrage a été reproduit par J. Lucius (*Voy.* ce nom, XXV, 373), à la suite de son *Historia Dalmatiæ*, Amsterdam, 1668, in-fol., et depuis dans le *Thesaur. antiq. Italiæ*, de Grævius, tom. X. Lucius a donné quelques notes sur cet ouvrage, et corrigé les erreurs typographiques assez nombreuses de l'édition de Hollande, à la suite de ses *Inscriptiones dalmaticæ*, Venise, 1674, in-4°. On connaît encore de Fosco deux ouvrages manuscrits : une *Notice géographique du Padouan*, dont les amateurs de l'antiquité désiraient vivement la publication ; et une histoire en trois livres : *De la guerre des Turcs contre les Vénitiens, sous Bajazet*. Le Dictionnaire universel contient deux articles sur notre auteur, l'un sous le nom de *Fosco*, l'autre sous celui de *Fuscus*. Tous les deux sont incomplets et défigurés par des erreurs graves (2) (Voy. les *Dissertaz. veneziane* d'Apostol. Zeno, II, 49-56). W—s.

FOSCOLO (Ugo), célèbre poète italien, appartenait par sa naissance à une de ces vieilles familles vénitiennes qui font remonter leur illustration aux premiers réfugiés de Rialto. En effet, l'histoire nomme parmi ceux-ci un Fuscus, Fusco ou Fosco, dont la descendance se partageant en trois branches aurait fourni les Foscolo, les Foscari et les Foscarini. Le père d'Ugo Foscolo était provéditeur à Zante. Lui-même vit le jour à bord d'un vaisseau vénitien non loin de cette île (1). C'est donc à tort que quelques amateurs du paradoxe ont voulu le faire passer pour grec. Il règne plus d'incertitude sur la véritable date de sa naissance, qu'il a lui-même fixée de manières très-diverses en 1772, 1775 et 1776 : sur la fin de sa vie pourtant il semble

(1) Cette édit. de 1494 est inconnue à *Panzer*. Dans la *Collection des classiques latins*, par une faute typographique, le commentateur de Catulle est mal nommé *Fasci* pour *Fusci*.

(2) Le *Dictionn. universel* lui attribue, à l'art. Fosco, l'ouvrage de J. Lucius, *Inscriptiones Dalmaticæ*, dont, par une autre inadvertance, il fait un livre italien, en le nommant *Iscrizioni Dalmatiche*. A l'article Fuscus, il le fait auteur d'un *Traité des Iles*, dont on n'avait jamais entendu parler.

(1) C'est à cette circonstance qu'il fait allusion lorsqu'il dit :

......L'isole
Che col selvoso dorso,
Rompono agli Euri e al grand' Ionio il corso,
Ebbi in quel mar la culla, etc.

s'être déterminé pour cette dernière; mais nous pencherions plutôt pour celle qui le vieillit davantage. Envoyé de bonne heure sur le continent, il termina ses études à l'université de Padoue, sous les Sibiliato, les Stratico, les Cesarotti, et il puisa dans leurs leçons un enthousiasme presque fanatique pour la littérature classique, ou plutôt pour toutes les formes, pour toutes les doctrines de l'antiquité classique. Esprit ardent et sans expérience du monde moderne, trop rapide d'ailleurs pour s'astreindre à l'investigation des éléments si compliqués que présente l'organisation intime de toute société, trop exalté pour être impartial, ayant besoin d'adorer et de haïr, il se mit, n'ayant encore que seize ans, à souhaiter, à croire possible la résurrection de Sparte et de Rome, à ne voir que tyrannie et sottise dans les institutions contemporaines. Ces sentiments, qu'il ne se donnait pas assez la peine de cacher, faillirent lui être funestes; il fut traduit devant la terrible inquisition d'état : on assure que sa mère, bien qu'imbue au plus haut degré de toute la morgue aristocratique, lui cria, comme une noble Grecque qu'elle était : « Meurs, mon fils, et ne te « déshonore pas en trahissant tes « amis ! » Heureusement il ne s'agissait pas tout-à-fait de mourir : le lion de Saint Marc avait perdu ses griffes, et Foscolo en fut quitte pour l'entendre rugir d'un peu près. Toutefois, aux admonestations sévères fut jointe l'obligation de quitter les états vénitiens. Il ne se le fit pas dire deux fois, et se rendit en Toscane. La vue d'Alfieri, alors à Florence, acheva de déterminer son caractère poétique; et c'est alors qu'il contracta ces formes concises, sévères, et presque acerbes, desquelles semble à tout instant jaillir un coup de boutoir. Son coup d'essai fut une tragédie, *Thyeste*, qui n'est, comme invention, ni meilleure, ni plus mauvaise que tant d'autres rhapsodies sur cette effroyable famille des Atrides, mais dans laquelle l'auteur avait outré le classicisme strict et la simplicité d'Alfieri. Souvent, au reste, le style étincelait de beautés poétiques, et la versification abrupte, altière, décelait une main de maître. Alfieri eut la modestie ou la perfidie de proclamer que l'auteur de Thyeste serait un jour plus grand poète que lui. Les Vénitiens, en dépit de leur antipathie pour la manière du régénérateur de la scène italique, applaudirent avec transport à l'œuvre de leur jeune compatriote, qui, comme pour braver leur goût, avait fait représenter sa pièce à Venise, sur le théâtre de Saint-Ange, le jour même où Pepoli et Pindemonte donnaient à deux autres théâtres chacun une tragédie nouvelle. Un plein succès récompensa sa témérité, et le 4 janvier 1797, ceux qui naguère réprouvaient les innovations d'Alfieri exagérèrent le talent de son heureux imitateur. La jeunesse de Foscolo, sa qualité de Vénitien, font concevoir et excusent cet engouement. Mais l'impartiale critique ne peut méconnaître les défauts dont Thyeste abonde, et qui sont les défauts habituels de l'école d'Alfieri, la déclamation, la sécheresse, l'excessive tension du style, le défaut d'intérêt. L'Italie septentrionale était alors au pouvoir des Français; les idées démocratiques de Foscolo, loin de l'exposer à l'exil et à la persécution, pouvaient ouvrir pour lui la route lucrative des emplois et des honneurs. Des amis le firent nommer secrétaire de légation près de Battaglia, un des députés que Ve-

nise envoyait à Bonaparte pour lui demander le maintien de l'indépendance vénitienne. Vrai fils de Venise, Foscolo souhaitait de toutes ses forces le succès de la mission dans laquelle il jouait un humble rôle. On peut deviner à quel point la fausseté, l'astuce profonde employées par le général français pour livrer Venise aux Autrichiens ulcérèrent son cœur; et, avant même que la remise définitive fût consommée, il se sépara du gouvernement provisoire que Baraguey-d'Hilliers avait bâclé dans la ville des doges. Au commencement de 1798, il était à Milan, alors chef-lieu de la république cisalpine. C'est là qu'il connut Monti, Parini, pour lequel il eut toujours une de ces vives amitiés que fait naître souvent la complète différence des caractères. C'est là que, plein de cette indignation douloureuse que sentent des âmes comme la sienne, lorsque, pour la première fois, elles voient se déployer un machiavélisme sans pudeur comme sans pitié, et s'envoler des illusions caressées avec amour, il composa les fameuses *Lettres de Jacopo Ortis*, écrites d'abord, au moins en partie, à un ami, Niccolini, mais qu'il retoucha presque immédiatement en les développant, et qu'il crut rendre plus attrayantes en leur donnant pour cadre un roman. Mais ce monument d'un patriotisme fougueux et mal éclairé sur les besoins de la société moderne, ces regrets donnés à la perte de l'indépendance, cette évocation des grandes ombres de ceux qui jadis régirent le monde connu, n'étaient vraiment que des hors-d'œuvre, et l'élégie accusatrice n'avait que faire de cet auxiliaire banal pour arriver à son adresse. Toute l'Italie lut cette éloquente protestation de Foscolo, sans toutefois la comprendre, comme elle le fut après dix ou quinze ans d'occupation française. Bien que profondément blessé de voir Venise aux mains autrichiennes, le poëte lui-même voyait encore dans les Français les missionnaires armés des idées libérales, et il prit du service dans la première légion italienne qui, comme les autres, était et ne pouvait se dispenser d'être à la remorque des armées françaises. C'est ainsi qu'il se trouva dans Gênes lors du célèbre siége soutenu par Masséna. Il cultivait la poésie au milieu du fracas des armes, témoin les deux magnifiques odes à Louise Pallavicini, qui l'une et l'autre sont de cette époque. Il avait alors le grade de capitaine. Le général Pino se l'attacha en qualité d'aide-de-camp. La paix ayant suivi de près la campagne de Marengo, ce service n'était pas fort pénible. Foscolo put paraître en 1801, au congrès de Lyon comme député du collége *de' dotti*, et il prononça en cette occasion un discours éminemment remarquable, non seulement par l'éclat et la force du style, mais par la sagesse des idées et par les vues pratiques dont il abondait. A cela près qu'il y faisait parler Phocion devant le peuple d'Athènes, ce qui n'était pas neuf, il faut avouer qu'il mettait dans la bouche de ce vertueux citoyen un énergique tableau des derniers événements, des espérances conçues, des causes qui en avaient ajourné la réalisation, et il terminait en proposant le remède. Mais le républicanisme, base essentielle du système de Foscolo, ne cadrait en aucune façon avec les plans du premier consul, qui, tout en feignant d'applaudir, n'adopta aucune des vues du poëte démocrate. Ne pouvant de près ni de loin attaquer le tout-puissant arbitre des destins de

la France et de l'Italie, Foscolo exhala sa bile contre toos ceux qu'il savait être les adhérents d'un ordre de chose qui visait à la mooarchie: il n'épargnait pas même ceux qui, se tenant à distance de toute exagération, laissaient aller les évènements, ne s'enthousiasmaient de rieu et s'accommodaient de tout. Essentiellement âpre et irascible par natore, devenu hargneux par les contrariétés et le désappointement, il se mit à décocher le sarcasme cootre tout ce qui blessait sa susceptibilité. Les Pepoli, les Mazza demeurèrent éclopés leur vie durant des blessores qo'il leor fit; Mooti, qoe d'abord il avait prôné et qu'il avait détermioé à traduire l'Iliade, n'échappa poiot; il ne cachait pas son mépris pour Césarotti. Alors on put juger de son avenir. Impatient de toute espèce de supériorité, ne se décidant jamais à plier, à se taire, habile dans l'art de se créer des ennemis, brouillé avec les poissances politiqoes, comme avec les puissances littéraires, il devait toujours se faire évincer ou rester en ronte. C'est ce qui ne manqua point. Aussi ne saurait-on le comparer mieux qu'à P.-Loois Courier. Même colte du classiqne, même amonr de la liberté, même indignation contre les déceptions, les faiblesses et les voes intéressées, même brusquerie de formes. Cette malheoreuse propension se révèle daos le gros volume qu'il fit paraître en 1803 sur la *Chevelure de Bérénice*, et qui se compose de quelques vers italiens, traduction du morceau de Callimaque qui porte ce titre, et de commentaires sans fin sur ce morceau. L'inteotion, trop visible, de Foscolo est triple : d'uoe part il veut ridiculiser les commentateurs, prétcotion singulièrement surannée ! d'une autre il veut proover que c'est chose facile qoe d'exceller en philologie, et qu'il ne tient qu'à lui d'égaler les Ernesti, les Scaliger, les Heyne; enfin surtout il veut avoir occasion de se moqner de ses rivaux ou des objets de son aversion. Il est inutile de dire que presque toutes ses citations sont fausses et qu'oo sent trop qoe les conjectures, les paradoxes qu'il hasarde à toot propos sont de la caricature. Cepeodant certaioes personoes se laissèrent preodre au piège, et noos lisons dans une bonne ootice sur Foscolo qu'il se mootra érudit aussi profood que poète brillaot dans sa *Chioma di Berenice*. Poor l'bonneur du biographe, nous peosons qn'il n'avait pas lo *la Chioma;* nul juge compétent ne saurait s'y méprendre. En 1805, il vint à Calais avec sa légion pour s'embarquer sur la flottille qui devait faire une descente en Angleterre. Quelque temps après il cessa de faire partie de l'armée active, mais il garda tonjours son rang de capitaine. La littératnre anglaise était alors l'objet favori de ses études. Plein d'admiration pour Yoong, comme naguère il l'avait été pour Gœthe, il voulut imiter le poète anglais, mais en rapportant ses tableaux à l'Italie: de là le sublime morceau des Tombeaox (*i Sepolcri*), dans lequel les idées les plus grandioses, les images les plus vives, les sentiments les plus nobles et les plns pathétiqoes se déploient en riches périodes, en vers larges et sonores qu'on croit voir marcher, bondir, prendre les attitodes les plus variées et les plos ioattendues. Piudemonte avait traité le même sojet, et les Nuits du comte Verri ne sont pas sans quelque rapport avec le travail des deux poètes; mais sans contredit poor la puissance et la conviction

de l'accént, pour la solennité en même temps passionnée et calme qui respire dans les tableaux, dans le style, c'est à Foscolo qu'est due la palme. Il était là dans son élément; mécontent de tous les êtres vivants, c'est aux morts qu'il adressait ses hommages. Dans ces monuments funéraires dorment les illustrations de sa chère Italie : « Heureuse Florence, « dans ton église de Sainte-Croix, « reposent Michel-Ange, Machia- « vel, Léonard Bruni, Nardini, « Fantini, les deux Galilée, Filicaja, « qui, lui aussi, aima la liberté et rêva « l'Italie libre! » L'année suivante (1808), Foscolo commença une édition des *OEuvres complètes* du célèbre général Montecuccoli, le rival de Turenne, et il la dédia au général Caffarelli, alors ministre de la guerre du royaume d'Italie, dont il était devenu l'aide-de-camp. On a répété que cette édition était la meilleure qui eût encore été donnée; ce qu'il y a de certain, c'est que des critiques distingués ont reproché à Foscolo d'avoir dans ses notes et additions trop lestement prêté à l'habile général des Impériaux ses propres vues, de s'être livré à trop de digressions sur l'art de la guerre, tant à Rome qu'en Grèce, d'avoir blâmé trop cavalièrement son prédécesseur Turpin de Crissé, etc., et que l'édition Grassi, publiée depuis à Turin (1821), lui est fort supérieure. Il y a plus, Foscolo n'acheva pas son entreprise, et le premier volume attend encore le second. Ce qui est certain aussi, c'est que l'opération et la dédicace furent très-goûtées dans les bureaux de la guerre, et que pour peu qu'il eût été sage, il se rouvrait les portes fermées, et se réconciliait avec le pouvoir, qui ne lui demandait que de n'être pas hostile. Aussi quand Monti, nommé historiographe du royaume d'Italie, laissa vacante la chaire de littérature à l'université de Pavie, c'est Foscolo qui eut la place. Mais à peine en possession, soit qu'il ne pût se contenir, soit qu'il s'imaginât être inamovible, il recommença ses incartades, et débuta par un discours *sur l'Origine et l'office de la littérature*, vrai pendant du *Del principe e delle lettere* d'Alfieri, et continua sur le même ton quelques semaines. Mais tout-à-coup un décret de Napoléon coupa court à ces prédications anti-monarchiques et anti-françaises, en supprimant la chaire de littérature dans les trois universités de Padoue, de Pavie et de Bologne. A partir de ce temps, le régime napoléonien le traita en irréconciliable ennemi : les rédacteurs du *Polygraphe*, les Monti, les Lamberti, les Lampredi, tombèrent, tour à tour ou tous ensemble, sur ses écrits et sur sa personne. L'orage éclata surtout à propos de sa tragédie d'*Ajax* représentée sur le théâtre de Milan le 9 déc. 1811. Les critiques ne se bornèrent pas à décider que la pièce était ennuyeuse, les caractères exagérés, les scènes mal agencées, les situations vieillies, le style contraint, ils eussent été dans le vrai; ils ne se bornèrent pas à dire par la bouche de Monti :

Ne dites pas que lorsqu'en scène il glisse
Ce fou d'Ajax et ce fourbe d'Ulysse,
Et les grands airs du fier Agamemnon,
Le Foscolo se met en quatre. — Non!
En trois, d'accord! Fou, faux, fier à l'extrême,
Il a trois fois posé devant lui-même (1)...

(le public eût ri volontiers de l'épigramme, qui sous quelques rapports

(1) Voici l'épigramme de Monti en italien :
Per porre in scena il foribondo Ajace,
Il fiero Atride e l'Itaco fallace,
Gran fatica Ugo Foscolo non fè :
Copiò se stesso et se divise in tre.

ne manque pas de justesse); ils le dénoncèrent en quelque sorte au pouvoir, en imaginant ou du moins en révélant des allusions d'un bout à l'autre de la pièce: Ajax était Moreau, Calchas était le pape, Ulysse était Sa Majesté Impériale et Royale Napoléon. Ils firent si bien que le gouvernement d'Eugène prit l'affaire au sérieux et qu'il fut un instant question de le renfermer dans une prison d'état ou de l'exiler. Le général Pino lui sauva le désagrément d'une condamnation en le chargeant d'une mission militaire, d'où, comme par hasard, il se rendit en Étrurie. Son séjour à Florence fut marqué par la traduction du *Voyage sentimental* de Sterne (1813), traduction qui, quoique jugée par les Anglais bien inférieure à l'original, en reproduit pourtant avec beaucoup de fidélité les grâces naïves et l'inattendu. Le renversement de Napoléon lui permit de revenir à Milan, où le gouvernement provisoire lui conféra le rang de major (1814). Il conçut alors l'espoir chimérique de voir l'Italie indépendante; et il tenta sérieusement d'obtenir une grande faveur par le crédit de quelques Anglais puissants. Bientôt désabusé sur le compte des vainqueurs de Bonaparte, comme sur Bonaparte lui-même, Foscolo vit que l'Italie, pour conquérir l'indépendance et l'unité, devait compter sur elle-même et non sur des assistances étrangères. Lors donc que le retour de Bonaparte aux Tuileries, en 1815, eut remis en question les arrangements faits au traité de Paris et ceux qu'on faisait encore au congrès de Vienne, il fut un des hommes qui prirent les armes pour l'expulsion des Autrichiens. Aide-de-camp du général Pino, il fut chargé d'organiser la garde nationale de Milan. Très-gravement compromis par ces actes, et voyant déjà ses amis Rasori, Cavedoni, Moretti, de Mueester, mis en jugement et condamnés par un gouvernement que personne n'accuse de faiblesse pour ses ennemis, Foscolo se mit à l'abri en Suisse, et de là, jugeant qu'il était encore trop près de l'Autriche et de l'Italie, il fit un voyage en Russie, puis en Angleterre, où définitivement il se fixa. La haute réputation dont il jouissait, l'indépendance et la noblesse de sa conduite, la constance de ses opinions lui assurèrent un accueil bienveillant chez tous les hommes de lettres et dans plusieurs sociétés d'élite; et sa connaissance parfaite de l'anglais (3), la sécurité avec laquelle peuvent s'exprimer toutes les opinions en ce pays de franchise et de liberté, contribuaient à lui en rendre le séjour fort agréable. Il commença par prendre part à une querelle assez oiseuse sur le digamma éolique, puis il se fit construire aux environs de Regent's Park, à Londres, un cottage auquel il donna la grotesque dénomination de Cottage-Digamma. Il fit ensuite imprimer la tragédie de *Ricarde* (Ricciarda), qu'il avait écrite pendant son dernier séjour à Florence. Le sujet est emprunté à l'histoire lombarde, et cette fois enfin nous voyons le grand ami des classiques abandonner la mythologie grecque : indubitablement c'était un indice de progrès; cependant sa manière resta la même Quelques scènes ne manquent pas de chaleur, et le style est plein d'éclat, de hardiesse

(3) Il possédait assez cet idiome si peu analogue à l'italien, pour y composer de fort jolis vers. Comme échantillon de son talent en versification anglaise, nous indiquerons la dédicace qui précède ses Essais sur Pétrarque, et qui, placée en tête d'une édition destinée à être donnée, n'est connue que de peu de lecteurs.

et de force, mais la conduite et l'ensemble sont défectueux. La *Quarterly Review*, en analysant l'ouvrage dans son quarante-huitième numéro, apprécia les beautés et les fautes qui rendaient cette production remarquable à plus d'un titre. Foscolo ne profita qu'à moitié des conseils que lui insinuait le critique : il ne modifia point son système dramatique; car il ne composa plus rien pour la scène; mais on peut présumer qu'il s'aperçut qu'il avait fait fausse route. En ce cas, pourquoi ne pas l'avouer? c'est que l'on ne proclame pas tout ce qu'on reconnaît être la vérité, et qu'il est dur, pour un poète qui a primé et presque fait école, de convenir qu'il s'est trompé. Pourquoi, encore jeune et dans toute la force du talent, ne pas prendre sa revanche par des pièces composées dans un autre système et briller à la suite de Schiller, comme à celle d'Alfieri? c'est qu'au fond de toute cette inconstance extérieure que décèlent les aventures de Foscolo, il y a en lui quelque chose d'indomptable et qui ne plie pas; c'est qu'il ne suffit pas pour réaliser un type d'en apercevoir la vérité, il faut se prendre de passion pour lui, s'identifier à lui, et c'est ce qu'on ne fait plus à quarante ans; c'est enfin que jeune on est sans peine fasciné par une beauté d'art et qu'on ne voit pas tous les désavantages qui la balancent, tandis que plus âgé on saisit les deux côtés, on compare, et le sentiment des imperfections empêche d'être tout de feu pour l'avantage qui l'accompagne. En condescendant au système romantique, Foscolo n'eût pu se contenter d'un romantisme vulgaire et tout de formes. D'ailleurs changer toutes ses tendances, et de ses habitudes alfiériennes sous l'influence desquelles il suivait une imperturbable ligne droite et coulait des tragédies comme du fer en barres, en venir à un système curviligne, qui tient compte de toutes les disparités, qui suit toutes les ondulations, qui s'applique à reproduire toutes les nuances, c'eût été un supplice pour Foscolo, et son génie l'aurait quitté en route. Mieux valait encore le prendre tel qu'il était. D'autre part, les circonstances ne lui laissaient pas toujours toute liberté pour ses travaux. Sans être riche, il aimait l'aisance, le luxe, et il fallait qu'il appelât sa plume à l'aide pour défrayer de coûteuses fantaisies. Elle ne suffisait pas toujours à la peine, bien qu'il écrivît beaucoup; et plus d'une fois il réunit dans les mêmes anathèmes les critiques du *polygraphe*, auxquelles jamais il ne pardonna, et ses créanciers. On a dit qu'en ce temps là sa détresse fut quelquefois si grande qu'il n'avait pas deux chemises à son usage. Le fiel alors coulait de sa bouche, et il enveloppait l'univers dans ses mécontentements : « Il n'existe point « d'amis! » disait-il amèrement en attachant sur ses amis des regards profonds et qui blessaient. Comme s'il eût pu s'en prendre à d'autres qu'à lui-même de sa position précaire et trop humble à son gré! comme si les déceptions, les inimitiés n'eussent existé que pour lui! comme si les gouvernements qu'il attaquait, la plume ou l'épée à la main, eussent dû le pensionner! C'est dans ces tribulations que Foscolo passa les dernières années de sa vie, ballotté ainsi que Jean-Jacques entre de modestes espérances et le chagrin de ne pas les voir se réaliser, aux prises, tantôt avec les choses, tantôt avec les hommes, souffrant par sa faute et toujours rejetant sa faute sur d'autres, s'in-

dignant des patronages comme d'une humiliation, et révolté de ne point avoir de patrons, heureux pourtant au milieu de ces secousses de voir son nom en vénération à l'Italie et à l'Europe, car les Italiens le classaient plus haut depuis qu'ils ne le possédaient plus, et l'Europe partagée en deux camps ne pouvait ignorer le nom d'un de ceux qui avaient donné le plus de retentissement au mot de *liberté*. Foscolo mourut le 10 septembre 1827, dans une maison aux environs de Londres, où il s'était retiré pour améliorer sa santé. — Doué de toutes les qualités qui font le grand poète lyrique, il y joignait aussi quelques-unes de celles qui font le grand historien, l'habile orateur : son élocution était brillante, facile, abondante, claire. On trouve chez lui beaucoup d'images, de traits heureux et piquants, de la hardiesse et de la correction, et cette espèce de langage plastique qui semble donner une pose, une attitude à chaque phrase ; enfin un savoir remarquable, aidé par une prodigieuse mémoire. Personne n'était en état de citer plus que lui, et il ne s'en faisait pas faute dans la conversation. Comme chef d'école, si tant est qu'on puisse lui décerner ce nom, car il n'est pas véritablement original, et il n'a été que le principal imitateur d'Alfieri, il appartient à la littérature de transition. Sentant le besoin de réforme, ou plutôt la légitimité de la réforme commencée par l'illustre Piémontais, il l'adopta et fut pour beaucoup dans le triomphe de ce système. Mais il ne vit pas que, si les formes ressuscitées ou créées par la tragédie alfiérienne l'emportaient sur la déplorable mollesse et la nullité naguère en vogue, la ténacité avec laquelle on s'attachait à ces formes circonscrivait l'art dans une sphère étroite où bientôt il ne pourrait plus se mouvoir que mécaniquement, et qui, dès que l'inspiration viendrait à manquer, serait aussi stérile que l'école de Métastase. Toutefois l'instinct de quelque chose de mieux le portait vers autre chose : c'est ainsi qu'il se passionna pour Gœthe dont ses lettres de Jacopo Ortis trahissent partout l'imitation ; c'est ainsi que, surtout depuis son séjour en Angleterre, Shakspeare obtint sa sincère admiration. Ossian et Young, qu'il avait goûtés aussi, se rangent dans une autre catégorie et s'assortissent mieux à ses anciennes prédilections qu'à ses études subséquentes. Bien que travaillé dans des temps modernes, Ossian est brut et voisin de la nature sauvage ; Young, quoique rempli de beautés et empreint d'une mélancolie chrétienne, a beaucoup de la nudité antique et du manque de nuances qui caractérise la poésie primitive. Il en est tout autrement de Shakspeare et de Gœthe. A présent, comment Foscolo a-t-il pu fondre des manières aussi diverses ? Il ne les a point fondues, il les a juxtaposées, voilà tout, et juxtaposées sans bien faire la soudure. Aussi y a-t-il quelque chose d'inharmonieux au fond de presque tous ses ouvrages : il y a incompatibilité d'humeur entre les éléments qu'il a voulu marier. Sous quelque riche vêtement qu'à l'aide du style il dissimule le vice de ses productions hybrides, on sent que la vie n'est pas là. Ajoutons, pour être justes, que ce vice capital ne se trouve presque plus dans les derniers travaux de Foscolo, à qui, soit l'âge et l'expérience, soit la vue de l'Angleterre, avait enfin donné des idées plus complètes et plus saines. Voici la liste de ses ouvrages : I. Les trois *Tra-*

gédies plus haut nommées; *Ajax*, la seconde, n'a point été imprimée. II. *Lettres de Jacopo Ortis*, Milan, 1795; trad. en français par M. de Sonnes, Paris, 1814, 2 vol. in-12; puis par M. Aug. Trognon, ibid., 1818, 1 vol. in-8°. III. *La Chevelure de Bérénice* (aussi en italien), Milan. 1803. IV. *Les Tombeaux*, Brescia et Milan, 1807, in-8°. V *Poésies et vers*, Milan, 1812, in-16; 2e éd., 1822. Il s'y trouve quelques poésies érotiques, avec les deux odes à Louise Pallavicini. Autour des pièces de ce recueil peuvent se grouper diverses poésies fugitives, notamment *Alcée* et l'*Hymne aux Grâces* adressé à Canova (Milan, 1818). VI. *Didymi clerici*, *prophetæ minimi hypercalypseos liber singularis*, en latin, satire violente contre les littérateurs italiens, thuriféraires de la domination française. VII. *Essais sur Pétrarque*, Londres, 1821. Cet ouvrage le plaça au premier rang parmi les critiques de sa patrie : l'auteur de l'ode à *Rienzi*, non moins que le chantre de Laure, devait inspirer la plus vive admiration à celui qui s'était peint sous les traits de Jacopo Ortis. VIII. *Introduction aux Nouvelles de Boccace* (à la tête de l'édition du Décaméron donnée à Londres en 1825 par Pickering) : c'est une excellente histoire de l'œuvre qu'elle précède. IX. *Discours sur le texte du Dante*, Londres, 1826. A ce morceau également remarquable comme philologie et comme ouvrage littéraire, devaient faire suite des observatinus (*illustrazioni*) sur la Divine Comédie : il paraît qu'il les avança beaucoup, ou même qu'il y mit la dernière main : elles n'ont pourtant pas été imprimées. X. Beaucoup d'articles dans les recueils périodiques, entre autres ceux qui suivent et qu'on peut regarder comme des morceaux de critique et d'histoire de la première force : 1° et 2° *Articles sur le Dante* (dans la *Revue d'Edimbourg*, vol. 29 et 30); 3° *sur la Poésie narrative italienne* (dans la *Quarterly Review*, vol. 21); 4° *sur la Traduction de la Jérusalem délivrée*, par Wiffen (*Westminster Review*, n° 12); 5° *sur les Mémoires historiques de Casanova* (*Westminster Review*, n° 14); 6° *Histoire démocratique de la république de Venise* (*Edinburgh Review*); 7° *sur la Tragédie italienne* (*Foreign Quarterly Review*). A ces ouvrages originaux doivent être jointes la traduction en italien du voyage sentimental (sous le pseudonyme de *Didimo Chinexico*), Florence, 1813, et l'édition inachevée des *OEuvres de Montecucculi*, Milan, 1807 et 1808, in-fol. En 1836, on a publié à Turin des *Lettres inédites de Foscolo à Joseph Grassi*, 1 vol in-12. P—OT.

FOSTER (HENRI), navigateur anglais, était né, en 1797, à Woodplumpton, dans le comté de Lancastre. Entré de bonne heure dans la marine royale, il se distingua dans plusieurs occasions, et à la paix, il s'occupa spécialement des observations astronomiques, si utiles pour guider le marin dans ses courses. Les services signalés qu'il rendit dans les expéditions du capitaine Parry, aux mers arctiques, lui méritèrent la médaille d'or que décerne la société royale de la Grande-Bretagne pour récompenser les travaux de ce genre. Le conseil de cette compagnie, voulant que des recherches faites par un homme habile pussent éclaircir certains points de la physique du globe, restés encore obs-

curs, dans les parages des mers antarctiques, suggéra l'idée d'un voyage qui aurait pour but de remplir les lacunes de la science, et en même temps désigna Foster pour commandant de l'expédition; ses vœux furent exaucés. Suivant ses instructions, le capitaine devait constater la véritable figure de la terre, par une suite d'observations du pendule en divers lieux des deux hémisphères septentrional et méridional; mesurer soigneusement, par le moyen du chronomètre, les distances méridiennes entre les différents lieux qu'on visiterait; reconnaître la direction des courants de l'Océan; enfin s'occuper de tout ce qui concerne la météorologie et le magnétisme. La corvette *le Chanticler* fut équipée à Portsmouth avec tout le soin que requérait sa navigation future au milieu des glaces, et les précautions les plus grandes furent prises pour la conservation de la santé de l'équipage. Foster partit le 27 avril 1828, et vit successivement ou y séjournant, Madère, Ténériffe, Saint-Antoine dans l'archipel du Cap-Vert, l'île Fernando de Noronha, Rio-Janeiro, l'île Sainte-Catherine, Montevideo, l'île des États à l'entrée du détroit de Le Maire, le Cap-Horn. Le 2 janvier 1829, il rencontra, par soixante degrés de latitude australe, les premières montagnes de glace flottantes; le 5, il était près de la côte du South-Shetland; le 7, il débarqua sur celle de la terre de la Trinité. Se conformant à un usage qui peut être justement appelé ridicule, il prit possession, au nom de son souverain, de cette terre située par soixante-trois degrés vingt-six minutes de latitude, couverte de frimas éternels, et fréquentée uniquement par des phoques et des oiseaux de mer. Il ne quitta ces parages glacés que le 2 mars, revint au Cap-Horn, où il eut des communications amicales avec les indigènes, et le plaisir de trouver son compatriote le capitaine King, qui, avec deux bâtiments, explorait ces parages. Foster visita ensuite le cap de Bonne-Espérance, Sainte-Hélène, l'Ascension, Fernando de Noronha, Maragnan, Para sur la côte du Brésil, le golfe de Paria, l'île de la Trinité, le port de la Guayra, et Porto-Bello, dans la mer des Antilles. Il fit quelques excursions dans l'isthme, et alla jusqu'à Panama; le 5 février 1831, il descendait la rivière de Chagres, dans une pirogue, lorsque, posant son pied à faux sur la toile d'un tendelet qui couvrait ses compagnons, il tomba dans l'eau. Ceux-ci, avertis de sa chute par le bruit qu'elle produisit, se jetèrent aussitôt à la nage et plongèrent pour le sauver; dévouement inutile; ce ne fut que le 8 qu'on retira du fleuve son corps inanimé; il fut enterré sur la rive voisine. Le *Chanticler*, dont la mission était remplie, fit route vers l'Angleterre, et le 17 mai, entra dans le port de Falmouth. W.-H.-B. Webster, chirurgien de la corvette, publia en anglais, d'après son journal particulier, avec l'autorisation de l'amirauté: *Relation d'un voyage à l'Océan atlantique méridional fait sur la corvette du roi, le Chanticler, dans les années* 1828, 1829, 1830, 1831, Londres, 1834, 2 vol. in-8°, carte et figures. Ce livre contient des détails intéressants, et souvent nouveaux, sur les lieux visités dans le cours du voyage: il est terminé par un supplément renfermant ce qui est relatif à l'histoire naturelle et à la physique. E—s.

FOUCHÉ (Joseph), duc d'Otrante, né à Nantes le 29 mai 1763, est un des hommes de la révolution les plus remarquables et en même temps les plus difficiles à apprécier. Sa vie se partage en trois époques bien distinctes : dans la première, on ne peut qu'estimer en lui l'oratorien livré à l'instruction de la jeunesse; dans la seconde, il nous apparaît pendant quelques années comme le séide du crime et de l'anarchie; dans la troisième un ne voit plus que l'homme du pouvoir, poursuivant avec persévérance et quelque dignité la tâche qu'il s'était imposée de réparer les maux que lui et ses complices avaient causés à la France. Dans ces deux dernières phases de sa vie publique, il fit le bien comme le mal avec esprit, à propos et calcul; enfin à travers toutes ces variations, l'homme privé s'est constamment montré simple et réglé dans ses mœurs, sensible à l'amitié, aux affections domestiques; toujours plein d'aménité, traitant légèrement les choses frivoles, ne mettant aucune prétention aux choses les plus graves; maître de lui dans les moindres accidents de la vie, aussi bien que dans les crises les plus terribles. Son habileté consistait à dominer les évènements, en paraissant s'y soumettre, parce qu'il savait d'abord les apprécier : il ne choisissait pas moins adroitement les hommes qu'il employait, et c'est là le premier talent de l'homme d'état. Pour raconter la vie de l'oratorien la tâche est courte et facile. Fils d'un capitaine de la marine marchande de Nantes, Fouché fut dès l'âge de neuf ans confié aux PP. de l'Oratoire qui avaient un collège dans cette ville. Il eut d'abord peu de succès dans ses études. A un esprit lent à se développer, il joignait une gaîté de caractère que ses premiers maîtres prirent pour une légèreté inepte et stérile. Son intelligence se montrait rebelle aux règles convenues de la grammaire et de la versification latines et françaises. Il passait pour un triste écolier, lorsque le P. Durif, préfet des études, s'aperçut que l'enfant lisait de préférence les livres les plus sérieux, entre autres les *Pensées de Pascal*. Tout fut employé par cet instituteur judicieux pour cultiver convenablement les dispositions d'un sujet qui sortait de la ligne ordinaire. Fouché était destiné à la marine, mais sa complexion délicate engagea son père à céder aux représentations des oratoriens; et l'élève favori du P. Durif fut voué à l'instruction publique dans cette savante congrégation. Ayant fait quelques progrès dans les mathématiques, il fut envoyé à l'institution de Paris. Là on lui mit d'abord entre les mains les *commentaires sur les Évangiles*, par Jansénius, et le *catéchisme du concile de Trente*. Il avoua à son confesseur le P. Mérault de Bissy, supérieur de la maison, le dégoût que lui inspiraient ces livres. Le sage directeur le conduisit dans sa bibliothèque, où il permit au jeune homme de choisir les ouvrages qui lui conviendraient le mieux. Le *petit Carême de Massillon*, les *Essais de Nicolle*, tels furent les auteurs auxquels s'arrêta Fouché, qui obtint en outre la permission de garder dans sa chambre les *Eléments d'Euclide*; enfin, Tacite, Horace, que jusqu'alors il n'avait lus qu'en cachette. Fouché professa d'abord, avec distinction, la philosophie et les mathématiques à Juilly, à Arras, à l'école militaire de Vendôme. Tous ceux qui le connurent à cette époque beu-

reuse et paisible de sa vie se sont accordés à rendre témoignage à son zèle dans ses fonctions, à la régularité de ses mœurs, à l'agrément et à la sûreté de son commerce. Et dans la suite, même au milieu des orages de la révolution, ils n'eurent qu'à se louer de sa bienveillance. Les constituants Cazalès et Malouet étaient de ce nombre. Tous ceux qui, après la tourmente révolutionnaire, ont visité le collège de Juilly, ont pu entendre les PP. Crenière et Lombois, vénérables débris de l'Oratoire, s'exprimer sur Fouché de la manière la plus favorable, tout en déplorant ses excès révolutionnaires (1). Pendant qu'il professait la philosophie à Arras, Fouché s'était lié avec Robespierre; et même, quand celui-ci fut élu député à l'assemblée constituante, il lui prêta quelques centaines de francs pour son voyage et son établissement à Paris. Par un avancement rapide et mérité, Fouché venait, à vingt-cinq ans, d'être nommé préfet des études au collège de Nantes, lorsque l'ardeur avec laquelle il embrassa les nouvelles idées le jeta dans les orages politiques. N'ayant pas encore reçu les ordres, il se maria, se fit avocat et fut l'un des fondateurs de la société populaire de Nantes. A défaut d'éloquence, il se signala par cette exagération qui seule conduisait alors à la popularité. Son élection comme député de la Loire-Inférieure à la Convention nationale, en septembre 1792, prouva la justesse de ses calculs. Durant les premiers mois de la session conventionnelle, il se fit peu remarquer; il attendait. Ses anciennes relations avec Robespierre se renouèrent; mais la diversité de leurs caractères et de leurs vues politiques ne tarda pas à semer la mésintelligence entre eux. Robespierre, soit qu'on voie en lui un ambitieux hypocrite, soit qu'il fût de bonne foi dans sa fureur (car, sous ce rapport du moins, il n'est pas encore jugé), le farouche Robespierre ne voulait que des instruments dociles et aveugles : un tel chef ne pouvait convenir à Fouché, homme sans conviction, mais non pas sans caractère : car il était trop profondément égoïste, et sentait trop d'ailleurs sa supériorité pour se soumettre ni se dévouer à personne; il donna la préférence à la faction de Danton, « faction « profondément immorale, puisqu'el- « le avait réduit en spéculation pé- « cuniaire l'enthousiasme et l'anar- « chie (2). » Dès son arrivée à Paris, il fréquenta avidement le club des Jacobins, et parut fort bien s'entendre avec Marat, dont il avait propagé les doctrines à la société populaire de Nantes. A la Convention il fit pendant plusieurs mois partie du comité d'instruction publique, puis de celui des finances. Dans le premier de ces comités il se lia avec Condorcet, et par lui avec Vergniaud. Déjà la lutte était engagée entre les Girondins et les Monta-

(1) En 1802 Fouché accompagné du P. d'Otteville, ex oratorien, visita le collège de Juilly. Les élèves reçurent avec solennité le ministre de la police générale et lui chantèrent une petite pièce de vers de leur composition qui commençait ainsi :

Laissant pour revoir tes amis
Les embarras du ministère,
Quelques loisirs te sont permis
Dans cet asile solitaire;
De profiter de tes leçons
Nos aînés eurent l'avantage....

A ce dernier vers Fouché, peu flatté du souvenir qu'on lui rappelait, tourna le dos. Le P. d'Otteville entendit jusqu'au bout la harangue rimée et chantée. Son exemple fit revenir l'excellence à de meilleures idées, et elle fut dès lors aimable comme elle l'était toujours pour l'Oratoire et les élèves de Juilly.

(2) *Notice sur Fouché* dans l'*Annuaire* de M. Mahul, année 1820.

gnards ; mais dans la société ils n'en avaient pas moins de fréquentes occasions de se rencontrer. Malgré l'affection que lui inspirait Vergniaud, Fouché était déjà trop avisé en politique pour s'attacher au parti girondin dont le système, fondé sur la division fédérative de la France, était par cela même un système de faiblesse. Un jour, à l'issue d'un dîner qui avait eu lieu chez le député de Nantes, Robespierre apostropha vivement Vergniaud. « Avec une pareille violence, lui dit « Fouché, vous gagnerez sûrement « les passions ; mais vous n'aurez « pour vous ni estime ni confiance. » Robespierre ne pardonna jamais cette parole à son auteur ; et celui-ci, devenu depuis un grand personnage, se plaisait à rapporter cette anecdote. Ce fut seulement lors du procès de Louis XVI qu'on put juger à quel parti de l'assemblée il allait s'attacher. Il vota sur toutes les questions avec la montagne, c'est-à-dire la mort ; point de sursis ; point d'appel au peuple ; enfin, dans la discussion relative à cette dernière question, il dépassa en véhémence ceux des Montagnards dont la réputation révolutionnaire était le mieux établie. « Je ne m'attendais pas, dit-il, « à énoncer à cette tribune d'au« tre opinion contre le tyran que « celle de son arrêt de mort. Il sem« ble que nous sommes effrayés du « courage avec lequel nous avons « aboli la royauté ; nous chancelons « devant l'ombre d'un roi... Sachons « prendre enfin une attitude républi« caine ! Sachons nous servir du « grand pouvoir dont la nation nous « a investis ! Sachons faire notre de« voir en entier ; et nous sommes « assez forts pour soumettre toutes « les puissances et tous les événe« ments. Le temps est pour nous « contre tous les rois de la terre. « Nous portons au fond de nos cœurs « un sentiment qui peut se commu« niquer aux différents peuples, sans « les rendre nos amis, et sans les « faire combattre avec nous, pour « nous et contre eux. » (3) Comme membre du comité d'instruction publique, Fouché, dans les séances des 14 février et 8 mars 1793, fit rendre un décret pour la vente, comme nationaux, des biens dépendants des bourses et établissements d'instruction publique autres que les collèges. Dans le comité des finances il ne resta pas oisif. Le 10 du même mois, à la suite d'un rapport fort étendu, il fit rendre un décret tendant à mettre sous la main du gouvernement tous les biens, toutes les propriétés, qui jusque-là avaient été soustraits à la fiscalité révolutionnaire au moyen de réticences, de fausses déclarations ou de suppositions de nom. Cette mesure, savamment combinée, soumettait tous les notaires et autres officiers publics, sous peine de vingt mille livres d'amende, à représenter au département le répertoire des actes passés par eux, à compter du 1er janvier 1793. Dix ans de fers étaient prononcés contre le notaire qui se serait prêté à toute fraude tendant à conserver à un émigré la propriété de ses biens. Bientôt, sur la proposition de Marat,

(3) Il paraît que Fouché antérieurement au procès avait eu des sentiments bien différents. Il voulait, dit-on, ne prononcer que la détention ; il avait même annoncé à l'un de ses collègues, homme très-modéré, M. D*****, l'intention de publier, avant le jugement, une opinion motivée dans ce sens. Quel fut l'étonnement de M. D. quand il lut cette publication, commençant par cette phrase ridicule : « Je ne « puis concevoir *comment* on peut hésiter un « *moment* à voter la mort d'un *tyran*. » Mais quelques jours avaient suffi pour changer les dispositions de Fouché, qui chercha à s'excuser auprès de M. D. en disant qu'il avait été obligé de céder aux suggestions de ses collègues de la Loire-Inférieure.

Fouché fut envoyé en mission dans le département de l'Aube où le recrutement éprouvait de grandes difficultés. Par les seules voies de la persuasion et l'emploi des moyens les plus adroits, il réussit à faire partir une jeune et nombreuse milice, dont la résistance, jusqu'alors invincible, n'eût pas tardé, si elle se fût prolongée, à attirer sur le département toutes les rigueurs du gouvernement conventionnel. Pendant cette mission, il adressa à l'assemblée une lettre où il fit l'éloge de la révolution du 31 mai, si désastreuse pour les Girondins, naguère ses amis. Envoyé deux mois après dans le département de la Nièvre, il mit à l'ordre du jour l'athéisme, le pillage des églises, et la désorganisation des liens sociaux. Il avait à faire exécuter les décrets par lesquels la Convention venait d'abolir tous les cultes religieux : quatre jours lui suffirent pour accomplir cette œuvre. Le premier jour (26 sept. 1793), il présida à une fête ordonnée pour l'inauguration du buste de Michel Lepelletier. Le lendemain il publia un décret qu'on pourrait prendre pour la rêverie de quelque hiérophante du paganisme : « Considérant « que le peuple français ne peut re- « connaître d'autre culte que celui « de la morale universelle, d'autre « dogme que celui de sa souveraineté « et de sa toute-puissance, etc., « toutes les enseignes religieuses « qui se trouvent sur les routes, sur « les places et généralement dans « tous les lieux publics, seront « anéanties. Tous les citoyens morts, « de quelque secte qu'ils soient, se- « ront conduits, vingt-quatre heures « après le décès et quarante-huit « en cas de mort subite, au lieu des- « tiné pour la sépulture commune, « couverts d'un voile funèbre sur « lequel sera peint le *Sommeil*. Le « lieu commun où leurs cendres re- « poseront sera isolé de toute ha- « bitation, planté d'arbres, sous « l'ombre desquels s'élèvera une sta- « tue représentant le *Sommeil*. « Tous les autres signes sont dé- « truits, et on lira sur la porte de « ce champ, consacré par un res- « pect religieux aux mânes des « morts, cette inscription : *La « mort est un sommeil éternel.* » Partout il fit abattre les croix, démolir les autels, lui, que depuis on a vu ôter son chapeau, en signe de pieux respect, toutes les fois que, se promenant aux environs de sa belle terre de Pont-Carré, il rencontrait une modeste croix. Le pillage des autels était à la fois la conséquence et le motif des excès qu'il commit dans la Nièvre : aussi fit-il à la Convention plusieurs envois du mobilier des églises. On jugera de l'importance de ces spoliations par ces mots extraits des procès-verbaux de la Convention (1er brumaire an II) : « Fouché de Nantes, etc., envoie à « la Convention mille quatre-vingt- « onze pièces en or et en argent, « provenant de la dépouille des égli- « ses. » Dix jours après, 11 brumaire (1er novembre 1793), second envoi encore plus considérable : « Ci- « toyens collègues, écrivait le pro- « consul iconoclaste, je vous envoie « dix-sept malles remplies d'or, « d'argent et d'argenterie de toute « espèce, provenant de la dépouille « des églises, des châteaux, et aussi « des dons des sans-culottes. Vous « verrez avec plaisir deux belles « crosses d'argent doré, et une cou- « ronne ducale en vermeil. L'or et « l'argent ont fait plus de mal à la « république que le fer et le feu des « féroces Autrichiens et des lâches

« Anglais. Je ne sais par quelle im-
« bécile complaisance on laisse en-
« core ces métaux entre les mains
« d'hommes suspects. Ne voit-on
« pas que c'est laisser un dernier es-
« poir à la malveillance et à la cu-
« pidité? Avilissons l'or et l'argent,
« traînons dans la boue ces dieux
« de la monarchie, si nous voulons
« faire adorer les dieux de la répu-
« blique, et établir le culte des vertus
« austères de la liberté. Vive la
« montagne! Vive la Convention na-
« tionale! Je vous ferai dans peu un
« troisième envoi. » Les sans-culottes de la Nièvre, qui avaient apporté ces caisses remplies d'or et d'argent, demandèrent alors la parole. « Les
« sans-culottes de la Nièvre, dit
« leur orateur, évidemment inspiré
« par Fouché, pleins de mépris pour
« l'or et l'argent, viennent déposer
« dans votre sein les reliques du fa-
« natisme et de l'orgueil; ils foulent
« aux pieds les crosses, les mitres
« et tous les hochets de la calotte.
« Les habitants des campagnes vien-
« nent eux-mêmes apporter l'argen-
« terie de la table de leur Dieu et de
« leurs ci-devant seigneurs : ils ont
« même exprimé le vœu formel pour la
« suppression des ministres du culte
« catholique, et demandent, à la
« place, des instituteurs de morale.
« On offre maintenant en vain, dans
« nos cités, du numéraire en argent;
« il est devenu odieux au peuple,
« qui sait qu'il fut toujours le prix de
« la corruption. Les femmes elles-
« mêmes ont déposé leurs croix.
« Nous ne voulons plus que du pain
« et du fer. » Ce discours fut accueilli avec applaudissement; les sans-culottes eurent les honneurs de la séance. Veut-on avoir une idée encore plus précise de la mission de Fouché dans la Nièvre? qu'on lise cette lettre du procureur de la commune de Paris, Chaumette, qui se trouvait dans ce département, au moment où le député de Nantes y fut envoyé : « Ci-
« toyen, écrivait-il au rédacteur du
« *Moniteur*, le 29 sept. 1793,
« la vérité me presse, et je dois la
« proclamer : on m'a donné tous les
« honneurs du bien qui s'est opéré
« dans mon pays natal, tandis que
« j'en ai nommé les auteurs, et j'a-
« voue que le peu de bien que j'ai
« pu faire dans ma vie n'égalera ja-
« mais celui qu'ont fait, dans le dé-
« partement de la Nièvre, le repré-
« sentant Fouché de Nantes et les
« sans-culottes de la société popu-
« laire de Nevers. J'ai indiqué quel-
« que bien à Fouché, et le bien a
« été fait; mais ce pays de la Nièvre
« était déjà régénéré par ses soins
« paternels. Entouré de fédéralistes,
« de royalistes, de fanatiques, le
« représentant du peuple n'avait
« pour conseils que trois ou quatre
« patriotes persécutés, et avec ce
« faible secours il a opéré les mira-
« cles dont j'ai parlé... Fanatisme
« détruit, fédéralisme anéanti, fa-
« brication du fer en activité, gens
« suspects arrêtés, crimes exemplai-
« rement punis, accapareurs poursui-
« vis, incarcérés; tel est le sommaire
« des travaux du représentant du peu-
« ple Fouché : voilà ce que les jour-
« naux ont oublié de dire et que je
« dois publier hautement. » Ces éloges d'un Chaumette sont aujourd'hui la réprobation de celui qui alors *paraissait* les mériter. Nous nous servons à dessein de ce terme, parce que, de la part de Fouché, cette exagération de sentiments anarchiques, qui remplissaient sa correspondance, n'était qu'une tactique appropriée au temps et aux circonstances; tactique lâche et déplorable sans doute, mais qui

eut enfin pour résultat d'épargner le sang, à une époque où l'on en fut si prodigue. Il faut bien le reconnaître, ces proconsulats si redoutés réduisaient le député qui en était revêtu à n'être que l'instrument docile des comités de salut public et de sûreté générale qui composaient alors tout le gouvernement. Un représentant du peuple en mission sentait le premier réagir sur lui-même la terreur qu'il portait dans les départements, où, d'ailleurs, il trouvait toujours un club de sans-culottes dirigé par la société-mère des jacobins de Paris. Toutefois, dans la Nièvre, forcé de mettre à exécution la loi contre les suspects, c'est-à-dire l'emprisonnement en masse des prêtres et des nobles, Fouché sut adoucir en quelque chose les rigueurs de la loi. On en voit la preuve dans une proclamation qu'il publia le 25 août 1793. « La loi veut que les hommes sus« pects soient éloignés du commerce « social: cette loi est commandée « par l'intérêt de l'état; mais pren« dre pour base de vos opinions « des dénonciations vagues provo« quées par des passions viles, ce « serait favoriser un arbitraire qui « répugne autant à mon cœur qu'à « l'équité. Il ne faut pas que le « glaive se promène au hasard. La « loi commande de sévères puni« tions, et non des proscriptions aus« si immorales que barbares (4).» Quoi qu'il en soit, la Convention fut assez satisfaite de la conduite de Fouché dans la Nièvre pour l'envoyer à Lyon avec Collot-d'Herbois, au mois de brumaire an II (nov. 1793). Ils étaient chargés de mettre à exécution le décret de destruction prononcé contre cette ville infortunée. Fouché, qui prévoyait, sans doute, toutes les horreurs de cette mission, écrivit à l'assemblée pour en être dispensé; mais on ne tint aucun compte de sa lettre; et, comme il n'était pas prudent de se refuser aux ordres du comité de salut public, il finit par adresser à la Convention son acceptation en ces termes : « Je n'avais plus « que des jouissances à recueillir « dans le département de la Nièvre: « vous m'offrez des travaux pénibles à « *Commune-affranchie*. J'accepte « avec courage cette mission; je « n'ai plus les mêmes forces, mais « j'ai toujours la même énergie. Les « offrandes continuent d'abonder à « Nevers sur l'autel de la patrie; « je vous fais passer un quatrième « envoi d'or et d'argent qui s'élève « à plusieurs millions. Le mépris « pour le superflu est tel ici, que « celui qui en possède croit avoir « sur lui le sceau de la réproba« tion. Le goût des vertus républi« caines et des formes austères a « pénétré toutes les âmes, depuis « qu'elles ne sont plus corrompues « par les prêtres. Quelques-uns de « ces imposteurs s'avisent encore de « jouer leurs comédies religieuses; « mais les sans-culottes les surveil« lent, renversent tous leurs théâtres « et plantent sur leurs débris l'arbre « immortel de la liberté. » En arrivant à Lyon, Fouché et Collot-d'Herbois firent tomber les têtes de tous les membres de la municipalité lyonnaise qui avaient instruit le procès de Challier. Voici dans quels termes ils annoncèrent à la Convention cet acte de vengeance: « L'ombre « de Challier est satisfaite; ceux « qui dictèrent l'arrêt atroce de son « supplice sont frappés de la foudre, « et ses précieux restes, religieuse« ment recueillis par les républi« cains, viennent d'être portés en

(4) *Voy.* l'art. Duvíquet, LXIII, 281.

« triomphe dans toutes les rues de « *Commune-affranchie.* C'est au « milieu même de la place où ce « martyr intrépide fut immolé à la « rage effrénée de ses bourreaux, « que ses cendres ont été exposées « à la vénération publique et à la « religion du patriotisme... Tous les « cœurs se sont dilatés, le silence de « la douleur a été interrompu par « des cris mille fois répétés : *Vengeance! vengeance!* Nous le jurons, le peuple sera vengé; notre « courage sévère répondra à sa juste « impatience; le sol qui fut rougi du « sang des patriotes sera bouleversé. « Tout ce que le vice et le crime « avaient élevé sera anéanti, et sur « les débris de cette ville superbe et « rebelle, qui fut assez corrompue « pour demander un maître, le voyageur verra avec satisfaction quelques monuments simples élevés à la « mémoire des martyrs de la liberté, « et des chaumières éparses que les « amis de l'égalité s'empresseront « de venir habiter pour y vivre heureux des bienfaits de la nature. » Toute la correspondance de Fouché et de Collot-d'Herbois, durant cette mission, porte le caractère de la fureur et de l'impiété (5); et ceux qui ont voulu en rejeter tout l'odieux sur ce dernier ont dû fermer les yeux pour ne pas reconnaître dans ces dépêches le style des publications de Fouché dans la Nièvre : mêmes expressions, mêmes idées, même logomachie immorale et sacrilège; c'est à ne pas s'y méprendre. Seulement, nous avouerons qu'à Lyon, grâce à la prédominance de Collot-d'Herbois, la plume de l'ex-oratorien est plus fortement trempée dans le sang. On en jugera par ces passages : « Nous n'écoutons « que le cri du peuple, qui veût « que tout le sang des patriotes « soit vengé une fois d'une manière « prompte et terrible, pour que « l'*humanité* n'ait plus à pleurer de « le voir couler de nouveau. Convaincus qu'il n'y a d'innocent dans « cette infâme cité que celui qui fut « opprimé ou chargé de fers par « les assassins du peuple, nous sommes en défiance *contre les larmes* « *du repentir;* rien ne peut désarmer notre sévérité..... L'indulgence est une *faiblesse* dangereuse... Les démolitions sont *trop* « *lentes;* il faut des moyens plus rapides à l'impatience républicaine. « L'explosion de la mine et l'activité dévorante de la flamme peuvent seules exprimer la toute-puissance du peuple; sa volonté ne « peut être arrêtée comme celle « des tyrans; elle doit avoir les effets du tonnerre. » (6).... « Point « d'indulgence, citoyens collègues; « point de délai, point de lenteur « dans la punition du crime... Les « rois punissaient lentement parce « qu'ils étaient faibles et cruels; la « justice du peuple doit être aussi « prompte que l'expression de sa « volonté. Nous avons pris des « *moyens efficaces pour marquer* « *sa toute-puissance*, de manière « à servir de leçon à tous les rebelles. Nous ne vous parlerons

(5) On peut lire dans les publications du temps, notamment dans Prudhomme, les moindres particularités de l'apotheose de Challier. On y parodia les cérémonies du catholicisme de la manière la plus grossière. Au milieu d'hommes portant les vases sacrés, s'avançait un âne couvert d'une chappe, et coiffé d'une mitre; à sa queue étaient suspendus la Bible et les Évangiles. Ces deux saints livres furent brûlés, et l'on fit boire l'âne dans le calice.

(6) Lettre insérée dans le *Moniteur* du 24 novembre 1793 : elle avait pour objet d'empêcher la Convention de revenir sur son décret d'anéantissement de la ville de Lyon.

« point des prêtres : ils n'ont pas « le privilège de nous occuper en « particulier (7). Nous ne nous fe« rons point un jeu de leurs impos« tures ; ils dominaient la conscience « du peuple, ils l'ont égarée, ils « sont complices de tout le sang qui « a coulé : leur arrêt est pronon« cé (8)..... Notre pensée, notre « existence tout entière, sont fixées « sur des ruines, sur des tombeaux, « où nous sommes menacés d'être « ensevelis nous-mêmes... La ter« reur, la *salutaire terreur* est ici « à l'ordre du jour ; elle comprime « tous les efforts des méchants (9). » Les actes de Fouché et de son collègue répondaient exactement à ces paroles effroyables. Le sang coulait à grands flots. Collot-d'Herbois ayant été appelé à Toulon, Fouché resta pendant près de deux mois à Lyon, investi de tous les pouvoirs, et c'est alors qu'il lui écrivit cette lettre, dont personne que le député de Nantes ne peut assumer la responsabilité. « Et « nous aussi, mon ami, nous avons « contribué à la prise de Toulon en « portant l'épouvante parmi les lâches « qui y sont entrés, en offrant à leurs « regards des milliers de cadavres de « leurs complices. Soyons *terribles* « pour ne pas craindre de devenir « *faibles ou cruels ;* anéantissons, « dans notre colère et *d'un seul coup*, « tous les rebelles, tous les conspira« teurs, tous les traîtres, pour nous « épargner la douleur, le long sup« plice de les punir *en rois*. Exerçons « la justice à l'exemple de la nature ; « vengeons-nous *en peuple*, frappons « comme la foudre, et que la cendre « même de nos ennemis disparaisse « du sol de la liberté..... Adieu, « mon ami, les *larmes de joie cou« lent de mes yeux*, elles inondent « mon âme.... *P. S.* Nous n'avons « qu'une manière de célébrer la vic« toire ; *nous envoyons ce soir « deux cent treize rebelles sous le « feu de la foudre*. » Cette exécution par la mitraille n'était pas la première qui eût marqué le proconsulat de Fouché et de Collot. Déjà ces deux hommes féroces s'étaient donné plus d'une fois ce spectacle digne de Caligula. Collot-d'Herbois, qui, avant son départ pour Toulon, s'était momentanément rendu à Paris, se vit dans la nécessité de monter à la tribune des jacobins pour faire l'apologie de ces exécutions. « On « nous a accusés, dit-il, d'être des « anthropophages, des hommes de « sang, et ce sont des pétitions « contre-révolutionnaires colportées « par des aristocrates qui nous font « ce reproche (10) !.... Une goutte « de sang versée des veines géné« reuses d'un patriote me retombe « sur le cœur, mais je n'ai point « de pitié pour les conspirateurs. « *Nous en avons fait foudroyer « deux cents d'un coup*, et on nous « en fait un crime ! Ne sait-on pas « que c'est encore une marque de « *sensibilité* ? Lorsqu'on guillotine

(7) Fouché se retrouve tout entier dans ce ton léger et ironique.

(8) La lettre d'où est extrait ce passage se trouve au *Moniteur* du 3 décembre 1793 : elle annonce à la Convention l'envoi du buste de Chalier « et sa tête mutilée, telle qu'elle est « sortie pour la troisième fois de dessous la « hache de ses féroces meurtriers. »

(9) *Moniteur* du 27 décembre 1793. Dans cette lettre, les représentants Fouché et Collot se félicitent des nombreuses et promptes condamnations de la commission révolutionnaire qu'ils avaient établie. — Dans une instruction qu'ils firent passer aux départements du Midi, on lisait ces mots : « *Tout est permis* à ceux qui agissent « dans le sens de la révolution ; il n'y a de danger « pour le républicain que de rester en arrière. « *Agissez en grand*. Prenez tout ce qu'un citoyen « a d'inutile ; le superflu est une violation des « droits du peuple. »

(10) Ceci paraît se rapporter à la pétition rédigée par Fontanes (*Voy.* ce nom, dans ce vol., pag. 236).

« vingt coupables, le dernier meurt « vingt fois; tandis que ces deux « cents conspirateurs périssant en« semble, la foudre populaire les « frappe, et, semblable à celle du « *ciel*, elle ne laisse que le néant et « les cendres! On parle de sensibi« lité! et nous aussi, nous sommes « *sensibles;* les jacobins ont toutes « les vertus. (11) » Fouché, pour qui l'on employait cette odieuse et dérisoire interversion de termes, et qui, comme on l'a vu, n'était pas novice en cette odieuse logomachie, était moins que jamais la dupe de ses propres emportements. Il se conformait au langage du temps; il l'exagérait même pour fonder son influence révolutionnaire; puis, chemin faisant, il ramassait, comme on l'a dit, de l'or *dans des ruisseaux de sang*. Avant de quitter Lyon, le député de Nantes, affectant un langage plus modéré, manda à la Convention la fin prochaine des justices nationales. Il la félicita en même temps des mesures prises contre la faction de Danton, qui venait de porter sa tête sur l'échafaud; et il qualifia son ancien ami et ses partisans de *scélérats*, *corrupteurs du peuple*. Hébert, l'un des coryphées de la faction dantoniste, était l'ennemi personnel de Fouché, qu'il avait dénoncé à la tribune des jacobins comme un intrigant et un modéré. Le 8 avril, celui-ci revint à Paris, et rendit compte de sa mission à la société des jacobins, où déjà l'orage se formait contre lui. Il s'attacha à prouver la nécessité des mesures qu'il avait prises. « Le sang du crime, dit-il, fé« conde le sol de la liberté et af« fermit sa puissance. » On demanda la parole contre lui; mais Robespierre, jugeant sans doute que le moment de l'attaquer n'était pas encore venu, proposa que la discussion fût ajournée jusqu'à ce que le rapport des comités eût été présenté. Bientôt Fouché, en récompense de l'ardent patriotisme qu'il avait déployé dans le département du Rhône, fut élu président de la société des jacobins (6 juin 1794). Cette popularité naissante porta ombrage à Robespierre. Le dictateur avait d'ailleurs sur le cœur quelques plaisanteries que s'était permises Fouché à l'occasion de sa fête de l'Être-suprême. Pendant cette solennité (8 juin 1794), tandis que Robespierre gravissait les marches de la tribune élevée d'où il allait proclamer son manifeste en faveur de Dieu, Fouché lui prédit tout haut que sa chute était prochaine. La vengeance ne se fit pas attendre. Le 11 juin, une députation de la société populaire de Nevers s'étant présentée à celle de Paris pour se plaindre que les patriotes étaient persécutés, Fouché, en qualité de président, répondit à ces députés que leur société méritait des reproches. « Si le souffle impur de « Chaumette, ajouta-t-il, n'a pu « exercer son influence pendant son « séjour à Nevers, il paraît que « l'ombre de ce conspirateur y plane « aujourd'hui. » A ces mots, Robespierre, démasquant sa haine (12),

(11) *Moniteur* du 24 décembre 1793. La bonne intelligence qui régnait entre Collot et Fouché est attestée par une lettre du premier adressée à Couthon; elle figure sous le n° 55, parmi les pièces à l'appui du rapport fait au nom de la commission des 21, par le député Saladin, le 12 ventose an III. «Laporte, dit Collot, nous est bien necessaire: *il va bien avec nous*, et à moins que vous ne le remplaciez par un montagnard vigoureux au travail et d'un grand caractère, la chose publique souffrira; *Fouché et moi nous succombons*.»

(12) Cette haine n'empêchait pas Robespierre de rendre au fond du cœur justice aux talents de Fouché; et c'était sans doute pour ce motif qu'il voulait l'écraser. Dans les papiers saisis

s'écria : « Il ne s'agit pas de jeter à « présent de la boue sur la tombe « de Chaumette, lorsque ce monstre « a péri sur l'échafaud; il fallait lui li- « vrer combat avant sa mort. » Invité par la société à venir se disculper, Fouché ne parut point, et la pria par écrit de suspendre son jugement jusqu'au rapport des comités. « L'in- « dividu Fouché, dit alors Robes- « pierre, ne m'intéresse nullement; « c'est moins pour ses crimes passés « que je l'ai dénoncé, que parce qu'il « se cache pour en commettre d'au- « tres, et que je le regarde comme « le chef de la conspiration qu'il faut « déjouer. » Il condamna ensuite sa non-comparution. « C'est un impos- « teur vil et méprisable, dont la « conduite est semblable à celle de « Brissot et des autres scélérats. » Un Lyonnais ayant ensuite énoncé plusieurs faits contre Fouché, la société prononça son exclusion à l'unanimité (5 juillet). C'était alors un premier pas vers l'échafaud. Quelques jours auparavant, Robespierre, dans le comité de salut public, avait demandé la tête de Fouché et de huit de ses amis; mais il avait éprouvé de la part de ses collègues une résistance invincible. Fouché, convaincu dès-lors que la lutte était à mort entre le dictateur et lui, s'unit à Legendre, à Tallien et aux autres députés qui opérèrent la révolution du 9 thermidor; et c'est ainsi qu'après avoir été pendant plus de deux mois sans domicile fixe, Fouché échappa aux dangers qui menaçaient sa tête. On a beaucoup trop célébré cette journée. Il paraît aujourd'hui avéré que Robespierre ne fut frappé par ses complices qu'alors qu'il voulait lui-même faire cesser la terreur et punir les hommes qu'il accusait d'avoir, dans des vues intéressées et méprisables, multiplié les exécutions et les massacres. On assure qu'il leur avait dit : « Vous n'êtes que des « hommes de sang. » Il est constant du moins que lorsque le 9 thermidor arriva, il y avait six semaines que Robespierre ne paraissait plus au comité de salut public. Quoi qu'il en soit, Fouché fut des premiers à abonder dans ce système commode, qui consistait à rejeter toutes les horreurs des deux dernières années sur le dictateur qui n'était plus. Affectant dès-lors un nouveau langage, on l'entendit, dans la séance du 24 août 1794, parler en faveur de plusieurs détenus de Lyon, et manifester « la profonde douleur dont il était « pénétré en contemplant les hor- « reurs qui avaient eu lieu durant « les trois derniers mois dans cette « ville. » Le 4 octobre suivant, il proposa de lever *l'état de rébellion* sous l'empire duquel était encore cette malheureuse population. Fouché, sans doute, eût mieux fait de se taire et de ne pas réveiller ainsi de funestes souvenirs. Il était trop fortement compromis dans les excès du terrorisme pour s'associer, sans péril, à un système de réaction. Aussi, changeant encore une fois de rôle, ne tarda-t-il pas à faire d'ostensibles efforts pour arrêter la marche rapide de l'esprit public, en se séparant des hommes avec lesquels il venait de renverser le tyran. *La Queue de Robespierre*, pamphlet du représentant Guffroy, ayant dévoilé ses complices, Fouché, qui n'était point ménagé dans cet écrit, le dénonça à la société des jacobins en des termes propres à ramener le régime de la terreur. Il s'éleva contre

chez le dictateur après son supplice, s'est trouvée une liste de vingt-neuf *hommes de tête et de cœur*, parmi lesquels figurait Fouché.

le système de *sensibilité fausse et hypocrite* qui se développait depuis quelque temps, et s'efforça de démontrer « la nécessité d'établir la terreur dans l'âme du méchant comme « dans le camp des ennemis; » ajoutant que « toute pensée d'indulgence, « de modération, est une pensée « contre-révolutionnaire. » La crainte des réactions le porta même à s'associer à l'anarchiste Babeuf. Tallien, qui alors dénonça ce démagogue, avança que Babeuf « n'était qu'un « jouet entre les mains de Fouché, « occupé à corriger ses écrits incendiaires. » Le député de Nantes ne désavoua point ce fait, et s'éleva contre les *diviseurs* de la Convention. « Un républicain, dit-il, ne doit « compte de ses relations qu'à la loi. « Je suis prêt à les faire connaître « quand elle me l'ordonnera. *Il n'en « est pas une qui ne m'honore.* « Assez d'autres ont des relations « avec la fortune et le pouvoir. Il « n'est pas encore défendu d'en avoir « avec le malheur opprimé. Oui, « j'ai eu des relations avec Babeuf. » Tallien continua de poursuivre Fouché avec acharnement. Le 2 avril il demanda son arrestation comme conspirateur. Cependant, de tous les départements où il avait été en mission, des dénonciations étaient chaque jour envoyées contre le collègue de Collot-d'Herbois. Alors parurent *le Cri de vengeance des Lyonnais*; *la Dénonciation des Bretons*, et plusieurs écrits de ce genre. Fouché fit insérer, quelques jours après, dans le *Moniteur*, une justification, assez vague, dans laquelle il s'exprimait ainsi: « La « malveillance a répandu les bruits « les plus invraisemblables, les « plus dégoûtantes impostures sur « ma mission dans les départements « de l'Allier et de la Nièvre. J'ai « passé cinq jours dans le premier, et trois mois dans le second. L'époque était orageuse: « j'ai ordonné des mesures sévères « que les circonstances et les décrets « commandaient impérieusement. « Mes actes sont publics; ils sont « signés de mes collègues Laporte « et Méaulle; ils ont été imprimés « et distribués à la Convention nationale. *Ils sont gravés dans « tous les cœurs des bons citoyens « de Lyon.* » Dans la séance du 24 prairial an III (14 juin 1795) les habitants de Gannat vinrent demander sa tête, l'appelant *un des chefs du terrorisme*, l'accusant « d'avoir, « le premier, dans leur département, « prêché la dépravation de mœurs, « démoralisé le peuple, organisé la « commission temporaire de Lyon, « qui, sans jugement, fit égorger « trente-deux détenus de Moulins; et, « par suite, ravi aux départements « de la Nièvre et de l'Allier l'or et « l'argent des particuliers. » Le coup le plus terrible fut porté à Fouché dans la séance du 22 thermidor (2 août). Toutes les autorités, nouvellement constituées, et deux cents citoyens de la Nièvre, envoyèrent à la Convention une dénonciation appuyée sur des procès-verbaux de différentes administrations. On y remarquait les expressions suivantes, adressées par Fouché aux administrateurs du département: « Que la foudre éclate « par humanité! Ayons le courage « de marcher sur des cadavres pour « arriver à la liberté! » Le représentant Laurenceot lui reprocha de n'avoir rendu aucun compte des taxes révolutionnaires, qui se montaient à plus de deux millions dans la seule commune de Nevers. Pour détourner cette tempête, Fouché se rapprocha

de Tallien et des thermidoriens, dont il s'était éloigné depuis la chute de Robespierre; il trouva en eux des défenseurs zélés, mais impuissants. Un rapport ayant été fait à la Convention dans la séance du 22 thermidor an III, sur ces diverses accusations, il fut successivement attaqué par Lesage (d'Eure-et-Loir), Bion, Boissy-d'Anglas, puis défendu par Tallien, Legendre, Merlin, etc. Ces derniers réclamaient pour Fouché l'honneur d'avoir contribué à la chute de Robespierre. « Fouché n'a point « eu de part au 9 thermidor, s'é- « cria Boissy-d'Anglas; cette jour- « née fut trop belle pour avoir été « déshonorée par son secours... » Apostrophe sanglante, mais moins conforme à la vérité que ces mots de Lesage : « Tout le monde sait que « quand les tyrans se sont servis d'un « instrument, ils le brisent. Robes- « pierre voulut briser les siens, il « ne réussit pas; il fut anéanti. » A la suite de ce déchaînement universel, Fouché fut décrété d'arrestation; mais il fut rendu à la liberté par l'amnistie du 4 brumaire an IV (26 oct.). Jusqu'à la journée du 13 vendémiaire, qui abattit le parti contre-révolutionnaire, il resta dans une sorte de disgrâce, résidant avec sa famille dans la vallée de Montmorency. Le Directoire lui confia cependant, sur les frontières d'Espagne, une mission, à la suite de laquelle il vécut étranger, en apparence, aux affaires publiques, mais sans cesser d'être en relation avec les divers partis. Ce fut alors qu'il se lia avec le directeur Barras. Le Directoire était menacé par la faction de Babeuf, qui, tout en prêchant la loi agraire, songeait à s'emparer du gouvernement, pour ramener la démagogie et la terreur. Fouché, qui connaissait les secrets de ce parti, adressa à ce sujet un mémoire au Directoire; et la condamnation de Babeuf coupa le mal dans sa racine. Barras offrit alors au député de Nantes un emploi secondaire; mais celui-ci refusa. Ne voulant entrer dans l'administration que par un poste éminent, il ne profita du crédit et de la bonne volonté de Barras que pour obtenir une partie dans les fournitures; et c'est par là qu'il commença ou plutôt qu'il continua d'élever son immense fortune. Ici s'ouvre pour Fouché une nouvelle carrière : ce n'est plus le démagogue, le prédicateur de l'égalité et de la loi agraire, c'est l'homme du pouvoir, avide de dignités, de richesses, et pour cela même devenu circonspect et modéré. Au 18 fructidor an V (4 sept. 1797) par ses avertissements opportuns et des conseils habiles, il rendit de nouveaux services à Barras et à la majorité révolutionnaire du Directoire, qui dans cette journée triompha encore une fois de ses ennemis. Enfin Barras récompensa Fouché selon ses vœux, en le nommant ambassadeur près la république cisalpine (sept. 1798). Cet état naissant était divisé en deux partis, dont l'un, sans caractère et sans énergie, ne songeait qu'à se traîner platement à la remorque de la France, et avait pour appuis Rewbell et Merlin de Douai, directeurs sans portée, hommes d'affaires plutôt qu'hommes d'état. L'autre parti, celui des chauds patriotes, était soutenu par Barras et Brune, général de l'armée d'Italie. Fouché, de concert avec ce dernier, stimula les patriotes Lombards et renversa tout ce que son prédécesseur (M. Trouvé) avait fait pour obéir à l'impulsion de la majorité du Directoire. Favorisant ouvertement l'in-

dépendance cisalpine, il engagea à se démettre trois des directeurs et quarante-deux députés milanais, qui furent remplacés par des patriotes. C'était une propagande républicaine que prétendait opérer Fouché : il voulait que toute l'Italie, renversant ses vieux gouvernements, ne formât plus qu'une confédération d'états libres. Cette sorte de répétition à Milan du 18 fructidor de Paris, n'eut pas un long succès. Les ex-directeurs et les ex-députés cisalpins protestèrent entre les mains de Fouché lui-même. Rewbell et Merlin, qui avaient la majorité dans le Directoire, le rappelèrent avec improbation, envoyèrent Brune en Hollande et lui donnèrent pour successeur à l'armée d'Italie le général Joubert. Fort de l'appui de Barras et de la protection de Joubert avec lequel il se lia promptement, Fouché ne se hâta pas de quitter Milan; il réclama contre la désapprobation du Directoire français, et adressa au gouvernement cisalpin une chaleureuse proclamation où l'on remarquait ces passages : « C'est en vain, « citoyens directeurs, qu'on cherche « à persuader que votre existence « politique n'est que fugitive.. N'ayez « point d'inquiétude sur l'avenir; la « solidité des républiques est dans la « nature des choses... La victoire et « la liberté couvriront le monde. » Un décret émané du palais du Luxembourg enjoignit expressément à Fouché de quitter le territoire cisalpin : son successeur Rivaud requit le Directoire milanais de s'adresser à lui et non plus à Fouché. La garde italienne du Directoire et du corps législatif italien fut désarmée et remplacée par des troupes françaises. Les fonctionnaires nommés sous l'influence de Fouché furent expulsés; des arrestations furent ordonnées; celle de l'ex-ambassadeur aurait même eu lieu si le général Joubert ne l'eût averti à temps. Fouché se réfugia dans une maison de campagne, près de Monza : c'est là qu'il reçut la copie d'une proclamation de Rivaud au peuple cisalpin, dans laquelle celui-ci taxait Brune et Fouché d'être des novateurs sans mission, sans caractère, et d'une exagération dans leur patriotisme, qui « faisait calomnier « le gouvernement populaire. » De retour à Paris, dans les premiers jours de janvier 1799, Fouché eut la satisfaction de trouver le crédit de Merlin et de Rewbell sur son déclin. Dans les deux conseils on formait des brigues contre eux; aussi, les directeurs, au lieu d'appeler l'ex-ambassadeur à leur barre pour lui faire rendre compte de sa conduite, cherchèrent à s'excuser de leurs procédés sauvages à son égard, et, pour qu'il ne fît point d'esclandre, ils lui accordèrent une riche indemnité de déplacement. L'autorité directoriale leur fut bientôt ravie, et il paraît certain que Fouché ne fut pas étranger à l'élection de Sieyes, qui ne vint siéger au Directoire que pour préparer sourdement le renversement de la constitution de l'an III. Recherchant toujours l'appui ou l'intervention des généraux, il s'empressa de nommer au commandement de Paris Joubert, qui fit donner à son ami Fouché l'ambassade de Hollande; mais à peine celui-ci fut-il arrivé à La Haye, où il retrouva le général Brune, qu'il fut nommé ministre de la police générale (31 juillet 1799). Dans l'intervalle les plans de la faction qui était au pouvoir avaient pris leur développement. Joubert partit pour l'armée d'Italie avec l'espoir de vaincre et de les mettre à exécution.

Mais il fallait les ressorts d'une police ferme et habile, pour comprimer le parti révolutionnaire alors désigné sous le nom de parti anarchique : il fallait surtout un homme à qui toutes les ressources et les menées de ce parti fussent connues. Or, la police telle qu'elle était alors organisée, était sans force; et, par le personnel de ses chefs comme de ses agents inférieurs, elle penchait pour le parti qu'elle devait combattre. L'honnête Bourguignon, chargé de ce département, était tout-à-fait au-dessous de son emploi. Sieyes s'unit à Barras pour révoquer ce ministre; il voulait nommer Alquier (*Voy.* ce nom, LVI, 242); mais Barras s'unit à Gohier et à Moulins pour écarter ce candidat, et Fouché arriva ainsi à ce poste qu'il convoitait depuis longtemps. Il exigea d'abord que le bureau central de Paris (la préfecture de police n'existant pas encore) fût entièrement subordonné à son ministère. Abandonnant à des chefs de bureau les fonctions purement administratives et réglementaires, il concentra dans son cabinet toute la haute police. Il sentit que seul il devait être juge de l'état politique intérieur; qu'il ne fallait considérer les espions et agents secrets que comme des instruments souvent suspects; en un mot, que ce n'était ni avec des écritures, ni avec des rapports qu'on faisait la haute police; qu'il y avait des moyens plus efficaces; par exemple, que le ministre devait se mettre en contact avec les hommes influents de toutes les opinions et de toutes les classes supérieures de la société. Le nerf de toute police, comme de la guerre, l'argent manquait : Fouché rendit tributaires de la caisse ministérielle les vices inhérents à toute grande capitale; il recueillit ainsi des sommes énormes et put avoir des agents jusque dans les plus hautes positions; aussi rien d'essentiel ne pouvait lui échapper. Le gouvernement, peu d'accord avec lui-même, était entouré d'ennemis : Fouché prit sur lui d'arrêter la licence des journaux et la marche audacieuse des sociétés populaires. Telle fut la première proposition qu'à la suite d'un rapport motivé il fit au Directoire, qui lui donna carte blanche. Il préluda en disant dans une espèce de proclamation « qu'il avait pris l'en« gagement de veiller pour tous et « sur tous, afin de rétablir la tran« quillité intérieure et mettre un « terme *aux massacres*. » Ce dernier mot surtout déplut aux démagogues qui s'étaient flattés de trouver quelque complaisance dans l'exproconsul de *Commune-affranchie*. Quatre jours après, le 18 thermidor (5 août), le Directoire transmit au conseil des anciens, qui le renvoya au conseil des cinq-cents, le rapport de Fouché sur les sociétés politiques. Il les accusait d'attentats contre la constitution, et demandait des mesures répressives. Ce rapport fut qualifié de faux et de calomnieux par quelques députés qui le présentèrent comme le signal d'une réaction contre les soutiens de la république. Le même jour Fouché fut attaqué encore plus vivement par la société du *manège*. Faiblir, c'eût été tout perdre. Aussi, dès le lendemain, Sieyes fit fermer ce club. Quelques jours après, le 13 août, Fouché prit sur lui de faire fermer la salle des jacobins de la rue du Bac. Pour atténuer l'effet de ces mesures contre-révolutionnaires, le ministre présenta un rapport contre les royalistes du Morbihan. Et cependant, par des instructions confidentielles, il mitigeait dans les

départements de l'ouest, les rigueurs de la loi des otages contre les parents des émigrés. Ce fut dès-lors qu'il s'assura d'un certain nombre d'agents royalistes, dont les services secrets le mirent à même d'en finir plus vite avec la guerre civile qui désolait ces contrées. Bientôt il osa supprimer d'un seul coup onze journaux des plus accrédités parmi les jacobins et les royalistes. Il en fit saisir les presses et arrêter les auteurs, les accusant de semer la division entre les citoyens. Par de telles mesures, Fouché ne semblait-il pas devancer le génie impérial de Napoléon? Il fut dès-lors évident que ce ministre et le parti qu'il servait voulaient détruire toute liberté, et fonder un despotisme, une sorte d'aristocratie révolutionnaire. Briot attaqua Fouché à cette occasion au conseil des cinq-cents, déclara qu'il se préparait *un coup d'état;* et, après avoir rappelé l'atrocité des missions du député de Nantes, il demanda la suppression du ministère de la police. Le lendemain, le Directoire fit insérer dans ses journaux l'éloge de son ministre. Briot ne se tint pas pour battu, et, dans une *Lettre à Baudin des Ardennes*, il revint sur ses accusations contre Fouché. La situation devenait périlleuse. La mort de Joubert, tué à Novi, avait renversé tous les plans du Directoire et du ministre qui avaient cru trouver un appui dans les succès de ce général. Les moments étaient précieux; on cherchait de tout côté quel serait le successeur de Joubert, lorsque Bonaparte débarqua sur les côtes de Provence. Fouché était déjà en mesure avec le nouveau dictateur. Par le moyen de Joséphine, à qui, d'après la recommandation de Barras, il faisait une large part dans le produit des jeux, il était instruit des menées de Lucien et de Joseph Bonaparte; et savait tout ce qui se passait chez les premiers personnages de la république. Réal, son subordonné, était l'un des correspondants secrets de Bonaparte; et, sous l'influence de Fouché, il agissait avec assez d'adresse pour perdre, sans compromettre son chef, ceux dont ce ministre tenait son pouvoir. Jugeant, par l'état des choses, que le Directoire ne pouvait se soutenir, Fouché n'eut garde d'entraver la conspiration de Bonaparte. Cependant il est sûr que, prêt à l'accepter si elle réussissait, il n'était pas moins disposé à frapper si elle ne réussissait pas. Toutes les mesures étaient prises: si Bonaparte eût échoué, lui et les siens portaient leurs têtes sur l'échafaud. Fouché lui-même s'en était expliqué avec les affidés du général, avec Bourrienne, avec Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. « Que « votre général n'hésite pas, avait-il « dit. Il vaut mieux qu'il brusque les « choses que de laisser aux jacobins « le temps de se rallier. Il est perdu « s'il est décrété. Je lui réponds « de Paris, qu'il s'assure de Saint-« Cloud. » Les mesures étaient en effet si bien prises, Fouché était si bien informé de ce qui se passait à Saint-Cloud, que lorsqu'on apporta aux barrières, de la part du général, l'ordre de ne pas laisser rentrer les députés fugitifs, on se trouva devancé de vingt minutes par les agents du ministre qui, ne doutant plus du succès, s'était empressé de donner cette preuve de dévouement au parti vainqueur. Dès que la révolution du 18 brumaire fut consommée, les nouveaux consuls chargèrent Fouché de surveiller les quarante députés que le conseil des cinq-cents avait déclarés ne plus faire partie de la représentation nationale. Ce

ministre eut aussi la mission d'en faire arrêter plusieurs ; mais il mit beaucoup de ménagement dans l'exécution de cette mesure ; et la plupart furent rendus à la liberté au bout de quelques jours. Dès le 18, Fouché s'était empressé de faire afficher dans Paris une proclamation tendant à calmer les craintes que le public pouvait concevoir d'une réaction. « Que les faibles se rassurent, « disait-il ; ils sont avec les forts ; « que chacun suive avec sécurité le « cours de ses occupations et de ses « habitudes domestiques. » Deux jours après (le 20), autre proclamation dans le même sens. « Le gou- « vernement (directorial), disait- « il, fut oppresseur, parce qu'il fut « *faible ;* celui qui lui succède s'im- « pose le devoir d'être *fort*, pour « remplir celui d'être juste. Il ap- « pelle, pour le seconder, tous les « amis de la république et de la li- « berté, tous les Français... Bientôt « les bannières de tous les partis « seront détruites ; etc. » Jamais aucun des gouvernements nés de la révolution n'avait tenu un pareil langage ; néanmoins les ennemis du nouveau pouvoir exagéraient le nombre des arrestations et criaient à la réaction. Fouché se vit obligé de déclarer, dans une note insérée au *Moniteur*, « qu'aucun représentant du peuple, « conservant ce caractère, n'avait été « arrêté. » La moindre circonstance était pour lui une occasion de manifester cette politique ferme et conciliante. On peut en juger par la lettre qu'il écrivit le 24 brumaire aux administrateurs du théâtre de l'Opéra-Comique, pour les engager à retirer une pièce de circonstance. « La ré- « volution du 18 brumaire, leur di- « sait-il, ne ressemble à aucune « de celles qui l'ont précédée ; *elle* « *n'aura point de réaction ;* c'est « la résolution du gouvernement. Si « les factions persécutent lorsqu'el- « les obtiennent l'une sur l'autre quel- « que léger avantage, la république, « lorsqu'elle les écrase toutes, « triomphe avec générosité. Une « pièce intitulée *les Mariniers de* « *Saint-Cloud* a été jouée sur votre « théâtre ; l'intention en est louable ; « mais trop de détails *rappellent* « *amèrement d'anciens souvenirs* « *qu'il faut effacer.* Quand toutes les « passions doivent se taire devant la « loi, quand nous devons immoler « au désir de la paix intérieure « tous nos ressentiments, et que la « volonté de le faire est fortement « exprimée par le peuple et par les « magistrats, quand ils en donnent « le touchant exemple, *il n'est per-* « *mis à personne de contrarier ce* « *vœu.* » Cette lettre est remarquable en ce qu'elle semblait annoncer la censure dramatique, dont le gouvernement de Bonaparte devait se faire une arme si puissante. Fouché sentait combien il était important de s'emparer tout d'abord de la haute direction des théâtres. Le *Moniteur* du 28 contient à ce sujet une instruction adressée à toutes les administrations. « Dans la succession des « partis qui se sont tour-à-tour dis- « puté le pouvoir, disait le ministre, « le théâtre a souvent retenti d'inju- « res gratuites pour les vaincus, et « de lâches flatteries pour les vain- « queurs. Le gouvernement actuel « abjure et dédaigne les ressources « des factions, il ne veut rien par « elles, et fera tout pour la républi- « que. Que tous les Français se ral- « lient à cette volonté, et que les « théâtres en secondent l'influence ; « que les sentiments de concorde, « que les maximes de modération et

« de sagesse, que le langage des passions grandes et généreuses, soient « seuls consacrés sur la scène; que « rien de ce qui peut diviser les esprits, alimenter les haines, prolonger les souvenirs douloureux, n'y « soit toléré; il est temps enfin qu'il « n'y ait plus que des Français dans « la république française... *Que celui-là soit flétri qui voudrait « provoquer une réaction*, et oserait en donner le signal. » Ces protestations de clémence, cette haine pour la réaction, étaient sans doute approuvées par le consul Bonaparte; mais il n'en était pas de même de son collègue, le haineux abbé Sieyes, qui ne rêvait que proscriptions. La veille du 18 brumaire il aurait voulu proscrire les quarante députés qui passaient pour les plus contraires à la révolution. Fouché s'était opposé avec succès à leur arrestation; mais six jours après cette révolution, l'opinion de Sieyes l'emporta, et Fouché reçut ordre de dresser une liste de cinquante-neuf individus tant députés que citoyens, dont trente-sept devaient être déportés à la Guiane et vingt-deux dans les îles de Ré ou d'Oléron. Sur cette liste, des noms recommandables se trouvaient accolés à des noms décriés et odieux. Fouché, qui avait dans le conseil combattu cette mesure comme inutile et impolitique, ne laissa pas ignorer aux consuls le mauvais effet qu'elle produisait sur l'opinion publique; aussi quelques jours après (4 frimaire), parut dans le *Moniteur* un arrêté rendu sur la proposition du ministre de la police générale, qui révoquait la proscription et plaçait simplement en surveillance ceux qui étaient compris sur les listes. Sûr désormais de son crédit, Fouché réussit à imprimer à la police générale un caractère de justice et de modération dont elle avait été si éloignée jusqu'alors. Il commença par destituer ceux des chefs qui avaient donné des gages trop sanglants à la terreur, ou qui étaient encore attachés à quelque faction. Dès le lendemain du 18 brumaire, il avait sollicité des consuls la clôture de la liste des émigrés, mesure grande et généreuse qui commençait à fermer l'abîme des révolutions. Ayant obtenu des consuls le droit de radiation définitive, il simplifia et accéléra cette besogne, en supprimant la division des émigrés, pour former à la place une commission qui procéda largement aux radiations. Fouché demanda également aux consuls l'adoucissement du sort des émigrés naufragés de Calais, qui, depuis quatre ans, en vertu d'un odieux arrêté du Directoire, étaient plongés dans les casemates de la citadelle de Lille. Il fut ordonné que ces infortunés seraient transférés au château de Ham; mais les autorités des départements du Nord et de la Somme opérèrent cette translation d'une manière cruelle; et, Fouché leur adressa des plaintes très-sévères. « Aucune « des mesures que la sûreté publi- « que exige ne commande l'*in- « humanité*, » disait-il. Ce langage annonçait toute une révolution dans le gouvernement, aussi bien qu'une métamorphose complète chez l'homme qui osait s'exprimer ainsi. Mais il ne s'en tint pas là; quelques jours après, il fit aux consuls un nouveau rapport pour obtenir la libération de ces émigrés naufragés, et d'après ce rapport les consuls ordonnèrent leur déportation hors du territoire de la république. Dans le même temps, ce fut encore à la demande de Fouché que les consuls rapportèrent les arrê-

tés du Directoire, qui avaient ordonné la déportation des prêtres mariés et qui avaient prêté serment. Bientôt le bénéfice de cette disposition fut étendu aux prêtres qui, n'ayant point exercé ou qui, ayant cessé d'exercer avant la loi du 7 brumaire an IV le ministère de leur culte, sans en avoir repris l'exercice depuis cette époque, n'étaient plus assujétis à aucun serment. Le même jour il adressa aux consuls un rapport tendant à considérer comme ayant résidé en France et n'étant plus émigrés les chevaliers de Malte nés Français, qui étaient compris dans l'article 5 de la capitulation de Malte. Le langage qu'il tint à cette occasion était bien fait pour avertir l'Europe que la diplomatie de la France révolutionnaire avait changé de ton et d'allure : « Citoyens con« suls, disait Fouché, vous avez « déclaré que vous garderiez invio« lablement la foi publique. Il se « présente une occasion solennelle « de manifester votre respect pour « les engagements politiques et le « droit des nations. L'Europe en« tière croit à la gloire du peuple « français ; il devient important, « pour le bonheur de ce peuple, « qu'on puisse croire aussi à la fidé« lité et aux vertus de son gouver« nement. L'exemple que vous don« nerez, dans cette circonstance, de « votre respect pour la foi des trai« *tés*, sera l'époque d'une régé« nération dans les principes du « gouvernement. » Toutes ces mesures jetaient la terreur dans l'âme des anciens amis de Fouché, et ils criaient à la réaction. Pour eux, comme on l'a dit, la réaction *était devenue la terreur*. Ce fut sans doute pour les rassurer que le 8 frimaire il adressa aux administrations publiques la lettre suivante : « Vous « avez applaudi à la journée du 18 » brumaire ; vos administrés ont em« brassé avec transport l'étendue « des espérances qu'elle offre ; les « cités et les armées se reposent « avec assurance sur la force et la « sagesse du génie qui a présidé à « cette révolution. Qu'aucune fac« tion, aucun parti n'y cherche des « prétextes d'agitation ou des motifs « d'espoir ; tous les vœux, tous les « désirs qui n'ont pas pour but uni« que et exclusif le besoin et l'inté« rêt de la liberté, seront trompés. « Que les insensés qui furent, tour « à tour, persécuteurs et victimes, « se persuadent bien que l'autel de « la justice est le seul asile commun « qui leur reste après tant d'agita« tions et de troubles. Que ceux qui « croient encore aux chimères du « rétablissement de la royauté en « France apprennent que la répu« blique est aujourd'hui affermie. « Que les fanatiques n'espèrent plus « faire dominer leur culte intolé« rant ; le *gouvernement* les pro« tége tous également sans en favo« riser aucun. *Que les émigrés « trouvent, s'il le faut, le repos « et la paix loin de la patrie « qu'ils voulaient asservir et dé« truire ; mais cette patrie les re« jette éternellement de son sein.* « L'espérance d'y rentrer ne sera « pour eux qu'une trompeuse illu« sion. Aucune de ces assurances « que je vous donne, citoyens ad« ministrateurs, ne peut être vaine ; « elles *doivent suffire* aux amis de « la république pour les rassurer sur « ses destinées. » Cependant les radiations allaient leur train : les prêtres déportés rentraient en foule et ils n'étaient plus persécutés ; ils pouvaient exercer leur ministère ;

les étrangers réfugiés en France y étaient accueillis avec une généreuse humanité. Enfin, sur le rapport de Fouché, les consuls adressèrent, aux commissions législatives, un message tendant à ce que le gouvernement fût autorisé à prononcer sur les réclamations faites par les individus condamnés sans jugement préalable à la déportation ou à toute autre peine. Sous le Directoire, les filles publiques étaient employées au vil métier de l'espionnage. Il en résultait que la police accordait à ces malheureuses une licence indéfinie; chaque soir les scènes les plus scandaleuses se passaient dans la rue Saint-Honoré, et surtout au Palais-*Égalité*. Par l'ordre de Fouché, ces femmes furent arrêtées; mais, se fondant sur leur caractère d'agents de police, elles réclamèrent leur mise en liberté auprès du bureau central. Leur réclamation ayant été transmise au ministre, il répondit : « La morale « publique applaudit, citoyens, à « l'exécution des mesures que je vous « ai prescrites relativement aux filles « de mauvaise vie. Je ne puis auto- « riser la mise en liberté d'aucune « de ces femmes. Les services que « quelques-unes d'entre elles pou- « vaient rendre ne peuvent balancer « le mal qu'on en doit craindre; et « il serait honteux pour la magistra- « ture que de pareils agents leur « fussent nécessaires. » (*Moniteur* du 15 frimaire.) Dès ce moment, la police cessa de faire usage de ces honteux instruments. Cependant les commissions législatives élaboraient la constitution de l'an VIII. Lors de la promulgation, Fouché ne perdit pas cette occasion de manifester son dévouement au nouvel ordre de choses, mais sans paraître tout-à-fait renoncer à ses antécédents. Cette intention se révèle dans la proclamation qu'il publia le 24 frimaire : « Votre « attente est remplie, disait-il, la « constitution est proclamée... Nous « y trouvons la garantie de nos droits « et de nos propriétés. Les passions « révolutionnaires y sont enchaînées « dans un gouvernement fort et puis- « sant. Nos alliés peuvent compter « sur la foi et la durée des engage- « ments. De quoi se plaindront nos « ennemis? Que nous ne voulons « pas voir s'anéantir les créations, « les espérances et les principes de « liberté. Que nous sommes résolus « de conserver le gouvernement re- « présentatif. Que nous réchauffons « dans toutes les âmes les senti- « ments républicains en plaçant à la « tête de ce gouvernement des hom- « mes que la confiance du peuple « français et la confiance du gouver- « nement y appellent également. » Confirmé dans le consulat avec Cambacérès et Lebrun, Bonaparte se garda bien d'éloigner Fouché, non qu'il eût en lui une confiance véritable; il le redoutait au contraire; mais l'étendue et la puissance des ressorts révolutionnaires et secrets dont ce ministre s'était réservé la connaissance et l'usage rendaient ses services indispensables (13). Sa présence au pouvoir rallia au premier

(13) « Fouché exerce sur lui (Bonaparte) un ascendant que je ne comprends pas, et puis, il faut le dire, lui rend de grands services; il lui rapporte d'ailleurs exactement tout ce qu'on dit de lui..... Vous vous rappelez combien il (Bonaparte) était effrayé à son retour d'Égypte de voir encore à la tête de la police ce Fouché, alors si redoutable; il ne se présentait à lui qu'accompagné d'un cortége de terreur. Quelques amis de Bonaparte, étonnés qu'après cela il l'eût choisi, frappés en même temps de l'impression sinistre qu'un pareil choix produisait dans Paris, lui en parlèrent; je (le banquier Collot) fus de ce nombre : et je vis, à l'impassibilité avec laquelle il m'écouta sans me répondre, qu'il était déjà pris dans les filets du renard. » (*Mém. de Bourrienne*, t. IV, p. 162.)

consul les intérêts révolutionnaires qu'épouvantaient les dangers dont la république était menacée. La confiance qu'inspirait Fouché à son ancien parti lui donnait la force nécessaire pour contenir les jacobins remuants, et pour exercer contre eux les mêmes mesures de surveillance et de rigueur que contre les royalistes. Cependant, si ce fut sous son ministère que prévalut le système des déportations, des emprisonnements et des exils arbitraires; si ce fut lui qui organisa l'espionnage dans toutes les classes de la société, sans en excepter la famille du premier consul, on doit convenir qu'il se montra toujours opposé aux mesures sanguinaires, et que ce fut seulement par des moyens de séduction et de corruption qu'il parvint à enchaîner un grand nombre de républicains et de royalistes aux pieds de Bonaparte. Protégeant et contenant à la fois le parti révolutionnaire, il s'en servait pour se garantir des caprices d'un maître qu'il avait apprécié mieux que personne. D'un autre côté il se fit une foule de partisans parmi les royalistes, par quelques adoucissements aux mesures de rigueur que provoquaient sans cesse les intrigues de ce parti. Il sut également, par des égards et des rétributions, rattacher nombre de journalistes au nouvel ordre de choses. Ce fut, grâce à Fouché et à Maret, alors secrétaire d'état, que le *Moniteur* devint l'organe officiel et puissant du gouvernement. En même temps, Fouché se rendit utile par des mesures efficaces et pourtant modérées, relatives aux troubles des départements de l'ouest. Toutefois il n'oubliait pas d'accroître sa fortune par le produit des jeux; et il devint bientôt un des plus riches particuliers de France (14). Cet immense revenu lui permit de faire des gratifications secrètes à des personnes de la cour et de la famille de Bonaparte, que leur position mettait à même de soutenir son crédit et de lui donner des avis utiles. C'est ainsi qu'il continua d'avoir pour pensionnaires Bourrienne, secrétaire du premier consul, et Joséphine, à laquelle il donnait, dit-on, mille francs par jour. Les frères de Bonaparte, entre autres Lucien et Joseph, ennemis constants de Fouché, ne cessaient de le desservir auprès du premier consul; qui, ayant un penchant décidé pour les détails de police, organisa plusieurs contre-polices. De là, un jeu de *ruse contre ruse* entre Fouché et ses émules. Instruit à point par Bourrienne ou par Joséphine, il fit souvent tomber les principaux agents des polices des Tuileries dans les pièges qu'ils avaient cru lui tendre à lui-même. Le premier consul entrait en fureur, en apprenant les bévues de ses espions; mais rien ne pouvait le dégoûter de ces commérages de police (15). Fouché, de son côté, s'amusait de cette petite guerre, dans laquelle il avait presque toujours l'avantage. Mais il enveloppait de tant de mystère les moyens dont il se servait pour déjouer les complots formés contre la vie du consul que, quand ils éclataient, Bonaparte eut quelquefois lieu de croire que sa police avait devancé celle du ministre. Celui-ci venait d'étouffer avant l'exécution un projet

(14) Les frères Perrin, fermiers des jeux, assuraient dans le temps lui avoir payé pendant plusieurs années, outre le prix de la ferme, trois mille francs par jour, pour la continuation de sa bienveillance. (*Macédoine révolutionnaire*, Paris, 1815, in-8°, p. 49; *Mémoires* (pseudonymes) *du duc d'Otrante*.)

(15) A ce sujet, Fouché disait de Bonaparte: « Il voudrait, s'il le pouvait, faire la cuisine « de tout le monde. » (*Mém. du duc de Rovigo*.)

de ce genre formé par Juvenot, ancien aide-de-camp d'Henriot, et par une vingtaine de jacobins. Les individus arrêtés, entre autres le fameux Rossignol, n'avaient fait aucun aveu, lorsque vers le 15 septembre 1800, on eut indice d'une nouvelle conspiration tendant à assassiner le premier consul à l'Opéra. Tandis que la police de Fouché surveillait les individus soupçonnés d'y prendre part, un des conjurés, Harrel, officier destitué, vint spontanément tout révéler à Bourrienne. Celui-ci, d'après l'ordre du premier consul, n'en parla point à Fouché et se concerta avec Lannes, alors commandant la garde des consuls, pour suivre la marche du complot; puis, par l'entremise du dénonciateur Harrel, fournit aux conjurés l'argent nécessaire à l'achat des armes qu'ils devaient tourner contre Bonaparte. L'armurier refusa de vendre à des inconnus, sans l'autorisation de la police. Alors Fouché donna l'autorisation. Le premier consul, croyant avoir pris ce ministre au dépourvu, lui fit des reproches très-aigres que celui-ci soutint avec son calme accoutumé, et auxquels il répondit en faisant comparaître l'homme de qui il tenait ses premières informations. C'était Barrère, chargé alors de la partie politique des journaux écrits sous l'influence ministérielle. Une parole indiscrète d'un des conjurés, Demerville, ancien commis au comité de salut public, avait mis l'ex-conventionnel sur la trace du complot, et il s'était empressé de communiquer ses soupçons à Fouché. Barrère reçut de Bonaparte l'ordre d'aller faire sa déclaration à Lannes, déjà saisi de cette affaire; et Fouché n'eut qu'à se concerter avec ce général. Le but du premier consul, en suivant cette marche, fut de donner *un corps* à cette conspiration qui n'était encore qu'*une ombre;* il voulait faire croire qu'il avait couru un grand danger, et en même temps satisfaire à une vengeance corse contre quelques compatriotes (*Voy.* Arena, II, 396; et Ceracchi, LX, 348). De là ces menées d'agent provocateur dont il chargea Bourrienne, auprès du dénonciateur Harrel; et ici on peut en croire Bourienne s'accusant lui-même dans ses *Mémoires* de s'être prêté à un semblable rôle. Tout étant ainsi disposé par la contre-police pour jouer une scène d'assassinat manqué, le consul se rendit au théâtre. Là, des agents étrangers à la police de Fouché, et que les conjurés croyaient de leur complot, arrêtèrent eux-mêmes Diana, Ceracchi et leurs complices. Sans doute ceux-ci en voulaient à la vie du premier consul; mais il eût été facile de prévenir leur projet, sans aider, comme on le fit, à son exécution. Il faut donc reconnaître que Bonaparte a eu, sur certains hommes de la restauration, l'initiative de ce système de conspirations provoquées, arme si redoutable, mais à deux tranchants entre les mains d'une police immorale. Quant à Fouché, ministre d'un gouvernement mal assis, il connaissait trop bien son métier pour inventer ou faire une conspiration, comme des biographes l'ont avancé légèrement. Jamais homme n'eut par système un éloignement plus prononcé pour l'emploi des moyens de gouvernement qui résultent de ces abominables inventions: « L'existence d'un gouverne-« ment nouveau, disait-il souvent, « date toujours, dans l'opinion, de la « dernière conspiration découverte, « parce qu'une découverte de

« genre remet nécessairement en « problème ce que l'on croyait déjà « affermi. » Mot profond et vrai, trop méconnu depuis par des serviteurs maladroits de Louis XVIII. Cependant, soit qu'il s'imaginât que Fouché n'avait pas été informé asses à temps du complot de l'Opéra, soit qu'il eût cru voir que ce ministre n'avait pas semblé y attacher assez d'importance, Bonaparte commença de mettre dans l'accueil qu'il faisait à Fouché des inégalités dont celui-ci, toujours maître de lui-même, ne paraissait pas s'apercevoir; mais les courtisans ne manquaient point de les remarquer. On affectait de le considérer au château comme coupable de négligence, sinon de connivence avec le parti auquel il avait autrefois appartenu. On oubliait que quelques mois auparavant il avait déjoué une conspiration dont le principal agent, ancien terroriste (*Voy.* Chevalier, LX, 592), était dans les prisons depuis le 18 nov. Ce fut alors que l'explosion de la machine infernale vint augmenter les préventions contre le ministre de la police. A la nouvelle de cet attentat, les courtisans du premier consul accusèrent hautement dans les salons des Tuileries les jacobins et Fouché leur protecteur. Le lendemain tous les dignitaires, ministres et conseillers d'état réunis au château abondaient dans ce sens et attaquaient assez ouvertement le ministre de la police qui était présent. On a imprimé, dans plusieurs biographies, que le premier consul s'avança vers Fouché avec colère et lui dit : « Eh bien! dites encore « que ce sont les royalistes! — Oui, « sans doute je le dirai, répondit « Fouché, et qui plus est je le prou- « verai. » Cette anecdote est contredite par Bourrienne et par l'auteur des *Mémoires sur le consulat*. Selon le premier (t. IV, pag. 202), Bonaparte dit seulement à Fouché : « Je ne me repose pas sur votre po- « lice; je fais ma police moi-même, « et je veille jusqu'à deux heures du « matin. » — « Fouché, ajoute Bour- « rienne, fit comme le roseau de la « fable, il plia, mais pour se relever « bientôt. Le plus habile comédien « ne saurait reproduire son attitude « calme pendant les éclats de la co- « lère de Bonaparte, ses réticences, « sa patience à se laisser accuser, « tout ce qu'il y avait de dénéga- « tions dans son silence, et surtout « dans ses demi-révélations. » L'auteur des *Mémoires sur le consulat* rapporte l'anecdote d'une manière analogue, mais encore plus naturelle. « Pendant toutes ces déclamations, dit-il, Fouché était dans l'embrasure d'une croisée, seul, pâle, défait, entendait tout, ne disait rien; on le regardait déjà comme perdu. Le conseiller d'état *** s'approcha de lui et lui dit : « Qu'est-ce que cela signi- « fie? pourquoi ne parlez-vous pas? « — Laissez-les dire.... je ne veux « pas compromettre la sûreté de l'é- « tat.... Je parlerai quand il en sera « temps... rira bien qui rira le der- « nier. » Bourrienne, à qui ce jour-là Fouché tint le même langage, en parla au premier consul; mais Bonaparte persista dans son opinion : « Fou- « ché, dit-il, a ses raisons pour se « taire; il ménage les siens; il est « tout simple qu'il ménage un tas « d'hommes couverts de crimes et « de forfaits! N'a-t-il pas été un « de leurs chefs? Ne sais-je pas bien « ce qu'il a fait à Lyon et à la Loire. « Eh bien! c'est la Loire et Lyon « qui m'expliquent la conduite de « Fouché! » Un des plus zélés courtisans de la puissance consulaire, mais

en même temps tout dévoué aux frères de Bonaparte, Rœderer alla jusqu'à dire à Joséphine : « On ne peut « pas laisser les jours du premier con« sul à la disposition d'un homme en« touré de scélérats...— Les hommes « les plus dangereux pour Bona« parte, répliqua celle-ci, sont ceux « qui veulent lui donner des idées « d'hérédité et de dynastie, de di« vorce et de mariage avec une prin« cesse. » Pour apprécier cette réponse, il faut savoir que pendant que Fouché était à la recherche des vrais auteurs de l'attentat du 3 nivose, il parut un pamphlet intitulé *Parallèle de Cromwell, Monk et Bonaparte*, et qui avait pour but de rétablir l'hérédité monarchique. C'était Lucien, alors ministre de l'intérieur, qui l'avait fait imprimer et expédier avec profusion à tous les préfets des départements. Un pareil écrit, dans l'état d'irritation où se trouvaient les esprits, était fait pour attirer les poignards sur le premier consul; aussi, dès le lendemain les préfets les plus voisins de Paris envoyèrent la brochure à Bonaparte, avec des plaintes sur le mauvais effet qu'elle pouvait produire. Fouché courut à la Malmaison, et mit le *Parallèle* sous les yeux du premier consul, avec un rapport sur les inconvénients d'une initiative si mal déguisée. Bonaparte simulant la colère lui demanda pourquoi il avait laissé paraître un écrit si dangereux. « Général, répliqua le ministre, je « devais des ménagements à l'auteur. « —Des ménagements! qu'est-ce que « cela veut dire? vous deviez le faire « mettre au Temple. — Mais, géné« ral, c'est votre frère Lucien qui a « pris ce pamphlet sous sa protection; « l'impression et la publication en « ont été faites par son ordre.—Cela « m'est bien égal! votre devoir, « comme ministre de la police, était « de faire arrêter Lucien. Cet im« bécile-là ne sait qu'imaginer pour « me compromettre! » — Ce langage dut paraître à Fouché d'autant plus extraordinaire que le matin même il était allé trouver Lucien afin de lui faire sentir son imprudence; et que, pour toute réponse, le frère de Bonaparte lui avait fait voir le manuscrit du pamphlet chargé de corrections et d'annotations de la main du premier consul lui-même. Trop habile pour paraître si bien instruit, Fouché s'empressa d'arrêter la propagation d'un pareil écrit; et, afin de mieux écarter le soupçon qu'il eût pu avoir l'attache du gouvernement, il le qualifia dans sa lettre ministérielle d'*œuvre d'une méprisable et coupable intrigue*. Lucien furieux reprocha à son frère de l'avoir mis en avant et abandonné : « C'est votre « faute, dit le premier consul. Vous « vous êtes laissé attraper; eh bien! « tant pis pour vous. Fouché a été « plus fin et plus habile que vous; « vous n'êtes qu'une f.... bête au« près de lui. » Cette déconvenue du frère de Bonaparte excita plus que jamais contre Fouché sa haine, dont Rœderer se rendit l'instrument. Le 6 nivose, les deux sections de législation et de l'intérieur étant réunies chez le second consul Cambacérès, ce conseiller d'état fit circuler parmi ses collègues, pour qu'ils la signassent, une déclaration qu'il avait rédigée et dans laquelle, attribuant aux entours de Fouché l'attentat du 3 nivose, il proposait de changer le ministre et tout le personnel de la police. Mais cette menée n'aboutit à rien; et bientôt Fouché triompha de tous ses adversaires. L'explication orageuse

qui avait eu lieu entre Bonaparte et Lucien fut, peu de jours après, suivie de la démission de celui-ci; et, aux yeux du public, Fouché soutenu par Joséphine et les Beauharnais parut l'avoir emporté sur le parti des frères du premier consul. Bonaparte lui-même commençait à revenir de ses préventions contre le ministre de la police: divers indices avaient modifié sa conviction au sujet des vrais auteurs de l'attentat du 3 nivose; il savait gré à Fouché des précautions qu'il avait prises pour sa sûreté, de concert avec la police du château. Ce fut à cette occasion que, dans une de leurs conversations habituelles, le ministre dit ces paroles remarquables: « Je n'ai pas « l'art de lire dans les cœurs. Ainsi « toutes les fois qu'en sacrifiant sa « vie, un homme voudra attenter à la « vôtre, je ne connais aucun moyen de « m'y opposer. Mais ce dont je puis « vous répondre, c'est que dans toute « conspiration tramée par deux in- « dividus, il y en aura un qui sera « dans ma confidence. » Cependant Bonaparte insistait pour la proscription des meneurs et agents du parti jacobin. Fouché, quoique certain que l'attentat du 3 nivose était l'œuvre des royalistes, finit par transiger avec l'irritation du premier consul contre les terroristes; et, à la suite d'un rapport, dressa une liste de cent trente individus, dont neuf, avec la qualité de septembriseurs, furent mis en surveillance spéciale hors du territoire de la république. Tous les autres proscrits se trouvaient sans énonciations spéciales. On y voyait les ex-conventionnels Taillefer, Talot, Thirion et Choudieu, le général de l'armée révolutionnaire Rossignol, etc. Le rapport, rédigé avec beaucoup d'art, faisait allusion au complot de l'Opéra, à la tentative de Chevalier avec sa machine infernale, et avait pour objet de faire croire, sans l'articuler cependant, que les terroristes avaient commis l'attentat du 3 nivose. « Ce « ne sont plus, était-il dit dans « cette pièce, que le nom de Fouché « rend surtout curieuse, ce ne « sont plus de ces brigands con- « tre lesquels la justice et ses for- « mes ont été usitées, et qui mena- « cent seulement quelques person- « nes et quelques propriétés; ce « sont des ennemis de la France en- « tière, et qui menacent à chaque « instant tous les Français de les « livrer aux fureurs de l'anarchie. « Ces hommes affreux sont en petit « nombre, mais leurs attentats sont « innombrables. C'est par eux que « la Convention nationale a été atta- « quée à main armée jusque dans le « sanctuaire de la nation; ce sont « eux qui ont voulu faire tant de fois, « de tous les comités du gouverne- « ment, les complices ou les victimes « de leur rage sanguinaire; ce sont « eux qui ont voulu faire tourner « contre le Directoire exécutif et « contre la ville de Paris les trou- « pes destinées à les garder. Ils ne « sont pas les ennemis de tel gou- « vernement, mais de toute espèce « de gouvernement. Tout ce qu'ils « ont tenté depuis un an n'avait « pour but que des assassinats, soit « sur le chemin de la maison de cam- « pagne du premier consul, soit à « l'Opéra, soit dans les rues, soit « même en s'introduisant par les « souterrains des Tuileries. C'est « une *guerre atroce* qui ne peut « être terminée que *par une mesu- « re de haute police extraordi- « naire*. Parmi ces hommes que la « police vient de signaler, *tous*

« *n'ont pas été pris le poignard* « *à la main, mais tous sont également connus pour être capables de l'aiguiser et de le prendre*. Il ne s'agit pas seulement « de punir le passé, mais de garantir l'ordre social. » Pour corroborer l'effet de ce rapport, Fouché fit remplir les journaux de souvenirs révolutionnaires. Ce rapport du ministre de la police générale, discuté en conseil d'état, fut de la part de Thibaudeau, Boulay, Rœderer et Regnaud de Saint-Jean-d'Angély (16), l'objet d'observations dans l'intérêt de la justice et de ses formes; mais le premier consul les repoussa, et le conseil, sans approbation de la liste, décida qu'il fallait une mesure extraordinaire. Les consuls envoyèrent cette délibération au sénat conservateur, qui l'approuva sans restriction. Fouché, qui pour se maintenir au pouvoir venait de sacrifier ses amis politiques, n'en mettait que plus d'ardeur à rechercher les véritables auteurs de l'attentat du 3 nivose. Enfin, l'arrestation de Carbon, de Saint-Régent, et d'autres agents royalistes qui avaient concouru à la machine infernale, vint justifier ses prévisions; mais, comme l'acte de proscription contre ceux que l'on avait appelés en masse les *jacobins* avait été exécuté, il n'y eut plus à revenir; et, tandis que sans aucune forme de justice on proscrivait tant d'hommes qui n'étaient pas même en prévention, on renvoya les véritables conspirateurs devant les tribunaux ordinaires. Fouché fit bien quelques efforts pour engager le premier consul à révoquer ce qui avait été fait; mais ses efforts furent infructueux; et à cette occasion Bonaparte dit à Bourrienne qui plaidait pour l'opinion du ministre : « Ah ! « bah! Fouché!... il est toujours « comme cela. Au reste, peu m'im« porte à présent. J'en suis *débar« rassé*... Si l'on trouve des coupa« bles parmi les royalistes, on les « frappera aussi. » Des altercations assez fréquentes avaient lieu entre le premier consul et Fouché. Bonaparte et ses collègues avaient rendu le 12 août 1801 un arrêté contraire à la restitution des biens des émigrés. Un des affidés de Fouché, Henri Lasalle, publia une brochure dans laquelle il prouva combien il était juste de leur rendre ceux de leurs bois qui n'avaient point été aliénés. Cette brochure, bien reçue du public, fâcha Bonaparte qui reprocha à Fouché de n'avoir pas fait mettre l'auteur au Temple; et de laisser faire un journal par Méhée de La Touche : « Voilà, ajouta-t-il, les gens « que l'on protège! Est-ce que je « devrais me mêler de ces choses« là? Est-ce que la police ne devrait « pas y pourvoir? Je ne devrais « pas en entendre parler. — La « police veille, répondit froidement « le ministre. — Et moi aussi, ré« pliqua Bonaparte. Est-ce que « vous croyez que parce que je suis « à la Malmaison, je ne sais rien ! « je ne me repose pas sur la po« lice. Je fais la police moi-mê« me. » Cependant les ménagements dont usait Fouché envers les royalistes leur rendait la confiance. C'est à cette époque en effet (1801) que l'abbé de Montesquiou, agent secret de Louis XVIII, et la duchesse de Guiche, chargée d'une mission de *Monsieur*, comte d'Artois, parvinrent, le premier à faire remettre à Bo-

(16) Tout dévoué qu'il était à Bonaparte, Regnaud fit une observation pleine de sens et que l'événement justifia : « Il faut dire qu'on ignore « les auteurs de l'attentat, mais qu'on leur « ôte les bras dont ils peuvent se servir, et non « pas qu'on *tient les fils*, parce qu'un jour on « dirait : Pourquoi n'avez-vous pas attendu ? »

naparte, par l'entremise du consul Lebrun, la fameuse lettre par laquelle le roi réclamait sa couronne d'un nouveau Monk; la seconde, à avoir quelques entrevues avec Joséphine, réputée la protectrice des royalistes et des émigrés. Fouché, instruit par celle-ci de ce qui se passait, et piqué de ce que le premier consul ne lui donnait aucune direction sur des circonstances aussi importantes, lui représenta qu'en tolérant de pareilles négociations, Bonaparte faisait soupçonner qu'il cherchait à se ménager, en cas de revers, un moyen de fortune et de sécurité; qu'il était essentiellement l'homme de la révolution, et ne pouvait être que cela, et que, dans aucune chance, les Bourbons ne pouvaient remonter sur le trône qu'en marchant sur son propre cadavre. Ces représentations consignées dans un rapport, écrit de là main même de Fouché, firent une vive impression sur l'esprit du consul. La duchesse de Guiche reçut ordre de repartir pour Londres; Lebrun fut tancé pour s'être chargé d'une lettre du roi, et Fouché eut encore l'adresse de persuader à madame de Guiche (17), par un émissaire appartenant à la haute société, que personnellement le ministre ne s'était pas opposé à la mission dont elle était chargée, mais qu'il ne faisait qu'exécuter les ordres de son gouvernement. Ainsi tout contribuait à accroître sa popularité et son crédit : en effet, à cette époque on voit Fouché influer sur toutes les décisions importantes même pour la politique extérieure. De concert avec M. de Talleyrand, il poussait Bonaparte à montrer au monde qu'il ne faisait la guerre que pour forcer l'Angleterre à la paix. De là, contre le royaume-uni, cette coalition des puissance du Nord et de la France, dont Paul Ier était l'âme. La mort tragique de ce prince, en faisant avorter ce projet, rappela douloureusement au consul les dangers qu'il courait lui-même. Préoccupé d'idées sombres, il ne rêva que complots dans l'armée, destitua et fit arrêter plusieurs militaires, entre autres le général Humbert; et Fouché eut besoin de tout son ascendant pour soustraire cet officier aux dernières rigueurs. Dans le même temps Bernadotte, soupçonné d'être le chef d'une conspiration républicaine, fut destitué. Fouché mit une grande réserve dans tout ce qui lui fut renvoyé au sujet de cette affaire, qui ne tenait à ses attributions que par de faibles points de contact; mais il fit donner à Bernadotte, qu'il s'abstint de voir, des directions utiles et dont ce général profita pour se réconcilier avec le premier consul. Quelques mois après, un nouveau traité entre la France et la Russie fut communiqué au tribunat et approuvé; mais les tribuns déclarèrent que le mot de *sujets* qu'on y employait ne s'accordait pas avec la dignité des citoyens français. Bonaparte, irrité de cette objection, s'en exprima avec beaucoup de vio-

(17) On lit dans des mémoires contemporains que Fouché, dépité de ce que la duchesse de Guiche n'eût pas cherché sa protection, voulait la faire arrêter et l'obliger de retourner en Angleterre; mais il n'osa pas; trop de personnes, aux Tuileries, savaient que la duchesse était à Paris, et lui portaient intérêt. De peur que quelqu'une d'elles ne l'apprît au premier consul, il s'empressa de prendre les devants. Bonaparte lui ordonna de laisser les choses suivre leur cours : « Je serais curieux, dit-il, d'entendre les proposi- « tions qu'elle a mission de me faire. » Fouché envoya alors une personne sûre offrir à madame de Guiche de le présenter au ministre de la police. La duchesse répondit qu'elle n'avait aucun besoin de communiquer avec un conventionnel régicide; que, si une formalité l'obligeait d'aller au ministère de la police, elle s'y rendrait en audience publique. Au lieu de se fâcher de ce fier langage, Fouché renvoya son émissaire, qui, au moyen d'adroites insinuations, changea les dispositions de madame de Guiche à l'égard du ministre.

lence dans le conseil privé. Fouché lui représenta, avec énergie, qu'il importait de ménager encore les restes de l'esprit républicain par une déférence apparente ; et le premier consul finit par se rendre à ses raisons. Lors de l'expédition de Saint-Domingue, Fouché conseilla vainement à Bonaparte de se faire un appui des noirs en reconnaissant leur liberté, au lieu de maintenir l'esclavage. Il ne fut pas plus heureux à faire goûter ses vues pour le concordat : il voulait le rétablissement du culte avec des salaires publics pour ses ministres, mais sans l'intervention de l'autorité pontificale. Seulement il obtint que la publication du concordat fût différée jusqu'à celle de la paix maritime qui se négociait alors avec l'Angleterre. Il fit également retarder jusqu'à la même époque la promulgation d'une amnistie générale en faveur des émigrés ; ses vues consignées dans deux mémoires et qui tendaient à ménager les susceptibilités républicaines, prévalurent sauf quelques modifications (18). L'amnistie produisit sur les acquéreurs de biens nationaux l'impression que Fouché avait pressentie ; ils s'alarmèrent, et il fallut toute la fermeté de l'administration et toute la vigilance de la haute police pour prévenir les conflits entre les anciens et les nouveaux propriétaires. Après la paix d'Amiens, Bonaparte mit en avant, par ses affidés, le consulat à vie. Quand il en fut question dans le conseil privé, Fouché s'y montra fort opposé. Ses discours firent peu d'impression; bientôt il s'aperçut qu'on usait envers lui d'une sorte de réserve, et que des conférences mystérieuses se tenaient chez Cambacérès. Toujours bien servi par ses espions, il en pénétra le secret, et donna aux nombreux amis qu'il avait dans le sénat une impulsion particulière : aussi ce corps ne prorogea le pouvoir du premier consul que pendant dix ans (8 mai 1802). L'irritation de Bonaparte fut au comble ; mais le surlendemain les consuls Cambacérès et Lebrun rendirent un arrêté portant que le peuple français serait consulté sur la question du consulat à vie. Tandis que les registres destinés à recevoir les votes étaient ouverts dans toutes les mairies, quelques officiers attachés à Moreau et au parti de la république proférèrent assez publiquement des menaces contre le nouveau César. Le colonel Fournier-Sarlovèse, qui avait tenu les propos les plus violents, fut arrêté. Fouché, chargé de l'interroger, fit tout son possible pour assoupir cette affaire ; on le rendit à la liberté, et tout se termina par un simple éloignement de Paris. Enfin un sénatus-consulte accorda le consulat à vie et la présidence du sénat à Bonaparte, qui, le 21 août 1802, se rendit en grand cortège au Luxembourg ; mais il fut vivement blessé du morne silence des citoyens sur son passage, et imputa cet accueil glacé à la maladresse de la police. Fouché lui rappela qu'il lui avait prescrit de ne rien faire pour produire un enthousiasme de commande; puis il ajouta, avec une légèreté affectée : « Malgré la fusion des Gaulois et « des Francs, nous sommes tou« jours le même peuple; nous som» mes toujours ces anciens Gaulois

(18) Il obtint que les émigrés, dont la liste formait neuf volumes et contenait environ cent cinquante mille noms, ne seraient rayés en masse définitivement que par *un acte d'amnistie*, et qu'ils resteraient pendant dix ans sous la surveillance de la haute police. Fouché se réservait ainsi la faculté de les éloigner de leur résidence habituelle. Mille émigrés seulement, attachés aux Bourbons et restés ennemis du gouvernement consulaire, furent maintenus définitivement sur la liste.

« qu'on représentait comme ne pouvant souffrir ni la liberté, ni l'oppression. » — L'entretien se prolongea sur ce ton, et Bonaparte le rompit en disant : « Il y a de la bizarrerie et du caprice dans ce qu'on appelle l'opinion publique ; je saurai la rendre meilleure. » Puis il tourna le dos au ministre. Cette conversation semblait prédire à Fouché une disgrâce prochaine. Depuis les traités de Lunéville et d'Amiens, le premier consul était fatigué de ce que les journaux anglais le représentaient lui-même sous la tutelle diplomatique de M. de Talleyrand ; et pour le gouvernement intérieur sous celle de son ministre de la police. Le dernier fatiguait Bonaparte par la persistance de ses conseils, presque toujours en opposition avec les vues secrètes du despote naissant. Dévoué au gouvernement consulaire par intérêt, mais sans bassesse et sans flatterie, Fouché le servait ; il obéissait, souvent malgré sa conscience, mais il raisonnait et discutait. A l'aide du vague de la police, il s'immisçait dans toutes les affaires de l'état, de la cour et de la famille Bonaparte. L'avenir l'attirait vers les gens de l'ancien régime ; le passé le retenait encore du côté des hommes de la révolution. Quoiqu'il les eût plusieurs fois sacrifiés contre sa conviction, ses prédilections étaient pour eux. Il voulait être bien avec tous les partis, les diriger à sa volonté et être regardé par eux comme un protecteur. Exagérant avec trop de complaisance sa résistance aux coups de l'autorité, il se représentait souvent comme le réparateur des erreurs du pouvoir ; et faisait ainsi chanter ses propres louanges aux dépens du chef de l'état. Enfin, ce que Bonaparte lui pardonnait encore moins, Fouché, non content d'être utile, avait la prétention de se rendre nécessaire. Le premier consul, d'ailleurs, regardait le ministère de la police, tel que Fouché l'avait organisé, comme trop en dehors de son gouvernement pour ne pas être une institution éminemment dangereuse, dans des circonstances critiques et avec le caractère versatile du ministre. Souvent il lui avait témoigné de la défiance ; impatient de l'ascendant qu'il prenait, il s'en était vengé en l'attaquant plusieurs fois en public, non-seulement sur l'affaire du 3 nivose, mais sur les journaux, les écrits, les théâtres, les prêtres, les émigrés, etc. Fouché avait pour principe de ne point répondre à ces attaques, afin de ne pas divulguer des choses qui devaient rester secrètes. Il aimait mieux se donner momentanément l'air d'avoir tort que de nuire par sa justification publique à l'action de la police. Il s'en expliquait ensuite en particulier. Ce silence irritait Bonaparte, quoiqu'il en pénétrât le motif. Les ennemis de Fouché, et à leur tête étaient les frères du consul, en tiraient avantage, et disaient à celui-ci : « Il a pris le temps de vous faire « un roman. » Bonaparte, malgré ses dispositions personnelles, avait longtemps hésité (19). Il eut recours à des subterfuges ; et parla vaguement à Fouché de la suppression du ministère

(19) « Tous ceux qui connaissaient le caractère entier du premier consul ne pouvaient s'expliquer l'ascendant qu'il lui avait laissé prendre, ce dont Bonaparte lui-même s'étonnait avec impatience. Il voyait en lui un centre où venaient se rattacher tous les intérets de la révolution, et s'en indignait ; mais, soumis à une espèce de magnétisme, il ne pouvait rompre le charme qui le circonvenait. Loin de Fouché, quand il en parlait, ses expressions étaient emportées, acerbes, malveillantes ; Fouché présent, le ton de Bonaparte se radoucissait, à moins qu'il n'eût à lui faire des scènes publiques. » (*Mémoires de Bourrienne*, t. V, p. 36.)

de la police comme d'une mesure qui ferait beaucoup d'honneur au gouvernement, et qui prouverait la haute opinion qu'il avait de sa force ; il fut même convenu entre eux que cette suppression aurait lieu en l'an XII. Le ministre ne fut pas dupe de ces détours ; seulement il ne crut pas son renvoi si prochain. Quelques jours après cette conversation, (sept. 1802), la résolution en fut prise dans un voyage que fit le premier consul à Mortefontaine, chez son frère Joseph. Le lendemain il travailla comme de coutume avec Fouché, sans lui rien dire, et chargea Cambacérès de cette commission, dont il n'osait s'acquitter lui-même. Cherchant à atténuer le désagrément de cette disgrâce par des ménagements tels qu'on les devait à un homme qui, en perdant sa place, conservait une grande partie de ses moyens d'influence, Bonaparte écrivit au sénat. « Le citoyen Fouché a ré« pondu par ses talents, par son « activité, par son attachement « au gouvernement, à tout ce que « les circonstances exigeaient de « lui. Placé dans le sein du sénat, « si d'autres circonstances redeman« daient un ministre de la police, le « gouvernement n'en trouverait pas « qui fût plus digne de sa confiance. » Fouché fut nommé titulaire de la sénatorerie d'Aix, ce qui ajoutait un revenu de trente mille francs aux trente-six mille qu'il recevait comme sénateur. Dans l'entrevue qu'il eut avec le premier consul, il demanda la permission de lui présenter par écrit ses dernières réflexions sur la situation présente. « Communiquez-moi « tout ce que vous voudrez, ré« pondit Bonaparte ; tout ce qui me « viendra de vous attirera toujours « mon attention. » Le lendemain, Fouché remit ce mémoire, puis l'état détaillé de sa gestion secrète. Bonaparte, voyant avec surprise qu'il avait une réserve de deux millions quatre cent mille francs, lui en abandonna la moitié. Élevé ainsi au niveau des hommes les plus récompensés du gouvernement consulaire, Fouché prit son renvoi en patience, et rentra dans la vie privée dont il n'avait jamais cessé de goûter les douceurs, au milieu même des plus grandes affaires. D'un autre côté, il venait d'acquérir un tel surcroît de fortune, qu'il ne se sentit ni frappé ni déchu. Ses ennemis en furent déconcertés (20). Il emportait les regrets de la noblesse rentrée et du clergé. Il avait aussi pour lui l'opinion de la capitale. Il acquit même dans le sénat une influence marquée sur ses collègues ; mais, sachant qu'on avait les yeux sur lui, il s'abstint d'en tirer avantage. Joséphine avait vu avec un chagrin extrême le renvoi d'un ministre auquel elle était fort attachée, se figurant qu'il la soutenait dans l'esprit de son mari, et surtout qu'il détournerait celui-ci de toute pensée de divorce. Dans le fait, Fouché, en plusieurs occasions, avait donné à Joséphine d'excellents conseils. Après sa sortie du ministère il avait été la voir, et elle n'avait pu s'empêcher de verser des larmes. Les attributions du ministère de la police furent alors réunies au département de la justice, dans les mains de Regnier, sous le nom de grand-juge. Pendant tout l'été de 1802, il coula des jours paisibles dans sa terre de Pontcarré

(20) Parmi les hommes qui poussèrent le plus à la chute de Fouché, on peut citer Regnaud de Saint-Jean d'Angély, qui disait plus tard : « Fouché conspire contre l'empereur, même « quand il est immobile. Chacun de ses rêves « est un complot. Je me méfierais de lui, même « après sa mort. »

qu'il se plaisait à agrandir par de vastes acquisitions. Il ne venait que rarement à Paris, dans son superbe hôtel de la rue du Bac, où il recevait tous les personnages marquants de la révolution; car il conservait toujours une sorte d'activité politique inséparable de son existence. Au mois de novembre 1802, il fut appelé par le premier consul à faire partie d'une commission chargée de conférer avec les députés suisses, pour établir dans ce pays, sous la médiation de la France, les bases d'une fédération nouvelle entre les cantons. Cet acte de médiation fit infiniment d'honneur à la modération et aux lumières des sénateurs Barthélemy et Fouché, qui présidèrent à sa rédaction. Ce dernier était alors à la veille de reprendre les rênes d'un ministère dont l'impéritie de son successeur et de nouveaux complots faisaient repentir le premier consul de l'avoir éloigné. Plusieurs fois l'ex-ministre avait dit: « Regnier est trop gobe-mou« che et trop bête pour bien faire « la police; il laissera tomber le « premier consul dans quelque « piège. » La chose arriva si à point, que les ennemis de Fouché ont imprimé (21) que lui-même avait fomenté la conspiration de Georges et de Pichegru, au moyen d'avis et d'encouragements perfides donnés aux royalistes de Londres par ses propres agents. Quoi qu'il en soit, au mois de janvier 1804, dès que, par la découverte d'une branche isolée de la conspiration, le conseiller d'état Réal, qui dirigeait la police sous les ordres du grand-juge, en eut reçu les premières révélations de Querelle, condamné à mort, le premier consul se hâta de faire venir Fouché (22), et le consulta sur ce qu'il fallait faire. Ce dernier aurait dès ce moment pu faire rétablir à son profit le ministère de la police; mais, trop habile pour se presser, il se contenta de donner au premier consul des avis qui amenèrent l'issue de cette conspiration, dont l'assassinat du duc d'Enghien fut un horrible épisode que Fouché était loin d'approuver. Tout le monde connaît ce mot célèbre que l'on a attribué à un autre homme d'état, mais qui est réellement de lui: « C'est bien pis « qu'un crime, c'est une faute. » Lors du procès de Moreau, l'arrestation de sa femme fut deux fois ordonnée, mais Fouché s'opposa à un acte de violence qui eût exaspéré le public. Il ne fut pas des derniers à conseiller à Bonaparte d'user de clémence si ce général était condamné à mort. « Je n'approuve pas du tout les « moyens extrêmes, dit-il; la vio« lence approche trop souvent de la « faiblesse; un acte de clémence de « votre part en imposera plus que « les échafauds. » Bonaparte promit

(21) Voyez les *Mémoires du duc de Rovigo* (Savary), les *Mémoires de Bourrienne*, etc. Rovigo, pour établir que Fouché avait fait circonvenir Moreau par des hommes de sa province et de son parti, rapporte une anecdote qui ne laisse pas de donner à réfléchir: « Lors de l'arrestation de Moreau, dit-il, Fouché, qui avait ses raisons pour qu'on ne scrutât pas trop sévèrement la conduite de Frenière, secrétaire du général, mit tout en mouvement pour lui faire rendre la liberté, et dit au premier consul que quand on avait une bonne affaire il ne fallait pas la gâter par de l'arbitraire et de l'injustice; qu'on avait arrêté Frénière, qui n'était pas accusé; que personne ne le chargeait: « Il faut « vous montrer équitable et relâcher cet homme. » Le premier consul le fit mettre en liberté, malgré les instances de la police. Il était à peine libre, qu'il fut gravement compromis par les dépositions de tous ceux que Georges avait mis en contact avec Moreau. On chercha à le reprendre; mais il était en sûreté.

(22) Dans un de ces entretiens, le premier consul, qu'amusait son esprit, lui disait: « Vous « faites donc toujours de la police? — J'ai con« servé, répondit Fouché, quelques amis, et ils « me tiennent au courant. » (*Mém. de Rovigo.*)

de faire grâce à Moreau, qui, de son côté, écouta le sage conseil que lui fit donner Fouché de ne pas songer à se soustraire à la justice, en faisant un appel aux soldats, dont on exagérait les bonnes dispositions pour lui. Moreau n'ayant été condamné qu'à une détention de deux ans, Fouché fut chargé de le faire consentir à commuer en ostracisme cette peine, qui le mettait, pour ainsi dire, à la merci de son ennemi. Le général suivit encore cet avis, et le lendemain, quand Fouché parut à Saint-Cloud, Bonaparte le remercia dans des termes qui lui firent présager le retour prochain de sa faveur. C'était l'instant où le premier consul songeait à placer sur sa tête la couronne impériale. Fouché, qui dut nécessairement être consulté, fut d'avis qu'il se hâtât, afin de mettre fin à toutes les incertitudes de la position politique. En donnant ce conseil, il savait bien que le parti du despote était pris; d'ailleurs, le moment était passé, pour les hommes de la révolution, de tout compromettre pour défendre des principes oubliés; et Bonaparte était alors le seul homme capable de maintenir dans leurs biens, leurs emplois et leurs dignités, les révolutionnaires parvenus. Dès que ce grand pas fut franchi, le nouvel empereur pensa que l'expérience, les conseils et l'influence de Fouché, sur le parti révolutionnaire, lui étaient plus indispensables que jamais; et, par décret du 10 juillet 1804, le ministère de la police fut rétabli. Deux jours auparavant, Fouché avait, dans une conférence particulière avec Napoléon, établi, pour ainsi dire, ses conditions, en faisant revêtir de l'approbation impériale les bases qui complétaient l'organisation nouvelle de son département. Quatre conseillers d'état (Réal, Pelet, Miot et Dubois) lui furent adjoints dans la partie administrative, pour correspondre avec les préfets. Une fois par semaine, réunis dans le cabinet du ministre, ils lui rendaient compte et prenaient ses décisions. Par là, débarrassé d'une foule de détails, Fouché se réservait de planer seul sur la haute police, dont la division secrète était restée sous la direction de Desmarets. Quant aux observateurs soudoyés, que le ministre avait dans tous les rangs de la société, et dont plusieurs étaient rétribués à mille et à deux mille francs par mois, il recevait directement leurs rapports avec une signature de convention. Tous les trois mois il soumettait sa liste à l'empereur, pour qu'il n'y eût pas de double emploi (car Napoléon avait toujours sa contre-police), et pour que les services pussent être récompensés, soit par des places, soit par des gratifications. Quant à la police dans l'étranger, elle avait trois objets: surveiller les émigrés, surveiller les puissances amies, et travailler l'opinion chez les puissances ennemies. Les prisons d'état, la gendarmerie, étaient sous les ordres de Fouché; mais à cet égard trop souvent la contre-police empiéta par l'ordre du despote sur l'autorité du ministre. Dans les principales villes de l'empire il établit des commissariats-généraux qui étendirent par toute la France, et principalement sur la frontière, le réseau de la police. Enfin, c'était dans le cabinet du ministre que venaient s'amasser les gazettes étrangères, interdites au reste de la France, et dont il se faisait faire le dépouillement. Par là il tenait les fils les plus importants de la politique extérieure, et faisait avec l'empereur un travail qui pouvait contrôler ou

balancer celui du ministre des relations extérieures. La police de Fouché acquit alors un tel crédit, qu'il put compter parmi ses agents de haute volée, des diplomates, des sénateurs, des conseillers-d'état, des grands seigneurs de l'émigration et des gens de lettres. Il eut l'adresse de répandre et de faire croire que, partout où trois ou quatre personnes se réunissaient, il s'y trouvait des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Instruit de tout, il pouvait seul, grâce à l'esclavage de la presse, signaler au chef du gouvernement les souffrances publiques. Aussi a-t-il empêché bien des maux en luttant contre les préventions, les passions et les emportements de Napoléon! Si jamais police ne fut ni plus absolue ni plus arbitraire, jamais il n'en exista de plus active, de plus protectrice, et de plus ennemie de la violence. C'est surtout dans l'intérêt de son despotisme que Napoléon a eu le plus grand tort de n'avoir jamais connu de quel prix un tel homme était pour lui, et de l'avoir trop souvent blessé par d'injurieuses défiances, alors qu'il en était le mieux servi. Il ne pouvait lui pardonner l'immense empire qu'il exerçait sur l'opinion. A ces époques trop répétées où l'empereur portait la guerre aux extrémités de l'Europe, Fouché, qui véritablement avait en main les rênes de l'état, maintenait toutes les parties de l'empire dans une paix profonde, dont s'étonnaient elles-mêmes les factions toujours en présence et toujours contenues. L'un des moyens qui lui réussirent constamment fut une extrême loyauté dans ses engagements; il n'abandonna jamais ceux à qui il avait promis une fois son appui. C'est surtout à l'égard des chefs vendéens qu'il réduisit ce principe en système, et il eut toujours lieu de s'en applaudir. On le vit se promener seul dans son jardin et s'entretenir pendant des heures entières avec des officiers royalistes dont il avait ordonné l'arrestation, parce que leurs correspondances interceptées avaient donné la preuve qu'ils se rendaient à Paris dans l'intention de l'enlever ou de l'assassiner. A la suite de ces entretiens, on entendit quelquefois ces chefs, qui venaient d'avoir sa vie à leur disposition, déclarer que, « souvent vaincus, ils venaient d'être subjugués « pour la première fois; et que de « ce jour seulement ils renonçaient à « reprendre les armes. » On peut apprécier quelle haute idée Fouché se faisait alors de la police, par sa fameuse circulaire aux évêques (6 fructidor an XII, 25 août 1804). En voici le début : « Il *y a plus* « *d'un rapport*, monsieur, *entre* « *mes fonctions et les vôtres.* Les « miennes sont de prévenir les délits, « pour n'avoir point à les punir; les « vôtres sont d'étouffer dans le fond « des âmes les projets et même la « pensée du crime. *Notre but com-* « *mun* est de faire naître la sécurité « de l'empire du sein de l'ordre et « des vertus. » Après des considérations générales, le ministre abordait la question religieuse. « *Prince de* « *l'Église!* ce titre vous sera con- « testé quelque temps encore, et par « un petit nombre d'évêques de l'an- « cien régime qui ont abandonné « l'union catholique, et par quel- « ques prêtres dont la révolution a « exalté les passions et n'a point éten- « du les lumières. La prétention des « premiers est d'être plus fidèles que « vous à la foi de nos pères; celle des « seconds, d'appartenir plus que vous « à la révolution et à ses vrais prin-

« cipes. Votre place est entre des « excès opposés ; c'est, dans tous les « genres, la place de la sagesse et « de la vérité. » Arrivant enfin à la question politique, il ajoutait, au sujet des évêques royalistes dissidents : « Prétendraient-ils que la vraie re« ligion n'est pas rentrée dans nos « temples, parce que les Bourbons ne « sont pas remontés sur le trône ?... « Dans quels symboles de la foi ou « dans quelle tradition révérée pour« rait-on nous indiquer la moindre « liaison entre la dynastie des Bour« bons et l'existence pure et sans tache « de l'Église gallicane ? L'union de « notre Église avec toutes les Églises « catholiques et avec le pape ne fut « point rompue par le passage de « l'empire romain à la dynastie méro« vingienne ; de cette dynastie à celle « de Charlemagne ; de celle-ci à celle « des Capets ; *elle n'a pas été rom« pue davantage dans le passage « de la dynastie des Bourbons à « celle de Bonaparte.* » Cette pièce, véritablement historique, et qui montre de quelle manière les auteurs de l'établissement impérial entendaient la question religieuse, se terminait ainsi : « Il ne vous est plus « possible d'étendre les conquêtes « du culte dont vous êtes les pre« miers ministres, que par vos ta« lents et vos vertus évangéliques. « Dans le siècle où nous sommes « *la meilleure de toutes les re« ligions paraîtra toujours celle « qui prête le plus d'appui à la « morale et aux lois.* Le sceau « divin d'un culte est d'être bienfai« sant comme la Divinité elle-même. « S. M. l'empereur reconnaîtra que « vous avez justifié sa confiance, « lorsque, sous l'influence de vos pré« dications, il verra les haines et les « dissensions se dissiper, l'amour de « toutes les choses utiles à la pa« trie se nourrir dans les temples. » Fouché adressa une instruction analogue aux préfets ; et ces deux circulaires furent d'autant plus remarquées, que leur auteur parlait un langage depuis long temps oublié, et surtout bien différent de celui qu'il avait tenu dans les jours où il prêchait l'athéisme et la démoralisation. Mais si l'on met de côté les considérations personnelles, pour s'élever à des vues toutes politiques, on conviendra que ces instructions portaient le cachet de la prévoyance et de cet art profond de remuer le cœur humain, qui est le propre de l'homme d'état. Enfin, en se reportant à l'époque où elles furent écrites, on reconnaîtra aussi qu'il fallait quelque courage et des idées positives pour manifester les sentiments et les doctrines qui y sont exprimées. Le trône impérial, dont le sang du duc d'Enghien avait rougi les premières marches, avait été improvisé sous de si affreux auspices, que, malgré toute sa dextérité, Fouché reconnut son impuissance d'améliorer l'opinion publique en faveur du nouveau maître, si celui-ci ne s'efforçait de détruire, par sa présence et ses efforts personnels, les dispositions malveillantes dont il était l'objet : il conseilla donc à l'empereur de voyager, et cette tournée, du camp de Boulogne à Aix-la-Chapelle et à Mayence, produisit le plus heureux effet. Mais Fouché ne pouvait rien contre les résolutions brusques et inopinées du despote, qui fit enlever à Hambourg, et conduire au Temple, sir Georges Rumboldt, ministre d'Angleterre. Fouché et M. de Talleyrand tremblèrent que le sort du duc d'Enghien ne fût réservé à cet Anglais. Les papiers de celui-ci auraient pu le charger d'une manière

grave; Fouché eut soin de pallier tout, et l'intervention de la Prusse, que les deux ministres français provoquèrent, sauva sir Georges. Fouché fut également étranger à la mort violente du capitaine Wright (*Voy.* ce nom, LI, 247), arrivée en décembre 1805, dans la prison du Temple : il n'avait pas seul la surveillance de cette prison ; et toujours la contre-police de Bonaparte crut ne pouvoir mieux déployer son zèle et se rendre agréable, qu'en s'écartant de ces formes douces et conciliantes que Napoléon reprocha plus d'une fois à la police de Fouché. A l'époque de la première conspiration de Malet, ce ministre fut dénoncé par le préfet de police Dubois, son ennemi personnel, comme protégeant sous main ce conspirateur et comme ayant averti Masséna de certaines charges qui pesaient sur lui. Fouché démontra que tout cela se bornait à avoir prémuni Masséna contre les menées de certains brouillons dangereux. Quelquefois il prenait à Bonaparte des boutades libérales pour contrôler son ministre, ou plutôt c'était un jeu concerté entre eux, pour faire croire au public et à l'Europe, que dans l'intérieur de l'empire on jouissait d'un régime doux et d'une liberté véritable. Fouché, qui ne respecta jamais la liberté de la presse, avait refusé à Collin d'Harleville l'autorisation d'imprimer une de ses pièces. L'empereur, qui faisait alors cette belle campagne que termina la paix de Vienne, affecta de tancer à ce sujet son ministre de la police, par la voie du *Moniteur* et dans ses bulletins : « Où « en serions-nous, s'écriait-il hypocri-« tement, s'il fallait avoir la permis-« sion d'un censeur en France pour « imprimer sa pensée? » Fouché, qui connaissait l'homme, ne vit dans cette déclaration qu'un avis indirect pour se hâter de régulariser la censure et de nommer les censeurs. Quand on l'attaquait sur ce point, il éludait et s'en tirait par ces plaisanteries qui, dans la bouche des hommes puissants, empêchent toute discussion. Un auteur, mandé chez lui, se défendait en s'appuyant sur le texte formel de la constitution : « Mon « cher monsieur, dit Fouché, la « constitution est une belle femme « sur laquelle il est bien permis en « passant de jeter un coup d'œil d'ad-« miration, mais qui n'appartient « pas au public. — Il faut donc re-« noncer à écrire? — Non pas, mon « cher monsieur, non pas, écrivez; « vous avez la plus grande latitude. « Seulement, quand vous ferez un li-« vre, rappelez-vous le monologue « de Figaro relatif à la liberté de la « presse. » Cependant la brillante campagne d'Austerlitz et la paix de Presbourg avaient réconcilié Napoléon avec l'opinion publique. Fouché put enfin, sans manquer à la franchise, lui vanter cette amélioration de l'esprit public. « Sire, lui dit-il, Aus-« terlitz a ébranlé la vieille aristo-« cratie ; le faubourg Saint-Germain « ne conspire plus. » Napoléon en fut enchanté et avoua à son ministre que, dans les batailles et dans les périls, il avait toujours en vue l'opinion de Paris et du faubourg Saint-Germain. Aussi l'ancienne noblesse vint-elle affluer aux Tuileries, et même aussi dans le salon de Fouché. Les vieux républicains lui reprochaient de protéger les nobles. Il ne changea pas pour cela ses habitudes, conservant toujours la même intimité de rapports avec ses anciens amis de la révolution. Il avait d'ailleurs un grand but, celui d'éteindre et de fon-

dre tous les partis dans le seul intérêt du gouvernement. Cependant la pacification de l'Ouest était accomplie, et plus que jamais il put se prêter à alléger la position des victimes du royalisme et de celles des opinions républicaines. Cette conduite lui gagna des partisans, mais fournit en même temps des prétextes à un parti qui alors se forma pour faire une guerre à mort aux hommes et aux principes de la révolution, et pour contrarier par conséquent le ministre qui soutenait les uns et les autres. Défendre la religion, le bon goût et la saine littérature, attaquer sans relâche la philosophie du dix-huitième siècle, vanter le grand siècle de Louis XIV, telle était la mission que s'était donnée ce parti, qui comptait dans ses rangs les premiers littérateurs de l'époque, entre autres, MM. de Châteaubriand, de Fontanes, Geoffroy, de Féletz, etc. (23). En suivant cette ligne, ces écrivains ne tendaient à rien moins qu'à réhabiliter les idées et les formes de l'ancien régime, au profit d'un despotisme sans frein et sans limites, qui remplaçait la monarchie tempérée des Bourbons. Ils envahirent plusieurs journaux, dont quelques-uns, entre autres *le Journal des Débats*, furent mis hors de la tutelle de Fouché. Pour obtenir ce triomphe, il n'avait fallu que représenter à Bonaparte combien il était dangereux qu'un seul homme fût incessamment le régulateur de l'esprit public et des journaux ; et on ne laissa en définitive au ministre que la direction des deux feuilles rédigées dans le sens philosophique : le *Publiciste* de Suard, et la *Décade philosophique* de Ginguené, sans parler du *Mercure*, que Fouché parvint encore à enlever au parti véritablement contre-révolutionnaire. — Après la paix de Presbourg (25 déc. 1805), Bonaparte songea à créer une nouvelle noblesse; et lorsque, dans un conseil privé, il proposa la question de savoir si cet établissement était contraire aux principes de l'égalité, Fouché fut un de ceux qui répondirent négativement. Aussi, après avoir été décoré du grand-aigle de la Légion-d'Honneur, puis créé comte ainsi que tous les membres du sénat (24), fut-il, au mois de mars 1806, admis à prendre rang, sous le nom de duc d'Otrante, parmi les principaux feudataires de l'empire, avec une riche dotation dans les états de Naples. Cette haute position ne l'éblouit pas cependant ; il fut du petit nombre des ministres qui, à cette époque de dégradation, ne perdirent jamais le droit de dire la vérité au maître. Il n'applaudit point au projet gigantesque du système continental, dont le premier décret, daté de Berlin, durant la campagne

(23) Fouché n'était pas partisan des mesures de rigueur envers les gens de lettres. Quelque temps après la bataille d'Eylau, lorsque Chénier fit paraître sa fameuse *Epître à Voltaire*, dans laquelle il comparait Bonaparte à Tibère, l'empereur dit au ministre : « A quoi vous occupez-vous donc et employez-vous les gens de « votre police ? — Sire, je veille à déjouer les « projets de l'Angleterre sur votre personne; je « m'occupe un peu moins de ces fous de poètes; et, comme vous n'êtes pas un Tibère, « je ne vois pas pourquoi je prendrais la défense des Séjan. — Et qui vous a dit que « je ne le suis pas aux yeux de cet insolent ?..... « Qu'un cachot soit sa réponse. — Tout Paris « va travailler à l'en faire sortir; on ne l'aime « pas, mais on le plaindra quand on le verra « en prison. Sire, ne rendons pas nos ennemis « intéressants. » Ramené par ce langage ferme et modéré, Napoléon se contenta d'ôter à Chénier sa place d'inspecteur-général des études. « Un homme qui outrage la religion, dit-il, « doit cesser de présider à l'éducation de la « jeunesse. » Il n'y eut pas moyen de le faire revenir sur cette détermination.

(24) Dans la distribution des dotations conférées sur les domaines du Hanôvre, Fouché, qui n'était encore que comte, reçut pour sa part une dotation de 20,000 fr. de revenu.

de Prusse (21 novembre 1806), constitua Bonaparte en hostilité déclarée avec tous les commerçants de l'Europe. Peu susceptible d'illusions et à portée de tout savoir, Fouché ne partagea pas l'enivrement de l'empereur et de l'armée, après cette campagne, qui détruisit en quelques jours la monarchie du grand Frédéric; et ce fut bien pis quand on eut à combattre les Autrichiens. Il sut dans les plus grands détails par combien de sang et d'efforts la douteuse victoire d'Eylau avait été achetée (7 février 1807). Paris même ne l'ignora point; les fonds publics éprouvèrent une baisse considérable. Bonaparte ne manqua pas de s'en prendre à son ministre de la police : il lui écrivit d'une manière sévère sur son inertie et sa négligence. Celui-ci répondit à l'empereur en lui envoyant des lettres de l'armée qui avaient fait connaître à Paris toute la vérité; puis, dans une note confidentielle, il dit que cette baisse provenait de la frayeur dont tout le monde était atteint, chaque fois que l'on voyait les destinées de la France et de chaque famille soumises à un coup de canon. Il s'attachait aussi à lui faire sentir combien la situation se compliquait, ajoutant que l'Angleterre hésitait encore à s'engager avec la Russie; mais que la perte d'une bataille entre la Vistule et le Niémen pouvait tout compromettre; que son décret de Berlin froissait beaucoup trop d'intérêts, *et qu'en faisant la guerre aux rois, il devait se garder de la faire aux peuples*. Il le suppliait enfin d'employer tout son génie, tous ses moyens de force et de captation, pour amener une paix prompte et glorieuse. La victoire si décisive de Friedland (14 juin 1807) prouva que Napoléon avait compris ce langage. Ce fut pendant cette campagne que lord Grey, ministre des affaires étrangères du roi d'Angleterre, voulut ouvrir avec Fouché une négociation mystérieuse, par l'entremise de l'infortuné Vitel, neveu de Fauche-Borel. (*Voy.* ce nom, dans ce vol.) Cette affaire laissa quelque ombrage dans l'esprit de Napoléon. Bien que Fouché n'eût donné aucune prise contre lui, l'empereur en inféra du moins qu'on avait l'idée, dans l'étranger, qu'il était possible de tenter auprès de ce ministre une intrigue diplomatique. Ce ne fut pas d'ailleurs la dernière ouverture de ce genre qu'on crut pouvoir essayer; car tel était l'aveuglement de certains agents royalistes à Londres, qu'ils se persuadèrent que Fouché n'était pas éloigné de travailler dans l'intérêt des Bourbons, et de trahir Napoléon. Cette confiance fut bien fatale au comte d'Aché (*Voy.* ce nom, LVI, 60), qui osa se présenter à Fouché pour le conjurer de se joindre à la bonne cause : « Malheureux, lui dit « le ministre, c'est à la faveur d'un « subterfuge que vous vous êtes in« troduit dans mon cabinet; mais « vous êtes assis sur mon foyer, je « ne violerai pas l'hospitalité du mal« heur »; puis il lui accorda vingt-quatre heures pour quitter la France. Napoléon, à qui il ne put se dispenser de faire connaître cette singulière entrevue, donna à toutes ses polices des ordres rigoureux qui ne furent que trop bien exécutés. — Après la paix de Tilsitt, Bonaparte porta ses vues sur l'Espagne, et Fouché s'honora encore par la désapprobation qu'il donna à cette odieuse et fatale entreprise. « Passe pour le Portugal, « lui dit-il, c'est vraiment une colo« nie anglaise; mais l'Espagne, vous « n'avez pas à vous en plaindre; ses

« Bourbons sont et seront toujours « tant que vous voudrez vos très « humbles préfets. Prenez garde de « transformer un royaume tributaire « en une *nouvelle Vendée*. » Et il finit en suppliant Bonaparte de bien examiner si tout ce qui s'était passé à Tilsitt n'était pas un jeu; si le Nord ne cherchait pas à le précipiter sur le Midi, comme diversion utile, et avec l'arrière-pensée de renouer en temps opportun avec l'Angleterre, afin de prendre l'empire entre deux feux : « Voilà bien, s'écria « Bonaparte, un ministre de la po« lice qui se défie de tout, qui ne « croit à rien de bon ni à rien « de bien. Je suis sûr d'Alexandre, « qui est de très-bonne foi. J'exerce « sur lui une sorte de charme, in« dépendamment de la garantie que « m'offrent ses entours dont je suis « également sûr. » Cependant Bonaparte accomplit, à Bayonne, son grand attentat sur l'Espagne. (*Voy.* FERDINAND VII, dans ce vol.) Tout fut connu dans Paris, malgré les efforts de toutes les polices. Jamais la réprobation publique n'avait été plus vive et plus générale. Fouché reçut de lui deux ou trois lettres assez dures sur le mauvais état de l'esprit public; mais, après la capitulation de Baylen, l'explosion de mécontentement fut si forte, que les contre-polices de l'empereur prirent l'alarme, et y virent les symptômes d'une nouvelle conspiration. Napoléon, de retour à Paris en toute hâte, reprocha à Fouché son trop d'indulgence; mais le ministre prouva que tout se réduisait à des bavardages. « Il serait impolitique, dit-il, « d'aigrir et d'exaspérer les esprits « par des rigueurs hors de saison. Ce « mécontentement s'apaisera comme « tant d'autres. Tout va dépendre de « l'issue de cette affaire d'Espagne « et de l'attitude que prendra l'Eu« rope. » Fouché avait prédit juste : l'entrevue qui eut lieu à Erfurt, entre Napoléon et Alexandre, ramena l'opinion. — Cependant la mort venait de frapper le fils de la reine Hortense; et Napoléon, en perdant son neveu, son fils adoptif, vit évanouir l'espoir sur lequel il avait fondé la perpétuité de sa dynastie. Cette perte donna à penser à Fouché, ainsi qu'à tous les hommes dont la fortune tenait à l'existence de l'empereur. Il consigna ses réflexions dans un mémoire confidentiel, dont il fit lui-même la lecture à Napoléon. La nécessité de dissoudre son mariage avec Joséphine, et de former un nouveau nœud plus assorti à sa haute position : tels étaient les deux points délicats qu'il traita à fond. Napoléon, tout en protestant de son attachement pour Joséphine et de sa répugnance à lui signifier le divorce, laissa entrevoir que déjà, sous le point de vue politique, cette mesure était arrêtée dans son esprit. Poussé par un excès de zèle ou par une impatiente ambition, le ministre, après s'être entendu avec quelques sénateurs, entreprit de prévenir lui-même l'impératrice : il lui parla du vœu du sénat et de la reconnaissance nationale, si elle se prêtait à un sacrifice douloureux. A cette ouverture Joséphine, hors d'elle-même, l'interpella pour savoir s'il avait mission de lui parler ainsi. Sur la réponse négative de Fouché, « Monsieur, dit-elle, je dois l'o« béissance aux ordres de l'empe« reur. Vous pouvez aller lui dire « qu'aucun sacrifice ne me coûtera « lorsqu'il sera accompagné de la « pensée consolante de m'être con« formée à ses désirs. » Napoléon

apprit bientôt de l'impératrice la démarche de Fouché, et il la désavoua. Cependant il se refusa à *le chasser* (ce fut le mot dont se servit Joséphine). Le lendemain il fit à ce ministre une scène des plus vives. C'est sans doute à cette occasion qu'il dit de lui : « Fouché veut toujours « être mon guide, et conduire la « tête de mes colonnes; mais, comme « je ne lui dis jamais rien, il ne sait « par où il faut aller, et il s'égare « toujours (25). » Bientôt il eut lieu de soupçonner l'opposition sourde que fomentait, selon lui, dans la capitale, l'influence de Fouché et de Talleyrand. Son indignation fut au comble lorsque cent vingt-cinq boules noires, sur un projet du gouvernement, vinrent révéler dans le corps législatif quelque velléité d'indépendance. De Valladolid, il lança dans le *Moniteur* une note officielle explicative de son gouvernement, et dans laquelle, mettant l'empereur avant la nation, il ravalait le corps législatif à n'être qu'un conseil. A son retour à Paris, il sonda Fouché sur cette affaire, et fut bien étonné d'entendre ce ministre lui répondre que si un corps quelconque s'arrogeait le droit de représenter à lui seul le souverain, il n'y aurait qu'à le dissoudre; et que, si Louis XVI eût agi ainsi, ce malheureux prince vivrait et régnerait encore. « Mais quoi, « duc d'Otrante, s'écria Bonaparte « étonné, il me semble pourtant que « vous êtes un de ceux qui ont en- « voyé Louis XVI à l'échafaud ! — « Oui, sire, répondit Fouché sans « hésitation, et c'est le premier ser- « vice que j'ai rendu à V. M. » L'empereur ne jugea pas à propos de pousser plus loin l'entretien. L'année suivante, dans la campagne de Vienne, la bataille d'Essling, non moins douteuse que celle d'Eylau, n'avait pas coûté moins de sang. L'inquiétude se répandit dans Paris, et la police eut besoin de toute son adresse pour jeter un voile sur ce grand désastre, après lequel Bonaparte, dans ses bulletins, osait chanter victoire. Les nombreux ennemis de l'empereur se réveillèrent; il y eut quelques mouvements dans la Vendée. La correspondance et les bulletins de Fouché, que Bonaparte recevait tous les jours à Vienne, ne lui dissimulaient pas le fâcheux état de l'esprit public. « Tout cela changera dans un mois, » écrivait-il à son ministre. Une autre fois, en parlant de l'intérieur : « Je « suis bien tranquille, vous y êtes, » furent ses expressions. En effet, la victoire de Wagram ramena l'opinion. Jamais Fouché n'avait semblé plus avant dans la confiance de l'empereur; il réunissait à la fois dans ses mains le ministère de la police et par *interim* celui de l'intérieur. Cependant les Anglais avaient débarqué à Walcheren; toute la Belgique était menacée de tomber au pouvoir de l'ennemi, qui pouvait s'avancer jusqu'aux anciennes frontières de France, sans rencontrer aucune résistance. Fouché appela à la défense de l'empire, et organisa avec une rapidité prodigieuse tout le premier ban de la garde nationale, depuis le Piémont jusqu'aux bouches de l'Escaut, et lui donna pour chef Bernadotte : les Anglais furent forcés de se rembarquer. La facilité avec laquelle il avait, pour ainsi dire, fait sortir du sol de la France une armée tout entière ; l'audace qu'il avait eue d'en confier le commandement à un général en pleine disgrâce, portèrent

(25) Si l'on en croit les *Mémoires* de Savary, ce fut Murat qui, après cette bourrasque, parvint à réconcilier l'empereur avec Fouché.

au comble l'irritation de l'empereur. Il pardonna d'autant moins que, dans une circulaire adressée à tous les maires, le hardi ministre n'avait pas craint de dire : « Prouvons à l'Europe que, si le génie de Napoléon « peut donner de l'éclat à la France « par ses victoires, sa présence n'est « pas nécessaire pour repousser les « ennemis... » Les contre-polices ne manquèrent pas d'adresser à l'empereur beaucoup de rapports sur les projets qu'on supposait à Fouché (26). A son retour de Vienne, Bonaparte eut avec lui, à Fontainebleau, plusieurs conférences, dans lesquelles il se plaignit avec aigreur du mauvais esprit de la capitale. Le ministre n'avait pu se dispenser d'informer l'empereur qu'après la journée d'Essling, les frondeurs du faubourg Saint-Germain avaient répandu le bruit qu'il était frappé d'aliénation mentale. Napoléon lui parla de sévir contre ces anciens royalistes, qui, d'une main, le déchiraient, et de l'autre le sollicitaient. « Gardez-vous en « bien, s'écria Fouché : c'est de tra- « dition ; le faubourg intrigue et « calomnie : c'est dans l'ordre. Qui « a été plus calomnié que César par « les patriciens de Rome? Je ré- « ponds d'ailleurs à V. M. que, par- « mi ces gens-là, il ne se trouvera « ni Brutus ni Cassius. » Fouché adressa ensuite à Napoléon un mémoire dans lequel il lui représenta de nouveau combien il devenait urgent de mettre un terme à ses envahissements, ajoutant qu'après avoir fait renaître l'empire de Charlemagne, il devait songer à le perpétuer. Alors il revenait sur la question du divorce et sur l'opportunité d'un nouveau nœud, laissant à l'empereur à décider lui-même s'il était préférable de former une alliance avec l'une des cours de l'Europe, ou d'honorer sa propre patrie en partageant le diadème avec une Française. En faisant cette dernière insinuation, Fouché plaidait sans espoir une cause dans laquelle il était intéressé personnellement. Il connaissait trop Napoléon pour ne pas prévoir que son orgueil et ses préjugés lui feraient préférer l'alliance d'une maison souveraine ; et d'ailleurs il ne pouvait douter qu'une telle union lui inspirerait assez de sécurité pour se débarrasser de son ministre, ainsi qu'il l'avait fait après la paix d'Amiens ; enfin, si l'empereur épousait une archiduchesse d'Autriche, Fouché était encore plus sûr que ses antécédents comme régicide le feraient promptement éconduire. Aussi, dans les conseils, se montra-t-il favorable à l'alliance russe. Il fit cependant contre fortune bon cœur ; puis, à l'occasion de la prochaine solennité du mariage, il proposa de mettre en liberté une partie des prisonniers d'état, et de lever un grand nombre de surveillances. Au lieu d'adhérer à cette proposition, Napoléon s'éleva contre le déplorable arbitraire qu'exerçait la police, ajoutant qu'il avait songé à y mettre ordre. Deux jours après, il envoya à Fouché un projet de rapport fait au nom du ministre, et le décret impérial qui, au lieu d'une prison d'état, en établissait six ; statuant en outre que nul ne pourrait être détenu qu'en vertu d'une décision du conseil-privé : or le conseil-privé n'était autre chose que la volonté du maître. Fouché aurait dû dès lors se retirer ; mais, plus que jamais attaché à un pouvoir qui allait lui échapper, il mit son nom à ce projet, qui fut converti en décret le 3

(26) *Mémoires du duc de Rovigo.*

mars 1810. Ainsi, tout en éludant de mettre un terme aux détentions arbitraires, Napoléon voulut en faire rejaillir tout l'odieux sur la police. La formation de la gendarmerie d'élite, sous les ordres de Savary, fut encore pour le ministre un cruel déboire. C'était lui opposer une contre-police ostensible. Aussi lui arriva-t-il quelquefois de dire, lorsqu'on lui parlait de certaines rigueurs : « Ce n'est pas ma faute, l'empe« reur ne me consulte plus ; il a sa « gendarmerie qui fait sa police. Moi, « je n'ai plus rien à faire qu'à pren« dre garde à moi-même : car un jour « cela pourrait bien être mon tour. » C'était encore malgré l'avis de Fouché que le pape avait été dépossédé de ses états et réduit en captivité. Napoléon, sachant combien son ministre répugnait à de pareilles violences, en avait coafié la direction à la police de Naples. Néanmoins, quand Pie VII eut gagné le Piémont, il fallut que Fouché prît beaucoup sur lui pour qu'on ne fît pas franchir les Alpes au Saint-Père ; car on n'eût pas manqué de faire peser sur lui tout l'odieux de cette persécution. On l'entendit même dire : « Faut-il « que nous, philosophes, enfants du « dix-huitième siècle, nous soyons « réduits à déplorer la persécution « du chef de l'Église ! » Plusieurs cardinaux s'étaient abstenus d'assister à la cérémonie du mariage de Napoléon avec Marie-Louise. L'empereur fit de vifs reproches à Fouché de n'avoir pas su l'avertir d'un pareil affront. Le ministre balbutiaot quelques excuses sur l'impossibilité de pénétrer tout ce qui se tramait dans l'ombre ; « Je ne m'en aperçois « que trop, répondit Napoléon ; vous « ne pénétrez rien : tout ce qu'il y a « d'important vous échappe. Votre « ministère n'est donc d'aucune uti« lité ? J'y mettrai bon ordre.... » Puis il voulut faire arrêter sur-le-champ les cardinaux. Cambacérès et les intimes présents à la conférence, obtinrent que cette peine fût commuée en un exil. « Mais, dit à son « tour Fouché, qui cherchait à ren« trer en grâce, n'est-il pas possible « de les punir, en leur qualité de car« dinaux, par l'interdiction de leurs « fonctions et des marques extérieu« res qui les distinguent ? » Cette proposition, toute puérile qu'elle était, parut lumineuse : l'empereur s'adoucit ; il l'accueillit, et les cardinaux, disséminés dans de petites villes de France, durent être vêtus de noir comme de simples ecclésiastiques. C'était aussi le moment où Napoléon voulait faire peser sur les Hollandais toutes les charges du système continental. Le roi Louis résistait aux volontés de son frère. On accusa Fouché de l'encourager dans sa résistance et de lui inspirer des défiances contre l'empereur ; imputation d'autant plus probable que pendant le séjour que le roi de Hollande fit à Paris, durant l'hiver de 1810, le ministre eut avec lui de fréquentes conférences. Napoléon, ayant alors quelques velléités de paix, avait même autorisé Fouché à concerter avec le roi son frère un traité de négociation secrète, et particulière à la Hollande, avec le cabinet de Saint-James. Mais, toujours entreprenant, Fouché se flatta de donner la paix à l'Europe, et il entama secrètement avec le ministre des affaires étrangères, Wellesley, une autre négociation. Il fallait, pour cette mission, un homme qui eût l'expérience et la sagacité d'un diplomate, sans aucun titre officiel ; le munitionnaire Ouvrard rem-

plissait ces conditions. Fouché le désigna. Celui ci répondit d'abord par un refus. « Le caractère de l'empereur, dit-il, ne me permet pas de « me charger à son insu d'une affaire « aussi délicate, et je ne pourrais « d'ailleurs accepter aucune mission « qui me serait donnée par le minis« tre de la police. » Les instances de Fouché n'auraient pas vaincu les répugnances d'Ouvrard, si ce dernier n'était parvenu à s'assurer que son entremise, dans une négociation de cette importance, aurait l'assentiment de l'empereur. Il fit les démarches nécessaires, à la suite desquelles, ayant lieu de croire qu'il ne serait pas désapprouvé, il se rendit à Londres; mais, comme Ouvrard n'aurait pu, sans inconvénient, se mettre en rapport direct avec le marquis de Wellesley, Fouché lui adjuignit Fagan, ancien officier irlandais, qui fut chargé des premières ouvertures. Déjà Ouvrard avait vu le marquis, et les choses prenaient une tournure favorable, lorsque l'empereur, sans en parler à Fouché, essaya de son côté d'ouvrir des négociations avec le ministère britannique, par l'entremise d'une maison de commerce d'Amsterdam. Il en résulta une double négociation et un conflit de propositions peu d'accord entre elles. Le ministère anglais en conçut une défiance toute naturelle. Les agents de l'empereur et ceux de Fouché furent éconduits. Bonaparte, surpris et furieux de cette brusque conclusion, mit toute sa contre police en campagne pour en pénétrer les causes. Il apprit enfin, par un certain Hénecart, à qui Fagan avait vendu son secret, si l'on en croit les *Mémoires du duc de Rovigo*, qu'Ouvrard était le principal agent de cette affaire, et en inféra que Fouché lui avait donné ses instructions. Le 2 juin, étant à Saint-Cloud, l'empereur, en plein conseil, demanda à celui-ci ce qu'Ouvrard était allé faire en Angleterre. « Connaître, de ma part, « dit le ministre, les dispositions « du nouveau ministère, d'après les « vues que j'ai eu l'honneur de sou« mettre à V. M. avant son mariage. « —Ainsi, dit l'empereur, vous faites « la guerre et la paix sans ma partici« pation. » Il sortit pour donner à Savary l'ordre d'arrêter Ouvrard, tandis que Fouché assistait encore au conseil, afin de prévenir toute communication entre eux. Le lendemain le porte-feuille de la police fut ôté au duc d'Otrante et donné à Savary. Ouvrard, dans ses *Mémoires*, raconte un peu différemment cette intrigue. Selon lui, la négociation de Fouché n'était pas ignorée de l'empereur, et elle laissait entrevoir une heureuse issue, lorsque Napoléon, changeant de pensée, ou blessé de ce que les journaux anglais ne cessaient de le représenter comme agissant sous l'inspiration de son ministre de la police, coupa court à tout en destituant Fouché, et en faisant arrêter Ouvrard. « Depuis son mariage, « dit ce dernier, Napoléon laissait « percer l'intention de ne point con« server son ministre. C'est proba« blement pour arriver à ce but qu'il « laissa marcher la négociation sans « l'encourager formellement, et sur« tout sans écrire un mot qui pût « gêner un jour son désaveu. » On a encore allégué, pour motif de la disgrâce de Fouché, ses relations avec Lucien. Le duc d'Otrante, rapproché depuis quelque temps des frères de Bonaparte, et instruit que l'empereur avait décidé (mai 1810) de faire arrêter Lucien à Rome, avait prévenu celui-ci du danger qui

le menaçait, et l'avait décidé à s'embarquer pour l'Amérique. Fouché ne se dissimula pas cette fois que son renvoi ne fût une véritable disgrâce, bien que Napoléon crût devoir encore en adoucir l'amertume, en le nommant gouverneur de Rome. Le décret portant cette nomination fut accompagné d'une lettre flatteuse qui se terminait ainsi : « Nous attendons « que vous continuerez, dans ce « nouveau poste, à nous donner des « preuves de votre zèle pour notre « service et de votre attachement « à notre personne. » Fouché, dans sa réponse, affecta de prendre acte de sa disgrâce : « Je ne dois cependant pas dissimuler, disait-il, « que j'éprouve une peine très-vive « en m'éloignant de V. M. Je perds « à la fois le bonheur et les lumières « que je puisais chaque jour dans « ses entretiens. Si quelque chose « peut adoucir ce regret, c'est la « pensée que je donne dans cette circonstance, par ma résignation absolue aux volontés de V. M., la « plus forte preuve d'un dévouement « sans bornes à sa personne. » Indépendamment d'une infinité d'autres circonstances, le choix seul de son successeur aurait empêché Fouché de se faire illusion sur les difficultés, et même sur les dangers de sa position. Tandis que le salon de la duchesse d'Otrante ne désemplissait pas de visites de condoléances, déguisées sous le motif apparent de félicitations pour le gouvernement de Rome, il fallut que Fouché servît de mentor à Savary dans son noviciat ministériel. Il parut se prêter de la meilleure grâce à cette corvée, et lui demanda de rester quelque temps dans le même hôtel, sous prétexte de mettre en ordre les papiers qu'il avait à lui communiquer. Savary eut la simplicité (27) de le laisser trois semaines dans son appartement ; et, le jour qu'il en sortit, Fouché ne lui remit que quelques papiers insignifiants ; il avait brûlé ou mis en réserve tout le reste (28). Il enleva jusqu'à la liste des mouchards, hommes et femmes, de la haute société, ne laissant que celle des limiers inférieurs ; circonstance qui a fait dire à Bourrienne, dans ses *Mémoires*, que les espions de Savary furent de beaucoup moins bonne compagnie que ceux du duc d'Otrante. Enfin, dans ses entretiens avec son successeur, il se garda bien de l'initier dans les mystères de la police politique. Il fallut quelque temps à Savary pour s'apercevoir combien il avait été joué (29). Le duc d'Otrante, n'ayant plus rien à faire à l'hôtel de la police, le quitta pour se préparer au voyage de Rome, non qu'il crût le moins du monde que la volonté de l'empereur fût de lui laisser l'exercice d'un si haut emploi ; mais, sachant que ses moindres démarches étaient épiées, il voulait paraître dupe pour ne pas devenir

---

(27) Savary croyait d'abord n'avoir jamais à se louer assez des procédés du duc d'Otrante : « Figurez-vous, dit-il, qu'il m'en veut si peu, « qu'il m'a demandé à demeurer encore quelque temps à l'hôtel de la police, afin de « mettre tous ses papiers en règle ; il m'aurait « fallu une année entière pour les retrouver et « les classer. C'est un procédé bien délicat de « sa part..... »

(28) Le papier le plus intéressant, si l'on en croit Savary dans ses *Mémoires*, était un rapport sur la maison de Bourbon, lequel avait deux ans de date.

(29) Savary ne dissimule pas sa mystification dans ses Mémoires, où il prête à l'empereur les paroles suivantes : « J'ai changé M. Fouché « parce qu'au fond je ne pouvais pas compter « sur lui : il se défendait contre moi, lorsque « je ne lui commandais rien, et se faisait une « considération à mes dépens. Il cherchait toujours à me deviner, pour ensuite paraître me « mener ; et comme j'étais devenu réservé avec « lui, il était dupe de quelques intrigants, et « s'égarait toujours. Vous verrez que c'est « comme cela qu'il aura entrepris de faire la « paix avec Angleterre. »

suspect. Toute sa maison fut montée sur le pied d'un gouverneur-général, et, jusqu'à ses équipages, portèrent en grosses lettres : *équipages du gouverneur-général de Rome.* Ne recevant aucun ordre pour son départ, il fit demander à l'empereur son audience de congé. Napoléon répondit qu'il n'était pas encore fixé à cet égard, et qu'en attendant il serait convenable, « à cause des caquetages publics, » que Fouché allât dans sa terre attendre ses instructions. L'ex-ministre se rendit en conséquence dans son château de Ferrières; et, pour lui donner quelque satisfaction, les journaux eurent ordre d'annoncer qu'il était parti pour son gouvernement (26 juin 1810). Il ne fut pas long-temps paisible dans ce séjour, où les fonds secrets du ministère et l'or des maisons de jeu s'étaient métamorphosés en canaux, jardins, bosquets et montagnes artificielles (30). Berthier, accompagné des conseillers d'état Dubois et Réal, vint lui demander les lettres autographes de l'empereur et les papiers qu'on n'avait pas trouvés au ministère. Fouché attachait un grand prix à ces pièces qui pouvaient lui servir, soit comme moyen de défense, si on ne gardait pas de mesures avec lui, soit comme moyen comminatoire pour forcer l'empereur à le ménager. Sa résistance fut habile et victorieuse. On avait traité avec lui de puissance à puissance, par des ambassadeurs : les ambassadeurs n'obtinrent rien, et revinrent de Pontcarré, les mains vides, annoncer à l'empereur un refus que plus d'un roi n'aurait pas osé se permettre. Napoléon éclata en menaces dont Fouché fut promptement instruit. Il prit aussitôt le parti de s'éloigner, n'emmenant avec lui que son fils aîné, accompagné de M. Jay, son gouverneur. Arrivé à Lyon, il obtint, du commissaire-général de police Maillocheau, tous les moyens de passer la frontière, et arriva à Florence, où il séjourna quelques instants sous la protection secrète de la grande-duchesse Élisa, qui acquittait envers lui une dette de reconnaissance (31). Cependant il recevait de Paris les avis les plus alarmants : on lui représentait que Napoléon, excité par Savary, était prêt à sévir contre son obstination. « Voulez-vous, lui écrivait-on, être « plus puissant que l'empereur? » Il commença dès-lors à trembler et résolut de s'embarquer pour les États-Unis. A cet effet, il frète un navire à Livourne, et met à la voile; mais vaincu par le mal de mer, il est ramené à terre à demi mort. Un capitaine de vaisseau anglais offrit de le conduire en Angleterre, lui promettant tous ses soins et des antidotes contre le mal de mer. Fouché refusa, résolu de tout souffrir, plutôt

(30) Le château de Ferrières était à trois quarts de lieue de la terre de Pontcarré, bien d'émigré que Fouché avait acheté de l'état. Le château de Pontcarré, tombant alors en ruines, Fouché le fit démolir, et sur son emplacement on construisit des bergeries. Ferrières et Pontcarré, réunis à de très-grands bois qui en dépendent, formèrent un des plus beaux domaines de l'empire; il embrassait une étendue de quatre lieues. On montre encore à Ferrières la chambre où coucha l'empereur lorsque Fouché le reçut dans son château. Ce domaine appartient à MM. Rotchild. On avait imprimé dans les prétendus *Mémoires du duc d'Otrante*, par Alph. de Beauchamp, qu'il avait payé l'exacte valeur de la terre de Pontcarré à son ancien propriétaire. Cette assertion a été démentie par une lettre du comte de Pontcarré, insérée dans les journaux du 15 janvier 1825.

(31) La grande-duchesse était alors à Paris. Fouché, immédiatement après sa destitution, s'était présenté à elle et lui avait demandé des lettres pour son grand-duché, par où il dit qu'il allait passer pour se rendre à Rome. Élise y mit une grâce infinie, recommandant Fouché et le désignant dans ses lettres par l'épithète de l'*ami commun*. En effet, l'ex-ministre avait en Toscane des amis qui lui devaient leurs emplois.

que de se confier à cet élément incompatible avec son existence. Après avoir erré quelque temps en Toscane, il revint à Florence; puis, s'adressant à la grande-duchesse qui était encore à Paris, il lui transmit une lettre de soumission pour l'empereur, se bornant à demander, en échange des papiers qu'il était prêt à livrer, un titre d'irresponsabilité nécessaire à sa sûreté. Cette démarche eut un plein succès; Berthier, par ordre de Napoléon, donna un reçu motivé à l'ex-ministre, qui eut la permission d'aller à Aix, chef-lieu de sa sénatorerie. Dans cette résidence, il se vit l'objet d'un empressement bien rare pour un ministre en disgrâce. Les fonctionnaires publics et la noblesse provençale affluèrent dans ses salons. Dominé par l'habitude de tout savoir, il continuait à faire la police pour lui-même, recevant de Paris régulièrement, bien que par voie secrète, les bulletins de tout ce qui se passait dans le monde politique. Cependant il voyait s'accumuler les symptômes de la chute de Bonaparte. Heureux si, désabusé du pouvoir et de ses illusions, il avait eu la sagesse de se féliciter d'être sur le rivage, en contemplant l'orage qui se formait! Mais toujours avide de pouvoir, il ne songeait qu'à se rapprocher de Paris pour se retrouver encore dans le tourbillon des affaires. Au mois de juin 1811, il obtint enfin, par l'intermédiaire de Duroc, l'autorisation de résider dans sa terre de Pontcarré, mais avec injonction d'y vivre dans la plus grande réserve. L'empereur préparait alors son expédition de Russie. Fouché fut admis à lui présenter un inutile mémoire pour le dissuader de ce projet. Avant de partir, Napoléon, dans un conseil secret, où il n'avait appelé que Duroc, Cambacérès et Berthier, mit en délibération s'il devait s'assurer de Fouché et de M. de Talleyrand par l'arrestation ou par l'exil; ce projet fut écarté comme impolitique et inutile. Lorsque, après la conspiration de Malet, Bonaparte, échappé du désastre de Moscou, revint à Paris, il fit faire une enquête secrète sur la conduite du duc d'Otrante à cette occasion; mais comme la police de Savary, pour cacher son ineptie, était intéressée à isoler cette trame, tous les rapports furent unanimes pour attester que l'ex-ministre y était parfaitement étranger. Avant l'ouverture de la campagne de 1813, Fouché adressa encore un rapport à l'empereur pour lui faire connaître une déclaration de Louis XVIII, qui appelait le sénat à être l'*instrument d'un grand bienfait* (en prononçant la déchéance de Napoléon). L'ex-ministre manifestait en même temps ses craintes sur les dispositions de l'Autriche, qu'il connaissait trop bien, grâce aux relations qu'il avait eues avec M. de Metternich en 1809. Mais rien ne put dessiller les yeux de Napoléon, qui, redoutant l'influence de Fouché dans l'intérieur, l'appela à Dresde après la journée de Lutzen (32). Là, le duc d'Otrante

(32) Si l'on en croit Savary, l'empereur était informé que Fouché « commençait à intriguer à « Paris, et qu'il aurait infailliblement fait faire « quelques sottises, pour qu'on dît ensuite que, « sous son administration, pareille chose ne se« rait pas arrivée. M. Fouché, continue Savary, « était d'une nature impatiente, avait toujours « besoin d'être occupé de quelque chose, et le « plus souvent contre quelqu'un. Il s'était déjà « rapproché de l'intérieur de l'impératrice, où « il cherchait à établir son crédit pour s'en « servir lorsqu'il en serait temps. Je ne fus « point personnellement fâché de son éloigne« ment qui me dispensait d'entendre davantage « les doléances des uns et des autres, qui regar« daient comme impossible que Fouché ne re« vînt pas à un poste auquel chacun le croyait « exclusivement propre. Si l'empereur ne l'eût « pas appelé à Dresde, il est vraisemblable « que nous n'aurions pas vécu long-temps en

joignit ses instances à celles de Caulaincourt pour décider l'empereur à la paix. Tout fut inutile, et Fouché reçut l'ordre de se rendre en Illyrie en qualité de gouverneur-général. Il avait mission, en passant à Prague, de tâcher de renouer des négociations avec l'Autriche; mais il n'était plus temps. Fouché eut alors une entrevue avec M. de Metternich. Ces deux hommes d'état ne s'étaient jamais perdus de vue depuis le renvoi du diplomate autrichien en 1809 (33). Fouché, à qui l'abdication de Louis Bonaparte avait fait naître l'idée de la déchéance possible de Napoléon, était tout occupé d'élever Marie-Louise à la régence. Il causa alors avec Metternich de ce double projet, dans le but de préserver la France d'une invasion déjà imminente; et les deux hommes d'état mirent en avant des idées analogues qui devaient mûrir plus tard. Fouché n'arriva, le 29 juillet 1813, à Laybach, chef-lieu des provinces illyriennes, que pour voir qu'il n'y resterait pas longtemps. N'ayant aucune force à opposer aux troupes autrichiennes, il se replia sur la Lombardie, et conféra avec le vice-roi, Eugène, qui se faisait encore illusion, sur la position de l'empereur et de sa famille. Ce fut là que Fouché reçut de Napoléon, vaincu à Leipzig, et qui plus que jamais craignait la présence de l'ex-ministre à Paris, l'ordre d'aller prendre possession de son gouvernement de Rome, dont il était toujours titulaire. A son arrivée, il trouva les autorités pleines de défiance et de soupçon sur la conduite de Murat, qui se rapprochait ouvertement de la coalition. Les troupes napolitaines entrèrent même à Rome, le 2 décembre, mais en qualité d'alliées de la France. Bientôt Fouché reçut de Napoléon l'ordre de se rendre à Naples, pour détourner Murat de ses projets hostiles. Cette mission fut exécutée par le duc d'Otrante avec toute la duplicité dont il était capable. Sans rien conseiller à Murat, il l'effraya sur les dangers de sa position, et l'invita, quelle que fût sa détermination, à s'y tenir avec constance et fermeté; surtout *à avoir une bonne armée*. Il cherchait en même temps à effrayer Napoléon, en lui parlant des entours de son beau-frère, qui le poussaient vers la coalition; mais, ne recevant aucune dépêche directe et n'ayant que des notions vagues sur l'état de Paris, il quitta prudemment Naples, avant que rien y fût décidé. Toutefois, dans cette circonstance, Fouché ne négligea pas ses intérêts : il profita de sa présence dans ce pays pour obtenir le paiement de quelques revenus sur le duché d'Otrante. Rentré à Rome, le 18 janvier 1814, il adressa à l'empereur un rapport dans lequel il ne lui dissimulait pas les puissants motifs que l'on employait auprès de Murat, pour lui faire abandonner

« bonne intelligence; car j'étais bien résolu de « lui faire un mauvais parti, au premier pas « que je lui verrais faire dans une intrigue « dont le but ne pouvait être que de jeter du « ridicule sur moi; nous aurions vu lequel des « deux aurait gagné en vitesse sur l'autre. »

(33) Quand l'empereur partit en 1809 pour relever le trône de son frère Joseph dans la péninsule, il fut rappelé à Paris par un manifeste hostile de l'Autriche. Se croyant joué par M. de Metternich, il ordonna à Fouché, alors ministre de la police, de le faire conduire de brigade en brigade jusqu'à la frontière. L'ordre était dur, brutal, contraire à toutes les convenances diplomatiques. Fouché, qui se réservait toujours une transaction pour l'avenir, exécuta l'ordre de l'empereur avec politesse; il se fit conduire chez l'ambassadeur, lui dit les motifs de sa visite et lui en exprima les plus vifs regrets. Il y avait déjà des mécontentements dans l'esprit de Fouché; il était impossible qu'il ne vît pas le terme de l'ambition déplorable de Napoléon. Ces deux hommes politiques échangèrent dans une confidence mutuelle quelques épanchements sur les malheurs de la guerre et la triste ambition de l'empereur.

la cause de la France : il terminait en suppliant Napoléon de concentrer ses forces entre les Alpes, les Pyrénées et le Rhin, et de déclarer à l'Europe qu'il ne dépasserait pas ses frontières naturelles. « Je suis con« vaincu, ajoutait-il, que vous ne « pouvez avoir de véritable paix « qu'à ce prix. Je crains d'être seul « à vous parler ce langage ; défiez« vous des mensonges des courtisans, « l'expérience a dû vous les faire « connaître... » Fouché avait hâte de revenir en France. Après avoir écrit de nouveau à Napoléon, pour lui représenter combien il était contraire à la dignité de l'empire qu'il restât en qualité de gouverneur-général à Rome, envahie par les Napolitains, et où son autorité n'était plus d'aucun poids, il se rendit à Florence afin d'attendre de nouveaux ordres. Peu de temps après son arrivée en Toscane, il reçut de Napoléon des instructions relatives à l'évacuation de l'état romain et de ce duché. Ayant accompli cette mission, non sans s'être fait payer par le roi de Naples un arriéré de cent quatre-vingt-dix mille francs pour ses appointements comme gouverneur-général de Rome et d'Illyrie, Fouché alla à Lyon, d'où il fut obligé de partir précipitamment pour ne pas être arrêté, ses discours hostiles à Napoléon l'ayant rendu suspect au préfet, M. de Bondy, et au commissaire-général de police Saulnier. De là il se rendit à Avignon, n'osant se rapprocher de Paris ; car il n'ignorait pas que les divers préfets avaient des instructions pour l'arrêter. A Avignon il reçut les autorités, et leur annonça la chute prochaine du gouvernement impérial. A la nouvelle des événements du 31 mars, il se hâta de partir pour Paris, avec l'espoir d'intervenir dans la nouvelle direction des affaires. Mais, les communications étant coupées par les troupes de la coalition, il fut obligé de faire un long détour par Toulouse et par Limoges, et ne put arriver dans la capitale que vers le 10 avril, au moment de l'entrée de *Monsieur,* comte d'Artois. Il proposa dans le sénat d'envoyer une députation à ce prince ; et, par un juste sentiment des convenances, il refusa d'en faire partie. Le 23 avril, il écrivit à Napoléon une lettre pour le déterminer à quitter l'île d'Elbe, et lui conseiller d'aller vivre aux États-Unis d'Amérique. Cette lettre, dont le succès aurait ajouté beaucoup à la sécurité du trône de Louis XVIII, fut communiquée à ce prince, qui, avec l'assentiment de plusieurs personnes de l'ancienne et de la nouvelle cour, songeait assez sérieusement à appeler le duc d'Otrante au ministère. Retiré à sa terre de Ferrières, celui-ci recevait les visites et les communications des personnages les plus éminents. Il vit M. de Metternich et plusieurs généraux et diplomates étrangers ; il avait de fréquents entretiens avec le duc d'Havré. Il était en correspondance suivie avec Malouet, alors ministre de la marine, son ancien confrère à l'Oratoire ; et sa correspondance était mise sous les yeux du roi. Conserver la cocarde nationale ; chercher dans le commerce, l'industrie et les arts, de nouveaux aliments pour occuper l'activité d'un peuple qui venait de donner tant de secousses au monde politique ; accorder la liberté de la presse, la liberté individuelle ; ne pas craindre de demander ostensiblement aux chambres une somme annuelle pour indemniser les émigrés, etc., telles étaient les principales directions que

Fouché aurait voulu imprimer par ses conseils à la restauration. Ces conseils ne furent pas suivis; et cependant chaque jour voyait se multiplier les fautes et les dangers de la dynastie rentrée. Quelqu'un lui proposa de prendre part au projet d'un changement, et de se rendre dans un lieu où s'assemblait un *comité secret*: « Je « ne travaille point *en serre chaude*, « répondit-il, je ne veux rien faire « qui ne puisse paraître au grand « air. » Il paraît certain qu'alors Fouché ne voulait pas de Bonaparte, et qu'il refusa de concourir au retour de l'île d'Elbe; mais, plus tard, la nécessité de rallier l'armée au moyen du talisman qu'offrait le nom de Napoléon, le porta à sacrifier pour le moment ses idées personnelles, qui, n'étant pas bien fixées, le faisaient songer tantôt à une régence impériale avec le roi de Rome, tantôt à un mouvement national qui élèverait le duc d'Orléans à la place de Louis XVIII. Il se prêta donc aux vues des adhérents de Bonaparte, non sans exiger des garanties pour le parti révolutionnaire. D'après un plan arrêté avec Thibaudeau, il envoya un émissaire à Murat pour le presser de se déclarer l'arbitre de l'Italie et de faire une levée de boucliers qui coïnciderait avec le retour de l'île d'Elbe. En même temps il correspondait avec M. de Metternich, alors au congrès de Vienne. Leur correspondance roulait sur trois points: qu'arriverait-il, 1° Si l'empereur reparaissait en France? 2° Si le roi de Rome y était ramené par une armée autrichienne? 3° S'il s'opérait contre les Bourbons un mouvement purement national? Dans ses réponses, Fouché avançait que, si l'empereur reparaissait, tout dépendrait du premier régiment que l'on enverrait contre lui. Quant au roi de Rome, tout le monde serait pour lui. Enfin un mouvement national et révolutionnaire, venant uniquement de l'intérieur, se ferait au profit du duc d'Orléans. Fidèle à son système de duplicité, Fouché n'interrompit pas ses relations avec les hommes investis de la confiance de Louis XVIII. Ainsi, à tout évènement, il ménageait des chances favorables à son ambition. Lorsque Dandré (*Voy.* ce nom, LXII, 83) fut élevé à la direction de la police générale, il alla, autorisé par le roi, consulter Fouché. L'évêque de Nancy, La Fare, accompagnait Dandré dans cette visite. Fouché conseilla d'établir une surveillance active à l'île d'Elbe et sur les côtes de Provence. On présenta au conseil du roi un plan en conséquence; il fut trouvé trop cher. Le débarquement de Bonaparte à Cannes, le 1[er] mars, prouva combien cette décision avait été imprudente. On s'empressa de revenir à Fouché. Ici se place son entrevue nocturne avec *Monsieur*, comte d'Artois, chez la princesse de Vaudemont. Ce prince offrit à Fouché de la part du roi le porte-feuille de la police: « Il est trop tard, ré« pondit l'ex-conventionnel: ceci est « une querelle de soldats: je n'y « pourrais rien faire, monseigneur, « quand j'aurais mille fois plus de « talent que vous ne m'en supposez. « La partie est perdue pour vous. « Il ne vous reste que la ressource « de vous retirer. » La veille, Fouché avait eu une audience de Louis XVIII en présence de *Monsieur*; et, après avoir établi que rien ne pourrait empêcher le retour de Bonaparte, il avait ajouté: « Napoléon a besoin « de moi; il ne peut faire autrement « que de m'appeler au ministère de « la police générale, car il est con-

« vaincu que sa vie ne peut être en « sûreté que protégée par moi. Je « viens dire à V. M. que j'accepte« rai ce qu'il me proposera, si elle « veut bien m'y autoriser, et si elle « daigne aussi de son côté m'accep« ter pour *son correspondant pri« vé*.—Comment, M. Fouché, dit « le roi, vous pourriez nous servir « en trompant Bonaparte? — Sire « en agissant ainsi, je croirais en« core servir la France (34).» Fouché a prétendu depuis que si on lui eût offert plus tôt le porte-feuille, il n'aurait pas hésité à l'accepter, mais à deux conditions; savoir, la nomination du duc d'Orléans à la lieutenance-générale du royaume, et la remise au duc d'Otrante et à son parti de la direction des affaires. Le lendemain même de l'entrevue avec *Monsieur*, le nouveau préfet de police Bourrienne reçut l'ordre d'arrêter Fouché et plusieurs autres adhérents de Bonaparte. Bourrienne se chargea de cette expédition avec d'autant plus de plaisir qu'il servait en cette occasion les désirs du duc de Rovigo, son ami. Le calcul de celuici était tout simple : une fois Fouché sous les verroux et transporté à Saumur, Bonaparte arrivant à Paris ne l'aurait pas trouvé sous la main; et Savary eût repris le porte-feuille de la police; puis, Bourrienne eût été récompensé par une large part dans le produit des jeux. Ces combinaisons furent déjouées par l'évasion du duc d'Otrante, qui, averti par Dandré, se tenait sur ses gardes, et s'était procuré une clé du jardin de la reine Hortense dont le mur était mitoyen du sien. Trompant la vigilance des agents venus pour l'arrêter, il franchit un mur sur une échelle, et s'élança dans le jardin. Comme il avait oublié la clé de la petite porte, il en brisa la serrure avec un pierre, et se trouva dans la rue Taitbout; puis, traversant le boulevart, alla se réfugier chez un ami. Tout cela se fit en plein jour; et pas un espion ne veillait autour de la maison de Fouché, tant la police de Bourrienne était bien faite! L'un des premiers actes de Bonaparte, arrivé à Paris, fut de rendre le portefeuille de la police au duc d'Otrante; il aurait bien voulu se passer de ce ministre qui allait devenir plus puissant que lui-même. En effet, ramené par la force des événements, et par son penchant naturel, à des principes républicains dont sa propre sûreté, et surtout le désir de conserver le ministère, l'avaient éloigné pendant sa précédente administration, Fouché ne songeait qu'à porter Bonaparte à ratifier volontairement l'abdication qui lui avait été arrachée à Fontainebleau. La république aurait été proclamée, et l'ex-empereur en eût été généralissime; mais le parti militaire, secrètement excité par Napoléon, l'emporta, et le système impérial fut maintenu. Enfin, pour Bonaparte et ses affidés, l'assistance de l'Autriche devint le point de mire d'une foule d'espérances chimériques. Fouché, selon qu'il le dit lui-même le 21 mars à un de ses amis, ex-oratorien comme lui, ne voulait être *ni la dupe, ni l'agent d'une mystification*; et, ne regardant le retour de Bonaparte que comme une transition à un tout autre ordre de choses, il combina sa conduite de manière à n'affermir

(34) Une partie de ces détails était déjà connue; mais ils ont été confirmés en 1835 par des relations recueillies de la bouche même de Charles X à Prague. Savary, dans ses *Mémoires*, donne des détails exacts sur l'entrevue de Fouché avec le comte d'Artois. Selon lui, Fouché promit sur sa parole que Napoléon ne resterait pas trois mois. Il écrivit aussi au duc d'Aumont un billet qui se terminait par ces mots : « Sau« vez le monarque et je sauverai la monar« chie.»

l'antorité de l'empereur qu'antant qu'il le fallait pour y trouver nn point d'appui, et se donner le temps de voir venir les événements. Il s'attacha dès lors à le contenir dans des bornes constitutionnelles, qui défendissent la France et surtout lui-même des caprices de l'arbitraire. Secondé par Carnot, qui n'avait qu'une popularité d'apparat, il sut se faire le patron des républicains, le protecteur des royalistes, et ne laissa plus à Napoléon que la puissance des baïonnettes. Ainsi, dans la fameuse déclaration du conseil d'état, fut insérée, par l'inspiration de Fouché, cette phrase qui donnait un démenti à toutes les doctrines de l'empire : « La souveraineté « réside dans le peuple ; il est la seu« le source du pouvoir (25 mars). » Déjà il avait fait rendre à Napoléon un décret qui supprimait la censure et la direction de la librairie. Toutefois la direction des journaux ne fut point abandonnée par l'habile ministre, et il se la réserva tout entière. Cependant on doit dire que les feuilles quotidiennes jouirent pendant les cent-jours d'une assez grande liberté. Il établit dans toute la France des lieutenants de police qui lui étaient dévoués; seul il eut le choix des agents secrets, et, ainsi investi de la direction et de la connaissance de tout ce qui se passait, il put braver sans crainte le despote chancelant. Tandis que pour amuser les gobe-mouches, et l'empereur était à leur tête, il faisait à la fameuse déclaration du congrès de Vienne une réponse virulente (35), il renouait ses négociations avec M. de Metternich. Il ne manqua pas non plus d'avoir des relations avec Gand, comme la chose avait été convenue lors de son entrevue avec *Monsieur*. La réclamation des diamants de la couronne lui servit de prétexte. Napoléon, informé par le ministre lui-même de ces menées secrètes, puisa dans ses révélations des renseignements utiles sur la position des armées de la coalition ; mais Fouché se gardait bien de lui laisser pénétrer le fond et le but secret de ces relations au dehors. Son administration intérieure fut, il faut en convenir, de nature à lui concilier des partisans. Il évita ou atténua les mesures violentes, plus qu'il ne semblait possible dans la situation des choses : il ne fit point usage de ces lois acerbes que l'acte additionnel avait maintenues, et dont, sous la restauration, certains successeurs de Fouché firent un abus maladroitement tyrannique. C'est ainsi qu'il s'opposa à ce qu'aucune violence fût exercée contre M. de Vitrolles, qui n'avait pas été compris dans la capitulation accordée au duc d'Angoulême. De Vincennes, il le fit transférer à l'Abbaye, où ce fidèle serviteur des Bourbons obtint tous les adoucissements compatibles avec la captivité ; enfin Fouché, dès qu'il fut devenu chef du gouvernement provisoire, s'empressa de le mettre en liberté (36). Ses négociations et ses agents firent autant pour la pacification de la Vendée que les armes victorieuses des généraux Travot et Lamarque. On a dit, il est vrai, que ses émissaires étaient chargés surtout de diviser

(35) V. les *Mémoires d'un homme d'état*, t. XII, p. 488.

(36) Ce fut le jour même de l'abdication de Bonaparte que Fouché fit sortir de prison M. de Vitrolles. Le ministre dit alors à M. Gaillard, son ami et son confident, qui s'intéressait vivement au prisonnier : « Je n'ai jamais fait de « ma vie une action plus hardie. Si je ne rendais « pas la liberté sur-le-champ à M. de Vitrolles, « je ne répondrais pas qu'une insurrection de « fédérés ne se portât à la prison et ne le mas« sacrât. Je n'ai que ce moment, et j'en profite « pour accomplir la promesse que j'ai faite de « mettre sa vie en sûreté. »

les chefs royalistes, afin d'empêcher que ce parti eût aucune influence sur le dénouement de l'interrègne ; et cette politique était indiquée par la position intermédiaire où Fouché s'était placé entre Bonaparte, les Bourbons et la France révolutionnaire. Dans le conseil il improuva l'acte additionnel, et opina pour que la rédaction en fût laissée à la chambre des représentants et non à l'empereur. On peut apprécier aujourd'hui, à leur juste valeur, ses circulaires et écrits ministériels ; mais alors ils excitaient les justes défiances des bonapartistes et portaient au comble l'indignation des royalistes, qui, sans être dans le secret de la comédie des cent-jours, n'y voyaient qu'une odieuse phraséologie contre les Bourbons. Ils ignoraient aussi combien Fouché s'était opposé au séquestre des biens de MM. de Talleyrand, de Raguse, de Montesquiou et d'une dizaine d'autres. Lorsque la coalition eut pris une attitude tout-à-fait hostile, le ministre, qui, moins que jamais, perdait de vue le projet de régence impériale, donna encore une fois à Napoléon le conseil d'abdiquer et de se retirer aux Etats-Unis ; mais cette proposition ne fit qu'accroître les défiances de Bonaparte en blessant son orgueil. Comme tous les partis faisaient alors leur plan de révolution et de gouvernement, Lafayette fit part à Fouché du projet qu'il avait conçu de profiter du Champ-de-Mai pour détrôner Napoléon. Le ministre déclara que cette idée qui eût flatté ses vues était inexécutable, et il n'en fut plus question. L'arrestation d'un agent de M. de Metternich (37) ayant mis Bonaparte sur la voie de négociations qui n'étaient pas dans ses intérêts, il songea d'abord, d'après l'avis de Savary, à faire fusiller Fouché comme traître ; mais lorsque dans un conseil où furent admis Carnot, Boulay de la Meurthe, Cambacérés, etc., il leur fit part de ce projet, Carnot s'y opposa fortement. « Si « vous faites périr Fouché, dit-il, « que les hommes de la révolution « regardent comme leur plus forte « garantie, vous n'aurez plus aucune « puissance d'opinion. S'il est réel-« lement coupable, il faut lui faire « son procès en régle. » Cet avis fut suivi, et un secrétaire de l'empereur (M. Fleury de Chaboulon) fut envoyé à Bâle où se trouvait M. de Werner, agent confidentiel de M. de Metternich. Il se présenta au nom de Fouché, et M. de Werner, parlant à cœur ouvert, lui donna la preuve que, quels que fussent d'ailleurs les desseins de la coalition, rien ne se tramait contre la vie de Bonaparte. Cependant Fouché, qui avait eu l'éveil de cette menée, dirigée contre lui, en sut faire son profit avec son habileté ordinaire. Comme il venait d'achever son travail avec l'empereur, il revint sur ses pas, et feignant de vouloir réparer un oubli, il lui mit sous les yeux la lettre (38), qu'il avait reçue de M. de Metter-

(37) Voyez sur cette intrigue le *Mémorial de Sainte-Hélène*; les *Mémoires de M. de Montholon*, etc.

(38) Selon les Mémoires de M. de Montholon, l'empereur, à qui l'agent de Metternich avait livré la lettre destinée pour Fouché, en fit retrancher tout ce qu'il aurait été dangereux de faire connaître à celui-ci, et la lettre ainsi falsifiée lui fut remise. Plus tard, quand Fouché la communiqua à Bonaparte, celui-ci reconnut en la lisant que Fouché « avait comme lui à sa « disposition des gens habiles à contrefaire l'é-« criture. C'était bien celle de la lettre originale « de M. de Metternich, mais non la lettre même « dictée par Napoléon. Elle était remplacée par « une autre d'une écriture semblable. Dans la « sienne, Napoléon avait laissé plusieurs cir-« constances de celle du diplomate allemand, « sur lesquelles il voulait questionner Fouché. « La suppression qu'en fit celui-ci l'empêcha de « remplir ses intentions. » Si cette particularité est exacte, c'est le cas de rappeler le proverbe à *trompeur, trompeur et demi*.

nich, puis il ajouta : « C'est à V. M. « à décider si je dois lui envoyer l'a- « gent qu'il me demande. » Puis lui faisant entendre que le but de l'Autriche et des alliés était de l'amener à une abdication en faveur de son fils, il ajouta : « J'ose vous le répé- « ter, sire, tel est aussi le mien ; je « ne vous l'ai point caché, et je suis « encore d'avis qu'il vous est impos- « sible de résister aux armes de « l'Europe entière. » Plus embarrassé par un pareil aveu qu'il ne l'eût été par une dénégation, Bonaparte, pris dans ses propres filets, ne put qu'autoriser Fouché à continuer, par M. de Chaboulon, des négociations qui désormais ne pouvaient avoir aucun résultat. M. de Werner ne reparut plus à Bâle, sans doute parce que Fouché avait trouvé moyen de faire prévenir le cabinet autrichien de la supercherie qu'avait tentée l'empereur. Il paraît qu'alors aussi le ministre était en communication avec lord Wellington, qui se trouvait à Bruxelles. Avant l'ouverture de la campagne, Napoléon fut encore une fois sur le point de faire arrêter Fouché : « Il changea de résolution, « dit Savary, en disant qu'il serait « toujours à temps, lorsqu'il serait « mieux établi, et que, si les affaires « ne se consolidaient pas, la puni- « tion de Fouché ne serait qu'une « rigueur inutile (39). » On a imprimé qu'à cette époque Napoléon dit à ce ministre : « Vous êtes vendu « à l'ennemi, je le sais ; je devrais « vous faire fusiller ; d'autres se char- « geront de cet acte de justice : je « prouverai que vous ne pesez pas « un cheveu dans la balance de ma « destinée. » Si ce mot de Napoléon est vrai, on doit convenir qu'il n'était pas dicté par la prudence. Laisser le pouvoir à un ennemi, après l'avoir démasqué, c'est lui donner à la fois le désir et les moyens de se venger. En retraçant ces intrigues, les partisans de Napoléon ont dans leurs mémoires dénoncé unanimement Fouché comme un traître ; chez eux ce déchaînement était assez naturel ; mais pour l'historien, qui n'épouse pas plus les hommes que les partis, la question est de savoir si, en s'interposant entre l'Europe, les partis et le héros insensé qui allait se perdre avec la France, Fouché n'a pas réellement servi la cause de la patrie et de l'humanité. Ensuite, qu'il n'ait fait le bien que dans un motif purement personnel, toute sa vie est là pour l'affirmer. On sait combien fut rapide l'issue des événements militaires. Bonaparte, à qui Fouché avait fait part de la position de l'armée anglo-prussienne, espéra, par une attaque soudaine, surprendre Wellington ; il le surprit en effet, mais l'inaction du corps de Grouchy amena la défaite complète de l'empereur. Il revint à Paris, croyant saisir la dictature ; mais l'abdication l'y attendait. Ce fut dans ce moment que Fouché, qui voulait arriver à ce but, fit jouer tous les ressorts de la politique la plus déliée. Il mit en campagne tous ses amis, tous ses adhérents, et lui-même s'aboucha avec les hommes influents de tous les partis. Aux députés ombrageux, défiants, il dit : « Il faut « agir, faire peu de phrases et courir « aux armes. Il est revenu furieux, « décidé à dissoudre la chambre, à « saisir la dictature. Nous ne souffri- « rons pas, je l'espère, ce retour à la « tyrannie. » — Aux partisans de Napoléon : « La fermentation contre « l'empereur est à son comble par- « mi un grand nombre de députés. « On veut sa déchéance ; on exige

(39) *Mém. de Rovigo*, t. VIII, p. 36.

« son abdication. Si vous êtes ré« solus à le sauver, montrez de la « vigueur ; il ne faut qu'un mot « pour dissoudre la chambre. » Les bonapartistes, aisément dupés, ne manquèrent pas de suivre ou même de dépasser les suggestions de Fouché ; et, par leurs discours hostiles contre la chambre des représentants, ils donnèrent au ministre sujet de dire aux patriotes qui se groupaient autour de lui : « Vous voyez bien que ses amis « n'en font pas mystère ; le danger « est pressant : dans peu d'heures « les chambres n'existeront plus. « Vous seriez bien coupables de négli« ger le seul moment de vous oppo« ser à leur dissolution (40). » Ces insinuations portèrent leurs fruits : dès le 22, Lafayette, destiné à n'être toute sa vie que l'instrument passif d'hommes moins naïfs que lui, fit sa motion de la permanence des chambres. Démonté par cette attaque, Napoléon n'ose prendre un parti ; il presse Davoust sur la question d'opérer militairement la dissolution de la chambre. Davoust, sur lequel Fouché exerce son ascendant, se refuse à cette mesure de violence, et le champ de bataille reste au ministre dirigeant. Le lendemain, après avoir long-temps résisté, Bonaparte abdique. Ses partisans auraient voulu, comme conséquence immédiate, la proclamation de Napoléon II avec un conseil de régence ; mais cette régence, depuis si long-temps le but de tout les calculs de Fouché, l'aurait exclu du gouvernement, si elle fût venue à se former sous une autre influence que la sienne. Or, ici, à l'apogée de sa carrière politique, il retrouvait pour adversaire ce même Lucien Bonaparte qui lui avait suscité tant d'entraves à son début comme ministre. L'ambitieux Nantais dut alors recourir à de nouvelles combinaisons pour écarter à la fois la régence et le retour immédiat des Bourbons. Il imagina la création d'un gouvernement provisoire, composé de cinq membres. Il y fut porté le premier dans la chambre des représentants par les bonapartistes qui, malgré leurs justes défiances (41), le savaient en correspondance avec M. de Metternich pour la régence ; par les partisans du duc d'Orléans pour lequel il avait déclaré sa préférence ; par les conventionnels qui se rappelaient d'anciennes liaisons, enfin par les royalistes qui comptaient sur lui. La commission de gouvernement, instituée le 23 juin, le choisit ellemême pour son président, en sorte qu'il se trouva placé ostensiblement à la tête de la nation. Jugeant bien dès-lors qu'en présence de l'Europe en armes il n'y avait que peu à espérer de la force, il eut recours à la ruse, et dirigea ses intrigues de manière à être prêt pour toutes les éventualités. Jamais homme d'état ne s'était vu dans une situation plus délicate. Napoléon était encore à Paris, à l'Élysée, ne songeant qu'à ressaisir le pouvoir, sous le titre de généralissime. Une grande portion de l'armée et surtout les fédérés le réclamaient avec fureur et à grands

(40) M. de Las Cases, en rapportant ces faits dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, ajoute « que « l'empereur le connaissait bien en disant qu'il « était sûr de trouver son vilain pied sali, dans « les souliers de tout le monde ! »

(41) Le 22 juin au soir, lorsqu'on avait déjà nommé une portion du gouvernement provisoire, Fouché et Caulaincourt se trouvaient au milieu du salon de service de Napoléon. Tous les partisans de l'empereur vinrent faire leur compliment à Caulaincourt sur sa nomination : celui-ci ne répondait à ces félicitations qu'en exprimant son effroi sur l'état des choses. « Il est sûr que je ne suis pas suspect, dit Fouché « d'un ton léger. — Si vous l'eussiez été, répon« dit assez brutalement Boulay (de la Meurthe), « croyez-vous que nous vous aurions nommé ? »

cris ; un parti encore puissant dans les deux chambres pouvait seconder cet élan. Fouché sut faire face à tous ces périls avec autant de sagacité que de sang-froid : il fallait, parmi les bonapartistes et les révolutionnaires, modérer l'aigreur des uns, l'exaltation des autres, et en même temps amuser l'impatience des royalistes, qui exprimaient hautement leurs vœux et leurs espérances. Tous les actes de cette époque sont de sa main ; sa correspondance officielle n'est pas moins remarquable par une rare adresse que par l'observation des convenances. Il ne voulait en aucun cas le retour de Bonaparte ; il voyait la question de la régence de Marie-Louise désespérée ; tout ce qui tenait à Napoléon inspirait à l'Europe de justes alarmes. Trop éclairé pour rêver le rétablissement d'une république, il ne désirait pas le rétablissement pur et simple de Louis XVIII ; il aurait préféré l'avènement de la branche d'Orléans ; mais, pour en finir avec les alliés et la guerre, il était disposé, comme pis-aller, à accepter les Bourbons de la branche aînée, en leur imposant des conditions. Partagé entre tant de projets divers, qu'il rapportait tous à une pensée fixe, son maintien personnel au pouvoir, Fouché engagea simultanément différentes négociations dont les fils échappent à l'historien. Lui-même, dans sa fameuse *Lettre au duc de Wellington*, a retracé l'état des partis à cette époque, et donné l'aperçu des éventualités qui faisaient alors naître dans son esprit des plans en apparence si contradictoires. « On se partageait, dit-il, « sur le choix d'un souverain : les uns « voulaient un prince étranger ; d'autres se déclaraient pour la régence « de Marie-Louise ; quelques-uns ré« clamaient la légitimité. Une partie « de la France nommait le duc d'Or« léans. Les qualités personnelles « de ce prince, les souvenirs de « Jemmapes et de quelques autres « victoires sous la république, aux« quelles il n'avait point été étran« ger ; la possibilité de faire un traité « qui concilierait tous les intérêts ; « ce nom de Bourbon, qui pourrait « servir au dehors, sans qu'on le pro« nonçât au dedans ; tous ces mo« tifs et d'autres encore offraient « dans ce dernier choix une perspec« tive de repos et de sécurité à ceux « même qui ne pouvaient y voir un « présage de bonheur. » Dans cet aveu du plus hardi des régicides, on aperçoit qu'en faisant triompher, aux dépens du trône, une des branches de la maison royale, il eût espéré se ménager le double avantage de réconcilier la France avec l'Europe, et de maintenir au sein du royaume le système et les intérêts révolutionnaires. Mais à ce plan il manquait une chose importante : l'aveu du duc d'Orléans qui, retiré à Twickenham, était trop prudent pour songer dès lors à une couronne. A peine installé dans le gouvernement provisoire, Fouché fit déclarer la guerre nationale, et proposa d'envoyer des plénipotentiaires aux souverains alliés pour traiter de la paix au nom de la France. Une grande faute que l'on commit alors fut de ne pas déférer à l'avis du duc d'Otrante, qui voulait qu'on envoyât directement des ambassadeurs à toutes les puissances alliées, y compris même Louis XVIII. On aurait su, dès le 3 ou 4 juillet, que le motif qui fit échouer l'ambassade du gouvernement fut que les plénipotentiaires n'avaient point une mission spéciale auprès du roi de France. C'est ce que les cinq plénipotentiaires

français doivent reconnaître dans le sens implicite des réponses qui leur furent faites à Hagueneau par les commissaires des puissances (42). En même temps Fouché avait expédié au quartier-général de Wellington M. G***, ex-oratorien, chargé de deux lettres, l'une pour Louis XVIII, l'autre pour le duc d'Orléans. Cet envoyé demanda d'abord au prince généralissime à être présenté à ce dernier. « Il n'est point ici (43), répondit « Wellington, mais vous pouvez « vous adresser à votre roi. » M. G. prit donc la route de Cambrai où se trouvait Louis XVIII, et s'acquitta de sa mission auprès de ce monarque. Un autre négociateur, le général Tromeling, que Fouché renvoya près de Wellington, reçut pour réponse qu'il ne pouvait traiter que sur l'unique base du rétablissement de Louis XVIII. Cependant Bonaparte, au lieu de gagner promptement un des ports de France, s'obstinait à rester au palais de l'Elysée, puis à la Malmaison, où d'un moment à l'autre il pouvait être enlevé par la cavalerie ennemie et l'on n'eût pas manqué d'attribuer à Fouché une participation dans cet enlèvement. La commission de gouvernement fut obligée de négocier le départ de l'ex-empereur, et de lui donner le général Becker avec une troupe pour le protéger. Savary, dans ses *Mémoires*, accuse formellement Fouché d'avoir fait naître les obstacles qui retardèrent le départ de Bonaparte, de manière à le faire tomber dans les mains des Anglais. Si tel était le but du duc d'Otrante, il faut convenir que Napoléon alla lui-même au-devant du piège par la lenteur avec laquelle il se mit en route. Dès qu'il fut parti pour Rochefort, Fouché espéra pouvoir obtenir l'armistice, il n'en fut rien. Ce fut alors qu'il écrivit au duc de Wellington cette fameuse lettre dont nous venons de citer un passage. Dans cet état de choses, il ne restait plus que deux partis à prendre, combattre ou capituler. Combattre offrait d'épouvantables dangers pour Paris. Un conseil de guerre fut convoqué par le président de la commission de gouvernement. On y mit en question s'il était possible de défendre cette capitale, et, sur la réponse unanime que cette défense était impossible, une convention militaire fut conclue à Saint-Cloud le 3 juillet. Ce fut Fouché qui ne voulut pas que ce traité portât le nom humiliant de capitulation. Cette convention, en laissant à l'armée française une retraite libre derrière la Loire, donna au duc d'Otrante le temps et la facilité d'imprimer aux évènements le cours le plus favorable pour les hommes de son parti et pour lui-même. Assuré du concours de Davoust, qui dès le 27 juin lui avait écrit qu'*ayant vaincu ses préju-*

(42) Ils adressèrent aux plénipotentiaires cette question : « De quel droit la nation prétendrait-« elle expulser son roi et se choisir un autre « souverain ? » Poser cette question dans de telles circonstances, surtout quand on était le plus fort, c'était la résoudre. On voit encore plus clairement, dans une note officielle datée d'Hagueneau, 1er juillet, combien on eut tort de ne pas suivre l'avis de Fouché. « D'après la stipu-« lation du traité d'alliance, qui porte qu'*au-« cune des parties contractantes* ne pourra traiter « de paix ou d'armistice que d'*un commun con-« sentement*, les *trois cours* (Autriche, Russie « et Prusse), qui se trouvent réunies, déclarent « ne pouvoir entrer dans aucune négociation ; « les cabinets *se réuniront* aussitôt qu'il sera « possible. » Consultez sur ce fait, comme sur plusieurs particularités curieuses de l'époque, une brochure intitulée : *Trois mois de Napoléon*, par M. Breton de la Martinière ; *seconde édit.*, p. 87 et 88. L'auteur, attaché à la rédaction du *Journal des Débats*, a été dans la confidence de quelques anecdotes secrètes.

(43) On s'étonne que Fouché, si bien servi d'ailleurs par ses agents, ait pu être dans une ignorance si complète sur les lieux où se trouvait alors le duc d'Orléans. Ce fait est remarquable, en ce qu'il prouve à quel point ce prince fut alors étranger aux intrigues de Fouché.

gés, il reconnaissait qu'il n'existait d'autres moyens de salut que de proclamer sur-le-champ Louis XVIII, Fouché ne s'occupa plus que de rétablir ce prince et de lui arracher quelques concessions. Ses idées une fois fixées sur ce point, il se mit aussitôt à l'œuvre. Il eut des conférences nocturnes, avec M. de Vitrolles, et avec d'autres royalistes. Il envoya à la fois des émissaires au roi et à M. de Talleyrand, avec lequel il était en relation depuis la séparation du congrès de Vienne. On a même prétendu que ces deux hommes d'état s'étaient donné une garantie réciproque, selon le dénouement que prendraient les affaires; Fouché pour Talleyrand auprès de Napoléon, et celui-ci pour le duc d'Otrante auprès de Louis XVIII. Dans la négociation que, de l'aveu même de ses collègues, Fouché avait entamée avec ce monarque, quelques jours avant la convention de Saint-Cloud, voici les conditions qui furent mises en avant : 1° ne pas recevoir le roi avant qu'il eût pris des engagements solennels ; 2° éviter la présence des ennemis dans Paris; 3° conserver la cocarde tricolore; 4° garantir la sûreté de tous; 5° maintenir les deux chambres ; 6° conserver à tous leurs places, pensions et honneurs. Ces propositions étaient appuyées par un mémoire que Fouché avait lui-même rédigé. Il est à croire que l'habile Nantais n'espérait pas les obtenir toutes; mais en paraissant mettre tant de zèle à exiger des garanties, il endormait l'opposition des révolutionnaires et des impérialistes. C'était le premier pas à faire dans une conjuration que sa tête renfermait tout entière. Il était, sans oser en convenir, persuadé que le roi devait être rappelé sans conditions; qu'on perdait avec le pouvoir le droit d'en imposer, et que ceux qui n'avaient pas pu ou voulu soutenir Napoléon, n'avaient contre la puissance irrésistible des étrangers d'autre ressource que dans le retour du monarque, seul capable d'atténuer l'esprit de vengeance qui les animait. Il marcha donc directement vers ce but à travers les cris de ses imprévoyants collègues, et sut ainsi prévenir les émeutes dont menaçait l'exaltation des fédérés, entretenue par les déclamations de plusieurs membres de la chambre des représentants. Il tint en respect les fédérés par la garde nationale. A la majorité révolutionnaire ou impérialiste des représentants, il opposa quelques orateurs populaires et non suspects, entre autres Manuel, et surtout l'imposante inertie de la chambre des pairs (*Voy.* Faure *de l'Aude*, LXIII, 487). Pour justifier la conduite des généraux et de la commission de gouvernement, que les bonapartistes accusaient d'avoir livré Paris et trahi l'armée, Fouché adressa aux Français une proclamation explicative, dans laquelle, en invoquant l'union de tous les bons citoyens, et en ayant l'air de promettre des garanties, il faisait déjà pressentir l'issue imminente des évènements. « Les garanties « qui, jusqu'ici, disait il, n'ont existé « que dans nos principes et notre « courage, nous les trouverons « dans nos lois, dans nos con- « stitutions, dans notre système « représentatif; car *quelles que* « *soient les lumières*, *les vertus*, « *les qualités personnelles d'un* « *monarque*, elles ne suffisent ja- « mais pour mettre le peuple à l'a- « bri de l'oppression de la puissance, « des préjugés de l'orgueil, et de

« l'ambition des courtisans. » Il faut avoir été à Paris à cette époque pour se rappeler quel encouragement et quel espoir inspirèrent aux royalistes ce paragraphe, et surtout les mots que nous avons soulignés. Pour détruire l'effet de cette proclamation, la chambre des députés crut devoir opposer sa fameuse déclaration, effort désespéré d'un parti vaincu, mais encore plein de vie. Bientôt Fouché et ses collègues apprirent, par le retour des agents et des commissaires français, que les chefs des armées alliées déclaraient hautement que l'autorité des chambres et des commissions émanait d'une source illégitime; qu'en conséquence, elles n'avaient rien de mieux à faire que de donner leur démission et de proclamer Louis XVIII. Alors la commission de gouvernement délibéra sur la proposition de Carnot, tendant à se rallier avec les chambres et l'armée derrière la Loire. Fouché combattit vivement cet avis dont l'adoption aurait rallumé la guerre étrangère en excitant la guerre civile. Ramenée par ses raisonnements, la commission prit le parti d'attendre, dans Paris, l'issue des évènements. Cependant, Louis XVIII approchait, et aucun obstacle ne pouvait l'empêcher d'entrer dans sa capitale. Alors Fouché conçut le hardi projet de devenir médiateur entre le roi légitime et les deux partis qui n'en voulaient point. Dans la profondeur de ses calculs il a déjà considéré comme possible, non-seulement qu'on lui permette de paraître devant le frère de Louis XVI, mais qu'on lui ouvre les portes de son conseil. Ses correspondances cauteleuses avec Gand, sa feinte union avec les royalistes, la protection politique qu'il leur avait accordée depuis le 20 mars, le nombre immense de ses créatures et de ses patrons, dans toutes les classes, dans toutes les positions, et même parmi les chefs étrangers, tout relève son audace. Ici se place l'entrevue que Fouché eut à Neuilly avec le duc de Wellington, en présence du comte Pozzo di Borgo. Sans chercher à diminuer les torts de ceux qui avaient trahi les Bourbons, Fouché exagéra les forces des patriotes et des impérialistes, et représenta que le trône rétabli ne pouvait être consolidé que par l'entier oubli du passé; il affirma qu'on ne parviendrait à ramener la tranquillité qu'en s'opposant aux réactions, aux vengeances, et en ne laissant à aucun parti l'espoir de dominer. Il insista pour une amnistie générale et pour des garanties, au prix desquelles, ajoutait-il, il s'engageait à servir le roi. Le généralissime lui répondit que le renvoi de M. de Blacas était décidé, et que lui, Fouché, ferait partie du conseil ainsi que M. de Talleyrand. Il lui annonça en outre que le lendemain il le conduirait dans sa voiture au roi Louis XVIII, qui était à Arnonville. Fouché communiqua au duc une lettre que son intention était d'adresser à ce monarque, et dans laquelle, cherchant à l'effrayer sur la situation des esprits, il l'exhortait à ne point *écouter les prétentions de ceux qui l'avaient suivi dans l'adversité;* à donner au peuple français des garanties de liberté. « Il ne se croira jamais libre, « ajoutait-il, s'il n'y a pas entre les « pouvoirs des droits également inviolables. N'avions-nous pas sous « votre dynastie des états-généraux « qui étaient indépendants du monarque? Sire, votre sagesse ne peut « attendre les évènements pour faire « des concessions; c'est alors qu'elles

« seraient nuisibles à votre intérêt, « et peut-être même plus étendues. « Aujourd'hui les concessions rap« prochent les esprits, pacifient, et « donnent de la force à l'autorité « royale. Plus tard, elles prouve« raient sa faiblesse : c'est le désor« dre qui les arracherait.... » Cette lettre, que depuis les royalistes qualifièrent d'insolente, fut alors des mieux reçues. Une coalition se formait pour Fouché autour du monarque. « Tout s'en mêla, la reli« gion comme l'impiété, la vertu « comme le vice, le royaliste comme « le révolutionnaire, l'étranger « comme le Français. On criait de « toutes parts que sans Fouché il « n'y avait ni sûreté pour le roi, ni « salut pour la France; que lui seul « avait empêché une grande bataille; « que lui seul avait déjà sauvé Pa« ris (44). » En vain quelques royalistes, qu'on ne saurait confondre avec ces ineptes aristocrates qui ont toujours perdu les Bourbons par leur zèle aveugle et non désintéressé, s'élevèrent avec force contre l'admission d'un régicide dans le conseil du frère de Louis XVI, et soutinrent que la force des choses l'empêcherait de rester trois mois en place : c'est de quoi s'embarrassait peu Louis XVIII. Persuadé avec raison de toute l'influence de Fouché, il aimait mieux subir une odieuse mais utile humiliation que de s'exposer à une nouvelle crise, sauf, une fois le péril passé, à se débarrasser d'un pareil instrument. Voilà donc Louis XVIII et Fouché en présence à Arnouville, le 7 juillet! Ce dernier avait eu auparavant, avec M. de Talleyrand, une conférence pour poser les bases de leur arrangement ministériel. On a prétendu que, faisant allusion à l'insigne habileté qu'avait déployée Fouché, M. de Talleyrand lui dit en l'abordant : « Bonjour, *mon maî« tre* (45). » Le duc d'Otrante entra ensuite dans le cabinet du monarque, présenté par son futur collègue, qui s'appuyait sur son bras. Tous trois étaient trop habiles, trop dissimulés, pour paraître le moins du monde surpris de ce rapprochement qui confondit tous les royalistes par sentiment (46). Fouché tint alors à peu près le même langage qu'il avait tenu au duc de Wellington. Il supplia le roi d'apaiser les esprits, en tranquillisant chacun sur sa sûreté personnelle... Une amnistie pleine et entière, garantie d'ailleurs par la capitulation, était indispensable, et, selon lui, cette amnistie devait comprendre, avec le pardon, la conservation des titres, biens et honneurs. Son discours fit d'autant plus d'impression sur le roi, que Fouché peignit sous les plus sombres couleurs l'effervescence d'une partie de la population parisienne; et en cela il fut vivement appuyé par M. Pasquier,

(44) *Mélanges de politique*, par M. le vicomte de Châteaubriand. Cet aveu d'un ministre royaliste, qui donna sa démission le jour même que Fouché entrait au conseil, coïncida pour le fond avec les invectives qui lui étaient adressées dans un autre temps par les écrivains révolutionnaires. « Nous étions vainqueurs, et « malgré la trahison, la victoire encore était à « nous, si Fouché de Nantes n'eût été ministre. » (*Lettres sur les cent jours*, p. 94.) « Au 8 juil« let, Fouché était le véritable héros de la coa« lition; elle tint de lui sa victoire; c'est un « hommage que sa Grâce lord Wellington s'est « plu à rendre au ministre de la police : c'est « une vérité historique, etc. » (*Ibid.*, p. 95.)

(45) *Mémorial de Sainte-Hélène.*

(46) « O Louis-le-Désiré! ô mon malheureux « maître, s'écriait dans le temps M. de Châ« teaubriand, vous avez prouvé qu'il n'y a point « de sacrifice que votre peuple ne puisse attendre « de votre cœur paternel!... » Comme on n'écrit pas plus l'histoire avec des jérémiades, qu'on ne fait de la politique avec du sentiment, nous dirons, sans vouloir attaquer sa mémoire, qu'en présence des deux plus madrés révolutionnaires, Louis XVIII n'était rien moins que déplacé.

appelé par M. de Talleyrand. (*Voy.* Louis XVIII, au Supp.) Le roi promit une amnistie, dont ne seraient exceptés que quelques chefs de la conjuration; mais il refusa la cocarde tricolore et la dissolution de la maison du roi. Seulement on décida le licenciement des compagnies rouges. Du reste, comme la chose avait été convenue avec M. de Talleyrand, Fouché obtint encore la promesse d'une chambre des pairs héréditaire, de la convocation d'une nouvelle chambre des députés, et de la conservation intégrale de la Charte; enfin, pour lui le porte-feuille de la police. Il fut convenu en outre qu'on chasserait dès le lendemain les représentants convoqués par Bonaparte. Ces stipulations arrêtées, toutes les barrières qui jusque-là s'étaient opposées à la rentrée du roi dans Paris, tombèrent avec une si merveilleuse facilité, qu'il ne fut plus possible de douter que, pour se rendre nécessaire, Fouché avait exagéré les obstacles. Dans la soirée du 7 juillet, quelques bataillons prussiens envahirent les Tuileries. La commission de gouvernement annonça, par un message aux chambres, que, n'étant plus libre, elle cessait ses fonctions. C'est alors que Carnot outré contre Fouché, qui n'avait pas abandonné les rênes de la police, lui écrivit : « Traître, où veux-tu que j'aille ?—Où tu voudras, *f... bête*, » répondit Fouché par un billet tout aussi laconique. Telles sont les circonstances de la promotion de Fouché au premier ministère de la seconde restauration. Il est aujourd'hui bien démontré qu'en acceptant ce poste il fit une grande faute; mais il était dans son caractère d'affronter les difficultés; et c'est là qu'il devait rencontrer celles qui l'ont perdu. Le 8 juillet, tandis que ses collègues étaient rentrés dans la vie privée, il fit, dès le matin, fermer les portes de la chambre des représentants et placer des gardes qui écartèrent les députés. Bientôt Louis XVIII fit son entrée : l'enthousiasme avec lequel il fut reçu étonna le ministre et lui fit pressentir la perte de son crédit. Il ne cessait de donner au roi des conseils de clémence et de modération, que les royalistes taxaient de faiblesse et de duplicité. Dès le lendemain on demanda au ministre de la police des proscriptions, comme preuve de son dévouement à la cause royale. Beaucoup de noms lui furent signalés pour être enveloppés dans une mesure générale. Fouché était peu disposé à se rendre l'instrument de tant de vengeances; il ne voulait pas non plus quitter le ministère. Il prit un terme moyen : ce fut de réduire la liste à un petit nombre de personnes qui avaient joué *un rôle plus actif* dans les derniers évènements. Cet expédient eut pour lui la majorité du conseil et l'assentiment personnel de Louis XVIII (47). Ainsi furent élaborées les ordonnances du 26 juillet, où cinquante-sept noms divisés en

(47) Il est juste de rappeler ici sur cette mesure l'opinion d'Alph. de Beauchamp, dans la *Vie de Louis XVIII*. « Cependant, dit-il, tous « les esprits étaient pénétrés de l'idée que le « trône avait été renversé par une grande con- « spiration, et toute la France royaliste en de- « mandait justice à grands cris. Mais Fouché, « dans le conseil, combattit cette opinion de « tout son pouvoir, et il se servit, pour faire « prévaloir son système d'atténuation, de tous « les moyens que lui suggéra son habileté à « se jouer de la vérité et à braver l'évidence. « Il y apporta d'autant plus d'audace, que les « preuves de la conspiration avaient été anéan- « ties dans ses bureaux et dans ceux de l'ad- « ministration de la guerre, à l'instant même « où les armées alliées pressaient le siége de « Paris. Toutefois Fouché trouva l'idée d'une « conjuration si générale et si profondément « enracinée, *que ceux même*, dit-il, *qui avaient* « *le plus grand intérêt à détruire cette idée gar-* « *daient le silence.* »

deux catégories étaient frappés sans jugement. On put se convaincre en jetant les yeux sur cette liste que « la « part du hasard et de la fatalité y « avait été grande. » On a reproché au duc d'Otrante d'y avoir mis de préférence les noms de ses ennemis; et les hommes qui s'y trouvaient placés, entre autres Savary, ont pu contribuer à répandre cette opinion; mais toute la vie politique de Fouché prouve qu'il était aussi peu capable d'inimitié que d'affection politique; tous les hommes lui étaient égaux: amis ou ennemis, il les ménageait ou les sacrifiait, selon les besoins de sa position. Nous invoquerons à ce sujet le témoignage de M. Fleury de Chaboulon, qu'on ne trouvera pas suspect de partialité, puisque pendant les cent-jours il avait été employé par Bonaparte pour contrecarrer les intrigues de Fouché. « Le « duc d'Otraute, dit-il (48), se « conduisit avec la même générosité « vis-à-vis de la plupart des per« sonnes dont il avait eu à se plain« dre; et s'il fut forcé d'en com« prendre quelques-unes au nom« bre des proscrits, il eut du moins « le mérite de leur faciliter, par « des avis, des passe-ports, sou« vent par des prêts d'argent, les « moyens d'échapper. » A la suite de l'ordonnance du 26 juillet, il adressa à tous les préfets une circulaire, où il semblait protester contre l'acte auquel il avait été obligé de se prêter : « La vo« lonté du roi, disait-il, est de je« ter un voile sur les erreurs et les « fautes commises. S. M. a aban« donné à la justice le soin de punir « les attentats et les trahisons; et, « pour *ne pas laisser le soupçon* « *s'étendre*, elle a voulu désigner « les prévenus et *en limiter le* « *nombre*. Il y a donc sécurité pour « tous; nul moyen, nul prétexte « d'inquiétude ou d'aigreur n'est « laissé à la malveillance... *Toute* « *réaction serait un crime...* » Si l'impartiale histoire peut applaudir aujourd'hui à cette circulaire, elle ne fut, dans l'état d'exaspération où se trouvaient alors tous les partis, qu'un aliment et un prétexte de plus offert à leur fureur. Au dire des royalistes, Fouché n'était devenu si miséricordieux que parce qu'il s'agissait de frapper les siens, et de châtier des crimes dont il avait été complice. Quant aux révolutionnaires et aux bonapartistes, ils virent dans les phrases cauteleuses du ministre un encouragement aux hostilités contre le gouvernement royal. Déjà Fouché leur avait donné un gage en soutenant les prétentions de l'armée de la Loire, qui, avant de se soumettre, voulait imposer au roi des conditions. Seul dans le conseil, il avait avancé que le monarque devait les accepter, et ce ne fut pas le dernier échec qu'il éprouva à cette époque; mais il se flattait toujours de s'ancrer au pouvoir, et à cet égard il ne négligea aucun moyen. Veuf depuis deux ans de sa première femme, il épousa, en août 1815, Mlle de Castellane, d'une famille parlementaire d'Aix, qu'il avait connue en 1810, pendant son exil dans cette ville. Il paraît que, malgré la différence d'âge, il avait charmé cette demoiselle par l'agrément de son esprit. Louis XVIII et les princes signèrent le contrat de mariage. Cependant le duc d'Otrante s'apercevait chaque jour de la fausseté de sa position : son attachement au pou-

(48) *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en* 1815, Londres, 1820, 2 vol. in-8°.

voir n'était pas tellement aveugle qu'il ne se vît abandonné par l'opinion publique, *cet élément nouveau dans l'ordre social*, cette *rivale de l'autorité* (49). D'un autre côté la signature des ordonnances du 26 juillet, l'arrestation de Ney et de Labédoyère, avaient soulevé contre lui les patriotes et les bonapartistes; et le parti royaliste, qui prenait chaque jour plus d'ascendant, devait finir par imposer au roi l'obligation de le renvoyer. Fouché d'ailleurs ne se dissimulait pas qu'au sein du conseil il avait dans M. de Talleyrand un allié trop occupé de se défendre lui-même, pour en espérer beaucoup d'appui. Lui, qui sous Napoléon avait constamment rencontré un antagoniste chez le préfet de police Dubois, se trouvait dans la même position vis-à-vis de M. Decazes, qui, déjà en possession de l'affection personnelle du roi, aspirait au porte-feuille de la police. Enfin, les étrangers, surpris de la facilité avec laquelle s'était reconstitué le gouvernement de Louis XVIII, et ne croyant plus avoir besoin de Fouché, n'étaient pas disposés à faire le moindre effort pour le soutenir. Dans cette position, l'audacieux ministre prit une attitude menaçante, entretint autour du trône et dans le public l'inquiétude et la terreur; en un mot rallia tous les ennemis des Bourbons sous ses étendards, afin de pouvoir réaliser au besoin les dangers dont il avait fait naître la crainte. Ce fut dans cette vue qu'au commencement de septembre 1815, il autorisa secrètement et favorisa l'immense publicité de ses deux *Rapports* adressés au roi en son conseil, et des *notes* par lui transmises aux ministres des puissances alliées, sur la situation de la France et des Bourbons. Ces documents avaient été répandus dans toute l'Europe avec rapidité, même avant d'être imprimés, et il est douteux qu'ils l'aient été dans leur intégrité. Tels qu'ils sont, on y reconnaît les idées positives et fermes d'un homme d'état habile, mais en même temps une haine mal déguisée contre les hommes et les choses de la restauration. Aussi le roi vit-il avec un juste mécontentement leur publicité factieuse. Bientôt la nomination d'une chambre royaliste rendit inévitable le renvoi de Fouché. On l'a accusé d'avoir apporté beaucoup d'insouciance aux opérations des collèges électoraux, et lui-même devait plus tard passer condamnation sur ce reproche. Toutefois il ne négligea pas de se faire élire dans deux collèges à Paris et dans le département de Seine-et-Marne. Mais la composition de la nouvelle chambre ne permettait pas à Louis XVIII de conserver les deux ministres révolutionnaires que la force des choses l'avait obligé de prendre. La démission fut demandée à Fouché aussi bien qu'à M. de Talleyrand. Chacun ensuite se fit gloire à la cour d'avoir contribué à cette disgrâce (50), qui fut adoucie, pour Fouché, par sa nomination à l'ambassade de Saxe. Il se rendit sur-le-champ à cette résidence; mais il ne conserva son titre que trois mois. Frappé de bannissement comme régicide par loi du 6 janvier 1816, il prolongea son

(49) Ce sont les expressions de Fouché lui-même, dans sa lettre au duc de Wellington.

(50) Voyez les *Mémoires de Bourrienne*, qui se vante d'y avoir contribué; mais il est bien sûr que les souverains alliés, entre autres l'empereur Alexandre, qui présenta M. de Richelieu, n'y furent pas étrangers. Il est dit à cette occasion dans les *Mémoires d'un homme d'état* (T. XII, p. 345), « qu'une intrigue, alors conduite par Bergasse et mad. de Krudner, fit le 25 sept. renvoyer le ministère. »

séjour à Dresde jusqu'à l'arrivée de son successeur. Alors il se retira à Prague, où il vécut dans la retraite, employant tout son temps à rédiger des écrits politiques et apologétiques dont il inonda la France et l'Europe. Vers le milieu de l'année 1818, il obtint du gouvernement autrichien la permission de se rendre à Lints et de là à Trieste. C'est dans cette dernière ville qu'il termina sa carrière le 25 déc 1820, à la suite d'une courte maladie de poitrine. Ses dernières paroles furent adressées à sa femme : « Maintenant vous pourrez retourner en France. » Ses obsèques furent célébrées dans la cathédrale. Il ne fut envoyé aucun détachement de troupes pour escorter le convoi, bien qu'il fût naturalisé sujet de l'Autriche et décoré de l'ordre autrichien de Saint-Léopold. Son immense fortune passa aux fils qu'il avait eus de son premier mariage. On a dit qu'à ses derniers moments Fouché n'avait pas repoussé les secours de l'église. Durant toute sa vie il s'était montré charitable pour les pauvres, et leur faisait distribuer des sommes considérables. Nous pourrions étendre encore cet article, déjà trop long, par la nomenclature des écrits attribués à Fouché et de tous les pamphlets qui ont été publiés sur son compte. Elle se trouve dans l'*Annuaire de Mahul* (année 1821). Les mémoires publiés sous son nom par Alp. de Beauchamp sont apocryphes et ont donné lieu à deux procès, l'un entre les héritiers du duc d'Otrante et le libraire Lerouge, l'autre entre Alphonse de Beauchamp et ce libraire. Fouché, n'étant encore qu'oratorien, avait publié quelques écrits sur l'éducation publique et sur d'autres matières; mais la trace s'en est perdue. Lui-même, étant ministre de la police, n'a rien négligé pour retirer de la circolation ses écrits révolutionnaires, et les pamphlets dans lesquels on dénonçait les crimes de son proconsulat. D—R—R.

FOUCHER (SIMON), né à Dijon en 1644, embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine honoraire de la sainte-chapelle de cette ville. Etant venu se fixer à Paris, il prit le degré de bachelier de Sorbonne; se lia avec un grand nombre de savants, entre autres, Ménage, Rohault, Baillet, et fut même en correspondance avec Leibnitz. Il mourut le 27 avril 1696, des suites de son application à l'étude. Il était très-versé dans l'histoire de la philosophie, et s'était principalement attaché à celle des *académiciens*, dont il fut regardé comme le restaurateur. Ses principaux ouvrages sont : I. *Nouvelle façon d'hygromètres*, Paris, 1672, in-12. II. *Dissertation sur la recherche de la vérité ou sur la philosophie des académiciens*, ibid. (1673), in-12. On y trouve un examen raisonné de celle de Descartes. III. *Critique de la recherche de la vérité*, ibid., 1675, in-12. Elle fut réfutée par Desgabets (*Voy.* ce nom, XI, 176). IV. *De la sagesse des anciens*, ibid., 1682 et 83, in-12. L'auteur entreprend d'y prouver que les principales maximes de leur morale ne sont pas contraires aux principes du christianisme. V. *Traité des hygromètres* 1686. in-12. VI. *Dialogue entre Empiriastre et Philalète.* VII. Un grand nombre de *dissertations* et de *lettres* sur des matières philosophiques, imprimées séparément, ou insérées dans le *Journal des savants* et autres recueils. Foucher cultivait aussi la poésie. On a de lui un *poème*, en stances élégiaques,

sur la mort d'Anne d'Autriche, Paris, 1666, in-4°; et il a laissé manuscrite une tragédie de l'*Empereur Léonce*.

T—D.

FOUCHER *du Cher* (JEAN), était notaire à Aubigny dans le Berri, avant la révolution. Il en adopta les principes avec beaucoup d'enthousiasme et fut nommé, en 1792, député par le département du Cher à l'assemblée législative où il se fit peu remarquer, puis à la Convention nationale où il vota pour la mort de Louis XVI, sans appel au peuple. Comme Sieyès, il n'accompagna ce vote d'aucune phrase. Il était absent lors de l'appel nominal sur la question du sursis. Le 19 février 1793 il fit, au nom du comité des domaines, un rapport sur la terre d'Aubigny, possédée par le duc de Richemont, pair d'Angleterre, et conclut au séquestre; ce qui fut décrété. Foucher demanda plus tard la démonétisation des assignats à effigie royale; ce qu'il obtint sans peine. Il garda ensuite le plus profond silence, et fut nommé commissaire du Directoire dans son département après la session conventionnelle. Ayant accepté des fonctions publiques dans les cent-jours de 1815, il fut exilé en 1816, par suite de la loi contre les régicides. Il se réfugia en Suisse d'où il ne tarda pas à revenir dans sa patrie, par une autorisation du ministre Decazes. Il mourut à Aubigny le 23 nov. 1819.

M—D j.

FOUGERET (Madame ANNE-FRANÇOISE de), fille d'un jurisconsulte rempli de mérite, hérita de cette justesse d'esprit, de cette facilité d'expression qui avait assuré à son père une place distinguée dans les annales du barreau. Mariée fort jeune à M. de Fougeret, receveur-général des finances, elle devint l'âme et le lien d'une famille nombreuse. Mais tous les avantages de la fortune et les charmes de la plus séduisante société ne purent absorber les facultés d'un cœur ouvert à toutes les impressions vertueuses. L'infortune des enfants trouvés fixa surtout sa compassion : souvent elle allait visiter l'hospice qui les recueille, elle entendait les sœurs de la charité s'affliger d'une mortalité que tout leur zèle ne pouvait prévenir. Elle savait par M. d'Outremont, son père, un des administrateurs de la maison, que les prix établis par les anciens réglements de l'hôpital devenaient chaque jour plus insuffisants. Le nombre des nourrices n'était point en proportion avec celui des enfants dont l'affluence croissait de la manière la plus effrayante. Le désir d'apporter quelque remède à cette calamité fit d'abord concevoir à madame de Fougeret le projet de multiplier les nourrices en confiant les enfants, auxquels on n'en pouvait procurer, à des femmes qui les élèveraient au lait de vache; et l'administration ayant approuvé cette idée, elle fut mise à exécution. Les nourrices furent choisies dans une terre de madame de Fougeret; les enfants y furent conduits dans une voiture que leur mère d'adoption avait fait faire exprès, et qui contenait vingt berceaux suspendus. Ce voyage se renouvela quatre fois, et l'administration satisfaite des résultats voulait le répéter. Mais les trois quarts des enfants étaient morts dans la première année; et, quoique les relevés de l'hôpital offrissent une mortalité infiniment plus affligeante encore, le cœur qui cherchait le bien sentit qu'il ne l'avait pas trouvé : une voix secrète lui présageait sans doute un succès plus complet. L'hos-

pice dont saint Vincent de Pau avait été le fondateur n'avait eu pour objet que les enfants nés hors le mariage, et cependant la corruption des mœurs et la misère croissant avec le luxe, envoyaient chaque jour des enfants légitimes partager l'asile que la charité avait ouvert à ceux qui n'ont point de famille. Cette réflexion fut un trait de lumière : ce n'était plus à procurer des nourrices aux enfants abandonnés que devait s'attacher la tendre mère qui veillait à leur destinée, elle voulut conserver à leurs familles des enfants légitimes que la misère en faisait rejeter, elle voulut empêcher désormais qu'ils approchassent de cet hôpital, dont il suffisait qu'ils eussent touché le seuil pour perdre leur rang dans la société, et presque leurs droits à la vie. Il fallait pour atteindre ce but que la charité rachetât pour ces pauvres enfants le lait et les soins que la Providence leur avait destinés et que, les rattachant au sein qui leur avait donné la vie, elle rappelât les parents au premier des devoirs de la nature. Cette idée demandait pour son exécution une grande réunion de moyens : madame de Fougeret, trop modeste pour se mettre en avant, s'adressa à la duchesse de Cossé, qui s'honorait du titre de supérieure des enfants trouvés, et qui, par son rang et ses vertus, était faite pour attirer sur le nouvel établissement la confiance du public. Un prospectus simple et touchant était déjà tout prêt. Madame de Cossé permit que cet appel à la charité fût fait en son nom, et bientôt elle vit se réunir autour d'elle tout ce que Paris avait alors de femmes opulentes et considérées. Non contentes d'apporter d'abondantes aumônes, elles devaient se charger de les distribuer; les quartiers furent partagés entre elles, et de sages réglements dus à la seule prévoyance de l'institution classèrent les pauvres, fixèrent les secours, et pourvurent tellement à tous les accidents, que le temps et la révolution n'y ont amené aucun changement important, et qu'ils dirigent encore les établissements de charité maternelle qui existent présentement dans toutes les grandes villes de France. Ce nom de charité maternelle, honorable témoignage des principes de sa fondatrice, ne fut pas ce qu'il y eut de plus facile à faire adopter. On voulait un nom savant, dérivé du grec, mais fidèle à la vertu qui l'avait si bien inspirée, madame de Fougeret ne voulut pas qu'une œuvre si simple et si chrétienne s'annonçât sous l'enseigne ridicule d'un bureau d'esprit. Les bienfaits du roi et de sa famille concoururent à la prospérité du nouvel établissement; la reine voulut bien s'en déclarer protectrice; elle reçut plusieurs fois en sa présence les dames qui composaient l'administration, se fit rendre compte de leurs travaux, et témoigna à celle qui les dirigeait tous, sous le titre modeste de secrétaire, l'estime que lui inspirait son caractère. Mais déjà la révolution commençait, et le peuple allait déclarer à ses bienfaiteurs une guerre à mort. La reine essayant de conjurer par de nouveaux bienfaits l'orage qu'on dirigeait particulièrement contre elle, destina des aumônes considérables au peuple de Paris, et chargea madame de Fougeret de leur distribution. Déjà elle avait fait graver pour la charité maternelle un timbre représentant Moïse sauvé des eaux avec le nom de Marie-Antoinette en exergue; elle donna pour les autres distributions des cartes portant ces mots : *Secours de la reine.*

Il fallait alors quelque courage, même pour faire l'aumône au nom de cette princesse; cependant, les dames de la charité maternelle s'en chargèrent avec un zèle que le succès ne devait pas couronner. Plusieurs fois madame de Fougeret fut admise chez la reine; elle entendit la fille de Marie-Thérèse lui raconter ses douleurs avec l'abandon d'une amie; elle vit couler ses larmes, et baigna des siennes les mains de sa souveraine. Ainsi que toutes les institutions sociales, la Charité maternelle allait être détruite. Déjà ses membres dispersés quittaient la France, ou peuplaient les prisons, et madame de Fougeret, après avoir défendu ses principes contre les sophismes des commissions philantropiques de l'assemblée constituante, et opposé ses réglements aux innovations indécentes que voulaient lui dicter les bonnets rouges des comités de bienfaisance, fut enfin délivrée par sa propre arrestation des rapports désagréables que lui donnait, avec tous les partis qui se succédaient, cette œuvre dont l'utilité était reconnue par tous. A la douleur de voir périr son époux sur l'échafaud après trente années de la plus parfaite union, Madame de Fougeret joignit celle de la ruine entière de sa famille. Unique soutien, seule ressource de ses enfants, elle montra dans ce grand revers une force presque surnaturelle. Luttant contre le malheur et l'injustice, elle intéressa par son courage, elle étonna par son énergie les agents de la spoliation qui s'exerçait sur les familles des proscrits; enfin, s'estimant heureuse de réunir quelques débris, elle eut la consolation de rassembler ses enfants autour d'elle à la campagne. Quatre filles, quatre gendres, de nombreux petits-enfants entouraient sa table; jamais aucune discussion d'intérêt ne vint troubler l'accord de cette petite colonie, qui avait la sagesse de reconnaître un chef et le bonheur de vivre sous les lois de la mère la plus tendre. Ce fut de sa retraite qu'apprenant l'adoption orgueilleuse que Napoléon avait faite de la Charité maternelle, elle écrivit avec gaîté qu'entre toutes ses filles une seule avait fait fortune, qu'elle était introduite à la cour, mais qu'aussi elle méconnaissait sa mère. En effet, madame de Fougeret n'était point en état de payer 500 francs le droit d'être inscrite sur la nouvelle liste, et personne n'imagina que le nom de la fondatrice dût y être placé au moins comme honoraire. Cependant les dames qui avaient déjà depuis plusieurs années relevé l'établissement sur ses anciennes bases, et qui le conservèrent sans que le plan gigantesque de l'empereur ait jamais pu avoir d'exécution, entretinrent toujours des relations d'égards avec leur première institutrice : elles honorèrent même sa mémoire d'un éloge rendu public par les journaux, lorsque, après une vie agitée par tant de douloureuses épreuves et honorée par tant de vertus, madame de Fougeret eut succombé aux atteintes d'une longue et cruelle maladie, le 13 novembre 1813. M—s—x.

*FOULLON (Joseph-François), d'une ancienne famille noble d'Anjou, né à Saumur en 1715, fut appelé à Paris par d'Argenson, alors ministre de la guerre, et quitta la carrière de ses pères, qui, depuis 1537, occupaient la charge de lieutenant-général criminel de la sénéchaussée de Saumur. Commissaire des guerres pendant la guerre de 1745; nommé

ordonnateur en chef après le siège de Berg-op-Zoom, dont il dirigea les approvisionnements; employé en cette qualité sur les frontières de Flandre jusqu'à la guerre de sept ans, il fut à cette époque nommé intendant-général des armées commandées par les maréchaux de Soubise et de Broglie, et chargé dans le même temps, à la cour de Vienne, des négociations relatives aux dispositions militaires des deux puissances. Créé intendant de la guerre sous le ministère du maréchal de Belle-Isle, et nommé maître des requêtes, il réunit bientôt à ces deux fonctions celles d'intendant de la marine, et le roi l'honora d'une des charges de grand-officier de Saint-Louis. Intendant des finances en 1771, avec rang de conseiller d'état; bientôt titulaire d'une des trente-deux charges, il fut exilé, en 1786, pour avoir désapprouvé les plans financiers et administratifs de Calonne. Nommé en juillet 1789, au moment de la plus grande effervescence, contrôleur-général, il refusa, sous prétexte de santé, mais réellement parce qu'il n'avait pu déterminer le roi à s'éloigner de Paris, mesure qu'il jugeait indispensable pour le soustraire aux excès qu'il prévoyait, et dont lui-même devait bientôt éprouver les funestes suites. Les meneurs de la révolution sentaient le besoin de façonner la populace au crime. Foullon fut la troisième victime qu'ils frappèrent. Croyant voir en lui l'antagoniste et le successeur de Necker, l'idole du jour; poussée par les factieux, animée par les systèmes et propos absurdes que la malveillance lui attribuait, une foule égarée s'empara de ce vieillard, qu'une troupe de gens sans aveu venait d'arrêter au village de Juvisy, où il était allé, croyant y trouver son ami, M. de Sartine. Traîné à pied à Paris, en butte aux plus affreux traitements, n'opposant à ces horreurs que le calme et la résignation de l'homme de bien, il fut conduit à l'Hôtel-de-Ville. Lafayette, ayant de là ordonné sa translation à la prison de l'Abbaye, il était à peine descendu sur la place, qu'il y fut massacré avec un raffinement de barbarie que la plume se refuse à décrire, le 22 juillet 1789. Il avait épousé en 1744 l'héritière de la branche catholique de l'ancienne famille hollandaise de Vanderdussen, dont il a laissé plusieurs enfants. (*Voy.*, pour ce qui n'est pas en contradiction avec les faits de cette notice, l'article Foulon, XV, 345.) Z.

FOULON (Nicolas), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né le 4 mars 1742 à Marcilly-sur-Saône, diocèse de Dijon, était parent de dom Clément, savant bénédictin, et ce fut sans doute cette parenté qui l'attira dans la congrégation de Saint-Maur, où dom Clément était considéré pour son savoir. Celui-ci demeurait dans le monastère des Blancs-Manteaux, à Paris, où le jansénisme dominait; le jeune Foulon adopta les opinions de son oncle et s'éprit même des folies des convulsions. Son premier écrit paraît être une *Vie de saint Robert, abbé de Molesme, avec un office propre*; Troyes, 1776, in-8°. Peu après parut à Orléans un livre sous ce titre : *Prières en forme d'office ecclésiastique pour demander à Dieu la conversion des juifs et le renouvellement de l'Église*, 1778, in-12. Les prières sont de Foulon et la préface de dom Poisson, son confrère. On n'y parle que de la vieillesse de l'Église, de la

défection des pasteurs, de l'apostasie générale, etc. Le goût de Foulon pour la liturgie le fit choisir pour rédiger le nouveau bréviaire de la congrégation de Saint-Maur. Il résidait alors aux Blancs-Manteaux, et c'est là qu'il prépara l'édition qui parut en 1787, 4 vol. Ce bréviaire est fort singulier ; on y parle beaucoup de châtiments, de défections, de maîtres trompeurs, de faux prophètes, de la venue d'Elie, etc. On n'y fait mention d'aucun des saints qui ont appartenu aux jésuites. Foulon omet également saint Pie V, saint Thomas de Cantorbéry, saint Jean de la Croix, saint Philippe Néri, sainte Chantal : saint Vincent de Paul même n'y est pas nommé. On y a changé les prières les plus anciennes et les plus autorisées. Ce bréviaire ne porte aucune approbation du général des bénédictins, ni rien qui en prescrive l'usage dans la congrégation. Il ne fut donc point régulièrement adopté; cependant il paraît qu'on commençait à s'en servir dans quelques maisons quand la révolution arriva. Cette époque démasqua Foulon; cet homme qui affectait des principes si sévères, n'avait plus rien des habitudes d'un religieux. Il finit par s'échapper du monastère avant même que les religieux en fussent expulsés. Il se retira à Montmorency, où son ami Cotte était curé constitutionnel. Là vivaient aussi deux demoiselles Marotte du Coudray. L'une épousa Foulon et l'autre Cotte (*V.* ce nom, LXI, 449). Le 10 sept. 1792, Foulon et la cadette des demoiselles du Coudray se présentèrent à la municipalité et y firent une déclaration que nous avons trouvée sur les registres de l'état civil. Ils y disent qu'ils vivent ensemble depuis plusieurs années, qu'ils ont eu une fille née le 24 sept. 1791, et qu'ils n'avaient pas voulu reconnaître sous leur nom parce que leurs parents s'opposaient à leur union; qu'ils la reconnaissent aujourd'hui, qu'ils veulent vivre en légitime mariage et qu'ils n'attendent pour cela que la loi qui doit régler les mariages civils. Pour bien entendre cet acte étrange, il faut se rappeler que la législation sur le mariage n'était pas encore changée au commencement de septembre 1792 et qu'on attendait un décret que l'assemblée législative préparait sur cette matière, lequel fut en effet rendu le 20 du même mois. Le 11 janvier 1793, Foulon et Marie-Louise-Françoise Marotte du Coudray se présentèrent à la municipalité et y contractèrent devant l'officier civil. L'acte de reconnaissance de l'enfant né en 1791 est rappelé dans l'acte de mariage, et la déclaration du 10 sept. 1792 y est qualifiée de *mariage provisoire ;* c'était le style du temps. Pendant la terreur, Foulon s'était retiré au *faubourg Marceau*. Il eut plusieurs enfants, et sa position fut quelque temps fort gênée. Plus tard, il obtint une place d'huissier au conseil des cinq cents, puis au tribunat. En dernier lieu, il était huissier du sénat et il a conservé cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 13 juillet 1813. L'abbé Grégoire lui attribue un Traité inédit en faveur du mariage des prêtres. Foulon travailla longtemps à une *Histoire élémentaire, philosophique et politique de l'ancienne Grèce*, qui vit le jour en 1801, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, par demandes et par réponses, est d'une forme peu attrayante; aussi, quoiqu'il ait demandé beaucoup de recherches et qu'il embrasse beaucoup d'objets, il n'a point eu de

succès, et l'on n'a pas lieu de regretter que l'auteur n'ait pas publié les autres ouvrages du même genre, qu'il avait annoncés à la fin de sa préface. Aucun dictionnaire historique n'a parlé de dom Foulon; ce qu'on vient de lire est extrait d'un article plus étendu qui a paru dans l'*Ami de la religion*, du 19 avril 1828, tome LV.

P—c—t.

FOUNG-TAO, célèbre ministre chinois, n'est pas aussi connu qu'il devrait l'être en Europe, car c'est à son administration que se rattache la découverte, ou du moins le premier essai de l'imprimerie à la Chine. L'un des ministres de Ming-Tsoung, maître du céleste empire, l'an de J.-C. 930, il continua malgré les changements fréquents de dynasties, d'être maintenu dans ses hautes fonctions; et rien ne prouve mieux sa sagesse et sa haute capacité. L'empereur Kao-Tsou, sentant sa fin approcher, se fit apporter son fils au berceau, et chargea Foung-Tao de le fairere connaître pour son successeur. Mais le ministre, prévoyant les maux qui résulteraient pour l'empire de cette longue minorité, ne crut pas devoir accomplir les dernières volontés de son maître; et, de concert avec le commandant de la garde impériale, il proclama empereur Tsi-Ouang, neveu de Kao-Tsou, qui l'avait adopté pour son fils (an 942). Foung-Tau joignait à sa longue expérience une franchise et un désintéressement très-rares dans les cours. Consulté sur toutes les affaires importantes, il ne craignit jamais de déplaire à l'empereur en lui faisant entendre de sévères vérités. Après avoir servi dix princes de quatre dynasties, il mourut vers 960, à soixante-treize ans. Ce fut la seconde année du règne de Ming-Tsoung, de la dynastie des Taug postérieurs, que Foung-Tao demanda l'autorisation à ce prince de faire graver, *imprimer* et vendre une édition des *Neuf King*, à l'usage des élèves de l'école impériale. Elle ne fut publiée que l'an 952, sous le règne de Taï-Tsou, de la dynastie des Tchéou postérieurs. Ainsi l'on ne mit pas moins de vingt ans à terminer l'édition des *King*, imprimée avec des planches de bois, véritable édition princeps, qui fixe l'époque de l'introduction de l'imprimerie à la Chine (1). Personne n'ignore que les premiers essais de l'imprimerie en Europe furent également tabellaires; que les inventeurs substituèrent aux planches solides des caractères mobiles en bois, puis en fonte; et qu'enfin Schoeffer (*Voy.* ce nom, XLI, 208), en imaginant le poinçon, compléta cette découverte. Les Chinois ont acquis probablement des Européens la connaissance des caractères mobiles; ils s'en servent pour rectifier de temps en temps les tables de l'état de l'empire. Mais le nombre presque infini de leurs caractères ne leur permet pas de renoncer à l'impression *tabellaire* pour les ouvrages de quelque étendue. Voy. la *Descript. de la Chine*, par Duhalde; et par Grosier, liv. IV, ch. 5, *de l'Imprimerie*.

W—s.

FOURCAUD (le P. Jean-Baptiste), ornithologiste, naquit le 4 mai 1719, à Fontaine Française, bourg devenu fameux par la victoire que Henri IV y remporta en 1595, sur l'amirante de Castille. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'ordre des minimes, il fut envoyé par ses supérieurs à Mâcon. C'est dans cette ville que se développa son

(1) Voy. dans le *Journ. des Savants*, septembre 1820, un article intéressant d'Abel Rémusat, auquel nous empruntons ces dates, et même ses propres paroles.

goût pour l'étude des oiseaux; il les empaillait avec une perfection étonnante, et, dans ses loisirs, il parvint à former un cabinet ornithologique, dont la réputation franchit bientôt les bornes de la province. L'académie royale des sciences envoya pour le visiter deux de ses membres, Duhamel et Fougeroux, qui firent un rapport très-avantageux sur cette collection, la première de ce genre que l'on eût vue en France. Les confrères du P. Fourcaud l'obligèrent de la vendre. La Tourette, secrétaire de l'académie de Lyon, en fit l'acquisition en 1761; et le P. Fourcaud, qui avait suivi son cabinet à Lyon, fut admis à l'académie, au mois de décembre de la même année. Ce modeste religieux fut, en 1763, appelé à Parme par l'infant don Philippe, qui le nomma son ornithologiste et le chargea de lui former un cabinet. Dans un voyage qu'il fit à Rome, en 1775, il fut accueilli par la pape Pie VI, dont il reçut des marques de satisfaction. A son départ de Rome, il fut retenu par le grand-duc à Florence; mais il y mourut le 4 août, âgé seulement de cinquante-six ans. Membre de l'académie de Dijon, depuis 1770, il était associé de l'institut de Bologne et des Arcadiens de Rome. Le P. Fourcaud avait communiqué à l'académie des sciences le secret de son procédé pour empailler les oiseaux, sous la condition de ne le rendre public qu'après sa mort. Une notice sur ce naturaliste a été publiée par X. Girault, dans le *Journal de la Côte-d'Or*, du 20 déc. 1818. W—s.

FOURIER (Jean-Baptiste-Joseph), géomètre et physicien célèbre, naquit le 21 mars 1768, à Auxerre où son père exerçait le métier de tailleur. Un de ses grands-oncles, Pierre Fourier (*Voy.* ce nom, XV, 372), réformateur et général des chanoines réguliers de Notre-Sauveur, mérita bien de l'humanité en instituant une congrégation de femmes, joignant aux trois vœux ordinaires celui d'instruire gratis les enfants des pauvres. La dette ainsi contractée par le pays envers le grand-oncle fut payée au petit-neveu. Orphelin de père et de mère avant d'avoir huit ans accomplis, Fourier aurait été placé dans un atelier comme apprenti, sans une dame qui, croyant remarquer en lui d'heureuses dispositions, recommanda le pauvre enfant à l'évêque d'Auxerre, M. de Cicé, frère du fameux archevêque de Bordeaux. L'évêque à son tour parla, et Fourier entra tout jeune encore à l'école militaire d'Auxerre, que dirigeaient à cette époque les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (1). Peu d'élèves ont fait autant d'honneur à la perspicacité de ceux qui, sous ses humbles vêtements et dans son langage d'enfant, avaient deviné le germe de facultés puissantes. Fourier était toujours à la tête de sa classe, et ses succès ne lui coûtaient aucune peine. Mémoire heureuse, extrême facilité à tout saisir, élégance naturelle pour rendre ses idées, telles étaient déjà ses qualités au début de l'adolescence. A treize ans il était en seconde et commençait les mathématiques. Il devint alors tout autre: au lieu de cette ardeur pour tous les jeux que jusque-là il avait partagée avec la plus grande partie de ses condisciples, on vit se

(1) Les bénédictins dirigeaient alors six des douze écoles militaires que possédait la France; et l'on sait qu'ils avaient à Paris une maison où, après s'être quelque temps livrés à l'enseignement, ceux d'entre eux qui se distinguaient venaient vaquer à loisir aux études de leur choix.

développer en lui le zèle le plus vif et le plus tenace pour l'étude. A l'insu de ses maîtres et de ses camarades, il faisait ample provision de bouts de chandelles; et le matin, quand tout dormait encore, il descendait à pas furtifs dans la salle d'étude, et, à la clarté de ces précieux débris, il poussait de quelques pages sa rude course dans le Bezout et le Clairaut, maigres expositeurs, qui ne manquent pas d'une apparence de clarté, mais où l'on trouve si peu de profondeur et tant de lacunes importantes dans les raisonnements. Aidé de ses maîtres et, ce qui vaut mieux encore, d'une infatigable opiniâtreté, il triompha complètement de ces difficultés, et fut bientôt compté parmi les élèves les plus remarquables qui se livrassent aux mathématiques : mérite d'autant plus digne d'éloges que, contrairement à ce qui se voit pour l'ordinaire, il avait mené de front, avec les co-sinus et les tangentes, les figures de rhétorique, et que les charmes de la courbe du second degré ne le rendaient point insensible aux beautés de Démosthène et de Corneille. Toutefois on ne pouvait s'y méprendre, c'était à la science des Fermat et des Euler que le jeune Fourier donnait la préférence. Son vœu le plus cher alors aurait été d'entrer dans l'artillerie ou dans le génie, et sa demande à cet effet fut appuyée par les inspecteurs de l'école d'Auxerre, Reynaud et Legendre, qui avaient été frappés de son talent mathématique. On assure que le ministre répondit que Fourier, n'étant pas noble, ne pouvait entrer ni dans l'artillerie ni dans le génie, fût-il un second Newton. Si cette ineptie fut réellement prononcée, ce n'était évidemment qu'une fin de non-recevoir, et peut-être la riposte à des sollicitations trop longues ou maladroitement présentées; car tout le monde sait qu'avant la révolution les deux armes du génie et de l'artillerie étaient ouvertes à la roture. Il est vrai que l'on y faisait bien triste figure si l'on n'appartenait pas à une famille aisée, et tel était le cas pour le protégé de Legendre et de Reynaud. Fourier alors, prêtant l'oreille aux ouvertures du prieur de l'école d'Auxerre, se rabattit sur le cloître, et consentit à se rendre en qualité de novice à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Sans doute, si l'heure de la révolution n'eût sonné sur l'entrefaite, il eût, comme tant d'autres, prononcé les paroles sacramentelles par lesquelles le novice renonce au monde : mais il n'en eut pas le temps. La secousse imprimée au sol des cloîtres par les premiers pas de l'assemblée constituante, et aussi la réputation que dès-lors avait Fourier parmi ses entours, lui permirent de formuler sans ambiguïté son peu de goût pour la vie monastique, et il quitta l'habit qu'il avait porté deux ans. Ses anciens maîtres de l'école d'Auxerre l'appelèrent près d'eux, et l'installèrent dans la chaire de mathématiques. Il y resta quatre ans et quelques mois, c'est-à-dire de 1789 au commencement de 1794, toujours professant algèbre ou géométrie, et bien souvent, ainsi qu'il arrivait en ces jours d'anarchie et de désorganisation, se chargeant de la rhétorique, de la philosophie ou de l'histoire. Doué de cette heureuse flexibilité de talent qui sait s'adapter à tout, et qui tient en partie à la chaleur d'une âme qui aime tout, parce qu'elle sent la beauté dans tout, Fourier dut immensément peut-être à cette nécessité où il se trouva de transformer en tant de façons ses

coordonnées. Bien d'autres fussent demeurés écrasés sous le faix, ou, s'ils eussent ostensiblement rempli la tâche, y eussent contracté de funestes habitudes de superficialisme. Fourier, au contraire, dans ce professorat nomade et presque encyclopédique, ne puisa qu'un vif sentiment de la dualité du monde, et par suite la tendance à voir les objets sous toutes les faces, et le besoin de ne rester étranger à nulle d'elles. Élèves et maîtres assistaient au cours d'histoire générale que quelque temps il fit tous les jeudis, et par lequel il s'accoutumait à voir d'ensemble et de haut. Lorsqu'il suppléa le professeur de philosophie, ses leçons charmèrent les jeunes gens. Cette impression, nous n'en doutons pas, tint en grande partie au plaisir qu'éprouvèrent les élèves en passant du latin au français; de la scolastique à une philosophie virile et saine; enfin, de la lente et triste routine des cahiers dictés, ou des livres appris par cœur, à un cours véritable, ou à des conférences. Mais déjà ces trois modifications étaient une révolution dans l'enseignement. Tout passager qu'il était dans cette chaire, où, d'après les études ordinaires, il devait presque exclusivement appuyer sur ce que l'on a depuis nommé philosophie positive, le bon sens du jeune mathématicien lui fit bientôt sentir l'insuffisance et le vide du système de la sensation. Il comprenait surtout combien les doctrines qu'il engendre sont impuissantes à fonder la morale. C'est probablement sous l'empire de ces préoccupations que, même avant la révolution, il lisait les *Instituts de philosophie morale* d'Adam Ferguson et qu'il classait très-haut ce petit ouvrage. Pour quiconque a connu Fourier, nul doute que, si les circonstances l'eussent retenu dans cette chaire de philosophie, où il n'apparut qu'un an à peine, il eût très-vite été en guerre ouverte avec les nombreux adhérents du système de Condillac, et qu'il aurait demandé soit à l'Angleterre ou à l'Allemagne, soit à ses méditations propres, une solution moins incomplète de l'homme intellectuel et moral. Mais, quelle que fût son aptitude aux objets les plus divers, les mathématiques n'en étaient pas moins sa science de prédilection, et dès ce temps il commençait à sortir de ligne. Comme professeur il obtenait des succès éclatants; et déjà il se préparait à prendre rang comme inventeur. Un mémoire qu'il envoya à l'académie des sciences contenait, au moins en germe, l'exposé d'un nouveau mode de résolution des équations algébriques. C'est malheureusement en cet instant que la dissolution des académies devint complète : non-seulement il ne fut pas alors rendu compte de ce mémoire; mais plus tard, quand le flot politique s'affaissa, il ne se retrouva pas dans les papiers de l'académie. Fourier y suppléa, plus tard, par une copie qu'avait en ses mains un de ses amis, et dont il eut soin de faire attester l'ancienneté. Nous reviendrons sur ce fait. Au reste, ni les mathématiques ni l'enseignement ne l'absorbaient exclusivement. Grand admirateur de la révolution qui, après l'avoir tiré du cloître, ouvrait à ses talents une perspective bien riante, certes, en comparaison du passé, il avait épousé les passions du jour. Il y avait dans tout cela sans doute de l'égoïsme et du patriotisme, un enthousiasme vrai et un ambitieux espoir. La société populaire d'Auxerre fut son point de départ. Comme toutes celles des départements, elle était affiliée à la

grande société des jacobins de Paris. La réputation de Fourier, très-grande avant même qu'il y prît place, son élocution animée, facile et claire l'eurent bientôt fait remarquer. Il ne tarda point à devenir membre du terrible comité de surveillance. Toutefois il faut ajouter que la révolution à Auxerre fut plus vexatoire et plus spoliatrice que sanglante; qu'en général Fourier, prudent et poli, bien que plein d'enthousiasme, adoucissait plus qu'il n'approuvait les sévères mesures du comité; enfin que plus d'une fois il arracha des victimes à l'échafaud. « Mais cet échafaud, va-t-on « dire, c'est lui qui le faisait dresser! » C'est fort douteux, à moins qu'on ne veuille mettre sur son compte et les résolutions prises en conseil par ses collègues et les arrêtés du comité de salut public. Nous ne dissimulons pas sa coopération : en revanche, qu'on n'en exagère ni l'intensité ni la portée. Au reste, la preuve qu'à cette époque la franchise et le désintéressement étaient au fond les mobiles de sa conduite, c'est qu'il se mit en guerre avec le comité de salut public. Scandalisé du luxe dont s'environnait à Orléans le conventionnel Laplanche, il s'éleva, dans la société populaire de ce chef-lieu du Loiret, contre la conduite du représentant. Sur quoi Laplanche, dans une lettre au comité, de peindre Fourier sous les plus noires couleurs; et le comité, à son tour, de semondre vertement un autre membre de la convention, Ichon, alors en mission à Auxerre, et de lui demander comment il ose se servir d'un homme qui entrave les opérations d'un représentant du peuple... En même temps la convention, par un décret, déclare Fourier indigne de la confiance du gouvernement et incapable de toute fonction politique. Ichon, en présence de cette double réprobation, ne trouve rien de mieux que de décocher un arrêté à l'effet de prendre Fourier et de le guillotiner immédiatement. Celui-ci, ne sachant qu'à moitié ce qui se passait, fut fort étonné, lors de son retour à Auxerre, d'apprendre quel orage il avait soulevé en rappelant les coryphées du républicanisme aux vertus de Cincinnatus. Sans doute Ichon, qui était lui-même un ancien prêtre, ne tenait point à l'exécution de son arrêté; et en le lançant il comptait bien sur l'opposition des amis de Fourier. En effet et la société populaire, et le comité de surveillance d'Auxerre, et le député Maure, représentant de l'Yonne, s'unirent pour répondre de lui et pour obtenir un ajournement équivalant ou peu s'en faut à l'assurance d'un dénouement heureux. Cependant il dut aller à Paris pour présenter ses explications ou son apologie. Ses amis lui recommandèrent la prudence. De quelque manière qu'il eût obéi à cette utile prescription, il fut peu goûté du tout-puissant Robespierre. Probablement ce dictateur pensa que Fourier ne comprenait pas, et *in petto* il le renvoya à ses équations, pourvu qu'il voulût s'y tenir. Cet anathème, s'il fut réellement prononcé, certes réhabilite Fourier sous les rapports d'humanité, de désintéressement, mais il nous démontre qu'il était encore bien novice, s'il croyait que, dans la voie de sang alors suivie par le char de la révolution, reculer était possible. Très-peu de semaines après son retour de Paris, il fut jeté en prison sur un ordre du comité de salut public. Les sollicitations de tout ce qu'il y avait d'hommes influents à Auxerre lui firent rendre la liberté. Il en

avait à peine joui huit jours qu'il fut derechef mis en arrestation. Une députation officielle de la ville alla réclamer à Paris son élargissement. Saint-Just n'admit qu'avec répugnance ses réclamations. « C'est vrai, dit-il, « il parle bien, mais la patrie n'a « pas besoin de patriotes en mu- « sique! » Enfin pourtant il accorda la demande. Délivré par ses concitoyens, mais dorénavant sans influence politique, Fourier ne resta que peu de temps dans l'Yonne. Créatrice après avoir couvert le sol de ruines, la convention venait de fonder les écoles normales, où quinze cents élèves, envoyés par les districts des quatre-vingt-trois départements, devaient s'initier aux hautes études et aux méthodes d'enseignement. Déjà Auxerre avait fait choix de son représentant à cette école centrale de toute la France : la ville de Saint-Florentin eut l'honneur d'y envoyer Fourier, qui bientôt prit rang parmi les capacités de l'école. Il s'attacha de préférence à Monge, chargé du cours de géométrie descriptive ; à diverses fois il prit la parole dans les conférences, et il fut remarqué. Monge, qui souffrait de l'ignorance de presque tous ses auditeurs, lui conseilla d'ouvrir un cours de mathématiques élémentaires, à l'usage des élèves de l'école normale. Fourier goûta l'avis, et il rassemblait un auditoire assez nombreux lorsque la clôture de l'école eut lieu au milieu de l'année 1794. L'ouverture de l'école polytechnique, ou, comme on disait alors, de l'école centrale suivit bientôt. Recommandé par Lagrange et Monge, ou plutôt choisi par eux, Fourier entra de droit dans l'état-major de l'école, non pas, il est vrai, avec le titre de professeur, mais comme un des trois substituts de ce que l'on appelait l'administrateur de police. Il avait pour département la surveillance des études de fortification. Ayant alors le bonheur de s'adresser à des jeunes gens instruits, il put donner plus nettement la mesure de son talent, et se livrer à des développements d'un ordre plus élevé. Il paraît que plus d'une fois, dans ses leçons de cette période, il parla de la méthode d'analyse algébrique qu'il avait découverte à Auxerre, et que le programme de son cours en portait des traces. Les mathématiques ne l'occupaient pas tellement qu'il ne trouvât encore du temps pour la politique, bien qu'il n'exerçât pas plus de fonctions politiques en 1795 que l'année précédente ; est-ce pour cela qu'il trouvait à blâmer dans la réaction thermidorienne, comme auparavant il avait blâmé le système de Robespierre? Nous ne savons: le fait est que, quels que fussent ses motifs, mal lui prit encore de s'être exprimé trop librement. Il fut arrêté un matin dans son domicile rue de Savoie, et sa vie peut-être fut en péril, du moins s'il faut en juger par l'impression profonde dont le frappèrent quelques circonstances de son arrestation, et surtout ce mot terrible adressé à la portière, qui disait au chef de l'escouade : « Vous nous le « rendrez bientôt? » — « Tu pour- « ras venir le chercher en deux. » Pourtant il en fut encore quitte pour la peur : ses collègues de l'école polytechnique intercédèrent pour lui, et il recouvra sa liberté. Il ne la compromit plus ; ces mésaventures l'avaient formé, et il atteignit sans nouvel encombre l'époque de la campagne d'Égypte. Fourier répondit avec transport aux ouvertures de Monge, et même c'est lui qui, sous les auspices de ce géomètre, dressa la liste

des élèves qui devaient avoir l'honneur de faire partie de l'expédition lointaine, dont le but était encore une énigme pour l'Europe et pour le plus grand nombre de ceux qui partaient : mais Monge était dans le secret, et probablement sans le révéler il laissa tomber de sa bouche quelques mots, données suffisantes pour faire atteindre à notre analyste l'inconnue du problème. L'ardeur avec laquelle Fourier s'était jeté dans cette espèce de croisade scientifique attira bientôt les regards de Bonaparte, et comme alors le savant joignait à son savoir de la réserve, de la finesse, l'art de parler aux hommes, un grand esprit d'ordre et des connaissances administratives, Bonaparte vit en lui quelque chose de plus. Aussi le rôle de Fourier ne se borna pas à être trois ans secrétaire perpétuel de l'institut d'Égypte; dès 1798, il remplit les fonctions bien plus délicates de commissaire auprès d'un divan formé des premiers oulémas de la capitale et des provinces. Le but du général en chef était d'entretenir de bonnes relations entre son armée et les habitants : Fourier était éminemment propre à cette tâche, et peu d'hommes, mieux que lui, auraient su, tout en se rendant agréables à l'administration locale qui faisait l'opinion publique, agir sans cesse sur l'esprit de ces étrangers et en obtenir des concessions. Il opéra dans cette sphère des choses vraiment prodigieuses; à tel point que Bonaparte lui demanda un jour comment il faisait pour rendre docile tout ce monde-là : « C'est, dit Fourier, que je prends l'épi dans son sens. » Plus d'une fois encore, il eut besoin de cette circonspection et de cette adresse, lorsque, pendant l'excursion de Bonaparte en Syrie, le corps laissé dans la vallée du Nil pénétra dans la Haute-Égypte. Le bataillon des savants se partagea en deux sections, dont une avait pour chef Fourier. Bien que la victoire eût tant bien que mal balayé la route, il y avait souvent péril à visiter les monuments, et l'on ne dessinait, l'on n'herborisait qu'avec précaution. Fourier prit part à toutes ces excursions; et personne, sauf Denon peut-être, ne fit preuve d'un enthousiasme aussi constant. Revenu dans l'Égypte du milieu, il ne cessa point de se partager entre les travaux d'administration et l'office de secrétaire de l'institut d'Égypte. Après le départ de Bonaparte, et quand Mourad, craignant les Turcs plus que les Français, se rapprocha de Kléber, c'est lui qui fut choisi par le nouveau général en chef comme le personnage de l'armée le plus propre à négocier avec le mamlouk. De son côté, Mourad avait confié ses pouvoirs à la célèbre Satty-Néfiçah, fort belle encore quoique bien des années se fussent passées depuis le temps où elle régnait dans le harem d'Ali. Fourier, en cette circonstance, ne démentit point les espérances qu'avait conçues le chef de l'armée française : Mourad, qu'en vain déjà les Turcs avaient sommé de se réunir à eux, s'allia décidément avec la France, dont il reconnut la suzeraineté, et se contenta de régir, avec le titre de gouverneur-général, les provinces d'Assouan et de Djirdjeh. Ce traité pouvait avoir des suites incalculables, si l'assassinat de Kléber n'eût inopinément changé la face des choses. Menou, son successeur, ne comprenait rien à la situation, et bientôt il fallut évacuer l'Égypte. C'est Fourier qui, lors des obsèques de Kléber, prononça les quelques pages d'éloge

funèbre qui furent comme l'adieu de l'armée à son général (28 prairial an VIII). Son langage fut plein de goût, de sentiment et de mesure. Le jour qui vit tomber Kléber sous le poignard, un autre brave de l'armée d'Égypte, Desaix, mourait par la balle ennemie à Marengo. Encore un tombeau, disons plutôt un cénotaphe, sur lequel Fourier devait aussi jeter des fleurs (11 brumaire an IX). La même année rendit Fourier à la France, avec le petit nombre de guerriers et de savants qu'avaient épargnés le désert, le typhus, la famine et le fer des Arabes, des Turcs et des Anglais. Bonaparte ne se borna point à de stériles protestations à l'égard de l'ex-secrétaire de l'institut d'Égypte, et dès qu'il commença l'organisation départementale, il le nomma à une des bonnes préfectures, celle de l'Isère (2 janvier 1802). Fourier resta jusqu'aux évènements de 1815 dans cette place à laquelle le chef de l'empire ajouta en 1804, lors de la création de la Légion-d'Honneur, le ruban de cet ordre, et, en 1808, le titre de baron avec dotation. On demandera peut-être si, quelque talent qu'ait pu avoir Fourier en matière d'administration, il n'eût pas mieux valu le laisser à la science. Toutefois sa présence fut très-sensible dans l'Isère. Un ordre parfait fut introduit dans toutes les branches du service; sa coopération active fut pour beaucoup dans l'accélération et la perfection de tous les travaux militaires entrepris pendant ce laps de temps dans le département; les marais de Bourgoin, qui infectaient quarante communes, et dont on avait en vain tenté jadis la suppression, furent desséchés et en partie rendus à la culture; les écoles de tous les degrés furent encouragées, et les bonnes méthodes introduites. Fourier fit sur ses appointements les fonds d'un prix pour le meilleur ouvrage *sur les monuments et l'histoire des Allobroges et des Voconces*, prix qui fut décerné à Bourgeat. Il n'a point été sans influence sur l'éducation de Champollion le jeune; et en distinguant ce jeune homme, en lui fournissant l'occasion de porter son activité sur la région récemment fouillée par les armes et les sciences de la France, il acheva de bien mériter des amateurs de l'antique Égypte. Déjà il avait contribué à faire poser en principe que les résultats des recherches de tous les membres de l'expédition scientifique seraient réunis en une même collection, aux frais du gouvernement, au lieu d'être abandonnés à la discrétion des savants, et épars dans une foule d'ouvrages différents. C'est ce qui semblait sur le point de se faire, lorsque Bonaparte l'interrogea sur cette question. Fourier répondit que le gouvernement, ayant entrepris l'expédition et entraîné les savants sur ses pas, devait seul être publicateur des recherches faites sous ses auspices, et, on peut le dire, pour son compte. Publier, d'ailleurs, n'était point une mesure hostile aux savants. Aucun ne serait frustré de sa gloire, puisque tous signeraient leurs ouvrages; et aucun ne subirait de dommages pécuniaires, puisque le gouvernement, non-seulement se chargerait de tout mettre au jour, mais encore promettrait aux auteurs une part dans le dividende. On comprend combien de telles idées flattaient Bonaparte, toujours avide de ce qui s'offrait avec des formes grandioses et monumentales, et qui voulait partout inscrire son nom. Au reste la part de Fourier à ce magnifique recueil ne se borna pas là. Deux

grands morceaux, l'Introduction générale, placée en tête du tome douzième, et des Recherches sur les zodiaques égyptiens, le classent parmi les collaborateurs marquants, et ont été fréquemment cités, fort souvent, il est vrai, avec des intentions de censure et de critique. Il fallait que Fourier eût l'art de bien mettre à profit les moindres instants, car à cette époque de sa vie appartiennent encore les plus admirables de ses travaux sur la chaleur, travaux immenses et qui supposent en même temps de nombreuses expériences matérielles et des calculs de l'ordre le plus élevé. Il envoya le long mémoire qui contenait les résultats de ses investigations et de ses veilles, à l'académie des sciences, en 1807. L'académie, à laquelle d'ailleurs nous rendrons cette justice, qu'elle apercevait toute l'importance des questions que soulevait et résolvait Fourier, fit au préfet de l'Isère la galanterie de proposer en prix cette *Théorie mathématique de la chaleur* qu'il venait de créer, et dans laquelle il était impossible que qui que ce fût le rivalisât ou le primât. Effectivement, quatre à cinq ans après, Fourier, sans avoir poussé plus loin ses recherches, sans avoir fait à son premier mémoire d'autres additions que celle de l'équation générale de la surface, reçut le prix dans la séance du 6 janvier 1812. Certes, il le méritait. Les événements politiques qui survinrent coup sur coup, à partir de cette époque, ne lui laissèrent le temps de rien tenter de nouveau jusqu'au bouleversement de 1814. Une fois la déchéance proclamée, il envoya son adhésion au gouvernement des Bourbons. Louis XVIII le laissa dans sa préfecture de Grenoble, bien que les royalistes ne fussent pas charmés de ce maintien d'un ex-jacobin; et le 5 mars 1815 le trouva encore dans cette situation. Bien certainement Fourier n'avait pas souhaité le retour des Bourbons; mais il s'en était accommodé sincèrement, et la tentative de Bonaparte ne lui sembla propre qu'à remettre en question la prospérité, peut-être même l'existence de la France. Le 5 mars au matin il publia une proclamation pour maintenir et faire respecter le gouvernement du roi et la charte. Mais lorsqu'il vit la population pleine d'exaltation et de feu pour Bonaparte; lorsqu'il vit le gouvernement dans cette crise ne point venir à son secours, il ne se sentit point homme à faire face en même temps à l'effervescence populaire et à son ancien maître, avec la presque certitude d'un échec et en faveur d'un gouvernement qui s'abandonnait en quelque sorte lui-même. Alors il s'esquiva de Grenoble, peu d'heures avant que Bonaparte y fît son entrée, et il prit la route de Lyon. Il n'allait guère vite, car les émissaires que Bonaparte fit courir après lui l'eurent bientôt ramené en triomphe, et le fugitif de l'île d'Elbe le fascina derechef, le reçut en grâce, si tout cela n'était pas une comédie dont les rôles avaient été distribués à l'avance, et lui dit de reprendre ses fonctions préfectorales. Fourier obéit, mais cette fois sans conviction et sans chaleur; il n'avait plus foi en l'étoile de l'empereur, et n'apercevait plus que des incertitudes dans l'avenir. Aussi, bientôt les voies où s'engageait Bonaparte lui répugnèrent-elles tant qu'il envoya sa démission; Bonaparte l'accepta et comprit. Il aimait et estimait Fourier de longue main et, contre son ordinaire, il pardonna qu'on fût d'un autre avis que lui. Ainsi rentré, au

bout de quatorze ans, dans l'humble cercle de la vie privée, Fourier choisit Paris pour résidence et consacra le soir de sa vie aux études scientifiques; il n'avait que quarante-sept ans. Le 27 mai 1816 il fut nommé associé libre de l'académie des sciences, mais le roi refusa sa sanction. Cette espèce d'anathème n'empêcha pas l'académie de lui donner de nouveau son suffrage, le 12 mai 1817, pour une place de membre dans la section de physique; et Louis XVIII comprit enfin qu'on fauteuil à l'académie n'est pas un emploi dans l'administration. A la mort de Delambre, l'académie le nomma secrétaire perpétuel pour la section mathématique. Soit comme simple membre, soit comme secrétaire, Fourier, dans ce corps savant, était parfaitement à sa place; mais, il faut le dire, on fut un peu plus étonné lorsqu'en 1827, à la mort de Lemontey, il se mit sur les rangs pour l'académie française, et plus encore, lorsque son nom sortit de l'urne. Quelles que soient les heureuses qualités de son style, il n'y a rien là d'oratoire et de poétique: sa précision, sa netteté, son élégance toute extérieure, ne passent pas celles des belles formules mathématiques. Encore si Fourier avait été le seul ou le premier à bien écrire sa prose géométrale; mais Fourier venait après les d'Alembert, les Condorcet et bien d'autres, et dans un temps où, sans exception, tous les mathématiciens se piquaient de bien écrire. Il n'eût même pas été fort difficile de trouver, parmi les savants de nos jours, des hommes plus faits que lui pour cette espèce de sacerdoce littéraire. Bientôt il devint membre du conseil de perfectionnement de l'école polytechnique en remplacement de Laplace. L'année suivante (1828), lorsque, après la chute de M. de Villèle, surgirent tant de commissions d'enquête, il siégea dans celle qui était chargée d'émettre ses idées sur la distribution des encouragements à donner aux sciences, aux lettres, aux beaux-arts, et il présida la commission de statistique établie au ministère de la marine. Il fut un instant question de lui confier la direction générale de la librairie, mais ses infirmités, encore plus que son âge, l'empêchèrent de poursuivre bien vivement ce but. Il était revenu d'Égypte avec une véritable maladie, une sensation presque continuelle de froid et des rhumatismes douloureux, de telle sorte, qu'en plein été, si le thermomètre ne marquait pas plus de vingt degrés Réaumur, il était vraiment à plaindre. En juillet même il se cuirassait toujours d'un habit et d'un surtout. Partout il avait sur ses pas un domestique prêt à prendre ou à lui donner son manteau. Il appelait à son aide tout ce qu'il savait de physique pour établir dans son appartement au moins la température du ver-à-soie, et surtout pour obvier aux changements de température. Qui sait si cette extrême sensibilité aux variations thermométriques ne fut pas l'occasion des belles recherches de Fourier sur la chaleur? si, en conséquence, ce n'est pas à ses souffrances que le monde dut une de ses plus belles théories physiques, et lui sa célébrité? De plus, il était travaillé par un asthme terrible. Dès sa jeunesse il avait éprouvé de la difficulté à respirer. Ce mal avait sans cesse été croissant, et les précautions avaient souvent envenimé le mal. Il était obligé de dormir à peu près debout. Dans les derniers temps il se tenait, pour écrire et pour parler, dans une espèce de boîte qui ne per-

mettait nulle déviation au corps, et qui ne laissait passer que sa tête et ses bras. Il courait risque d'être étouffé au moindre effort. Les médecins qualifiaient sa maladie d'angine nerveuse avec affection du péricarde. Il expira presque subitement le 16 mai 1830, à quatre heures du soir. MM. Silvestre, Cuvier, de Féletz, Girard, Jomard, prononcèrent chacun une allocution sur sa tombe, au nom des diverses sociétés ou corps savants qui perdaient en lui un de leurs membres. Il eut pour successeur à l'académie française celui des philosophes de nos jours (2) qui, dans une voix aussi abstraite et plus haute que les mathématiques, présente peut-être le plus de rapport avec lui par la puissance généralisatrice de la pensée unie au charme de l'élocution. Fourier avait été fort bien dans sa jeunesse : il avait la tête belle, des traits fins, de beaux yeux. Mais, en avançant vers la maturité, il se cassa prodigieusement. Ses manières étaient pleines d'aménité, sauf lorsqu'il voyait les personnes qu'il n'aimait pas, ou lorsqu'il éprouvait du froid. De ses relations avec le grand monde, il avait gardé un ton de circonspection et de réserve. Il rendait volontiers justice aux autres savants; Lagrange surtout était l'objet de son admiration, et il se plaisait à vanter ses méthodes et ses découvertes. En revanche il détestait Laplace, dont effectivement la morgue était intolérable, et qui, du haut de sa *Mécanique céleste*, regardait en pitié ses collègues les savants, et ne le cachait guère. Il aimait à rendre service : Mlle Sophie Germain trouva chez lui des encouragements et même un peu d'aide, lorsqu'elle attaqua le rude problème de la détermination des vibrations des surfaces élastiques, pour la solution duquel elle obtint le prix en 1816. Il aimait à parler littérature, et, contrairement à l'usage des mathématiciens, qu'au reste il traitait de barbares, il ne croyait pas que l'éducation dût commencer par les mathématiques; il ne croyait pas même qu'elles dussent marcher de front avec la rhétorique et la philosophie, et il voulait qu'on ne s'en occupât qu'ensuite. Si, par enthousiasme pour les lettres, il se risquait à traduire en français un passage du Cornelius-Nepos, souvent il hésitait et quelquefois il formulait des contre-sens. Bonaparte s'en doutait probablement, lorsque au pied des pyramides, tirant un Lucain de sa poche, il voulut expliquer, Fourier aidant, le célèbre parallèle de Pompée et de César. On ajoute que, l'explication ne marchant point assez rapidement à son gré, il s'extasiait sur le bonheur qu'avaient Garat, Denon, de lire couramment ces beaux vers dans l'original. « Ne « croyez pas que ces messieurs les « lisent plus couramment que vous,» lui dit Fourier. « Vraiment, s'écria « Bonaparte, personne ne sait donc « le latin en France? Oh! j'y met- « trai bon ordre... » Considéré sous le rapport scientifique, Fourier sans doute reste loin des Lagrange, des Laplace, qu'il eût égalés peut-être si sa vie eût toute été vouée aux sciences exactes; mais il n'en a pas moins droit à prendre rang parmi les mathématiciens du premier ordre. « Supposez, dit son succes- « seur à l'académie française, l'his- « toire la plus abrégée des scien- « ces physiques et mathématiques, « où il n'y aurait place que pour « les plus grandes découvertes, la « théorie mathématique de la cha- « leur soutiendrait le nom de

(2) M. Cousin.

« M. Fourier parmi le petit nombre de noms illustres qui surnageraient dans une pareille histoire ! » Effectivement les recherches de Fourier sur la chaleur forment presque à elles seules toute cette partie de la science physique qu'on appelle *Thermologie*. Non pas qu'avant Fourier les expériences n'eussent déjà fait voir quelques phénomènes et admettre quelques explications ou quelques principes; mais ces phénomènes, ces principes n'étaient mesurés et liés par nulle loi mathématique. Non pas qu'avec les recherches de Fourier la science thermologique désormais soit close (au contraire il reste encore immensément à découvrir); mais les lois qu'il a découvertes et formulées régiront les découvertes mêmes qu'il ne pouvait songer à faire. Aussi, quelque fruit que puisse porter la persévérance des savants à venir, qui s'occuperont d'avoir des tables de la densité, de la capacité de chaleur, de l'une et l'autre conductibilité de tous les corps connus; qui s'occuperont, soit des causes profondément cachées de ces quatre conditions spécifiques, soit de ce qu'est la terre relativement à toutes les quatre; qui s'occuperont d'expériences propres à fournir la notation exacte des plus ou moins de l'accroissement de la température à mesure que l'on descend sur une même verticale vers l'intérieur du globe, nulle modification ne saurait atteindre ces formules qui, prenant les conditions comme faits, et en déterminant les relations, expriment les lois des phénomènes et n'aspirent point à en trouver les causes. On peut même proclamer à l'avance, d'une part que toutes les découvertes ultérieures démontreront derechef les formules, de l'autre, que, grâce aux formules, la marche des découvertes de détails recevra une accélération, et que, par exemple, trois des conditions spécifiques thermologiques d'un corps étant connues, ainsi que la manière dont la chaleur se propage en lui et hors de lui, sans expériences, on pourra conclure la quatrième. Ces formules consistent surtout en deux équations, dites équations générales du mouvement de la chaleur, et qui s'appliquent, l'une à tous les points du corps où se propage la chaleur, l'autre aux points de la surface. Ces équations générales ne pouvaient s'établir que lorsque, après avoir suivi les circonstances du mouvement de la chaleur dans des corps de toutes les formes, on aurait découvert les équations du mouvement dans chacun d'eux. Avant Fourier on ne connaissait encore que celle qui exprime la température permanente d'une barre métallique très-longue et de peu d'épaisseur, dont l'extrémité est exposée à l'action constante d'un foyer de chaleur. Par une suite d'expériences très-délicates tendant, les unes à vérifier des expériences antérieures, les autres à constater des circonstances nouvelles ou à saisir des nuances; puis par la comparaison attentive des résultats de ces expériences, Fourier parvint successivement aux équations du mouvement linéaire et varié ou simplement varié de la chaleur dans une armille, dans une sphère solide, un cylindre, un cube solide, et c'est de là qu'en comparant de nouveau et saisissant de plus haut les rapports il tira ces deux équations générales. Les premières équations elles-mêmes supposaient de profondes études préliminaires : faire et multiplier des expériences n'était en quelque sorte que la condition matérielle des recher-

ches : démêler les circonstances des résultats, et faire la part de chacune, telle était la difficulté. Le problème de la propagation de la chaleur était sous ce point de vue un des plus ardus qu'on pût imaginer, et Fourier débuta heureusement dans ses travaux en arrivant si vite à bien voir et à prouver, à nettement poser en principe, d'une part que les lois mécaniques ordinaires ne pouvaient rendre compte de la propagation de la chaleur, dont l'équilibre et le mouvement n'avaient aucun rapport avec l'équilibre et le mouvement des corps, de l'autre que de quatre conditions dépendaient tous les phénomènes de la propagation de la chaleur et que ces conditions varient suivant les corps, en d'autres termes sont des conditions spécifiques. A quelles causes tiennent en général ces conditions? et quelles sont ces conditions pour chaque substance en particulier? C'étaient deux autres ordres d'investigation les unes très-hautes et très-profondes, les autres toutes de détail. Les premières comme les secondes l'eussent éloigné de son but, il les ajourna ou les légua aux physiciens à venir. Sa tâche, c'était de découvrir la loi des faits; et, puisque les faits tenaient à certaines conditions, le problème se présentait sous une forme déjà plus nette, «exprimer la mesure de la propagation de la chaleur en fonction des conditions thermologiques des corps». Et c'est ce qu'expriment les deux équations générales auxquelles il parvint après avoir posé d'abord les équations de mouvements divers dans des corps de formes diverses. Arrivé là, Fourier avait au fond résolu le problème. Mais sa solution serait demeurée long-temps stérile s'il en fût resté là. Ses équations particulières et générales étaient des équations différentielles; et, tant qu'elles n'étaient point intégrées, il y avait, sinon du vague dans les solutions, au moins impossibilité complète d'en faire commodément usage, et surtout de parvenir aux dernières applications numériques, necessité que sentait très-vivement ce profond géomètre, et qu'il proclamait et rappelait souvent à tout ce qui l'approchait. Il reprit donc ces équations les unes après les autres, et par une analyse spéciale, qu'il créa en partie et qui se fonde sur des théorèmes aussi nouveaux qu'ingénieux, il parvint aux intégrations souhaitées. L'originalité de Fourier dans cette partie de son travail consiste, non-seulement en ce qu'il exprime les intégrales par la somme de plusieurs termes exponentiels (méthode connue depuis l'origine du calcul des différences partielles), mais encore en ce qu'il détermine les fonctions arbitraires sous les signes d'intégrales définies, en sorte que le résultat de l'intégration soit une fonction quelconque qui est donnée et qui peut être discontinue. Ainsi Fourier est doublement remarquable dans cet ensemble de recherches : d'une part, il est rare de montrer plus de sagacité, soit pour découvrir les conditions propres à devenir les données du problème, soit pour en déduire les équations, et de cette manière il ajoute une branche à la physique; de l'autre, il enrichit les mathématiques pures d'une méthode infiniment remarquable, et se classe aussi dans cette science comme inventeur. On pourrait ajouter que l'ouvrage dans lequel il traite toutes les parties de la question est un chef-d'œuvre d'exposition. Clarté de style, heureuse disposition des faits, groupes heureusement formés, jalons qui

servent comme de phare, marche habilement graduée et qui ne fait ni perdre haleine, ni languir ; enfin, au bout du volume, table récapitulatrice des points capitaux de l'investigation et des résultats, tout se réunit pour rendre le livre de Fourier un modèle de l'art de conduire des recherches et de démontrer. Ce qui grandit encore le mérite de ses belles conceptions, c'est qu'elles sont éminemment fécondes. Ainsi, par les théorèmes qui déterminent les lois de la propagation de la chaleur dans les solides, on détermine celles des oscillations des fils et surfaces flexibles ou élastiques, celles des mouvements des ondes à la surface des liquides. Ainsi de la face des formules de Fourier qui donne les lois de la chaleur rayonnante (lois parmi lesquelles nous ne citerons que celle qui nous montre l'inégale intensité des rayons émis, due non à l'excès de forces répulsives qui agissent à la surface des solides, mais à ce que la chaleur envoyée par les molécules intérieures, asses voisines de la surface pour concourir à l'émission directe, est interceptée en plus grande partie quand elle tend à sortir sous une direction inclinée que dans la direction normale), de cette face, disons-nous, des formules de Fourier découlent, entre autres conséquences, des vues du plus haut intérêt sur le refroidissement de la terre, sur sa température primitive, sur la chaleur interne, sur celle des espaces planétaires. Suivant Fourier, et personne ne l'a nié, la température de ces espaces est la même d'un bout à l'autre et passe de peu de chose celle de la terre aux pôles. Notre globe, ainsi que toutes les planètes, doit la sienne d'abord au rayonnement de tous les astres dans l'espace, ensuite à l'action du soleil. Mais de plus il y a indubitablement pour lui une autre source de chaleur, la chaleur centrale, prouvée par l'accroissement de température que signalent toutes les observations à mesure qu'on descend de la surface vers le centre du globe. De la masse intérieure du foyer de cette chaleur centrale, sans cesse de la chaleur va se perdant dans les espaces planétaires, mais sans pouvoir en élever sensiblement la température, et par là même qu'elle abandonne la terre la laisse de plus en plus froide, jusqu'à ce qu'elle atteigne un degré de température fondamentale égal à celui des espaces planétaires. Aujourd'hui la terre est voisine de cet état, sa température fondamentale est au plus d'un trente-sixième de degré supérieure à celle de l'espace. Mais l'intérieur conservera encore pendant un temps immense une température très-élevée. Là encore se trouve une des plus belles applications des formules de Fourier. Partant de celles dont il a été question, il exprime l'état variable d'un solide, pendant la durée infinie du refroidissement en fonction du temps et des quatre conditions plus haut citées, et il en déduit deux équations qui expriment, l'une la quantité de chaleur qui en un temps donné traverse une des tranches du solide, l'autre l'état variable de la surface depuis l'origine du refroidissement. Celle-ci sous sa dernière forme donne la valeur de cet état variable en quelque sorte toute calculée au moyen du deuxième tableau de l'ouvrage de Kramp sur les réfractions astronomiques. Et finalement il en résulte que si pour un refroidissement de la terre le laps de temps donné est considérable (mille ans par exemple), et que la substance

solide dans laquelle on observe soit le fer poli, la température varie en raison des racines carrées des temps écoulés depuis le refroidissement. Disons pourtant que ces déductions, que ces formes si pures et si élégantes de la loi ne sont vraies que moyennant l'hypothèse d'un foyer primitif contemporain de l'origine de la planète et qui émet non-seulement sans cesse, mais aussi sans compensation. Mais rien ne démontre qu'il en soit ainsi. La chaleur centrale, cette idée admise presque de temps immémorial et comme d'instinct, n'est plus douteuse depuis la théorie mathématique de la propagation de la chaleur, et c'est à Fourier qu'appartient la gloire d'avoir irréfragablement prouvé une thèse si souvent pressentie. Mais il n'en résulte pas invinciblement que cette chaleur centrale ait été mise une fois pour toutes à l'intérieur de la planète et qu'elle s'en aille sans que rien la remplace. D'autres au contraire soupçonnent qu'elle se produit perpétuellement par l'action thermo-électrique des substances minérales les unes sur les autres, et que ce qu'elle perd par le rayonnement elle le retrouve grâce à l'affinité chimique; de sorte qu'il y a balance entre la déperdition et l'acquisition. Ce procès n'est pas encore jugé. Voici la nomenclature des ouvrages de Fourier, dans un ordre plutôt méthodique que chronologique : I. *Théorie analytique de la chaleur*, Paris, 1822, in-4°. C'est son principal ouvrage, et la première édition du mémoire remis à l'Institut le 28 septembre 1811, et couronné le 6 janvier 1812. Du reste, dès 1807, Fourier avait donné la première explication de sa théorie dans un autre manuscrit remis aussi à l'Institut : le second en date contient de moins que le premier plusieurs constructions géométriques et des détails d'analyse qui n'avaient point un rapport nécessaire avec la question physique, et de plus l'équation générale de sa surface. On trouve, dans le *Bulletin scientifique de la société philomatique* pour 1808 (p. 112), des extraits du mémoire remis en 1807. Celui de 1811, outre l'édition à part qu'en fit tirer l'auteur en 1822, a été reproduit dans la nouvelle série des *Mémoires de l'académie des sciences*, en 2 parties, la 1re, t. IV, 1824 (*Mém.* pour les ann. 1819 et 20), la 2e, tome V, 1825 (*Mém.* pour 1821 et 22). On en trouve une bonne analyse dans les *Annales de chimie et de physique*, III, 350. II. Divers *Mémoires* ou *Notes* qui pareillement se réfèrent à la théorie de la chaleur, et qui tantôt en expliquent ou en développent quelques points, tantôt en tirent quelques conséquences. Ce sont : 1° *Note sur la chaleur rayonnante* (dans les *Ann. de chimie et de phys.*, IV, 129-145) ; 2° *Remarque sur la théorie mathématique de la chaleur rayonnante*, (*Ibid.*, XXVIII, 337); 3° *Questions sur la théorie physique de la chaleur rayonnante* (*Ibid.*, II, 259-303); 4° *Sur le refroidissement séculaire de la terre* (*Ibid.*, XIII, 418-438) ; 5° *Remarques générales sur les températures du globe terrestre et des espaces planétaires* (XXVII, 136-267); 6° *Recherches historiques sur les propriétés de la chaleur rayonnante* (XXVII, 236-284) ; 7° *Mémoire sur les vibrations des surfaces flexibles tendues et des lames ou des plaques élastiques* (manuscrit lu à l'académie des sciences en 1825) ;

8° *Mémoire sur la théorie analytique de la chaleur* (1829); 9° *Expériences thermo-électriques* (en commun avec Œrsted). Le numéro 1 est une démonstration plus complète et plus élémentaire de la partie correspondante de son mémoire couronné. Le numéro 3 répond à diverses questions dont nous donnerons une idée en citant la première : « Comment le fait du refroidissement inégal de divers corps exposés le soir à l'air libre (et notamment du refroidissement inégal de deux thermomètres, l'un à boule noircie, l'autre à boule couverte d'une enveloppe métallique), peut-il se concilier avec le principe que la faculté de recevoir de la chaleur est toujours égale à celle de la communiquer? » Le numéro 4 est très-remarquable : il offre toutes les qualités du grand Mémoire; et, à ceci près que, la chaleur centrale prouvée, Fourier conclut que la dose de cette chaleur a été donnée une fois pour toutes, et se perd sans compensation, la suite des raisonnements est admirable. Après avoir posé et distingué les trois mouvements de la chaleur dans notre globe, il établit l'équation différentielle de l'état variable d'une sphère dont la chaleur initiale se dissipe dans le vide, puis la condition relative à la surface; passe à la solution générale dans laquelle la température initiale est exprimée par une fonction arbitraire, l'applique à une sphère dont tous les points auraient reçu la même température et à un solide de profondeur infinie, dont la surface serait constamment à zéro; puis, après avoir considéré le flux intérieur de la chaleur dans un solide, il formule les températures variables du solide de profondeur infinie, en supposant que la chaleur se dissipe à travers sa surface, dans un espace sans air, que limite une enceinte de température constante, et enfin arrive au cas où la chaleur initiale est la même jusqu'à une profondeur donnée (tel est le cas de notre globe), et donne les températures de la surface : il ne reste plus alors qu'à faire les applications numériques et l'application de la solution à la sphère. Il termine par des conséquences générales, dont les principales ont trouvé place dans le résumé que nous avons donné plus haut des idées de Fourier. Le numéro 7 se distingue aussi, du moins autant qu'on peut le savoir par le peu de mots qu'en disait Delambre, et que rapporte Fourier lui-même, dans son *Rapport sur les progrès des sciences mathématiques en* 1825, par la hauteur des calculs et la fécondité qu'ils nous révèlent dans les formules antérieurement posées par l'auteur. Ce mémoire appartient à la branche d'application de l'analyse qui aspire à intégrer les équations différentielles exprimant toutes les conditions physiques des questions, et à déduire, des intégrales ainsi acquises, la connaissance complète du phénomène que l'on considère. On avait bien les équations différentielles des vibrations, des surfaces flexibles tendues, et des lames ou des plaques élastiques (celle-là est du second, celle-ci du quatrième ordre); mais ce que l'on n'avait point encore obtenu, c'était les intégrales générales de ces équations, c'est-à-dire celles qui contiennent en termes finis autant de fonctions entièrement arbitraires que le comportent l'ordre et la nature des équations différentielles. Non-seulement Fourier voulait les trouver, mais, dans son besoin de rendre commodes et maniables tou-

tes les solutions, il voulait de plus donner à ces intégrales générales une forme propre à faire connaître clairement la marche et la loi des phénomènes. Il y parvint, et, ce qu'il y a de plus frappant, il prouva que les intégrales générales de ces équations sont exprimées par des intégrales définies, au moyen des théorèmes donnés dans les recherches sur la chaleur. Enfin le numéro 9 contient des expériences très-intéressantes sur la transmission de la chaleur à travers des substances diverses; expériences qui montrent que la quantité de chaleur qui traverse plusieurs lames de diverses matières superposées varie selon l'ordre de superposition, et qui fournissent ainsi les moyens d'accroître et de multiplier les excès thermo-électriques par la succession alternative de deux métaux tenus à des températures inégales. Poussées avec persévérance, ces expériences deviendraient importantes pour l'industrie et peut-être pour l'hygiène. III. Deux ouvrages purement mathématiques, savoir : 1° *Mémoire sur la distinction des racines imaginaires et sur l'application des théorèmes d'analyse algébrique aux équations transcendantes qui dépendent de la théorie de la chaleur* (*Mémoires de l'académie des sciences*, 1827); 2° *Résolution générale des équations déterminées* (1re partie, posthume, publiée par Navier). Nous savons que c'est l'ouvrage de sa première jeunesse; il en parlait davantage à mesure qu'il vieillissait, et il avait réuni des preuves ou plutôt des semi-preuves qui établissaient la réalité de ses découvertes. Ces preuves étaient, à défaut de l'original même du mémoire qu'il avait envoyé à l'Institut, une copie qu'en possédait un de ses amis d'Auxerre, Roux, savant professeur de mathématiques, le certificat de Roux que cette copie est entre ses mains depuis 1794, et l'attestation d'un ex-élève de l'école polytechnique, Dinet, lequel reconnaît avoir retrouvé, dans les programmes du cours que faisait alors Fourier, des traces de cette méthode. Notre avis est que Fourier avait en effet le fond de cette méthode vers 1794, méthode qu'au reste il put et même dut perfectionner depuis. Aux deux ouvrages ci-dessus nous ajouterons : 3° un *Mémoire sur la statique*, contenant la démonstration du principe des vitesses virtuelles et la théorie des moments (dans le tome II du *Journal de l'école polytechnique*). IV. Deux grands morceaux dans la *Description de l'Egypte* publiée par les ordres de Napoléon : 1° la *Préface historique générale*, dans laquelle il faut reconnaître sans doute un style élégant, des vues sages, des connaissances variées, mais qui n'est pas un chef-d'œuvre, comme on l'a trop répété, et où tous ceux qui connaissent l'Egypte savent qu'il y a beaucoup à restreindre et beaucoup à refondre, sans compter ce qu'il faudrait ajouter; 2° *Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Egypte* (tome III, de l'édition in-8°, IX, de l'édition F. Panckoucke). Ce n'est que l'esquisse d'un grand travail que se proposait Fourier sur toutes les questions qu'impliquent sciences et gouvernement en cette contrée, et il la caractérise lui-même par ce sous-titre : *Introduction comprenant les résultats*. L'astronomie devait tenir la principale place dans cet ouvrage. Fourier s'y montra préoccupé de deux idées : l'une, que les Egyptiens étaient d'habiles astronomes à des épo-

ques extrêmement reculées; l'autre, que les zodiaques représentent un état du ciel, un *thème astronomique* déterminé de telle sorte que, variant en raison de la précession des équinoxes, ils nous révèlent, par ces variations mêmes, la vraie date à laquelle ils ont été exécutés. Plein de ce principe, et fondant la distribution du zodiaque (comme au reste celle de l'année fixe, de la période sothiaque et des autres cycles égyptiens) sur l'observation du lever héliaque de Sirius, proclamant que le point héliaque était dans le Lion au milieu du XXVe siècle avant notre ère, au point de division du Lion et du Cancer, trois siècles plus tard; et de plus en plus en-deçà depuis ce temps, il fait remonter les deux zodiaques d'Esneh à 2500 avant J.-C., il abaisse ceux de Denderah en-deçà de 2000, opinion plus compliquée, mais plus vraisemblable que celle de la plupart de ses collègues de la commission d'Egypte, qui donnaient pour date à ces monuments 6000 et 4020 avant J.-C. M. Biot (*Recherches sur plusieurs points de l'astronomie egyptienne*), a cruellement réfuté les idées comme les calculs de Fourier: il note, entre autres faits graves, que, depuis plus de 3000 ans avant jusqu'à plus de 1000 ans après notre ère, le soleil, au moment du lever héliaque de Sirius, n'a cessé d'être en même temps dans la constellation du Lion et dans celle du Cancer. D'un autre côté, les Visconti, les Champollion, les Letronne ont mis en avant l'opinion qui probablement l'emportera, et qui, si elle n'est la vérité absolue, en contient du moins la plus grande partie, c'est qu'il faut chercher, dans ces représentations zodiacales, des thèmes astrologiques de villes, de temples ou de rois, et qu'ainsi l'on a perdu bien de la science et du temps à chercher les mots d'énigmes qui n'en ont pas. V. Cinq *Eloges* qu'il prononça comme secrétaire perpétuel de l'académie des sciences : ce sont ceux d'Herschell, Delambre, Bréguet, Charles et Laplace : celui d'Herschell surtout est remarquable. VI. Diverses brochures, ou menus articles comme : 1° *Sur la théorie analytique des assurances* (*Annales de chimie et de physique*, X, 177); il y perfectionne plusieurs points du calcul des probabilités; 2° *Rapport sur les établissements appelés tontines*, Paris, 1821, in-4°; 3° Plusieurs *Rapports sur le progrès des sciences mathématiques*, de 1822 à 1829 (dans les *Mémoires de l'académie des sciences*); 4° les articles *Rallier*, *Viète*, *Wallis* dans cette Biographie universelle. VII. (Suivant plusieurs personnes bien instruites), les *Recherches statistiques sur la ville de Paris*, composées sous les auspices du préfet M. de Chabrol, et avec les documents fournis par cet administrateur. P—OT.

FOURIER (François-Charles-Marie), que l'on a surnommé *le Phalanstérien*, naquit le 7 avril 1768, à Besançon, dans la boutique d'un marchand de drap, et fut dès l'enfance destiné au commerce par la volonté de ses parents. Il étudia au collège de sa ville natale et y obtint des succès. On eût pu même dès lors deviner en lui un penseur profond, hardi et original. Mais c'est le lot des penseurs, à moins qu'ils n'aient les sceaux comme Bacon, ou l'oreille de Frédéric et le château de Ferney, comme Voltaire, de moissonner l'épithète de songe-creux. Les professeurs de Fou-

rier ne dérogèrent point à cet usage, et le monde fit comme les professeurs. On doit avouer, au reste, qu'il était bien gauche, bien incapable de faire son chemin dans le monde. Appelé par les tendances de sa pensée aux méditations les plus hautes et les plus opiniâtres, mais forcé par des circonstances impérieuses de chercher le pain quotidien au prix d'un labeur matériel que tout autre eût trouvé fastidieux, sachant de presque tout immensément, mais ne coordonnant pas élégamment son savoir pour la parade de la conversation, riche de nouveautés, à défrayer pendant dix ans dix charlatans, et ne sachant point emboucher la trompette du charlatanisme, Fourier resta quarante années un grand homme ignoré. La plus grande partie de sa vie diurne s'écoula entre le comptoir et le livre à partie double. En 1827, il était encore chargé de la correspondance d'une maison américaine, située rue du Mail. Plus d'une fois pourtant il n'eût tenu qu'à lui de se faire une position, en 1803 surtout, lorsqu'il publia à Lyon, dans un journal dont Ballanche était imprimeur, un article sur la politique européenne, qui traçait le plan que Napoléon, alors premier consul, a constamment tendu à réaliser. Cet article fut à peine arrivé à Paris, que le gouvernement envoya l'ordre à Dubois, commissaire-général de la police à Lyon, de s'informer quel en était l'auteur. M. Ballanche, mandé à la préfecture, répondit que la signature Fourrier (il signait alors avec deux r) n'était pas pseudonyme, et que celui qui avait écrit cet article était un jeune commis marchand de draps de la maison Bousquet : et il ajouta l'éloge du caractère plein d'honneur et des connaissances de Fourier. M. Ballanche avertit Fourier de l'attention que le gouvernement venait de donner à son article ; celui-ci s'y montra très-indifférent, et l'affaire en resta là (1). Le soir, la nuit, il étudiait les sciences exactes, et cette fastueuse économie politique qui, sous l'oripeau de ses grands mots, cache tant de non-sens et de déceptions ; il observait le monde tel qu'il est, et l'âme humaine telle que la nature l'a faite, et ses besoins, et les moyens d'y satisfaire, et les procédés par lesquels la flèche manque le but, et les procédés par lesquels elle pourrait l'atteindre. Si celui qui crée éprouve ensuite du bonheur en promenant l'œil sur sa création, Fourier dut être heureux souvent, lui qui voyait sans cesse en sa pensée cette multitude d'idées nouvelles se développant à la suite les unes des autres et formant un tout harmonieux, immense, qui aspire à enceindre l'univers, et à le transfigurer en donnant à tout ce qui le compose le bonheur. Ces idées, il les déposa dans une série d'ouvrages qui, quelque jugement qu'on en porte, ont incontestablement le double mérite de la priorité et de la richesse sur bien d'autres qui ont eu la prétention de donner du neuf et qui, lorsqu'ils en ont donné, l'on fait avec parcimonie. Après la révolution de juillet et au milieu de l'effervescence avec laquelle se produisaient les bons, les mauvais, les grands et les plats systèmes, il y eut place au soleil pour Fourier. Son nom d'abord ne retentit pas comme celui de Saint-Simon, et c'est tout simple : rien de plus pacifique que son système, rien qui flatte moins les passions du jour. Mais tandis que

(1) Voyez les pièces publiées dans les premiers numéros du tome II de la *Phalange*.

le saint-simonisme allait baissant, tandis que les folles prétentions politiques soulevées par juillet 1830 tombaient les unes après les autres, avec un grondement de plus en plus sourd, le système nouveau, et le but louable du *Fouriérisme* trouvaient des hommes pour les comprendre. Ces hommes n'acceptaient pas tout; et Fourier lui-même trouvait naturel qu'ils n'acceptassent point tout, plus bas on verra pourquoi. Il eut ainsi avant sa mort le spectacle, si doux pour le fondateur d'un système, de voir des disciples s'inspirer de lui, le suivre, le commenter, préparer le terrain pour y implanter l'édifice dessiné par le génie architectonique du maître. Nous ne dirons pas, comme tant d'autres, que le *Fouriérisme* est une église, mais indubitablement c'est une école, c'est l'école *sociétaire*. Cette école possède son journal, *la Phalange*, et elle projette, non sans quelque chance de succès, un premier établissement modèle qui montrera la valeur de ses doctrines. Fourier était l'âme du comité de *la Phalange* et le dirigeait par ses conseils que tous écoutaient avec la plus profonde vénération. C'est sous ses auspices qu'eut lieu la première tentative de Phalanstère à Condé-sur-Vesgre, tentative qu'on aurait tort de regarder comme terminée au désavantage des élèves de Fourier; il espérait au contraire beaucoup de cet essai (2), lorsque, après une apparence de retour à la santé, il fut ravi à ses disciples, le 10 oct. 1837. Voici les ouvrages qu'on a de lui : I. *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, prospectus et annonce de sa découverte, Leipzig (Lyon) 1808, in-8° (anonyme). II. *Traité de l'association domestique agricole*, Paris, Bossange père, 1822, 2 fort vol. in-8°. III. *Sommaire du Traité de l'association domestique-agricole, ou attraction industrielle*, ibid., 1823, in-8°. IV. *Le Nouveau Monde industriel et sociétaire, ou invention de procédés d'industrie attrayante et naturelle, distribuée en séries passionnées*, ibid., 1829, in-8°. V. *Le Nouveau Monde industriel, ou invention du procédé d'industrie attrayante et combinée, distribuée en séries passionnées* (*livret d'annonce* du précédent ouvrage), ibid., 1830, in-8°. VI.

(1) Fourier eut toujours soin, dans ses ouvrages, de séparer la partie sociale d'avec la partie cosmogonique, demandant l'examen de la première seulement, et réclamant pour elle, sur une demi-lieue de terrain, un essai qui doit éclairer les hommes et déterminer, suivant lui, le plus grand fait qui puisse se passer sur la terre, le passage du chaos social à l'harmonie et au bonheur universels. Cet essai, auquel il attachait tant d'importance, devait décider si la *série*, appliquée à la distribution des travaux d'une masse sociétaire, jouit réellement de la double propriété : 1° *de rendre le travail attrayant* ; 2° *de maintenir l'accord* entre les sociétaires dans les relations générales, et très-spécialement dans la *répartition des produits* ; ce qui détruirait toutes les divisions et tous les fléaux sociaux dans leur base même. Quelques disciples s'étant réunis autour de lui et ayant entrepris la propagation de sa doctrine, propagation à laquelle il était peu propre, malgré la vigueur et les grandes qualités de son style, il espéra en 1832 voir bientôt l'essai tant désiré : des terres furent acquises à Condé-sur-Vesgre (Seine-et-Oise), par M. B. Dulary, député de ce département, pour être consacrées à la fondation d'une colonie agricole organisée d'après la méthode de Fourier. On défricha le sol, on commença les constructions; mais les fonds sur lesquels on avait compté n'arrivèrent pas en assez grand nombre, et on ne put achever les constructions nécessaires à l'installation d'un essaim sociétaire. Ces terres, entretenues en état de culture, attendent encore (1837) que la doctrine de Fourier, qui gagne des partisans, ait à sa disposition toutes les ressources propres à réaliser une épreuve réduite à une institution élevant deux à quatre cents enfants à des travaux agricoles, industriels, scientifiques, d'après le procédé sériaire. — M. V. Considerant, ancien élève de l'école polytechnique, qui a donné sa vie au développement de la doctrine de Fourier, continue aujourd'hui, avec un as-

Pièges et charlatanisme des deux sectes, Saint-Simon et Owen qui promettent l'association et le progrès, ibid., 1831, in-8°. VII. *La Fausse industrie morcelée, répugnante, mensongère, et l'antidote, l'industrie naturelle, combinée, attrayante, véridique, donnant quadruple produit*, ibid., 1835, in-8° (3). Divers articles de doctrine ou de polémique daos le *Phalanstère* et daos *la Phalange* (4). — Ne ponvant ici donner que quelqnes traits sommaires du système de Fonrier, nons ne séparerons poiot les divers ouvrages qoe nous venons de nommer : nons nous bornerons à dire qne le premier est comme le prospectus de soo système. Daos les autres il fait d'abord l'application de ce système à l'occupation esseotielle et primitive de l'humanité; puis il prophétise ce qne sera l'nnivers se coofarmaot après des siècles et sans savoir son nom, à lui, anx formules et aox règles qn'il trace à l'avance; eofin il fait la guerre à l'iodnstrie actuelle, à la civilisation actnelle doot certes il n'a pas de peioe à faire seotir les vices. Reste à décider si ce qu'il propose vant mieux que ce qu'il aspire à remplacer, et surtoot si ce qo'il propose est exécutable. Que propose-t-il donc? Poor le bien comprendre, il faut savoir que Foorier se place de prime abord hors du champ des préoccupations politiques, et qu'au lieu de prétendre qoe de la coostitutioo politique découle le bien-être ou le mal-être social, il pose en priocipe qu'il faut d'abord constituer le bien-être social et qu'ensuite la forme politique conveoable viendra d'elle-même. Il fant savoir anssi qne, se conformant à la oature des choses, il songe surtont dans les commencements et pour la majorité à douner

sez grand nombre de partisans, les travaux préparatoires d'une opération sociétaire dont le succès est désirable, et dont la teotative ne peut pas être sans interêt pour la science sociale.

(3) On peut consulter, dans la *Bibliographie de la France*, 1837, numéros 45 et 46, feuilleton, une Notice, où l'on trouve l'indication des diverses parties de chacun des ouvrages.

(4) L'*Ecole sociétaire*, dont la conception de Fourier est la base, a déjà produit un nombre assez considérable de travaux et de publications. M. Just Muiron, qui est le plus ancien disciple de Fourier, a fait lui-même les frais des deux principaux ouvrages de son maitre, le *Traite de l'association*, et le *Nouveau Monde industriel*, et il faut dire, à l'honneur de son caractère, que, malgré son peu de fortune, il n'est pas rentré dans les frais de cette publication, ayant habituellement abandonné les produits de la vente à Fourier. Le dévouement d'une dame, d'une intelligence et d'un caractère élevés, madame Vigoureux, de Besançon, a soutenu par de continuels sacrifices le développement des travaux de la propagation à laquelle M. Considérant a depuis long-temps aussi consacré son activité et sa vie. Voici la liste des principaux ouvrages de l'*Ecole sociétaire* : I. *Aperçu sur les vices de nos procédés industriels*, Besançon, 1824, brochure in-8° (176 pages), par Just Muiron, secrétaire de la préfecture de Besançon. II. *Transactions sociales, religieuses et scientifiques de Virtomnius*, Besançon, 1832, 1 vol. in-8°, par le même. III. *Théorie sociétaire de Fourier*, 1835, brochure, par A. Transon, ingénieur des mines, ancien élève de l'ecole polytechnique. IV. *De la médecine dans l'ordre sociétaire*, brochure, par C. Pellarin, chirurgien de la marine. V. *Danger de la situation actuelle de la France*, 1833, Paris, 1 vol. in-8°, par A. Maurize. VI. *Etudes sur la science sociale*, 1832-1834, 1 vol. in-8°, par J. Lechevalier. VII. *Association par Phalanges*, 1832, brochure in-8°, par Lemoyne, ingénieur des ponts-et-chaussées, ancien élève de l'école polytechnique. VIII. *Conférences sur la théorie sociétaire*, Lyon, 1834, brochure in-8°, par Berbrugger, bibliothécaire à Alger IX. *Cité sociale*, Paris, 1834, brochure in-8°, par Baudet-Dulary, docteur en médecine, ancien député du département de Seine-et-Oise. X. *Parole de Providence*, Besançon, 1835, in-8°, par madame Clarisse Vigoureux. XI. *Destinée sociale*, Besançon 1834, 2 forts vol. in-8°, par V. Considérant, capitaine du génie. XII. *Considérations sociales sur l'architectonique*, Besançon, 1835, par le même. XIII. *Accord des intérêts et des partis*, Paris, 1836, brochure, par F. Villegardelle. XIV. *Das problem der zeit und dessen losung die association*, problème du temps et sa solution par l'association, par S.-R. Schneider, à Gotha, chez Hening et Hops. XV. *Trois discours prononcés à l'Hôtel-de-Ville*, grand in-8°, Paris, 1836, par Ch. Dain, V. Considérant et E. d'Izalguier. XVI. *La réforme industrielle, ou le Phalanstère*, 1832-1833, 2 vol. (journal fondé en juin 1832). XVII. *La débacle de la politique*, Paris, 1836, in-12, par V. Considérant. XVIII. La Phalange, *journal de la science sociale*, fondé par M. Considérant, en 1836, et continuant à paraître.

du pain, l'abri, le couvert aux pauvres membres souffrants de l'humanité, et qu'il ne répète pas indéfiniment ces mots : *besoins de l'esprit*, *nourriture intellectuelle*, dérisions amères lorsqu'on les adresse à qui a froid et faim. Ce point admis, pour donner la plus grande somme de bien-être possible à l'humanité, il reconnaît, comme les économistes, que le travail est la condition indispensable. Mais pour être fructueux que doit être le travail? il doit être unitaire, c'est-à-dire fait en société par tous les hommes. Si la plaie qui dévore la société, c'est la fainéantise, la plaie qui dévore l'industrie, c'est l'*anarchie*, ou *incohérence industrielle* : c'est cette plaie qu'il faut guérir. Tout consiste donc à trouver le *procédé sociétaire*. Or, en recherchant ce procédé, Fourier rencontre une idée qui, fût-elle irréalisable, serait un trait de génie, et qui est un des caractères fondamentaux de sa doctrine, c'est celle du *travail attrayant*. Vingt autres ont dit *travail*, vingt autres ont dit *bien-être*; mais pour tous c'est au prix du travail qu'on achète le bien-être. Fourier arrive et dit : « C'est le travail « qui est le bien-être; il peut du « moins le devenir à certaines con- « ditions et moyennant certains pro- « cédés. » Ainsi la question se détermine; et résoudre le problème de la félicité de l'humanité, c'est trouver le procédé sociétaire dans lequel le travail est unitaire et attrayant. Pour y parvenir il analyse l'âme humaine, ses facultés, ses penchants, ses besoins, ou, comme il dit, ses passions; en d'autres termes, il fait la psycologie passionnelle, et notons en passant que, selon lui, nulle passion n'est essentiellement mauvaise; elle ne le devient que suivant le milieu dans lequel elle se meut et les objets sur lesquels elle s'exerce : ainsi l'épée défend la patrie ou assassine. Les passions sont et les mobiles des actes humains et les moyens d'engrènement par lesquels les hommes se forment en groupes, qui eux-mêmes s'engrènent à d'autres groupes et forment des agglomérations plus nombreuses et plus élevées. Sans engrènement point d'association, et point de travail unitaire. Du reste, ces dents qui peuvent s'engrener peuvent pareillement se froisser par leurs aspérités, et telle est la société actuelle, et tel est l'état qui cessera un jour d'affliger les yeux, et dont dès à présent Fourier cherche les conditions. Il trouve d'abord dans l'âme humaine douze passions : cinq *sensitives*, quatre *animiques*, trois *distributives* : ce sont les éléments de l'associatino humaine : elles tendent, les premières au *luxe*, les suivantes aux *groupes*, les trois dernières aux groupes de groupes ou *séries*. Ces éléments reconnus, il indique les groupes qui s'engendrent par leur combinaison (amitié, ambition, amour, famille), puis de ces groupes il passe aux séries, et ici se développe le procédé sociétaire. La multitude de détails ingénieux que déroule l'auteur est véritablement étonnante. C'est une chose merveilleuse que la facilité avec laquelle il trace, depuis la pointe jusqu'à la base de sa pyramide, une organisation dans laquelle reviennent toujours et les lois fondamentales qui toutes peuvent se résumer par une seule, et les faits réels reconnus par l'économie politique du jour. Ainsi, par l'établissement de la série, les groupes sont contrastés et rivalisés et n'ont de travaux qu'à courte séance, triple condition qui satisfait aux trois pas-

sions distributives. La division parcellaire du travail s'accommode parfaitement de son organisation. Enfin, les travaux marchent sans qu'on recoure aux véhicules de besoin, morale, raison, devoir, contrainte, etc. C'est principalement dans le *Traité de l'association domestique-agricole* qu'il faut étudier et les prodigieuses ressources d'esprit et les connaissances positives de Fourier. Ses autres livres aussi méritent d'être lus et médités. Nous ne prétendons pas, certes, que tout Fourier soit exécutable. Mais Emile ne l'était pas non plus. Qu'on réalise ou non un jour Fourier, voici ce que doivent reconnaître tous les juges impartiaux : 1° *a priori*, nul n'a plus puissamment que Fourier, après avoir prouvé l'affreuse impuissance de notre civilisation pour le bien-être général et l'inanité de nos rixes politiques, établi la nécessité, la possibilité de la cohérence sociale qu'il nomme l'*Unité universelle ;* rattaché l'humanité au monde en disant : la loi qui règle le monde, c'est l'attraction, et l'attraction aussi régira un jour l'espèce humaine ; analysé les facultés de l'âme humaine ; enseigné de quelle manière, sans rien changer à notre cœur, mais en l'employant dans une autre méthode, le bien peut être substitué au mal; 2° *a posteriori*, nul n'a gagné en si peu de temps autant de terrain, produit autant d'effets remarquables et conquis tant d'intelligences ; 3° enfin nul n'est plus inoffensif, car Fourier prophétise, et rien de plus. Il ne propose nul changement violent ou brusque à ce qui existe, il ne demande ni divorce, ni abolition du mariage, ni rupture des liens de famille, bien qu'il ne soit point en extase devant ces institutions que débordent de toutes parts l'adultère, la prostitution et la fraudulescence des héritages. Il ne croit point surtout que le mal vienne du pouvoir et que le pouvoir en doive donner le remède. Il répète au contraire que c'est aux mieux inspirés à former la phalange primitive (la phalange, dans la terminologie de Fourier, est l'association la plus simple) et à offrir l'échantillon du travail attrayant, de la richesse, de la vertu et du bonheur. En ceci le fouriérisme calque le christianisme primitif, qui pour recomposer la société vermoulue, refit d'abord les zones inférieures de la société et procéda de bas en haut. Tel est Fourier, tant qu'il reste dans la sphère de l'humanité. Mais bien souvent, et surtout dans son premier ouvrage, il s'élance au-delà de cette sphère : il raconte l'histoire du globe, de la mer, des étoiles, leur passé, leur avenir, avec des hardiesses d'imagination devant lesquelles pâlissent les romans de Buffon et de Fontenelle. Dans ces excursions gigantesques il est parfois sublime, il est souvent moquable, et l'on s'est en effet moqué. Il a lui-même fait justice de ces arguments misérables en disant : autre chose sont mes trois systèmes, cosmologie, psychologie, analogie, autre chose est mon quatrième, ou attraction passionnelle. Lorsque vous l'examinez, laissez les autres. Eussé-je extravagué dans ceux-ci, Newton a fait un commentaire sur l'Apocalypse. P—OT.

FOURILLE (Michel de Chaumejan, marquis de), enfant d'honneur de Louis XIII, fut dès l'année 1619 capitaine au régiment des gardes, et servit dans toutes les guerres contre les protestants. Il était au siège de Montauban, où son père fut tué. Il passa ensuite dans l'île de Ré, et s'y distingua contre les An-

glais. En 1631, lors des guerres d'Italie, il fut commandé pour conduire les enfants-perdus qui faisaient partie des gardes à l'attaque des retranchements de Casal. Il obtint ensuite le gouvernement de Vesoul; et le roi le pourvut en 1632 de la charge de grand-maréchal-des-logis, et ensuite de celle de conseiller d'état. Il leva bientôt après une compagnie de chevau-légers, à la tête de laquelle il traversa, en 1634, le Rhin sur la glace, avec l'armée française, et marcha au secours de Heidelberg. Il se distingua à la bataille d'Avest, et alla en Hollande où il se signala; il revint ensuite en Picardie, et montra au siège de Corbie une grande valeur. Lors de la retraite du comte de Soissons, il eut le commandement de la Touraine. Il mourut à Paris en 1644. B—G—T.

FOURNEL (Jean-François), savant et laborieux jurisconsulte, né à Paris en 1745, se fit inscrire au tableau des avocats en 1771. Dès ce moment il fut chargé d'un assez grand nombre d'affaires, et bientôt il s'acquit une réputation par son talent pour la plaidoirie, ainsi que par divers *factums*, entre lesquels on cite celui qu'il publia dans le procès de la fille Salmon, condamnée à mort par ses premiers juges pour crime d'empoisonnement, et dont il contribua beaucoup à démontrer l'innocence. Ce Mémoire ayant été lu du pape Pie VI, le souverain pontife fit, en témoignage de sa satisfaction, expédier à l'éloquent avocat le brevet de chevalier de l'Éperon-d'Or. Mais, malgré cet imposant suffrage, ce n'est pas moins à tort que les biographes attribuent à Fournel l'honneur d'avoir arraché la fille Salmon à l'échafaud. Il appartient à Lecauchois, avocat de Rouen, qui mourut peu de temps après son triomphe, victime du zèle qu'il avait montré pour sa malheureuse cliente. La position honorable qu'il avait prise dans le barreau ne permit pas à Fournel de voir avec indifférence la suppression de l'ordre des avocats; et loin, comme la plupart de ses confrères, de se prononcer en faveur de la révolution, il s'y montra dès le principe fort opposé. Il se tint prudemment à l'écart pendant la terreur, et consacra ses loisirs forcés à l'étude des premiers temps de la monarchie. Surpris que les historiens eussent négligé de faire connaître l'état des Gaules à l'époque de l'invasion des Francs, il entreprit de suppléer à leur silence, avec le secours des auteurs qui ont parlé de la Gaule sous la domination romaine. Ayant vu dans Grégoire de Tours que Clodion, avant de faire traverser le Rhin à son armée, avait envoyé des éclaireurs chargés de reconnaître le pays, il suppose que l'un d'eux, qu'il nomme Uribald, fit à ce prince un rapport détaillé de tout ce qu'il avait vu. Tel est le cadre du curieux ouvrage que Fournel publia sous ce titre: *État de la Gaule à l'époque de la conquête des Francs*, extrait des Mémoires inédits d'Uribald, Paris, 1805, 2 vol. in-12. A la réorganisation de l'ordre judiciaire, il avait rouvert son cabinet et repris ses habitudes laborieuses, partageant son temps entre les soins qu'il devait à ses clients et la rédaction d'ouvrages qui ne pouvaient qu'ajouter à sa renommée. Il fut, en 1816, choisi bâtonnier des avocats; et mourut doyen du barreau de Paris le 21 juillet 1820. Outre une édition, augmentée, du *Traité des injures*, de Dareau (*Voy.* ce nom, X, 546), les principaux ouvrages de Fournel sont: I. *Traité de l'adultère*, considéré

dans l'ordre judiciaire, Paris, 1778; deuxième édition, 1783, in-12. II. *Traité de la séduction*, 1781, in-12. III. *Code des transactions*, (avec Vermeil), 1797, in-8°. IV. *Dictionnaire raisonné, ou Exposition par ordre alphabétique des lois concernant les transactions entre particuliers*, 1798, in-8°. V. *Traité de la contrainte par corps*, 1798, in-8°. VI. *Traité du voisinage*, 1799; troisième éd., 1812, 2 vol. in-8°. VII. *Analyse critique du projet de Code civil*, 1801, in-8°. VIII. *Code de commerce*, accompagné de notes et d'observations, 1807, in-8°. IX. *Histoire des avocats au parlement et du barreau de Paris*, depuis saint Louis jusqu'au 15 octobre 1790, Paris, 1813, 2 vol. in-8°. *Histoire du barreau de Paris*, dans le cours de la révolution, 1816, in-8°. Cette histoire, pleine de recherches, et qui sera toujours utilement consultée, est l'ouvrage d'un homme dévoué franchement aux institutions monarchiques. X. *Les lois rurales de la France*, rangées dans leur ordre naturel, Paris, 1819, 2 vol. in-8°. Il faut y joindre un troisième vol. qui contient les *Lois* citées dans le corps de l'ouvrage. M. Clugny, jeune avocat, a publié l'*Éloge de Fournel*, Paris, 1820, in-12. W—s.

* **FOURNIER**-Lhéritier (Charles), dit *l'Américain*, a déjà été dans notre tome XV, page 386, l'objet d'une notice assez exacte, mais dans laquelle pourtant se trouvent deux erreurs graves, l'une sur sa naissance et l'autre sur sa mort. Il n'était pas né à Saint-Domingue, mais dans l'ancienne province d'Auvergne, en 1745; et il n'est pas mort aux îles Sechelles où Bonaparte l'avait déporté, après l'attentat du 3 nivose (24 déc. 1800), pour le seul crime peut-être qu'il n'eût pas commis. Accoutumé au climat des colonies, Fournier le supporta mieux que ses compagnons d'infortune. Il parvint même à s'évader, et se réfugia à la Guiane où il trouva un ancien et digne ami, Victor Hugues (*Voy.* ce nom, au Supp.), que Napoléon en avait fait le gouverneur, et qui l'ayant accueilli avec empressement, l'employa sur des corsaires, et fut si content de ses services qu'il le fit lieutenant-colonel. Fournier revint en France en 1808, et le gouvernement impérial le laissa vivre en paix, mais il ne confirma pas le grade que Hugues lui avait donné. On sait que Napoléon n'aimait pas à se servir des hommes flétris dans la révolution. Fournier vécut donc dans l'obscurité et se trouvant fort heureux d'être oublié, il se garda bien alors de réveiller le souvenir de ses horribles exploits. Tout le monde le croyait mort aux îles Sechelles; et notre collaborateur Beaulieu a adopté cette erreur commune dans l'article qu'il lui a consacré en 1816. Ce ne fut qu'un peu plus tard, lorsque Louis XVIII eut proclamé l'oubli et le pardon de tous les crimes, que Fournier osa se montrer, et qu'il publia des Mémoires, des apologies; qu'il trouva des écrivains assez méprisables pour louer ses *vertus*, et accuser dans leurs écrits mensongers les historiens ou les biographes qui avaient eu le courage de le flétrir. C'est dans la *Biographie des contemporains* par Arnault et comp., puis dans l'édition portative de Rabbe, qui n'en est le plus souvent qu'une ridicule copie, qu'on voit que *Charles* Fournier fut à Saint-Domingue un

industriel recommandable, et que dès lors, poursuivi par *l'envie et la calomnie*, il ne dut son salut qu'à la protection du roi Louis XVI. C'est probablement par suite de la reconnaissance qu'il devait à ce prince que, dès les premiers jours de la révolution, il se mit à la tête des égorgeurs. On voit, dans l'article que les biographes ci-dessus ont écrit évidemment sous sa dictée, qu'il fut, le 13 juillet 1789, nommé commandant d'un corps de *volontaires* qui, le lendemain, marcha contre la Bastille. Nous aurions désiré savoir quel était ce corps de volontaires et par quelle autorité Fournier avait été porté à ce commandement. Il est probable que ce ne fut pas par les malheureux Foullon, Flesselles, de Launey et encore moins le maréchal de Broglie. Cependant, il n'y avait pas alors d'autre pouvoir dans la capitale, à moins que ce ne soit celui d'un comité directeur, ou d'un gouvernement occulte auquel Fournier obéissait, et que ce ne soit encore par les ordres du même pouvoir qu'il se rendit à Versailles dans les journées des 5 et 6 octobre, pour y égorger les gardes-du-corps et ramener, escortés de leurs têtes sanglantes, Louis XVI et sa famille. Les biographes que nous avons nommés disent que pour ce nouvel exploit Fournier fut aussi *commandé*; et il le fut sans doute également le 17 juillet 1791, lorsqu'il tira un coup de pistolet sur Lafayette et sur Bailly, qui cherchaient à réprimer une émeute; il le fut probablement encore lorsqu'il attaqua le château des Tuileries, au 10 août 1792, à la tête des Marseillais, et aussi quand il concourut au massacre des prisonniers dans les journées des 2 et 3 septembre. Il est vrai que le biographe Rabbe dit que, dans ces dernières circonstances, il faut le plaindre *d'avoir été obligé de vaincre la résistance d'une foule d'hommes que, dans ces temps d'effervescence, on regardait comme des rebelles et des ennemis du peuple*, et d'ailleurs, à cette époque, ajoute le biographe portatif, Fournier *n'était que l'agent de Danton, de Marat, de Robespierre, etc.* Voilà, il faut en convenir, une singulière excuse. Mais celle que donne le biographe pour blanchir Fournier du crime le plus notoire, le plus horrible peut-être qu'il ait commis, ne l'est certainement pas moins. C'est le massacre des prisonniers d'Orléans. Tout le monde sait que ce misérable fut chargé par la commune de Paris, qui dirigeait alors tous les massacres, de conduire à Orléans une troupe d'égorgeurs qui, n'osant pas consommer dans cette ville leur horrible mission, se virent obligés de conduire les victimes à Versailles où ils devaient trouver des complices et une population plus facile; tout le monde sait que là Fournier livra lui-même aux bourreaux, aux assassins, les prisonniers dont il commandait l'escorte, et personne n'a contesté l'exactitude des vers où Delille peignit si bien, il y a plus de trente ans, cet exécrable forfait..

Un cortège cruel a feint de protéger
D'infortunés captifs qu'il va faire égorger.

Hé bien! le biographe Rabbe a découvert qu'au moment du massacre Fournier fut *assailli*, *renversé de cheval*, enfin qu'il fut près de devenir lui-même une des victimes, et que tout ce qu'il put faire pour les malheureux prisonniers, ce fut de recueillir leurs dépouilles *pour les remettre à leurs ayant-cause*; mais que ces effets *précieux lui furent*

bientôt enlevés par des hommes puissants alors, et devenus encore plus puissants depuis, qui se les approprièrent et n'en ont jamais rendu compte... Sans croire, comme les biographes Arnaolt et Rabbe aux vertus de Fournier, nous ne repousserons pas l'exactitude de cette dernière circonstance, et pour l'expliquer nous renvoyons à l'article Billaud-Varenue (LVIII, 275). Il paraît toutefois que les dangers courus par Fournier, au moment du massacre sur les charrettes, ne lui firent pas oublier long-temps le rôle atroce dont il s'était chargé; car nous tenons d'un témoin oculaire, qu'aussitôt après il se présenta lui-même à la prison de Versailles, pour y égorger encore quelques prisonniers, et que ces malheureux ne furent sauvés que par le courage et l'énergie du brave maire Richaud(1). Et le même témoin de tous ces faits fut encore présent à une tentative que Fournier fit le même jour pour tuer les détenus de la prison de Saint-Germain, où il ne fallut pas moins que l'intervention de tout le collège électoral pour sauver ces malheureux. Du reste, il est vrai de dire qu'ainsi que beaucoup d'autres brigands de cette époque, Fournier n'eut pas toujours dans le butin la part qu'il aurait voulu. Il fallait d'abord que les premiers chefs prissent la première et la plus forte portion; ensuite il fallait payer les frais des intrigues et des complots; il fallait encore payer les Prussiens pour qu'ils ne vinssent pas mettre un terme aux triomphes du crime... Fournier, qui n'était en définitive dans tout cela qu'un homme d'exécution et, comme le disent avec raison ses biographes, *l'agent de Danton, de Marat et de Robespierre*, resta donc toujours sans fortune; et même, après avoir commandé les corsaires de Victor Hugues, il revint en France presque aussi misérable qu'il en était sorti. Il resta dans l'obscurité tant que dura le gouvernement impérial; mais, après le retour des Bourbons, il ne craignit plus de se montrer; il écrivit dans les journaux, adressa des pétitions aux chambres; enfin, il trouva des protecteurs et des écrivains qui louèrent ses vertus, et il mourut paisiblement à Paris, dans son lit, en 1823, âgé de près de quatre-vingts ans, sous le règne de Louis XVIII, dont il avait fièrement refusé les secours... Il a publié : I. *Extrait d'un mémoire contenant les services de la compagnie de M. Fournier, l'un des commandants du district de Saint-Eustache, depuis le 13 juillet 1789, époque de la révolution.* II *Massacre des prisonniers d'Orléans* (sans date). III. *Fournier, dit l'Américain, à Barras, ex-directeur, à Grosbois*, 28 nivose an VIII (1801). IV. *Aux honorables membres de la chambre des députés pour la présente session*, Paris, 1822, in-8° de 24 pages. M-DJ.

(1) Ce digne magistrat, lors de l'arrivée de Fournier à Versailles, lui avait offert un détachement de gardes nationaux pour renforcer son escorte, afin de protéger les prisonniers; mais Fournier refusa en disant *qu'il répondait de son monde*, et son monde, comme on l'a dit plus haut, c'étaient des septembriseurs que la commune de Paris avait envoyés à Orléans pour y massacrer les détenus. E—x—D.

FOURNIER *de la Contamine* (MARIE-NICOLAS), évêque de Montpellier, était né à Gex le 27 décembre 1760. Il commença ses études ecclésiastiques au séminaire du Saint-Esprit à Paris; mais il y demeura peu de temps et entra au petit séminaire Saint-Sulpice, où il fit tous ses cours de théologie. En licen-

ce il fut le premier de son cours, qui était celui de 1784 à 1785. Au sortir de sa licence, l'archevêque d'Auch, La-Tour-du-Pin, l'appela auprès de lui et le fit son grand-vicaire. L'abbé Fournier ne resta pas longtemps à Auch et fut attiré dans la congrégation de Saint-Sulpice par son pareil, l'abbé Emery, qui en était supérieur-général. On l'envoya, en 1789, professer la théologie morale au séminaire d'Orléans. Il occupa cette chaire jusqu'à ce que le refus du serment le fit renvoyer ainsi que tous ses confrères. Un riche propriétaire d'Orléans, Deloynes d'Autroche (*V.* ce nom, LVI, 582), dont on a des traductions en vers d'Horace, de Virgile, du Tasse et de Milton, offrit un asile à Fournier, qui y passa tout le temps de la révolution, se cachant dans les moments de crise ou de terreur, et se montrant dans des temps plus favorables. Il employa ces dix ans de retraite à composer un assez bon nombre de sermons, et vint à Paris au commencement du consulat. C'était le moment où les églises venaient d'être rouvertes; et l'on était avide d'entendre les prédications long-temps interrompues. L'abbé Fournier eut un grand succès; il attirait la foule à Saint-Roch en tonnant contre la révolution et la philosophie. Un morceau où il déplorait vivement la mort de Louis XVI déplut à Bonaparte, qui avait dans son conseil d'état plusieurs conventionnels plus ou moins fameux par la part qu'ils avaient prise à la condamnation du prince. On arrêta le prédicateur et on le mit à Bicêtre où on le traita comme fou. Ses amis ignorèrent quelque temps où il était. Enfin, à force de recherches, ils découvrirent sa prison, et se remuèrent pour obtenir que son sort fût adouci. Dans le premier moment, l'abbé Fournier avait cru qu'on voulait le fusiller. Au bout de six semaines on le transféra à la citadelle de Turin. Plus tard, il paraît qu'il obtint la ville pour prison. Cependant, l'archevêque de Lyon, aujourd'hui cardinal Fesch, intercédait pour lui et se faisait sa caution. On permit à l'abbé Fournier de venir à Lyon et d'y prêcher. L'ancien archevêque d'Auch, devenu évêque de Troyes, réclama son ancien grand-vicaire et obtint, en 1803, de l'avoir au même titre dans son nouveau diocèse. Mais Fournier y résida peu. Il recommença à prêcher à Paris et eut pendant quelque temps beaucoup de vogue. Sa disgrâce ajoutait à sa célébrité. Le cardinal Fesch voulut le fixer chez lui. Il le fit nommer chapelain, puis aumônier de l'empereur. C'était une chose assez extraordinaire que de telles faveurs après l'indigne traitement infligé naguère à l'abbé Fournier. En 1806 Napoléon le nomma à l'évêché de Montpellier et eut avec lui une longue conférence, où il l'entretint de plusieurs difficultés sur la religion et l'engagea à ménager les protestants de son diocèse. L'abbé Fournier fut sacré le 8 décembre 1806 et partit le mois suivant pour son diocèse. Généreux et zélé, il s'y fit aimer par ses libéralités. On lui dut plusieurs établissements utiles. Il ne manquait jamais de prêcher dans ses visites pastorales. Comme il resta aumônier étant évêque, son service l'appelait de temps en temps à Paris (1); il logeait alors

(1) On nous permettra de raconter ici un trait singulier de l'abbé Fournier. A l'époque de son mariage avec l'archiduchesse, Napoléon assista aux offices de la semaine-sainte. Il était entre autres avec toute sa cour à l'office du vendredi-saint où, comme l'on sait, le prêtre

chez le cardinal Fesch. Il siégea au concile de 1811 et en fut un des secrétaires. En 1817 le roi le nomma à l'archevêché de Narbonne qu'il était question de rétablir. Le prélat vint alors à Paris et prêcha dans plusieurs églises. Mais le concordat de 1817 n'ayant point reçu d'exécution, il retourna sans regret à Montpellier. On l'appela encore en 1825 à Paris comme membre d'une commission d'évêques et d'ecclésiastiques, créée pour le rétablissement de la Sorbonne. L'année suivante, il assista à une réunion de prélats pour délibérer sur les écrits de l'abbé de La Mennais, et fut un des signataires de la déclaration du 3 avril 1826 contre les maximes répandues dans ces écrits. Le projet de restauration de la Sorbonne ne put avoir lieu et l'évêque de Montpellier retourna dans son diocèse, d'où il ne sortit plus. Il établit dans sa ville épiscopale des conférences qu'il faisait pour les hommes, et où il développait les grandes preuves du christianisme. Plusieurs de ces conférences ont été imprimées sous la forme de mandements, et ont paru fort supérieures aux discours que l'orateur prêchait autrefois à Paris, et où il ne s'astreignait pas à son cahier et s'abandonnait à l'improvisation. Il fonda à Montpellier une maison pour les filles repenties, et en fit seul les frais. Il contribua, par des dons plus ou moins considérables, à tous les autres établissements religieux ou charitables de cette ville. Sa générosité s'étendit même hors de son diocèse, et il voulut fonder une maison de la Visitation à Gex, sa patrie. Sa santé s'altéra dans le courant de 1834 et surtout vers la fin de cette année. Le 28 déc. il se trouva mal; le lendemain il perdit subitement la parole, et il expira. Sa mort causa de vifs regrets dans son diocèse. Bon, simple, affectueux, il ne pouvait avoir d'ennemis. Sa conversation était enjouée, son commerce sûr, sa candeur parfaite. Ses obsèques furent célébrées avec pompe, le 31 décembre, et son corps fut déposé dans le caveau de la cathédrale, destiné à la sépulture des évêques. Par son testament, il légua son patrimoine à une sœur et donna sa maison de campagne du Château-d'Eau au séminaire de Montpellier, en laissant à ses successeurs la jouissance de l'habitation. *L'Occitanique*, journal de Montpellier, publia une notice sur ce prélat, par l'abbé Dupery, qui fut imprimée séparément en 1835, et une oraison funèbre fut prononcée le 19 janvier dans la cathédrale de Montpellier, par l'abbé Genouilhac, professeur au grand séminaire; elle a été depuis imprimée in-8°. P—C—T.

FOURNIER *de Pescay* (François), médecin, naquit le 7 sept. 1771, à Bordeaux, d'une famille originaire de Saint-Domingue, et dans laquelle, comme on le voyait à sa couleur, le sang africain s'était mêlé à celui de la colonie. Après avoir fait ses études médicales à Bor-

après le passion prie pour le pape, l'évêque, le prince regnant, etc. L'évêque de Montpellier etait, par son service, debout derrière l'empereur. Au moment où l'officiant dit : *Oremus et pro beatissimo papa nostro*..., l'aumônier se penche à l'oreille de l'empereur et lui dit assez bas : *Ce n'est pas Dieu qu'il faudrait prier pour le pape, c'est vous* (Pie VII était alors prisonnier à Savone). Napoléon tourne la tête et regarde le prélat avec un air qui lui fait comprendre sa témérité... Pour la réparer, quand on arrive peu après à la prière pour le prince : *Oremus et pro christianissimo imperatore nostro*..., l'évêque se tourna du côté des courtisans qui étoient là en grand nombre et leur dit bien haut : *A genoux, on va prier pour l'empereur*. Tout le monde tomba à genoux, à l'exemple de l'aumônier, qui pria sans doute un peu pour l'empereur, et un peu pour lui-même, effrayé qu'il était de sa naiveté. Ceux qui ont connu l'évêque de Montpellier avouent que l'anecdote est tout-à-fait dans son caractère.

deaux, il entra en 1792, comme adjoint, puis comme aide-chirurgien-major, dans un corps de l'armée. En 1794, il fut l'adjoint de Saucerotte, chirurgien-major de l'armée du Nord, et passa deux ans plus tard, en la même qualité, à l'armée de Sambre-et-Meuse. Son emploi ayant été supprimé, il s'établit à Bruxelles, où il fonda une école de médecine et devint professeur de pathologie. Il s'y fit aussi une clientelle et dirigea en même temps un *Nouvel esprit des journaux*, faisant suite à l'ancienne entreprise de ce nom. En 1806, il abandonna toutes ces entreprises pour être chirurgien-major des gendarmes d'ordonnance, et vint se fixer à Paris, d'où il ne tarda pas à être envoyé à Valençay, comme médecin de Ferdinand VII, qui plus tard lui fit une pension. En 1814, après le départ de ce prince, Fournier fut élu secrétaire du conseil de santé des armées, et dans le même temps il reçut de Louis XVIII la croix de la Légion-d'Honneur. En 1823, au moment où la France négociait avec les nègres de Saint-Domingue pour la cession définitive de cette colonie, le docteur Fournier s'y rendit avec l'unique projet, en apparence, de prendre la direction d'un lycée. Nous avons tout lieu de croire cependant que son voyage avait un but politique plus important; mais il y eut peu de succès, et revint à Paris en 1828, fort mécontent des nègres et du gouvernement. Sa santé s'était très-affaiblie par ces déplacements; il partit pour la rétablir dans les départements méridionaux, et mourut à Pau vers 1833. On a de lui: I. *Essai historique et pratique sur l'inoculation de la vaccine*, 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1802, quatre éditions dont la quatrième est accompagnée de fig. II. *Du Tétanos traumatique*, Bruxelles, 1803, in-8°. Ce mémoire avait été couronné en 1802, par la société de médecine de Paris. III. *Propositions médicales sur les scrofules, suivies de quelques observations sur les bons effets du muriate de baryte dans les affections scrofuleuses*, Strasbourg, 1803, in-4°. IV. *Encore un mot sur Conaxa ou les Deux gendres*, ou *Lettre d'un habitant de Versailles*, Paris, 1811, in-8°. C'était une réfutation des critiques de la comédie des *Deux gendres*, par M. Etienne. V. *Le Vieux troubadour*, ou *les Amours*, poème en cinq chants de Hugues de Xentralès, traduit de la langue romane, Paris, 1812, in-12. VI. *Prophéties de Merlin l'enchanteur*, écrivain du Ve siècle, in-8° (sans date). VII. *Les Etrennes*, ou *Entretiens des morts*, Paris, 1813, in-8°. VIII. *Nouveau projet de réorganisation de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie en France*, ibid., 1817, in-8°. IX. Traduction, avec M. Bégin, du *Traité des principales maladies des yeux*, de Scarpa, avec des notes et additions, Paris, 1821, 2 vol. in-8°. X. *Notice biographique sur François de Pescay, cultivateur à Saint-Domingue*, Paris, 1822, in-8°. Ce mémoire, où Fournier retraçait les travaux de son père, fut couronné en 1823 par la société royale d'agriculture. XI. *Recueil de mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, faisant suite au journal qui paraissait sous le même titre, rédigé sous la surveillance du conseil de santé, et publié par ordre du minis-

tre de la guerre, Paris, 1821, tome VIII, in-8°. Les tomes IX, X, ont paru dans la même année, et les tomes XI et XII en 1822. XII. *Lettre adressée à S. E. le maréchal duc de Raguse*, 1821, in-8°. Fournier avait lu à l'Institut quelques dissertations *sur le grasseyement, sur la musique*, etc., et il est auteur de beaucoup d'articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, et dans notre *Biographie universelle*. —FOURNIER *de Pescay*, fils du précédent, littérateur de beaucoup d'espérance, mourut en 1818, à peine âgé de vingt ans. Il avait publié un *Éloge de saint Jérôme*, Paris, 1817, in-12, et il a fourni quelques articles à la *Biographie universelle*. M—D j.

FOUSSEDOIRE (ANDRÉ), conventionnel, était député suppléant du département de Loir-et-Cher, et ne tarda pas à remplacer Bernardin de Saint-Pierre, député titulaire, qui donna sa démission. Dans le procès de Louis XVI, Foussedoire vota pour la mort en ces termes : « Tou-« jours j'ai eu en horreur l'effusion « du sang ; mais la raison et la jus-« tice doivent me guider. Louis est « coupable de haute trahison, je l'ai « reconnu hier ; aujourd'hui, pour « être conséquent, je dois pronon-« cer la mort. » Il s'opposa ensuite à l'appel au peuple, et vota contre le sursis. Envoyé en mission à Strasbourg, après la chute de Robespierre, il s'y conduisit avec assez de modération, et fit mettre en liberté beaucoup de victimes du régime de la terreur. Cependant il fut dénoncé dans le *Messager du soir*, par un nommé Noiset, comme partisan de ce régime et comme ayant favorisé les hommes de sang à Strasbourg. Il se justifia lui-même sur cette dénonciation à la tribune de la Convention nationale, dans la séance du 10 pluviose an III, et l'assemblée passa à l'ordre du jour, sur la proposition de Bentabolle, qui parla en sa faveur. Il est vrai de dire que Foussedoire avait plutôt figuré dans le parti de la montagne comme *dirigé* que comme *dirigeant* ; et ce n'est qu'en tremblant lui-même qu'il avait contribué à propager la *terreur*. Le 20 nivose (9 janvier 1795), il appuya l'exception à la loi proposée par Laurenceot en faveur des émigrés alsaciens. « La Convention, dit-il, « doit être sévère contre les vérita-« bles émigrés ; mais elle ne doit « pas souffrir qu'on immole une foule « de gens que la terreur a forcés de « fuir. J'ai acquis la preuve que, « sur quarante mille individus des « départements des Haut et Bas-« Rhin, il y en a à peine dix que l'on « peut regarder comme contre-ré-« volutionnaires. Il faut que ceux-ci « périssent sous le glaive de la loi ; « mais il faut aussi être justes envers « les autres. » Le 9 mars, il proposa, comme moyen d'empêcher les abus introduits par la tyrannie de Robespierre, d'enjoindre à toutes les autorités de présenter au comité de sûreté générale, à la fin de chaque décade, un état nominatif de tous les détenus. Cette proposition fut adoptée. Le 15, il soutint la motion faite par Gaston de renvoyer de Paris les citoyens dangereux. Le 20, il fit décréter la restitution des sommes arrachées par les taxes révolutionnaires, et demanda que la mesure du désarmement des *terroristes* s'étendît aux royalistes et aux aristocrates. Le 1er avril (12 germinal), époque de la conspiration jacobine qui éclata contre la Convention, Foussedoire fut accusé par André Dumont d'avoir ex-

cité les groupes à désarmer la garde nationale, et fut décrété d'arrestation avec Chasles et Choudieu. L'amnistie du 4 brumaire an IV (26 oct. 1795), lui rendit la liberté. Il vécut depuis dans l'obscurité, et, pour mieux effacer d'anciens souvenirs, il se fit appeler *M. de la Montinière*. Compris, en 1815, dans la loi contre les régicides, il quitta la France au mois de février 1816, et se réfugia à Genève, puis en Suisse, où il mourut vers 1825. M—D j.

FOY (Maximilien-Sébastien), naquit à Ham, en Picardie, le 3 février 1775. Dès l'âge de quinze ans, il entra comme aspirant, dans l'artillerie à l'école de la Fère (1). Au commencement des guerres de la révolution en 1792, il était lieutenant dans le troisième régiment d'artillerie à pied. Il fit en cette qualité la première campagne, et l'année suivante il fut nommé capitaine d'artillerie à cheval. Dès lors il commença à se faire remarquer de ses camarades et de ses chefs. En 1794, il se trouvait à Arras au moment où le représentant du peuple Joseph Lebon ordonnait toutes les horreurs qui ont rendu son nom fameux. Le capitaine Foy ne cacha point les impressions que lui faisaient éprouver ces sanglantes abominations. Il en parla même en face au proconsul conventionnel, qui l'envoya en prison et allait le faire traduire au tribunal révolutionnaire, quand le 9 thermidor vint mettre un terme au régime de terreur qui pesait sur la France. Le capitaine Foy retourna à ses drapeaux et fit dans l'armée du Rhin les campagnes de 1795, 1796, 1797; toujours plein d'ardeur, d'amour de la patrie et de la gloire; souvent blessé, aimé et estimé de tous. En 1797, il fut fait chef d'escadron dans son arme. Après la paix de Campo-Formio, il vint à Paris, se rendant à l'armée d'Angleterre que devait commander le général Bonaparte. Le vainqueur de l'Italie eut occasion de rencontrer ce jeune officier d'artillerie : il sut avec combien d'éclat il avait servi, et jugea ce qu'il valait. Il le fit sonder pour savoir s'il lui conviendrait de devenir son aide-de-camp. Foy était alors dans toute cette ferveur de patriotisme désintéressé, cette chevalerie de liberté, qui n'étaient pas rares à l'armée du Rhin et qui distinguaient les officiers de Moreau, de Saint-Cyr ou de Jourdan, de l'esprit tout militaire de l'armée d'Italie : les uns formés dans une guerre défensive, se proposant pour but de leurs efforts de préserver la patrie de l'invasion étrangère et du joug d'une restauration; les autres, soldats d'un conquérant, portant au loin notre gloire et nos armes sur un sol étranger. Ce ne fut pourtant pas sans quelque regret que Foy refusa de s'attacher à un chef déjà si glorieux, et qu'il vit partir cette expédition d'Egypte si bien assortie à sa vive et poétique imagination. Resté en France, il fut placé dans l'armée qui envahit la Suisse; en 1799, il servait sous les ordres du général Masséna, dans cette campagne, où la bataille de Zurich arrêta l'invasion des Russes, et, après de si grands revers, rendit courage à la France. En 1800, il passa d'Allemagne en Italie, dans la division du général Moncey, lorsqu'elle vint se joindre à l'armée victorieuse de Marengo. Après la rupture de l'armistice, il commanda, comme adjudant-général, une brigade d'avant-garde,

(1) Il avait fait ses premières études au collége des Oratoriens de Soissons. M—D j.

et se distingua pendant cette campagne, qui conduisit l'armée française jusqu'aux Alpes tyroliennes, tandis que le général Moreau s'avançait vers l'Autriche par la Bavière. Après la paix il fut nommé colonel d'artillerie. A la rupture avec l'Angleterre, il fut destiné à un commandement de batteries flottantes. Vers cette époque, le général Moreau, impliqué dans la conspiration de Georges et de Pichegru, fut arrêté et mis en jugement. Le colonel Foy, ainsi qu'une grande partie du public, se refusa à croire que son ancien général eût trahi la France. L'ambition du premier consul, qui à ce moment se faisait empereur, avait excité le mécontentement d'une foule d'officiers; il leur en coûtait de renoncer à cette république pour laquelle ils avaient versé leur sang. Le colonel Foy se fit noter pour l'imprudence de ses propos, et l'intérêt qu'il témoigna publiquement à la famille de Moreau. Il sut que le premier consul songeait à prendre envers lui quelques mesures de rigueur, et partit sur-le-champ pour le camp d'Utrecht, que commandait le général Marmont, son camarade de jeunesse. L'empereur Napoléon le laissa dans cet asile, et il fut employé comme chef d'état-major de l'artillerie, dans ce corps d'armée. Il y fit la campagne d'Austerlitz; puis il fut envoyé dans le Frioul et à Venise. Cependant il sentait peser sur lui la disgrâce de l'empereur; il lui semblait dur et triste de ne pas espérer que justice lui serait rendue, de ne pas obtenir les récompenses de gloire et d'avancement dont il se savait digne. Aussi recherchait-il les occasions de se faire connaître, de manifester ce qu'il valait. En 1807, il demanda à aller en Turquie, où l'empereur avait voulu envoyer un corps nombreux de canonniers. Le colonel Foy n'y fut pas rejoint par ceux qu'il devait commander. Sa mission eut pour son esprit observateur un fort grand intérêt, mais demeura sans importance (2). Vers la fin de cette année, il passa à l'armée du général Junot, qui, après avoir envahi le Portugal, fut contrainte de l'évacuer par la capitulation de Cintra. Le 3 nov. 1808, il fut nommé général de brigade et employé dans la guerre d'Espagne. En 1810, lorsque le maréchal Masséna fut chargé de consommer la conquête du Portugal, où déjà deux fois l'armée française n'avait pu se maintenir, le général Foy servait sous ses ordres. Cette campagne ne fut pas heureuse. Le maréchal vint échouer devant les lignes de Torrès-Vedras, défendues par le duc de Wellington, dont la renommée commençait à être grande. Masséna pensa que des reproches graves lui seraient adressés; il craignait le blâme de l'empereur. Il jugea que nul ne pourrait mieux lui servir de défenseur que le général Foy, déjà si connu dans l'armée par sa bravoure, sa capacité, et cette conversation spirituelle, brillante, persuasive, qui préludait aux gloires de l'orateur. Foy ne réussit pas à justifier Masséna; mais enfin il parut à l'empereur tel qu'il avait ardeur de se montrer, et il lui donna l'idée que peu de ses généraux étaient appelés à une plus haute destinée. De son côté, Napoléon exerçait sur le général Foy cette merveilleuse séduction d'esprit et de conversation qui ajoutait tant au prestige de la

(2) Le sultan Sélim fut tellement satisfait des services que lui rendit alors le colonel Foy, qu'il lui donna la décoration de l'ordre du Croissant, enrichie de diamants. M—n j.

grandeur et de la gloire (3). Il fut nommé général de division, et retourna en Espagne. Son rôle militaire s'était agrandi; souvent il commanda des corps détachés. A la bataille de Salamanque, où le maréchal Marmont fut blessé, le général Foy, à la tête de l'arrière-garde, couvrit la retraite de l'armée tandis qu'elle se repliait sur le Douro. Pendant ces deux années 1812 et 1813, lorsque l'empereur attirait l'attention du monde sur les scènes gigantesques de l'invasion de la Russie et de la défense de l'Allemagne, les généraux français des armées d'Espagne luttaient avec une constance et une habileté admirables contre l'armée anglaise et la population soulevée. Rien ne les encourageait; la renommée ne les récompensait pas; leurs victoires ou leurs revers passaient comme inaperçus, parmi tant de grands événements. Ce n'était pas pour leur envoyer des renforts que la France pressurée s'épuisait d'hommes et d'argent; on leur retirait même les soldats qu'ils avaient formés et aguerris; il leur fallait trouver leurs ressources en eux-mêmes; il leur fallait se décider à eux seuls sans attendre les volontés d'un maître exigeant, devant qui la responsabilité était presque certaine de ne pas trouver justice. C'est à cette dure école que se mûrit le caractère du général Foy; beaucoup de beaux faits d'armes, de valeureuses journées grandirent son nom, pendant ces campagnes, qui vinrent finir devant Toulouse, au moment où succombait la fortune de Napoléon, sous les efforts de l'Europe entière. Le général Foy fut atteint, à cette bataille, d'une blessure qu'on crut mortelle et dont il s'est ressenti toute sa vie. Le gouvernement de la restauration se montra bienveillant envers lui; il fut fait grand-officier de la Légion-d'Honneur, et employé comme inspecteur (4). Ces faveurs, distribuées sans discernement et sans affection, ne pouvaient exciter une grande reconnaissance. Ancien soldat de l'armée du Rhin, long-temps tenu dans la disgrâce, n'ayant presque jamais combattu sous les yeux de l'empereur, le général Foy n'avait pour le gouvernement impérial ni fanatisme ni servilité; il aimait la liberté et savait bien que la méfiance réciproque de la nation et de la dynastie restaurée était une chance favorable au développement des institutions: il voyait d'avance ce que la France pouvait gagner à cette étude laborieuse d'un régime constitutionnel. Comme tant d'autres, il trouvait dans la restauration une sorte de confirmation, calme et solide, du rang, du titre, de la position sociale que lui avaient conquis son courage et son mérite: il ne dédaignait pas l'espèce de lustre aristocratique donné aux honneurs qu'il avait mérités; et cependant il s'étonnait de se sentir si loin de toute sympathie pour le gouvernement des Bourbons; ses souvenirs patriotiques, son enthousiasme militaire étaient péniblement froissés. Il avait la conviction intime de ne jamais avoir rien de commun avec les princes revenus de l'émigration, de ne pouvoir vivre sur le même terrain; il lui semblait qu'ils avaient pour jamais rompu avec la patrie : « On répète « beaucoup, disait-il, qu'ils ont du

(3) On doit cependant remarquer que Foy ne fut jamais bien complètement l'admirateur de Napoléon, et qu'il l'a traité avec beaucoup de sévérité dans plusieurs endroits de son ouvrage sur la guerre d'Espagne. M—DJ.

(4) Le général Foy fut aussi fait, sous la restauration, chevalier de Saint Louis et comte. M—DJ.

« moins l'avantage d'être légitimes; « c'est bien plutôt leur défaut et leur « malheur. Ils croient que nous leur « appartenons de droit. S'ils sont « légitimes, nous ne le sommes pas, « nous, enfants de la révolution. » Telles étaient ses dispositions, lorsqu'arriva à Nantes, où il était en inspection, la nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Juan. Le général Foy ne douta pas un instant du plein succès de cette merveilleuse tentative, il jugea de l'armée et du peuple par ses propres impressions; il n'en demeura pas moins fidèle à son devoir, tant que l'événement n'eut pas prononcé. Il n'avait aucun commandement à Nantes; ses fonctions d'inspecteur ne lui attribuaient aucune autorité; mais dans de pareilles circonstances le plus capable se trouve ordinairement le premier; tout ce qui était militaire prenait sa direction d'après le général Foy; il exhorta les régiments à rester fidèles; il écrivit au duc de Bourbon, que le gouvernement royal avait, en toute inutilité, envoyé dans les départements de l'ouest, pour l'assurer qu'il ferait son devoir; c'était avec une entière sincérité que le général Foy reconnaissait les obligations que lui imposait une cause qu'il n'aimait pas: « J'y « ai peu de mérite, disait-il, et cela « ne me coûtera pas cher; ils ont « tant de méfiance, tant d'irrésolu« tion, et tout va aller si vite qu'ils « n'auront pas même le temps d'ac« cepter mon dévouement. » Quand on sut à Nantes que Louis XVIII avait quitté Paris, le général Foy n'hésita point. Il se faisait peu d'illusions sur cette restauration impériale; encore que Napoléon n'eût peut-être rien fait de plus admirable, il avait peu de chances pour se maintenir. La France et l'Europe n'étaient plus telles qu'il le fallait pour porter le joug brisé de son despotisme; mais sa cause était celle de l'armée; elle était conforme à des préventions populaires aveugles, peut-être, mais passionnées. Ce qui décida surtout le général Foy, car il savait toujours consulter à la fois sa raison, sa conscience et son instinct, ce fut la conviction que le premier devoir pour lui était de défendre le sol français contre les étrangers; et c'était évidemment la prochaine conséquence du 20 mars. Il reprit ce drapeau tricolore, si cher à tous ses souvenirs, et le rendit à la garnison de Nantes. Dès le jour même, une sorte d'émeute, excitée parmi les classes inférieures, menaça de violence et de réactions le repos de la ville. Le général Foy accourut et réprima facilement le désordre. « Il ne faut pas laisser les révolutions s'encanailler, » disait-il. Il revint bientôt à Paris, et fut chargé de commander une division dans le corps d'armée du maréchal Ney. Il était avec lui à Waterloo, et il y fut blessé, comme il l'était presque toujours. Pendant qu'il se guérissait de sa blessure, Napoléon succomba une seconde fois; les armées étrangères reparurent à Paris, et Louis XVIII fut ramené sur son trône. Le ministère que forma M. de Talleyrand, à l'époque de cette seconde restauration, voulait être modéré, constitutionnel, national. Il cherchait à arrêter la fougue des opinions que l'intervention étrangère rendait triomphantes. Le général Foy fut nommé président du collége électoral de Péronne; mais, malgré l'appui donné à sa candidature par l'administration, la réaction était si vive, le parti libéral si abattu, que le général Foy ne fut pas élu (5). Repoussé de la tribune

(5) Peu de temps après, le général Foy fut

nationale, à laquelle il se sentait appelé, enveloppé dans la défaite et l'humiliation des opinions patriotiques et des souvenirs militaires, il fallait une occupation à l'activité de son esprit. Ce fut alors qu'il entreprit l'histoire de la guerre d'Espagne, ouvrage qu'il n'a point achevé : il s'y livra avec son ardeur accoutumée ; il compulsa les archives du ministère de la guerre ; il alla en Angleterre faire un travail du même genre ; il s'entoura de documents de toute sorte. Plus il se sentait de penchant naturel à un langage animé et plein de chaleur, plus il s'imposait la tâche de faire un livre solide, exact, sérieux, impartial. Avec une modestie toute sincère, il craignait de tomber dans un style déclamatoire, et s'attachait à être simple dans les récits, calme dans les jugements; les portions de cet ouvrage qui ont été publiées donneraient à elles seules une haute idée du général Foy. Son élection de 1819 vint l'enlever aux travaux historiques; il entra enfin dans cette chambre où sa renommée devait tellement s'agrandir. Il ne tarda guère à y prendre place au premier rang des orateurs. Mais l'importance de son rôle ne tenait pas seulement à son talent. Sa vie passée, son caractère, ses opinions, lui donnaient une position politique qui ne ressemblait à celle de nul autre. Il était le représentant des souvenirs militaires et de la gloire française. C'était pour lui une sorte de religion qu'il professait avec un enthousiasme sincère et désintéressé; en lui elle se confondait avec l'amour de la liberté, avec la défense du territoire, avec le sentiment profond de l'indépendance nationale. Dans sa bouche, un tel langage n'avait rien de rhéteur ni de déclamatoire; il ne blessait personne en exprimant avec chaleur ce qu'il sentait avec vérité. D'ailleurs il avait quelque chose de franc, d'ouvert, de généreux, qui n'excitait pas les haines politiques, et calmait les irritations passagères de la discussion. Il était doué du don de plaire, si heureux dans une assemblée, et qui trouve des sympathies même parmi les adversaires, par la popularité qui s'attacha bientôt à son nom, popularité qu'il aimait et qu'il recherchait, sans toutefois lui sacrifier jamais la considération ; par la plupart de ses relations et de ses souvenirs, surtout par sa séparation complète du gouvernement de la restauration, il appartenait à la portion la plus libérale de la chambre. Mais son goût pour le bon ordre, sa droite raison, son esprit pratique, son exactitude minutieuse à toujours savoir le réel et le positif, le distinguaient des petitesses, des violences et des illusions de l'esprit de parti. Il savait n'en point porter le joug ; il fallait bon gré mal gré que les révolutionnaires de nature ou d'opinion pardonnassent à lui et à son ami Casimir Périer, d'être des hommes politiques, et de pouvoir devenir ministres. Tout irritable qu'il était par les prétentions aristocratiques et contre-révolutionnaires, il était loin aussi de se laisser compter parmi les fanatiques vulgaires de l'égalité. Personne plus que lui ne voulait l'égalité qui permet à tous de s'élever; personne n'avait plus de dégoût pour l'égalité qui envie et abaisse les supériorités. Pour lui, il les admettait et les aimait toutes. Il se sentait dans sa région

---

nommé par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, inspecteur-général d'infanterie dans les deuxième et seizième divisions militaires ; et, quand il eut rempli cette mission, il rentra dans le cadre des généraux en disponibilité. M—n j.

parmi l'aristocratie réelle, au milieu de ceux que distinguent le mérite, le talent, le savoir ou l'esprit, qu'illustrent des noms historiques, que décore l'élégance des mœurs ou le charme des manières. Une sorte de bienveillance expansive faisait le fond de ses opinions comme de ses relations avec les hommes. Il aimait mieux comprendre que critiquer, et cherchait, non à blâmer, mais à sympathiser. Jamais homme, avec un sentiment assez élevé de lui-même, ne connut moins le dédain. Il trouvait qu'il n'est personne dont on ne puisse apprendre quelque chose, et qu'il y a profit à chercher ce que valent les autres, non ce qui leur manque (6). En 1824, après le succès de la guerre d'Espagne, la chambre fut dissoute : le découragement d'une opinion vaincue, plus encore que les fraudes et les influences de l'administration, amena l'exclusion presque totale des députés de l'opposition. Le général Foy fut élu par un des arrondissements de Paris, et revint à la chambre continuer avec plus de constance et d'énergie une lutte où le sentiment du devoir, et non pas l'espoir du succès, le soutenait ainsi que ses amis. Cette opposition maintint le courage du pays, l'empêcha de courber la tête devant la contre-révolution triomphante, lui enseigna à ne point désespérer de l'avenir, à respecter la légalité, à ne pas chercher son recours dans la révolte et les complots. Cette période fut pour la France une véritable éducation politique et morale ; elle est un grand titre d'honneur pour cette minorité où le général Foy tenait une si belle place. La discussion sur l'indemnité des émigrés, en 1825, fut le dernier combat que rendit le général Foy, et dans aucun peut-être il n'avait montré tant de talent (7). Cependant la tribune, les émotions de cette vie

(6) L'histoire parlementaire du général Foy, dans ses premières années, serait incomplète si nous n'y ajoutions le récit de son altercation avec M. de Corday, son collègue. Dans la séance du 13 mars 1820, il s'exprimait avec beaucoup d'aigreur contre les émigrés, *ces hommes*, disait-il, *que nous avons vus dans la poussière*..., lorsque M. de Corday l'interrompit en s'écriant : *Vous êtes un insolent !* Cette apostrophe fut, dès le lendemain, cause d'une rencontre qui dut avoir lieu au bois de Boulogne, où se rendirent les deux députés. Mais, arrivé sur le terrain, le général Foy déclara qu'il n'avait prétendu insulter ni M. de Corday, ni aucun émigré, et cette explication mit fin à la querelle. Le même jour, il fit de très-bonne grâce, à la tribune, une rétractation solennelle de ses expressions de la veille contre les émigrés, et il y ajouta un éloge très-positif du caractère personnel de M. de Corday. M—nj.

(7) Nous devons encore réparer ici quelques omissions importantes que l'auteur de cet article a faites dans la carrière parlementaire du général Foy. Tout le monde se rappelle l'enthousiasme avec lequel il accueillit, dans une séance du mois de mai 1821, la nouvelle de la révolution qui venait de s'opérer à Turin contre le pouvoir royal : « Nous *tressaillons de joie*, « s'écrie-t-il, en voyant partout la civilisation « et la liberté s'élever contre les institutions « barbares..... » Le lendemain, un député ayant annoncé que les Autrichiens marchaient contre les révolutionnaires de Naples, et qu'ils étaient entrés dans les Abruzzes : *Tant pis pour eux*, s'écria le général, *ils n'en sortiront pas*. Ce mot, qui fut loin d'être prophétique, est devenu célèbre, et il ne doit pas être oublié dans l'histoire. Les raisonnements par lesquels le même orateur voulut s'opposer à la guerre contre les révolutionnaires d'Espagne, ne furent pas davantage justifiés par l'événement. « .....Si vous arrivez à Madrid, dit-il, laisse« rez-vous vos troupes dans cette capitale, ou « bien les répandrez-vous dans le pays ? Vingt « places de guerre, restées en arrière, vous em« pêcheront de jamais asseoir une base d'o« pérations. Votre front et vos flancs seront « continuellement harcelés, vos communications « interceptées. Vous essaierez de traiter avec « l'ennemi, et l'ennemi ne traitera pas avec « vous. Votre état militaire n'aura pas de quoi « réparer les brèches qu'éprouvera l'armée « d'Espagne ; et bientôt le moment arrivera où, « après des pertes douloureuses, une retraite « nécessaire couronnera dignement une *folle et « coupable entreprise*... » On a dit souvent que le général Foy n'avait jamais pris aucune part aux intrigues et aux complots qui furent dirigés dans ce temps-là contre le gouvernement royal. Cependant son nom fut prononcé plusieurs fois à la cour des pairs, dans le procès de la conspiration militaire du mois d'août 1820, et quelques témoignages le signalèrent comme n'y étant pas étranger. M—nj.

agitée, les études assidues auxquelles il se livrait, afin de ne jamais parler qu'avec connaissance, exactitude et utilité, sa complaisance pour tous ceux qui avaient besoin de lui, ses journées passées à la chambre et ses nuits au travail, dévoraient rapidement les restes d'une santé qu'avaient détruite les blessures et les fatigues de la guerre. Vainement les médecins le pressaient de ménager ses forces : le calme et le repos n'étaient pas compatibles avec cette âme ardente; elle se maintenait infatigable quand le corps était déjà épuisé. Le général Foy mourut le 28 novembre 1825. L'effet de cette mort sur la France ne sera jamais oublié; cent mille citoyens suivirent son convoi. Ce n'était point l'empressement d'un vain esprit de parti, recrutant la foule par les passions. Les sages amis du pays, les hommes graves, les partisans les plus modérés de la liberté marchaient, dans ce deuil, avec une émotion aussi religieuse que la jeunesse enthousiaste ou l'opposition la plus exaltée. Une souscription fut ouverte pour doter ses enfants, qu'il laissait sans fortune; elle s'éleva à près d'un million (8). Dans les provinces les plus reculées, on s'empressait de souscrire à cet acte de reconnaissance nationale. Ce fut une manifestation immense et soudaine de l'opinion et de la force de la France. Le gouvernement de la restauration, à l'apogée de sa puissance, regardait, interdit et troublé, ce signe redoutable de l'opinion publique. Pour tout esprit observateur, il fut évident, ce jour-là, que le pays ne se laisserait pas dompter, et qu'il fallait ou s'accommoder avec lui ou succomber. De ce moment la contre-révolution fut vaincue, et cette victoire consacra les funérailles de son plus noble adversaire. Les discours du général Foy furent réunis dans un recueil et imprimés à un très-grand nombre d'exemplaires (Paris, 1826, 2 vol. in-8°). Partout on voyait son buste et son portrait. Un monument lui fut élevé. Sa veuve, objet de sa vive et constante affection, digne de lui par son caractère et son esprit, ses enfants, qu'il aimait en bon et tendre père de famille, furent environnés d'hommages. Ce fut comme une véritable adoption. Ce culte rendu à sa mémoire, cette proclamation de sa gloire, ne trouvaient ni contradicteurs ni envieux. Jamais sentiment public ne fut plus unanime. Quelques années après sa mort, les premiers livres de son Histoire de la guerre d'Espagne ont été publiés (Paris, 1827, 4 vol. in-8°; trad. en espagnol, ibid., 1827, 8 vol. in-18). On y a trouvé tout le caractère de son talent et de ses opinions. Il est regrettable que ce livre n'ait pas été terminé. Tel qu'il est, il a obtenu et mérité beaucoup de succès. Le général Foy a en outre laissé une grande quantité de manuscrits. Son activité d'esprit était telle, son ardeur à s'instruire si infatigable, que, pendant presque toute sa vie, il ne s'est jamais endormi sans avoir écrit son journal. Là trouvaient place le résumé de ses lectures, des conversations qui lui avaient paru instructives ou spirituelles, les informations qu'il avait pu recueillir, ses observations, des documents statistiques, militaires, etc. Peut-être en ferait-on des extraits curieux (9). A.

(8) La liste des souscripteurs fut imprimée in-4° avec une notice historique et le portrait du général. M—oj.

(9) On a publié en 1824 : *Vérités historiques et politiques sur M. le général comte Foy, ex-député, par le chevalier Kikiki, son ancien condisciple*, dédié aux électeurs de 1824. M—oj.

FRACCHI (Ambroise Novidio (1)), en latin Fraccus, poète sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements incomplets, naquit vers la fin du quinzième siècle, à Ferentino, ville épiscopale de l'état ecclésiastique. Il vint jeune à Rome, et, quoique peu favorisé de la fortune, s'y livra tout entier à la culture des lettres. A l'exemple d'Ovide, il entreprit de décrire dans un poème les fêtes et les usages civils ou religieux que ramène le cercle de l'année. Il nous apprend lui-même qu'il commença cet ouvrage sous le pontificat de Léon X, c'est-à-dire au plus tard vers 1520, et qu'il le continua sous ceux d'Adrien VI et de Clément VII. Mais le malheur des temps et la misère dont il était accablé (2) ne lui laissèrent pas toujours l'esprit assez libre pour écouter les inspirations de sa muse. Les bienfaits de Paul III relevèrent enfin son courage, et il put mettre la dernière main à ce poème qui l'avait occupé plus de vingt-cinq ans. Il parut sous ce titre : *Sacrorum fastorum libri XII, cum romanis consuetudinibus per totum annum*, etc., Rome, 1547, in-4°. Cette édition, bien exécutée, est très-rare. Fracchi l'a dédiée au pape Paul III, son bienfaiteur. A la tête du poème est un calendrier qu'on peut en regarder comme l'analyse, puisque l'auteur y donne l'indication des fêtes célébrées de son temps à Rome, et les divertissements auxquels le peuple s'y livrait à certaines époques. Le feuillet suivant contient deux pièces de vers contre les curieux ; puis vient le portrait de Fracchi, médaillon gravé sur bois, au trait, assez grossièrement. Au revers est une vignette représentant le pape assis sur son trône pontifical, ayant à sa droite l'empereur d'Allemagne, et à sa gauche le roi de France, que l'on reconnaît à son sceptre surmonté de la fleur de lis. L'auteur, à genoux, leur offre son poème; mais il ne leur laisse pas ignorer que cet hommage n'est rien moins que désintéressé. Car la pièce de vers inscrite au bas de la vignette se termine par ce pentamètre.

Hos ego do vobis, vos mihi quid dabitis ?

Comme celui d'Ovide, ce poème est écrit en vers hexamètres et pentamètres. Chaque livre est décoré d'une vignette représentant un des douze apôtres. Il y a de la facilité dans la versification, et l'on y peut même remarquer quelques épisodes agréables ; mais, comme on le devine bien, la distance qui sépare l'auteur moderne de son modèle est immense. Cependant Fracchi n'a pas le moindre doute que son poème ne doive lui donner l'immortalité. Quelques catalogues en citent une édition de Milan, 1554, in-4°, qui ne diffère probablement de celle de Rome que par le frontispice. Mais il a été réimprimé à Anvers, 1559, 1 vol. in-12. W—s.

FRAISNE (Pierre de), né à Liége, en 1612, porta l'orfévrerie et la ciselure à la plus grande perfection, dans une ville qui, depuis long-temps, comptait des artistes distingués en ce genre, tels que Gérard de Felem, en 1427, Jean Godèle, Henri Zutman, Hermann Horne, Erasme Delle Pierre, vers le milieu du quinzième siècle, et au seizième, Jean Marchon, Martin de Vivier, Jean Houbar, enfin Thierri de Bry, père du célèbre graveur

(1) *Novidius* contraction de *novus Ovidius*, nouvel Ovide. On voit que Fracchi n'était pas modeste.

(2) *Miseriarum oneribus premebar*, dit-il dans la dédicace de son poème à Paul III.

Théodore de Bry, connu de toute l'Europe savante par sa collection des grands et petits voyages. De Fraisne avait pour père un orfèvre dont on vantait le talent et le goût; sa mère, fille de Pierre Zutman, descendait d'un des artistes que l'on vient de nommer. Se sentant des dispositions pour la ciselure, commençant même à y réussir, il voulut quitter la route battue et agrandir le cercle de ses travaux et de ses idées. Différents voyages dans des villes riches et opulentes, un séjour à Rome et l'amitié du fameux sculpteur François Duquesnoy, lui en fournirent les moyens. Il excellait surtout à représenter des enfants, des tritons, des satyres, dont il ornait les beaux vases qui sortaient de ses mains. On en cite un dont l'anse offrait la figure d'un homme qui semblait en dévorer le contenu des yeux et vouloir s'y plonger tout entier. On voit encore aujourd'hui, dans la cathédrale de Liége, une nef de cuivre doré, présentée en 1633, par Jean Tabollet, à l'église de Saint-Lambert, dont il était chanoine. Revenu dans sa patrie, de Fraisne perdit, après quelques années de mariage, une femme qu'il aimait beaucoup. Il se remaria alors avec la fille de Renier Houbar, autrement Hobart (dont un descendant est actuellement directeur de la poste), et partit avec elle pour la Suède, où la reine Christine l'avait appelé. Pendant son séjour dans ce royaume, il fit quantité de portraits en médaillon, qui ont été modelés et jetés en plâtre : les amateurs en conservaient à Liége au commencement du dix-huitième siècle. L'abdication de Christine fit rentrer de Fraisne dans son pays. Mais cette princesse, traversant les Pays-Bas pour aller à Rome, exigea qu'il parût en sa présence, lui montra une cassette remplie de diamants et lui ordonna d'en choisir dix-huit dont elle lui fit présent. Le gobelet d'argent dont se servait Christine était l'ouvrage du ciseleur liégeois, et passait pour son chef-d'œuvre. Il mourut dans sa ville natale en 1660. Voy. Villenfagne, *Mélanges*, 1788, 125-26, et *Recherches sur l'histoire de la principauté de Liége*, I. 324-25.

R—F—C.

FRANÇAIS *de Nantes* (ANTOINE), né le 17 janvier 1756, à Valence en Dauphiné, entra fort jeune dans l'administration des douanes, et occupait en 1789, à Nantes, un fort bel emploi dont il ne dut pas voir sans peine la suppression en 1790. Cependant il se montra l'un des plus chauds partisans de la révolution. Élevé dans l'admiration des républiques de Rome et de la Grèce, nourri de la lecture de ces philosophes du XVIIIe siècle, qui ne voyaient rien de beau que ce qui n'était pas, Français trouva tout admirable dans cette révolution qui ne laissait rien debout. Devenu l'un des chefs du premier club qui s'établit à Nantes, il se rendit en Angleterre avec une mission de cette société, pour y visiter les clubs-modèles de la Grande-Bretagne. Ce fut dans cette mission qu'il se lia avec Priestley, chef des radicaux de l'Angleterre. Revenu à Nantes, il y rendit compte, avec beaucoup d'emphase, des détails de son voyage. Cette mission ajouta singulièrement à sa popularité; et le département de la Loire-Inférieure le nomma un de ses députés à l'assemblée législative. Doué de cette loquacité, de cette abondance d'expressions qui alors passait pour de la véritable éloquence, Français obtint, dès le com-

mencement, dans cette assemblée, des succès assez remarquables, surtout dans la séance du 26 avril 1792, où il fit, au nom de la commission des douze, un long rapport *sur les moyens d'extirper les troubles, excités par le fanatisme, le brigandage*, etc., et où, le premier, il proposa de déporter les prêtres non assermentés. Huit jours après, à la suite d'une déclamation encore plus violente, il présenta des mesures non moins acerbes contre ces mêmes prêtres, et fut applaudi à outrance, lorsqu'il prononça cette ridicule phrase contre le pape : « Ce prince *burlesquement* mena« çant, cherche à prendre l'attitude « du *Jupiter-Tonnant*. Mais ses « traits impuissants viennent s'é« mousser contre ce bouclier de la « liberté placé sur le sommet des « Alpes. » Il accusa encore, dans des phrases non moins burlesques, les ministres de la religion, de tous les maux qui affligeaient la France, même du discrédit des assignats, et de beaucoup d'autres choses encore... « Depuis que le fanatisme a étendu « sur les campagnes ses crêpes « ensanglantés, dit-il du ton le « plus pathétique, j'ai vu les morts « sans sépulture...,... J'ai vu les « liens les plus sacrés rompus, les « flambeaux d'hyménée ne jeter « qu'une lueur pâle et sombre... « J'ai vu le squelette hideux de la « superstition s'asseoir jusque dans « la couche nuptiale, se placer « entre la nature et les époux, ar« rêter le plus impérieux des pen« chants. » Et toute cette bouffissure fut couverte d'applaudissements. On interrompit l'orateur plus de trente fois, et l'admirable discours, imprimé aux frais de l'état, fut partout répandu. Français montra cependant plus de sens et de raison dans la séance du 10 mai suivant, lorsqu'il fut question des assassins d'Avignon. Après avoir comparé le fameux Jourdan *coupe-tête* à Néron, il parla avec assez de force et de vérité contre ces *brigands audacieux*, qui deux fois avaient forcé les portes des prisons, la première pour en sortir, la seconde pour y assassiner... Puis, revenant à son langage métaphorique, il caractérisa ces horribles massacres par une comparaison assez juste, et qui était digne d'une autre tribune : « Lorsque la nature afflige la terre, « dit-il, par des hivers longs et ri« goureux, on voit les bêtes féroces « sortir de leurs cavernes pour er« rer jusqu'aux portes des villes, « pour y dévorer les hommes. Tel « est l'effet des grandes révolutions; « elles appellent sur la scène du « monde, des scélérats qui, sans elles, « seraient restés dans l'obscurité... » Des paroles si vraies ne furent pas, comme on le pense bien, autant applaudies que l'avaient été les déclamations contre les prêtres; et Français, homme d'esprit et de sens, se garda bien de revenir à de semblables moyens de succès. Dans la séance du 8 juin suivant, il prononça une longue apologie du docteur Priestley, qui venait de le charger de présenter son fils à l'assemblée nationale, afin d'obtenir pour lui le titre de citoyen français. La maison du savant anglais avait été pillée et dévastée par la populace de Birmingham. Français prétendit que cette émeute était l'ouvrage de Pitt et de Burke, qui avaient ainsi voulu punir Priestley de son admiration pour la révolution de France; et, selon l'usage, il termina par un trait assez vif contre les émigrés et les prêtres : « Puisse le peuple fran« çais, dit-il, prouver que si, d'une

« part, il est obligé de vomir hors « de son sein les fanatiques et les « traîtres, de l'autre, il ouvre les « bras à des hommes qui l'honorent, « et qu'ainsi la France s'enrichit « en remplaçant le vice par la « vertu... » Nommé président. Français de Nantes fit en cette qualité, dans la séance du 20 juin, une réponse digne et très-courageuse, nous devons le dire, à la populace des faubourgs, qui était venue présenter à la barre une pétition fort insolente, avant d'envahir le palais des Tuileries : « Nous mourrons, s'il le faut », dit le président à ce vil peuple, qui défilait en sa présence, et qui obstruait toutes les parties de la salle, « nous mourrons pour faire res- « pecter les autorités et les lois que « nous avons juré de défendre... « Je vous invite à les respecter... » Ces belles paroles n'empêchèrent pas la populace d'envahir, aussitôt après, le palais de Louis XVI, et d'insulter, de menacer le malheureux prince, à quelques pas de l'assemblée, sans que son président, sans qu'un seul de ses membres s'exposât à mourir pour le défendre; mais, au moins, est-il bien vrai que le président avait fait une partie de son devoir. On serait tenté de croire qu'il fut épouvanté du courage qu'il avait déployé dans cette circonstance; car, dès ce moment, il ne prit plus la parole que sur des questions de peu d'importance, et il s'effaça complètement en présence des terribles événements du 10 août et des 2 et 3 septembre, qui suivirent de près. N'ayant pas été réélu député à la Convention nationale, il se retira dans son pays natal, où les opinions qu'il manifesta devinrent d'autant plus démocratiques, qu'il vit le parti de la démocratie et de la terreur devenir plus puissant. Nommé l'un des administrateurs du département de l'Isère, il s'opposa de tout son pouvoir au soulèvement qu'on voulut exciter dans ces contrées contre la Convention nationale, après le 31 mai 1793. Sa conduite pendant le règne de la terreur fut la conséquence de cette première manifestation, et il en résulta qu'après la chute de Robespierre il fut poursuivi par les réacteurs. Ce n'est que lors du triomphe des terroristes au 13 vendémiaire (oct. 1795), qu'il put recouvrer ses fonctions d'administrateur du département de l'Isère. Il ne fut reporté à la représentation nationale qu'après le 18 fructidor an V (sept. 1797), qui fut encore une victoire du parti révolutionnaire. Français siégea alors au conseil des cinq-cents parmi les démagogues les plus exaltés, et son premier discours fut une diatribe contre les royalistes du Midi qui, de toutes parts, selon lui, égorgeaient les patriotes. « Depuis cinq ans, dit-il, une tombe « immense est ouverte... Elle con- « tient les ossements de plus de « trente mille républicains assassi- « nés... » La conclusion de l'orateur fut que la république devait adopter les veuves et les enfants des patriotes ainsi égorgés. Quelques jours plus tard, il présenta une adresse au peuple français sur les dangers de la république alors menacée par une redoutable coalition, et que les victoires de Suwarow et du prince Charles semblaient près d'anéantir. Il prononça encore de fort belles phrases sur la liberté de la presse, sur les services que l'imprimerie avait rendus à l'humanité, et il conclut par la proposition d'une loi de restriction et de censure... Après avoir pris une part très-active aux in-

trignes qui amenèrent la chute du Directoire, dans la journée du 30 prairial an VII (1799), il fit adopter un décret de mise hors la loi contre quiconque attenterait *à la sûreté et à l'indépendance de la représentation nationale*, et fut chargé par une commission d'un rapport sur des mesures de salut public, c'est-à-dire sur les moyens que l'assemblée devait prendre, afin d'assurer les résultats de cette révolution. Son discours fut encore tout empreint des couleurs de l'époque, et il ne manqua pas d'y ajouter quelques traits contre les royalistes et les prêtres. Cependant l'adresse aux Français, qu'il fit adopter le 9 messidor an VII (juin 1799), était remarquable par quelques traits de sagesse assez rares dans un pareil temps. Selon l'usage des partis victorieux, il n'y épargna ni les déceptions, ni les vaines promesses : « Plus « de régime arbitraire, dit-il, plus « de tyrannie... La liberté, la con« stitution, voilà notre devoir à « tous... » Mais le gouvernement qui promettait de si belles choses ne dura pas plus de quatre mois ; et l'on ne dit pas que Français de Nantes, qui avait tant fait pour le créer, qui avait si bien parlé en son nom, ait fait beaucoup pour le soutenir. Dès que ce gouvernement fut renversé par la révolution du 18 brumaire, on le vit accepter du vainqueur la préfecture de la Charente, et, peu de temps après, le titre de conseiller d'état. Dès lors, aussi habile, aussi souple courtisan qu'il avait été républicain fougueux, il obtint la direction-générale des octrois ; puis, à la fondation des droits-réunis, en 1803, la direction-générale de cette grande administration, et enfin les titres de comte, de grand-officier de la Légion-d'Honneur, de commandant de l'ordre de la Réunion, etc. Parfaitement réconcilié avec les nobles et les prêtres, il en plaça plusieurs dans ses bureaux, et même on le vit aller à la messe... Ménageant habilement son crédit, il jouit de la plus grande faveur pendant toute la durée du gouvernement impérial. Tout ce temps fut réellement pour lui et pour ceux qui l'entouraient, on doit en convenir, une ère de prospérité. Disposant d'un grand nombre d'emplois, il en donnait aux hommes de tous les rangs et de tous les partis. Il avait même créé des espèces de *sinécures* fort commodes pour les gens de lettres, qui ne manquèrent pas de le proclamer leur mécène. Et Bonaparte, qui n'était pas fâché qu'on le prît pour Auguste, trouvait tout cela fort bien. Français était d'ailleurs véritablement un bon administrateur ; il adoucissait souvent la rigueur de la fiscalité ; il se faisait aimer de tous ses employés, et l'on peut dire qu'il montra réellement alors des idées libérales dans la meilleure acception du mot. Mais la puissance impériale tomba en 1814, et le directeur-général perdit tout au même instant ; car le titre de conseiller-d'état, que lui laissa la restauration, ne pouvait le dédommager que bien faiblement, il faut le dire, de l'immense pouvoir qu'il avait perdu. Il rentra sans se plaindre dans l'obscurité, et ne reparut qu'un instant au mois de mars 1815, sous les auspices de Napoléon, qui ne lui rendit pas cependant son emploi de directeur-général. Rentré de nouveau dans la vie privée, après le second retour du roi, Français de Nantes n'en sortit qu'en 1819, par sa nomination à la chambre des députés, où il fut envoyé par le département de l'Isère, en même temps que le fameux Gré-

goire. (*Voy.* ce nom, au Suppl.) Toujours prudent, l'ancien directeur-général, ne sachant guère alors comment finirait la lutte dans laquelle il se voyait engagé, crut devoir, sous un prétexte de santé, s'abstenir de paraître à la séance où son collègue de députation devait être exclu comme régicide. Ses amis de ce temps-là, ou plutôt le parti de l'opposition qui l'avait fait élire, parut fort mécontent d'une telle faiblesse, et quelques journaux la lui reprochèrent amèrement. Du reste, il vota et siégea constamment avec ce parti de l'opposition qui l'avait nommé. N'ayant pas été réélu en 1822, il retourna dans la retraite, où il est mort en 1836. Français de Nantes a publié, sous des noms supposés, quelques écrits en prose et en vers, où l'on rencontre beaucoup de traits spirituels, mais dont la poésie et le style sont d'une médiocrité que n'aurait pu faire supporter, même au temps de sa faveur, toute la munificence du directeur-général: I. *Le manuscrit de feu M. Jérôme, contenant son œuvre inédite, une Notice biographique sur sa personne, et le portrait de cet illustre contemporain*, Paris, 1825, in-8°. II. *Recueil de fadaises, composé sur la montagne, à l'usage des habitants de la plaine, par M. Jérôme* (en son vivant), *littérateur distingué, et consommateur accrédité dans le faubourg Saint-Marceau*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. III. *Voyage dans la vallée des originaux*, ibid., 1828, 3 vol. in-12, publiés sous le pseudonyme de feu M. du Coudrier. IV. *Tableaux de la vie rurale*, ou l'*Agriculture enseignée d'une manière dramatique*, ibid., 1829, 3 vol. in-8°. V. *Plusieurs Mémoires, Rapports* ou *Discours prononcés à l'assemblée législative, au conseil des cinq-cents et à la chambre des députés*. M—d j.

FRANCESCHETTI (Dominique-César), né en 1776, à Bastia, dans l'île de Corse, d'une famille alliée à celle de Paoli, fut dès le commencement de la révolution un des officiers de la garde nationale de cette ville, et devint en 1805 capitaine dans une troupe de Corses qui passa au service de Naples. Bientôt distingué par le roi Joachim Murat, il fut nommé capitaine d'une compagnie de ses gardes, et parvint à un tel degré de faveur qu'il devint général et que des missions très-importantes lui furent confiées. Après avoir suivi son maître dans son expédition d'Italie en 1814 et 1815, il fut chargé, au moment de la catastrophe qui le renversa du trône, d'accompagner à Trieste, sur un vaisseau anglais, la reine, sœur de Napoléon. Il la conduisit ensuite à Toulon, où il l'abandonna pour retourner en Corse. Il vivait dans cette île au milieu de sa famille, lorsque Murat y débarqua quelques mois plus tard. Il lui donna un asile chez lui, et quand Joachim voulut aller de nouveau ressaisir sa couronne, Franceschetti n'hésita pas à l'accompagner dans cette périlleuse entreprise. Étant descendu avec lui sur la côte napolitaine, il échappa par la fuite au sort de son ancien maître, et se réfugia dans les montagnes des Abruzzes, où il eut à souffrir longtemps de la faim et de la fatigue. Ne pouvant plus soutenir une aussi malheureuse existence, il prit le parti de se livrer lui-même aux autorités. Le roi Ferdinand IV le fit conduire sur la frontière de France, où il recouvra la liberté, et fut même

réintégré dans le grade de colonel. C'est alors qu'ayant appris que Mme Murat venait d'acquérir une propriété en France, sous le nom de comtesse de Lipano, il dirigea contre elle des poursuites judiciaires en paiement d'une somme de 80,000 francs qu'il prétendait lui être due par le roi Joachim Murat. La cause fut portée aux tribunaux de Paris qui donnèrent gain de cause à Mme Murat, défendue par l'avocat Barthe. L'opinion publique se montra peu favorable à l'ancien favori du roi de Naples, et l'on fut surtout indigné de l'entendre attaquer devant la justice les mœurs et le caractère d'une femme dont il avait long-temps été le très-humble serviteur. Franceschetti mourut en Corse en 1835. Il avait publié : *Mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim Ier, roi des Deux-Siciles, suivis de la correspondance privée de ce général avec la reine, comtesse de Lipano*, Paris, 1826, in-8°. M—d j.

FRANCIA (Franç.-Marie), graveur, né à Bologne en 1657, fut l'élève de Franç. Curti, puis de Barthélemi Morelli, surnommé le *Pianoro*, et se rendit en peu de temps très-adroit à manier le burin. Employé par les jésuites à graver les portraits des saints de leur ordre, ou des sujets pieux, d'après les grands maîtres, il ne tarda pas à jouir d'une réputation assez étendue. Il était si laborieux et travaillait si vite, que le nombre de ses estampes s'élève à plus de quinze cents. Toutes ne sont pas également estimées; mais il n'en est pas une seule dans laquelle on ne trouve, avec la correction du dessin, une grande intelligence des ombres et des clairs. Il commençait ordinairement ses planches à l'eau-forte, et les terminait au burin. Il a gravé, dans le *Musée de Florence*, quatre portraits d'anciens peintres, et toutes les vignettes des *OEuvres* de saint Gaudence, dans la belle édition de Brescia, 1732, donnée par le cardinal Quirini. Les auteurs des *Notices sur les graveurs* indiquent, I, 261, les estampes de Francia qui sont le plus recherchées. Son chef-d'œuvre est la *Conception de la Vierge*, d'après Franceschini. Cet artiste mourut dans sa ville natale en 1735.—Francia (*Dominique*), fils du précédent, né à Bologne, en 1702, montra, dès son enfance, une si forte inclination pour la peinture, que son père le plaça d'abord à l'école de Franceschini, pour apprendre à dessiner la figure, puis à celle de Bibbiena (*Voy.* ce nom, IV, 459), dont il devint l'élève le plus distingué. Il rejoignit, en 1723, à Vienne, un des fils de Bibbiena, Joseph, qui l'associa à ses travaux, et le conduisit à Prague pour qu'il l'aidât dans les préparatifs des fêtes du couronnement de Charles VI. De retour à Vienne, Francia fut chargé de différents ouvrages qui lui fournirent l'occasion de montrer son admirable talent pour la perspective. Nommé peintre du cabinet du roi de Suède, il alla, en 1736, à Stockholm, et il y passa huit ans occupé de décorer les maisons royales. S'étant marié, il se rendit avec sa femme à Lisbonne, ensuite à Livourne, puis à Rome, laissant partout des traces de son habileté. Il fit un second voyage à Vienne, pendant lequel il exécuta de nouveaux travaux, et revint, en 1756, dans sa patrie, avec une nombreuse famille. Chargé de peindre à fresque le mur intérieur du couvent de la Conception, il eut le malheur de tomber d'une échelle,

et mourut quelques jours après, au mois d'août 1758. W—s.

FRANCIS (Philippe), orateur et homme d'état anglais, naquit le 22 oct. 1740, à Dublin, et non, comme on l'a dit, dans le comté de Surrey. Son père était un homme de lettres de haut mérite; témoin ses belles traductions de Démosthène et d'Horace (*Voy.* Francis, XV, 435), et avait de fort belles connaissances parmi les membres de l'aristocratie anglaise. Le fils en profita. Ses premières études achevées au collège de Saint-Paul, il débuta, n'ayant encore que seize ans, dans les bureaux de la secrétairerie d'état, sous lord Holland; et, quand cet habile politique fit place au premier Pitt, il conserva sa position, grâce à la protection de Wood, secrétaire du nouveau ministre; fut même employé aux écritures du cabinet particulier de Pitt, et vit ainsi, dans un âge bien tendre encore, quelques-uns des rouages occultes de la machine gouvernementale. Il n'était pas de ceux qui ont des yeux pour ne rien distinguer. Pitt, qui savait démêler le talent, s'en aperçut vite et le donna, en 1758, comme secrétaire privé, au général Bligh, chargé de conduire une de ces expéditions imaginées pour fourvoyer l'attention de la France, et pour déterminer le cabinet de Versailles à faire la paix de lassitude. Le commodore, depuis amiral lord Howe, venait de faire une descente sur les côtes de la Normandie occidentale et de détruire les travaux commencés du port de Cherbourg. Le général Bligh voulut aller en faire autant en Bretagne, mais ses tentatives furent paralysées par le duc d'Aiguillon, qui gouvernait la province, et bientôt la flotte anglaise, attaquée à Saint-Cast, perdit son arrière-garde. Francis, présent à toutes les opérations, en fit le rapport au ministre, qui n'admettait pas sans correctif et sans contrôle les bulletins officiels des intéressés. Peu de temps après (en 1760), Pitt le recommanda pour la place de secrétaire privé du comte de Kinnoul, ambassadeur extraordinaire à la cour de Portugal. On sait que c'est de ce temps que date la haute influence de la Grande-Bretagne sur la politique portugaise. Francis n'y nuisit point pour sa part. Au commencement de 1763, il était de retour à Londres; et cette fois, troquant la diplomatie pour la guerre, il s'implanta dans une des places les mieux rétribuées de ce dernier ministère, alors aux mains de Welbore Ellis, qui n'était pas encore lord Mendip. Cette situation le mettait à même de bien savoir beaucoup de choses importantes, et il ne faut pas s'étonner que lorsque les *Lettres de Junius* vinrent, par un double attrait, fixer l'attention publique et mettre en émoi la curiosité de John Bull en même temps que la bile des ministres, Francis ait été un de ceux auxquels l'opinion attribua le méfait. Ce dont on ne peut douter du moins, c'est que vers ce temps il insérait dans le *Public advertiser* des articles signés, tantôt *Vétéran*, tantôt *Marcus*, ou *Junius*, ou *Brutus*, et fort goûtés des lecteurs de gazettes; c'est qu'au ministère, où l'on s'occupait très-gravement de découvrir et de punir Junius, on conçut sur lui de forts soupçons, et que lord Barrington, alors chargé du portefeuille de la guerre, le destitua; c'est enfin que le fonctionnaire, remercié, passa le printemps, l'été et l'automne de 1772, sur le continent, et que, pendant ce temps, l'acerbe Junius laissa reposer les mi-

nistres. Quoi que l'on en doive penser, Francis fit route par la Flandre, l'Allemagne et le Tyrol, jusqu'en Italie, fit une pause à Rome, où il vit à Castel-Gandolfo le pape Ganganelli, et revint en Angleterre par la France. Il n'y resta pas long-temps. Soit que l'on reconnût l'injustice commise à son égard et qu'on voulût lui donner une compensation, soit qu'on le redoutât et qu'on voulût à tout prix l'éloigner de la métropole, il fut nommé membre du conseil de Bengale que le gouverneur-général devait consulter avant de prendre des mesures de quelque importance, et qui était chargé de veiller à ce que les Hindous n'eussent à se plaindre d'aucun abus. Deux autres membres, sir John Clavering et le colonel Monson, avaient été nommés en même temps. C'étaient de belles places, et qui valaient à chacun de leurs titulaires vingt-cinq mille francs par an. Mais leur rôle offrait bien des difficultés, et ils ne tardèrent pas à s'en apercevoir. En face d'eux, lorsqu'ils arrivèrent aux Indes, ils virent le gouverneur-général Hastings, ambitieux, sans foi, sans loi, se jouant des hommes et des choses, marchant à son but en spirale, mais plus irrésistiblement que s'il eût procédé par la ligne droite, et souffrant impatiemment un contrôle qu'il regardait comme injurieux, un système de modération et de désintéressement qu'il traitait de duperie et d'impuissance. Il faut avouer que, pour qui n'examine que les résultats, Hastings avait raison : on ne fait pas des conquêtes avec du désintéressement; la puissance de la compagnie des Indes n'a point dépéri sous lui; et qui prouve que les Hindous, si jusqu'ici ils ne sont pas plus heureux d'obéir aux gentlemen d'Albion que d'être au grand-Mogol ou à leurs radjahs, ne sont pas plus près d'un temps de civilisation et de bonheur? Mais telles n'étaient pas les opinions des trois nouveaux membres du conseil. Parfaitement d'accord entre eux et ne formant en quelque sorte qu'un homme en trois personnes, ils votèrent constamment dans le conseil contre les abus de pouvoir et l'ambition effrénée du gouverneur; et comme cinq membres seulement formaient le conseil, les trois nouveaux venus avaient la majorité. C'est ainsi que l'alliance avec l'infâme Ragobah dut être mise au néant, et que la guerre qu'on préparait contre les Mahrattes fut indéfiniment ajournée. C'est ainsi que les indigènes opprimés et spoliés reçurent l'invitation de faire connaître les injustices dont ils auraient été victimes, avec promesse d'obtenir bonne et prompte justice. Alarmé de l'audace et de l'activité du triumvirat, Hastings sentit qu'il fallait frapper un grand coup. Un grand de l'Inde, Nandcomar, et son fils le radjah Goudrass, venaient de l'accuser formellement de concussion; ils produisaient à l'appui de leurs charges une lettre de Munny Begum, qui avait porté les sommes au gouverneur, et ils invoquaient le témoignage de Canton Bébou, le caissier et l'homme d'affaires. Tout-à-coup, par l'ordre du gouverneur, Nandcomar est arrêté sous la prévention de faux, jeté dans un cachot, jugé, condamné, exécuté, comme si jamais la loi d'Écosse contre les faussaires eût été faite pour l'Asie. Personne, après cela, ne hasarda de plaintes contre le gouverneur, et il se fit silence en sa présence. Ce n'est pas tout : Clavering, Manson, moururent presque coup sur coup, le triumvirat fut désorganisé, et la majorité passa aux deux membres hastingsistes, Hastings lui-

même et son amé et féal Barwell. Paralysé par ce revirement inattendu, et incapable de s'opposer au triomphe du gouverneur, Francis ne tarda pas à se décider au retour en Angleterre. Ce n'était point là le compte d'Hastings : s'être débarrassé des Manson, des Clavering, n'était rien si leur ami allait répandre ses doléances en Europe : il y avait trop d'indiscrets et trop d'échos en Angleterre, et son expéditive manière de se laver d'imputations blessantes n'avait point cours à Londres. Il écrivit donc à son adversaire une lettre où il l'accusait en termes formels de manquer de foi et d'honneur. Francis répondit par un cartel, et un duel eut lieu. Hastings n'eut point ici son bonheur ordinaire. Sa balle ne fit que blesser celui qu'il eût voulu en terre. Après avoir mis quatre mois à se guérir, Francis partit pour l'Europe, en déc. 1780. Cinq mois de séjour à Sainte-Hélène retardèrent son arrivée en Angleterre jusqu'au mois d'octobre suivant. Les lettres d'Hastings l'avaient prévenu : en vain il voulut, dès son arrivée, frapper aux portes des ministères; toutes étaient fermées, et les panégyristes du gouverneur de l'Inde portaient la tête haute. Il ne se découragea point, et par ses récits, plus ou moins fidèles, il atténua cet engouement et fit comprendre que tout n'était pas irréprochable dans le héros de la compagnie. Les malversations des chefs, la misère des populations, les noires intrigues avec les radjahs et les nababs, les dépenses sans cesse croissantes de la compagnie, l'énorme dette, étonnèrent et donnèrent à penser. Une opinion impartiale, de plus en plus puissante chaque jour, s'élevait contre les adulateurs intéressés du conquérant du Bengale. Francis était cité comme l'homme d'Angleterre qui savait le mieux l'hindoustan. Cette persuasion lui valut, lors de la dissolution du parlement, en 1784, l'honneur de faire partie de la nouvelle chambre des communes, comme représentant du bourg d'Yarmouth dans l'île de Wight. Il prit une part active à plusieurs discussions, où l'on remarqua son talent, son indépendance et ses tendances libérales. Le bill de Pitt, pour exiger des Anglais venant de l'Inde un compte-rendu de leur fortune, trouva en lui un opposant. Sur ces entrefaites Hastings, alarmé peut-être à l'idée que le bill rejeté la première fois pourrait passer à la seconde, quitta le théâtre asiatique où il avait amassé tant de gloire, de haines et de rapines. Son arrivée en Angleterre donna le signal d'une lutte acharnée. Le 17 février 1786, Burke lut à la tribune des pièces accusatrices contre l'ex-gouverneur du Bengale, puis, le 4 avril, formula une accusation solennelle. Il est hors de doute que c'est Francis qui s'exprimait alors par sa bouche, et qui lui fournissait les matériaux. Telle était la force des charges et des faits, que la nécessité de l'enquête fut admise, en 1787, à la majorité de soixante-onze voix contre cinquante-cinq, en dépit de tous les efforts du ministère et des amis de Hastings. Battus sur ce point, ils mirent tout en jeu pour que Francis ne fût point de la commission qui dresserait l'acte d'accusation, et ils réussirent. Toutefois la commission, présidée par Burke, requit officieusement les bons conseils et la présence de Francis. Il ne se refusa point à l'invitation, et les éclaircissements, les preuves de toute nature abondèrent. Hastings pourtant échappa, on le sait; et pour qui comprend les

besoins et les ressorts d'un gouvernement, la chose est simple. Au reste, c'est surtout aux mesures dilatoires, aux faux-fuyants légaux qu'il dut ce résultat. *L'empeachment* dura sept ans. La curiosité publique se blase, la haine s'émousse pendant ce temps; le crime même au bout de tant d'années semble la victime d'une persécution. La conduite de Francis, durant le cours de ce grand procès, fut noble et digne. S'il écrivit beaucoup sur les faits de la cause, il écrivit en homme qui se respecte; s'il déploya de la fermeté, il eut soin qu'elle ne ressemblât point à une vendetta, il fut calme; attitude d'autant plus belle, que Burke, moins personnellement en guerre avec Hastings, compromettait l'accusation par ses emportements et ses injures. C'était avec le même sang-froid que Francis réfutait annuellement, par des faits et des arguments, les brillants tableaux de Dundas (lord Melville), qui montrait dans un avenir prochain l'impôt pesant d'un poids moins lourd à la Grande-Bretagne, vu les immenses ressources qu'allait présenter l'Inde. Se maîtrisant de même lorsque, au moment où l'Angleterre se mit en guerre avec la révolution française, il prouva l'impolitique et l'impopularité de cette lutte, dont l'issue était incertaine et qui venait doubler la dette déjà trop lourde de la Grande-Bretagne; et pourtant Francis était le fondateur d'une société populaire, celle *des amis du peuple*. Son ex-ami Burke le lui reprocha plus tard. Les principes de cette société, d'ailleurs, n'étaient pas subversifs; ils ne demandaient ni réforme radicale, ni suffrage universel. On n'en était pas encore là. La dissolution de la chambre, en 1796, rendit Francis à la vie privée. Le ministère parvint à faire échouer sa candidature à Tewkesbury; mais il prit sa revanche aux élections de 1802, où il fut nommé par Appleby. En 1804, il se prononça derechef contre le système de conquêtes et d'usurpations qui se poursuivait dans l'Inde. Son discours et celui qu'en 1796 il prononça pour l'amélioration de la condition des esclaves, sont deux beaux monuments d'éloquence. Peu de temps après il donna sa démission de représentant, et sembla vouloir passer le reste de ses jours étranger au fracas politique et aux coteries. Cependant, lors de l'accession des whigs au pouvoir, en 1806, il fut question de lui conférer le gouvernement-général de l'Inde. Cette nomination eût été ridicule; on se ravisa, si tant est qu'on y eût songé, et on le décora de l'ordre du Bain. La vie de Francis, depuis ce temps, ne présente plus d'événements remarquables. Il ne s'occupait guère que de littérature. En 1817 pourtant, il fit signer, par un *meeting* de francs-tenanciers du comté de Middlesex, une pétition contre la suspension de l'*habeas corpus*. Il était alors presque octogénaire. Il mourut l'année suivante, le 22 décembre. On a de Francis : I. Plusieurs brochures relatives à lord Hastings, savoir : 1° *Observations sur le récit que fait M. Hastings de ses actes à Bénarès*, en 1781, Londres, 1786, in-8°; 2° *Observations sur la lettre de M. Hastings concernant les présents*, 1787; in-8°; 3° *Observations sur la défense de M. Hastings*, in-8°; 4° *Discours à la chambre des communes* (19 *avril* 1787) *sur le chef d'accusation des revenus, articulé contre M. Hastings*, avec un appendice, 1787, in-8°. II. Di-

vers *Discours* à la chambre des communes (nous avons indiqué les principaux) : on peut y joindre ceux des 28 février et 2 mars 1791, où il traite de l'origine et des progrès de la guerre dans l'Inde. III. *Pièces originales émanant du gouverneur-général et du conseil de Fort-William, sur l'assiette et la perception des revenus du Bengale, avec un plan d'impositions pour l'avenir*, Londres, 1782, in-4°. Ce recueil ne manque pas d'intérêt. IV. *Questions historiques* publiées d'abord dans le *Morning Chronicle* de janvier 1818, réimprimées avec additions et corrections, 1818, in-8°. Dans ce dernier écrit, Francis vise à ridiculiser la légitimité. Les questions sont au nombre de douze : « Quel est le père de « Jacques Ier ? A coup sûr ce n'est « pas Henri Darnley; probablement « c'est David Rizzio », voilà sa réponse. Le reste est de cette force. C'est l'ouvrage d'un vieillard qui a eu de l'esprit. P—OT.

FRANCK. *Voy.* FRANK, ci-après.

FRANCKE (JEAN-VALENTIN), savant philologue danois, natif de Husum, dans le duché de Slesvig, avait dix-huit ans lorsque la nomination de son père à une chaire de l'université de Kiel décida de sa carrière. Jusque-là il avait flotté entre la littérature, qui pour lui n'était pas sans attrait, et la musique, dans laquelle il excellait. Son talent sur la flûte était vraiment remarquable, et la manière dont il remplissait sa partie, dans les concerts de la cour du prince Fr.-Chrétien de Sonderburg-Augustenburg, décelait un virtuose futur. Mais la facilité que Francke eut dès lors de se livrer à d'autres études, et la perspective qu'ouvrait pour lui la situation de son père, l'entraînèrent de l'autre côté. Des succès éclatants, en philosophie surtout, prouvèrent avec combien de zèle et d'heureuses dispositions il s'était jeté dans cette voie, et semblaient lui garantir ce qu'il souhaitait avec ardeur, un titulariat à Kiel. En 1816, il reçut le bonnet de docteur en philosophie, et, en attendant qu'il se fît un vide au sein de l'université, il ouvrit des cours particuliers. Quoique savant, il eut peu d'auditeurs ; et même le nombre alla toujours déclinant; sa manière n'était point attrayante ; il avait trop vu les livres et trop peu le monde. Au bout de quatre années il quitta sa ville natale pour accepter une place inférieure à Flensborg. Cette espèce de désenchantement lui fut utile : il descendit de la sphère scientifique trop haute dans laquelle il s'agitait, et en vint à comprendre le positif, l'usuel. Cette connaissance des choses telles qu'elles sont, et du monde comme en réalité il se comporte, ne nuisit point à son érudition, qui n'en eut que plus d'aplomb, en même temps que plus de souplesse ; et les opuscules qu'il publia le firent connaître avantageusement. L'université russe de Dorpat lui offrit une de ses chaires. Il hésita un moment et fit une tentative pour en obtenir autant à Kiel. Mais enfin, voyant ses efforts inutiles, comme s'il eût été écrit que jamais il ne serait prophète en son pays, il accepta un pis-aller avantageux, et prit la route de la Livonie avec les titres de conseiller aulique et de professeur ordinaire de philologie, littérature et pédagogique. Cette fois, sa manière fut très-goûtée, et de nombreux élèves suivaient ses cours avec enthousiasme. Il rendit aussi beaucoup de services

comme membre de la commission pour l'examen des écoles dans les provinces baltiques de la Russie, et introduisit des modifications essentielles dans l'organisation du séminaire philologique. Les travaux littéraires, pour lesquels il trouvait encore du temps au milieu de ses occupations, auraient porté beaucoup plus haut sa renommée, si une mort prématurée, causée par l'opiniâtreté de ses études, ne l'eût enlevé, le 6 oct. 1830, à peu près à la même époque que son ami Ewers (*Voy.* ce nom, LXIII, 468). Mais, quoique moissonné si jeune, il a laissé assez de monuments pour être classé très-haut comme philologue. Sa science est vaste, son coup d'œil perçant, sa critique sûre : qu'il juge les textes, qu'il pèse les variantes, qu'il formule les conjectures, on reconnaît toujours la main et l'œil d'un maître. Il y a en lui du Ruhnkenius et du Bentley tout à la fois. Peut-être, comme Bentley, est-il quelquefois trop hardi; mais cette hardiesse même est utile, car elle soulève des idées, et elle jette de la lumière. On a de Francke : I. *Callinus*, ou *de l'origine de la poésie élégiaque*, Altona, 1816 (en latin, thèse pour le doctorat, mais fort remarquable et hors de la ligne commune). II. Lettre au professeur Henri à Kiel, sur une *Recension de la Gazette littéraire universelle de Halle*, Kiel, 1816. III. *Sur une interpolation de Tribonien dans Ulpien*, *relative au bannissement dans la grande Oasis*, Kiel, 1819. III. *Examen critique de la vie de Juvénal* (en latin), Altona, 1820 (à quoi il faut joindre *Seconde question sur la vie de Juvénal*, aussi en latin, Dorpat, 1827) : il est évident que ces deux morceaux ont été inspirés par les réflexions sur l'exil dans la grande Oasis. IV. *Eclaircissements sur la médaille d'or de Basile de Saint-Pétersbourg*, Dorpat, 1824 (et dans le *Nouveau musée des provinces allemandes de la Russie*, 1er livre). V. Vers latins *sur la mort d'Alexandre Ier* (*Nouvelles archives de philologie*, etc., par Seebode, 1826, 1er liv., p. 157), et vers grecs *sur l'avènement de l'empereur Nicolas Ier* (même recueil, page 158). On les a aussi tirés à part. VI. *Conjectures critiques* sur les vers 1-8 de la 10e satire du 1er livre d'Horace (dans C. Morgenstern, *Symb. crit. in græc. loca Platonis et Horatii*). VII. *Sur une inscription cypriote*, en forme de lettre à Morgenstern, dans les *Pèlerinages en Orient*, de Richter, publiés par Ewers. Cet ouvrage était le prélude, le spécimen du suivant. VIII. *Inscriptions latines et grecques*, Dorpat, 1831. Ces inscriptions avaient été recueillies par Richter. Le savant professeur les explique, les commente avec un talent rare qui fait de son ouvrage, imprimé avec un grand luxe typographique, une mine de sciences philologiques et un modèle pour les philologues. Aussi est-ce là son titre capital à la renommée et son *Exegi monumentum*, et on peut le dire d'autant plus qu'en l'élevant il creusa sa tombe, et que le monument fut posthume. Il avait revu les dernières feuilles de l'ouvrage, et sa veuve en fit hommage à l'empereur Nicolas Ier. P—OT.

FRANCKLIN. *Voy.* FRANKLIN, ci-après.

FRANCO (VÉRONIQUE), femme célèbre par son esprit, par ses charmes et par ses galanteries, était née à Venise en 1554. Douée d'un ta-

lent précoce pour la poésie, elle se perfectionna par la lecture des chefs-d'œuvre et par la fréquentation des beaux esprits, et mérita bientôt d'être comptée parmi les femmes les plus spirituelles de son temps. Au goût des lettres elle joignait celui des arts et donnait des concerts où les virtuoses les plus distingués briguaient l'honneur de se faire entendre. Sa maison était le rendez-vous des savants et des artistes, tous empressés de lui plaire, et qu'elle captivait par l'espoir de faveurs dont, au surplus, elle ne se montrait pas avare. Henri III, à son retour de Pologne en 1574, voulut vérifier par lui-même si ce qu'on lui avait dit des grâces et de la beauté de Véronique n'était point exagéré: sa curiosité satisfaite, il lui demanda son portrait; et elle put le satisfaire d'autant plus facilement, que les plus habiles peintres, entre autres le Tintoret, avaient à l'envi reproduit ses charmes. Au don de son portrait elle joignit deux *sonnets* qui prouvent que le monarque français n'était point avec elle en reste de générosité. Son portrait fut gravé en 1570 par un habile graveur, que le P. degli Agostini soupçonne être Jacques Franco. Au-dessus est une flamme avec ces mots: *Agitata crescit*. Dans le nombre de ses adorateurs elle avait distingué Marc Veniero, d'une famille illustre par sa noblesse, par ses dignités et par ses talents héréditaires. Il composa pour sa maîtresse quelques pièces de vers pleines de passion qu'elle fit imprimer dans le recueil des *Terze rime*, in-4°. Cette magnifique édit. est sans date; mais on voit par la dédicace de Véronique à Guillaume Gonzague, duc de Mantoue, du 25 nov. 1575, qu'elle dut paraître cette année. Elle contient vingt-cinq *capitoli* dont six anonymes: ce sont ceux de Veniero, qui n'avait pas l'intention d'être connu, mais son nom se trouve dans l'exemplaire de la Bibliothèque de Marco Foscarini (*V.* ce nom, XV, 312). A ce volume succédèrent les *Lettere familiari a diversi*, de Véronique Franco. Ce vol. in-4°, non moins rare que le précédent, est également sans date; mais la dédicace au cardinal Louis d'Este, du 11 août 1580, fixe l'époque de la publication. Montaigne, dans le journal de son séjour à Venise, dit que le 6 novembre, pendant qu'il était à souper, « la si- « gnora Véronique Franco, gentille « femme vénitienne, envoya vers « lui pour lui présenter un petit li- « vre de lettres qu'elle a composé, « et qu'il fit donner deux écus au « porteur. » Véronique, à la fleur de l'âge, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, avait depuis trois ans renoncé volontairement à la vie galante et dissipée qu'elle avait menée jusqu'alors. On ignore la véritable cause du changement subit qui se fit à cette époque dans sa conduite; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle s'occupa de réparer autant qu'elle le pouvait le mauvais exemple qu'elle avait donné. Elle parvint même à décider plusieurs dames qui l'avaient imitée dans ses désordres à l'imiter dans sa réforme. Avec leur appui elle fonda, pour les filles abandonnées, sous le nom de *Sainte-Marie-de-Secours*, un hospice qui subsiste encore. La date de sa mort est incertaine; mais il n'est plus question d'elle après 1591. Outre les deux volumes de Véronique dont on a parlé, on cite *neuf sonnets* dans un recueil qu'elle a publié, sans date, in-4°, sous ce titre: *Rime di diversi eccelentissimi autori sulla morte dell' illustr. si-*

gnor Ettore Martinengo. Deux *sonnets* et deux *capitoli* de cette femme poète font partie de la *Raccolta di componimenti poetici de' più illustri rimatori*, par la comtesse Bergalli. Le P. degli Agustini lui a consacré une notice dans les *Scrittori veneziani.* W—s.

FRANÇOIS Ier (JOSEPH-CHARLES), empereur d'Autriche, né à Florence, le 12 février 1768, était fils de Léopold II et de Marie-Louise, fille du roi d'Espagne Charles III. Il succéda à son père le 1er mars 1792, dans les états héréditaires, fut couronné roi de Hongrie le 6 juin, et roi de Bohême le 5 août suivant. Il avait été élu empereur des Romains le 7 juillet; et, dans la série des empereurs d'Allemagne, il fut alors nommé François II. Mais, par une sorte de pressentiment de l'avenir, et, après que la France fut devenue un empire, François II, par une proclamation du 6 août 1806, prit le titre d'empereur héréditaire d'Autriche sous le nom de François Ier, et assura, par cette précaution, à sa personne et à sa maison, sa dignité et son titre, quand, par la force des évènements, il dut renoncer à la couronne d'empereur d'Allemagne et de roi des Romains. Après avoir reçu sa première éducation en Toscane, sous les yeux de son père, il était venu l'achever à Vienne sous la direction de Joseph II, son oncle, qui lui donna les plus habiles maîtres. Les règnes de Joseph II et de Léopold II, fertiles en évènements, furent une école pour tous les princes; et le jeune archiduc sut fort bien en profiter. On sait que ces deux prédécesseurs de François, entraînés par le goût des innovations, dépassèrent quelquefois l'un et l'autre les limites qui séparent les réformes des révolutions. C'est dans l'exemple de ces expériences, trop souvent funestes, que le jeune archiduc puisa son attachement aux anciennes institutions. On se rappelle que Léopold II s'était livré à de si dangereux essais, que ses peuples, et surtout les Hongrois, furent près de se soulever. Ce fut alors que le vieux Kaunitz, cet habile et prudent conseiller des princes autrichiens, dit à son souverain : « Sire, je suis bien vieux; mais « si V. M. continue, je la reverrai « encore simple archiduc d'Autri- « che. » Ces paroles du ministre de Marie-Thérèse furent entendues du jeune archiduc, et elles restèrent gravées dans sa mémoire. De là son éloignement pour toutes les innovations; de là son respect pour les principes et les traditions de l'antique monarchie. Cependant, un prince qui redoutait si franchement les révolutions, qui se montra toujours si disposé à les réprimer, ne devait régner qu'environné de troubles et de révolutions Et, ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que ce même prince, qui n'avait aucun penchant pour les armes, dont tout le bonheur aurait été de vivre en paix, fut condamné à passer sa vie au milieu de toutes les calamités de la guerre. Dès l'âge de vingt ans, entraîné par son oncle dans une expédition contre les Turcs, il se montra d'un caractère soumis et persévérant, mais on ne vit en lui aucune disposition pour les armes. Joseph II voulut cependant que, dans la seconde année (1789), il commandât l'armée impériale sous la direction de Laudon, et, bien que l'Autriche obtînt alors quelques succès, le jeune archiduc n'en manifesta pas plus de goût pour la guerre. Revenu à Vienne, dès que la paix eut été signée, il y

fut témoin de la mort de Joseph II, qu'il pleura sincèrement ; car il aimait ce prince spriuel, de toute la tendresse d'un fils, quoiqu'il n'approuvât pas son système de gouvernement. En attendant l'arrivée de son père, il tint pendant quelques mois les rênes de l'état, et dès lors il donna des preuves de cette prudence, de cette haute sagesse qui ont caractérisé son règne. Déjà l'on voyait s'amonceler contre les rois tous les nuages de guerre et de révolution prêts à les renverser. La tempête avait éclaté lorsque François monta sur le trône après la mort de Léopold, le 1[er] mars 1792. Il déclara aussitôt que sa politique serait celle de son prédécesseur (*Voy.* Léopold, XXIV, 194); et, certes, la circonspection et les incertitudes que celui-ci venait de manifester, dans ses rapports avec la France, étaient bien dans le caractère du jeune empereur. Cependant quelques engagements d'alliance et de coalition avaient été pris à Mantoue et surtout à Pilnitz; et lorsque la France constitutionnelle déclara la guerre à l'empereur d'Allemagne, le 20 avril 1792, François était déjà l'allié de la Prusse. Quoique cette guerre parût exclusivement dirigée contre l'Autriche, le roi Frédéric-Guillaume n'hésita pas à y prendre part, et même il fut convenu qu'il y jouerait le principal rôle. Le duc de Brunswick, que tous les liens attachaient à la cour de Berlin, fut le généralissime de cette coalition, et l'empereur n'envoya à son armée qu'un corps très-faible, et qui ne put être, dans la célèbre campagne de France, en 1792, que le spectateur impassible des opérations qui en furent le résultat (*Voy.* Dumouriez, LXIII, 145). L'un de ces résultats fut que bientôt tout le poids des armées de la France tomba sur l'Autriche, et il s'en fallait de beaucoup que cette puissance se trouvât en mesure de le supporter. Elle avait à peine vingt mille hommes pour couvrir toute la frontière des Pays-Bas, et quand le duc de Saxe-Teschen, qui, avec de si faibles moyens, avait osé entreprendre le siège de Lille, fut obligé de l'abandonner précipitamment, pour aller défendre la position de Mons, il s'y trouva en présence de cinquante mille Français, perdit la bataille de Jemmapes, et fut contraint de se retirer sur la Meuse. C'est alors que le jeune empereur parut sentir le danger de sa position, et, qu'assisté des conseils du vieux Kaunitz, qui, au déclin de sa carrière, était encore l'oracle du cabinet de Vienne, il se décida à faire les plus grands efforts pour soutenir une lutte qui devait être si terrible et si longue! Soixante mille hommes furent réunis sur le Bas-Rhin, sous les ordres du prince de Saxe-Cobourg, et, dès le 1[er] mars 1793, fondant sur les corps isolés et disséminés de l'armée française, ce général la rejeta en peu de jours sur ses frontières, où elle suffisait à peine pour compléter les garnisons, lorsque la défection de Dumouriez vint rendre encore plus faciles les opérations du général autrichien. On ne peut nier que, sur plusieurs points, les portes de la France ne lui fussent entièrement ouvertes, et qu'il n'eût pu y pénétrer aussi facilement que les Prussiens l'avaient fait six mois auparavant. Mais l'histoire doit dire que la politique de Vienne n'était ni plus franche, ni plus loyale que celle de Berlin. Pour saisir le fil des événements de cette époque et de ceux qui l'ont suivie, il faut bien comprendre que les deux cabinets n'a-

vaient, l'un comme l'autre, ni compris la nature de cette guerre, ni prévu ses résultats. Les puissances qui avaient pris une si large part au partage de la Pologne, qui avaient si adroitement, si utilement pour elles, profité des dissensions, des révolutions de la nation polonaise, crurent tout simplement que la révolution de France était une occasion facile d'en agir à son égard de la même manière. Si l'on observe bien tous les mouvements, toutes les opérations de cette guerre, on verra que, dans toutes les occasions, cette pensée en fut le secret mobile (1). Nous n'accuserons pas cependant le jeune empereur, de tous les torts de cette machiavélique politique; elle était de tradition dans le cabinet de Vienne et dans beaucoup d'autres. Kaunitz, Thugut et leurs successeurs n'en sont que les continuateurs; elle y est inhérente au pouvoir, et le souverain lui-même ne pourrait pas s'y soustraire. Le prince de Cobourg, qui n'avait pas sans doute pénétré tous ces secrets, et qui pensait que le but de la guerre était réellement le rétablissement de la monarchie française, étant entré en négociation avec Dumouriez, s'engagea de bonne foi à concourir au rétablissement du fils de Louis XVI, et il promit même de ne jouer, dans cette difficile entreprise, que le rôle d'auxiliaire; mais, dès que le cabinet autrichien eut connaissance de cet engagement, le traité fut annulé, le généralissime obligé de se rétracter, et il ne fut plus question dans aucun acte public ni de Louis XVII, ni d'aucun autre Bourbon. On prit les villes et les provinces au nom de l'empereur, et l'on se hâta d'y apposer les armes impériales. Secondée par l'Angleterre et la Hollande, l'armée autrichienne s'empara ainsi de quatre des principales places de la Flandre; et la Belgique se trouva parfaitement couverte sur ce point. Mais, pendant ce temps, toute la France s'était armée. Poussée par le désespoir et la terreur, cette nation était devenue invincible, et déjà ce n'était plus de la dépouiller, de la partager qu'il allait être question. Le cabinet de Vienne s'en aperçut alors, et il reconnut son erreur. Ne voyant pas d'autre moyen de conjurer l'orage, il se hâta d'ouvrir, à l'insu de ses alliés, une négociation avec le gouvernement révolutionnaire; et cette négociation fut commencée à Bruxelles, par le marquis de Mercy-d'Argenteau et le comte Trauttmansdorff. François II fut même appelé dans les Pays-Bas, beaucoup plus sans doute pour l'appuyer de sa présence et de son autorité, que pour la diriger. Toute la politique autrichienne était alors conduite par Thugut, qui venait de succéder à Kaunitz; et le nouveau ministre avait accompagné le jeune empereur dans son voyage. On a vu combien le tumulte des armées convenait peu au caractère simple et paisible de ce prince; et, certes, on ne peut pas douter que, s'il avait consulté son goût pour venir visiter ses sujets des Pays-Bas, il n'eût pas pris le moment où cette contrée se trouvait livrée à toutes les calamités de la guerre. Il fut reçu par eux avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive, et son couronnement comme duc de Brabant se fit à Bruxelles au milieu des applaudissements d'un peuple qu'il allait aban-

(1) Toutes les combinaisons et toutes les suites de ce système d'envahissement et de conquêtes, sont parfaitement établies dans le curieux ouvrage, intitulé *Mémoires d'un homme d'état*, dont on sait que les principaux matériaux viennent de l'étranger.

donner! Les indices de la négociation qui déjà était commencée n'échappèrent pas à la vigilance du cabinet prussien, et il envoya aussitôt à Bruxelles un diplomate habile, le comte Dohm (*Voy.* ce nom, LXII, 517), qui bientôt lui fit connaître qu'en effet des rapports secrets existaient entre l'Autriche et le fameux comité de salut public présidé par Robespierre; que déjà un point capital était arrêté, celui de la cession des Pays-Bas. Mais la chute de Robespierre vint donner aux affaires une autre direction. Ceux qui lui succédèrent au pouvoir ne changèrent pas, il est vrai, complètement de politique; mais on sent que les questions de personnes ne furent plus les mêmes. Et d'ailleurs les forces toujours croissantes de la république, les victoires de Pichegru et de Jourdan y apportèrent des changements encore plus notables. Il fallut abandonner réellement les Pays-Bas, qu'on avait proposé de céder: François II retourna à Vienne, et ses armées se réfugièrent derrière le Rhin, puis, l'année suivante (1795), dans la Franconie et la Bavière. Pendant ce temps la Prusse, qui n'avait fait qu'une guerre d'observation et de politique, qui n'avait pas cessé d'entretenir, de son côté, de secrets rapports avec la république française, s'était ouvertement séparée de ses alliés, et venait de conclure à Bâle une paix définitive. L'Espagne, quelques états de l'Italie et de l'Allemagne, suivirent cet exemple; et l'Autriche se trouva seule sur le champ de bataille, en présence d'armées nombreuses et très-aguerries. Son attitude, dans cette circonstance critique, fut, on ne peut le nier, aussi digne que courageuse. Ses armées, presque partout inférieures par le nombre, obtinrent cependant, sous les ordres de Clerfayt et de l'archiduc Charles, des avantages assez remarquables, et ce prince fut proclamé le sauveur de l'Allemagne. Mais alors parut sur la scène politique, ainsi qu'une comète, pour nous servir de l'expression de Dumouriez, un adversaire bien autrement redoutable que tous ceux qui l'avaient précédé. Ce fut au mois d'avril 1796 que le général Bonaparte, à la tête de l'armée d'Italie, parvint, dès les premiers combats, à mettre en fuite l'armée autrichienne, à la séparer des Piémontais, ses alliés, et à la chasser de la Lombardie. Cette armée, qui ne lui avait, il faut le dire, que faiblement disputé ces conquêtes, parut en ce moment en sentir toute l'importance: elle se rallia autour de Mantoue, et cette place, à laquelle jusqu'alors on avait à peine songé, mise aussitôt en état de défense et occupée par une armée tout entière, offrit pendant plus d'un an d'un siége acharné, le spectacle de l'une des opérations de guerre les plus admirables que l'on trouve dans l'histoire (*Voy.* Napoléon, au Supp.). Lorsque enfin elle eut capitulé, le jeune chef des armées républicaines, ne voyant devant lui aucun obstacle, s'avança jusque sous les murs de Vienne. Encore deux jours de marche, et il allait entrer dans cette capitale, ou succomber au milieu de toutes les forces réunies de la monarchie autrichienne, quand tout-à-coup il fut arrêté par des propositions de paix que son gouvernement ne l'avait point autorisé à accepter, mais que déjà il était assez puissant pour signer et conclure sans autre pouvoir que sa volonté. Le Directoire, en recevant son rapport, vit

avec peine qu'il eût promis en même temps de rendre Mantoue et de livrer Venise, et ces préliminaires ne furent pas d'abord ratifiés. Il fallut même plus tard que dans le traité définitif, conclu à Campo-Formio, la première de ces conditions fût supprimée. On y laissa les articles secrets pour la cession de Venise, qui ne coûtait rien à la France, et pour la cession à celle-ci de la place de Mayence, ce boulevart de l'Allemagne, dont l'empereur n'était que le gardien ou le dépositaire, et qu'il livra sans scrupule à l'ennemi commun (2). Et François II a été considéré comme l'un des princes les plus sages, les plus justes de notre époque! Comme nous l'avons dit, la politique de son cabinet était invariable; il n'en avait pas établi les principes ni les bases, et, dans ses guerres avec la France révolutionnaire, il fut plus que jamais contraint de ne point s'en écarter. La Prusse, son ennemie naturelle, n'employait pas des moyens plus équitables, et, toujours en négociation secrète avec les républicains français, cette puissance épiait sans cesse les fautes de son rival pour les mettre à profit. Ce fut surtout au congrès de Rastadt, où durent être traités les intérêts de l'empire germanique, que se découvrirent avec le plus d'évidence les symptômes et les moyens occultes de cette funeste rivalité. On ne peut plus douter aujourd'hui que la catastrophe qui le termina n'ait eu pour principal but de connaître les secrètes négociations du cabinet de Berlin avec la France (*Voy.* DOHM, LXII, 519, et LEHRBACH, au Supp.). L'Autriche avait alors réussi à former une nouvelle coalition. Soutenue par les subsides de l'Angleterre, et profitant habilement du chevaleresque enthousiasme de l'empereur de Russie Paul Ier, elle eut bientôt reconquis ses états d'Italie. Déjà même elle pouvait tenter une invasion sur le territoire français, et le généralissime Souwarow qui, selon les instructions de son souverain, voulait franchement rétablir la monarchie de Louis XVI, était fort disposé à cette entreprise; mais tel n'était pas évidemment le but de la cour de Vienne. Après avoir reconquis tous ses états d'Italie, lorsque ses troupes pénétrèrent dans ceux du roi de Sardaigne, elle refusa, malgré les plaintes du général russe, d'y rétablir l'autorité de ce prince; et quand une seconde armée russe vint en Suisse, sous les ordres de Korsakoff, pour achever la défaite des républicains et pénétrer en France avec le corps du prince de Condé, l'archiduc Charles s'éloigna de cette frontière, et il conduisit ses troupes dans le Brisgaw, où rien ne semblait exiger leur présence. Korsacoff resté seul fut défait par Masséna, et Suwarow accouru pour le secourir ne put que protéger ses débris et couvrir sa retraite. Alors, indigné contre l'Autriche, ce généralissime exprima tout haut son mécontentement, et il conduisit ses troupes en Bavière. Là, il rendit compte à son souverain, et il attendit ses ordres. Paul Ier le rappela aussitôt en Russie; il rappela en même temps de Vienne son ambassadeur, et rien ne put le faire rentrer dans l'alliance de cette cour. Restée seule en présence de toute la puissance républicaine, l'Autriche put d'autant moins résister à de nouvelles attaques, qu'elles furent encore diri-

(2) Par le traité de Campo-Formio, qui fut signé le 17 octobre 1797, l'Autriche abandonna la Belgique, toutes ses anciennes possessions en Italie. Elle reçut en échange l'Istria, la Dalmatie, les îles vénitiennes et tout l'état de Venise.

gées par Bonaparte devenu premier consul. La bataille de Marengo, que Mélas avait d'abord gagnée et qu'il perdit par son impéritie, obligea encore une fois l'armée autrichienne d'abandonner l'Italie. Ce fut en vain qu'elle essaya de nouveau, un peu plus tard, de recouvrer ses belles possessions de la Péninsule; la victoire de Moreau à Hohenlinden et sa marche sur Vienne amenèrent une nouvelle capitulation; et le traité de Lunéville (3), l'un des plus malheureux qu'ait signés l'Autriche, assura au moins quelques années de repos au pacifique François II. Ce repos dura jusqu'à ce que ce prince, voyant son oppresseur occupé de préparatifs contre l'Angleterre, et ayant réussi à former une troisième coalition avec la Russie et l'Angleterre, fit exécuter, sous les ordres du trop fameux général Mack, une irruption en Bavière, et provoqua ainsi, de la part du terrible Napoléon une vengeance dont les effets furent aussi prompts que funestes. Après les honteuses défaites d'Ulm et d'Austerlitz, François se sépara brusquement de l'empereur Alexandre, qui voulait et qui pouvait combattre encore; il vint, en suppliant, demander grâce à Napoléon à son bivouac, et signa bientôt, à Presbourg, un traité de paix encore plus désastreux que ceux qui l'avaient précédé (22 déc. 1805). L'abandon de Venise et du Tyrol, la Bavière érigée en royaume, et bientôt la confédération du Rhin, sous le protectorat du nouvel empereur des Français, en furent les principales conséquences. Et, pour comble d'humiliation, François se vit obligé d'éloigner de sa personne le comte de Stadion, et ceux de ses ministres qui l'avaient le mieux servi. Alors, l'Autriche, restée sans force et sans alliés, n'eut plus qu'à dévorer en silence ses chagrins, à préparer en secret les moyens de se soustraire à un joug si honteux. On put croire que l'occasion s'en présentait dans l'année suivante, lorsque Napoléon, combattant les Prussiens avec la presque totalité de ses troupes, fut encore attaqué par une puissante armée que commandait l'empereur Alexandre lui-même. Mais la victoire des Français fut si subite, l'Autriche éprouvait d'ailleurs un si grand besoin de repos, et elle avait si peu de raison de secourir un allié qui l'avait tant de fois abandonnée, qui avait tout récemment laissé échapper une si belle occasion de lui être utile, que la paix de Tilsitt fut signée, et la Prusse soumise à un démembrement, à la plus funeste oppression, avant que l'Autriche eût fait la moindre démonstration en sa faveur. Après ce traité de Tilsitt, qui laissa tout le continent européen au pouvoir des deux potentats qui le signèrent, le rôle de l'Autriche devint encore plus pénible et plus embarrassant. L'accroissement de la Russie et celui de la France l'épouvantaient également. Si ces deux puissances restaient unies, elles s'entendraient pour l'opprimer, pour consommer sa ruine; si elles venaient à se diviser, l'une d'elles l'obligerait à combattre sous ses drapeaux, et lui ferait subir ses malheurs, si elle était vaincue; si, au contraire, elle était victorieuse, elle l'opprimerait avec plus d'orgueil, avec plus de rigueur encore.

(3) Par le traité de Lunéville dont les préliminaires furent signés le 3 février 1801, l'Autriche abandonna plusieurs contrées de la rive gauche du Rhin. Les frontières de la nouvelle république cisalpine furent reculées; l'antique constitution de l'empire germanique renversée, et les ducs de Modène et de Toscane, parents de l'empereur, obligés de renoncer à leurs états.

C'est dans une position aussi pénible que voyant, au commencement de 1809, Napoléon engagé dans sa guerre d'Espagne avec l'élite de ses troupes, informé que déjà il y avait fait des pertes considérables, l'empereur François crut que le moment était venu de secouer le joug, et qu'il se prépara décidément à la guerre. Voulant éviter jusqu'aux apparences d'une injuste agression, il publia, dès le 27 mars, une apologie de sa conduite. Si quelques torts de son cabinet y sont omis ou dissimulés, si ceux de Napoléon y sont quelquefois exagérés, il est au moins sûr que cette pièce importante offre le tableau le plus exact et le plus vrai de la politique européenne à cette époque. Ainsi, l'histoire doit en recueillir textuellement les bases. « L'empereur d'Autriche, est-il dit dans cette déclaration, en consentant, par le traité conclu à Presbourg le 26 décembre 1805, à la cession d'une partie très-importante de ses états et à des stipulations onéreuses à sa monarchie, avait espéré trouver la compensation de tant de sacrifices dans le rétablissement sincère de la bonne harmonie entre la cour de Vienne et celle des Tuileries... Cependant le traité était à peine ratifié, que l'empereur se vit trompé dans son attente.... Les articles qui assuraient aux princes puînés de la maison d'Autriche des établissements fort inférieurs aux pertes qu'ils avaient faites, n'eurent point et n'ont pas eu, jusqu'à présent, leur entière exécution. Le terme fixé pour l'évacuation des provinces autrichiennes, et celui de la rentrée des prisonniers de guerre, ne furent point observés. Il avait été stipulé que l'armée française n'aurait, sous aucun titre, plus rien à exiger des provinces autrichiennes : l'empereur, ne consultant que le repos de ses peuples, avait même consenti à donner quarante millions de livres en numéraire, pour assurer l'exécution de cet article important. Néanmoins des exactions de tous genres eurent lieu, avec la promesse de les acquitter, et d'indemniser les sujets de S. M. Le gouvernement autrichien avait cédé encore, de gré à gré, dans les provinces d'Italie, divers objets au gouvernement français : mais quand il a été question de payer ses comptes, qui s'élevaient à vingt-quatre millions de florins, la cour de France, en contravention à ses engagements réitérés et formels, n'a pas même voulu entrer en pourparler. La première année, après le traité, ne se fit remarquer que par l'exigence du cabinet français, et par une suite de condescendances de celui de Vienne. Une partie des troupes françaises n'eut pas plus tôt quitté les états de l'empereur, en conservant néanmoins des positions menaçantes le long de leurs frontières vers l'Allemagne, que le cabinet des Tuileries força le gouvernement autrichien à une convention contraire au traité de Presbourg, et par laquelle il fut établi, pour les troupes italiennes, une route d'étapes à travers les provinces maritimes de l'Autriche. En vain la cour de Vienne fit-elle valoir la lettre du traité et l'observance à laquelle l'ancienne république de Venise avait toujours été soumise : la menace de reporter

« de nouveau, dans les places « de l'Autriche, les malheurs de « la guerre, fut la seule réponse « du gouvernement français. Dans « ce même temps, un incident, que « la cour de France ne pouvait imputer qu'à elle-même, servit encore « de motif à une nouvelle infraction de la paix. Les bouches du « Cattaro devaient être rendues « dans le terme de six semaines « après les ratifications. Les commissaires autrichiens invitèrent « plusieurs fois les commandants « français à en prendre possession : « ceux-ci en retardèrent le moment, « et, dans l'intervalle, une escadre « russe s'empara de ce district. Le « cabinet des Tuileries trouva bientôt, dans cet événement, le prétexte d'une foule de prétentions « et de demandes. Non-seulement « il se maintint en possession de « la ville de Braunau, qu'il s'était « engagé d'évacuer; mais, faisant « rentrer ses troupes dans la partie « du Frioul située sur la rive droite « de l'Isonzo, il reprit de fait un « territoire qui, par le traité de « Presbourg, appartenait à l'Autriche; enfin, il força la cour de « Vienne à fermer ses ports de l'Adriatique aux vaisseaux russes et « anglais, et à porter par-là le « plus grand préjudice à son commerce maritime. L'empereur n'eut « que le choix de céder ou de voir « ses ports occupés par des troupes « françaises, et ses états exposés « derechef à tous les fléaux de la « guerre. C'est ainsi que le cabinet « français tenait la cour de Vienne « dans un état non interrompu d'alarmes et d'inquiétudes. La paix « avait été signée: mais cette situation n'en était pas moins un « état de guerre continuel; et bientôt les évènements qui survinrent « en Allemagne développèrent de « nouvelles combinaisons politiques, « qui ne pouvaient être pour l'Autriche qu'une source de nouveaux « dangers. Un acte signé à Paris, « le 12 juillet 1806 (4), anéantit « un grand empire, qui avait résisté « aux révolutions de dix siècles. « Cet antique édifice était remplacé « par une association nouvelle qui, « par ses conséquences, étendait « d'un seul trait la puissance de « l'empereur Napoléon jusqu'aux « frontières et dans le cœur de « l'Autriche; et, quoique la paix de « Presbourg eût sanctionné l'existence de l'empire d'Allemagne, et « reconnu S. M. I. et R. pour le « chef de cet empire, ce changement ne s'en fit pas moins, au « mépris du droit des gens, sans « l'y appeler, et au milieu de la sécurité de la paix. La demande « faite à l'empereur, de renoncer à « la couronne d'Allemagne, suivit de « près ce bouleversement. S. M. I. « et R. l'avait prévenu. Les attributions de cette couronne avaient « passé au protecteur de la nouvelle « association rhénane; et, quelle « que fût l'étendue de ce sacrifice, « l'empereur, n'ayant que l'alternative de céder ou de faire la guerre, « préféra encore, dans cette occasion, l'espoir d'amener enfin un « véritable état de paix et de tranquillité pour sa monarchie, aux « nouveaux et dangereux efforts « qu'une conduite différente aurait « entraînés. Huit mois s'étaient « écoulés depuis la paix de Presbourg. L'état de guerre avait continué sans interruption, les ar-

(4) Le traité de la confédération du Rhin, qui, sous le protectorat de Napoléon, renversa l'empire germanique.

« mées françaises bordaient encore « toute la frontière occidentale de « l'Autriche. La guerre qui écla- « ta, peu de temps après, au nord « de l'Allemagne, et qui s'éten- « dit dans le nord de l'Europe, eut « pour suite la retraite momenta- « née d'une grande partie des trou- « pes françaises de la frontière de « l'Autriche: mais la ville de Brau- « nan et la rive droite de l'Isonzu « n'en restèrent pas moins occupées « par des garnisons françaises....... « La paix de Tilsitt fut signée; elle « produisit un changement essentiel « dans les relations de l'Europe; « elle établit le pouvoir politique « de l'empereur Napoléon sur toute « la ligne des frontières occidenta- « les et septentrionales de la monar- « chie autrichienne. Les troupes « françaises revinrent en Allema- « gne: elles furent cantonnées dans « la plupart des pays dont le traité « de Tilsitt avait disposé; et par « les positions qu'elles prirent, en « cernant la monarchie sur les « points les plus essentiels de sa « défense, l'Autriche se trouva « placée dans une situation aussi « précaire que dangereuse. La cour « des Tuileries ne tarda pas à s'en « prévaloir. La reconnaissance des « rois établis par le traité de Tilsitt « fut impérativement exigée (5). « La remise des bouches du Cattaro « avait eu lieu en suite du traité de « Tilsitt; et cependant S. M. I. « dut se soumettre à une nouvelle « convention, pour obtenir l'évacua- « tion de la ville de Braunau et la « conservation d'une partie du « Frioul, au lieu de la possession « entière de cette province, qui lui « était assurée par le traité de Pres- « bourg. Cette convention, signée « à Fontainebleau le 10 août 1807, « imposa à l'Autriche de nouvelles « cessions et une nouvelle perte de « territoire; et la cession de Mon- « tefalcone n'en était qu'une vaine « compensation. Non content de « tous ces sacrifices, l'empereur « Napoléon insista bientôt après « sur la cessation de toute relation « diplomatique et commerciale de « l'Autriche avec la Grande-Breta- « gne: elle contraignait ainsi la « cour de Vienne à tarir les sources « de la prospérité d'une partie très- « intéressante de ses états..... Dans « le même temps que sa navigation « fut exposée ainsi au ressentiment « de la marine anglaise, les arma- « teurs italiens, sous la protection « de leurs autorités, se livraient, « contre les navires de l'Autriche, « à tous les genres de rapine et « d'insulte. Il en est résulté une « perte immense; et toute satisfac- « tion a été refusée. ..... S. M. « vit à regret que, tout en restant « fidèle au système qui l'avait guidée « jusqu'alors, elle ne pouvait ce- « pendant trouver à l'avenir la sû- « reté et la conservation de ses états « que dans l'emploi sage et mesuré « des moyens de défense que lui « offraient l'attachement de ses peu- « ples et le patriotisme des provin- « ces de son empire..... La pré- « voyance de S. M. fut bientôt jus- « tifiée; car à peine s'occupait-elle « de la première organisation de « ces institutions intérieures, que « de nouvelles circonstances vinrent « lui en montrer l'urgente nécessité. « C'est, en effet, dans ce même « temps que le cabinet des Tuile- « ries fit à Vienne des insinuations « tendant à engager S. M. dans des

(5) C'était la reconnaissance des rois de Hollande, de Westphalie, d'Espagne et de Naples, qui tous appartenaient à la famille de Bonaparte.

« projets contre un état voisin, dont la conservation fait partie de son système politique (6), projets qui, en occupant les forces de l'Autriche sur une partie éloignée de ses frontières, auraient laissé ses provinces allemandes sans défense, et ouvert toutes les routes et tous les points de la monarchie aux armées françaises. C'est encore dans ce même temps que l'exemple d'un prince voisin (7), allié de la France, qui tombait victime de son amitié et de sa confiance envers l'empereur des Français, indiquait à l'Autriche le sort qui lui était réservé, si elle ne trouvait pas en elle-même la garantie de son existence. Plus les mesures défensives étaient propres à maintenir la paix, plus le cabinet des Tuileries y trouva des raisons de s'en plaindre. Une note que le ministre des relations extérieures adressa de Bordeaux, le 30 juillet 1808, à l'ambassadeur comte de Metternich, à Paris, porte la déclaration précise, « que, si S. M. I. et R. n'arrêtait, ne révoquait pas ces mesures et ne prenait des mesures dans un sens tout contraire, la guerre était inévitable. » Des effets suivirent aussitôt cette menace ; la déclaration fut suivie tout à-la-fois de l'ordre donné à tous les princes de la confédération d'assembler, dans un très-court espace de temps, leurs contingents, et de mouvements des troupes françaises stationnées en Silésie et le long de l'Elbe. La guerre allait donc commencer ; et rien de la part de l'Autriche ne l'avait provoquée. Il était même impossible de l'éviter ; car, par cette déclaration du 30 juillet, le cabinet des Tuileries ne laissait à l'empereur que l'alternative de la guerre ou d'une déclaration par laquelle S. M. renoncerait pour toujours à toute possibilité de défense... L'empereur se vit donc forcé par le plus rigoureux devoir, non-seulement de continuer les mesures de défense qu'il avait ordonnées, mais de rassembler tous ses moyens contre une invasion soudaine... Le cabinet des Tuileries, de son côté, persistant dans ses desseins, puisque la déclaration du 30 juillet n'était pas révoquée, et réduit seulement à différer l'agression contre l'Autriche, n'en devint que plus actif à préparer les armes qu'il voulait employer contre elle. Le voyage de l'empereur Napoléon en Allemagne et le séjour qu'il fit à Erfurt, eurent principalement pour but de chercher à l'Autriche de nouveaux ennemis et de lui faire une nouvelle demande : celle de la reconnaissance immédiate du frère de l'empereur des Français, comme roi d'Espagne, fut mise en avant pour multiplier les embarras de la cour de Vienne. En retour de cette reconnaissance, l'empereur Napoléon promettait de retirer ses troupes de la Silésie prussienne et de les stationner sur l'Elbe : mais cette mesure était déjà dans ses plans militaires ; elle changeait un des points de l'attaque, et n'en écartait pas le danger. Depuis ce moment, les délais de l'agression ont été abrégés, autant que les circonstances

(6) Il s'agit ici de l'empire ottoman, dont Napoléon avait proposé le partage à la cour de Vienne.

(7) Ce passage est relatif au roi d'Espagne, que Napoléon venait de détrôner et d'emprisonner (*Voy.* Charles IV, LX, 468).

« ont pu le permettre. L'empereur « Napoléon était à peine parvenu à « faire rentrer son frère dans Madrid, et à se rendre maître des « côtes du nord de l'Espagne, que « de son quartier-général de Valladolid il a décidé la guerre. Le « ministre français n'a plus même « voulu d'explication de celui de « Vienne. Il n'y avait effectivement « pas matière à en demander. Les « mesures défensives de l'Autriche, « quoique continuées pendant l'hiver et pressées avec activité, se « renfermaient dans ce que la défense du pays exige, et ne prêtaient pas même à une interprétation différente; mais le cabinet « des Tuileries avait trop longtemps médité ses projets pour en « changer: une circulaire, partie « de Valladolid, a donc ordonné « aux princes de la confédération du « Rhin de rassembler, avec célérité, « leurs contingents au plus grand « complet; les conscrits ont été appelés pour compléter les armements contre l'Autriche, et toutes « ces mesures hostiles ont été encore « accélérées par le retour de l'empereur des Français dans sa capitale. En un mot, chaque jour a « apporté et apporte encore, à la « cour de Vienne, la nouvelle des « dispositions que l'on prend pour « l'attaque résolue contre elle. En « même temps, le signal a été donné « aux journalistes d'inonder la « France et l'Allemagne des paragraphes les plus injurieux et les « plus calomnieux contre l'empereur, contre son auguste famille, « contre la nation autrichienne. Ces « paragraphes, sortis des presses « de Paris, décèlent l'intention la « moins équivoque d'égarer l'opinion publique en Autriche et de « faire perdre au gouvernement la « confiance du peuple. On y prêche « ouvertement la désobéissance aux « lois et la révolte; et l'on voudrait « ainsi préparer la guerre des armes par la dissolution de tous les « lieux moraux qui attachent les « sujets à leur prince... » On voit assez dans cette pièce par le tableau de la position des armées que, quelque nombreuses que fussent les troupes françaises envoyées en Espagne, il en était resté encore assez dans le nord, pour cerner et environner de toutes parts les états autrichiens. Cependant on a lieu de croire que si l'archiduc Charles, déployant tout-à-coup des forces préparées secrètement depuis long-temps, eût envahi subitement la Bavière, s'il eût conduit avec plus de vigueur cette première attaque, il pouvait aisément arriver jusqu'au Rhin, prendre sur ce fleuve une position favorable, et d'où il eût protégé un soulèvement général, déjà près d'éclater sur tous les points de l'Allemagne. Le roi de Prusse lui-même avait répondu aux secrètes propositions de François I[er] : *Portez un grand coup, et je pourrai me décider.* Mais ce grand coup ne fut pas porté; on laissa à Napoléon le temps de revenir d'Espagne, de réunir ses troupes, et l'armée autrichienne repoussée à Ratisbonne, à Eckmuhl ne put même pas défendre sa capitale. Napoléon, dès le 10 mai, était aux portes de Vienne; et ce fut alors que, dans un de ses bulletins, il insulta grossièrement le malheureux François (8). L'armée autrichienne, rejetée sur la rive gauche du Danube, y

(8) « L'empereur d'Autriche a quitté Vienne « et a signé, en partant, une proclamation rédigée par Gentz, dans l'esprit des plus sots libelles. Il est difficile de trouver un prince « plus débile et plus faux... »

repoussa cependant avec vigueur de téméraires attaques, et elle obtint à Essling un avantage important, mais dont, selon sa coutume, elle ne profita pas. Après être resté immobile pendant près d'un mois dans une position où il dominait le cours du fleuve, après avoir laissé paisiblement son ennemi préparer des moyens de passer sur la rive gauche et de venir le combattre, le prince Charles soutint pendant deux jours à Wagram des attaques aussi acharnées que meurtrières, et dont le résultat cependant n'eût point été décisif si le lendemain il n'avait pas demandé une trêve; et si cette trêve, que l'empereur François refusa d'abord de ratifier, n'eût pas été suivie de négociations de paix. La famille impériale était alors, on ne peut le dissimuler, livrée à des divisions funestes, et ces divisions avaient évidemment contribué aux revers des armées. L'archiduc Jean, qui commandait celle d'Italie, s'était peu hâté de venir au secours de Vienne; et lorsqu'enfin il lui fut ordonné de passer le Danube, pour former l'aile gauche de la grande armée, il n'exécuta pas ce mouvement, qui eût assuré la victoire à la journée de Wagram. L'archiduc Charles, désespéré, offrit alors sa démission qui fut acceptée; et l'empereur voulant mettre fin à ces dissensions, déclara qu'il allait lui-même prendre le commandement de ses armées. Un tel rôle était, on ne peut le nier, bien loin de ses goûts, de son caractère, et tout-à-fait au-dessus de ses forces; mais le parti de la paix et des concessions, à la tête duquel était le prince de Lichtenstein, l'eut bientôt entraîné dans un autre système. Des plénipotentiaires furent nommés, et, après trois mois d'incertitudes et d'hésitations, François Ier consentit, le 14 octobre 1809, à la paix la plus dure, la plus humiliante que l'Autriche eût jamais subie. Par ce traité de Schœnbrunn, tous les rois de la famille de Napoléon, même ceux *qui pourraient survenir*, furent de nouveau reconnus et légitimés. L'Autriche, après avoir consenti à une contribution de quatre-vingts millions, céda en toute propriété Salzbourg, Goritz, Trieste, la Carinthie, la Croatie, la Gallicie; l'empereur Alexandre lui-même eut une part dans ses dépouilles. François confirma encore l'abandon de Venise et du Tyrol. Tout ce qu'il obtint en faveur des fidèles habitants de ce dernier pays, c'est qu'il leur serait accordé un *pardon plein et entier, et qu'ils ne pourraient être recherchés, ni dans leurs personnes ni dans leurs propriétés.* Et le traité était à peine signé que le malheureux Hofer fut arrêté, fusillé par ordre de Napoléon (*Voy.* HOFER, XX, 449), sans que son ancien maître, qu'il avait servi avec tant de zèle, osât réclamer pour lui l'exécution d'un acte aussi solennel! Ce fut bien long-temps après que le monarque autrichien rendit un hommage tardif au héros de la fidélité tyrolienne, qu'il accorda une pension à sa veuve et qu'il lui fit élever un monument sur le théâtre de sa gloire. L'article le plus important du traité de Vienne fut un article secret, une clause que Napoléon a niée, même long-temps après son exécution, mais qu'il n'est plus possible de contester aujourd'hui. On conçoit quelle raison il eut de dire que la main de Marie-Louise lui avait été donnée spontanément et proposée sans contrainte; cette version flattait davantage son orgueil; mais, par une de ces contradictions fréquentes dans ses Mé-

moires, on lui fait dire ailleurs (9) que ce mariage empêcha le démembrement de la monarchie autrichienne, qu'il avait résolu; et, il est aujourd'hui bien prouvé que ce démembrement fut alors mis en question, et que l'empereur Alexandre s'y opposa de tout son pouvoir. Napoléon a même dit ailleurs, ce que nous ne croyons pas, que deux princes autrichiens, frères de l'empereur, lui demandèrent, à la même époque, une part dans les dépouilles de leur illustre maison. Le plus pénible des sacrifices que François I[er] fit par le traité de Vienne fut donc celui de sa fille, Marie-Louise; et ce prince l'a déclaré lui-même (manifeste de 1813). « Dans les conjonctures critiques « où l'état se trouvait, une paix de « ce genre ne pouvait être obtenue « que par une résolution extraordi« naire. L'empereur le sentit, il prit « cette résolution S. M. *donna* (10) « par l'intérêt le plus sacré de l'hu« manité, et pour écarter des maux « incalculables, comme gage d'un « meilleur ordre de choses, ce qui « était le plus cher à son cœur. Ce « fut dans ces sentiments élevés au« dessus des considérations ordinai« res, ce fut en s'armant contre les « fausses interprétations du moment « que l'on serra un nœud qui, après « les désastres résultant d'une lutte « inégale, devait relever la partie « faible et souffrante, et porter la « partie forte et victorieuse à la « modération et à la justice... L'em« pereur était d'autant plus fondé à « concevoir de pareilles espérances, « qu'à l'époque où ce lien fut formé, « l'empereur Napoléon était arrivé « à ce point où l'affermissement de « ce que l'on a acquis, devient plus « désirable que des efforts conti« nuels pour acquérir encore... » Tous ces calculs de prudence et de résignation du monarque autrichien ne furent pas entièrement déçus; et, après la paix de Vienne, ceux de ses états qui lui étaient restés jouirent de quelque repos. Cependant il fallut encore payer des contributions de guerre, et les troupes françaises restées en Allemagne continuèrent d'occuper les mêmes positions, d'entourer, de menacer l'Autriche à peu près de la même manière; et Napoléon devenu l'allié, le parent de l'illustre maison de Lorraine, continua, comme par le passé, d'augmenter sa puissance, d'étendre son empire. C'est dans ce temps que la Hollande, le nord de l'Allemagne, et toutes les villes anséatiques furent transformés en départements français. Et, tandis que des flots de sang coulaient encore pour lui soumettre l'Espagne, il occupait toujours la Pologne par une puissante armée; enfin, touchant à l'empire russe, il ne lui restait plus que cette puissance à soumettre. C'est ce dont il s'occupa sérieusement en 1812; et alors il laissa quelque répit aux peuples qu'il avait vaincus, les obligeant toutefois à le seconder dans cette gigantesque entreprise. Comme les autres princes, ses tributaires, François I[er] fut appelé à cette réunion de rois qui vint s'humilier devant lui à Dresde, et là il fut contraint d'adhérer au traité d'alliance qui l'obligea de joindre trente mille hommes à la grande armée de Napoléon. On peut croire que le sage et prudent Schwarzenberg, qui eut le commandement de ce corps d'armée, reçut des ordres et des instructions tels qu'il

(9) *Mémorial de Sainte-Hélène.*

(10) Le mot *donna* ne rend pas très-bien le mot de l'original *ingeben* : *sacrifia* serait trop fort; *livra* serait plus exact.

ne dût point se compromettre, et même on sait que le cabinet autrichien ne cessa pas un instant d'avoir des rapports secrets avec l'empereur Alexandre. Il en eut aussi avec la cour de Berlin, et, dès la fin de 1812, l'empereur François écrivait au roi Frédéric-Guillaume, pour l'engager à *seconder la Russie*, lui donnant l'assurance qu'il *ne séparerait pas ses intérêts de ceux de la Prusse* (11). Ainsi dans la terrible invasion de la Russie, que Napoléon exécuta à la fin de 1812, le corps autrichien, qui formait sa droite, dut se tenir constamment sur la réserve; et aussitôt que l'armée française eut péri presque tout entière, dans sa désastreuse retraite de Moskow, une convention secrète, signée par l'envoyé de Russie Anstetten, fit cesser pour l'Autriche jusqu'aux apparences des hostilités. Un peu plus tard (17 mars 1813), par suite d'une autre convention, que signèrent à Kalisch le comte de Nesselrode et le chevalier de Lebzeltern (12), le prince de Schwarzenberg fit définitivement rentrer ses troupes dans les états autrichiens. Le cabinet de Vienne revint donc alors complètement à la position de neutralité dont on l'avait forcé de sortir; et on ne peut pas douter que ce fut à cette époque qu'il donna une nouvelle activité à ses négociations avec la Russie, la Prusse et l'Angleterre. Dès le commencement de 1813, un envoyé de Vienne s'était rendu à Londres pour savoir sur quel subside on pourrait compter en cas de guerre avec la France. La réponse fut selon les vœux du cabinet autrichien; et dès lors les préparatifs furent poussés avec la plus grande vigueur. Vers le commencement de juin, deux cent mille hommes étaient dirigés sur la Bohême avec une immense artillerie, et l'empereur François lui-même se rendait dans cette contrée accompagné du plus habile de ses ministres, le comte de Metternich. Après des batailles sanglantes et dont le résultat semblait peu décisif, les deux partis avaient l'un et l'autre également besoin d'être secourus, et chacun d'eux redoubla d'efforts pour entraîner l'Autriche dans son alliance. Ainsi, après tant d'humiliations et de sacrifices, l'empereur François se trouvait enfin dans la plus heureuse position; il allait être l'arbitre de l'Europe, et il tenait dans ses mains le sort des nations. C'était le fruit d'une longue prévoyance, le résultat des calculs les plus habiles, et il en profita admirablement. Ce fut d'abord sous les apparences d'une médiation armée que l'Autriche parut sur la scène. La Prusse et la Russie, qui savaient à quoi s'en tenir sur ses intentions secrètes, n'hésitèrent point à accepter cette médiation; et Napoléon lui-même, qui avait fait de vains efforts pour obtenir la neutralité de son beau-père, qui avait offert de lui rendre les provinces illyriennes, et même de lui donner la Silésie dont il eût dépouillé la Prusse, se vit obligé de reconnaître pour médiateur celui dont il avait été si près de démembrer l'empire! Un armistice fut convenu, et un congrès fut ouvert à Prague, pour y discuter la paix que personne sans doute ne voulait sincèrement. Après un mois de tracasseries et de vaines discussions de formes, le terme de l'armistice

(11) Le roi de Prusse, dans un ordre du jour du 7 mai 1813, déclara à son tour que *sous peu une autre puissance se joindrait à la cause des alliés.*

(12) Voy. *les Mémoires d'un homme d'état*, tom. XII, page 76.

arriva sans qu'on eût rien conclu; et il fallut recommencer les hostilités, que de toutes parts on n'avait pas cessé de préparer. L'Autriche se déclara alors hautement pour les alliés, et l'énorme poids qu'elle mit dans la balance dut être décisif. Cependant les premiers résultats n'en furent pas heureux; et la bataille de Dresde, où ses troupes jouèrent le principal rôle, doit être considérée comme une des victoires les plus brillantes qu'aient obtenues les armes de la France. Mais Napoléon en profita peu. S'obstinant à défendre la ligne de l'Elbe où il ne lui était plus possible de se maintenir, il alla, après divers mouvements décousus et fort incohérents, s'établir dans la mauvaise position de Leipzig, où les alliés le forcèrent d'accepter cette bataille terrible, qui dura trois jours (16, 17 et 18 oct. 1813), et qui décida le sort du monde. Les troupes autrichiennes y jouèrent encore le principal rôle, et le généralissime, Schwarzenberg, n'y commandait pas moins de trois cent mille hommes! Peu de jours auparavant un traité avait été signé entre l'Autriche et la Bavière; et une armée, formée aussitôt par les troupes des deux puissances, sous les ordres du maréchal Wrede, s'étant dirigée sur la Franconie, fut près de couper toute retraite à l'armée française. Mais Napoléon trouva encore assez de forces pour lui résister, et avec ses débris il obtint à Hanau la victoire la plus nécessaire, la plus utile qu'il eût jamais remportée. L'empereur François, qui était retourné dans sa capitale, vint rejoindre ses alliés à Francfort; et là, ils envoyèrent de nouveau à Napoléon des propositions de paix qui ne furent pas acceptées. Alors ils publièrent sous le titre de *Déclaration* une espèce de manifeste, dirigé principalement contre la personne de Bonaparte, et portant que ce n'était point à la France qu'ils faisaient la guerre, mais à un pouvoir que, *pour le malheur de l'Europe et de la France elle-même, Napoléon avait trop long-temps exercé*. L'invasion de la France tarda peu, et les troupes autrichiennes, formant la gauche des alliés, occupèrent la Franche-Comté et la Bourgogne. Elles pénétrèrent ensuite jusqu'à Lyon. L'empereur François suivit tous leurs mouvements, et toujours à portée des autres souverains ses alliés, il prit part à toutes les négociations. Cependant il se tint plus éloigné, lorsqu'il les vit s'approcher de Paris. Alors il est probable qu'il ne voulut pas être témoin des événements qui allaient briser le trône de sa fille, et que ce fut pour ce motif qu'il resta à Dijon. Ce n'est que le 15 avril, et quand tout fut consommé qu'il entra dans la capitale, où il alla occuper un modeste logement, dans le faubourg Saint-Honoré. Quatre jours après, M. de Talleyrand étant venu le complimenter à la tête du sénat, ce prince répondit: « Je reçois avec « sensibilité l'expression de vos sentiments. Le repos et le bonheur « de la France sont intimement liés « au bonheur et au repos de mon « peuple. Les époques les plus « heureuses pour l'Autriche et pour « la France sont celles où leurs « princes étaient unis par les liens « de l'amitié... *J'ai combattu « pendant vingt ans ces principes « qui ont désolé l'univers*... Par « le mariage de ma fille, j'ai fait, « comme souverain et comme père, « un immense sacrifice au désir de « mettre fin aux malheurs de l'Eu-

« rope. Le sacrifice a été fait en « vain; mais je ne regretterai jamais d'avoir fait mon devoir. La « pais, si récemment impossible, « va devenir facile et stable sous le « gouvernement régulier et paternel « rétabli en France. Que tous les « partis se rallient autour du roi; « qu'un seul sentiment anime la nation; et mes efforts, réunis à « ceux de mes puissants et généreux « alliés, seront couronnés du plus « grand succès que j'ambitionne: « la France sera puissante, tranquille et heureuse. » Les sénateurs français, dont le plus grand nombre appartenait au parti de la révolution, refusèrent d'inscrire sur leurs registres la réponse de l'empereur, à cause de la phrase qui en condamnait si positivement les principes. On remarqua que, bien différent de l'empereur Alexandre, François ne dit à cette époque que des mots pleins de sens et de bonté, et que surtout il se montra dans toutes les occasions fort opposé aux innovations révolutionnaires. Il visita tous les établissements, tous les objets d'utilité publique, et partout il recueillit avec soin ce qui pouvait être de quelque avantage pour ses peuples. Simple et modeste, on le vit souvent à pied dans les rues, allant à la messe, ou visitant les bibliothèques, les hospices, les fabriques, enfin tout ce qu'il pouvait découvrir de curieux et d'utile. Il se rendit plusieurs fois à Rambouillet, pour y voir sa fille Marie-Louise, et il sut lui faire accepter avec résignation sa nouvelle destinée. Dans les négociations qui devaient fixer le sort du monde et surtout celui de la France, oubliant les rivalités, les vieux errements de la politique autrichienne, il se montra aussi généreux que désintéressé. Ce n'est que l'année suivante, après la seconde invasion, que ses ministres tentèrent en vain de faire revivre sur quelques provinces de France les anciennes prétentions de la maison de Lorraine. On sait qu'en 1814, les intérêts de tant de puissances n'ayant pu se concilier à Paris, il avait été convenu que tout se déciderait par un congrès; et ce congrès s'ouvrit à Vienne le 25 novembre suivant. Toutes les puissances de l'Europe y eurent leurs représentants, et les plus graves questions y furent discutées: celle de la Pologne que la Russie voulait tout entière, et celle de la Saxe que la Prusse voulait également. Ce fut pour s'opposer à ces deux projets que M. de Talleyrand essaya de former secrètement une alliance entre l'Autriche, la France et l'Angleterre. Tant de prétentions et d'intérêts divers rendaient fort difficile la marche des affaires, et l'on n'était pas encore arrivé à la moindre solution, lorsque Bonaparte, échappé de l'île d'Elbe, vint de nouveau changer la face du monde. Toutes les armées étaient encore sur pied, et les mêmes alliances, les mêmes traités unissaient les souverains: ils n'hésitèrent point à les suivre; et l'empereur François fut peut-être celui qui y mit le plus de franchise et d'empressement. Ce fut en vain que Napoléon fit plusieurs tentatives pour détacher son beau-père de la grande alliance, ou pour que, du moins, Marie-Louise et son fils lui fussent rendus. L'Autriche mit encore une fois en campagne ses nombreuses cohortes, et dans cette seconde invasion elles occupèrent à peu près les mêmes contrées que l'année précédente. François I[er] vint également à Paris. Mais, comme ceux de ses alliés,

ses discours ne furent plus les mêmes, et sa politique cessa d'être généreuse. C'est par ses ordres, et par les mains de ses soldats, que l'on vit tous nos musées, tous nos monuments dépouillés de tant de précieux objets, conquis par nos victoires dans toutes les contrées, même dans les états de Venise, que la France avait donnés à l'Autriche, et qu'ainsi cette puissance n'avait aucun droit de revendiquer. Dans le même temps, elle insistait encore pour de fortes contributions de guerre, pour la cession de beaucoup de places et de plusieurs provinces; ce que, du moins, elle n'obtint qu'en partie. Mais dans tout cela, cependant, nous devons le dire, François Ier ne fut pas le plus sévère ni le plus exigeant. Il faut voir dans la délibération des puissances, dans les opinions qu'exprimèrent alors leurs ministres, jusqu'où allèrent les prétentions de la Prusse, de l'Angleterre et des Pays-Bas (13). Les uns voulaient le partage et l'anéantissement, d'autres quelques provinces, des garanties et des contributions... Et tout cela, pour punir les Français d'un tort qui avait tout au plus été celui d'un parti, peut-être celui des alliés eux-mêmes, qui avaient pris si peu de précautions contre l'ennemi commun, qui avaient laissé le pouvoir dans des mains si faibles, qui avaient tout fait pour les affaiblir encore! Quand on eut décidé la quotité des sommes que la France devait payer, quand il fut bien arrêté de quel poids devait être le fardeau qu'on lui ferait porter, toutes les autres questions devinrent faciles entre les alliés, et ils n'eurent plus besoin de se réunir en congrès.

(13) Toutes les pièces de cette discussion politique ont été imprimées récemment dans le tome XIII des *Mémoires d'un homme d'état.*

Par le traité qui fut conclu à Paris, le 23 novembre 1814, l'Autriche obtint d'immenses contributions. La Toscane et le Parmesan furent rendus à des princes de sa maison; elle conserva les états de Venise, et devint ainsi maîtresse des trois quarts de l'Italie; elle obtint encore quelques agrandissements en Allemagne et en Pologne; enfin, elle porta sa population et l'étendue de son territoire, au-delà de ce qu'elle avait possédé sous Charles-Quint. Revenu dans sa capitale, François Ier s'y occupa de la prospérité de ses immenses états; il ne songea plus qu'à réparer, pour ses sujets, les maux causés par des guerres si longues et si funestes; et, dans ce but, les meilleurs plans de finances, les plus sages réglements d'administration furent adoptés et exécutés. Des codes longtemps médités, et qui passent aujourd'hui pour les meilleurs de l'Europe, furent mis en activité; les procureurs furent partout supprimés, et l'on vit presque entièrement disparaître la lèpre de la chicane. François Ier ordonna aussi des mesures sévères contre les propagandistes, qu'il avait toujours singulièrement détestés, et l'on doit remarquer qu'alors, comme toujours, ses peuples furent les plus paisibles, les mieux préservés des agitations révolutionnaires. Ce ne fut pas pour réprimer des troubles et des rébellions dans ses propres états, que ce prince se rendit au congrès de Véronne en 1820, puis à celui de Laybach, l'année suivante, mais ce fut pour y aviser, de concert avec ses puissants alliés, à des moyens de rétablir en Espagne, à Naples et dans le Piémont, l'autorité royale qui venait d'y tomber (*Voy.* Ferdinand IV, Ferdinand VII, dans ce vol.,

Victor-Emmanuel, XLVIII, 411, Charles-Félix, LX, 476). Plus qu'aucun autre, intéressé au maintien de l'ordre dans la Péninsule, François Ier se chargea de faire marcher des troupes contre les insurgés de Naples et du Piémont. Quelques régiments autrichiens, sous les ordres de Bubna, suffirent en Piémont, et l'armée qui se rendit à Naples eut à peine besoin de quelques démonstrations hostiles. (*Voy.* Frimont, dans ce volume). François Ier ordonna scrupuleusement à son armée d'évacuer ce royaume, d'en restituer les places, dès que l'ordre y fut rétabli; et cette guerre fut la dernière qu'eut à soutenir un monarque qui avait si longtemps fait d'inutiles vœux pour la paix. Livré alors sans réserve à ses goûts pacifiques, il se consacra tout entier au bonheur de ses peuples; et par sa bonté, sa bienfaisance et surtout par la fermeté de son caractère, la rectitude de son jugement, il fut sans contredit celui des princes contemporains qui remplit le mieux un but aussi louable. Aucun roi n'était d'un abord plus facile, et ne se rendait plus bienveillant et plus populaire dans la meilleure acception du mot. Il donnait le jeudi de chaque semaine une audience à laquelle tous ses sujets étaient admis indistinctement, et c'est là qu'il rendait la justice comme un véritable juge de paix, ou plutôt comme un excellent père de famille. Et de tels soins n'empêchaient pas que, dans les grandes affaires, lorsqu'il s'agissait de prononcer sur les intérêts de l'état, sur l'avenir de la monarchie, il ne déployât autant de fermeté que de prévoyance. Ce fut en vain que, dans les derniers temps de sa vie, on voulut le faire consentir à des dispositions testamentaires qui eussent interverti l'ordre de la succession au trône impérial. Frappé des maux qu'avaient causés dans toutes les parties de l'Europe tant de ridicules essais, tant de funestes innovations, il redoutait par-dessus tout les changements dans l'état, et il hésita même quelquefois pour les plus indispensables; il se refusa constamment à tous ceux qu'il crut dangereux. Son amour du repos lui faisait craindre tous les déplacements, et l'on a vu qu'il ne fit guère d'autres voyages que ceux dont les circonstances politiques lui imposèrent la nécessité. Il n'était pas retourné en Italie depuis son départ de Florence, avant son avènement à l'empire. Il voulut cependant, en 1819, voir une contrée dont il avait conservé les plus agréables souvenirs, et où sa domination venait de s'accroître si prodigieusement. « Je suis « né en Italie, dit-il un jour à M. de « Metternich, et je n'ai pas encore « vu Saint-Pierre de Rome ..» Ce mot fut décisif, et François partit peu de jours après. Partout, à Milan, à Venise, il fut accueilli par les démonstrations d'une joie unanime. A Rome, le pape Pie VII entoura de respects et d'hommages touchants le plus grand roi de la chrétienté. Ce prince mourut à Vienne, le 2 mars 1835, et son fils aîné lui succéda sous le nom de Ferdinand II. François Ier avait eu quatre femmes : la première était une princesse de Wurtemberg, qui, destinée dès l'enfance à ce brillant avenir, avait été élevée dans la religion catholique. Elle mourut en 1790, sans laisser de postérité. La seconde femme de François fut une princesse de Naples, qui lui donna treize enfants, et qui était la mère de l'empereur régnant; elle mourut en 1807. François Ier se maria pour la troisième fois, en 1808, avec une princesse de Modène, qui mourut,

sans laisser d'enfants, au commencement de 1816. Dès la fin de la même année, l'empereur épousa en quatrièmes noces une princesse de Bavière, qui avait été fiancée au duc de Wurtemberg, et qui est aujourd'hui l'impératrice douairière.

M—dj.

FRANÇOIS Ier (plus exactement François-Janvier-Joseph), roi des Deux-Siciles, naquit à Naples, le 19 août 1777, de Ferdinand IV, roi de Naples, et de l'archiduchesse Caroline d'Autriche, sa femme. Il n'était que puîné des fils du roi; mais la mort de Charles-Titus, son frère aîné, lui donna, le 17 déc. 1778, le rang d'héritier présomptif de la couronne. Ses premières années n'offrirent rien d'extraordinaire, à moins qu'on ne veuille remarquer que son éducation fut moins mal dirigée que celle de tant d'autres Bourbons à cette époque; qu'il ne resta étranger ni au mouvement des idées ni aux éléments du gouvernement, et qu'il n'avait en horreur ni le travail du cabinet ni les armes. En 1797 (25 juin) il épousa sa cousine, l'archiduchesse Marie-Clémentine, fille de l'empereur Léopold II, qui, l'année suivante, le rendit père de la future duchesse de Berri. L'ayant perdue en 1801, il se remaria, le 6 juillet 1802, à l'infante Isabelle, fille de Charles IV, et pareillement sa cousine, dont il eut douze enfants, entre autres Ferdinand-Charles, roi depuis 1830, sous le nom de Ferdinand II, et deux filles dont l'une, l'aînée, épousa le plus jeune infant d'Espagne, François de Paule, tandis que l'autre, Marie-Christine, née le 27 avril 1806, et quatrième femme du roi d'Espagne Ferdinand VII, existe encore et exerce la régence au nom de sa fille, la jeune reine Isabelle II. Long-temps le prince royal de Naples ne prit aucune part aux affaires, dont l'éloignait rigoureusement la jalousie de sa mère. Il en résulta naturellement qu'il vit d'assez mauvais œil la ligne suivie par cette altière princesse, et qu'il s'attacha de préférence aux idées contraires. Or, dans le commencement, le contraire des idées maternelles, ce fut une tendance aux doctrines constitutionnelles, et, plus tard, à partir de 1807 et 1808, ce fut une vive haine pour les Anglais. Ces deux penchants se conciliaient parfaitement, puisque les Anglais, et cette fois ce n'était point pour affaiblir le trop faible royaume de Sicile, songeaient à donner à l'île une autre constitution. L'appui que le prince prêtait au vœu des Anglais et au parti de la réforme n'était un secret pour personne. Son jeune frère, au contraire, le duc Léopold, tenait pour sa mère et pour l'ancien régime. La Grande-Bretagne l'emporta; Caroline quitta la Sicile, et François fut pour quelque chose dans ce succès : le sentiment de l'héritier du trône était, aux yeux de bien des Siciliens, d'un grand poids dans la balance. La reine avait d'abord demandé que Léopold la suivît. C'eût été un antagoniste de moins pour le parti anglais. Aussi sa demande fut-elle bientôt retirée, et Léopold resta. Les querelles ne firent que s'envenimer; les deux princes continuèrent à être comme les drapeaux des deux opinions rivales; et comme les oscillations perpétuelles du roi, très-jaloux de son autorité, mais toujours cédant aux conseils du premier venu, rendaient toute solution impossible, Bentinck, d'accord avec le prince royal, s'y prit de manière à ce qu'il abdiquât temporairement l'autorité et conférât la lieutenance-

générale du royaume, en termes techniques, l'*alter ego*, à François. C'est ce qui eut lieu le 16 janvier 1812. Aussitôt se multiplièrent ces changements fondamentaux que sollicitait l'état du pays. Bentinck, en même temps capitaine des forces siciliennes et chef des troupes anglaises auxiliaires, était en état de comprimer toutes les résistances intérieures, et le général Mac Farlane, dont le corps occupait Palerme, tenait en respect la capitale. C'est sous ces auspices que l'on procéda aux modifications politiques désirées. Le ministère renouvelé se composa en partie de Siciliens et mérita l'épithète de national, tandis que jusque-là des Napolitains seuls s'étaient distribué les portefeuilles. On allégea, pour l'instant du moins, les impôts les plus onéreux au peuple. Les grands en exil ou en fuite reçurent permission de revoir leur patrie. La liberté de la presse fut instituée en principe, mais avec ces restrictions qui, indispensables peut-être lors de l'introduction d'un régime nouveau, paralysent tout-à-fait les concessions nominales. Le parlement, réuni d'après les formes antiques, mais avec des idées un peu plus nouvelles, se montra docile aux désirs du vicaire-général et de Bentinck. Du reste, dès ce début dans la carrière représentative, les Siciliens parurent fort aptes à toutes les roueries parlementaires. Nobles, ecclésiastiques, employés, courtisans, firent jouer toutes leurs machines, soit pour maintenir ce qui leur était favorable, soit pour se faire attribuer des avantages nouveaux. Cependant il faut reconnaître que beaucoup de nobles, en cette occasion, firent preuve de désintéressement, de patriotisme et de lumières. Ils souscrivirent à l'abolition d'usages ou d'abus dont ils profitaient : le servage de corps fut supprimé, les substitutions et les majorats reçurent une grave atteinte, les biens féodaux furent transformés en alleux, de telle sorte que, si le propriétaire cessait d'être le vassal d'un suzerain, en revanche il perdait ses vassaux. Le fléau des juridictions seigneuriales et ecclésiastiques cessa de compliquer et de rendre impossible toute bonne administration de la justice : tous les Siciliens furent également citoyens et soumis aux mêmes lois ; ils devinrent justiciables des mêmes tribunaux. Aux tentatives de révolte, à la haute trahison, furent réservés des tribunaux spéciaux. Quant aux points fondamentaux, c'étaient les mêmes que dans presque toutes les constitutions modernes, la séparation du pouvoir en deux branches, le législatif et le judiciaire, double ou triple part faite à la royauté qu'on investissait à elle seule de tout le pouvoir exécutif et judiciaire, et d'une partie de la puissance législative, responsabilité des ministres et inviolabilité de la personne royale. Bien que toutes ces dispositions fussent de nature à rendre la Sicile heureuse, pour peu qu'on voulût y introduire des modifications en harmonie avec l'humeur et le goût des Siciliens, l'opinion publique ne les ratifia pas sincèrement : la Charte était d'origine étrangère, tort que ne pardonnent pas les susceptibilités nationales. Nul doute pour nous, cependant, que c'eût été le bonheur de la Sicile, non pas à l'instant même, mais dans un avenir prochain, que la consolidation du régime constitutionnel. Un sol si riche, tant de facilités pour le commerce, promettent à cette île une prospérité en quelque sorte sans bornes, pour

peu qu'un gouvernement économe et clairvoyant sache en développer les immenses ressources. François le sentait et le voulait sincèrement. Mais la réforme qu'il se proposait d'opérer ne reçut qu'un commencement d'exécution. Il y avait, ainsi que partout, des résistances à vaincre, et les évènements marchèrent trop vite pour que rien fût achevé. Dès le milieu de janvier 1813, le roi voulut reprendre les rênes de l'état et même les reprit un instant; il fallut le compliment un peu brutal de Bentinck (*Voy* FERDINAND IV, dans ce vol. p. 66) pour le dégoûter de cette envie. Puis, quand ce despotique protecteur de la Sicile fut parti pour prendre part aux opérations navales contre l'empire de Napoléon aux abois, un autre décret royal, à la date du 13 novembre 1813, retira l'*alter ego* à François, et cassa le parlement sans toutefois abroger la constitution. François, dessaisi, tomba en disgrâce; son frère fut tout: Bentinck, de retour, fut moins puissant, car, depuis la chute de Napoléon, la protection anglaise était inutile. L'année suivante fut plus décisive encore: Murat, tombé par son imprudence, laissa vacant le trône de Naples, que le congrès de Vienne rendit soudain à Ferdinand. A cette nouvelle, c'est Léopold et non François qui fut chargé d'aller à Naples présider à l'administration, et se concerter avec Neipperg en attendant le retour de Ferdinand. Plus tard encore, c'est à lui que fut confié le ministère de la guerre. Cette défaveur ne fit que rendre le nom de François plus cher aux constitutionnels. La Sicile, qui, de temps immémorial, semble travaillée du désir de former un royaume à part, ou du moins d'avoir chez elle la capitale du royaume, était un foyer de mécontentement depuis le départ du roi. On se récriait, et sur les exportations d'argent faites à l'occasion de ce départ, et sur la perspective d'impôts sans fin passant à Naples, et sur la dédaigneuse négligence avec laquelle la cour, revenue sur le continent, voyait les besoins et la détresse des insulaires qui, seuls, étaient restés fidèles au jour du malheur. Comme sa constitution était encore en vie quoique agonisante, ceux même qui naguère étaient contre elle s'y cramponnaient comme à une planche de salut, et au nom de cette loi fondamentale, consentie par le pouvoir, se promettaient de refuser l'impôt. On regrettait aussi le prince royal que, quelque temps auparavant, poursuivaient tant d'amères censures. Les esprits se montèrent au point que le cabinet reconnut la nécessité de ne pas heurter de front une irritation bien peu éloignée de la révolte. Le duc de Calabre, tel est le titre que portait François depuis plusieurs mois, reparut à Palerme avec le titre de gouverneur de la Sicile. Sa tâche était délicate: ne pas trop prendre aux Siciliens, et cependant donner beaucoup au fisc napolitain, ne pas aller contre les instructions du cabinet qu'épouvantait le nom seul du parlement, et complaire à ses administrés, qui, dans leur désespoir, croyaient la tenue du parlement une panacée, tels étaient les problèmes qu'il avait à résoudre. Ne pouvant procéder par grandes mesures, puisque de Naples on lui liait les mains, et aussi peut-être parce qu'il n'osait ou ne savait, il fit du moins, quoique dans une sphère moins large et moins féconde, beaucoup de bien. Il ne convoqua pas le parlement, mais il s'entoura des plus sages avis, écouta les doléances,

étudia les besoins, établit partout des conseils de préfecture et de municipalité, fit fixer un maximum de contribution foncière, au-delà duquel on ne pourrait rien demander sans convoquer le parlement, allégea le poids des charges par l'ordre et l'économie, releva le crédit, encouragea le commerce et l'agriculture, provoqua l'ordonnance qui, satisfaisant à demi les vanités féodales, permit l'exécution des majorats, mais sous conditions et dans certaines limites, et s'y prit de telle manière, qu'en fait les Siciliens jouirent d'une vraie et sage liberté. C'est grâce à lui que, lors de la loi fondamentale qui réunit les deux états de Naples et de Sicile en un royaume un et indivisible (1816), il fut stipulé que les Siciliens seraient en tout assimilés aux Napolitains, sauf pour les emplois ecclésiastiques et civils, auxquels n'auraient droit que les habitants de l'île. Il fut posé en principe que, comme, calcul fait de la population du royaume, la Sicile se trouvait à elle seule en former le quart, un quart des emplois serait occupé par des Siciliens. Il fut promis que, tant que le roi résiderait à Naples, la Sicile aurait en quelque sorte sa cour à elle et serait sous le gouvernement d'un prince du sang. Enfin, malgré le décret d'union, il fut déclaré que, provisoirement et jusqu'à l'établissement d'un code auquel on allait travailler, l'ordre judiciaire en Sicile continuerait à se régir par d'autres lois que dans le reste du royaume. Généralement, on rendait justice au prince royal; son zèle consciencieux pour le bonheur du grand nombre était compris, son aménité goûtée, on l'aimait. On l'eût porté plus haut encore, si l'on eût su combien, lors des deux horribles tremblements de terre qui bouleversèrent la Sicile en 1818 et 1819, on lui fut redevable. Le gouvernement napolitain, après avoir donné un mot au désastre de la Sicile, n'en parlait plus et l'eût oubliée, sauf dans les occasions où il s'agissait d'en arracher de l'argent. Les énergiques réclamations de François obtinrent alors pour ce pays des secours, trop faibles sans doute, et dont la répartition prêtait beaucoup à la critique, mais qui, enfin, étaient préférables à un abandon absolu : il distribua ainsi vingt-huit mille deux cent cinquante onces tant aux nécessiteux et à ceux qui ne pouvaient relever leurs maisons, qu'aux fondations monastiques et aux églises. Ces efforts et l'opinion du prince royal avaient dans tout le royaume des Deux-Siciles un retentissement d'autant plus grand, qu'appelé au trône par le droit de sa naissance, et y touchant en quelque sorte, vu l'âge avancé de son père, il semblait destiné à réaliser sous peu, au moins dans son royaume, les vœux des Italiens pour une réforme gouvernementale et sociale devenue indispensable au pouvoir lui-même. Ç'aurait dû être un motif pour les impatients carbonari de laisser encore un an ou deux mûrir leurs projets de changements, dont une partie au moins se serait exécutée sous François sans que les puissances étrangères s'en effarouchassent et y opposassent leur véto. Mais l'explosion instantanée de la révolution espagnole avait enivré tous les partisans des idées libérales, et l'on ne doutait de rien. De là l'insurrection de Nola et d'Avellino, devant laquelle le cabinet de Ferdinand se trouva pris au dépourvu et recula. Non-seulement les ministres donnèrent tous leur dé-

mission, mais bientôt le roi lui-même, après avoir nommé un nouveau ministère, s'entendant demander immédiatement l'acceptation de la constitution des cortès, abdiqua momentanément, et, ainsi qu'en 1812, prétextant la faiblesse de sa santé, déclara le duc de Calabre son vicaire-général, avec la clause illimitée de l'*alter ego*. Ce prince n'était alors sur le continent que depuis fort peu de temps; l'imminence d'un danger qu'on sentait vaguement, mais sans savoir de quelle manière le conjurer, avait décidé l'ancien cabinet à le rappeler, et le général Naselli, chargé de le suppléer en son absence, venait à peine de s'installer à Palerme lorsque le télégraphe y porta la nouvelle de la révolution. Il fut heureux que le prince se trouvât là : sans cette circonstance on ne peut dire à quelles mesures se serait, dans les premiers moments, portée l'effervescence populaire. Ainsi François était pour la deuxième fois placé par son étoile à la tête d'une révolution libérale détestée de son père, et qui se faisait encore au nom d'une constitution étrangère. Toutefois sa position était bien plus ardue à Naples en 1820, qu'à Palerme en 1812. D'abord la constitution britannique qu'apportait Bentinck était de celles qui ne bouleversent pas de fond en comble l'état social, et dont l'expérience a montré, soit les avantages, soit les vices; et la constitution des cortès, œuvre de démocratie, d'inexpérience, était de celles qui ne peuvent ni plaire à quelque prince que ce soit, ni cadrer avec les molles habitudes napolitaines, ni faciliter une révolution pacifique comme celle que l'on rêvait. Ensuite à Palerme François avait à son service la seule force armée qui fit la loi en Sicile, les troupes anglaises. A Naples, l'armée était aux carbonari, et la milice, que déjà il s'agissait de lever, devait être encore plus exaltée dans le sens républicain. Puis, la sphère dans laquelle il s'agissait d'opérer était plus vaste : c'étaient les Deux-Siciles et non la Sicile; et que d'énormes différences entre les deux pays! Puis, encore, aucune puissance étrangère ne s'immisçait dans l'intérieur de la Sicile; mais depuis la paix, depuis la mode des congrès, c'était le contraire, et les états du second ordre n'agissaient que sous le bon plaisir des grandes puissances. Un nouvel accident vint aggraver les embarras. Ce fut la révolte de la Sicile, qui, toujours pénétrée de ses vieux us, et maîtrisée par un égoïsme national étroit, avait rêvé le rétablissement de l'ancienne constitution et la reconnaissance d'une existence politique à part, bien que sous le même roi que Naples. François fit face bravement à ces embarras. Il décida son père à une dernière publication, par laquelle le roi déclara qu'il ratifiait d'avance tous les actes de son fils bien-aimé, relatifs à l'exécution de la constitution, publication nécessaire pour calmer les méfiances. Alors François décréta l'adoption de la constitution des cortès, sauf les modifications à intervenir, et nomma une junte provisoire de quinze membres; il investit du gouvernement de Naples le général Filangieri, et du commandement de l'armée des Deux-Siciles le général Guillaume Pépé, qui remplaçait, dans cette fonction, le général autrichien Nugent. Ensuite il prêta serment, ainsi que le prince de Salerne, son frère, à la constitution (13 juillet), convoqua le parlement pour le 1er octobre, créa deux juntes pour préparer une organisation nouvelle de l'armée, et, par un simple ordre du

jour, supprima tous les réglements militaires de Nugent, en y substituant les réglements français, tels qu'ils avaient existé sous Murat. Un nouveau ministère remplaça la junte : les hommes modérés y dominaient. La liberté de la presse fit naître une multitude de journaux et de pamphlets. On parla de la diminution des charges publiques. Mais on sait que la réalisation de ces beaux plans n'est qu'un rêve aux époques de commotions politiques : les crises sociales, si elles développent parfois des ressources pour l'avenir, en tarissent aussi beaucoup pour l'instant, et les dépenses ne peuvent manquer de s'accroître quand on lutte contre l'intérieur et contre l'étranger, contre le parti vaincu et contre les vainqueurs. François eût bien voulu éviter ces luttes. Quand les deux enclaves ecclésiastiques, Punte-Corvo et Benevent, essayèrent aussi de l'émeute sous Véliante, et demandèrent au prince vicaire-général leur réunion à la couronne de Naples, il refusa, et défendit aux Napolitains toute intervention dans les affaires des puissances voisines; et si plus tard, sur l'invitation des rebelles, il se porta médiateur entre elles et le pape, sa médiation fut si tiède qu'elle ne produisit aucun effet, et que les deux principautés s'organisèrent en républiques. Cette modération évidente n'empêcha pas que les grandes puissances de l'Europe ne fussent unanimes à refuser de reconnaître le nouveau gouvernement. De même, lorsque les négociations tentées à la suite de l'insurrection de Palerme eurent échoué devant la ténacité des députés palermitains à vouloir un parlement séparé et à dissoudre l'union, il ne tarda plus à déployer la rigueur nécessaire pour réduire ces provinciaux. Florestan Pépé, à la tête de quatre mille hommes et de ce qu'il trouva en Sicile de garnisons napolitaines, livra plusieurs combats avec avantage, notamment près de Caltanisetta; reçut la soumission de presque toutes les villes, et bombarda Palerme, qui, le 6 octobre, fut occupée en vertu d'un traité. Mais comme cette convention ne tranchait pas la question, et qu'elle stipulait que la majorité des votes des Siciliens, légalement convoqués, déciderait de l'unité ou de la séparation des deux parties intégrantes du royaume, docile au vœu du carbonarisme, il annula la capitulation et envoya en Sicile six mille hommes et Coletta, qui firent cesser toute résistance, désarmèrent la population et imposèrent à la ville une contribution de quatre-vingt-dix mille onces. Mais si d'un côté le nœud lâché un moment se renouait, de l'autre, chaque jour ajoutait à la dissidence des partis. De tous côtés régnait la discorde, discorde entre les militaires et les citoyens, discorde entre les différents corps de l'armée, selon qu'ils avaient ou non pris part à la révolution, discorde entre les carbonari et les modérés. Pour ceux-ci était le prince héréditaire, appuyé des généraux Filangieri et Carascosa : mais ceux-là étaient ou devenaient les plus forts, et leur exaltation, c'est une loi fatale, s'augmentait par la résistance. Aux carbonari, le parti de l'ancien régime opposait les *calderari* (un chaudronniers), secte mystérieuse comme la première et que l'ascendant du carbonarisme avait écrasée, mais que, depuis que le carbonarisme avait le pouvoir, s'était ranimée au souffle des mécontents. Le mal était que ni les uns ni les autres n'étaient de force à battre et réduire au silence

leurs ennemis. On dénonçait les ministres dans les loges, on ne pouvait les renverser; de telle sorte qu'on ne se présentait au monde ni avec la force calme de la modération, ni avec la force fébrile de l'élan révolutionnaire. Le problème qui récapitulait les autres, au mois d'octobre et lors de l'ouverture de la session, était celui des modifications à faire à la constitution. Le roi, qui fit en personne l'ouverture du parlement le 7 octobre (non-sens bizarre, après la délégation qu'il avait faite de l'exercice de la royauté), insista sur la nécessité de ne pas affaiblir le pouvoir: le président Gallo répondit en regrettant que la santé du monarque ne lui permît pas de reprendre les rênes du gouvernement, c'est-à-dire que le carbonarisme préférait encore le prince héréditaire au roi, mais c'est-à-dire, au fond, qu'il ne voulait de personne, et dans son système il avait raison. Sans doute il faut que le pouvoir soit fort, et qui a jamais été plus vigoureusement tyran que la force populaire lorsqu'elle est prédestinée à gagner la bataille? mais il faut qu'on croie au pouvoir. Or le carbonarisme ne croyait point à la sincérité du père, point à l'énergie du fils. François n'était pas de ces génies aventureux qui, comme Danton, s'écrient : «De l'audace, de l'audace et encore de l'audace!» Il était sensé, prudent. Avec ces deux qualités on n'est souvent que médiocre en présence des grands événements. Les députés appartenaient en majorité aux nuances exaltées; le carbonarisme eut donc bientôt achevé de déborder le vicaire-général. Toute modification un peu profonde à la constitution des cortès devenait impossible. Les intentions connues du congrès, alors réuni, promettaient aux royalistes le prompt rétablissement de l'ordre de choses ancien, sans correctifs. En vain le roi, toujours jouant son rôle dans la coulisse, fit exposer, d'accord sans doute avec son fils, dans une séance du parlement, qu'il était en mesure de prévenir l'invasion autrichienne par la médiation du roi de France, moyennant six changements dans la constitution : 1° établissement d'une chambre des pairs; 2° abolition de la députation permanente du parlement; 3° choix de conseillers-d'État au gré du roi; 4° véto royal illimité; 5° initiative du budget et des lois au monarque; 6° droit de dissolution du parlement. L'ouverture fut vivement rejetée, bien qu'on ne se dissimulât point la gravité des circonstances, et que le message en réponse au roi finît par un tableau chargé des plus sombres couleurs, et fait pour soulever encore les passions. L'irritation monta au comble lorsque, invité par les lettres autographes des souverains, à se rendre au prochain congrès de Laybach, Ferdinand sollicita l'agrément de la législature (7 déc.) pour ce voyage. En l'obtenant et pour l'obtenir au bout de cinq jours de messages amers de part et d'autre, il se crut obligé de remplacer le ministère, objet des attaques des carbonari, par un nouveau cabinet, et de laisser le parlement déférer au prince, pour tout le temps que durerait son absence, non le titre de vicaire-général, mais celui de régent du royaume. A partir de cet instant, il fut clair que la révolution était manquée. On savait que le roi, à Laybach, ne plaiderait pas pour la constitution espagnole; et les préparatifs pour résister aux Autrichiens n'étaient que de bien faibles remparts. Tout ce qui suivit fut une vraie co-

médie, dans laquelle on se demande comment les acteurs pouvaient s'entre-regarder sans rire. François secondait, consciencieusement sans doute, les mesures des chefs de la révolution pour la défense du nouveau régime; mais est-ce qu'il croyait, est-ce que ces chefs pouvaient croire à l'efficacité de ces mesures? c'est donc que personne n'osait dire le premier qu'il fallait renoncer à des rêves, ou bien qu'on attendait un miracle. En attendant, milices et gardes nationales recevaient des encouragements qui, même, donnèrent de la jalousie aux troupes de ligne. Civitella del Tronto, Gaëte furent mises en état de défense: l'armée, forte de quatre vingt-dix mille hommes, dont deux cinquièmes de troupes de ligne, se porta, divisée en trois corps, dans les plus fortes positions, le chemin d'Itri, le passage de San-Germano, les Abruzzes; une escadre, composée de frégates et chaloupes canonnières, se mit en devoir d'intercepter les convois des Autrichiens dans l'Adriatique. Mais l'organisation de toutes ces troupes était bien faible; pas d'esprit militaire, et à quelques exceptions près, pas d'habitude des armes, pas d'expérience de la guerre, puis pas de grand général et surtout pas de direction suprême, unique et forte. Le parlement s'était séparé après diverses mesures de finances, et la députation permanente était en fonction auprès du prince régent quand vint la lettre de Laybach, du 18 janvier, par laquelle Ferdinand annonçait à son fils la décision irrévocable de l'Autriche de faire cesser immédiatement par la force des armes le régime constitutionnel. Le régent communiqua cette notification à la députation permanente, en exprimant l'idée que son père était à Laybach en état de contrainte, et il lui fut répondu dans le même sens, avec cette imperturbabilité romaine, sublime, lorsqu'elle est accompagnée d'une grande puissance ou de la ferme volonté de tout un peuple, de mourir plutôt que de céder, mais très-ridicule quand on lâche pied au premier son de la trompette. A chaque instant les déclamations des exaltés devenaient de plus en plus furibondes dans les journaux, dans les clubs, à mesure que le dénouement approchait; déclamations vides, car elles ne faisaient lever aucun défenseur, et tout ce qui en résulta, ce fut, dans Naples, une espèce de stupeur silencieuse de la population moyenne. Frimont (*Voyez* ce nom, dans ce volume), à la tête des Autrichiens, avançait. L'arrivée des fuyards à Capoue apprit au prince régent que la faiblesse de l'armée constitutionnelle passait encore tout ce qu'on aurait pu en augurer, et que la résistance serait, non pas insuffisante, mais totalement nulle. Pendant ce temps, l'anarchie régnait à Naples où quelques forcenés et des bandits se livraient aux plus affreux désordres. Carascosa même, qui se repliait sur Capoue, eut peine à comprimer ces mouvements. Enfin, le 20 mars, les Autrichiens occupèrent la capitale, et un gouvernement provisoire mit fin à la régence du prince François. Il se rendit alors à Caserte et y passa plusieurs semaines au sein de sa famille, tandis que Ferdinand séjournait à Florence. Puis, quand ce roi se mit en marche pour son royaume, il se trouva sur son passage à Rome. Il y eut entre eux une scène très-vive au palais Farnèse; mais enfin le père pardonna au fils et lui rendit son amitié. On les vit, avec un peu de

surprise, faire leur entrée ensemble à Naples, au milieu des uniformes autrichiens et sous un arc-de-triomphe. Et, bien qu'on trouvât tout simple que le prince fût las de ses ingouvernables amis, les carbonari, on blâma sa trop prompte jonction aux ennemis de la veille. Reste à décider s'il devait par son absence se constituer en hostilité avec sa famille, avec l'Autriche, dangereuse protectrice qui ne demandait qu'un prétexte pour rester indéfiniment à Naples. Du reste, son influence fut nulle pendant les quatre années que dura encore le règne de Ferdinand : on eût dit même qu'il cherchait à s'effacer, ne participant d'aucune façon aux mesures réactionnaires, mais n'essayant point d'opposition. Dire si décidément il avait renoncé aux principes constitutionnels pour admirer l'absolutisme, ou bien s'il croyait prudent d'établir d'abord du calme afin de voir partir ces soutiens de la restauration, serait difficile aujourd'hui. Le fait est que son avénement au trône en 1825 ne changea rien à la conduite du gouvernement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : il assura la cour de Vienne de sa persévérance à suivre la même ligne que son père, et il fit preuve d'un zèle au moins égal à celui de Ferdinand pour le maintien de la prérogative royale et de l'ordre établi. Toutefois il insista sur la nécessité de préciser le moment de l'évacuation du royaume des Deux-Siciles. L'île et le continent, dit-il, sont assez tranquilles pour qu'il suffise des forces indigènes afin de comprimer les projets des rebelles. Ces observations amenèrent la signature de la convention de Milan, par laquelle il fut arrêté qu'à moins d'événements imprévus et sur la requête du roi, le corps autrichien évacuerait au commencement de 1827 le midi de l'Italie continentale. Déjà (9 avril) les six mille hommes qui, sous le comte de Lilienborn, occupaient la Sicile, s'étaient retirés, les uns vers Naples, les autres vers Trieste et Venise. Pour tranquilliser le cabinet autrichien sur les suites de ce retrait de la force armée, une ordonnance en quelque sorte du même jour que le traité (24 mai 1825) institua deux juntes d'état, l'une à Naples, l'autre à Palerme, et dans toutes les provinces des commissions chargées de juger les prévenus de conspirations et trames contre la sécurité de l'état, *par forme sommaire, en ne s'attachant qu'à la vérité des faits, et en n'admettant de jurisprudence et de règle que les instructions annexées à l'ordonnance.* Mais les juntes et commissions ne rendant point assez expéditivement et assez sévèrement la justice, comme l'entendaient les Autrichiens, il leur fut enjoint de mettre moins d'impartialité dans l'instruction des affaires et en général dans tout ce qui tenait à l'administration. « Dans leur conduite publique et privée, disait la circulaire, les autorités doivent ouvertement distinguer les sujets religieux, de bonnes mœurs, fidèles, manifestement dévoués au trône, de ceux qui persistent dans leurs opinions pernicieuses ; elles doivent protéger avec amour les premiers, les préférer pour toutes les charges et être bienveillantes pour eux, de manière à manifester la faveur entière du gouvernement à leur avantage : elles doivent constamment rejeter les factieux... ; elles doivent en proposer sur-le-champ la destitution. Ennemis des autels, du trône, d'eux-

« mêmes et du bien commun, ces « malheureux cesseront de faire par- « tie de la grande masse des sujets « fidèles et aimés de S. M., et le « roi veut qu'ils soient considérés « comme indignes de ses grâces. » Enfin l'année suivante, de janvier à mars, les dix mille Autrichiens qui restaient encore dans la partie continentale du royaume de Naples reprirent le chemin du Nord. Le calme qui suivit leur départ prouva combien peu leur présence était indispensable. En 1828 seulement eut lieu, presque sans méditation, une échauffourée ridicule. Proscrits en 1821, et depuis ce temps réfugiés dans les montagnes où ils défiaient toutes les recherches, et d'où, à la tête d'une bande, ils répandaient la terreur dans tout le pays, trois frères du nom de Capozzoli descendirent dans la petite ville de Bosco (Principauté-Citérieure), et y proclamèrent la charte française. Le mouvement insurrectionnel ne s'étendit que jusqu'à Palerme. Le télégraphe de Palinure abattu, à San-Giovanni-a-Piro où les révoltés rencontrèrent de la résistance, quelques scènes de massacre et de pillage qui décelaient des habitudes de bandits plus que des idées de révolutions politiques, furent les principaux exploits des héros de cette émeute, à laquelle sans doute regrettèrent de s'être associés certains noms honorables, qu'on est étonné d'y trouver. François déploya de la célérité à la nouvelle du mouvement, et de la fermeté à la nouvelle de sa victoire. Au premier mot des évènements de Bosco, il mit des forces supérieures à la disposition du maréchal del Carretto, qui sans perdre un instant marcha aux rebelles. Se voyant sur le point d'être enveloppés, et ne trouvant point dans la population l'appui qu'ils s'étaient promis, ceux-ci jetèrent leurs armes et se débandèrent. Bosco fut rasé et son territoire réuni à celui de la commune de San-Giovanni-a-Piro; vingt à vingt-cinq coupables furent exécutés : les frères Capozzoli échappèrent pour l'instant, mais furent repris l'année suivante et passés par les armes. Le même sort attendait leur ami Galotti, qui par un heureux hasard avait trouvé moyen de se réfugier en Corse : son extradition fut sollicitée et obtenue même, et déjà elle allait être exécutée, lorsque l'insurrection de la presse française, prenant le prisonnier sous son égide, fit reculer le gouvernement de Charles X. D'autres actes méritèrent au roi François un honorable souvenir. Conjointement avec le ministre Médici, il essaya de remettre de l'ordre dans les finances, fit toucher courageusement la plaie à tous, en montrant et le déficit annuel et la nécessité d'augmenter les impôts; fixa, à compter du 12 janvier 1827, un fonds perpétuel d'amortissement pour la dette des états en deçà du phare (le capital de la dette était de quatre cent quarante-un millions), et donna au budget une publicité sans exemple dans une monarchie absolue. Ces mesures et d'autres encore élevèrent beaucoup le cours des rentes de Naples sur toutes les places de l'Europe. François eut aussi le mérite de vouloir se soustraire à l'insolence des avanies des Barbaresques. Dès 1825, il avait refusé la prétendue redevance imposée par le bey de Tripoli à son père, et pendant deux ans la querelle en resta là. Les réclamations étant devenues plus impérieuses en 1828, le roi de Naples y répondit, en envoyant une escadre, composée d'un vaisseau de ligne et d'une douzaine

de galiotes, bombarder Tripoli. Malheureusement cet armement était trop faible. Les batteries et la flottille tripolitaines répondirent aux bombes par des boulets, et au bout de trois jours de bruit sans grand dommage de part ni d'autre, l'escadre revint sans résultat. Il fallut alors admettre, suivant l'usage avec toutes les nations, excepté la France, l'Autriche et l'Angleterre, le principe d'une redevance déguisée par le nom de présent, et négocier sur cette base un traité qui fut signé le 28 octobre, à Tripoli. Enfin, au milieu même des rigueurs déployées contre les adhérents des Capozzoli, François déclara (1828) qu'il voulait éterniser son règne par une restauration complète dans l'esprit de la nouvelle civilisation. Quelques réglements avaient déjà préludé aux améliorations et annonçaient qu'il allait suivre d'autres errements que ceux de l'Autriche, quand, en 1829, Naples eut la visite de deux têtes couronnées, le roi de Bavière au mois de février, le roi de Sardaigne au mois de mai. Il ne parait pas que le premier eût autre chose en vue qu'un pèlerinage, en même temps artistique et scientifique, sur cette terre si curieuse pour le géologue et le poète, si féconde en souvenirs et en chefs-d'œuvre. Mais on peut tenir pour certain que le voyage du roi de Sardaigne avait un but politique, et probablement ce but était de s'opposer à la fédération italique, dont l'Autriche couvait toujours l'idée, et qui, sous le titre modeste de protectorat, lui créerait un véritable empire d'un bout à l'autre de l'Italie. Le concours de la France aux mesures des souverains italiens pour leur indépendance était nécessaire. François se chargea de s'assurer lui-même des vues du cabinet des Tuileries sur cette affaire délicate; et tel est le motif véritable du voyage et du séjour un peu prolongé qu'il fit en France à la suite de ces ouvertures. Il est vrai qu'il se ménagea un prétexte et même plus d'un prétexte, afin de sembler comme entraîné par le hasard à cette démarche et de donner le change aux soupçons des diplomates. D'abord à Paris n'avait-il pas sa sœur (la duchesse d'Orléans, aujourd'hui la reine)? n'avait-il pas sa fille (la duchesse de Berri)? mais il y eut encore mieux que cela: Ferdinand VII d'Espagne lui demandait la main de Marie-Christine. François voulut conduire lui-même sa fille bien-aimée à son époux; et au lieu de prendre la route de mer, la plus directe et la plus usitée, il s'achemina par Rome, Florence, Turin et Grenoble (31 octobre), où il fut reçu, d'abord par le duc de Blacas, ensuite par la duchesse de Berri, puis par le duc et la duchesse d'Orléans, et d'où il mit onze jours à passer en Espagne. Les fêtes du mariage finies, il vint à Paris où son arrivée fit sensation. Le voile couvre encore les conférences politiques qui purent avoir lieu entre Charles X et François I[er], et qui sans doute ne produisirent rien de définitif, vu l'occupation que donnait alors au roi de France l'attitude plus hostile que jamais du libéralisme. Ce qu'il y eut de plus positif dans toute cette diplomatie, ce fut l'argent jeté, ce fut la magnificence des fêtes. La plus belle sans contredit fut celle que donna le duc d'Orléans, et à laquelle Charles X lui-même parut. Un mot fut dit à cette occasion: « C'est « bien véritablement une fête napo- « litaine, nous dansons sur un vol-

« cau, » mot qui s'est plus d'une fois repété dans la suite, non sans à-propos, mais auquel l'évènement n'a jamais donné raison avec autant d'éclat. L'émeute qui devait si prochainement renverser le trône de Charles X, commença ce jour-là même, en présence des deux rois, à essayer ses forces dans le jardin du Palais-Royal. François était de retour dans son royaume lorsque survint la révolution de juillet. Il ne survécut que peu de temps à cet évènement qui allait jeter tant de complications dans la diplomatie de l'Europe : le 8 nov. 1830 mit fin à son règne et à sa vie. Son fils Ferdinand lui succéda.

P—ot.

FRANÇOIS (Louis-Jean), prêtre de la congrégation de Saint-Lazare et supérieur du séminaire Saint-Firmin, à Paris, qui était dirigé par les lazaristes, se montra, dès le principe, fort opposé aux innovations religieuses introduites par l'assemblée constituante, et refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé. Incarcéré en 1792, dans son séminaire, transformé alors en prison, il fut massacré le 3 septembre, avec tous les ecclésiastiques qui s'y trouvaient détenus. On a de lui: I. *Opinion sur les biens ecclésiastiques*. II. *Examen de l'instruction de l'assemblée nationale sur la constitution civile du clergé*, sans date, in-8° de 38 pag. III. *Mon apologie d'après le serment civique*, 1791, in-8°. IV. *Défense de mon apologie, contre M. H. Grégoire*, 1791, in-8°, 7e édition. V. *Point de démission*, 1791, in-8°. VI. *Réflexions sur la crainte du schisme, par laquelle on essaie de justifier le serment*, in-8°. VII. *Il est encore temps*, in-8°. VIII. *Réponse à M. Camus*, dans laquelle l'abbé François prend la défense des brefs de Pie VI, du 10 mars et du 13 avril 1791, que Camus (*Voy.* ce nom, VI, 661), l'un des principaux rédacteurs de la constitution civile du clergé, avait attaqués dans ses *Observations sur deux brefs*, etc. IX. Trois *Lettres sur la juridiction épiscopale*. C'est une réfutation des écrits que Gratien (*Voy.* ce nom, XVIII, 336), ancien lazariste et alors évêque constitutionnel de Rouen, avait publiés en faveur du schisme. X. *Apologie du* veto *apposé par le roi au décret concernant la déportation des prêtres*, 1792. M. Quérard et quelques autres bibliographes attribuent à l'abbé François un *Discours* pour la fête séculaire de Saint-Cyr, et une *Oraison funèbre* de madame Louise de France, carmélite; mais ces deux ouvrages appartiennent à Dusserre-Figon (*Voy.* ce nom, LXIII, 253), d'après Barbier, *Examen critique*, page 295, et d'après M. Quérard lui-même, *France littéraire*, II, 735. — François, avocat à Mâcon, avant la révolution, fut du petit nombre des membres de cet ordre qui ne s'en montrèrent pas partisans, et vint à Paris vers la fin de 1790, pour réclamer la liberté du comte de Bussy, arrêté près de Villefranche. L'ayant obtenue à force de zèle, il suivit ce gentilhomme à Turin, où il concourut à l'éducation des ducs d'Angoulême et de Berri. Revenu à Paris secrètement en 1795, François y fut employé auprès des commissaires du roi Brotier et Villeurnoy, et se rendit ensuite en Angleterre, d'où il revint avec une mission du comte d'Artois. Arrêté par les agents de la police, il allait périr sur l'échafaud, lorsqu'il racheta sa vie par une somme considé-

rable (deux cent mille francs), et l'engagement de servir la police. Il ne recouvra cependant pas la liberté, et resta détenu au Temple jusqu'après le 18 brumaire. Fouché le fit alors sortir, et l'employa dans son cabinet particulier à la rédaction du bulletin de chaque jour. François s'acquitta de ces fonctions à la satisfaction du ministre ; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il faisait parvenir les parties les plus importantes de ses bulletins à Louis XVIII en Angleterre ; que ce prince lui en fit témoigner sa satisfaction, et qu'il l'accueillit parfaitement quand il lui fut présenté à son retour, en 1814. François continua même à être employé dans les bureaux de la police. Lorsqu'il prit sa retraite en 1820, le roi lui fit une pension sur la liste civile ; mais M. Decazes lui en refusa une sur les fonds de son ministère, sous prétexte qu'il avait dévoilé les secrets de la police, et que c'était un tort irrémissible, bien que ce fût au profit du roi légitime. François est mort à Paris vers 1830.

P—c—t et P—rt.

FRANÇOIS *de Neufchâteau* (Nicolas-Louis), fut un de ces hommes très-nombreux parmi les contemporains, dont la vie politique et les travaux littéraires méritent également d'être remarqués. Il naquit à Saffais en Vosges, province de Lorraine, le 17 octobre 1750. Quoiqu'on ait publié qu'il était enfant de l'amour (1), la version la plus accréditée sur sa naissance, long-temps enveloppée de nuages, lui donne pour père un instituteur de village. Des gens riches et puissants étaient alors une providence pour les enfants de familles pauvres. Le jeune François ressentit de bonne heure les effets de la bienveillance toute particulière du bailli d'Alsace (d'Hénin-Liétard), qui habitait la ville de Neufchâteau. Elevé par les soins de ce seigneur, il fit des progrès si rapides dans ses études que, dès l'âge de douze ans, il put adresser à son bienfaiteur un remercîment en vers et composer d'autres poésies qui lui méritèrent l'honneur d'être reçu, à l'âge de treize ans, dans les académies de Dijon, de Lyon, de Marseille et de Nancy, faveur précoce dont il jouit en personne, sous les auspices de son protecteur. L'année suivante on publia ses premiers opuscules, sous le titre de *Pièces fugitives de M. François de Neufchâteau, en Lorraine, âgé de quatorze ans*, Neufchâteau, 1766, in-8°. Ces poésies se ressentent de l'extrême jeunesse de l'auteur ; faibles d'invention et de coloris, elles se relevaient par les grâces de la diction. L'auteur adressa son recueil à Voltaire qui, en le remerciant dans le langage qui lui était le plus familier, celui des vers et des compliments, alla jusqu'à lui dire :

Il faut bien que l'on me succède,
Et j'aime en vous mon héritier.

Peut-être le jeune adepte des Muses prit-il au sérieux une de ces hyperboles qui ne coûtaient rien au malin vieillard, quand il voulait plaire et railler à la fois. Il ne reconnut sans

(1) L'auteur d'un *Essai sur la vie et les écrits de François de Neufchateau, entremêlé de quelques conseils qu'on lui donne sur son ministère*, par un ermite de Seine-et-Marne (Dorat-Cubières), Paris, an VII, in-8°, dit au commencement de cet écrit biographique : « Des bruits ont couru « que, pour sa naissance, il a eu avec trois « hommes célèbres, Suger, d'Alembert et « Chamfort, une ressemblance qui, sous le « règne des préjugés, aurait pu lui faire tort, « et qui ne peut que l'honorer depuis la ré- « volution. J'ai employé tous mes efforts pour « découvrir si ces bruits étaient fondés ou non; « et, n'ayant pu recueillir jusqu'à ce moment « que des traditions vagues et incertaines, je « suis encore dans le doute. »

donte plus pour son héritier celui qui, le jour de la cinquième représentation d'Irène (1778) lui demandait deux billets, en une longue supplique qui se terminait ainsi :

Ma muse à toi se recommande ;
Mais tout l'objet de ma demande
Sont deux billets pour ce soir.

Les premières œuvres de l'enfant-poète n'avaient dû une partie de leur succès qu'à l'âge de l'auteur. Cet intérêt s'affaiblit, lorsque, deux années plus tard, il mit au jour, en société avec M. de Mailli, les *Poésies diverses de deux amis*, 1768, in-8°. En 1770 il lut, à la distribution des prix du collège de Saint-Claude, à Toul, une ode qui reçut de vifs applaudissements (2), et qui lui valut une chaire d'éloquence et de poésie que M. Drouas, évêque de Toul, s'empressa de lui offrir. Mais il n'occupa que peu de temps ce poste. On l'accusa de déisme, d'*encyclopédisme*, et le prélat se crut obligé de lui retirer sa confiance (3). Eloigné du professorat, François dut prendre un autre parti. L'église et le barreau attiraient à eux les jeunes gens de mérite que leur naissance ou le défaut de fortune écartait des emplois réservés aux classes privilégiées. Il préféra le barreau et se rendit à Paris pour suivre les cours de la faculté de droit, tout en continuant de cultiver la poésie. Il demandait, en 1772, à M. de Solignac, son agrément pour solliciter la survivance de la place de secrétaire perpétuel de l'académie de Nancy. « Parmi « les différentes perspectives de for- « tune et d'établissement que m'of- « frent les mains puissantes dont je « suis la direction, je préfère celles « qui pourraient me rapprocher de « ma patrie, quoique la capitale me « présentât peut-être un théâtre plus « vaste et de plus grandes scènes. « Des noms chers à mon cœur me « conduisent en Lorraine, et les « mains supérieures qui me dirigent « veulent bien se prêter à mes vœux « et m'ouvrir la carrière de la ma- « gistrature à Nancy ; mais ce n'est « pas assez pour moi, je suis ja- « loux de réunir *les roses de la « littérature aux épines de la « jurisprudence*.... J'ambitionne « l'honneur de donner à ma patrie « un orateur et un littérateur. Elle « a trouvé en vous, mon cher maî- « tre, un nouveau Fontenelle. Le « dirai-je? je voudrais qu'on pût « revoir en moi un autre Soli- « gnac (4). » Mais M. de Sivry (5), avait déjà obtenu du roi, à l'insu de l'académie, un brevet qui l'appelait à la survivance de M. de Solignac. La compagnie prit feu, parce que cette manière d'agir la dépouillait du droit qui lui était conféré, par ses statuts, d'élire le secrétaire perpétuel. Elle témoigna sa mauvaise humeur à M. de Sivry, qui comprit la nécessité de se départir d'une faveur contraire aux privilèges de ses confrères. Aussi, l'année suivante, après la mort de M. de Sulignac, il fut choisi pour le remplacer. Le jeune François fut donc obligé de tourner

(2) *Ode sur la distribution solennelle des prix du séminaire épiscopal de Saint Claude, en forme de collège et de pensionnat, fondé en 1769, par M. Drouas, évêque-comte de Toul*, Toul, 1770, in-4° et in-8°.

(3) François de Neufchâteau commit la faute d'attirer, quelques années après, l'attention du public sur des faits qui s'étaient passés dans l'intérieur du séminaire, en publiant une *Lettre à M. l'abbé Drouas* (frère de l'évêque de Toul, et vicaire-général du diocèse), *à l'occasion des bruits répandus contre le séminaire de Toul*, Paris, 1774, in-8° de 56 pag. Ces bruits tendaient à le faire considérer comme la cause du dérangement qu'on avait remarqué dans la conduite des élèves de cette maison.

(4) Lettre inédite du 9 juin 1772.

(5) M. de Sivry, père de Mad. de Vannoz.

ses vues d'un autre côté. Ayant été reçu docteur en droit à Reims, il se disposait à suivre le barreau de la capitale, sous le patronage de Linguet, devenu son ami, quand la première restauration de la magistrature vint encore lui enlever l'espérance de se créer un état indépendant. Il fut cité devant le conseil de l'ordre des avocats, qui, parmi plusieurs griefs, lui reprochait d'avoir composé une ode à la louange du chancelier Maupeou (6), et de s'être fait recevoir docteur, à la seule recommandation de ce ministre, sans avoir acquitté les droits de l'université. Il y avait quelque chose de vrai dans ces inculpations; mais il était évident qu'on ne les produisait qu'en haine du régime qui venait de finir. Le jeune stagiaire se tira de ce mauvais pas, par d'adroites réponses, et en fut quitte pour une sévère réprimande. Il publia plusieurs mémoires judiciaires qui eurent quelque réputation. On doit distinguer parmi ces *factum* celui qu'il lança contre les comédiens français, au nom du sieur *Lonvay de la Saussaye*, auteur d'une mauvaise pièce intitulée : *Alcidonis*, ou *la Journée lacédémonienne*, drame 3 en actes et en prose, 1773, in-8°. On croit qu'il eut aussi beaucoup de part à la rédaction des Mémoires qui parurent à diverses époques sous le nom de Mirbeck, son ami, avocat aux conseils. En 1775, il épousa mademoiselle Dubus, fille d'un ancien danseur de l'Opéra, et nièce de Préville. Cette union, qui lui assurait une fortune indépendante, fut considérée comme une mésalliance par le conseil de l'ordre, et il fut rayé du tableau. En vain chercha-t-il à s'introduire parmi les avocats aux conseils, dont l'office était vénal, ils repoussèrent un homme que les avocats *en parlement* avaient rejeté. Linguet l'excitait fortement à attaquer ces deux redoutables corporations, qui n'auraient pu triompher sans recevoir plus d'une meurtrissure; mais, fidèle au caractère de prudence qu'il déploya dans toutes les occasions difficiles, François préféra le parti de la retraite. N'ayant pu être avocat, et trouvant l'accès de la magistrature plus facile, il acheta fort cher la charge de lieutenant-général au bailliage de Mirecourt. Sa jeune épouse, cause involontaire de ses disgrâces, se voyait avec peine obligée de quitter Paris. Triste aussi des chagrins de son mari, elle contracta une maladie de langueur qui la conduisit au tombeau le 18 avril 1776. Ayant été mis en possession de sa charge, François, qui s'était fait autoriser, par un arrêt du parlement de Nancy, à joindre à son nom celui de *Neufchâteau*, sembla d'abord se vouer tout entier à ses devoirs et négliger les *roses de la littérature*; mais la ville de Mirecourt n'était qu'à douze lieues d'une capitale célèbre par l'amour des beaux arts, où des *cercles polis* (7) conservaient avec une délicatesse d'esprit toute française les traditions d'urbanité de la cour de Léopold et de Stanislas, où une académie, fondée par ce dernier prince, offrait avec orgueil les noms de Saint-Lambert, de Boufflers, de Tressan. C'était trop de séductions pour le jeune François : le magistrat aurait dû y résister; le poète y succomba. Dès lors, on le vit assister plus souvent aux séances de l'académie qu'aux audiences du

(6) *Ode sur les parlements créés*, 1771, in-8°.

(7) Ses cercles si polis..............
Veulent un autre style et d'autres agréments.
Poème des Vosges.

présidial de Mirecourt (8). Accueilli par toutes les personnes distinguées, il cultiva, surtout pour leur plaire, cette branche de la poésie dans laquelle nous ne reconnaissons point de maîtres, et que notre légèreté s'est bornée à appeler *fugitive*. Marchant sur les traces de Chaulieu et de Voltaire, il sut tourner avec facilité une foule de vers, où la coquetterie du style, imitant les grâces un peu étudiées du monde d'alors, étouffait sous ses ornements le naturel qui fait le principal charme de ce genre de composition. Il n'en recueillit pas moins les applaudissements du public et des sociétés littéraires dont il était membre. Mais ces petits succès ne pouvaient suffire à son âme avide de gloire. Une composition plus vaste occupait sa pensée, il ne s'agissait rien moins que de faire passer dans notre langue les beautés presque inimitables du Roland furieux. « Traduire l'Arioste en vers, « c'est créer, et je crois cette création un peu difficile pour M. François », a dit un célèbre critique (9), qui trouva d'ailleurs « les premières « strophes bien rendues, mais le « reste faible et négligé. » En 1778 et 1779, il lut successivement la traduction des neuf premiers chants, dans les séances publiques de l'académie de Nancy. Le Journal littéraire de cette ville, rédigé avec un talent remarquable par Therrin, et l'Almanach des muses de 1780, recueillirent quelques fragments de cette version, qui donnent une idée avantageuse du reste de l'ouvrage, mais d'après lesquels il serait injuste de prononcer un jugement sur cette traduction, dont le manuscrit a été perdu depuis dans le naufrage que l'auteur fit à Saint-Domingue. Comme à cette époque les fonctions administratives et judiciaires pouvaient être réunies dans la même main, François de Neufchâteau fut nommé, en 1781, par M. de La Porte, intendant de la Lorraine, dont il avait été le secrétaire, subdélégué de la province, à Mirecourt (10). Il forma les nœuds d'un nouvel hymen, en 1782, avec une dame du pays. Mais cette union ne fut pas heureuse; ils vécurent presque toujours séparés, et son épouse périt misérablement assassinée à Vicherey, vingt-trois années après. En 1783, M. de La Porte contribua à le faire nommer procureur-général au conseil supérieur du Cap, à Saint-Domingue. En sortant de Châtellerault, pendant la nuit, il vit sa voiture se briser et fut obligé d'aller à pied jusqu'au gîte le plus voisin. A Angoulême il fut empoisonné par un plat de champignons. Il arriva très-malade à Bordeaux, où les soins que réclamait sa situation le retinrent jusqu'au 8 novembre 1783; et, par une fatalité qui devait l'atteindre réellement plus tard, on annonça que la chaloupe qui le portait avait fait naufrage dans la rivière de Bordeaux. Linguet fit de cet événement l'objet d'un article qu'il inséra dans ses Annales, sous le titre de *Mort de M.*

(8) Il prononça à la rentrée de ce siège une *Harangue* (sur la considération publique) qui a été imprimée en 1777.

(9) La Harpe. *Correspondance littéraire*, tom. 2, p. 322. (Tome XI des *OEuvres complètes*.)

(10) Le séjour de la petite ville de Mirecourt ne plaisait d'ailleurs que médiocrement au lieutenant-général du bailliage. On ne peut en douter en lisant les vers qu'il adressa à M. de Gassendi, lors de son passage en cette ville:

Mais ce climat un peu sauvage,
Aux enfants du dieu des beaux-arts
Ne peut offrir aucun hommage.
Mirecourt a ses violons
Dont on estime la cadence;
Mais c'est à la belle Provence
De produire des Apollons.

Almanach des Muses de 1782, p. 121.

François de Neufchâteau (11). Et peudant ce temps l'abbé Geoffroy publiait à Paris un ouvrage du défunt qui n'était pas mort, le *Dialogue de Métrocle et Cratès*. Il promettait, dans l'avertissement, de donner une édition des *ouvrages posthumes* de son ami. Tandis qu'on faisait ainsi courir à Paris le bruit de sa mort, François de Neufchâteau arrivait heureusement à Saint-Domingue. Mais la fièvre qui l'attendait sur le sol dévorant d'Haïti le mit aux portes du tombeau. Dès qu'il put exercer ses fonctions, il commença par faire abolir la coutume inhumaine connue sous le nom de *Baptême du tropique*, et redressa quelques autres abus dans l'administration de la justice. Il porta aussi son attention sur des objets d'intérêt général pour la colonie. Après avoir séjourné trois ans dans l'île, il apprit par les gazettes (12) que le ministère lui avait accordé un congé, pour venir en France rétablir sa santé altérée par le travail et le climat des Antilles. C'était satisfaire le plus vif de ses désirs (13). Il s'embarqua le 3 septembre 1786, sur la frégate du commerce *le Maréchal de Mouchy*. Dans la nuit du 4 au 5, le navire toucha sur les roches de l'île de Mogan et échoua à cinquante lieues du Cap. Il faut le laisser lui-même rendre compte de ce cruel événement. « Le « capitaine avait perdu la tête, et « l'horreur du naufrage a été accrue « par les désastres, le pillage, la fa« mine, la soif et mille autres mal« heurs endurés sept jours et sept « nuits sur les rocs pointus et stériles « de cette île déserte, où l'on man« que d'eau douce, où j'ai couché sur « des cailloux, avec des légions d'in« sectes dévorants, où j'ai reçu plu« sieurs coups de soleil, où il m'a « fallu faire quarante lieues à pied, « sans bas et sans souliers, où j'ai « été réduit à manger des escargots « crus et des lézards. Nous devions « y périr ; Dieu nous a envoyé un « brave capitaine anglais, qui nous a « presque tous sauvés sur un petit « bateau, et le mercredi 13 de ce « mois, nous sommes descendus « dans le bourg de Limbé. Les ma« telots n'ont rien laissé aux passa« gers, grâce à la loi du plus fort. « Il me reste ma place, et je vais la « reprendre. J'emportais avec moi « mes porte-feuilles remplis d'un « travail pour les bureaux du minis« tère, d'un autre pour la Haute-« Guyenne, fait d'après la demande « des états du pays, dix-huit chants « de mon Arioste, etc ; je triom« phais en espérance !.... (14). » Le conseil supérieur du Cap ayant été supprimé, il revint en France, ne séjourna que peu de temps à Paris, et alla se fixer à Vicherey, où il prit pour l'agriculture un goût qu'il conserva jusqu'à la fin de sa carrière. Il partageait d'ailleurs son temps entre les soins qu'exigeait sa santé et quelques travaux littéraires. Mais déjà grondaient les bruits précurseurs de l'orage qui allait éclater sur la France. Les discussions de l'assemblée des notables, l'exil des parlements et leur seconde restauration occupèrent vivement tous les esprits ;

(11) *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIIIe siècle*, Londres, 177 . t. 2, p. 7.

(12) Lettre du 7 juillet 1786, faisant partie de la collection d'autographes de l'auteur de cet article.

(13) Il mandait à un de ses amis (lettre du 20 avril 1786) : « Je vois partir avec peine M. « et Mad. de Fontanges. Quand je réfléchis « que je reste à deux mille lieues de chez moi, « j'ai besoin de me tenir à quatre pour ne pas « sauter sur leur vaisseau et m'enfuir avec eux; « mais mon heure n'est pas venue. »

(14) Extrait d'une lettre du 15 septembre 1786, adressée à Mad. François de Neufchâteau.

et, quand ces grands corps disparurent devant le redoutable auxiliaire qu'ils avaient eux-mêmes appelé, M. François de Neufchâteau monta sa lyre, pour célébrer ces triomphes et ces chutes, comme il avait autrefois chanté le parlement Maupeou! La révolution trouva en lui un de ses plus zélés partisans. Elu député suppléant aux Etats-généraux, il ne fut point appelé à siéger dans cette assemblée. Son activité patriotique se développa sur un plus petit théâtre. Les communes du bailliage de Toul ayant député des commissaires qui devaient se réunir dans celle de Bicquilley, au mois d'août 1789, pour délibérer sur différents objets d'intérêt public, le lieutenant de roi à Toul fit arrêter par la maréchaussée quatre de ces commissaires, au nombre desquels était François de Neufchâteau. Ils furent transférés dans les prisons de Toul, puis à Metz, pour y être jugés prévôtalement, *comme auteurs et fauteurs d'un attroupement illicite et d'une assemblée illégale.* Mais le marquis de Bouillé, qui commandait dans cette province, ne jugeant pas à propos de donner suite à l'affaire, ordonna la mise en liberté des commissaires, avant leur arrivée à Metz. François de Neufchâteau se rendit dans cette ville, « moins pour justi-« fier, dit il, une conduite reconnue « innocente que pour céder au vif dé-« sir que j'avais de voir de plus près « le général dont les exploits m'a-« vaient frappé en Amérique, dont « les îles anglaises ont loué le gouver-« nement par des hommages libres, « dont Frédéric le-Grand a appré-« cié la valeur, dont enfin cette pro-« vince bénit aujourd'hui la sa-« gesse. Ce n'est pas un léger con-« traste que le même homme qui « lui avait été adressé pour être jugé « prévôtalement ait eu l'honneur « de s'asseoir dans son cabinet, de « dîner à sa table, de partager les « charmes de sa conversation spiri-« tuelle et piquante, et d'être même « admis à lui communiquer sa façon « de penser sur des objets essen-« tiels. » (15). Nommé juge de paix du canton de Vicherey et ensuite membre du directoire du département des Vosges, il remplit peu de temps ces deux fonctions. Ayant été élu député à l'assemblée législative, il fit partie du bureau, comme secrétaire, le 3 octobre 1791, et fut appelé à la présidence le 28 décembre. Il présenta au nom du comité de législation. un projet de décret pour comprimer les troubles religieux, en rendant responsables les prêtres non assermentés de tous les désordres de ce genre, et en provoquant, contre les réfractaires, des mesures de sévérité. Il proposa la vente des édifices qui ne seraient point affectés au culte salarié, et la suppression de la messe de minuit. Ce fut sous sa présidence qu'on abolit aussi la cérémonie du jour de l'an. Il communiqua la déclaration de l'assemblée générale de Saint-Domingue sur les rapports politiques de cette colonie avec la France. En 1792, il provoqua l'ajournement indéfini d'un projet sur le mode de constater l'état civil des citoyens; il appuya l'amnistie demandée pour tous les délits commis à Avignon, depuis la révolution. Il dénonça des intrigues qui avaient pour but d'empêcher que la Conven-

(15) Ces détails sont extraits d'un *Compte-rendu à l'assemblée des communes du bailliage de Toul, par M. de Neufchâteau, de l'outrage fait aux communes du bailliage en la personne de quatre de leurs députés*, 1789, in-8° de 50 p., avec tableaux. Cet écrit est resté inconnu aux bibliographes.

tion nationale ne se réunît à Paris, et proposa à ses collègues de rester à leur poste jusqu'à l'installation de la nouvelle assemblée. Les progrès de l'armée prussienne imprimaient à cette résolution une sorte de courage que ne partageaient pas certains députés, qui s'étaient empressés de prendre leurs passe-ports. Il termina sa carrière législative, en demandant que les membres de l'assemblée dissoute servissent de garde à la Convention nationale, le jour de son installation. Nommé par elle ministre de la justice, le 6 octobre 1792, il refusa ce poste, en alléguant sa mauvaise santé. Quel qu'ait été le motif de cette détermination, elle le sauva de l'horrible nécessité où il se fût trouvé, au mois de janvier 1793, de notifier à Louis XVI le décret qui le condamnait à mort. Rendu par la politique à la littérature, François de Neufchâteau mit la dernière main à sa comédie de *Paméla*, ou *la Vertu récompensée*, qu'il avait lue lui-même au lycée, en 1791. Quoiqu'il possédât le talent si rare de lire parfaitement les vers, et surtout les siens, il n'avait produit alors qu'une faible sensation. Il fut plus heureux à la représentation qui eut lieu au théâtre de la République le 1er août 1793. Boissy et La Chaussée avaient échoué en traitant le sujet de Paméla (16), Voltaire l'avait heureusement ébauché dans Nanine. Le dernier venu, en suivant les traces de Goldoni (*Pamela maritata*), répandit plus d'intérêt sur l'action, et obtint surtout par l'élégance du style un succès auquel le jeu plein de vérité et de grâces de Fleury et de mademoiselle Lange ne fut pas non plus étranger. Après les désastres qui venaient de frapper, dans les grands, l'orgueil et les prérogatives de la naissance, il semblait que le poète dramatique n'eût plus aucun coup à leur porter. Sous cet aspect l'auteur ne décocha aucun trait nouveau contre la noblesse. Le public d'alors en trouva encore d'assez piquants pour y applaudir. Mais le comité de salut public ne fut pas de son avis, et jugeant la pièce trop *féodale*, exigea des corrections que l'auteur s'empressa de faire. Cette terrible autorité, qui avait dérogé en s'abaissant au rôle de censeur, reprit bientôt le caractère qui lui convenait mieux, en ordonnant l'arrestation de l'auteur, dont la docilité ne lui parut pas assez complète. Cette mesure fut d'ailleurs principalement motivée sur son *modérantisme*. Les comédiens français, pour avoir représenté *Paméla*, subirent le même sort. En vain François de Neufchâteau chercha-t-il à se justifier avec eux dans un écrit intitulé : *M. François de Neufchâteau à la Convention nationale*, 1793, in-8° ; le comité, influencé surtout par Barrère, maintint sa décision. Ce ne fut qu'après le 9 thermidor qu'il recouvra sa liberté. Il avait composé dans cet intervalle des chansons dites *anacréontiques*, des hymnes républicains, notamment une prière que le dictateur Robespierre lui avait commandée pour sa fête de l'Être-suprême. La peur est une mauvaise conseillère. C'est à elle qu'il faut sans doute aussi attribuer cette triste inspiration qui lui dicta le *Porc-épic*, fable dans laquelle le roi, la reine et le dauphin étaient indignement travestis. Il célébra *sa sortie de la nuit des tombeaux*, par un remercîment en vers

(16) Godard d'Aucour fit représenter aux Italiens, en 1743, une comédie critique de ces pièces sous le titre de la *Déroute des Paméla*.

qu'il adressa au *citoyen B**** (17), auteur principal de sa disgrâce, mais que le 9 thermidor semblait avoir transformé en homme benin :

Des suffrages du comité
Réunir l'unanimité,
C'est obtenir justice entière ;
Je comptais bien sur l'équité :
L'estime qui s'y joint rend la faveur plus chère,
Et c'est un nouveau charme ajouté par B***
Au charme de ma liberté.

Dans cette même année 1793, l'activité de son esprit s'était déployée sur d'autres matières qui touchaient de plus près à l'intérêt public. C'est ainsi qu'il avait offert à la Convention deux mémoires dont elle ordonna l'impression : l'un sur l'établissement des greniers d'abondance, l'autre sur les moyens de suppléer au défaut de bras pour les récoltes. Il avait été aussi porté au ministère de l'intérieur, concorremment avec Paré, par les suffrages de l'assemblée conventionnelle. Peu de temps après sa mise en liberté, il fut nommé juge au tribunal de cassation, et à la fin de 1794, commissaire du Directoire exécutif dans le département des Vosges, où il ne se montra pas toujours fidèle à cet esprit de modération qui lui avait été reproché sous le régime précédent, et dont il manqua surtout envers les prêtres insermentés. C'est à Epinal qu'il mit la dernière main à son poëme des *Vosges*. Il voulut chanter ces montagnes, comme Haller avait célébré les Alpes ; mais il est resté bien loin de son modèle pour la verve et l'éclat des pensées. A l'imitation des anciens poètes de la Grèce, François de Neufchâteau récita son ouvrage devant le peuple assemblé, le 1er vendémiaire an V, jour anniversaire de la fondation de la république. Comme œuvre patriotique et produit du terroir, le poëme fit beaucoup de sensation. Mais quelques beautés de détail pouvaient-elles racheter le défaut de plan (18), de coloris et la sécheresse des descriptions ? Le style de l'auteur ordinairement facile et élégant a contracté un certain air d'âpreté et de raideur, tandis que le séjour de ces mêmes montagnes inspirait à l'abbé Delille, alors retiré à Saint-Dié, les vers les plus coulants qui soient sortis de sa plume. Le poëme des *Vosges* fut d'abord imprimé dans cette ville, en caractères microscopiques (an V, in-16 de 32 p.). Cette jolie édition est devenue fort rare ; l'auteur en publia une autre, revue et augmentée, Paris, Desenne, an V, in-8° de 48 p. Elle contient de plus que la première un très-long épisode, dénué d'intérêt, sur les amours de deux chanoinesses de Remiremont, et un grand nombre de notes, la plupart très-superficielles, sur les sites remarquables, les productions naturelles et les hommes célèbres du pays. Le 28 thermidor an V (16 juillet 1797), François de Neufchâteau fut nommé ministre de l'intérieur, en remplacement de Bénezech. Mais à peine était-il installé dans ce nouvel emploi qu'il fut élu membre du Directoire exécutif, à la place de Carnot, que la loi du 19 fructidor venait de frapper. Il n'exerça ces hautes fonctions que jusqu'au 20 floréal an VI. Pendant cet intervalle, il tâcha de s'effacer et d'abandonner à ses collègues,

(17) *Au citoyen B*** (Barrère), l'un de ceux qui ont proposé de rendre (20 thermidor) à l'auteur sa liberté.* Almanach des Muses, an III, 1795, p. 20.

(18) Plusieurs transitions forcées ou ridicules n'accusent que trop l'absence totale de plan :
« De nos chaumes Gruyère avoûrait les fro-
« mages ;
« Toutefois mon pinceau cherche d'autres
« images ;
« L'humanité souffrante a des droits sur mon
« cœur. »

plus dévorés que lui de l'âpre soif de la domination, sa part du pouvoir suprême. Naturellement doux et modéré, il ne voulut pas lutter contre des hommes qui avaient retenu du gouvernement révolutionnaire quelque chose de ses fureurs, et du 9 thermidor ses hypocrisies. La coopération de François de Neufchâteau au gouvernement de l'état eut donc peu de retentissement au dehors. On remarqua seulement que les proclamations et les messages furent rédigés en style plus fleuri et plus châtié qu'à l'ordinaire, mérite dont on lui fit généralement honneur, sans que personne s'avisât de l'attribuer à La Revellière, ou à Merlin, ses collègues Aux termes de la constitution de l'an III, le sort devait désigner celui des directeurs qui serait remplacé. Le public, qui semblait dans la confidence des arrêts du destin, annonçait hautement que, lors du premier tirage, le bulletin d'exclusion tomberait à François de Neufchâteau. L'événement confirma cet horoscope. A la vérité on répandit avec beaucoup de vraisemblance qu'un traité secret, arrangé entre les parties, avait fixé le destin, et qu'un dédommagement suffisant était le prix du sacrifice auquel le dernier directeur s'était prêté de bonne grâce. On l'envoya d'abord à Selts, où il fut chargé d'une négociation avec le comte de Cobentzl, ministre d'Autriche, relativement à l'émeute populaire qui avait forcé Bernadotte, notre ambassadeur, à quitter Vienne. Ces conférences n'eurent aucun résultat, puisque l'examen des questions qu'elles avaient soulevées fut renvoyé au congrès de Radstadt. Cependant on a lieu de croire que des objets d'une haute importance furent traités par les négociateurs. Il paraît que le comte de Cobentzl alla jusqu'à proposer au Directoire de partager l'Italie entre la France et l'Autriche (19), ce que la pentarchie refusa avec une apparence de modération assez remarquable. Les conférences de Selts durèrent à peine un mois, au bout duquel temps François de Neufchâteau fut appelé à reprendre le porte-feuille de l'intérieur. C'est ici la plus belle époque de sa vie. On se ferait difficilement une idée de l'activité qu'il sut imprimer à ce ministère si important. Quoiqu'il ne l'ait occupé qu'une année, il est peu d'objets d'intérêt public qui n'aient attiré son attention et dont sa haute intelligence n'ait mesuré l'étendue; tout cela est d'autant plus digne d'éloge que ce fut à une des périodes les plus difficiles et les plus fâcheuses de la révolution que François de Neufchâteau adoucit, au moins sous quelques rapports, les calamités dont gémissait la France. « Il avait « multiplié les instructions pour ré« gulariser l'administration et la « comptabilité des départements et « des communes, pour obtenir les « renseignements qui ont servi à « la description statistique de plu« sieurs départements, pour amélio« rer les hôpitaux et les prisons, pour « perfectionner l'instruction dans « les écoles centrales et primaires, « pour la rédaction des ouvrages « élémentaires, pour la propaga« tion des nouveaux poids et mesu« res; il a favorisé les utiles entre« prises littéraires et scientifiques; « il a cherché à multiplier et entre« tenir par des routes et par des ca« naux des communications faciles « pour le commerce. Il conçut et « exécuta le premier le projet de « lier aux fêtes annuelles une expo« sition publique des produits les

(19) Voy. les *Mém. d'un homme d'État*, tome V.

« plus remarquables de l'industrie « manufacturière, et ce fut une des « pensées vivifiantes de son admi- « nistration dont il a conservé tou- « jours un plus doux souvenir. Mais « l'agriculture, qu'il considérait « comme la base la plus importante « de la prospérité des nations, fut « pendant son ministère l'objet de sa « prédilection (20). » Il nous a laissé un monument de ses travaux dans toutes les parties de l'administration, qui étonne par l'étendue des connaissances qu'il y développe, la diversité des matières qu'il embrasse, la justesse des vues et l'heureuse facilité du style. C'est le *Recueil des lettres, circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics, émanés du citoyen François de Neufchâteau, pendant ses deux exercices du ministère de l'interieur*, an VII (1799), 2 vol. in-4° (21). Il donna plus de décence et d'éclat véritable aux fêtes publiques. On cite encore, comme des modèles du bon goût renaissant, celles qui furent célébrées, pour la réception des monuments des arts, conquis en Italie, et la cérémonie funèbre en l'honneur du général Hoche : mais c'est surtout en lui que les savants et les gens de lettres trouvèrent le premier homme du pouvoir né de la révolution, qui sût comprendre leur position. Sorti de leurs rangs, il n'oublia pas qu'il avait été leur égal. Des encouragements furent prodigués à leurs travaux, et des secours noblement distribués vinrent en aide à ceux qui avaient encouru les disgrâces de la fortune. Pourrait-on oublier aujourd'hui que c'est à son zèle éclairé qu'est due la conservation de la cathédrale de Reims dont il fit suspendre la vente, et qu'il sauva ainsi du marteau destructeur de la bande noire ? A l'approche des élections de l'an VII, il adressa aux administrations centrales une circulaire relative à la direction qu'il convenait d'imprimer aux esprits, contre le royalisme et l'anarchie. Cet acte ministériel fut dénoncé par Quirot au Conseil des cinq-cents et par Marbot au Conseil des anciens, comme attentatoire à la souveraineté du peuple. Il fut défendu par Garat contre ces inculpations. Mais si les Conseils passèrent à l'ordre du jour, son crédit politique n'en fut pas moins ébranlé. Marbot alla jusqu'à lui reprocher d'avoir chanté, dans ses vers, Marat, Chalier et Robespierre ; tandis qu'il désignait aujourd'hui les républicains aux poignards du royalisme. Une nouvelle dénonciation de Garreau, de Genissieux et de Briot acheva de lui porter le dernier coup. On l'accusa surtout de pervertir l'esprit public, en faisant représenter des pièces de théâtre, anti-républicaines, telles que l'opéra d'*Adrien*, pour la mise en scène desquelles il employait les fonds de son ministère. Quoique le rapport qui fut fait sur cette dénonciation le justifiât complètement, il n'en fut pas moins remplacé peu de temps après par Quinette, lors du mouvement du 30 prairial, qui expulsa du Directoire Merlin et Rewbell. Il n'attendit que jusqu'au 18 brumaire de l'année suivante pour ressaisir son rôle politique et rentrer dans la voie des grandeurs. Appelé à faire partie du sénat conservateur, il en fut nommé

(20) Extrait de la *Notice biographique sur M. le comte François de Neufchâteau*, par M. le baron Silvestre, insérée dans les Mémoires de la société royale et centrale d'agriculture, 1828, tome 1, p. LXIX.

(21) M. Quérard a commis une double erreur (*France littéraire*, tome 3, p. 196), en portant le nombre des volumes de cet ouvrage à sept, et l'année de l'impression à 1800.

secrétaire le 25 mars 1801, et président annuel, le 19 mai 1804. Ce fut lui qui rédigea l'adresse (22) que le sénat en corps présenta au premier consul pour le supplier de donner *au peuple des institutions tellement combinées que leur système lui survécût*. Il eut une occasion plus heureuse de développer cette pensée dans la longue harangue (23) qu'il prononça le 1[er] déc. 1804, quand le sénat vint apporter à l'empereur le résultat des votes de la nation (24), pour l'hérédité du pouvoir, qu'elle remettait entre ses mains. Dans ce discours remarquable, à beaucoup d'égards, le sénateur s'efforça de concilier le dogme de la souveraineté du peuple avec le besoin *d'un pouvoir plus concentré*. Les formes adulatrices y furent d'ailleurs épuisées, pour peindre l'admiration *de ces pères conscrits appelés les premiers à se trouver présents, lors du serment que l'empereur doit prêter au peuple français*. Quoique, depuis cette époque, on ait encore reculé les bornes de l'art d'encenser les princes, François de Neufchâteau fut à la fois le devancier et le maître de tous les harangueurs officiels, lorsque, parmi d'autres compliments hyperboliques, il ne craignit pas de dire à Napoléon : *Dieu protège la France, puisqu'il vous a créé pour elle*. Malgré la gravité de la circonstance, l'orateur arracha plus d'un sourire, quand il vint à citer La Bruyère, pour avoir dit *qu'il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie*. A la même époque il fut admis auprès du saint-père, et le félicita d'avoir été *désigné par la Providence pour sacrer Napoléon*. On retrouve le même caractère d'exagération dans tous les discours qui furent prononcés par le président du sénat. Tantôt « Napoléon est le premier qu'une « pitié profonde pour les malheurs « publics ait engagé à s'arrêter sur « le chemin de la victoire..... Il « a droit à des autels, à des temples... » Une autre fois, par une de ces réminiscences de collège dont François de Neufchâteau ne se défendait pas toujours, le panégyriste adressait à son héros cette invocation où il le comparait au soleil : « Monarque auguste, que « les Français sont fiers de t'obéir ! « tu n'as plus de conquêtes à « faire, ni hors de nos limites, ni « dans le sein de ton empire; tous « les cœurs sont à toi....Comme l'as- « tre du jour fait tout vivre à sa « chaleur et tout briller de sa lu- « mière, ainsi, autour de toi, ton « mouvement s'imprime et tes rayons « se communiquent... » Après la campagne de 1805 et le traité de Presbourg, « Napoléon allait devenir « l'ami des peuples et le père du « genre humain. » Tant de dévouement et d'humilité ne pouvait rester sans récompense. Dans le partage des sénatoreries, François de Neufchâteau fut pourvu de celle de Dijon; il reçut aussi les titres de comte de l'empire et de grand-officier de la Légion-d'Honneur. La présidence du sénat lui fut néanmoins enlevée le 19 mai 1806, mais on l'en dédommagea aussitôt, en le nommant titulaire de la sénatorerie de Bruxelles. Au mois de novembre de la même

(22) *Mém. de Bourrienne*, VI, 68.

(23) *Id.*, p. 232 et 395, « Le discours de François de Neufchâteau nous a paru digne d'attention, parce qu'il présente d'une manière « brillante, quoique louangeuse, le tableau « succinct des grands évènements qui avaient « déjà, à cette époque, marqué la carrière de « Napoléon. »

(24) *Suffrage universel*, selon François de Neufchâteau.

année, il fut chargé de se rendre à Berlin avec ses collègues, d'Aremberg et Colchen, pour féliciter l'empereur sur ses victoires. Cette démarche flatta singulièrement Napoléon, qui fit aux députés l'accueil le plus gracieux, et les chargea de rapporter à Paris trois cent quarante drapeaux enlevés aux armées prussiennes, l'épée, l'écharpe, le hausse-col et le cordon du Grand-Frédéric, pour être déposés à l'hôtel des Invalides. A son retour à Paris, François de Neufchâteau, affranchi du travail et des soins de la présidence du sénat, consacra surtout ses loisirs à la science agricole. Il fournit beaucoup de notes pour la nouvelle édition de l'ouvrage d'Olivier de Serres, et fut nommé, en 1808, président de la société centrale d'agriculture. Il y fit un rapport sur le concours ouvert pour le perfectionnement de la charrue, et appela l'attention des habitants de la campagne sur l'art de multiplier les grains et sur la culture du maïs. Il est à regretter qu'il n'ait pas fait dans la sénatorerie de Bruxelles, dont il était pourvu, les mêmes excursions qui nous ont valu la relation de son *Voyage agronomique dans la sénatorerie de Dijon*, 1806, in-4°. Il aurait sans doute enrichi nos méthodes par des applications de cette belle culture flamande, qui est d'ailleurs si favorisée par la fécondité du sol. Les évènements de 1814 trouvèrent François de Neufchâteau disposé à se rallier au gouvernement royal. Dès le 3 avril, il fit connaître son adhésion aux actes du sénat qui avait prononcé la déchéance de cet empereur qu'il avait tant loué, tant admiré. Au mois de mai, il fut admis auprès de Louis XVIII, à la tête d'une députation de la société d'agriculture. Après avoir offert au roi les seize volumes de ses Mémoires, il ajouta: « Voilà, sire, une partie des efforts « que la société a faits dans des « temps bien difficiles; que ne fera-t-« elle pas sous le gouvernement « tutélaire d'un père de famille qui « nous est enfin rendu!... » Malgré le vif désir qu'il en avait, François de Neufchâteau ne fut pas compris au nombre des sénateurs qui furent créés pairs de France le 4 juin suivant. On ne peut se dissimuler que cette faveur, si enviée par lui, n'ait été accordée à des hommes qui, dans le cours de nos discordes civiles, avaient montré moins de modération, et qu'il surpassait de beaucoup par l'éclat du talent. Il y a lieu de croire que cette exclusion eut surtout pour motif le discours qu'il avait prononcé avant le couronnement de l'empereur, et qui avait, pour ainsi dire, donné à la dynastie impériale sa consécration politique. Dès-lors il se réfugia entièrement dans la culture des lettres, et y trouva les consolations qui ne manquèrent jamais à ceux qui ne leur furent point infidèles au temps des grandeurs. Il n'avait pas été nommé membre de l'Institut lors de sa création; on lui avait donné seulement le titre d'associé-correspondant (section de poésie). Compris dans la réorganisation de l'académie française, par l'ordonnance royale du 21 mars 1816, il lut dans les séances particulières de cette compagnie des morceaux de prose et des pièces de vers dont les premiers surtout furent goûtés. François de Neufchâteau peut être considéré comme un des derniers écrivains du XVIII[e] siècle dont le style toujours, pur et facile, avait conservé à notre langue son véritable caractère, la clarté. Ayant

vécu avec les littérateurs les plus distingués de l'époque et dans un monde d'élite, il avait puisé dans cette fréquentation une fleur de politesse que le contact révolutionnaire ne put lui enlever. Aimable et spirituel, il eut du succès auprès des femmes. On cite Sophie Arnoult parmi celles qui accueillirent ses hommages. Elle ne devait pas moins au jeune poète qui avait dit d'elle :

Arnoult seule déesse au théâtre des dieux.

Il eut aussi beaucoup d'amis, mais on lui a reproché de ne pas leur avoir été plus fidèle qu'il ne l'était à ses maîtresses. Ses derniers jours s'écoulèrent paisiblement bercés entre les rêves de la poésie, la réalité des affections qui l'attachaient encore ici-bas et les souvenirs d'une vie agitée, mais irréprochable à beaucoup d'égards. Il mourut le 10 janvier 1828. Indépendamment des ouvrages cités dans le corps de cet article, François de Neufchâteau a publié : I. *Epître à madame la comtesse d'Alsace sur l'éducation de son fils*, Neufchâteau, 1770, in-8° de 64 p. II. *Le mois d'Auguste*, *épître à Voltaire*, et *Ode sur le prix de l'académie de Marseille*, Paris, 1774, in-8°. III. *Le désintéressement de Phocion*, dialogue en vers, Nancy, 1778, in-8°. IV. *Discours sur la manière de lire les vers*, Paris, 1775, in-8°; 4ᵉ édit., an VII, (1799), in-8°. C'est un des meilleurs ouvrages en vers de l'auteur. Il put donner à la fois le précepte et l'exemple, car aucun littérateur de son temps ne lisait aussi bien que lui ; et plus d'une fois il prêta à ses collègues de l'académie le secours d'un talent et d'un organe qui leur manquaient. V. *Nouveaux contes moraux en vers*, par un arrière-neveu de *Guillaume Vadé*, 1781, in-12. Ces contes prétendus moraux sont au contraire assez licencieux. VI. *Anthologie morale*, ou *Choix de quatrains et de distiques*, *pour exercer la mémoire*, *pour orner l'esprit et former le cœur des jeunes gens*, Paris, 1784 et 1798, in-12. VII. *Recueil authentique des anciennes ordonnances de Lorraine*, Nancy, 1784, in-4°. M. Mory d'Elvange a publié sur ce recueil des observations où il cherche à prouver que la plupart des ordonnances qu'il contient ne sont pas authentiques. On ne peut du moins contester à l'éditeur le mérite d'avoir fait connaître d'anciens monuments de notre législation, qui ont d'ailleurs un certain intérêt historique. VIII. *Les études du magistrat*, discours prononcé à la rentrée du conseil supérieur du Cap, suivi d'un morceau de l'histoire critique de la vie civile, au Cap Français, 1786, in-8°. IX. *Mémoire en forme de discours sur la disette du numéraire à Saint-Domingue et sur les moyens d'y remédier*, nouvelle édition, à Metz, sur l'imprimé au Cap Français, 1788, in-8°. X. *Les Lectures du citoyen*, ou *suite de Mémoires sur des objets de bien public*, Toul, 1798, in-8°. XI. *L'Origine ancienne des principes modernes*, ou *les Décrets constitutionnels conférés avec les maximes des sages de l'antiquité*, 1791, in-8°. XII. *Epître au ci-devant C****, *député*, *sur son voyage de Paris à Neufchâtel*, Paris, an IV, 1796, in-8°. XIII. *Des Améliorations dont la paix doit être l'époque*, Paris, 1797, in-8°. XIV. *L'Institution des enfants*, ou *Conseils d'un père à son fils*, *imités de Muret*, Paris, 1798, 1801 et 1827, in-12; Parme, Bodoni, 1801, in-8°. C'est

un des opuscules de l'auteur qui ont eu le plus de succès. XV. *Le Conservateur*, ou *Recueil de morceaux d'histoire*, *de politique*, *de littérature et de philosophie dont la plupart sont publiés pour la première fois*, Paris, 1800, 2 vol. in-8°. Il y a beaucoup de variété dans le choix des morceaux de cette collection, une des plus intéressantes dans ce genre. On y trouve des lettres ou des écrits de Voltaire, de J.-J. Rousseau, de Buffon, d'Helvétius, de Dupaty, de Bailly, etc., la traduction du quatrième livre de l'Enéide en vers hexamètres, par Turgot, déjà publiée, mais devenue fort rare, des poésies de Gresset, etc. XVI. *Rapport sur le perfectionnement des charrues*, fait à la société d'agriculture, Paris, 1801, in-8°. XVII. *Essai sur la nécessité et les moyens de faire entrer dans l'instruction publique l'enseignement de l'agriculture*, ibid., 1802, in-8°. XVIII. *Analyse des statistiques du département du Bas-Rhin*, ibid., 1802, in-8°. XIX. *Lettre sur le Robinier*, ou *Faux Acacia*, ibid., 1803, in-12. XX. *Tableau des vues que se propose a politique anglaise dans toutes les parties du monde*, ibid., 1804, in-8°. XXI. *Histoire de l'occupation de la Bavière par les Autrichiens, en* 1778 *et* 1779, *contenant les détails de la guerre et des négociations qui furent terminées par la paix de Teschen*, ibid., 1805, in-8°. XXII. *Art de multiplier les grains*, ou *Tableau des expériences qui ont eu pour objet d'améliorer la culture des céréales*, ibid., 1809, 2 parties, in-12. On retrouve dans cet ouvrage utile quelques-unes des idées que l'auteur avait déjà émises dans une brochure qu'il fit paraître en 1795, sous le titre de *Dix épis de blé pour un*, ou *la Pierre philosophale de la république française*, in-8°. XXIII. *Fables et contes en vers, suivis des poèmes de la Lupiade et de la Vulpéide, dédiés à Esope*, Paris, P. Didot, 1814, 2 vol. in-12. Le faux-titre porte : *OEuvres de M. François de Neufchâteau*, ce qui donnerait à penser que l'auteur avait l'intention de réunir ses poésies ou opuscules en corps d'ouvrage, et qu'il en fut détourné par le peu de succès de son recueil de fables. XXIV. *Les Tropes*, ou *les Figures de mots*, poème en 4 chants avec des notes, Paris, 1817, in-12. XXV. *Supplément au mémoire de M. Parmentier sur le maïs*, ibid., 1817, in-8°. XXVI. *Le Jubilé académique*, ou *la Cinquantième année d'une association littéraire*, Lyon, 1818, in-8°. XXVII. *Lettre à M. Suard*, *sur la nouvelle édition de sa traduction de l'histoire de Charles V et sur quelques oublis de Robertson*, Paris, 1819, in-8°. XXVIII. *Rapport à la société royale et centrale d'agriculture*, *sur l'agriculture et la civilisation du Ban-de-la-Roche*, ibid., 1818, in-8°. XXIX. *Lettre à M. Joyant, collaborateur de M. Maugard*, ibid., 1818, in-8°. XXX. *Les Trois nuits d'un goutteux*, poème en 3 chants, ibid., 1819, in-8°. XXXI. *Esprit du grand Corneille*, ou *Extrait raisonné de ceux des ouvrages de Corneille qui ne font pas partie du recueil de ses chefs-d'œuvre*, ibid., 1819, 2 vol. in-8°. XXXII. *Epître à M. le comte de Rochefort d'Ally*, *en lui adressant une épître à M. Viennet sur l'avenir de l'agriculture*

en France, ibid., 1821, in-8°. XXXIII. *Mémoire sur la manière d'étudier et d'enseigner l'agriculture*, Blois, 1827, in-8°. Cette longue énumération est sans doute encore incomplète, quoique nous ayons même indiqué un certain nombre d'ouvrages qui avaient été omis par M. Quérard dans sa *France littéraire*. Mais l'immensité des travaux dont la vie de François de Neufchâteau a été remplie donne lieu de croire que plusieurs de ses écrits ont échappé à nos recherches. Il a fait insérer beaucoup d'articles dans les journaux. Les Mémoires de l'Institut, ceux de la société centrale d'agriculture lui doivent des pièces de vers ou des dissertations qui mériteraient d'être publiées à part, avec un choix des œuvres de l'auteur dans lequel on ferait entrer quelques-uns de ses opuscules inédits et des fragments de sa correspondance. Parmi les derniers morceaux que l'on doit à sa plume féconde, on a remarqué un *Examen des Lettres provinciales et des sources de la perfection du style de Pascal*, qui a été imprimé à la tête d'une nouvelle édition de ce livre. Il a fait aussi paraître, comme éditeur, les œuvres posthumes de *Mancini Nivernais*, Paris, 1807, 2 vol. in-8° (25); et, en 1820, le *Gilblas*, qu'il a enrichi d'un examen de *la question de savoir si Lesage est auteur de ce roman, ou s'il l'a tiré de l'espagnol*. Il n'est guère d'entreprises utiles aux gens de lettres auxquelles il n'ait pris part. En l'an XI, il présida une société établie en faveur des savants, et prononça pour l'ouverture de la première assemblée de cette société, tenue à la préfecture de la Seine, un discours qui a été imprimé en 1803, in-8°. Il prononça aussi des discours funèbres aux obsèques de plusieurs sénateurs, notamment à celles de Tronchet, l'un des défenseurs de Louis XVI. L—M—X.

FRANCOLIN (Jean de), héraldiste, né, vers 1520, à Besançon, alors ville impériale, d'une famille honorable, fut député par ses compatriotes en Allemagne, pour y soutenir leurs intérêts, et employé dans diverses affaires importantes. Ayant été revêtu par l'empereur Ferdinand I[er] de la dignité de héraut d'armes au titre de Hongrie, il eut dès-lors la direction des fêtes et des tournois célébrés à la cour de Vienne, et fut regardé comme l'un des meilleurs juges en matière d'étiquette. Le premier, il fit graver en bois les armoiries des princes et des maisons nobles d'Allemagne; mais le *Recueil* qu'il en dut publier est devenu si rare, qu'on ne le trouve cité dans aucun catalogue. Il fut, en 1565, chargé par les magistrats de Besançon de solliciter l'agrément de l'empereur pour l'érection, dans cette ville, d'une université; mais diverses circonstances empêchèrent l'exécution d'un projet pour lequel les citoyens, disposés aux plus grands sacrifices, avaient d'ailleurs eu soin d'obtenir l'autorisation du souverain pontife. On voit, par différents passages des *Mémoires* de Granvelle (tome 20), que Francolin était soupçonné de favoriser secrètement les partisans de la réforme. On connaît de lui la *Description*, en latin et en allemand, du tournoi célébré devant Vienne, pour l'élection de l'empereur Ferdinand comme roi de

(25) François de Neufchâteau n'a pas connu des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire du règne de Louis XV*, qui méritaient beaucoup plus de voir le jour qu'un grand nombre de pièces médiocres, dont il a grossi les deux volumes d'œuvres posthumes du duc de Nivernais.

Bohême, 1561, in-fol., fig.—*Description* de la cérémonie de l'investiture de ses états conférée à Auguste de Saxe par l'empereur Maximilien II, 1566, in-fol., fig. Ces deux vol. sont très-rares. La solennité dont il est ici question fut la dernière de ce genre en Allemagne. (*Voy.* AUGUSTE, III, 44.) W—s.

FRANCON, anti-pape. *Voy.* BENOÎT VI, t. IV, 181, et BONIFACE VII, t. V, 110.

FRANK (JEAN-PIERRE), l'un des plus célèbres médecins de l'Allemagne, était issu d'une famille française. Son grand-père, fournisseur des armées, fut tué par les ennemis, dans la guerre de la succession d'Espagne, et dépouillé de tout ce qu'il possédait. Un fils unique, qu'il laissait sans ressource, excita la compassion des officiers, qui le menèrent avec eux jusqu'à Ladenbourg, près de Heidelberg. Là, l'enfant s'échappa du régiment. Comme il errait dans les champs, manquant de nourriture, un marchand de la petite ville de Kaiserslautern en eut pitié et le prit chez lui, pour enseigner le français à ses fils, quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire. Après diverses aventures, cet enfant se maria avec la fille d'un habitant de Rotalben, dans le margraviat de Bade-Baden-Gravenstein. Il se fixa dans ce bourg et parvint, par ses économies, à y acquérir quelques terres qu'il cultiva de ses mains. Il eut quatorze enfants : l'un d'eux fut Jean-Pierre, qui naquit à Rotalben, le 19 mars 1745. La faiblesse de sa constitution empêcha ses parents de le destiner à l'agriculture. Au reste, cette faiblesse venait peut-être de la manière dure dont il fut élevé par ses premiers maîtres d'école et par son père, qui était violent et emporté, quoique doué de qualités estimables. Dans sa vie, écrite par lui-même, Frank rapporte qu'il était âgé de neuf mois, lorsque son père, irrité des cris qu'il poussait, dans les bras de sa mère, ordonna à cette dernière de sortir. Comme elle n'obéissait pas assez promptement, il le prit, furieux, et le jeta au milieu de la rue. Le père ne tarda pas à se repentir de cette brusquerie; mais l'enfant fut saisi de convulsions qui durèrent sept semaines. Dès ses premières années, il fut sujet à des attaques d'asthme et à des difficultés d'uriner. Sa mère, qui avait beaucoup de tendresse pour lui, voyant cet état maladif, conçut le projet de le faire ecclésiastique, et, dans ce dessein, elle le fit entrer à l'école des Piaristes de Rastadt. Plus tard, on le plaça chez les Jésuites de Bouquenon, en Lorraine. Il y fit des progrès; mais il avait, dit-il, de la difficulté à réciter ses leçons par cœur, quoiqu'il en sût bien le sens. Il fit sa rhétorique à Baden. On conseilla à ses parents de l'envoyer en France, pour y terminer ses études. En 1761, il étudia la philosophie à Metz, et, l'année suivante, la physique à Pont-à-Mousson, sous le père Barlet, jésuite. Cette ville possédait un beau cabinet de physique; il prit du goût pour cette science, et les succès qu'il y obtint déterminèrent sa vocation pour la médecine : mais ce ne fut pas sans de grands obstacles qu'il parvint à embrasser cette profession. Sa mère désirait ardemment qu'il fût prêtre, et son père craignait la dépense que nécessitaient les études médicales. Enfin, par les sollicitations d'un de ses frères, il parvint à vaincre la répugnance de ses parents, et il partit pour Heidelberg, afin d'y étudier l'art de guérir. Il eut le bonheur d'y gagner la bienveillance et l'amitié

du professeur Gattenhof. En 1765, Frank se rendit à Strasbourg, pour continuer ses cours de médecine. Il y suivit les leçons de Spielmann, Pfeffinger, Lobstein, et revint ensuite à Heidelberg, où il soutint, le 28 août 1766, sa thèse *sur la manière d'élever les enfants*. Après sa réception, un de ses frères qui habitait la petite ville de Bitch, en Lorraine, l'engagea à aller s'y établir; mais, pour exercer l'art de guérir dans un pays français, il fut obligé de prendre de nouveaux grades à la faculté de Pont-à-Mousson, où il présenta la thèse qu'il avait soutenue à Heidelberg, en en changeant seulement le frontispice. Frank ne réussit pas à Bitch. Un chirurgien-barbier ignorant avait gagné la confiance des habitants, et celui qui devait arriver au premier rang des médecins de son siècle ne put supplanter un tel rival. Pendant son séjour dans ce pays, il épousa la fille d'un négociant de Pont-à-Mousson, pour laquelle il avait conçu une vive inclination, pendant qu'il étudiait la physique dans cette ville. Frank quitta Bitch, où il ne pouvait gagner de quoi subsister, après y avoir demeuré deux ans, et il essaya de se fixer à Baden, où il trouva quelque occupation, sans cependant échapper à la gêne; mais il eut le malheur d'y perdre sa femme, qui mourut des suites de couches de son premier enfant. En 1769, il fut nommé médecin de la cour du margrave à Rastadt, avec les modiques appointements de deux cents florins par an. Il commença à y voir beaucoup de malades, put consulter la bibliothèque du prince, et apprit la langue italienne. Le 12 juin 1770, il contracta un second mariage avec Marianne Vitlinsbach, fille d'un des premiers employés de la chancellerie de Rastadt. Peu de temps après, il essuya une maladie grave, et il perdit son père et sa mère. L'héritage qu'il en recueillit fut peu considérable, vu qu'on le força de tenir compte à ses frères et sœurs de ce qu'il avait dépensé pour apprendre la médecine. Le 23 décembre 1771, il eut le bonheur de voir naître son premier fils, Joseph Frank, qui devait soutenir un jour la brillante réputation de son père. Après la mort du margrave de Baden, le prince-évêque de Spire donna à Frank, en 1772, la place de médecin de la ville et du canton de Bruchsal. Il devait visiter l'hôpital de la garnison, une maison considérable de correction et les malades pauvres de trente-six villages; ce qui le mit à même d'acquérir de grandes connaissances pratiques. Il fut aussi nommé médecin de l'évêque et médecin des eaux de Reisenbusen, avec un traitement de huit cents florins. Pendant son séjour à Bruchsal, on y établit un hôpital qui lui fut confié, et dans lequel il donna des leçons d'anatomie, de physiologie et de botanique. Il y fit aussi des cours d'accouchement pour les sages-femmes, et l'instruction qu'elles y puisèrent diminua de beaucoup la mortalité parmi les femmes. En 1779, Frank fit paraître le tome premier de sa *Police médicale*, ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation. Déjà, au sortir de ses études médicales, il avait remarqué que les médecins sont rarement en état de détruire certaines causes morbides qui agissent en grand sur les populations, et que les soins et les précautions des magistrats sont seuls capables de parvenir à cet heureux résultat. Il communiqua ses vues sur cet objet au professeur Obercamp, qui les approuva pleine-

ment; et il pensa qu'une science qui contiendrait un recueil systématique de toutes les règles propres à maintenir la salubrité publique devrait être appelée *Police médicale*. Dès lors, sa vocation pour cette branche si importante des connaissances médicales fut irrévocablement fixée, et il ne cessa de s'en occuper au milieu de ses occupations pratiques. Il dit lui-même que le tome premier de cet ouvrage lui coûta dix ans d'études et de recherches. La publication des premiers volumes de la *Police médicale* porta au plus haut degré la réputation de Frank : il fut nommé membre des académies de Mayence et d'Erfurt; et, comme il n'était pas très-satisfait des procédés du prince-évêque de Spire à son égard, il résolut de quitter Bruchsal. Des places de professeur dans les universités de Mayence, de Pavie et de Gœttingue, lui furent offertes presque en même temps. Il se décida pour la chaire de médecine pratique à Gœttingue, où il succéda à Baldinger. Les motifs de sa décision furent la célébrité de cette école, l'honneur qu'il croyait trouver à être nommé, quoique catholique, professeur d'une université protestante, enfin l'avantage qu'il aurait de profiter de la riche bibliothèque de cette ville. Le roi d'Angleterre le nomma conseiller aulique. Il prit possession de sa chaire le 6 mai 1784, et prononça à cette occasion un discours qui a pour titre : *De instituendo ad praxim medico*. Les travaux de l'enseignement auxquels Frank se livra avec trop d'ardeur lui causèrent bientôt une affection de l'estomac. Ayant ensuite reconnu l'impossibilité de fonder une clinique à Gœttingue, il accepta la chaire de professeur de médecine pratique à Pavie, vacante par la démission de Tissot, et qui lui avait déjà été offerte l'année précédente. Parti de Gœttingue le 25 mars 1785, il se rendit à Vienne, y visita les hôpitaux et les établissements scientifiques, et fut présenté à l'empereur Joseph II. Il arriva le 18 mai à Pavie où l'université, déjà célèbre par les leçons de Borsieri et de Tissot, avait perdu le plus grand nombre de ses élèves depuis le départ de ce dernier. A l'arrivée de Frank, tout changea de face. L'empereur Joseph II, qui fit alors un voyage à Pavie, visita l'hôpital et y fit faire tous les changements nécessaires pour le rendre moins insalubre. La clinique eut aussi des agrandissements : on y ajouta une salle de femmes. Des professeurs d'un haut mérite, au nombre desquels on peut compter Scarpa, Carminati, Marabelli, Scopoli, enseignèrent les diverses branches des sciences médicales; et cette école acquit bientôt une grande célébrité. En 1786, Frank fut nommé proto-médecin, inspecteur-général de la médecine et de la pharmacie dans la Lombardie, et chargé de présenter un plan pour la constitution de ces deux sciences. Pendant son professorat de Pavie sa santé éprouva de graves atteintes. Il fit avec son fils Joseph plusieurs voyages dans diverses parties de l'Italie, ainsi qu'à Salzbourg, à Vienne et en Suisse : il y visita les savants, entre autres, Tissot, Odier Senebier, Bonnet, Cabanis, Rahn, Lavater, Usteri, Fontana. Un grand nombre de personnages de distinction venaient le consulter de divers pays. Cependant les honneurs dont il était comblé excitèrent l'envie : des accusations calomnieuses furent lancées contre lui auprès de l'empereur. Il parvint

enfin à en démontrer la fausseté et à obtenir justice. Ce fut pendant le séjour de Frank en Italie que le système de Brown (*Voy.* ce nom, VI, 59) y fut importé, et y opéra aussitôt une révolution médicale. L'habile professeur sut se garantir de l'engouement général; il fit cependant de larges concessions à la nouvelle doctrine, dont son fils Joseph fut un des plus ardents prôneurs. Le 15 janvier 1795, Frank reçut de l'empereur l'ordre de se rendre à Vienne, pour y régler diverses améliorations dans le service médical des armées. Pendant ce voyage, il chargea son fils, qui avait déjà été nommé son *assistant*, de faire le cours de clinique à Pavie. Quand il eut réglé le service de santé des armées, l'empereur, voulant le fixer dans sa capitale, le nomma conseiller aulique, directeur de l'hôpital-général et professeur de clinique à l'université de Vienne, avec un traitement de cinq mille florins; et son fils Joseph fut choisi pour le remplacer à Pavie. Frank opéra de nombreuses réformes dans le service de la clinique de Vienne : il obtint qu'on augmentât le nombre des lits; il fit construire des amphithéâtres spacieux, et fonda un muséum d'anatomie pathologique, qui, en moins de dix ans, devint un des premiers de l'Europe. Mais à peine avait-il rempli ses nouvelles fonctions pendant un an, qu'il eut la douleur de perdre François Frank, son second fils, qui était déjà reçu docteur, et qui venait d'être nommé *assistant* de la clinique. Ce jeune homme fut victime d'une maladie épidémique, qui régnait dans l'hôpital. Durant les neuf années que Frank enseigna la clinique dans la capitale de l'Autriche, sa réputation alla toujours croissant, et ses savantes leçons attirèrent à Vienne un grand concours d'élèves. Il fut chargé en 1804, par l'empereur Alexandre, de fonder la clinique de Wilna, dont son fils Joseph fut le premier professeur. De là, il se rendit à Saint-Pétersbourg, afin d'y enseigner la clinique. Alexandre le nomma conseiller d'état, et le choisit pour son premier médecin; mais ne pouvant supporter le climat, il fut obligé de quitter la Russie. L'empereur lui donna une pension de trois mille roubles, et fit acheter sa riche bibliothèque, pour la placer dans l'université qui avait été fondée depuis peu à Kazan. Pendant son voyage, l'impératrice-mère le chargea de visiter les hôpitaux qu'elle venait d'établir à Moscou. Il se rendit de là à Vienne, où Napoléon le consulta souvent sur sa santé, ainsi que sur la blessure du maréchal Lannes, qui, malheureusement, était mortelle. Il lui offrit, pour l'attirer en France, un magnifique traitement; mais Frank refusa, désirant désormais vivre dans la retraite. Ce fut dans ce dessein qu'il se rendit à Fribourg en Brisgau, où il arriva en novembre 1809, ayant le projet d'y résider auprès de sa fille Caroline, qui y avait épousé un magistrat. Les habitants de Fribourg lui firent beaucoup d'accueil, et le nommèrent citoyen de leur ville; mais, sa fille chérie étant morte inopinément en 1811, il se vit contraint de quitter sa nouvelle résidence, et revint dans la capitale de l'Autriche. En 1814, l'archiduchesse Marie-Louise l'y consulta sur sa santé et sur celle de son fils, et lui accorda la croix de commandant de l'ordre de Saint-Georges. Frank passa le reste de ses jours à Vienne, où il jouit de la considération la plus brillante, et où

il mourut le 24 avril 1821, des suites d'une apoplexie, emportant les regrets universels. Il joignait à une science profonde une immense expérience, et il était de plus homme d'esprit. Dans les derniers jours de sa maladie, ses collègues s'étaient rassemblés plusieurs fois par jour chez lui, et lui prodiguaient à l'envi les soins les plus empressés. Peu de temps avant sa mort, voyant auprès de son lit huit médecins en consultation, il leur dit en riant : « Ceci me « rappelle la fin d'un soldat français, « blessé de huit coups de feu à la ba- « taille de Wagram : Morbleu ! di- « sait-il en expirant, il ne fallait pas « moins de huit balles pour tuer « un grenadier français ! » Voici la liste de ses écrits : I. *Dissertatio inauguralis medica curas infantum physico-medicas exhibens*, Heidelberg, 1766 ; réimprimée dans le *Delectus opusculorum*, tom. XII. C'est la thèse que soutint Frank lorsqu'il prit le grade de docteur en médecine ; il avoua cependant que le principal auteur de cette dissertation est le professeur Gattenhof. Elle a été traduite en allemand, et c'est sur cette version qu'a été faite la traduction française de Bœhrer, sous ce titre : *Traité sur la manière d'élever sainement les enfants*, Paris, in-8°. II. *Epistola invitatoria ad eruditos de communicandis quæ ad politiam medicam spectant, principum et legislatorum decretis*, Manheim, 1776, in-8° ; réimprimé dans le *Delectus opusculorum*, tom. Ier (en allemand). III. *Système complet de police medicale*, Manheim, tom. Ier, 1779, tom. II, 1780, tom. III, 1783, tom. IV, 1788, tom. V, 1813, tom. VI, part. 1-3, Vienne, 1816-1819, in-8°. Les premiers volumes ont eu plusieurs éditions avec des augmentations ; l'une d'elles a été enrichie de notes par Vasserberg. Ils ont été traduits en hollandais par le docteur Bake, Leyde, 1787-1793, in-8° ; le tom. Ier fut aussi traduit en italien par Rotigni, Milan, 1786. Enfin il a été publié une traduction italienne complète de la *Police médicale* par Pozzi, Milan, 1807-1830, 19 vol. in-8°. A l'époque où parut ce grand ouvrage, il n'existait qu'un petit nombre de traités très-abrégés sur cette branche si importante des connaissances médicales. Frank a publié le premier traité complet dans lequel la police médicale et l'hygiène publique se trouvent réunies. Si ces sciences, dont les applications sont si utiles à l'humanité, ont fait depuis, surtout en Allemagne, de si grands progrès, c'est à lui qu'on en est redevable ; car il leur a donné la première impulsion. Mais ce grand et beau travail n'est pas sans défauts. Les volumes qui le composent ayant paru à des intervalles de temps très-considérables, on peut dire que le livre a vieilli avant d'être terminé. Les premiers tomes ne sont nullement en rapport avec les connaissances actuelles. On peut encore lui reprocher des longueurs et quelques vues hasardées. Cependant, malgré ses défauts, la *Police médicale* est un monument élevé à la science, et l'on doit vivement désirer que M. Jourdan publie la traduction française qu'il en a annoncée depuis longtemps. IV. *Lettre d'un médecin des bords du Rhin sur quelques questions émises par le collège des médecins de Munster* (en allem.), Manheim, 1776, in-8°, opuscule qui parut sans nom d'auteur. V. *Observationes medico-chirurgicæ de*

singulari abscessu hepatico, *de sectione symphysis ossium pubis*, *et de paracenthesi in ascitica muliere gravida*, Erfurt, 1783, in-4°. Ces observations se trouvent dans les actes de l'académie de Mayence. VI. *Oratio de instituendo ad praxim medico*, Gœttingue, 1784, in-4°; réimprimé dans le *Delectus opusculor.*, tom. III. VII. *Programma de larvis morborum biliosis.*, Gœttingue, 1784, in-4° (dans le *Delectus*, tom. Ier). VIII. *Programme sur la manière dont l'institut clinique de Gœttingue doit être réformé pour le bien des malades et l'instruction pratique des médecins* (en allem.), Gœttingue, 1784, in-4°. IX. *Dissertatio de magistratu medico felicissimo*, Gœttingue, 1784, in-4° (dans le *Delectus*, tom. V). X. *Delectus opusculorum medicorum antehac in Germaniæ diversis academiis editorum*, Pavie, 1785-1793, 12 vol. in-8°. Collection estimée, qui a été réimprimée à Venise et en partie à Leipsig. Dans les cinq premiers volumes, l'auteur ajoute des notes assez fréquentes aux opuscules qu'il publie; dans les volumes suivants, ces notes se trouvent très rarement. Frank a réimprimé, dans cette collection, les discours et mémoires qu'il avait précédemment publiés, ce qui nous dispensera de donner ici les titres de quelques-uns de ces opuscules. XI. *Sermo academicus de civis medici in republica conditione*, Pavie, 1786 (dans le *Delectus*, tom. II). XII. *Opuscula medici argumenti antehac seorsim edita*, Leipzig, 1790, in-8°. On y trouve quatorze opuscules qui sont aussi la plupart dans le *Delectus opusculorum*. XIII. *Oratio de populorum miseria morborum genitrice*, 1790 (dans le *Delectus*, tom. IX). XIV. *Oratio de signis morborum ex diversa positione corporis et partium ejus petendis*, Pavie, 1788, in-8° (dans le *Delectus*, tom. VI). XV. *Plan d'école clinique*, ou *Méthode d'enseigner la pratique de la médecine dans un hôpital académique*, Vienne, 1790, in-8°; traduit en italien par Careno, Crémone, 1790, in-8°. XVI. *Oratio de periodicarum affectionum ordinandis familiis*, Pavie, 1791 (dans le *Delectus*, tom. X). XVII. *De circumscribendis morborum historiis*, Pavie, 1792 (dans le *Delectus*, tom. X). XVIII. *De vertebralis columnæ in morbis dignitate* (dans le *Delectus*, tom. XI). XIX. *De curandis hominum morbis epitome*, *prælectionibus academicis dicata*, liv. I—V, Manheim, 1792-1807, 5 vol. in-8°; liv. VI, part. 1re, Tubingue, 1811; part. 2e, Vienne, 1820; part. 3e, Vienne, 1821, in-8°. Cet ouvrage a été très-souvent réimprimé en Italie, notamment à Milan, à Venise, à Turin. Il en a paru plusieurs traductions allemandes et plusieurs traductions italiennes; enfin il a été aussi traduit en français par M. Goudareau, Paris, 1820-1823, 5 vol. in-8°, sous le titre de *Médecine pratique*. C'est, après la *Police médicale*, le plus considérable des ouvrages de Frank. Il s'y montre bon praticien. Les maladies y sont très bien décrites; l'auteur emploie un style concis, et ne fait jamais de citations. Il suppléait à cette lacune dans ses leçons; mais, distrait par ses nombreuses occupations et par les places qu'il a eues dans divers pays, il est mort avant d'avoir pu terminer son livre. M. Goudareau a voulu y suppléer par un sixième volume ajouté à sa traduction;

mais ce volume ne complète même pas l'ouvrage, puisqu'il y manque encore la phthisie pulmonaire, les scrophules, les syphilis, etc. On peut lui faire les mêmes reproches qu'à la *Police médicale*, c'est-à-dire d'avoir paru à des intervalles trop éloignés. Le commencement n'est plus en rapport avec la fin. On peut aussi lui reprocher une trop grande disproportion entre les premières parties et les dernières. Ainsi, le sixième livre, qui contient les *rétentions* et qui ne traite que d'un très-petit nombre de maladies, occupe plus du tiers de l'ouvrage. Cependant, telle qu'elle est, la *Médecine pratique* de Frank mérite de grands éloges; la lecture en sera toujours très-utile aux praticiens. XX. *Piano di regolamento del direttorio medico-cirurgico di Pavia*, Milan, 1788, in-4°. XXI. *Piano di regolamento della farmacia della Lombardia*, Milan, 1788, in-4°. Ces deux opuscules ont été traduits en allemand par Titius, Leipzig, 1794, in-8°. XXII. *Biographie du docteur J.-P. Frank, écrite par lui-même* (en allemand), Vienne, 1802, in-8°; traduite en italien, Milan, 1802, in-8°. L'auteur rapporte en détail, dans cet ouvrage, toutes les circonstances de sa vie depuis sa plus tendre enfance jusqu'au 24 décembre 1801. Nous en avons extrait la plupart des détails de cette notice. XXIII. *Interpretationes clinicæ observationum selectarum*, part. 1re, Tubingue, 1811, in-8°, fig.; réimprimé à Milan, 1812, in-8°. Cet ouvrage contient soixante-dix-neuf observations particulières de maladies, propres à servir d'éclaircissement au traité *De curandis hominum morbis*; chaque observation est accompagnée de remarques pratiques très-instructives. Le livre n'a pas été continué; il n'en a paru que la première partie. XXIV. *Opera posthuma edita a Josepho filio*, Vienne, 1824, in-8°, fig.; réimprimé à Turin, 1825, in-8°. Ce volume contient: 1° une partie de la classe des *nevroses* pour faire suite à l'ouvrage *De curandis hominum morbis*; 2° quelques observations médicales destinées à servir de continuation aux *Interpretationes clinicæ*; 3° une dissertation intitulée *De clavis pedum caute secandis*; 4° un discours sur l'aphorisme d'Hippocrate *vita brevis*, *ars longa*. Frank a encore laissé plusieurs mémoires ou observations qu'on trouve dans des journaux d'Allemagne, ou dans les recueils de quelques sociétés académiques. Il a en outre placé à la tête de l'ouvrage de son fils, *Acta instituti clinici Ticinensis*, une préface où il donne son opinion sur le système de Brown. G—T—R.

FRANKENAU (Erasme), médecin danois, né en 1767, exerça la médecine à Copenhague et mourut en 1815. Il a publié en langue danoise : I. *Pyremont et ses eaux minérales dans l'été de* 1798, Copenhague, 1798, in-8°; traduit en allemand, Leipzig, 1799, in-8°. C'est un écrit satirique contre les eaux de Pyremont. II. *Traité de la peste*, Copenhague, 1800, in-8°. III. *La police médicale dans un gouvernement éclairé, ouvrage principalement applicable au Danemark et à sa capitale*, ibid., 1801; traduit en allemand par Fangel, ibid., 1804, in-8°. Frankenau a encore laissé quelques écrits de médecine populaire, des articles dans une *Feuille de santé* qui s'imprimait à Copenhague, et divers mémoires ou observations, qu'on trouve dans les

Acta societatis medicæ Hafniensis. G—T—R.

FRANKLIN (Guillaume), médecin, né à Londres en 1763, étudia la médecine malgré son père qui voulait le faire huissier ou procureur, et qui, pendant deux ans, le contraignit de rester à l'Hôtel des douanes grossoyant des jugements, pliant sous le faix des dossiers, et qui, lorsque enfin vaincu par ses instances il lui permit de quitter la caverne de Thémis, lui notifia qu'il ne devait plus compter sur la bourse paternelle. Fort heureusement Franklin avisa qu'il avait un oncle dans l'aisance et plus traitable. Il alla lui conter son embarras. Madax (c'était le nom de ce parent) le rassura, se chargea de le défrayer, et le plaça chez le pharmacien Macklellan, en qualité d'élève. Franklin avait alors dix-huit ans. Deux ans plus tard il alla visiter Édimbourg, qui était l'école de médecine la plus renommée de l'Europe. Nombre d'étrangers, d'Américains surtout, y suivaient les leçons des Black, des Cullen, des Gregory, des Monro. Franklin y mit les instants à profit, et se hâta de revenir dans la capitale de la Grande-Bretagne, où il s'attacha aux deux habiles médecins Saunders et Blizard, et insensiblement se forma une clientèle qui finit par être nombreuse et riche. En 1787 il fut attaché comme chirurgien-adjoint au 43e régiment, que bientôt il suivit aux Indes. La mort, qui moissonnait tant d'Européens autour de lui, facilita son avancement, et en 1796 il revint en Angleterre avec le titre d'inspecteur-adjoint. A peine arrivé, il fut dirigé vers l'armée d'invasion du duc d'York, en Hollande, et plus particulièrement vers le corps de sir Ralph Abercromby, au Helder. De retour dans sa patrie, il alla recevoir le bonnet de docteur en médecine à Édimbourg. Nous le retrouvons ensuite, de 1802 à 1810, avec l'armée anglaise de Malte et de Sicile, infatigable, circonspect, hardi parfois et toujours avec bonheur, intrépide d'ailleurs et ne craignant pas de s'exposer sur le champ de bataille pour remplir les devoirs de sa profession. Il se montra surtout avec éclat à l'action devant Maida (dans le royaume de Naples), en 1806, et mérita, par son courageux dévouement, la mention honorable du général en chef, sir John Stuart, et une médaille d'or. La mort du docteur Théodore Gordon ayant laissé un vide dans le bureau médical de Londres, Franklin, malgré son absence et sans avoir fait de sollicitations, fut nommé à la place vacante. Personne n'était plus digne que lui de cette belle position. Il se rendit en Angleterre par Cadix, examinant tout sur son passage, et ajoutant sans cesse à la masse des documents recueillis par son expérience de vingt-quatre ans sur des points bien différents du globe. Fort de la connaissance de tant de faits, pénétré de l'importance de la mission du médecin des armées, et partant de ce principe, aujourd'hui devenu axiome fondamental, que le canon et l'arme blanche tuent peu de monde comparativement à ce qu'en enlèvent l'hôpital et les privations, il vint siéger au bureau médical avec la volonté ferme de perfectionner le service dans toutes ses branches. Il n'eut pas de peine à faire partager ses idées à ses collègues Ker et Weir. Il faut dire que nulle part ce service n'était mieux organisé que dans les armées britanniques; car nulle part plus qu'en Angleterre le

gouvernement n'économise les hommes. Il n'en restait pas moins une foule d'améliorations à introduire. Les trois médecins, Franklin à leur tête, ne cessèrent d'y travailler, et toutes les branches du service furent retouchées ou refondues, et reçurent une vigoureuse impulsion. On peut dire sans beaucoup d'exagération que l'Angleterre, dans cette lutte de vie et de mort qu'elle soutint contre Bonaparte, dut autant à ses médecins qu'à ses généraux, et Franklin eut une part essentielle à cet élément grave de la supériorité britannique : de tels services valent plus que bien des victoires. L'activité de Franklin fut récompensée en 1823 par le titre de *knight* (chevalier) que lui conféra le roi Georges IV; Guillaume IV, en 1832, le nomma commandeur de l'ordre de Guelfe, et l'éleva au rang d'inspecteur-général. Franklin ne survécut guère à ce dernier honneur. La fameuse *influenza* de 1833 le contraignit à s'aliter; il guérit, mais mal, et le 29 oct., au retour d'un voyage à Brighton, il expira. On n'a de lui aucun ouvrage.

P—OT.

FRANKLIN (miss Anna-Eléonore Porden, ensuite mistriss), femme-poète anglaise, naquit en juillet 1785. Son père était un architecte fort habile, qui travailla quarante années pour la maison de Grosvenor, et qui, entre autres ouvrages remarquables, a construit le château d'Eaton-Hall, dans le comté de Chester, et les écuries royales de Brighton. Miss Anna savait fort bien dessiner, non-seulement les épures et les ornements d'architecture, que souvent lui imposait son père, mais aussi le paysage et la figure. Toutefois c'est surtout vers les études littéraires, ou voisines de la littérature, que se porta de préférence son activité. Douée de la mémoire la plus heureuse, elle embrassait et approfondissait tout, le plus souvent sans maître. A onze ans et avant d'avoir la moindre teinture du latin, pour lequel elle avait pris de l'antipathie, elle s'avisa de vouloir apprendre le grec, et en dépit des difficultés, en dépit du manque presque absolu de dictionnaires et de traductions où le grec ne soit pas expliqué par le latin, elle en vint à son honneur. Il est vrai que, cette fois, elle fut obligée de recourir aux lumières comme à la complaisance d'un ami de son père : par ses conseils et sous ses auspices, elle se fit un lexique grec-anglais, et, passant en revue de cette façon tous les mots de la langue, elle devint habile helléniste. Plus tard, elle descendit au latin, qui ne fut qu'un jeu pour elle. Elle écrivait et parlait le français avec autant d'aisance que de pureté. Son père était un des souscripteurs à l'Institution royale. Auditrice assidue des professeurs que la Grande-Bretagne applaudissait dans cette enceinte, elle y acquit des notions en même temps justes et piquantes, étendues et profondes, sur une foule d'objets auxquels son sexe reste trop souvent étranger. La botanique, la géologie, la chimie lui étaient surtout familières : en un mot, à l'exception des mathématiques, elle connaissait, superficiellement au moins, toutes les principales branches des sciences. Cette espèce de savoir encyclopédique est ici un trait essentiel, car l'on en retrouve partout des traces dans les œuvres de mistriss Franklin, et c'est à ce caractère de son talent que sont dues ces couleurs variées, brillantes, qui émaillent sa versification, ces images empruntées à

toutes les sciences, à tous les temps, et qui donnent à sa manière une originalité réelle. Déjà ces qualités se distinguent dans les bluettes légères que composait miss Porden à quinze ans, et qui parurent, soit dans *la Boîte à thé*, soit dans *la Boîte athénienne*, deux feuilles dont elle fut successivement directrice, où n'étaient admises que les productions scientifiques ou littéraires d'un cercle d'amis choisis, qui se réunissait toutes les quinzaines chez son père. C'était le temps où des Etoniens venaient de faire paraître leur *Boîte à sel*, dont évidemment la *Boîte à thé* n'est qu'une imitation. Diverses pièces de celle-ci obtinrent un vrai succès, et commencèrent à faire connaître la jeune miss. Tel fut surtout son petit poëme intitulé *les Voiles*, ou *le Triomphe de la constance*. Les applaudissements que reçut ce morceau lui inspirèrent l'idée de le retoucher et d'y introduire des développements. Le sujet par lui-même n'est rien : une jeune fille ramasse des coquillages sur le bord de la mer, le vent enlève son voile. Mais cette donnée si frêle devient le prétexte de descriptions charmantes où brillent en même temps un vif coloris poétique et un savoir positif; l'auteur enchaîne gracieusement des épisodes qui tour-à-tour offrent la peinture et de faits empiriques un peu secs en eux-mêmes, et de sentiments dont le voisinage adoucit ou dissimule l'aridité des détails scientifiques. On peut bien dire que la mythologie des esprits élémentaires, employée par miss Porden, à l'exemple de Pope, de Darwin, est, dans notre siècle, un peu surannée; on peut trouver assez hétérogène le pêle-mêle des noms grecs que miss Porden donne aux personnifications de minéraux, et de noms anglais, allemands ou autres qu'elle a été obligée de laisser aux substances qui les portent. Ces remarques ne nuisirent pas au succès de l'ouvrage publié en 1815, en six chants, et dédié à la comtesse Spencer. Cette sympathie du grand monde pour les essais de miss Porden, ne pouvait qu'encourager sa vocation poétique. Elle se livra plus ardemment aux inspirations de son talent; et au bout de sept ans, interrompus tantôt par quelques publications légères, tantôt par des voyages sur le continent (à Paris ou en Suisse), elle fit paraître son *Cœur-de-Lion*, ou *la Troisième croisade*, poëme épique bien consciencieux, en seize grands chants. S'il ne fallait pour être lu, pour être goûté de nos jours, qu'une versification mélodieuse, un style en même temps brillant et correct, le choix d'un sujet national, des tableaux variés, de belles descriptions, des épisodes, des batailles, des amours, et des notes à la fin de l'ouvrage, *Cœur-de-Lion* aurait reçu de l'Angleterre l'accueil le plus favorable, car il a de tout cela autant ou plus que les poëmes épiques placés immédiatement après les cinq ou six chefs-d'œuvre du genre. La variété même y est plus grande; et la fidélité des peintures, l'exacte observation des costumes, la mise en scène non-seulement des caractères et des passions individuelles, mais des passions et de l'esprit de toute l'époque, prouvent un talent de combinaison, une flexibilité, une érudition qu'il est fort rare de trouver réunies dans une même tête. Malheureusement l'épopée n'est pas en hausse par le temps qui court, à moins qu'on ne veuille gratifier du nom d'épopée les contes, nouvelles et romans. Tout a son temps; les croisades ont eu le

leur, le poème épique a eu le sien. Les vers, s'ils veulent être tolérés aujourd'hui, ne doivent pas se présenter en masse; il faut qu'ils aient l'air d'un court récit, d'un *vade-mecum*, d'une effusion lyrique, qui commence chaudement et finisse vite. Miss Porden n'était sans doute pas sans remarquer l'immense difficulté que le génie éprouve aujourd'hui à faire adopter par un public superficiel, parce qu'il est impatient et dédaigneux, une œuvre grande et consciencieuse. En pesant ce qu'elle avait fait à vingt-sept ans, et ce qu'elle portait de ressources en elle-même, on ne doutera pas qu'elle n'eût trouvé dans la hauteur et la souplesse de son intelligence les moyens de conquérir, non une froide estime, mais l'enthousiasme du public, si elle n'eût été marquée par le destin pour une mort prématurée. Maladive depuis son enfance, elle eut surtout beaucoup à souffrir pendant les derniers moments de son père, qu'elle ramena mourant de Paris, et elle fut elle-même plusieurs semaines entre la vie et la mort (1822). L'année suivante elle épousa le capitaine Franklin, connu par ses découvertes dans la région polaire du Nord. Admiratrice de tout ce qui était grand et beau, elle avait, dès 1818, à la suite d'une visite à bord des deux vaisseaux de découverte, *l'Isabelle* et *l'Alexandre*, chanté l'*Expédition arctique*, et loin de regarder avec effroi les préparatifs du départ de son mari pour une nouvelle exploration, elle s'associait de tous ses vœux à des efforts qu'elle espérait voir couronner par un succès glorieux à la fois pour l'Angleterre et pour le nom qu'elle portait. Mais elle ne devait pas être témoin du retour de son mari: l'affection pulmonaire qui depuis des années la minait cruellement, et que n'avait pas diminuée la naissance d'une fille (juin 1824), l'emporta cinq jours après le second départ de son mari, le 22 février 1825. Les poésies de mistriss Franklin, moins *Cœur-de-Lion*, ont été réunies en un volume, Londres, 1827. Parmi ces morceaux, la plupart charmants, *le Roitelet* mérite surtout d'être distingué. P—OT.

FRANZINI (JÉRÔME), libraire, exerçait sa profession à Rome vers la fin du XVI[e] siècle. On a de lui l'ouvrage suivant: *Antiquitates romanæ urbis*, Rome, 1588, pet. in-8°; 1596 ou 1599, in-12. Il est divisé en quatre parties: la première contient les monuments anciens; la seconde, les temples et les églises; la troisième, les palais, et la quatrième, les statues antiques. L'auteur a beaucoup profité des recherches de ses devanciers, et, entre autres, de Barthél. Marlaino; mais à leurs observations, il en a joint un assez grand nombre qui sont le fruit de ses propres études et dont on loue l'exactitude; l'édition de 1599 est devenue rare. Les curieux la recherchent encore à raison des jolies estampes en bois dont elle est ornée. L'ouvrage de Franzini a été traduit en italien, Rome, 1594, in-8°, et en espagnol, ibid., 1589, sous ce titre: *Las cosas maravilliosas de la ciudad de Roma.* W—s.

FRAUNHOFER (JOSEPH), célèbre opticien bavarois, naquit en 1787, à Straubing, de parents pauvres; et, après avoir passé sa première enfance aux prises avec un travail manuel, devint orphelin à onze ans. On le mit en apprentissage chez un maître très-exigeant, et qui regardait les minutes données à l'étude comme un vol qu'on lui faisait. En

dépit des obstacles que suscitaient à son ardeur de s'instruire les avares calculs de son patron, Fraunhofer parvint à s'instruire saos maîtres. Il apprit d'abord à lire, à écrire, puis les mathématiques qu'il poussa très-loin. Et pourtant, après avoir figuré le jour entier dans un atelier, il ne se retirait la nuit que daos un cabinet sans fenêtres, où il lui était défendu d'avoir de la lumière. Dans l'intervalle de ces courageuses et opiniâtres études, il avait un moment fixé sur loi la curiosité publique, grâce à un accident dont peu s'en fallut qu'il ne devînt victime. La vieille et gothique maisoo dans laquelle il avait son domicile croula, et il fut enseveli sous les débris : un miracle l'en dégagea, et plusieurs personnes haut placées par la fortune ou par leur mérite, entre autres le roi Maximilien-Joseph, reconnurent ses dispositions et voulurent les seconder. Le jeune homme n'osa pourtant qu'avec la plus grande réserve des secours qu'on lui offrait. A vingt ans il fut reçu dans le bel établissement d'instrumeots de mathématiques et d'optique qu'avaient créé Reichenbach et Utzschoeider. Il y marcha de succès en succès, se plaça, par son habileté taot à exécuter qu'à diriger et surtout à imaginer les travaux, à la tête des opticiens les plus illustres de l'Allemagne, augmenta infiniment la réputation et la fortune de la maisoo, et finit par en devenir le propriétaire. Ce qui mérite à Frauohofer une place distinguée au milieu de ses coofrères, c'est qu'il possédait à fond l'exacte théorie de ce qu'il opérait, c'est que comme mathématicien, comme physicien, comme astronome, il savait immensément, c'est eufin qu'il a fait des découvertes et reculé les bornes de la science. L'académie de Munich, l'institution astronomique d'Edimbourg, l'université d'Erlangen et plusieurs autres sociétés savantes le comptaient parmi leurs membres. La première, eo 1822, le nomma conservateur de son cabinet de physique. Le roi de Bavière lui conféra l'ordre du mérite civil, et il reçut du roi de Danemark la décoration de l'ordre de Danebrog. Eofin il mit le comble à sa gloire, en achevant le superbe télescope de l'université de Dorpat, auquel déjà l'astronomie doit d'importantes vérités, et qui sans doute est destiné à en révéler encore bien d'autres. Fraunhofer mourut encore jeune en 1826. On a de lui divers mémoires dans les *Astronomische Nachrichten*, de Schumacher, entre autres : 1° *Théories des halos, des parhélies et de tous les phénomènes analogues, avec explications à l'appui*; 2° *Nouvelle modification de la lumière*; 3° *Description du grand télescope dioptrique de Dorpat*; 4° *Détermination des pouvoirs, réfringent et dispersif, des différentes espèces de verres*. Les deux derniers sont les plus intéressaots. On en trouve des extraits dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, section des scieoces et arts, tome XXX. La description du télescope se trouve dans les n°s 74, 75, 76, des *Astronomische Nachrichten*. L'objectif du télescope est en verre. Tous ceux qui oot quelque teinture de physique et d'astronomie savent combien les miroirs métalliques sont inférieurs, pour les observations astronomiques, à ceux de verre : le métal absorbe une partie de la lumière incidente et n'en réfracte que le reste ; le verre au contraire renvoie presque entièrement la lumière inci-

dente, et même corrige l'aberration des rayons par sa sphéricité : de là l'immense avantage des télescopes de dimensions très-ordinaires sur les gigantesques lunettes de la génération qui nous a précédés. Les dimensions de l'objectif de Dorpat sont de cent huit lignes d'ouverture et de cent soixante-douze pouces de distance focale. Le verre est composé de deux plaques, l'une en flint-glass, l'autre en crown-glass : la combinaison de ces deux espèces de verre corrige non seulement l'aberration de réfrangibilité, mais encore l'aberration de sphéricité par la réfraction. Afin d'éviter l'inconvénient des télescopes ordinaires, qui ne laissent voir un astre que le temps qu'il met à passer dans le champ de l'instrument (et ce temps est excessivement court pour les étoiles voisines de l'équateur), l'axe de déclinaison de l'instrument est muni d'un appareil qui le met en mouvement, et ce mouvement est précisément celui de la terre, c'est-à-dire qu'il achève un tour en vingt-quatre heures; de sorte que toute étoile reste dans le champ de la lunette aussi long-temps qu'elle est sur l'horizon, et qu'il est loisible à l'observateur de la suivre tout ce temps. L'axe de déclinaison et l'axe horaire portent chacun un cercle divisé qui donne, l'un les dix secondes de degré, l'autre les quatre secondes de temps. Enfin, à l'intérieur de l'instrument sont sept micromètres, dont un à fil, un circulaire à lampe avec quatre oculaires, un réticule à lampe avec trois oculaires, et quatre annulaires. Grâce à cette multiplicité de moyens, le télescope de Dorpat donne des distances angulaires d'une à deux secondes : la plus petite distance jusqu'alors appréciée l'avait été par Herschell dans Hercule, et était de trois secondes. La pierre de touche d'un télescope est, comme on le sait, l'observation des étoiles multiples. Schrœter avec son grand télescope catoptrique avait signalé dans Orion douze ou treize étoiles. Bien qu'Orion se trouve à Dorpat plus près de l'horizon qu'à Liltheuthal, Struve, à l'aide du télescope de Fraunhofer, non seulement a distinctement reconnu la treizième étoile, mais encore il en a vu trois autres. Ce qui ajoute au mérite de Fraunhofer, dans la confection de ce bel instrument, c'est qu'il est en partie l'inventeur de la combinaison de flint-glass et de crown-glass qu'il employa pour l'objectif. Le quatrième des Mémoires que nous avons indiqués contient la description de ses recherches, et les résultats de ses expériences sur un sujet de la plus haute importance pour le constructeur d'objectifs, sujet à peine effleuré avant lui : la détermination des pouvoirs, réfringent et dispersif, des substances qui peuvent entrer dans cette construction. P—OT.

FRÉDÉRIC, duc de Souabe (1), second fils de l'empereur Frédéric Ier, dit *Barberousse*, et de Béatrix, fille du comte Renault de Bourgogne, fut investi du duché de Souabe, dans l'année 1167, et de l'héritage de Welfon et des domaines de Rudolphe, comte de Phullendorf. Son frère aîné Henri et lui recurent une éducation distinguée. Leur père les fit instruire dans les sciences et les lettres. Dans une assemblée tenue à Mayence en 1184, où se trouvèrent tous les princes de l'empire, les grands des royaumes voisins et une multitude incroyable de gens de di-

(1) Nous donnons ici quelques détails intéressants sur la troisième croisade, qui sont omis dans l'article de FRÉDÉRIC *Barberousse*, t. XV, 543.

verses oations, l'empereur les arma tous deux chevaliers. Henri était déjà roi désigné. L'assemblée se tint hors de la ville, dans une plaine, où l'on avait construit en bois un palais avec un très-grand oratoire. Rien n'y manquait, dit l'auteur qui nous donne ces détails, soit pour l'abondance des provisions, soit pour la variété des habits, soit pour le harnachement des chevaux, soit enfin pour l'agrément des spectacles. Trois ans après cette brillante cérémonie, l'Occident retentit du bruit des désastres qui venaient d'arriver au royaume de Jérusalem, et des malheurs dont les conquêtes de Saladin accablaient les chrétiens d'Orient. Le pape appela les rois et les princes d'Europe au secours de la Terre-Sainte. Des légats vinrent en Allemagne réchauffer le zèle des fidèles. L'empereur, dans une assemblée solennelle tenue à Mayence, prit la croix ainsi que son fils le duc de Souabe, et résolut de partir l'année suivante (1189). On fit de toutes parts d'immenses préparatifs pour cette expédition. Frédéric, fit partir plusieurs ambassadeurs chargés de connaître les dispositions des princes dont il devait traverser les états, tels que le roi de Hongrie, l'empereur grec, Isaac l'Ange, et le sultan d'Icone : tous trois montrèrent des dispositions favorables. L'empereur grec envoya des députés à Nuremberg, où l'on traita de l'affaire du passage. Frédéric, pour donner au traité qui y fut conclu plus de force et de solidité, renvoya à Constantinople de nouveaux ambassadeurs, et, voyant tout l'Orient bien disposé pour lui, ne s'inquiéta pas des difficultés qui arrêtaient les autres princes de l'Occident; il partit, le 5 des ides de mai 1189, de Ratisbonne, en descendant le Danube. Son armée, forte de plus de cent mille hommes, abondamment approvisionnée, soumise à une discipline sévère, brave et dévouée, fut généreusement accueillie en Hongrie, où elle se grossit encore de plusieurs troupes de croisés. Frédéric, duc de Souabe, marchait en tête, avec dix mille cavaliers et onze mille piétons. Arrivé à Brandeis sur la Morava, l'empereur renvoya ses vaisseaux, qui ne lui étaient plus utiles, l'armée n'ayant besoin que de chariots. Le duc de Brandeis et les principaux de la province vinrent complimenter Frédéric, et lui montrèrent tous les dehors de l'amitié; mais, en le quittant, le duc, qui portait secrètement envie aux croisés, se hâta d'aller trouver l'empereur de Constantinople pour l'exciter contre eux. Isaac n'avait pas besoin de ces exhortations; car, pendant qu'il témoignait envers Frédéric des dispositions toutes pacifiques, il fit passer secrètement une armée de Bulgares et de Valaques dans une vaste forêt au-delà des montagnes de la Bulgarie, où ils se mirent en embuscade, après avoir coupé des arbres dont ils embarrassèrent toutes les issues. Ils avaient pour chef Michel, protosebaste et frère d'Isaac. Sur les ordres réitérés de ce dernier, le gouverneur de Bulgarie avait, en outre, construit des fortifications à l'entrée des défilés de la forêt. L'armée des croisés ne fut pas plutôt arrivée dans la Bulgarie, qu'elle éprouva, de la part des habitants, des contrariétés de toute espèce. L'empereur, se défiant de la perfidie des Grecs, divisa son armée par petits corps. Le premier, composé de Hongrois et de Bohêmes, fut chargé de reconnaître les lieux et l'état des routes. Le second avait à sa tête le duc de Souabe et l'évêque de Ratisbonne. Dans le

troisième étaient les évêques de Wurtzbourg et de Bâle. L'empereur commandait le quatrième corps, où se trouvait la principale force de l'armée. Ce fut dans cet ordre que les Allemands traversèrent la forêt, sans cesse harcelés, attaqués par les Bulgares, ou par des troupes de brigands, aux ordres du duc de Brandeis, et par le duc lui-même ou par ses fils. On peut lire dans la lettre de Dietpold, évêque de Passaw, les détails qu'il donne sur ce passage difficile. Arrivés à Stralitz, les croisés apprirent qu'une armée innombrable de Grecs se préparait à leur disputer le passage des *portes de Saint-Basile*. C'était le troisième défilé qu'on avait à traverser pour sortir de la Bulgarie; c'était aussi le mieux fortifié. La fourberie des Grecs n'étant plus douteuse, l'empereur fit ses dispositions avec sa prudence et son habileté ordinaires. Son fils, le duc de Souabe, qui marchait le premier, choisit cinq cents cavaliers armés de cuirasses, et dont les chevaux étaient couverts de fer. Cette troupe, dont l'armure jetait un grand éclat, s'avança en bon ordre. Les premiers Grecs qui l'aperçurent furent saisis de crainte, et s'en retournèrent au plus vite, en publiant que les Allemands arrivaient sur des chevaux couverts de fer comme eux, et qu'il valait mieux prendre la fuite que d'attendre ces terribles ennemis. L'armée des Grecs, partageant leur frayeur, retourna sur ses pas et se rendit à Philippopolis, belle métropole située à l'entrée de la Macédoine. Les croisés arrivèrent devant cette ville, le 9 des calendes de septembre. Ce fut là que l'empereur Frédéric apprit l'emprisonnement de ses ambassadeurs à Constantinople, et qu'il reçut, de la part d'Isaac, des lettres pleines d'arrogance, par lesquelles ce prince demandait la moitié des conquêtes que les croisés feraient sur les Sarrasins; de plus, que Frédéric lui fît hommage de l'empire des Romains, et qu'à ces conditions il aurait sûreté pour traverser le pays, et liberté pour acheter des provisions. « Toute l'armée frémit, dit le prêtre Ansbert, historien, témoin des évènements, et dès lors elle pilla librement les biens des Grecs, et ravagea le reste. » Elle occupa Philippopolis. Le duc de Souabe, apprenant que l'armée des Grecs était dans le voisinage, pour épier l'occasion de dresser des embûches aux croisés, et de piller ceux qui s'éloigneraient imprudemment du camp, prit avec lui une troupe d'élite, et marcha pendant la nuit vers les Grecs. Au point du jour il les attaqua, tua leur porte-étendard et cinquante des Alains, pilla le pays et revint triomphant au camp. Quelques jours après, il marcha sur la ville de Veroy, où l'on sut que venait d'arriver une nouvelle armée de Grecs. Ceux-ci, instruits de son approche, sortent en ordre de bataille, comme pour engager une action; mais, en voyant de près les armes brillantes des Allemands, ils fuient vers les montagnes. Le duc de Souabe entre dans la ville, s'enrichit de butin, et retourne victorieux à Philippopolis. Isaac, à la vue de son empire livré à la dévastation, envoya des ambassadeurs pour traiter de la paix. Mais comme on n'ajoutait plus de foi aux promesses des Grecs, tant que les ambassadeurs de Frédéric ne seraient pas rendus à la liberté, ils s'en retournèrent sans avoir rien conclu. On commençait à désespérer du retour des ambassadeurs, quand on annonça qu'ils revenaient accompagnés du chancelier de l'empire grec, le même qui

était venu à Nuremberg, et de quatre autres personnages en dignité. La joie fut grande au camp des croisés. Le duc de Souabe, à la tête de trois cents cavaliers d'élite, alla au devant de ces honorables victimes de la perfidie d'Isaac. L'empereur les reçut les larmes aux yeux, et dit : « Je rends grâces à Dieu, car mes fils qui étaient morts, sont ressuscités; ils étaient perdus, je les ai retrouvés. » Le ton de fermeté, mêlé de menaces et d'ironie, avec lequel il accueillit ensuite les envoyés grecs, les fit trembler; ils crurent que le supplice de la prison leur était réservé : mais l'empereur se hâta de les rassurer; seulement il leur dit qu'il n'attendait qu'une chose de leur maître, c'était qu'il rendît tout ce qu'il retenait des effets et des dépouilles de ses ambassadeurs; et les envoyés s'en retournèrent à Constantinople, sans avoir encore rien terminé pour la paix. Suivant l'évêque de Passaw, telle était alors la position des croisés : toute la Macédoine et la Thrace, jusqu'aux murs de Constantinople, leur étaient soumises; ils occupaient les villes et les châteaux; les Arméniens leur étaient fidèles; tout abondait dans l'armée. L'empereur, décidé à passer l'hiver à Philippopolis, partagea ses troupes en trois quartiers. Le duc de Souabe retourna à Verey prendre le sien. Au bout de trois mois, les croisés vinrent à Constantine, où un nouveau messager présenta à l'empereur des lettres d'Isaac, encore remplies de menaces. Il n'ignorait pas cependant que les croisés s'avançaient à la lueur de l'incendie, que son armée reculait devant eux; que le duc de Souabe s'était rendu maître de Dymotique, après avoir tué quinze cents Grecs et Alains; qu'il mettait en fuite une troupe de Comans, sous les murs d'Archadiopolis, dont il s'emparait; qu'enfin tout l'empire grec tombait pièce à pièce sous les coups des Allemands, et que sa capitale succomberait elle-même, s'il ne se hâtait de traiter de bonne foi. Frédéric, en effet, comme on le voit par la lettre qu'il avait écrite de Philippopolis à son fils Henri, lettre rapportée par le prêtre Ansbert, prenait des mesures pour attaquer Constantinople par terre et par mer. Isaac envoya donc de nouveaux députés, qui demandèrent humblement les conditions qu'il avait d'abord exigées avec tant d'arrogance. Le traité fut conclu à Andrinople, puis juré de nouveau à Constantinople, et l'empereur grec, pour gages de ses promesses, livra quatorze otages. Les vaisseaux qu'il devait fournir pour le passage du détroit étant prêts, le duc de Souabe arriva à Gallipoli, où il abandonna ses chariots, et passa la mer avec ses troupes. Le passage de l'armée dura sept jours, et toute la flotte grecque retentit, pendant ce temps, du bruit des trompettes, des flûtes et de divers instruments. Les croisés, après avoir traversé les campagnes de l'ancienne Lydie, arrivèrent dans les plaines de Laodicée, où ils trouvèrent un bon marché de toutes les provisions, mais un triste souvenir, celui de la défaite de Louis VII, roi de France, qui, lors de la deuxième croisade, les avait précédés dans ces lieux. En entrant sur les terres des Turcs, ils s'attendaient, d'après les belles promesses du sultan d'Iconc, promesses qui venaient de leur être renouvelées à Andrinople par ses ambassadeurs, à trouver du soulagement et des amis; mais ils n'y rencontrèrent que des ennemis cruels qui, sortant des mon-

tagnès, se réunirent bientôt par troupes, comme pour préluder au combat. Ils aboyaient autour d'eux comme des chiens, dit Tagenon. Les jours suivants, ils parurent en troupes innombrables. L'empereur en tua un grand nombre dans une embuscade. Son fils, le duc de Souabe, en abattit quatre cents dans un défilé. Cependant l'armée manquait de guide; un prisonnier turc en servit. Il mena les troupes à travers des montagnes dont la pente était si difficile, que beaucoup de chevaux et de bêtes de somme tombèrent dans des précipices, avec les vivres et les bagages qu'ils portaient. L'empereur, suivant sa coutume, se tenait sur les derrières de l'armée, et protégeait la descente en écartant les ennemis. Mais il se vit lui-même dans la nécessité de demander du secours pour repousser les assauts. Le duc, son fils, vint à lui : on combattit avec ardeur; quelques-uns des croisés furent blessés; un chevalier fut tué; le duc lui-même eut une dent brisée. Enfin, les chrétiens l'emportèrent; les ennemis, forcés de fuir, laissèrent sur la place soixante de leurs plus braves guerriers. Ce combat eut lieu le jour de l'Ascension, de l'année 1190. Frédéric, regardant son fils, lui dit en souriant : « La cicatrice de votre blessure sera pour vous une preuve honorable de votre valeur, et un témoignage que vous avez combattu pour Dieu... » L'armée se remit en marche, et, au bout de quatre jours, arriva devant Philuminium. Une multitude d'ennemis vint l'y attaquer. Ils croyaient les croisés épuisés par la faim, par la disette, et se regardaient comme sûrs du triomphe. Mais ils furent vigoureusement reçus, et, depuis le coucher du soleil jusque fort avant dans la nuit, on se battit entre la ville et le camp. Cinq mille Turcs périrent. D'après un édit du soudan, les ennemis avaient caché leurs vivres, on les avaient transportés au loin dans les forêts ou dans les montagnes; et les Turcs étaient si nombreux, que les croisés ne pouvaient se diviser, pour aller chercher des provisions, sans courir de grands risques. La famine augmenta au point que les plus distingués se virent forcés de manger de la chair d'âne ou de cheval. « J'en mangeai comme beaucoup d'autres, dit un témoin oculaire; les chevaux mouraient aussi de faim. Nous ne trouvions ni grain, ni moisson; les Turcs nous serraient de si près, jour et nuit, que personne n'osait sortir du camp. » Quelques-uns avaient fait des gâteaux de miel, pendant qu'ils étaient dans l'abondance, et ils se soutenaient avec cette nourriture. D'autres n'ayant plus la force de marcher, tombaient la face contre terre, pour recevoir le martyre, car les ennemis se précipitaient sur eux et les massacraient sans pitié. Plusieurs apostasièrent, et se soumirent à la servitude. D'autres, enfin, abandonnèrent à leurs camarades ce qu'ils possédaient, et, s'étendant à terre, les bras en croix, se livrèrent au martyre, en laissant passer l'armée sur leur corps. Enfin les croisés arrivèrent à un fleuve qui se déchargeait dans un lac voisin : le duc de Souabe, qui vit qu'ils étaient suivis de près, se porta vers son père, et tous deux, faisant volte-face, fondirent sur les Turcs, en abattirent une centaine du premier choc, et, coupant la retraite aux autres, les forcèrent à se jeter dans le lac, où tous se noyèrent. Non loin de là, s'élevait, au milieu de la plaine, une montagne au pied de laquelle l'avant-garde passait, attaquée d'en haut par

les ennemis; les croisés montent rapidement la colline, battent les Turcs de tous côtés, en tuent deux cents, et leur enlèvent leurs provisions et leurs armes. Les Allemands célébrèrent la Pentecôte dans un endroit stérile et sans pâturages, et ils apprirent là que le fils du soudan venait avec une nombreuse cavalerie pour s'opposer à leur passage. L'évêque de Wurtzbourg et l'empereur exhortèrent l'armée au combat. On célébra la messe; chacun communia, et l'empereur disposa son armée en triangle. Les évêques de Munster et de Wurtzbourg commandaient le premier côté; l'empereur commandait la droite; le duc de Souabe la gauche. Mélich, fils du soudan, se portant avec toutes ses forces sur l'empereur, ce prince fit arrêter les siens, appela le duc de Souabe à son secours, et lui ordonna de ne pas différer l'attaque. Les croisés pénétrèrent dans les bataillons turcs, les rompirent et tuèrent tout ce qui s'opposait à eux. Mélich prit la fuite et se rendit à Icone par des chemins détournés. Le Turc qui, jusque-là, avait servi de guide à l'armée chrétienne, la conduisit perfidement, pendant la nuit suivante, vers des lieux déserts, où elle eut à souffrir tous les tourments de la faim et de la soif. Après un jour et une nuit de marche et de fatigue, durant lesquels ils abandonnèrent les chevaux et les bêtes de somme, qui succombaient aux mêmes besoins qu'eux, ils arrivèrent à un étang dont l'eau était marécageuse et corrompue. Mais l'ardeur de la soif la fit paraître délicieuse. Ils trouvèrent aussi là du gazon pour se rafraîchir, et y passèrent deux nuits, non sans avoir à se défendre des attaques de l'ennemi. Manquant de bois pour faire du feu, ils en firent avec leurs vêtements, avec les selles de leurs chevaux, les toiles de leurs tentes, et firent cuire, comme ils purent, la viande de cheval ou d'âne dont ils mangèrent, grands et petits. Quelques-uns se contentèrent d'herbes et de racines, qu'ils arrachaient de terre. Dans cette situation déplorable, l'empereur reçut des députés du soudan, qui lui offrirent la paix, moyennant trois mille pièces d'or, ou le combat pour le lendemain. Frédéric répondit que ce n'était pas sa coutume de se soumettre à payer tribut à qui que ce fût, et qu'il ne paraissait pas convenable à sa dignité d'acheter, à prix d'argent, la route des pèlerins du Christ. Après cette réponse, l'armée marcha sur Icone, combattant toujours les Turcs, dont elle tua un grand nombre; elle arriva enfin à un parc très-agréable, enclos de murs et voisin de la ville. Frédéric divisa son armée en deux troupes : l'une fut confiée au duc de Souabe, chargé d'attaquer Icone; l'autre, sous les ordres de l'empereur, devait s'opposer, au dehors, à l'armée des Turcs. Les bagages, et les gens faibles ou infirmes, furent laissés exposés aux évènements de la fortune. L'empereur adressa alors ces paroles au duc son fils : « Un grand fardeau nous est imposé à tous deux; à vous l'attaque de la ville, à moi celle de tant d'ennemis qui sont au dehors. Quelque succès ou quelque revers qui nous arrive à tous deux, je ne vous porterai aucun secours, et je n'en attendrai aucun de vous. Faites donc tout ce que la nécessité et votre bravoure vous invitent à faire pour le salut de l'armée. » Ce discours exprimait assez la résolution du désespoir. Le duc de Souabe s'avança vers la ville, et les Turcs venant à

lui se formèrent devant l'entrée; mais bientôt ils prirent la fuite, et les croisés, brisant ou escaladant les portes, passant au fil de l'épée tous ceux qu'ils rencontraient, pénétrèrent dans la ville. Le duc de Souabe poursuivit les Turcs jusqu'aux portes du château où le sultan s'était renfermé avec son trésor et ses provisions. Pendant ce temps, l'empereur, aux prises avec les Turcs du dehors, fondait sur eux comme un lion, les forçait à tourner le dos et en renversait près de dix mille sur le champ de bataille. Sans la fatigue et l'épuisement des croisés, le château eût été emporté pendant la nuit. Après cette victoire, Frédéric fit son entrée dans Icone: il y fut reçu magnifiquement par son fils. Le butin qu'on trouva apaisa la faim des croisés. On enleva, dans le seul palais de Mélich, dix mille marcs que Saladin avait envoyés pour faire des levées de troupes. Au bout de cinq jours, le sultan demanda à traiter, en rejetant la faute sur son fils : l'empereur lui accorda la paix moyennant vingt otages. Le 10 des calendes de juin, l'armée sortit d'Icone, et bientôt elle arriva à Larenda, belle ville qui séparait la Cilicie et l'Arménie de la Lycaonie. Le 5 des ides de juin, elle se mit en marche par un chemin si étroit et si difficile, que les rangs ne furent plus observés, chacun s'efforçant de devancer son camarade. Tantôt on gravissait des montagnes, tantôt on traversait de profondes vallées, en suivant le fleuve qui coule devant la ville appelée Selef (Séleucie). On avançait avec beaucoup de peine; des évêques malades étaient portés sur des litières, et les chevaux qui servaient à cet usage mettaient en grand danger les maîtres et les serviteurs. D'autres grimpaient avec les pieds et les mains, comme des quadrupèdes, ayant un précipice à leur droite et le danger de périr à leur gauche. L'empereur et ceux qui étaient auprès de lui, pour éviter les périls de la montagne, d'après l'avis de gens du pays, descendirent sur le rivage de cette rivière. Mais ils n'éprouvèrent pas moins de difficultés que les autres. Le 4 des ides de juin, l'armée alla camper enfin dans les plaines de Séleucie. Là, tandis que tous les pèlerins se reposaient de tant de fatigues, l'empereur, qui était resté en arrière, soit qu'il voulût se rafraîchir, soit qu'il voulût traverser la rivière à la nage, se jeta dans l'eau et y périt misérablement, malgré les prompts secours qu'on lui porta. Cette mort, aussi désastreuse qu'inopinée, et que les historiens ont si diversement racontée, jeta le trouble et la consternation dans l'armée. Après avoir célébré les funérailles de l'empereur, on abandonna au plus vite ce lieu funeste. On orna son corps avec toute la pompe royale, pour le conduire à Antioche. Ses os, séparés des chairs, furent envoyés par mer à Tyr, pour être de là transportés à Jérusalem. Le duc de Souabe fut déclaré chef de l'armée du Christ, et il la conduisit jusqu'à Tarse, où elle se divisa en deux corps. L'un marcha vers Tripoli, ville au pouvoir des chrétiens, l'autre vers Antioche, sous la conduite du duc. Là, une nouvelle calamité vint accabler les croisés. La maladie fit périr les plus braves guerriers. Des évêques, des clercs, des princes et une multitude innombrable de pèlerins, suivirent l'empereur au tombeau. Le duc de Souabe se rendit par mer au siège d'Acre; et, lorsqu'il se disposait à combattre devant cette place, il fut lui-même enlevé par une mort préma-

turée. Un historien arabe dit qu'il n'amena que cinq mille hommes à Acre, de toute cette grande armée qui était partie de l'Allemagne. Tel fut le triste dénouement de cette expédition, qui avait causé tant d'effroi aux musulmans et tant d'alarmes à l'empereur grec. Il est probable, en effet, que si Frédéric-Barberousse avait pu se réunir, devant Acre, aux rois Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion, les affaires des colonies chrétiennes en Orient auraient pris une autre face. Du reste, nous ferons observer, comme une des singularités qui caractérisent cette expédition, la diversité de récits chez les historiens d'Orient et d'Occident, qui en ont transmis le souvenir : diversité dans le nombre des troupes qui composaient l'armée de Frédéric, et dans celui des forces que les Turcs leur opposèrent (l'exagération est manifeste des deux côtés); diversité encore dans une foule de détails sur lesquels les auteurs du même pays ne sont pas d'accord, surtout dans les circonstances de la mort de Barberousse. D—B—E.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE III ou Ier, d'abord électeur, ensuite roi de Saxe, était le fils aîné du prince électoral de Saxe, Frédéric-Chrétien, marié à la princesse de Bavière Marie-Antonie, fille de l'empereur Charles III. Il naquit le 25 décembre 1750 à Dresde. L'excessive délicatesse de sa santé fit que, primitivement, on s'occupa moins du développement de son intelligence que de celui de ses forces physiques. Mais lorsque les exercices corporels eurent modifié avantageusement sa complexion, on s'occupa de regagner le temps perdu pour l'instruction ; et les hommes habiles dont on l'environna y parvinrent aisément. Burgsdorf et Gutschmid, que depuis il fit ses ministres, étaient de ce nombre. S'ils ne firent pas de leur élève un monarque transcendant, du moins le virent-ils sortir de leurs mains parfaitement instruit de tout ce qu'un prince doit savoir, très-apte aux travaux politiques, et surtout pénétré profondément de l'obligation qu'un souverain a d'être juste, et d'augmenter sans cesse la somme de bonheur de ceux qu'il gouverne. Il n'allait encore avoir que treize ans, lorsque l'apoplexie qui foudroya son aïeul Frédéric-Auguste II (5 oct. 1763), et la mort prématurée de son père, après un règne de dix semaines (17 déc. 1763), l'investirent du titre électoral. L'aîné de ses oncles, le prince Xavier, prit aussitôt les rênes du gouvernement, et, il faut le dire, gouverna fort mal les Saxons, auxquels il eût fallu une administration sage, pour cicatriser les plaies de la guerre de sept-ans. Enfin, le 15 sept. 1768, le jeune électeur se mit lui-même à la tête des affaires, et grâce à son esprit d'ordre et d'économie, grâce à sa probité, grâce aussi à son ministre Gutschmid, dont l'habileté secondait ses louables intentions, il changea bientôt la face du pays. Une de ses premières mesures fut l'abolition des hautes taxes imposées aux marchandises étrangères; et cette règle, qu'il se fit et qu'il observa toujours, autant que possible, de n'intervenir ni dans l'importation ni dans l'exportation, devint pour la Saxe, et même pour toute l'Allemagne, le principe d'un développement commercial bien plus intense que par le passé. C'est à cette sage précaution surtout que Leipzig doit sa rapide prospérité. Il augmenta aussi la richesse nationale, en améliorant la qualité des laines saxonnes par l'in-

troduction des béliers espagnols. Il rendit navigable, au moyen d'écluses, l'Unstrutt, depuis Artern jusqu'à son embouchure dans la Saale, et celle-ci jusqu'à Weissenfels: cette opération coûta cinq cent et quelques mille reichsthalers. Quelques mois de règne avaient suffi pour que le papier-monnaie, naguère en discrédit, s'élevât au-delà même de sa valeur nominale: ce phénomène, qui eût semblé un miracle aux gouvernements précédents, était le prélude d'un état florissant des finances. L'électeur, bien convaincu de la nécessité d'avoir toujours des ressources disponibles pour opérer le bien, pour parer au mal, ne cessa, pendant vingt ans, de chercher les moyens de donner à cette partie de l'administration le plus d'ordre et de simplicité possibles. Une commission fut instituée sous la direction du ministre de Wurmb, pour aviser à diminuer les impôts et à en rendre moins dispendieux le recouvrement. Conformément à ses propositions, il créa, en 1773, la caisse générale dans laquelle vinrent s'absorber, en 1778, le collège général des accises, et, en 1782, la chambre et le département des mines: ainsi naquit le collège intime des finances, centre unique où, comme autant de rayons, aboutirent les branches diverses des recettes et des dépenses publiques. Frédéric-Auguste porta aussi ses regards sur la justice. L'ancien code criminel saxon, fameux par son excessive rigueur, subit des modifications nécessitées par l'adoucissement des mœurs, et plus en harmonie avec les idées modernes. La torture fut abolie le 2 décembre 1770. Tout préoccupé de ces soins pacifiques, l'électeur avait peut-être un peu négligé le militaire : loin d'augmenter l'armée, ainsi que l'avaient voulu ses prédécesseurs, il la diminua. Nul doute pourtant que, dans l'état actuel des choses, la Saxe ne dût se tenir prête à présenter un médiateur ou un auxiliaire respectable dans les conflits entre la monarchie autrichienne et la Prusse. Quelquefois même, dans ses intérêts, soit pécuniaires, soit moraux, Frédéric-Auguste put sentir que quelques mille hommes de plus peuvent ne point être inutiles pour faire respecter des droits réels. Ainsi le comte de Schœnburg-Glauchau affectait l'immédiateté pour ses possessions naguère vassales du roi de Bohême, et traitait de nuls les deux recez de 1740, sous prétexte que ni l'empereur et l'empire, ni le roi de Bohême, seigneurs directs, n'avaient ratifié ces conventions. La cour féodale de Prague appuya ce système, et le comte, fort de cette approbation, obtint du conseil aulique un mandat favorable. Alors la cour électorale, qui jusqu'à cet instant avait usé de ménagements, ordonna contre le vassal récalcitrant l'exécution militaire. Mais le comte, au lieu de se tenir pour battu, courut à Vienne, embrassa le catholicisme, reçut le titre de conseiller intime, et revint dans ses domaines accompagné d'une commission impériale qui, sous la protection d'un bataillon d'infanterie autrichienne, s'établit à Glauchau et annula le traité de 1740 (1777). Frédéric-Auguste dut donner à ses troupes l'ordre de se retirer: il ne pouvait se mettre en révolte contre l'autorité de l'empereur. Mais, indubitablement, s'il eût été connu comme belliqueux, si ses troupes plus nombreuses, plus alertes, eussent arrêté le comte rebelle, ce dernier n'eût pas jeté si commodément l'empereur dans son parti. Ce

dénouement, au reste, n'était que provisoire. Bientôt la ligne ludovicienne de la maison de Bavière s'éteignit: sœur de Maximilien-Joseph, l'électrice douairière réclama la totalité de la succession allodiale à laquelle on donnait en Saxe beaucoup d'extension, car on la faisait monter à quarante-sept millions de florins. Marie-Antonie céda toutes ses prétentions à son fils, mieux qu'elle en état de les soutenir, et se contenta d'une augmentation de pension. Mais autre chose était de se faire céder les biens par l'héritier, autre chose était de s'en mettre en possession. Déjà l'électeur palatin avait jeté son dévolu sur le tout; et d'autre part Marie-Thérèse prétendait, en vertu de son droit de regrédience, primer sur Marie-Antonie. Singulière inadvertance de la chancellerie autrichienne, puisque c'est à la plus proche parenté du dernier possesseur que les lois reconnaissent le droit de regrédience. Dans l'impossibilité de résister à sa trop puissante rivale, Frédéric-Auguste appela le roi de Prusse à son secours; et alors éclata ce qu'on appelle la guerre de la succession de Bavière. On sait que cette guerre ne fut pas longue. Tandis que le grand Frédéric entrait en Bohême par le comté de Glatz, son frère, le prince Henri, se portait en Saxe, pour mettre ce pays à l'abri d'une invasion, et grossissait son armée par l'adjonction de vingt-deux mille Saxons. Grâce à la circonspection de Laudon, retranché derrière l'Iser, dans une position formidable, la campagne se passa en manœuvres insignifiantes et en négociations. Le prince Henri rentra en Saxe le 2 oct.; et, quelque temps après, s'ouvrirent les conférences que termina la paix de Teschen. L'électeur de Saxe obtint, pour toutes ses prétentions à la charge de la Bavière, la somme de six millions de florins, payables en douze ans; de plus l'impératrice-reine fit cession à l'électeur palatin du domaine direct de la couronne de Bohême sur les seigneuries de Glauchau, Waldenbourg, Lichtenstein, pour qu'il les transférât à Frédéric-Auguste: cette double mutation mit fin aux débats avec la maison de Schœnbourg-Glauchau. Si l'on en excepte cette ombre de guerre, la Saxe jouit d'un calme profond dans toute cette première période du règne de Frédéric-Auguste, qui précède l'explosion de la révolution française. La cour de Dresde devint le théâtre de quelques intrigues, dont le but était de donner des favoris à l'électeur. La seule qui fût un peu sérieuse était dirigée en secret par l'électrice-mère, qui cachait mal son mécontentement de n'exercer aucune influence. Un colonel, du nom d'Agdolo, était l'agent de ce complot contre la personne de l'électeur: heureusement la cour de Berlin pénétra le secret de l'affaire, et avertit Frédéric-Auguste assez à temps pour qu'il déjouât la tentative par l'incarcération du colonel (1776). Ce bon office ne pouvait que resserrer les liens entre la Prusse et la Saxe, liens dont la guerre de sept-ans avait prouvé l'utilité pour la dernière. L'extinction de la maison de Mansfeld, en 1780, donna aux deux princes le comté de ce nom à partager: les deux cinquièmes seulement de ces possessions revinrent au roi de Prusse; à Frédéric-Auguste échurent les trois cinquièmes restants, Eisleben, Arnstein, Artern, etc., qui depuis 1570 étaient sous le séquestre électoral. En 1785, l'électeur conclut à Berlin avec Frédéric

II, comme électeur de Brandebourg, et avec l'électeur de Hanovre, la fameuse confédération des princes (*Furstenbund*), dont le but était de s'opposer aux empiètements de la maison d'Autriche. Nul doute que, par cette coopération au système prussien, Frédéric-Auguste n'eût surtout en vue de se ménager un protecteur pour atteindre à la couronne de Pologne; et nul doute aussi que cet appui n'ait formellement été promis par la Prusse, et plus tard même par l'Autriche (à Pilnitz en 1791). Les deux monarques alors, s'ils eussent été sincères, auraient été bien inspirés pour eux-mêmes; mais, au fond, des arrière-pensées ambitieuses les travaillaient tous deux: tous deux se proposaient encore d'arracher quelques lambeaux à la Pologne. Ni l'un ni l'autre ne voulaient pleinement une Pologne forte par son territoire, ses armées, sa constitution; c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre n'avaient de système : la Russie, au contraire, en avait un, la destruction de la Pologne. Quant à Frédéric-Auguste, trop faible de puissance et de génie pour jouer les grands coups, il n'osait, il ne savait se passer de protecteurs; il s'effrayait des sacrifices que coûterait à la Saxe l'honneur de donner un troisième souverain à la Pologne; il avait raison: avec son caractère et ses facultés, la tâche était au-dessus de ses forces. Et pourtant s'il eût été politique un peu hardi, militaire aimant un peu le jeu des batailles, la tâche était facile. Instruits enfin par tant de malheurs, les Polonais se montraient sages et modérés en cet instant; et si l'on songe à cette bravoure, à cet enthousiasme que bientôt ils développèrent, si l'on pense aux indécisions des deux cabinets occidentaux, on ne doutera pas que la régénération polonaise ne se fût accomplie sans efforts désespérés. Mais ces qualités, premiers éléments du grand homme, manquaient à Frédéric-Auguste, l'homme le plus honnête de son électorat et de toute l'Allemagne. Cette incapacité d'un rôle qui consistait, en quelque sorte, à se sacrer roi soi-même, ne l'empêcha pas de faire agir la diplomatie et l'intrigue, pour obtenir l'expectative de la couronne, après la mort de Stanislas-Auguste. Il l'obtint en effet, et non seulement c'était la couronne pour lui, c'était aussi la couronne pour sa maison : sa fille devait régner après lui, et fonder une dynastie dans cette Pologne enfin revenue de la monarchie élective. Mais lorsque le prince Czartoryski vint ostensiblement, au nom de la diète et du roi, faire l'offrande de cette brillante expectative, Frédéric ne répondit que d'une manière évasive : il déclara qu'avant de prendre une détermination, il avait besoin de voir régler différentes conditions relatives aux *pacta conventa;* il parla de la nécessité de bien connaître où la république en était avec les cours de St.-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin (1791). C'était, en d'autres termes, avouer que, trop faible pour lutter avec des puissances de cette force, il ne voulait régner qu'avec l'assentiment de toutes les trois, ou bien qu'il voulait au moins être soutenu vigoureusement par une d'elles. En vain la même démarche fut tentée, à diverses reprises, auprès de l'électeur; jamais on ne put le faire sortir de ces réponses équivoques. C'était évidemment par les conseils de l'Autriche et de la Prusse qu'il se renfermait dans ce système de temporisation, le seul qui pût, disaient ces puissances, ne pas rendre la Russie éternelle-

ment hostile au choix que venait de faire la Pologne, le seul à l'aide duquel Léopold pût un jour rendre l'impératrice favorable à l'électeur. Ainsi, du moins, parlait le monarque autrichien à ces fameuses conférences de Pilnitz, où tour-à-tour s'agitèrent les deux grandes questions européennes, la Pologne et la France, et où se trouvèrent les princes français émigrés. Bien qu'il ne se fît point d'illusion sur les plans d'aggression alors débattus contre les révolutionnaires, Frédéric-Auguste accueillit gracieusement son cousin, le comte d'Artois : il lui donna même de l'argent; mais sans adhérer, pour sa part, à ce qu'on appela depuis, en France, *la conspiration de Pilnitz*. C'est ce que l'on vit surtout, lorsque les dispositions hostiles firent place à la déclaration de guerre. Le général prussien Bischoffswerder était venu lui demander, de la part de Frédéric-Guillaume, son accession à la prochaine levée de boucliers: il refusa et déclara qu'il ne fournirait de troupes que, comme prince d'empire, à une guerre étrangère aux intérêts de la Saxe. Ainsi Frédéric-Auguste ne joignit aucune partie de ses troupes à l'armée prussienne qui pénétra en France en 1792; mais, lorsque l'armée française, après avoir envahi les Pays-Bas, se répandit dans les provinces du Rhin, il dut faire marcher son contingent, et il coopéra, pendant trois ans, aux opérations militaires. Ses troupes se firent surtout remarquer à la reprise de Mayence, en juillet 1793, et à Kaiserslautern à la fin de la même année. La paix de Bâle, en 1795, attiédit ses efforts, ainsi que ceux de tous les petits états d'empire, bon gré mal gré forcés de graviter autour des deux puissances supérieures; et quand Jourdan, en 1796, pénétra dans la Franconie, l'électeur de Saxe signa bien vite un armistice, et se contenta d'entretenir, sur les frontières méridionales de ses états, un cordon qui fit respecter sa neutralité. L'année suivante fut annoncé le congrès de Rastadt : Frédéric-Auguste fut un des membres de la députation d'empire chargée de mettre en harmonie l'intégrité, la sûreté de l'Allemagne avec les clauses, tant patentes que secrètes, des traités de Bâle et de Campo-Formio. On sait jusqu'à quel point cette harmonie était possible, et combien de difficultés, de lenteurs embarrassèrent la marche des négociateurs. Frédéric-Auguste fut pour beaucoup dans ces lenteurs : il résistait de toutes ses forces à la mutilation de l'empire. C'était le fait d'un homme loyal et probe, qui ne donnait pas ce qu'il était chargé de défendre. Mais à quoi pouvait servir la résistance? Ou l'empire céderait, trahi, livré qu'il était par l'empereur; ou la guerre, une guerre déplorable, dont tôt ou tard l'Allemagne paierait les frais, se rallumerait. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Heureusement pour Frédéric-Auguste, il put demeurer étranger à cette prompte recrudescence de la guerre, et il ne reparut sur la scène de la politique générale qu'en 1802 et 1803, lorsqu'il fut nommé un des huit membres du haut-comité chargé de régler les indemnités. Sa conduite, dans cette occasion, lui valut l'estime de tous les intéressés au partage; et ceux même que contrariaient son inflexible amour du juste, et son respect pour les droits acquis, ne purent lui refuser des louanges. Bonaparte lui-même conçut presque de la vénération pour son caractère, et lui pardonna de s'être mis au nombre de ses enne-

mis. En 1805, il ne prit, il est vrai, aucune part à la guerre de l'Autriche contre la France; et il se contenta de couvrir ses frontières du sud par un corps de quinze mille hommes. Mais l'année suivante, lorsque le vainqueur d'Austerlitz eut déclaré le saint-empire germanique dissous, et formé la confédération du Rhin, l'électeur se jeta du côté de la Prusse, envoya vingt-deux mille hommes joindre les Prussiens en Thuringe, et permit à son allié le passage par ses états. Le reploiement du corps du prince de Hohenlohe sur l'armée principale ouvrit les plaines de la Saxe aux Français (8 oct. 1806). Les journées d'Auerstædt et d'Iéna rompirent les forces alliées, et partout les Saxons firent ce que faisaient les Prussiens, ils se rendirent. Napoléon, avant de passer outre, se hâta de détacher l'électeur de l'alliance prussienne, et de préparer son incorporation à la confédération du Rhin. Il fit jurer aux prisonniers saxons de ne plus servir contre lui, et les renvoya libres, mais démontés et désarmés; il fit dire à l'électeur qui se disposait à prendre la route de Prague, qu'il pouvait rester en Saxe, et que ce n'était pas à lui qu'il faisait la guerre (*Voy.* Funck, dans ce vol.); puis il signa la convention de Dresde qui reconnaissait la neutralité de la Saxe, mais à condition que la Saxe subirait l'occupation, les réquisitions et l'indemnité de guerre : tous objets d'autant plus indispensables, que Napoléon, suivant sa coutume de faire la guerre aux dépens des vaincus, était parti sans argent et sans magasins. Les réquisitions furent accablantes, la contribution de vingt-cinq millions de francs, payables dans l'année. Frédéric-Auguste adoucit de son mieux l'amertume de ces sacrifices, en en assumant sur lui la plus grande partie : il fit charger ses domaines des plus fortes fournitures à livrer aux vainqueurs; il avança aux villes, aux corps, des sommes importantes sur sa caisse particulière. Enfin il se rendit à Berlin (27 oct.), pour conclure définitivement la paix avec l'empereur des Français; et, comme déjà celui-ci était parti pour Posen, il lui dépêcha son ministre le comte de Bose; et faute de mieux il s'assura l'appui de Berthier et de M. de Talleyrand, qui étaient restés dans cette capitale. Le 11 déc. suivant, la paix fut signée. Par ce traité de Posen, Frédéric-Auguste garda ses états en entier, à cela près qu'il abandonna au royaume de Westphalie partie du comté de Mansfeld, le comté de Berby, le bailliage de Gommern, et qu'il acquit en échange le comté de Cotbus. D'un autre côté il reçut le titre de roi de Saxe, au lieu de celui d'électeur, qui n'avait plus de sens, depuis qu'il n'y avait plus d'élu; enfin il accéda à la confédération du Rhin, et par conséquent fit alliance offensive et défensive avec la France impériale. Il va sans dire que nominalement il reçut la plénitude de la souveraineté, autant que souveraineté il y avait sous la main d'un protecteur tel que Napoléon. Probablement aussi, dès cette époque, il était question de lui donner la part de Pologne échue à la Prusse, lors des démembrements de cette contrée. Mais, avant de réaliser cette combinaison, il fallait la campagne de 1807. Les troupes saxonnes y parurent comme alliées de Napoléon : six mille hommes, sous le commandement du général de Solenz, allèrent prendre part au siége de Dantzig, et bientôt (13 juin) à cette rude bataille de Friedland, dont la conséquence fut la paix de Tilsitt (9 juillet). Une des stipula-

tions de cette paix, qui faisait de l'Europe continentale deux parts, une pour Alexandre, une pour Napoléon, fut l'érection du grand-duché de Varsovie en faveur du roi de Saxe. Ce choix n'était redoutable ni pour les Polonais ni pour aucun des contractants ; car aucun nom n'était capable de mieux rallier tous les partis en Pologne que celui de Frédéric-Auguste. Il est à regretter que Napoléon n'ait pas toujours placé les couronnes sur des têtes aussi dignes de les porter (1).

(1) Quelques lettres autographes de Napoléon, que nous avons sous les yeux, prouvent à quel degré de confiance le roi de Saxe était parvenu dans son esprit. C'est au maréchal Davoust, chargé de commander en Pologne avec un corps de quatre-vingt mille hommes, qu'elles sont adressées. « Mon intention, écrivait-il à son lieutenant, le 22 octobre 1807, « est que vous vous mettiez bien avec le gouvernement de la Saxe. Laissez-le faire. Il est « naturel que les Polonais désirent ne plus « avoir de troupes françaises chez eux. Je désire plus qu'eux les retirer, et du moment « que les affaires de Prusse seront finies, et « que les choses auront pris un pli, je les retirerai ; c'est ainsi que vous devez vous en « expliquer. Le roi de Saxe est un homme de « sens ; faites tout ce qu'il est possible pour « lui être agréable. » Et trois mois plus tard (4 janvier 1808) : « Mon cousin, j'ai vu avec « plaisir tout ce que vous avez fait pour le roi « de Saxe, et la bonne opinion que vous avez « de ce souverain. Pendant le peu de temps que « j'ai passé à Dresde, j'ai conçu pour lui une « grande estime. » (12 janvier 1808) : « J'ai été « fort satisfait de la conduite que vous avez te« nue envers le roi de Saxe, qui me paraît en « être aussi satisfait que moi ; ainsi vous avez « parfaitement rempli mes intentions. » Le 25 mai 1808, Napoléon écrivait encore de Bayonne : « Mon cousin, tâchez de bien vivre avec le « gouvernement et les autorités saxonnes. Si « vous craignez que les Polonais ne vivent mal « avec les Russes, vous pourriez placer aux « avant-postes un régiment saxon. Il n'y a « rien à craindre pour la Pologne ; d'ailleurs « cela regarde le roi de Saxe, qui enverra au« tant de troupes saxonnes qu'il sera nécessaire. « J'ai entendu que vous commandiez en chef « de ce côté-là, afin d'avoir fréquemment des « rapports de Dantzick et de Varsovie. Je suis « au mieux avec la Russie ; je n'ai rien à crain« dre des Autrichiens ; mais, dans tout état de « cause, mon intention est de concentrer de « plus en plus mes troupes.... » (Valladolid, 14 janvier 1809) : « Accordez à la Saxe pleine « liberté sur l'entretien et la nourriture de ses « troupes. Laissez le roi se nourrir et s'appro« visionner comme il l'entend. On demande « trop pour mon armée... » M—DJ.

Depuis ce temps, le roi de Saxe se partagea entre son royaume héréditaire et son grand-duché, toujours visant à faire disparaître les abus d'un régime suranné et les traces des plaies de la guerre. Mais cette chimère d'une belle âme ne pouvait se réaliser, au milieu des convulsions qu'avait encore à subir l'Europe. En 1809, quand l'Autriche recommença la guerre avec la France, Bernadotte vint prendre en Saxe le contingent de vingt mille hommes dû à Napoléon par son allié ; et cette troupe, qui se mit en mouvement dès l'ouverture de la campagne, se montra fort bien aux journées de Lintz et de Wagram. Mais, pendant ce temps, la Saxe restait sans moyens de défense : un corps d'Autrichiens et les hussards du duc de Brunswick-Œls (*Voy.* ce nom, LIX, 387) y pénétrèrent sans trouver de résistance. Le roi quitta successivement Dresde pour Leipzig, Leipzig pour Naumbourg, Naumbourg pour Francfort-sur-le-Mein : il fit de là paraître deux proclamations qu'on croirait plutôt dictées par Napoléon que par lui, l'une au peuple saxon (18 juin), l'autre à ses sujets polonais (le 24). Tel avait aussi été le style de la proclamation par laquelle, au début de la campagne, il annonçait la guerre à l'Autriche. Malgré cela, ses états furent ménagés par les troupes autrichiennes ; habile politique du cabinet de Vienne, qui voulait faire contraster la modération de l'ennemi et les exigences de l'allié ! Enfin, le 20 août, il put revenir dans sa capitale. La paix de Presbourg, signée deux mois plus tard, lui valut bientôt un double accroissement de territoire, l'un en Saxe même, mais peu considérable (quelques localités démembrées de

la Haute-Lusace), l'autre beaucoup plus vaste, mais dans le grand-duché de Varsovie, et se composant de la Galicie occidentale, du cercle de Zamosc, de Cracovie, portant la surface totale du grand-duché à trois mille milles carrés, habités par trois millions cinq cent mille âmes. Le 1er novembre suivant, il prit la route de Paris pour assister, ainsi que tous les princes de la confédération, aux fêtes somptueuses de l'anniversaire du couronnement; et, forcé ainsi de faire cortège au maître de l'Occident, il sut du moins concilier, pendant ce séjour, les nécessités de sa position et le soin de sa dignité. Napoléon pensait encore à faire et défaire beaucoup en Europe; et le roi de Saxe, dont les possessions à l'ouest et à l'est touchaient la Prusse, à l'est touchaient la Russie, était un des éléments essentiels à la réussite de ses plans. Il redoubla pour lui de marques d'amitié, d'estime; il lui fit entrevoir dans l'avenir des agrandissements pour son royaume, de prochaines améliorations pour ses peuples. En attendant, il lui demanda, c'est dire il lui ordonna de nouveaux sacrifices. Il fallut donner à l'armée une organisation nouvelle, il fallut élever à grands frais une forteresse à Torgau, il fallut, en 1812, indépendamment des contingents annuels, de plus en plus onéreux à mesure que l'on avançait vers la catastrophe, donner à d'immenses corps français le logement, les vivres, etc. Les exigences étaient sans fin. Toutes ces mesures tarissaient dans ses sources la prospérité publique; le plus pur du revenu y passait: force fut d'émettre des billets de caisse jusqu'à concurrence de cinq millions de rthl., puis d'ouvrir un emprunt perpétuel au capital de six millions de rthl., enfin de convoquer les états pour leur demander encore trente millions de thalers. Ce qui mit le comble aux maux de la Saxe, c'est que, cruellement atteinte, ainsi que presque tout le commerce européen, par le système continental de Napoléon, et par cette réserve ou cette gêne universelle que traîne la guerre derrière soi, elle était dans la plus déplorable pénurie, et que, lui demander de l'argent, c'était vraiment lui demander ce qu'elle n'avait plus. Aussi ne peut-on s'étonner que la haine des Saxons pour Napoléon, après avoir passé par toutes les phases, soit devenue de la fureur en 1813. Le roi lui-même ne pouvait se dissimuler que le régime napoléonien était bien loin de réaliser ces vœux si chers à son cœur, le bien-être public, l'abaissement de l'impôt, l'augmentation progressive des sources de la richesse nationale. Mais toujours fidèle à sa parole, et persuadé que la raison autant que l'honneur veut qu'on persévère dans son système, convaincu qu'on n'arrive enfin au bien que par beaucoup de mal, il se résignait, s'astreignant lui-même à de dures privations, et allégeant, autant que possible, le poids des malheurs auxquels la Saxe était en proie. Napoléon avait en lui la plus haute confiance. Dans son apparition à Dresde, en juillet 1807, il ne fut accompagné d'aucune troupe française, et se montra en tous lieux environné de soldats saxons. C'est dans les possessions du roi de Saxe qu'il aimait à recevoir sa cour d'altesses et de majestés. C'est à Erfurt qu'en 1809 il fit jouer Talma devant un parterre de rois. C'est à Dresde qu'en 1812, au moment de marcher contre le colosse moscovite, il vit se presser autour de lui tous les

auxiliaires, ses protégés, ses créatures ou ses vassaux, auxquels et plus que jamais il fit sentir le poids de sa puissance. Et, ce qui était une preuve de confiance encore bien plus grande, c'est que ce fut à Dresde que, le 10 déc., il descendit du traîneau de Smorgonié. Frédéric-Auguste fut pour le fugitif, veuf de son demi-million de soldats, ce qu'il avait été pour le tout-puissant empereur. D'un mot il pouvait se rendre maître de sa personne, et mettre fin à la guerre : il eût ainsi, nous ne disons pas consolidé sa puissance en Allemagne, mais sauvé la Saxe de bien des malheurs. Mais rien, pas même cette perspective, n'eût voilé à ses yeux la lâcheté d'une trahison. En vain l'année suivante la Saxe, tour-à-tour perdue, reprise, puis définitivement et complètement perdue pour la France, devenait le champ de bataille le plus sinistre, et voyait chaque jour s'épuiser son sang, ses forces, ses restes de richesses; en vain les alliés de Napoléon se détachaient de sa cause les uns après les autres, et formaient un cercle qui traquait son isolement; en vain les Saxons eux-mêmes cessèrent d'obéir aux ordres qui leur prescrivaient de suivre les aigles de Napoléon : seul, de tous ces grands personnages, le roi de Saxe persévéra dans la ligne qu'il s'était tracée. « Le plus honnête homme qui ait « jamais tenu un sceptre, le roi de « Saxe, a dit Napoléon à Sainte-« Hélène, me resta fidèle jusqu'à ex-« tinction. » Pendant le cours de cette année si féconde en vicissitudes, Frédéric-Auguste avait d'abord manifesté à Napoléon lui-même qu'il désirait suivre la politique de l'Autriche; mais, lorsqu'il vit cette puissance se déclarer contre la France, il refusa de l'imiter. Forcé de quitter Dresde, il habita successivement Plauen, Ratisbonne, Lintz, Prague, fut ramené par les victoires de Lutzen et de Bautzen dans sa capitale, puis réduit par les succès de la coalition à se réfugier dans Leipzig, où il vit ses troupes abandonner en sa présence, sur le champ de bataille, la cause de Napoléon, pour se joindre aux alliés. Au moment de fuir de cette ville le 19 oct., après la perte de la bataille, l'empereur des Français lui fit dans son palais une dernière visite, et proposa de l'emmener avec lui jusqu'à Weissenfels, pour que de là il entrât en arrangement avec les vainqueurs. C'est alors que ce prince développa toute la noblesse de son caractère. « Je resterai, dit-il, et « je ne traiterai pas : j'attendrai mon « sort. » Quelques heures plus tard, le prince royal de Suède (Bernadotte) était au palais, et lui tenait un langage respectueux et cordial, mais qui n'en était pas moins celui d'un vainqueur. Puis l'empereur de Russie lui fit dire qu'il devait se regarder comme prisonnier de guerre, ainsi que sa femme, sa fille, et se préparer à partir pour la résidence qui lui serait désignée. En effet, le 23 oct. au matin, il prit la route de Berlin, sous l'escorte de cent vingt Cosaques, et il reçut pour prison le grand château de cette ville, qu'il ne quitta que dans l'été de 1814, pour celui de Friedrichsfeld. A cette époque le grand drame de l'empire était fini, et il ne s'agissait plus que du partage des dépouilles. Suivant la Prusse et la Russie, suivant la France et l'Angleterre, la Saxe en était une, et la conquête avait ravi au roi de Saxe sa souveraineté : théorie commode, qu'à peine Bonaparte, à l'apogée de sa grandeur, avait osé proclamer tout haut, et qu'invoquaient à présent

ceux qui s'étaient déclarés les protecteurs des opprimés et les vengeurs des insolences de la conquête. Nul doute que toute ou presque toute la Saxe n'eût été promise au roi de Prusse par Alexandre, le 24 mars 1813, à leurs conférences de Kalich, et qu'en récompense la Prusse n'eût promis d'appuyer de toutes ses forces les entreprises que la Russie pourrait diriger sur l'empire ottoman. Bien que ces mystères de la diplomatie ne fussent connus à fond que de quelques personnes, il en transpirait assez pour donner l'éveil. D'ailleurs, le prince Repnin, qui gouvernait la Saxe au nom de la Russie, déclara, le 27 oct. 1814, qu'il avait l'ordre d'en remettre l'administration à des commissaires prussiens, et de faire remplacer les troupes russes par des troupes prussiennes; puis (le 10 nov.), les deux commissaires mis en possession adressèrent, sous forme de proclamation, leur programme aux habitants, en faisant sonner très-haut « les desseins bienfaisants que « leur auguste maître avait conçus « pour le royaume de Saxe. » Louis XVIII aussi voulait que le roi de Saxe fût puni par la confiscation de son royaume, ou, tout au plus, qu'on lui fît un petit établissement à la gauche du Rhin : son principal motif était d'éviter d'avoir des frontières communes avec la Prusse, et il l'évitait en donnant à cette puissance les possessions du royaume de Saxe, ce qui dispensait de lui faire des concessions sur le Rhin, et laissait à la France l'espoir de s'étendre encore un jour jusqu'à ce fleuve. L'Autriche seule, parmi les grands états, voyait d'un œil défiant et jaloux un agrandissement qui rendait la Prusse compacte et sans solution de continuité. Les petits souverains de l'Allemagne improuvaient l'idée d'un arrangement qui, en anéantissant un état, semblait le prélude de la destruction de toutes ces petites principautés dont l'Allemagne est semée. Le roi de Saxe exploita fort habilement ces méfiances et ces antipathies. Il protesta solennellement, le 4 nov., contre la déclaration de Repnin; et, deux jours auparavant, parut un mémoire au nom de la France, mais évidemment dicté par lui, où l'on réfutait les principes invoqués à l'appui de la spoliation; où l'on démontrait ce que la cession projetée avait d'effrayant pour l'existence des états secondaires de l'Allemagne, et pour le maintien de la paix entre les deux monarchies prépondérantes; où enfin on faisait justice de cette assertion que la Prusse, accrue de cette partie des dépouilles, serait une barrière contre la Russie. Mais comment ce mémoire, comment l'appui de la France, furent-ils acquis au roi de Saxe? tout ami qu'il était des voies de l'honneur et de la vertu, ce prince comprenait parfaitement qu'on ne règne pas par des utopies, et que la justice est une si belle chose qu'on ne saurait l'acheter trop cher. Grâce à cette économie sur laquelle déjà nous nous sommes étendus, il avait en réserve des arguments irrésistibles en quantité suffisante; et les pièces qu'il fournit aux plénipotentiaires de France, à l'appui de ses réclamations, les déterminèrent à tailler leur plume d'une autre façon. On a parlé de quatre millions habilement distribués, ou plutôt donnés à l'un des personnages importants du congrès. Toutefois il ne recouvra pas l'intégralité de son territoire, que le congrès diminua de trois cent soixante-treize milles carrés, portant une population de huit cent quarante-cinq mille âmes, c'est-à-dire

les deux cinquièmes de son royaume. Frédéric-Auguste, qui s'était rendu à Presbourg pour en finir, qui sans doute savait déjà son sort, joua la surprise, fit ostensiblement les réclamations les plus vives contre cette résolution, remit une note négative au congrès par son ministre le comte d'Einsiedel, et sembla ne se soumettre à la nécessité que sur les représentations de MM. de Metternich et de Talleyrand, auxquelles le duc de Wellington joignit les siennes; et il lui fut signifié solennellement, au nom du congrès, que « Vu « sa réunion au plus cruel ennemi de « l'Allemagne, par la remise qu'il lui « avait faite de la forteresse de Torgau, la Prusse devait se mettre in- « continent en possession de la por- « tion de la Saxe qui lui avait été « dévolue; qu'on se réservait de jus- « tifier la conduite tenue envers Fré- « déric-Auguste en donnant un ex- « posé de la sienne, et en réfutant ses « plaintes, pour qu'elles ne corrom- « pissent pas l'opinion. » Ce fut en vain que les envoyés du congrès pressèrent le roi de Saxe de signer son adhésion à un si grand sacrifice; mais il est évident qu'il y adhéra réellement de fait en retournant dans sa capitale, en y reprenant le gouvernement de la portion de ses états qui lui restait, et en procédant à une nouvelle limitation avec les commissaires de la Prusse. Ainsi rendu à ses sujets, Frédéric-Auguste reprit l'œuvre violemment interrompue par les excursions de la révolution française hors de France, et s'appliqua sans relâche à cicatriser les plaies saignantes. Détailler ici les améliorations qu'il introduisit dans presque toutes les branches du service nous entraînerait trop loin. Qu'il nous suffise de dire que, mieux que Titus, il eut droit de dire, chaque jour où il n'avait pas pris une mesure, pas fait une création utile: « Mes amis, j'ai perdu ma « journée. » Mais il en perdait peu. Les finances et la dette, les établissements d'instruction, la canalisation, obtinrent surtout son attention. Dès 1816, il avait déjà brûlé, partant soldé, des billets de caisse pour une somme de deux cent mille rthl; et il annonçait que, par des remboursements graduels et opiniâtres, il allait réduire la dette à deux millions cinq cent mille rthl. L'université, les collèges de Leipzig, furent mis sur un meilleur pied; Strappe, près Pyrna, reçut un établissement pour les enfants de troupes, au lieu de celui d'Annabourg (dorénavant à la Prusse); le collège de chirurgie et de médecine (*medico-chirurgicum*), et l'école militaire (de génie et art militaire) furent réorganisés sur d'autres bases: le perfectionnement des laines, déjà porté très-haut, le fut encore davantage par l'achat qu'il fit du troupeau de mérinos de l'ex-impératrice Joséphine. Doué d'autant de bonté que de lumières, Frédéric-Auguste aimait à donner, et donnait sans qu'on l'implorât: il regardait comme un des devoirs de la royauté de deviner le mal avant qu'on vînt chercher le médecin, et d'appliquer immédiatement le remède. C'est ainsi qu'en 1816, pour alléger les effets de la mauvaise récolte, il distribua, entre ses sujets nécessiteux, une somme de plus de deux cent mille rthl. Pour tant de bienfaits, il ne demandait aux Saxons que de l'aimer. On voulait élever en son honneur un monument, lors de la fête de son jubilé, le 15 septembre 1818; mais il refusa, disant que le seul monument qu'il ambitionnât était dans le cœur des siens. Jamais vœu ne fut plus complètement exaucé.

Presque septuagénaire à cette époque, le roi de Saxe survécut encore près de dix ans à cette fête. Sa mort n'eut lieu que le 5 mai 1827. De sa femme, Marie-Amélie-Augusta, princesse palatine de Deux-Ponts, il n'avait eu qu'une fille, Augusta, qu'en 1791 les Polonais désignaient comme son héritière présomptive pour la couronne de Pologne; mais qui ne pouvait hériter de celle de Saxe: ce fut Antoine, son frère, né en 1755, qui lui succéda. P—OT.

FRÉDÉRIC Ier (Frédéric-Guillaume-Charles, connu d'abord sous le nom de Frédéric II, puis sous celui de), roi de Wurtemberg, et le premier de sa maison qui ait porté ce titre, était le neveu de Charles-Eugène qui régna de 1737 à 1793, et qui eut pour successeurs ses deux frères Louis-Eugène et Frédéric-Eugène. Fils de ce dernier, Frédéric-Guillaume-Charles naquit à Treptow en Poméranie, où son père, alors au service de Prusse, se trouvait en quartier, le 6 novembre 1754. Le grand-duc Frédéric voulut qu'il fût élevé dans la foi luthérienne, bien que le catholicisme fût celle de son père, et le calvinisme celle de Sophie-Dorothée de Brandebourg-Schwedt, sa mère. Du reste, jusqu'en 1763, il ne reçut qu'une éducation assez anomale pour un prince, les vicissitudes de la guerre de sept-ans faisant flotter la résidence maternelle de Treptow ou de Schwedt à Stettin, de Stettin à Berlin. Partout, cependant, on prenait pour lui les meilleurs maîtres; mais ces changements fréquents ne furent pas sans influence sur cette versatilité d'humeur qu'on est en droit de lui reprocher. Enfin il eut un gouverneur et deux professeurs, dont un était le docte prélat d'Eless. Doué d'une mémoire et d'une perspicacité rares, Frédéric-Guillaume-Charles réussit à tout, latin et mathématiques, histoire naturelle et littérature. Il parlait surtout fort bien le français, langue indispensable à la cour du grand-Frédéric. Son éducation, d'ailleurs, était française plus qu'allemande; brillantes, superficielles et variées, ses connaissances n'étaient ni très-solides, ni fort complètes. Si quelque but le préoccupait, il n'appréciait pas les obstacles, il ne calculait pas les forces à déployer pour l'atteindre. Ses mépris pour des classes entières de savants lui faisaient des ennemis: pour lui les écrivains étaient des scribes, les savants des magisters, les médecins des barbiers; et ces vieux sarcasmes froissaient d'autant plus que nul ne lui contestait de l'esprit. Frédéric Guillaume-Charles venait de passer trois ans à Lausanne, se francisant de jour en jour un peu plus, lorsque, de retour en Prusse, il entra dans la carrière militaire en qualité de colonel. Bientôt éclata la courte guerre pour la succession de Bavière: il eut le temps d'y déployer du courage, quelque habileté, et mérita du roi le titre de général-major. Sur ces entrefaites eut lieu le voyage du grand-duc Paul, son beau-frère, en Allemagne, en Italie, en Suisse et en France. Frédéric-Guillaume-Charles se joignit à la grande-duchesse, et la suivit lorsqu'ils retournèrent à Saint-Petersbourg. Gracieusement accueilli par l'impératrice, il quitta le service prussien pour celui de la Russie, et devint bientôt lieutenant-général et gouverneur de la Finlande. Il n'y resta pourtant que jusqu'en 1786, et, soit conscience du peu de progrès qu'il faisait dans les bonnes grâces de Catherine, soit par suite de la perspective qui s'ouvrait à

lui par la certitude enfin avouée que les deux aînés de son frère n'auraient pas de descendance mâle, il brisa les liens qui l'attachaient à la Russie, et revint en Allemagne se délasser de ses fatigues dans la charmante villa de Moorepos, puis à Budenheim, dans les environs de Mayence. On le vit ensuite en Hollande et en France, où l'assemblée des états-généraux venait de donner le signal de la révolution. A son retour, il se fixa dans le Wurtemberg, et, malgré le vœu bien prononcé de son oncle, à Lodwigsbourg même. Sa conduite, tour-à-tour hargneuse et moqueuse, justifia les répugnances du vieux duc, et il faut ajouter que celui-ci n'était pas seul à le redouter et à le haïr. Son ton tranchant, ses formes brusques et despotiques, son mépris pour les Allemands, son luxe, ses dettes épouvantaient et la parcimonie des états et la débonnaireté du prince, d'autant plus que l'on prévoyait déjà des orages du côté de la France. Dépossessionnée en Alsace, ainsi que tant d'autres, la maison de Wurtemberg se trouvait naturellement des ennemies de la révolution. Frédéric-Guillaume-Charles préluda en quelque sorte à ce rôle, en allant, au nom du corps électoral germanique, remettre à François Ier le diplôme de son élection à l'empire (1792). Trois ans après, le Wurtemberg était du nombre des contrées envahies par les armées françaises. Ce fut lui qui conduisit le contingent wurtembergeois dans la Forêt-Noire; mais bientôt il battit en retraite; puis la conclusion du traité de Bâle, entre la France et la Prusse, amena dans le gouvernement wurtembergeois la velléité de traiter particulièrement à son tour sous la médiation de la Prusse. C'est dans cette vue que l'assesseur de Kampft se rendit à Bâle avec les pouvoirs du duc Charles-Eugène, et qu'il entra en étroite liaison avec Hardenberg. Le succès de Clerfayt, qui fit reculer les Français jusque sur la gauche du Rhin, et l'avènement de Frédéric-Eugène coopèrent court à ce projet. D'Aospach, d'abord sa retraite, Frédéric-Guillaume-Charles se rendit à Vienne, et là il s'attacha plus décidément à la cause anti-française. Son mariage avec la princesse d'Angleterre, Charlotte-Auguste-Mathilde (18 mai 1797), ne pouvait que le confirmer dans cette voie. Aussi, malgré la marche rapide des événements, eut-il le temps de faire assez de démonstrations hostiles, pour rendre fort problématiques, et son existence de prince régnant et celle du duché. Son père venait de mourir le 23 décembre 1797. Lié comme il l'était avec l'Autriche, tout près du rendez-vous diplomatique du jour, et plein de pénétration, il n'ignora pas long-temps que le congrès de Rastadt ne terminerait rien, et que la guerre allait sous peu recommencer. Soutenu par les subsides de l'Angleterre, il se hâta de joindre ses forces à celles de la seconde coalition. Le sort sembla d'abord favoriser les ennemis de la France; réunis aux Autrichiens, les Wurtembergeois repoussèrent, en août et octobre 1799, les Français, dont le Wurtemberg avait derechef subi l'invasion. A cette époque Frédéric eut de violents et fréquents démêlés avec les états de Wurtemberg, où l'on remarquait beaucoup de partisans des opinions françaises, et il défendit son pouvoir avec beaucoup d'énergie. Il eut même à réprimer quelques complots; et l'on prétendit dans le temps que le prince héréditaire avait pris part à l'un de ces

complots contre son père, qui se vit contraint de le faire arrêter, ainsi que le chambellan Pfuhl. Mais les événements de la guerre, et surtout l'avènement de Bonaparte vinrent bientôt donner à toutes les affaires une nouvelle face. Moreau, à la tête de l'armée du Rhin, reprit l'offensive au commencement de 1800; le Wurtemberg fut occupé d'un bout à l'autre, cette fois, et dut payer pour sa part une contribution de guerre de six millions. Frédéric, réfugié à Erlangen, ne pouvait repousser les vainqueurs, et bientôt il fut obligé de se sauver de cette ville à Vienne. C'est de là qu'il écrivit à sa sœur l'impératrice de Russie, pour solliciter l'intervention du cabinet de Saint-Pétersbourg, et qu'en attendant il envoya un ambassadeur à Paris. Il n'était question de rien moins que de démembrer le duché d'après le cours du Necker, et d'enrichir Bade du lambeau à l'ouest, la Bavière du lambeau oriental, et de donner au prince spolié une indemnité en Hanovre. L'eût-il eue, cette indemnité? c'est encore ce dont on peut douter, s'il n'eût uni, à cette fermeté d'esprit qui sait trouver partout des moyens et des ressources, cette flexibilité à laquelle on peut donner des noms moins nobles. Voyant la Prusse, l'Autriche, la Russie, impuissantes à protéger leurs amis, ou peu soucieuses de les dédommager, il comprit que mieux valait être des amis de la France. D'ailleurs l'instant était venu où l'on allait procéder au dépècement de la riche curée de principautés ecclésiastiques, électorats, évêchés, abbayes, et compléter la sécularisation commencée par la réforme et le traité d'Osnabruck. La paix de Lunéville promit au duc la conservation de ce qu'il possédait à l'est du Rhin; et l'accord du 11 octobre 1801, entre la Russie et la France, lui assura une part de l'indemnité, pour ce que celle-ci gardait des possessions wurtembergeoises à l'ouest (Montbéliard, etc.). Enfin, le 25 février 1803 fut signé le recez de l'empire, par lequel il obtint, avec le titre d'électeur, les neuf villes impériales de Reutlingen, Weil, Rotweil, Esslingen, Giengen, Aalen, Hall, Gemünd, Heillbronn, la prévôté d'Ellwangen, les couvents de Zwiefalten, Rothmünster, Heiligenkreuzthal, Schœnbourg, Combourg et le village de Margarethausen. Ce dédommagement était un énorme accroissement: au lieu de quarante et quelques mille âmes qu'il avait perdues, le duc, ou, pour lui donner son nouveau titre, l'électeur en recevait cent dix mille, et ses possessions se trouvaient bien moins éparses que par le passé. C'était le prix de l'empressement que, désormais, il mettait à se proclamer l'ami de la France; c'était, de la part de la France, l'annonce de ce qu'elle pouvait faire pour ses partisans. Cette augmentation de territoire offrait encore au nouvel électeur un avantage inappréciable à ses yeux, celui de briser les entraves constitutionnelles, qui, depuis le règne du prodigue Ulric, pesaient sur les ducs de Wortemberg, et les traînaient à la remorque des états. Frédéric, qui, comme Louis XI, voulait mettre la souveraineté hors de page, prélude au changement fondamental, pensée de toute sa vie, en réunissant toutes ses possessions nouvelles en une masse unique, qu'il nomma Nouveau-Wurtemberg, et qui, n'étant point incorporée au duché tel qu'il existait antérieurement, ne pouvait participer aux mêmes

franchises et ne se liait par aucun antécédent fâcheux. On verra plus bas de quelle manière il s'y prit pour assimiler ensuite l'ancien état au nouveau, et biffer le contrat social réel passé en 1514 entre son aïeul et ses sujets. De nouvelles accessions de territoire lui facilitèrent cette tâche; car l'Allemagne, une fois déjà pétrie par la main de la conquête, allait encore à deux ou trois reprises subir de profonds remaniements, à mesure que la guerre remettait en question ce qui avait été statué; et à tous ces bouleversements, sauf au dénouement de 1814, Frédéric devait gagner, non sans sacrifices il est vrai. Dès le commencement de la troisième guerre entre la monarchie autrichienne et la France, le Wurtemberg se vit inondé de troupes des deux puissances, et les Autrichiens poussèrent des partis jusqu'aux environs de Stuttgard, tandis que l'ouest du pays fut couvert de Français. Napoléon en personne était, le 2 octobre 1805, à Ludwigsbourg, où, pour la première fois, il vit l'électeur. Il sut l'apprécier, et lui témoigna toujours depuis ce temps une considération, flatteuse surtout en ce qu'elle s'adressait à sa personne plutôt qu'au souverain; car, aux yeux de Napoléon, que pesait le Wurtemberg? Bientôt Frédéric renonça au système de neutralité que jusque-là il avait proclamé, peu sincèrement peut-être; et il joignit aux troupes françaises huit mille hommes, qui marchèrent aussitôt, et qui eurent une part active à la campagne d'Austerlitz. Les récompenses ne se firent point attendre: la paix de Presbourg lui conféra cinq villes danubiennes, jadis à l'Autriche, la portion du Brisgau, qui faisait enclave au milieu des possessions wurtembergeoises, le comté d'Hohenberg, l'avouerie de Nellembourg et celle d'Altdorf; enfin les villes de Villingen et de Brenulingen. Un peu plus tard ce lot se grossit du comté de Bondorf, que possédait l'ordre de Saint-Jean; et toutes les autres propriétés que l'ordre avait, à l'intérieur du périmètre wurtembergeois, furent assujéties à sa domination. Une autre clause de la nouvelle paix substitua au titre de duc celui de roi, et lui reconnut la plénitude de la souveraineté. Mais déjà, quinze jours avant la signature de ce traité, Napoléon avait de sa pleine autorité, par la convention de Brünn, du 12 décembre, élevé les électorats de Wurtemberg et de Bavière au rang de royaume, et donné à ces majestés nouvelles le droit de régner despotiquement sur toute classe de personnes possessionnées dans leurs souverainetés anciennes ou nouvelles; et, le 19 décembre, par un ordre daté de Schœnbrunn, il commanda à diverses divisions françaises, semées dans ces états, de maintenir les deux rois et le grand-duc de Bade dans cette autorité absolue *qu'ils tenaient de lui seul*. Frédéric prit solennellement son nouveau titre le 1er janvier 1806, et, dès ce moment, laissa encore plus nettement apercevoir qu'il comptait sur les droits que lui conférait le vainqueur de l'Autriche, en nivelant impitoyablement toutes les grandeurs féodales, et même tous les pouvoirs constitutionnels, qu'il enveloppait dans le même mépris. Il ne faut pas demander s'il fut des premiers à signer la confédération du Rhin. Cette organisation nouvelle, qui consommait la ruine du vieil édifice germanique, avait été fabriquée de concert avec les trois puissances de l'Allemagne sud-ouest. Divers ac-

quêts et revirements s'opérèrent encore à cette occasion. En échange du comté de Bondorf, et de quelques villes cédées au grand-duché de Bade, Frédéric obtint Biberach avec son district. La Bavière lui donna la seigneurie de Wiesensteig qui, deux fois dans les siècles précédents, avait été à la maison de Wurtemberg. Quantité de dynastes, privés de l'immédiateté, devinrent, eux et leurs possessions, ses sujets. Tels furent les princes et comtes Truchsess de Waldburg, les comtes de Bendt, de Guttenzell, d'Egloff, les princes de Hohenlohe, les princes de la Tour-et-Taxis, pour la presque totalité de leurs possessions, les seigneurs de Fursteuberg, pour Gundelfingen et Neufra, et d'autres encore. Ces acquisitions donnèrent lieu, pendant les années suivantes, à quelques différends entre les trois cours de Carlsruhe, de Stuttgart et de Munich. Survint alors la guerre avec la Prusse. Le contingent du Wurtemberg avait été fixé à douze mille hommes. Napoléon ne manqua pas de les requérir, et les mit sous le commandement de son frère Jérôme : guidés par ce jeune général, ils déployèrent de l'intrépidité à la prise de Glogau et de Breslau, dans les engagements avec le prince d'Anhalt-Pletz, et à l'action par laquelle fut emporté le camp de Glatz. Napoléon, après cela, voulant marier Jérôme, laissa tomber son choix sur une fille que Frédéric avait de son premier lit. Plus inflexible que son père, celle-ci ne voulait pas de cet époux; et il fallut que Frédéric usât de toute son autorité et enfin se déclarât dans l'impuissance d'aller contre la volonté de l'empereur, pour qu'elle donnât le consentement qu'on exigeait d'elle. La célébration de son mariage ne changea rien à son antipathie pour ce qu'elle regardait comme une mésalliance. Mais on sait aussi avec combien de grandeur d'âme, en 1814, elle refusa de laisser dissoudre cette union contractée en dépit d'elle. A cette époque Frédéric croyait à la solidité de la dynastie Bonaparte, et indubitablement il souhaitait qu'elle se maintînt, tout en redoutant cette immense prépondérance que chaque jour accroissait. En 1808, il vint grossir la cour impériale, et il évita de donner un contingent pour la guerre d'Espagne, en annonçant à Napoléon (il n'était pas seul du reste à faire ces révélations) que l'Autriche préparait en silence une quatrième guerre. Le résultat de ces avis fut que les Bavarois, les Wurtembergeois et les Saxons restèrent comme avant-garde napoléonienne dans leur pays. L'année suivante l'orage éclata : le contingent wurtembergeois, sous les ordres de Vandamme, se fit remarquer par sa bonne tenue et sa bravoure. Pendant ce temps, le roi lui-même se préparait à faire aussi sa campagne. Presque tous les peuples, que les souverains de l'Allemagne s'étaient distribués comme des troupeaux, étaient très-mal disposés à l'égard de leurs nouveaux maîtres, et ne demandaient qu'à se soulever. Déjà le roi avait eu à comprimer une insurrection des habitants de Mergentheim. A l'exemple des Tyroliens, les habitants du Vorarlberg s'insurgèrent et marchèrent sur la Haute-Souabe wurtembergeoise; et celle-ci semblait ne pas répugner à faire cause commune avec eux. Frédéric se mit, en hâte, à la tête de sa garde, des vétérans et de tout ce qui était resté de troupes en Wurtemberg, et sa présence en Haute-Souabe suffit

pour empêcher la défection. La nouvelle de la bataille de Wagram et de l'armistice de Znaïm fut plus décisive encore; toutes les armes tombèrent des mains des insurgés, et le roi n'eut plus qu'à punir. Il y mit une sévérité d'autant plus grande que ce n'était pas la première révolte, et qu'il en entrevoyait de nouvelles dans l'avenir. Il se rendit ensuite à Paris où, comme presque tous les princes de la confédération, il avait été mandé pour assister au mariage de Napoléon avec Marie-Louise; et, tout en donnant ainsi la preuve de sa déférence pour de toutes-puissantes volontés, il laissa percer son humeur indépendante et fière, du moins en fait de petites choses, puisque c'étaient les seules que permît Napoléon. Dans le chœur de Notre-Dame avait été dressée une barrière, laquelle ne devait s'ouvrir que pour le couple impérial : les autres têtes couronnées avaient à passer à droite ou à gauche. Un estafier en fit l'observation au roi Frédéric: « Moi, dit le monarque wurtembergeois, je passe partout; » et, quoique d'une corpulence démesurée, il enjamba fort dextrement la barrière, et gagna sa place par cette route prohibée. Bonaparte, à qui ce trait fut raconté, lui dit le soir au cercle : « Il est fort heureux que V. M. n'ait pas deux cent mille hommes; il paraît que je la trouverais souvent sur mon chemin. » Il y avait dans ce mot de l'estime encore plus que de l'amertume; et la preuve, c'est que Frédéric eut encore, cette fois, à se féliciter d'une augmentation de territoire. Il reçut pour son lot la majeure partie de la grande-maîtrise de Mergentheim et diverses parcelles détachées de la Bavière, qui, elle-même, recevait un accroissement aux dépens de la monarchie autrichienne. Ce furent, entre autres districts, ceux de Buchhorn, Wangen, Ravensbourg, Lentkirch, auxquels il joignit encore la ville d'Ulm et la souveraineté sur les domaines de Hohenlohe-Kirchberg, et d'autres maisons. En revanche, il dut céder au grand-duché de Bade plusieurs de ses anciennes acquisitions. Mais enfin, balance faite, il gagna encore cent dix mille âmes. Tout cela, sans doute, ne composait pas encore une monarchie bien vaste; et, en France, où toujours l'on a aimé le mot plaisant, on disait que le Wurtemberg et son roi étaient une antithèse; car, de tous les rois, le plus gros gouvernait de tous les royaumes le plus mince. Non content d'avoir donné à Napoléon, pour l'expédition de Russie, un contingent de quinze mille hommes, c'est-à-dire plus qu'il ne devait en sa qualité de membre de la confédération du Rhin, Frédéric se serra près de l'empereur, lors du désastre de Moskou, soit qu'il crût encore à son étoile, soit qu'il ne voulût pas prématurément abandonner un bienfaiteur. Ses troupes se battirent encore pour Napoléon à Bautzen, à Lutzelbourg; et si, à Leipzig, deux de ses régiments de cavalerie passèrent à l'ennemi, il punit très-sévèrement cette défection. Enfin, pourtant, il fallut reconnaître que la victoire se prononçait pour la coalition; et dès-lors il sut faire ses arrangements avec elle. Soit aveuglement sur sa position, soit croyance en cet adage, qu'il faut demander plus pour obtenir moins, il sembla d'abord vouloir se faire acheter son accession par la promesse d'un nouvel accroissement; prétention burlesque, et qui, comme on le pense, fut péremptoirement repoussée. On

voulut bien, grâce sans doute à l'empereur Alexandre, lui garantir l'intégralité de ses possessions, par la convention de Fulda, du 6 novembre 1813. Son ministre, le comte de Zeppelin, auquel il avait recommandé de ne point traiter sans quelque nouvel avantage territorial, fut réprimandé, à son retour, pour avoir signé cet acte. Toutefois Frédéric finit par faire comme lui, donna sa ratification et se transporta au quartier-général des alliés, à Francfort-sur-le-Mein. La conduite des Wortembergeois, que commandait le prince royal son fils, pendant la campagne de France, fut très-brillante et rendit des services essentiels à la coalition, principalement à Brienne, à Montereau, à Bar-sur-Aube. Le plein succès de cette avant-dernière lutte européenne le satisfit-elle complètement, et n'eut-il jamais de regrets pour Napoléon, qui permettait si franchement le despotisme aux souverains subalternes dont ils s'environnait? On va en juger. Imbu des idées françaises modernes, élevé à l'école du grand Frédéric, militaire enfin, un prince aussi spirituel que Frédéric, ne pouvait trouver le sens commun au labyrinthe d'inégalités et de privilèges de tout genre, qui, à chaque instant, embarrassaient le pouvoir d'un bout à l'autre de l'Allemagne. Les villes libres, la noblesse immédiate, ces décombres du moyen-âge, étaient pour lui en même temps des absurdités, des ennemis à réduire; et nulle part, on le sait, ces décombres ne chargeaient le sol plus qu'en Souabe. Lors donc que la France, résumée par Napoléon, eut commencé à souffler sur ce chaos, dont jamais la formaliste et raisonnante Allemagne ne se fût débarrassée à elle seule, Frédéric dut sympathiser avec ce régime nouveau, qui favorisait son idée et sa passion, l'ordre et le despotisme. Au dehors, sans doute, il n'était pas maître : un plus puissant que lui réglait sa politique; mais c'est le sort inévitable de toute petite puissance, jusqu'à ce qu'elle se soit faite grande à son tour. On a vu quel art il mit à faire d'abord deux catégories de ses états, l'Ancien-Wurtemberg, le Nouveau-Wurtemberg. Ce dernier état était régi par un gouvernement à part, libre de toutes les entraves qui lui liaient les mains dans l'administration du premier. Et comme chaque accroissement ajoutait à l'importance du dernier, insensiblement le premier devait s'effacer et s'absorber dans l'autre. Aussi fit-il, dès le 30 décembre 1805, sous l'influence de la victoire d'Austerlitz et du décret de Napoléon, qui lui conférait souveraineté plénière, casser les états de Wurtemberg. Une loi sage, quoique un peu tyrannique, enjoignit aux princes et comtes médiatisés, si mieux ils n'aimaient perdre un quart de leurs revenus, de passer annuellement au moins trois mois à Stuttgart. La tolérance religieuse fut proclamée pour tout le royaume. Les diverses branches de l'administration, la justice et les finances surtout, furent remaniées profondément : l'instruction publique et l'ordre religieux subirent moins d'altération, à ceci près pourtant que nulle corporation ne leva d'impôts pour elle à quelque titre que ce fût, et que des chambres particulières, dépendant directement de l'état, versèrent tous les revenus dans une caisse unique. Le roi nommait à toutes les places, minimes même. Beaucoup de lois ou ordonnances nouvelles modifièrent les dispositions du vieux droit wor-

tembergeois, qui continuait à régir le pays. Mais il eût fallu donner du bien-être à toutes ces masses qui comprennent si tardivement les mesures bienfaitrices, du bien-être aux anciens sujets spoliés de leurs franchises, du bien-être aux sujets conquis, afin de se faire pardonner la conquête; c'est ce qu'on ne fit point. Les impôts restèrent énormes, et la manière de les lever fut plus oppressive que par le passé. Tous les habitants furent désarmés, les anciens, comme mécontents incorrigibles, les nouveaux, comme désaffectionnés. Plus vif que profond, Frédéric improvisait trop lestement des lois, et, outre que ses dispositions n'étaient pas toujours la sagesse et la justice mêmes, elles se contredisaient le plus souvent : de sorte que, l'esprit avide d'ordre et de simplicité, il n'arrivait qu'à compliquer le dédale de la législation, et que les pauvres Wurtembergeois ne savaient plus où donner de la tête, car tout était devenu matière à litige. Bonaparte tombé, tout fut quelque temps remis en question en Allemagne; et il n'est pas de non-sens qui n'ait été plus ou moins nettement articulé, pendant la tenue du congrès de Vienne. Frédéric était présent à cette mémorable assemblée. On y parla de la restauration du saint-empire! Ce point écarté, on y parla de donner à la noblesse immédiate une position et des droits. C'est-à-dire que les deux grandes puissances allemandes, de longue main à peu près maîtresses chez elles, étaient bien aises que les petits souverains ne marchassent que tenus en lisières. Frédéric n'eut pas la patience d'entendre jusqu'au bout ce verbiage résurrectionnel; et il partit de Vienne en fureur, recommandant sur toutes choses à son ministre de n'asquiescer à nulle clause qui tendît à restreindre la prérogative des souverains dans l'intérieur de leurs états, et annonçant qu'il allait octroyer à ses sujets, en remplacement de la vieille constitution, désormais inapplicable et usée, qu'ils avaient eue, une constitution en harmonie avec l'état actuel. Effectivement il y travailla sur-le-champ, et il convoqua, pour le 15 février 1815, les états composés de représentants du pays, élus suivant un nouveau mode, des princes et comtes qui jadis avaient l'immédiateté, du chancelier de l'université de Tubingue, du plus ancien prélat luthérien, de l'évêque catholique et d'un second prêtre catholique. Cette assemblée fut loin d'être favorable aux vues du roi. Ses membres eurent connaissance de la constitution avant qu'elle leur fût présentée, et prirent instantanément la résolution de la repousser. Tel était l'esprit irascible et impérieux du roi, que personne n'avait osé l'informer de cette résolution, en quelque sorte publique, et que, le matin même du 15 février, il se figurait encore que cette journée serait la plus glorieuse de sa vie. Elle en fut peut-être la plus amère, tant il y eut d'accord et d'enthousiasme dans la désapprobation, d'amertume et d'âpreté dans les réclamations. A partir de ce jour, il y eut guerre ouverte entre les états et le roi; toutes les classes furent contre lui, et c'est en vain qu'il voulut former au sein de sa chambre un parti royaliste : on redemandait la constitution abolie, on voulait qu'elle devînt commune à tout le royaume, on blâmait l'administration, la dépense, la recette, on s'apitoyait sur l'état déplorable du Wurtemberg, on traçait, et la matière ne prêtait que trop, un tableau effrayant des extravagan-

ces et des vices du roi. Finalement, après avoir long-temps flotté, Frédéric cassa encore les états, mais pour les convoquer derechef au mois d'octobre. Il venait alors de signer, contre son gré, l'acte de la confédération germanique (1er septembre 1815), et, prenant un milieu entre son projet primitif et les demandes de ses sujets, il offrit à la nouvelle assemblée, non pas une constitution, mais quatorze points fondamentaux d'après lesquels il travaillerait de concert avec eux à la future constitution. Bien que ces points fussent loin de les satisfaire, les états les approuvèrent et firent bien. Cette fois le roi était plus sage qu'eux, et l'Allemagne instruite conçut d'heureux augures du projet. Immédiatement les commissaires de la chambre et ceux du roi se mirent à l'œuvre. Mais c'est au successeur de Frédéric que le sort réservait la gloire de voir son nom attaché à la rédaction d'une loi constitutionnelle fondamentale. Frédéric mourut presque subitement le 30 oct. 1816. C'était un prince remarquable par une partie des qualités qui font les grands rois, la pénétration, la variété des connaissances, l'aptitude au travail, l'esprit militaire, la fermeté, la magnificence; mais cette magnificence allait jusqu'à la folie, vu l'exiguité du budget. Ses chasses superbes étaient à la fois de la démence et de l'oppression. Son goût pour les beaux-arts ne se manifesta que par quelques caprices sans portée et sans grand avenir : sa justice fut souvent à la turque, et, en mainte occasion, sa fermeté dégénéra en taquinerie. Il était bel homme au temps de sa jeunesse, mais son obésité devint de bonne heure proverbiale : on le surnommait *l'Éléphant*. Il y a quelques années, on voyait encore, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, la vaste échancrure pratiquée à une des tables, pour y loger le gros ventre de S. M. de Wurtemberg, lors du banquet donné en l'honneur du mariage de Marie-Louise. Il avait été marié deux fois : la deuxième, ainsi qu'on l'a vu, à une princesse anglaise; la première (23 oct. 1780), à Auguste-Caroline de Brunswick-Wolfenbüttel, qu'il perdit en 1787. C'est de celle-ci qu'il eut, outre un prince et deux princesses, le prince royal qui lui succéda sous le nom de Guillaume Ier. M—D j. et P—OT.

FREGE (Chrétien), écrivain allemand, né le 15 sept. 1759, à Zwichau, fut successivement pasteur à Laas, près d'Oschatz en 1788, à Striegnitz près de Lommatzsch, en 1800, à Zwichau en 1805, devint pasteur émérite en 1833, et mourut le 23 déc. 1834. On a de lui : I. *Histoire de Saxe, de Thuringe et de Misnie, en tableaux synchroniques et généalogiques*, Leipzig, 1786. II. *Manuel géographique pour la lecture des livres saints et des autres ouvrages où il est question de la terre promise*, Leipzig, 1788 et 89, 2 vol. III. *Introduction à la connaissance des plantes nuisibles et vénéneuses*, à l'usage des écoles de ville et de campagne, Copenhague, 1796. IV. *D'où vient que l'introduction de nouveaux livres de chant trouve tant de difficultés et de résistance* (ouvrage par lettres), Leipzig, 1798. V. *Essai d'une classification des vins d'après les vignes qui les produisent*, Meissen, 1804. VI. *Essai d'un dictionnaire botanique universel portatif*, en latin et en allemand, Zeitz, 1808, 4 pl. VII. *Le petit jardinier d'agrément*, Leipzig, 1809. VIII.

Manuel de Botanique (*Botanisches Taschenbuch*), *à l'usage des amateurs de la phytographie allemande*, Zeitz, 1809-1814, 4 vol. Cette compilation, rédigée d'après Hoffmann, Roth, Schkuhr et autres botanistes célèbres, ne contient que la phanérogamie. Les deux derniers volumes ont été aussi publiés à part, sous le titre de *Flore des jardins* (Gartenflora), ou *Description des plantes et fleurs du domaine de l'horticulture*, 2 vol. IX. *L'étoile miraculeuse de la naissance du Sauveur*, Zeitz, 1812; 2ᵉ édit. en 1818, sous le titre de *La comète de* 1759. Frege, ainsi qu'on peut le deviner, en comparant les deux titres successivement donnés à l'ouvrage, prétend que la comète de 1759 est cette étoile miraculeuse que suivirent les rois mages; et il la suit de siècle en siècle, tâchant partout de montrer quelque parité entre les observations faites par les astronomes du dix-huitième siècle et celles des autres époques. Ce livre fit quelque bruit, mais ne persuada point les astronomes, bien que Frege qualifiât son paradoxe de *Grande découverte astronomique*. X. *Livre élémentaire d'astronomie pour les écoles populaires et l'autodidaxie*, Zeitz, 1813, 2 pl. XI. *Livre élémentaire de géographie mathématique pour les écoles*, etc. Zeitz, 1814. XII. *Histoire de la Passion, avec des chants nouveaux*, 1818. XIII. Une traduction allemande de l'ouvrage latin d'Agrippa de Nettesheim, *sur la noblesse et l'excellence de la femme relativement à l'homme*, Copenhague, 1796 (avec un appendice probablement de Wieland). XIV. Une édition de l'ouvrage de Kant intitulé : *Histoire naturelle universelle, et Théorie du ciel*, Francf. et Leipzig, 1797; 4ᵉ édit., Zeitz, 1808. XV. Des articles dans les *Annonces savantes de Dresde*. C'est à Frege qu'est due la table des *Stunden der Andacht*, traduites en français, sous le titre de *Méditations religieuses*. P—OT.

FREGEVILLE (GAU de), né à Réalmont dans le XVIIᵉ siècle, prenait son surnom d'un château situé aux bords du Dadou. Il cultiva avec succès la géographie, l'astronomie, et publia un traité de cosmographie dont on faisait grand cas à cette époque. — FRÉGEVILLE (*Henri*, marquis de), l'un de ses descendants, naquit, en 1740, au village de Frégeville près de Castres. Entré fort jeune dans la carrière militaire, il était capitaine de dragons lorsque la révolution éclata. Il en embrassa les principes et combattit, en 1792, sous les ordres de Lafayette et de Dumouriez. Envoyé plus tard à l'armée des Pyrénées-Orientales avec le grade de général de brigade, il s'y distingua, et ensuite fut employé dans la Vendée. Nommé député au conseil des cinq-cents par le département de l'Hérault, en 1798, il s'y lia avec Lucien Bonaparte, et seconda les projets de son frère au 18 brumaire. Cependant, en favorisant l'élévation de Bonaparte au consulat, Fregeville crut ne servir que la liberté, car il était loin de vouloir contribuer à l'établissement du despotisme. Plus tard il devint membre du nouveau corps législatif, qu'il abandonna ensuite pour rentrer dans la carrière militaire. Il obtint successivement divers commandements, fut fait général de division, et mourut en 1803. — Son frère, le marquis *Charles* de FRÉGEVILLE, a été, comme lui, général de division sous

la république et sous l'empire; et c'est lui qui, en 1799, comprima l'insurrection des royalistes dans la Haute-Garonne (*Voy.* Frégeville, dans la *Biographie des vivants*, III, 179). Z.

FREIRE d'Andrade (Gomes), général portugais, d'une famille célèbre (*Voy.* Andrada, II, 118), naquit en 1762, à Vienne en Autriche, où son père était ambassadeur de Portugal, et il embrassa très-jeune la carrière des armes. Lors de la guerre entre la Russie et la Porte-Ottomane, en 1788, il obtint de la reine Marie la permission d'aller servir dans l'armée russe, et se rendit à St-Pétersbourg, d'où, avec l'agrément de Catherine, il rejoignit l'armée de Potemkin. Au siége d'Ockzakoff, il monta un des premiers à l'assaut de la place, ainsi qu'à celui d'Ismaïl; mérita les éloges de Soüwarow, et reçut une décoration avec une épée de la main de l'impératrice. De retour en Portugal, il rentra au service, fit avec beaucoup de distinction, en 1794, la campagne du Roussillon dans le corps auxiliaire portugais, et, après la paix conclue entre l'Espagne et la république française, fut nommé colonel d'infanterie, puis lieutenant-général. Pendant la courte guerre de 1800, il commandait dans le Minho, et fit une tentative infructueuse pour s'emparer de Monterrey par un coup de main; le général espagnol, averti à temps, se mit en mesure et repoussa les Portugais. Très-disposé en faveur des Français, et lié d'amitié avec le marquis d'Alorna, dont il partageait les opinions, Freire accepta un commandement dans le corps de troupes portugaises que Junot organisa au commencement de 1808, et se trouva avec une partie de ce corps au premier siége de Saragosse. Arrivé en France, il ne fut pas d'abord employé dans le service actif; mais, en 1812, il fit la campagne de Russie, et fut nommé gouverneur de Dresde en 1813. Fait prisonnier, lors de la capitulation du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, il ne rentra en France qu'en 1814. Après la chute de Napoléon il ne voulut pas servir le gouvernement qui lui succéda, donna sa démission, et quitta Paris en mars 1815, avant le retour de l'empereur. Revenu à Lisbonne, il parut ne vouloir plus vivre que dans la retraite. Cependant il se trouva bientôt compromis dans une conspiration contre le maréchal Beresford, qui lui coûta la vie ainsi qu'à d'autres officiers retirés comme lui. Condamné à être pendu, il fut exécuté sur le glacis du fort Saint-Julien, à Lisbonne, le 18 oct. 1817. C'est le premier noble d'un rang si élevé dans l'armée qui ait péri par cet ignominieux supplice. Il avait demandé un sursis pour faire des révélations à la Régence; on ne voulut pas le lui accorder. Peut-être craignit-on qu'il ne révélât des faits qui auraient compromis de hauts personnages. La procédure ayant été secrète, le public ne put l'apprécier; mais, après la révolution de 1820, une commission ayant été chargée d'examiner les pièces, les membres déclarèrent à l'unanimité qu'il n'existait aucune preuve d'un véritable complot, et que tout se bornait à des propos vagues. Sur cette déclaration, le congrès réhabilita la mémoire de Gomes Freire d'Andrada. Il avait publié en 1807, à Lisbonne, un ouvrage estimé sur l'organisation militaire du Portugal, ouvrage que Beresford et Wellington ont consulté avec profit : il est intitulé : *Essai sur la manière d'organiser l'armée en Portugal*, 1 vol. in-8°. C—o.

FREIRE d'Andrada (Bernardin), cousin du précédent, né à Lisbonne vers 1764, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et fit en 1792, contre les Français, la campagne du Roussillon, où il fut blessé. A son retour en Portugal, il fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie, et parvint rapidement au grade de lieutenant-général. Lors du licenciement de l'armée portugaise opéré par Junot, en 1808, il ne quitta point sa patrie, et ne tarda pas à se mettre à la tête de l'armée nationale qui commença à s'organiser après le soulèvement de la ville de Porto, au mois de juin 1808. Lorsque sir Arthur Wellesley eut débarqué son armée, au commencement du mois d'août, ce général se rendit à Montemor-o-Velho, pour conférer avec Freire, auquel il donna des armes et des munitions pour cinq mille hommes. Le général Freire voulait engager Wellesley à se réunir à lui pour commencer des opérations offensives, en s'éloignant de la côte et en pénétrant dans la province de Beira; mais le général anglais préféra, avec raison, se tenir à portée de ses vaisseaux. Freire échoua également auprès de sir Arthur, lorsqu'il le pressa de marcher sur Leiria, pour empêcher qu'un dépôt considérable de provisions ne tombât au pouvoir des Français, et les deux généraux se séparèrent. Cependant Freire occupait Leiria avec six mille Portugais, le 11 août, au moment où les avant-postes anglais y arrivèrent, et il s'empara des magasins, sans en faire aucune distribution aux troupes anglaises. Le général portugais, mécontent, résolut alors de ne pas s'avancer au delà de Leiria. Sir Arthur voyant le peu d'envie que Freire avait de concourir à ses opérations, prit un parti mitoyen et l'engagea à se tenir sur les derrières, attendant le résultat du combat. Cette offre fut acceptée par Freire, qui consentit à mettre sous le commandement de sir A. Wellesley quatorze mille hommes d'infanterie et quinze cents chevaux. Cependant il n'y eut qu'un petit nombre de troupes portugaises engagées dans le combat de Ruliça, et à la bataille de Vimeiro. Dans une première entrevue avec le général anglais Dalrymple, Freire s'était opposé à l'armistice qu'on venait de conclure à la suite de la bataille de Vimeiro; il envoya plus tard Ayres Pinto de Sousa au quartier-général anglais, pour y défendre les intérêts du Portugal dans les conférences qui devaient avoir lieu. Les historiens anglais, et notamment Napier, dans son *Histoire de la guerre de la Péninsule de 1807 à 1814*, prétendent que l'envoyé de Freire fut « bientôt informé « que l'on s'occupait d'un traité défi- « nitif, et que son général, et lui-même, « étaient invités à présenter leurs vues « avant que l'on allât plus loin. » Napier ajoute: « Ni l'un ni l'autre ne « parurent faire attention à cette in- « vitation; mais, lorsque le traité « fut conclu, ils jetèrent les hauts « cris. » Le fait est que les généraux anglais s'empressèrent de signer le traité, qui les mit en possession de Lisbonne et de tout le Portugal, et qu'ils se sont joués des Portugais en cette occasion comme en tant d'autres. Freire protesta contre l'abandon des intérêts de son pays, et sir Henri Dalrymple ne lui opposa que de pitoyables raisons. Les Anglais ne songèrent pas même à stipuler le renvoi en Portugal des troupes qui étaient parties pour la France, au commencement de 1808, sous le

commandement du marquis d'Alorna! Freire resta dans une inaction forcée jusqu'à l'année suivante : à l'approche du maréchal Soult, qui menaçait la ville de Porto et le nord du Portugal, il fut nommé par la junte de cette ville, présidée par l'évêque, commandant en chef de la province d'entre Douro et Minho; mais l'insubordination régnait parmi les Portugais, et tous les généraux, voulant être indépendants, ne reconnaissaient en Freire aucune autorité sur les forces qu'ils dirigeaient. Cependant ayant atteint le Cavado avec un petit corps de troupes réglées, il fut aussitôt rejoint par environ quinze mille hommes de milices et *ordenanças* (espèce de *landsturm* ou de garde nationale rendue mobile en temps de guerre). Il fixa son quartier-général à Braga, envoya des détachements occuper les postes de Salamonde et de Ruivaens, qui étaient sur son front; et, malheureusement pour lui, il voulut empêcher ses troupes de consommer les munitions en faisant une fusillade inutile dans les rues et sur les grands chemins. Les troupes indisciplinées en conservèrent de la haine : l'évêque de Porto et la faction dont il était le chef résolurent de sacrifier ce général, dont l'attachement pour la régence était connu; on le désigna aux troupes comme suspect, et bientôt on l'accusa de trahison. Freire réunit à Braga vingt-cinq mille hommes, dont six mille seulement étaient armés de fusils, et quatorze pièces d'artillerie. Son avant-garde occupait les défilés de Venda-Nova à Ruivaens, et il avait aussi, sur la route de Montalegre, un détachement commandé par le baron d'Eben, officier hanovrien au service de l'Angleterre; mais le 14 mars, il le rappela auprès de lui. Le 16, les Français, sous Franceschi, forcèrent les défilés de Venda-Nova; le 17, ce général s'empara du pont de Ruivaens et entra dans la Salamonde. Sur ces entrefaites, Freire, n'ayant pu rétablir l'ordre dans les bandes indisciplinées dont se composait son armée, avait résolu d'effectuer sa retraite; et, pour cela, il avait rappelé Ebeo, et enjoint aux commandants des postes en avant de Braga de se retirer à l'approche de l'ennemi. Cette résolution, et la défense qu'il avait faite de prodiguer les munitions, firent réussir le projet que ses ennemis avaient formé depuis long-temps pour se défaire de lui. En traversant Braga, il fut outragé par des soldats, qui menacèrent de le tuer. Il quitta alors l'armée; mais, le 17, il fut arrêté dans un village derrière Braga, et ramené dans cette ville. Le baron d'Eben, dans son rapport officiel au général anglais, raconta ainsi ce qui eut lieu après l'arrestation de Freire : « Je « n'atteignis Braga que le 17, à « neuf heures du matin. Je trouvai « tout dans le plus grand désordre; « les maisons étaient fermées, le peu« ple fuyait dans toutes les direc« tions; une partie de la populace « était armée de fusils et de piques. « Je fus accueilli dans les rues par « de nombreux *vivat*. Arrivé sur la « place du marché, je fus arrêté par « la foule toujours croissante, qui, « s'emparant de la bride de mon « cheval, s'écria qu'elle était prête « à défendre la ville, et, me priant « de l'aider, parla en termes mé« prisants de son général. Je pro« mis de faire tout ce qui était en « mon pouvoir, pour seconder le « zèle patriotique des habitants; mais « je déclarai que je devais, aupara« vant, parler au général Freire. « Alors on me laissa avancer, suivi

« d'une centaine d'individus. J'avais « à peine fait quelques pas, que je « le vis à pied, conduit par une mul- « titude de gens armés, qui ne lais- « saient passer personne, et mena- « çaient de faire feu, lorsqu'ils me « virent me diriger vers lui. Je fus « forcé de rétrograder; alors, tout « le peuple applaudit. Deux hom- « mes s'étaient emparés des armes « du général; on lui avait ôté son « épée, et la populace le maltraitait « fort. En revenant vers le marché, « quelques individus m'ayant pris « pour lui, je faillis recevoir un « coup de fusil; mais un soldat de « la légion lusitanienne me sauva, « en leur faisant voir leur méprise. « Arrivé au marché, j'y trouvai mille « hommes rangés en bataille. Je « leur dis que j'étais résolu de se- « conder leurs louables efforts, s'ils « me permettaient de parler en faveur « du général Freire, de la conduite « duquel je répondais, taut qu'il se- « rait avec moi. J'avais donné l'or- « dre qu'on me préparât une mai- « son; le général arriva auprès de « moi, avec la même escorte que je « lui avais vue. Je le saluai avec « respect; les gens qui l'accompa- « gnaient en témoignèrent leur mé- « contentement. Je réitérai ma pro- « position, mais personne ne voulut « m'entendre. Jugeant alors le dan- « ger que courait le général, je lui « offris de le mener à mon quar- « tier, et mon adjudant lui pro- « posa son bras; tout ce qu'il nous « répondit fut: « *Sauvez-moi!* » « Quand je fus près d'entrer dans « mon logement, une foule innom- « brable nous entoura en s'écriant : « *Tuez-le, tuez-le!* Je m'emparai « alors de Freire, et m'efforçai de « me frayer un chemin, et d'entrer « chez moi, quand un individu le « blessa légèrement avec la pointe « de son épée. Freire, rassemblant « toutes ses forces, s'échappa à tra- « vers la multitude, et se cacha der- « rière la porte de la maison. Pour « détourner l'attention, je fis battre « la générale, et mettre les *orde-* « *nanças* en ligne; mais on conti- « nua de faire feu sur la maison où « le général s'était réfugié. Ne sa- « chant comment le sauver, je pro- « posai de le faire conduire en pri- « son, afin qu'il fût jugé. On y con- « sentit. J'espérai alors avoir réussi, « car le peuple demanda à marcher « contre l'ennemi qui s'avançait ra- « pidement. Je formai les rangs, et « me mis à la tête; mais j'entendis « bientôt la fusillade recommencer, « et j'appris que Freire était tombé « frappé de toutes parts... Je fus alors « nommé général. » Ainsi périt, vic- time de l'aveuglement d'une populace stupide, un des meilleurs officiers de l'armée portugaise. Son aide-de-camp Villasboas et dix officiers de son état-major furent comme lui indignement massacrés. C—o.

FRÈRE (George), général français, né le 2 oct. 1764, à Montréal en Languedoc, d'une famille obscure, n'avait reçu qu'une éducation fort incomplète, et s'était établi pharmacien à Carcassonne avant la révolution, dont il embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur. Il quitta son officine en 1791 pour s'enrôler dans un bataillon de volontaires du département de l'Aude, où il devint bientôt capitaine, et, après deux campagnes contre les Espagnols, chef de bataillon. Etant passé à l'armée d'Italie après la paix de Bâle, en 1795, il concourut à toutes les opérations de la brillante campagne de 1796, sous le général Bonaparte, et se distingua surtout

à l'attaque de Bassano le 8 septembre. Le général en chef le mentionna honorablement dans son rapport, et il fut nommé chef de brigade. Revenu en France après le traité de Campo-Formio, Frère fut employé à l'armée de l'Ouest, puis à celle de Hollande, et dans la garde des consuls, où il devint général de brigade en 1802. Il passa de là à l'armée de Hanovre, et il commandait à Harbourg dans le mois d'octobre 1803, lorsqu'il reçut la fâcheuse mission de passer l'Elbe, à la tête de deux cent cinquante hommes, pour aller enlever, sur un territoire neutre, le ministre anglais sir Georges Rumboldt. Il débarqua à la tête de cette troupe près d'Altona, marcha vers Grindel, cerna la maison de l'envoyé britannique, et s'empara de sa personne et de tous ses papiers, qui furent aussitôt dirigés sur Paris (*V.* Rumboldt, au Supp.). Le sénat de Hambourg réclama vainement contre une telle violation du droit des gens; tous les ministres étrangers en informèrent leurs cours; et le roi d'Angleterre, par une note diplomatique du 5 novembre, la dénonça à tous les cabinets dans les termes les plus énergiques. Tout cela n'empêcha pas que, peu de jours après, le messager d'état anglais Wagstaff, chargé de dépêches pour Berlin et St-Pétersbourg, fut arrêté entre Lubeck et Mecklembourg-Schwerin, par des hommes déguisés qui prirent ses papiers et le lièrent à un arbre où il resta long-temps attaché. Une troisième violation du territoire neutre fut même encore tentée le 16 novembre, par le général Frère, pour enlever, près d'Altona, MM. Tornton et Parish, négociants anglais, que l'on croyait chargés de quelques rapports politiques de la part du cabinet de Londres. Mais le commandant militaire danois, en ayant été informé, s'y opposa formellement. Le général Frère suivit l'armée de Hanovre en 1805, lorsqu'elle marcha sur le Danube, pour s'y placer sous les ordres de Napoléon; et il eut part à toutes les opérations que termina d'une manière si brillante la bataille d'Austerlitz. En 1807, il fut encore employé dans l'invasion de la Prusse, et se distingua surtout à la prise de Lubeck, et, le 5 juin 1807, sur la Passarge, où il repoussa jusqu'à sept fois, avec un seul régiment, un corps de dix mille Russes. Le titre de comte, et la décoration de commandant de la Légion-d'Honneur, furent le prix de cet exploit. Un peu plus tard, Frère fut nommé général de division, et, après la paix de Tilsitt, il passa en Espagne, où il eut part à la première invasion qui se fit en 1808. Il chercha d'abord à s'emparer de Ségovie par surprise, à peu près de la même manière que Duhesme s'était rendu maître de Barcelonne et Murat de la capitale; mais, ayant éprouvé quelque résistance de la part des habitants, il s'empara de vive force de cette malheureuse ville, qui fut livrée au pillage et à toutes les calamités d'une prise d'assaut. Le général Frère concourut ensuite au mémorable siége de Saragosse, en qualité de chef d'état-major du maréchal Lannes, qu'il suivit l'année suivante en Autriche, où il donna de nouvelles preuves de valeur à Essling et à Wagram. Revenu en Espagne, il y fut employé dans le corps du maréchal Suchet, et concourut aux siéges de Tortose et de Tarragone. Il ne revint en France qu'en 1814, et fut alors employé en Bretagne, puis à Lille. Il se soumit au gouvernement des Bourbons, dès qu'il fut établi, et fut créé chevalier

de Saint-Louis. Ayant repris du service au retour de Bonaparte, en 1815, il fut néanmoins continué dans ses fonctions après le second retour du roi, puis mis à la retraite. C'est alors que ses chagrins s'accrurent encore par la perte d'un fils unique, qui fut tué en duel. Sa santé s'en altéra très-rapidement, et il y succomba le 16 février 1826. M—n j.

FRESIA (le baron MAURICE-IGNACE), général français, né à Saluces le 1er août 1746, était le fils cadet du comte d'Ogliano, président de la cour des comptes à Turin. Elevé à l'école militaire de cette ville, il entra sous-lieutenant dans le régiment de dragons du roi au service de Sardaigne, en 1766, et parvint rapidement au grade de colonel. Il fit avec beaucoup de distinction la guerre contre les Français, de 1792 à 1796, et il commandait les chevau-légers avec le grade de brigadier, lorsque les états du roi de Sardaigne furent envahis par l'armée française sous les ordres de Bonaparte. Il continua à servir son prince avec le même zèle après la paix de Cherasco; mais lorsque Charles-Emmanuel fut contraint d'abandonner le Piémont (1798), pour se retirer en Sardaigne (*Voy.* CHARLES-EMMANUEL IV, LX, 475), Fresia passa au service de la république française, où il ne tarda pas à devenir général de brigade. Il commandait un corps de cavalerie piémontaise dans la campagne de 1799, sous les ordres de Scherer, et il se fit remarquer par sa bravoure et ses bonnes dispositions le 26 mars et le 5 avril sous les murs de Vérone, où, avec deux escadrons, il couvrit la retraite de l'armée française et la garantit du plus grand désastre. Il se distingua encore le 30 mars, commandant tout le corps piémontais sous les ordres de Serrurier. Ayant été fait prisonnier de guerre sur l'Adda, il partagea le sort de ce général, qui venait de combattre avec tant d'opiniâtreté à Verderio, le 29 avril, et qui avait déclaré, dans son rapport, que la cavalerie de Frésia avait fait des prodiges. Lors de la réunion du Piémont à la France (1802), ce général fut revêtu du commandement du département de la Haute-Loire; et, en 1803, il organisa, à Montpellier, la légion du Midi, composée de Piémontais. Nommé, dès la première promotion commandant de la Légion-d'Honneur, il fit en Italie, sous les ordres du maréchal Masséna, les campagnes de 1805 et 1806. Il fut ensuite envoyé à la grande-armée en Prusse, avec une division de cuirassiers. En 1807, devenu général divisionnaire, il commanda, en cette qualité, un corps de cavalerie étrangère, à la bataille de Friedland. Au mois de décembre de la même année, il prit le commandement de la cavalerie du deuxième corps d'observation de la Gironde, avec lequel il entra en Espagne sous les ordres du général Dupont, dont il partagea le sort à Baylen. Il n'eut cependant point de part à la disgrâce dans laquelle Napoléon enveloppa la plupart des généraux qui avaient assisté à cette malheureuse affaire, et fut nommé commandant de la dix-huitième division à Dijon aussitôt après son retour. En 1809, il fut chargé d'une mission en Toscane; puis il passa à la grande-armée, à la tête des régiments de cavalerie organisés en Italie. Après la campagne d'Autriche, Fresia retourna dans la Péninsule et prit le commandement de la quatrième division militaire du royaume

d'Italie. Après la mort de l'amiral Villaret-Joyeuse, il fut nommé gouverneur-provisoire de Venise. Appelé en Saxe à l'ouverture de la campagne de 1813, il y fut mis à la tête d'une division de cavalerie, puis nommé commandant des provinces illyriennes, dont Fouché était gouverneur général. Il fit mettre en état de défense les châteaux de Laybach et de Trieste. La vigoureuse résistance du colonel Rabié, auquel avait été confié ce dernier poste, prouve combien les dispositions du général Frésia avaient été bien faites. Après l'évacuation de ces provinces, il reprit le commandement de l'une des divisions de réserve que l'on organisait en Piémont. Le 1er février 1814, il fut chargé de la défense de la ville et de la rivière de Gènes, où il se maintint jusqu'au 18 avril, malgré la faiblesse des moyens laissés à sa disposition, et les attaques simultanées, qu'il essuya par mer et par terre, sur un si long développement de côtes. Il conclut alors, avec l'amiral anglais Bentinck, une convention honorable pour l'évacuation du pays, sortit de Gènes avec les honneurs de la guerre, et ramena ses troupes en France, où le roi le nomma chevalier de Saint-Louis. L'année suivante il fut mis à la retraite, et continua de résider à Paris, où il mourut en 1827.

G—G—Y.

FRESNE (FRANÇOIS EBAUDY de), économiste, né le 4 juin 1743, à Langres, d'une famille établie depuis long-temps en Franche-Comté, était fils du co-seigneur de Conflans, bailliage de Vesoul. Ayant terminé ses études à Paris, il y passa plusieurs années dans la société des hommes de lettres, recherchant particulièrement ceux qui s'occupaient des moyens de favoriser le développement de l'agriculture et de l'industrie. Il fit, en 1763, un voyage en Angleterre pour y étudier les nouveaux procédés agricoles; et, depuis, il visita dans le même but la Hollande et les Pays-Bas. De retour en France, il entreprit de consigner les résultats de ses observations dans un ouvrage qu'il se proposait de soumettre au contrôleur-général, Taboureau, dont la nièce avait épousé le frère de de Fresne; mais pendant qu'il rédigeait cet ouvrage, Taboureau fut remplacé par Necker, et de Fresne, n'ayant pas les mêmes titres à la bienveillance de celui-ci, interrompit son travail qu'il reprit et quitta plusieurs fois, sans avoir jamais pu venir à bout de le terminer. Pendant son séjour en Angleterre, il n'avait pas été tellement occupé de l'agriculture, qu'il n'eût eu le loisir d'étudier le système financier des Anglais; et dès lors il s'était aussi occupé des moyens de relever le crédit public en France. Attribuant le déficit à la rareté du numéraire, qui forçait le gouvernement de recourir à des emprunts onéreux, il imagina la création d'une banque territoriale qui, présentant toutes les garanties aux prêteurs, devait faire affluer l'argent dans les caisses de l'état, et donner ainsi la facilité de rembourser les capitalistes, qui, sans concourir aux charges publiques, absorbaient, chaque année, la meilleure part des revenus du royaume. Telle est l'idée fondamentale du *Plan de restauration et de libération*, présenté par de Fresne, en 1789, aux états-généraux. Adversaire déclaré de Necker, qu'il regardait comme le chef et le patron des agioteurs et des usuriers, il y combat ses principes financiers sans aucun ménage-

ment. « Notre situation, dit-il, est « un combat entre les capitalistes et « les propriétaires, entre les pro« vinces et la capitale. Si les états« généraux ne terminent pas cette « guerre, on verra dans la suite le « même combat se renouveler sous « cent formes différentes et toujours « pour le même sujet (p. 18). » Trop éclairé pour ne pas sentir qu'il serait impossible au gouvernement de réduire le chiffre des contributions, lorsque les changements prévus devaient amener de nouvelles charges, il annonce que les impôts doivent être augmentés au moins de deux cents millions; mais, suivant lui, cet accroissement sera presque insensible, si la répartition de l'impôt se fait d'une manière plus équitable, et, surtout, si l'on peut atteindre les agioteurs et les usuriers. Toutefois, il ne se flatte pas que l'on y parvienne: « Paris, dit-il, a trop d'inté« rêt au désordre et trop d'influence « aux états-généraux pour que la « restauration des finances puisse « être bien faite (p. 167). » Quoiqu'il eût prévu, comme l'on voit, que le mode de nomination aux états-généraux, que Necker avait fait adopter, en donnant toute l'influence aux capitalistes créanciers de l'état et aux hommes de loi, rendrait impossible l'adoption de son système de finances, il crut devoir le représenter en 1790, à l'assemblée nationale. « Tandis», dit-il en commençant ce nouvel écrit, « que les trois ordres « se sont fait la guerre pour l'inté« rêt des capitalistes, et que le ré« sultat de leurs divisions a été de « tout détruire, je me suis occupé « de rechercher les vrais principes « de notre régénération. Mon plan « de finances est opposé au plan fis« cal de M. Necker et au plan phi« losophique des économistes de Pa« ris. » Plus loin il ne craint pas de déclarer « que la révolution, ou« vrage de Necker, est la plus grande « opération de banque, d'usure et « d'agiot, qui jamais ait été faite. » Certain de l'inutilité de ses efforts, il continua de faire, quelque temps encore, la guerre aux capitalistes; mais lorsqu'à la marche des événements, il devina que le trône et l'autel ne seraient point respectés, il abandonna les utopies, et ne vit plus dans la révolution, qu'il n'avait considérée jusque-là que sous le rapport des finances, qu'un châtiment du ciel auquel il fallait se soumettre. Echappé aux proscriptions de la terreur, il devint l'admirateur et le disciple de Saint-Martin, consacra les dernières années de sa vie à la poésie et à la culture des fleurs, et mourut à Vesoul le 15 juin 1815. Indépendamment de quelques brochures que l'on n'a pu se procurer: *Avis aux députés des provinces*, in-8° de 24 p.; *le Capitalisme dévoilé*, 3 cah. in-8°, on a de de Fresne: I. *Traité d'agriculture, considérée tant en elle-même que sous les rapports d'économie politique*, Paris, 1788, 3 vol. in-8° (1). Cet ouvrage, ainsi que les suivants, est un extrait du grand travail dont on a parlé. C'est moins un traité d'agriculture, comme le titre l'annonce, qu'un traité d'économie agricole. On y trouve des idées qui pourraient bien paraître singulières; mais il en est aussi d'utiles, et qui depuis ont été généralement adoptées, sur la nécessité de multiplier les prairies artificielles, de varier les assolements, d'employer la marne comme engrais, etc. L'auteur

(1) Il en parut une contrefaçon la même année, et l'auteur en donna lui-même un court extrait.

parle aussi, dans cet ouvrage, de ses vues sur la police de la voirie, sur l'entretien des routes, du pavé dans les villes, de l'établissement des trottoirs pour les piétons, de voitures *omnibus*, de nouvelles taxes que l'on pourrait établir sur les voitures et les chevaux de luxe, sur les portes-cochères, les fenêtres, etc. II. *Plan de restauration et de libération, fondé sur les principes de la législation et de l'économie politique*, proposé aux états-généraux, 1787, in-8° de 170 p. III. *Plan de restauration et de libération envoyé à l'assemblée nationale le* 20 *septembre* 1790, in-8° de 132 p. Parmi les vues d'économie proposées par l'auteur, on doit remarquer, p. 99, l'établissement de caisses d'épargnes pour les journaliers et les domestiques, et la suppression de la loterie qui les ruine, dont le produit pourrait être remplacé par une taxe sur le port-d'armes. IV. *Nouveau plan de culture, de finances et d'économie*, 1791, in-8° de 480 p. L'auteur y revient encore sur les idées qu'il avait déjà mises en avant, et donne l'analyse d'un de ses ouvrages restés inédits: *Catéchisme du philosophe et de l'homme d'état.*

W—s.

FRESNEL (Augustin Jean), célèbre physicien, naquit le 10 mai 1788, à Broglie, près de Bernay (Eure). Son père était architecte, et sa mère portait un nom de famille (Mérimée) qui devait un jour devenir cher aux arts et aux lettres. A huit ans, Fresnel savait à peine lire, ce qu'il faut attribuer moins à sa complexion délicate qu'au dégoût qu'il manifesta dès l'enfance pour l'étude des langues, et en général pour les exercices qui ne s'adressent qu'à la mémoire. Ses maîtres n'auraient jamais imaginé qu'il deviendrait un des savants les plus distingués de notre époque. Quant à ses jeunes camarades, ils l'appelaient l'*homme de génie*. Ce titre pompeux lui fut décerné à l'occasion de recherches expérimentales, auxquelles il se livra à l'âge de neuf ans, soit pour fixer les rapports de longueur et de calibre qui donnent la plus forte portée aux canonnières de sureau dont les enfants se servent dans leurs jeux, soit pour déterminer quels sont les bois verts ou secs qu'il convient d'employer dans la fabrication des arcs, sous le double rapport de l'élasticité et de la durée. Le physicien de neuf ans avait exécuté, en effet, ce petit travail avec tant de succès, que des hochets, jusque-là inoffensifs, étaient devenus des armes dangereuses, qu'il eut l'honneur de voir proscrire par une délibération expresse des parents assemblés de tous les combattants. Fresnel entra à seize ans et demi à l'école polytechnique, où il eut le bonheur d'être distingué par Legendre, à qui la solution ingénieuse d'un problème proposé aux élèves en concours apprit ce que devait être un jour le jeune Fresnel. Ses premières recherches expérimentales datent du commencement de 1815. A partir de cette époque, les découvertes se succédèrent avec une rapidité dont l'histoire des sciences offre peu d'exemples. Le 28 déc. 1814 il écrivait de Nions : *Je ne sais ce qu'on entend par polarisation de la lumière; priez M. Mérimée, mon oncle, de m'envoyer les ouvrages dans lesquels je pourrai l'apprendre.* Huit mois s'étaient à peine écoulés; et déjà d'ingénieux travaux l'avaient mis au rang des plus célèbres physiciens de nos jours. En 1819, il rem-

porta un prix proposé par l'académie sur la question si difficile de la diffraction de la lumière. En 1823, il fut élu membre de l'académie des sciences, à l'unanimité des suffrages. En 1825, la société royale de Londres l'admit au nombre de ses associés. Enfin, deux ans plus tard, elle lui décerna la médaille fondée par le comte de Rumford. Presque toutes les découvertes de Fresnel sont relatives à la théorie de la lumière. Les branches les plus épineuses de cette théorie, la réfraction, la polarisation, le phénomène des interférences ont reçu de lui les perfectionnements les plus heureux et les plus inattendus. Nous renvoyons à l'analyse lumineuse que M. Arago a faite des travaux de son savant et ingénieux confrère, pour nous attacher uniquement à une invention d'une utilité pratique immédiate, celle de la construction des phares adoptés d'abord en France, et ensuite chez toutes les nations. Les anciens, dans la construction de leurs phares, se bornaient à les placer à de grandes hauteurs, et du reste ils employaient pour produire la lumière de vastes amas de bois ou de charbon, dont ils entretenaient à grands frais la combustion pendant toute la nuit. Les modernes y employèrent des lampes; mais ce procédé, d'ailleurs plus économique, ne fournissait qu'une lumière très-peu supérieure à celle des phares anciens, jusqu'au moment où l'invention admirable de la lampe à double courant d'air d'Argant (*Voy.* ce nom, LVI, 418) donna le moyen d'un perfectionnement remarquable. Quatre ou cinq lampes à double courant d'air suffisent pour jeter une lumière égale à celle que produiraient les plus grands feux de bois; mais les effets naturels de ces lampes furent encore prodigieusement agrandis, quand on eut l'idée de concentrer leur lumière au moyen des miroirs réfléchissants. Ici se présente cependant une difficulté : le miroir, en réunissant les rayons lumineux dans une seule direction, a l'inconvénient de laisser le reste de l'espace dans l'obscurité, et par conséquent de ne pouvoir servir qu'aux vaisseaux qui se trouvent dans la ligne éclairée. On a vaincu cette grave difficulté, en imprimant, à l'aide d'un mécanisme d'horlogerie, un mouvement uniforme de rotation au miroir réfléchissant. Le faisceau sortant de ce miroir est alors successivement dirigé vers tous les points de l'horizon; et ce mouvement est de nature à faire distinguer les phares de tout autre feu accidentel, qui, allumé sur la côte, pourrait causer des méprises fatales. Des lentilles de verre avaient ensuite été substituées aux miroirs; mais elles avaient été abandonnées, comme renvoyant des rayons moins intenses. En s'occupant de ce problème, Fresnel vit tout de suite que des phares lenticulaires ne deviendraient supérieurs aux phares à réflecteurs, qu'en augmentant l'intensité de la flamme, c'est-à-dire en donnant aux lentilles d'énormes dimensions, bien au-delà d'une fabrication ordinaire. Il n'avait aucune connaissance des inventions antérieures de Buffon et de Condorcet, lorsqu'il imagina les appareils dont l'idee se trouve dans leurs ouvrages. Toutefois, c'est lui qui a créé des méthodes pour construire les lentilles à échelons avec exactitude et avec économie; c'est lui, enfin, et lui tout seul, qui a songé à les appliquer aux phares. Quand on examine avec attention les ingénieux procédés dont il a fait usage dans ce travail, on est vivement frappé de

tout ce que l'esprit d'invention emprunte de secours, soit à la connaissance des arts, soit à cette dextérité manuelle si bien caractérisée par Franklin, lorsqu'il disait : *Le phy. cien doit savoir scier avec une lime, et limer avec une scie.* En 1827, Fresnel succomba, à l'âge de quarante ans, à une maladie de poitrine dont il était atteint depuis longtemps. Peu de jours avant sa mort, M. Arago lui avait porté la médaille de Rumfurd, que la société royale de Londres venait de lui décerner. *Je vous remercie*, dit-il, d'une voix éteinte, *d'avoir accepté cette mission, elle a dû vous coûter; car, la plus belle couronne est peu de chose, quand il faut la déposer sur la tombe d'un ami!* F—LE.

FRESSINET (PHILIBERT), général français, né à Marcigny-sur-Loire, le 27 juillet 1767, devait le jour à des parents peu aisés. Il s'engagea dans un régiment de dragons en 1787, quitta le service à l'époque où l'armée se désorganisait, et passa à Saint-Domingue pour y chercher fortune. Il prit parti dans les troubles qui y éclatèrent et dut à une belle tournure, à des inclinations martiales, d'y être employé, par les commissaires français, dans les troupes civiques qu'ils mirent sur pied. Fressinet, à titre d'ex-militaire, se vit bientôt revêtu du titre d'adjudant-général, avec le grade de chef de bataillon. Il revint en France après l'abandon de la colonie, et fut confirmé, en 1797, dans le grade d'adjudant-général chef de brigade. Envoyé en Italie en cette qualité, à l'époque où l'étoile de l'armée française commençait à pâlir, il y figura honorablement, surtout par sa résolution et son aptitude à la petite guerre. Nommé général de brigade après la bataille de Jauffers, il fut blessé à celle de Novi. S'étant rétabli à Nice, il s'y occupait à recueillir et dicter des souvenirs touchant les déprédations dont l'Italie était le théâtre, quand il reçut l'ordre de se rendre à Gênes dont le siège était imminent. Il y resta à la disposition du général Masséna, et eut le commandement d'une sortie à la tête de laquelle il combattit, sur les hauteurs d'Albisolles, un corps qui faisait partie de l'armée de Mélas. Il resta en dehors de la place, au milieu de l'armée de siège, pendant deux jours, et parvint après avoir été légèrement blessé, à dégager, près de Sassello, le général Soult, qui s'y trouvait dans une position difficile. Les rapports du général en chef mentionnèrent avec éloge ce fait d'armes. Après la reddition de Gênes, Fressinet servit dans l'armée du général Brune. Il passa, en 1802, à Saint-Domingue, lors de l'expédition de Leclerc; il se mit en opposition avec ce général dont il encourut l'animadversion, soit pour des motifs mal connus, soit à l'occasion des rigueurs éprouvées par Toussaint-Louverture, dont il se portait le défenseur et dont il blâmait l'enlèvement. A la suite de ce désaccord, Leclerc fit embarquer pour France Fressinet qui fut mis à la demi-solde. Le bâtiment qu'il montait fut attaqué et pris par les Anglais qui le conduisirent dans la Grande-Bretagne, où il resta quatre mois prisonnier. Revenu en France, il y végéta cinq ans sans emploi et obtint enfin du service sous les ordres du général Grenier, dans le royaume de Naples. En 1812, il fut appelé à faire partie du onzième corps, et rejoignit en Pologne le prince Eugène, à l'époque où l'armée française venait d'essuyer de si cruels échecs. En

1813, le général de brigade Fressinet gagnait, à la bataille de Lutzen, le grade de général de division, en s'emparant du village d'Esdorf, et culbutant les grenadiers russes qui le défendaient. La décoration de commandant de la Légion-d'Honneur lui fut accordée peu après. Il se distingua encore aux batailles de Bautzen et de Leipzig. Il retourna en Italie en 1814, et fut honorablement mentionné dans un bulletin de cette campagne, pour sa conduite sur le Haut-Mincio. La restauration ramena à Paris Fressinet qui y sollicita et obtint la croix de Saint-Louis. Un conseil de guerre ayant été convoqué à Lille pour y juger le général Excelmans, en mars 1815, à l'occasion d'une correspondance entre lui et Murat, le général Fressinet y assista comme conseil du prévenu, qui fut innocenté. Il obtint le commandement de la quinzième division à Rouen, et ensuite celui de la dixième à Toulouse. Il était dans cette ville lorsque Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, abordait en France. Fressinet, quoique peu partisan jadis du gouvernement de Bonaparte, publia des proclamations où il se prononça vivement contre la restauration. Il se rendit à Paris à l'instant où l'armée française, après la bataille de Waterloo, s'y réunissait, et il y rédigea, ou contribua à y faire rédiger l'adresse par laquelle plusieurs généraux exprimèrent à la chambre des représentants l'intention d'opposer aux troupes alliées la plus énergique résistance : mais quelques-uns des personnages, dont les noms figuraient parmi les signataires, nièrent qu'ils eussent réellement signé cette pièce. Fressinet, après s'être mis en opposition violente avec le maréchal Davoust, suivit la destinée de l'armée française au delà de la Loire. L'ordonnance du 24 juillet 1815, et la loi du 18 janvier 1816, le bannirent de France. Ce fut alors qu'il composa ou plutôt qu'il publia sous le voile de l'anonyme: *Appel aux générations présentes et futures, au sujet de la convention de Paris, faite le 3 juillet* 1815, Genève, 1817; factum amer dans lequel il accuse hautement de trahison et de lâcheté le maréchal Davoust. Il passe aussi pour l'auteur des *Adieux à ma patrie*, pièce insérée sous son nom dans la Bibliothèque historique, 1er vol., 5e cahier. Ce sont des imprécations et des menaces contre la France qui le repousse de son sein, et même contre le royaume des Pays-Bas, d'où il avait reçu ordre de s'éloigner ainsi que d'autres exilés. Cet officier, déjà sur le retour et dont la vie avait été si orageuse, si traversée, s'embarqua en Belgique sur une goëlette américaine, en janvier 1818, pour aller offrir le secours de son bras aux insurgés de l'Amérique méridionale; il débarqua le 18 mai, à Buenos-Ayres, et combattit quelque temps sous les ordres du général San-Martin; mais, par des circonstances ignorées, son zèle pour la cause de l'indépendance ne fut pas long-temps goûté ou mis à profit, probablement par suite de quelque désunion; car il avait reçu de la nature un caractère chagrin, difficile et une humeur frondeuse. De retour en Europe, il obtint la permission de rentrer dans sa patrie et se trouvait à Paris en 1820, à l'époque où quelques émeutes y éclatèrent. Arrêté le 3 juin et enfermé à la conciergerie, il fut relâché presque aussitôt. Le général Fressinet cessa de vivre en 1821, se trouvant dans un état voisin de l'indigence,

ainsi que le témoigne le discours que prononça le 11 août, sur sa tombe, le général Solignac. Doué d'assurance et de bravoure, remarquable par la tournure et le commerce extérieur, qualités auxquelles il avait dû un avancement subit et précoce, Fressinet eut la malheureuse destinée de n'assister aux actions de guerre que dans des circonstances désastreuses pour nos armes, et d'être resté inactif aux époques des grands triomphes. Une disposition innée à jouer partout un rôle d'opposition, n'a pas peu contribué aux agitations et aux catastrophes d'une vie marquée, du reste, par une brillante valeur. B.

FRESTON (ANTOINE), auteur anglais, natif des environs de Norwich, où vivait son père Robert Brettingham, frère de Matth. Brettingham, architecte à Houghton, changea de nom pour plaire à son oncle maternel, vieux gentilhomme de Mendham, qui, en 1763, lui laissa tout ce qu'il possédait. Il entra comme pensionnaire à Christchurch, dans l'université d'Oxford, en 1775; prit, de 1780 à 1783, les deux degrés de bachelier et de maître ès-arts, se maria dans l'intervalle à une veuve de Cambridge, et obtint en 1792 la cure de Farley (Hant), qu'il quitta pour celle de Needham (Norfolk) (1801), et enfin le rectorat d'Edgeworth (Glocester). Il joignit à cette place le titre de doyen de Stonehouse, et devint ainsi un des membres favorisés de l'église anglicane. Aussi ses ouvrages annoncent-ils un anglican zélé. Il mourut le 25 déc. 1819. Jeune, la poésie l'avait charmé; plus âgé, les subtilités de la controverse et les nécessités de son habit le détournèrent de cet agréable passe-temps. Ses *Poésies diverses* avaient été publiées en 1787, in-8°. Voici ce qu'il a donné depuis : I. *Discours sur les lois*, 1792, in-4°. L'auteur s'efforce d'y démontrer que les institutions légales sont nécessaires, non-seulement pour le bonheur, mais encore pour l'existence de l'espèce humaine. II. *Adresse au peuple d'Angleterre*, 1796, in-8° (anonyme). III. *Collection de preuves qui rendent évidente la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ*, 1807, in-8°. IV. *Sermons sur les points les plus importants du christianisme, et sur les divers sujets accessoires*, 1809, in-8°. P—OT.

FRÉTEAU (JEAN-MARIE-NICOLAS), médecin et chirurgien, naquit en 1765, à Messac en Bretagne. Il fit ses humanités et commença ses études médicales à Rennes, où son père était avocat au parlement; puis il vint les terminer à Paris, où il eut pour maîtres les professeurs les plus renommés, et se livra, sous Desault, à l'étude de la chirurgie. De retour dans sa patrie, il s'était fixé à Nantes, où il jouissait d'une grande réputation comme dentiste, lorsqu'il fut nommé, en 1793, chirurgien-major à la suite des hôpitaux ambulants de l'armée des côtes de Brest. Plus tard (en 1802) il fut élu chirurgien-major du bataillon des volontaires de la Loire-Inférieure. Jusqu'alors Fréteau n'avait exercé l'art de guérir qu'avec le titre d'officier de santé. En 1803 il se rendit à Paris, où il soutint une thèse publique, à la suite de laquelle le diplôme de docteur en médecine lui fut accordé. Revenu à Nantes, il y continua l'exercice de sa profession dans toutes ses branches et avec un succès toujours croissant. Il excellait surtout dans l'art des accouchements

et dans les opérations chirurgicales. Il se livra aussi à la recherche des moyens orthopédiques pour corriger les difformités du corps. Membre du comité de vaccine établi à Nantes, il contribua beaucoup à la propagation de cette découverte. La société académique de cette ville, en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus, le maintint dans la présidence pendant trois années consécutives, dérogeant en sa faveur aux statuts de la compagnie. Les sociétés de médecine de Paris, de Montpellier, ainsi que beaucoup d'autres, médicales ou littéraires, le choisirent pour correspondant. Enfin, l'estime publique dont il jouissait, le fit appeler au conseil-général de son département, où il se montra fort zélé pour l'enseignement mutuel. Fréteau mourut d'une attaque d'apoplexie, le 9 avril 1823. On a de lui : I. *Mémoire sur les moyens de guérir facilement et sans danger les vieux ulcères des jambes, même chez les vieillards*, Paris, 1803, in-8°. II. *Essai sur l'asphyxie de l'enfant nouveau-né*, ibid., 1803, in-8°. C'est la thèse que soutint l'auteur lorsqu'il reçut le doctorat. III. *Considérations pratiques sur le traitement de la gonorrhée virulente et sur celui de la vérole, dans lequel on prononce l'identité de nature entre le virus blennorrhagique et le virus syphilitique*, ibid., 1813, in-8°. La question, résolue affirmativement par Fréteau, dans ce mémoire, avait été mise au concours en 1809, par la société de médecine de Besançon. Le prix fut accordé à Hernandès, médecin de Toulon, qui niait l'identité de nature entre le virus de la blennorrhagie virulente et celui de la syphilis. Fréteau n'obtint qu'une mention honorable. Alors il envoya son mémoire à la société de médecine de Paris, qui chargea Cullerier, un de ses membres, de l'examiner. Le commissaire se rangea entièrement à l'opinion de l'auteur, et la compagnie invita celui-ci à publier son ouvrage. IV. *Traité élémentaire sur l'emploi légitime et méthodique des émissions sanguines, dans l'art de guérir, avec application des principes à chaque maladie*, Paris, 1816, in-8°. Ce mémoire partagea en 1814, avec celui du docteur Lafond de Nantes, le prix fondé à la société de médecine de Paris, par Desgranges, médecin de Lyon, qui, lui-même, dans un rapport qu'il fit à la société de médecine de cette ville, déclara que le travail de Fréteau avait rempli ses vœux. V. *Considérations sur l'asphyxie de l'enfant nouveau-né*, 1816. L'auteur y répond à une critique qu'on avait faite de son système sur cette matière. VI. Un grand nombre de mémoires et observations, insérés dans divers recueils et journaux de médecine, parmi lesquels nous citerons : 1° *Observations sur la section du cordon ombilical, dans le cas d'asphyxie de l'enfant nouveau-né*, 1798, ouvrage mentionné honorablement par la société de médecine de Paris, et imprimé dans le *Journal général* de Sédillot, t. 1er, p. 38; 2° *Quelques rapprochements sur la circulation de la mère à l'enfant* (ibid., t. LI, p. 3.), mémoire qui obtint le second prix, en 1807, à la société de médecine pratique de Montpellier; 3° *Mémoire sur une opération d'empyème de pus, pratiquée avec succès au côté gauche de la poitrine, dans le lieu d'élection*, adressé en 1813 à la société de médecine de Paris

(ibid., t. XLVII, p. 121). VIII. Enfin, plusieurs discours imprimés dans le recueil de la société académique de Nantes, et quelques articles sur l'agriculture, le magnétisme, etc., dans la *Feuille nantaise*. M. Priou, médecin, neveu de Fréteau, a publié *l'Eloge* de ce docteur, avec une analyse de ses travaux et de ses écrits, Nantes, 1823, in-8°. Un autre *Eloge* de Fréteau, par M. Leboyer, a été inséré dans le *Lycée armoricain*, 5e livraison, p. 311-13. R—D—N.

FREUDWEILER (Daniel), peintre suisse, né le 18 déc. 1793, était le fils d'un pauvre cordonnier. Dès l'enfance il manifesta le goût le plus vif pour les arts du dessin, et il eut le bonheur de pouvoir entrer encore jeune dans l'atelier de Pfenninger, qui, gratuitement, lui donna des leçons et qui lui marqua de l'intérêt. Au bout de quelques années un connaisseur mit à sa disposition une somme qui pouvait, en partie du moins, lui faciliter les moyens d'aller à Rome, et qu'il grossit en peignant le portrait, à Winterthur, pendant plusieurs mois; enfin, en mai 1818, il vit l'ancienne capitale du monde. S'il n'y passa que peu de temps (trois ans), en revanche il le mit à profit, étudia profondément les écoles principales, tâcha de reproduire, de s'approprier des faires divers, et s'attacha également au dessin avec les Français, encore alors enthousiastes de David; au coloris avec l'école de Venise; à l'idée avec Raphaël. Il affectionnait surtout ce prince des peintres de tous les siècles et de tous les pays, et il n'en est pas qu'il connût mieux et avec lequel il sympathisât davantage. Dans son ardeur à tout voir, à tout apprécier, il trouva bien courtes les trois années de son séjour à Rome, et reprit en soupirant la route des Alpes. De retour à Zurich, il fut obligé, pour s'assurer une existence, d'adopter de nouveau la spécialité du portrait, et de se faire maître de dessin, quitte à consacrer ses heures perdues à la grande peinture. Comme maître et comme portraitiste, il acquit de la réputation, mais peu de fortune; et, lorsqu'en 1826 il se maria, il ne fit que joindre misère à misère. Ses jours d'ailleurs étaient comptés: phthisique, très-faible dès son jeune âge, nourri en quelque sorte de privations, il avait fini par n'avoir que le souffle : sa femme fut moins sa compagne que sa garde-malade, et elle vit s'éteindre, le 30 avril 1827, cette lampe qui eût jeté un si bel éclat, si le sort y eût versé de l'huile. Plusieurs des portraits de Freudweiler sont véritablement des œuvres d'artiste : tout en n'altérant point la ressemblance, il poétise, il idéalise ses figures : ses personnages deviennent des types : l'un est un poème épique, l'autre une élégie et ainsi de suite. Il a laissé une collection de beaux dessins représentant : 1°, de Raphaël, la *Transfiguration*, le *Couronnement de Marie*, des *têtes d'Apôtre* et d'autres grands morceaux; 2°, d'après le Pérugin, le *Garde endormi sur le tombeau du Christ;* 3°, d'après le Titien, *Danaé ;* 4°, d'après Guido Reni, *l'Enlèvement d'Europe ;* 5°, d'après Jules Romain, une *Vénus* de grandeur naturelle, à genoux; 6°, d'après le Corrège, une *Madonne et l'Enfant-Jésus*. P—OT.

FREYTAG (Jean-David), maréchal-de-camp, était né à Strasbourg, le 24 janvier 1765. Le nom de cet officier a acquis une honorable célébrité par les mémoires des

déportés du 18 fructidor. Entré de bonne heure au service, Freytag était en 1791 dans le régiment d'Alsace, en qualité de cadet volontaire. Son corps fut un de ceux qui étaient destinés à protéger la fuite de Louis XVI, aux environs de Rocroi, et c'est à cette mission sans doute que le régiment d'Alsace dut, peu de temps après, d'être envoyé en garnison à Cayenne, dans la Guyane française. Le jeune officier se trouvait en détachement à Sinnamari, avec le grade de capitaine, lors de l'arrivée des déportés. Le général Ramel, dans son Journal, s'exprime ainsi : « Au point « du jour, nous débarquâmes sous la « redoute de la pointe. Le com- « mandant du canton, M. Freytag, « capitaine au régiment d'Alsace, « se trouva sur la plage pour nous « recevoir. — Voilà, dit le com- « mandant de notre escorte, les « condamnés à la déportation, et « voici l'arrêté de l'agent-général à « leur égard. — Les *condamnés*, « dites-vous, reprit cet officier, ces « messieurs n'ont pas *été jugés*; « c'est une infamie de les avoir en- « voyés ici. » Ce seul mot et son accent honnête lui coûtèrent son état; il fut cassé peu de temps après et chassé de la colonie. Job Aymé, dans sa relation, s'est plu à raconter la vertueuse indignation du commandant de Sinnamari, à l'aspect des maux qu'éprouvaient les déportés. De Larue, dans son *Histoire du 18 fructidor*, imprimée en 1821, a payé un tribut de reconnaissance au général Freytag, par ce peu de mots : « L'accueil que nous fit M. le capi- « taine Freytag fut affectueux. Vrai- « semblablement les émissaires de « l'agent jugèrent qu'il ne les secon- « derait pas bien dans leurs mesu- « res vexatoires, car il fut changé « peu de temps après. » Exilé et transporté à l'extrémité sud de la colonie, vers l'embouchure de la rivière d'Oyapock, Freytag vint quelque temps après reprendre son service à Cayenne, où l'appela un nouveau gouverneur. De retour en France, en 1804, avec les restes de son régiment, il fut accueilli avec bienveillance par Napoléon qui le plaça dans l'armée de réserve, sous les ordres du général Mathieu Dumas. Il fit successivement les campagnes d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne et de Russie; et, après avoir passé par tous les grades, il fut promu à celui de maréchal-de-camp. Il faisait partie de la division du maréchal Ney, dans la marche glorieuse de l'extrême arrière-garde qui couvrit, de Smolensk à Orcha, la retraite de l'armée française. En 1815, le général Freytag, marié et père de famille, rentra dans la vie privée, et il occupa ses loisirs en écrivant des *Mémoires* qui ont paru en 1824, Paris, 2 vol. in-8°, accompagnés de notes, de développements curieux donnés par son éditeur, M. C. de Beauregard, arrivé à Cayenne avec les troupes envoyées pour relever le régiment d'Alsace. Ces *Mémoires*, dans lesquels des aventures romanesques sont confondues avec les événements de la carrière militaire de Freytag, et des anecdotes sur la déportation, ont été fort recherchés lors de leur apparition. Le caractère de bonté, de franchise de l'auteur, et une certaine naïveté d'honnête homme, en ont fait le succès, en même temps que les incidents d'une vie orageuse. Le général Freytag est mort à Paris, le 23 avril 1832, après avoir reçu des marques d'intérêt et de bienveillance de la part d'illustres déportés devenus ses pro-

tecteurs, et de princes qui ne pouvaient oublier ni méconnaître les traits honorables qui se présentent comme une compensation des excès de la première révolution. — FREYTAG, feld-maréchal hanovrien, commanda en 1793 les troupes hanovriennes qui se réunirent à l'armée des alliés. Forcé, le 6 sept., dans son camp près de Bruges, il fut blessé et fait prisonnier; mais le hasard ayant fait connaître le village où les Français l'avaient mis, le général Valmoden s'y porta sur-le-champ et le délivra. Le lendemain, ses troupes éprouvèrent un nouvel échec. Freytag montra de la bravoure pendant toute cette campagne; mais il fit presque toujours la guerre d'une manière malheureuse, et mourut peu de temps après. B—é—D.

FRIANT (LOUIS), général français, né à Morlincourt, en Lorraine, le 28 sept. 1758, entra dans les gardes-françaises comme simple soldat le 9 février 1781. Des manières polies et un extérieur avantageux lui eurent bientôt gagné la faveur de ses chefs. Au bout de six mois, il fut nommé caporal des grenadiers, ce qui alors était un avancement rapide. Peu de temps après il fut sous-officier-instructeur du dépôt des gardes, et conserva ce grade pendant sept ans; mais n'ayant aucun espoir d'avancement, il quitta en 1787 une carrière où la porte était fermée pour les roturiers. La révolution l'y fit bientôt rentrer; il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur et fut admis dans les troupes dites du centre, qui firent le service de la capitale, après la suppression des gardes-françaises. Il passa bientôt dans un bataillon de volontaires nationaux, où il fut nommé adjudant-major, puis lieutenant-colonel. Il conduisit cette troupe en Champagne, puis à l'armée des Ardennes, et se distingua à la bataille de Kayserslautern, aux combats des lignes de Weissembourg et au déblocus de Landau, où il fut blessé. A peine guéri de sa blessure, il combattit à Arlon, sous les ordres de Jourdan, puis à Charleroi et à Fleurus. Ce fut surtout à l'estime de Championnet, qu'il dut d'être élevé au grade de général de brigade (juillet 1794). Il passa, en cette qualité, sous les ordres de Kléber, qui lui confia le commandement d'une division. Après la prise de Maestricht, où il se fit de nouveau remarquer, Friant se réunit au corps du général Hatry, destiné à relever les troupes de l'armée de Rhin-et-Moselle, sous les murs de Luxembourg. La part qu'il eut à la reddition de cette place, lui valut le gouvernement de la province de ce nom et du comté de Chimay. S'étant cru obligé d'employer des mesures sévères pour la rentrée des contributions, il fut dénoncé au gouvernement comme ayant outrepassé ses pouvoirs; il invoqua le témoignage des députés Garreau et Joubert, et le Directoire lui rendit son emploi. Alors Friant quitta le commandement de Luxembourg, et fut employé au siège d'Ehrenbreitstein, sous les ordres de Marceau. Ce siège ayant été suspendu, il fut chargé d'occuper les gorges de Braubach, et de protéger la retraite des troupes qui avaient été repoussées devant Mayence, dans le mois d'octobre 1795. L'année suivante, Friant commanda une brigade dans le corps d'armée que Bernadotte conduisit en Italie. La bataille du Tagliamento, la prise de Gradisca et la défense de Fiume lui offrirent de nouvelles occasions de signaler son

courage. Admirateur enthousiaste de Bonaparte, il s'embarqua pour l'Égypte, en 1798, et fut employé, sous Desaix, à l'expédition de la Haute-Égypte. Il donna des preuves de valeur à Sédiman, où les Français, découragés, n'osaient retourner à la charge; à Samanhout, où l'ennemi laissa le champ de bataille couvert de morts; à Abounana et à Souhama, où des hordes nombreuses d'Arabes et de Mamelucks furent précipitées dans le Nil. Le général en chef demanda alors pour lui au Directoire le grade de général de division; et, aussitôt après le départ de Bonaparte, Kléber employa Friant en cette qualité, et lui donna le commandement de la Haute-Égypte. Ce fut dans cette seconde période de l'expédition que Friant se fit surtout remarquer. Il eut beaucoup de part à la mémorable victoire d'Héliopolis, puis à la prise de Belbeys, comme à celle de Boulac et du Caire. Ces deux opérations étaient à peine terminées, qu'une flotte anglaise parut devant Alexandrie. Friant sortit de la place et arrêta quelque temps l'ennemi; mais l'infériorité de ses forces l'obligea de se renfermer dans la ville, où il fut assiégé par les troupes ottomanes et anglaises réunies. Après six mois d'un siége meurtrier, il fallut enfin capituler. Friant revint alors en France; le premier consul le nomma inspecteur-général d'infanterie, et le fit comte à l'époque du couronnement. Employé à la grande-armée, il eut quatre chevaux tués sous lui à la bataille d'Austerlitz, et y fut blessé. L'empereur le nomma, pour prix de cet exploit, grand-cordon de la Légion-d'Honneur. Le 14 octobre 1806, Friant se fit encore remarquer à la bataille d'Iéna, puis dans la campagne de 1809 contre l'Autriche, notamment à Tann, le 19 avril. Soutenu par le général Saint-Hilaire, il fit six cents prisonniers. Devenu, en 1811, commandant des grenadiers de la garde impériale, ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de Russie, en 1812. Il combattit avec distinction à Smolensk, le 17 août, et plus encore le 7 sept., à la bataille de la Moskowa, où il fut grièvement blessé à la principale attaque que forma la droite, sous les ordres de Davoust. En 1813, il commanda la 4e division de la jeune garde, organisée à Mayence; et, le 30 novembre, il se distingua encore à la bataille de Hanau. Il prit part ensuite à la plupart des opérations de la campagne de 1814, surtout à la bataille de Champ-Aubert. Il adhéra, dans le mois d'avril, à la déchéance de Bonaparte, et fut nommé, par le roi, le 2 juin, chevalier de Saint-Louis, puis commandant des grenadiers-royaux, qui furent envoyés en garnison à Metz. Après l'invasion du 20 mars, il fut créé pair par Bonaparte, et combattit à Waterloo, où il fut encore grièvement blessé. Au mois de nov. 1815, il parut, comme témoin, dans le procès de Ney, et déclara qu'il n'avait eu avec le maréchal aucune relation. Admis à la retraite vers cette époque, il vécut dans sa terre de Gaillonet, près Meulan; et c'est là qu'il mourut, le 29 juillet 1829. M—D j.

FRIAS (Damase de), l'un des poètes lyriques les plus aimables et les plus gracieux de son temps, de l'avis de tous les critiques espagnols, seuls juges compétents, n'en est pas moins très-peu connu de ses compatriotes. Nicolas Antonio déclare, dans sa *Bibliotheca nova*, qu'il n'a pu se procurer aucun renseignement

sur ce poète. Sedano, dans son *Parnaso espanol*, pour faire excuser l'inutilité de ses recherches à l'égard de Frias, dit que « plus les esprits sont élevés, plus ils sont méconnus (1). » On peut conjecturer que Frias vivait au commencement du XVI[e] siècle. Un passage de *la Casa de la memoria* de Vincent Espinel, nous apprend qu'il était né dans la Vieille-Castille, sur les bords de la Pisuerga; mais que les échos de ses rivages avaient déjà perdu le souvenir du poète qui les avait illustrés (2). On ne connaît de Frias qu'un très-petit nombre de pièces. Elles ont été recueillies dans diverses collections de vers choisis, et assez récemment par Sedano, qui les a semées dans les tomes II et VII de son *Parnaso*. Ce sont deux chansons, un sonnet, un petit poème intitulé *la Retraite de Silvie*, et une *glose*. Les *chansons* et la *glose*, au jugement de l'éditeur, sont, dans leur genre, trois chefs-d'œuvre où l'on trouve réunies toutes les sortes de perfection, la beauté des images, la grâce ou la force des pensées, avec le style le plus harmonieux. Le nom de Frias est encore celui d'une famille considérable en Espagne. W—s.

FRIAZIN (JEAN), Vénitien de naissance, vint de la Crimée à Moscou, au milieu du XV[e] siècle, comme graveur et fondeur, et s'introduisit à la cour du czar Iwan III. Le pape Paul II ayant proposé à ce prince d'épouser la princesse Sophie Paléologue (1469), Friazin fut chargé d'aller à Rome comme ambassadeur du czar, et il revint comblé des bontés de Paul II et du cardinal Bessarion, avec le portrait de la princesse grecque. Friazin fut de nouveau envoyé à Rome en 1472, pour aller chercher la princesse Sophie, qui, le 10 juin, fut fiancée dans la basilique de Saint-Pierre, avec Iwan, représenté par Friazin. Le mariage se fit au mois d'octobre à Moscou. Pendant que la cour célébrait cette union par des fêtes, Friazin fut jeté dans les fers, au lieu de recevoir la récompense qu'il attendait. En revenant de son voyage à Rome, il avait passé par Venise, et le doge Nicolas Trono avait envoyé avec lui Trebisani, comme ambassadeur de la république vers les Tartares, afin de les engager à déclarer la guerre aux Turcs. Friazin, abusant de la confiance que le doge avait mise en lui, garda la lettre adressée au khan des Tartares, ainsi que les présents qui lui étaient destinés. Iwan, informé de cette infidélité, ordonna que Friazin fût conduit chargé de fers à Columna, que sa maison fût détruite et que sa femme fût arrêtée avec ses enfants. Friazin avait fait venir de Venise sa frère et un neveu, qui, malgré cette disgrâce, furent employés dans les missions diplomatiques qu'Iwan envoya en Italie. G—y.

FRIDZERI (ALEXANDRE-MARIE-ANTOINE FRIXER, dit), célèbre musicien aveugle, naquit à Vérone le 15 janvier 1741. A l'âge d'un an, il perdit la vue; et ce premier malheur indiqua qu'il devait s'attendre à une carrière d'infortunes. A huit ans, il fabriquait des instruments enfantins, sur lesquels il faisait preuve d'aptitude pour la musique. Il n'eut qu'environ neuf mois de leçons de violon, donnés par cinq maîtres

(1) *Cuanto son mas subresalientes los ingenios, tanto son mas desconocidos.*
(*Parnaso espanol*, II, 377.)

(2) Tu Pisuerga, que tienes en olvido
El claro nombre....
De Damasio, por quien fue tu corriente
Mas que por tus riberas eccelente.
(Ch. II.)

différents. A onze ans, il fit lui-même sa première mandoline sur laquelle il apprit seul. Il apprit seul aussi la flûte, la viole d'amour, l'orgue, le cor et autres instruments. A vingt ans il était musicien, architecte et poète ; mais il cultivait la musique de préférence. A vingt-quatre ans il quitta la maison paternelle, et se mit à courir le monde. Novarre fut la première ville où se fixèrent ses pas vagabonds. Il eut partout des succès, tant sur le violon que sur la mandoline. Ce qui surprenait encore plus que sa facilité pour improviser l'accompagnement d'une sonate quelconque, c'était sa promptitude à retenir un morceau, quelque long qu'il fût. Il lui a suffi souvent d'entendre une fois un concerto de Viotti, pour l'exécuter exactement sur son violon. Arrivé à Paris vers 1766, il se fit entendre au concert spirituel, où il débuta avec succès par un concerto de Gaviniés. Il parcourut ensuite le nord de la France, la Belgique et la lisière de l'Allemagne qui borde le Rhin. En 1771, il revint à Paris, où il fit graver six quatuors pour le violon, et six sonates pour la mandoline. Après avoir donné l'opéra des *Deux miliciens*, il voyagea dans le midi de la France, et fut partout accueilli avec distinction. L'année suivante, il obtint un nouveau succès dans la capitale, par son opéra des *Souliers mordorés ;* puis il accompagna en Bretagne le comte de Châteaugiron, et resta douze ans avec lui. Pendant ce temps il fit deux voyages à Paris, et donna l'opéra de *Lucette*, que la cabale fit tomber. La révolution survint, et il se détermina à reprendre ses voyages. Il alla d'abord à Nantes, où il forma une académie philharmonique. Forcé, en 1796, de revenir à Paris, il fut admis au Lycée (depuis Athénée des arts) ; et il y joua des concertos de violon et des morceaux concertants sur la mandoline, et y fit chanter Mlle Mayer, âgée de onze ans, à laquelle il n'avait donné que cinq mois de leçons. Il forma encore une société philharmonique qu'il plaça d'abord au Palais du Tribunat (Palais-Royal), et ensuite à l'ancien magasin de l'Opéra, rue Saint-Nicaise. *C'était de là*, comme il le disait lui-même, *qu'il avait sauté jusqu'à Anvers, par l'explosion de la machine infernale du* 3 *nivose an IX* (24 déc. 1800) (1). Depuis que Fridzeri habitait la Belgique, il s'était fait marchand de musique et d'instruments. Il est mort à Anvers sur la fin d'oct. 1825, âgé de quatre-vingt-cinq ans. F—LE.

FRIEDLANDER (DAVID), savant prussien, né le 6 décembre 1750, était israélite de naissance. La plus grande partie de sa vie se passa dans les occupations du négoce et de la banque, mais sans l'absorber exclusivement. Voué par goût dès l'enfance aux études sévères, possédant parfaitement l'hébreu, le Talmud, la législation, les affaires commerciales, disciple fervent du célèbre Mendelssohn, lié d'ailleurs avec tout ce que Berlin renfermait de notabilités intellectuelles, Friedlander se plaça au premier rang parmi ses coreligionnaires, et se fit même une réputation brillante hors de leur cercle. La confiance de ses concitoyens lui décerna plusieurs mandats honorables : il fut membre du bureau royal des manufactures et du commerce, membre du conseil de la ville de

(1) L'attentat du 3 nivose contre la vie du premier consul eut lieu dans la rue Saint-Nicaise, où la maison qu'habitait Fridzeri fut atteinte et fort endommagée par l'explosion.

Berlin, député général des Juifs de Prusse. Sa mort eut lieu le 26 décembre 1834. On a de lui beaucoup d'ouvrages et des morceaux épars, parmi lesquels nous indiquerons : I. *Lettre aux Juifs*, Berlin, 1788. II. *Pièces concernant les colonies juives dans les états prussiens*, ibid., 1793 (écrit remarquable, bien que sa signature ne s'y trouve pas). III. *Sur la refonte devenue nécessaire dans le culte et l'éducation par la nouvelle organisation de l'existence des Juifs dans la monarchie prussienne*, ibid., 1812. IV. *Discours pour l'édification des Juifs instruits*, ibid., 1815 et 1817. V. *Sur l'amélioration des Juifs polonais*, ibid., 1819. VI. *Documents pour l'histoire de la persécution des Juifs au XIXe siècle*, ibid., 1820 (en forme de lettres à Mme de Recker). VII. Divers morceaux dans les feuilles quotidiennes ou autres, notamment : 1° *sur la Traduction des Psaumes de Mendelssohn* (dans la *Berlinische Monatschrift*, 1786, n° 12); 2° *sur l'Inhumation précipitée des Juifs*, (même recueil, 1787, n° 4); 3° *Sincères idées d'un Juif sur la proposition faite à ses co-religionnaires d'abolir la fête des sorts* (la fête en mémoire d'Esther) (même recueil, 1790, n° 6); 4° *Kora, ou l'Ennemi des démagogues, histoire rabbinique, tirée de la Midra* (même recueil, 1790, n° 8); 5° *Lettre sur la morale du commerce* (dans le *Sammler*, tom. IX, 1790). VIII. Des *Traductions* soit de l'hébreu en allemand, soit de l'allemand en hébreu. Friedlander mit ainsi en langue sacrée quelques idylles de Gessner; il fit même des vers dans cet idiome dont on ne connaît plus la prononciation, et il prit le cinnor hébraïque pour célébrer les charmes et les noces de la princesse de Mecklenbourg-Strelitz avec le roi de Prusse. P-OT.

FRIEDLANDER (MICHEL), médecin allemand, né à Kœnigsberg en 1769, était neveu du savant dont l'article précède. Après avoir étudié sous Enchel, sous Kant, Krause, Hager, Schulze, il parcourut l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, l'Ecosse, l'Italie et la Russie. En 1800, il vint se fixer dans la capitale de la France, où il exerça d'une manière distinguée la profession de médecin, et il eut l'honneur d'y compter parmi ses clientes Mme de Staël. L'usage de la langue française lui était devenu très-familier; il la parlait et l'écrivait également bien. Placé en quelque sorte sur les limites du monde français et du monde germanique, il eut toujours en vue d'établir une communication entre les deux peuples. C'est dans ce dessein qu'il fonda avec Pfaff les *Annales franchises d'histoire naturelle, de physique, de chimie*, Hambourg et Leipzig, 1803, et qu'en revanche il chercha dans tous ses ouvrages français à naturaliser la connaissance des méthodes allemandes. Il coopéra, dans les années 1812 et 1813, aux *Annales d'éducation*, publiées par M. et Mme Guizot; puis à un ouvrage du même genre, publié en allemand par le prédicateur Hufnagel, de Francfort. Les articles qu'il avait composés pour le recueil de M. Guizot ont été réimprimés en un vol. in-8°, sous ce titre : *de l'Education physique de l'homme*, Paris, 1814, in-8°. Le docteur Friedlander a donné quelques notices dans la *Biographie universelle*, notamment celle de son célèbre compatriote et co-religionnaire Men-

delssohn, et quelques articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. Il était correspondant de plusieurs sociétés de médecine de l'Allemagne, particulièrement de celle de Munich. Il mourut presque subitement à Paris, en sept., 1824. On a encore de lui : *Observations sur la mortalité considérée sous ses différents rapports*. De nombreuses tables des rapports de la mortalité, aux différents âges de la vie, dans les diverses professions et les divers climats, servent d'appui, d'exemples et de développements aux recherches de l'auteur. La *Gazette de santé* (n° 1, année 1817) contient une *Lettre critique*, par Friedlander, *sur l'état actuel du magnétisme en Allemagne*, ou plutôt dans quelques contrées de ce pays qu'il avait visitées. L'institut magnétique de M. Wolfart, professeur à l'université de Berlin, est l'objet principal de cette lettre. P—OT.

FRIESS (Jean de), fameux traitant autrichien, était né en 1722, à Mulhausen, où plusieurs de ses ancêtres avaient été bourgmestres de la république. Son père y était tribun, et, n'ayant qu'une fortune médiocre, il voua son fils au commerce et le plaça chez un négociant de Francfort, en 1743. Là, Jean de Friess fit connaissance avec un commissaire des guerres anglais, et se mêla d'entreprises et fournitures pour l'armée. Cet état l'appela à Vienne, où, par l'entremise du baron Grechlter, il fut associé dans des spéculations de fournitures pour l'armée autrichienne, et obtint la protection de l'impératrice Marie-Thérèse, qui le créa baron et l'envoya à Londres pour régler des contrats militaires. Il s'acquitta à merveille de cette commission, et obtint une grande récompense. L'empereur Joseph le favorisa également, lui accorda des privilèges et monopoles en plusieurs branches de commerce, et le revêtit finalement du titre de comte du saint-empire. Le comte de Friess mourut à Vienne en 1793, laissant une succession d'environ vingt millions de francs. Z.

FRIMONT (Jean-Marie), général autrichien, fils d'un ancien major retiré à Fiostringen en Lorraine, où il vivait d'une modique pension de retraite, naquit dans ce village en 1759, et fut dès l'enfance voué à la carrière des armes. Quoique sa famille fût noble, elle n'était pas d'un rang assez élevé pour qu'il pût espérer quelque succès dans l'armée française, où les premiers emplois étaient exclusivement réservés aux grandes familles. Ce motif le décida à passer au service d'Autriche, où plusieurs de ses compatriotes et de ses parents avaient réussi. Il entra dès l'âge de dix-sept ans, comme cadet, dans le régiment des hussards de Wurmser, dont le colonel avait été fort lié avec un de ses oncles, et, par sa protection, il devint bientôt lieutenant. Ce fut en cette qualité qu'il fit la guerre de la succession de Bavière contre les Prussiens en 1778. Devenu capitaine, il fit la guerre contre les Turcs, puis contre les révolutionnaires belges en 1790, et enfin contre la France en 1792. Il était alors chef d'escadron, et il se distingua au combat d'Aldenhoven, le 1er mars 1793, puis à Nerwinde et dans toute la suite de cette mémorable campagne, sous le prince de Cobourg. Employé dans les Ardennes, sous les ordres de Beaulien, en avril 1794, il disputa pied à pied, avec un petit

nombre d'hommes, le passage de cette forêt, au général Jourdan, qui se portait sur la Sambre à la tête de l'armée de la Moselle. Il assista ensuite à tous les combats qui furent livrés sous les murs de Charleroi, et que terminèrent glorieusement pour les Français la prise de cette ville et la victoire de Fleurus. Devenu major en 1796, Frimont se distingua encore devant Mayence, à Manheim et à Frankental. C'est au commencement de 1798, qu'il fut chargé d'organiser le corps de cavalerie qui, tout entier composé d'émigrés et de déserteurs français, devait faire avec tant d'éclat sous ses ordres, et sous le nom de chasseurs de Bussy, les campagnes de 1799 et 1800, en Italie et dans le Tyrol. Nommé général-major au commencement de l'année 1800, Frimont fut employé au siège de Gênes, que défendait Masséna. Il échoua dans une première attaque le 30 avril, et fut plus heureux le 30 mai, où il triompha dans la vallée de Bisagno d'un corps de Français commandé par le général Soult, qui fut blessé grièvement et fait prisonnier. A la bataille de Marengo, Frimont, à la tête de quatre escadrons, exécuta une charge brillante contre l'infanterie de la garde consulaire, qui résista avec beaucoup de fermeté, mais ne put empêcher les Autrichiens de lui enlever quatre pièces de canon. Dans la campagne de 1805, il se distingua aux combats meurtriers de Caldiero, et dans toute cette longue retraite que fit l'archiduc Charles, des bords de l'Adige à ceux du Danube. L'empereur le créa alors baron, ce qui est une faveur très-rare dans l'armée autrichienne; et, trois ans plus tard, il le fit feld-maréchal-lieutenant. C'est en cette qualité qu'il commanda avec beaucoup de distinction sur les bords de la Piave et du Tagliamento. La valeur qu'il déploya à la bataille de Sacile, sous les ordres de l'archiduc Jean, lui valut la croix de commandeur de Marie-Thérèse. La paix de Schœnbrunn, qui termina d'une manière si fâcheuse pour l'Autriche cette malheureuse campagne de 1809, donna enfin au baron de Frimont quelques années de repos; et ce ne fut qu'en 1812 qu'il se remit en campagne pour commander la cavalerie du corps auxiliaire que l'Autriche fournit à Napoléon dans sa funeste entreprise contre la Russie. On sait combien furent insignifiantes les opérations de ce corps d'armée, commandé par le prince de Schwarzenberg. Le baron de Frimont eut donc bien peu d'occasions de s'y montrer, et cependant ce fut pour cette expédition qu'il reçut de son souverain la croix de commandeur de Saint-Léopold. Il attaqua d'une manière plus sérieuse, à Hanau, les Français qui se retiraient après avoir perdu la bataille de Leipzig (oct. 1813); mais il y fut repoussé vivement par Napoléon lui-même; et le général en chef Wrede, qui s'était flatté de couper à l'armée française sa dernière retraite, reçut une blessure grave. Frimont pénétra en France au commencement de 1814, à la tête du même corps d'armée, et il eut beaucoup de part aux succès de Sainte-Marie, de la Rotbière, de Bar-sur-Aube et d'Arcis. Nommé gouverneur de Mayence, il resta dans cette place jusqu'au mois d'avril 1815, et fut chargé à cette époque du commandement de l'armée qui dut agir en Italie contre le roi de Naples Joachim Murat, lequel, poussé par Bonaparte, échappé de l'île d'Elbe, venait de faire contre l'Autriche une imprudente levée de



boucliers. Une circonstance peu connue, et qui doit faire parfaitement apprécier le général Frimont, marqua le début de cette courte expédition. Deux heures après son arrivée, voyant à quel ennemi il avait affaire, et ne doutant pas de la victoire, il expédia des ordres écrits aux généraux Bianchi et Nieupert de se diriger à l'instant sur Naples, sans s'arrêter, sans s'inquiéter des colonnes ennemies qui fuyaient, et surtout *sans les attaquer*. Il exigea de ces deux généraux un accusé de réception de ses ordres. Cependant sa position était assez critique, son armée était peu nombreuse; il avait dû songer, en arrivant, à détruire l'armée de Murat, à contenir derrière lui le Milanais prêt à s'insurger, et à se ménager les moyens d'arriver par le Piémont sur les frontières de France, pour seconder les alliés dans leur invasion de la France. Le général Bianchi poursuivant la route de Naples crut, *malgré ses instructions précises*, devoir attaquer l'une des colonnes de Murat qui voulait, regagner la capitale des Deux-Siciles. Il fut vainqueur, mais il aurait pu perdre la bataille... Alors le sort de l'Italie pouvait être compromis, et Frimont pouvait perdre le fruit de toute sa prévoyance. A peine fut-il instruit de cet incident, qui aurait pu lui être si funeste, qu'il crut pour sa responsabilité devoir en adresser son triple rapport à l'empereur, au conseil aulique à Vienne, et au prince de Schwarzenberg, commandant supérieur de toutes les armées autrichiennes. Il ne négligea pas d'envoyer copie de ses ordres à Bianchi, et l'on peut juger que ce général dut être puni pour avoir remporté une victoire, ce qui ne s'était pas vu depuis les Romains. Un savant qui écrit l'histoire a vu les pièces originales qui constatent ce fait. Enfin Bianchi arriva à Naples : le roi Ferdinand ne vit en lui que le libérateur de son royaume; et dans cette idée il le récompensa magnifiquement. Les journaux de Naples, et, d'après eux, ceux de toute l'Europe, n'attribuèrent qu'à lui la défaite de Murat et le rétablissement de la monarchie napolitaine, tandis que toute cette opération appartenait aux savantes dispositions du baron de Frimont. Bianchi, aussi juste que brave, ne fut pas plus tôt instruit de l'erreur des journaux qu'il écrivit à son chef que toute la gloire de la campagne lui appartenait et qu'il ne pouvait concevoir comment les journaux avaient dénaturé des faits aussi constants et aussi récents. Avant de cacheter sa lettre il en donna lecture à tous ceux qui l'entouraient. Après le traité de Paris (nov. 1815), Frimont fut chargé de commander le corps d'occupation autrichien jusqu'en 1818, et il se fit estimer, par sa prudence et sa modération, de tous les habitants de la ci-devant province d'Alsace. Il fut ensuite nommé gouverneur de Venise; et il conserva cet emploi jusqu'à ce qu'il reçût la mission d'aller réduire les révolutionnaires de Naples, à la tête de quatre-vingt mille hommes, en conséquence des résolutions du congrès de Troppau. Ce fut le 29 janvier 1821 qu'il franchit le Pô sur trois points, et qu'après avoir adressé à ses troupes une proclamation fort sage, il s'avança avec rapidité vers Naples. Le 24 février il transféra son quartier-général de Perrugia à Foligno, d'où il adressa aux Napolitains une seconde proclamation dans laquelle on remarquait le passage suivant: « En « franchissant les limites du royau-

« me, aucune intention hostile ne « guide nos pas: l'armée sous nos « ordres regardera et traitera com- « me amis tous les Napolitains « sujets fidèles de leur roi et amis « de la tranquillité; elle obser- « vera partout la discipline la plus « rigoureuse, et ne verra des en- « nemis que dans ceux qui s'op- « poseront à elle comme ennemis. « Napolitains! écoutez la voix de « votre roi et de ses amis, qui sont « aussi les vôtres. Réfléchissez sur « tous les désastres que vous vous « attirerez par une vaine résistance; « persuadez-vous que l'idée passa- « gère dont vos ennemis, les enne- « mis de l'ordre et de la tranquil- « lité, cherchent à vous éblouir, ne « saurait jamais devenir la source « de votre prospérité. » Cependant les troupes napolitaines avaient été réparties sur plusieurs points. Elles occupèrent momentanément Riéti et Terni; mais, craignant d'être coupées par une colonne autrichienne, elles se retirèrent en dedans des frontières, et le 28 février Riéti fut occupé par l'avant-garde de Frimont, qui, avant de faire aucun mouvement important, voulait donner aux diverses provinces napolitaines le temps de connaître sa proclamation, et celle que Ferdinand IV avait adressée de Laybach à son peuple. Le 4 mars ces deux pièces furent transmises aux troupes napolitaines les plus voisines du quartier-général autrichien. Plein de confiance dans les sentiments de fidélité de la majeure partie du peuple napolitain, Frimont espérait que les troupes rentreraient dans le devoir. Un feu très-vif, parti le 7 mars des hauteurs de Riéti, où deux colonnes du corps d'armée sous les ordres du chef de l'insurrection Pépé s'étaient avancées, dans l'intention de surprendre l'avant-garde autrichienne, détruisit bientôt cet espoir. Le combat s'engagea, et les Napolitains furent repoussés avec perte. Le général Frimont s'était réservé de ne point quitter le corps d'armée qui, sous les ordres du général Mohr, était destiné à agir contre les Abruzzes. L'occupation d'Autrodocco, la prise d'Aquila, et la dispersion totale des troupes commandées par Pépé, ne laissant plus d'obstacles à la marche de ce corps d'armée, Frimont donna l'ordre au général Mohr de se porter sur Sulmona, Gariglìano et San-Germano, où le quartier-général fut établi le 19 mars. Le fort de San Germano sur le Mont-Cassin était défendu par des troupes de la garde royale sous les ordres d'un colonel napolitain, qui s'était joint aux révoltés. Frimont, au nom de S. M. sicilienne, le somma de rendre la place, et il fit attaquer les retranchements, qui furent occupés partie à main armée et partie sans résistance. Le général autrichien Fiquelmont et le général napolitain Ambrosio conclurent alors une convention devant Capoue pour la cessation des hostilités sur tous les points du royaume. Le baron de Frimont s'occupa ensuite de tous les arrangements relatifs à la remise des forts de Pescara, de Gaëte et de Naples; et le 24, à neuf heures du matin, l'armée autrichienne fit son entrée dans cette ville, et défila devant le duc de Calabre et le prince de Salerne, qui étaient sur le balcon du palais. Les Autrichiens furent reçus à Naples comme des libérateurs, ainsi qu'on en peut juger par les détails que publièrent les journaux de cette époque: « Toute « l'immense population, direct-ils, « *accourut* au-devant des troupes

« autrichiennes avec des acclamations et des cris de *vive le roi*! « L'affluence était si extraordinaire, « que les troupes pouvaient à peine « marcher. Il n'y avait pas un seul « individu, grand, petit, de tout « sexe et de tout âge, qui ne portât « une branche d'olivier, et surtout « à la place du palais du roi, qui « présentait, sans exagération, l'aspect d'une forêt. Le baron de « Frimont, convaincu d'avance des « intentions pacifiques du peuple, avait ordonné à ses soldats « de parer leurs shakos de branches « d'olivier en place des différents « autres rameaux dont les soldats « autrichiens ont l'habitude de parer leurs coiffures. Cette mesure, « aussi sage que convenante, réussit « à merveille, et acheva de concilier « tous les esprits en faveur de ces « guerriers protecteurs, que l'on « avait peints des couleurs les plus « odieuses. Un temps magnifique « augmentait l'éclat de cette entrée. » Ainsi fut terminée une campagne qui avait duré moins de vingt jours; ainsi fut étouffée, à son berceau, une révolution que, dans d'autres pays, l'on avait regardé comme invincible. Les troupes autrichiennes furent envoyées dans les différentes provinces, afin de contenir les bandes d'insurgés qui s'y étaient formées. Elles furent réparties dans les villes et provinces pour y étouffer les derniers germes de la rébellion; et, lorsque tout fut ainsi terminé, le général autrichien, après avoir reçu du roi de Naples le titre de prince d'Autrodocco, alla prendre le gouvernement des provinces lombardo-vénitiennes, où il réprima encore en 1831, par sa fermeté, quelques symptômes d'insurrection. Il continua à jouir de la plus grande faveur auprès de son souverain, François Ier, qui appréciait surtout en lui une aversion très-prononcée pour les révolutions et les révolutionnaires. Ce prince l'appela, au commencement de nov. 1831, à l'une des premières charges de la monarchie, celle de président du conseil aulique; mais, comme il arrive trop souvent après tant de travaux et de périls, le général Frimont, parvenu au faîte des grandeurs, mourut le 26 déc. suivant, sans avoir pu remplir une seule fois d'aussi honorables fonctions. M—D j.

FRISON (André-Joseph), député des Deux-Nèthes au conseil des cinq-cents, était né en 1766. Il prit beaucoup de part au soulèvement qui éclata dans la Belgique, en 1790, et plus encore à la révolution que les Français y excitèrent lors de leur invasion en 1792. Il se livra alors à des excès tels qu'on le surnomma *le Marat de la Belgique*. En 1795, l'assemblée électorale des Deux-Nèthes était composée de cinquante membres; les élections de la majorité ayant déplu à sept d'entre eux, ils opérèrent une scission et nommèrent Frison à la pluralité de quatre voix contre trois. Le corps législatif valida la nomination faite par la majorité; mais après la journée du 18 fructidor (4 sept. 1797), le Directoire la cassa, pour appeler Frison au conseil des cinq-cents, et son collègue Becrembrock à celui des anciens. Le 24 septembre 1798, il fut nommé secrétaire; le 9 janvier 1799, il vota pour que les naufragés à Calais fussent envoyés devant une commission militaire, et jugés comme émigrés. Lors de la crise du 30 prairial (19 juin 1799), il cita contre le Directoire des faits relatifs à la Belgique, pour établir la preuve des détentions arbitraires. Le 10 juillet,

il dénonça le secrétaire Lagarde comme dilapidateur, au sujet de la propriété des journaux le *Rédacteur* et le *Défenseur de la patrie*. Membre de la société des jacobins du manège, Frison en fut nommé *notateur;* il vota ensuite pour que l'on déclarât la patrie en danger, et finit par dire « qu'il craignait que quel« ques diplomates ne voulussent faire « danser la *périgourdine* à la ré« publique. » Ce qui s'adressait évidemment à M. de Talleyrand de *Périgord*, alors ministre des relations extérieures. Il s'opposa ensuite de tout son pouvoir au triomphe de Bonaparte dans la journée du 18 brumaire. Aussitôt après il fut en conséquence exclu du corps législatif, et porté sur la liste des individus qui devaient être mis en détention dans le département de la Charente-Inférieure; mais cette mesure ne fut pas exécutée. Depuis ce temps Frison resta éloigné des fonctions publiques, et se fit maître de forges à Lodelinsart près de Charleroi, où il vécut tranquille, même estimé, et où il mourut vers 1817. Ayant voulu monter sur un cheval fougueux, il tomba et se cassa la tête.—Un de ses fils est membre de la chambre des représentants à Bruxelles. M—D j.

FRIZZI (Antoine), historien et littérateur, né le 24 mars 1736, à Ferrare, fit ses études au collége de sa ville natale, dirigé par les jésuites, et s'appliqua, dans le même temps, à cultiver ses dispositions pour le dessin et la musique. Parvenu à l'âge de choisir une carrière, il eut d'abord l'idée de s'enfermer dans un cloître; mais réfléchissant que, dans le cas où son père viendrait à manquer, c'était à lui, comme l'aîné, de le remplacer près de ses jeunes frères, il étudia les mathématiques et la jurisprudence, pour se mettre en état de remplir le premier emploi qui deviendrait vacant. En 1759, il reçut le laurier doctoral, dans la double faculté de droit de Ferrare, et la même année, il se fit agréger au collége des notaires. Les devoirs de cette charge et ses occupations comme jurisconsulte ne ralentirent point son ardeur pour les lettres, auxquelles il consacrait tous ses loisirs. L'académie des *Argnauti*, qui s'ouvrit en 1760, lui dut ses réglements et une utile impulsion. Coadjuteur, en 1761, de l'auditeur de la légation, le savant abbé Passeri (*Voy.* ce nom, XXXIII, 100), il y joignit, l'année suivante, la charge de vice-secrétaire de la commission des eaux que lui fit donner son ami Barotti (*Voy.* III, 406), qui partageait ses goûts littéraires. En 1775, il se chargea de la rédaction de l'Annuaire de Ferrare (*Diario Ferrarese*), qu'il continua les deux années suivantes, et dont la collection forme 3 vol. in-8°. Ses services furent récompensés, en 1781, par la place de secrétaire en chef de l'administration municipale, qu'il remplit avec beaucoup de zèle jusqu'en 1796, époque de l'invasion française. Il prit alors sa retraite, et refusa tous les emplois qui lui furent offerts, sans cesser pourtant de rendre à sa patrie tous les services qui dépendaient de lui. Souffrant déjà d'une maladie du cœur, qui prit avec le temps un caractère sérieux, il y succomba le 29 sept. 1800. Il est l'auteur des nouveaux arguments *in ottava rima*, mis en tête de chaque livre, dans l'édition de la *Guerra de' Goti* de Chiabrera, Venise, 1771, in-12. Parmi les ouvrages de Frizzi, les plus connus sont : I. *La Salameide*, poème badin en 4 chants,



in ottava rima, Venise, 1773, in-8°, 1803, in-16, etc. C'est l'éloge des salmis en grande réputation à Ferrare, et l'art de les préparer. Ce poème est, au jugement des Italiens, sous le rapport de l'invention et du style, un des chefs-d'œuvre d'un genre dans lequel leur littérature en possède un si grand nombre. II. *Memorie storiche della nob. famiglia Bevilacqua*, Parme, Bodoni, 1779, in-4°. III. *Memorie storiche della nob. famiglia degli Ariosti*, dans le tome III de la *Raccolta Ferrarese*. IV. *Relazione dei due passaggi per Ferrara del som. pontef. Pio VI*, 1782, in-4°. V. *Le Guide de l'étranger à Ferrare*. 1787, in-12. VI. *Memorie per la storia di Ferrara*, 1791-1809, 5 vol. in-4°. Le dernier volume a été publié par Gaëtan, l'un des fils de l'auteur, qui l'a fait précéder d'une courte notice sur la vie de son père, par un de ses amis, et l'a orné de son portrait. Cette histoire, la meilleure et la plus complète que nous ayons de Ferrare et des princes d'Este, finit à l'année 1796; c'est le principal titre de Frizzi au souvenir de la postérité.

W—s.

FROBERGER (Jean-Jacques), musicien, né à Halle en Saxe, vers 1635, fut envoyé par l'empereur Ferdinand III, à Rome, pour y prendre des leçons du célèbre Frescobaldi, et, à son retour, en 1655, fut nommé par ce prince organiste de la cour. Il fut le premier Allemand qui composa pour le clavecin avec goût. Pendant son voyage à Dresde, il exécuta, devant l'électeur six *toccates*, huit *capricci*, deux *ricercati*, et deux *suites*, qu'il avait transcrits lui-même dans un recueil dont il fit hommage à l'électeur, lequel, en retour, lui remit une chaîne d'or d'un grand prix. En 1662, Froberger se rendit en Angleterre. Pendant ce voyage, il eut le malheur, en traversant la France, de tomber dans une bande de brigands, et d'être pris ensuite sur la mer par des pirates; de sorte qu'il ne put sauver que quelques ducats, qui se trouvaient cachés dans ses habits. A son arrivée à Londres, il se présenta, avec un misérable vêtement de matelot, à l'organiste de la cour, auquel il offrit ses services comme souffleur. Mais à l'occasion du mariage de Charles II avec la princesse Catherine de Portugal, son attention s'étant portée plutôt sur la cérémonie que sur ses soufflets, il les leva un peu plus haut qu'il ne le fallait; l'organiste lui en fit des reproches, et même le maltraita d'une manière plus vive encore. Froberger souffrit tout sans rien dire, mais il saisit le moment où les musiciens de la chapelle s'étaient retirés dans un cabinet voisin, et exécuta alors quelques dissonances au *positif*, qu'il résolut de la manière la plus agréable et la plus habile. Une des dames de la table du roi, qui, à Vienne, avait été son élève, le reconnut à la résolution d'accords qu'il venait d'exécuter. Elle l'appela à l'instant et le présenta au roi, qui fit apporter à côté de lui un clavecin sur lequel Froberger charma toute la société. A son retour en Allemagne, il se vit obligé de se retirer à Mayence, où il mourut âgé de 60 ans.

F—le.

FROCHOT (Nicolas-Thérèse-Benoit, comte), membre de l'assemblée constituante, et premier préfet du département de la Seine, naquit à Dijon le 20 mars 1761. Il achevait ses études lorsqu'il s'enrôla dans un régiment d'infanterie; mais,

sa famille ayant acheté son congé, il se fit recevoir avocat au parlement, et, quelque temps après, acquit la charge de prévôt royal d'Aignay-le-Duc, qu'il remplissait en 1789. Député du bailliage de la Montagne (Châtillon-sur-Seine), aux états-généraux, il s'y lia dès le principe avec Mirabeau, et fut, dans plusieurs circonstances, très-utile à ce grand orateur, en lui fournissant des notes sur les objets en discussion. Dans le cours de l'année 1790, il ne parut qu'une seule fois à la tribune, pour demander la suppression des banalités conventionnelles, comme entachées de féodalité; mais l'intimité de ses liaisons avec Mirabeau suffisait pour lui donner une assez grande importance dans l'assemblée, où il appuya constamment les mesures qui devaient assurer le triomphe de la cause populaire. Dans la séance du 31 avril 1791, il prononça un discours très-remarquable sur les moyens d'opérer dans la constitution les modifications que le temps aurait fait juger nécessaires. L'impression de ce discours fut ordonnée, et le projet de décret dont il était suivi devint, avec quelque changement, le titre VII de la constitution (1). Le 2 septembre, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély fit décréter une nouvelle proposition de Frochot, portant que les députés aux assemblées chargées de reviser la constitution prêteraient, avant d'entrer en fonctions, le serment de se borner à statuer sur les objets qui leur auraient été soumis par le vœu uniforme des trois législatures précédentes. Après la session Frochot fut élu juge de paix d'Aignay-le-Duc. Le 20 octobre, il vint, à la barre de l'assemblée législative, déclarer que Mirabeau, dont il était l'exécuteur testamentaire, n'avait pas laissé de quoi payer ses créanciers, et demanda que les frais de sa pompe funèbre fussent acquittés par le trésor public. Mme du Saillant, sœur de Mirabeau, se plaignit amèrement que Frochot eût fait une pareille démarche sans avoir consulté sa famille; mais il lui répondit par une lettre datée d'Aignay, le 31 oct. (2): « Que M. du Saillant, neveu de « Mirabeau, étant légataire univer« sel de cet homme illustre, il ne « tenait qu'à lui de faire cesser son « insolvabilité, qui, d'ailleurs, n'é« tait que trop réelle, puisque les « créanciers ne toucheraient que « cinquante pour cent. » La mémoire de Mirabeau ayant été vivement attaquée à la Convention, Frochot se présenta pour la défendre, et fit demander par Manuel que l'assemblée voulût lui fixer le jour où elle consentirait à l'entendre (24 décembre 1792); mais il ne put obtenir cette faveur. Devenu ensuite suspect dans son département, il fut arrêté, et détenu au Château de Dijon jusqu'après la chute de Robespierre. Nommé depuis membre de l'administration centrale de la Côte-d'Or, il s'y fit remarquer par la fermeté qu'il déploya contre la réaction. Il obtint ensuite la place d'inspecteur des forêts; et il se trouvait à Paris pour les affaires de cette administration, lorsque survint la révolution du 18 brumaire. Il fut d'abord élu membre du nouveau corps législatif; mais il cessa d'en faire partie, lors de sa nomination à la préfecture du département de la Seine (3). Il prit possession de cette place le 22 mars 1800; et

(1) Ce discours a été réimprimé dans le *Choix d'opinions*, etc.

(2) Cette lettre est insérée dans le *Moniteur*.

(3) L'élevation de Frochot à la première préfecture de France fut pour lui un coup de fortune tout-à-fait inattendu; Bonaparte cherchait

les talents qu'il développa comme administrateur justifièrent les prévisions qui l'avaient fait élever à ce poste important. Nommé successivement conseiller d'état en 1804, puis commandant de la Légion-d'Honneur; plus tard créé comte et grand-officier, il dirigeait avec l'estime générale l'immense administration de Paris, lorsque le complot, encore plus absurde qu'audacieux du général Malet (*Voy.* ce nom, XXVI, 317), devint pour Frochot la cause de la disgrâce la plus complète. Le 23 octobre 1812, il revenait de sa maison de campagne de Nogent, où il avait passé la nuit; arrivé dans le bois de Vincennes, un chef de division de la préfecture envoyé à sa rencontre lui remet un billet écrit au crayon, contenant ces mots : « On attend monsieur le préfet; » et, au-dessous *Fuit imperator.* La foule du peuple qui se portait sur la place de l'Hôtel-de-Ville le confirme encore dans l'idée de la mort de l'empereur. Survient un des agents de Malet : c'était le chef de bataillon Soullier, commandant la dixième cohorte en garnison à Paris, qui lui dit, avec l'accent de la plus profonde douleur, que l'empereur est mort le 7, devant Moscou; il lui annonce en même temps que le gouvernement impérial est aboli, et le prie de faire disposer à l'Hôtel-de-Ville un local pour le gouvernement provisoire, qui doit s'y réunir dans la matinée. Frochot donne l'ordre de préparer la grande salle, et fait mettre les chevaux à sa voiture pour se rendre chez l'archi-chancelier Cambacérès, qui pouvait seul lui donner la direction nécessaire dans la circonstance. Au moment de sortir, il voit arriver l'adjudant Laborde, et le secrétaire-général du ministère de la police Saulnier, qui lui apprennent que l'empereur est plein de vie; et que Malet, l'auteur de tous les bruits qui circulaient depuis le matin dans Paris, vient d'être arrêté. Dans l'ivresse de sa joie, Frochot embrassa plusieurs fois Saulnier, qu'il connaissait à peine. Personne ne pouvait le soupçonner de connivence avec Malet qu'il n'avait jamais vu, et dont peut-être il n'avait jamais entendu parler; mais il avait montré de l'hésitation, manqué de présence d'esprit dans une circonstance critique, et, surtout, il n'avait pas songé un instant au fils, à l'héritier de Napoléon; il n'avait pas su dire, suivant l'antique usage de la monarchie française : *L'empereur est mort; vive l'empereur!* C'était ce que Bonaparte ne pouvait lui pardonner : aussi chacun parlait-il d'avance de sa disgrâce comme d'une chose certaine. Napoléon, en répondant, le 20 décembre, deux jours après son arrivée, au discours de félicitation du sénat, désigna le préfet de la Seine par cette phrase : « Les « magistrats pusillanimes détruisent « l'empire des lois, les droits du « trône et l'ordre social lui-même. » Les sections du conseil d'état, réunies pour donner leur avis sur la conduite de Frochot, conclurent unanimement, le 22, à sa destitution comme conseiller-d'état et comme préfet de la Seine; et le lendemain un décret impérial lui donna pour succes-

un homme habile et intègre pour le placer à la tête de l'administration de la capitale, et mettait une grande importance à faire un bon choix. Ce fut à la recommandation de Berlier et surtout de M. Maret, duc de Bassano, qu'il dut sa nomination. Il avait témoigné le désir d'avoir la préfecture de la Côte-d'Or, mais le premier consul avait décidé qu'aucun ne serait envoyé dans son pays. Frochot fut d'abord très-effrayé du fardeau de l'administration de Paris; mais il s'y accoutuma à force de travail; et il devint un très-bon administrateur. M—dj.

seur, comme préfet, M. le comte Chabrol de Volvic. Ce qui irrita le plus l'empereur, c'est que Malet avait désigné Frochot pour l'un des membres de son gouvernement provisoire, avec Mathieu de Montmorency, Alexis de Noailles, le général Moreau, et un cinquième que l'on n'a pas nommé. La restauration rendit à Frochot le titre de conseiller d'état honoraire; et, sur la demande des maires et du conseil municipal de Paris, il lui fut accordé une pension de quinze mille francs sur les revenus de la ville, comme un témoignage de la reconnaissance de ses administrés. A son retour de l'île d'Elbe, Bonaparte, qui se repentit peut-être de l'avoir traité trop sévèrement, nomma Frochot préfet du departement des Bouches-du-Rhône: il accepta cette place, dans laquelle il empêcha tout le mal et fit tout le bien qu'il put; mais à la seconde restauration il n'en perdit pas moins sa préfecture et fut en outre rayé du tableau du conseil-dE'tat. Il vécut dès-lors dans la retraite, consacrant ses loisirs à favoriser les progrès de l'industrie et de l'agriculture; et mourut, le 29 juillet 1828, dans son domaine d'Etuf, près d'Arc en Barrois, laissant la réputation d'un magistrat intègre et d'un homme de bien.

W—s.

FROEBEL (Charles-Poppon), savant libraire de Rudolstadt, était né à Oberweissbach dans la principauté de Schwartzbuurg-Rudolstadt, le 2 novembre 1786, et après avoir étudié tant dans la maison paternelle que chez quelques parents, à Eisfeld et à Eiba, fut mis, en 1800, au gymnase de Rudolstadt, où il fit de rapides progrès et d'où il se rendit à l'université d'Iéna. Ses parents avaient d'abord voulu lui faire suivre la carrière ecclésiastique, et effectivement, après avoir été reçu docteur en philosophie en 1807, il essaya de la prédication. Mais bien qu'il eût eu du succès, et que sa manière se recommandât par la force et par la clarté, il ne tarda pas à se déterminer pour un autre plan de vie, en acceptant le triple emploi d'aide-professeur, d'inspecteur des tables-franches et de caissier au gymnase de Rudolstadt. Au reste, pendant le séjour de huit ans qu'il fit dans cette maison, ses fonctions varièrent, devinrent moins pénibles et lui rapportèrent plus d'argent, mais moissonnèrent toujours la meilleure partie d'un temps qu'il regardait comme le plus précieux des trésors, et qu'il souhaitait de toutes ses forces utiliser pour la science ou pour la gloire. Désespérant d'y réussir tant que le professorat et l'économat l'enchaîneraient de leurs liens, il dit adieu à ses collègues et acheta une librairie à Rudolstadt. S'il eût vécu, cet établissement serait devenu sans doute un des plus beaux de l'Allemagne, tant pour l'excellence intrinsèque que par la magnificence extérieure des livres. Plusieurs éditions charmantes en sont sorties. Nous mentionnerons entre autres le *Recentiorum poetarum selecta carmina ed. C. P. Frœbel* (1821-23, 4 v.) (1), dans lequel le mérite de l'éditeur le dispute à celui du typographe; les *Contes et Nouvelles* de Lafontaine, 2 vol. in-8°, 1822 et 23; le *Diable boiteux* de Lesage, 2 vol. in-8°, 1821.

(1) Cette édition contient: 1° Jo. Secundi *Basia*, Jo. Oweni *Epigrammatum delectus* (t. I, 1821); 2° Hier. Vidæ *Scacchia Ludus*, C. Barlæi *Virgo Andraphoros* (t. II, 1822); 3° Jac. Catsii *Patriarcha Bigamos* cum Hug. Grot. *Jona*, Jo. Secundi *Sylvæ* (t. III, 1822); 4° Eobani Hessi *Venus triumphans*. Geo. Buchanani *Varia*. Le tout in 16, sur vélin et impression en rouge.

Mais le docte libraire mourut le 15 mars 1824, et depuis long-temps le triste état de sa santé, en le rendant incapable de tout travail sérieux, forçait ses amis eux-mêmes à faire des vœux plutôt pour sa prompte mort que pour la continuation de son agonie. On a de Frœbel : I. Une édition du *Catilina de Salluste*, à l'usage des classes, Rudolstadt, 1820, in-8°; et une traduction du même ouvrage en allemand, ibid., 1821, in-8°. II. *Essai sur les conditions à l'aide desquelles la mission du libraire peut prendre une forme à la hauteur du siècle*, etc., ibid., 1820, in-8°. III. *Ode à la joie*, traduite de l'allemand de Schiller (en français), ibid., 1810, in-8°.

P—ot.

FROGER (Louis-Joseph), né à Bessé (Sarthe), en 1752, fut nommé, en 1792, député à la Convention nationale, et vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis; mais par faiblesse de caractère, par entraînement, car sa résolution avait d'abord été contraire; il en a souvent témoigné le regret dans le cours de sa vie. Sa carrière politique finit avec la fameuse assemblée dont il avait fait partie. Retiré à Vendôme, il y mourut le 8 mars 1821, âgé de soixante-sept ans. Il n'avait point signé l'acte additionnel pendant les cent-jours, et il conserva par ce moyen l'autorisation de rester en France. Son existence dans la ville qui fut sa dernière résidence était obscure et presque ignorée.

L—p—e.

FROIDOUR (Louis de), seigneur de Srrilly, lieutenant-général au bailliage de la Fère, est du petit nombre de ceux qui, par leurs travaux pratiques et des écrits destinés à en propager la connaissance, ont pour ainsi dire créé, les premiers en France, la science des eaux-et-forêts. Originaire du Languedoc, il fut envoyé en 1667, dans la grande-maîtrise de Toulouse, en qualité de commissaire-député pour la réformation des forêts. Il parcourut successivement les généralités de Toulouse, de Bordeaux et de Montauban, visita toutes les forêts pour les soumettre à un régime mieux entendu, et dressa des procès-verbaux de leur aménagement, qui eurent force de loi, jusqu'à la publication de l'ordonnance de 1669. Ce fut principalement sur les Mémoires qu'il fournit au ministère que Colbert fit rédiger cette ordonnance si sage, dont les dispositions n'ont cessé d'être en vigueur qu'au moment de la promulgation du Code forestier qui nous régit, et dans lequel on ne trouve pas toujours la même uniformité de vues. Froidour mourut en 1685. Il a publié : I. *Instruction pour la vente des bois du roi*, Toulouse, 1668, in-8°. Ce livre est composé en grande partie des procès-verbaux de visites que l'auteur avait faites dans les forêts dépendant de la grande-maîtrise de Toulouse. La dernière édition, qui est très-belle, a été donnée en 1759, Paris, in-4°, fig., par M. Berrier, maître des eaux et forêts des bailliages de Meaux, Crécy et Château-Thierry, qui a enrichi l'ouvrage de notes substantielles, quoique concises. II. *Règlement concernant les forêts du pays de Bigorre*, Toulouse, 1685. Jamet le jeune, dans sa Bibliothèque des auteurs qui ont traité des matières forestières, bibliothèque, d'ailleurs, très-incomplète (1), recommande cet ouvrage. III. *Lettre à M. Barillon, contenant la relation et la descrip-*

(1) *Lois forestières*, par Pecquet, t. 2, in-4°, p. 414 et 415.

tion des travaux qui se font en Languedoc, pour la communication des deux mers, Toulouse, 1671, in-8°, fig. Après avoir rendu compte du dessein général et de l'exécution du canal de Languedoc, l'auteur, dans deux autres Lettres, informe Barillon, intendant de Picardie, son ami, des progrès et de la réussite des travaux entrepris sous la direction de Riquet. Sa narration est des plus nettes et doit inspirer d'autant plus de confiance qu'il était en relation avec Riquet lui-même. Les figures jointes à l'ouvrage « rendent très-palpables et très-sensibles les choses qui y sont détaillées et circonstanciées. » (*Avertissement*, p. 111.) Froidour avait écrit la relation de son voyage dans les Pyrénées, en 1667, mais elle n'a pas été publiée (2). L.—M—X.

FROISSARD - BROISSIA (JEAN-IGNACE DE), l'un des bienfaiteurs de son pays, né vers 1620, à Dôle, était issu d'une ancienne et noble famille de Franche-Comté, qui a fourni deux premiers présidents et plusieurs chevaliers d'honneur au parlement de la province, mais distinguée, moins encore par la fortune et les dignités que par des vertus héréditaires. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut successivement pourvu de plusieurs bénéfices, entre autres, de l'abbaye de Charlieu, dont il consacra les revenus au soulagement des pauvres, ne se réservant pour lui-même que le strict nécessaire. Chanoine de l'insigne chapitre de Besançon, il avait su mériter la confiance de ses confrères, qui le députèrent, en 1680, à Rome, pour y défendre leurs privilèges. Les talents et l'habileté qu'il montra dans cette négociation lui valurent l'estime du pape Innocent XI, qui le décora du titre de son camérier. De retour à Besançon, il fut revêtu de la dignité de grand-chantre, l'une des plus éminentes du chapitre, et mourut en 1694. Il est le fondateur de la maison des orphelins, établie à Dôle, en 1689, pour dix-huit jeunes clercs, nobles ou non nobles, nés dans le comté de Bourgogne, qui doivent y être reçus et élevés gratuitement. Un de ses parents, voulant s'associer à cette œuvre charitable, fit les fonds de sept nouvelles bourses destinées aux enfants des bourgeois de Dôle, de Sellières et de Broissia, à l'exclusion de tous autres. La révolution, qui a détruit tant de pieux établissements, a respecté la maison des orphelins de Dôle; mais les élèves sont obligés d'apporter un trousseau, les revenus ne suffisant plus à leur entretien. — *Charles* FROISSARD DE BROISSIA, neveu du précédent, ayant embrassé la règle de saint Ignace, fut envoyé par ses supérieurs dans les missions de la Chine; il y forma six nouveaux établissements de néophytes, entre autres celui de King-to-Tching, qu'il soutint et dirigea plusieurs années avec un zèle apostolique, aidé des secours que lui envoyait le marquis de Broissia, son frère. Ses travaux continuels ne l'empêchaient pas de s'appliquer à l'étude des livres chinois, et il y avait fait de grands progrès. Il mourut d'une fièvre maligne, le 18 septembre 1704, à deux journées de Pékin, où ses restes furent transportés avec une pompe religieuse. On trouvera des détails intéressants, sur les vertus et les travaux de ce pieux missionnaire, dans la *Lettre* du P. d'Entrecolles au marquis de

(2) *Bibliothèque historique de la France*, in-fol., tome I, n° 2352. Le voyage était dans la Bibliothèque de M. Foucault, qui a été vendue.

Broissia, insérée dans le *Recueil des lettres édifiantes*, édit. de Querbeuf, XVIII, 56. — Le chevalier de Broissia, de la même famille, a traduit de l'italien : *Traité de la pauvreté des chevaliers de Malte*, par le P. Caravita, prieur de Lombardie, Besançon, 1726, in-4°. W—s.

FROMENT (François-Marie), l'un des partisans les plus zélés de la monarchie des Bourbons, fut aussi l'un de ceux qui eurent le plus à s'en plaindre. Né à Nîmes, le 9 juin 1756, d'une de ces familles dont l'attachement héréditaire à la foi catholique soutenait depuis plusieurs siècles une lutte acharnée contre le protestantisme, il se jeta, avec toute l'énergie de son caractère, dans les dissensions qui éclatèrent à Nîmes aux premiers jours de la révolution. Il était alors receveur du clergé et des domaines du roi, ce qui ne lui valait pas moins de quinze mille francs de rente, et ce qui devait lui attirer de vives attaques de la part des révolutionnaires. Il se défendit avec beaucoup de force; et ne se voyant point assez soutenu, il se rendit à Turin, dès la fin de 1789, auprès du comte d'Artois, qui venait d'émigrer. Ayant fait connaître à ce prince tout ce qui se passait dans le Languedoc, il réussit à l'intéresser en faveur des royalistes de cette contrée, et il reçut de lui, avec le titre de *commandant*, des instructions et des pouvoirs, pour organiser la province dans le système de la contre-révolution. Revenu bientôt à Nîmes, il y prit part à toutes les entreprises des royalistes, notamment aux adresses, aux déclarations qui furent envoyées au roi et à l'assemblée nationale, pour le maintien de la religion catholique et de l'autorité monarchique, et il composa plusieurs brochures dans ce sens. Mais les succès de la révolution se développaient de jour en jour davantage, et les forces des protestants, bien qu'ils fussent les moins nombreux, augmentaient en même temps. Le 13 juin 1790, ce parti ayant réuni toute la population des villages environnants, osa attaquer ouvertement les royalistes ou catholiques de Nîmes, que commandait Froment. Surpris et désarmés, ceux-ci essuyèrent un horrible massacre, où huit cents des leurs périrent, et dans lequel leur malheureux chef perdit un de ses frères. Lui-même, attaqué dans sa maison, n'eut que le temps de s'enfuir et de gagner le port d'Aigues-Mortes, d'où une nacelle le transporta à Nice. Ce fut de là qu'il écrivit à Turin, au frère de Louis XVI, qui le manda aussitôt auprès de sa personne, et lui donna toute sorte de secours et de consolations. Tous les gentilshommes du Languedoc, qui se trouvaient dans cette capitale, se réunirent pour l'admettre dans leur ordre; et il lui fut expédié des lettres de noblesse, que plus tard Louis XVIII a confirmées en le nommant secrétaire de son cabinet. Froment composa alors un récit de ce qui s'était passé à Nîmes, sous le titre de *Mémoire historique et politique, contenant la relation du massacre des catholiques de Nîmes, en juin 1790, et des réflexions sur les événements qui l'ont amené*. Cet écrit, fort curieux pour l'histoire, est devenu très-rare. Il fut cependant imprimé dans le temps à Monaco, à Nîmes, à Lyon et dans d'autres villes. Après quelques mois de séjour à Turin, Froment se rendit à Coblentz, où il reçut, des frères de Louis XVI, de nouveaux encou-

ragements et une mission importante pour Naples et l'Espagne, mais dans laquelle il eut peu de succès, contrarié qu'il était par d'autres émigrés, notamment d'Entraigues, et surtout par les intrigues des puissances du Nord, dont il s'est plaint amèrement dans tous ses écrits. Il comprit dès-lors leur véritable but à l'égard de la France, et il l'a signalé, avec beaucoup de sagacité et d'énergie, dans un mémoire fort remarquable qu'il remit au roi Louis XVIII, à Vérone, le 23 septemb. 1795, et qui fut imprimé depuis sous ce titre : *Observations sur la Russie, relatives à la révolution de France et à la balance politique de l'Europe*, oct. 1815 (sans nom d'imprimeur). Froment remplit encore plusieurs missions des princes français en Allemagne, en Russie et en Angleterre, et lorsque le parti royaliste cessa entièrement d'agir sur tous les points de l'Europe, ne pouvant rentrer en France, où il était resté nominativement proscrit, par tous les gouvernements révolutionnaires, il vécut à Londres, d'une modique pension, et ne revint en France qu'en 1814, en même temps que Louis XVIII. Après tant de périls et d'agitations, il crut sincèrement alors que la Terre-Promise lui était enfin ouverte, qu'il n'aurait plus de vœux à former, et que le moins qu'on pût faire pour lui, c'était de l'établir, avec un bon traitement, dans ses fonctions de secrétaire du cabinet du roi. Mais M. de Blacas se trouvait là, et l'on sait qu'il n'était pas possible alors, sans sa permission, d'obtenir du roi la moindre faveur, ni même d'approcher de sa personne. Froment éprouva donc le même sort que beaucoup d'autres, et ce qui, pour lui, fut encore plus affligeant, c'est qu'il ne réussit pas mieux auprès de son ancien protecteur le comte d'Artois, qui lui avait dit à Turin, en 1790, avec tant de grâce : *N'eussé je qu'un petit écu, mon cher Froment, nous le partagerions*... Après beaucoup de démarches et de sollicitations, le pauvre Nîmois apprit, enfin, que son titre de secrétaire du roi n'était qu'honoraire, et que celui de *commandant des royalistes* du Languedoc, qu'on lui avait donné au temps du péril, et qu'il avait regardé comme un brevet de colonel au moins, n'était pas même un grade militaire. Ainsi, il n'obtint ni le grade de colonel, ni la croix de Saint-Louis qu'il demandait ; et, loin de pouvoir remplir ses fonctions de secrétaire du cabinet du roi, il ne lui fut pas même permis d'approcher un seul jour de S. M. Tout ce qu'il obtint, ce fut une pension *alimentaire* de sept cents francs. Retrouvant alors toute son énergie languedocienne, il adressa à tous les pouvoirs, et au roi lui-même, de véhémentes réclamations. Mais tout fut inutile, on cessa même de lui répondre. Alors il fit imprimer ses mémoires, ses requêtes ; enfin, il attaqua le frère du roi lui-même devant les tribunaux, en remboursement d'avances positives. Toutes ces plaintes, toutes ces récriminations restèrent encore sans effet ; et Froment n'eut pas même la plus petite portion de ces trente millions qui furent donnés par un décret à la famille royale pour payer ses dettes. « N'est-ce pas une dette que vous « avez contractée envers moi ? di- « sait-il hautement ; c'est par vos « ordres et sur votre mandat que « j'ai sacrifié ma vie et tout ce que « j'avais de biens !... » Ce malheureux ne pouvait se faire à l'idée

d'une contre-révolution opérée au profit de la révolution ; et dans sa douleur, il se répandait en invectives contre les rois et leurs ministres, qu'il accusait de cette monstruosité. Ce qui est assez remarquable, c'est qu'il avait fini par devenir un des admirateurs les plus prononcés de Napoléon et de son gouvernement. « C'est celui-là, disait-il, qui savait « récompenser et punir ; c'est celui-« là qui entendait la monarchie. Ils « ne font que démolir ce qu'il avait « bâti... » En cela Froment pouvait bien avoir quelque raison, mais il parlait dans le désert ; ses discours n'étaient entendus que d'un petit nombre d'amis, et les brochures qu'il faisait imprimer avec son dernier écu, et qu'il distribuait gratis, étaient à peine lues. Nous doutons même que les ministres ou les rois qu'il y attaquait avec tant d'amertume en aient jamais entendu parler. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que leur repos n'en fut point troublé, et qu'ils n'en firent pas de moins bonnes digestions, tandis que le pauvre hère mourut à la peine, dans un triste réduit, à Paris, l'an de grâce 1825, et le 1er du règne de Charles X. Ses ouvrages imprimés sont, outre ceux que nous avons cités : I. *Recueil de divers écrits relatifs à la révolution, par M. Froment, secrétaire du cabinet du roi*, oct. 1815 (sans nom d'imprimeur). Il n'a paru de ce recueil qu'un premier vol., où se trouvent : 1° un *Précis de mes opérations pour la défense de la religion et de la royauté pendant le cours de la révolution* (ce Précis ne va que jusqu'en 1795; la suite, que l'auteur avait annoncée, n'a point paru); 2° *Observations sur la Russie* (Voy. ci-dessus). II. *Réponse de M. Froment, secrétaire du cabinet du roi, à deux lettres des 15 avril et 6 août 1817, de M. le maréchal duc de Feltre, ministre et secrétaire d'état au département de la guerre*; vol. in-8°, 10 août 1817. III. *Lettre à M. le marquis de Foucault, colonel du génie, secrétaire de la commission des anciens officiers*. (C'était une réfutation du rapport d'après lequel on avait refusé à Froment le grade de colonel et la croix de Saint Louis.) IV. *Lettre à M. le marquis Dessolle, président du conseil des ministres*. Froment a indiqué, dans cet écrit, véritablement curieux, tous les symptômes de l'influence étrangère sur le gouvernement de Louis XVIII. Il a encore fait imprimer, dans le même temps, une Consultation d'avocats, une requête et un factum pour son procès contre MONSIEUR, comte d'Artois. On lui a faussement attribué des *Idées militaires sur la composition des régiments d'infanterie*. Froment n'avait pas la moindre idée sur la composition d'une troupe militaire quelconque; et, si les Bourbons eurent quelque tort envers lui, ce n'est certainement pas d'avoir refusé de le faire colonel. M—DJ.

FROMENT (JEAN-BAPTISTE), général français, né le 16 mars 1770, s'enrôla fort jeune dans un bataillon de volontaires, où il parvint au grade de capitaine. Il devint ensuite l'aide-de-camp du général Pannetier, et se distingua particulièrement à la bataille d'Eylau (1807), où il mérita le brevet de chef de bataillon. Nommé adjudant-commandant, il passa en 1808 à l'armée d'Espagne, et continua à s'y faire remarquer par son courage. Au combat de Comillas, en 1812, il fut brave jusqu'à l'audace. Ce fut son dernier fait d'armes

sous le drapeau français. En 1814, le roi le nomma chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur; mais ayant servi Napoléon pendant les cent-jours de 1815, comme chef d'état-major d'une division, il fut mis à la retraite après la seconde restauration. La révolution de 1830, à laquelle il avait concouru de tout son pouvoir, le rétablit dans ses fonctions; et le nouveau gouvernement l'envoya bientôt en Portugal, pour y défendre la cause de l'empereur dom Pédro. Il commanda dans cette contrée un corps de Français auxiliaire, avec le grade de général de brigade; et obtint, de la part de dom Pédro, une grande confiance. Mais atteint d'une grave maladie, il revint en France pour s'y rétablir; et, en partant, il reçut de l'empereur la mission d'enrôler tous les officiers sans emploi qui voudraient se rendre en Portugal, avec la promesse d'un grade supérieur. Il en amena ainsi un grand nombre; mais dom Pédro refusa de confirmer les promesses que Froment leur avait faites en son nom, ce qui causa à ce général beaucoup de mécontentement. Il fit à l'empereur lui-même des plaintes très-amères sur ce manque de parole, et n'en ayant reçu que de froides et insignifiantes réponses, il l'apostropha si vivement, que le prince en colère alla jusqu'à lui donner un soufflet. Froment, se regardant comme déshonoré, rentra chez lui et se tua d'un coup de pistolet. Cet évènement pouvait avoir des conséquences fâcheuses pour la cause de dom Pédro; et, pour les éviter, on répandit que Froment s'était tué dans un accès de folie. Z.

FRONDEVILLE (Thomas-Louis-César-Lambert, marquis de), naquit à Lisieux, en 1756, d'une famille noble, mais peu riche. Ses études furent dirigées vers la jurisprudence; et, après avoir été reçu avocat à Rouen, il devint conseiller au parlement de cette ville. Ses connaissances étendues l'y firent bientôt remarquer. Il acheta une charge de président à mortier, qu'il occupait lorsque la révolution française éclata en 1789. Frondeville avait été nommé depuis aux états-généraux par la noblesse du bailliage de Rouen. Il montra toujours dans l'assemblée qui s'était déclarée nationale et ensuite constituante, le zèle le plus ardent pour la monarchie. Du reste, ses opinions, un extérieur avantageux et des manières très-agréables, lui procurèrent alors beaucoup de succès dans le grand monde de Paris. Le 11 novembre de cette année (1789), il défendit avec autant d'adresse que de sensibilité et de convenance la chambre des vacations de la cour souveraine à laquelle il appartenait, chambre qui était signalée comme s'opposant ouvertement à l'exécution des décrets de l'assemblée nationale. Le succès toutefois ne couronna pas ses efforts. Le 9 janvier 1790, ce fut la chambre des vavations du parlement de Rennes, accusée du même genre de désobéissance, dont il se constitua le défenseur. Le 8 août, lorsque Alexandre de Lameth s'éleva contre la résistance persévérante de l'ancienne magistrature aux progrès de la révolution, Frondeville demanda la suppression de toutes les chambres des vacations, afin de les délivrer des persécutions qu'elles éprouvaient. L'assemblée nationale ayant créé un comité des recherches qui, plus tard, a donné naissance, aux deux comités de sûreté générale et de salut public de la Convention, et Bonne-Savardin ayant été,

en vertu des ordres de ce comité, arrêté comme conspirateur, Froudeville parla en faveur de l'accusé, et en même temps il attaqua avec force l'existence de la nouvelle inquisition d'état. A cette occasion il témoigna l'indignation la plus vive de ce que, depuis six mois, les assassins parcouraient librement l'enceinte de la capitale, et ajouta, en se tournant vers Mirabeau et ceux de ses collègues qu'on accusait d'avoir été les promoteurs des journées des 5 et 6 oct., qu'ils se trouvaient peut-être même assis parmi les députés. A ces mots, une grande portion de l'assemblée se souleva, et il fut censuré. Il publia bientôt un écrit avec cette épigraphe : *Dat veniam corvis, vexat censura columbas*, où il déclarait s'honorer de la censure ; et le 21, protégé par l'indulgente bienveillance de Bonnay, alors président, défendu avec une énergie qui alla jusqu'à l'emportement, par Faucigny (*Voy.* ce nom, LXIV, 12), il fut condamné aux arrêts dans son domicile pour huit jours. Le 25 mai 1791, il s'opposa à ce qu'Avignon fût réuni à la France. Son nom figure parmi les signataires des protestations des 12 et 13 sept. de la même année. Il émigra après les derniers travaux de l'assemblée constituante, et ne tarda pas à se marier en Angleterre, où il s'était retiré. Il rentra après le 18 brumaire, et il vivait loin des affaires publiques, quand le retour de Louis XVIII le remit en mesure de servir son pays. Il fut en effet envoyé comme préfet dans le département de l'Allier, en 1814, et suivit le roi à Gand, lors des évènements de mars 1815. Il fut nommé, dans le courant de cette même année, conseiller d'état honoraire. On assure que lorsqu'il fut question, au second retour des Bourbons, d'ajouter à la liste des pairs de France, Louis XVIII, qui laissait une très-grande latitude à M. de Talleyrand pour les nouveaux choix à faire, se prononça de la manière la plus formelle en faveur de Frondeville, le désignant ou plutôt le nommant lui-même, ce qui permet de croire à beaucoup de pensées d'exil communes entre le monarque et le sujet constamment fidèle, constamment dévoué, et aussi à des services rendus postérieurement en France, dans l'intérêt de la royauté, long-temps absente. Frondeville était donc revêtu de cette dignité lorsqu'il mourut à Paris, le 13 juin 1816. Il n'a pas laissé d'autre postérité qu'une fille. On a imprimé après sa mort (Paris, 1820) : *De la conspiration qui a obligé Louis XVIII de quitter son royaume*, et *publication d'une pièce inédite, découverte en 1787, dans une loge de francs-maçons de Venise*, in-8° de 68 pages. L—P—E.

FRONTIN (Claude), poète latin, né dans le 16e siècle, à la Rivière, près de Pontarlier, embrassa l'état ecclésiastique, et s'étant lié d'une étroite amitié avec Gilbert Cousin (*V.* ce nom, X, 123), il l'aida de tout son pouvoir dans son projet de ranimer le goût des lettres dans le comté de Bourgogne. Il fut l'un des premiers professeurs et chapelain de l'école que Cousin avait établie à Sirod, et où les plus grands seigneurs de la province s'empressèrent d'envoyer leurs enfants. En 1546, il fit un voyage à Bâle, et il eut beaucoup à se louer de l'accueil qu'il y reçut de Basile Hérold, d'Oporin et de plusieurs autres savants qui faisaient alors l'ornement de cette ville. Quelques mois après, il fut pourvu de la

cure de la Rivière. Les devoirs que lui imposait cette place ne l'empêchèrent pas d'entretenir une correspondance littéraire avec Cousin, Hugues Babet (*V.* ce nom, LVII, 3), qui venait de rentrer à l'académie de Louvain, Claude Marius, et tous les autres Franc-Comtois qui partageaient son amour pour l'étude. Il adressa, vers 1557, à Cousin un exemplaire qu'il venait de recevoir de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, avec le *commentaire* de Thomas Valois et Nicolas Trivet. Cousin le lui renvoya quelques jours après, avec les *remarques* qu'il avait faites sur ce commentaire. Elles sont insérées dans le recueil de ses *œuvres*, II, 71, précédées d'une lettre à Cl. Frontin. On ignore la date de la mort de ce poète; mais elle est certainement antérieure à l'année 1565. Outre quelques pièces de vers dans les *poésies* de Cousin, on a de Claude Frontin : *Epigrammata et poemata*, Bâle, Parcus, 1556, in-8°. Ce vol. cité dans la *Bibliotheca classica* de Draud, p. 1141, est si rare, qu'on n'a pas encore pu en découvrir un seul exemplaire. — FRONTIN (*Anatole*), neveu du précédent, fut le disciple de Cousin ; après avoir fini ses humanités, il alla suivre les cours de l'académie de Bâle. On sait qu'il étudiait le droit dans cette ville en 1560; et il annonçait le projet de se faire recevoir docteur. A cette époque ses liaisons avec Oporin et le fameux Cœlius Secundus Curion avaient ébranlé les fondements de sa croyance. Il finit par embrasser la réforme, et devint l'un des chapelains de l'amiral de Coligny. On conjecture que Frontin fut une des victimes de la Saint-Barthélemi, en 1572. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il périt malheureusement dans un âge peu avancé. Outre des *poésies latines* dans les *œuvres* de Cousin, on a d'Anatole : *Tabellæ oratoriæ inventionis : hoc est, locorum omnium ex quibus tractandæ et exagerandæ orationis materia depromitur, dispositio*, Bâle, 1560, in-8°, petit vol. très-rare. Il en existe un exemplaire à la bibliothèque du roi. W—s.

FROSSARD (BENJAMIN-SIGISMOND), pasteur protestant et écrivain moraliste, naquit à Nyon en Suisse, en 1754. Il commença ses études auprès d'un pasteur d'Allemagne, et les termina dans l'académie de Genève. Lyon fut la première église qu'il desservit, et il y continua ses fonctions jusqu'à l'époque du trop fameux siége de cette ville. En 1784, il avait fait un voyage en Angleterre, et il y devint l'ami de plusieurs illustres philantropes. A son passage à Oxford, on lui conféra le titre de docteur en droit, distinction extrêmement rare, surtout envers un étranger, et dont il se complut toujours à rappeler l'honneur. Le pasteur Frossard chercha surtout, en visitant la Grande-Bretagne, à associer son nom et ses efforts à ceux des amis de l'humanité qui plaidaient contre la traite des noirs, genre de brigandage alors légal. Aussi, dès son retour en France, il publia : *La Traite des nègres portée au tribunal de la raison, de la politique et de la religion*, avec planches, Paris, 1789, 2 vol. in-8°. C'est ici que l'auteur fit voir pour la première fois à la France cette horrible coupe ou planche de la cale d'un navire de traite, où les noirs sont enchaînés de manière à former une masse presque compacte de chair humaine. Sous le point de

vue politique comme sous le point de vue moral, la question y est bien traitée; on trouve dans cet ouvrage beaucoup de documents utiles et de faits souvent présentés avec éloquence. Il en existe des traductions hollandaises et allemandes. Frossard a donné aussi une traduction complète et fort estimée des *Sermons de Hugh Blair*, 5 vol. in-8°. La révolution vint interrompre sa carrière pastorale, et l'entraîna à se mêler de commerce, genre d'occupation où il ne réussit pas. Il coopéra avec Rabaut, le jeune, à la rédaction des articles organiques des cultes réformés en France, en 1802, et dès ce temps il prépara les voies pour l'érection d'une faculté de théologie protestante française. En 1809, il fut envoyé à Montauban pour mettre à exécution le décret impérial qui fondait une faculté dans cette ville, et, en 1810, la faculté fut installée. Il resta doyen, pasteur, et professeur jusqu'en 1815, époque à laquelle la réaction politique le fit destituer des deux premières places. Plus tard, le gouvernement de Louis XVIII répara cette injustice en se montrant disposé à confirmer de nouveau, en 1817, la vocation à la place de pasteur que son ancien troupeau et consistoire de Montauban lui adressèrent. Néanmoins le vieux ministre, songeant à ses cheveux blancs, ne voulut pas remonter en chaire. Il refusa, et écrivit au consistoire de Montauban, le 12 janvier 1818, ces paroles judicieuses: « J'ai été jugé par mes pairs; « j'ai été déclaré innocent; je suis « assez vengé des fanatiques et des « méchants. » Il remplit ses devoirs de professeur à la faculté de Montauban, jusqu'à sa mort, qui arriva le 3 janvier 1830, après cinquante-quatre ans de ministère sacré. Ses efforts zélés et fructueux pour l'abolition de la traite des noirs, et plus spécialement les soins infinis qu'il se donna pour la fondation de la faculté protestante de Montauban, ont assuré à sa mémoire la reconnaissance des protestants français. Le pasteur Frossard avait un genre de prédication digne et imposant. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a publié des *Observations sur l'éloquence de la chaire*, Lyon, 1787, in-8°, et a donné la traduction suivante d'un ouvrage de Wilberforce: *Le christianisme des gens du monde mis en opposition avec le véritable christianisme*, traduit de l'anglais, Montauban, 1821, 2 vol. in-8°. Voyez des *Notices* sur B. Frossard, *Revue protestante*, Paris, 1830, p. 88; *Religion et Christianisme*, Nîmes, 1830, p. 145.

C—Q—L.

FRULLANI (Léonard), né en 1756, à Saint-Jean-alla-Vena, en Toscane, reçut sa première éducation sous la direction de l'abbé Jules, son oncle paternel. S'étant rendu à Pise, il y étudia le droit, prit le grade de docteur, et fit son stage près de l'auditeur Vernaccini. Ayant quelque difficulté à parler, il ne put suivre le barreau; mais profondément versé dans la science des lois, il obtint beaucoup de succès par ses consultations. Lorsque l'archiduc Léopold, grand-duc de Toscane, fut appelé, en 1788, à succéder à son frère l'empereur Joseph II, il chargea Frullani de rédiger l'acte d'abdication de la couronne grand-ducale en faveur de son fils Ferdinand III. Ce prince, qui connaissait la capacité de Frullani, le nomma, en 1794, auditeur au tribunal de Livourne pour la direction de la justice commer-

ciale. Après le départ du gouverneur Seratti, il fut chargé pendant plusieurs mois du gouvernement politique de cette ville, jusqu'à l'arrivée du général Spannocchi; et, en 1796, lorsque l'armée française, sous les ordres de Bonaparte, eut envahi tout le littoral, Frullani fut nommé auditeur du gouverneur, et rendit alors de grands services au commerce et à la banque. En 1798, il pourvut aux exigences de la flotte napolitaine, et l'année suivante il maintint la tranquillité pendant l'occupation de cette ville par les Français, qui ne l'évacuèrent qu'au mois de juillet, après la bataille de la Trébia livrée par Souwarow. L'ingratitude de ses concitoyens détermina Frullani à se retirer à Florence, où il fut nommé, en 1800, directeur intime des finances. Bientôt la bataille de Marengo ayant de nouveau rendu les Français maîtres de la Toscane, il émigra à Rome où il resta jusqu'à la paix de Lunéville, qui appela l'infant don Louis de Parme au trône d'Etrurie. Sous ce nouveau roi, Frullani fut président de la consulta et conseiller intime de finances et de guerre. Lorsqu'en 1808, l'Etrurie, c'est-à-dire la Toscane, fut réunie à l'Empire français, il remplit les fonctions de président à la cour criminelle de Florence; mais cette place répugnait à son cœur, parce qu'elle le forçait de prononcer fréquemment, d'après les lois françaises, des condamnations à mort dans un pays où l'application de cette peine était très-rare (1), et même sans l'intervention du jury, qui ne fut pas accordée aux départements au delà des Alpes. Aussi Frullani accepta-t-il avec empressement la présidence de la cour prévôtale, instituée pour juger en appel les affaires de confiscation et de contrebande. Enfin il fut accueilli avec bonté en 1815, par son ancien souverain le grand-duc Ferdinand III, que le traité de Vienne venait de réintégrer dans ses états. Ce prince le chargea de projets de lois organiques, et le nomma directeur des finances et de la dépositerie. Frullani mourut à Florence le 13 juin 1824. Il était membre de l'académie de la Crusca — FRULLANI (*Julien*), mathématicien, fils du précédent, naquit en 1795, à Livourne, où son père remplissait les fonctions d'auditeur; il fut amené fort jeune à Florence, lorsque son père y vint occuper la place de président de la consulta. Doué des dispositions les plus rares, il se plaisait, dès l'âge de huit ans, dans la société des savants et des artistes, qu'il étonnait par la sagacité de ses questions et la force de ses raisonnements. Il fut initié dans les sciences mathématiques par le professeur Pieraccioli, qui avait reçu l'hospitalité dans la maison de Frullani. Ses premières études terminées il vint à l'Athénée de Pise, où il eut pour maîtres le mathématicien Pauli et le physicien Gerbi, sous lesquels il fit de grands progrès. Le gouvernement français ayant créé dans cette ville, en 1808, une école normale sur les mêmes bases que celle de Paris, Frullani y fut admis, et, à l'âge de dix-sept ans, devint répétiteur de mathématiques. Il avait retrouvé dans cet établissement Gerbi, qui en était directeur, et Pieraccioli, sous-directeur. En 1815, après le retour du grand-duc de Toscane, Ferdinand III, Frullani obtint une chaire de mathématiques

(1) Le grand-duc de Toscane Léopold, par un édit du 30 novemb. 1786, avait aboli la peine de mort; mais il fut malgré lui forcé de la rétablir par une loi du 30 juin 1790, disposition confirmée par l'édit du 30 août 1795.

à l'université de Pise, en remplacement de Paoli, appelé à la direction de l'instruction publique; et l'année suivante il fut admis à la société italienne des quarante, pour ses *recherches* sur les séries et l'intégration des équations de différents degrés. Membre de la commission chargée par Ferdinand de proposer les moyens de répartir l'impôt sur des bases plus équitables, il s'acquitta de cette tâche avec une telle capacité, que le grand-duc le nomma directeur-général de la conservation du cadastre et du bureau des ponts et chaussées. Il dut alors renoncer à l'enseignement pour venir habiter Florence, et il y mourut le 25 mai 1834. Frullani était chevalier des ordres du Mérite et de Saint-Etienne. Outre quelques manuscrits sur le cadastre, on a de lui cinq *Mémoires* sur des questions de mathématiques dans le *Recueil* de la société italienne, tom. XVIII, XIX et XX. M. Rosini, professeur à l'université de Pise, auteur de la *Monaca* et d'autres écrits, a publié l'*Eloge* de Frullani, son collègue et son ami, Pise, 1835, in-8°. G—c—y et W—s.

FRUNDSBERG. *V.* Fronsperg, XVI, 115.

FUALDÈS (Antoine-Bernardin), magistrat, dont le nom serait resté dans l'oubli sans l'horrible catastrophe qui termina sa vie, était né le 10 juin 1761, au Mur-de-Barrez, petite ville du Rouergue. Après avoir achevé ses premières études avec distinction au collége de Rodez, il suivit les cours de droit à la faculté de Toulouse et se fit recevoir avocat au parlement. Connu dans le barreau d'une manière avantageuse, il adopta, comme la plupart de ses confrères, les principes de la révolution, et fut élu procureur-syndic du district de Mur-de-Barrez, puis membre de l'administration centrale de l'Aveyron. Dans la fatale année 1793, il eut le malheur d'être désigné l'un des jurés du tribunal révolutionnaire à son organisation; mais dans le procès de Custine, ayant voté pour l'acquittement, il fut, à sa sortie du tribunal, poursuivi par la populace, et contraint de quitter Paris. Il se tint caché pendant tout le temps que dura le régime de la terreur. Plus tard il rentra dans l'ordre judiciaire, fut nommé juge au tribunal civil de Rodez, puis accusateur public près le tribunal criminel. Cette place ayant été supprimée, il entra à la cour criminelle de l'Aveyron, après le 18 brumaire; et lors de la réorganisation des tribunaux, en 1811, il fut nommé procureur impérial près la même cour. Admis à la retraite en 1816, il faisait ses dispositions pour quitter Rodez et retourner au lieu de sa naissance, lorsqu'il périt victime d'un attentat dont les circonstances ont retenti dans toute l'Europe. Quelques dettes qu'il avait contractées pour l'éducation et l'établissement de son fils unique, l'avaient mis dans la nécessité de vendre un domaine dont il consentit à recevoir le prix en effets de commerce. Une somme de vingt-six mille francs, qui lui restait due sur ce domaine, lui fut comptée par l'acquéreur, le 18 mars 1817, et, dès le lendemain, il s'occupa de réaliser ses billets. Un rendez-vous lui fut assigné le jour même, à huit heures du soir, pour terminer cette opération. Il s'y rendait, son porte-feuille sous le bras, lorsqu'à l'entrée de la rue des Hebdomadiers, il fut saisi par des hommes apostés,

qui lui mirent un bâillon sur la bouche, et l'entraînèrent dans une maison connue de tout Rodez pour un lieu suspect. C'était la maison Bancal. Là se trouvaient réunis les chefs du complot, dont les autres n'étaient que les misérables instruments. L'un d'eux le force de signer des billets pour une somme de quinze à vingt mille francs; puis, aidé de ses complices, il l'étend sur une table et l'égorge avec un couteau de boucher; le sang de la victime est recueilli dans un baquet par la femme Bancal, qui le fait manger à un cochon. Le corps est ensuite roulé dans un drap et une couverture de laine, placé sur deux barres, et, vers les dix heures du soir, jeté dans l'Aveyron. Mais ce corps privé de sang est reporté sur la grève, où, dès le matin, les habitants de Rodez vont le reconnaître. Diverses circonstances ne tardèrent pas à signaler comme les principaux auteurs de ce crime Bastide-Grammont, parent et filleul de Fualdès, et Jausion, beau-frère de Bastide, banquier, avec lequel le malheureux Fualdès était depuis long-temps en relation d'intérêts. Ce ne fut pas sans étonnement que l'on vit planer une telle accusation sur deux hommes qui, jusque-là, avaient joui de l'estime publique, et qui tenaient aux premières familles du pays. Mais les journaux de Paris, qui ne rêvaient alors que réactions sanglantes, tentèrent d'égarer l'opinion en présentant l'assassinat de Fualdès comme un crime politique, prélude du massacre général des partisans de la révolution dans le midi de la France, et ils surent trouver, dans les moindres incidents d'une affaire qui, malheureusement, en offrit un grand nombre, des prétextes pour, en dépit de la censure, publier les plus perfides comme les plus dangereuses insinuations. Cependant, la police, dont ces journaux accusaient la lenteur, avait, dès la fin d'avril, arrêté les principaux prévenus, et, le 6 mai, la cour prévôtale de l'Aveyron, ayant déclaré sa compétence, les mit en accusation. Mais un arrêt de la cour royale de Montpellier annula la décision de la cour prévôtale, et renvoya les prévenus devant la cour d'assises de Rodez. Les débats, commencés le 18 août, se terminèrent le 12 septembre. Dans l'intervalle, une dame Manzon, qui avait eu le malheur de se trouver chez Bancal au moment de l'assassinat, forcée de paraître comme témoin, était venue, par ses aveux, qu'elle rétractait l'instant d'après, par ses réticences et par ses évanouissements, donner à cette affaire si grave une teinte romanesque, et qui ne pouvait manquer d'exciter au plus haut degré la curiosité parisienne, ainsi que l'avidité des spéculateurs. Dès ce moment, le procès des assassins de Fualdès fut l'unique sujet des entretiens de la France entière. Mais notre intention ne peut être de reproduire ici des détails qui n'ont plus aucun intérêt, et que les personnes avides d'émotions peuvent d'ailleurs trouver dans les ouvrages indiqués à la fin de cet article. A la suite de débats solennels, qui avaient duré vingt-six jours, le jury déclara coupables du meurtre de Fualdès, avec préméditation, la Bancal, dont le mari était mort en prison pendant l'instruction de la procédure, Bastide-Grammont, Jausion, Bach et Colard; la cour, en conséquence, les condamna à mort. Les autres accusés furent ou renvoyés ou condamnés à une détention plus ou moins longue. Sur leur pourvoi,

l'arrêt de la cour de Rodez fut annulé, le 9 octobre, par la cour de cassation, et l'affaire renvoyée devant la cour d'assises d'Alby. La nouvelle instruction commença le 25 mars 1818. Cette fois Mme Manzon figurait parmi les accusés. Le ministère public avait cru devoir prendre cette mesure, pour l'obliger de déclarer franchement à la justice ce qu'elle savait des auteurs de l'assassinat de Fualdès : elle persista encore quelque temps dans le triste rôle qu'elle avait adopté; mais enfin, au milieu des émotions les plus vives, son secret lui échappa, et ses réticences cessèrent. Ceux des accusés qui avaient été condamnés à mort par la cour de Rodez le furent encore par la cour d'Alby, le 5 mai; et la cour de cassation ayant rejeté leur pourvoi, ils durent se préparer à la mort. Bastide-Grammont, Jausion et Colard périrent sur l'échafaud le 3 juin; ils avaient, jusqu'au dernier moment, protesté qu'ils mouraient innocents. Bach était mort quelques jours auparavant dans la prison. Il fut sursis à l'exécution de la femme Bancal, qui promettait de nouvelles révélations; et, depuis, sa peine fut commuée en une détention perpétuelle. Les révélations de cette femme et quelques nouveaux indices donnèrent lieu à un troisième procès contre les assassins de Fualdès; mais cette fois tous les prévenus furent acquittés. Aucun mot sur ces différentes instructions ni sur les débats, de la part des témoins ou des accusés, n'était venu révéler que la politique eût pu conseiller le crime. Mais ceux qui s'étaient arrangés d'avance pour y voir un grand attentat des royalistes, n'en persistèrent pas moins à soutenir un fait dénué de la moindre preuve. Si quelque chose pouvait encore étonner aujourd'hui, ce ne serait pas sans surprise qu'on lirait dans un ouvrage imprimé plus de douze ans après l'événement : « que le crime de Rodez était un « essai de l'odieuse politique des « réacteurs,... et que si M. Fualdès fils réclama des dommages-« intérêts (1), c'était dans la crainte « de donner l'éveil à l'esprit de parti, « s'il n'eût poursuivi que les meur-« triers de son père (2). » Les nombreux amis du malheureux Fualdès avaient annoncé l'intention d'acheter la maison Bancal, pour la démolir et construire sur son emplacement un modeste monument à la victime du plus horrible assassinat. D'un autre côté, les parents des principaux condamnés cherchaient par tous les moyens à obtenir des rétractations de témoins au lit de mort, dans l'espoir de parvenir ensuite à une réhabilitation si désirée par les deux familles. Le temps a calmé toutes les passions soulevées par cet horrible drame, et les différents personnages qui, grâce à la presse parisienne, ont occupé plus ou moins la curiosité quelques instants, sont maintenant à Rodez même dans le plus complet oubli. Les *Mémoires* de Mme Manzon, de M. Clémandot, etc., dont la vogue fut si surprenante, sont relégués dans la classe des livres qu'on ne lit plus; mais on peut encore consulter, toutefois en se défiant de l'exagération produite par le désir de *faire de l'effet : Histoire et procès complet des assassins de M. Fualdès*, par le Sténographe parisien, Paris, 1818, 2 vol. in-8°. W—s.

(1) L'avocat de M. Fualdès fils avait demandé cent vingt mille francs de dommages et intérêts; l'arrêt ne lui en adjugea que soixante mille.

(2) *Biographie portative des contemporains*, publiée sous la direction de Rabbe, art. *Clémandot*, 1004.

FUESSLI (Henri), célèbre peintre anglais (1), natif de Zurich, était le second fils de Jean-Gaspard Fuessli (*Voy.* ce nom, XVI, 150), connu comme paysagiste gracieux, comme rapide portraitiste, et qui a écrit les vies des meilleurs peintres de la Suisse. Comme nombre d'hommes distingués, Henri avait la faiblesse de ne point aimer à dire son âge. Un jour, lisant une Biographie où on le faisait naître en 1741, il prit la plume pour substituer un 5 au chiffre final, ce qui, suivant un de ses intimes amis, eût été fort juste si en même temps il eût changé le 4 en 3. Toutefois, ce mot n'était que plaisant; car Henri était né en 1742. Son enfance fut celle d'un artiste. Il avait en dégoût la discipline, ne faisait rien à son collège, et vivait dans une atmosphère de retenues et de pensum; en vacances, au contraire, ou dès qu'il était libre, il s'appliquait à l'étude et déployait en même temps des dispositions et de la persévérance. Son père voulait qu'il embrassât la carrière ecclésiastique, et faisait de son mieux pour rendre cette perspective séduisante à ses yeux; mais le jeune homme, à part même le plaisir de faire de la rébellion, avait le goût mondain des beaux-arts, et n'ouvrait la Bible qu'à cause des illustrations dont était orné le texte. Il dessinait beaucoup, et même il peignait. Son père avait une riche collection de gravures exécutées d'après les grands maîtres; Henri la connaissait parfaitement, en copiait les morceaux qui saisissaient le plus sa jeune imagination et distinguait les styles, les âges, les écoles. Michel-Ange était son favori. C'est lui surtout qu'à cette première époque de sa vie il aimait à reproduire. Parfois aussi il créait. On a retrouvé dans ses cartons une esquisse qu'il fit à quinze ans, sous le charme d'une fantastique ballade allemande, intitulée *le Sablier*, et où figuraient nombre de malicieuses figures de diables, s'ébaudissant à prendre les poses, à faire les tours les plus grotesques. L'amour du luxe est, du moins par une de ses faces, l'amour du pittoresque et de la poésie. Il arriva un beau jour à Fuessli de se prendre de belle passion pour une étoffe de soie couleur flamme, qui brillait dans la montre d'un mercier: le voilà faisant dessins sur dessins, les vendant à ses camarades et thésaurisant jusqu'à concurrence de la somme nécessaire pour acheter le magnifique tissu et s'en faire faire une redingote: on devine que les camarades se moquèrent du splendide accoutrement; et telle fut l'amertume des sarcasmes, qu'ils le guérirent pour toute la vie de la manie des parures, et que son indifférence pour la fashionabilité devint dès-lors une exagération, preuve que l'exagération contraire avait régné dans cette tête artistique. Malgré ces preuves d'une vocation tout autre que celle qu'il faut à l'église, force fut à Fuessli d'entrer au gymnase académique et de s'y mettre à l'étude de la théologie. Il y joignit celle de l'anglais, que bientôt il comprit à merveille. C'est là qu'il fit connaissance avec Lavater. Tous deux ensemble lisaient Shakspeare, Klopstock et Wieland; tous deux causaient poésie, physiologie et beaux-arts. Réunis par la conformité de leurs goûts, comme par la différence de leurs aptitudes et de leurs études, ils se lièrent d'une amitié qui dura autant

(1) Les Anglais écrivent toujours son nom *Fuseli*.

que la vie. Leurs travaux ne les occupaient pas tellement, qu'ils ne trouvassent du temps pour autre chose. Sachant de science certaine qu'un magistrat fort influent du canton de Zurich se rendait continuellement coupable d'actes d'injustice, ils lui écrivirent pour le sommer de réparer ses torts, sous peine d'être par eux dénoncé au public. Le magistrat ne tint compte de la missive. Alors ils firent imprimer et distribuer aux principaux membres du gouvernement zuricois une brochure intitulée : *L'injuste juge, ou Plaintes d'un patriote.* La brochure fit du bruit, le conseil s'en mêla, Fuessli et Lavater se nommèrent, et l'opinion se prononça si hautement en leur faveur, que l'on ne put se dispenser de décréter, sur la conduite de l'inculpé, une enquête, qui fut aussi fatale à sa réputation et à sa fortune qu'honorable pour les deux jeunes gens. Bien qu'approuvé de la majorité de la ville, cet acte de courage pourtant ne leur fit pas beaucoup d'amis dans les hautes classes. Aussi Fuessli, après avoir été reçu maître ès-arts, quitta Zurich avec son ami pour se rendre à Vienne, puis à Berlin, où ils étudièrent sous le savant Sulzer, auteur d'un excellent Dictionnaire des beaux-arts, et membre zélé d'une société qui cherchait à ouvrir en quelque sorte un canal de communication entre les littératures allemande et anglaise. Personne mieux que Fuessli, soit par la connaissance approfondie qu'il avait de l'anglais, soit par son talent comme dessinateur, ne pouvait seconder efficacement ce projet. Il se mit, sous les auspices de Sulzer et de la société, à dessiner beaucoup de sujets tirés de livres anglais. Deux de ces ouvrages, *Macbeth*, *Le roi Léar et Cornélie*, furent achetés par sir Robert Smith, ambassadeur anglais en Prusse : cet amateur fut si charmé du talent du jeune peintre, encore incertain sur la carrière qu'il devait suivre, qu'il lui conseilla de visiter l'Angleterre, où, quelque parti qu'il prît, il ne manquerait pas de réussir. Il lui donna en même temps les lettres de recommandation les plus flatteuses. Celles-ci lui procurèrent l'avantage d'entrer en qualité d'instituteur particulier, dans une riche et noble maison, dont plus tard il accompagna l'héritier dans un voyage à Paris. Cet arrangement fixa son sort et fut l'origine de sa fortune. Ayant à lui la meilleure partie de son temps, libre des soucis de la vie matérielle, il put se livrer à son goût favori : ses études furent plus larges, plus consciencieuses et plus fortes. D'autre part, il voyait la meilleure compagnie, les grands artistes et les grands seigneurs. Parmi les premiers doit être cité Reynolds, dont les encouragements le déterminèrent à demander désormais à la peinture les richesses et la célébrité. Ce grand juge, en matière de beaux-arts, après avoir examiné divers dessins que Fuessli mit sous ses yeux, lui demanda combien de temps il avait passé en Italie. Qu'on se figure son étonnement, lorsque Fuessli lui répondit qu'il n'était jamais sorti de Suisse! « Jeune homme, dit-il « alors, si j'étais l'auteur de ces des- « sins, et qu'on m'offrît dix mille liv. « sterl. (deux cent cinquante mille « francs) de rente pour ne pas faire « de peinture, je refuserais! » Peu de temps après ce dialogue, Fuessli, obéissant à l'oracle, commença son premier tableau : *Joseph expliquant les songes du grand panetier et du grand échanson.* Cet ouvrage, acquis par Johnson et repris long-

temps après par l'auteur, dans le but de le restaurer, n'existe peut-être plus. Mais, quelque succès qu'il pût se promettre dès ce temps à Londres, il ne se faisait pas illusion sur l'impossibilité de trouver en Angleterre les ressources matérielles et les maîtres indispensables à qui voulait devenir un grand peintre d'histoire. Il résolut donc de visiter l'Italie, et s'embarqua pour Rome avec Armstrong, son ami. On devine avec combien d'ardeur il se mit à l'étude, au milieu de cette ville peuplée de chefs d'œuvre ; sa méthode et sa persévérance égalèrent son ardeur. Nulle partialité ridicule ne vint rétrécir ses idées et le cadre de ses essais. Outre Rome, il visita beaucoup d'autres villes d'Italie, sachant que toutes ont leurs chefs-d'œuvre, cherchant dans toutes de nouveaux éléments d'instruction et d'imitation. Cependant, malgré cet esprit nomade et cette espèce d'éclectisme, c'est à Michel-Ange que s'adressaient ses préférences, et c'est lui qu'il étudiait le plus, qu'il songeait le plus à traduire, le crayon ou les pinceaux à la main. L'habitude de lutter avec ce géant de la peinture fut peut-être ce qui contribua davantage à donner à sa manière tant de fermeté, de naturel et de grandeur. Il acquit en même temps beaucoup de facilité. Chaque année il envoyait en Angleterre un ou plusieurs tableaux. Huit ans se passèrent ainsi. Au bout de ce temps il reprit la route du nord (1778) et d'abord il alla se montrer à la ville de Zurich, où l'amabilité de sa famille le retint six mois. De retour dans sa patrie adoptive, en 1779, il eut le plaisir de s'y voir sans rival, comme connaisseur et comme peintre. L'académie royale de peinture lui donna le titre d'associé, en 1788, et celui d'académicien en 1790. En 1799 il remplaça le professeur dans la chaire de peinture à l'académie royale, et l'occupa jusqu'en 1804, époque à laquelle des manœuvres ennemies le forcèrent de la résilier; mais il la reprit en 1810. En 1817, il reçut le diplôme de membre de l'académie de Saint-Luc de Rome. En 1802, il avait profité de la paix d'Amiens pour venir en France. Du reste son histoire, depuis son retour d'Italie, ne présente plus de ces évènements qui bigarrent l'existence. Ses tableaux, ses dessins, ses ouvrages théoriques et critiques, étaient les faits capitaux de sa vie. Il voyait le grand monde ; mais, sauf exception, le grand monde est calme et plan comme la surface d'un lac : c'étaient les mêmes faits quotidiennement répétés, beaucoup de louanges et quelques jaloux sarcasmes, des marchés avec les libraires et les amateurs de peinture, des visites plein l'atelier. Fuessli travaillait au milieu de tout ce fracas physique et moral. Il semblait que son activité allât croissant avec l'âge. La dernière semaine de sa vie il peignait encore. Cependant il était octogénaire. Sa mort eut lieu le 17 avril 1825, après une courte maladie, à Putney-Hill, maison de plaisance de la comtesse de Guildford. Son convoi fut magnifique. Ses restes furent déposés dans un caveau particulier, à Saint-Paul. Il est honteux pour l'Angleterre que nous ayons à terminer en disant que ce grand artiste n'était pas riche. Il y a deux hommes à considérer dans Fuessli : le peintre et le professeur de peinture. Comme peintre, nul doute qu'il ne faille le classer parmi les artistes les plus éminents de son siècle; car il fut au fond un chef d'école, ou même plus qu'un

chef d'école : il ouvre l'ère de la peinture romantique. Il se plaît surtout à rendre l'expression des douleurs intimes, des sombres désespoirs, de ces pensées secrètes qui corrodent l'âme; chez lui une pose, un pli du visage, bien moins qu'un regard, est une épopée entière. Si, pour le coloris, il laisse souvent à désirer, bien que dans cette partie aussi il ait parfois été un grand maître, son dessin, à défaut d'une correction sans reproche, a presque toujours une hardiesse, une verve, une vérité, une variété qui laissent à l'esprit de profondes impressions : « Reynolds, « disait-il, ne dessine pas, il cisèle. » Mais c'est l'idée, la composition qui est son triomphe; un coup de pinceau vous conte tout un passé ou tout un avenir : c'est un ciel gros de la tempête, ou que vient de traverser la tempête; et cette espèce d'expression symbolique, cette Iliade intuitive, est plus riche de poésie que la tempête elle-même. Fuessli s'attache aussi à rendre la douleur physique, et il la nuance admirablement; mais elle n'est pour lui qu'un moyen de faire sentir la plaie morale. Parmi ses chefs-d'œuvre en ce genre il faut citer ses figures d'aliénés. Au reste, les scènes terribles ne sont pas les seules qu'il traite avec cette supériorité; il excelle aussi à peindre la joie, l'amour, les sentiments les plus exquis et les plus doux. Mais une chose le caractérise toujours dans cette sphère, ainsi que dans la première : c'est l'intimité qu'il donne à tous ces sentiments. Dans l'une comme dans l'autre, il crée beaucoup; son imagination est vive, ardente, inépuisable, féconde en traits inattendus : point de roc si nu qu'il n'en fasse jaillir des eaux vives; point de fond si vieux qu'il ne le rajeunisse ou par la forme ou par les traits épisodiques dont il les bigarre. Risque-t-il la satire, chaque trait de son pinceau est comme une flèche; reste-t-il dans le sérieux, souvent il rencontre le sublime : vrai Protée, qu'il soit solennel comme Alighieri, ou qu'il enfourche l'hippogriffe de maître Lodovico, il est hardi, original et saisissant. Il est bien vrai qu'à force de l'être il frise de près l'extravagance. Mais qui ne pardonnerait pas ce défaut racheté par tant de beautés? qui ne le préfèrerait cent fois à cette pâle correction, à cette maigre régularité des Gultzins, des Spranger, des Albert Durer, qui ne font pas de folies eux, il faut l'avouer, mais dont personne ne raffolle? Et d'ailleurs pourquoi si vite crier à l'extravagance, quand l'artiste sort du domaine des possibles? Le réel, âme de la prose, est bien en-deçà du vrai tel que le conçoit la poésie vulgaire : est-il sûr qu'au-delà de ce vrai vulgaire il n'en soit pas un autre qui, d'abord, semble inadmissible, parce qu'il semble semé d'antinomies, et où pourtant, en s'y arrêtant le temps qu'il faut pour le comprendre, on finit par découvrir une harmonie? L'extériorité matérielle n'est point le but de l'art, elle est le moyen; lors donc qu'il la rend, c'est autre chose qu'il aspire à reproduire par elle, c'est l'impression reçue par l'âme, qu'il veut continuer ou recommencer : mais si la peinture de l'extériorité, sans la reproduction des impressions, est vide de sens, comme le poème didactique de l'empire, la réciproque n'est pas vraie en beaux-arts, et l'impression sans extériorité réelle est réelle. Le monde réel est grand, mais le monde des conceptions humaines l'est plus encore. Ainsi le rêve est vrai; ains

le genre d'Hoffmann correspond à quelque chose comme celui de Virgile. Or, l'hippugriffe de Fuessli n'a pas plus le mors aux dents que celui d'Hoffmann. Fuessli se ressentait des idées de Lavater, comme Lavater s'est ressenti des siennes. Le physiologiste avait du peintre, on le sait, mais le peintre avait du physiologiste, et ces notions, ou, si l'on veut, ces sensations de physiologiste, ajoutèrent immensément à son talent. C'est grâce à elles que l'expression physique si exquise, si nuancée, est si parlante et accuse si lucidement toutes les particularités de l'état de l'âme. Ainsi préoccupé de l'inimaginable variété de groupes que peuvent former, en s'unissant diversement, les conceptions et les intussensations humaines, toujours en mouvement, comprenant que le fait un aux yeux du vulgaire existe en un million d'instants donnés, d'un million de façons différentes, dont chacune peut encore être le type d'un million de sous-formes différentes du même fait, et ainsi de suite à l'infini; prenant dès lors en pitié ce *Nil sub sole novum*, à l'ombre duquel on rêve que l'art est épuisé, que la création est close, que Raphaël, revînt-il au monde, ne pourrait plus que badigeonner à neuf ses idées des siècles passés, Fuessli devait sentir son imagination, déjà si vive par elle-même, s'exalter, fouiller les entrailles des faits, en revenir chargée de trésors, et chaque jour devenir plus riche, plus neuve et plus hardie. Puis, comme dans l'encéphale se dessinent deux ordres d'apparitions intellectuelles, celles qui correspondent de près ou de loin à l'extériorité, celles qui n'y correspondent point, par le progrès naturel de ses explorations physiologiques, il en vint à comprendre la sainteté de l'hallucination et du rêve; au réel et au vrai il joignit le fantasmatique ou fantastique : le tout, en partant des instincts lavatériens. Aussi peut-on dire de la peinture de Fuessli, comme de la philosophie des Lavater et des Gall, qu'elle est le fruit d'une civilisation héritière de toutes les autres et tellement tourmentée du besoin de creuser encore, qu'elle ne pouvait naître que sur les confins du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. Les deux ouvrages qui, plus que tout le reste, ont donné au nom de Fuessli une popularité européenne, sont sa quote-part à la *Galerie de Shakspeare* et sa *Galerie de Milton*. A ces deux noms on reconnaît toutes les tendances de son génie, tous les éléments aptes à satisfaire ces tendances, excentricité, idées grandioses ou terribles ou gracieuses, fantasmagorie, nuances, filles de la civilisation, du christianisme et d'une grande culture métaphysique. Admirateur enthousiaste de Michel-Ange, mais n'aimant que d'un amour tiède le classique et l'antique, auxquels du reste il a parfois sacrifié, il devait saluer comme le premier des poètes épiques ce chantre sublime qui sculpte, qui pose, qui coule d'un jet et comme en bronze, toutes ses figures avec la puissance de Buonarroti lui-même. Et quant à Shakspeare, ç'avait été l'idolâtrie de sa jeunesse; il lui devait la moitié de ses inspirations, il avait appris l'anglais chez lui : à Zurich, il avait traduit Macbeth en allemand; à Berlin, nous l'avons vu rendre au crayon les plus belles situations, les conceptions les plus hautes du grand tragique. Ce culte de Shakspeare ne fit que grandir à mesure qu'il vieillissait. On a dit que c'est pendant son voyage

en Italie qu'il eut la première idée de cette galerie. La vue des chefs-d'œuvre antiques et modernes ne lui inspirait donc rien d'analogue à eux-mêmes! Plus il les examinait, plus il les trouvait inharmoniques avec les idées actuelles! Toutefois, disons que, suivant certains récits, c'est en Angleterre, et au dernier acte d'un dîner chez Boydell, que cinq ou six beaux-esprits (West, Houle, Romney, Hayley, Nicol, Paul Sandby), en se cotisant, conçurent l'idée de la galerie Shakspearienne. Fuessli a fait pour cette collection huit magnifiques peintures; elles se rapportent aux sept pièces suivantes: la *Tempête*; le *Songe d'une nuit d'été* (deux tableaux aujourd'hui chez le duc de Buckingham); *Macbeth*, la *Seconde partie de Henri IV*, *Henri V*, le *roi Léar*, *Hamlet*. La dernière est un chef-d'œuvre, et ne le cède à aucun des ouvrages du recueil. Elle représente la scène du *Spectre*. On raconte qu'un métaphysicien fort peu crédule, en train de donner son avis sur les diverses pièces de la galerie, ayant tout-à-coup aperçu ce tableau de Fuessli, s'écria tout effrayé : « Seigneur, « ayez pitié de moi! » La galerie de Milton se compose de quarante-sept tableaux, qui furent tous faits de 1790 à 1800, et qui furent exposés deux ans. Tous ont du mérite, et c'est là surtout que l'artiste a déployé dans tout son luxe ce cataclysme d'imagination, cette effervescence que les timides n'ont point balancé à nommer du dévergondage. Le morceau capital de cette curieuse galerie est son *Hôpital*. C'est là qu'il a fait les plus grandes modifications à Milton. Ainsi les spasmes, les épilepsies, les ulcères, les catarrhes et tous ces maux qui n'affectent que le corps et qui le disloquent par d'enlaidissantes contorsions, Fuessli les a laissés de côté pour les gravures de planches pathologiques, et il s'est attaché à ces altérations souvent plus graves, qui respectent les formes et les proportions humaines, et dont la représentation comporte quelque chose de plus éthéré. Le principal groupe du tableau est l'*Aliéné*, enveloppé dans une grossière couverture et chargé de fers : près de lui sa femme, épuisée de fatigues et d'angoisses, sa femme, qui vient de l'arracher au suicide, tombe presque sans connaissance sur l'enfant inanimé que ne pouvait plus nourrir sa mamelle desséchée (ces deux personnages, qui forment un groupe si plein et si déchirant, sont de l'invention de Fuessli). Sur l'arrière-plan, au centre, se voit le *Désespoir* dressant le lit du *Marasme*; en avant, à droite, la *Mélancolie* balaie le sol; puis, pour couronner cet ensemble de misères, la *Mort* brandit triomphalement au-dessus de tous sa faux toujours menaçante, mais lente à frapper. Après l'*Hôpital* se présentent en première ligne, le *Pont sur le Chaos*, la *Rencontre d'Adam et d'Eve*, le *Rêve d'Eve*, *Satan convoquant les légions infernales* (2). Aujourd'hui, sans doute, on rendrait justice à de telles beautés : en 1799 et 1800, bien peu de personnes les sentirent, et l'on fut bien plus frappé de quelques défauts que de l'originalité, de la verve et de l'expression terrifiante ou ravissante des compositions; très-peu des tableaux de la galerie trouvèrent des

(2) La *Rencontre* appartient à M. Angerstein ainsi que la *Scène du Déluge*; l'*Hôpital*, à la comtesse de Guildford; la *Convocation des légions sataniques*, après avoir long temps orné le palais Norfolk, se voit aujourd'hui chez sir Thomas Lawrence.

acheteurs, et c'est long-temps après qu'enfin une célébrité populaire vengea l'artiste du béotisme contemporain. Shakspeare et Milton inspirèrent encore d'autres tableaux à Fuessli : à Milton, il doit l'idée du *Réve du Berger* (chant I, *v.* 781 du *Paradis perdu*, 1786), de l'*Aurore* (1780), de *Satan reculant au contact de la lance d'Ithuriel* (1786). On peut y joindre le gracieux tableau de *Milton dictant à ses filles* (1806). Quant à ses réminiscences shakspeariennes, nous retrouvons dans son œuvre quatre fois *Macbeth* (1° *lady Macbeth, somnambule*, 1784; 2° *Disparition des sorcières*, 1793; 3° *Macbeth consultant sur la vision de la tête armée*, 1811; 4° *lady Macbeth se saisissant des dagues*, 1812); deux fois *Richard III* (1° *Richard dans sa tente, la nuit d'avant la bataille de Bosworth, visité et apostrophé par les spectres de ses victimes*; 2° *Richard reculant devant les spectres de ceux qu'il a assassinés*, 1811); deux fois *Roméo et Juliette* (1° *la Rencontre de Roméo et de Pâris dans le caveau des Capulets*; 2° *Roméo contemplant Juliette dans le monument*); deux fois le roi *Jean* (1° *lady Constance, Arthur et Salisbury*, 1793; 2° *Constance* : ce dernier ouvrage est resté inachevé; il y travaillait encore six jours avant sa mort). A la liste des tableaux qui compléteraient sa galerie de Shakspeare, doivent être joints encore *la Vision de la reine Catherine* (tirée de Henri VIII, 1781); *Prospero* (de la *Tempête*, 1785); le *Cardinal Beaufort pétrifié à l'apparition supposée de Glocester* (2e partie de *Henri IV*, 1808); la *reine Mab* (*Roméo et Juliette*, 1811). Après ces deux séries de grandes compositions, nous indiquerons: 1° *Ugolin* (1806), les *Françoise de Rimini*, l'une de 1786, l'autre de 1818 (celle-là est principalement remarquable : ce n'est plus la lecture de Paul et de Françoise que peint Fuessli, c'est leur damnation, c'est le tourbillon qui les emporte, c'est la belle apparition du poète qui les voit passer et fuir devant lui); 2° les six tableaux tirés du poème des *Nibelungen* et qui nous montrent, l'un *Sigelinde, mère de Siegfrid, éveillée par la querelle du bon et du mauvais génie, relativement à son fils enfant*; les cinq autres: *Siegfrid assassiné par Trony*; *Criemhild en deuil de la mort de Siedfrid*; *Criemhild se jetant sur le corps de Siegfrid*; *Criemhild exposant le corps de Siegfrid au monastère de Worms, et accusant du meurtre, devant Sigmond son père, le lord de Trony et Gonthier, roi de Bourgogne*; *Criemhild faisant voir à Trony incarcéré la tête de Gonthier, son complice*; 3° *Ezelin Bras-de-Fer rêvant sur le corps de Médune, qu'il a tuée pour infidélité, pendant qu'il était en terre-sainte* (1778); 4° la *Fiancée de Corinthe* (1805); 5° *Dion voyant un spectre femelle faire le tour de son autel et renverser sa maison* (1811); 6° divers sujets fournis par l'Écriture-sainte, comme une *Scène du Déluge* (1818; ce tableau passe pour un chef-d'œuvre); *Noé bénissant sa famille* (donné par l'artiste à l'église de Luton, dans le comté de Bedford); la *Disparition du Christ à Emmaüs* (1792); *Joseph expliquant les songes des deux officiers de Pharaon* (on a vu plus haut que ce tableau avait été son coup d'essai en fait de

grande peinture); 7° plusieurs ouvrages purement d'imagination, comme *le Cardinal de Beaufort* (1775); une *Conversation* (1781); *le Cauchemar* (1782); *la Sorcière de nuit*; *la Jalousie*; *Robin Good fellow*, c'est-à-dire, à peu près, *Roger-Bontemps*. Ce dernier tableau nous amène à la série des ouvrages gracieux et badins de Fuessli. Tels sont: le *Barde*, la *Descente d'Odin*, les *Sœurs fatales*, tous trois tirés de Gray, tous trois de 1800; *Celadon et Amélie* (1801), d'après les *Saisons* de Thomson; la *Caverne de Rose-croix* (1804), d'après le *Spectateur*; *la Grotte du Spleen*, d'après la *Boucle de cheveux*, de Pope; *Wolfram et Bertram* (1790), d'après la *Reine de Navarre*; *Béatrix* (1789), d'après *Beaucoup de bruit pour rien*; *Falstaff dans le baquet à lessive*, d'après les *Joyeuses dames de Windsor*; *Amoret, délivré de l'enchantement de Busirane par Britomart*, d'après Spenser, etc., etc. Nous terminerons ce rapide parcours par la liste des ouvrages où Fuessli s'est inspiré de la mythologie grecque et des classiques. Quoique essentiellement romantique, il ne faut pas croire que Fuessli fût ennemi des anciens: Homère au contraire était une de ses idoles comme Michel-Ange, comme Shakspeare. Un savant helléniste disait que personne en Europe ne connaissait Homère mieux que Fuessli. Il n'admirait guère moins Eschyle: Sophocle, Virgile, ne venaient qu'ensuite; mais la place qu'il leur assignait parmi les artistes montre assez qu'il ne partageait pas ces antipathies exagérées, cet esprit d'exclusivité que trop souvent on a reproché aux écoles romantiques. Les tableaux de Fuessli tirés des poètes anciens sont: *Thétis et l'Aurore implorant Jupiter chacune en faveur de son fils, et Memnon trouvé trop léger* (1803), d'Eschyle; *Persée fuyant avec effroi l'antre de la Gorgone* (1817), d'Hésiode; *Bouclier d'Achille*; *Hercule attaquant et blessant Pluton sur son trône pour délivrer Thésée* (1810), et *le cadavre de Sarpédon reporté dans sa patrie par le Sommeil et la Mort* (1811), tous deux d'Homère, Iliade (V, 485, XVII, 682); *OEdipe maudissant son fils* (1786), et *OEdipe avec ses filles reconnaissant les signes de sa mort* (1784), tous deux de Sophocle, OEdipe à Colone: *Didon* (1781), et *Ariadne, Thésée, le Minotaure dans le labyrinthe* (1820), tous deux de Virgile; l'*Amour ressuscitant Psyché* (1812), d'après Apulée. Ses tableaux purement mythologiques sont: *Amphiaraüs, Eryphile et Alcméon* (1821), *Jason apparaissant devant Pélias, à qui l'on a prédit que la vue d'un homme chaussé d'une seule sandale lui serait funeste* (1780), *Délivrance de Prométhée par Hercule* (1823): ce n'est qu'un dessin); enfin, deux ouvrages posthumes, *Comus*, *Psyché*. Comme professeur de peinture, Fuessli ne pouvait manquer d'avoir aussi de l'influence. Professeur, il formulait ce que peintre il exécutait, et ses deux manières de se déployer au public se communiquaient réciproquement de la force. D'ailleurs Fuessli était vraiment littérateur. Ses cours, remarquables par la hauteur de la critique, par la science, l'étaient par l'élégance pittoresque du style et par l'heureuse disposition de tous les détails physiologiques,

biographiques, techniques ou autres. On a de lui : I. *Réflexions sur la peinture et la sculpture grecques, suivies d'instructions pour le connaisseur, et de l'Essai de Winckelmann sur la grâce dans les ouvrages d'art*, Londres, 1785, in-8°. II. *Leçons* faites à l'académie royale de peinture, Londres, 1801, in-4°. III. Une édition du *Dictionnaire des Peintres*, de Pilkington, avec additions et corrections, Londres, 1805, in-4°. IV. Une trad. angl. des *Aphorismes sur l'homme*, de Lavater (l'auteur, dans sa dédicace à Fuessli, l'avait invité à traduire, et au besoin à modifier son ouvrage). V. Une traduction (en allem.) des *Lettres de lady Montague*. On a promis de publier deux manuscrits qu'il a laissés complets, et qui contiennent, l'un, *huit nouvelles leçons sur la peinture*, et l'autre *trois cents Aphorismes sur l'art*. Ce dernier ouvrage, dit-on, décèle une des plus fortes têtes artistiques qui aient existé. D'autres manuscrits se sont trouvés inachevés; tels sont une *Histoire de l'art moderne*, commencée vers 1805 et dont il n'a écrit que de cinq à six cents pages, et d'innombrables fragments d'un grand poème en allemand sur l'art. Son *OEuvre* a été publié à Zurich, 1806, 4 vol. in-fol. Il existe cinq portraits de Fuessli : le plus beau est dû au pinceau de son ami sir Thomas Lawrence. Son buste en marbre a été exécuté par E. H. Baily. P—OT.

FUESSLI (HANS-HENRI), historien et littérateur suisse, vit le jour à Zurich le 3 déc. 1745. Son père (*Voy.* Jean-Rod. FUESSLI, XVI, 151), auteur d'un excellent Dictionnaire des artistes, ne négligea rien pour développer par l'éducation ses dispositions précoces : voué dès le plus jeune âge aux études classiques, et respirant dans la maison paternelle l'atmosphère des beaux-arts et des sciences, Hans-Henri se distingua de bonne heure par un savoir étonnant et par une élocution brillante. Un voyage qu'il fit en Italie, et dans lequel il jouit du plaisir d'entendre souvent le célèbre Winckelmann, acheva de former son goût. Revenu dans sa patrie, il suivit les leçons des hommes illustres qui étaient alors l'ornement de Zurich, les Bodmer, les Breitinger, les Steinbrüchel, et bientôt il fut leur ami en même temps que leur disciple. Tel fut le succès de ses efforts qu'en 1760 il put remplacer Bodmer dans la chaire d'histoire suisse. Il n'était encore à cette époque âgé que de quinze ans. Cette extrême jeunesse n'empêcha pas que sa manière d'exposer l'histoire ne fût très-goûtée; et si les premières fois peut-être ce fut la curiosité qui attira la majeure partie de l'auditoire, bientôt ce fut son talent qui le retint. Il se livrait en même temps à des travaux spéciaux sur certaines parties de l'histoire nationale; mais, quoique très-probablement ses essais ne fussent point sans mérite, sévère critique pour lui-même, il ne les regardait que comme de simples ébauches, et il les laissa manuscrits. Nommé ensuite membre du grand-conseil de Zurich, aussitôt qu'il eut atteint l'âge nécessaire pour en faire partie, il s'acquit sur-le-champ le renom d'orateur et une grande influence. En 1785, il fut élu membre du petit-conseil, et plus tard il fut chargé de la surveillance générale des biens ecclésiastiques, tâche importante qui, en fait, le classait parmi les neuf chefs du gouvernement. En 1795, lors de l'insurrec-

tion de Stæfa, il fit partie de la commission instituée pour rechercher les circonstances et les auteurs de l'émeute; et celle-ci à son tour le nomma son référendaire. Le rapport qu'il lut en cette qualité se faisait remarquer par une extrême modération, et par des ménagements que les partisans de mesures vigoureuses ne tardèrent pas à qualifier de faiblesses: Fuessli disait en propres termes que le mouvement avait eu lieu sans moteur, que quantité de personnes s'y étaient associées, et qu'il fallait en attribuer l'origine à des opinions de longue - main répandues dans les masses. L'expression de ce système fit traîner en longueur les mesures sévères que l'on avait d'abord résolu d'adopter, et petit à petit l'intervention de quelques hommes impartiaux et calmes fit jeter sur cette affaire un voile d'oubli. Dureste, en eût-il été autrement, les sévérités de l'aristocratie zuricoise n'auraient pas eu longue durée. Trois ans après éclata la révolution helvétique. Fuessli ne fut pas des derniers à reconnaître que désormais il était impossible de maintenir l'ancien système, et il pensa qu'il ne fallait songer qu'aux moyens de passer avec le moins de désastres et de pertes possibles au régime nouveau. Toutefois, lors de l'organisation de la république helvétique, son nom fut mis à l'écart et on ne lui conféra d'autres fonctions que celles de membre du conseil d'instruction publique. C'est seulement en 1802, lorsque Bonaparte voulut opérer une fusion de toutes les nuances politiques en Suisse, qu'il fut nommé sénateur. Il accepta, non sans avoir long-temps réfléchi à la bizarrerie d'une position qui l'enrégimentait parmi les apôtres d'un ordre de choses révolutionnaire et tout nouveau. Du reste, fidèle à ce système, il resta du côté de la démocratie à la journée du 17 avril, et bientôt ayant été nommé, conjointement avec Rütimann, gouverneur de la campagne, il déploya contre l'insurrection de septembre 1808 un degré d'énergie qui le fit regarder de tous comme le principal antagoniste de cet essai de révolution. En 1803, l'acte de médiation le comprit parmi les sept notables chargés d'introduire le nouveau régime dans le canton. Quelque espoir que dût lui donner pour l'avenir cette nomination, ce fut là son dernier trophée politique. Ni sous Bonaparte, ni lorsqu'après la chute de ce prince la Suisse fut réorganisée entièrement, ses amis ne parvinrent à le porter au petit-conseil. Le loisir que lui laissèrent depuis ce temps les affaires politiques fut consacré par Fuessli à la co-direction de la librairie Orell, Fuessli et compagnie, et à la rédaction de la *Gazette de Zurich*, puis de la *Nouvelle gazette de Zurich*. Lié avec tous les hommes distingués de cette ville, il exerça naturellement sur eux cette influence que tout centre d'action doit exercer sur ses entours: c'est lui qui dirigea l'attention de Jean de Müller vers l'histoire nationale; c'est par ses conseils et, sinon avec sa coopération, du moins avec son aide, que Hottinger écrivit sa belle histoire de Suisse. Fuessli mourut à Zurich le 26 décembre 1832. On a de lui, entre autres morceaux: I. *Lettres à ma patrie*, 1762. II. *Lettres sur Rome*. III. *Lettre d'une dame de Zurich*, 1770. IV. *Jean Waldmann, chevalier, citoyen de Zurich*, Zurich, 1780. V. Une grande partie des articles du *Musée suisse*, recueil mensuel qui parut de 1783 à 1792, et

du *Nouveau Musée suisse*, 1792-94. VI. Un *Complément du Dictionnaire universel des artistes*, de son père, en 12 livraisons, 1806-1821, plus, en 1824, une première livraison des *Nouvelles additions*. VII. *Sur la vie et les ouvrages de Raphaël Sanzio*, Zurich, 1815. VIII. La continuation des *Scènes remarquables de l'histoire de Suisse*, données par Hirzel de 1750 à 1790, Zurich, 1790 et années suivantes. IX. Le texte des *Sites pittoresques de la Suisse*, 6 cahiers, 1797 - 1802. Beaucoup d'articles dans les deux journaux plus haut nommés (dans le second il rédigeait la partie étrangère), et des fragments relatifs à l'histoire de Suisse, dans le *Calendrier helvétique* de Gessner, 1780-1784. Il a été l'éditeur de l'*Anthologie générale des Allemands*, Zurich, 1782, 6 volumes (2 de chants sacrés, le 3e d'odes et élégies, le 4e et le 5e de chansons, le 6e d'épigrammes), des *OEuvres du pauvre homme de Tockenburg*, 1789-91, d'un *Choix des poésies de Matthisson*, Zurich, 1791, 12e éd., 1829. P—OT.

FUGA (Ferdinand), architecte, né en 1699, à Florence, d'une famille patricienne, eut pour parrain le prince Ferdinand, fils du grand-duc. Après avoir reçu de Foggini les premières leçons de son art, il fut envoyé à Rome pour s'y perfectionner par l'étude des chefs-d'œuvre anciens et modernes. Sur l'invitation du cardinal Giudice, il se rendit à Naples, où il construisit une chapelle dans le palais Cellamare, et fut ensuite appelé à Palerme pour donner le plan d'un pont sur la Milcia : le plan qu'il présenta fut approuvé ; mais l'exécution en ayant été remise à un autre architecte, il se hâta de quitter la Sicile pour revenir à Rome. Le pape Clément XII, à son avènement au trône pontifical, nomma Fuga l'un de ses architectes et lui confia quelques travaux dont il s'acquitta de manière à prouver qu'il était en état d'en exécuter de plus importants. Chargé plus tard de la construction du palais de la *Consulta*, sur la place de Montecavallo, lorsqu'il eut achevé ce beau monument, le pontife lui témoigna sa satisfaction en lui conférant le titre de chevalier de l'ordre du Christ. Un autre ouvrage qui ne lui fit pas moins d'honneur, c'est la nouvelle façade de Sainte-Marie-Majeure, que Fuga, pour se conformer au désir de Benoît XIV, disposa de façon à ne point couvrir les mosaïques incrustées dans l'ancien portail. Il restaura dans le même temps l'intérieur de cette basilique, et reconstruisit l'autel papal soutenu par quatre colonnes antiques de porphyre. Il agrandit l'hôpital du Saint-Esprit, acheva les jardins du palais Quirinal, qu'il orna de plusieurs belles fabriques, et donna les plans d'un grand nombre d'édifices publics et particuliers, entre autres, du palais Corsini, le plus beau de Rome. Sur la réputation de Fuga, l'infant don Carlos, roi des Deux-Siciles, et depuis d'Espagne, sous le nom de Charles III, le nomma son architecte et le fit venir à Naples, pour diriger les travaux qu'il avait résolu d'exécuter pour l'embellissement ou l'utilité de la capitale. Il commença par l'hospice de mendicité, le plus vaste de l'Europe, puisqu'il peut contenir jusqu'à huit mille pauvres, répartis d'après leur âge et leur sexe, dans différents quartiers qui n'ont entre eux aucune communication. Il ne fallut pas moins de trente ans pour construire ce magnifique

établissement: mais, pendant ce temps-là, Fuga ne resta point oisif; il donna les plans, jeta les fondements du palais destiné à recevoir les archives quirinales du royaume, et fit construire pour la marine un arsenal, une corderie et des magasins immenses. Ces grands travaux achevés, il revint dans sa patrie, et il y mourut le 7 février 1782. Cet habile architecte s'est principalement distingué dans deux parties importantes de sa profession, la solidité et la distribution; et, dans ce qui tient à la beauté des profils, s'il laisse quelque chose à désirer, il est du moins exempt des défauts que l'on reproche à l'école *Borrominesque*. On trouve une *notice* historique sur Fuga, dans l'*Abecedario pittorico*, 1776, édition qu'il avait revue, augmentée, et qui est ornée de son portrait. W—s.

FUGER, peintre allemand, né vers 1751, fils d'un pasteur protestant d'Heilbronn, en Souabe, commença de très-bonne heure l'exercice de son art. Dès l'âge de onze ans, il gagnait de l'argent à faire des portraits. Ce n'est pourtant que l'année suivante qu'il fut envoyé à l'école du peintre wurtembergeois Guibal. Il alla ensuite se mettre à Leipzig sous la direction d'Œser, et plus tard il continua ses études à Dresde, dont la magnifique galerie présente tant de modèles à l'artiste, tant d'instruction au théoricien et à l'historien de l'art. Fuger commençait alors à sortir de la ligne des élèves vulgaires, et quelques productions remarquables attirèrent sur lui l'attention. S'étant rendu à Vienne, il y parut avec éclat. L'impératrice Marie-Thérèse le mit à même de passer cinq ans à Rome, et deux autres années à Naples. Ces bienfaits le fixèrent dans la monarchie autrichienne, et lorsqu'il revint en Allemagne, il choisit Vienne pour sa résidence. Sa réputation alla long-temps croissant, et il y mit le comble par ses dessins pour la *Messiade* de Klopstock. En 1806, l'empereur François Ier le nomma directeur de la galerie des tableaux du Belvéder. Fuger mourut en 1818. Sa fécondité n'avait d'égal que son amour pour l'art. Jusqu'au dernier moment, il y voua sa vie, et mourut en quelque sorte la palette à la main. Il existe de lui, tant en Italie qu'en Autriche, beaucoup de tableaux estimés. Pendant la dernière période de sa vie, il s'occupait d'exécuter en grand ses beaux dessins de la *Messiade*. P—ot.

FULVY (Philibert-Louis Orry, marquis de), né à Paris le 4 avril 1736, était fils de Jean-Henri-Louis Orry de Fulvy, conseiller d'état, intendant des finances. Ayant perdu de bonne heure son père, mort en 1751, et son oncle Philibert Orry, contrôleur-général des finances, mort le 3 mai 1747, il n'entra point dans la carrière de la haute administration, qui naturellement lui eût été ouverte, et se livra entièrement à son goût pour la littérature légère. Il avait d'abord consulté l'opinion publique sur ses productions, en les faisant insérer dans l'Almanach des Muses et dans le Mercure, et il publia plus tard un recueil de ses fables en un volume in-12, Madrid, 1798. C'est tout ce que le marquis de Fulvy a fait imprimer(1). Le dé-

(1) Ce recueil contient deux cent soixante pages. Le seul exemplaire qui en existe en France se trouve à la bibliothèque du roi. Arnault, dans un article du *Miroir* (15 mai 1823), prétend que les poésies légères du marquis de Fulvy ont été attribuées à *Monsieur* (depuis Louis XVIII). Personne ne pouvait mieux le savoir que lui, puisqu'il avait la charge de valet

rangement de sa fortune et les approches de la révolution l'avaient déterminé à quitter la France, le 17 juillet 1789, pour passer en Espagne, où le célèbre Jean Orry, son aïeul, avait long-temps administré les finances de Philippe V. Il avait d'ailleurs, à ce titre, d'importantes réclamations à faire valoir auprès du gouvernement espagnol. Mais il n'en put obtenir qu'une modique pension de cinq à six mille réaux (douze à quinze cents francs), durant le long séjour qu'il fit à Madrid, jusqu'à l'invasion de la Péninsule par Napoléon en 1808. A cette époque une Portugaise d'un haut rang, la comtesse d'Almeyda, lui donna les moyens de se réfugier en Angleterre, et le mit en rapport avec Canning, qui lui rendit de très-grands services. Là, comme en Espagne, le marquis de Fulvy fit choix de ce qu'il trouva de plus délicat et de plus ingénieux dans les littératures de ces pays, ainsi que dans la littérature italienne, et il en traduisit plusieurs morceaux, quelquefois même des pièces entières en vers français. Il ne choisissait, au reste, que ce qui rentrait dans ses principes monarchiques. « Voilà, disait-il, *le « véritable patriotisme.* » C'était le sentiment dominant de son cœur; il se manifeste souvent dans ses fables, où il fait dire par l'abeille au papillon qui lui propose des jeux folâtres :

Mon temps n'est pas à moi,
Je le dois à ma ruche, à mes sœurs, à mon roi.

Poète chaste et moral, le marquis de Fulvy, par une délicatesse qui lui était naturelle, a craint de s'être oublié une seule fois dans ses nombreuses poésies; et il a fait en mourant cette recommandation qui l'honore : « Si l'on donne au public quel« ques ouvrages de moi, je veux que « ce soit après l'examen le plus scru« puleux des pièces destinées à l'im« pression. Repentant des mauvais « exemples que j'ai pu donner pen« dant ma vie, je suis loin de vouloir « y ajouter de mauvaises leçons « après ma mort. » Conduite digne d'éloges, bien différente de celle de tant d'écrivains qui lèguent à leur siècle une corruption posthume! — Quoique le gouvernement anglais eût suppléé à la pension que le marquis de Fulvy avait perdue en Espagne, sa maison simple, comme celle d'un émigré, paraissait une sorte de sanctuaire où l'on n'entrait qu'avec respect, et dont l'accès était recherché par les étrangers aussi bien que par ses compatriotes. Modeste, plein de douceur et d'une affabilité invariable qui ne faisait aucune exception, il y représentait dans toute sa perfection l'ancien caractère de la haute société française. Homme d'esprit, et sans nulle prétention, il fut, jusque dans ses dernières années, du commerce le plus agréable. Dans un âge déjà avancé, il avait épousé une dame appartenant à une des familles les plus honorables de l'île de Jersey ; il n'en eut point d'enfants. Le marquis de Fulvy mourut à Londres le 16 janvier 1823. Il laissa à sa veuve tous ses manuscrits, formant vingt-huit volumes, dans lesquels il pensait lui-même qu'on pouvait faire un choix de deux ou trois volumes capables d'intéresser le public. On a imprimé sous son nom après sa mort : *Louis*

de la garde-robe de ce prince, charge que plus tard il a dit avoir achetée fort cher. Le recueil cité plus haut renfermait des poésies déjà insérées dans le *Mercure* et l'*Almanach des Muses*. Aussi Rivarol, dans le *Petit almanach des grands hommes*, parle-t-il ainsi du marquis de Fulvy : « C'est un des poètes les plus laborieux de la « nation. On trouve, s'il est permis de le dire, « que ses charades sont un peu trop épiques : « on désirerait qu'il les maintînt à la hauteur « de ses autres poésies. » F—LA.

XVIII, sa vie, ses derniers moments et sa mort, suivis du détail de ses funérailles, d'un recueil d'anecdotes sur ce prince, rédigé d'après des documents authentiques et inédits, d'un choix de ses lettres, et de quelques-unes de ses poésies : par M. F. M. de Saint-H.., Paris, 1824-1825, in-12. Le marquis de Fulvy fut aussi l'auteur de quelques poésies imprimées en tête et à la suite d'une édition du fameux *Voyage à Coblentz*, par Louis XVIII (*Voy.* ce nom au Supp.). G—r—d.

FUNCK (Chrétien-Louis), théologien saxon, naquit le 21 mars 1751, dans le comté de Katzenellenbogen (aujourd'hui la principauté de Nassau). Comme de ses deux aînés, l'un avait été destiné à l'état ecclésiastique, l'autre avait adopté la carrière des lois, il fut résolu que Chrétien-Louis serait marchand. On le plaça encore enfant dans une maison de commerce, et il y resta cinq ans. Au bout de ce temps, le grave danger qu'il courut, pendant le rude hiver de 1767, d'avoir les pieds et les mains gelés la nuit tandis qu'il gardait les magasins, et la négligence cruelle avec laquelle son patron le traita en cette occurrence, décidèrent ses parents à le reprendre chez eux et bientôt à l'envoyer au gymnase d'Idstein. L'ardeur avec laquelle le jeune homme se livra à ses nouveaux travaux le fit avancer à pas de géant: habitué par sa vie précédente à veiller sans feu, même l'hiver, il ne se couchait qu'à deux heures du matin pour se lever à six. Il en résulta une affection hypocondriaque, qu'on eut quelque peine à guérir. En 1772, il se rendit à l'université de Rinteln, où, tout en suivant ses cours, il vint à bout de se suffire à lui-même, sans avoir souvent recours à la bourse paternelle. Avantageusement connu de tous ceux avec lesquels il était en relation, il fut bientôt chargé d'une éducation particulière à Cassel, et même il eut le droit d'y joindre des leçons à quelques jeunes gens de la ville. Cet état de choses dura jusqu'en 1776. Il fut alors nommé pasteur à Meilingen et Zarn. De là il passa comme prédicateur à Fischbeck, fut proposé, en 1804, pour premier professeur de théologie à Rinteln, mais il donna la préférence à la chaire pastorale de Bückebourg, dans laquelle il fut installé l'année suivante, et il s'y tint jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 21 mai 1834. Depuis une douzaine d'années il avait renoncé à la prédication pour ne s'occuper que des affaires d'administration et d'ordre auxquelles, et comme pasteur et comme membre du consistoire, il avait nécessairement part. Il contribua beaucoup à l'établissement de deux caisses de bienfaisance, l'une pour les veuves d'ecclésiastiques, l'autre pour l'éducation des fils de veuves: aussi lorsque, conformément à l'usage allemand, ses collègues célébrèrent son jubilé en 1826, le vase d'argent qu'ils lui offrirent portait-il l'inscription: *Patri orborum et viduarum*. L'université de Rinteln avait envoyé à Funck, en 1801, le diplôme de docteur en théologie. Il avait mérité cette distinction par son ouvrage intitulé: *Moyens pour tous d'atteindre à ce qui constitue la nature et la grandeur de l'homme*, Leipzig, 1799 et 1800, 2 vol. On lui doit de plus : I. *Essai d'anthropologie pratique*, Leipzig, 1803. II. *Quid offici sit publici doctoris ecclesiæ christianæ in tractandis capitibus in quibus cum symbolis ecclesiæ plane consentire ipsum sua religio et con-*

scientia prohibere videntur, Renteln, 1801. III. Beaucoup de morceaux et d'analyses d'ouvrages : 1° dans les *Annales de théologie et d'histoire ecclésiastique moderne* (depuis leur origine jusqu'à la mort de leur premier directeur Hassenkamp, Rinteln, 1789-97); 2° dans le recueil dont il publia sept volumes en société avec Rullmann et le huitième sans collaborateur, sous le titre de : *Matériaux pour toutes les parties de l'exercice des fonctions pastorales, avec une instruction pratique sur les moyens de les exercer conformément aux besoins de notre temps*, Leipzig, 1796-1805. IV. Des *Cantiques* (au nombre de soixante-un), Leipzig, 1761, et des *Poésies* de circonstance. P—OT.

FUNCK (Charles-Guillaume-Ferdinand de), lieutenant-général et historien allemand, naquit le 13 déc. 1761, à Brunswick, où son père remplissait les fonctions de conseiller aulique. Après avoir reçu une première éducation très-soignée, il fréquenta le gymnase de Wolfenbuttel, et entra, en 1780, au Carolinum de Brunswick. Là il eut le bonheur d'avoir pour professeurs et pour guides des savants tels que Jérusalem, Ebert, Eschenburg, Arnaud, Schmidt et Gærtner; aussi, grâce à la mémoire extraordinaire dont il était doué, devint-il en peu de temps l'élève le plus distingué de cette école célèbre. En 1780, il se rendit à Dresde où il avait plusieurs parents. Longtemps indécis sur la profession qu'il devait embrasser, il finit par choisir la carrière des armes; et, comme la petite armée de son pays natal ne lui offrait pas assez de chances d'avancement, il entra, en 1782, en qualité de sous-lieutenant dans les gardes du corps de l'électeur de Saxe. En 1784, il fut nommé lieutenant et aide-de-camp du chef de ces gardes; mais bientôt quelque mésintelligence s'étant élevée entre lui et les officiers de l'état-major, Funck, pour éviter un éclat, sollicita et obtint son congé (1785). Ne pouvant rester oisif, il se livra à des travaux littéraires, qui, d'abord, se bornèrent à des articles insérés dans la *Gazette littéraire d'Iéna*. Il fit aussi quelques voyages où il recueillit des matériaux pour plusieurs ouvrages historiques. De retour à Dresde, en 1787, il épousa mademoiselle d'Unruh, dame de la cour de l'électrice douairière de Saxe, mais il la perdit en 1797. Pendant les neuf années de cette union, qui fut très-heureuse, Funck écrivit *l'Histoire de l'empereur Frédéric II* (Zullichau et Freistadt, 1792, un vol. in-8°), et prit part à la rédaction de la *Gazette littéraire d'Iéna*. Le gouvernement saxon ayant résolu en 1790 de créer une cavalerie légère, le comte de Bellegarde, qui fut chargé de cette opération, décida Funck à rentrer au service, et le fit nommer chef d'escadron dans un nouveau régiment de hussards. Funck travailla avec le plus grand zèle à l'instruction de ce corps, et dès qu'elle fut terminée il reprit ses occupations littéraires. Il venait de mettre la dernière main à une histoire très-détaillée de Saxe, et il allait la livrer à l'impression lorsque, par suite de la guerre contre la France, il fut obligé de partir avec son régiment. Pendant le séjour de Funck à Kœlleda, petite ville située sur le Rhin, un incendie consuma tous ses effets parmi lesquels se trouvait le manuscrit de l'ouvrage que nous venons de citer. Ce fut une perte d'autant plus grande que l'auteur

avait consulté une foule de documents inédits, et qu'il n'a jamais voulu recommencer son travail. En 1795, lorsque la guerre devint générale pour toute l'Allemagne, le régiment de Funck fit partie du contingent de la Saxe, et fut placé sous les ordres du général prussien Kalkreuth. Funck prit part à un grand nombre de combats et montra dans les moments critiques autant de bravoure que de sang-froid. Ces occupations militaires ne le détournèrent pourtant pas de la culture des lettres : il travailla de nouveau à la *Gazette littéraire d'Iéna*, et il créa avec Schiller et Gœthe, un nouveau journal littéraire, intitulé *les Heures*, qui compta bientôt parmi ses rédacteurs les écrivains les plus distingués de l'Allemagne. En 1801, Funck devint major, et en 1805, il fut nommé premier aide-de-camp du général de Zezschwitz, commandant en chef du corps de quinze mille hommes que l'électeur de Saxe avait fourni à la Prusse en vertu du traité d'alliance qu'il venait de conclure avec cette puissance. Funck se trouva à la bataille d'Iéna, où il reçut des blessures graves et fut fait prisonnier par les Français. Il obtint une audience de Napoléon qui, d'abord, ne voulait pas le reconnaître pour Saxon, à cause de son uniforme qui était celui de l'armée prussienne. Dans le cours de la conversation, Napoléon lui dit qu'il ne regarderait pas la Saxe comme un pays conquis; Funck ne manqua pas de relever ces paroles, et demanda à l'empereur la permission d'en faire part à son souverain; ce qui lui fut aussitôt accordé. Il partit à l'instant pour Dresde à pied, car son cheval avait été tué sous lui, et il ne pouvait pas s'en procurer un autre. Il y arriva au moment où l'électeur et sa cour étaient sur le point de se réfugier à Breslau. La communication de Funck les décida à suspendre leur départ ; l'électeur ordonna à celles de ses troupes qui se trouvaient encore dans l'armée prussienne de l'abandonner, et déclara son pays neutre. Funck, chargé de transmettre cette déclaration à Napoléon, se rendit auprès de lui à Halle, et remplit sa mission si bien, que l'empereur fit sur-le-champ cesser les hostilités contre la Saxe, reconnut la neutralité de ce pays, et résolut de conclure avec l'électeur un traité de paix et d'alliance. Frédéric-Auguste choisit comme plénipotentiaires, pour entrer en négociation avec Napoléon, son ministre des affaires étrangères, le comte de Bose, et Funck. Tous les deux se rendirent à Berlin, où se trouvaient Napoléon et M. de Talleyrand, qui entra aussitôt en conférence et déclara d'abord à Funck, que l'empereur serait charmé de faire la connaissance personnelle de l'électeur. L'envoyé saxon retourna immédiatement à Dresde, et rendit compte à son souverain de ce désir de Napoléon. Frédéric-Auguste partit à l'instant pour Berlin ; mais ne voulant pas s'écarter de l'ancien cérémonial de sa cour, il mit huit jours à faire un voyage de vingt-deux milles qu'il aurait pu faire en une journée; et, lorsqu'il arriva à Berlin, Napoléon était parti pour la Pologne. L'électeur ayant ainsi manqué le but de son voyage, profita cependant de cette occasion pour se lier avec M. de Talleyrand et avec le major-général Berthier. Le traité de paix et d'alliance entre la Saxe et la France fut conclu à Posen, et lorsque Funck en porta l'acte à l'électeur à Dresde, ce prince, devenu roi, lui fit présent

d'une bague en diamants. Napoléon lui donna à la même occasion une tabatière en or, ornée de son chiffre en brillants. Plus tard il fut nommé lieutenant-colonel, puis colonel, et enfin aide-de-camp-général du roi, qui lui conféra la décoration de Saint-Henri. Quelques troupes du contingent que la Saxe avait fournies à Napoléon s'étant ensuite révoltées dans les environs de Posen, Funck fut envoyé auprès de Napoléon, qui se trouvait au château de Finkenstein : « Vos troupes, lui dit l'empereur, « se sont révoltées pour des causes religieuses; car vous autres « Saxons, vous êtes de zélés protes- « tants, et nous, Français, nous « sommes catholiques. » Funck répondit qu'il ne croyait pas que la religion fût pour quelque chose dans cette rébellion, puisque la plus grande tolérance régnait en Saxe, et que le roi lui-même était catholique. —« Si vous avez, répliqua Napo- « léon, d'autres motifs à donner, « dites-les. » Funck lui exposa qu'il était probable que, pendant la marche des troupes saxonnes à travers la Silésie, les Prussiens avaient cherché à les indisposer contre les Français; que ces troupes mêmes auraient pu avoir de la répugnance à séjourner en Pologne, et que d'ailleurs les fatigues et les privations suffiraient pour mécontenter des militaires peu aguerris. L'empereur parut satisfait de cette explication, et dit à Funck en le congédiant : « C'est une « chose faite ! quand même votre « armée entière de trente mille hom- « mes se serait révoltée, j'aurais eu « assez de monde pour la réduire à « l'obéissance. Au reste, je suis per- « suadé que les Saxons feront leur « devoir aussi bien que toutes les « autres nations. » Lorsque Napoléon, après avoir terminé cette campagne, retourna en France, Funck eut l'honneur de l'accompagner pendant son voyage par la Saxe jusqu'à Erfurt. En 1807, il suivit le roi Frédéric-Auguste à Varsovie, où celui-ci reçut le serment des habitants de la partie prussienne de la Pologne qui lui avait été cédée par le traité de Tilsitt. Il y fut accueilli avec une bienveillance marquée par le maréchal Davoust; et importuné de sollicitations par une foule de Polonais et de Français qui connaissaient son influence auprès de Frédéric-Auguste; il repoussa toutes les demandes qui ne lui parurent pas fondées, et s'arrangea toujours de manière à ne pas déplaire à Napoléon et à conserver son puissant appui au roi de Saxe. Il eut souvent pour cela à combattre les exigences de ses généraux, et se rappela plus d'une fois les conseils de M. de Talleyrand, qui lui avait dit : « Vous devez regarder ces mes- « sieurs comme des partisans qui « font la guerre pour leur propre « compte; s'ils réussissent, l'empe- « reur leur témoignera sa satisfac- « tion ; s'ils échouent, soyez sûr « qu'ils seront désavoués. » En 1808, Funck accompagna le roi à Erfurt, et vers la fin de la même année, en Pologne. En 1809, lorsque Napoléon, armant de nouveau contre l'Autriche, nomma le prince de Ponte-Corvo commandant en chef du corps saxon fort de dix-neuf mille hommes, Frédéric-Auguste envoya Funck à Dresde pour l'y recevoir. Bernadotte lui promit de réorganiser l'armée saxonne, bien qu'il se trouvât offensé d'avoir été nommé commandant d'un corps de troupes si peu considérable, et bien que l'empereur n'aimât pas trop les Saxons à cause de ce qui s'était passé en Pologne.

Au retour du roi à Dresde, Funck fut nommé major-général, et inspecteur de la cavalerie, mais il ne prit aucune part à la campagne suivante. Les troupes saxonnes ayant quitté leur patrie pour rejoindre la grande armée placée sur les bords du Danube, et la Saxe se trouvant ainsi exposée à être envahie, le roi s'établit avec sa cour à Francfort-sur-le-Mein, où Funck le suivit, et devint son conseiller le plus intime. De là, Frédéric-Auguste l'envoya à Schœnbrunn, complimenter Napoléon sur le gain de la bataille de Wagram. Dès cette époque, des symptômes de mécontentement se manifestaient contre les Français sur divers points de l'Allemagne et notamment en Saxe. Dans une de ses conversations avec Funck, Napoléon lui dit brusquement : « On ne m'aime pas en Saxe, n'est-ce pas? » Le général saxon répondit que bien au contraire on l'admirait; mais s'apercevant que l'empereur n'y ajoutait pas foi, il lui dit franchement : « Sire, vous avez beaucoup fait pour « le roi, mais rien pour la Saxe. » Napoléon, loin de se fâcher de cette observation, en reconnut la justesse, et comme il songeait alors sérieusement au démembrement de la monarchie autrichienne, il dit à Funck qu'il serait possible de réunir à la Saxe quelques parties de la Bohême. « Ce « serait, lui répondit celui-ci, un présent fort dangereux, si l'on n'y « joignait le cercle de Leitmeritz ; « mais la possession de cette contrée « rendrait la Saxe trop voisine de « Prague. » Napoléon en convint et invita Funck à adresser sur cela au ministre des affaires étrangères, le duc de Cadore, un mémoire où il proposerait une compensation pour les cercles de Bohême qui ne conviendraient pas à la Saxe. Funck, dans un mémoire, indiqua le territoire d'Erfurt, ainsi que les pays de Reuss et de Schwartsbourg. Le ministre répondit que l'empereur ne s'opposait pas à cette concession; mais le roi de Saxe la repoussa, parce qu'elle répugnait à ce sentiment de justice et d'équité qui le caractérisait à un si haut degré; d'ailleurs les négociations avec l'Autriche ayant pris une autre issue, ces ouvertures durent en rester là. Après le retour du roi à Dresde, Funck y revint aussi, mais il se brouilla avec les personnages les plus haut placés au sujet d'un achat de chevaux de remonte, et, par suite, on l'éloigna de Dresde en lui donnant le commandement d'une brigade de cavalerie légère cantonnée à Wurzen. A la même époque, il fut promu par droit d'ancienneté au grade de lieutenant-général. Dans le mois de mars 1812 les troupes saxonnes qui devaient former le septième corps de la grande armée se réunirent à Guben, et le général Regnier y arriva pour en prendre le commandement. Le corps saxon partit pour la Pologne; la brigade de Funck, qui en forma l'avant-garde, fut postée à Lublin, et le 7 juin son chef fut nommé commandant de toute la cavalerie saxonne. La guerre ayant éclaté contre la Russie, la grande armée franchit les frontières de cet empire. Le corps saxon, séparé de l'aile droite, se trouvait sous les ordres du feld-maréchal autrichien Schwarzenberg. Le 10 août, le septième corps se battit en masse contre l'ennemi, et le mit en déroute. La lutte la plus vive eut lieu sur l'aile gauche des Saxons où Funck se trouvait avec sa brigade, renforcée de quatre bataillons d'infanterie de celle de Sahr, et de deux bataillons de la division Lecoq. Le combat dura huit heures, et le



général en chef approuva toutes les dispositions que Funck avait prises. Les combats suivants se terminèrent aussi à l'avantage des Saxons, et dans tous Funck et les troupes sous ses ordres firent preuve de bravoure. Les malheurs qui frappèrent la grande armée obligèrent le septième corps, comme les autres, à quitter la Russie; dans sa retraite il se borna à couvrir le grand-duché de Varsovie, et se rapprocha de plus en plus de la Vistule. Funck, qui était à la tête de la cavelerie, et dont la brigade avait été augmentée d'une colonne mobile de troupes polonaises, se trouvait toujours le plus près de l'ennemi, et protégeait le développement des divisions Lecoq et Durutte. Arrivé près de Varsovie, on lui signifia l'ordre de remettre le commandement au général Sahr et de retourner dans sa patrie, attendu qu'on l'avait mis à la retraite à cause de la faiblesse de sa santé. Le 12 janvier 1813, il quitta sa brigade et partit pour Varsovie. Le général Regnier déclara plus tard que Funck avait été destitué parce que Napoléon avait recommandé au roi de Saxe d'attacher au septième corps le général Thielmann. De retour à Dresde, Funck fut bien accueilli par le premier ministre M. de Seuffi, et par les autres grands fonctionnaires du royaume; mais on le tint éloigné du roi, et il ne lui fut même pas possible de faire parvenir une seule lettre à ce prince. Blessé de ce dédain, il se rendit à Wurzen où demeuraient ses deux sœurs et sa fille, et là il se livra à des travaux littéraires, sans cependant perdre de vue les événements politiques et militaires. Lorsque le maréchal Davoust, marchant vers Dresde à la tête de dix mille hommes, arriva à Wurzen, il alla voir Funck et l'invita à dîner. Au dessert, où la conversation était devenue intime, le prince d'Eckmuhl lui exprima son étonnement de ne le plus voir en activité : Funck répondit qu'il avait été obligé de céder sa place au général Thielmann. Davoust en fut indigné, et, après avoir dit que cet officier lui était redevable des importants commandements qu'il avait obtenus, il ajouta : « Nous « ne l'avons pas connu. » La bataille de Leipzig changea entièrement la position de la Saxe; on y établit un gouvernement russe qui offrit une place importante à Funck, mais celui-ci la refusa, déclarant qu'il n'accepterait aucun emploi sans y avoir été nommé par son roi. Lorsqu'en juin 1815, ce prince rentra dans sa capitale après une absence de vingt mois, Funck se présenta devant lui, et fut accueilli avec une extrême bienveillance. Frédéric-Auguste, instruit des calomnies dont ce fidèle serviteur avait été l'objet, annula sa mise en retraite, et le réintégra dans son grade de lieutenant-général de cavalerie. A la fin de la même année, Funck fut envoyé au quartier-général du duc de Wellington, pour régler les subsides que l'Angleterre devait à la Saxe, et il suivit plus tard ce feld-maréchal à Paris. Comme les relations diplomatiques n'étaient pas encore rétablies entre la cour de Saxe et celle de France, Frédéric-Auguste chargea Funck de servir d'intermédiaire pour les communications entre les deux cours. Bien que dépourvu de lettres de créance, ce général fut reçu en audience formelle par Louis XVIII, qui promit de faire tout ce qui était en lui dans l'intérêt de la Saxe. Funck remplit bientôt après une autre mission confidentielle à Londres, revint ensuite à

Paris, et retourna en novembre à Dresde. Le roi, satisfait de ses nombreux services, lui fit don d'une somme très-considérable. Il se retira bientôt après à Wurzen, dans sa famille, où il fut atteint, en 1825, d'une apoplexie dont les attaques se renouvelèrent en 1826 et 1827, et mirent un terme à sa vie, le 7 août 1828. Funck était chevalier de plusieurs ordres étrangers, et l'université de Marbourg lui avait conféré le grade de docteur en philosophie par diplôme d'honneur. Outre l'histoire de l'empereur Frédéric II que nous avons déjà citée, et de nombreux articles de journaux, on a de lui: I. *Tableau de l'époque des croisades*, Leipzig, 1820-1824, 4 vol. in-8°, ouvrage qui se distingue par un style pur, correct et animé, et où l'auteur a su rendre intéressants tous les personnages qu'il met en scène. II. *Souvenirs de la campagne que les troupes saxonnes firent en* 1812, *sous le général Regnier*, œuvre posthume publiée par M. Ferdinand de Witzleben, Dresde, 1830, un vol. in-8°, écrit qui renferme non seulement un récit fidèle de cette campagne, mais aussi des renseignements curieux sur l'organisation intérieure des troupes saxonnes et sur l'esprit qui les animait. On a trouvé parmi les papiers de Funck le plan et des matériaux : d'une histoire de Hongrie.

M—A.

FURLONG (Thomas), poète irlandais, naquit vers 1797, à Scarawalsh, aux environs d'Enniscorthy, dans le comté de Wexford. Son père, qui était fermier, lui donna l'éducation nécessaire pour qu'il entrât dans une maison de commerce. Effectivement, à quatorze ans, il fut placé comme apprenti chez un marchand de Dublin. Mais ses occupations étaient bien peu en harmonie avec ses goûts, et tout le temps qu'il pouvait dérober aux soins du négoce était consacré à la littérature. Doué d'un véritable talent, il imita ce qu'il lisait, ou plutôt il n'imita pas. Sa parole s'épanouissait en vers comme d'elle-même et presque dès le temps où il eût été embarrassé de bien définir ce que c'est qu'un vers. Divers recueils de Dublin et même de Londres avaient admis ses essais, dans leurs colonnes, qu'il était encore commis surnuméraire dans son comptoir. Son apprentissage fini et après divers petits événements, un admirateur de son talent, nommé Jameson, lui donna dans sa maison de distillerie une place de confiance qui, entre autres avantages, offrait au jeune auteur la perspective d'être libre la plus grande partie de la journée. Il put alors se livrer à sa vocation, et il acquit en peu de temps une célébrité qui mit son nom à côté de celui de Moore, bien que nous n'entendions en aucune façon établir égalité entre les deux poètes. Furlong mourut trop tôt pour donner toute la mesure de son talent. S'il n'offre pas les brillantes couleurs de son rival, sa manière a quelque chose de plus franc, son style est simple et plein de charme, lorsqu'il veut être touchant, simple et incisif, lorsqu'il veut mordre ou plaisanter. Il excellait dans la parodie, dans la satire; et quoique prenant surtout, pour sujet de ses sarcasmes, les types irlandais, sa moquerie sortait souvent de ces étroites limites et atteignait les généralités. Plus d'une fois, ce fut pour les journaux de Londres une bonne fortune que la reproduction d'une parodie de Furlong. Ses compositions lyriques étaient éminemment populaires : elles étaient

chantées également au piano par les élégantes ladies de la capitale de l'Irlande, et avec accompagnement d'orgue de Barbarie, par les sirènes enrouées des carrefours. Ces succès, peut-être moins faciles qu'on ne l'imagine, ne gâtèrent point Furlong, et il travaillait sérieusement à des compositions de plus longue haleine, lorsqu'il fut frappé de mort à la fleur de l'âge, le 25 juillet 1827. On a de lui: I. Le *Misanthrope*, poème didactique, 1820. II. *L'Arrêt de Derenzie*, poème (posthume). III. Beaucoup d'articles, notamment dans le *New Monthly Magazine* (1821), le *Morning Register* (1825), et le *Robins's London and Dublin Magazine*. IV. Des poésies parmi lesquelles nous signalerons sa *Défense de la poésie*. Il laissa manuscrite une traduction en vers des chants du barde erse Carolan. P—ot.

FURNALETTO (Bonaventure), l'un des principaux maîtres de chapelle dans le dix-huitième siècle, naquit à Venise en 1738. A l'âge de dix-sept ans, ne se croyant encore qu'un amateur, il composa une messe que l'on exécuta devant le patriarche de Venise. Le prélat, ému jusqu'aux larmes pendant tout le temps que dura cette messe, fit appeler l'auteur, le complimenta et lui accorda toutes sortes de faveurs. A l'âge de trente ans, Furnaletto succéda à Sarti, dans la qualité de maître des *donzelle*, pour l'hôpital de la Piété, et là il composa même des morceaux de musique théâtrale sacrée. On distingue, parmi ses oratorios, *La chute des murs de Jéricho*, *l'Épouse des cantiques*, un *Dies iræ* vraiment formidable. Appelé à diriger la chapelle de Saint-Marc, il surpassa en talent, en renommée, son prédécesseur Bertoni, et il se perfectionna au point de composer avec tant de facilité, qu'il ne faisait aucune correction à ses partitions. Il sortit de son école une foule de chanteurs, d'organistes et de compositeurs, pour lesquels il publiait *un Traité de musique*. Léopold, empereur d'Autriche, appela Furnaletto à Vienne, et il ordonna que les ouvrages de ce maître fussent exécutés successivement dans la chapelle impériale. En 1797, tous les ouvrages de Furnaletto furent envoyés à Paris, où on leur fit un accueil très-distingué. Salieri nous a dit à Vienne qu'un jour il avait entendu un *O salutaris* de Furnaletto, exécuté à l'unisson par dix voix de jeunes filles, et qu'il n'avait cessé de sangloter d'émotion et d'attendrissement. C'est à Venise surtout que Furnaletto avait introduit cet usage de faire chanter à l'unisson de très-jeunes filles. Il en résultait, dit-il dans son Traité, une seule voix pieuse, sonore, retentissante dans les *rinforzando*, et si angélique, qu'il fallait quelquefois cesser les chants, tant elle jetait de désordre, de séduction et d'enthousiasme parmi les assistants. Salieri n'avait entendu que dix voix, mais il se figurait l'impression que devaient produire cinquante ou soixante voix chantant ainsi à l'unisson. Ce dernier honneur de la gloire des arts de Venise s'éteignit en 1817. Son genre de composition expressif, tendre, simple, admettant la répétition et le retour des *motifs*, à la manière de Paisiello, unissait dans une alliance touchante l'harmonie allemande à la mélodie italienne. On reconnaissait, disait encore Salieri, une accentuation née sur la frontière des deux grands empires de la musique. A—d.

FURSTEMBERG (le prince Charles de), de l'une des plus illustres maisons de l'Allemagne entra au service dès sa jeunesse dans l'armée autrichienne; fit la guerre contre les Turcs, puis dans la Belgique et contre les Français. Il était feld-maréchal-lieutenant en 1794, et il commandait une division de l'armée de La Tour. Il eut ensuite part à tous les triomphes de Clerfayt et de l'archiduc Charles en Bavière, en Franconie, et dirigea, à la fin de l'année 1795, l'attaque de la tête du pont d'Huningue, qui se rendit le 4 février 1796. Il fut à peu près disgracié pendant l'hiver, et mourut le 17 mai 1804.—Un jeune prince de Furstemberg, de la branche subsidiale en Autriche, servit dans l'armée de l'empire pendant la même campagne, et fut fait prisonnier par les Français à Kell, lorsque cette armée se laissa surprendre et disperser par eux, pendant la nuit du 23 au 24 juin.—Un de ses parents fut nommé ambassadeur d'Autriche à St-Pétersbourg en 1800.—Un autre comte de Furstemberg, de la branche westphalienne, fut employé, en 1794, à l'armée prussienne comme adjudant-général du prince de Hohenlohe, et mourut le 27 septembre, des suites d'une blessure qu'il avait reçue, quatre jours auparavant, à la bataille de Kayserslautern. Z.

FURTADO (Abraham), l'un des Israélites les plus dignes d'estime qui aient habité la France, était né en 1756, à Londres, où sa mère le mit au monde après avoir échappé à l'affreux tremblement de terre qui venait d'anéantir presque tout entière la ville de Lisbonne, et dans lequel son père avait été enseveli sous les ruines. Ainsi échappé à la mort avant d'être né, et privé par l'intolérance religieuse de vivre en Portugal dans la patrie de ses ancêtres, Furtado, encore enfant, vint résider en France, d'abord à Bayonne, ensuite à Bordeaux, où il se réunit à toutes ces familles juives que la persécution avait chassées de l'Espagne et du Portugal. Il y reçut une éducation soignée, et se voua comme la plupart de ses parents à la carrière du commerce. Après avoir fait d'assez bonnes affaires dans des spéculations maritimes, il sut s'arrêter à la position qu'Horace a si bien caractérisée par les mots *aurea mediocritas*, et il acheta une propriété rurale qu'il cultiva lui-même, partageant son temps entre les soins de cette culture et l'étude des lettres, qui fut toujours son goût de prédilection. C'est là qu'il composa plusieurs écrits que ses amis ont seuls pu apprécier, puisqu'il ne les a pas publiés. Il allait les faire imprimer au moment où la mort l'a frappé (1). Il fit partie, en 1787, de la commission que Malesherbes avait formée pour aviser aux moyens d'améliorer le sort des Israélites, et quoique le plus jeune, il fut chargé de la rédaction des travaux de cette commission, que la révolution rendit bientôt inutiles. Il n'était guère possible que, dans la position où il se trouvait, Furtado ne fût pas d'abord partisan de cette révolution; mais ce fut avec toute la sagesse et la modération de son caractère. Lié avec Guadet et Vergniaud, il eut assez de sagacité et de prévoyance pour les avertir des dangers où les entraînait leur enthousiasme. Devenu officier municipal de Bordeaux, dès l'année 1790,

(1) On cite, au nombre des ouvrages inédits de Furtado, une traduction de Lucrèce et du Livre de Job, un volume de *Pensées morales et politiques*, enfin un traité fort étendu et qui n'eût pas formé moins de quatre volumes, sur l'*Harmonie des pouvoirs politiques.*

il fut proscrit à ce titre en 1793, n'ayant pas voulu fléchir devant la tyrannie conventionnelle. Il n'échappa aux proscriptions que par la fuite, et fut rendu à sa famille et à ses fonctions après la chute de Robespierre. La révolution du 18 brumaire ajouta encore à la considération dont il jouissait, et, lorsque Bonaparte, devenu empereur, voulut aussi fixer le sort des Israélites, il convoqua à Paris, en 1807, sous le nom de grand Sanhédrin, une réunion des Juifs les plus considérés de toutes les parties de son empire. Furtado en fut d'abord le rapporteur, puis le président, et dans toutes les délibérations il se fit remarquer par son éloquence autant que par la profondeur et la sagesse de ses vues. Doué d'un bel organe, d'une haute stature, ayant toutes les formes de la politesse, il devait être remarqué dans toutes les assemblées publiques. Retourné aussitôt après dans sa retraite de la Gironde, Furtado s'en éloigna une seconde fois en 1812, pour aller, avec son co-religionnaire Maurice Lévy de Nancy, jusqu'au fond de la Russie implorer encore une fois la clémence de Napoléon en faveur de quelques Israélites que le maître du monde voulait priver de leurs droits politiques. Cette mission eut tout le succès qu'il pouvait désirer, et, dès son retour à Bordeaux, il fut nommé secrétaire de l'un de ces consistoires dont il avait obtenu la création. Un peu plus tard (mars 1814), le duc d'Angoulême le désigna parmi les citoyens les plus distingués de Bordeaux pour faire partie d'une commission d'administration provisoire; mais il n'en remplit pas les fonctions par des motifs de crainte ou peut-être par suite d'une maladie réelle, ainsi qu'il le déclara. Il continua d'habiter la campagne jusqu'à ce que le calme fût rétabli. Alors il recouvra ses fonctions municipales; mais il refusa de les remplir pendant les cent-jours de 1815, et ne les reprit qu'après le second retour de Louis XVIII. Il s'en acquitta avec beaucoup de zèle, et à la satisfaction de tous, jusqu'au 29 janvier 1817, époque de sa mort. M. Michel Berr a publié dans la même année son *Éloge historique*, Paris, in-8° de 36 pages.

M—d j.

FIN DU SOIXANTE-QUATRIÈME VOLUME.





